ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE LA SYRIE

II



SCHRIFTEN ZUR VORDERASIATISCHEN ARCHÄOLOGIE

HERAUSGEGEBEN VON WINFRIED ORTHMANN

Band 1

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE LA SYRIE

II

La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam

édité par

Jean-Marie Dentzer et Winfried Orthmann

en coopération avec la Direction Générale des Antiquités, Damas

avec contributions de

Christian Augé, Janine Balty, Jean Ch. Balty, Adnan Bounni,
Glen W. Bowersock, Pierre Canivet, Jean-Marie Dentzer, Jacqueline Dentzer-Feydy,
Edmond Frézouls, Michel Gawlikowski, Pierre Leriche, Cécile Morrisson,
Alice Naccache, Klaus Parlasca, Marcell Restle, Jean-Paul Rey-Coquais,
Nassib Saliby, Annie Sartre, Maurice Sartre, Andreas Schmidt-Colinet,
Jean-Pierre Sodini, George Tate, Javier Teixidor, Thilo Ulbert
Ernest Will, Bashir Zouhdi



SAARBRÜCKER DRUCKEREI UND VERLAG

CIP-Titelaufnahme der Deutschen Bibliothek

Archeologie et histoire de la Syrie / éd. par Jean-Marie Dentzer et Winfried Orthmann. En coopération avec la Direction Générale des Antiquités, Damas. – Saarbrücken: Saarbrücker Dr. u. Verl.
NE: Dentzer, Jean-Marie [Hrsg.]

2. La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'islam / avec contributions de Christian Augé ... – 1989
(Schriften zur vorderasiatischen Archäologie; Bd. 1)
ISBN 3-925036-34-2
NE: Augé, Christian [Mitverf.]; GT

Herstellung: SDV — Saarbrücken
Printed in Germany
ISBN 3-925036-34-2

Avant-propos

Cet ouvrage est le deuxième parmi les trois volumes de la série « Archéologie et Histoire de la Syrie » ; il traite des périodes durant lesquelles les Achéménides, les dynasties hellénistiques, Rome et Byzance ont régné sur le pays. Il est certain que tout en gardant ses traditions locales le patrimoine Syrien fut marqué par ces cultures successives qui ont duré de 533 av. J.-C. jusqu'à 640 ap. J.-C.

Ce volume porte sur l'histoire politique, économique, sociale et religieuse et les différents apports de l'archéologie, passant en revue l'urbanisme, l'architecture et son décor, la sculpture, la mosaïque et la peinture, la numismatique et la bijouterie. Enfin, comme le lecteur le constatera dans la table des matières, plusieurs chapitres ont été consacrés à des sites particulièrement importants comme ʿAmrīt et les nécropoles de Palmyre.

Etant donné que les recherches archéologiques n'ont pas été uniquement une tâche nationale, mais aussi une collaboration d'expéditions scientifiques provenant de plusieurs pays, il est naturel que leurs membres aient participé à l'élaboration de cet ouvrage et à l'exposition du matériel découvert.

A cette occasion je ne puis que remercier tous les collègues auteurs qui ont contribué à la réalisation de ce volume, notamment les Professeurs Jean-Marie Dentzer et Winfried Orthmann qui ont bien voulu superviser la rédaction, la mise en page et l'impression de cet ouvrage. Que M. Th. Freudenhammer, chargé des Affaires Culturelles à Damas, trouve ici l'expression de mes remerciements et de ma considération pour avoir assuré la correspondance entre la Direction Générale des Antiquités et le Ministère des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne qui a bien voulu fournir les fonds nécessaires pour cette publication.

Damas le 18 avril 1989

Dr. Ali Abou Assaf
Directeur Général des Antiquités
et des Musées, Damas

Table des matières

La Syrie sous la domination achéménide

Maurice Sartre — Université François Rabelais, Tours

Les deux siècles (539 – 333) de la domination achéménide en Syrie comptent parmi les plus mal connus du passé de ce pays. Des pans entiers de l'histoire de la Syrie restent dans une obscurité à peu près totale pendant toute la période, faute de la moindre documentation. Dans ces conditions, la seule synthèse possible doit se présenter comme le bilan modeste de nos connaissances éparses et l'inventaire sommaire des questions essentielles qui se posent à l'historien et auxquelles nous ne pouvons pas encore répondre. L'essai qui suit ne peut prétendre à davantage.

La documentation disponible privilégie à l'évidence certains lieux à certaines époques. Pour rester dans le cadre géographique qui nous est fixé, on a parfois l'impression d'observer une façade maritime adossée au vide. Seule, en effet, la Phénicie échappe partiellement à l'oubli, de Tyr à Arados, tandis que toute la Syrie du Nord (en dehors de rares comptoirs grecs) et la Syrie intérieure restent dans l'ombre, y compris les grandes villes de la période précédente et de la période suivante. Tout au plus peut-on à l'occasion risquer une remarque isolée concernant Damas, le Ghāb ou les environs d'Alep. De ce déséquilibre considérable entre la côte et l'intérieur, la Phénicie elle-même est victime : il nous faudrait chaque fois pouvoir apprécier l'importance de ses contacts et de ses échanges avec un monde vital pour elle mais inexistant à nos yeux.

Les trouvailles archéologiques comme les sources historiographiques concourent à cette situation. Alors que les découvertes archéologiques datées de cette période sont encore rares (et à peu près nulles en matière architecturale), elles proviennent presque toutes de la côte, soit des cités phéniciennes (Tyr, Sarepta, Sidon, Byblos, ʿAmrīt), soit des établissements étrangers (Tell Sukās, Rās al-Basīt, al-Mīnā). Les trouvailles de l'intérieur restent limitées à quelques sites isolés (Kamīd al-Lōz) et consistent pour l'essentiel en cimetières ou en trésors monétaires. Situation provisoire sans doute car chaque nouveau chantier peut venir enrichir cet inventaire (récemment encore Tell Mardikh) et combler les vides immenses de la carte archéologique de la Syrie achéménide. La comparaison avec la Palestine voisine laisse bien augurer de l'avenir.

Les sources historiographiques ne compensent pas ce déséquilibre, bien au contraire. Les premiers auteurs grecs à parler de la Syrie, Hérodote, Ctésias, ne paraissent connaître que la côte et la Phénicie. Xénophon, qui a eu la chance de traverser la Syrie du Nord depuis la golfe d'Issos jusqu'aux environs de l'actuelle Abū Kemāl, n'y a à peu près rien vu en dehors de quelques animaux bons à chasser! Les Grecs viennent de plus en plus nombreux au IVe s., comme marchands ou comme soldats ; pourtant les connaissances des Grecs sur l'intérieur ne paraissent guère meilleure à en juger par le Pseudo-Scylax. La répartition des inscriptions indigènes (phéniciennes et araméennes) va dans le même sens : face à un corpus phénicien assez fourni, on ne peut mobiliser pour la Syrie intérieure que quelques inscriptions araméennes éparses et, surtout, le lot des tablettes babyloniennes de Neirab.

Tout exposé historique d'ensemble se ressent d'une telle situation. On comprendra que l'on ait essayé de corriger ce déséquilibre en passant assez rapidement sur le mieux connu, la Phénicie, pour essayer de mettre en valeur ce qui, pour autant, n'en est pas moins essentiel, à savoir l'organisation de la Syrie intérieure.

Organisation administrative et histoire politique

L'histoire administrative de la Syrie achéménide a fait l'objet de plusieurs études détaillés, notamment celle de O. Leuze et A. F. Rainey ce qui nous dispensera de reprendre la discussion en détail.

La Syrie est entrée dans l'empire perse en vertu de la conquête de Babylone par Cyrus le Grand le 13 octobre 539 ; la disparition de l'empire néo-babylonien plaçait du même coup Cyrus à la tête de la totalité de l'héritage de Nabonide, y compris les provinces occidentales où les troupes perses n'avaient pas encore pénétré. Rien n'atteste formellement la présence perse en Syrie avant la venue de Cambyse en 525. Cependant, il est possible que les rois phéniciens et d'autres chefs locaux aient fait connaître rapidement leur allégeance au nouveau pouvoir si l'on en croit le cylindre de Cyrus, qui précise que Cyrus a reçu l'hommage de « tous les Rois de toute la Terre depuis la Mer Supérieure jusqu'à la Mer Inférieure », c'est-à-dire de la Méditerranée au Golfe. Hérodote (III, 19) signale que les Phéniciens « s'étaient rangés librement du côté des Perses » ce qui exclut donc toute conquête militaire.

Dès l'occupation de la Babylonie, Gubaru (Gobryas) se vit confier la satrapie de Babylonie qui englobait en fait toute la Mésopotamie et la Syrie si l'on en juge d'après le titre officiel de Gobryas, satrape de « Babylone et du pays d'au-delà du Fleuve ». La nomenclature perse officielle nomme la Syrie « Athura » (Assyrie) en vieux perse, à quoi correspond l'accadien Eber-Nari et l'araméen Abar-Nahara, qui désigne la Syrie dès l'époque d'Assarhaddon.

Après la mort de Gubaru en 530, un satrape nommé Ushtannu (Hystanès) est attesté comme responsable de la Babylonie et de l'Abar-nahara en 520 et 519. Il en découle que le « satrape » Tattenai signalé à la même époque par *Ezra*[1] ne peut être qu'un subordonné chargé de l'administration de l'Abar-nahara ou d'une partie de celle-ci. C'est bien parce que la Syrie est administrée depuis Babylone que l'on rechercha dans cette ville la copie de l'Edit de Cyrus qui avait autorisé les Juifs à reconstruire le Temple de Jérusalem[2].

Hérodote, décrivant l'empire perse au début du règne de Darius (522 – 486)[3] place dans deux satrapies différents la Babylonie (et l'Assyrie) et la Syrie (regroupée avec Chypre). Faut-il en déduire que le partage des deux provinces eut lieu dès les débuts du règne de Darius? Tattenai, toujours « satrape » le 5 juin de 502, est-il devenu autonome ou dépend-il encore du satrape de Babylone? A. T. Olmstead, sans raison décisive, préférait reporter le partage aux lendemains de la révolte de la Babylonie en 482, y voyant une punition dirigée contre la province rebelle. Il n'y a guère de moyen de décider. Les textes officiels perses, notamment les grandes inscriptions royales énumèrent des peuples tributaires, non des listes de satrapies : la présence côte à côte de la Babylonie et de l'Assyrie (Syrie) ne prouve donc pas l'existence de deux satrapies séparées. D'autre part, Hérodote est moins clair qu'il n'y paraît puisqu'il signale au passage que Syrie et Assyrie sont identiques et mentionne d'une part une satrapie de Syrie, d'autre part une satrapie de Babylonie et d'Assyrie. On est donc en droit de se demander s'il ne mélange pas des informations d'époques différentes.

Vers 462, une tablette cunéiforme atteste l'existence de Belshunu, satrape d'Eber-Nari, ce qui prouverait que la Syrie constitue désormais une satrapie autonome. Ce Belshunu peut être identique au Bélésys dont Xénophon a vu brûler le palais en Syrie du Nord en 401[4], mais il est pourtant peu vraisemblable qu'il ait été

1. *Ezra* V,3 et VI,13.
2. *Ezra* VI,1 – 5.
3. Hérodote, III, 89 – 94.
4. Xénophon, *Anabase*, 4. 10.

encore vivant à la fin du Ve s. Il peut s'agir d'un descendant (on possède d'autres exemples de gouvernements satrapiques qui restent longtemps dans la même famille) ou d'un homonyme.

Avant 456, Belshunu est remplacé par Mégabyze, qui, en 448, se révolta avec ses fils Zopyros et Artyphios[5]. Après la réconciliation de Mégabyze avec le roi Artaxerxès Ier, on ne sait s'il put conserver son gouvernement. En tout cas la Syrie continua à constituer une satrapie unique et indépendante de la Babylonie jusqu'à la veille de la conquête grecque. Seuls quelques satrapes sont connus épisodiquement : Abrokomas gouverne la Syrie au temps de l'expédition des Dix-Mille[6] en 401, et sans doute encore vers 385 – 383[7] ; un autre Bélésys fut gouverneur en 351 lors de la révolte des cités de Phénicie[8].

A la fin de cette révolte (345), la Syrie fut confiée au satrape de Cilicie, Mazaios (Mazdai) qui resta en fonction au moins jusqu'en 339 – 333. Il fut peut-être remplacé dans ses deux commandements par Arsamès (ou Arsaménès) en 333, mais il est possible que celui-ci ne soit qu'un subordonné de Mazaios.

Nous connaissons beaucoup plus mal l'organisation interne de la Syrie. On présume que le satrape résidait habituellement à Sidon mais rien ne le prouve absolument malgré la présence à proximité de cette ville d'un palais décoré selon le goût perse. Il put y avoir plusieurs résidences et il serait étonnant que Damas ne soit pas l'une d'elles. Avant la bataille d'Issos, c'est à Damas que Darius III dépose son trésor[9].

Le pays était divisé en districts, sans doute à l'imitation de ce qui existait à l'époque assyrienne puis néo-babylonienne. En Palestine, proprement dite, Damas, Ḥama, le Ḥawrān paraissent avoir été des districts au début du VIe s.[10], comme l'Ammonitide en Transjordanie.

Sur la côte, la situation est un peu plus complexe. Les Perses n'ont pas modifié l'organisation interne des cités phéniciennes, dirigées par des rois. Tyr, Sidon, Byblos et Arados possèdent un roi en 333, comme sans doute aussi Berytos. Mais les grandes cités, notamment Tyr, Sidon et Arados ont progressivement absorbé toutes les cités de moindre importance. Le Pseudo-Scylax, dans la première moitié du IVe s. signale que Léontopolis, Porphyréopolis et Ornithopolis appartiennent à Sidon, Sarepta à Tyr. Ecdippa et Sycamina paraissent autonomes mais plus loin au sud, sur la côte palestinienne, les Sidoniens possèdent Adar et Dor, les Tyriens Crocodilopolis et Ascalon. Cette extension des possessions phéniciennes vers le sud remonte, au moins en ce qui concerne Sidon, à la fin du VIe s. ou à la première moitié du Ve puisque l'épitaphe d'Echmunazzar précise que « le roi des rois a donné Dor et Joppa, les grandes terres de Dagon qui sont dans la plaine de Sharon », sans doute en remerciement pour des services rendus.

Le maintien des structures existantes n'implique pas que la Phénicie ait joui d'une plus grande indépendance que le reste de la Syrie. Les Perses ont laissé partout subsister les cadres existants (ainsi les cités grecques d'Asie Mineure ou le roi Syennesis de Cilicie) sans renoncer à exercer une étroite surveillance. Ce peut être aussi un moyen habile de se concilier les notables locaux tout en leur faisant supporter la responsabilité de l'ordre et des impôts. En tout cas, la présence du satrape à Sidon, l'existence d'une résidence royale à Arados, de garnisons à Akko et à Tripolis, montrent que la domination perse s'exerçait partout effectivement.

L'histoire de la Syrie achéménide nous échappe à peu près complètement en dehors de quelques épisodes qui se déroulent en Phénicie. Aucun trouble n'est mentionné au temps de Cyrus et de Cambyse. En revanche il est possible que la Syrie ait été affectée, comme bien d'autres provinces, par les révoltes qui éclatèrent dans tout l'empire lors de l'usurpation de Darius en 522. L'inscription de Béhistun mentionne une bataille à Izala, en Assyrie, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de l'Assyrie proprement dite ou de la Syrie.

5. Ctésias, *Persica*, 68 – 70.
6. Xénophon, *Anabasis*, I,3. 20.
7. Isocrate, *Panégyrique*, 140.
8. Diodore, XVI, 41. 1.
9. Arrien, *Anabase*, II, 11. 9 – 11 ; Quinte-Curce III, 8. 12 ; III, 12 – 27.
10. Ezéchiel, 47, 16 – 18 ; 58. 1.

En tout cas, tous les rois achéménides veillèrent jalousement à contrôler étroitement la Syrie, en raison de son importance stratégique. D'une part, elle est le point de passage obligé vers l'Egypte, c'est-à-dire vers l'une des plus riches et des plus agitées satrapies de l'empire. C'est en Phénicie que les rois rassemblent les troupes nécessaires à la conquête ou à la reconquête de l'Egypte. A l'inverse, pour assurer le succès de leur révolte, les Egyptiens tentent de prendre pied en Syrie, du moins sur la côte phénicienne.

D'autre part, la Syrie offre l'une des meilleures voies de passage entre la Mésopotamie (et donc l'Iran méridional) et l'Anatolie achéménide, par la vallée de l'Euphrate et les portes syriennes et ciliciennes, évitant ainsi un trop long parcours à travers les hautes montagnes de l'Anatolie orientale.

Enfin, la côte syrienne est la plus proche des côtes méditerranéennes pour les Achéménides et elle représente un atout de premier ordre en raison des traditions maritimes de ses habitants. Le roi de Sidon est traditionnellement amiral en second de la flotte perse en Méditerranée. Surtout, les Phéniciens fournissent un important contingent naval que l'on retrouve dans toutes les grandes entreprises achéménides en Occident. Déjà, après la conquête de l'Egypte, Cambyse fut contraint d'annuler ses projets contre Carthage, faute de pouvoir s'assurer la collaboration des Phéniciens[11]. En revanche, les bateaux et marins de la côte syrienne se retrouvent constamment ensuite dans les expéditions achéménides : contre les Ioniens revoltés, contre les Grecs au moment des Guerres Médiques, contre les Athéniens en 450, au large de Salamine de Chypre[12] ; les Spartiates comptent sur eux pour mettre fin à la résistance athénienne en 411[13] et les Athéniens dispersent les Spartiates et leurs alliés à la bataille de Cnide en 394 grâce à leur appui[14]. Le nombre de 300 trières mentionné en 481[15] comme en 396[16] parait représenter l'escadre habituelle mise à la disposition du Grand Roi par les Phéniciens.

L'importance stratégique et navale de la Syrie explique la présence de garnisons perses (sans doute composées de soldats de toutes origines) en de nombreux points de la Syrie. En dehors des cités côtières, on a repéré des cimetières de garnisons à Deve Hüyük et à Neirab, en Syrie du Nord. Il est très vraisemblable qu'il en existait aussi à Damas (sans quoi Darius III n'y aurait pas entreposé son trésor) et dans les principales villes de l'intérieure. M. DUNAND a mis en évidence l'existence d'un véritable réseau défensif sur le littoral Méditerranéen, destiné à protéger l'empire des assauts extérieurs.

Carrefour et voie de passage, la Syrie est le théâtre des combats qui opposent, de plus en plus souvent au IVe s., les ennemis extérieurs ou intérieurs du Grand Roi. De même, les armées la traversent pour aller combattre en Egypte ou en Babylonie.

Vers 486 – 485, la Syrie vit passer les troupes envoyées par Darius et, après la mort de celui-ci, par Xerxès, pour mater une première révolte de l'Egypte (est-ce à cette occasion qu'Eschmunazzar reçut les territoires palestiniens évoqués plus haut?). De même, une partie au moins des troupes réunies par Xerxès à Sardes pour envahir la Grèce dut parcourir la Phénicie.

En 460 ou 459, c'est-à-dire dans la période de 30 ans qui s'étend de l'expulsion des Perses d'Europe à la conclusion d'une trêve de fait sinon de droit entre Athènes et le Grand Roi, des troupes athéniennes debarquèrent en Phénicie sans que l'on sache où, ni pourquoi. On sait seulement que des Athéniens y trouvèrent la mort[17], probablement lors d'une expédition de secours envoyée par les Athéniens aux révoltés égyptiens. L'intérêt de cette brève indication souligne en tout cas le rôle stratégique de la Phénicie : en

11. Hérodote III, 19.
12. Thucydide, I, 112.
13. Thucydide, VIII, 46, 73 et 87.
14. Xénophon, *Hell.* IV, 3. 11 ; Diodore XIV, 83. 4.
15. Hérodote, VII, 89.
16. Xénophon, *Hell.*, 4. 1.
17. *IG* I^{2}, 929.

s'attaquant à la côte syrienne, les Athéniens espéraient sans doute paralyser la riposte perse contre eux et leurs alliés égyptiens.

La révolte du satrape de Syrie, Mégabyze, en 448, est peut-être à mettre aussi en relation avec le règlement de la rébellion égyptienne. Mais on en retiendra surtout que deux expéditions successives envoyées par Artaxerxès furent incapables d'en venir à bout : la Syrie constituait un important réservoir de ressources pour quiconque en était le maître. Le roi dut donc négocier.

Plus rien ne transpire de l'histoire de la Syrie jusqu'à l'extrême fin du Ve s. C'est en 401 que Cyrus le Jeune, révolté contre son frère Artaxerxès II, traverse la Syrie du Nord, depuis les Portes Syriennes sur le golfe d'Issos jusqu'à l'Euphrate qu'il franchit en un lieu nommé Thapsaque, peut-être situé dans la région de Raqqa. On ne signale pas de combat entre l'armée rebelle et les troupes achéménides dirigées par Abrokomas mais le passage des deux armées n'a pas dû se faire sans dommage pour les populations indigènes. Bien qu'Abrokomas ait tenté d'empêcher Cyrus de franchir l'Euphrate en incendiant préventivement les bateaux, Cyrus put poursuivre sa route en longeant la rive gauche du fleuve jusqu'au Khabur, puis – en ce qui concerne le territoire de la Syrie actuelle – jusqu'à Corsôté, identifiée à Baghūs, face à Abū Kemāl.

Durant tout le IVe s., la Syrie vit se succéder les armées perses, grecques, chypriotes et égyptiennes, le plus souvent dans des combats causés par la rébellion égyptienne. L'Egypte, indépendante de fait à partir de 405, n'est pas pour autant abandonnée par le Grand Roi.

Entre 385 et 383, pendant qu'Abrokomas aidait Pharnabaze et Tithraustès à reconquérir l'Egypte grâce à des troupes rassemblées en Phénicie, le roi Evagoras de Salamine de Chypre s'empara de Tyr et d'une grande partie de la Phénicie. Les Perses, obligés d'évacuer l'Egypte, laissèrent le souverain égyptien Achôris occuper la Palestine et le Sud de la Phénicie ; une inscription au sanctuaire d'Echmoun à Sidon témoigne de son passage. Cependant, en 380, vaincu à Chypre même, Evagoras dut évacuer la côte syrienne.

Une nouvelle tentative de reconquête de l'Egypte mobilisa en Syrie des troupes considérables. En 373, Pharnabaze réunit 300 navires et 12 000 mercenaires grecs à Akko, en vue de l'invasion. Dès 372, le stratège athénien Timothée, à la solde des Perses, prépara une nouvelle expédition ; les préparatifs durèrent jusqu'en 367 mais l'expédition n'eut finalement pas lieu.

Dès 368 éclate en effet la révolte des satrapes qui met en péril la domination achéménide en Anatolie occidentale. La Syrie s'en trouve affectée dans la mesure où les rebelles avaient fait cause commune avec le souverain égyptien Tachos. En 361 – 360, Tachos, après s'être emparé des principaux ports phéniciens, fit sa jonction en Syrie avec Aroandas (Orontès), satrape de Mysie ; leur complice Datamès avait déjà franchi l'Euphrate en avant-garde.

Un coup d'état en Egypte, conduit contre Tachos par Nekht-har-nebi (Nectanebo II) obligea celui-là à se rendre à Artaxerxès Ochos, alors prince héritier. La reddition eut lieu à Sidon peu de temps avant qu'Ochos ne succèdât à son père (358). Nectanebo évacua toutes les possessions syriennes de son prédécesseur.

La Syrie, à nouveau soumise, put être utilisée pour de nouvelles tentatives de reconquêtes de l'Egypte. Les rois qui s'étaient compromis furent peut-être châtiés (Straton de Sidon tenta en vain de se suicider en 358) mais on ne connaît guère les mesures prises par le nouveau souverain. Une éventuelle répression pourrait être l'une des causes de la révolte qui secoua un peu plus tard la Phénicie.

Des troupes furent rassemblées en 351 en vue d'une expédition contre l'Egypte. Après l'échec de cette tentative, une révolte générale d'une extrême violence éclata d'abord en Phénicie sous la direction du roi de Sidon Ténès, puis s'étendit assez loin dans l'intérieur, notamment en Palestine. Les efforts conjugués des satrapes de Syrie, Bélésys, et de Cilicie, Mazaios, échouèrent dans un premier temps[18]. Ce n'est qu'en 345 qu'Ataxerxès III parvint à s'emparer de Sidon, détruite, livrée au pillage et vendue aux plus offrants. Si

18. Diodore, XVI, 42. 1.

plusieurs rois furent maintenus en place, celui de Sidon fut remplacé par un client des Perses et la ville fut désormais étroitement surveillée.

La révolte, et surtout la répression, laissaient le pays exsangue. Deux nouvelles offensives de grande ampleur contre l'Egypte, en 343, puis, après une dernière révolte en 337, en 334, obligèrent la Syrie à participer à l'effort de guerre achéménide et utilisèrent la Phénicie comme base de départ. Après la reconquête de l'Egypte, on pouvait espérer une période de paix qui permettrait de restaurer la prospérité des villes. Avant la fin de l'année 333, la presque totalité de la Syrie avait pourtant changé de maître, il est vrai, presque sans combat, pour une fois.

Exploitation et développement économiques

Parmi les peuples qui apportent leur tribut au Grand Roi, à Persépolis, on reconnait des Syriens. Peuple sujet, les Syriens paient donc tribut. Hérodote[19] indique qu'ils versent, avec Chypre, une somme de 350 talents, ce qui parait assez peu comparé aux 500 talents des Ciliciens, aux 700 des Egyptiens et aux 1000 des Babyloniens. Ce chiffre ne tient peut-être pas compte des versements en nature auxquels les Syriens sont astreints. Ainsi, les cités de Phénicie semblent bien tenir en permanence à la disposition du roi une escadre de 300 navires, construits et équipés à leurs frais. A cela s'ajoute peut-être la fourniture de bois de construction pour les palais de Suse ou les édifices des autres capitales royales, ainsi que les corvées de charroi nécessaires à leur acheminement.

Il n'en reste pas moins que l'essentiel reste constitué par le tribut payé – en nature ou en métal pesé – par les communautés indigènes, villes et villages. Le plus gros était supporté par les paysans syriens comme il reposait ailleurs sur les paysans et pasteurs indigènes. Dans ces conditions, on aimerait connaître mieux l'organisation des campagnes sur lesquelles repose la richesse du Grand Roi. Il faut se contenter en la matière de trop brèves lueurs.

Les déportations de populations des époques assyriennes et néo-babyloniennes avaient affecté la Syrie comme l'ensemble des pays du Proche-Orient. La politique des souverains achéménides fut de favoriser le retour de ceux qui le souhaitaient, autant pour débarasser la Babylonie de groupes allogènes qui pouvaient être dangereux, que pour s'acquérir la bienveillance des populations ainsi autorisées à regagner leur pays d'origine. Cyrus inaugura cette politique en autorisant le départ des Juifs dès 538. Il semble bien que des Syriens de la région d'Alep bénéficièrent d'une mesure du même ordre dans les premières années du règne de Darius. Installés en Babylonie, ils y avaient fidèlement reproduit la toponymie de leur région d'origine. Revenus au pays, ils ramenèrent avec eux leurs archives qui, retrouvées à Neirab, nous renseignent sur leur exil à Babylone. En revanche rien, dans cette précieuse documentation, ne se rapporte à leur réinstallation en Syrie et à leurs activités. Sans doute étaient-ils paysans pour la plupart, comme l'immense majorité de la population de la Syrie.

La domination perse depuis l'Iran oriental jusqu'à l'Egée s'est accompagnée d'un effort systématique d'exploitation au profit du Grand Roi et de son entourage. P. Briant a bien mis en évidence certains aspects de cette politique royale et, notamment, comment une idéologie religieuse a pu soutenir l'idéal de production au profit des dieux et du roi. Il n'est pas douteux que la Syrie a subi, comme les autres satrapies, les effets de cette propagande par l'intermédiaire des multiples relais qui établissent le contact entre le roi et les peuples tributaires. On sait par ailleurs que les souverains achéménides ont été soucieux d'améliorer les techniques agricoles, soit en favorisant l'irrigation soit en aidant à la sélection des espèces et à leur diffusion. Les paradis royaux, à la fois lieux idéaux de séjour et modèles de réussite agricole pour les populations voisines, jouèrent un rôle essentiel dans la propagation des nouveautés.

19. Hérodote III, 91.

Nous connaissons en Syrie l'existence de plusieurs paradis achéménides. L'un était situé aux portes mêmes de Sidon et l'on y a surtout retrouvé les traces d'un palais de style persépolitain. Un autre devait être situé dans le nord de la Beqā', près des sources de l'Oronte, si D. Schlumberger a raison de situer là Triparadisos. Xénophon mentionne également un paradis appartenant à Bélésys, ancien satrape de Syrie, situé en Syrie du Nord, entre le Quwayq et l'Euphrate, « aux sources du Dardas »[20], sans doute le Nahr adh-Dhahab qui alimente le lac de Jabbūl.

Les observateurs antiques ont été frappés par la partie résidentielle de ces grands domaines appartenant au Roi ou à ses proches. Mais le palais et le parc boisé ne constituent qu'une partie de domaines plus vastes voués à l'agriculture. D'autres part, il existe aussi d'autres propriétés pour lesquels le terme de paradis n'est pas employé par les auteurs anciens. Ainsi, le noble perse Pharnakès possédait un grand domaine dans la région du Ghāb, à l'emplacement de la future Apamée. Xénophon signale aussi que des villages de la vallée du Chalos (c'est-à-dire le Quwayq) appartenaient à Parysatis, mère de Cyrus le Jeune ; elle les avait reçus (de son époux Artaxerxès Ier ou de son fils Artaxerxès II) « pour sa ceinture »[21], c'est-à-dire pour son entretien.

On constate par là qu'une partie du sol de la Syrie appartient à des nobles perses ou au Grand Roi lui-même. Par ailleurs, on aimerait connaître les modes d'exploitation. Celle-ci a pu se faire de diverses manières. La présence d'une résidence du propriétaire peut laisser supposer que le domaine est exploité directement sous la surveillance du maître ou celle de ses intendants, à la fois grâce à une main d'oeuvre servile et par le travail des paysans dépendants attachés aux villages, sur le modèle du grand domaine perse que Xénophon décrit en Mysie[22] ou des domaines royaux de Perside. Mais il devait arriver aussi que le détenteur d'un grand domaine soit un simple bénéficiaire des revenus qu'il procure, sans intervention de sa part dans la gestion des terres. Ainsi, Parysatis paraît recevoir les revenus procurés par une série de villages (ou une partie de ses revenus) sans qu'on puisse la qualifier de « grand propriétaire » ; ses intendants devaient se contenter de percevoir les revenus que lui assignait le Roi (on pourrait comparer avec Thémistocle recevant du Roi les revenus de Magnésie, Lampsaque et Myous pour son pain, son vin et sa viande[23]).

En dehors de ces données très fragmentaires, la vie des campagnes nous échappe presque complètement. Peut-être faut-il faire remonter jusqu'à l'époque achéménide l'arrivée de certains groupes arabes nomades comme les Safaïtes. Mais cela reste improbable et rien n'atteste que les Arabes Nabatéens qui s'installent alors progressivement dans le Sud de la Transjordanie aient continué leur avance jusqu'en Syrie du Sud.

Le monde des villes nous est plus familier mais l'image du marchand phénicien, actif et entreprenant, est peut-être trop envahissante. Sans doute l'activité des Phéniciens, leur habilité technique, sont-elles reconnues à plusieurs reprises par les souverains achéménides[24]. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur la variété de leurs produits et la qualité de ceux-ci. On peut cependant souligner quelques traits nouveaux ou caractéristiques de l'époque achéménide.

Il faut d'abord noter que l'unification politique de l'Asie antérieure et d'une partie de l'Afrique (Egypte et Cyrénaïque) ne pouvait nuire aux intérêts commerciaux des Phéniciens. Dans les régions voisines de la Syrie, on observe une pénétration certaine des produits et des hommes de la côte syrienne. En dehors des vastes secteurs de la côte palestinienne qu'ils contrôlent, Tyriens et Sidoniens parcourent largement la Palestine intérieure et, parfois, s'y installent. Ainsi on rencontre des marchands tyriens installés à Jérusalem au milieu du IVe s.[25] ; la découverte de graffiti phéniciens à Ezion-Geber atteste également le passage de marchands

20. Xénophon, *Anab*. I, 4. 10.
21. Xénophon *Anab*., I, 4. 9.
22. Xénophon *Anab*. VII, 8 ; 9 – 32.
23. Plutarque, *V. Thém.*, 29. 11.
24. Hérodote VIII, 34.
25. Néhémie, XLII, 16.

phéniciens. C'est sans doute à la même époque que remonte la présence de Sidoniens à Marisa d'Idumée, et celle des Tyriens de Tell Keisan en Galilée (il est vrai non loin de Tyr et de la mer).

L'activité des Phéniciens hors de Syrie et de Palestine est bien attestée. Déjà Hérodote connaissait au Ve s. une colonie tyrienne à Memphis d'Egypte[26]. En Grèce, l'activité des Phéniciens au Pirée est bien connue. Xénophon mentionne au milieu du Ve s.[27] de nombreux métèques syriens à Athènes. On ne peut exclure qu'il ne s'agisse en partie d'esclaves affranchis car de nombreux esclaves athéniens sont originaires de Syrie, mais il y a aussi à coup sûr des marchands, des marins ou des artisans attirés par la prospérité du Pirée. Les bonnes relations qu'entretiennent les Athéniens avec le roi Straton de Sidon valurent aux Sidoniens quelques avantages supplémentaires.

La présence de Phéniciens et Syriens en Grèce même n'est pas nouvelle mais ils sont plus souvent connus aux périodes antérieures comme pirates que comme paisibles commerçants. En revanche, le commerce entre les deux régions de la Méditerranée orientale – commerce actif à en juger par les découvertes de céramique grecque au Proche-Orient – paraît à l'origine plutôt assuré par la présence de comptoirs grecs en terre syrienne. Les comptoirs d' al-Mīnā, près de l'estuaire de l'Oronte, de Rās al-Basīt et de Tell Sukas, subsistent au début de l'époque achéménide. A al-Mīnā, les villes IV (520 – 430) et III (430 – 375) se succèdent apparemment sans hiatus majeur. Cependant la ville la plus récente est reconstruite en grande partie selon un plan régulier. A Rās al-Basīt, l'importation de céramique attique, inaugurée dans les années 550 – 525, se poursuit sans interruption jusque vers 380 ; mais désormais, les occupants sont phéniciens et non grecs. Cette situation paraît exemplaire : le temps des comptoirs grecs sur la côte syrienne est révolu. Désormais, Phéniciens et Syriens vont eux-mêmes chercher en Grèce, notamment au Pirée, les produits dont ils ont besoin, vendre le blé ou les marchandises qu'ils se procurent dans l'intérieur du pays ou beaucoup plus loin.

Le maintien de liens réguliers avec les Phéniciens de Chypre et d'Occident apparaît en maintes occasions. Il est possible que le renforcement de la puissance carthaginoise ait contribué à distendre les relations politiques entre Tyr et Carthage. Mais la présence de Carthaginois à Tyr montre que le courant d'échanges se poursuit durant toute l'époque achéménide : des Carthaginois se trouvent encore à Tyr lors du siège de 332.

Enfin, l'époque achéménide marque l'entrée d'une partie de la Syrie dans l'économie monétaire. L'usage de la monnaie est bien attesté en Phénicie et dans l'ensemble des régions côtières dès la fin du VIe s. On utilise alors les monnaies grecques, d'abord les lourdes monnaies des cités de Thrace, puis, rapidement, les chouettes d'Athènes, populaires partout. Plus tard les cités phéniciennes, Tyr, Sidon, Arados et Byblos au moins (aucune monnaie n'est attestée pour Berytos et Tripolis), se mirent à battre monnaie en leur propre nom. Les spécialistes ne sont pas d'accord entre eux sur la date d'apparition de ce monnayage mais après avoir proposé le milieu du Ve s. pour les premières émissions, on a tendance aujourd'hui à en descendre la date jusqu'au début du IVe s. Quelle que soit la date réelle, il paraît plus important de noter que l'instrument monétaire est devenu, durant le Ve s., indispensable aux marchands de la côte syrienne. Lorsque les monnaies d'Athènes deviennent insuffisantes ou font défaut, les cités entreprennent de les remplacer par leurs propres émissions qui, au moins au début, imitent largement leurs modèles grecs.

En revanche, la Syrie intérieure reste à l'écart de ce processus. Non seulement il n'existe aucun atelier monétaire, mais encore on semble y ignorer l'usage de la monnaie pour sa valeur fiduciaire. Les trésors retrouvés dans l'intérieur du pays comportent, comme ceux que D. SCHLUMBERGER a analysé plus à l'est, de nombreuses monnaies cisaillées ainsi que des fragments de métal ou de bijoux, preuve que seul compte le poids de l'argent.

On assiste ainsi durant la dernière période de la domination achéménide à une intégration partielle et progressive des régions côtières de la Syrie dans une sorte de *koinè* gréco-orientale qui englobe aussi bien la

26. Hérodote, II, 1112.
27. Xénophon *Revenus*, IV.



Fig. 1. 1 : Sicle d'argent achémenide du IVe s. – 2 : Tétradrachme : imitation proche-orientale de la « chouette » athénienne, IVe s. – 3 : Tétradrachme de Sidon, roi inconnu. – 4 : Didrachme de Tyr, fin du IVe s.(?) – 5 : Tétradrachme de Byblos, Adramelek, IVe s. – 6 : Statère d'argent d'Arados, IVe s.

plus grande partie de l'Anatolie occidentale que la Cilicie ou la côte palestinienne. Dans tout ce domaine placé sous domination perse, la diffusion de modèles et de techniques grecs, qu'il s'agisse de l'usage de la monnaie et de sa frappe ou du goût pour des formes artistiques nouvelles (sarcophage du satrape), n'y apparaît plus comme des emprunts superficiels et sporadiques mais bien comme des acquis assimilés (et donc déformés et transformés) par les élites locales des villes. L'intensité des échanges politiques, économiques et culturels entre le monde grec égéen et la Syrie durant cette période favorise cette interpénétration des influences, cette diffusion d'un hellénisme culturel qui peuvent expliquer que l'envahisseur gréco-macédonien des années 330 n'ait pas rencontré de grande résistance dans la région. Mais il ne faut pas négliger non plus que le monde des campagnes et, d'une façon générale, la Syrie intérieure, restent très largement étrangers à ce phénomène somme toute marginal.

Bibliographie

D. BARAG, The effects of the Tennes rebellion on Palestine. *BASOR* 183, 1966, p. 6 – 12.

J. BETLYON, *The coinage and mints of Phoenicia: the pre-alexandrine period*, Harvard 1982.

S. F. BONDI, Istituzioni e politica a Sidone dal 351 al 332 a. C. *Riv. St. Fenici* 1974, p. 149 – 160.

P. BRIANT, Communautés rurales, forces productives et mode de production tributaire en Asie Achéménide, *Zaman* 2, 1979 ; repris dans *Rois, Tributs, Paysans*, Paris 1983, p. 405 – 430.

P. BRIANT, *Forces productives, dépendance rurale et idéologies religieuses dans l'empire achéménide. Religions, Pouvoir, Rapports sociaux*, Paris 1980.

P. BRIANT, « Communauté de base » et « économie royale » en Asie achéménide et hellénistique. *Recueil de la Société Jean Bodin* 41, 1983, p. 315 – 343.

M. Chehab, *Monnaies gréco-romaines et phéniciennes du Musée National, Beyrouth, Liban*, Paris 1977.

C. CLAIRMONT, Greek Pottery from the Near East, *Berytus* 11, 1955, p. 85 – 139.

CH. CLERMONT-GANNEAU, Le paradeisos royal achéménide de Sidon, *RB* 30, 1921, p. 106 – 109.

M. A. DANDAMAYEV, Foreign slaves on the Estates of the Achaemenid Kings and their Nobles. *Actes du XXVème congrès international des Orientalistes (Moscou 1960)*, Moscou 1963, vol. II, p. 147 – 154.

J. Dayton, Money in the Near East before Coinage, *Berytus* 23, 1974, p. 41 – 52.

P. Dhorme, Les tablettes babyloniennes de Neirab, *RA* 25, 1928, p. 53 – 82.

G. R. Driver, *Aramaic Documents of the fifth century B. C.*, Oxford 1954.

M. Dunand, Les sculptures de la favissa du temple d'Amrit, *BMBeyr* 7, 1944 – 1945, p. 99 – 107 et 8, 1946 – 1948, p. 81 – 107.

M. Dunand, Phénicie, *Dictionnaire de la Bible*, Suppl. VII, Paris 1966, c. 1141 – 1204.

M. Dunand, La défense du front méditerranéen de l'empire achéménide, dans W. A. Ward, *The role of Phoenicians in the interaction of mediterranean civilizations*, Beyrouth 1968, p. 43 – 51.

M. Dunand, Les rois de Sidon au temps des Perses, *MUSJ* 49, 1975 – 1976, p. 489 – 499.

R. Dussaud, Un monument du culte syrien et d'époque perse, *RHR* 68, 1913, p. 62 – 68.

J. Elayi, L'essor de la Phénicie et le passage de la domination assyro-babylonienne à la domination perse, *BaM* 9, 1978, p. 25 – 38.

J. Elayi, The Phoenician cities in the Persian period, *JANES* 12, 1980, p. 13 – 28.

J. Elayi, The relations between Tyre and Carthage during the Persian Period, *JANES* 13, 1981, p. 15 – 29.

J. Elayi, Studies in Phoenician Geography in the Persian Period, *JNES* 41, 1982, p. 93 – 110.

I. Eph'al, The Western minorities in Babylonia in the sixth and fifth century B. C. Maintenance and cohesion, *Orientalia* 47,1978, p. 74 – 90.

F. M. Fales, Remarks on the Neirab Texts, *Oriens Antiquus*, 12, 1973, p. 131 – 142.

E. Fugmann, *Hama II: l'architecture des périodes pré-helléistiques*, Copenhague 1958.

K. Galling, Syrien in der Politik der Achämeniden bis 448 v. Chr., *AO* 36, 1937.

K. Galling, Denkmäler zur Geschichte Syriens und Palästinas unter der Herrschaft der Perser, *Pjb* 34, 1938, p. 59 – 79.

H. Hauben, The King of the Sidonians and the Persian Imperial Fleet, *Ancient Society* 1, 1970, p. 1 – 8.

H. Hauben, The chief commanders of the Persian Fleet in 480 BC. *Ancient Society* 4, 1973, p. 23 – 37.

W. Hinz, Die Völkerschaften der Persepolis-Reliefs, dans : *Altiranische Funde und Forschungen*, Berlin 1969, p. 95 – 114.

P. Junge, Satrapie und Natio. Reichsverwaltung und Reichspolitik im Staate Dareios' I., *Klio* 34, 1942, p. 1 – 55.

B. Kaoukabani, Rapport préliminaire sur les fouilles de Kharayeb, *BMBeyr* 26, 1973, p. 41 – 59.

H. J. Katzenstein, Tyre in the early Persian Period, *BiblA* 42, 1979, p. 23 – 34.

I. Kleemann, *Der Satrapensarkophag aus Sidon*, (Istanbuler Forschungen, 20), Berlin, 1958 avec le compte-rendu d'E. Will, *Syria* 37, 1960, p. 172 – 175.

E. Kukahn, *Anthropoide Sarkophage in Beyrouth und die Geschichte der sidonischen Sarkophagkunst*, Berlin, 1955.

O. Leuze, Die Satrapieneinteilung in Syrien und im Zweistromlande von 520 – 320, *Schriften d. Königsberger Gelehrten Gesellschaft, Geisteswiss. Klasse* 11/4, Halle 1935.

D. M. Lewis, The Phoenician Fleet in 411, *Historia* 7, 1958, p. 392 – 397.

E. T. Mullen, A New Royal Sidonian Inscription, *BASOR* 216, 1974, p. 25 – 30.

P. Naster, Les influences du style grec en Phénicie à l'époque achéménide, *Atti del 7 Convegno Inter. Arch. Class.*, Roma 1958, t. I, Rome 1961, p. 329 – 335.

A. T. Olmstead, *History of Palestine and Syria to the Macedonian Conquest*, New York-Londres 1931.

A. T. Olmstead, *History of the Persian Empire*, 6e édition, Chicago 1970.

J. B. Pritchard, *Recovering Sarepta, a Phoenician city*, Princeton 1978.

A. F. Rainey, The satrapy « Beyond the River », *Australian Journal of Biblical Archaeology* 1, 1969, p. 51 – 78.

P. J. Riis, The First Greeks in Phoenicia and their settlement at Sukas, dans : *Ugaritica* VI, Paris 1969, p. 435 – 450.

P. J. Riis, *Sukas I. The North-East Sanctuary and the first settling of Greeks in Syria and Palestine*, Copenhague 1970.

P. J. Riis, Griechen in Phönizien, dans Niemeyer, *Phönizier im Westen*, (Madrider Beiträge 8), 1980, p. 237 – 255.

M. Roaf, The subject peoples on the base of the statue of Darius, *DAFI* 4, 1974, p. 73 – 160.

H. S. Sarkis, Histoire de Tripoli. I : des origines à l'occupation franque, *Cahiers de l'Oronte* 10, 1971 – 1972, p. 81 – 102.

J. Teixidor, L'assemblée législative en Phénicie d'après les inscriptions, *Syria* 57, 1980, p. 453 – 464.

G. Walser, *Die Völkerschaften auf den Reliefs von Persepolis*. Historische Studien über den sogenannten Tributzug an der Apadanatreppe (Teheraner Forschungen 2), Berlin 1966.

R. Weill, *La Phénicie et l'Asie occidentale jusqu'à la conquête macédonienne*, Paris 1939.

J. Wiesehöfer, Beobachtung zum Handel des Achämenidenreiches, *Münstersche Beiträge zur Ant. Handelsgesch.* 1, 1980.

E. Will, Un nouveau monument de l'art grec en Phénicie : la « tribune » du sanctuaire d'Echmoun à Sidon, *BCH* 100, 1976, p. 565 – 574.

C. L. Woolley, A North Syrian Cemetery of the Persian Period, *AAA* 7, 1916, p. 115 – 129.

ʿAmrīt

Nassib Saliby — Direction Generale des Antiquites, Damas

Face à l'île de Arwad, à 7 km au sud de Ṭarṭūs, la côte d'ʿAmrīt est une longue plage sablonneuse bordée de hautes dunes de sable rouge. A l'est de ce cordon de dunes s'étend une plaine étroite dominée par un plateau rocheux et dénudé, sillonné par les sentiers de moutons et creusé de carrières antiques à la patine dorée. C'est dans ce paysage battu par les vents que s'élèvent, dans une sorte de quadrilatère de 3 km de long sur 2 km de profondeur, les ruines de la ville antique d'ʿAmrīt (fig. 2).

En hiver et au printemps, deux sources distantes l'une de l'autre de 1300 m et situées à environ 1,5 km de la mer donnent naissance au Nahr ʿAmrīt (l'ancien Marathias) au nord et au Nahr al-Qubleh au sud. Tous deux se dirigent vers la mer, mais alors que le premier s'y jette directement, le second, faisant un coude vers le nord, longe la côte et vient rejoindre le cours du Nahr ʿAmrīt près de son embouchure. Une source pérenne, la « Source des serpents » (ʿAïn al Ḥayat), sourd au centre de la plaine entre les deux cours d'eau. Une autre source jaillissant au pied du tell archéologique tabulaire qui borde le plateau a donné naissance au temple d'ʿAmrīt, le « Maʿbed », dont elle remplit le bassin.

La présence d'ʿAmrīt sur ce point de la côte ne s'explique par aucun avantage naturel : nulle crique pour abriter les navires, un arrière-pays de champs, d'oliviers et de figuiers et, sur les hauteurs, des bois. En fait, l'existence d'ʿAmrīt ne s'explique que par celle d'Arados dont elle était, en quelque sorte, le faubourg continental.

Arados est une île rocheuse et aride, mais possédant face au continent distant de 2,5 km deux grandes baies en eau profonde bien protégées des vents. Grâce à sa marine, l'île a très tôt constitué une puissance commerciale et navale. Ses princes sont déjà mentionnés dans les textes d'al-Amarna ou de Boğazköy. Après le déclin d'Ugarit, Arados devint la principale cité marchande de la côte syrienne jusqu'à l'époque romaine, à l'égal de Sidon en Phénicie du Sud. Tous les ports de la région étaient à des degrés divers sous sa dépendance et c'est sans nul doute ʿAmrīt qui avait liens les plus étroits avec la métropole. Cependant, à l'arrivée d'Alexandre, ʿAmrīt (Marathus) était une ville indépendante, grande et riche au point de pouvoir tenir tête aux Aradiens qui avaient tenté de s'en emparer[1].

Les vestiges apparents avant fouille étaient peu nombreux et, à l'exception d'une base et d'un chapiteau romains, rien ne témoignait de la grandeur de cette cité à l'époque classique. Les restes d'une inscription grecque avaient déjà disparu au milieu du XIXe s. et seuls quelques fragments de mosaïque géométrique rappelaient qu'un artiste d'Arados avait été l'auteur d'une des mosaïques du théâtre de Délos au IIe s. av. J.-C.

Je remercie M. P. Leriche pour son aimable collaboration dans la rédaction de cet article

1. Diodore de Sicile, l. XXXIII.

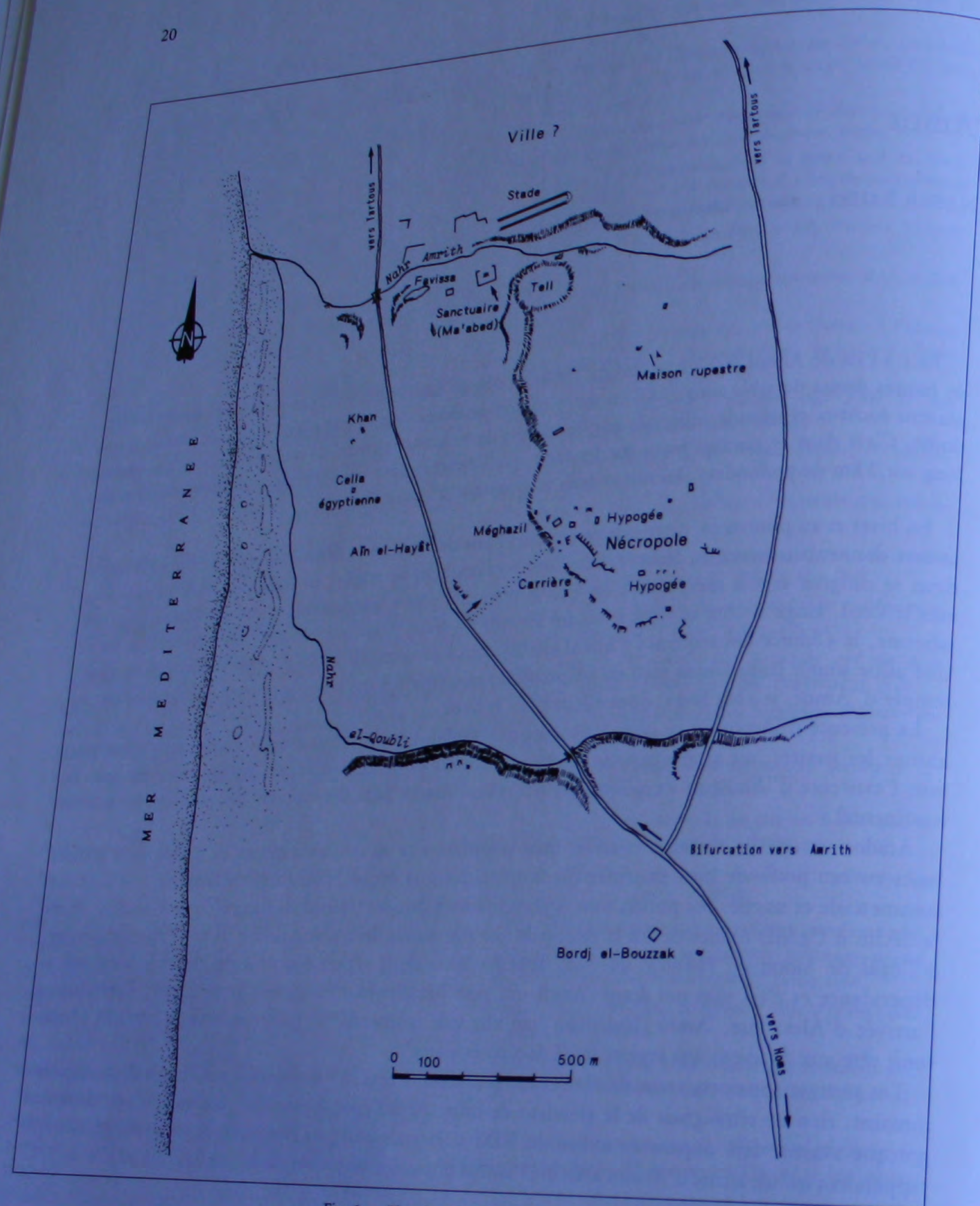


Fig. 2. Plan du site d'ʿAmrīt.

En fait, les seuls monuments apparents étaient d'époque perse : deux tombeaux-tours appelés par les habitants du lieu « Meghāzil » (fuseaux) et deux temples implantés chacun à l'emplacement d'une source : le Maʿbed et celui jadis visible à la Source des Serpents, aujourd'hui disparu, et qui se présentait comme un groupe de deux *naoi* couronnés du disque solaire et de l'uraeus et dressés sur des socles cubiques. H. Maundrell en 1697, R. Pococke en 1745 et surtout E. Renan en 1860 ont décrit ces vestiges.

L'exploration archéologique proprement dite a commencé en 1926 par la fouille d'une favissa sous la direction de M. Dunand. Mais c'est surtout à partir de 1954 que furent explorés le tell, le stade, puis, à partir de 1957, le Maʿbed dont la restauration a ensuite été entreprise mais demeure inachevée.

Le tell

A la reprise des travaux archéologiques en 1954, l'objectif était la fouille du tell situé à l'est du Maʿbed et dont le Nahr ʿAmrīt borde le flanc nord. Cette éminence rectangulaire de 110 m N – S sur 140 m E – O est constituée d'environ 7 à 8 m d'épaisseur d'accumulation archéologique reposant sur la roche sableuse (*ramleh*) dont la surface se trouve à environ 10 m au-dessus du niveau de la mer.

Le bâtiment public

Les fouilles ont été entreprises dans la partie nord du tell. Le principal édifice dégagé mesure 21,8 m N – S sur 24,2 m E – O, mais seul son mur sud est conservé sur toute sa longueur. Les murs extérieurs, épais de 1,2 m, sont construits en gros moellons avec des chaînages soignés aux angles et tous les 2,3 m. Les murs intérieurs ont 0,5 à 0,8 m d'épaisseur. Par endroits le sol est grossièrement pavé de grandes pierres. Dans l'angle nord-est on distingue une petite cour ou une grande salle avec deux pièces qui la bordent au Nord. A l'extrémité ouest de ce bâtiment, un mur épais de 2,4 m borde la pente du tell. Ce mur dégagé sur 25 m pourrait être un rempart.

Les dimensions du bâtiment et l'épaisseur de ses murs permettent de supposer qu'il s'agit d'un édifice public. Les objets les plus caractéristiques qui y ont été trouvés appartiennent à la fin de l'époque perse et sont contemporains de la couche 5 d'al-Mīnā aux bouches de l'Oronte et de la couche 2 de Tell Abū Hawam près de Haïfa. Mais c'est surtout de la fin du Vᵉ s. et de la première moitié du IVᵉ s. qu'il convient de dater les objets découverts à cet endroit.

Les tombes

Dans la zone fouillée, huit tombes ont été découvertes. Il s'agit de tombes en silo (fig. 8,a) d'une hauteur de 2,5 à 3,5 m, construites en petites pierres maçonnées et couvertes de blocs disposés en encorbellement. Les corps étaient repliés sur le dos ou sur le côté, les bras légèrement écartés. Le matériel comprenait une épingle en bronze, une hache fenestrée, une hache semi-circulaire, un poignard, une tête de lance, une coupe de terre cuite, une cruche, des gobelets ornés de lignes claires et des jarres décorées de dents de loup.

Ces tombes en silo sont une nouveauté parmi les modes d'ensevelissement de la Syrie Phénicie et peuvent être datées du Bronze Moyen III ou du Bronze Récent I – II. Elles sont importantes pour notre connaissance de la pénétration amorrite en Phénicie qui aurait pu se faire par la vallée de l'Eleuthère au débouché de laquelle se trouve précisément ʿAmrīt.

Couches profondes

Un sondage profond poussé jusqu'au rocher a révélé la présence de couches datables de la fin du IIIᵉ millénaire avec un matériel céramique comportant des cruches à petite anse et col court, dont la panse allongée et à fond plat est ornée de lignes horizontales claires très rapprochées.

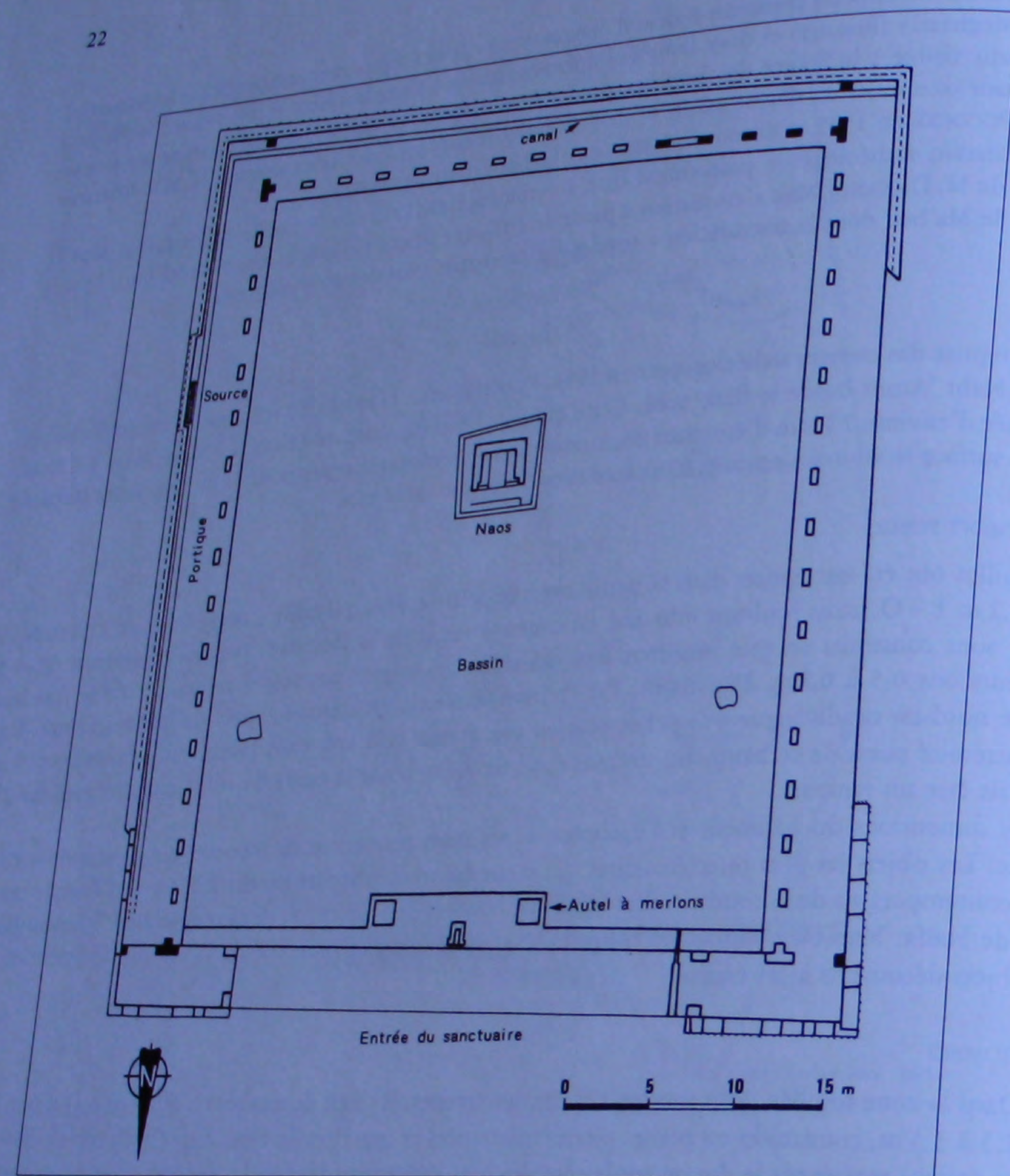


Fig. 3. Plan du sanctuaire (le Ma'bed).

Le Ma'bed

Encore connu sous ce nom, ce temple a été décrit par E. Renan qui y a entrepris quelques dégagements, puis a été fouillé et publié par M. Dunand et moi-même en 1985. Nous n'en donnerons ici qu'une brève description, renvoyant pour plus de détails à cette dernière publication.

Le sanctuaire est un ensemble monumental de 56,3 m de long sur 49,5 m de large en grande partie excisé dans le rocher au pied du tell (fig. 3). La façade, tournée vers le nord et largement ouverte, comportait probablement deux tours auxquelles se raccordait un mur d'enceinte haut de 4,5 m. L'espace intérieure était







Fig. 4. Sanctuaire (le « Ma'bed ») d''Amrīt. a : face nord, merlons au-dessus de l'autel. – b : Lion. – c : Naos restauré

en grande partie occupé par un bassin profond de 3 m, long de 46,7 m et large de 38,5 m, alimenté par la source jaillissant au pied du côté oriental du péribole. L'eau pouvait être évacuée par un canal situé à l'angle nord-ouest.

Les quais entourant le bassin étaient couverts de grandes dalles reposant sur des architraves ornées de merlons et de gargouilles léonines et portées par des piliers rectangulaires monolithes. Au centre du bassin, un petit *naos* carré, ouvert au nord et couronné d'une corniche égyptienne et de merlons, repose sur un socle excisé dans la roche en place et lui-même également décoré de merlons (fig. 4).

Ce temple, édifié entre le VIe et le milieu du IVe s., était, selon M. Dunand, dédié au dieu Melqart-Héraklès, dieu guérisseur et sauveur. Ces attributs sont les mêmes que ceux du dieu Echmoun, divinité principale du sanctuaire de source de Sidon, et dont la présence à 'Amrīt et dans sa région est attestée par une inscription d''Amrīt et une estampille de Tell Kazel.

Le temple d''Amrīt a été apparemment exécré au milieu du IVe s., mais a continué à être fréquenté par des fidèles venant puiser l'eau sacrée comme l'indique l'abondante céramique d'époque hellénistique recueillie dans le bassin. Parmi cette céramique se trouve une grande quantité de cruches fermées par une paroi percée de trous formant passoire et servant à puiser l'eau sans risque d'attraper les poissons vivant dans le bassin.

La favissa

La *favissa* est une fosse longue de 70 m et large de 60 m qui se trouve à 100 m à l'ouest du Ma'bed et qui, encore récemment, servait de carrière aux habitants de l'endroit. M. Dunand qui l'a fouillée en 1926 en a retiré plusieurs statues de calcaire tendre auxquelles sont venues s'ajouter lors de la campagne de 1954 plusieurs têtes et fragments de statues, des lampes, des figurines et de la céramique de type grec. Les statues appartiennent à trois types principaux : statues d'hommes vêtus à l'égyptienne, statues de Melqart-Héraclès, porteurs d'offrandes au dieu (fig. 5,a) assez semblables aux porteurs de tribut de l'escalier de Persépolis. Cette statuaire se place, dans l'ensemble, entre le VIe et le IVe s. Les plus anciennes des statues d'Héraklès imberbe et vêtu de la *léontè* figurent parmi les premières de ce type qui apparaît à Chypre au VIe s. Enfin, parmi les figurines, un grand nombre appartient au type dit « du cavalier perse » (fig. 5,b).

Le stade et les maisons

Ce stade est bien connu depuis les travaux d'E. Renan. Il est situé sur la pente de la rive droite du Nahr 'Amrīt. Ses dimensions actuelles sont de 230 m sur 30 m avec sept gradins de chaque côté (fig. 6). A l'ouest, il a servi de carrière aux récupérateurs de pierre. A l'est il se termine en hémicycle dont une borne et quelques fragments de la *spina* ont été retrouvés au cours des travaux. Deux couloirs d'accès s'ouvrent dans cet hémicycle. Dans l'entrée sud qui forme *parodos* une monnaie de bronze de Licinius a été trouvée, ce qui permet de supposer que la construction de cet accès est tardive par rapport à celle de l'édifice que l'on peut faire remonter au IVe s., avec une première utilisation au début du IIIe s. La présence de ce stade indique clairement qu'à l'époque hellénistique Marathus était une cité importante et peuplée.

Quelques fondations de maisons avaient été mises au jour à proximité du stade. Elles ont aujourd'hui disparu et seules subsistent une série de tombes creusées dans le roc à l'époque romaine.

Dans la partie méridionale de la ville, à l'est des « Meghāzil », on peut encore voir les restes d'une maison rupestre dont la façade, longue de 30 m, atteint 6 m de haut. Seul la partie nord a été bâtie. A l'intérieur, l'édifice est divisé en trois pièces par des parois réservées dans la roche. Ce monument, connu aujourd'hui sous le nom d'église, a été réutilisé à l'époque chrétienne. Renan parle d'un sol revêtu de marbre dont il ne reste, malheureusement, plus rien.



Fig. 5. 'Amrīt, Favissa. a : Statues en calcaire tendre (191 + 146 + 138 ; 300 + 77 ; 170 + 88). – b : Terre-cuites.

en grande partie occupé par un bassin profond de 3 m, long de 46,7 m et large de 38,5 m, alimenté par la source jaillissant au pied du côté oriental du péribole. L'eau pouvait être évacuée par un canal situé à l'angle nord-ouest.

Les quais entourant le bassin étaient couverts de grandes dalles reposant sur des architraves ornées de merlons et de gargouilles léonines et portées par des piliers rectangulaires monolithes. Au centre du bassin, un petit *naos* carré, ouvert au nord et couronné d'une corniche égyptienne et de merlons, repose sur un socle excisé dans la roche en place et lui-même également décoré de merlons (fig. 4).

Ce temple, édifié entre le VIe et le milieu du IVe s., était, selon M. Dunand, dédié au dieu Melqart-Héraklès, dieu guérisseur et sauveur. Ces attributs sont les mêmes que ceux du dieu Echmoun, divinité principale du sanctuaire de source de Sidon, et dont la présence à ʿAmrīt et dans sa région est attestée par une inscription d'ʿAmrīt et une estampille de Tell Kazel.

Le temple d'ʿAmrīt a été apparemment exécré au milieu du IVe s., mais a continué à être fréquenté par des fidèles venant puiser l'eau sacrée comme l'indique l'abondante céramique d'époque hellénistique recueillie dans le bassin. Parmi cette céramique se trouve une grande quantité de cruches fermées par une paroi percée de trous formant passoire et servant à puiser l'eau sans risque d'attraper les poissons vivant dans le bassin.

La favissa

La *favissa* est une fosse longue de 70 m et large de 60 m qui se trouve à 100 m à l'ouest du Maʿbed et qui, encore récemment, servait de carrière aux habitants de l'endroit. M. Dunand qui l'a fouillée en 1926 en a retiré plusieurs statues de calcaire tendre auxquelles sont venues s'ajouter lors de la campagne de 1954 plusieurs têtes et fragments de statues, des lampes, des figurines et de la céramique de type grec. Les statues appartiennent à trois types principaux : statues d'hommes vêtus à l'égyptienne, statues de Melqart-Héraclès, porteurs d'offrandes au dieu (fig. 5,a) assez semblables aux porteurs de tribut de l'escalier de Persépolis. Cette statuaire se place, dans l'ensemble, entre le VIe et le IVe s. Les plus anciennes des statues d'Héraklès imberbe et vêtu de la *léontè* figurent parmi les premières de ce type qui apparaît à Chypre au VIe s. Enfin, parmi les figurines, un grand nombre appartient au type dit « du cavalier perse » (fig. 5,b).

Le stade et les maisons

Ce stade est bien connu depuis les travaux d'E. Renan. Il est situé sur la pente de la rive droite du Nahr ʿAmrīt. Ses dimensions actuelles sont de 230 m sur 30 m avec sept gradins de chaque côté (fig. 6). A l'ouest, il a servi de carrière aux récupérateurs de pierre. A l'est il se termine en hémicycle dont une borne et quelques fragments de la *spina* ont été retrouvés au cours des travaux. Deux couloirs d'accès s'ouvrent dans cet hémicycle. Dans l'entrée sud qui forme *parodos* une monnaie de bronze de Licinius a été trouvée, ce qui permet de supposer que la construction de cet accès est tardive par rapport à celle de l'édifice que l'on peut faire remonter au IVe s., avec une première utilisation au début du IIIe s. La présence de ce stade indique clairement qu'à l'époque hellénistique Marathus était une cité importante et peuplée.

Quelques fondations de maisons avaient été mises au jour à proximité du stade. Elles ont aujourd'hui disparu et seules subsistent une série de tombes creusées dans le roc à l'époque romaine.

Dans la partie méridionale de la ville, à l'est des « Meghāzil », on peut encore voir les restes d'une maison rupestre dont la façade, longue de 30 m, atteint 6 m de haut. Seul la partie nord a été bâtie. A l'intérieur, l'édifice est divisé en trois pièces par des parois réservées dans la roche. Ce monument, connu aujourd'hui sous le nom d'église, a été réutilisé à l'époque chrétienne. Renan parle d'un sol revêtu de marbre dont il ne reste, malheureusement, plus rien.



Fig. 5. ʿAmrīt, Favissa. a : Statues en calcaire tendre (191 + 146 + 138 ; 300 + 77 ; 170 + 88). – b : Terre-cuites.

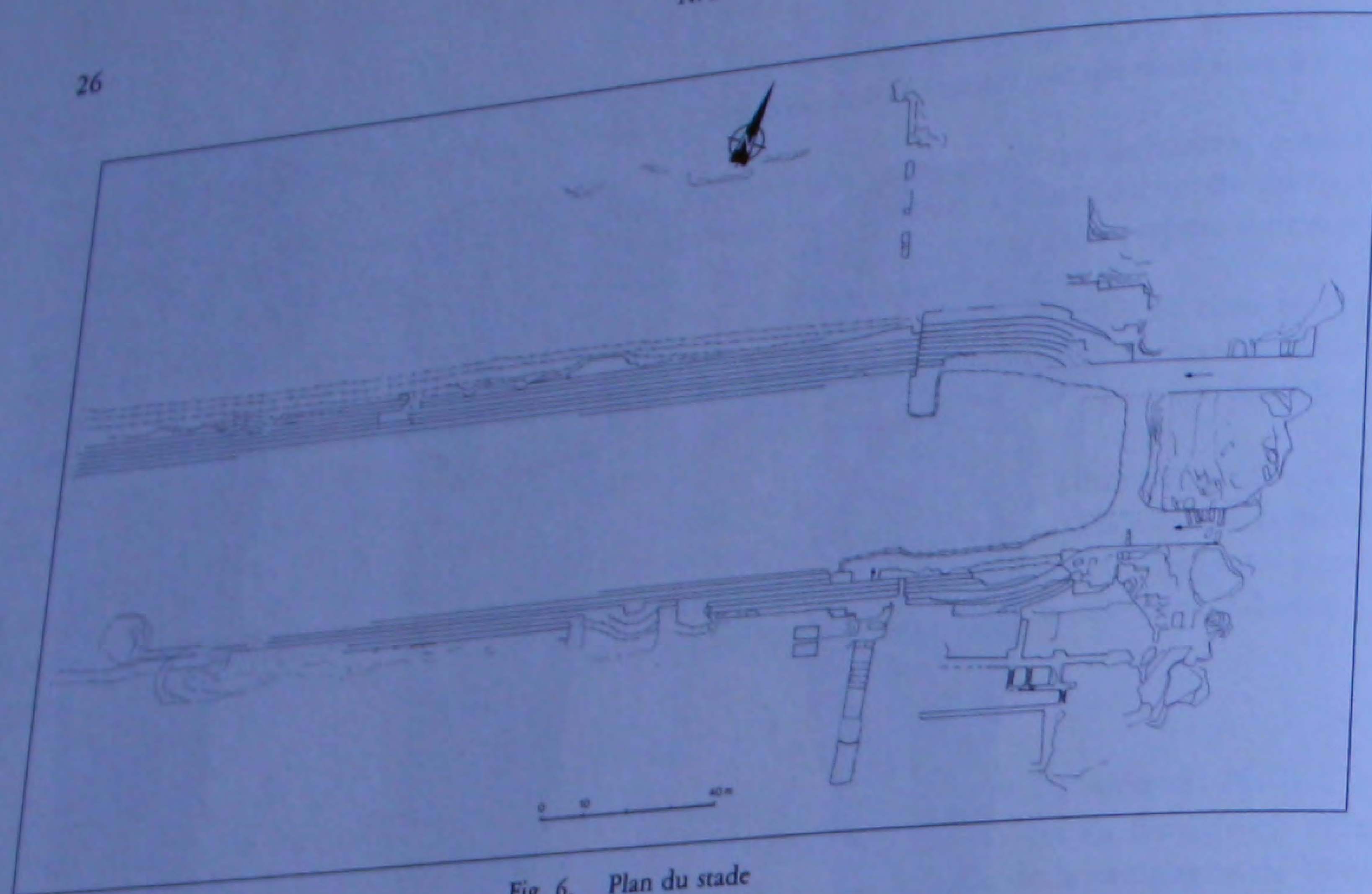


Fig. 6. Plan du stade

L'architecture funéraire

LES « MEGHĀZIL »

Il s'agit de monuments funéraires hauts de près de 10 m surmontant des hypogées à chambres.

Le *tombeau au pyramidion* est une tour cylindrique à base cubique dont le sommet a la forme d'une pyramide. Le caveau souterrain comprend deux chambres : la première est à *loculi*, la seconde, probablement destinée au seul fondateur de l'hypogée, comporte une plate-forme surélevée au centre. L'ensemble date vraisemblablement de l'époque du Ma'bed. L'accès de l'hypogée est en pente douce interrompue par trois séries de deux marches. Il était rempli de décombres contenant de nombreux objets s'échelonnant entre le IVe et le Ier s., ce qui indique une utilisation prolongée.

Le *tombeau au dôme* (fig. 7,a et 8,d) comporte un socle circulaire flanqué de quatre lions passant aux protomes en ronde bosse. Au-dessus s'élève une tour cylindrique couverte d'un dôme dont la base est bordée de merlons et de denticule semblables à ceux du Ma'bed. La disposition de l'hypogée est assez semblable à celle du précédent monument et diffère sensiblement du plan qu'en avait donné RENAN : un couloir en escalier avec palier intermédiaire débouche sur une première salle à six *loculi* qui s'ouvre elle-même sur une deuxième salle probablement réservée au commanditaire du tombeau. Les sépultures violées depuis l'antiquité ont fourni un matériel allant du Ve s. av. n.è. au Ier s. de n.è. : anse rhodienne, jarres, lampes, amulettes.



Fig. 7. 'Amrīt. a : Méghāzil au dôme. – b : Burj al-Buzzāk

AUTRES TOMBES D''AMRĪT

A ces deux monuments célèbres d''Amrīt, on peut ajouter un certain nombre d'autres tombes collectives.

A 200 m à l'est des *Meghāzil* se trouve une tombe surmontée d'une stèle monumentale représentant deux prismes cubiques reliés par une corniche égyptienne. Les caveaux sont du même type que les précédents.

Une tombe-hypogée est également composée de deux chambres reliées par un passage étroit, mais ici l'accès est constitué par un puits vertical de 5,3 m de profondeur. Cette tombe date aussi de l'époque perse (fig. 8, c).

Enfin, en 1976 un autre hypogée (N5), taillée dans le roc et dépourvu de monument, a été découvert au cours de travaux, à 27 m à l'est du tombeau de dôme. C'est le plus grand des ouvrages de ce type apparus à ce jour à 'Amrīt (fig. 8, b et 9). L'escalier d'entrée débouche par une porte sur une sorte de vestibule large de 2,4 m, également en escalier et pourvu de six *loculi* dont l'un est à peine ébauché. Ce vestibule ouvre sur une première chambre à quatre *loculi* qui elle-même communique avec la chambre sépulcrale du fondateur avec sa plate-forme surélevée. L'ensemble mesure 17 m. On remarquera que les deux dernières pièces ne sont pas dans le même axe que le vestibule, ce qui permet de supposer qu'il y a eu ici des remaniements postérieurs à la construction initiale. Les objets retrouvés dans les *loculi* – couvercle de marmite, lampes, amulettes, vase d'albâtre – datent des IVe – IIIe s. av. n. e. et témoignent, ici aussi, de la prospérité du site à l'époque hellénistique.

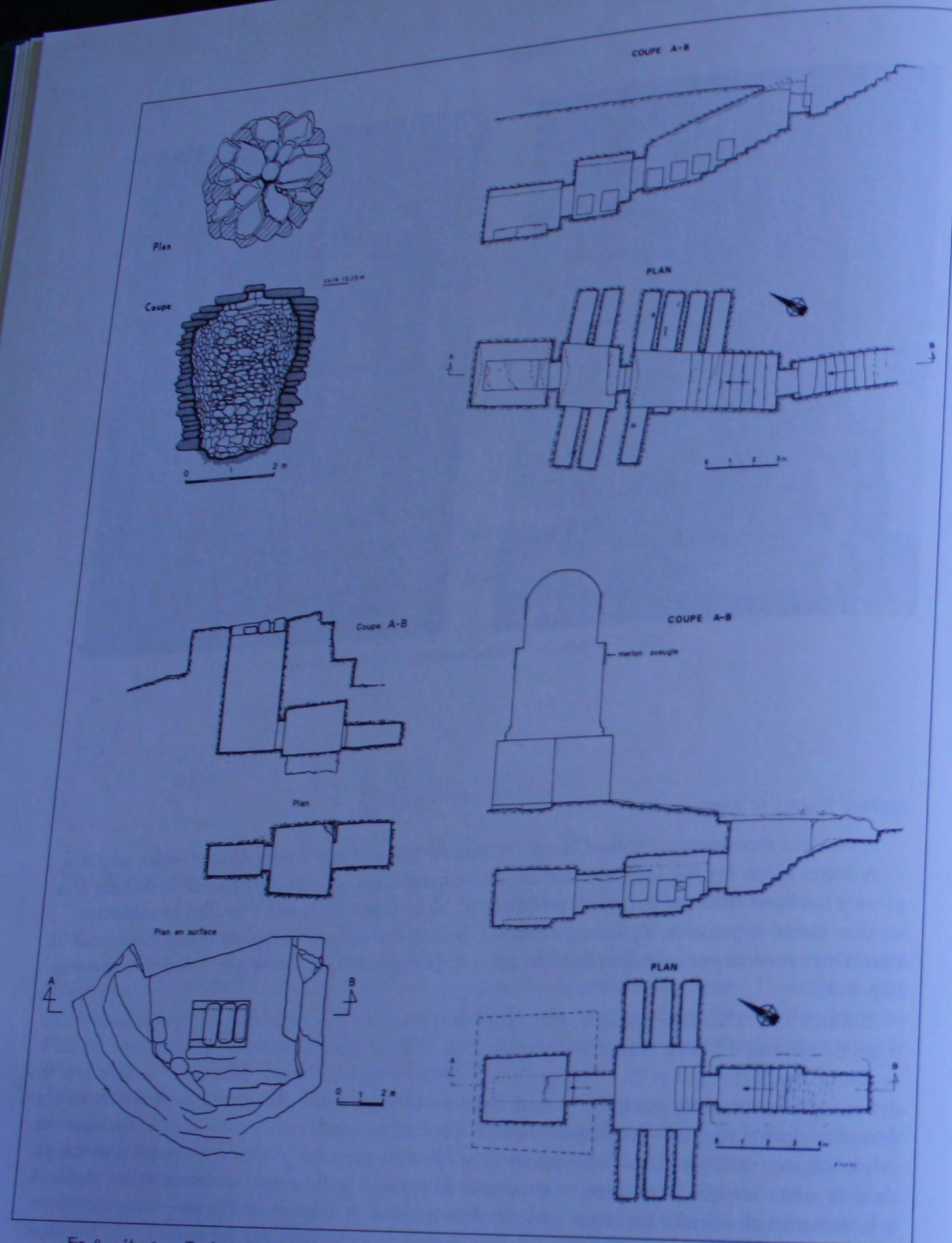


Fig. 8. ʿAmrīt. a. Tombe à silo. – b. Hypogée N 5, coupe et plan. – c. Hypogée, coupe et plan. – d. L'hypogée à dôme, coupe et plan.

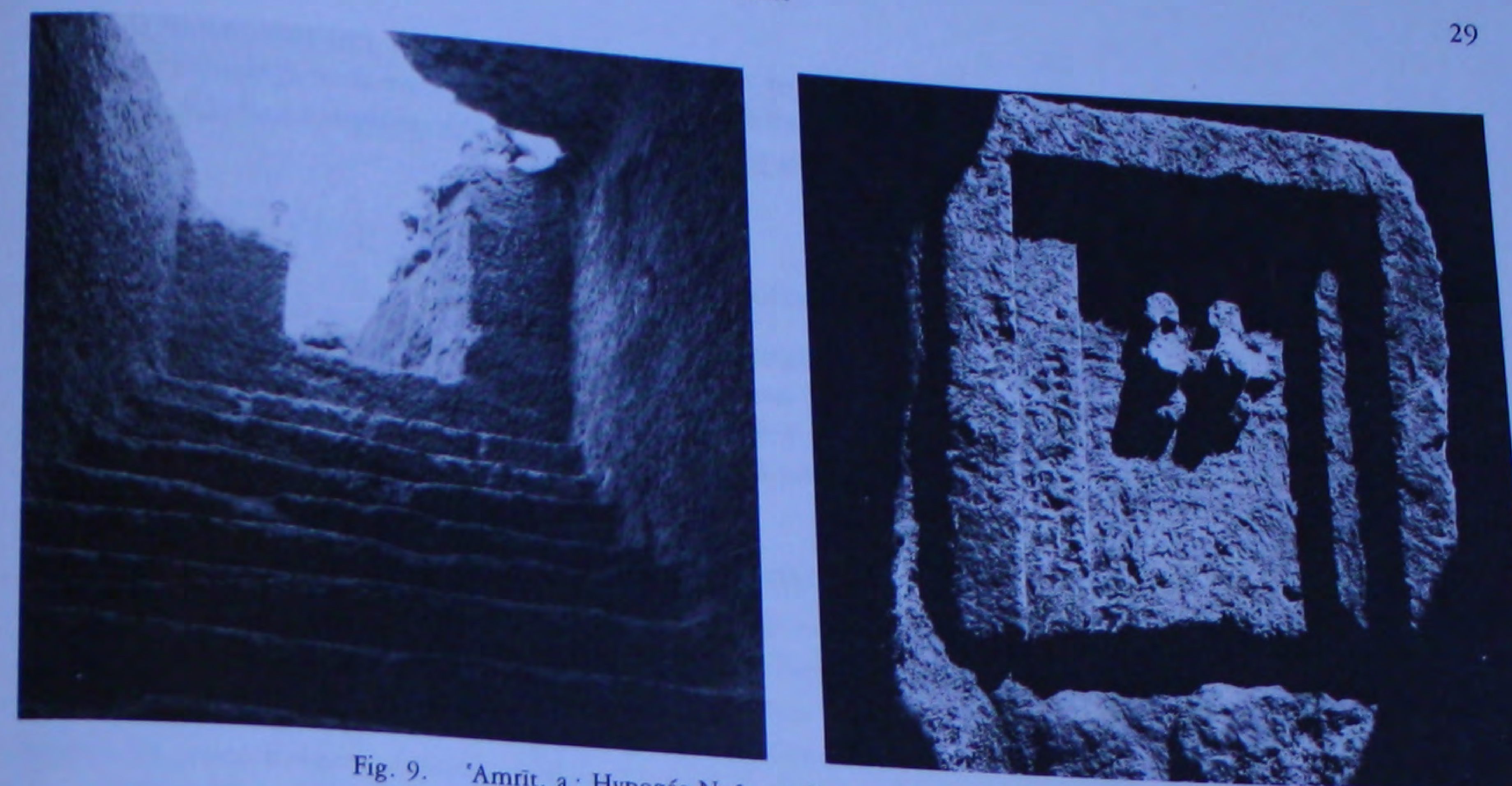


Fig. 9. ʿAmrīt. a : Hypogée N. 5, escalier. – b : Hypogée N. 5, bloc sculpté.

Tombes des environs d'ʿAmrīt

La « Tour des limaçons » (Burj al buzzāk): A 1,5 km au sud-ouest d'ʿAmrīt s'élève une tour carrée de 8,8 m de côté, haute de 11 m, construite en blocs de grande taille (l'un des blocs mesure 5 m de long sur 2 m de hauteur) sur un soubassement de roche naturelle taillée à bossages (fig. 7, b). Le sommet, orné d'une corniche moulurée, devait être coiffé d'une pyramide haute de 5 m dont des fragments gisent sur le sol autour du monument.

Cette construction ne surmonte aucun hypogée, mais contient deux chambres funéraires superposées dont les parois ont été creusées dans la maçonnerie pour former une série de *loculi* (par la suite, les cloisons réservées se sont montrées trop faibles et ont été remplacées par des cloisons de maçonnerie). Renan voyait dans ce procédé une transposition du principe de l'hypogée avec déplacement des chambres creusées en sous-sol dans le substitut du rocher en hauteur. La « Tour des limaçons » marquerait ainsi une étape de l'évolution entre le monument à hypogée et le tombeau monumental.

Par son décor, ce monument appartient à l'ensemble des tombeaux précédemment décrits d'ʿAmrīt et, comme eux, date de l'époque achéménide. Ces constructions monumentales servaient de sépulture aux grandes familles d'Arados et d'ʿAmrīt et sont d'une importance majeure pour notre connaissance de l'histoire de la Phénicie.

Nécropole de ʿAzzar : A l'époque romaine, ʿAmrīt ayant perdu son importance, les Aradiens aménagèrent des hypogées à étages, semblables à ceux du IIIe s. de Palmyre et du Hauran, dans la nécropole de ʿAzzar sur la côte au nord d'ʿAmrīt. Renan qui a fouillé une vingtaine de ces hypogées a constaté une grande ressemblance avec ceux, moins soignés, de Carthage dégagés par Beule. Ces hypogées ne dérivent pas d'un modèle classique : les chambres funéraires ressemblent à celles découvertes dans les faubourgs de Jérusalem, dans la nécropole de Sidon et dans de nombreux sites de Phénicie, avec, en particulier, des escaliers orientés du nord au sud. Parmi les trouvailles se trouvait un sarcophage de terre cuite contenant le corps enduit de

plâtre. Le plâtre avait préservé des restes de vêtement de couleur jaune et rouge. J'ai moi-même trouvé à 'Azzar un squelette plâtré dans un sarcophage de plomb d'époque romaine. Le plâtre avait également conservé les traces de la robe à plis. L'origine de l'utilisation du plâtre reste encore problématique : maladie, transport d'une région à une autre?

Conclusion

Par ses monuments 'Amrit nous apporte un témoignage de première importance sur la vitalité et l'originalité de la civilisation de la Phénicie, en particulier aux époques achéménide, grecque et romaine. Et l'on peut s'attendre que ce site donne lieu dans l'avenir à de nouvelles découvertes qui contribueront encore à approfondir notre connaissance sur l'histoire du Proche Orient dans l'antiquité.

Bibliographie

R. Pococke, *A Description of the East*, Londres 1743 – 1749.

H. Maundrell, *Journey from Aleppo to Jerusalem, at Easter AD. 1697*, Londres 1810.

E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris 1864.

M. Dunand, N. Saliby et A. Kirichian, Comptes-rendus de fouilles à Amrith, *AAS* 3, 1953, p. 165 – 170 ; *AAS* 4 – 5, 1954 – 1955, p. 189 – 204 ; *AAS* 6, 1956, p. 3 – 10 ; *AAS* 11 – 12, 1961 – 1962, p. 3 – 12.

M. Dunand, Les sculptures de la favissa du temple d'Amrith, *BMBeyr* 7, 1944 – 1945, p. 99 – 107 ; *BMBeyr* 8, 1946 – 1948, p. 81 – 107.

H. Seyrig, Arados et sa pérée sous les rois séleucides, *Syria* 28, 1951, p. 206 – 220.

M. Dunand, s. v. « Phénicie », *Dictionnaire de la Bible*, suppl. 7, 1966, c. 1141 – 1204.

M. Dunand et R. Duru, *Oumm el-'Amed, une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris 1962.

N. Saliby, Hypogée de la nécropole de 'Azar. *MUSJ* 46, 1970 – 71, p. 269 – 283.

N. Saliby, Essai de restitution du temple d'Amrit, *IXe Congrès d'Archéologie Classique*, *AAS* 21, 1971, p. 283 – 288.

J. P. Rey-Coquais, *Arados et sa pérée aux époques grecque, romaine et byzantine* (BAH 97), Paris 1974.

M. Dunand et N. Saliby, *Le temple d'Amrith dans la Pérée d'Aradus* (BAH 121), Paris 1985.

P. Bordreuil, Le dieu Echmoun dans la région d'Amrith, *Studia Phoenicia* 3, Phoenicia and its Neighbours, Louvain 1985, p. 221 – 230.

La Syrie à l'époque hellénistique

Maurice Sartre — Université François Rabelais, Tours

D'Alexandre le Grand à Pompée, l'histoire de la Syrie ne peut être isolée de celle d'un ensemble plus vaste couvrant à la fois la Méditerranée orientale et le Proche-Orient. Carrefour de peuples et de routes, la Syrie représente un enjeu stratégique de première importance : glacis défensif nécessaire à la sécurité de l'Egypte, elle constitue aussi la façade maritime la plus utile pour la Mésopotamie et l'Iran aussi longtemps que la circumnavigation de la péninsule arabique reste aléatoire. Aucun des prétendants à la succession d'Alexandre n'a pu la négliger.

D'abord partagée entre Séleucides et Lagides pendant un siècle, la Syrie ne représente, pour les premiers, qu'une partie minime d'un royaume plus vaste. Ce n'est qu'aux lendemains de la réunification survenue au début du IIe s. que la Syrie en vient à constituer la part essentielle d'un royaume hellénistique : la perte de l'Iran oriental depuis le milieu du IIIe s. (malgré l'Anabase d'Antiochos III entre 212 et 205), puis de l'Anatolie en 189 – 188 ne laisse aux mains des Séleucides qu'un royaume syro-mésopotamien mordant partiellement sur l'Iran occidental. Dans ce royaume qui cesse à la fois d'être égéen et iranien, la Syrie prend davantage de place.

Conquête et organisation

La marche d'Alexandre

La victoire d'Issos en novembre 333 ouvrit à Alexandre les portes de la Syrie. La fuite de Darius en Mésopotamie laissait le pays sans réelle défense, en dehors des garnisons perses qui pouvaient exister à Damas, à Tripolis ou à Gaza. De fait, la mainmise macédonienne sur la Syrie se fit avec une extrême facilité : Arados, Byblos, Sidon se rallièrent non sans en tirer quelque avantage (maintien des rois en place, accroissement du territoire de Sidon) ; Tyr même fit d'abord connaître des dispositions favorables.

Le long siège de Tyr ne va pas à l'encontre de cette impression d'occupation pacifique. La résistance de Tyr est un phénomène isolé (en dehors du cas de Gaza, facilement explicable par la présence d'une puissante garnison perse aux portes de l'Egypte) et mal expliqué : faut-il invoquer des calculs politiques à plus ou moins long terme, un malentendu de nature religieuse (thèse de G. C. Picard)? La défection de Tyr est à coup sûr stratégiquement grave – ce qui explique l'acharnement mis par Alexandre à réduire la ville –, mais politiquement elle ne représente pas un risque considérable.

A l'intérieur, la marche de Parménion vers Damas se déroula sans incident. La ville fut occupée sans combat, et le trésor de Darius livré par celui-là même qui en avait la garde. On aimerait connaître l'accueil réservé par les populations de l'intérieur aux troupes macédoniennes. L'indifférence fut sans doute l'attitude la

plus fréquente mais on sait que les Arabes du sud du Liban (Ituréens?) se montrèrent hostiles et qu'Alexandre fut contraint de marcher contre eux durant le siège de Tyr.

Au retour d'Egypte (printemps 331), Alexandre séjourna quelque temps à Tyr, le temps d'organiser l'administration de la Syrie. La révolte des Samaritains, qui l'avait obligé à revenir précipitamment d'Egypte, semble un acte isolé et l'on ne peut en déduire qu'il existait une résistance indigène ailleurs en Syrie ou en Palestine. Même les fondations de cités grecques ou de colonies militaires en Transjordanie (Gerasa, Dion, Pella, Gadara), pour autant qu'elles remontent à cette époque comme semblent l'indiquer certains indices, peuvent s'interpréter comme la volonté de contrôler préventivement la région et surtout de la mettre à l'abri des incursions des tribus nomades de la steppe syro-jordanienne.

On ignore quel chemin emprunta Alexandre entre Tyr et Thapsaque (dont la localisation même est peu sûre : Raqqa?) où il franchit l'Euphrate en juillet 331. Passa-t-il par la Décapole (où il aurait personnellement fondé des cités) et par Damas? Emprunta-t-il la route de la côte, plus familière aux Grecs, pour ne gagner l'intérieur qu'à la hauteur de Homṣ? Les solutions sont plus nombreuses que ne le croient la plupart des historiens d'Alexandre mais la question n'a que peu d'importance.

Ayant franchi l'Euphrate, Alexandre traversa la Jezīreh pour gagner la Haute-Mésopotamie. Sa route lui était en partie dictée par la présence de Darius dans cette région mais il faut aussi observer qu'Alexandre, comme tant d'autres chefs militaires, délaissa la route de l'Euphrate pour suivre, de loin, le pied de l'Anti-Taurus. Plutôt que d'invoquer l'insécurité que causeraient les tribus nomades du désert syro-mésopotamien (le témoignage de Strabon à la fin du Ier s. av. J.-C. ne peut être extrapolé sans risque pour le IVe s. av. J.-C.), il faut admettre que le choix de cette route septentrionale était imposé par les nécessités du ravitaillement d'une armée importante[1]. Aux maigres ressources de la vallée de l'Euphrate, on préféra les riches campagnes de la Jezīreh où les moissons venaient d'être faites.

Après avoir traversé le Tigre dans la région d''Ain Dīwār, Alexandre quittait la Syrie pour ne plus y revenir vivant.

Organisation administrative, financière et militaire de la Syrie

On ne peut concilier l'ensemble des informations transmises par Arrien et Quinte-Curce au sujet de l'organisation administrative de la Syrie à l'époque d'Alexandre. Sans entrer dans le détail d'une discussion complexe (cf. A. B. Bosworth après O. Leuze), il faut cependant présenter le problème et résumer ce qui paraît le plus solidement établi.

Aucun texte n'indique qu'Alexandre ait subdivisé l'ancienne satrapie achéménide d'Eber-Nari en deux satrapies nouvelles, l'une en Syrie du Nord, l'autre en Syrie du Sud et Palestine. Cependant, en raison du nombre important de noms de satrapes connus pour les années 332 – 327, Bosworth a suggéré une telle hypothèse. Elle ne repose sur aucun argument décisif et ne vise qu'à accorder entre elles des informations divergentes. Rien ne prouve non plus que tous les noms transmis désignent des satrapes, ni même qu'il s'agisse toujours de personnages différents. De plus, la succession rapide des satrapes de Syrie peut s'expliquer de diverses manières.

En s'en tenant à l'essentiel, on remarque que Parménion fut le premier responsable nommé par Alexandre (avec ou sans le titre de satrape) et qu'il abandonna ses fonctions pour suivre Alexandre en Egypte. Son successeur, désigné comme satrape, Andromachos, périt dès le début de 331, victime des Samaritains. Un certain Arimas fut remplacé avant juillet 331 pour cause d'incapacité. Mais son successeur dut rester en place deux ou trois ans. Il subsiste des difficultés mais il est vain de vouloir construire des hypothèses invérifiables pour réconcilier des sources antiques dont la tradition manuscrite est peu sûre.

1. Arrien III,7, 3.

En revanche, il est certain que la Phénicie, c'est-à-dire les cités gouvernées par les rois et leur territoire, fut exclue du gouvernement satrapique. J'en vois deux preuves. D'une part, Alexandre chargea Philotas de la surveillance de la région de Tyr. D'autre part, en 331, Alexandre nomma Koiranos de Beroia percepteur des taxes de Phénicie. Dans les deux cas, Alexandre n'aurait eu aucune raison de procéder à ces nominations spécifiques si la Phénicie avait été placée sous l'autorité du satrape de Syrie : celui-ci aurait eu naturellement à contrôler militairement et politiquement toute sa satrapie, en portant une attention particulière aux points sensibles, comme Tyr, et le responsable financier de la satrapie aurait prélevé, comme ailleurs, les impôts – anciens ou nouveaux – dus au roi. Les cités phéniciennes se trouvèrent donc dès cette époque dans une situation particulière par rapport au reste de la Syrie. Est-ce un héritage achéménide ? Cela paraît peu probable dans le cas de Sidon qui avait été un important point d'appui perse.

Parallèlement à ces diverses mesures, une mission d'approvisionnement et de recrutement fut confiée à Ménès de Pella qui, ne dépendant que d'Alexandre, eut la charge d'assurer l'envoi des renforts depuis les côtes de Phénicie, de Syrie et de Cilicie vers la Haute-Asie.

Alexandre réorganisa aussi les ateliers monétaires de la région. A la veille de la conquête, Arados, Byblos, Sidon et Tyr battaient monnaie. Alexandre leur laissa continuer la frappe pour son propre compte, même s'il apparaît quelquefois le nom du souverain local, toujours laissé en place par le vainqueur (sauf à Sidon). Mais désormais, tout le monnayage phénicien fut fondé sur l'étalon attique (drachme de 4,35 g) au lieu de l'étalon perse (Arados) ou phénicien (Byblos, Sidon, Tyr). En outre, Alexandre ouvrit un atelier monétaire à Damas, le premier à fonctionner en Syrie intérieure ; il dut profiter de la présence sur place du métal composant une partie du trésor de Darius.

La Syrie au temps des diadoques (323 – 286)

Le partage des satrapies qui suivit la mort d'Alexandre (juin 323) confia la Syrie à Laomédon de Mytilène. Bien que cette attribution ait été confirmée au nouveau partage de Triparadisos (Nord de la Beqā') en 321, la situation stratégique de la Syrie interdisait qu'elle restât entre les mains d'un lieutenant de second plan. Aucun des Diadoques ne pouvait laisser ses adversaires contrôler les communications entre la Méditerranée et la Haute-Asie, entre l'Anatolie et l'Egypte.

La Syrie se trouva donc l'objet immédiat des convoitises de tous et, en conséquence, le théâtre de nombreux combats. Dès le printemps 321, Ptolémée s'avança jusqu'à Damas à la tête d'une troupe armée pour s'emparer du convoi funèbre d'Alexandre et le conduire en Egypte (Perdiccas entendait peut-être bien le diriger vers la nécropole royale de Macédoine à Aigai mais la chose reste hypothétique). L'invasion de l'Egypte par Perdiccas montra aussitôt au maître de celle-ci combien la Syrie pouvait jouer le rôle de rempart de l'Egypte.

Après l'échec de l'armée des rois et l'assassinat de Perdiccas, Ptolémée conduisit avec ténacité une entreprise d'annexion de la Syrie au moins jusqu'à la hauteur d'Arados. Une première occupation en 319 lui permit de s'établir au moins en Palestine et dans les principaux ports phéniciens.

L'irruption d'Eumène de Cardia dans le Nord en 318 n'eut guère de conséquences immédiates : il ne fit que traverser le pays depuis Rhosos jusqu'au Tigre, bientôt suivi par Antigone le Borgne lancé à ses trousses. Mais après l'élimination de son adversaire, Antigone revint et entreprit l'occupation systématique du pays, chassant rapidement les troupes lagides (316) malgré la longue résistance de Tyr.

Une seconde occupation lagide en 312, après l'écrasante victoire de Ptolémée sur Démétrios à Raphia, fut éphémère (bien que Ptolémée ait eu le temps de faire battre monnaie à son nom à Sidon) et Ptolémée en fut bientôt réduit à razzier les côtes syriennes depuis Chypre.

Pendant une dizaine d'années, la Syrie resta antigonide, fournissant au Borgne la flotte dont il avait besoin pour oeuvrer dans l'Egée. Des chantiers navals installés à Tyr, Sidon, Byblos et Tripolis fournirent les navires nécessaires.

Lorsqu'en 302 se noua une nouvelle coalition contre Antigone et Démétrios, Ptolémée adhéra à l'alliance, sans participer pour autant aux opérations en Asie Mineure, là où se jouait la partie principale. Mais profitant qu'Antigone était immobilisé en Asie Mineure, il réoccupa systématiquement la Palestine, la Phénicie, et la Syrie méridionale. Lorsqu'aux lendemains d'Ipsos (301), où Antigone trouva la mort, les vainqueurs décidèrent d'attribuer la Syrie à Séleucos, celui-ci dut se contenter de prendre possession de ce que Ptolémée n'occupait pas, c'est-à-dire le nord du pays.

Le roi lagide ne semble jamais avoir essayé d'annexer toute la Syrie. Il contrôlait la Phénicie dont l'intérêt économique et stratégique importait pour lui mais il semble que la Syrie du Nord, peu urbanisée et dépourvue de ports actifs, ne l'intéressait pas. En 301, lorsque Séleucos entra en possession de la Syrie du Nord, la limite entre territoire lagide et territoire séleucide passait à hauteur du Nahr al Kabīr du nord et de la trouée de Ḥomṣ. Malgré des changements de détail (d'ailleurs peu sûrs), cette frontière ne varia pas jusqu'à la réunification du début du IIe s.

Les intérêts opposés de Ptolémée et de Séleucos ne furent pas la cause de nouveaux combats en Syrie : au nom de l'amitié qui les liait depuis longtemps (Séleucos avait trouvé refuge à Alexandrie en 315 et Ptolémée lui avait accordé son aide pour récupérer la Mésopotamie en 312), Séleucos refusa de faire la guerre à son adversaire sans pour autant renoncer à ses droits. Ses successeurs n'auraient pas les mêmes raisons de patienter.

Il faut ajouter que jusqu'en 286 un troisième homme tint une partie de la Syrie : Démétrios Poliorcète. Après le désastre d'Ipsos, il conserva la maîtrise de la mer et de solides points d'appui, notamment Tyr et Sidon. De là, il fut encore capable de conduire des raids vers l'intérieur (incendie de Samarie en 297) et ceci explique peut-être en partie l'absence de conflit entre Séleucos et Ptolémée. Après l'échec des aventures macédoniennes de Démétrias, Ptolémée parvint à le dépouiller de ses possessions phéniciennes (vers 286?) tandis que Séleucos le traquait en Cilicie et en Syrie du Nord. Après sa capture, il finit ses jours (283) dans une captivité dorée à Apamée-sur-l'Oronte.

La Syrie Séleucide jusqu'en 223.

La Syrie au nord du Nahr al-Kabīr (Eleuthéros) apparaît au moment de la conquête d'Alexandre comme la partie la moins urbanisée du pays. Arados et les petites agglomérations de sa pérée (Carné, Marathos, Antarados, Paltos, Balanéa), une hypothétique Tripolis du Nord (près de Rās Ibn Hāni?), Rhosos (Arzuz) et Myriandros, toutes situées sur la côte, appartiennent ou sont dans le prolongement de la Phénicie. Mais, en dehors d'Arados, aucune ne peut rivaliser avec les riches cités phéniciennes situées plus au sud. A l'intérieur, les anciennes villes de Alep, Ḥama ou Ḥomṣ jouent sans doute un rôle de relais entre la côte et la Mésopotamie, entre le Nord et le Sud mais nous ignorons tout de leur importance à cette époque. La Syrie séleucide n'est pas pour autant vide d'hommes et les Séleucides durent tenir compte du tissu rural et urbain existant. Même si nous ignorons la structure de celui-ci, on ne peut ignorer son existence en étudiant l'oeuvre de colonisation des Macédoniens.

La fondation de villes nouvelles en Syrie apparaît comme le trait dominant de la colonisation séleucide dans la première moitié du IIIe s. av. J.-C. On a tour à tour invoqué des raisons de prestige, des impératifs militaires ou les nécessités du commerce. Si chacune de ces raisons a pu avoir sa part dans la décision de fonder une cité nouvelle à tel ou tel endroit de Syrie, toutes restent cependant accessoires : la fondation des villes nouvelles sur le modèle des cités grecques vise d'abord à fournir aux colons grecs (et éventuellement macédoniens) un cadre de vie familier et donc attrayant.

Dans ces conditions, chaque cité nouvelle, généralement fondée sur un site non urbanisé (même s'il peut y avoir auparavant un village indigène, comme à Apamée) se doit d'être pourvue d'une *chôra* qui permette la survie de ses habitants. Les colons grecs que l'on veut attirer viennent chercher en Syrie ce qui leur manque le plus en Grèce ou en Asie Mineure, la terre. Dans un mode antique qui reste partout très largement rural

et où l'écrasante majorité de la population est vouée à l'agriculture, l'activité principale des colons grecs ne pouvait être que l'agriculture. Ceci explique que chaque fondation se trouve au centre ou en bordure d'un riche terroir agricole susceptible d'être exploité selon les méthodes grecques, ce qui exclut des fondations en milieu désertique où l'irrigation était indispensable (Doura n'étant peut-être pas réellement une exception).

Le territoire des cités grecques fut-il dès le IIIe s. av. J.-C. celui qu'on leur connaît à l'époque impériale? Si l'on en juge par l'usage des ères locales à époque tardive, on doit admettre que toute la Syrie séleucide était divisée entre les cités grecques, même si nous ne sommes pas partout en mesure de fixer les limites des territoires. Est-il vraisemblable que les séleucides aient ainsi transféré tout le domaine royal « conquis par la lance » aux cités nouvelles? L'ignorance où nous sommes au sujet de la terre royale en Syrie interdit de répondre et il serait imprudent d'extrapoler à partir de ce que l'on sait de l'Asie Mineure où il existe une terre royale hors des *chôrai* civiques.

Que cette division soit primitive ou qu'elle résulte de donations ou d'usurpations ultérieures, il paraît peu douteux que les fondations séleucides eurent une double conséquence : la spoliation d'une partie des paysans ou des propriétaires syriens, la dépendance de certains à l'égard des nouveaux venus grecs ou macédoniens.

On a dû distribuer aux colons des lots de terre (*kléroi*) en nombre plus ou moins important selon les cités (5000 à Antioche selon une indication de Jean Malalas). Il est peu probable qu'on ait réservé aux nouveaux venus des terres incultes. On a au contraire probablement distribué aux colons les meilleures terres, proches de la ville nouvellement fondée. A coup sûr, les anciens occupants ont été spoliés (Syriens sans doute mais aussi Perses, comme à Pharnakè-Apamée). Ceux qui travaillaient ces terres sont-ils restés comme salariés agricoles? comme esclaves? comme dépendants tributaires? Ont-ils au contraire vidé les lieux pour aller fonder plus loin d'autres villages, mettant ainsi en culture des terres nouvelles? Si c'est le cas, la colonisation s'accompagnerait d'un accroissement de la production.

Par ailleurs, il est certain que la *chôra* civique englobe des villages indigènes dépendants. Comment se manifeste cette dépendance? Par le paiement d'un tribut, par l'accomplissement de corvées? A moins que la *chôra* civique ne se limite aux *kléroi* des colons et que les *kômai* appartiennent à la *gè basilikè*?

La réussite de ces fondations est incontestable. Séleucie en Piérie, Antioche sur l'Oronte (reprenant, sur un site différent, la colonie d'Antigoneia), Laodicée sur mer, Apamée sur l'Oronte, Doura-Europos dès 301 – 300, de nombreuses autres cités entre 300 et 259 témoignent d'un important courant d'émigration grecque vers la Syrie séleucide : la fondation d'une trentaine de cités implique l'arrivée d'au moins 40. 000 à 50. 000 colons, peut-être davantage.

Plusieurs de ces cités connurent un développement important : Antioche comme capitale royale, Doura-Europos comme centre commercial et poste de garnison, d'autres encore pour des raisons moins évidentes comme Cyrrhos, Chalcis du Bélos, Séleucobèlos, Larissa sur l'Oronte, Béroé, Nisibe ou Edesse, créant un nouveau tissu urbain auquel dut s'adapter le réseau existant de voies de communication. Ces centres nouveaux furent rapidement autant de points d'appui militaires, de centres d'échanges, de foyers de diffusion des objets et des moeurs helléniques.

Après le milieu du IIIe s., le mouvement de fondation cessa à peu près complètement. Tarissement du recrutement des nouveaux colons? Peut-être pas, mais le réseau de nouvelles cités grecques devaient être assez dense pour accueillir tous les nouveaux arrivants éventuels. Les rares fondations ultérieures (comme Epiphaneia[Ḥama]) apparaissent comme un phénomène d'une autre nature, l'hellénisation d'une cité indigène.

Si l'on ne peut apprécier l'impact démographique de la colonisation grecque, on peut tenter d'en reconnaître les conséquences économiques. Y eut-il développement de ces cultures nouvelles utiles aux Grecs, comme la vigne et l'olivier? Le développement de ces cultures à l'époque impériale ne préjuge pas de leur existence dès l'époque hellénistique, même si c'est probable. On peut tenir pour assuré un accroissement de la production agricole dans la mesure où la population urbaine augmente : les techniques agricoles restant

identiques, il faut nécessairement accroître les surfaces cultivées pour nourrir toute population supplémentaire.

Mais le phénomène le plus nouveau est sans doute l'introduction d'un type d'économie monétaire en Syrie intérieure. Avant Alexandre le Grand, seul Arados battait monnaie dans cette région. Alexandre créa un atelier à Alexandreia kat' Isson (Iskenderun) puis les Séleucides en firent autant dans de nombreuses fondations nouvelles. Si la monnaie royale d'argent servit surtout aux transactions importantes, les bronzes municipaux furent utilisés pour le commerce local. Même si le troc fut encore pratiqué dans les villages, il n'en reste pas moins que l'usage de la monnaie dut se répandre partout en Syrie intérieure.

La Syrie lagide au IIIe siècle

La Syrie lagide porte habituellement le nom de *Syria kai Phoinikè*, témoignant des prétentions lagides à posséder toute la Syrie, la côte (*Phoinikè*) comme l'intérieur (*Syria*). Elle englobe en réalité toutes les régions situées au sud du Nahr al Kabir, la côte phénicienne, la Beqā', la Damascène, le Ḥawrān, la Transjordanie et la Palestine. Entre 246 et 219, les Lagides parvinrent aussi à prendre le contrôle de quelques ports plus septentrionaux : Séleucie en Piérie et un port proche de Laodicée, sur le site actuel de Rās Ibn Hāni.

A la différence de la Syrie séleucide, la Syrie méridionale est fortement urbanisée avant la conquête d'Alexandre. Pour ne parler que de la partie nord des possessions lagides qui nous intéressent ici, les cités phéniciennes de Tyr, Sidon, Bérytos, Byblos, Tripolis étendent leur territoire sur toute la façade méditerranéenne. A l'intérieur, Damas a été le principal centre administratif achéménide. Les Lagides ne se soucièrent pas de fonder des villes nouvelles. Tout au plus se contentèrent-ils de donner un nom nouveau à quelques cités anciennes en les dotant des institutions propres aux cités grecques : ce pourrait avoir été le cas pour Damas (Arsinoia), plus sûrement pour Akko (Ptolémaïs). Les cités phéniciennes se contentèrent de se débarasser de la royauté traditionnelle, d'élever un gymnase et de donner un nom grec aux magistratures existantes (ainsi les suffètes devenus *dikastai*) pour paraître semblables à des cités grecques. Aucune ne prit la peine de changer de nom à cette époque, ce qui laisse supposer qu'il n'y eut pas de « fondation » de ces cités qui n'étaient pas destinées à attirer des colons grecs et macédoniens comme l'étaient les nouvelles fondations de Syrie du Nord.

Si des Grecs vinrent cependant s'installer en Phénicie ou en Damascène, ils durent se couler dans les institutions existantes, superficiellement hellénisées. Rien n'indique qu'ils y reçurent des terres ou des avantages particuliers. A la différence des cités séleucides où seuls les colons grecs et macédoniens furent inscrits comme citoyens lors de la fondation de la cité (ce qui n'exclut pas que des indigènes hellénisés y aient été plus tard admis), en Phénicie, les citoyens sont dès le départ les indigènes, pour une part hellénisés (au moins superficiellement) avant 332, en excluant du *dèmos* les plus pauvres. En tout cas, l'hellénisation dut aller bon train : on ne trouve plus trace des noms phéniciens traditionnels chez les Tyriens, Sidoniens, Bérytiens de Délos au IIe s., et bien peu dans le reste de la diaspora.

Le cas de Damas est sans doute à mettre à part. Nous ignorons comment est administrée la ville au IIIe s. et quelle est sa place dans la Syrie lagide. Seule grande ville de la Syrie intérieure, elle fut sans doute un centre militaire important (ce qui expliquerait les efforts séleucides pour s'en emparer en 273 et 242. Quel fut son rôle dans l'administration des campagnes du Qalamūn au nord, du Ḥawrān au sud? De même, les fondations d'Alexandre ou de Perdiccas en Décapole (Gerasa, Dion, Pella, Gadara) restent pour nous dans une obscurité totale.

Les Lagides ne semblent pas avoir appliqué dans leurs possessions syriennes la stricte administration bureaucratique mise en place en Egypte. Il est probable que la *Syria kai Phoinikè* formait une satrapie unique divisée en districts (on connaît ceux d'Idumée, de Judée, de Samarie, d'Ammonitide) mais on ignore la place des cités dans cet ensemble.

En tout cas, les émissions monétaires se poursuivirent partout (Tyr, Sidon, Berytos, Tripolis, Damas) au nom des souverains lagides, et les monnaies étrangères ne circulèrent pas davantage dans cette possession extérieure

qu'en Egypte même, comme le prouve la composition des trésors trouvés dans la région : le monopole lagide de circulation de la monnaie est aussi strict hors d'Egypte qu'en Egypte.

Guerres de Syrie et réunification

La décision de Séleucos Ier de ne pas affronter son ami Ptolémée Ier au sujet de la Syrie n'engageait pas ses successeurs. Aussi, malgré les difficultés multiples auxquelles ils durent faire face au IIIe s., en Asie Mineure comme en Iran et en Asie Centrale, les Séleucides tentèrent à plusieurs reprises de récupérer ce qu'ils considéraient comme leur bien propre en vertu du partage d'Ipsos.

En 281, à l'annonce de l'assassinat de Séleucos Ier en Asie Mineure, la Syrie se souleva. Le coeur de la rébellion se situait à Apamée, ce qui prouverait qu'il s'agissait d'une révolte des Grecs, non des indigènes, probablement même d'une partie de l'armée. Antiochos Ier réussit « à rendre la paix aux cités et sa situation ancienne au royaume » (inscription d'Ilion) mais « de justesse » et « au prix de nombreuses guerres »[2]. Les Lagides encouragèrent-ils cette sédition? Rien ne le prouve malgré la proximité d'Apamée et de la frontière lagide.

La « première guerre de Syrie » qui se déroula entre 274 et 271 reste très largement obscure. Pour prévenir une attaque séleucide en Koilè-Syrie (preuve que la volonté de récupérer cette région existe), Ptolémée II aurait lancé une offensive malheureuse en Mésopotamie (à travers le désert?). Au début de 273, Antiochos Ier lança une attaque en direction de Damas[3]. Nous ignorons le développement ultérieur de la guerre, sinon qu'une paix de *statu quo* dut intervenir vers 271 – 270.

Une « deuxième guerre de Syrie » tout aussi mal connue survint peu après l'avènement d'Antiochos II en 261. En 259, Arados inaugure un monnayage autonome d'argent, symbole de son indépendance retrouvée. On ne peut guère comprendre cet abandon séleucide de souveraineté (et de ressources) sauf à considérer le nouveau statut d'Arados comme une récompense accordée en remerciement de services rendus éminents. Mais nous ignorons tout des combats (qui affectent aussi bien l'Asie Mineure et la Mer Egée) et les bénéfices des Séleucides se firent en Asie Mineure, non en Syrie où la situation resta inchangée.

La mort prématurée d'Antiochos II en 246 aurait pu être sans conséquence si celui-ci n'avait répudié en 253/2 sa première épouse Laodice pour épouser une princesse lagide, Bérénice. En 246, seuls les fils de Laodice sont en âge de succéder à leur père ; mais le roi lagide entend bien faire valoir les droits du fils de Bérénice, encore enfant, ce qui pourrait permettre sinon une annexion pure et simple du royaume, du moins une mise en tutelle étroite. La proclamation de Séleucos II comme roi donna le signal du début d'une « troisième guerre de Syrie » ou « guerre laodicéenne ».

Ptolémée III, frère de Bérénice, débarqua à Séleucie en Piérie, parvint sans difficulté à Antioche, trouvant partout un accueil favorable. En réalité, Bérénice et son fils avaient déjà été assassinés et l'expédition lagide n'avait plus de prétendant à défendre. Ptolémée III n'en continua pas moins son expédition jusqu'à l'Euphrate, avant de regagner l'Egypte (fin 246 – début 245).

La contre-offensive de Séleucos II se développa aussitôt et il remit la main sans grande difficulté sur toute la Séleucide, ou peu s'en faut. Il tenta même une attaque en direction de la Koilè-Syrie[4] mais sans succès. A la signature de la paix en 241, le *statu quo ante* fut rétabli : cependant les Lagides conservaient certaines positions sur la côte de Syrie du Nord ; on savait depuis longtemps que ce fut le cas pour Séleucie en Piérie mais une inscription a prouvé récemment qu'une garnison lagide résidait aussi à Rās Ibn Hāni.

2. Memnon d'Héraclée, *FGrHist.* 434 F 9. 1.
3. Polyen IV, 15.
4. Siège de Damas en 242 : Eusèbe, *Chron. I* (Schoene), p. 251.

Cette présence lagide aux portes d'Antioche et du principal port séleucide, Laodicée, parut insupportable à Antiochos III, arrivé sur le trône en 223, dont l'objectif apparaît être la restauration intégrale du royaume de Séleucos Ier. Dès l'été 222, le principal conseiller d'Antiochos III, Hermias, parvint à persuader le roi de reprendre sans tarder la Syrie du Sud, malgré les difficultés survenues en Iran. Une première expédition au printemps 221 ne put briser les défenses lagides dans la Beqāʿ méridionale.

Une nouvelle expédition fut organisée à partir de 219 (« quatrième guerre de Syrie »). Au printemps 219, Séleucie en Piérie capitula. Peu de temps après, le gouverneur lagide de *Syria kai Phoinikè*, l'Etolien Théodotos, livra Tyr et Akko (Ptolémaïs). Rapidement toute la Syrie lagide passa sous domination séleucide.

Après avoir systématiquement réduit les places fortes lagides de la région tout en négociant avec son adversaire, Antiochos III ne put éviter la bataille avec une nouvelle armée levée précipitamment par Ptolémée IV. Le 28 juin 217, il subit une écrasante défaite près de Raphia, dans le nord du Sinai. Il lui fallut évacuer toutes ses conquêtes tandis que Ptolémée IV réoccupait le pays, envahissant même la Séleucide! Malgré cette domination militaire, Ptolémée IV consentit à une paix qui consacrait son affaiblissement : si la frontière restait établie comme auparavant sur l'Eleutheros, la dynastie lagide reconnaissait la perte de ses postes situés plus au nord, notamment Séleucie.

Après l'expédition grandiose qui l'avait conduit jusqu'en Asie Centrale et en Inde et qui donnait l'illusion qu'Antiochos III avait refait l'unité de son royaume jusqu'à l'Indus, le roi ne pouvait laisser les troupes lagides camper à quelques jours de marche de sa capitale et le priver de ce qu'il considérait comme l'héritage d'Ipsos. En 202 ou 201, une nouvelle expédition fut donc organisée (« cinquième guerre de Syrie ») en direction du sud. La victoire de Panion (200 – 199), sur l'Hermon, ouvrit à Antiochos la route de la Syrie lagide tout entière. Il occupa les places fortes évacuées par les Lagides, bénéficiant encore une fois de la trahison de certains hauts dignitaires lagides. La paix ne fut signée qu'en 195, consacrant enfin une situation nouvelle et définitive, la réunification de la Syrie sous la direction de la dynastie séleucide.

Economie et société dans la Syrie du IIe siècle

Problèmes administratifs et militaires

La réunification ne semble pas avoir provoqué immédiatement de changements administratifs perceptibles. Les anciens territoires lagides formèrent d'abord une satrapie unique sous le nom de *Koilè Syria kai Phoinikè* et qui fut confiée à son ancien stratège lagide, Ptolémaios fils de Thraséas.

Pourtant, dans le courant du IIe ou du Ier s., il semble que la Syrie du Nord subit un nouveau découpage administratif. Strabon parle de quatre grandes circonscriptions, Antiochène, Apamène, Cyrrhestique et Chalcidique. Faut-il y voir quatre satrapies taillées dans l'ancienne satrapie de Syrie séleucide? Si tel est le cas, il faut avouer que nous ignorons quand intervint ce partage. Quant au Sud, rien n'indique qu'il subit des transformations, mais, compte tenu de la minceur de nos informations, il est interdit de tirer argument *a silentio*. On aimerait connaître mieux l'organisation militaire du pays. Le réseau de forteresses qui protégeait la Syrie lagide ne paraît pas avoir été démantelé : d'une part il pouvait servir en cas de retour offensif des lagides, d'autre part il fut réorienté vers la surveillance territoriale. Dans l'inscription d'Hefzībah, on voit ainsi intervenir de nombreux chefs de garnisons locaux, du sud de la Beqāʿ et du nord de la Galilée.

Questions monétaires.

La réunification de la Syrie au profit des Séleucides devait aboutir logiquement à une harmonisation des étalons monétaires. De fait, au lendemain de la conquête, les ateliers phéniciens et palestiniens se mirent à battre monnaie selon l'étalon attique en usage dans le royaume séleucide.

Pourtant, dès le milieu du IIe s., de nouvelles séries monétaires furent frappées selon l'étalon léger dans les principaux ateliers phéniciens. On a voulu y voir une preuve de l'influence politique des Lagides qui soutiennent divers prétendants séleucides. C'est plus probablement le reflet d'un besoin des marchands phéniciens, habitués à ce type de monnayage et la preuve d'un commerce actif avec l'Egypte. Ce peut être aussi la marque de l'indépendance croissante des cités phéniciennes à l'égard du pouvoir royal divisé et affaibli.

Le monnayage royal séleucide devient lui-même moins abondant à partir de la fin du règne d'Antiochos III. L'épuisement financier du royaume, lié en partie à la perte de l'Orient iranien et surtout aux clauses financières désastreuses de la paix d'Apamée (perte de toute l'Asie Mineure et paiement d'une indemnité de guerre de 15. 000 talents), interdit une frappe abondante et régulière. On dut user d'expédients comme de faire supporter la charge d'un monnayage pseudo-civique aux cités sous Antiochos IV. Surtout, les monnaies des cités d'Asie Mineure pénétrèrent massivement en Syrie : dans les trésors syriens des IIe – Ier s., elles figurent souvent en beaucoup plus grandes quantités que les monnaies royales séleucides.

Dès 259 est apparu un monnayage d'argent d'Arados, signe de l'indépendance de la cité. Ce monnayage se poursuit jusque vers 168 puis de nouveau à partir de 138/7. Au IIe s., au fur et à mesure qu'une certaine indépendance est concédée par les Séleucides à d'autres cités, celles-ci se mettent à battre monnaie : Tyr en 126/5, Sidon en 112/1, Séleucie en 109, Tripolis entre 114 et 96. Apamée semble avoir reçu le même privilège de Tigrane d'Arménie et Damas émet au plus tard un monnayage autonome vers 70, dans la période d'anarchie qui suit l'évacuation par Tigrane.

Problèmes agricoles

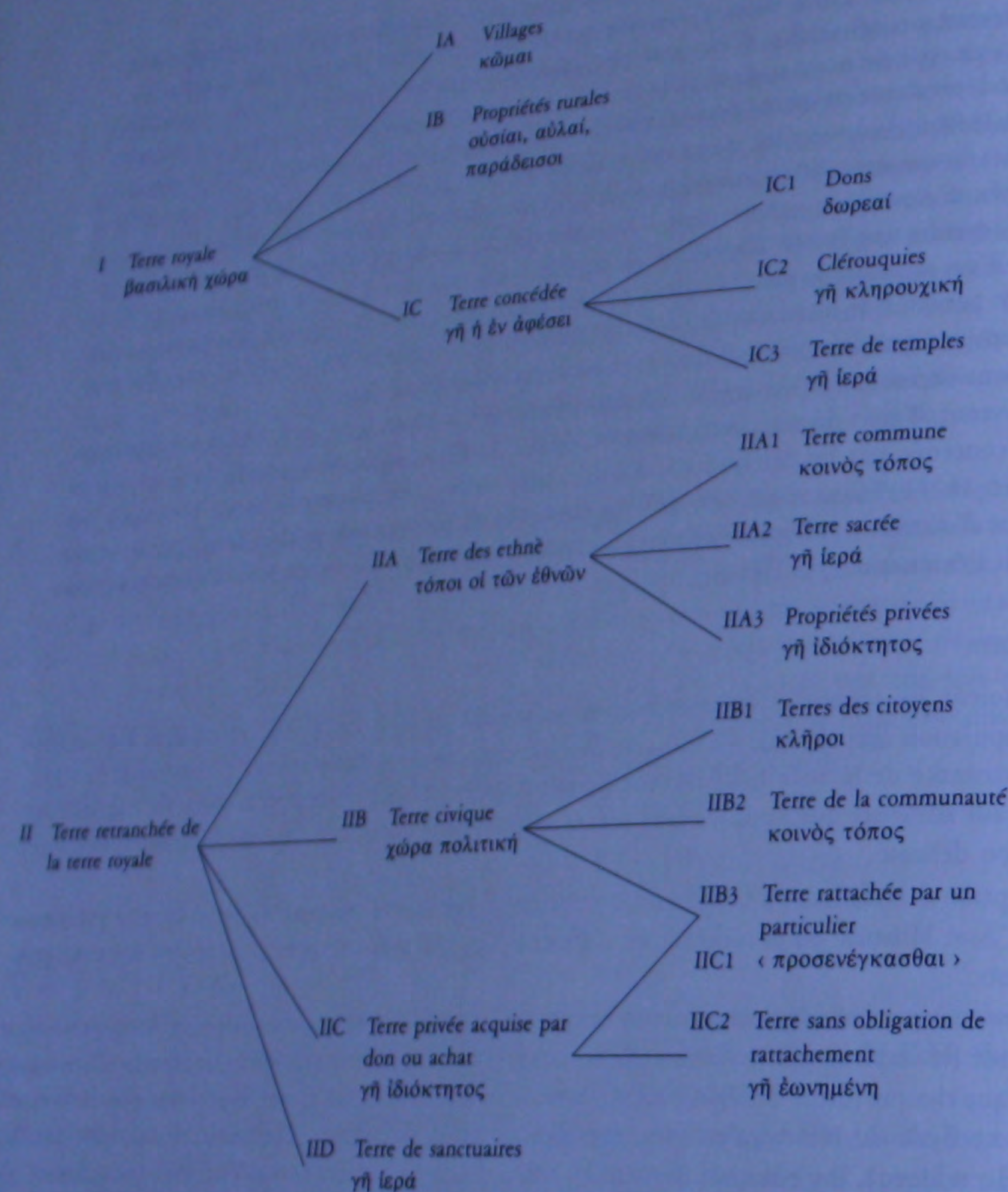
Quelles que soient les ressources commerciales et artisanales de la Syrie, il est certain que l'écrasante majorité de sa population tant grecque qu'indigène, vit directement ou indirectement des revenus de la terre. Une bonne connaissance de la Syrie hellénistique devrait donc englober l'étude approfondie de l'agriculture syrienne. Or, il faut admettre que nous n'avons encore – pour cette époque – que des indications dérisoires et d'interprétation délicate.

Seule l'inscription d'Hefzībah en Galilée nous renseigne de première main sur la Syrie, le reste provenant d'inscriptions d'Asie Mineure où le contexte est différent. Un seul texte ne peut donner que des renseignements insuffisants.

On a pu dresser, à partir de la documentation existante, un tableau de régime juridique des terres dans le royaume séleucide (cf. tableau joint). Globalement, ce tableau a dû être valable en Syrie comme ailleurs mais rien ne prouve que chaque forme de régime ait réellement existé. Une partie du sol, sans doute plus importante en Phénicie et en Syrie du Nord qu'en Syrie méridionale et en Palestine a fait partie de la *chôra* des cités (catégorie IIB du tableau). Il y eut aussi des *dôrea* comme l'atteste l'inscription d'Hefzibah mentionnée plus haut (déjà Apollonios, dioécète de Ptolémée II Philadelphe possédait une *dôrea* dans cette région au milieu du IIIe s.). Mais ni l'étendue des aliénations au profit des cités, des sanctuaires ou des temples, ni l'organisation de l'exploitation de la terre royale ne sont connues. Prétendre que les grands domaines achéménides ont été confisqués au profit de la couronne ne nous avance en rien puisque nous ignorons l'étendue de ceux-ci.

La fin de la Syrie seleucide

La ruine financière du royaume dès le début du IIe s. priva les rois séleucides d'un instrument indispensable au maintien de leur puissance. De plus, dès 162, l'apparition d'une querelle dynastique à peu près constante, opposant les descendants de Séleucos IV à ceux d'Antiochos IV (ou prétendus tels), mina rapidement l'autorité royale et donna l'occasion à toutes les forces centrifuges du royaume – jusque là à peu près maîtrisées – de se manifester soit en faisant fi de l'autorité royale, soit, le plus souvent, en jouant un prétendant contre



l'autre. A ce long effritement de la puissance séleucide de l'intérieur, non seulement les cités trouvèrent – provisoirement – leur compte en regagnant leur indépendance, mais aussi les forces extérieures au royaume qui ambitionnaient de dominer une région somme toute prospère et stratégiquement bien placée.

La montée des autonomies urbaines

Le sort des cités dans les royaumes hellénistiques est toujours ambigu. « Alliées » du roi, elles sont en réalité soumises si le roi est puissant, largement autonomes s'il est faible et s'il a besoin d'elles. Dans leur lutte fratricide pour le contrôle de la Syrie, les prétendants séleucides eurent constamment besoin de l'appui des villes, notamment des ports phéniciens où ils espèraient recevoir l'appui lagide nécessaire, ou – à l'inverse –

empêcher les secours attendus par la partie adverse d'arriver. Le ralliement des villes n'est jamais acquis d'avance. Diodote Tryphon ne put forcer Tyr et Sidon à lui ouvrir leurs portes en 142/1 ; Antioche expulsa Démétrios II dans l'été 144 et Tyr et Akko refusèrent de le recevoir en 126/5. En revanche, le soutien des villes se paie : Arados retrouve en 138/7 le droit de battre monnaie grâce au soutien qu'elle apporte à Antiochos VII. Il est vrai aussi que toutes les cités n'ont pas les moyens de leur ambition : s'opposer à Tryphon sans en avoir les moyens militaires valut à Bérytos d'être détruite en 143[5].

L'émission d'un monnayage civique marque sans aucun doute les progrès de l'autonomie des cités au sein du royaume. Mais le phénomène reste limité à quelques cités puissantes (Tyr, Sidon, Séleucie, Apamée) et ne doit pas faire illusion : l'affaiblissement de l'autorité royale ne présente pas que des avantages pour les cités. Si les plus puissantes conservent les moyens d'assurer leur sécurité (que l'on songe à Séleucie en Piérie qui parvint à tenir ses portes fermées pendant 14 ans à Tigrane d'Arménie), pour la plupart le risque est grand d'avoir à affronter seules les assauts des brigands ou des nouveaux pouvoirs qui s'installent en Syrie. Damas fait elle-même appel au Nabatéen Arétas III pour la protéger contre les Ituréens du Liban jugés plus dangereux ; les cités de Décapole ne peuvent que subir sans réagir les assauts opposés d'Alexandre Jannée et des rois de Pétra ; Epiphaneia, Emèse, Béroé ne peuvent éviter de tomber sous la coupe des émirs arabes voisins ; les troupes de Judas Macchabée ne rencontrent aucune résistance dans le Hawrān en venant porter secours aux Juifs menacés de massacre à Bostra et dans d'autres villes et villages de la région, au printemps 163. On pourrait multiplier les exemples en mentionnant les tyrans qui prennent le pouvoir à Philadelphie, Byblos ou Tripolis. Les concessions d'asylie reconnues par les Etats de la région n'apportent qu'une sécurité illusoire.

L'émergence de nouveaux pouvoirs locaux

L'indépendance *de facto* de la Judée à partir de 152 a porté un premier coup sévère à l'unité du royaume séleucide en Syrie même. A partir de cette date, d'autres puissances indigènes se développent et battent en brèche l'autorité royale de l'intérieur même du royaume.

Ce sont d'abord les tribus arabes du Liban et des marges désertiques qui s'affirment. Les Ituréens du Liban parvinrent à dominer tout l'intérieur (Beqā' et Mont Liban) depuis Arca au nord jusqu'aux environs de Damas, menaçant la sécurité des communications commerciales entre Damas et la mer. D'autres groupes s'installèrent en bordure de la Syrie centrale et en Syrie du Nord. La dynastie des Sampsigéramos, après avoir fait d'Emèse sa capitale, étendit son autorité sur le Qalamūn (inscription de Yabrūd) au sud, sur la région d'Epiphaneia (Ḥama) et de Salamiyyeh au nord. A Béroé (Alep), un émir arabe, Azizos, tint la ville peu avant l'arrivée de Pompée en Syrie. Des tribus de l'Euphrate ont établi à leur profit des péages sur le trafic utilisant la vallée, au point que les marchands préfèrent utiliser une voie plus septentrionale. A Edesse une dynastie indigène, celle des Abgar, se met en place à la même époque. Cette émergence des pouvoirs locaux explique peut-être aussi la fortune des Palmyréniens qui pouvaient assurer la sécurité des marchands d'un bout à l'autre du désert syrien.

Il faut faire une place à part aux entreprises hasmonéennes et nabatéennes dans la mesure où il s'agit d'états mieux structurés et dont le centre du pouvoir est extérieur à la région considérée. Les Hasmonéens n'ont guère débordé en dehors de la Palestine et de la bande occidentale de la Transjordanie connue sous le nom de Pérée. Il faut cependant relever les efforts d'Alexandre Jannée au début du Ier s. pour s'emparer du Jawlān, et la tentative faite par Alexandra et Hyrcan II de s'installer à Damas au lendemain de l'évacuation de Tigrane le Grand.

Au contraire, la progression des Nabatéens vers le nord se révèle un phénomène majeur dans l'histoire de la région : plaine hauranaise et sud du J. al-ʿArab sont sans doute placés sous l'autorité effective des rois de

5. Strabon 16. 2. 19 ; elle fut bientôt reconstruite sous le nom de Laodicée de Phénicie.

Pétra dès le II[e] s. En 84, Arétas III est considéré par les habitants de Damas comme un voisin suffisamment puissant et digne de confiance pour qu'ils lui demandent de les défendre contre les Ituréens. Un tel appel serait inexplicable si Arétas III n'exerçait pas son autorité dans une région proche de Damas. Il fut chassé de la ville par Tigrane en 72 mais sa domination sur une grande partie du Ḥawrān ne paraît pas avoir été remise en cause, et se prolongea aussi longtemps que le royaume nabatéen lui-même.

Les attaques extérieures

Rois contestés et de plus en plus dépourvus d'autorité réelle (malgré la réaction salutaire mais sans lendemain d'Antiochos VII), les Séleucides se maintiennent en quelques points du royaume et continuent à prétendre à l'unité de celui-ci. Mais leur impuissance à l'extérieur leur interdit absolument de faire face aux dangers extérieurs qui menacent le royaume, successivement les Parthes, Tigrane d'Arménie et les *imperatores* romains.

Dès la fin des années 140, les Parthes se sont emparés de la Mésopotamie séleucide, faisant de la Syrie orientale (Jezīreh et vallée de l'Euphrate) la nouvelle frontière du royaume séleucide. Les efforts infructueux de Démétrios II (140/139) et d'Antiochos VII (130/129) ne modifièrent pas la situation. Seules les invasions scythes à l'est détournèrent un temps les Parthes de marcher sur ce qui restait du royaume séleucide. Dès 113, Doura-Europos changeait cependant de maître, première ville syrienne à passer sous l'autorité des Arsacides.

Cette menace pressante ne parvint pas à mettre un terme aux incessantes querelles dynastiques. Aussi dérisoires que soient ces luttes internes, elles n'en épuisaient pas moins les ressources des villes, troublant les échanges commerciaux et dévastant les campagnes. En 83, les habitants d'Antioche eux-mêmes, lassés par ces combats, décidèrent d'en finir et offrirent le royaume à Tigrane d'Arménie, meilleur candidat possible aux yeux des Antiochéens à l'issue d'un débat où l'analyse de la situation géopolitique fut minutieusement menée.

Malgré des résistances locales (Séleucie en Piérie), toute la Syrie du Nord fut rapidement occupée tandis que la disparition effective de la dynastie séleucide abandonnait le sud du royaume aux voisins les plus entreprenants : c'est le moment où les Nabatéens s'installent à Damas, où les Ituréens du Liban contrôlent tout l'arrière-pays phénicien, où les Hasmonéens s'emparent d'Akko et du Jawlān occidental, où des tyrans locaux se manifestent à Byblos et à Tripolis, sans parler de nombreux pillards et bandits qui contrôlent des parties plus ou moins étendues de la Syrie. Même s'il subsiste des rejetons séleucides, on doit admettre qu'en 83 le royaume séleucide cesse une première fois d'exister.

Son éphémère ressurection en 69 ne doit rien à l'énergie de ses souverains. C'est à l'issue d'une campagne longue et difficile conduite par Lucullus dans les montagnes du Pont et d'Arménie que Tigrane fut contraint d'abandonner la Syrie tout entière. A défaut de pouvoir annexer immédiatement le pays ainsi laissé à l'abandon, Lucullus préféra restaurer l'ancienne dynastie en plaçant sur le trône un fantomatique Antiochos XIII contre lequel ne tarda pas à se dresser un rival, Philippe II. Cette restauration n'allait pas sans un étroit contrôle de la part du gouverneur romain de Cilicie.

En 67, la *Lex Manilia* donna à Pompée des pouvoirs étendus en Orient. Aussitôt qu'il eût mené à bien la tâche principale qui lui avait été confiée, la lutte contre les pirates, Pompée envoya en Syrie des légats qui durent rapidement se rendre compte de l'inanité de l'autorité des Séleucides. Tandis qu'Antiochos XIII était détenu par Sampsigéramos d'Emèse, son rival Philippe II disparaissait dans une émeute populaire à Antioche. Antiochos XIII en profitait pour se rétablir à Antioche avec l'accord de son protecteur arabe. Tout ceci restait dérisoire et Pompée en tira les conséquences. Considérant comme nulles les décisions prises par son rival Lucullus en 69, il décréta la déchéance de la dynastie séleucide, estimant qu'il n'était pas juste que ceux-ci disposent d'un royaume dont la reconquête était due tout entière aux armées romaines. Il décida donc d'annexer le royaume séleucide, et d'en faire la province romaine de Syrie (64), plaçant à sa tête comme

premier gouverneur Aemilius Scaurus. Les déboires ultérieurs de Pompée ne modifièrent pas cette décision qui mettait un terme officiel à l'existence d'un royaume qui n'était plus depuis longtemps qu'un état fantôche, et parfois fantôme.

Bibliographie

Aucun ouvrage de synthèse n'est disponible sur la Syrie hellénistique. L'histoire de la région se trouve éparpillée dans les ouvrages généraux sur l'époque hellénistique ou dans les histoires de la dynastie séleucide. Ni les uns, ni les autres ne considèrent la Syrie comme digne d'intérêt pour elle-même, sauf peut-être en ce qui concerne les fondations urbaines en Syrie du Nord.

Pour l'histoire politique, on doit partir de l'ouvrage fondamental de :

E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, 2[e] éd., 2 vol., Nancy 1979 et 1982 (avec bibliographie complète).

R. S. Bagnall, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt*, Leyde 1976.

C. E. Bosworth, The Government of Syria under Alexander the Great, *CQ* 24, 1974, p. 46 – 64.

E. Frézouls, Sur les divisions de la Séleucide, à propos de Strabon XVI, 2, *MUSJ* 37, 1960 – 1961, p. 221 – 234.

E. Frézouls, La toponymie de l'Orient syrien et l'apport des éléments macédoniens, *Colloque sur la toponymie antique, Strasbourg 1975*, Leyde 1977, p. 219 – 248.

A. Giovannini, La clause territoriale de la paix d'Apamée, *Athenaeum* 60, 1982, p. 224 – 236.

E. S. Gruen, Rome and the Seleucids in the Aftermath of Pydna, *Chiron* 6, 1976, p. 73 – 95.

U. Kahrstedt, Syrische Territorien in hellenistischer Zeit, *Abh. der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-histor. Klasse*, XIX/2, Göttingen 1926.

O. Leuze, Die Satrapieneinteilung in Syrien und im Zweistromlande von 520 – 320, *Schriften d. Königsberger Gelehrten Gesellschaft, Geisteswiss. Klasse* 11/4, Halle 1935.

W. Otto, Ebir-Nari, Koile Syrien und Seleukis, dans : Beiträge zur Seleukidengeschichte des 3. Jh. v. Chr., *Abh. Bayer. Akad. Wiss., Phil. hist. Klasse* 34/1, Munich 1928, p. 30 – 42.

J. P. Rey-Coquais, Inscription grecque découverte à Ras Ibn Hani : stèle de mercenaires lagides sur la côte syrienne, *Syria* 55, 1978, p. 313 – 325.

K. J. Rigsby, Seleucid Notes : Baetocece, *TransactAmPhilAss* 110, 1980, p. 248 – 254.

M. Sartre, La Syrie Creuse n'existe pas, *Actes du Colloque sur la Géographie Historique de la Syrie, Valbonne 1985*, Paris 1988.

J. Schwartz, Numismatique et renouveau nationaliste dans l'empire séleucide au II[e] siècle av. J.-C., *Congrès Int. Numism. Berne 1979*, Louvain-Luxembourg 1982, p. 243 – 252.

H. Seyrig, Séleucos I[er] et la fondation de la monarchie syrienne, *Syria* 47, 1970, p. 290 – 311.

A. Shalit, Koilè Syria from the Mid-Fourth Century to the Beginning of the Third Century BC, *Scripta Hierosolymitana* 1, 1954, p. 64 – 77.

Monnaie, commerce

J. G. Bunge, Münze als Mittel politischer Propaganda : Antiochos IV. von Syrien, *Studi Classice* 16, 1974, p. 43 – 52.

D. B. Harden, Syrian Glass from the earlier times to the 8 th century AD., *Bulletin des Journées internationales du verre* 3, 1964, p. 19 – 24.

G. M. Harper, Commercial Relations between Egypt and Syria, *AJPh* 49, 1928, p. 1 – 35.

G. Le Rider, Les ateliers monétaires de la côte syrienne, phénicienne, palestinienne, égyptienne et cyrénéenne, *Atti del Congresso intern. di Numismatica,Roma 1961*, Rome 1965, t. 1, p. 69 – 109.

O. Mørkholm, The Municipal Coinages with Portrait of Antiochus IV of Syria, *Atti del Congresso intern. di Numismatica, Roma 1961*, Rome 1965, t. 2, p. 63 – 67.

E. T. Newell, *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, New York 1941.

E. T. Newell, Late Seleucid Mints in Ake-Ptolemais and Damascus, *Numismatic Notes and Monographs* 84, New York 1939.

M. I. Rostovtzeff, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, 3 vol., Oxford 1941.

H. Seyrig, *Trésors du Levant, anciens et nouveaux* (BAH 94), Paris 1973.

M. Zambelli, Crisi monetaria e separatismo municipale durante il regno di Antioco IV Epifane, *Seconda Miscellanea Greca e Romana*, Rome 1968, p. 293 – 333.

Cités, sociétés urbaines

J.-Ch. Balty, Les grandes étapes de l'urbanisme d'Apamée sur l'Oronte, *Ktêma* 2, 1977, p. 3 – 16.

J. et J.-Ch. Balty, Apamée de Syrie, archéologie et histoire. I : Des origines à la Tétrarchie, *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 103 – 134.

J.-Ch. Balty, *Guide d'Apamée*, Bruxelles 1981.

A. R. Bellinger, Seleucid Dura : the Evidence of the Coins, *Berytus* 9, 1948, p. 51 – 67.

A. Bounni *et alii*, Rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles (1977) à Ibn Hani (Syrie), *Syria* 56, 1979, p. 217 – 291.

G. M. Cohen, *The Seleucid Colonies. Studies in founding, administration and organization*, Wiesbaden 1978.

G. Downey, *A History of Antioch in Syria: from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton 1961.

M. Dunand et R. Duru, *Oumm el-'Amed. Une ville hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris 1962.

M. el-Zein, *Geschichte der Stadt Apameia am Orontes von der Anfängen bis Augustus*, Diss. Heidelberg 1972.

E. Frézouls, Cyrrhus et la Cyrrhestique jusqu'à la fin du Haut-Empire, *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 164 – 197.

G. Goossens, *Hiérapolis de Syrie, essai de monographie historique*, Louvain 1943.

C. C. Hopkins, *The Discovery of Dura-Europos, Crossroads of Culture*, New Haven 1979.

H. Kreissig, L'esclavage dans les villes d'orient pendant la periode hellénistique, *Actes du colloque sur l'esclavage (Besançon 1973)*, Paris 1976, p. 235 – 255.

J. Lauffray, Beyrouth : archéologie et histoire, époques gréco-romaines. I. Période hellénistique et Haut-Empire romain, *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 135 – 163.

A. Poidebard, *Un grand port disparu : Tyr*, Paris 1939.

A. Poidebard et J. Lauffray, *Sidon*, Beyrouth 1951.

J.-P. Rey-Coquais, *Arados et sa pérée aux époques grecque, romaines et byzantine* (BAH 97), Paris 1974.

J.-P. Rey-Coquais, Onomastique et histoire de la Syrie gréco-romaine, *Actes du Congrès International d'Epigraphie grecque et latine, Constantza 1977*, Paris-Bucarest 1979, p. 171 – 183.

K. J. Rigsby, Seleucid notes : The Brother Peoples, *TransactAmPhilAss* 110, 1980, p. 242 – 248.

P. Roussel, Décret des péliganes de Laodicée-sur-Mer, *Syria* 23, 1942 – 1943, p. 21 – 32.

M. Sartre, *Bostra. Des origines à l'Islam* (BAH 117), Paris 1986.

J. Sauvaget, Le plan antique de Damas, *Syria* 26, 1949, p. 314 – 358.

J. Sauvaget, Le plan de Laodicée-sur-Mer, *Bulletin d'Etudes Orientales* 4, 1934, p. 81 – 114.

J. Sauvaget, *Alep*, Paris 1941.

I. Schiffmann, Griechische und orientalische Quellen der hellenistischen Polisorganisation im vorderasiatischen Bereich, *Klio* 60, 1978, p. 203 – 216.

J. B. Segal, *Edessa, the Blessed City*, Oxford 1970.

H. Seyrig, Les rois séleucides et la concession de l'asylie, *Syria* 20, 1939, p. 35 – 39 (= *AS* III, p. 1 – 4).

H. Seyrig, Arados et sa pérée sous les rois séleucides, *Syria* 28, 1951, p. 206 – 220 (= *AS* IV, p. 185 – 199).

V. Tcherikover, Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit, *Philologus* Suppl. XIX, Leipzig 1927.

Terres, paysans, sociétés indigènes

F. Altheim et R. Stiehl, *Die Araber in der alten Welt*, Berlin 1964 – 1969.

J.-M. Bertrand, Sur l'inscription de Hefzibah, *ZPE* 46, 1982, p. 167 – 174.

R. Dussaud, *La pénétration des Arabes en Syrie avant l'Islam*, Paris 1955.

H. Kreissig, *Wirtschaft und Gesellschaft im Seleukidenreich*, Berlin 1978.

H. Kreissig, Tempelland, Katoiken, Hierodulen im Seleukidenreich, *Klio* 59, 1977, p. 375 – 380.

H. Kreissig, Propriété foncière et formes de dépendance dans l'hellénisme oriental, *Terres et Paysans dans les Sociétés Antiques*, Paris 1979, p. 179 – 221.

E. Perotti, Ricerche su katochoi, *Atti del Centro di ricerche e documentazione sull'Antichità classica* 8, 1976 – 1977, p. 181 – 202.

Vie culturelle et religieuse. Résistances à l'hellénisme

J. Balty, L'oracle d'Apamée, *Antiquité Classique* 50, 1981, p. 5 – 14.

F. E. Brown, The Temple of Zeus Olympios at Dura and the religious Policy of the Seleucids, *AJA* 45, 1941, p. 94.

H. J. W. Drijvers, Sanctuaries and Social Safety. The Iconography of divine Peace in Hellenistic Syria, *Visible Religion : Annual for Religious Iconography* 1, 1982, p. 65.

S. K. Eddy, *The King is dead. Studies in the Near Eastern Resistance to Hellenism, 334 – 31 BC*, Lincoln 1961.

H. Klengel, Hösn es-Soleiman, ein Heiligtum in Syriens Küstenbergen, *Das Altertum* 22, 1976, p. 166 – 170.

La Syrie, de Pompée à Dioclétien : histoire politique et administrative

Jean-Paul Rey-Coquais — Université de Dijon

La conquête romaine

Les dernières décennies de la Syrie hellénistique furent une période d'anarchie. Les Romains, qui s'engageaient de plus en plus en Orient, ne manquèrent pas d'intervenir. Les causes et les motifs de l'intervention romaine ont été diversement appréciés par les historiens modernes. Il faut sans doute y voir une convergence d'appétits, d'ambitions et de nécessités. La province romaine de Cilicie était voisine de la Syrie. Les Romains étaient en guerre contre le roi d'Arménie, Tigrane, maître de la majeure partie de la Syrie. Comme dans tout l'Orient, les financiers romains avaient en Syrie d'importants intérêts en jeu. La lutte contre la piraterie maritime, qui ravageait la Méditerranée orientale, imposait à Rome d'être assurée des côtes syriennes.

On ne sait si, dans ces guerres contre les pirates, les ports de la côte syrienne reçurent la visite des escadres romaines. Strabon loue les Aradiens de ne s'être jamais adonnés à la piraterie ; la cité de Laodicée-sur-mer n'était pas une puissance navale et la piraterie n'était pas dans les traditions des fondations gréco-macédoniennes.

Pour combattre Mithridate, roi du Pont, qui s'était emparé de l'Asie mineure, Lucullus, alors questeur de Sulla, demanda des vaisseaux à toutes les cités d'Orient, à l'exception, précise Plutarque, de celles qui s'étaient livrées à la piraterie. Une monnaie de bronze d'Arados, frappée en 87/86 av. J.-C., représente peut-être le portrait d'un officier romain envoyé auprès des Aradiens pour requérir leur aide navale.

Lorsque Lucullus eut la charge des affaires d'Orient, son beau-frère Appius Claudius Pulcher vint comme ambassadeur à Antioche auprès de Tigrane, qui avait offert un refuge à son gendre Mithridate. La diplomatie ayant échoué, Lucullus entra en campagne. Sa victoire amena la chute du pouvoir de Tigrane en Syrie. La plupart des dynastes arabes, de l'Amanus au Sinaï, se déclarèrent favorables à Rome et accoururent au quartier général de Lucullus. Arriva aussi de Rome le prince séleucide Antiochos, que sa mère Cléopâtre Séléné avait envoyé à Rome pour y obtenir du Sénat d'être rétabli sur le trône de Syrie. Lucullus lui rendit sa couronne. La phylarque Samsigéram, prince de la tribu des Arabes Emésènes, se fit son champion. Mais Antiochos XIII ne fut pas unanimement accepté. Les troubles recommencèrent en Syrie. D'autres princes Arabes, mécontents, Aziz à leur tête, imposèrent le prince séleucide Philippe, petit-cousin d'Antiochos XIII, et le proclamèrent roi à Antioche.

En 68, Lucullus entraînait sur le Khabūr une armée qui répugnait à s'engager aussi loin en Orient ; à la frontière nord de la Syrie, il s'empara de Nisibe. Les historiens anciens ne permettent pas de savoir avec certitude si Lucullus conclut un traité avec les Parthes et reconnut la légitimité de leurs intérêts à l'est de

l'Euphrate. Les événements d'Asie rappelèrent l'armée romaine, le Sénat releva Lucullus de son commandement et confia à Pompée, qui menait contre les pirates des opérations décisives, une mission extraordinaire pour tout l'Orient, avec les plus larges pouvoirs militaires et diplomatiques. En 67, le roi Philippe II fut invité à contribuer financièrement à la lutte contre les pirates. Le proconsul de Cilicie, Q. Marcius Rex, vint à Antioche, certainement par ordre du Sénat romain, pour y veiller aux intérêts de l'importante colonie marchande romaine. Y vint aussi son beau-frère Clodius, que les pirates avaient capturé et qu'ils avaient relâché pour embarrasser Pompée. Il n'est pas assuré que les Romains aient eux-mêmes favorisé les émeutes dans lesquelles Philippe II perdit la vie. Samsigéram, qui n'osait prendre lui-même le pouvoir, remit sur le trône Antiochos XIII, qu'il tenait captif.

Menacé par les Parthes que Pompée avait dressés contre l'Arménie, Tigrane fut obligé, en 66, de faire sa soumission à Pompée, qui lui retira tout droit sur la Syrie. Pompée envoya ses lieutenants pour prendre possession de ce pays. Afranius, en Syrie du Nord, pacifia l'Amanus. Aemilius Scaurus fut chargé d'occuper Damas, l'antique capitale du Sud. Mais deux autres des lieutenants de Pompée, engagés dans la guerre contre les pirates, Lollius et Metellus Nepos, se trouvaient déjà à Damas, où, sans que l'on s'explique bien pour quelles raisons, ils étaient parvenus depuis la côte, et d'où ils avaient expulsé le roi des Nabatéens Arétas III.

En 64, Pompée entra lui-même en Syrie. D'Antioche, il remonta la vallée de l'Oronte pour se rendre à Damas. Ce fut une véritable marche triomphale, dont l'itinéraire est connu par Strabon et Flavius Josèphe. Au passage, il détruisit la forteresse de Lysias, qui, du haut des monts Alaouites, dominait le lac d'Apamée et était le repaire d'un prince-brigand, Seilas, d'origine juive ; il démantela aussi la citadelle d'Apamée. A Emèse, il reçut la soumission de Samsigéram et le confirma dans sa principauté, moyennant le versement d'une forte contribution.

D'Héliopolis (Ba'albek), pour atteindre Damas, il passa par Chalcis du Liban. Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, Chalcis ne se trouverait pas vers 'Anjar, dans la Beqā' libanaise du Sud, mais plus au Nord, dans les vallées de l'Antiliban, sur une route directe de Ba'albek à Damas par Serjāyah et Zabadānī. Le seigneur de Chalcis, Ptolémée, fils de Mennaios, était un prince bandit, qui n'avait cessé de menacer les intérêts des habitants de Damas. Ses fructueuses expéditions lui avaient procuré une immense richesse ; Pompée avait besoin d'argent pour payer ses troupes ; il lui fournit mille talents, somme énorme, et, plus heureux que Seilas ou les tyrans du Liban maritime, il sauva sa tête et sa principauté.

Lorsque Pompée était arrivé à Antioche, Antiochos XIII lui avait demandé confirmation de ses droits. Pompée refusa ; le malheureux se réfugia auprès de Samsigéram, mais, comme il avait cessé de plaire à Rome et donc d'être utile, Samsigéram le fit égorger. Pourquoi Pompée choisit-il de mettre fin à la monarchie séleucide plutôt que de la laisser subsister sous le protectorat romain? Diverses raisons ont été avancées par les modernes ; aucune n'est convaincante. La Syrie fut transformée en province romaine. La réduction en province ne signifie pas que tout le territoire fut désormais administré directement par Rome. Beaucoup de villes et de princes gardèrent leur autonomie. Le puissant prince des Arabes Emésènes, Samsigéram, prit le titre de roi, que lui reconnait Cicéron ; Aréthuse était alors la principale ville de son royaume. Le prince de Chalcis, Ptolémée, qui prit aussi le titre royal, avait des possessions qui s'étendaient sur l'Antiliban, sur l'Hermon autour de Panéas et, dans la Syrie du Sud, sur les régions du Jawlān, du Lejā et du Ṣafā.

Beaucoup de villes durent à Pompée leur « liberté » ; le conquérant romain se conduisit à leur égard en évergète, dans la grande tradition des princes hellénistiques. Beaucoup de villes inaugurèrent des ères « pompéiennes », que font connaître inscriptions et monnaies. Le comput de l'ère d'Antioche part, non de l'année 64, mais de 66, date à laquelle, par sa victoire sur Tigrane, Pompée avait en droit libéré la grande métropole syrienne. Les autres ères, à Apamée, dans les villes « grecques » du Sud connues plus tard sous le nom de Décapole, comme sur le Liban maritime ou en Phénicie du Sud, commencent en 64 ou en 63. On ne croit plus aujourd'hui que Pompée ait organisé une ligue des villes « grecques » de la Syrie du Sud et de la région du Jourdain. Strabon, bien renseigné sur l'action de Pompée en Syrie, n'en dit mot ; la diversité

des ères « pompeiennes » usitées dans ces villes et le fait qu'il y ait ailleurs en Syrie et en Phénicie des ères pompéiennes enlèvent tout appui à cette hypothèse.

Pompée n'avait pu vaincre les Arabes Nabatéens, qui restèrent maîtres de l'extrême sud de la Syrie actuelle, autour de Boṣrā et de Ṣalkhad. Après avoir provoqué les Parthes, Pompée traita avec eux. L'Euphrate marquait la frontière entre les deux empires et leurs zones d'influences respectives. Il s'agit du cours moyen du fleuve, vers le grand coude qu'il décrit à la latitude d'Alep. Plus au sud-est, la rive droite du fleuve était sous administration parthe.

Les guerres civiles romaines

La conquête romaine n'apporta pas à la Syrie la paix et l'ordre. Au contraire, la Syrie romaine se trouva entraînée dans les guerres civiles déchaînées par les rivalités d'ambitieux qui se disputaient le pouvoir à Rome.

L'un des triumvirs, Crassus, qui avait reçu la Syrie en partage, décida d'attaquer les Parthes dans leur propre pays. Il espérait trouver dans cette expédition gloire et butin. Ce fut un immense désastre. En 54, l'armée romaine franchit l'Euphrate et occupa les villes et les forteresses de la vallée jusqu'à Nicéphorium, l'actuelle Raqqa, vers le confluent de l'Euphrate et du Balikh. Crassus retourna en Syrie pour y passer l'hiver. Au printemps de 53, l'armée romaine marcha à nouveau contre la Mésopotamie. Elle subit une première défaite sur le Balīkh. Elle fut écrasée à Carrhes, l'actuelle Harran, à la frontière nord de la Syrie ; Crassus fut tué, les enseignes des légions tombèrent aux mains de l'ennemi. Nicéphorium et les autres places retombèrent sous la domination parthe.

La Syrie est menacée. Le questeur de Crassus, Cassius, prend le gouvernement de la province et en organise la défense. En 52, les Parthes font une incursion en Syrie ; en 51, avec une cavalerie innombrable, sous la conduite du prince Pacorus et du général Osakès, ils envahissent la Syrie, s'avançant jusqu'à Antioche, sans pouvoir prendre la ville ni en tenter le siège ; mais toute la région de Cyrrhus fut occupée. L'hiver passé, ils furent contraints de se retirer au delà de l'Euphrate. Cicéron, proconsul de Cilicie, mena des opérations contre leurs arrière-gardes dans l'Amanus.

La lutte entre Pompée et César plongea la Syrie dans une situation confuse et dramatique. Les partis romains opposés se disputaient princes et villes. S'ils avaient fait un choix malheureux, les princes perdaient leur trône ou leur vie, les villes leur liberté et leurs habitants risquaient la mort ou l'esclavage.

Pour se constituer une flotte, Pompée envoya en Syrie des missions dirigées par des membres de sa famille. Comme dans tout l'Orient, les Pompéiens firent mettre des navires en chantier et exigèrent d'importantes contributions financières. Arados semble avoir satisfait aux demandes de Pompée et honora d'une statue, si c'est bien de ce personnage qu'il s'agit, le Romain Decimus Laelius que Pompée avait mis à la tête de sa flotte d'Orient. Laodicée, au contraire, fut beaucoup moins empressée ; après avoir résisté à un long siège, elle fut prise d'assaut, saccagée, et nombre de ses habitants furent passés au fil de l'épée.

Les exigences pompéiennes avaient été trop dures. Pompée, vaincu à Pharsale en 48, ne put trouver en Syrie le refuge qu'il souhaitait et dut s'enfuir jusqu'à Alexandrie où il trouva la mort. César vainqueur arriva en Syrie en libérateur. La plupart des cités et des princes se rangèrent de son côté. Pour marquer sa libération, Antioche abandonna son ère pompéienne et inaugura une ère nouvelle, dont le début se situe en octobre 49, qu'elle conserva fidèlement pendant des siècles et qui fut en usage sur son vaste territoire. Laodicée inaugura en 48 une nouvelle ère et prit en l'honneur de Jules César le nom *Julia Laodicea*. Elle jouissait de la faveur du dictateur, comme en témoigne une anecdote rapportée par Macrobe. Un jour que César recevait l'ambassadeur de Laodicée, Cicéron, qui était présent, se serait approché de ce dernier et l'aurait prié de plaider aussi pour la liberté de Rome! Arados fut punie d'avoir pris le parti de Pompée ; avec son autonomie, elle perdit le privilège d'émettre des tétradrachmes d'argent, dont elle cessa définitivement la frappe en 46. Gabala fut détachée de la pérée aradienne et inaugura en 46 une ère de sa « liberté ». Mais à Apamée, le chevalier romain

Caecilius Bassus, du parti pompéien, se révolta et se maintint en dissidence, cherchant à gagner à sa cause les Parthes, les princes de Lysias, d'Aréthuse et le « roi » des Arabes Rhambéens qui nomadisaient au long de l'Euphrate.

Après l'assassinat de César en mars 44, la situation fut encore plus confuse. Cassius, l'un des meurtriers, vint en Syrie ; les anciens partisans de Pompée se joignirent à lui. Le consul Dolabella, qui s'était entendu avec Antoine pour se faire attribuer la Syrie, entreprit de reconquérir la province. Beaucoup de cités essayèrent de garder leur neutralité. Dolabella se dirigea sur Arados pour en obtenir des vaisseaux ; mais Cassius l'obligea à se réfugier dans Laodicée, ville fidèle à la mémoire de César, où il l'assiégea, fermant le cap de Laodicée par un énorme talus formé des matériaux tirés des tombeaux et des villas ruinées. Cassius avait établi son camp près de Paltos ('Arab al Mulk) ; il disposait de dix légions et de nombreuses unités auxiliaires d'infanterie et de cavalerie. Il lui manquait des vaisseaux et il s'adressa aux villes maritimes d'Orient, mais seule Sidon lui accorda des navires. Après une bataille navale malheureuse contre Dolabella, Cassius renouvela sa demande. Arados, ainsi que Tyr et le représentant de Cléopâtre en Chypre, se décida à lui envoyer tous les vaisseaux disponibles. Laodicée tomba par trahison et souffrit de terribles dommages. Dolabella se suicida. La chute de Laodicée eut un grand retentissement en Syrie, où Cassius, depuis ses victoires sur les Parthes dans les années qui suivirent le désastre de Carrhes, jouissait d'un grand prestige ; elle fit de Cassius le maître absolu de l'Orient. En 42, la bataille de Philippes et le partage des provinces qui s'ensuivit entre les vainqueurs fit tomber la Syrie aux mains de Marc-Antoine. Du palais de Daphné, près d'Antioche, Antoine régla les affaires des villes et le sort des princes, avec un sens avisé des réalités et une grande habileté politique.

En 41, les troupes d'Antoine lancèrent un raid contre Palmyre, espérant s'emparer d'un grand butin. Mais les Palmyréniens, emportant leurs richesses, allèrent se réfugier au delà de l'Euphrate.

Antoine exigea de la Syrie des impôts trop élevés. Il y eut des révoltes. Les gens d'Arados maltraitèrent les envoyés d'Antoine et le chef du détachement romain fut brûlé vif. Les Aradiens, selon leur tradition d'abriter les réfugiés politiques, avaient accordé le droit d'asile à un personnage qui se disait Ptolémée, frère de Cléopâtre, disparu lors d'une bataille navale sur le Nil contre Jules César ; ils refusèrent de le livrer à Antoine, qui le réclamait pour satisfaire sa royale maîtresse Cléopâtre.

En 41, alors qu'Antoine était en Italie, Q. Labienus, que Cassius avait envoyé en ambassade chez les Parthes et qui était demeuré chez eux, amena une grande armée parthe, commandée par le prince Pacorus, à attaquer la Syrie. Labienus et ses alliés furent joyeusement reçus par la plupart des villes et des princes arabes vassaux de Rome et par les légions qui jadis avaient été aux ordres de Cassius et qui se trouvaient près d'Apamée. Le gouverneur de Syrie, Decidius Saxa, fut mis en difficile position et succomba. Pacorus soumit presque toute la Syrie, où il sut faire aimer son gouvernement par sa modération ; Labienus s'empara d'une grande partie de l'Asie mineure.

Après s'être réconcilié avec Octave, Antoine put à nouveau s'occuper des affaires de Syrie. Il dépêcha contre Pacorus son légat Ventidius Bassus. Ventidius rencontra les Parthes au Taurus. Il envoya sa cavalerie pour occuper les passes de l'Amanus et le hasard seul lui évita d'être détruite par le Parthe Pharnapates qui tenait les défilés. En 39, à la bataille de Trapézôn, une colline en forme de table à l'est de l'Amanus, dont on se demande si elle ne serait pas le J. Sim'ān ou le J. ash Sheikh Barakāt, les Parthes subirent une première défaite et leur général Pharnapates fut tué. Pacorus évacua la Syrie.

Après le retrait parthe, Ventidius s'employa à châtier les princes syriens qui avaient pris leur parti. Puis il dispersa ses troupes dans leurs quartiers d'hiver. Mais Pacorus conduisait à nouveau une grande armée contre la Syrie. Ventidius fut informé que les Parthes se disposaient à franchir l'Euphrate en aval de Zeugma, point habituel de franchissement du fleuve. Les Parthes marchèrent jusqu'à Gindaros, aujourd'hui Jindāres, sur l''Afrīn. Les Romains avaient établi leur camp près d'un sanctuaire d'Héraclès. Après avoir repoussé une attaque, les troupes romaines opérèrent une sortie et une charge soudaines ; les Parthes furent bousculés, Pacorus périt avec une grande partie de son armée. Le reste de l'armée parthe se réfugia en Commagène,

dont le roi Antiochos était le beau-père du roi parthe. Ventidius alla assiéger sa capitale Samosate et Antoine vint lui-même prendre le commandement de l'armée, sans pouvoir réduire la ville forte et en ayant grand peine à assurer ses communications avec la Syrie. Abandonnant le siège, Antoine fit la paix avec le roi de Commagène. La Syrie retrouva la tranquillité. La bataille de Gindaros, en juin 38, en avait écarté les Parthes pour près de deux siècles.

Antoine se comporta en souverain maître de la Syrie, disposant selon son arbitraire des villes et des principautés. Il fit frapper monnaie à son effigie et à celle de sa femme Fulvie, que remplaça bientôt celle de la reine d'Egypte Cléopâtre, son amante. Il donna à la reine la Syrie du Sud, avec Damas, et bien d'autres territoires ; son fils Ptolémée reçut la Phénicie du Nord et la Syrie du Nord, ainsi que la Cilicie. Il attribua à un notable parthe, Monaises, réfugié auprès de lui, les trois villes de Larissa, Aréthuse et Hiérapolis. Il fit d'Alexandre d'Emèse son favori, auquel il laissa tuer son frère aîné Jamblique. Mais le prince de Chalcis Lysanias, qui avait succédé à son père Ptolémée mort vers 40 et avait été déposé en 39, fut mis à mort et ses domaines donnés à Cléopâtre. La petite ville côtière de Balanée, détachée de la confédération aradienne, inaugura une ère propre, qu'elle conserva par la suite, en 37 av. J.-C. Apamée eut également une ère « antonienne », dont le début se situe entre 41 et 39.

La paix auguste

La victoire d'Auguste à Actium donna à la Syrie un nouveau maître et la fit entrer dans un empire désormais pacifié et unifié. La Syrie était une province importante. Auguste y vint deux fois, il y envoya son gendre et collaborateur Agrippa, véritable vice-roi de l'Orient romain, puis son petit-fils et fils adoptif Caius César, lui aussi pourvu d'une mission extraordinaire sur tout l'Orient. Le triomphe d'Auguste instaura un nouvel ordre qui, non sans lenteurs ni tâtonnements, s'imposa pour des siècles à l'empire romain. Ce nouvel ordre ne fut pas un bouleversement. La politique orientale d'Antoine avait été judicieuse et Auguste en conserva les principes.

En Syrie, deux grandes tâches incombaient à Auguste : restaurer l'ordre intérieur et assurer la défense aux frontières. La première était la plus ardue. Il fallait manoeuvrer avec prudence entre les princes et les villes. S'adaptant avec souplesse aux situations locales, une conduite réaliste, qu'Auguste devait léguer à ses successeurs, permit d'affirmer la présence romaine avec une grande économie de moyens militaires et administratifs.

A l'égard des princes, Rome considérait évidemment leur puissance, mais bien plus encore s'ils lui étaient commodes, et plus avantageux à maintenir qu'à déposer. Là où les mentalités étaient trop étrangères à la mentalité romaine, les moeurs trop rudes, trop ombrageux l'amour de l'indépendance, Rome trouvait profit à laisser à des princes vassaux les soucis de l'administration et de la sécurité.

Auguste déposa Alexandre d'Emèse et le fit mettre à mort après l'avoir fait figurer à son triomphe. Mais en 20 av. J.-C., il jugea bon de rétablir la dynastie d'Emèse. De nombreuses tétrarchies subsistèrent dans la Syrie du Nord-Ouest. Pline, dans ses listes géographiques, signale une tétrarchie des Nazerini, que l'on situe vers la région méridionale des monts Alaouites ; il indique qu'il en existe dix-sept autres qu'il ne vaut pas la peine de nommer. Une grande inscription, récemment découverte à Apamée, apprend que régnait dans les environs un tétrarque Dexandros, ami et allié du peuple romain. D'autres ethniques, dans les listes de Pline, tels que les *Hylatae* et les *Gabeni*, que H. M. Jones, de façon très hypothétique et discutable, situerait dans la moyenne vallée de l'Oronte et au piémont oriental des monts Alaouites, représentent peut-être des communautés rurales, montagnardes ou transhumantes, dont le statut politique et la situation administrative peuvent donner lieu à bien des hypothèses.

Aussitôt après Actium, Zénodore, descendant des tétrarques de Chalcis, dut à la faveur d'Auguste de reprendre à bail le domaine paternel et les titres de tétrarque et de grand-prêtre. Mais au lieu d'assurer

la sécurité dans les régions soumises à son pouvoir, il se livra au brigandage. En 24 av. J.-C., Auguste lui enleva la plus grande part de ses domaines pour les confier au roi Hérode, qui reçut ainsi la Batanée, la Trachonitide et l'Auranitide, dont Zénodore avait cédé une partie au roi de Nabatène pour le prix de 50 talents, si l'on en croit Flavius Josèphe. Les montagnes d'Auranitide, le J. al-'Arab, et surtout la sauvage région de la Trachonitide, la table basaltique désolée du Lejā, étaient des contrées où sévissait un banditisme endémique. Pour les surveiller, Hérode installa à Bathyra, aujourd'hui Baṣīr, près de Ṣanamein, une colonie militaire. A Ḥīt, à l'extrémité nord des domaines hérodiens de Syrie du Sud, à la jonction du Lejā et du J. al-'Arab, fut fondée une Césarée, modeste certes, mais dont le nom suffit à affirmer la fonction de prestige et de pacification. Etait-ce une fondation d'Hérode ou de son successeur?

En 20, à la mort de Zénodore, Hérode hérita du reste de ses domaines, sur l'Hermon et l'Antiliban, apparemment désignés dans les textes anciens sous le nom d'Iturée. A Panéas, Hérode construisit un grand temple d'Auguste. Vers 10 av. J.-C., la Syrie du Sud fut troublée par un soulèvement. Les brigands trouvèrent refuge en Nabatène auprès du vizir Syllaios, celui-là même auquel fut imputé l'échec de l'expedition d'Aelius Gallus vers l'Arabie Heureuse. Hérode envoya aux Nabatéens un ultimatum demeuré sans réponse et envahit la Nabatène. Syllaios porta le différend devant Auguste. Grâce à son ambassadeur Nicolas de Damas, Hérode finit par obtenir satisfaction. Mais Arétas IV se vit confirmer son trône. La Syrie du Sud retrouva la paix et la sécurité.

A la mort d'Hérode, en 4 av. J.-C., son fils Philippe, héritant de ses possessions syriennes, devint tétrarque d'Iturée et de Trachonitide. A Panéas il fonda la ville de Césarée de l'Hermon, encore appelée Césarée de Philippe, dont l'ère commence en l'an 2 av. J.-C. et dont le territoire s'étendait sans doute, si l'on interprète bien l'ère en usage dans les inscriptions, jusqu'à Quneiṭrah.

Pour les villes, la victoire d'Auguste mettait fin à une longue période de vicissitudes. Des ères d'Actium apparurent dans les grandes métropoles de la Syrie du Nord-Ouest, Antioche, Séleucie, Apamée, Laodicée, ainsi qu'à Aréthuse sur le moyen Oronte et dans plusieurs villes littorales du Liban nord, qu'Auguste avait délivrées de la menace des Ituréens établis dans la montagne ; ce sont le plus souvent des ères de courtoisie ou des ères de commémoration, qui expriment l'importance qu'eut cette victoire pour le bonheur et la prospérité de la Syrie.

Les grandes villes conservèrent leur statut d'autonomie. Pline, qui utilise des documents remontant sans doute à l'époque d'Auguste, énumère *Antiochia libera*, *Laodicea libera*, *Seleucia libera*. Antioche, toujours indispensable, conserva le titre de métropole ; tout en jouissant de l'autonomie municipale, elle fut la capitale de la province romaine et la résidence du gouverneur. Laodicée, généreusement, somptueusement aidée par Auguste dans sa reconstruction, retrouva ses privilèges et sa qualité d'amie et d'alliée du Peuple Romain. Apamée, qui avait perdu sous Pompée et retrouvé sous Antoine les privilèges monétaires jadis donnés par Tigrane, se les vit retirer partiellement.

La « liberté » des cités apparaît dans leur monnayage. Plusieurs conservèrent le droit de frapper des monnaies d'argent, privilège souverain. Antioche émit des tétradrachmes jusqu'en 38 ap. J.-C., Laodicée jusqu'en 124. Certaines monnaies municipales de bronze, telles les monnaies de Damas sous Auguste et Tibère, ne portent ni le nom ni l'effigie de l'empereur régnant ; mais il n'est pas assuré que ce monnayage « pseudautonome » ait une signification politique.

Arados semble avoir retrouvé sous Auguste une certaine autonomie vis à vis de la province romaine, sous le contrôle d'un préfet. Voulant faire droit à la plainte du grand sanctuaire de Baetocécé contre la ville d'Arados, Auguste invita cette dernière à prendre elle-même un décret conforme à une décision qu'il ne voulait pas lui dicter brutalement.

Tout en gardant leurs institutions municipales, les autres villes de Syrie furent directement soumises à l'autorité du gouverneur de la province. Aréthuse, Larissa et Hiérapolis retrouvèrent leurs libertés municipales. Mais Hippos, à l'extrême sud-ouest de l'actuelle Syrie, comme Gadara de l'autre côté du Yarmūk

et Gaza, toutes trois vieilles cités grecques ou hellénisées, furent incluses dans le royaume d'Hérode et leur longue tradition d'indépendance leur rendait cette sujétion difficile à supporter. Malgré leurs réclamations, Auguste ne voulut rien changer à leur statut politique ; c'est seulement à la mort d'Hérode que les trois villes retrouvèrent leur autonomie municipale en étant rattachées directement à la province romaine de Syrie. Canata-Canatha, que l'on identifie habituellement à Qanawāt, était enserrée entre le royaume nabatéen au Sud et les possessions du tétrarque Zénodore, reprises par Hérode et son fils Philippe ; les inscriptions montrent son étroite liaison avec la dynastie hérodienne et aucun document ne renseigne sur son statut politique à l'époque d'Auguste et de Tibère.

Les cités ont des territoires souvent très vastes, dont divers documents permettent souvent d'établir ou de conjecturer les limites. Le territoire d'Antioche était d'une étendue considérable ; descendant au Sud dans les massifs calcaires jusqu'au milieu du J. Zawiyé, la limite remontait à l'est à mi-distance entre ce massif et le lac de Moth, contournait, en les englobant, le J. Halaqa et le J. Simʿān, puis, à travers le Kurd Dagh, rejoignait à l'ouest les crêtes du Kizil Dagh, d'où elle redescendait en suivant le cours du Grand Mélas, à l'est du Mont Admirable, pour gagner les crêtes du Cassius et des monts Alaouites. Si l'on retient une intéressante suggestion de J. Ch. Balty, la haute colonne de Kfeir Rūma, à quelques kilomètres au sud-ouest de Maʿarret an Noʿmān, marquerait le point de rencontre des limites d'Antioche, de Chalcis et d'Apamée et celle de Deir Turmānīn, au nord de la plaine de Dānā, les confins d'Antioche, de Chalcis et d'Apamée. Le territoire d'Apamée était fort étendu et un recensement effectué sous le légat impérial Quirinius y dénombra cent dix mille hommes, ce qui représente une population totale considérable. Les territoires des villes maritimes étaient généralement plus reserrés. De Laodicée sur mer au Nahr al-Kabīr se succédaient les cités de Gabala, de Paltos, de Balanée, d'Arados, qui atteignaient toutes sans doute les crêtes des monts Alaouites ; d'autres, comme Carné, Marathos, Simyra, qui devaient perdre par la suite leur autonomie municipale, avaient vraisemblablement des territoires beaucoup plus restreints. De quelle cité relevait la plaine de la Buquaiʿah, la trouée de Ḥomṣ? Le territoire d'Emèse, fort vaste, était limité au sud par celui de Laodicée du Liban, dont il n'y a pas de raison de penser qu'elle n'était pas alors une cité ; Pline cite les *Laodiceni* comme une communauté indépendante ; dans une inscription postérieure aux Flaviens, le fait que le dédicant se déclare Emésène atteste que Laodicée n'était pas englobée dans la cité d'Emèse. La situation fut peut-être différente à l'époque des Sévères, où des milliaires assurent que la colonie d'Emèse s'étendait entre le Liban et l'Oronte jusqu'au Hermel ; il est vrai que son territoire pouvait n'être pas d'un seul tenant ou contourner celui de Laodicée. La borne solenelle de Khirbet Bilas, haute colonne dressée au sommet du J. Bilas, à quelques 1000 m d'altitude, marquerait les confins d'Emèse, de Palmyre et d'Epiphanie (plutôt que d'Apamée) ; de même, au sud, la borne de Qaṣr al Heir s'élève aux confins de l'Emésène, de Palmyre et d'une troisième cité sans doute que nous ne pouvons préciser. Damas avait un territoire étendu du désert à l'est jusque sur l'Hermon, où il confinait avec celui de Sidon.

Ainsi la Syrie, à l'époque d'Auguste, apparaît comme une mosaïque de territoires aux statuts divers, cités et principautés liées à Rome par des liens plus ou moins étroits, soumis à un contrôle plus ou moins direct de la part des gouverneurs romains. Ce qui fit l'unité de la Syrie romaine, c'est sans doute l'institution du culte impérial, organisé en Syrie, comme en Asie ou en Gaule, du vivant même d'Auguste. Une inscription d'Apamée apprend que le premier grand-prêtre du culte impérial pour la province de Syrie fut le tétrarque Dexandros. Les représentants de toute la Syrie se réunissaient à Antioche pour célébrer solennement le culte impérial, à l'occasion duquel étaient organisés des concours sportifs. A côté du culte provincial se développa un culte municipal, par lequel les cités tenaient à manifester leur loyalisme et leur attachement à Rome et à l'Empereur ; tel fut sans doute le cas à Arados dès l'époque d'Auguste.

Le premier siècle de notre ère

Les successeurs d'Auguste poursuivirent sa politique de prudente intégration de la Syrie à l'empire romain. Il fallut près d'un siècle pour résorber les principautés et royaumes vassaux.

Sous Tibère, à côté du tétrarque d'Iturée Philippe et de son frère Hérode tétrarque de Galilée, apparaît un tétrarque d'Abilène, dont le territoire s'étendait dans l'Antiliban autour de Sūq Wādī Baradā ; il n'est pas impossible qu'il ait été apparenté aux anciens tétrarques de Chalcis.

A la mort de Philippe, en 34, ses domaines sont annexés à la province de Syrie. En 37, Caligula fait don à Agrippa I[er], petit-fils d'Hérode, de la Gaulanitide, de la Batanée et de la Trachonitide ; l'avènement de Claude, auquel il prit une part active, valut à Agrippa de recevoir tout ce qui avait été possession d'Hérode. En 44, à la mort d'Agrippa, ses possessions de Syrie du Sud, comme celles du feu roi Sohem du Liban nord, furent rattachés à nouveau à la province de Syrie, dit Tacite, sous des procurateurs. Les anciennes possessions royales sont sans doute gérées comme des domaines impériaux ; l'empereur y prend la suite des rois et les documents, les inscriptions sont datés par les années régnales de Claude.

En 48, le jeune prince Agrippa II, fils d'Agrippa I[er], hérita de la tétrarchie de Chalcis, que Claude avait auparavant donnée à un petit-fils d'Hérode le Grand, appelé lui aussi Hérode, qui eut le titre de roi. Une inscription de Yabrūd pourrait dater du règne d'Agrippa II à Chalcis. En 54, Agrippa II échangea cette tétrarchie contre un bien plus vaste royaume, qui comprenait, entre autres régions, celles de l'ancienne tétrarchie de Philippe. C'est seulement à sa mort, vers 92 ou 93, que Rome cessa de faire appel aux services d'un prince vassal pour assurer l'ordre dans la Syrie du Sud. A la même date disparut le royaume de Chalcis, qui avait été donné à Aristobule, fils d'Hérode, également roi de Petite Arménie ; en 92 la cité de *Flavia Chalcis* inaugure une ère propre, attestée par son monnayage de bronze.

Agrippa II était le dernier des rois vassaux d'Orient. Le royaume d'Emèse disparut sous Vespasien, qui avait annexé le royaume de Commagène en 72/73. Les petites tétrarchies de Syrie avaient toutes disparu ; à l'époque de Trajan, le prince Julius Agrippa, descendant du tétrarque Dexandros, même s'il jouit de privilèges et d'honneurs protocolaires appelés « honneurs royaux », n'est plus qu'un riche particulier. Les princes avaient été des intermédiaires commodes entre le pouvoir impérial et les populations locales. Ils avaient cessé d'être utiles.

Il n'est pas sûr pourtant que toutes ces régions aient été intégrées immédiatement dans le système administratif ordinaire de la province romaine. Sur de très nombreux sites de la Syrie du Sud, les inscriptions continuent d'être datées par années régnales, non plus des rois, mais des empereurs. Les collectivités locales honorent les centurions qui commandent le poste ou les procurateurs intègres et bienveillants. On peut penser que ces procurateurs ne sont pas les lointains administrateurs financiers de la province, mais des procurateurs impériaux qui, sur place, gèrent ces territoires constitués en domaines impériaux. Si vraiment la datation par année régnale des empereurs indique un domaine impérial, l'usage d'un tel système de datation dans les inscriptions de Qanawāt et de ses environs immédiats pose un problème et met en question l'identification avec la Canatha des monnaies, qui use d'une ère pompéienne ; une ville « grecque » comme Canatha de la Décapole n'aurait pas supporté d'être confondue avec les tribus semi-barbares de montagnards transhumants ou nomades.

Les successeurs d'Auguste poursuivirent envers les cités la politique du fondateur de l'Empire. Claude témoigna un intérêt particulier à Apamée et à Balanée, qui prirent en son honneur et en remerciement les noms de *Claudia Apamea* et de *Claudia Leucas*. Le statut de deux villes, Damas et Palmyre, à cette époque, fait difficulté.

A Damas, les émissions municipales de monnaies de bronze cessent après le règne de Tibère. Sous le règne de Caligula, il y a dans la ville un ethnarque du roi Arétas, dont les agents font fermer les portes de la ville pour empêcher que s'échappe le Juif Paul de Tarse, converti au christianisme. On a supposé que Damas

était retombée sous la domination nabatéenne et serait à nouveau dans l'empire romain sous Néron, sous le règne duquel reprend temporairement le monnayage municipal, ou même seulement sous Trajan. Il paraît beaucoup plus vraisemblable que Damas est resté dans l'empire romain et que l'interruption du monnayage, entre Tibère et Néron, puis entre Néron et Hadrien, est une affaire purement intérieure. L'ethnarque du roi Arétas est à considérer comme un représentant royal, jouant le rôle d'un consul chargé de veiller sur la nombreuse colonie nabatéenne établie à Damas ; il y a bien des façons d'expliquer comment l'ethnarque a pu faire fermer les portes de la ville. L'inscription nabatéenne trouvée à Ḍmeir, à l'est de Damas, même si elle mentionne des stratèges nabatéens, n'implique nullement que cette place appartenait alors au royaume nabatéen.

Le statut de Palmyre a été abondamment débattu. Le texte de Pline, qui situe la ville entre deux grands empires, a conduit à mettre en doute son appartenance à l'empire romain. L'évolution des institutions municipales, qu'attestent les inscriptions dans le courant du I[er] s. de n.è., ne peut être considérée comme la conséquence d'un changement de statut politique ; une telle évolution des institutions – ou du formulaire – se rencontre dans d'autres cités d'Orient, où il est certain qu'elle ne résulte pas d'une intervention des autorités romaines. Sous le règne de Tibère, le gouverneur de Syrie fait dresser dans le grand sanctuaire de Palmyre les statues de l'empereur et des princes impériaux ; cette action se comprendrait mal hors des limites de la province. L'analyse de la « loi fiscale » de Palmyre, telle que l'a développée H. Seyrig, montre Palmyre dans la situation d'une ville sujette, au plus tard sous le règne de Néron. Les campagnes victorieuses de Corbulon contre les Parthes donnèrent à Rome la maîtrise de la rive sud de l'Euphrate dans la région de Sūra et une voie romaine fut aménagée entre Palmyre et Sūra. Même si elle n'avait pas alors de garnison romaine, Palmyre était bien dans l'empire.

L'âge d'or des Antonins

En 106, à la mort du roi Rabbel II, Trajan décida d'annexer le royaume nabatéen. Le gouverneur de Syrie, Cornelius Palma, occupa, de façon pacifique semble-t-il, tout le pays jusqu'à la Mer Rouge et l'organisa en province d'Arabie.

La capitale de la nouvelle province fut Bostra, qui avait été la capitale de Rabbel II. C'est là que s'installèrent le gouverneur et la légion qu'il commandait, même si, dans les premières décennies de l'occupation romaine, le gouverneur se transporta souvent à Pétra.

L'annexion n'entraina sans doute guère de modifications aux limites administratives précédemment existantes. La frontière entre les provinces de Syrie et d'Arabie reste, sur quelques points, sujette à discussion. A Ṣalkhad et dans ses environs, à l'est de Bostra, on trouve quelques inscriptions datées par années régnales d'empereurs romains, mode de datation qui indiquerait des domaines impériaux. Sous Marc-Aurèle le gouverneur de Syrie intervient à Ṣalkhad exactement de la même façon que dans des sites au nord de l'ancienne frontière. Il me paraît que la région nabatéenne de Ṣalkhad serait ainsi passée dans la province de Syrie, afin d'assurer l'unité du commandement sur tout le J. al-ʿArab, d'une si grande importance stratégique. Adraa fut incluse dès l'origine dans la province d'Arabie, dont, par la suite, sous les Sévères d'abord, puis plus tardivement encore, les limites furent par deux fois au moins repoussées vers le nord.

L'annexion de la Nabatène mit fin à l'organisation de la Décapole, qui avait groupé les villes grecques ou hellénisées de la région dans un district administratif spécial, dirigé par un préfet, chevalier romain, relevant de la haute autorité du gouverneur de Syrie. Plusieurs de ces villes se trouvèrent en effet englobées dans la nouvelle province d'Arabie. Le terme de Décapole disparut de l'usage et fut remplacé par celui de Coelésyrie, qu'expliquent pleinement les réformes d'Hadrien. Au milieu du II[e] s., le géographe Ptolémée a une rubrique unique « Décapole et Coelésyrie », où figurent des villes de Syrie du Sud, de Jordanie et même de Palestine.

Les motifs de l'annexion de la Nabatène ne sont pas clairs. Faudrait-il penser que les Nabatéens indépendants pouvaient être d'un mauvais exemple pour les populations encore semi-nomades de la Syrie romaine du Sud et empêchaient de les contrôler de façon satisfaisante? Il est un fait que Cornelius Palma, en même temps qu'il organisait l'Arabie romaine, pratiquait dans les régions limitrophes du Ḥawrān une véritable politique de l'eau, qui devait contribuer à sédentariser les populations, qui se fixèrent par tribu autour de quelque sanctuaire.

Rome cherchait-elle des avantages économiques? Les Nabatéens étaient d'efficaces intermédiaires dans le grand commerce entre l'empire romaine et le lointain Orient. S'ils avaient déplacé le centre de gravité de leur royaume à Bostra, ce n'était pas seulement pour se trouver au centre d'un riche terroir agricole ; c'était pour se rapprocher des points d'arrivée des grands itinéraires du lointain Orient. Pline situait Pétra à l'intersection d'une route qui aboutissait à la Méditerranée à Gaza et d'une route qui, passant vers Palmyre, venait des ports de Forath et de Charax, situés vers les bouches de l'Euphrate et du Tigre. Bostra était plus proche des routes du Golfe. Intégrés dans l'empire, les Nabatéens ne feraient plus aux marchands syriens une concurrence dommageable aux intérêts du trésor romain. La politique de Trajan vers les Parthes semble conforter cette seconde hypothèse.

Par une habile politique, Auguste avait obtenu des Parthes une assurance de paix du côté de la Syrie, car la question d'Arménie resta une source de conflits entre les deux empires. Sur le moyen Euphrate, les rapports de bons voisinages furent presque constants pendant tout le Ier s. de n.è. Les Parthes avaient dû accepter l'annexion du royaume de Commagène ; en 76 cependant, le roi parthe Vologèse lança contre la Syrie romaine une offensive qui demeura sans conséquences.

Trajan se départit de la ligne de conduite d'Auguste pour tenter au delà de l'Euphrate une conquête dont les motifs semblent plus d'ordre économique que stratégique. La maîtrise de ces grandes voies commerciales que sont les vallées de l'Euphrate et du Tigre aurait permis aux Romains d'entrer directement en contact avec les marchands « scythes » des Indes, en éliminant l'intermédiaire parthe. Le projet de Trajan était cohérent, mais, accompli avec des moyens militaires et financiers insuffisants, il échoua. L'armée romaine dut rentrer en Syrie, atteinte de la peste dont Trajan lui-même mourut en regagnant Rome. Hadrien abandonna toutes les conquêtes de son prédécesseur et ramena la frontière sur l'Euphrate. Doura-Europos, conquise par Trajan, redevint parthe, comme toutes les places au delà de l'Euphrate. Mais paradoxalement, les relations commerciales avec l'empire parthe reprirent avec une intensité et un profit accrus pour la Syrie romaine. Ce fut l'époque de la plus grande prospérité de Palmyre, qu'attestent de nombreuses inscriptions « caravanières ».

Hadrien, qui était gouverneur de Syrie lorsqu'il recueillit la succession de Trajan, revint en Syrie en 123 – 124, puis en 129 – 130 ; la chronologie exacte de ses voyages est discutée. Il vint à Palmyre, dont il fit une *Hadriana Palmyra* ; on a souvent pensé qu'il accorda aussi à la ville une liberté destinée à favoriser le commerce avec l'empire parthe ; mais aucun document n'atteste formellement cette liberté, sur la portée de laquelle il ne faudrait d'ailleurs pas se méprendre. Une ville « libre » n'en appartenait pas moins à l'empire. Il est vrai que l'empereur philhellène se montra soucieux de la « liberté » des cités. Sous son règne, Laodicée, comme d'autres villes de Phénicie, de Coelésyrie ou de Cilicie, se proclame autonome.

Hadrien veilla aussi au bon fonctionnement des finances des cités. Il envoya des sénateurs, assistés de chevaliers, pour redresser leurs comptes et assainir leurs finances. De telles missions sénatoriales se renouvelèrent sous les règnes suivants. A la fin de son règne, Hadrien confia une mission exceptionnelle aux sénateurs Bruttius Praesens et Julius Major. Palmyre, vers cette époque, bénéficia d'un légat impérial curateur.

Le culte impérial fut réorganisé. Antioche en était le centre pour toute la province ; là se réunissaient toutes les cités participant au *koinon* de Syrie. Mais l'ensemble était divisé en circonscriptions, dont les cités membres se réunissaient au chef-lieu, qui portait le titre de métropole, pour célébrer d'autres fêtes du culte impérial. Ainsi Tyr, au moins depuis Domitien, était le chef-lieu d'un *koinon* de Syrie du Sud, tandis qu'Antioche regroupait aussi dans son propre *koinon* les cités de Syrie du Nord. Hadrien divisa en deux chacune de ces

deux grandes circonscriptions. Antioche perdit la Commagène, qui forma un petit *koinon* avec Samosate pour métropole ; le texte tardif de l'*Histoire Auguste* présente cette mesure comme un effet de la haine d'Hadrien pour les gens d'Antioche! Tyr, de son côté, se vit amputer de toute la Coelésyrie, étendue de la Beqāʿ libanaise jusqu'aux régions de l'ancienne Décapole. Damas fut la métropole de ce nouveau *koinon*. Le réforme intervint avant 119/120, date à laquelle une inscription de Gérasa mentionne un prêtre des quatre éparchies à Antioche la métropole ; les quatre éparchies sont les quatre nouveaux *koina* créés par Hadrien.

Antonin renouvela le traité d'amitié avec le nouveau roi parthe Vologèse III. Mais, en 161, ce dernier prit l'initiative des hostilités ; après avoir battu les Romains en Arménie et pris Edesse, il ravagea la Syrie sans que l'armée stationnée sur l'Euphrate, trop faible, pût l'arrêter. Le gouverneur de Syrie, Attidius Cornelianus, fut mis en déroute ; Antioche fut menacée. Lucius Verus se rendit en Syrie, où il demeura quatre ans, de 162 à 165, en principe pour diriger la guerre parthique ; mais il ne quitta pas les séjours agréables d'Antioche, de Daphné pour l'été et de Laodicée pour l'hiver. Le commandement effectif fut confié à Avidius Cassius. Le nouveau gouverneur de Syrie, Cn. Julius Verus, à la tête d'importantes armées romaines, remporta à Sūra une victoire qui libéra la Syrie. Franchissant l'Euphrate, les armées romaines prirent Edesse et Nisibe. Au sud, sur la rive occidentale de l'Euphrate, Doura-Europos fut à nouveau occupée et resta romaine durant un siècle. Les postes romains ou palmyréniens contrôlèrent la piste de l'Euphrate jusqu'en aval d'Abū Kemāl. L'Euphrate et le bas Khabūr continuaient de former la frontière, qui s'orientait ensuite vers l'Est pour atteindre, dans l'Irak actuel, la ligne de défense naturelle du J. Sinjar. Presque tout le territoire de la Syrie actuelle se trouva alors sous l'administration ou dans la mouvance romaine.

Mais en rentrant de l'expédition parthique, en décembre 165, l'armée rapporta la « peste », une épidémie qui ravagea l'empire pendant quinze ans et fit périr beaucoup de gens. L'empire semblait ne pas pouvoir surmonter ses difficultés. Avidius Cassius, vrai vainqueur des Parthes, pourvu d'un commandement extraordinaire sur tout l'Orient, très populaire, originaire de Cyrrhus, fils d'un préfet d'Egypte, se laissa entrainer dans une tentative d'usurpation au printemps 175. Il avait fait passer sous son contrôle l'Egypte, véritable grenier à blé de l'empire. Mais il ne garda la pourpre que trois mois et six jours. Il fut assassiné par deux officiers. La Syrie ne fut apparemment guère troublée par cette usurpation. Marc Aurèle envoya comme légat en Syrie Martius Verus, qui rétablit l'ordre facilement. Venu lui-même en Syrie, Marc Aurèle pratiqua une politique de clémence. Seules furent châtiées Cyrrhus, ville natale du rebelle, et Antioche, qui l'avaient soutenu ; les Bleus et les Verts, les factions du cirque qui étaient une passion de la foule, furent supprimés, les concours abolis. Encore la punition d'Antioche fut-elle assez vite levée, car la fille de Marc Aurèle, Lucilla, était mariée à un Antiochien, Tiberius Claudius Pompeianus, un des plus fidèles amis de l'empereur.

La chute de la dynastie antonine eut en Syrie des conséquences beaucoup plus dramatiques.

Le temps des Sévères et des impératrices syriennes

Septime-Sevère, jeune sénateur, avait commandé comme légat une légion en Syrie, la IV *Scythica* ; il avait épousé Julia Domna, de la famille princière d'Emèse. Lorsque, commandant les armées de Pannonie, il entra en compétition avec le gouverneur de Syrie Pescennius Niger pour s'emparer de l'empire, il trouva en Syrie des appuis nombreux. Les villes de Tyr et de Laodicée prirent parti pour lui ; prises d'assaut par les troupes de Niger, elles subirent destructions et massacres. Vainqueur, Septime-Sévère leur permit de se reconstruire magnifiquement et leur accorda de nombreux privilèges. En 194, Laodicée fut élevée au rang de métropole, à la place d'Antioche, qui avait choisi de soutenir Niger et fut en châtiment réduite à la condition de bourg du territoire de Laodicée jusqu'en 202. En 197/8, Laodicée devint colonie romaine et jouit du *jus italicum*, qui, entre autres avantages, exonérait son territoire de la redevance foncière due à l'Etat romain.

Les héritiers et successeurs de Septime-Sévère continuèrent sa politique de promotions coloniales. Caracalla fit d'Emèse et de Palmyre des colonies avec *jus italicum* ; leurs citoyens prirent les noms officiels de *Julii*

Aurelii. En principe, toute fondation coloniale s'accompagnait de l'établissement d'un nouveau cadastre ; mais Emèse est la seule colonie en Syrie dont on ait relevé des vestiges de centuriation. Antioche devint une colonie non exempte d'impôts et retrouva son titre de métropole. Damas aussi et Doura Europos devinrent colonies romaines, à des dates que l'on ne peut préciser ; le *Digeste* ignore leur promotion. Bien que la signification d'étendards légionnaires sur les monnaies coloniales soit encore soumise à hypothèse, il me paraît que la représentation du *vexillum* de le légion VI *Ferrata* sur les monnaies de Damas impliquerait que des vétérans de cette légion y furent établis.

Septime-Sévère avait expérimenté combien la Syrie pesait lourd dans l'empire. Province riche et peuplée, aux villes nombreuses et actives, dotée de plusieurs légions et de nombreuses unités auxiliaires d'infanterie et de cavalerie, elle offrait à son gouverneur la puissance et les moyens de satisfaire une éventuelle ambition. Les tentatives de Pescennius Niger et d'Avidius Cassius avaient mis en lumière un danger dont Auguste le premier avait bien été conscient. Tibère, méfiant, laissa pendant dix ans la province sans gouverneur. Vers le début de son règne, en effet, la Syrie avait procuré à l'empereur de graves soucis. En 18, il avait confié à Germanicus une grande mission à travers l'Orient. Le prince rencontra, en Syrie, l'hostilité du gouverneur Pison. Par ses largesses et ses complaisances, le gouverneur, secondé par sa femme, cherchait à plaire aux soldats et à mériter l'appellation de « père des légions » ; la discipline se relâchait, villes et campagnes en subissaient des dommages. L'envoyé de Tibère rencontra Pison à Cyrrhus, au camp de la légion X *Fretensis* ; l'entrevue fut orageuse. En 19, à son retour d'Egypte, Germanicus constata que le gouverneur avait mené pour les légions et les cités une politique contraire à celle qu'il avait prescrite. Aux reproches de l'envoyé impérial, le gouverneur répondit avec insolence. Germanicus tomba malade ; la rumeur publique accusait Pison de l'avoir empoisonné. Pison s'enfuit en Syrie. Germanicus mourut et reçut à Antioche des funérailles solennelles. Les commandants des légions et les autres sénateurs présents dans la province se concertèrent pour en assurer le gouvernement ; Cn. Sentius en prit la charge. Apprenant la mort de Germanicus, Pison envisagea de se rétablir en Syrie par la force, croyant les légions acquises à sa cause. Son ami Domitius, débarqué à Laodicée, tenta de gagner la légion VI *Ferrata* ; mais le légat Pacuvius le devança et Sentius l'avertit fermement de ne pas essayer de corrompre les légions ni d'attaquer les villes. Pison se retira en Cilicie où il fut pris et envoyé à Rome. L'expérience avait montré que la rébellion d'un gouverneur en Syrie pouvait être grave de conséquences. Après la mort de Néron, le gouverneur de Syrie, Mucien, joua un rôle décisif dans l'avènement de Vespasien ; il lui rallia les villes et les armées de Syrie. Sous Nerva, le bruit courut que le gouverneur de Syrie était candidat à l'empire et le premier soin de Trajan, proclamé empereur, fut d'envoyer un jeune sénateur de confiance pour prendre le commandement de la légion IV *Scythica* et assurer le gouvernement de la province. La Syrie était, déclare Tacite dont le beau-père Agricola faillit en obtenir le gouvernement, réservée aux plus grands personnages.

Pour supprimer ce danger, Septime-Sévère divisa la Syrie en deux nouvelles provinces, comme il le fit aussi pour quelques autres trop grandes provinces. La moitié Nord de la Syrie reçut le nom de *Syria Coele* et Antioche pour capitale. La moitié sud s'appela *Syria Phoenices* et l'on dispute pour savoir si Emèse ou Tyr doit être regardé comme la capitale de la nouvelle province. La Syrie du Nord conserva deux légions et un gouverneur de rang consulaire, la Phénicie n'eut qu'une seule légion et un gouverneur de rang prétorien, mais tout proche le plus souvent d'être élevé au consulat qu'il gérait fictivement pendant son gouvernement provincial.

La limite entre les deux provinces n'est pas connue avec certitude. Sur la côte, elle passait vers Paltos, comme le signale expressément le *Stadiasme de la Méditerranée*, document nautique contemporain du règne de Septime-Sévère. Traversant les monts Alaouites, elle passait au Nord de Raphanée, où se trouvait toujours le camp de base de la légion III *Gallica*, devenue la légion de Phénicie. En Phénicie se trouvait Palmyre, mais Doura-Europos appartenait à la Coelé Syrie, toute la rive de l'Euphrate devant, pour d'évidentes raisons stratégiques, se trouver dans une même zone de commandement.

La création des nouvelles provinces et le remodelage qu'il impliquait du dispositif militaire entraina la modification de la limite nord de l'Arabie romaine, qui fut portée plus au nord. Sur bien des sites, l'ère de Bostra remplace dans les datations les années régnales des empereurs, ce qui impliquerait tout à la fois que ces sites n'appartiennent plus à des domaines impériaux et relèvent désormais de la province d'Arabie. Des détachements de la légion III *Cyrenaica*, la légion d'Arabie, remplacent les détachements des légions de Syrie du Nord, la IV *Scythica* et la XVI *Flavia Firma*, et de la légion de Syrie Phénicie, la III *Gallica*. Même si l'on ne peut, dans le détail, établir le tracé de la nouvelle limite provinciale, il semble assuré que l'Arabie englobe Qanawāt et presque tout le Lejā. Mais alors que la division de la Syrie date de 194, les remaniements des limites provinciales en Syrie du Sud seraient peut-être postérieurs d'une dizaine d'années, si vraiment, contrairement à ce que pensent certains savants modernes, il est possible de se fonder sur les systèmes de datations utilisés dans les inscriptions. Un autre remaniement, portant le tracé de la frontière encore plus au nord, aurait eu lieu vers l'époque de la Tétrarchie.

Les guerres parthiques de Septime-Sévère et de Caracalla affectèrent peu la Syrie. Les opérations se déroulèrent plus au nord ou plus à l'est. Le commerce de Palmyre en fut néanmoins géné ; mais il n'est pas sûr que l'apparition, dans les inscriptions de Palmyre à cette époque, de stratège « pour la paix » ou de stratège contre les nomades, soit une conséquence de troubles provoqués par cette guerre. L'insécurité dans le désert pouvait être une séquelle des luttes pour l'empire entre Septime-Sévère et Pescennius Niger.

Caracalla, arrivé à Antioche en mai 215, y fut accueilli par une grandiose réception. Il passe à Antioche l'hiver 215 – 216 et y préside, le 27 mai 216, au procès que relate la grande inscription du temple de Dmeir. L'empereur quitte Antioche dans l'été 216 pour marcher contre les Parthes. Le 8 août 217, sur la route d'Edesse à Carrhes, il est assassiné par un soldat aux ordres du préfet du prétoire Opellius Macrinus.

Proclamé empereur quatre jours plus tard, Macrin fait de son fils Diaduménien un César. Rentré à Antioche, Macrin consolide sa position et s'assure par des largesses la faveur du peuple. Les nouveaux maîtres de l'empire sont reconnus en Syrie ; des milliaires à leur nom ont été retrouvés sur la route d'Emèse à Héliopolis (Ba'albek).

Julia Domna, qui se trouvait à Antioche, voulut d'abord se suicider ; puis elle commença à comploter avec les troupes. Macrin lui enjoignit de quitter la ville. Mais l'impératrice douairière vint à mourir. Sa soeur, Julia Maesa, qui vivait aussi à la Cour d'Antioche, reçut de Macrin la permission de se retirer à Emèse, sa ville natale, avec sa fortune.

Macrin part pour la Mésopotamie afin de repousser une attaque parthe. D'Emèse se nouent des intrigues avec les soldats de la légion III *Gallica*, qui de leur camp de Raphanée se rendaient souvent à Emèse dont ils visitaient le sanctuaire du grand dieu Elagabal. Le 16 mai 218, un petit-fils de Julia Maesa, Varius Avitus Bassianus, fut proclamé empereur au camp de Raphanée ; il est connu sous le nom d'Elagabal, du dieu dont il était le très dévot desservant. C'était la deuxième fois que la légion III *Gallica* faisait un empereur ; elle avait en effet jadis joué un rôle dans l'avènement de Vespasien.

La légion révoltée attendit l'attaque des troupes de Macrin. Ce dernier envoya d'abord son préfet du prétoire Julianus, que ses troupes abandonnèrent. Vers le 23 mai, Macrin alla d'Antioche à Apamée pour s'assurer de la fidélité de la légion II *Parthica* qui y stationnait. Il proclama son fils empereur, fit aux soldats les distributions attendues, et offrit aux habitants de la ville un dîner de cent cinquante drachmes. La famille paternelle d'Elagabal était en effet d'Apamée et l'empereur cherchait à neutraliser son influence. La légion II *Parthica* n'en passa pas moins au parti d'Elagabal. Une première bataille eut lieu près d'Emèse, à la limite des provinces. Les forces d'Elagabal, victorieuses, prirent l'offensive et marchèrent sur Antioche. La rencontre décisive eut lieu le 8 juin, vers le village d'Immae, à 24 milles d'Antioche sur la route de Bérée (Alep). Vaincu, Macrin s'enfuit et retourna à Antioche, d'où il fut forcé de fuir pour la Cilicie, où il trouva la mort.

Mais la légion III *Gallica* voulut ensuite favoriser la prise de la pourpre par son propre légat, Verus ; la tentative fut un échec. La légion se laissa encore troubler par un nouvel essai de révolte. Elagabal fut contraint de la dissoudre et le nom de cette unité fut martelée dans les inscriptions qui la commémoraient.

Le règne d'Elagabal dura quatre ans. Après son assassinat, l'empire échut à son cousin Sévère-Alexandre, un autre petit-fils de Julia Maesa, âgé de quatorze ans. Le nouvel empereur proclama sa mère Julia Mamaea *Augusta*. Avec elle, et conseillé par le grand juriste Ulpien, qui fut son préfet du prétoire et mourut en 228, massacré par les prétoriens, il régna jusqu'en 235. Son règne coïncida avec le début d'une période particulièrement difficile pour la Syrie.

La crise du III[e] siècle

En Orient, la dynastie parthe avait été renversée et une nouvelle dynastie, celle des Sassanides, se montrait beaucoup plus belliqueuse. Les Perses envahirent la Mésopotamie et menaçaient la Cappadoce et la Syrie. Quittant Rome au printemps 231, Sévère Alexandre vint à Antioche et envoya une ambassade au roi Ardashir, qui rejetta les offres de paix et dépêcha lui-même à Antioche quatre cents nobles Persans richement équipés pour porter un ultimatum exigeant l'évacuation de la Syrie et de l'Asie Mineure, qui avaient été jadis, avant Alexandre le Grand, des provinces de l'empire perse. La guerre était inévitable. La Syrie connut une période d'insécurité et d'invasions, qu'aggrava l'anarchie qui s'établit dans l'empire romain avec l'assassinat de Sévère-Alexandre et de sa mère en 235.

Sous Gordien III, les Perses attaquèrent la forteresse de Doura-Europos. Le tribun Julius Terentius, que représente une peinture murale dans le temple des dieux palmyréniens, mourut dans ce combat le 30 avril 239. En 244, Gordien III conduisit la guerre dans l'empire perse. L'armée romaine parvint jusqu'à Misikhè, à l'ouest de Bagdad. Elle subit une écrasante défaite. L'empereur trouva la mort. Son préfet du prétoire, Philippe, originaire de Shahbā en Syrie du Sud, fut proclamé empereur sur le champ de bataille. Il dut acheter la retraite des survivants et verser une rançon de 500. 000 deniers, somme qui n'est pas aussi importante qu'il semblerait. Philippe l'Arabe fit de sa bourgade natale une ville romaine qu'il appela Philippoupolis.

Le roi sassanide Sapor I prit à son tour l'offensive. La chronologie de cette guerre est très controversée. En 253, l'armée perse envahit la Syrie. La place forte de Doura-Europos fut occupée passagèrement. La bataille de Barbalissos, aujourd'hui Meskeneh au bord de l'Euphrate, où Sapor se vante d'avoir anéanti une armée romaine de soixante mille hommes, ouvrit aux Perses l'entrée de la Syrie et de la Cappadoce. Si, avec H. R. Baldus, on admet qu'un ordre géographique peut être décelé dans l'énumération des conquêtes sassanides gravée dans la grande inscription de Sapor I à Naqsh-i Rustam près de Persépolis, une reconstitution des événements paraît possible. Après sa victoire, l'armée perse se divisa en plusieurs groupes. L'un pilla la Syrie du Nord et prit Antioche en septembre ou octobre 253. Un autre prit Bérée (Alep), Chalcis (Qinnesrīn), Apamée, Raphanée, mais se heurta à une résistance sérieuse devant Emèse ; il redescendit alors la vallée de l'Oronte jusqu'à Séleucobélos, que J. Ch. Balty identifie, avec d'excellents arguments, à Sqālbiyyeh, au Sud d'Apamée. Ce groupe et le groupe qui avait pillé Antioche firent là leur jonction ; remontant la vallée de l'Oronte, ils prirent Larissa (Sheizar), Ḥama, Aréthuse (ar-Rastān), et furent à nouveau devant Emèse.

La résistance à l'invasion avait été organisée par Uranius Antoninus, qui est sans doute identique au Samsigéram mentionné par Domninus et à celui que les Oracles Sybillins appellent « l'Envoyé du Soleil ». Il aurait appartenu à la famille des impératrices syriennes et des princes-prêtres d'Emèse. Puisant dans les trésors du sanctuaire, Uranius Antoninus frappa à Emèse des monnaies d'or, d'argent et de bronze. L'iconographie de son monnayage rappelle celles des monnaies de Caracalla, Elagabal et Sévère Alexandre. Le prince d'Emèse ne se comporta pas en usurpateur. Il ne prit le pouvoir en Syrie que pour pallier la défaillance de l'autorité romaine ; il l'abdiqua lorsque cette autorité se présenta en la personne de Valérien, qui enfin vainqueur dans sa lutte pour la pourpre, arriva à Antioche vers la fin de 254 ou le début de 255.

Arrétés devant Emèse, les Perses se replièrent sur l'Euphrate, où la guerre se prolongea. Doura-Europos et Circésium, sur la rive gauche de l'Euphrate, vers le confluent du Khabūr, furent détruites en 256. En 257,

la monnaie d'Antioche frappa des *antoniniani* célébrant une *victoria parthica* qui pourrait bien être le rejet des Perses au delà de l'Euphrate.

Le 1[er] mai 258, Valérien était peut-être à nouveau à Antioche, préparant une nouvelle campagne. Les incessantes guerres ne détournaient pas l'empereur des affaires courantes de la province. Valérien, Gallien et le César Salonin prirent ainsi soin de faire respecter les privilèges du grand sanctuaire de Baetocécé, dans la montagne Alaouite, soucieux de maintenir vivants des centres d'activités économiques dans les campagnes.

En 259 ou 260, la date est toujours discutée, l'armée romaine subit sous les murs d'Edesse une grande défaite. Valérien fut fait prisonnier, ainsi que son préfet du prétoire, des sénateurs, des officiers ; tous furent déportés en Perside. Le Nord de la Syrie fut à nouveau envahi ; Antioche et Séleucie furent pillées, le plat pays fut saccagé. De nombreux captifs furent déportés dans l'empire perse.

Les princes de Palmyre jouèrent alors en Syrie et dans l'empire un rôle de premier plan. Il reste encore quelque obscurité sur la famille d'Odainath. Il n'est pas sûr qu'il faille distinguer un Odainath l'Ancien, sénateur romain, auquel la ville de Tyr dédie une statue pour le remercier de son intervention auprès de Sévère Alexandre, et un Odainath le Jeune, mari de Zénobie. La famille reçut de grands honneurs de Rome ; on ne sait comment elle occupa cette position dominante dans une ville dotée d'institutions helléniques démocratiques et devenue une colonie romaine.

Les institutions traditionelles semblent mises en veilleuse. Un notable perse réfugié à Palmyre, Vorōd, fut d'abord décurion de la colonie à titre honorifique ; puis, devenu citoyen romain, chevalier, ducénaire, mais portant aussi le titre iranien d'argapet, il paraît avoir été gouverneur de Palmyre. Septimius Hairan fut exarque des Palmyréniens ; on ignore ce que signifie exactement ce titre ou cette charge. A la fin de la grande invasion de 253 – 256, Odainath aurait infligé aux Perses une défaite, après avoir vainement tenté, si l'on en croit Domninus et Pierre le Patrice, de s'entendre avec le roi Sapor. En 257/258, Odainath porte le titre de clarissime consulaire ; il me paraît peu probable que ce fut en qualité de gouverneur de la province. L'empressement, dont témoignent les inscriptions, que les Palmyréniens mettent à honorer Odainath et sa famille rend vraisemblable qu'à cette date Odainath a reçu de Valérien des honneurs et sans doute aussi des pouvoirs accrus.

Après la capture de Valérien, Gallien, déjà associé à l'empire, avait recueilli le pouvoir. Mais à Samosate, le procurateur Macrien était maître du trésor de guerre et de l'atelier monétaire de campagne. Après avoir engagé sans succès des négociations avec le roi Sapor, Macrien fit prendre la pourpre à ses deux jeunes fils. Après la prise de Samosate par les Perses, le jeune Macrien alla s'enfermer à Emèse avec ses partisans ; il y frappa monnaie en 260/261. Gallien chargea Odainath de réprimer l'usurpation. Odainath alla assiéger Emèse. Macrien le Jeune fut assassiné par la populace, dans l'été ou l'automne 261.

Nommé par Gallien *dux Romanorum*, puis *corrector*, *autocrator*, titres qui le désignent comme chef des armées romaines, chargé de rétablir l'ordre en Orient, muni de pleins pouvoirs, Odainath se proclama Roi des Rois, titre achéménide qui sonnait comme un défi lancé au roi perse. Sous sa conduite, les armées de Rome et de Palmyre marchèrent sur Ctésiphon, la capitale des Sassanides. Grâce à Odainath, la paix revint en Syrie et l'empire romain avait conservé son unité.

En 267/8, Odainath et son fils aîné Hérodien furent assassinés. Zénobie s'empara du pouvoir au nom de son jeune fils Vaballât. Sans doute la reine n'avait-elle pas initialement le dessin de s'opposer à Rome. Le sécession de Palmyre fut progressive. Gallien avait été assassiné, Claude II avait pris la pourpre. Son pouvoir était reconnu à Antioche, où l'atelier monétaire frappa des monnaies à son nom. Le gouverneur de Phénicie, à Tyr, lui manifesta son loyalisme par une dédicace.

Les Palmyréniens étendirent peu à peu leur pouvoir en Syrie, occupèrent l'Arabie après avoir saccagé à Bostra le camp de la légion III *Cyrenaica*. En 268, une première tentative pour conquérir l'Egypte échoua de peu. A la tête d'une très forte armée de Palmyréniens, Syriens et autres Barbares, le général palmyrénien Zabdas envahit l'Egypte et grâce à des complicités locales, remporta une victoire qui lui fit croire le pays conquis.

Il y laissa une garnison de cinq mille hommes, que le préfet d'Egypte Probus, de retour d'expédition sur mer, parvint à chasser. En 270, une nouvelle invasion palmyrénienne en Egypte réussit et le préfet Probus se suicida. En 270 également, les Palmyréniens s'emparèrent d'Antioche et poussèrent leurs conquêtes en Asie mineure jusqu'à la Bithynie.

Aurélien, le nouvel empereur, avait à faire face à de graves difficultés à travers tout l'empire. Zénobie tenta de lui imposer un compromis, un partage du pouvoir. Vaballât, sur les monnaies frappés à Antioche et à Alexandrie, réserve à Aurélien le titre d'Auguste et l'avers pour son effigie, tandis qu'au revers son propre portrait est accompagné de seuls titres de consulaire, d'*imperator* et de *dux Romanorum*.

Aurélien refusa tout accord. Il reconquit l'Asie mineure, où les Palmyréniens semblent avoir refusé le combat. Au printemps de 272, il franchit les Portes Syriennes et, de l'Amanus, déboucha sur la plaine d'Antioche.

Zénobie se trouvait à Antioche, que son général, Zabdas, mit en état de défense. La cavalerie palmyrénienne se porta au Nord du fleuve. N'osant l'attaquer de front, Aurélien simula une fuite. La ruse réussit ; les cavaliers palmyréniens se dispersèrent à la poursuite des Romains et un certain nombre périrent. La nuit venue, les Palmyréniens évacuèrent Antioche et se replièrent vers Emèse.

Perdant tout espoir d'accommodement avec le maître de Rome, Zénobie et son fils se proclamèrent empereurs. Les monnaies à leurs effigies, frappées à Emèse et à Alexandrie, les bornes milliaires de la route de Bostra à Philadelphie (Amman), un autre milliaire proche de Byblos leur donnent le titre d'Auguste. Comme l'écrivent J. Starcky et M. Gawlikowski, « la prétention de Palmyre à l'hégémonie n'avait rien d'insolite en un siècle où l'Empire était l'apanage de la victoire : la dynastie des Sévères, puis Philippe l'Arabe, avaient créé des précédents. Ce qui étonna les contemporains, ce fut l'audace d'une femme à se jeter ainsi dans la dure compétition à l'empire ».

Après avoir fait à Antioche une entrée triomphale, Aurélien marcha sur Emèse. Une arrière-garde palmyrénienne occupait la route dans les environs de Daphné ; les légionnaires romains s'ouvrirent de force un passage. Apamée, Larissa, Aréthuse font leur soumission.

Dans la plaine d'Emèse, Zabdas avait rassemblé quelque soixante mille hommes. Les troupes d'Aurélien eurent d'abord le dessous, mais la même ruse tactique que devant Antioche leur permit de reprendre l'avantage. Ayant perdu beaucoup d'hommes et de chevaux, les Palmyréniens décidèrent de se replier sur Palmyre. L'Egypte aussi venait de leur échapper, reconquise par Probus, le futur empereur.

Aurélien entra dans Emèse et visita le sanctuaire d'Elagabal. Puis les armées romaines se dirigèrent vers l'est, dans le désert, sans cesse attaquées par les tribus nomades. Après une semaine de marche et de combats, l'armée romaine arriva devant Palmyre. Le rempart de Palmyre pouvait arrêter un raid de cavaliers nomades ; il ne permettait pas de résister à un siège ou à des assauts lancés par une armée régulière entraînée. Zénobie, disent les historiens anciens, aurait tenté de s'enfuir sur un dromadaire de course pour se réfugier chez les Perses ; elle s'était déjà embarquée sur l'Euphrate lorsque les cavaliers romains lancés à sa poursuite la rejoignirent et la ramenèrent prisonnière au camp d'Aurélien.

Des inscriptions apprennent l'existence d'un parti pro-romain à Palmyre. Son chef, Septimius Haddudân, sénateur romain, « a aidé les troupes d'Aurélien César notre maître ». Une ambassade fut envoyée à Aurélien, qui accepta la reddition de la ville à des conditions généreuses. Aurélien entra dans Palmyre en août 272. Il empêcha le pillage de la ville. Les trésors de Palmyre, la reine et quelques notables furent emmenés à Emèse. Les soldats d'Aurélien réclamaient la mort de la reine. L'empereur se contenta de faire exécuter quelques-uns de ses conseillers, notamment le philosophe Longin, d'origine syrienne, auquel on attribue le *Traité du Sublime* et qui sut mourir avec dignité.

Les traditions anciennes diffèrent sur le sort de Zénobie. Selon Zosime, elle serait morte au cours du voyage vers Rome. L'*Histoire Auguste* rapporte qu'elle figura au triomphe que Dioclétien célébra à Rome en 274 et qu'elle termina paisiblement ses jours dans une villa de Tibur, l'actuelle Tivoli ; l'auteur ajoute que, de

son temps, il reste encore dans la noblesse de Rome des descendants de Zénobie. Au IVe s., le portrait et l'éloge que l'*Histoire Auguste* fait de Zénobie témoignent d'une opinion favorable à l'illustrissime reine. On lui savait gré d'avoir contribué à la défense de l'empire contre les Perses. Le jugement est équitable, même si l'aventure palmyrénienne eut des causes diverses, parmi lesquelles figurent certainement des intérêts économiques menacés et, peut-être aussi, une certaine opposition de mentalités et de cultures.

Tandis qu'Aurélien retournait vers l'Europe, Palmyre se souleva sous la conduite d'Apsaios ; la garnison romaine fut massacrée. Aurélien revint en hâte vers Palmyre, où il entra sans combat au début de 273. La ville fut livrée au pillage ; mais Haddudân, grand-prêtre et symposiarque du temple de Bêl, intervint avec succès auprès d'Aurélien pour que le grand sanctuaire fût épargné. La ville était ruinée et son rôle commercial à jamais perdu.

La chute de Palmyre mit fin à la police et à l'équilibre qu'elle assurait dans le désert. Les tribus arabes que l'on pourrait dire *de grandes tentes*, dont divers indices laissent penser que certaines se mêlèrent à la lutte entre Rome et Palmyre, pesèrent désormais d'un poids accru dans la Syrie, qui retrouvait en quelque sorte une situation analogue à celle qui y existait à la fin de l'époque hellénistique. Avantageusement situées entre Rome et les Perses, elles pouvaient monnayer leur soumission ou leur alliance. Pour bien des cités, l'avancée des tribus arabes constituait une menace pour leur territoire rural et leur indépendance. Pour plusieurs siècles, la présence insistante des grandes tribus arabes dans les provinces syriennes rendit la vie politique plus complexe et plus subtile. Dans la vie quotidienne et dans les relations internationales, guerre ou diplomatie, les « Romains » durent apprendre à compter avec ceux que, d'une façon générique, ils désignaient comme les « Arabes » ou les « Sarrasins ».

La victoire d'Aurélien avait fait rentrer la Syrie dans un empire unifié. Quelques années plus tard, en 282, sous le règne de Probus, la tentative d'usurpation de Saturninus, qui prit la pourpre à Apamée, n'eut pas de graves conséquences, malgré les sympathies que l'usurpateur avait peut-être rencontrées en Egypte. Pour plusieurs siècles encore, la Syrie resterait dans l'empire romain.

Mais l'évolution des moeurs, l'émergence massive du christianisme, les besoins économiques, les nécessités toujours plus pressantes de la défense des frontières posaient des problèmes nouveaux, que Dioclétien, puis Constantin, s'employèrent à résoudre. Avec la Tétrarchie, puis l'Empire chrétien, c'est une nouvelle période qui commence, riche, en Syrie comme ailleurs dans l'empire, d'événements politiques et de réorganisations administratives.

Social and Economic History of Syria under the Roman Empire

GLEN W. BOWERSOCK INSTITUTE FOR ADVANCED STUDY, PRINCETON

Preliminary Observations

Until recently Roman Syria had resisted every attempt to uncover its social and economic history. This was not for lack of information. The great surveys conducted at the beginning of the twentieth century were amply supplemented by the results of major excavations at important urban centers, such as Palmyra, Antioch, and Apamea. The Parthian outpost at Dura-Europus on the Euphrates shed light on the distant influence of the Palmyrenes, and a revival of interest in the Roman province of Arabia served to illuminate the adjacent territory in southern Syria. But nevertheless a satisfactory interpretation of social and economic life in this large, varied, and central province of the eastern Roman Empire seemed still not to emerge. The earliest modern studies of Syria, those of HARRER and BOUCHIER, were both written before most ancient historians had seriously taken up any socio-economic issues. The extraordinarily promising work of J. DOBIAŠ was unfortunately never carried forward into the time of the Roman Empire.

The pioneer of ancient social and economic history, M. ROSTOVTZEFF, posed some major problems in several important works, but he was never able to escape from the romantic magic of the caravans that were the glory of Palmyra. In his book, *Caravan Cities*, and in a subsequent important article entitled *La Syrie romaine*, ROSTOVTZEFF showed that he understood commerce to be the fundamental ingredient of Syrian life and prosperity. "La Syrie a toujours été un pays de transit", wrote ROSTOVTZEFF, and it was this preconception that made it difficult for him to assess Syria as home and workplace for a whole population. ROSTOVTZEFF's belief in a caravan culture served to explain the singular lack of urbanization that he rightly detected in the Roman imperial period, and it provided him with a justification for drawing impressionistic pictures of life in Syria on the basis of another epoch. He observed, "La Syrie byzantine est pour nous un livre ouvert, la Syrie romaine un livre clos." That being the case, ROSTOVTZEFF freely drew conclusions about the Roman period on the assumption that it must have been just the same as the Byzantine: "La Syrie romaine ressemblait fort à la Syrie byzantine." This was a dangerous assumption, wholly unwarranted and now demonstrably wrong. Byzantine Syria, with its great churches and monasteries, with its bishops and stylites, with its gradual transformation of city life from Greek *polis* into what was to be known as the Islamic *madina*, was a world utterly removed from that of Syria under the Roman Empire.

The alarmingly indiscriminate collection of sources on the economic life of Roman Syria, compiled by F. HEICHELHEIM for T. FRANK's *Economic Survey of Ancient Rome*, was, for all its weaknesses in judgment, a valuable corrective to the overly impressionistic view of ROSTOVTZEFF. It was TCHALENKO in his pioneering study of the limestone massif in northern Syria and, to some extent, RANOVICH in an important study of the

eastern provinces of the Roman Empire who provided a more sophisticated basis for analyzing the society and economy of Syria. TCHALENKO's minute analysis of village life served to place the great Hellenistic cities in a new and more realistic perspective, and the emphasis that RANOVICH placed on the heterogeneity of various parts of Roman Syria helped to break down the prevalent assumption of a commercial monolith. Life in Roman Syria simply cannot be adequately appreciated without full recognition of the extraordinary diversity of its various parts, and even if we are to reject (as we probably should) RANOVICH's view that the Romans fostered and augmented the differences as a matter of policy in order to prevent a natural tribal cohesion of the native population, the fact of diversity remains. In his recent and valuable study of Syrian society under the Principate, SCHIFFMANN has succeeded, for the first time, in drawing a comprehensive picture of Syrian life that takes account of the complex color of local conditions throughout the region. He manages accordingly to place the commercial activity of the Palmyrenes in its proper perspective.

Regrettably the one scholar of this century who could best have illuminated the social and economic history of Roman Syria in an overall sketch is no longer with us. H. SEYRIG's sovereign command of the literary and archaeological evidence for Syria gave him a unique competence in this subject. His abundant publications on Syrian antiquities of all kinds are models of unprejudiced analysis. As new generations struggle to interpret the new material that comes in rich harvests from excavations at Palmyra, Apamea, Sīʿ and other major sites, one can only hope that the good judgment of SEYRIG will be kept as an example. It is heartening to reflect that he encouraged TCHALENKO in his study of the northern villages, and he was presumably among the first to recognize that the villages and the land that supported them lay at the heart of the Syrian economy in the Roman period. The mesmerizing influence of the caravans seems to be on the wane. The importance of those caravans for Palmyra is not in doubt, but there was more to Syria than Palmyra. And, as we shall see, the Palmyrenes themselves applied to the land the wealth they had won from trade.

Cities and Villages

The diversity of Syrian life and settlement in the Roman period was understandably determined by the geography of the region. The Roman province encompassed an interlocking group of wholly distinct environments. The coastal region of old Phoenicia shared in a common Mediterranean culture with access to the sea and rainfall that combined to make this western part of Syria quite different in character from the rest. In the interior beyond the mountains lay the limestone massif that constituted the hinterland of Antioch and the environs of the great plain of Aleppo. This limestone territory of the north, with its fertile lands, formed a striking contrast with the remains of lava flow to the southeast and, above all, the black basalt country of southern Syria in the area of the Ḥawrān and the J. al-ʿArab. Between the two and stretching to the east as far as the Euphrates lay the great Syrian desert, homeland to innumerable nomads and the wilderness through which the caravans passed on their way northwest from the Arabian Gulf. Contacts between these various parts of Roman Syria were neither close nor unified. The coastal region was accessible to the inhabitants of the interior plain only through the valley of the Orontes and the mountain pass west of Ḥomṣ. Coastal Syria had virtually nothing to do with the basalt country in the southern interior, which had its links with the Nabataean realm to the south (and subsequently the Roman province of Arabia) and with the valley of the Jordan to the west. The desert region was a world unto itself, with no fixed frontiers. It was a world, as it still is, in which the support of life depended directly and simply upon the presence of water.

The major urban centers in central Syria that did not owe their existence to the Hellenizing zeal of the Seleucid kings were Palmyra, Damascus, Ḥama, and Emesa. The first two, as oases, owed their existence to a generous supply of water which, in turn, determined that they should be important halts on the east-west route in the case of Palmyra and on the north-south route in the case of Damascus. The other two cities, Ḥama and Emesa, lay alongside the river Orontes and thus had their own water supply. In addition, the emplacement

of Emesa was determined by the major crossing of the mountains to the sea that lies immediately to the west of that city. Aleppo, ancient Halab, was another indigenous city situated at a modest supply of water in the center of its plain. It had once been the site of a kingdom, but immediately before the Macedonian period it was more of a village than a city. In short, the basic necessities of life in the interior of the Near East determined the existence of Syria's principal indigenous cities.

Similarly the existence of good ports determined the presence of older urban settlements along the Phoenician edge of the Mediterranean, notably at Tripolis, Beirut, Sidon, and Tyre. In this part of greater Syria the Seleucids evidently had no incentive to found cities of their own. By contrast, great Syrian cities such as Antioch, Seleuceia, Laodicea, Apamea, and Cyrrhus were all Hellenistic foundations designed to secure Greek influence to some degree at nodal points in the northern part of the region, which was the part that principally interested the Seleucids. Most bore names reflecting the Hellenistic dynasty, as did Ḥama which became Epiphania. Cyrrhus and Beroea (Aleppo) received names from the Macedonian homeland. Antioch controlled the plain of the Orontes as well as its mountain villages and had, at the same time, its own port in the form of Seleuceia. Apamea dominated the plain below the limestone massif, and Cyrrhus presided over the land close to the border with Commagene. Aleppo, the new Beroea, similarly dominated its plain and provided a halt on the northern route west from the upper Euphrates. Most of these cities were essentially, however, artificial foundations, conceived and executed by the Macedonians for Hellenized populations. They were therefore fundamentally different in character from the major indigenous cities of Syria.

The closest analogue to places such as Antioch, Apamea, or Cyrrhus came in the group of cities in southern Syria and northern Transjordan known as the Decapolis. These ten Greek foundations provided urban culture for the environs of the Jordan Valley and the basalt area. They represented the most systematic and thoroughgoing attempt at Hellenization in this entire region of the Near East. They served as buffers against the Jews to the west, the Nabataeans to the south and east, and indigenous tribes of southern Syria to the north. They appeared to have enjoyed a somewhat privileged existence as centers of Greek culture and architecture, although they were subject to the administration of the Romans through an equestrian officer under the Roman government in Syria[1]. Several of the cities were incorporated into the province of Arabia when it was annexed in A. D. 106. After that date Decapolis sites such as Gerasa and Philadelphia played a relatively minor part in the economic life of Roman Syria itself. When the southernmost section of the Syrian province was reassigned to Arabia under Septimius Severus, still more of the Decapolis was brought together within the economy of the Arabian province, to which the cities more naturally belonged. But in popular usage such cities as Canatha and even Bostra were still regarded as Syrian.

Although Seleucid urbanization can be confirmed by the foundations that are indisputably ascribed to the Macedonian dynasty, it remains a bizarre and often remarked fact that few traces of Hellenistic civilization have actually been uncovered in Syria. In most of the major cities the surviving or excavated monuments belong exclusively to the Roman or Byzantine periods. It looks as if the Hellenistic foundations were not intended to be monumental cities but rather places of Macedonian settlement as well as perhaps market centers for the surrounding regions. We are confronted with the paradox that the Hellenistic rulers were apparently interested in founding cities but not great ones, whereas the Roman and Byzantine emperors seemed to have had no interest in founding new cities but attended conspicuously to adorning those that already existed. In some cases the Roman government or its representatives evidently took the initiative, during the last years of the Republic and the opening of the Principate, in encouraging systematic sedentarization where settlements had already appeared in strategic locations. Certainly the growth of Palmyra as a city began only in the last years of the Republic and was conspicuously aided by Roman authorities such as Creticus Silanus and Germanicus early in the reign of Tiberius.

1. *ZPE* 44, 1981, 67.

Similarly at Canatha, on the *J. al-'Arab*, the development of the site into a major cult and economic center for the surrounding region seems to have begun during the proconsulate of Gabinius in the late Republic and to have been carried forward, with extensive building, in the early Principate. Nearby at Sīʿ a grand temple was begun in the Triumviral period, possibly at the initiative of Herod the Great (whose statue was displayed there), and building continued, as at Palmyra and Canatha, into the early Principate. The site may have become a pilgrimage center in the region. Other signs of urban organization can be seen in adjacent areas, such as the Laja', in several cases in connection with the construction of temples. The urbanization of southern Syria shows traces of Nabataean presence and stylistic influence (chiefly at Sīʿ), which could imply that this urban development was coordinated with the concurrent growth of Nabataean cities such as Bostra and Umm al-Jimāl in the adjacent nearby territory of the Nabataean kingdom. On the other hand, some of the evidence formerly adduced to show Nabataean influence in southern Syria (such as the temples at Sahr and Ṣūr) may now be better understood as reflections of local styles of the Ḥawrān and Laja'.

The most distinctive feature of the principal Syrian cities is the enormous territory over which their control extended. It has now been conclusively established that the territory of Canatha comprehended a large part of the central *J. al-'Arab* as well as of the Nuqra to the west. It is reasonable to believe that the southern boundary of the territory coincided with the northern frontier of the Nabataean kingdom after the creation of the Syrian province. The role of Gabinius so soon after the annexation of Syria may well point to the establishment of the southern frontier through the enlargement of Canatha's territory. This would be, at any rate, a plausible interpretation of the epithet Gabinia that became attached briefly to Canatha at a later date. Among other responsibilities Canatha evidently ensured the provision of adequate water supplies for the many villages under its control and thus can be seen as a guarantor of the economic life of those villages. Similarly we know that Palmyra had a vast territory and exercised a comparable economic role in ensuring the prosperity of the residents within that territory. The great tax law of Palmyra, from A. D. 137, explicitly deals with the requirements and obligations for the villages in the territory of Palmyra, and an inscription from the early first century A. D. makes reference to the boundaries of the Palmyrene *regio* as constituted by the Roman legate Creticus Silanus. It seems evident that Palmyra's territory extended to the west all the way to the territory of Emesa and to the north to the region under the control of Apamea.

To the north of the territories of Emesa and Apamea lay the vast domain under the control of Antioch, whose land seems to have extended all the way to the borders of Commagene and the boundaries of the territory of Cyrrhus. Another great *territorium* attested in the Syrian province was that of Augustus' veteran colony at Beirut in the south, whose control appears to have extended as far as Heliopolis (Baʿalbek) in the Beqāʿ Valley. Indeed it looks very much as if the whole of Syria was apportioned into vast *territoria* with a city in control of each. The cities existed to support the inhabitants of the land, scattered in numerous small villages. They were not independent social or economic centers on their own. If some, such as Palmyra and Antioch, subsequently grew populous and wealthy, that was not their primary function. Neither of those two great cities, for example, was created by and for commerce, but it is evident that their role in facilitating commercial activity subsequently provided them with resources far beyond what was available to other territorial centers, such as Canatha, Emesa, or even, splendid as it was, Apamea. It may therefore be suggested that the original function of the Seleucid cities as service centers for a multitude of surrounding villages explains the absence of monumental remains from the Hellenistic period. It was only when these cities acquired wealth from activities that they were not originally designed to have that the monumental building we associate with the great Syrian cities came into being.

The social organization of the cities and, where it can be traced, of the villages of Syria would suggest that the indigenous tribes were maintained in the structure of urban society. These tribes had their roots as much in religion as in ethnic background, and that is undoubtedly why temples are so important in Syrian urbanization. The names of the various tribes of the Ḥawrān, as recently assembled by M. Sartre, demonstrate

a strikingly consistent affiliation to religion. Similarly the four tribes in Palmyra are best explained as having their roots in religious commitments and the establishment of particular temples in four quarters within the city. In short, the social structure of the cities reflects the preëxisting religious organization of Syrian tribes, and hence the establishment of temples and shrines in these cities (as, for example, at Sīʿ, Canatha, or Palmyra) cannot be viewed as an attempt to reorganize, disrupt, or relocate the indigenous population.

In the early years of the Roman Principate, a certain number of petty kings and small principalities reflected the Roman habit of entrusting government in remote regions to reliable rulers who were familiar with the problems of the area. Particularly in the rough territory of the Laja', notorious for its brigands, we can detect a policy of leaving the responsibilities to client rulers, such as the two princes known as Herod Agrippa. Similarly the religious center of Emesa, which in later years produced the emperor Elagabalus, remained in the hands of the local dynasty of Sampsigerami until the Flavian era. To judge from the evidence Tchalenko has produced from the limestone massif in the north, it would appear that on a smaller scale many of the more remote sites were entrusted to private management, much as larger areas were given to princes. Modest but well appointed villas indicate property-owners manifestly controlling the adjacent villages and labor force. And some of the greater villages provided common agricultural services (olive presses, for example) in a region. The emergence of central villages is apparently reflected in the term *mêtrokômia*, signifying something like a metropolis at the village level.

A few individual sites were entirely owned and managed by a priestly community attached to a temple. Of these the most celebrated is Baetocaece, located at Ḥoṣn Soleimān in the mountains east of Arados, within whose territory (as Seyrig has demonstrated) the temple property lay. A great inscription on the outside wall of the sanctuary of Zeus[2] comprises documents guaranteeing privileges and tax exemptions from the Seleucid era to the mid-third century A. D. An Antiochus, probably one of the later rulers, had ordered that the village together with its property, resources, and revenues be turned over to the god because the king had been impressed by the power of Zeus of Baetocaece. A decree from the Augustan age shows that the *polis* of the territory, now recognized as Arados, was committed to maintaining tax exemptions for Baetocaece during the two fairs it held every month for its pilgrims.

Other properties separate from the organization of rural Syria were the domains that had once belonged to Seleucid kings or local princes and were now the possession of the Roman Emperor. Among the most important of the imperial estates was the mountainous region from the high valley of Nahr Ibrahim to the Beqāʿ, northwest of Beirut, where a mass of inscriptions documents the efforts of Hadrian to define the boundaries of his property and to ensure the preservation and proper exploitation of the forest that covered it[3]. These *silvae*, which had once been *regiae silvae* under the Seleucids, were a vital source of timber for Syria generally. Hadrian's management of this domain of mountain forests through his designated procurators effectively prevented the indiscriminate settlement of the area and the abuse of its resources.

The urbanization of Roman Syria may be described overall as due fundamentally to the economic requirements of the villages and to the religious needs of their inhabitants. The society of the cities was essentially designed at the outset to provide services for the residents of the large territories. Because of the entrepreneurial success of the inhabitants of certain of the cities located in areas of commerce, substantial wealth accrued and created new economic situations that altered the original status of these cities. But the centrality of the villages can best be seen in the easy death that came to many of the greater cities while the villages themselves persevered and ultimately provided the model for the Islamic style of urbanization which is known as the *madina*. It was from the villages that the *madina* emerged (well before the arrival of the Prophet), whereas the Hellenic magnificence of the colonnades and agoras at Palmyra or Apamea or Gerasa simply died as the

2. *IGLS* VII. 4028.
3. *IGLS* VIII. 3. 5001 – 5187.

wealth disappeared during the Church's gradual arrogation of munificence to itself. Hellenized cities in Syria
are a feature, not of the Hellenistic period, but of the Roman and early Byzantine ages. They were not natural
to the region, and they collapsed and disappeared into the earth almost as rapidly as they arose.

Agriculture

The villages were naturally dependent on the land for their sustinence. The importance of agriculture in
Syria has only recently been given the emphasis it deserves. It explains the vitality of village life, and it –
rather than the caravan trade – was the foundation of the Syrian economy. The fertile plains of the north
as well as the Ḥawrān in the south were (and are) well suited to cereal production, especially wheat, and
the more inhospitable regions of the steppe could be made equally productive with irrigation. Syrian fruit
was produced for export as well as internal consumption, and pears, apples, and figs from Syria were highly
esteemed.

The documentary evidence shows clearly that there was considerable agriculture throughout the territories
of Palmyra and Canatha through the provision of adequate water. Furthermore the mountainous slopes both
in the north and in the south were hospitable to the olive tree as well as to grapes for the production of wine.
The slopes above Laodicea were covered with vineyards, which produced, according to Strabo (XVI. 752), most
of the wine that was drunk in Alexandria. Even the least hospitable areas of the desert could be cultivated
from time to time as an inscription from the Qaʿara depression below Palmyra makes clear[4]. This important
text records the presence of harvesters (*ḥṣdy'*) who had been there as a group, presumably to gather a crop
that a winter rainfall had made possible.

Throughout the desert and steppe as well as on the mountain slopes there is no doubt that grazing was
also widespread. The abundance of Syrian textiles implies sheep raising, but goats and camels must also have
been present (especially in the desert). In areas frequented by the nomads in their seasonal migrations, there
were obviously problems of assigning grazing rights. It is scarcely surprising that the Palmyrene tax law should
address this issue and make a careful distinction between Palmyrenes who graze their animals in the territory
of the city and those who bring in animals for grazing from outside the boundaries of the territory.

Overall the Palmyrene tax law is the richest source that we have for details of productivity in Roman Syria.
It concerns principally the produce that was imported into the territory of Palmyra from adjacent regions or
actually generated within the territory itself. There is reference to olive oil, animal fat, salt fish, wheat, wine,
pinecones – all vital to the agricultural life of Roman Syria. Strabo wrote the inescapable truth when he
observed that the principal activity of Syrians who dwelt away from the coast was farming[5].

Crafts

The evidence for crafts, or what is sometimes anachronistically called industry, in Roman Syria is spotty
and perhaps not altogether representative of the actual distribution of the various skills. But there can be no
doubt that the various craftsmen of Syria contributed substantially to the internal economy as well as to the
export market. At least six important products were generally associated with Syrian craftsmen in the Roman
period. These were: blown glass, fabrics dyed in purple, textiles, pottery, bronze and stone sculpture, and art
work in precious metals. Many of these items were particularly associated with individual cities, where there
was evidently a preponderance of appropriately trained craftsmen. Furthermore, it is clear from limited but
explicit documentation that in many of these cities the craftsmen were organized in guilds.

4. *Syria* 40, 1963, p. 33.
5. *Strabo* XVI. 749.

Two Phoenician cities on the coast, Sidon and Tyre, enjoyed great renown for their craftsmen. The discovery
of suitable sand in the vicinity of Ake (Ptolemais), had led, in Tyre but above all in Sidon, to the development
of a highly skilled cadre of glass-blowers, whose work was widely appreciated and exported as far as Italy and
south Russia. At Tyre widespread work with the purple dye extracted from the *murex* produced, according
to Strabo[6], a distinctive atmosphere that made Tyre an unpleasant place to live in, but a rich one. A new
inscription from Rouad appears to record that the city of Tyre dedicated a statue of the personified harbor of
the fishermen who caught the *murex*: "*limeni tôn en poli porphureôn*"[7]. Fabrics dyed in purple were sought
after just as avidly as the glass from Sidon. The abundance and diffusion of these products would suggest
that the operations were well organized in both cities.

Weavers must have been found throughout the Syrian region. Textiles of Syrian manufacture have been
discovered at Dura-Europus on the Euphrates and in Palmyra. At Gerasa an inscription attests the existence of
a guild of weavers under the grandiloquent name of *Hê tou aiônos hiera technê linuphôn*[8]. The price edict of
Diocletian mentions the celebrated Arab textile of Damascus that was known (as it is now) under the name of
damask. The *terra sigillata* of Syria represents the standard ware produced by local potters. An inscription at
Gerasa shows that they were organized as a guild within that city[9], as they were presumably elsewhere. It would
appear, however, that production was inadequate for local needs, since there was considerable importation
of pottery from outside the Syrian region. The work of Syrian sculptors can be seen in abundance in the
funerary monuments of Palmyra. Work in bronze is explicitly attested in the Palmyrene tariff as an object
subject to tax. As for precious metals, the dominance of Antioch has long been apparent, and the influence
of Antiochene work in gold and silver on Byzantine and Sassanian work in precious metals bears witness to
the leadership of the Syrian city in promoting this kind of art work. Goldsmiths and silversmiths were not,
however, confined to Antioch. A bilingual inscription at Palmyra explicitly mentions a guild (*synteleia*) of
goldsmiths and silversmiths[10]. Interestingly the Palmyrene equivalent of the Greek term is *tgm'*, itself also
Greek (*tagma*) and thus demonstrating the non-Semitic character of this institution.

To the commingling of craftsmen in the society of a thriving Syrian city few documents testify so eloquently
as the inscriptions from the necropolis of Tyre[11]. The textile workers and dyers form part of a larger picture
that includes carpenters, metal workers, glass blowers, financiers, vegetable sellers, and cheese makers. From
these humble dead the whole bustling scene can be recreated. To be sure, the role of crafts in the Syrian
economy was in no way comparable to that of agriculture, but neither was it negligible. In the larger cities
craftsmen were strong enough to promote their interests by professional guilds on Hellenic models and good
enough to provide work of high quality that met more than the needs of their own cities.

Palmyra and the Caravans

Arab tribes from both the northern and southern desert of Syria appear to have made use of the attractive
springs at the oasis of Palmyra, and in the Roman period it is clear that some kind of settlement had
already been established there by the first century B. C. A few epigraphical scraps point to the beginnings of
sedentarization in the first half of that century. After the battle of Philippi the soldiers of Antony considered

6. Strabo XVI. 757.
7. *IGR* VII. 4016 *bis*.
8. *SEG* VII. 827.
9. *SEG* VII. 879.
10. *Inv.* III. 17.
11. *BMBeyr* 29, 1977, pp. 154 – 61.

the site worth sacking as well as relatively easy of access because it lacked walls. But the soldiers left empty-handed. The inhabitants were still sufficiently mobile to pick up their property and themselves and to flee into the desert before the Roman invaders.

It is reasonable to infer that the Palmyrenes of this early phase of the city's history were already involved, in some way, in the caravan traffic from the Arabian Gulf to the Mediterranean Sea. But evidence for their involvement appeared only subsequently as the city itself grew in importance. This growth was manifestly encouraged by the Roman government. At the end of the reign of Augustus an imperial legate, Creticus Silanus, was employed in fixing the boundaries of the vast territory of Palmyra: *fines regionis Palmyrenae*[12]. A few years later, not long before his death in A. D. 19, Germanicus was honored by a statue at Palmyra, together with statues of Tiberius and Drusus, and the dedication was made by a legate of the Roman legion X *Fretensis*, based at Cyrrhus in the north[13]. This dedication, together with epigraphical evidence that Germanicus gave instructions for embassies from Palmyra[14], would appear to indicate that he was responsible for organizing the city as an integral part of the Roman province of Syria. When the elder Pliny, several decades later, wrote his famous description of Palmyra as enjoying a privileged position (*privata sorte*) between the two great empires of the Romans and the Parthians[15], he was undoubtedly describing a situation (as he often does in his work) that obtained at the beginning of the Principate. At the same time, there can be no denying the special role that Palmyra played in guaranteeing the success of commercial transactions that depended on the good will of the Parthians no less than of the Romans.

The Roman intervention at Palmyra essentially reinforced the economic and social patterns that were already observable in the province. This was entirely consistent with Roman provincial policy elsewhere in the eastern part of the Empire. The definition of Palmyra's broad territory showed a clear recognition of the dependence of the city on its territory, while recognizing the roots of Palmyrene prosperity as a city in profits from the caravan trade. Under Vespasian a few decades after Germanicus, the Roman government reinforced Palmyra's links to the Euphrates by the construction of an important road throuth Tayyibe and Reṣāfah to Sūra at the river's edge[16]. This road also had obvious strategic implications for any potential Roman conflict with the Parthians, but it served to complement the links that the Palmyrenes themselves had already forged with cities lower down on the river – indeed as far as the Arabian Gulf itself. A bilingual inscription from A. D. 19 records the erection at Palmyra of a statue honoring a Palmyrene to whom the Greek and Palmyrene traders at Seleuceia on the Tigris felt an obligation[17]. In 24 another Palmyrene is similarly honored by the traders at Babylon[18]. Somewhat later in the century the traders at the great port of Spasinou Charax in Mesene at the head of the Arabian Gulf also honor a benefactor at Palmyra[19].

Palmyrene support of commerce at the head of the Arabian Gulf provides the context for the missions of the man (Alexander) dispatched by Germanicus from Palmyra to the territory of Mesene as well as, on another occasion, to the kingdom of Emesa in the west. A remarkable trilingual inscription at Palmyra, in Latin, Greek, and Palmyrene, from the middle of the first century A. D. seems to reflect the increasing involvement of the city in commercial traffic as well as the importance of the Roman presence as reflected in the use of Greek and Latin[20]. A certain Lucius Spedius Chrysanthus commemorates the erection of a tomb

12. *AE* 1939. 179.
13. *AE* 1933. 204.
14. *Syria* 12, 1931, p. 139.
15. *NH* V. 88.
16. *AE* 1933. 205.
17. *Inv.* IX. 6.
18. *Inv.* IX. 11.
19. *Inv.* X. 40.
20. *CIS* II. 4235.

for himself and his family during his own lifetime. In the Palmyrene text he describes himself as *mks'*, a *publicanus*. The suspicion therefore arises that he was actually a Roman official. Although it seems odd that Chrysanthus' post is not mentioned in the Greek or Latin texts, TEIXIDOR's view that the word *publicanus* in Latin or *telônês* in Greek would not have been understood by the Palmyrenes seems peculiar if they could be expected to have understood the meaning of *mks'*. On the contrary, it is possible that the Palmyrene term here does not designate a Roman *publicanus* but rather a local Palmyrene tax collector. But in any event the text is notable in its documentation of the traffic through Palmyra and the trilingualism of the official.

The social organization of the city during this period of expansion cannot be precisely illustrated. The earliest inscriptions of the first century refer to the *dêmos* of the Palmyrenes as the *gbl tdmry'*, "the assembled Palmyrenes"[21]. The city does not appear as a *polis* until the time of Claudius[22]. A functioning *boulê* and *dêmos* are seen from the Flavian period onwards. The various tribes that had settled in the city were inevitably at odds with one another from time to time. One text of A. D. 21 honors a man because he was able to make peace between two tribes[23]. The later structure of Palmyrene society in four major tribes may perhaps have taken shape in the first century, as the *polis* organization did, but there are those who believe that it was not until the time of Hadrian that the four tribes were finally in place. The Flavian era has emerged increasingly as a major turning-point in the organization of Syria, and it would perhaps be reasonable to assume that the *polis*, which Claudius had established (and the Palmyrene tribe *Claudia* may commemorate), came into being, in the form in which we see it subsequently, under Vespasian.

It may be doubted, however, that the Palmyrenes thought of themselves in the first century as already a major commerical *entrepôt* or as possessing, in the language of the Palmyrene tariff of A. D. 137, a *limên*. The word *limên*, traditionally meaning port or harbor, had taken on another sense, as ROSTOVTZEFF demonstrated in a much neglected discussion[24], already in the Hellenistic period, – the sense of "tax district". The Greek word was taken over into Palmyrene as *lmn'*. Previously the Palmyrenes had described their city as a *mḥwz*, recently claimed as the native Palmyrene term for port or *entrepôt* on the basis of a Ugaritic parallel. But *mḥwz* is a perfectly good Aramaic word for a fortified place or enclosed space (cf. classical Arabic *ḥawz*), and it seems much more likely that the term *mḥwz* reflects the new fortifications of the city which have now been traced to a relatively early date in the time of the Principate. The researches of GAWLIKOWSKI seem definitive now on this point as fixing the Palmyrene fortifications to a date soon after Claudius' accession.

In the second century Palmyrene support of the caravan trade was widespread and impressive. An abundance of inscriptions documents the vigorous efforts of leading Palmyrene citizens in the protection of merchants and their caravans. The caravan leader (*synodiarchês*) sometimes travelled with his caravan but by no means always did. But whether present with the *synodia* or not, the leader was regularly the recipient of honors from the merchants (*emporoi*). Among the many benefactors known to us from this period, Marcus Ulpius Iarḥai, who presumably rose to the Roman citizenship in the time of Trajan and may even have received his name from the emperor during his eastern campaign, takes pride of place. He is thanked in a multitude of texts which reveal his far-flung operations. In the mid-second century he was thanked no less than five times by traders from Spasinou Charax for his support of their caravans moving north from the Arabian Gulf[25], and in another text he is recognized by the merchants of Choumana[26], a city within the Parthian territory in Babylonia south of Vologesias.

21. *Inv.* IX. 12.
22. *Inv.* IX. 8.
23. *Inv.* IX. 13.
24. *Yale Class. Studies* 3, 1932, p. 79 – 81.
25. for example, *CIS* II. 3928.
26. *CIS* II. 3960.



Fig. 10. A Palmyrene with his ship. Funerary relief (Palmyra Museum)

Palmyrene mercantile activity inside the domain of the Parthians attests to the value of their services and a kind of privileged position which lends some validity, even in later times, to the characterization of the city of Palmyra in the elder Pliny. At Vologesias itself a temple of the Roman emperors was built and dedicated by a Palmyrene, whose services to the merchants of that city were repeatedly recognized[27]. Another Palmyrene built a shrine to the god Bel in the same city[28]. In the Gulf itself, some of these great Palmyrene entrepreneurs owned and operated their own boats and were therefore involved in the water route to India as well as the overland caravan routes. One of the texts mentioning Marcus Ulpius Iarḥai alludes to a journey "in the boat of Ḥonaino, son of Ḥaddudan"[29], who were presumably Palmyrenes with their own sea-going vessel. The implications of this text are supported by an important funerary relief at Palmyra itself with a depiction of a Palmyrene standing beside his ship (fig. 10). Tombs in the Palmyrene style that have been discovered at the head of the Arabian Gulf need not necessarily reflect the presence of Palmyrenes, but they do document eloquently the Palmyrene influence in the area. The Iarḥai who is named on a Hadrianic inscription as a "*satrap*" of Thilouos (Tylos in classical Greek), modern Bahrain (not Thilouana, which is a misreading of the

27. *SEG* VII. 135.
28. *CIS* II. 3917.
29. *Inv.* X. 96.

genitive *Thilouanôn*, an ethnic meaning "the inhabitants of Thilouos"), may well be a Palmyrene serving the commercial enterprises of the king of Spasinou Charax, who was then in control of Thilouos[30].

It appears that the principal service of the Palmyrenes to the caravan traffic through the desert was the financing and policing of these operations. The dossier of texts in honor of Soados, son of Boliades, illustrates clearly the roles of the great Palmyrene benefactors. He is said to have shown "nobility and munificence" on many occasions to the merchants and caravans and citizens at Vologesias[31]. His contributions were evidently considered so important by the Roman government that both Hadrian and Antoninus Pius, as well as various governors of Syria, wrote testimonial letters on his behalf. He also is recorded to have protected caravans from dangers in the desert, as we read in a text from the temple of Baalshamîn at Palmyra: "He saved the recently arrived caravan from Vologesias from the great danger that surrounded it"[32]. For his services four statues were erected in shrines and temples at Palmyra. These only complemented the four statues that were subsequently set up in his honor in the agora of the city. The policing of the desert, to which reference is made in the honors to Soados, receives additional documentation in an important decree in honor of Ogeilos, "for the continuous expeditions he has raised against the nomads, always providing safety for the merchants and caravans on every occasion on which he was their leader"[33]. The same citizen is also praised for his "financial outlay, his generous expenditure to these ends from his own resources."

The dangers from nomadic assault seem to have led the Palmyrenes to institute some kind of military command in the desert. We know of a *'sṭrṭgwt (stratêgia)* in the wilderness that was entrusted to a certain Iarḥai[34], who may well have been the same as the great Marcus Ulpius Iarḥai. A *'sṭrtg (stratêgos)*, who may also have been involved with protection against the nomads[35], has been identified on the Palmyrene road to Hit. The *stratêgiai* of Palmyrenes in the desert would appear to complement the military presence of Palmyrenes at Dura even when the city was still under the control of the Parthians. Once again it is clear that there was a recognition on the sides of both Rome and Parthia of the extraordinary role that Palmyra had to play in the success of commerce in the desert.

For caravans moving in the desert regions within the Roman Empire, the Roman army itself provided protection. The members of a caravan proceeding northward from Mesene dedicated a statue to a legionary centurion who was stationed at Palmyra for his assistance. Even the great man, Marcus Ulpius Iarhai, had to rely on the Roman military, as can be seen from a statue which he dedicated[36] to a prefect of the *Ala I Ulpia*, which consisted of Palmyrene camel-riders within the legionary force for deployment in the desert when needed.

The prosperity of Palmyra through its mercantile activities is amply and unforgettably mirrored in the magnificence of its public buildings. The civic pride and munificence of the richest citizens of the city placed Palmyra in this period alongside other great cities of Greek character in their reliance upon private benefaction. The population as a whole, which at its height has been calculated as high as 200,000 souls, obviously stood to gain from so much private spending on public causes. Apamea, another magnificent city of the high Empire, already had 117,000 people who were Roman citizens (and obviously many more who were not) in the Augustan period[37]. It was a typically well endowed city of Roman Syria, whereas, as J. Matthews has

30. *Inv.* X. 38.
31. *SEG* VII. 135.
32. *Sanctuaire de Baalshamîn* III, no. 45.
33. *Inv.* X. 44.
34. *Syria* 40, 1963, p. 47.
35. *Syria* 14, 1933, p. 179.
36. *Syria* 22, 1941, p. 234.
37. *CIL* III. 6687.

correctly observed, what made the *évergétisme* of Palmyra untypical was the source of the wealth of its affluent citizens, "in the pursuit of support of mercantile enterprise rather than, as in most cities, agriculture."

The Tax Law of Palmyra

The single most important document concerning the economic history of Roman Syria is, without question, the tax law of Palmyra, preserved in four great panels that were discovered as a single inscribed block in Palmyra in March of 1882. By authorization of the Sublime Porte, the stone was cut into its four constituent panels and sent to Leningrad, where it now rests in the Hermitage Museum. The first panel is a bilingual text in Greek and Palmyrene, the second entirely in Palmyrene, and the third and fourth entirely in Greek. Most but not all of the Greek text is paralleled by the Palmyrene, and the transliterated Greek words in the Palmyrene would imply that the original text had been drafted in Greek. Teixidor has argued recently that the original text was a Latin version that was rendered into Greek and Palmyrene independently, but this was based upon the untenable view that Greek *limên* could only mean, unlike Latin *portus*, a maritime harbor and hence that the words *limên* and *lmn'* in the law represent the Latin term. As observed earlier, *limên* is Hellenistic Greek for tax district. Both the Greek and Palmyrene texts of this great inscription have recently been thoroughly edited in Leningrad by I. Schiffmann and equipped with a full commentary and concordance.

The text is dated to the year A. D. 137. The dating formula is spread in Greek across the stone at the top of the central panels. At the head of the second panel (in Palmyrene) is a line reading, "Tax law of the fiscal area (*lmn'*) of Hadriana Tadmor and of the water sources of Aelius Caesar." This law comprises, in both the Greek and Palmyrene versions, the tax regulations as determined by the current magistrates known as *archons* and *dekaprotoi* with reference to the provisions of the old tax law, which was based upon rulings given in the previous century by several different Roman magistrates. The old law is incorporated into the body of the new document and includes citation of rulings made by a certain Marinus, who would appear to be a legionary legate acting in the place of a consular governor, by Gaius Licinius Mucianus as governor, and by the general Corbulo during his administration of Syria under Nero. The direct involvement of the Roman government in the establishment of Palmyrene taxes in the first century is notable, as is the action of Palmyrene magistrates in promulgating the new law – indicating clearly that this is an internal document for the city with reference to goods subject to tax within the *regio Palmyrena*.

The Palmyrene tax law is conspicuously not concerned with the goods of the caravan trade but rather with the economic needs of Palmyra and its territory. Apart from aromatic oils or perfumes, there is nothing in the Palmyrene document which would evoke the great trade in silks, spices, and incense that is normally associated with the caravans. By contrast there is provision for tax on a variety of goods contained in goatskins and transported either by camel or donkey. Only in the case of the aromatic oils are containers so luxurious as the alabaster jars mentioned in the inscription, and these were presumably for the families of those prosperous citizens whom the traders in the desert and on the Arabian Gulf so frequently honored.

Among the commodities for which provision is carefully made are olive oil, animal fat, salt fish, grain, wine, fodder, pinecones, camels, and camel skins. Evidently all of these were relevant to the smooth functioning of life in the region of Palmyra, and taxes were adjusted to take account of whether or not the goods were being imported or exported or both. There is extensive provision for the sale and taxation of local salt as well as the use of the water supply in the city. Indeed the tax on water is fixed at such a very high sum (800 *denarii* annually) that it would be difficult to comprehend the figure without assuming that the tax only applied to commercial users of the sources of water. There was additional provision for importing animals for slaughter and sheep for shearing, again clearly within the context of the Palmyrene economy.

Human activity was also taxed. Prostitutes were obliged to pay tax on their earnings – if small, the entire sum, if large, a part of it – and a distinction was made between clothiers who were itinerant within the city and those who operated in fixed establishments. The law provides for the purchase and sale of slaves: "from those importing slaves into Palmyra or the borders of Palmyra [the tax collector] will exact for each person 22 *denarii*; from one selling slaves in the city or exporting them, for each person 12 *denarii*; from one selling veteran-slaves, 10 *denarii*, and if the purchaser exports the slaves, he will exact for each person 12 *denarii*." In 1935, in his survey of Roman Syria, Rostovtzeff had commented on the total absence of allusion to slavery or serfdom in the literary texts of the period: "Mais de serfs et d'esclaves, pas un mot". And yet the Palmyrene tax law leaves us in no doubt that slavery was an important part of the Syrian economy. The parchments which Rostovtzeff himself participated in uncovering on the Euphrates at Dura-Europus point to the same situation. The Greek text of the Palmyrene law uses the word *sôma* (*pais* occurs only in modern supplements to the text), while the Palmyrene term is *'lm*, which is obviously cognate with the classic Arabic *ghulâm*.

A substantial section of the Greek text on sureties is absent from the Palmyrene at the equivalent point, and it is in this section regulating sureties for undischarged debts that we discover a reference to an appointed official at Palmyra, *ho en Palmyrois tetagmenos*, who was probably a Roman rather than a Palmyrene official. Possibly because of his role in enforcing the institution of sureties, with which the Palmyrenes may have been unfamiliar, these lines are absent in the translation. A further section of the Greek text, in fragmentary form, seems also, for some reason, to lack a Palmyrene version, but the precise content is difficult to ascertain. The Greek text concludes, evidently with a parallel version in Palmyrene of which little has survived, by stating regulations on grazing rights. No taxes were to be exacted except in the case of animals introduced from outside the Palmyrene territory for the purpose of grazing. In the latter case the tax collector was authorized to have the animals branded, if he wished. This provision manifestly reflects the transhumance of desert peoples.

Syrian Traders

The Syrians were particularly well known abroad in the Roman Empire as traders. In the fourth century Jerome summed up what must have been a widely held opinion when he wrote, "An innate enthusiasm for trading survives down to the present day among the Syrians, who run about through the whole world in their eagerness for profit"[38]. The Syrians have left their traces on inscriptions, especially funerary texts, in the great trading centers of the Roman Mediterranean. They can be documented at Rhodes and Delos in the east and at several major ports in Italy, notably Brundisium[39] and Puteoli[40]. Numerous texts from Rome provide evidence of the Syrians and their families residing in that city, and the presumption must be that in most cases they were there for trade. Similarly in the commercial centers of Spain, such as New Carthage, Malaga, Cordoba, and Seville, Syrians can be identified. In Malaga, for example, they were organized into some kind of association, inasmuch as we can identify a man who is named as *prostatês tôn [en Malakê] Surôn*[41]. Other Syrians can be found at the commercial center of Lugdunum (Lyon) at the confluence of the Rhine and the Rhone Rivers, and Syrians also turn up on tombstones along the Rhine at Augusta Trevirorum[42] as well as at Augusta Vindelicum near the Danube[43], where the deceased had purveyed Tyrian purple.

Those overseas traders came from a variety of cities in their homeland. Several, such as those at Rhodes, Delos, and Brundisium came from Laodicea, the great port city which was famous for its export of wine.

38. Migne, *PL* XXV. 255.
39. *IG* XIV. 681.
40. *CIL* X. 797.
41. *IGR* I. 26.
42. *IG* XIV. 2558 – 60.
43. *CIL* III. 5824.

One of the traders at Lyon also came from Laodicea, which he proudly called, in his funerary epigram, "the admired ornament of Syria". Tyrians are found at Rome[44] and at Puteoli[45], where they appear to have been organized in their own *statio* in each city. Natives of Syrian Apamea are attested at Rome[46], while one man who died in Trier came from the village of Kafr Zebed in the territory of Apamea as his inscription makes plain: "Here lies Aziz Agrippa the Syrian from the village of Caprozabada in the territory of Apamea"[47].

Palmyrenes can also be found at Rome, where they left inscriptions in both Greek and Palmyrene[48]. These texts are dedications to the gods of Palmyra. In one[49] we meet a man with the familiar Palmyrene name of Iarḥai, which is presented in Greek not by the simple equivalent of Iaraios but rather as Titus Aurelius Heliodorus Antiochou Hadrianus Palmyrenus. Evidently in Rome this person chose to present himself to western viewers of his dedication as a thoroughly Hellenized citizen of the Roman Empire. The name Heliodorus is apparently a calque, formed from the Semitic name Iarḥai, itself a hypocoristic from the divine name Iarḥibal with its allusion to a solar deity. This self-conscious dedicator accordingly turned his name into Heliodorus. Similarly his father's name, Ḥalîfî in Palmyrene, has been transformed into Antiochus in Greek on the basis of the root *ḥlf* in the name, meaning "to change" or "to substitute". These transformations of nomenclature provide a starling glimpse into the means by which Syrians abroad endeavored to establish themselves within an alien society. The Hadrianus Palmyrenus in Iarḥai's name in its Greek form is a proud declaration of the name of his native city, Hadriana Palmyra.

Two traders known to us from the Syrian community in and around Lyon are better known than most Syrians overseas because of the more ample information provided in their funerary inscriptions. A bilingual text from Trevoux in Latin and Greek is most instructive in its Greek part.[50] Thaim, also known as Julianus, who was the son of Saʿad, is described as a native of Athila (modern ʿAtîl), but he was a *bouleutês* and citizen of Canatha in Syria (*epi Surias*). The reference to the two cities is easily explained by the fact that Athila, lying to the west of Canatha, was included within the large *territorium* that has now been established for that city. Canatha itself had been included within the Roman province of Syria but was transferred in the time of Septimius Severus to Arabia. Inasmuch as the Latin text of the inscription gives the city the epithet Septimia, it is likely that this text comes from a date after the inclusion of the city in the Arabian province and therefore that the use of the word Syria in Greek reflects a popular general usage rather than Roman administrative language. In southern France, where he died, Thaim ran what C. P. Jones has described as "a large general store" (*es prasin . . . enporion*).

Thaim would appear to have been a resident in France, unlike another trader from Syria attested in the same region, a certain Julianus Euteknios, whose funerary epigram was discovered a little over a decade ago at Saint Juste in Lyon. Euteknios proclaims himself a native of Syrian Laodicea and takes so much pride in the persuasive power of his eloquence among the Celts that some scholars have even been tempted to assume that he was a rhetorician or teacher rather than a trader. But the inscription goes on to state that Euteknios "constantly gave himself over to waves and sea, bearing to the Celts and the lands of the Occident all the gifts that god has bidden the all-bearing land of the Orient to bear"[51]. As C. P. Jones has observed, this description of Euteknios' profession can only connote "a trader of a kind common in antiquity, who sailed

44. *IGR* I. 132.
45. *IGR* I. 420 and 421.
46. *IGR* I. 311 and 317.
47. *IG* XIV. 2558.
48. *CIS* II. 3902–5.
49. *CIS* II. 3902.
50. *IG* XIV. 2532.
51. *AJP* 99, 1978. 336.

with his wares in his own or a hired ship". In his transits over the sea, Euteknios presumably returned to his native city of Laodicea in order to gather those goods which he sold at Lyon. The personal charm of this busy merchant in foreign parts can be easily inferred from Euteknios' own description of himself as a man beloved by all, "from whose tongue persuasion flowed".

Syrians in the Roman Aristocracy

Nothing shows better the success of the upper levels of Syrian society in penetrating the Roman aristocracy than the arrival of three Syrian Arabs on the throne of the Caesars in the third century A. D. These were Elagabalus, who came from Emesa; his kinsman Severus Alexander; and Philip, who came from the edge of the Lajaʾ on the borders of Syria and Arabia. The way for the elevation of these three Arab emperors had been prepared by the bride of Septimius Severus, who belonged to the priestly family of Emesa that subsequently produced both Elagabalus and Severus Alexander. The emergence of Syrians at the head of the Roman government was yet another stage in a process that had been going on for a long time, namely the provincialization of the Roman aristocracy. But the suddenness and intensity of the Syrian presence seem at first surprising. It cannot have been entirely due to the whim of Severus in selecting a Syrian wife. The fact is that Syrian élites had been gradually rising in the Roman aristocracy through membership in the Senate for well over a century.

In the present state of our evidence it is a striking fact that all senators from the Near East whose origins can be determined came from Syria. There is no clear evidence at this time that any Arab from outside this area ever penetrated the senate, nor did any representative of the resident Jewish families in Palestine. One can only draw the conclusion that there was a long-standing policy on the part of the Roman government, across the reigns of many emperors of widely varying character, that the Near East would be represented at Rome by Arabs from Syria and not from anywhere else. The origins of this policy of social advancement in favor of the Syrians appear to lie in the reign of Vespasian, whose interest in strengthening and organizing the Syrian province has already been documented. The first identifiable senators from the whole near eastern region seem to have entered the Senate all at about the same time. They were: Lucius Julius Marinus, proconsul in Bithynia and Pontus in 89/90; Lucius Julius Procleianus, a governor of Cappadocia and Galatia in the reign of Titus; and a certain Sohaemus, who apparently entered the Senate in the period when his family was deprived of the dynastic power at Emesa. Vespasian's interest in Syria and his decision to bring upper-class Syrians into the Roman government was presumably based upon the years of experience he had in the area during his conduct of the Jewish war in the late sixties. Apart from the Emesene Sohaemus, the new senators seem to have represented the coastal area rather than the interior. Procleianus came from Tripolis, and Marinus is, to judge from his Roman tribe, likely to have been a native of Berytus (modern Beirut).

In the second and third centuries, as the number of Syrians rising to senatorial rank grew markedly, the prejudice in favor of the coastal cities diminished, and several of the greater cities of the interior produced men who entered the Senate, such as Avidius Cassius from Cyrrhus, Velius Fidus from Heliopolis, and the familiy of Septimius Odaenathus in Palmyra that was ultimately to produce the husband of Zenobia. The family of Odaenathus evidently entered the Senate under Septimius Severus.

The influence of Julia Domna in promoting her relatives led to an extension of senatorial status to those persons from outside Emesa who married into her family. Such were: Sextus Varius Marcellus from Apamea, who was the father of Elagabalus, and Gessius Marcianus from Arca Caesarea, who was the father of Severus Alexander. But ultimately the arrival of such senators is more an extension of the Emesene influence than any significant indication of a role for other Syrian cities. It may well be that after the abortive attempt of Avidius Cassius, the senator from Cyrrhus, to take over the Roman Empire by usurpation in A. D. 175, there was little inclination to elevate other Syrians to the Senate (and potentially to the throne) outside the ranks of those

who had already been accepted. At any event, it is only the Palmyrene family of Odaenathus that makes a conspicuous entry into the Senate after the uprising of Cassius. The rise of the family of Claudius Pompeianus at Antioch had already commenced in the Antonine age and was very nearly undone by involvement in the conspiracy against Commodus at the beginning of his reign. In terms of ascent into the Roman aristocracy, therefore, it was, above all, the cities of Emesa and Palmyra that were preeminent over all other near eastern regions in sending representatives to the Senate.

Even within Syria some cities are distinguished by an absence of representation in the Senate. A particularly surprising omission is the great family of the Julii Agrippae at Apamea, which we now know to have provided Syria's first high priest of the provincial cult of the Emperor.[52] Normally within the provinces of the Roman world, the high priesthood of the imperial cult was a natural step in the rise of a family to senatorial rank within two generations (one at the equestrian level). And yet the only Apamean who ever reached the Senate was the man who married the daughter of Julia Maesa, the sister of Julia Domna. The southern area of Syria is utterly without representation. There is no senator from Damascus or from any of the cities of the northern J. al-'Arab. But nevertheless it was from this very part of Syria that the one Arab emperor who had no connection with the house of Julia Domna ultimately emerged. That was Philip, a Syrian already of equestrian dignity from a small village at the modern site of Shahbā, which he, as Emperor, then raised to the status of a city under the self-aggrandizing name of Philippopolis. The elevation of Philip the Arab was the result of military disasters in the last years of Gordian III after the death of his prefect Timesitheus, and it reflected the sentiments of the troops then present in the east more than anything else.

At least one Syrian usurper had made an effort to continue the domination of Emesa in the Roman court, but Uranius (as he was called in Greek) failed in his bid for power. That failure put a clear end to the Emesene influence and opened the way for the increasing power of the one great Syrian senatorial family that was not part of the coastal or Emesene group so notably favored by Rome. This was the house of Odaenathus at Palmyra. The economic success of that city in the second century led directly to its social rise in the early third century, and this in turn led to the broad political domination that the Syrians of Palmyra exercised over the Middle East in the years after the humiliation of Valerian in the mid-third century. Zenobia almost succeeded where Avidius Cassius had failed.

Bibliography

General Studies

E. BOUCHIER, *Syria as a Roman Province*, Oxford 1916.

G. W. BOWERSOCK, A Report on Arabia Provincia, *JRS* 61, 1971, p. 219–242.

G. W. BOWERSOCK, *Roman Arabia*, Cambridge-London 1983.

F. CUMONT. The Population of Syria, *JRS* 24, 1934, p. 187–190.

J. DOBIAŠ, *Dejini rimski provincie Syrske*, vol. I, Prague 1924.

R. DUSSAUD, *Topographie de la Syrie antique et médiévale* (BAH 4), Paris 1927.

E. FRÉZOULS, Observation sur l'urbanisme dans l'Orient syrien, *IXe Congrès int. d'arch. class. 1969*, (= *AAS* 21, 1971), p. 231–248.

E. FRÉZOULS, Les fonctions du Moyen-Euphrate à l'époque romaine. *Le Moyen-Euphrate: Zone de contacts et d'échanges, Colloque Strasbourg 1977*, Leiden 1980, p. 355–386.

E. FRÉZOULS, Urbanisme et société: réflexions sur l'Orient ancien, *Mél.école fran. Rome* 95, 1983, p. 305–333.

G. M. HARPER, Village Administration in the Roman Province of Syria, *Yale Classical Studies* 1, 1928, p. 105–168.

G. A. HARRER, *Studies in the History of the Roman Province of Syria*, Princeton 1915.

F. HEICHELHEIM, Roman Syria, in T. Frank (ed.), *Economic Survey of Ancient Rome*, vol. IV, Baltimore 1938, p. 123–257.

A. H. M. JONES, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, 2nd. ed., Oxford 1971.

52. *AAS* 23, 1973, p. 40.

H. KENNEDY, From *Polis* to *Madina*: Urban Change in Late Antique and Early Islamic Syria, *Past and Present* 106, 1985, p. 3–27.

A. B. RANOVICH, *Vostochnye Provintzii Rimskoi Imperii v I–III vv.*, Moscow 1949.

M. RASCHKE, New Studies in Roman Commerce with the East, *ANRW* II. 9. 2, 1978, p. 604–1361.

J.-P. REY-COQUAIS, Syrie romaine, de Pompée à Dioclétien, *JRS* 68, 1978, p. 44–73.

M. I. ROSTOVTZEFF, La Syrie romaine, *RH* 175, 1935, p. 1–40.

M. I. ROSTOVTZEFF, *Caravan Cities*, Oxford 1932.

I. S. SCHIFFMANN, *Siriiskoe Obshchestvo Epochi Printzipata*, Moscow 1977.

I. SHAHID, *Rome and the Arabs: A Prolegomenon to the Study of Byzantium and the Arabs*, Washington 1984.

L. C. WEST, Commercial Syria under the Roman Empire, *TransactAmPhilAss* 55, 1924, p. 159–189.

Studies of Individual Sites and Regions (outside the Palmyrène)

J. and J. CH. BALTY, Apamée de Syrie, archéologie et histoire, in: *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 103–144.

J. and J. CH. BALTY, L'Apamène antique, *Géographie politique et administrative d'Alexandre à Mahomet. Actes du Colloque de Strasbourg, 14–16 juin 1979*, (= Travaux du Centre de Recherche sur le Proche-Orient et la Grèce Antique 6), Leiden 1981, p. 41–75.

J. CH. BALTY, *Guide d'Apamée*, Bruxelles 1981.

M. CHÉHAB, Tyr à l'époque romaine. Aspects de la cité à la lumière des textes et des fouilles. *MUSJ* 38, 1962, p. 11–40.

J. and J.-M. DENTZER, Les fouilles de Sī' et la phase hellénistique en Syrie du sud, *CRAI* 1981, p. 78–102.

G. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria*, Princeton 1961.

M. DUNAND, La voie romaine du Ledja, *MAIBL* 13. 2, 1933, p. 521–557.

E. FRÉZOULS, Cyrrhus et la Cyrrhestique jusqu'à la fin du Haut-Empire, in: *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 164–197.

G. GOOSSENS, *Hiérapolis de Syrie*, Louvain 1943.

A. H. M. JONES, The Urbanization of the Iturean Principality, *JRS* 21, 1931, p. 265–275.

F. MILLAR, The Phoenician Cities: a Case-study of Hellenisation, *Proc. Cambridge Philol. Soc.* 219, 1983, p. 55–71.

J.-P. REY-COQUAIS, Inscriptions grecques d'Apamée, *AAS* 23, 1973, p. 39–84.

M. SARTRE, La territoire de Canatha, *Syria* 58, 1981, p. 343–357.

M. SARTRE, Tribus et clans dans le Hawrân antique, *Syria* 59, 1982, p. 77–91.

M. SARTRE, *Trois Etudes sur l'Arabie romaine et byzantine* (Col. Latomus 178), Bruxelles 1982.

M. SARTRE, *Bostra, des origines à l'Islam* (BAH 117), Paris 1985.

J. SAUVAGET, *Alep: Essai sur le développement d'une grande ville syrienne des origines au milieu du XIXe siècle*, Paris 1941.

H. SEYRIG, Arados et Baetocécé, *Syria* 28, 1951, p. 191–206.

H. SEYRIG, Caractères de l'histoire d'Emèse, *Syria* 36, 1959, p. 184–192.

La Syrie gréco-romaine, *Le monde de la Bible*, March/April 1983.

G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, 3 vols., Paris 1953–1958.

D. VAN BERCHEM, Une inscription flavienne du Musée d'Antioche, *Museum Helveticum* 40, 1983, p. 185–196.

Palmyra and the Palmyrène

D. P. CROUCH, A Note on the Population and Area of Palmyra, *MUSJ* 47, 1972, p. 241–250.

D. P. CROUCH, The Ramparts of Palmyra, *Studia Palmyrénskie* 6–7, 1975, p. 6–44.

D. P. CROUCH, The Water System of Palmyra, *Studia Palmyrénskie* 6–7, 1975, p. 151–186.

H. J. W. DRIJVERS and M. J. VERSTEEGH, Hatra, Palmyra und Edessa: die Städte der syrisch-mesopotamischen Wüste in politischer, kulturgeschichtlicher und religionsgeschichtlicher Bedeutung, in: *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 837–863 (on Palmyra).

J.-G. FÉVRIER, *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre*, Paris 1931.

E. FRÉZOULS, Questions d'urbanisme palmyrénien, *Palmyre: Bilan et Perspectives, Colloque de Strasbourg 1973*, Leiden 1976, p. 191–207.

M. GAWLIKOWSKI, *Le temple palmyrénien. Etude d'épigraphie et de topographie historique*, Warszawa 1973.

M. GAWLIKOWSKI, Les princes de Palmyre, *Syria* 62, 1985, p. 251–261.

E. HERZFELD, Tilmun, the Bahrain Islands in: G. WALSER (ed.), *The Persian Empire: Studies in Geography and Ethnography of the Ancient Near East*, Wiesbaden 1968, p. 62–63.

Inventaire des inscriptions de Palmyre I–IX (ed. J. CANTINEAU), Beirut 1930–1936; X (ed. J. STARCKY), Damas 1949; XI (ed. J. TEIXIDOR), Beirut 1965; XII (ed. A. BOUNNI, J. TEIXIDOR), Damas 1976. (abbreviated *Inv.*)

J. F. MATTHEWS, The Tax Law of Palmyra: Evidence for Economic History in a City of the Roman East, *JRS* 74, 1984, p. 157–180.

R. MOUTERDE and A. POIDEBARD, La voie antique des caravanes entre Palmyre et Hit au IIe siècle ap. J.-C., *Syria* 12, 1931, p. 101–115.

M. I. ROSTOVTZEFF, Les inscriptions caravanières de Palmyre, in: *Mélanges G. Glotz*, vol. II, Paris 1932, p. 793–811.

I. S. Schiffmann, *Pal'mirskii Poshlinnyi Tarif*, Moscow 1980.

D. Schlumberger, Bornes frontières de la Palmyrène, *Syria* 20, 1939, p. 43 – 73.

D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, Paris 1951.

D. Schlumberger, Les quatres tribus de Palmyre, *Syria* 48, 1971, p. 121-133.

H. Seyrig, L'incorporation de Palmyre à l'empire romain, *Syria* 13, 1932, p. 266 – 277.

H. Seyrig, Le statut de Palmyre, *Syria* 22, 1941, p. 155 – 175.

J. Starcky and M. Gawlikowski, *Palmyre*, Paris 1985.

J. Starcky, Une inscription palmyrénienne trouvée près de l'Euphrate, *Syria* 40, 1963, p. 47 – 55.

J. Teixidor, Le Tarif de Palmyre, I. Un commentaire de la version palmyrénienne, *Aula Orientalis* 1, 1983, p. 235 – 252.

J. Teixidor, Palmyrene MHWZ and Ugaritic MIHD. A suggestion, *Ugarit-Forschungen* 15, 1983, p. 309 – 311.

J. Teixidor, Un port romain du désert: Palmyre, *Semitica* 34, 1984.

E. Will, Marchands et chefs de caravanes à Palmyre, *Syria* 34, 1957, p. 262 – 277.

Syrians Overseas

F. Cumont, Les Syriens en Espagne et les adonies à Séville, *Syria* 8, 1927, p. 330 – 341.

C. P. Jones, L'inscription grecque de Saint-Just, *Les martyrs de Lyon, Colloques internationaux du CNRS no. 575*, Paris 1978, p. 119 – 127.

C. P. Jones, A Syrian in Lyon, *AJP* 99, 1978, p. 336 – 353.

J. Rougé, Lyon et l'Aquitaine à propos de CIL XIII, 2448, Thaim fils de Saad, *96e Congrès nat. des sociétés savantes, Toulouse 1971, Section d'archéologie* I, Paris 1976, p. 211 – 221.

H. Solin, Juden und Syrer im westlichen Teil der römischen Welt. Eine ethnisch-demographische Studie mit besonderer Berücksichtigung der sprachlichen Zustände, in: *ANRW* II. 29. 2, New York-Berlin 1983, p. 587 – 789.

Syrian Elites

H. R. Baldus, *Uranius Antoninus, Münzprägung und Geschichte*, Bonn 1971.

G. W. Bowersock, Syria under Vespasian, *JRS* 63, 1973, p. 133 – 140.

G. W. Bowersock, Roman Senators from the Near East: Syria, Judaea, Arabia, Mesopotamia. *Epigrafia e ordine senatorio*, vol. II, *Tituli* 5 (1982, published 1984), p. 651 – 668.

F. Millar, Paul of Samosata, Zenobia and Aurelian: the Church, Local Culture and Political Allegiance in Third-century Syria, *JRS* 61, 1971, p. 1 – 17.

H.-G. Pflaum, La carrière de C. Iulius Avitus Alexianus, grand-père de deux empereurs. *REL* 57, 1979, p. 298 – 314.

Sur quelques aspects de la vie religieuse dans la Syrie à l'époque hellénistique et romaine

Javier Teixidor CNRS Paris

Hellénisation des cultes

L'historien des religions ne trouve pas dans la Syrie gréco-romaine une mythologie, comme celle d'Ugarit ou de la Mésopotamie, qui lui fournisse le cadre dans lequel les croyances religieuses, la cosmogonie et la morale des gens du pays pourraient être comprises. Bien avant la création de la mythologie grecque, l'ancienne mythologie du Proche-Orient, toujours liée à la pratique de l'écriture, comprenait une série de figures divines dont les épiphanies et les épopées s'étaient intégrées dans la vie religieuse du croyant. Cette mythologie a pu survivre en Syrie à l'époque gréco-romaine, mais on n'en trouve guère de traces dans les inscriptions grecques et sémitiques. Certes, des oeuvres grecques et latines ont tenté de décrire tel ou tel dieu du panthéon phénico-syrien, mais, ici, nous sommes toujours confrontés à une *interpretatio graeca* de divinités sémitiques dont nous connaissons le nom, presque jamais ce qu'elles signifiaient pour leurs dévots. Le récit d'Hérodote[1] sur Skylas, le roi des Scythes, qui, à Olbia, fréquentait le thiase de Dionysos à l'insu de ses sujets, met en évidence qu'une barrière culturelle séparait le monde grec du « barbare » : en effet, le dieu Dionysos adoré par Skylas n'était pas le même que celui adoré par les Orientaux. Les témoignages en faveur du culte oriental de Dionysos dans les auteurs classiques et dans les inscriptions, ainsi que les motifs relevant de ce même culte sur les monnaies et monuments invitent à conclure que le nom du dieu en Palestine, dans la Syrie et en Arabie du Nord y recouvrait souvent les noms des dieux nationaux, mais il est difficile d'imaginer que les cultes de Baalshamîn chez les Arabes syro-palestiniens, de Yahweh parmi les Juifs, de Dusarès en Nabatène et dans le Ḥawrān, que la piété populaire associait à celui de Dionysos sans en comprendre les contradictions, auraient pu aboutir aux pratiques orgiaques mentionnées par Hérodote.

Emprunter certains éléments du culte de Dionysos mais les concilier avec les cultes locaux traduit chez les Sémites la volonté de s'adapter à la culture des Grecs sans altérer pour cela leur tradition. On peut voir l'histoire du Proche-Orient ancien comme l'histoire de l'adaptation des divers peuples sémites à des horizons nouveaux et à des langues qui, de la Cilicie jusqu'à Alexandrie, devinrent des *koiné* comme l'accadien, l'araméen ou le phénicien avant que le grec ne le fût.

Mais s'il y a eu une *interpretatio graeca*, il exista aussi parmi les Orientaux un désir d'expliquer aux Grecs ce qu'étaient les cultes orientaux. Ainsi, à propos du culte du dieu Melqart de Tyr, un texte fort discuté d'Hérodote nous apprend que le culte du dieu phénicien prit à Thasos la forme d'un culte à Héraclès. Au livre II 14 de ses *Histoires*, après avoir mentionné le temple d'Héraclès-Melqart à Tyr dont la fondation remontait

1. Hérodote 4. 78 – 80

d'après les prêtres à l'époque de la fondation de la ville, Hérodote dit qu'il avait vu à Tyr « un autre sanctuaire dédié à Héraclès sous le nom d'Héraclès thasien » ; et il ajoute : « je suis allé également à Thasos ; j'y ai trouvé un sanctuaire d'Héraclès fondé par les Phéniciens qui, partis à la recherche d'Europe, colonisèrent Thasos ». Le culte d'Héraclès phénicien à Thasos dont parle Hérodote remonterait donc à la période pré-hellénique de l'île. Les colons grecs de Thasos qui expliquèrent à Hérodote les traditions de l'île reconnaissaient dans le sanctuaire et dans le culte de leur Héraclès une fondation étrangère à leur race et antérieure à leur arrivée dans l'île. Le culte de l'Héraclès thasien à Tyr, plus tardif, ne serait ainsi qu'une fondation privée des Thasiens habitant la ville phénicienne. Ce ne furent probablement pas les navigateurs et les commerçants grecs qui assimilèrent le héros grec au dieu Melqart mais les Phéniciens qui virent la possibilité de ce rapprochement. L'assimilation de Melqart, dieu, à Héraclès, héros, ne put se fonder que sur les éléments héroïques que l'une et l'autre biographie auraient comportés : celle d'Héraclès est bien connue par les mythographes anciens ; des éléments de la personnalité de Melqart peuvent être cherchés aujourd'hui dans les mythes, les légendes et même les rituels d'Ugarit.

Cette herméneutique orientale remonte à une époque antérieure à la conquête grecque du Proche-Orient, et elle s'inscrit par conséquent dans un contexte d'échanges commerciaux et de rapports entre individus. Après la conquête, l'intérêt que portèrent les Orientaux à cette herméneutique dut sans doute acquérir une dimension nouvelle surtout en Egypte, vu l'importance que les prêtres d'Isis attachèrent aux arétalogies de la déesse. En effet, ces hymnes doivent s'expliquer comme le dessin des prêtres de répandre dans le monde grec les exploits d'Isis : c'est la thèse d'A. J. FESTUGIÈRE, qui me semble avoir prouvé que les prêtres voulurent appliquer à leur déesse les épithètes que les eulogies grecques attribuaient aux dieux de la Grèce ; Isis devient ainsi la déesse qui a inventé les arts et qui les enseigne. Les inventions d'Isis sont donc celles « dont se glorifient les Grecs ou qu'ils rapportent à des dieux grecs » et, appliquées à Isis, elles font de la déesse égyptienne une divinité supérieure ou du moins égale aux divinités grecques. Certes, les arétalogies sont un phénomène littéraire de propagande dont on n'a pas trouvé de traces en Syrie, mais le culte de la déesse n'en est pas moins attesté à Pétra, à Gerasa ou à Palmyre. Dans cette dernière ville en particulier, une inscription grecque associe Isis à Aphrodite en qualifiant toutes les deux de « divinités ancestrales ». Il y a de bonnes raisons pour croire que la famille palmyrénienne au sein de laquelle on vénérait Isis était originaire du sud de la Palestine, mais l'association d'Isis à Astarté est connue par une arétalogie gravée sur les pilastres d'entrée du sanctuaire d'Isis à Médinet Madi (Fayoum) où le texte précise qu'il s'agit d'un culte syrien. Une inscription de Délos[2], d'autre part, mentionne Astarté et Aphrodite à côté d'Isis et donne seulement à celle-ci l'épithète de *sôteira*, une qualification qui montre bien que la déesse égyptienne était vue sous une optique grecque puisque seuls les dieux grecs sont « sauveurs ».

L'*interpretatio graeca* aussi bien que l'hellénisation à laquelle les Orientaux soumirent leurs dieux furent le résultat de la superposition de deux cultures. La conquête grecque du Proche-Orient ne la provoqua certainement pas puisque des échanges entre Grecs et Orientaux avaient déjà eu lieu au IXe s. à al-Mīnā, à l'embouchure de l'Oronte, à Rās al-Basīt, ou, à partir du VIIe s., à Naukratis dans le Delta du Nil, puis après la conquête perse en Asie Mineure au VIe s., comme le montrent à la fois les documents d'Eléphantine, la description qu'Hérodote fait de Memphis[3] et les archives de la maison Murashû en Babylonie. Mais la conquête séleucide stimula cette superposition en l'acheminant parfois dans des directions précises. A Chalcis du Liban (l'actuelle ʿAnjar), par exemple, on a trouvé une dédicace à Coré[4] ; la présence, ici, au centre de la Syrie ancienne, d'un culte éleusien n'est pas surprenante, car cette région tout autant que la Phénicie et la Palestine avaient été sous la domination des Ptolémées qui semblent avoir réglé le rituel de certains cultes en

2. *ID* 2132
3. Hérodote 2. 112.
4. *IGLS* 2978.

les rapprochant de ceux d'Eleusis. Une tradition rapportée par Plutarque dans *de Iside et Osiride* (§ 28) et, de manière plus dramatique, par Tacite dans les *Histoires*[5] veut que Manéthon, un prêtre d'Héliopolis, et Timothée, un exégète athénien de la famille des Eumolpides en charge des mystères d'Eleusis, conjecturèrent que la statue de Pluton que le roi fit amener à Alexandrie de Sinope (au Pont-Euxin) n'était autre que celle de Sérapis, et Tacite dit expressément que ce furent les prêtres de Sérapis qui attribuèrent à la divinité une origine étrangère.

Je trouve un autre exemple de superposition de cultes dans une inscription de Baʿalbek dont la formule initiale s'adresse « à Zeus Très-Grand d'Héliopolis et dieu égyptien »[6]. REY-COQUAIS, l'éditeur du texte, en reprenant une idée de H. SEYRIG signale à juste titre que le nom grec d'Héliopolis que Baʿalbek porta durant l'antiquité montre qu'il existe une parenté entre l'Héliopolis d'Egypte et celle du Liban, ce qui indique que la ville fut fondée par les Ptolémées dans un site où devait exister le sanctuaire d'une divinité qu'ils crurent pouvoir assimiler à Hélios.

Les dieux suprêmes

La diffusion des cultes au Proche-Orient ancien nous est suffisamment attestée par les textes épigraphiques pour que le souci des prêtres de Sérapis de faire venir son culte d'en dehors d'Egypte ne nous paraisse pas un caprice de caste. Les peuples voyageaient toujours avec leurs dieux et souvent une divinité tribale fixa sa demeure loin de son lieu d'origine à côté des dieux locaux rencontrés le long du chemin. Des inscriptions de Teimā en Arabie, de Chypre, de Nabatène ou de Palmyre offrent des exemples de ces déplacement de culte causés par une migration forcée ou volontaire. Ce ne fut donc pas une innovation que les rois séleucides en acceptant les traditions religieuses du pays conquis, superposassent aux dieux syriens leurs dieux dynastiques, comme à Séleucie de Piérie, le port d'Antioche, où le Zeus Olympien des monarques fut identifié au Zeus « du sommet » (*koryphaios*) vénéré dans la région, et au Zeus « du tonnerre » (*keraunios*) adoré à Ḥomṣ. Ce Zeus était le dieu central du panthéon de la Syrie du Nord : sous le nom de Hadad, c'était la divinité suprême du pays depuis une haute antiquité. Les inscriptions grecques de Ptolémaïs (Acre), en Palestine, nous apprennent que son culte avait revêtu la forme du culte du Zeus de Baʿalbek (Héliopolis). Ce dieu de Ptolémaïs est représenté sur les monnaies de la ville tenant à la main un épi de blé, ce qui donne à l'ancien dieu de la foudre, du tonnerre et des pluies l'aspects d'un dieu protecteur des moissons, comme l'étaient le Jupiter Héliopolitain, le Jupiter de Damas ou les Zeus Kyrios de Doura-Europos.

Le culte du Zeus Olympien des Séleucides recouvre aussi au Proche-Orient celui que les Sémites de la région rendaient au « Seigneur des cieux », *Baalshamîm* ou *Beelshamên*, dieu de la côte phénicienne, du Ḥawrān et des Araméens de l'arrière-pays. Ce culte est attesté à Palmyre pour la première fois l'an 23 ap. J.-C., mais il a dû y exister dès le IIe s. av. J.-C. Les inscriptions palmyréniennes nous montrent que la tribu des benê Maazîn occupa et même eut en propriété la terre où le temple de Beelshamên fut bâti. Il est très vraisemblable qu'à l'origine, des membres de cette tribu achetèrent la terre pour ensevelir leur ancêtre Yediʿebel ; la tombe de celui-ci date du IIe s. av. J.-C. et ce fut près de cette tombe que le premier temple de Beelshamên fut construit. A cette époque, le dieu est associé à une divinité de la région de l'Anti-Liban qui est désignée dans les textes par une tournure arabe : *dû-Raḥlûn*, « Celui de Raḥleh », tournure qui apparaît d'ailleurs dans les noms du dieu nabatéen Dusarès, *dû-Shara*, « Celui du Shara », et du dieu *dû-ʿAnat*, vénéré à ʿAnat sur l'Euphrate. En arrivant dans la région de l'Anti-Liban, les tribus araméennes et arabes adoratrices de Beelshamên durent voir dans *dû-Raḥlûn* un dieu suprême dont le culte pouvait s'identifier à celui de Beelshamên : dès lors le culte du dieu de Raḥleh voyagea avec ces tribus jusqu'à Palmyre où, dans les textes bilingues, les deux divinités

5. Tacite *Histoires*, 4. 83 – 84
6. *IGLS* 2731.

sont mentionnées l'une à côté de l'autre dans la version palmyrénienne, alors que dans la version grecque elles se confondent puisqu'il est simplement question de Zeus.

Dans une inscription bilingue de 134 ap. J.-C. trouvée à eṭ-Ṭayyibeh, près de Palmyre[7], Beelshamên est appelé en grec le Zeus « du tonnerre », l'épithète que l'on donnait aussi à Hadad. Les inscriptions grecques d'Arados (l'île de Rouad) révèlent également qu'on y assimilait le Zeus « Saint Céleste » au « Maître de la foudre ». C'est ce dieu des cieux qui devint dans la Syrie gréco-romaine le saint patron de l'agriculture : à Sīʿ, dans le Ḥawrān, l'une des dédicaces à Beelshamên est gravée sur un autel dont une face porte le buste d'un jeune homme émergeant d'un cep de vigne et à Bostra, la capital de la province romaine d'Arabie créée en 106, le dieu porte l'épithète d'*epikarpios*, « producteur des fruits ».

L'association de Beelshamên à Hadad se trouvait déjà dans l'inscription araméenne de Zakur, roi de la région de Hama autour de 800 av. J.-C., mais l'identification des deux divinités devint un fait acquis seulement à l'époque gréco-romaine, lorsque le clergé présenta Beelshamên comme le dieu *Caelus Aeternus*. Cette doctrine se matérialisa dans l'iconographie qui représenta souvent Beelshamên sous la forme d'un aigle aux ailes éployées accompagné de deux acolythes, le Soleil et la Lune, parèdres qui soulignent le caractère de dieu cosmique qu'on attribuait à la divinité. D'autre part, les inscriptions grecques et sémitiques font état dans tout le Proche-Orient du dieu Bel, écrit *Belos* en grec et *bl* en sémitique : Bel n'est ainsi que le nom sémitique du Zeus local ; à propos du Bel d'Apamée, Dion Cassius dit clairement *ho Zeus ho Belos onomazomenos* (79. 8. 5). Le témoignage le plus significatif sur Bel nous est fourni par l'inscription grecque et latine d'un autel de Vaison, dans la Gaule narbonnaise : un certain Sextus érigea l'autel « à celui qui dirige la Fortune, Bel » (*euthuntêri Tychês Bêlôi*) « en souvenir des oracles rendus à Apamée ». Le texte latin l'appelle *Fortunae rector mentisque magister*. Maître du destin, Bel est à Apamée la Tyché ou le *gad* protecteur de la ville. La notion d'une divinité de la Fortune s'inséra facilement dans le monde sémite où la croyance dans l'existence du *gad*, génie protecteur, était fort répandue : le *gad* représentait le rôle tutélaire de la divinité d'un lieu. Comme à Apamée, à Doura-Europos aussi le Zeus Olympios est décrit dans un relief palmyrénien de 159 de n.è. comme le *gad* de la ville. Le lien *Bêlos/Tyché* implicite dans l'inscription de Vaison et clairement formulé par le texte de Doura-Europos rappelle l'association de Némésis, la maîtresse du sort cosmique, à Bel et à Beelshamên que l'on trouve dans les inscriptions et sur les reliefs de Palmyre.

La notion du dieu cosmique ne saurait être tenue exclusivement pour le fruit d'une spéculation théologique rigoureuse développée à l'époque gréco-romaine, car une stèle de l'époque perse trouvée à ʿAmrīt, l'ancienne Marathus, représente déjà Shadrapha comme une divinité cosmique ; en effet, le dieu, imberbe, vêtu à l'égyptienne, coiffé d'un bonnet conique avec *uraeus* et monté sur un lion qui marche sur une montagne, tient de la main gauche un lionceau et brandit une arme recourbée. Ces deux attributs pourraient faire penser à une image d'Héraclès, mais le lion, la montagne, le disque posé dans le croissant et, au-dessus, le disque aux ailes éployées font de Shadrapha, selon une iconographie très ancienne bien connue au Proche-Orient, un Baal, une divinité suprême voire cosmique. Une inscription grecque de Maâd, près de Byblos, du IIIe ou IVe s. ap. J.-C., mentionne le dieu sous le nom de *Satrapès* en le qualifiant de « Seigneur du monde entier ». A Palmyre, une stèle de Shadrapha aujourd'hui au British Museum, montre le dieu barbu, cuirassé, avec une lance autour de laquelle s'enroule un serpent, un bouclier et un scorpion sur son épaule gauche, attributs qui en font un dieu guérisseur. Plusieurs tessères montrent d'ailleurs par leur iconographie que le culte de Shadrapha comme dieu guérisseur était en faveur à Palmyre : cette forme de culte a pu être le résultat d'une étymologie populaire qui aurait décomposé le nom divin en *shad*, « génie », et *rapha*, « qui guérit ». On aurait tort de croire que le culte du dieu cosmique était monolithique, car l'importance qu'acquit le culte du Soleil à cette époque obnubila parfois celui du dieu suprême. Le disque solaire n'était que la manifestation de

7. *CIS* 3912.

celui-ci fût-il Bel, Zeus ou Jupiter, mais cette conception théologique ne dut pas être comprise par le peuple toujours enclin à oublier le grand dieu au profit de son médiateur.

Divinités féminines

La présence de divinités féminines dans les panthéons des villes syriennes est habituelle mais leur rôle n'y est pas toujours précis. Astarté, par exemple, était une divinité plurivalente d'après les inscriptions qui l'associent à Isis et à Aphrodite (Délos, el Fayoum, Palmyre), et comme nous le montre le chapitre 11 des *Métamorphoses* d'Apulée. Le culte d'Astarté était la contrepartie de celui d'Ishtar, la déesse mésopotamienne. A Baʿalbek, elle fut, sous le nom d'Aphrodite, la Tyché de la ville[8] ; à Palmyre aussi elle semble avoir eu ce rôle de « la Bonne Fortune », mais, ici, elle porte souvent le nom *Ishtar* comme une épithète : Astarté *ishtar*, c'est-à-dire Astarté la déesse par excellence. Les Arabes, d'autre part, ont vu dans l'Astarté des Phéniciens et des Syriens l'image de leur propre déesse Allat, une identification déjà signalée par Hérodote[9] ; mais, en général, ils donnèrent à Allat l'aspect d'Athéna. A Palmyre, une divinité féminine qui pourrait être Astarté/Allat est représentée dans un relief du temple de Nabû sous les traits d'Atargatis, la déesse d'Hiérapolis, mais dépourvue de sa condition de Tyché de la ville, fonction qui est assurée par la figure féminine qui l'accompagne. Un aspect insolite de la déesse arabe nous est révélé par une inscription grecque du temple d'Allat qui identifie la déesse avec Artémis.

C'est sans doute par les tribus nabatéennes venant d'Arabie que le culte d'Allat fut introduit dans le Ḥawrān ; à Ṣalkhad, son temple remonte au milieu du Ier s. av. J.-C. ; il fut reconstruit en 56, puis en 96 ap. J.-C. Sous la forme d'*Illat* ou de *Lat*, c'est la divinité la plus souvent invoquée dans les graffitis de Ṣafā. Cependant, ce culte fut seulement celui de quelques-unes des tribus arabes, car d'autres, venues également de l'Arabie centrale, adorèrent Manat, la déesse du Destin, sorte de Némésis arabe. La prééminence dont Manat jouit en Arabie, signalée par Ibn al-Kalbi dans son *Livre des idoles*, est confirmée par les inscriptions nabatéennes de Hégra où la déesse est mentionnée à côté de Dusarès, le dieu national des Nabatéens. Pour certaines tribus arabes habitant Palmyre Manat a dû aussi être l'objet d'un culte prééminent puisqu'elle est adorée d'après les textes à côté de Bel/Bel Hamon du moins à partir du Ier s. av. J.-C. Une troisième divinité arabe est al-ʿUzza qui est mentionnée par Ibn al-Kalbi comme étant originaire aussi de l'Arabie centrale. Son nom apparaît fréquemment dans les inscriptions nabatéennes, mais il est absent des inscriptions religieuses de Palmyre. Une inscription récemment découverte permet pourtant de dire qu'al-ʿUzza avait pris rang à Palmyre avec Manat et Allat, car les trois déesses sont mentionnées dans le nouveau texte comme « les filles d'El », sans doute les mêmes déesses qui, dans la Mecque d'avant l'Islam, furent connues d'après Ibn al-Kalbi comme « les filles d'Allah », culte que, bien entendu, le *Coran* allait condamner.

La nouvelle inscription de Palmyre est de 63 ap. J.-C. et elle est contemporaine des premières attestations épigraphiques du culte d'Allat. Or, ce dernier culte arriva dans l'oasis avec les Benê Maazîn, adorateurs de Beelshamên, dont la présence dans le territoire de Palmyre remonte au IIe s. av. J.-C. Les cultes de Manat et des « filles d'El » purent avoir commencé à Palmyre vers la même époque et ce dernier culte en particulier put arriver même avant puisque « les filles d'El » sont adorées, d'après l'inscription, avec Arṣu, l'ancien et suprême dieu Ruḍâ : en 63, Ruḍâ/Arṣu n'était pas encore devenu à Palmyre un dieu mineur protecteur de caravanes tel que le présentent les textes tardifs. Le dieu est connu dans les annales assyriennes sous le nom de *Ruldaiu* et, plus tard, Hérodote l'appelle *Orotal* (3. 8), deux transcriptions phonétiques de Ruḍâ qui rendent l'articulation particulière de la dentale *ḍ*. Selon Hérodote, Orotal est la seule divinité masculine des Arabes et il s'identifie à Dionysos, un renseignement que quelques siècles plus tard l'on trouve aussi dans le

8. *IGLS* 2733.
9. Hérodote 1. 131 ; 3. 8.

Contra Celsum d'Origène (5. 37). Il est possible qu'Arṣu, une fois devenu comme Dusarès un dieu sédentaire assimilé à Dionysos, ait reçu l'épithète *r'y'* ; cette épithète, connue en Arabie méridionale, est interprétée par A. F. L. Beeston comme signifiant « celui qui fait pousser (la moisson) », et le fait que, à Palmyre, elle qualifie Arṣu soulignerait la fonction de divinité protectrice de l'agriculture que les Arabes avaient attribuée à leur dieu suprême.

Hadad et Atargatis

Au tournant de l'ère, Hadad était adoré à Hiérapolis (Menbij) aux côtés d'Atargatis, mais déjà au IIe s. av. J.-C. leur culte est attesté parmi les Syriens vivant dans l'île de Délos qui y formaient le thiase de Hadad et de *Hagnê hê theos*, c'est-à-dire Atargatis ; plus tard, sous l'influence grecque, la déesse reçut à Délos le nom d'Aphrodite. Comme ce fut le cas à Hiérapolis, le rôle de Hadad s'effaça au profit de la déesse et le prêtre de la communauté s'intitula « prêtre d'Atargatis » et non pas « de Hadad ». Les deux divinités étaient pour les Syriens des « dieux ancestraux » et, sous l'influence hellénistique, le culte à la Tyché, divinité grecque de la Fortune, se confonda avec celui de l'un ou l'autre ; on trouve ainsi à Antioche le culte d'une déesse poliade qui n'est que celui de l'Atargatis pré-hellénique, et à Délos, une inscription du temple d'Atargatis commémore la dédicace faite par un Antiochien à la Tyché de sa ville : *Antiocheiai têi mêtropolei*[10].

Les attributs de la déesse de Hiérapolis étaient variés, comme le dit Lucien dans son *De Dea Syria* (§ 32) : « Dans l'ensemble, c'est bien Héra, mais elle a quelque chose des attributs d'Athéna, d'Aphrodite, de Séléné, de Rhéa, d'Artémis, de Némesis et des Moires. D'une main, elle tient un sceptre ; de l'autre, un fuseau ». A Doura-Europos, Atargatis est flanquée de lions, comme à Hiérapolis, mais elle lève la main pour bénir dans un geste célèbre popularisé par les mains rituelles et les mains votives. A Palmyre, les inscriptions mentionnent l'existence d'un temple qui lui avait été dédié par une des quatre grandes tribus de la ville, mais en général les témoignages épigraphiques et archéologiques concernant la déesse n'abondent pas. En revanche, les inscriptions mentionnent une divinité parèdre du dieu national Bel qui est appelée *blty*, « ma maîtresse ». L'origine de ce culte reste incertaine, mais peut-être se développa-t-il sous l'influence mésopotamienne, car dans une chronique babylonienne, écrite en cunéiforme pendant le règne de Séleucos III, il est question d'offrandes faites « à Bel, Belti et les grands dieux » et d'offrandes faites « pour le rituel du roi Séleucos ». D'autre part, l'existence à Doura-Europos et à Palmyre de cultes rendus à des divinités mésopotamiennes telles que Nabû, identifié parfois à Apollon, ou Nanaï est connu par les textes épigraphiques et les monuments. Le culte de Nanaï sous les traits d'Artémis est attesté par une inscription grecque de temple d'Artémis à Doura-Europos qui mentionne l'offrande d'un certain Rabboutès « à Nanaï et à Hadad ». L'onomastique des inscriptions confirme d'ailleurs le syncrétisme du culte des deux déesses : Strabon[11] identifie certainement la déesse Nanaï vénérée dans le temple de Borsippa à Artémis et cette identification fut sans doute acceptée à Palmyre puisque une tessère[12] montre Nanaï tirant une flèche de son carquois.

Formes de culte

Lieux sacrés, autels, symboles et objets de culte devenaient parfois au Proche-Orient des abstractions divinisées qui se substituaient à la divinité elle-même ; à l'époque hellénistique, les inscriptions grecques rendent ce trait de la religion sémite en faisant précéder symboles et objets de culte d'un *Zeus* qui semble n'avoir d'autre valeur que celle du déterminatif cunéiforme DINGIR (« dieu »). Nous trouvons ainsi dans la

10. *ID* 2355.
11. Strabon 16. 1. 7
12. *RTP* 285.

Syrie du Nord le divin « autel » sous les noms grecs de Zeus *Madbachos* et Zeus *Bomos*, ou le divin Bétyle, Zeus *Betylos*, connu en Syrie et en Phénicie à l'époque gréco-romaine, fort populaire parmi les Hébreux et les Araméens d'Eléphantine à l'époque perse. A Séleucie, la divinité était représentée dans son temple par son symbole archaïque, le foudre, et chaque année les Séleuciens nommaient deux « porte-foudre » pour porter l'enseigne divine dans les processions. A Arados, une inscription grecque commémore la consécration d'une statue élevée par la boulè, le peuple et la gérousie au « Port » (*tôi limeni*) personnifié, précisément le port des pêcheurs de pourpre « de la ville ». La statue est perdue, mais on peut se l'imaginer « d'après les monnaies de Corinthe qui montrent, de chaque côté d'Aphrodite sur l'acropole d'où jaillit la source Pirène, les ports de Lechaion et de Kenchreai, l'un avec une ancre, l'autre avec un gouvernail »[13].

Dans ce monde changeant du Proche-Orient on s'adressait pourtant à la divinité toujours de la même manière, et à l'époque hellénistique les sentiments religieux pouvaient s'exprimer en grec comme ils s'étaient exprimés et s'exprimaient encore dans d'autres langues. Les épithètes divines qu'on trouve dans les inscriptions grecques de Syrie relèvent d'une tradition sémite ; ainsi le dieu est appelé *epêkoos*, « celui qui écoute », ce qui traduit la phrase « parce que le dieu a écouté le cri de ses paroles » qui accompagne maintes dédicaces sémitiques. Mais l'épithète apparaît, bien entendu, dans des milieux non sémites : Aphrodite est *epêkoos* à Soloi (Chypre) comme Artémis l'est à Thera ; c'est l'épithète d'Hermès à Salamine de Chypre et de Zeus à Antioche de Pisidie ; à Thessalonique, sur une plaque avec deux oreilles on lit une dédicace à Dionysos, et dans la grande inscription d'Antiochos I de Commagène, à Nemrud Dağ, Zeus Oromasdès, Apollon-Mithra-Hélios-Hermès et Artagnès-Héraclès-Arès sont qualifiés de *daimones epêkooi*. Le dieu sémite est toujours *megas*, « grand », et *kyrios*, « seigneur » ; il est souvent qualifié de *patrôos*, « ancestral », une épithète qu'à Palmyre traduit la périphrase palmyrénienne « dieu de la maison des pères ». Une épithète qui ne s'applique pas aux divinités sémites est celle de *sôter* ; la notion d'un dieu « sauveur » est grecque et cette divergence de mentalité se révèle dans les inscriptions bilingues où à la notion de *sôteria* correspond toujours dans la version sémitique de la dédicace la notion de « vie ».

L'existence de confréries religieuses vouées au culte d'une divinité déterminée est attestée en Orient depuis une haute antiquité. Chez les Sémites ce type d'association s'appelle *marzeaḥ*, un terme qu'on traduit d'habitude par « thiase », bien que les Sémites du Proche-Orient parlant grec aient souvent préféré utilisé d'autres termes comme *phratria*, *hetaireia* ou *symposion*. A l'époque gréco-romaine, Palmyre est sans doute la ville qui a produit le plus de textes concernant l'activité des thiases toujours créés, semble-t-il, dans le cadre de la tribu.

Un texte récemment découvert, datant des premières décennies du Ier s. ap. J.-C., nous renseigne sur la loi par laquelle se régissait le *marzeaḥ* des Benê 'Ate'aqab, que l'on peut détailler à titre d'exemple. La confrérie célébrait ses réunions dans une salle appelée en palmyrénien *'drwn'*. L'origine de ce terme n'est pas facile à établir : il peut dériver du grec *andrôn* qui se trouve dans les inscriptions grecques de Doura-Europos et de Me'ez au J. Bārīshā, en Syrie du Nord, pour désigner la salle de banquet ; *andrôn* est attesté avec le même sens en Carie, et à Lindos, une inscription fait état d'un esclave publique chargé de l'entretien de l'*andrôn* ; mais le mot sémitique pourrait également se rattacher au syriaque *edrûnô* et au judéo-araméen *iddrûn*, tous les deux ayant le sens de « chambre intérieure »[14]. Le texte palmyrénien nous révèle que les membres du thiase étaient élus aux différentes fonctions dans cette salle. Un d'entr'eux était nommé annuellement pour présider au sacrifice, il était « le chef de la liturgie » ; ce sacrifice avec repas était le « festin » (*mšt'*), un terme technique qui désigne le banquet liturgique, tandis que le terme plus général de *smk'*, « banquet », est employé sur les tessères qui donnaient aux individus de la tribu non-membres du thiase le droit de recevoir la nourriture distribuée par l'administration du thiase.

13. *REG* 1970, p. 468.
14. *CRAI* 1981, p. 311.

Le président du festin sacrificiel n'était pas nécessairement « le chef du thiase », nommé lui aussi pour
un an. Ces fonctions étaient remplies par des citoyens riches de la tribu et il est vraisemblable que celui à
qui on confiait le charge de président du festin payait une certaine somme en reconnaissance de l'honneur
reçu. Chacun des membres payait d'ailleurs son écot et l'administration du thiase devait veiller à ce que cette
cotisation individuelle fût versée régulièrement, par exemple, lors des réunions. Le statut du thiase semble
avoir prescrit aux membres l'assistance obligatoire sous peine d'amende, mais prévoyait le cas où un membre
était en voyage. Si la présence de femmes paraît assurée dans les thiases de Doura-Europos, l'inscription de
Palmyre semble les exclure ; en effet, le statut se réfère souvent aux membres en utilisant le terme gbr',
« homme ».

Le thiase constituait une « communauté » et cela est indiqué dans la nouvelle inscription par le terme
gw'. Le thiase formait un corps juridique différent d'un simple regroupement tribal et possédait un caractère
en quelque sorte démocratique. L'existence du vote montre que le thiase se régissait par un consentement
mutuel plutôt que par les décisions du chef du thiase et que l'acceptation d'une charge avait la valeur d'un
contrat à l'égard de la communauté. Cet aspect si peu sémite du thiase palmyrénien prouve que Palmyre subit
l'influence de l'hellénisme bien avant l'intervention des Romains dans les affaires de la ville. Les réunions
devaient comporter des actes liturgiques auxquels participaient les membres et des actes auxquels pouvait
participer un nombre indéterminé d'individus d'où l'exigence de tessères. Dans la loi religieuse il y a une
référence, malheureusement incomplète, à la distribution de la nourriture ; peut-être se rapporte-t-elle à la
participation des non-membres à un repas qui avait lieu après la liturgie. Toujours est-il que les tessères font
maintes références aux repas religieux des tribus. La nourriture de ces repas se réduisait essentiellement au
pain et à la viande, si l'on doit tenir compte des images représentées sur les tessères.

Politique et religion

Comme les Perses avant eux et les Romains ensuite, les Séleucides eurent au Proche-Orient une politique
pragmatique qui s'adapta aux diverses réalités ethniques dont était composé le territoire conquis. A l'exemple
d'Alexandre, les rois hellénistiques créèrent des villes là où il n'y avait que des villages, et en refondèrent
d'autres en leur donnant un nom grec, un nouveau statut politique et parfois un peuplement grec. En
Syrie, la création de villes telles qu'Antioche, Séleucie de Piérie, Laodicée-sur-mer ou Apamée donna au
pays l'aspect d'une région bien planifiée, mais maints territoires de la côte ou de l'arrière-pays restèrent
attachés directement à la couronne. L'histoire de certaines villes, côtières ou de l'intérieur, ne fut souvent
que le reflet des querelles constantes qui existèrent entre Séleucides et Ptolémées puisque les villes changèrent
fréquemment d'administration : Damas en est un bon exemple. Prise par l'armée d'Alexandre[15], Damas
était sous domination ptolémaïque autour de 274, mais Antiochos Ier (280-261) dut s'emparer de la ville
pendant quelque temps ; en 259, d'après le papyrus P. Cairo Zen. 59006, Damas appartenait à nouveau au
roi d'Egypte. Quand la Syrie fut divisée en 111, Damas devint la capitale d'un petit royaume et donc la proie
de la politique expansioniste des Nabatéens, puis de celle de Tigranes d'Arménie. Il faut se rappeler que les
tribus arabes jouèrent à cette époque un rôle important dans l'histoire de la Syrie. La liberté d'action que
leur avait offerte l'amitié avec les Perses facilita le groupement de tribus et la formation d'unités nationales :
à la fin du IIIe s. av. J.-C., les dynastes arabes se multiplient et l'anarchie régnant au Ier s. ne prit fin qu'avec
l'arrivée de Pompée en Syrie.

La monarchie séleucide était fondée sur le droit de conquête, et le caractère hellénistique de l'institution ne
signifie pas, comme l'a fait observer V. Ehrenberg, que la monarchie ait été l'héritière de l'état hellénique :
au IVe s., quand les Séleucides s'installèrent en Syrie, le monde grec avait déjà accepté la notion du *bon*

15. Arrien, *Anab.* 2. 11. 9 – 10 ; 2. 15. 1.

monarque pour la *polis* et la théorie platonique de l'Etat en est le témoin. Or, ni cette doctrine philosophique,
ni la réalité politique d'une tyrannie comme celle imposée par Denys l'Ancien de Syracuse ne préfigurent
la monarchie séleucide qui, elle, relève plutôt de la conception de l'Etat que les Macédoniens apportèrent
en Syrie. Mais l'apparition de la monarchie séleucide est aussi un événement historique qui n'aurait pas pu
avoir lieu sans le concours des Orientaux hellénisés vivant en Syrie. Grecs et Sémites avaient été en contact
plusieurs siècles avant l'arrivée d'Alexandre en Orient et dans ce contexte historique créé par des échanges
commerciaux, professionels et artistiques, la monarchie séleucide semble se détacher des idées oecuméniques
d'Alexandre pour devenir une institution singulière, de portée politique immédiate, dépourvue de toute
intention de propagande religieuse ou culturelle.

Les rois séleucides s'efforcèrent parfois de se concilier la faveur des villes en leur garantisant certains
privilèges comme l'exonération fiscale ou l'asylie. A l'époque hellénistique, l'asylie était liée en principe à
l'acceptation de la part du souverain de la sainteté et de l'inviolabilité d'un lieu saint. C'était grâce au prestige
de son sanctuaire qu'une ville recevait d'abord le titre de « sainte » et plus tard celui d'*asylos*, c'est-à-dire lieu
d'asile. En Asie Mineure, les villes pouvaient se proclamer elles-mêmes lieux d'asile, ce qui exigeait de la part
de la ville l'envoi d'ambassadeurs aux autres villes pour leur faire reconnaître son privilège : « L'ambassade de
la cité *hiera* ne demande pas autre chose que l'asylie accordée à maint sanctuaire, à savoir l'interdiction de
toute saisie. Mais, si elle est identique dans la forme à l'asylie du sanctuaire, l'asylie des villes *hierai* répond
néanmoins à d'autres buts : car, dans le premier cas, il s'agissait de protéger un sanctuaire au moment des
panégyries, c'est-à-dire finalement de protéger *les étrangers* venus participer aux concours et aux sacrifices.
Dans le deuxième cas, au contraire, l'asylie permettra aux *citoyens* (ou aux habitants en général) de la ville
consacrée d'être protégés contre les fauteurs de saisies » (Ph. Gauthier).

La pauvreté de la documentation ne permet pas de dire si, en matière d'asylie, les villes syriennes re-
présentent un cas à part dans le monde hellénistique, mais que ce soit le roi qui accorde le privilège de
l'asylie ou que ce soit la ville qui se fasse reconnaître ce droit par des conventions internationales, l'asylie se
fonde essentiellement sur la notion que le sanctuaire est inviolable parce que le dieu y demeure en tant que
propriétaire du lieu, et c'est cet aspect « théologique » qui nous intéresse ici. Si le sanctuaire est inviolable, la
personne qui s'y rendait l'était aussi. Les termes *hikesia* et *hiketikos* indiquent justement le droit qu'avait le
hiketês, « le suppliant », d'être accueilli par la divinité.

A l'époque gréco-romaine, *hikesia* et *asylia* se confondent. Une inscription de Gerasa, de 70 de n.è.,
mentionne un certain Théon fils de Démetrios, homme riche qui avait fait un don de 10 000 drachmes au
temple de Zeus de la ville. L'inscription le qualifie de *hiketês*, ce qui veut sans doute dire qu'il avait le droit
d'asile puisque la ville elle-même était *asylos* probablement à cause du temple. Ce texte date de l'époque
de la guerre juive et l'asylie dont profitait Théon le mettait à l'abri des bouleversements que la guerre dut
provoquer dans la région. C. B. Welles, l'éditeur du texte, rappelle à juste titre le texte où Strabon rapporte
que lors des dissensions entre Séleucos II Gallinicos et son frère Antiochos Hiérax (milieu du IIIe s.) les
Aradiens trouvèrent l'occasion d'agrandir leurs possessions de terre ferme grâce aux dons reçus des gens riches
qui s'étaient réfugiés chez eux pour bénéficier du droit d'asile qu'avait la ville.

La notion de droit d'asile pourtant semble avoir été chez les Sémites différente de celle des Grecs. En effet,
à l'époque hellénistique, l'asylie ne fut pas respectée par Jonathan, le chef maccabéen, « qui livra aux flammes
le temple de Dagan et ceux qui s'y étaient réfugiés »[16], une conduite en contraste avec celle d'Alexandre qui,
lors de la prise de Tyr après un long et pénible siège, fit grâce à tous ceux qui s'étaient réfugiés dans le temple
de Melqart[17]. Les inscriptions sémitiques ne font pas état du droit d'asile, ce n'est donc que par l'onomastique
que l'on sait que les Sémites utilisaient le terme *ger* pour indiquer qu'un individu était « hôte », « client »,

16. 1 *Macc.* 10 : 84.
17. *Arrien* 2. 24. 5.

« réfugié » auprès du sanctuaire. Suivi d'un nom divin, *ger* forme des anthroponymes attestés par les textes d'Ugarit, de Palestine et de Phénicie. Une inscription palmyrénienne de 55 de notre ère commémore la dédicace faite par un dévot au dieu Shadrapha « afin qu'il devienne hôte (*gr*) dans son sanctuaire, lui-même et tous les membres de sa maison »[18]. Toutefois le terme *ger* n'est pas connu dans les noms théophores de Palmyre ou de la Nabatène. Toujours est-il que si *ger* représente bien une notion analogue à celle de *biketês* parce qu'il implique l'accueil que la divinité offre au suppliant, le terme lui-même n'implique pas le droit d'asile. En fait, dans la version des Septante, ce n'est pas le terme *biketês* qui est utilisé pour traduire *ger* : les premiers traducteurs transcrivirent simplement le mot *gioras*, et, plus tard, ce sont les termes *paroikos* et *prosêlytos* qui furent employés, une traduction qui met bien en lumière la signification « théologique » du terme sémitique et qui ne comporte aucune connotation juridique.

Les lieux de culte

La meilleure garantie que le dévot pouvait avoir de l'accueil accordé par un sanctuaire était, paradoxalement, l'importance que l'autorité civile donnait aux pèlerinages. A Baetocaece (l'actuel Ḥoṣn Soleimān), le haut-lieu d'Arados, une inscription grecque gravée sur les murs de l'enceinte du temple de Zeus contient la lettre et le mémorandum d'un roi Antiochos accordant toutes sortes de privilèges au fameux sanctuaire. Ce lieu de pèlerinage était encore très fréquenté à l'époque romaine quand l'inscription que nous possédons aujourd'hui fut soigneusement recopiée. Voici le libellé de la partie comportant le mémorandum du roi séleucide :

> Un rapport m'ayant été présenté sur la puissance du dieu Zeus de Baetocaecé, j'ai décidé de lui concéder pour tout temps à venir ce dont procède la puissance du dieu : le bourg de Baetocaecé . . . avec tout ce qui lui appartient et lui revient, selon les limites existant précédemment, avec les récoltes de l'année en cours, afin que le revenu qu'il procure soit dépensé, pour les sacrifices accomplis chaque mois et pour tout ce qui concourt à la prospérité du sanctuaire, par le prêtre désigné par le dieu, comme il est d'usage. Qu'aient lieu chaque mois, le 15 et le 30, des foires exemptes d'impôts, que le sanctuaire ait le droit d'asile et que le bourg soit exempt de la réquisition de logement, puisqu'aucune objection n'a été élevée à l'encontre. Quiconque s'opposera à quelqu'une des mesures susdites sera coupable d'impiété.

A ce mémorandum s'ajouta au début de l'époque impériale un décret de la ville :

> Décret de la cité transmis au divin Auguste. Qu'obligatoirement toutes les marchandises montent par les soins des agorètes (préposés) ici-même et au district (*chôra*), pour être vendues à chaque foire, de sorte qu'il y en ait toujours à la disposition de tous les pèlerins qui montent ; et que l'agorète de la cité y prête son concours, sans intervention maligne ou empêchement sous prétexte de réquisition, d'impôt, d'exaction ou de réclamation. Que de même les esclaves, le bétail et les autres animaux se vendent sur les lieux, sans impôt ni aucune exaction ou réclamation[19].

L'affluence de pèlerins dut être grande à Baetocécé et on peut s'en remettre à la description que Lucien nous a laissée du sanctuaire d'Hiérapolis pour mesurer la popularité dont jouissaient certains lieux de pèlerinage :

> De tous ces sanctuaires (c'est-à-dire ceux de Tyr, Sidon, Ba'albek, Byblos, Aphca), aucun ne me paraît plus grand que celui qui se dresse dans Hiérapolis ; aucun autre temple ne me paraît plus saint, ni plus auguste aucune autre contrée. Ce sanctuaire renferme de somptueux ouvrages, des offrandes antiques, d'innombrables merveilles, des statues magnifiques et des dieux qui s'y manifestent ostensiblement. Ici, en effet, les statues se couvrent de sueur, se meuvent et rendent des oracles. Souvent aussi, le sanctuaire étant fermé, un gran cri se perçoit dans le temple ; beaucoup l'ont entendu. Bien plus, en fait d'opulence, ce temple est le premier de ceux que je connais. Nombreuses sont en effet les richesses qui lui arrivent de l'Arabie, des Phéniciens et des Babyloniens ; il lui en vient aussi de Cappadoce, et les Ciliciens et les Assyriens y apportent également leur part. J'ai vu de mes yeux

18. *CIS* II 3972.
19. *IGLS* 4028 ; trad. Rey-Coquais.

> ces trésors, qui sont gardés secrètement dans le temple : abondantes étoffes et divers autres objets rangés selon qu'ils sont en or ou en argent. Les solennités, en effet, et les pèlerinages, chez aucun autre peuple ne sont aussi nombreux (trad. Meunier).

L'importance d'Héliopolis (Ba'albek) comme centre de vie religieuse et lieu de pèlerinage nous est indirectement révélée par quelques inscriptions grecques et latines gravées sur les dalles ou les murs du grand téménos. Ces textes, très courts, indiquent les emplacements (*topos, locus*) où se rassemblaient les gens du tel ou tel village, les membres d'un thiase ou d'une corporation quelconque. L'époque romaine fut pour Héliopolis une époque de grande prospérité. Le grand temple de la ville, mis en chantier dès l'époque d'Auguste, était presque achevé sous Néron. C'était un sanctuaire provincial et impérial qui fut compté, selon Malalas, parmi les merveilles du monde ; les inscriptions étudiées par Rey-Coquais dans *IGLS* VI montrent que « les villes de Syrie contribuent à sa construction ou à sa sauvegarde » et que « même si le sanctuaire conserve une disposition sémitique et si les divinités gardent l'aspect hiératique des vieilles idoles, le culte est un culte romain ; les prêtres de Jupiter héliopolitain sont toujours des citoyens romains ».

Les lieux de culte jouissant de la faveur populaire n'étaient pas seulement les temples des villes mais aussi certaines chapelles du quartier (*amphodon*). Un quartier d'Arados dédie à Zeus Kronos un terrain « avec ensemencements et plantations, suivant l'ordre reçu dans une apparition du plus manifeste de tous les dieux (*ho pantôn enargestatos theon*) »[20]. A Scythopolis de Palestine, un quartier était consacré à Déméter, et aux environs de Damas, la clé de voûte d'un arc donnant accès à un quartier portait la dédicace de celui-là à Athéna. Un exemple de ce que pouvait signifier pour une ville l'érection d'un sanctuaire de quartier nous l'offre la construction du temple d'Adonis à Doura-Europos entre 150 et 160. Ce temple est le seul connu jusqu'à présent qui ait été dédié à Adonis en Syrie. Le plan de l'édifice ne le distingue guère d'autres temples de Doura-Europos dont la ressemblance avec les temples de Babylonie avait déjà été signalée par W. Andrae, mais les fouilles ont fourni un renseignement intéressant sur le temple d'Adonis : il fut bâti sur les ruines de maisons très pauvres et le dépôt de fondation du sanctuaire contenait une jarre vide, caractéristique de la côte syrienne, au lieu de la céramique de type mésopotamien qu'on a trouvée dans les dépôts de fondation des autres temples de la ville. Cela semblerait indiquer que le culte d'Adonis fut importé dans le quartier par des gens venus de la côte.[21] On connaît un jardin d'Adonis à Laodicée-sur-mer[22] et un ex-voto du Musée de Damas, publié par H. Seyrig, représente le dieu étendu sur un lit de parade accompagné d'une pleureuse : « un témoignage direct sur le culte d'un dieu mourant et renaissant à Damas » ; mais ces indices ne permettent pas de conclure qu'il y avait dans ces villes un temple dédié à Adonis. Celui de Doura-Europos reste donc un monument unique qui, au bord de l'Euphrate, aurait été l'oeuvre des étrangers habitant le quartier du temple. Il est à noter qu'une inscription tardive, de 225 ou 235, trouvée dans le temple d'Atargatis à Doura-Europos associe Adonis à la déesse et que deux tessères de Palmyre[23] mentionnent ensemble *blty*, « ma Maîtresse », sans doute l'équivalent du nom de la déesse byblienne *Baalat*, et Tammuz (Adonis). Textes épigraphiques et littéraires de toutes les époques associent souvent le nom d'une déesse puissante avec celui d'un jeune dieu et Lucien, par exemple, mentionne les orgies que se célébraient dans le temple d'Aphrodite à Byblos en l'honneur d'Adonis (ch. 6).

Une inscription grecque de Laodicée-sur-mer, datée de janvier 175 av. J.-C.[24], offre un autre exemple d'étrangers habitant un quartier dans lequel ils avaient établi leur propre culte national. Il s'agit d'une famille égyptienne qui avait acquis un terrain pour y installer le temple de Sérapis et d'Isis. Quand des gens

20. *IGLS* 4002.
21. *Rep.* VII-VII, p. 137.
22. *IGLS* 1260.
23. *RTP* 218 et 219.
24. *IGLS* 1261.

de la ville voulurent ériger une statue dans le sanctuaire, l'affaire dut être réglée par « le conseil des anciens » (le texte utilise le terme macédonien *peliganes*) et, à la demande des Egyptiens, il fut décrété que les dévots voulant ériger une statue payeraient la statue, non l'emplacement, la famille craignant de perdre peu à peu ses droits de propriété sur le terrain.

Le quartier constituait en Egypte une unité administrative comme on peut le déduire de l'existence de l'*amphodarchos*, « le chef du quartier ». Cela a pu aussi être le cas en Syrie et les textes cités semblent, en effet, indiquer que certains quartiers des villes syriennes étaient considérés comme des districts administratifs indépendants, d'où le caractère singulier de leurs sanctuaires. A Palmyre, même si aucune division administrative n'est expressément attestée par les textes, on connaît l'existence, à partir de 25, des quatre *argyrotamiai* ou « trésoriers » ; sous l'influence de Rome, qui suivait en général la politique administrative des Séleucides, tribus et clans ont dû s'organiser d'après traditions religieuses et affinités ethniques en quatre groupes tribaux ayant à leur tête l'une des quatre tribus prééminentes de la ville, et les inscriptions nous apprennent qu'à chacune des quatre tribus correspondait un sanctuaire déterminé, ce qui peut suggérer que la ville était divisée administrativement en quartiers.

Culte des souverains

Un aperçu de la religion syrienne à l'époque gréco-romaine doit tenir compte aussi des cultes voués aux souverains. Sous les Séleucides, il faut distinguer les cultes municipaux des cultes dynastiques. On peut trouver l'origine des premiers dans les exploits du roi puisque les épithètes de *Sôter*, *Théos*, *Théos Epiphane* étaient conférées au souverain par les villes en raison des services qu'il leur avait rendus. L'emploi des épithètes n'est uniforme ni dans les documents ni sur les monnaies et l'on trouve ainsi l'épithète *Théos* appliquée aux souverains morts mais aussi aux vivants. Le culte rendu aux rois défunts est bien connu en Syrie depuis le IIe millénaire av.n.è.; les textes des XIVe et XIIIe s. provenant d'Ugarit l'attestent clairement et l'inscription araméenne de Panamu, roi de Ya'udi (Syrie du Nord) au VIIIe s., envisage ce roi, défunt, « mangeant et buvant avec le dieu Hadad » dans l'au-delà. C'est cette tradition qui a pu contribuer à la diffusion des cultes royaux dans la Syrie hellénistique ; le fait est qu'une inscription grecque de Samarie et une autre, de Scythopolis (Beth Shéan), toutes les deux de l'époque de Démétrios II Nicator (145 – 140), mentionnent les prêtres du culte des « ancêtres » du roi[25]. On peut ajouter à ces textes deux inscriptions grecques, l'une de Séleucie de Piérie et l'autre provenant d'une ville inconnue, qui dressent la liste des prêtres, des dieux et des rois séleucides morts et divinisés[26].

Les cultes dynastiques en revanche se circonscrivaient à la communauté aulique : ni le roi, ni ses « amis », ni l'armée, ayant perdu leur nationalité d'origine et n'en ayant pas acquis d'autre, ne pouvaient tenir pour leurs les dieux des villes où ils habitaient (BIKERMAN). En Syrie, les cultes dynastiques prirent la forme d'un culte d'Etat avec Antiochos III (223 – 187) : dans une lettre au gouverneur de satrapie Anaximbrotos, le roi expose les mérites de la reine Laodice, ce qui l'incite à augmenter les honneurs qui lui sont consacrés et à fonder des prêtrises éponymes de son culte. Les cultes dynastiques servirent à centraliser le royaume dans la mesure où les chapelles royales, situées en dehors des villes autonomes, furent placées sous le contrôle de grands-prêtres établis par le roi dans chaque satrapie.

Le culte des souverains prit une forme nouvelle à l'époque romaine et plus exactement à partir d'Auguste. En contraste avec les décrets royaux de l'époque hellénistique dans lesquels on décrivait les largesses du roi envers la ville, les décrets de l'époque d'Auguste établissent des comparaisons explicites entre les exploits des dieux et ceux d'Auguste : le culte au roi hellénistique était le résultat de son intervention dans la vie de la

25. *MUSJ* 17, 1933, p. 180 – 182.
26. *OGIS* 245, 246.

cité, le culte à Auguste s'adressait à sa personne et se nourrissait de son prestige. A partir de 30 ou 29 on instaura des cultes provinciaux avec des temples dédiés à Auguste ou à Rome et Auguste, et on créa la prêtrise annuelle du culte impérial. En 9 av. n.è., les villes d'Asie acceptèrent la proposition du proconsul Paulus Fabius Maximus de coordonner leur divers calendriers afin de commencer l'année le 23 septembre, jour de l'anniversaire d'Auguste. La présence du prince par ses inscriptions, par ses statues et sur les monnaies devint un fait de la vie quotidienne pour les habitants de l'empire. Les rituels de la vie publique dans les temples, les théâtres et sur les places comportaient un ensemble de symboles que l'on pouvait accepter émotionellement sans pour cela formuler une pensée, moins encore une doctrine sur la divinité du souverain.

Certains aspects du culte des souverains – prêtrises, festivités, concours, offrandes – nous sont connus par les inscriptions d'Asie Mineure. En Syrie, en revanche, les renseignements sur ce culte sont rares ; toutefois, ils nous montrent que le pays se fit l'écho de la ferveur générale ressentie à l'égard d'Octave qui, après la bataille d'Actium en 31, avait inauguré une période de paix ; la ferveur n'était ainsi qu'une forme de remerciement. Auguste de son côté sut cultiver ses amis en les maintenant attachés à sa personne, comme le prouvent par exemple les inscriptions relatives à Séleukos de Rhosos, en Syrie, qui avait servi comme navarque dans sa flotte[27] ; les textes nous apprennent que le crédit qu'eut Séleukos auprès du vainqueur d'Actium contribua à assurer à la ville le maintien des faveurs de Rome.

Dans la liste, assez courte, de textes syriens se rapportant au culte des souverains, le premier témoignage vient d'Apamée. Il s'agit d'une inscription grecque[28], qui mentionne un citoyen de la ville, Lucius Julius Agrippa, dont les ancêtres, « tant du côté de son père que de celui de sa mère », furent « illustres et généreux, des tétrarques, des personnes qui avaient part aux honneurs royaux ». Mais l'ancêtre qui intéresse ici était l'arrière-grand-père Dexandros qui fut « le premier de la province à être grand-prêtre » du culte impérial et qui avait reçu du divin Auguste le titre d' « ami et allié du peuple romain », ce qui avait été inscrit dans les tablettes de bronze au Capitole. Un autre prêtre d'Auguste exerçant le sacerdoce d'un culte impérial municipal est connu à Arados[29] ; ce culte était probablement dû à l'initiative de la ville et non pas de l'Etat. La date de l'organisation du *koinon* ou « assemblée provinciale » du Syrie est incertaine, mais une inscription de Néapolis, de règne de Domitien (an 86), mentionne « le *koinon* de Syrie, de Cilicie et de Phénicie » célébré à Antioche[30]. Dans ces assemblées qui étaient très répandues dans le monde romain depuis l'époque républicaine, s'organisaient cérémonies religieuses, foires et concours et le prêtre du culte impérial jouait un rôle prééminent. Un autel trouvé à Brahlia, dans la haute vallée du Barada aux environs de Damas, porte une inscription encore inédite, datée de 69 ou 70, qui commémore la dédicace faite par un certain Séleukos fils d'Abgar, « prêtre de la déesse Rome et du divin *Sebastos Kaisaros* et prêtre de Zeus et d'Apis »[31]. On connaît par une inscription de Gerasa l'existence d'un autre prêtre du culte impérial « de quatre éparchies » exerçant ses fonctions à Antioche peu avant 119 ou 120 (n° 53). A ces témoignages épigraphiques on peut ajouter la mention du *Tiberieum* que Ponce Pilate fit ériger à Césarée sans doute en 31 et le *Cesareum* de Palmyre que mentionne une inscription de 171 mais qui devait dater aussi du Ier s.

Ces quelques données en disent peu sur le culte impérial en Syrie, et la pauvreté de cette documentation, surtout par rapport à celle que l'on trouve en Asie, peut ne pas être due entièrement au hasard. Ni Pompée, ni Germanicus, ni plus tard les empereurs ne s'immiscèrent dans les affaires des sanctuaires syriens ; la sollicitude de Rome à l'égard des sanctuaires d'Anatolie semble ne pas avoir eu sa contrepartie en Syrie : ce fut

27. *IGLS* 718.
28. publiée par REY-COQUAIS *AAS*. 23, 1973, p. 41 – 46.
29. *IGLS* 4012.
30. *IGRR* I 445.
31. Musée de Damas no 17580.

peut-être le caractère éminemment commercial des villes syriennes qui incita Rome à pratiquer une politique religieuse différente au Proche-Orient sémite.

Les culte païens en Syrie comme ailleurs dans l'empire romain, se désintégrèrent lentement et les dédicaces aux anciens dieux n'apparaissent que sporadiquement à la fin du IVe s. ap. J.-C. Au Ve s., ces dieux n'avaient plus en Syrie qu'« une existence purement littéraire » (F. Cumont). Des historiens comme Olympiodore de Thèbes demandant à l'empereur Théodose II de la compréhension à l'égard des païens, ou comme Zosime rejetant la ruine de l'empire romain sur la conversion de Constantin, n'étaient plus que les défenseurs nostalgiques de croyances révolues.

Bibliographie

Hellénisation des cultes.

F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris 1980, p. 82 – 102.

J. Teixidor, L'interprétation phénicienne d'Héraclès et d'Apollon, *RHR* 200, 1983, p. 243 – 255.

A. J. Festugière, A propos des arétalogies d'Isis, *The Harvard Theological Review* 42, 1949, p. 209 – 234 (= *Etudes de religion grecque et hellénistique*, Paris 1972, p. 138 – 163).

Et. Bernand, Inscriptions métriques de l'Egypte gréco-romaine. Recherches sur la poésie épigrammatique des Grecs en Egypte. *Annales littér. de l'Université de Besançon* 98, 1969 ; voir Hymnes, p. 631 – 643.

P. Grelot, *Documents araméens d'Egypte*, (Littératures anciennes du Proche-Orient, 5), Paris 1972.

J. Teixidor, L'hellénisme et les « Barbares » : l'exemple syrien. *Le temps de la réflexion* 2, 1981, p. 257 – 274.

Cl. Préaux, *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient (323 – 146 av. J.-C.)*, Tome 2, Paris 1978, p. 637 – 660.

Divinités

Ch. Dunant, *Le sanctuaire de Baalshamin à Palmyre*, vol. III : *Les inscriptions*, Mission archéologique suisse en Syrie, Neuchâtel 1971.

J. Starcky, s. v. « Pétra et la Nabatène », *Dictionnaire de la Bible*, suppl. VII, 1966, c. 886 – 1017.

D. Sourdel, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, Paris 1952.

J. C. L. Gibson, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions*, vol. 2 : *Aramaic Inscriptions*, Oxford 1975.

J. Balty, L'oracle d'Apamée, *L'antiquité classique* 50, 1981, p. 5 – 14.

J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra* (Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'empire romain, 79), Leyde 1979.

Hisham ibn al-Kalbi, *The Book of Idols*, trad. N. Amin Faris, Princeton 1952.

J. Ryckmans, 'Uzzā et Lāt dans les inscriptions sud-arabes : à propos de deux amulettes méconnues. *JSemSt* 25, 1980, p. 193 – 204.

J. T. Milik, *Recherches d'épigraphie proche-orientale I : Dédicaces faites par des dieux (Palmyre, Hatra, Tyr) et des thiases sémitiques à l'époque romaine*, Paris 1972.

A. F. L. Beeston, The Religions of Pre-Islamic Yemen, dans : J. Chelhod (éd.), *L'Arabie du Sud, histoire et civilisation*, I, Paris 1984, p. 259 – 269.

Ph. Bruneau, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, Paris 1970.

A. K. Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles* (Texts from Cuneiform Sources 5), Locust Valley 1975, p. 283 – 284.

F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos (1922 – 1923)*, Paris 1926.

Formes de culte

J. Teixidor, *The Pagan God. Popular Religion in the Greco-Roman Near East*, Princeton 1977.

J. T. Milik, Les papyrus araméens d'Hermoupolis et les cultes syro-phéniciens en Egypte perse, *Biblica* 48, 1967, p. 546 – 622.

Politique et religion

E. Schürer, *The History of the Jewish People in the Age of Jesus Christ (175 B. C. – A. D. 135)*, vol. II, nouv. trad., révisée et éditée par G. Vermes et F. Millar, Edinburgh 1979, p. 85 – 183.

R. S. Bagnall, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt*, Leyde 1976.

V. Ehrenberg, *L'Etat grec. La cité, l'Etat fédéral, la monarchie hellénistique*, trad. Cl. Picavet-Roos, Paris 1982.

V. Ehrenberg, *Man, State and Deity*, Londres 1974, p. 52 – 63.

E. Bikerman, *Institutions des Séleucides* (BAH 26), Paris 1938.

Ph. Gauthier, *Symbola. Les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Nancy 1972.

P. Debord, *Aspects sociaux et économiques de la vie religieuse dans l'Anatolie gréco-romaine*, (Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'empire romain, 88), Leyde 1982.

C. B. Welles, The Inscriptions, dans : C. H. Kraeling, *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven 1938, p. 335 – 494.

P. Walters (Katz), *The Text of the Septuagint. Its Corruptions and their Emendation*, Cambridge 1973, p. 34.

Lieux de culte

Lucien de Samosate, *La déesse syrienne*, trad. M. Meunier, Paris 1947.

H. Seyrig, Un ex-voto damascain. *Syria* 27, 1950, p. 229 – 236.

P. Jouguet, *La vie municipale dans l'Egypte romaine*, Paris 1911 (réimpr. 1968).

D. van Berchem, Le plan de Palmyre, dans : *Palmyre. Bilan et perspectives, Colloque de Strasbourg (18 – 20 octobre 1973)*, Strasbourg 1976, p. 165 – 173.

Culte de souverains

Cl. Préaux, *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient (323 – 146 av. J.-C.)*, vol. I, Paris 1978, p. 238 – 271.

F. Millar, State and Subject : The Impact of the Monarchy, dans : F. Millar et E. Segal (éd.),*Caesar Augustus. Seven Aspects*, Oxford 1984, p. 37 – 60.

S. R. F. Price, *Rituals and Power. The Roman Imperial Cult in Asia Minor*, Cambridge 1984.

J.-P. Lémonon, *Pilate et le gouvernement de la Judée*, Paris 1981.

W. E. Kaegi, *Byzantium and the Decline of Rome*, Princeton 1968.

S. Mazzarino, *La fin du monde antique*, trad. A. Charpentier, Paris 1973.

La Syrie à l'époque byzantine : Essai de synthèse

GEORGE TATE IFAPO DAMAS

L'histoire de la Syrie à l'époque byzantine peut d'abord être étudiée du point de vue du double contexte dans laquelle elle se déroule : contexte extérieur, qui met en jeu des faits culturels, politiques, militaires et économiques et contexte impérial dans lequel la fondation de Constantinople l'enracine plus solidement. Mais il convient d'envisager aussi, dans leurs constances et dans leurs changements, les phénomènes démographiques, économiques, sociaux et culturels, sans chercher, comme on a trop souvent tendu à le faire, à en réduire l'explication au déterminisme du double contexte évoqué plus haut. Deux périodes sont à distinguer : la première commence à l'avènement de Dioclétien, date moins symbolique mais plus marquante quant aux changements profonds introduits dans l'économie, la société et le système administratif et fiscal que la fondation de Constantinople ; elle s'achève à l'avènement de Justin Ier (518). C'est une période de paix, de prospérité, de croissance et de changements profonds dans le domaine de la culture et des mentalités. La seconde qui nous conduit de 518 à la conquête arabo-islamique (634) est marquée par la montée de difficultés multiples : guerres, dissensions internes, crises économiques et se termine par l'écroulement du pouvoir byzantin devant les armées arabes.

La Syrie dans son contexte aux IVe et Ve siècles

LE CONTEXTE EXTÉRIEUR

La paix

La campagne victorieuse de Galère contre les Perses (297) inaugure, pour les provinces syriennes, une période de paix de plus de deux siècles, dans un cadre territorial élargi jusqu'à la vallée supérieure du Tigre et encore, après la défaite de Julien (363) jusqu'au Khabūr. Cette « paix byzantine », à peine moins longue que la « paix romaine », a été plus complète : trois guerres seulement, toutes menées en territoire ennemi, celles de Julien et de Jovien (361 – 364), de 421 – 422 et de 502 – 505, soit en tout dix ans de guerre durant 220 ans.

Le maintien de la paix est dû principalement aux difficultés intérieures de la Perse ou à son manque d'agressivité, mais aussi à l'efficacité dissuasive du *limes* syrien, tel que Dioclétien l'a réorganisé et que l'ont repéré les R. P. MOUTERDE, POIDEBARD et M. DUNAND : il ne s'agit pas ici d'un mur continu précédé d'un fossé mais d'une suite régulière de fortins reliés par une route militaire, entre Reṣāfah et Palmyre et de Palmyre à Boṣrā. C'est à Dioclétien (D. VAN BERCHEM et W. SESTON) qu'il revient aussi d'avoir réorganisé l'armée sur

la base d'une division en deux corps. D'après Malalas[1] « Dioclétien bâtit des forts, de l'Egypte aux frontières perses ; il y installa des soldats *limitanei* ; il eut soin d'établir des ducs, par province, au deçà des forts, avec de nombreuses troupes pour renforcer la garde... ». En fait, le tracé du *limes*, au sud de Palmyre, traduit un recul réel[2] : certaines positions situées à l'est du J. al'Arab ont été abandonnées, car le danger représenté par la turbulence des tribus arabes est plus grand qu'auparavant, ce qu'illustre le fait qu'aux nomades anonymes des IIe et IIIe s. succèdent, aux IVe et Ve s., d'après les textes, des chefs puissants. Des changements importants se sont donc produits au sein des tribus arabes des confins du désert. Les témoignages recueillis par M. SARTRE montrent que leur pression s'intensifie le long de la frontière aux IVe et Ve s., sans représenter encore, cependant, un danger sérieux, au moins jusqu'au dernier tiers du Ve s.

Au total les provinces syriennes ont bénéficié d'une paix presque totale durant plus de deux siècles.

Epanouissement du commerce international

Grâce à la paix, la Syrie retrouve pleinement son rôle de centre du grand commerce, entre l'Extrême-Orient et le monde méditerranéen. La crise du IIIe s. et l'aventure palmyrénienne en avait sans doute réduit l'activité. Bien qu'il soit impossible de mesurer les variations de son volume, il est clair qu'il a progressivement retrouvé dans le courant du IVe s. son niveau de la fin du IIIe s.

Il emprunte désormais trois grandes routes. La première, après avoir traversé le plateau iranien, aboutissait à Nisibe, Edesse, Batnae, dont les foires étaient célèbres, puis Alep et Antioche. Une seconde route, maritime celle-là, atteignait le golfe persique, où elle se divisait en deux branches, l'une empruntant la vallée de l'Euphrate jusqu'à Hiérapolis, d'où elle rejoignait la précédente, l'autre traversant le désert jusqu'à la province d'Arabie. La troisième, enfin, également maritime, contournait la péninsule arabique et atteignait Klysna (Suez) ou Iotabe (golfe d'Aqaba), d'où elle gagnait la côte de Palestine. Au lieu de se concentrer par Palmyre, le grand commerce se répartissait donc entre deux zones, la Syrie du Nord et Antioche d'une part et la province d'Arabie et la Palestine d'autre part.

D'Extrême-Orient, on importait des produits de luxe ou de semi-luxe de grand prix : épices, utilisées pour la cuisine, parfums, ivoire, perles et surtout soie, tissus ou soie grège. Le commerce de la soie alimentait une activité industrielle importante. Elle était travaillée à Tyr et à Beyrouth, avant d'être réexpédiée. Avec la pourpre, le littoral phénicien disposait d'une denrée de haut prix : au IVe s., une livre de soie valait le quart d'une livre d'or mais une livre de soie pourpre équivalait à deux livres et demi d'or.

En Occident, on rencontrait de nombreuses « colonies » syriennes. Les syriens formaient un quartier à part à Rome, au pied de l'Aventin. En Gaule, Salvien s'emportait contre eux, prétendant qu'ils passaient leur temps en tromperies. Les Syriens expédiaient en Occident des produits d'Extrême-Orient mais aussi ceux de leur artisanat et de leur agriculture. Byblos, Laodicée et Scythopolis fabriquaient des toiles de qualité supérieure, Damas des matelas et des traversins de toile. On achetait, à Lutèce, des bourses en cuir de Phénicie. Du vin de Gaza et d'Ascalon était consommé en Gaule. Selon Libanios, de l'huile était expédiée par mer ; G. TCHALENKO estime que la production d'huile du Massif Calcaire de la Syrie du Nord était destinée à l'Occident : c'est l'interruption de ce commerce au VIIe s., qui aurait entraîné le dépeuplement de cette région.

LE CONTEXTE IMPÉRIAL : LA SYRIE FACE À L'ACTION DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

L'action du gouvernement impérial, en Syrie, se manifeste d'abord de manière indirecte. La fondation de Constantinople comme seconde capitale de l'Empire et l'émergence progressive de l'Empire romain d'Orient, c'est-à-dire byzantin, ont amené une intégration plus étroite des provinces syriennes dans l'Empire. Les notables syriens sont devenus plus influents mais, en sens contraire, ils ont été plus directement soumis à

1. *Chron*. XII 308 Bonn, cité et traduit par W. SESTON.
2. M. SARTRE, *Trois études sur l'Arabie romaine et byzantine*, Bruxelles 1982, p. 121 – 203.

l'action gouvernementale et à l'administration. Processus lent dont il est impossible de saisir les détails et les nuances. Notons seulement qu'au IVe s. nous relevons des faits témoignant de ces deux phénomènes : les Empereurs résident plus souvent à Antioche qu'à Constantinople mais l'on voit que Julien rencontre, de la part de ses citoyens, une opposition frondeuse qui lui inspire un discours vengeur.

Autre effet indirect de la politique impériale : l'essor du christianisme, dans le contexte ouvert par sa reconnaissance officielle à la suite des décisions prises conjointement à Milan, en 313, par Constantin et par Licinius. Au niveau de l'Empire, cette reconnaissance entraîne un changement idéologique : à ses attributs antérieurs, l'Empereur en ajoute un de plus, il devient la manifestation divine de Dieu sur terre. De là le développement d'un principe unificateur plus puissant, ce qui va dans le même sens, pour les provinces syriennes, que l'émergence, en Orient, d'un pouvoir impérial distinct, puis séparé. Autre conséquence, le christianisme, qui occupait déjà de solides positions en Syrie, en conquiert progressivement de nouvelles, notamment dans les campagnes : son plus grand essor, dans le Massif Calcaire de la Syrie du Nord, où l'épigraphie, la thématique du décor des maisons et le développement de l'architecture religieuse permettent de les suivre, se situe dans la seconde moitié du IVe s. Essor qui n'est pas exempt de violence quand les moines attaquent les « repaires des démons », sanctuaires païens des villes (Apamée) et des campagnes : certains temples sont désaffectés ou détruits, avant même les mesures prises à l'encontre du paganisme par Théodose (391). Cependant, il ne semble pas que la rivalité entre le paganisme et le christianisme ait été au premier plan des conflits du siècle. P. PETIT, à propos de la vie municipale à Antioche, G. DAGRON, en étudiant les problèmes idéologiques de l'Empire à travers la controverse entre Thémistios et Libanios, et A. FESTUGIÈRE et I. MARROU en envisageant les rapports entre l'éducation classique et le projet d'une éducation chrétienne le montrent clairement : ni sur le plan culturel, ni sur le plan idéologique, la rivalité entre les deux religions n'a joué de rôle de premier plan. C'est à l'intérieur du christianisme, dans la rivalité dogmatique où s'opposent la doctrine de Nicée et l'arianisme, puis l'orthodoxie et le nestorianisme et enfin l'orthodoxie et le monophysisme que l'on peut saisir, dans leur réalité, les véritables conflits du siècle : jusqu'au concile de Chalcédoine (451) ils ne paraissent pas avoir déterminé de césure irrémédiable. L'événement important, au-delà de ces querelles, c'est le changement de civilisation et de mentalité qui s'opère lentement : nouvelle idéologie impériale, nouvelle conception des rapports avec l'au-delà et nouveau pouvoir social, dans les villes, avec l'émergence du pouvoir épiscopal, et dans les campagnes, avec la construction des églises, la multiplication des prêtres et l'essor du monachisme. Dans les provinces syriennes, l'essor du christianisme, où il occupait déjà de solides positions, détermine sans s'opposer à l'hellénisme dominant et sous la protection de la législation impériale la naissance d'une civilisation renouvelée : un second hellénisme?

La politique du gouvernement impérial a également eu des incidences directes dans les provinces syriennes, dans les domaines de l'organisation provinciale et municipale et de la fiscalité.

A partir de la Tétrarchie, on relève en effet une tendance au resserrement du réseau administratif. La Syrie était divisée en cinq provinces vers 312 – 314 d'après la liste de Vérone : Mésopotamie, Osrhoène, Augusta Euphratensis, Syria Coele (Syrie creuse), Augusta Libanensis et Phoenice, sans compter les provinces d'Arabie et de Palestine, alors qu'il n'en existait que deux avant l'avènement de Dioclétien. Une nouvelle division est intervenue, d'après le *notitia dignitatum*, au début du Ve s., la Syrie creuse étant partagée entre la Syrie (capitale Antioche) et la « Syria Salutaris » (capitale Apamée), respectivement les « Syrie I » et « Syrie II » de l'époque justinienne ; dernier stade de l'évolution au VIe s. avec la formation de la province de « Theodorias », sur le littoral, au sud d'Antioche. Dans le même temps, l'église s'organisait dans le même cadre : un patriarche à Antioche, un métropolitain dans chaque capitale provinciale et un évêque par cité. Bien qu'elle en constitue la plus grande partie, le patriarcat d'Antioche déborde nettement les limites de la Syrie puisqu'il englobe la Cilicie et l'Isaurie. Quoiqu'il en soit, Antioche, capitale véritable de la Syrie depuis les Séleucides, redevient une métropole régionale de tout premier plan. Plusieurs fonctionnaires de très haut niveau y résident en permanence : le consulaire de Syrie, le Comte d'Orient et le maître des milices d'Orient, auxquels s'ajoute le

Patriarche. Les uns et les autres sont assistés par une bureaucratie de plus en plus nombreuse. Le résultat de ces changements est la possibilité, pour le pouvoir impérial, d'intervenir directement dans les affaires locales.

Et tout d'abord dans les affaires des cités, ce qui entraîne un recul progressif de l'autonomie municipale. Au plan institutionnel, rien n'a en apparence changé dans leur fonctionnement. Elles sont gouvernées par des conseils, *boulè*, dont les membres, les *bouleutes*, doivent exercer des liturgies coûteuses au profit de la communauté : travaux, spectacles etc. En fait, tout est devenu différent de l'époque romaine. Sur ces changements, nous n'avons d'informations abondantes et précises que pour Antioche, grâce à Libanios, mais il n'est pas douteux, Libanios lui même l'assure, qu'il s'agit d'une évolution générale qui concerne toutes les villes syriennes. Le caractère des liturgies, tout d'abord, a complètement changé ; ce sont désormais des charges obligatoires auxquelles on cherche à se soustraire ; parmi elles, on a introduit des tâches dont la seul finalité est de soulager l'administration, et auxquelles on ne peut se dérober sans encourir de très lourdes amendes, voire la torture[3]. Au nombre de celles-ci, on relève la perception de l'impôt, la réquisition d'animaux pour le *cursus publicus*, le transport du blé pour le ravitaillement des capitales etc. La *boulé* est également portée responsable, par les fonctionnaires, des troubles qui peuvent survenir dans la ville, bien qu'elle ne dispose d'aucun organe exécutif. Les *protoi*, qui sont les membres les plus riches, ne peuvent en tenir lieu, et la police et la justice leur échappent entièrement. Quand de tels événements surviennent, les *bouleutes* ne peuvent trouver de salut que dans la fuite. La *boulé* a politiquement démissionné, et les gens du peuple regardent comme protecteurs de la cité, non plus les *bouleutes*, qui en émanent, mais les fonctionnaires. Ce recul de l'autonomie municipale ne paraît pas avoir été ralenti par une résistance organisée, à moins de compter pour telle les discours prudents de Libanios. En fait, l'idéal municipal tend à s'éteindre : les *bouleutes* eux-mêmes cherchent à échapper à la *boulé* ; du côté populaire les trois insurrections que nous connaissons dans la seconde moitié du IVe s., celle de 354, 372 et 387 sont liées à des problèmes de ravitaillement, non à des questions de politique municipale. Cependant, toute autonomie n'a pas disparu. Dans les villes, les représentants de la population, au VIe s., sont les évêques, les seuls personnages qui aient été dans une certaine mesure élus et qui exercent à la fois un pouvoir et un rôle social. Ce sont eux qui défendent les contribuables contre les excès du fisc en intervenant directement auprès de l'Empereur : ainsi Théodoret de Cyr, au Ve s., alors que les paysans de sa cité ne peuvent acquitter les impôts qui pèsent sur les terres abandonnées. Ce sont eux encore, au VIe s., qui représenteront la population de la ville, à l'époque des invasions perses, auprès des vainqueurs. Mais il faut noter que les choses en arrivent à ce point dans une situation de défaite, alors que les fonctionnaires impériaux sont réduits à l'impuissance.

Ce changement progressif, dont nous ne pouvons suivre toutes les étapes, a eu aussi des conséquences d'ordre social, en modifiant la configuration et la hiérarchie des groupes au sein des classes supérieures de la société urbaine ; les *bouleutes* n'occupent plus le faîte de la hiérarchie sociale. On voit apparaître, dès le IVe s., un groupe qui ne cesse de s'accroître aux dépens de l'ordre curial, les *honorati*. A ce groupe appartiennent les fonctionnaires, plus généralement les personnages en possession d'un codicille leur conférant un titre officiel et les *protoi* des *boulé*. Cette nouvelle aristocratie doit l'essentiel de son influence et parfois aussi de sa richesse aux fonctions qu'elle exerce ; elle est, dans l'ensemble, moins cultivée que les *bouleutes*, les connaissances requises pour le fonctionnariat étant la sténographie et le droit plutôt que la rhétorique, au grand dam de Libanios qui raille l'ignorance des avocats et jalouse l'Ecole de Droit de Berytus (Beyrouth). Les *bouleutes*, au contraire, sont en perte de vitesse. Des 600 membres qu'elle comptait encore sous Dioclétien, la *boulé* d'Antioche n'en conserve qu'une soixantaine en 388 et la même évolution paraît s'être produite à Apamée, puisque Libanios écrit à Sopater, bouleute de cette cité : « Rends-toi compte que notre vieille ville évolue dans le même sens et qu'à mon avis, il n'y a rien à faire ». L'ordre curial s'affaiblit : il se scinde en deux groupes, les plus riches d'un côté, les *protoi*, et les moins aisés de l'autre. Plus qu'aux charges excessives

3. P. Petit, *Libanios et la vie municipale à Antioche au IVe s. ap. J.-C.* (BAH 62), Paris 1955.

imposées aux cités depuis Dioclétien, cette évolution serait due, selon P. Petit, à l'attrait nouveau des carrières administratives, à la considération et peut-être aux profits qu'on en attendait. En ce sens, elle est liée à la transformation globale de l'Empire.

Dernière manifestation de l'intervention directe du gouvernement impérial, la réforme fiscale de la Tétrarchie qui détermine, pour plusieurs siècles, les modalités de l'imposition. Une vaste opération de cadastration fut effectuée dans tout l'Empire : hommes, animaux et terres sont recensés, des bornes sont installées pour marquer les limites des communes rurales et peut-être, à l'intérieur de celles-ci, des propriétés. Des bornes cadastrales de cette époque délimitant les finages des villages du J. Sim'ān montrent qu'en Antiochène, les travaux ont été effectués dans l'été de 297, sous la présidence d'un censiteur, Julius Sabinus. D'autres bornes semblables trouvées dans le Ḥawrān, sur le Jawlān et en Coele Syrie révèlent qu'ils s'échelonnèrent, au total, entre 293 et 305, c'est-à-dire tout au long de la première Tétrarchie. Rien n'a été en revanche trouvé sur des opérations d'arpentage à l'intérieur des communes rurales. Ces diverses opérations ne représentaient qu'une partie des tâches à réaliser ; il fallait encore, pour chaque parcelle, déterminer, outre la surface, la qualité du sol et le type de culture pratiquée car il existait un barême par lequel on les ramenait à une même unité de mesure, le *jugum*. Pour les pâturages, on ne tenait pas compte de la surface. Pour les vignobles on faisait intervenir exclusivement la surface. Pour les olives, la surface et l'altitude étaient prises en considération. Le « livre de droit syrien », que l'on date généralement du Ve s., précise les termes de ces équivalences. Le *jugum*, unité fiscale abstraite, correspondait à 5 jugères de vignes (le jugère représente entre 1/4 et 2/3 d'ha) ou à 225 pieds d'oliviers de plaine ou à 450 pieds d'oliviers de montagne, à 20 jugères de terre labourées de première qualité (environ 5 ha) ou à 40 de seconde ou enfin à 60 de troisième. L'impôt était perçu sur la base du recensement et de l'évaluation en unités fiscales des biens de chacun, d'après la valeur attribuée par l'administration à chaque unité fiscale. Tous les 5 ans, puis seulement tous les 15 ans, les registres de l'impôt étaient révisés. Cet impôt était perçu essentiellement en nature au moins jusqu'à la fin du Ve s. On manque de données sur le système de perception établi pour la Syrie ; il semble cependant que la collecte des impôts ait été confiée aux curiales, c'est-à-dire aux membres des conseils municipaux.

Pour assurer l'application de ce système complexe. Dioclétien et ses successeurs ont été conduits à prendre plusieurs mesures complémentaires. Il fallait tout d'abord empêcher que des terres demeurent sans culture, échappant ainsi à l'impôt ; ainsi fut établi l'*epibolé* : les impôts frappant les terres des morts ou des disparus étaient reportés sur les autres membres de la commune. Mais c'est dans le domaine social que, dans les campagnes, les mesures les plus graves ont été prises. Elles l'ont été, en fait assez tard, dans la seconde moitié du IVe s. C'est sans doute pour éviter la fuite des paysans locataires désireux d'échapper aux charges qui pèsent sur eux que fut instauré le colonat : les colons sont des hommes libres qui ne peuvent quitter ni de leur propre volonté ni de celle du propriétaire la terre qu'ils travaillent sans la posséder. Ainsi les paysans locataires de leur terre auraient-ils été réduits à un quasi-servage. Telle est du moins la théorie et la volonté du pouvoir impérial. Mais qu'en a-t-il été en réalité? La répétition inlassable des mêmes mesures à l'encontre des paysans en fuite ne plaide pas en faveur de leur efficacité.

Le discours de Libanios contre les patronages apporte un témoignage partiel mais direct sur les conflits auxquels la perception de l'impôt donnait lieu dans les campagnes et sur leurs conséquences sociales. S'adressant à l'Empereur, à la fin du IVe s., au nom de ses collègues de la curie d'Antioche, Libanios montre que les paysans, pour résister aux percepteurs, qui, on le sait, sont des curiales, font appel à de puissants protecteurs, des patrons, fonctionnaires civils ou officiers de l'armée, à qui ils paient des redevances ou offrent des cadeaux. Ils reçoivent les percepteurs à coups de pierres et se livrent parfois à des actes de violence sur les habitants des villages voisins. Ce texte se situe évidemment dans le contexte du déclin social des curiales et de leur rivalité avec les *honorati*. Il montre bien, cependant, que les paysans n'étaient pas dépourvus de moyens d'action contre l'oppression fiscale. Il illustre aussi le fait que l'administration manquait de prise directe sur la société rurale, sauf à utiliser l'armée, ce qui ne pouvait se faire partout et toujours. Comment penser dans

ces conditions que le pouvoir impérial ait réussi à contenir la paysannerie dans des cadres aussi rigides que le colonat?

Mêmes exigences fiscales dans les villes et mêmes tentatives pour enfermer la société dans des cadres rigides. Constantin institua, en effet, la « *collatio iustralis* », impôt payable tous les cinq ans, en or ou en argent, puis, au Ve s., seulement en or par les commerçants des villes, par tous ceux qui vendaient des marchandises et des services, ce qui inclut les artisans et les professions libérales sauf les professeurs et les médecins.

L'action gouvernementale se manifeste ainsi par des exigences fiscales et par des mesures relatives à l'organisation sociale destinées à assurer un rendement régulier et élevé de l'impôt. On a souvent conclu à un accroissement des difficultés économiques et des contraintes sociales. C'est prendre pour une réalité ce qui, de la part du pouvoir et de l'administration, n'était qu'un objectif. Nous verrons qu'au moins en Syrie ces mesures de contrainte et d'oppression n'ont pas produit leurs effets supposés.

La Syrie en elle-même : IVe – VIe siècles

Démographie, économie et société envisagées dans la longue durée

Entre le IVe et le VIe s., la Syrie compte parmi les régions les plus riches de l'Empire. L'auteur anonyme de l'« *Expositio totius mundi* » et Ammien Marcéllin l'assurent et Libanios en donne des exemples précis. L'archéologie révèle en outre qu'elle a connu une expansion démographique et économique étalée dans la longue durée dont on ne trouve aucune mention dans les textes. C'était un mouvement trop lent pour être saisi par les contemporains. Mais les faits archéologiques qui le prouvent ont une réalité et une signification qui ne sont pas contestables. Il s'en faut cependant que tout ait changé, il convient de faire la part des traits constants et des changements.

Caractères constants de l'économie et de la société

Stabilité du cadre urbain et des paysages agraires. Qu'il s'agisse des villes ou des campagnes, le cadre de l'économie et de la société demeure stable entre le IVe et le VIe s. Rien de nouveau, tout d'abord, dans l'« armature urbaine » de la Syrie, par rapport à l'époque romaine : même multitude de villes particulièrement dans le nord, villes d'origine hellénistique, ou villes plus anciennes, toutes remodelées après la conquête romaine, depuis le littoral méditerranéen jusqu'à l'Euphrate. Le cadre urbain lui-même demeure inchangé. Comme on l'a montré il remonte à l'époque romaine. Les fouilles d'Antioche et d'Apamée le montrent clairement, celles de Zenobia et de Reṣāfah, villes plus modestes, le confirment. Les seules innovations sont la construction de monuments nouveaux, églises ou couvents, et la restauration des murailles, particulièrement au VIe s., en raison de la renaissance des dangers extérieurs. Dans certains cas, il a fallu reconstruire entièrement la ville détruite par un tremblement de terre, ainsi à Antioche après 528, mais même dans ce cas, le plan antérieur est observé. Même permanence dans les paysages agraires, d'après ce que nous en font connaître les zones marginales, celles dont le dépeuplement précoce a préservé les villages, le Massif Calcaire et le Massif Basaltique de la Syrie du Nord et le Ḥawrān en Syrie du Sud. Les données disponibles ne permettent pas de faire un tableau contrasté des paysages agraires dans l'ensemble de la Syrie. Cependant, il est possible de marquer des nuances régionales en prenant des exemples dans une région d'agriculture sèche, le massif calcaire, et dans deux régions où l'irrigation est indispensable.

Dans le Massif Calcaire, l'habitat est groupé mais il existe des éléments de dispersion intercalaire. Les villages diffèrent par le nombre des maisons, et partant, par la population. Certains, tels que al-Bāra et Brād, sont aussi étendus que des villes. D'autres, tels que Bātūtā dans le J. Sim'ān, sont des simples hameaux. Ces différences s'expliquent surtout par la géographie et par l'histoire, rarement par une spécialisation dans une activité : quelles que soient leurs dimensions, les villages sont en effet caractérisés par des traits identiques

quant à leur organisation. Ils ne sont jamais fortifiés mais présentent cependant un aspect de fermeture, les maisons de la périphérie étant accolées les unes aux autres, les murs aveugles tournés vers l'extérieur. Aucun plan géométrique n'en règle l'ordonnance : ce sont des assemblages d'îlots, aux dimensions variables, de plan irrégulier. Les rues sont de simples passages, sans boutique. Les places sont des espaces vides, sans construction alentour. Les seuls monuments publics que l'on rencontre régulièrement sont des églises : elles aussi sont entourées de murs aveugles. Nulle part, nous n'avons repéré de « parvis ». Les installations intercalaires sont des couvents de construction tardive, aucun de ceux qui sont conservés n'étant antérieur au Ve s. Ces couvents ne sont nombreux qu'autour de la plaine du Dānā, une des plus riches de la Syrie du Nord. Dans la montagne, ils le sont généralement moins, relativement à la densité du réseau villageois, et leurs dimensions sont modestes. Quant aux terroirs, ils ont été aménagés grâce à deux sortes de travaux : l'épierrement, qui a consisté à débarratter les sols cultivables des pierres dont ils sont jonchés pour les entasser en des tas de plan circulaire solidement construits, et les terrassements, dans les wādis. Rien dans l'organisation de ces villages ni dans la morphologie des terroirs ne paraît traduire l'existence d'institutions ou même seulement de pratiques collectives.

Dans la vallée de l'Euphrate et de ses affluents, le Khabūr et le Balīkh, au contraire, des travaux d'irrigation étaient indispensables. A l'inverse de ce que l'on a relevé dans le Massif Calcaire, les villages antiques sont enfouis et il sera impossible de les étudier sans fouille. Seuls les terroirs ont été partiellement conservés. C'est le mérite des travaux de J. Lauffray, de J. van Liere et de P. Hamelin d'avoir repéré des barrages qui élèvent le plan d'eau en amont, des canaux greffés sur les retenues d'eau, ou directement sur les rives, ou encore alimentés par des sources et enfin des *norias* de types divers.

D'après les sources textuelles, la vallée de l'Oronte était une des régions les plus fertiles de Syrie, ce qui suppose l'existence d'ouvrages d'irrigation. D'après Weulersse, cependant, il ne semble pas que l'on ait réussi, dans l'Antiquité, à transformer totalement le régime des eaux de l'Oronte : les aménagements antiques auraient porté moins sur l'Oronte lui-même que sur l'écoulement des sources latérales, principales responsables de l'existence des marais avant les travaux de drainage et d'irrigation postérieurs à 1945.

Pour l'aménagement des régions steppiques des confins du désert, un effort collectif ou public était indispensable mais, en l'absence d'information textuelle, on ignore par qui il était assuré. Les sols de ces régions présentent toutes les aptitudes nécessaires à une pratique régulière de l'agriculture mais l'eau manque à cause de l'insuffisance de la pluviosité. Il est donc indispensable d'entreprendre des travaux d'intérêt collectif afin de trouver de l'eau et de l'acheminer dans les terroirs. Le R. P. Poidebard qui survola la région située à l'est d'Alep et de Ḥama avant la seconde guerre mondiale, avait été frappé par le nombre considérable des villages et des installations agricoles antiques et par leur répartition à peu près régulière. Les installations hydrauliques dont la mise en culture de cette région suppose l'existence étaient de trois sortes : simples bassins avec canal d'adduction et puits ; qanāts ou foggaras, qui sont des canalisations souterraines très développées (Amsarreddi et Qdeim) ; barrage de retenue et canaux (Qaṣr al-Ḥeir al-Gharbī). A titre d'exemple, une véritable oasis artificielle a été aménagée à Qdeim : elle doit son existence à deux systèmes de captage. La première foggara comporte quatre galeries atteignant, au total, une longueur de 1850 m, permettant l'irrigation d'une dizaine d'hectares. La seconde atteint 9 km de longueur, elle aboutissait à une *birkeh*, un bassin carré de 62 m de côté et de 3 m de profondeur (11. 500 m^3), à quoi s'ajoutaient plusieurs ouvrages annexes. La date de ces installations est incertaine : il est sûr qu'elles fonctionnaient à l'époque Omeyyade et il existe des indices d'après lesquels elles remontent à l'époque romaine.

Une économie différenciée, animée par les villes mais demeurée archaïque. Economie différenciée en ce sens que les échanges et l'utilisation de la monnaie étaient de pratique courante. Des routes nombreuses quadrillent, en effet, la Syrie de la Méditerranée à l'Euphrate et dans le sens nord-sud, en suivant l'orientation générale du relief. Ces routes, construites dans un but stratégique, ont aussi servi au transport des hommes et des biens. Elles sont complétées par un réseau extraordinairement dense de chemins. On en a repéré plusieurs dans le Massif Calcaire : assez larges (jusqu'à 3 à 4 m), ils sont bordés de pierres alignées. Quant à l'usage de la monnaie, c'est surtout le paiement de l'impôt qui en fait une nécessité. Au début du IVe s., toutefois, il est versé en nature. Dans la seconde moitié du Ve s., la monnaie est de plus en plus employée, l'administration recourt fréquemment à l'adaeratio, pratique consistant à convertir, d'après les prix en vigueur sur le marché, un impôt calculé en nature. Libanios montre d'autre part que les échanges privés se faisaient souvent au moyen de monnaie.

Les villes sont les véritables animateurs de l'économie. Elles remplissent une triple fonction, comme relais du commerce international et redistributeurs de ses produits (voir plus haut), comme centres de production et enfin comme lieux d'échanges avec les campagnes environnantes.

Comme Heyd l'a bien noté, la Syrie surclassait toutes les provinces par son activité industrielle autant que commerciale. Les villes dessinaient un véritable réseau couvrant l'ensemble du territoire et réparti à peu près également entre le littoral et l'intérieur. Sur le littoral, ou à proximité du littoral : Antioche, Tyr, Césarée viennent au premier rang, laissant derrières elles Séleucie, Laodicée, Tripoli, Byblos, Sarepta, Ascalon et Gaza. A l'intérieur : Cyrrhus, Alep, Chalcis, Apamée, Emèse, Damas, Héliopolis, Scythopolis, Néapolis, Eleuthéropolis, Lydda, Bostra, Gérasa et Philadelphie. Sur la population de ces villes, les informations manquent. Pour Antioche, Libanios avance le chiffre de 150 000, Chrysostome celui de 200 000, Procope se borne à dire que c'était la première des villes « romaines » d'Orient, par sa richesse, son étendue, sa population.

La prospérité des villes dépend de celle des campagnes. Au-delà de ce postulat théorique, nous disposons pour connaître les rapports entre les villes et les campagnes des informations données par Libanios sur Antioche et ses environs au IVe s. Antioche apparaît d'abord comme le lieu de résidence de propriétaires fonciers qui tirent leur subsistance du loyer de leurs terres et, en ce sens, il est vrai que les villes sont des centres de consommation dont la richesse vient de la domination qu'elles exercent sur les campagnes. Mais leur rôle ne se borne pas là. Libanios montre qu'Antioche joue aussi un rôle de marché pour les campagnards. Ayant vendu leurs produits, ils en repartent avec de l'argent ou après avoir acheté des animaux, ânes, mulets, chevaux et même parfois du blé, en temps de pénurie, ou encore des cuirs et des étoffes. La ville est enfin un lieu de distraction. Particulièrement prisée était la fréquentation des thermes, du succès desquels témoignent ceux dont on a retrouvé les ruines à 9 km d'Antioche. L'intensité de ces échanges se mesure à la diversité et à l'abondance des denrées agricoles que l'on peut se procurer en ville : blé, vin, huile, produits de base mais aussi viande, légumes, fruits, poisson de mer, de l'Oronte ou de l'étang.

De fait, certaines régions connaissent un déclin. Le Ḥawrān était un grenier à blé. Les travaux de G. Tchalenko ont montré que la monoculture de l'olivier avait valu aux montagnes calcaires situées entre Antioche, Chalcis et Apamée une prospérité fabuleuse dont témoignent encore les ruines de villages innombrables, avec leurs maisons à portique et à étage et leurs églises.

Marquons cependant que, contrairement à ce que pourrait suggérer des faits séparés de leur contexte, l'économie de la Syrie byzantine était archaïque et fragile. Archaïque car l'outillage, le même que partout ailleurs dans le monde romain, n'a pas changé depuis plusieurs siècles. Dans le domaine de l'oléiculture, O. Callot a relevé l'apparition, au début du Ier s. de n.è., d'un pressoir d'un nouveau type ; mais plus que l'invention, c'est la diffusion qui importe. Il n'a pourtant pas été adopté par les paysans du Massif Calcaire. La différenciation des villages d'après les dimensions et les activités économiques, souvent supposée à partir des textes, ne devait pas être très poussée : le village d'al-Bāra, aussi grand qu'une ville, présente la même ordonnance que les villages plus petits et rien n'indique qu'il ait comporté des échoppes d'artisans et des com-

merces. On pensera plutôt que ces activités s'intégraient à l'économie domestique, elles ne constituaient pas une spécialisation. La spécialisation régionale de l'agriculture, que nous avons évoquée plus haut, n'indique pas une évolution vers une sorte de capitalisme agricole. Elle doit être ramenée à une plus modeste mesure. Dans les montagnes calcaires étudiées par Tchalenko, la culture de l'olivier peut être tenue, certes, pour dominante, elle explique la prospérité de la région ; mais de nombreux indices montrent qu'il ne s'agissait pas d'une monoculture véritable. On pratiquait aussi l'élevage et peut-être la culture du blé. Le tableau de la vie agricole présenté par Libanios dans le discours sur les patronages, où il décrit la pratique conjointe de la culture du blé, de l'orge, des arbres fruitiers et de l'élevage, paraît plus conforme à la réalité. Les paysans produisaient de quoi subsister et ensuite seulement de quoi vendre. Il n'y a certes pas lieu de contester, la véracité de ce qu'il nous dit sur la régularité et de l'abondance du ravitaillement d'Antioche, mais si prospère qu'elle ait été, l'économie syrienne n'en demeurait pas moins de type ancien, avec une agriculture aux techniques rudimentaires, soumise aux aléas climatiques et gênée pas des transports lents, difficiles et coûteux. Cette fragilité, Libanios nous permet de la saisir, avec plus de précision à Antioche que nulle part ailleurs, à travers trois grandes crises de ravitaillement, en 354, 362/363 et 382/385. La dernière (382/385) est particulièrement représentative : la récolte de 383 est déficitaire à cause d'une sécheresse excessive à l'automne 382 et au printemps 383. De là un affaiblissement probable de la résistance des hommes qui explique qu'elle ait été suivie d'une épidémie de peste. Enfin, en 384 – 385 des pluies excessives ont gêné le ravitaillement en provoquant, selon Libanios, la rupture d'un pont. Ne faut-il pas plutôt penser que cette fois une partie de la récolte a pourri? Quoiqu'il en soit, les autorités sont dépourvues de moyen d'action dans ce genre de situation. En 362, alors que la pénurie sévit à Antioche, le blé est abondant à Hiérapolis et à Chalcis. Tel est le coût des transports que, sur une distance faible, les lois du marché ne jouent pas ; les commerçants de Chalcis n'expédient pas de blé à Antioche. Seul l'Empereur est à même de le faire en prenant à son compte les frais du transport ou en ordonnant une diminution du prix du blé. Mais ces importations et cette taxation elles-mêmes ne réussissent pas à rétablir la confiance puisque les spéculateurs achètent le blé à bas prix pour le stoker, dans l'attente d'une nouvelle crise.

La Syrie est loin de constituer un espace économique homogène, elle est formée d'une juxtaposition de petites zones d'économies à court rayon autour des villes. Entre ces zones étroites, les communications sont réduites, surtout sur terre : on a pu calculer, en prenant pour base le barême de Dioclétien qu'un chargement de 600 kg de froment doublait de prix quand on le transportait en charrette sur 480 km.

Une société stable quant à ses divisions socio-économiques majeures. Dans les villes, les informations partielles dont nous disposons ne permettent pas de confirmer la théorie selon laquelle l'alourdissement du prélèvement fiscal et les nouvelles modalités de la perception de l'impôt auraient aggravé, aux IVe – VIe s., la division de la société en deux classes, celle des très riches et celle des très pauvres. A Antioche, la hiérarchie sociale, d'après Libanios, ne paraît nullement simplifiée. Les classes dirgeantes, formées essentiellement de grands propriétaires fonciers, semblent s'être scindées en deux sous-groupes, on l'a vu, celui des *honorati*, fonctionnaires ou ex-fonctionnaires et celui des curiales. Le déclin des seconds ne paraît nullement exprimer les difficultés de la classe moyenne, mais bien plutôt un rééquilibrage au sein d'une même catégorie socio-économique qui consacre un nouveau rapport de force dans les cités, et l'avènement d'une nouvelle mentalité. Sur l'existence d'une classe de commerçants nous avons certes des indices, mais ceux-ci sont trop ténus pour qu'il soit possible de décider si les marchands étaient en même temps des propriétaires fonciers et constituaient véritablement une catégorie à part, ou bien si le commerce était une activité d'appoint, que l'on abandonnait sitôt les gros profits amassés.

Les classes moyennes, constituées par des commerçants et des artisans, formaient la masse la plus importante de la société antiochienne, qu'une fois encore nous prendrons comme exemple, faute d'information sur les autres villes. De cette classe moyenne, nous ne savons pratiquement rien, si ce n'est ce qu'en dit Jean

Chrysostome, à savoir qu'elle constitue le plus grand nombre. A propos de son comportement lors des émeutes de la seconde moitié du IVe s., Libanios ajoute qu'elle est sans attache rurale ; à l'heure de la répression, elle ne sait où se réfugier à la campagne. En bas de l'échelle sociale, une masse d'indigents dont Chrysostome nous dit qu'ils étaient peu nombreux. Si l'on en juge par l'exemple d'Antioche, les sociétés urbaines, en Syrie, étaient des organismes équilibrés.

Dans les campagnes, Libanios distingue les grands villages appartenant à plusieurs et les villages plus petits qui appartiennent à un seul. Quant aux textes législatifs, ils opposent, par une autre distinction, les villages de paysans libres et propriétaires et les domaines. En fait, pour connaître la condition des paysans, il ne faut pas tenir compte seulement de la propriété du sol, mais aussi de la répartition et de la composition des exploitations. A cet égard, par-delà les péripéties dues aux variations du climat, du prélèvement fiscal et à divers conflits avec les propriétaires, patrons et percepteurs, dont nous ne pouvons connaître le détail, une grande stabilité paraît avoir caractérisé la société rurale. Plus que les distinctions précédentes, ce sont les différences régionales qui semblent avoir le plus compté. Dans les plaines et dans le Massif Calcaire paraît avoir dominé une petite paysannerie exploitante. Il a sans doute existé de grandes propriétés – les textes l'assurent –, mais ce n'était pas des domaines d'un seul tenant constituant une unité d'exploitation mais plutôt des ensembles épars, pouvant s'étendre à un village entier, sans que le propriétaire ou son représentant y réside. De ce fait, la propriété se traduisait surtout par la rente à laquelle elle donnait droit, avec, pour sa perception, les mêmes difficultés, les mêmes abus et aussi les mêmes pertes que celles occasionnées par la perception de l'impôt : la réalité sociale des villages était donc représentée par une paysannerie exploitante. On a le sentiment que, dans les villages du Massif Calcaire, ces exploitants étaient propriétaires de leur maison et d'une partie au moins des terres qu'ils cultivaient dans cette région ; il ne devait donc pas y avoir de grand écart entre les paysans des « grands domaines » et ceux des villages libres. Nous en avons une illustration frappante avec le village de Bāzīher dont une inscription cadastrale de la Tétrarchie nous apprend que c'était le domaine de Zaero. Ce domaine présente les mêmes traits que les autres villages : l'unité de base est la maison, au plan économique aussi bien que social. Par-delà des différences quant à leurs dimensions, elles sont toutes occupées par des groupes, familles naturelles ou contractuelles que l'on peut situer, dans la hiérarchie des conditions, à un niveau moyen en ce sens qu'ils pouvaient accumuler des surplus en quantité suffisante pour les agrandir, sans qu'aucun d'entre eux ait été à même d'exercer quelque suprématie sur les autres et moins encore d'accaparer toutes les terres du village.

Telle semble bien avoir aussi été la réalité des villages des plaines voisines d'Antioche et de Chalcis. Dans celle-ci, les villages antiques de la zone basaltique à l'est ont les mêmes traits que ceux du Massif Calcaire : même division en « maisons ». Même constatation dans le Ḥawrān[4]. La distinction de Libanios n'est donc pas pertinente : l'opposition entre les villages de grandes et de petites dimensions n'est pas due à des régimes différents de répartitions de la terre. Des villages de petites dimensions tels que Ishrūq et Bātūtā n'appartenaient pas à un propriétaire unique.

Des grands domaines d'un seul tenant ont pourtant existé, mais ils étaient peu nombreux. Nous en avons un exemple dans le Jebel basaltique, à at-Tūba, sur un versant du J. Shbeit, découvert par les R. P. Mouterde et Poidebard[5]. Ce domaine appartenant à Bellichos fils de Libanios. Il en subsiste un vaste grenier (27 × 8,5 m) construit en blocs de basalte de grandes dimensions.

Dans l'ensemble, cependant, on peut estimer, comme Libanios, que les grands propriétaires ne résidaient pas sur leurs domaines, ils étaient trop attachés au genre de vie urbain. La réalité sociale des campagnes était représentée par une paysannerie petite et moyenne.

4. F. Villeneuve, thèse de 3e cycle inédite.

5. R. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis*, Paris 1945.

L'expansion démographique et économique de la Syrie byzantine (IVe – Ve siècles)

Il s'agit d'une expansion quantitative qui se manifeste, dans les campagnes, par le recul des terres vacantes et, dans les villes, par l'intensité de l'activité édilitaire. Mais elle devient aussi qualitative du fait de l'accroissement de la place de la monnaie et du rôle des échanges dans la vie économique.

Le recul des terres vacantes. Deux phénomènes sont à distinguer : dans les villages qui existaient déjà à l'époque romaine, l'accroissement du nombre des maisons indique une augmentation de la population et un élargissement des terroirs. Là où régnait la steppe avec quelques installations éparses, un véritable réseau villageois est mis en place.

C'est dans le Massif Calcaire que les deux phénomènes apparaissent avec le plus de clarté, grâce à l'exceptionnel état de conservation des constructions antiques. Dans le J. Sim'ān, il existait de nombreux villages à l'époque romaine, certains de grandes dimensions, tels que Sheikh Sleimān; la construction successive de quatre églises aux Ve et VIe s. montre que sa prospérité s'est maintenue. A Kafr Nābū, Kharāb Shams et Sinkhār, au contraire, l'état romain n'est représenté que par quelques maisons alors qu'entre 350 et 450 (dates rondes) on assiste à une véritable éclosion avec la multiplication de nouvelles maisons et l'agrandissement des anciennes. Même phénomène dans le J. Bārīshā. Dans le J. A'lā, l'état romain est à peine représenté et il ne l'est que par l'épigraphie dans le J. Zawīyeh ; le grand essor et parfois même la constitution des villages se situent entre 350 et 450. Après 480, la croissance continue partout, mais, à cette croissance quantitative, il convient d'ajouter un changement qualitatif qui se manifeste par l'adoption de techniques de construction nouvelles[6]. Au lieu d'être en petit appareil double, les murs des bâtiments sont faits de grands blocs orthogonaux, disposés par assises à peu près régulières sur un seul parement. Une main-d'oeuvre familiale permettait d'édifier les premiers, l'intervention d'équipes spécialisées et le recours à un appareillage de levage est indispensable pour les seconds, ce qui implique un versement de salaires, en nature ou en monnaie, et indique l'existence de surplus importants procurés par la vente d'une partie de la production.

Toujours en Syrie du Nord, mais à l'est, dans le Jebel basaltique, les vestiges archéologiques révèlent une croissance quantitative mais ne permettent pas de déceler un changement qualitatif. Aux confins du désert, les agglomérations sont plus nombreuses et plus grandes à partir du IVe et surtout du Ve s. Les établissements militaires fondés à la fin du IIe et au début du IIIe s. sont devenus de grandes agglomérations : la limite du domaine des sédentaires, avec son armature de villes et de villages, et du désert passe désormais au niveau d'Andarin, c'est-à-dire à l'est du Massif Basaltique. En Antiochène, dont la limite se situe le long de la bordure orientale du Massif Calcaire, la répartition des inscriptions datées s'établit respectivement à 43, 54 et 40 pour les IVe, Ve et VIe s. En Apamène, dont la limite orientale est en plein désert, nous avons la succession 25, 62 et 97, et en Chalcidique, dont le territoire s'avance en plus vers l'est 3, 4 et 13. Chiffres faibles, trop faibles pour constituer un échantillon statistique valable, mais qui vont tous dans un même sens et sont confirmés par le témoignage des vestiges archéologiques : la plupart des constructions sont postérieures au IVe s. Alors que l'essor du Massif Calcaire se situe aux IVe et Ve s., c'est aux Ve et VIe qu'intervient le développement des confins du désert. Ce fait revêt une importance majeure car il ne s'agit plus seulement de postes militaires ou de relais de commerce isolés : leur taille, leur nombre, leur densité impliquent l'existence d'une vaste région agricole. Les terrasses antiques conservées dans le J. Shbeit attestent l'intensité de cette agriculture. Elle est confirmée par la réputation du vin de la région d'Andrôna évoquée dans la poésie pré-islamique. Les confins ont été gagnés à l'agriculture par la sédentarisation de tribus encore nomades quelques siècles plus tôt. Si l'hypothèse de A. H. M. Jones est exacte, le nom de Tarutia, la plus grande des agglomérations situées à l'est de Maara, viendrait des Tardytenses ou Tarutenses, nom par lequel on désignait les populations nomadisant à l'est d'Apamée. Selon le même auteur, un processus semblable se serait produit à l'ouest : les Gabene de

6. J. L. Biscop, *Syria* 57, 1980, p. 183 – 226.

Pline seraient devenus les habitants du Ghāb; au-delà, à l'est, commençait la zone des nomades : le grand nombre des fortifications et des tours qui subsistent montre que la menace était prise sérieux.

On pourrait certes estimer que l'extension vers l'est des zones cultivées est due à une translation analogue à celle dont HARRISON a avancé l'hypothèse à propos de la Lycie : d'après ses recherches, les plaines littorales se seraient dépeuplées au profit des montagnes, aux Ve et VIe s. Il est vrai que les ramassages de céramique effectués en surface, dans la plaine d'Antioche, par la mission de BRAIDWOOD, semblent indiquer une occupation moins dense à l'époque byzantine qu'à l'époque romaine ; mais ce témoignage n'est pas recevable, car seule la céramique d'importation a été prise en compte et la céramique commune produite localement était mal connue et généralement confondue avec la céramique d'époque arabe quand la prospection a été faite. On relève d'autre part, dans l'oeuvre de Libanios, des témoignages nombreux sur les activités et la prospérité des environs d'Antioche. Quant à la plaine de Chalcis, il serait inexplicable qu'elle ait été abandonnée au profit des confins du désert, moins bien pourvus en eau, plus exposés aux invasions et immédiatement voisins. Dans le Hawrān, F. VILLENEUVE a relevé un phénomène comparable, malgré la difficulté de dater les constructions : c'est à l'époque byzantine que le domaine des sédentaires s'est étendu le plus loin vers l'est. J. NASRALLAH a établi de son côté que le Qalamūn était très densément peuplé entre le IVe et le VIe s. et nous savons que Sergiopolis était environné d'établissements permanents là où l'on ne trouve plus que le désert.

Les terres vacantes, terres de friche ou terrains de parcours, ont donc partout reculé à l'époque byzantine. Ce n'est pas un phénomène isolé : les ruines de villages forment aussi un réseau dense en Haute-Mésopotamie : les ruines de couvents et d'églises du Tūr 'Abdin ne s'expliqueraient pas sans l'existence d'une population nombreuse et riche. Le Negev, aujourd'hui désert, comprenait aussi des villes, des villages et des fermes isolées vivant d'une agriculture devenue permanente grâce à la mise en place d'un réseau d'irrigation adapté à des conditions de très faible pluviosité. Le fait est donc bien établi. La seule question qui demeure est de savoir quand cette croissance s'est interrompue et pourquoi?

LA VITALITÉ DES VILLES.Comme on l'a vu plus haut, les grandes villes syriennes avaient été dotées d'un cadre monumental dès l'époque romaine (E. WILL) et elles avaient peut-être atteint dès cette époque les dimensions que le périmètre des murailles semble indiquer. Il ne semble pas qu'elles l'aient débordé entre le IVe et le VIe s., mais le remplissaient-elles avant? L'activité édilitaire en tout cas, a continué comme par le passé, ce qui prouve la persistance de leur vitalité économique. A Antioche, P. PETIT a montré que les difficultés des curiales ne s'inscrivaient pas dans un contexte d'appauvrissement de la cité, mais venaient plutôt de la diminution de leur nombre et des exigences accrues des fonctionnaires. Sur cette vitalité, l'*Antiochikos* de Libanios, à la fin du IVe s., et la mosaïque de Yakto, en 460, apportent un témoignage concret mais qu'il faut recevoir avec prudence : le premier obéissait aux règles traditionnelles de l'éloge, et la seconde ne répondait probablement pas à un simple but descriptif, encore qu'elle soit apparue à J. LASSUS comme un « guide illustré » de la ville. Cependant les diverses informations rassemblées par DOWNEY à partir des sources écrites montrent tout de même que les monuments anciens ont été restaurés et que des monuments nouveaux ont été construits. Libanios note, en effet, que les nouvelles constructions s'élèvent sur d'anciens champs de légumes.

A Apamée, les fouilles ont mis au jour plusieurs églises et des maisons de grandes dimensions, qui indiquent aussi la poursuite des activités de construction. A Alep, selon J. SAUVAGET, les quartiers des IVe et Ve s. sont caractérisés par des entorses au plan régulateur originel : des bâtiments nouveaux auraient donc été construits. Le mur d'enceinte de Chalcis du Bélus (Qinnesrīn), élevé dans la deuxième moitié du VIe s. délimite un espace correspondant à la plus grande extension connue de la ville : or cet espace mesure près de 1000 m × 900 m, ce qui est remarquable pour une ville de l'intérieur. A Beyrouth, enfin, la fouille du centre-ville a révélé l'existence de constructions byzantines là où n'existaient pas de bâtiments antérieurs :

elles appartenaient donc à un quartier nouveau, preuve que la ville s'était agrandie. Les seules villes à avoir subi un déclin marqué sont Cyrrhus, Emèse et peut-être Damas. Pour chacune d'elles, la régression peut s'expliquer par le déplacement des routes du commerce.

La vitalité du secteur urbain, en Syrie du Nord, se manifeste aussi par des développements d'agglomérations aux Ve et VIe s. qui n'ont pas le statut de cités, mais que leur taille et probablement aussi leurs fonctions obligent à ranger dans la catégorie des villes. Toutes sont situées aux confins du désert : Anasartha, Andrōna et Tarutia, cette dernière qualifiée de « Tarutia des marchands », ce qui met l'accent sur une de ses fonctions. Plus à l'est, d'autres villes : Zénobia, Balis et Sergiopolis ont atteint aussi une importance qu'elles n'avaient pas antérieurement. Comme on le voit, la poussée urbaine paraît s'être faite d'ouest en est, à partir du littoral vers le désert.

C'est seulement au VIe s. que l'on peut s'interroger sur la réalité du dynamisme des villes syriennes. Elles subissent alors une série des désastres. Du fait de la guerre d'abord, comme nous l'avons vu : les plus importantes n'y échappent pas ; elles sont pillées, saccagées et leur population est souvent déportée. Du fait des séismes ensuite, qui ont provoqué des destructions d'une ampleur dont les fouilles d'Antioche ne permettent plus de douter. Signalons seulement que ceux de 526 et de 528 auraient fait 250.000 victimes et détruit la ville. En 551, un nouveau séisme déclenche un raz-de-marée qui ravage la plupart des villes du littoral. L'archéologie a montré que les textes n'avaient pas exagéré l'ampleur des destructions mais plutôt celle de la reconstruction : entre la grande rue du IIe s. et celle de Justinien, il y a une différence de niveau de 90 cm à 1 m[7]. Contrairement aux affirmations de Procope, la ville ne fut pas déblayée entièrement et une quantité notable de matériaux fut réutilisée. Il n'est évidemment pas possible de savoir à quel point ces catastrophes ont entraîné une baisse de population et d'activité, mais une telle baisse paraît presque certaine.

MENTALITÉS, CULTURES, CIVILISATION

Sur ces phénomènes complexes et difficiles à connaître, nous nous bornerons à quelques remarques, plusieurs contributions de cet ouvrage étant consacrées à certains de leurs aspects.

Par rapport à l'époque précédente, deux innovations majeures : la diffusion du christianisme et la renaissance du syriaque. Dans quelle mesure ont-ils entraîné des changements dans les sensibilités, dans les manières de penser et d'agir et dans quelles couches de la société se sont-ils produits?

Un fait certain est que la diffusion et le triomphe du christianisme n'ont pas entraîné de rupture avec la culture grecque classique. L'idée d'une culture chrétienne à substituer à la culture classique n'a pas eu cours en Orient : il s'est tout au plus agit de donner aux enfants une éducation chrétienne, en plus de l'éducation classique. Si l'on met à part quelques invitations enflammées à confier les enfants aux moines du « désert », c'est en fait sur la famille que Jean Chrysostome compte pour la leur inculquer, et le concile de Chalcédoine (451) interdit que des enfants non destinés à devenir moines soient confiés aux monastères. Aucune antinomie, donc, entre les deux cultures. Il semble bien qu'il en ait également été ainsi dans les manières de vivre : le genre de vie urbain continue à être regardé comme idéal et il demeure fondé sur la fréquentation des mêmes lieux. Au nombre de ceux-ci, les thermes : on en trouve jusque dans des villages du Massif Calcaire, à Serjilla, Mujleyyah, Jinsharah, al-Bāra, Brād et Bābisqā, preuve que cet idéal de vie n'avait rien perdu de sa force attractive.

Deux remarques, toutefois, conduisent à nuancer cette constatation. Cette continuité dans les cultures, l'éducation et les manières de vivre n'excluent pas des modifications. Qu'il s'agisse de la culture savante, de l'éducation ou des manières de penser, un nouveau domaine était rajouté, en fait, au fonds ancien : l'étude et le commentaire des Ecritures et des Pères de l'Eglise, la reconnaissance du magistère de ceux qui l'enseignent, avec toutes leurs implications au plan social. Ce fut un grand changement que l'ascension du rôle moral

7. LASSUS, *Les portiques d'Antioche* (Antioch-on-the-Orontes V), Princeton 1972.

des évêques dans les villes et que l'installation d'une ou de plusieurs églises dans les villages. Qu'il s'agisse du rythme de la vie, de ses rites, de ses mythologies, rien n'était plus pareil. A quoi s'ajoute qu'avec le monachisme, le christianisme intégrait même le refus de la société et donc sa contestation. Il n'est donc pas excessif de soutenir que la diffusion du christianisme a progressivement entraîné une conception différente des relations sociales ; mais en Syrie, ce changement a revêtu la forme d'un nouvel avatar de l'hellénisme.

Une seconde remarque est que les progrès du christianisme ont amené la résurgence de la littérature syriaque. L'important, en effet, n'était plus seulement de connaître les auteurs anciens et par conséquent le latin et le grec mais d'apprendre les articles de la foi, ce qui pouvait se faire en n'importe quelle langue. Sans disputer sa prééminence au grec, le syriaque a donc connu un regain d'importance comme langue de culture. Du coup, l'hellénisme a cessé de représenter la seule norme culturelle.

Une dernière conséquence de la diffusion du christianisme est que les controverses relatives au dogme ont été causes de graves dissensions. Ces controverses sont en partie le résultat de l'application aux questions relatives aux dogmes des règles de la pensée rationelle élaborées par la philosophie classique. Toutes les grandes hérésies, dans leur origine, sont grecques. Quand ces controverses cesseront d'être limitées aux milieux étroits de la hiérarchie épiscopale pour gagner les couches inférieures de la société, de profondes lignes de fracture seront à redouter.

La fin de la Syrie byzantine (518 – 634)

Jusqu'à la veille de la conquête arabo-islamique, rien ne permettait de penser que la domination byzantine ou, si l'on préfère, la période de l'histoire de la Syrie où l'hellénisme a été dominant, s'interromprait, aussi vite, de manière définitive. En ce sens, faire remonter à 518 le « début de la fin » est trompeur. Le choix de cette date veut seulement indiquer que le contexte dans lequel cet événement s'est produit, apparaît clairement dès 518, du fait de l'orientation nouvelle de la politique impériale et du renversement de la conjoncture internationale qu'elle entraîne, mais en raison aussi de l'arrêt de la croissance démographique et économique à partir du premier tiers du VIe s.

Un nouveau contexte impérial et international

L'avènement de Justin Ier et l'arrivée au pouvoir de Justinien se traduisent par un changement dans les objectifs de la politique extérieure de l'Empire d'Orient. Il ne s'agit plus seulement de contenir l'assaut des Barbares sur le Danube mais de tenter, par la reconquête des provinces occidentales, la reconstitution de l'ancienne unité impériale. Du même coup, l'Empire s'affaiblit à l'est, du côté de la Perse.

Il n'est pas sûr que le grand Roi n'aurait pas de toute manière fini par dénoncer la « Paix éternelle » établie entre les deux Empires : la tension consécutive à la construction de Dara par Anastase montre que celle-ci était fragile. Mais il n'est pas douteux que la grandeur de l'effort de conquête effectué à l'ouest amoindrissait les capacités militaires de l'Empire à l'est. A ce changement s'en ajoute un autre : le réveil de l'agressivité des tribus arabes établies aux confins du désert, entre les deux Empires. Ce réveil a pu être attribué à un changement climatique, au passage à une phase de sécheresse, mais il est dû aussi à l'extension des terres cultivées vers l'est aux dépens des terrains de parcours des nomades. De l'accroissement de ce danger témoignent les inscriptions du VIe s. des villages du Massif Basaltique et la multiplication des ouvrages défensifs, en particulier des tours.

Quatre grandes guerres ont été menées contre la Perse. La première, de 527 à 531, n'a pas donné lieu à de grandes opérations ; elle se termine par une « Paix éternelle » aux termes de laquelle Justinien doit verser une indemnité de 11 000 Livres d'or. Elle est suivie par de nombreux travaux de fortifications dans les villes de Mésopotamie, d'Osrhoène et d'Euphratésie. C'est à l'occasion de cette guerre de 530 que l'empereur créa

patrice et roi fédéré de la plupart des arabes vivant dans l'orbite impériale Ḥarith le Ghassanide, afin de faire pièce aux Lakhmides, alliés de la Perse. En 528, une expédition aboutit à la prise de leur capitale, Ḥira, mais l'année suivante, leur chef, al-Mundhir dirigea contre la Syrie une terrible expédition de vengeance : il s'avança jusque sous les murs d'Antioche et repartit avec de nombreux prisonniers.

La seconde guerre commence en 540. Elle est marquée par de nombreuses expéditions à l'intérieur du territoire syrien, par la prise et le pillage de nombreuses villes, et par la déportation de leurs habitants : Sūra et Alep (540) ; Antioche, la même année, dont la prise fut accompagnée de destructions importantes, de nombreux massacres et de la déportation de la population qui restait ; siège de Chalcis, terminé de la même manière ; siège d'Apamée levé après versement d'un tribut très élevé ; siège de Sergiopolis en 542. Vient ensuite une alternance de trêves et de campagnes militaires menées en dehors de la Syrie. La paix est conclue en 561. Au total, aucune ville, aucune région de la Syrie n'avait été épargnée.

La troisième guerre, déclenchée par Justin II, se termine sous Maurice par un traité avantageux aux provinces syriennes. Elle est marquée par la même succession d'invasions, de prises de villes, de tributs et de déportations. La prise d'Apamée en 573 se solda par la déportation de 292.000 personnes. La dernière guerre, déclenchée par l'avènement de Phocas, s'est traduite par des désastres moins nombreux en Syrie, car les Perses ont d'emblée remporté des succès importants et la contre-offensive byzantine a également épargné son territoire : Héraclius est descendu en Mésopotamie à partir de l'Arménie (bataille de Ninive en 527).

Sur le front intérieur, enfin, dans un contexte d'approfondissement des querelles religieuses à propos du dogme, le gouvernement impérial abandonne la politique de conciliation entre les chalcédoniens et les monophysites que l'Hénotique exprimait assez bien, et tente d'imposer par la force le triomphe de l'orthodoxie chalcédonienne. Or la Syrie était partagée entre chalcédoniens, plus nombreux en Apamène, et monophysites que l'on trouvait surtout en Syrie I, en Antiochène, en Euphratésie et en Mésopotamie. L'affaire était grave car la diffusion du monachisme dans les campagnes avait fait que, sous leur influence, ces questions de dogme étaient devenues un facteur de tensions internes, qui n'aurait d'ailleurs peut être pas été aussi mobilisateur, dans certains milieux populaires, s'il n'avait recouvert d'autres conflits intervillageois plus anciens ou dûs à d'autres causes. D'un autre côté, les tribus arabes établies le long de la frontière orientale étaient monophysites.

Le monophysisme, à l'origine, était une doctrine grecque mais il était, en fait, plus particulièrement répandu parmi les syriens de langue syriaque, au moins dans le clergé. En s'attaquant à lui, le gouvernement impérial a donc contribué à donner un contenu religieux et idéologique, partant politique, à un clivage culturel qui n'avait pas été cause de difficulté auparavant. Même phénomène pour les tribus de langue arabe du désert. Il convient toutefois de noter que cette évolution n'a pas toujours été nette : de nombreux théologiens étaient de langue grecque, et qu'elle a été lente. Sa manifestation la plus grave a été la fondation d'une église monophysite dissidente par Jacques Baradée, moine originaire de Constantine, en Mésopotamie. En 542, Harith le Ghassanide obtient de Théodora que deux évêques soient ordonnés, Théodore pour ses sujets nomades, Jacques pour le siège d'Edesse. Ce dernier ne peut reprendre son siège à son titulaire catholique. Il ordonne en revanche près de trente évêques et des milliers de prêtres et de diacres. En 557 – 558, il consacre même un nouveau patriarche d'Antioche. Ainsi, l'église monophysite syrienne avait acquis sous son impulsion une organisation complète et indépendante. La Syrie était donc divisée entre deux églises, l'une chalcédonienne, soutenu par Constantinople et appelée pour cette raison « melkite » et l'autre monophysite dont le centre et le refuge se trouvaient aux confins du désert, au sein des tribus arabes. Au début du VIIe s., la Syrie est demeurée durant 20 ans sous domination sassanide : la hiérarchie chalcédonienne fut remplacée par la hiérarchie monophysite. Quand la Perse fut vaincue et que la Syrie revint dans l'aire byzantine, aucun accord ne put être trouvé entre le gouvernement impérial et les monophysites. Ce sont ces derniers qui, cette fois, refusèrent les compromis proposés par Héraclius.

Renversement de la tendance à l'expansion et crises

Continuation de l'expansion

A partir du début du VIe s., on assiste à deux phénomènes contraires. Faute de pouvoir en connaître la chronologie précise, il n'est pas possible d'en déterminer les relations réciproques. D'un côté l'expansion signalée précédemment continue, dans le Massif Calcaire, avec la construction de maisons mieux construites et beaucoup plus richement décorées qu'antérieurement et aussi d'une multitude d'églises. Globalement, toutefois, on observe un ralentissement de la croissance. Dans le Massif Basaltique, même phénomène, mais l'expansion paraît avoir été plus forte qu'à l'époque précédente. En fait, ce n'est pas sûr, de nombreuses constructions du VIe s. ayant un caractère défensif.

Des crises nombreuses

D'un autre côté, la Syrie est secouée par des crises graves qui se traduisent par des mortalités importantes. Il convient de les caractériser avant d'en donner la chronologie.

Ces crises diffèrent par l'extension, l'intensité et la fréquence : elles se ramènent à deux types principaux. Dans tous les cas, elles traduisent la fragilité de l'agriculture, ce qui ne saurait étonner, compte tenu de la faiblesse des rendements. Les unes sont causées par un élément extérieur : désastre naturel, raz-de-marée ou tremblement de terre, épidémies, particulièrement de peste, au VIe s. Les autres ont des causes essentiellement économiques. Mais, entre les unes et les autres, il existe des liens étroits : les disettes créent un terrain favorable à la propagation des épidémies, les désastres naturels n'auraient pas eu de telles conséquences si l'économie n'avait été aussi fragile.

A propos des crises d'origine exclusivement économique, il convient d'établir une autre distinction : les unes viennent des difficultés des transports, de l'inorganisation du marché et peuvent être causées par l'augmentation soudaine du nombre des consommateurs dans les villes. Telle serait, selon P. Petit, la cause principale de la crise 362 – 363 à Antioche. Il est vrai que la récolte devait avoir été bonne, puisqu'elle l'avait été assurément à Chalcis et à Hiérapolis, ce qui n'aurait pas été le cas si une sécheresse excessive en avait été la cause ; la concentration de l'armée, en vue de la guerre contre la Perse, avait entraîné une augmentation considérable de la demande et, du fait de leur imprévoyance ou plutôt des difficultés financières qu'ils éprouvaient depuis plusieurs années, les curiales n'avaient pas pu prendre les dispositions nécessaires et les greniers étaient vides. Notons que l'événement met en lumière, de manière frappante, le rôle du marché, mais aussi bien la carence des circuits de distribution, l'incurie des commerçants en gros, et le manque d'élasticité de la production. La crise n'était pas générale. Seul le blé manquait. L'huile, les légumes et les fruits étaient chers, car on se rabattait sur eux, mais on en trouvait en quantité suffisante. La polyculture, qui caractérise cette région méditerranéenne, assurait donc une protection relative en temps de crise, sans constituer un inconvénient, bien au contraire, pour le développement des échanges. Le rôle du marché est donc fondamental, mais son organisation est déficiente et la lenteur des transports constitue un goulot d'étranglement.

Un autre type de crise procède directement du déficit de la production du blé ou de tous les produits. Ce déficit a souvent des causes climatiques : sécheresse excessive en hiver entraînant une récolte de céréales insuffisante, ensoleillement trop faible, au printemps ou en été, ce qui est mauvais pour les fruits, ou encore, trop fortes chaleurs : les récoltes sont alors brûlées.

La pénurie peut être due aussi à la destruction des récoltes par une invasion de sauterelles. L'exemple d'une crise alimentaire de plusieurs années est donné par Josué le Stylite, avec une précision et une abondance de détails qui permettent de suivre concrètement son déroulement et de comprendre son mécanisme. Elle s'abat sur la région d'Edesse, en Mésopotamie, mais on peut penser que des crises du même type se produisaient dans le reste de la Syrie. La crise dure deux ans, de 500 à 502, elle se décompose en cinq phases, qui correspondent chacune à une récolte de printemps pour le blé ou d'automne pour le vin.

Première phase : une invasion de sauterelles détruit les récoltes en mars. Dès avril, au moment de la soudure et parce que l'on sait que la récolte sera désastreuse, le prix du blé monte : au lieu de 30 muids, on en obtient quatre par denier, soit une augmentation de 750%. Pour se prémunir, les paysans sèment du maïs en juin-juillet. Mais les conséquences de la disette et du renchérissement apparaissent tout de suite. Les campagnards vendent à moitié prix « leurs propriétés », c'est-à-dire, en fait, non pas leurs terres, mais les taureaux, les brebis et les cochons, car les sauterelles n'ont rien laissé pour les nourrir. Beaucoup émigrent vers les villes. Des bourgs et des villages sont désertés. La peste prend alors le relais de la crise économique. Il est probable que sa recrudescence vient de l'entassement dans les villes d'une population sans ressource : elle serait ainsi la source directe des difficultés agricoles. Il est vrai, en effet, qu'elle semble avoir été absente dans les campagnes. Suit alors un long développement sur les prix : tout a renchéri, le blé, l'orge, les pois, les fèves, les lentilles mais non la viande. Peut-être celle-ci ne tenait-elle pas une place importante dans l'alimentation, contrairement à ce que Libanios constatait à Antioche au IVe s.? Les produits de l'artisanat subissaient, en revanche, une très forte baisse. Vêtements, ustensiles, ameublements domestiques se vendaient à la moitié ou au tiers de leur valeur. Les artisans connaissent donc les mêmes difficultés que les paysans.

Deuxième phase : un retard des vendanges, causé sans doute par un ensoleillement insuffisant, entraîne le déficit de la récolte et le renchérissement du vin. Six mesures au lieu de 25 pour un denier. Les vendanges sont un moment capital dans le calendrier agricole, car les raisins secs constituent un aliment d'appoint et, parfois, de substitution. De là, aggravation de la famine. Dans les campagnes, les paysans mangent de l'avoine et des pépins. Dans les villes, les pauvres se rabattent sur les racines et les feuilles de légumes. Ils dorment sous les portiques. Avec le froid et les gelées, la mortalité augmente. On ouvre des hospices et les églises pour les pauvres. Du coup, nouvel afflux de campagnards dans les villes car le bruit se répand qu'on y prend soin des indigents. Entre novembre 500 et mars 501 on aurait compté 15 à 20.000 morts. A l'approche de la soudure, les prix, qui avaient connu une légère baisse après l'automne, remontent en flèche. En avril 501 la mortalité atteint les « gens d'Edesse », c'est-à-dire probablement ceux qui résidaient ordinairement dans la ville.

Troisième phase : printemps et été 501. La récolte, en juin et en juillet, ne répond pas à ce qu'on attendait. Les prix atteignent de nouveau 5 muids pour un denier, alors qu'en temps normal, on peut acheter 30 muids pour la même somme.

Quatrième phase : automne 501, les vendanges sont excellentes. Le vin retrouve son prix normal de 25 mesures pour un denier au pressoir. Grâce à l'abondance des raisins secs, les pauvres disposent d'une nourriture de substitution. Le blé de son côté renchérit encore, mais peu : pour un denier, 4 muids au lieu de 5 quatre mois plus tôt, ce qui indique une organisation relativement régulière du marché.

Cinquième phase : printemps 502 – un hiver pluvieux procure une excellente récolte de blé. La crise est terminée, au moins pour un temps. Elle reprend en effet quelques mois plus tard mais pour d'autres raisons.

On ne saurait trop insister sur l'importance exceptionnelle de ce texte. Qu'il s'agisse du régime alimentaire, du système de production, du rythme des travaux agricoles et de leurs conséquences sur le cycle annuel des prix, des relations entre catastrophes naturelles, famines et épidémies ou encore de la nature des relations villes-campagnes et de la dépendance du secteur artisanal vis-à-vis de l'agriculture, tout s'y trouve replacé dans sa perspective et dans son enchaînement. On n'aperçoit pas de différence qualitative fondamentale entre l'économie de cette région, à cette époque, et celles des temps médiévaux et modernes telles que permettent de les comprendre les études les plus récentes.

La fréquence des crises au VIe siècle

Nous avons vu que les mortalités causées par les tremblements de terre et les épidémies de peste étaient exceptionnellement nombreuses au VIe s., dès 501, mais surtout à partir de 527 – 528 pour les premiers et après 540 pour les secondes.

Pour les famines, les sources écrites en syriaque et en arabe sont plus précises que les sources grecques. Le fait qu'elles n'en évoquent guère aux IVe et Ve s., à l'exception de celles de 303 – 305 (Agapius de Menbij et chronique de Seert) et de 465 (Agapius), ne doit pas être accepté sans réserve car Libanios signale plusieurs crises de subsistance à Antioche, dans la seconde moitié du IVe s., dont les sources sémitiques ne disent rien. D'après le recensement de P. Petit, toutefois, ces crises sont rares : elles concernent 6 ans sur une période de 24 ans. Il semble donc que le VIe s. soit marqué par une recrudescence, et aussi par une aggravation des crises de subsistance. Les descriptions des différents auteurs ne laissent guère de doute à cet égard, même en faisant la part de l'exagération. La difficulté est de distinguer les crises locales et celles qui ont affecté l'ensemble de la Syrie. Les premières, celles de 491 (Chroniques de Seert et Michel le Syrien), 502 – 505 et 525 – 526 ont peut-être été limitées à la Mésopotamie. Déclenchées par les ravages des sauterelles, elles sont longues, en particulier celles des années 502 – 505. A partir de 525 – 527 elles semblent se succéder selon des cycles décennaux.

1.) 534 – 536 : Froid et invasion des sauterelles (Agapius)
537 : Mauvaise récolte d'automne (raisins et fruits) (Michel le Syrien)
2.) 547 : Mauvaise récolte de blé (Agapius)
3.) 551 : Mauvaise récolte de printemps (blé) et d'automne (fruits) suivies par une peste qui atteint les boeufs, ce qui oblige à labourer avec des ânes (Michel le Syrien)
552 – 553 : Peste des boeufs (chronique de Seert)
4.) 568 : Sécheresse ayant dû entraîner une mauvaise récolte de printemps (Agapius)
5.) 578 : Eté pluvieux et froid ayant dû entraîner une mauvaise récolte d'automne, suivie par une invasion de sauterelles (Agapius)
582 : Famine dont Michel le Syrien donne une description précise
6.) 596 : Une chaleur excessive brûle les arbres et compromet la récolte d'automne (Agapius)
598 : Pluies excessives (d'où disette du blé) suivies d'une invasion de sauterelles (Agapius)
599 : Chutes de neige (Agapius)
600 ss. : Famine (Michel le Syrien)
7.) 607 : Famine à cause du froid (Michel le Syrien)
610 : Sécheresse et invasion de sauterelles (Agapius et Michel le Syrien)

Soit, en tout, sept crises s'échelonnant sur plusieurs années en moins d'un siècle dans un contexte de catastrophes naturelles et de guerres étrangères. Le problème est de déterminer la part respective des causes externes et des faiblesses internes.

Problèmes d'interprétation

Les données disponibles ne permettent pas de le faire. Reste à avancer des hypothèses. Tout d'abord, il est visible que la crise ne présente pas un caractère général : certaines régions connaissent une expansion ralentie, tandis que des crises multiformes s'abattent sur d'autres, ce qui ne saurait surprendre, après ce que nous avons dit sur le cloisonnement de l'économie. Il n'en reste pas moins que le « climat » économique n'est plus ce qu'il était et, à ce changement global, il faut trouver une explication générale.

Trois hypothèses peuvent être envisagées. *La première* est que l'expansion en fait continue mais qu'elle est périodiquement interrompue par des crises d'origine externe dues soit à la peste et à ses conséquences, soit aux destructions causées par les invasions. Cette explication représente certainement une partie de la vérité, mais seulement une partie car les crises de disettes, beaucoup plus nombreuses et régulières qu'à l'époque

antérieure, reviennent périodiquement, parfois indépendamment des invasions et elles ne sont pas précédées mais suivies par les épidémies de peste. Une variante de la même théorie serait que le climat a changé mais les données manquent pour l'établir.

Seconde hypothèse : l'expansion des deux siècles précédents, qui vient elle-même après l'expansion des époques hellénistique et surtout romaine, a trouvé en elle-même sa fin et se termine par une crise de type « malthusien » : l'augmentation du nombre des hommes va plus vite que celle des ressources. Les meilleurs terroirs ayant été mis en culture, seules les terres marginales infertiles restaient à conquérir. De ce fait, il suffisait d'une fluctuation climatique réduite pour rompre un équilibre fragile. De là, dans bien des cas, une malnutrition qui rend vulnérable aux épidémies et parfois une disette avec ses conséquences démographiques. L'intérêt de cette théorie est qu'elle inclut les causes précédentes, en rendant compte du contexte dans lequel elles agissent tout en permettant de comprendre que dans l'intervalle des crises l'expansion a pu reprendre.

Une *troisième théorie* pourrait être avancée : elle consisterait à attribuer la vulnérabilité de l'économie au VIe s., non plus au fait que tous les terroirs économiquement utilisables étaient effectivement en culture et qu'il n'en existait plus d'autres, mais à un changement social : l'essor des couvents et des grands propriétaires laïcs, qui feraient peser sur la paysannerie une oppression rentière telle qu'elle aurait été vouée à l'endettement et à la malnutrition. Telle serait la véritable cause de son affaiblissement et de la gravité des crises. Dans l'état actuel de nos connaissances, cette théorie, qui ne contredit pas les précédentes, est absolument indémontrable.

Conclusion

En moins de temps qu'il n'en fallut à Alexandre le Grand, un millénaire auparavant, les armées arabes font la conquête de la Syrie. Quelles en sont finalement les causes? Le renversement de la tendance séculaire de l'économie? Mais il s'est sans doute produit aussi en Asie Mineure, où les arabes rencontrèrent une résistance farouche et ne purent prendre pied. La sécession de l'église syriaque? Elle a sans doute joué en faveur du vainqueur, surtout après la conquête, mais elle n'a pas été déterminante dans la défaite des armées impériales, et certaines villes de l'intérieur (Alep), où les monophysites et la population de langue syriaque sont réputés avoir été plus nombreux, ont résisté plus résolument que certaines villes grecques du littoral (Antioche). Au fond, par-delà la sympathie qui a marqué l'accueil au conquérant, la cause principale paraît avoir été la lassitude, lassitude après tant de guerres et de destructions et lassitude vis-à-vis des interventions despotiques de Constantinople. C'est moins l'hellénisme, il a d'ailleurs de beaux jours devant lui dans la Syrie Omeyyade, que l'oppression impériale qui paraissent avoir joué dans le ralliement de la Syrie aux Arabes. Quant à la défaite des armées impériales, leur cause n'est pas en Syrie, elle réside dans l'épuisement général de l'Empire.

Bibliographie

Antioch-on-the-Orontes. Publications of the Commitee for the Excavation of Antioch and its Vicinity, Princeton 1932 – 1952.

C. Baur, *Der heilige Johannes Chrysostomus und seine Zeit*, Munich 1929 – 30.

J. Bidez, *La vie de l'empereur Julien*, Paris 1930.

P. Canivet, *Le monachisme syrien selon Théodoret de Cyr*, Paris 1977.

J. B. Chabot, *Littérature syriaque*, Paris 1934.

V. Chapot, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*, Paris 1907.

V. Chapot, Séleucie de Piérie, dans *Mém. Soc. Nat. des Antiquaires de France* 1906, p. 147 – 226.

H. Charles, *Le christianisme des Arabes nomades sur le limes et dans le désert syro-mésopotamien aux alentours de l'Hégire*, Paris 1936.

F. Cumont, The Population of Syria, *JRS* 24, 1934, p. 187 – 190.

G. Dagron, *L'empire romain d'Orient au IVe siècle et les traditions politiques de l'hellénisme, le témoignage de Thémistios* (Travaux et mémoires III), Paris 1948.

H. Delehaye, *Les saints stylites*, Bruxelles 1923.

H. Delehaye, *La capitation du Bas-Empire*, Macon 1945.

R. DEVREESSE, *Le Patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Eglise jusqu'à la conquête arabe*, Paris 1945.

G. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria*, Princeton 1961.

R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris 1927.

R. DUSSAUD, *La pénétration des Arabes en Syrie avant l'Islam*, Paris 1955.

R. DUSSAUD, P. DESCHAMPS et H. SEYRIG, *La Syrie antique et médiévale illustrée*, Paris 1931.

R. DUVAL, *La littérature syriaque*, 3[e] éd., Paris 1907.

A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne. Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris 1959.

E. FRÉZOULS, Recherches historiques et archéologiques sur la ville de Cyrrhus. *AAS* 4 – 5, 1954 – 55, p. 89 – 128.

H. GAUBE, *Ein arabischer Palast in Südsyrien – Hirbet el Baida* (Beiruter Texte und Studien 16), Beyrouth 1974.

P. GOUBERT, *Byzance avant l'Islam. I. Byzance et l'Orient sous les successeurs de Justinien, l'empereur Maurice*, Paris 1951.

G. M. HARPER, Village Administration in the Roman Province of Syria. *YaleClSt* 1928, p. 105 – 168.

F. M. HEICHELHEIM, Roman Syria, dans : T. FRANK (éd.), *An Economic Survey of Ancient Rome* 4, Baltimore 1938, p. 121 – 257.

W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, Leipzig 1936.

E. HONIGMANN, *Evêques et évêchés monophysites d'Asie antérieures au VI[e] siècle*, Louvain 1951.

E. HONIGMANN, s. v. « Syria », *PW* ser. IV. A. 2, 1932, c. 1549 – 1727.

A. H. M. JONES, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, 2[e] ed., Oxford 1971.

A. H. M. JONES, *The Greek City from Alexander to Justinian*, Oxford 1940.

A. H. M. JONES, J. MORRIS et J. R. MARTINDALE, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, vol. I, c. 1260 – 3951.

C. H. KRAELING, The Jewish Community at Antioch, *JBL* 51, 1932, p. 130 – 160.

P. DE LABRIOLLE, *La réaction païenne : étude sur la polémique anti-chrétienne du 1[er] au 6[e] siècle*, Paris 1934.

H. LAMMENS, *La Syrie*, Beyrouth 1921.

J. LASSUS, *Inventaire archéologique de la région au Nord-Est de Hama*, Damas 1936.

J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie : essai sur la genèse, la forme et l'usage liturgique des édifices du culte chrétien en Syrie du III[e] siècle à la conquête musulmane*, Paris 1947.

J. LAUFFRAY, *Halabiyya – Zénobia* (BAH 119), Paris 1983.

W. LIEBESCHUETZ, *Antioch. City and Imperial Administration in the Later Roman Empire*, Oxford 1972.

H. LIETZMANN, *Das Leben des heiligen Symeon Stylites*, Leipzig 1908.

S. LAUFFER, *Diokletians Preisedikt – Texte und Kommentare* : no. 5, Berlin 1971.

J. MATTERN, *A travers les villes mortes de Haute Syrie*, Beyrouth 1944.

R. MOUTERDE et A. POIDEBARD, *Le limes de Chalcis : organisation de la steppe en haute Syrie romaine*, Paris 1945.

F. NAU, *Les Arabes chrétiens de Mésopotamie et de Syrie du VII[e] au VIII[e] siècle*, Paris 1933.

A. F. NORMAN, *Libanius Autobiography (Oratio I)*, Oxford 1965.

P. PEETERS, *Le Tréfonds oriental de l'hagéographie byzantine* (Subsidia Hagiographica XXVI), Bruxelles 1950.

P. PETIT, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV[e] siècle ap. J.-C.*, Paris 1955.

P. PETIT, *Les étudiants de Libanius : un professeur et ses élèves au Bas-Empire*, Paris 1956.

R. PFISTER, *Les textiles d'Halebiye*, Paris 1951.

A. POIDEBARD, *La trace de Rome dans le désert de Syrie : le limes de Trajan à la conquête arabe*, Paris 1934.

A. PUECH, *Saint Jean Chrysostome et les moeurs de son temps*, Paris 1891.

J. P. REY-COQUAIS, *Arados et sa Perée*, Paris 1974.

M. RODINSON, De l'archéologie à la sociologie historique : notes méthodologiques sur le dernier ouvrage de G. Tchalenko, *Syria* 37, 1961, p. 170 – 200.

M. ROSTOVTZEFF, *Caravan Cities*, Oxford 1932.

M. ROSTOVTZEFF, La Syrie romaine, *RH* 175, 1935, p. 1 – 40.

J. SAUVAGET, Les Ghassanides et Sergiopolis, *Byzantion* 14, 1939, p. 115.

S. SCHIWIETZ, *Das morgenländische Mönchtum*, Vienne 1938.

W. SELB, *Zur Bedeutung des syrisch-römischen Rechtsbuches* (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung XIX), Munich 1964.

J. P. SODINI *et alii*, Déhès (Syrie du Nord). Campagnes I – II/III (1976 – 1978), *Syria* 57, 1980, p. 1 – 310.

D. SOURDEL, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine* (BAH 53), Paris 1952.

J. C. et M. SOURNIA, *L'Orient des premiers Chrétiens. Histoire et archéologie de la Syrie byzantine*, Paris 1966.

H. STERN, *Le calendrier de 354*, Paris 1953.

G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, Paris 1953 – 1958.

D. VAN BERCHEM, *L'armée de Dioclétien et la réforme constantinienne* (BAH 56), Paris 1952. Compte-rendue critique de W. SESTON dans *Historia* 4, 1955, p. 284 – 296.

Le christianisme en Syrie des origines à l'avènement de l'islam

PIERRE CANIVET UNIVERSITE DE PARIS X NANTERRE

Notre connaissance des origines du christianisme en Syrie repose sur les textes du Nouveau Testament, spécialement sur les *Actes des Apôtres*, qui témoignent de l'historicité de Jésus en qui la foi rigoureusement monothéiste reconnaît le Messie Fils de Dieu. Dès le départ, la réalité de l'humanité de Jésus et son identité avec la nôtre ont été affirmées contre toutes les formes réductrices de docétisme. Plus tard, l'Eglise s'appliquera à défendre l'unité de la personne du Christ contre toutes les tentatives qui, sous prétexte d'affirmer sa divinité, portent atteinte à l'intégrité de son humanité.

La réflexion sur le Christ s'est développée avec la conscience que l'Eglise a prise de sa propre identité dans l'ambiance juive et hellène où elle est née et s'est propagée, puis dans des contextes politiques qui ont pu la contraindre autant que la servir. Ses affrontements et ses crises de croissance ne l'ont pas empêchée de réaliser au cours des premiers siècles de son histoire, et en Syrie comme en un lieu privilégié, la rencontre et la fusion des civilisations antiques en une culture originale qui est celle du monde méditerranéen et de l'Occident.

Les temps apostoliques (vers 30 – 70)

JÉRUSALEM ET LA PALESTINE

Né avant la mort d'Hérode le Grand (4 av. n.è.), Jésus commença à prêcher « en la quinzième année de Tibère (27 – 28), Ponce Pilate étant gouverneur de Judée ». Il fut crucifié en l'an 30. La Palestine où Jésus s'est manifesté bénéficiait, comme province procuratorienne, d'un régime différent de celui du reste de la province romaine de Syrie. Les Romains y respectaient les coutumes juives et reconnaissaient le pouvoir de la dynastie iduméenne qui, en échange, leur assurait la fidélité des Israélites et contenait au sud et à l'est les Arabes Nabatéens. Dans le monde juif, le parti sacerdotal des saducéens était le seul qui soutînt cette monarchie ; les pharisiens traditionalistes qui n'attendaient rien de cette royauté hellénisée si différente de celle de David, mettaient leur espoir dans le Messie ; quant aux Esséniens qui ne reconnaissaient pas la légitimité du sacerdoce de Jérusalem, ils vivaient en communautés fermées dont le centre paraît avoir été le désert de Qumrân, mais dont l'extension pouvait atteindre le désert de Damas : ils attendaient le combat décisif entre les Fils de Lumière et les Fils de Ténèbres.

Le Nouveau Testament ne fait pas état des Esséniens. D'ailleurs le message de Jésus, tel qu'il se dégage des Evangiles synoptiques, trouve davantage d'échos dans la doctrine pharisienne. Il apparaît que le procès de Jésus a été monté par les saducéens du Sanhédrin, avec l'accord du roi Hérode, pour prévenir les conséquences

politiques de sa prédication, en exploitant ses propos et ses attitudes à l'égard de la Loi, ainsi que son influence sur les masses.

Les *Actes des Apôtres* peuvent avoir été écrits avant la prise de Jérusalem (70), comme suite à l'Evangile de Luc qui en est aussi l'auteur. Selon une tradition ancienne, Luc, médecin juif hellénisé de très bonne culture, serait un Syrien originaire d'Antioche et de souche païenne. Les *Actes* comprennent deux parties. La première est centrée sur l'Eglise de Jérusalem, la mission de Pierre et de Philippe ; la seconde, plus longue, sur la mission de Paul. La jonction est assurée par la mission de Paul à Damas et l'établissement de la communauté d'Antioche. Jérusalem, Damas, Antioche sont ainsi, avec Césarée, Joppé (Jaffa), Tarse, les foyers les plus anciens du christianisme.

Les Evangiles nous montrent les apôtres et les disciples calfeutrés dans le Cénacle, après la mort de Jésus, « par crainte des juifs ». Les *Actes* nous les font retrouver, quelques jours plus tard, convaincus de la résurrection de Jésus et animés par son Esprit. A Jérusalem, les « frères » se distinguent déjà assez du reste des juifs qui les appellent « nazaréens » : groupés autour des apôtres sous la présidence de Pierre, ils mettent tout en commun ; dans leurs réunions, ils renouvellent la fraction du pain, en mémoire de leur Maître, au cours d'une prière eucharistique, mais ils continuent à fréquenter le Temple et se comportent en juifs fidèles aux observances. Dans leur prédication, ils annoncent la résurrection. Inquiets de leur impact sur le peuple, les saducéens les firent comparaître devant le Sanhédrin. C'est alors que le célèbre rabbin Gamaliel, maître du jeune Saul de Tarse, obtint leur mise en liberté : « Si leur prédication n'est qu'humaine, avait-il dit, elle aura tôt fait de disparaître, mais si elle vient de Dieu, vous ne serez pas capables de l'anéantir ».

La communauté de Jérusalem était composée, semble-t-il, en majorité d'hébraïsants. Les juifs de Palestine utilisaient couramment l'araméen, langue véhiculaire de tout le Proche-Orient ; mais bon nombre d'entre eux étaient capables de comprendre le grec. Le grec, à une époque où il n'existait pas de littérature araméenne, était non seulement pour tous la langue des échanges et du savoir, mais elle permettait aux juifs de la Diaspora de communiquer avec les non-juifs et d'acquérir une culture dont la Bible grecque des Septante leur offrait comme une introduction. Pour les juifs orthodoxes et rigoristes, l'hellénisme ne représentait pas seulement une langue, mais une culture essentiellement païenne : les grecs ne disaient-ils pas que les Belles-Lettres et les rites sont inséparables, tant il est vrai que sont liées religion et culture.

Malgré l'ouverture dont faisait preuve l'Eglise, des dissensions se manifestèrent rapidement dans la communauté hiérosolymite où les hellénisants minoritaires estimaient que, dans la répartition des ressources communes, les veuves de leur groupe étaient lésées. Les Douze apôtres décidèrent alors d'instituer des diacres, équivalents des *hazanim* des synagogues, pour les aider dans leur tâche matérielle. Or il se trouva que ces diacres étaient des juifs hellénisants qui interprétaient à leur manière les prescriptions mosaïques. Ils furent accusés sur ce point auprès du Sanhédrin ; irrité par le discours du diacre Etienne, le conseil n'eut même pas à prononcer de sentence : la populace le traîna hors des murs et le lapida. Cette fois, Gamaliel n'était pas intervenu et son disciple Saul, jeune docteur de la Loi, fort de la confiance du Sanhédrin, gardait les vêtements des bourreaux pendant la mise à mort.

Ce fut le début de la première persécution contre les chrétiens hellénisants. Ils se dispersèrent en Judée et en Samarie, où ils trouvaient accueil dans les synagogues. Ce fut le cas de Pierre et de Philippe qui, en Samarie, entrèrent en contact avec des juifs hellénisés, des membre de sectes baptistes ou des personnages aussi étranges que le magicien Simon en qui la postérité vit le fondateur du gnosticisme et que Pierre, selon la tradition, devait pourchasser jusqu'à Rome.

Fondation de l'Eglise de Damas (vers 34)

Cependant, Saul se faisait attribuer par le Sanhédrin une mission auprès des synagogues de Damas pour y arrêter les juifs qui « suivaient la doctrine du Christ ». A 16 km de Damas, à Kawkabā selon une pieuse

tradition locale (mais d'autres sites réclament le même privilège), Saul fut brusquement terrassé et aveuglé, tandis qu'une voix l'interrogeait : « Pourquoi me persécutes-tu? » – « Qui es-tu, Seigneur? » – « Je suis Jésus que tu persécutes. Va dans la Ville et l'on te dira ce que tu dois faire ». Ainsi se concluait le drame qui, au moins depuis le meurtre d'Etienne, devait agiter la conscience du disciple de Gamaliel. A Damas, Paul, qui changea ainsi son nom, séjourna dans la maison d'Ananie, qu'on vénère encore près de la Rue Droite. Baptisé, il se mit à prêcher, mais il se retira bientôt « en Arabie », vraisemblablement non loin de Damas. Des savants, sensibles aux échos des écrits sadocites qu'on perçoit dans la théologie paulinienne, les expliquent par les rapports entre Qumrān et la région de Damas où Paul faisait retraite.

Trois ans plus tard, Paul revint à Damas pour y prêcher, mais son séjour fut écourté, car il avait appris que des Juifs voulaient se défaire de lui ; il savait même que le représentant du roi nabatéen Aréthas IV faisait garder la ville pour qu'il ne puisse pas la quitter. C'est alors que les fidèles le firent descendre dans une corbeille le long des murs, sans doute près de la porte Saint-Paul, où une chapelle conserve ce souvenir. Il se rendit à Jérusalem où il fut présenté à Pierre et à Jacques, puis, se sentant indésirable, il alla s'embarquer à Césarée pour retourner à Tarse, en Cilicie, sa ville natale.

La dispersion qui suivit en 34 la mort d'Etienne avait donné naissance à de petites églises hors de Palestine dans les milieux juifs hétérodoxes ou hellénisés en contact avec des païens. C'est ainsi que Pierre, séjournant à Césarée, reçut d'un centurion romain l'invitation de se rendre à Joppé : il le baptisa avec plusieurs de ces « craignant Dieu » attirés par le monothéisme et la discipline juive. Evidemment, la communauté chrétienne hébraïsante de Jérusalem fut émue d'apprendre que Pierre n'avait pas circoncis les néophytes et qu'il osait partager leur table. Mais Pierre se sentait conforté par un songe qui lui faisait comprendre que les grandes catégories du sacré et du profane, du pur et de l'impur, du permis et de l'interdit qui divisaient la vie des individus et des sociétés antiques étaient périmées. Un peu plus tard, dans les mêmes milieux hébraïsants, l'*Epître* paulinienne *aux Hébreux* (vers 67) expliquera précisément que désormais il n'y a plus qu'un seul temple qui est le Christ et dont les fidèles sont les pierres vivantes, et un seul autel, une seule victime, un seul grand-prêtre, toute la sacralisation se portant sur le Christ et sur les fidèles en tant qu'ils forment son Eglise et son corps.

Fondation de l'Eglise d'Antioche (vers 37)

Or, cette intuition eut des conséquences incalculables. Et c'est précisément à Antioche, ville cosmopolite, ancienne capitale des Séleucides, siège du gouverneur de la Province de Syrie, que l'Eglise se détacha nettement du judaïsme pour s'ouvrir au monde. Et tandis qu'elle prenait là conscience de son identité, ses fidèles y recevaient le nom de « chrétiens », que les Romains avaient peut-être eux-mêmes forgé pour désigner la secte nouvelle.

Dès 34, des judéo-chrétiens hellénisants, venus de Chypre ou de Cyrène à Antioche, s'étaient adressés aussi à des païens incirconcis. Cette démarche, parallèle à celle de Pierre à Joppé, émut la communauté de Jérusalem qui envoya Barnabé enquêter sur place. Après avoir encouragé les néophytes antiochiens à persévérer, il alla chercher Paul à Tarse et ils passèrent à Antioche l'année 38 – 39.

En Palestine, où les liens se resserraient entre Rome et le roi Agrippa Ier, les années suivantes furent aussi éprouvantes pour les Juifs dont l'indépendance religieuse était menacée par les mesures prises par Caligula et Claude que pour les judéo-chrétiens qui furent frappés par le pouvoir hérodien (44) avec la décapitation de Jacques, frère de Jean, dit le Majeur, et l'arrestation de Pierre.

Cependant que l'évangélisation se développait en Asie Mineure, des judéo-chrétiens venus de Jérusalem à Antioche soutenaient la nécessité de la circoncision. Après de vifs débats, Paul et Barnabé se rendirent à Jérusalem pour justifier leur conduite. Il y fut décidé qu'on n'imposerait pas aux nouveaux venus du paganisme un rite qui, dans l'esprit de certains juifs avaient la signification politique d'une incorporation

au peuple d'Israël à un moment où l'on sentait monter la révolte contre Rome. Mais on leur demandait de se plier à certaines observances. L'application des décisions de Jérusalem ne fut pas simple : Paul lui-même, quelque temps plus tard, fit circoncire son disciple Timothée dont le père était grec, mais la mère juive. Et il semble bien qu'à Antioche chrétiens d'origine juive et chrétiens d'origine païenne formaient deux communautés distinctes. Le conflit atteignit un point critique lorsque Pierre, venu à Antioche pour un assez long séjour, commença par prendre ses repas avec les pagano-chrétiens, mais changea d'attitude après l'arrivée des judéo-chrétiens de Jérusalem. Et ce fut l'occasion de la célèbre altercation entre Pierre et Paul.

Les événements politiques favorisèrent l'écartèlement de l'Eglise d'Antioche et l'épuisement des judéo-chrétiens. A Jérusalem, en 62, le grand-prêtre fit lapider Jacques, le frère du Seigneur, pour plaire aux Saducéens : ce fut un cousin de Jésus qui lui succéda dans la direction de l'Eglise de Jérusalem. Durant la Guerre Juive, déclenchée contre les Romains en Samarie (66), les chrétiens se tinrent à l'écart du conflit. Dès le début, ils quittèrent Jérusalem et se réfugièrent à Pella, dans la Décapole transjordanienne ; plusieurs groupes donnèrent naissance aux ébionites qui reconnaissaient en Jésus le Messie, mais non le Fils de Dieu. Il est probable que d'autres se dispersèrent dans la Province. Mais l'*Epître de Jude* montre qu'après la prise de Jérusalem (70), quelques-uns d'entre eux reconstituèrent une Eglise de stricte obédience juive.

Pour nombre de chrétiens, les conséquences furent dramatiques. Les uns continuèrent à partager les espérances eschatologiques des milieux juifs les plus fervents, traduisant dans la littérature apocalyptique la projection de leur attente ; d'autres croyaient que le Royaume de Dieu, inauguré par la mort et la résurrection du Seigneur, se poursuivrait tout au long des siècles pour s'épanouir, à la fin de ce monde, hors du temps et de l'espace.

Quant à Jérusalem, elle perdit sa prépondérance au profit d'Antioche. Si les textes du Nouveau Testament ne permettent pas de faire remonter à Pierre les premières conversions qui eurent lieu à Antioche, la tradition lui attribue la fondation de cette Eglise syrienne, comme en témoigne Eusèbe de Césarée au IVe s., et les versets de *Matthieu* 16, 18 – 19 sur les prérogatives de Pierre prennent un sens particulier, surtout si la rédaction définitive de cet évangile a eu lieu à Antioche. Au temps d'Eusèbe, on montrait encore à Antioche la chaire de Pierre dans la maison que Théophile avait mise à la disposition de la communauté et, de nos jours, les pèlerins prient encore dans la chapelle qui lui est dédiée sur les flancs du Silpius.

Il est assuré que les chrétiens de Palestine portèrent très tôt l'Evangile en Egypte et dans la Diaspora juive de l'Est syrien, et il est plausible que les païens de ces régions, araméens peu hellénisés, aient été touchés dès la fin du Ier s. En effet, lorsque la reine Hélène d'Adiabène, convertie au judaïsme, se rendit en Palestine pour secourir les affamés, en 44, il est vraisemblable qu'elle ou son entourage ait entendu parler des chrétiens. En tout cas, si la prétendue correspondance entre Jésus et le roi Abgar d'Edesse relève de ces belles légendes dont les Eglises des grandes cités voulurent plus tard rehausser leurs origines, il est certain qu'Abgar IX (179 – 216) se convertit au début du IIIe s. et que l'évêque Sérapion d'Antioche consacra vers 200 un évêque pour la cité d'Edesse.

INSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES ET DOCTRINE DES APÔTRES

Les structures ecclésiales ne sont pas parfaitement connues avant le début du IIe s., et il faut se garder d'interpréter les données du Nouveau Testament, *Actes* et *Epîtres*, en y cherchant les institutions nettement attestées plus tard. Si l'on a l'intuition d'une grande Eglise universelle, chaque communauté forme une petite Eglise avec son collège de presbytres ou anciens (*presbyteroi*). Les apôtres assurent la mission d'évangélisation, secondés par « des prophètes et des docteurs ». Les diacres, d'abord affectés à l'Eglise de Jérusalem, partent à leur tour en « mission », et bientôt ils formeront une sorte d'assistance de l'évêque, lorsque celui-ci, d'abord chargé de relayer l'apôtre, se sera « sédentarisé », parallèlement au collège presbytéral.

La vie chrétienne est communautaire, du moins à Jérusalem. Jusqu'à la Guerre Juive, on continue à fréquenter le Temple et Paul lui-même, lors de son dernier voyage (66), s'y rend à l'heure du sacrifice. Dans les Eglises locales, on fréquente la synagogue, mais on se retrouve dans les maisons privées pour prier, chanter des hymnes, célébrer la synaxe, soit un repas accompagné de la fraction du pain en mémoire de la mort et de la résurrection du Seigneur, consacrant de ce fait le dimanche. Seuls les baptisés peuvent s'associer à ces gestes qui impliquent la foi.

La formule de foi était la doctrine des apôtres sur le Dieu Un, la personne de Jésus et l'Esprit qu'il communique. Mais, de bonne heure, elle donna lieu à diverses interprétations. Ainsi Paul, en Asie Mineure, dut-il réagir contre les tendances millénaristes ou le culte des anges, ou encore dénoncer le messianisme turbulent que prônait Apollo, un juif alexandrin que Paul retrouva sur sa route au cours de ses voyages. Apollo enseignait déjà une sorte de gnose, ou connaissance révélée, dans laquelle le Christ jouait le rôle de la Sagesse descendue dans le monde à l'insu des archontes auteurs du monde matériel. D'autres encore contrecarraient l'action des apôtres : Simon de Samarie avait fait école. Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces idées ont circulé à Antioche, où convergeaient toutes les tendances. Mais il est peu probable que, dans les milieux très hellénisés, l'apocalyptique et le millénarisme, qui dérivent plutôt d'une pensée juive, aient pu trouver créance. C'est une des raisons qui précipita la séparation entre les chrétiens d'origine juive et ceux qui venaient du paganisme. La rupture avait déjà été sensible lorsqu'en 58, à Jérusalem, Paul avait échappé de justesse aux manoeuvres des juifs qui l'accusaient injustement d'avoir profané le Temple.

La vie de l'Eglise naissante n'est pas moins éprouvée par la société païenne et le Pouvoir. En Asie Mineure, les chrétiens sont malmenés par les païens qui réagissent contre leur esprit novateur. A Rome, la mauvaise réputation dont, par méconnaissance, ils sont l'objet, encourage l'empereur Néron à détourner sur eux la responsabilité de l'incendie de Rome. Mais, en Syrie, ils ne paraissent pas avoir été inquiétés, si toutefois l'on considère à part les judéo-chrétiens de Palestine dont nous avons parlé plus haut.

Le second siècle

Les chrétiens qui eurent d'abord avantage à être confondus avec les juifs, trouvèrent intérêt, dès le début de la Guerre Juive, en 66, à prendre leurs distances, comme une soixantaine d'années plus tard, lors de la révolte de Bar Kochba. De leur côté, les Juifs interdits de séjour à Jérusalem après la révolte de 135 ont pu en certains cas chercher à entrer dans l'Eglise. Mais les uns et les autres devaient se défendre contre l'Empire qui leur imposait le paganisme pour défendre son unité. A Antioche précisément, le thaumaturge pythagoricien Apollonius de Tyane avait annoncé sous Domitien (81 – 96) le renouveau de l'idéal païen ; un peu plus tard, sous Trajan, on dressait au théâtre la statue de Calliope-Tyché et l'empereur surveillait en personne les constructions religieuses autour de l'oracle d'Apollon à Daphné.

Les intérêts qui, en dépit des divergences, maintenaient des contacts entre l'Eglise et la Synagogue expliquent l'influence juive sur la piété chrétienne. La *Didachè*, à la fois si proche des origines juives et déjà si distante que les savants ont longtemps hésité à la situer, soit au début du IIe s., soit à la fin du Ier, reflète la vie des communautés syriennes d'où elle émane, avec leur morale et leur liturgie. Il en va de même pour les parties les plus anciennes de la *Didascalie* (syrienne) qui conserve des prières utilisées dans la liturgie synagogale. Mais, dès le début du IIe s., l'Eglise dans la célébration eucharistique comme dans ses institutions hiérarchiques, évite même d'emprunter pour les désigner une terminologie relative au Temple, au sacrifice sanglant, au sacerdoce, qui risquait de causer des ambiguïtés, d'autant plus qu'elle se retrouvait dans le vocabulaire du paganisme. Les *Lettres* d'Ignace d'Antioche, qui datent de la fin du règne de Trajan, ne laissent toutefois pas de doute sur la signification de l'eucharistie et insistent sur la hiérarchie des Eglises où le collège presbytéral doit être soumis à l'autorité de l'évêque.

En dépit des relations d'origine, la séparation entre l'Eglise et la Synagogue se creuse du fait que les

chrétiens ne pouvaient faire de concessions ni sur leur attitude à l'égard du légalisme juif, ni sur leur foi dans le Christ. C'est alors que commença une véritable polémique qu'illustrent l'*Epître* du Pseudo-Barnabé et le *Dialogue*, aujourd'hui disparu, d'Ariston de Pella, deux ouvrages postérieurs à 70, probablement écrits en Egypte. Mais la première grande apologie chrétienne contre les juifs, qui ait survécu, est l'oeuvre d'un syrien de Flavia Neapolis (Naplouse), Justin. D'abord séduit par le pythagorisme, ce philosophe éclectique allait se lasser même de Platon, quand il découvrit les Ecritures. Il se convertit sans doute à Ephèse, sous Hadrien, puis, conférencier itinérant, il se fixa à Rome au temps d'Antonin (138 – 161) et y fonda une école, comptant parmi ses élèves Tatien le Syrien. Il était probablement encore à Ephèse, lorsqu'il écrivit son *Dialogue avec Tryphon* le Juif, qui paraît reproduire des échanges réels contemporains de la révolte de Bar Kochba (135). Justin montre, contre Marcion et les gnostiques, que la Loi donnée à Moïse était bonne, mais qu'elle s'achève dans le Christ, si bien que les juifs « infidèles » ne représentent plus le peuple de Dieu. D'autres expliqueront que, par delà les différences de race et de culture entre juifs et non-juifs, les chrétiens forment une troisième race, celle des Fils d'Abraham selon la foi. Au peuple juif succède donc le Véritable Israël selon l'esprit, qui est l'Eglise. L'Eglise acquiert ainsi ses lettres de noblesse en s'insérant dans l'Histoire et, en accaparant tout l'Ancien Testament auquel elle prétend donner un sens, elle vide pour ainsi dire le peuple juif de sa substance.

Et pourtant, nous l'avons vu, dès les premières décennies, les judéo-chrétiens empruntaient à l'hétérodoxie juive des doctrines qui se retrouvaient dans le millénarisme asiate, que Paul avait dénoncé. Après 70, alors que la foi de la Grande Eglise se concentre sur la réalité historique du Christ, des amalgames se forment, où des tendances judéo-chrétiennes se mêlent à des courants nettement dualistes qui ne s'inspirent pas seulement de l'essénisme mais des doctrines iraniennes, et placent le salut de l'homme hors du temps. Il résulta de ces spéculations une multitude de systèmes, que les « hérésiologues » du IIe s. et leurs successeurs ont dénoncé sous le nom de « prétendue gnose », par opposition à la « gnose » (connaissance) seule et véritable qui est donnée au baptême.

C'est aux frontières du judaïsme, du christianisme et de cet hellénisme tardif qui se manifeste, par exemple, dans les écrits hermétiques, que l'on doit situer la littérature gnostique dont de nombreux textes ont été découverts durant ces cinquante dernières années en Egypte et au Turkestan chinois. Ces gnoses tentent de délivrer l'homme de l'anxiété qui accompagne son existence. Ce sont, a-t-on dit, « les démarches successives d'un individu lancé à la poursuite de sa propre identité », qui se traduisent par un recul et un refus par rapport au monde, à la société, au corps, à la condition temporelle de l'homme. Mais c'est simultanément un besoin d'entrer en possession de soi par la connaissance de soi, un retour vers un état antérieur qui échappe aux contingences du temps et de l'espace. Sous une autre forme, c'est le problème du mal, de son origine et de ses causes. Découvrant qu'il vient d'un autre monde, le gnostique cherche le moyen de se sauver de celui-ci. Il ne se croit pas responsable de sa condition et encore moins coupable ou pécheur. Par l'indifférence et l'*apatheia* (insensibilité aux passions) qu'il acquiert, il se sent impeccable, sauvé et parfait en son accomplissement. S'il y a résurrection, elle est déjà réalisée et le gnostique peut aussi bien continuer à pratiquer l'ascèse qui l'a mené à la gnose que suivre son instinct d'être libéré.

Confronté au judaïsme orthodoxe, le gnosticisme oppose au Dieu créateur de la Bible, sorte d'ange supérieur responsable du monde matériel et du mal, le Dieu inconnu et inconnaissable autrement que par la révélation où il se manifeste comme Père de bonté et de miséricorde. En contexte chrétien, le sauveur, sagesse de Dieu, accidentellement uni à Jésus, fils de Marie, se détache de son corps au moment de la passion et ne meurt sur la croix qu'en apparence.

La tradition recueillie par Irénée (vers 140 – 202) et Hippolyte († 235) et plus tard par Eusèbe de Césarée, puis Epiphane, veut que Simon le magicien ait été le fondateur du gnosticisme ; mais on s'aperçoit que la doctrine qu'il professait ne présentait pas encore les caractères du gnosticisme que Justin, vers 150, prête à ses disciples. Toujours est-il que les grands gnostiques du IIe s. se réclamèrent de lui. C'est d'Antioche,

entre 70 et 100, qu'avant d'aller à Rome, Ménandre le Samaritain délivre l'enseignement qui se répandit en Syrie occidentale ; à Antioche encore, entre 100 et 130, son successeur Satornil développa ses idées. Et c'est peut-être en milieu syrien, dans la première moitié du IIe s., que l'*Apocryphe de Jean* rassemble les thèses du gnosticisme primitif avec la généalogie du plérôme, le rôle de Sophia et du Iahwé juif. Ignace d'Antioche, qui dénonce la gnose, laisse entrevoir lui-même une doctrine qu'on rencontre dans les *Odes de Salomon* qui ont vu le jour dans l'ambiance judéo-chrétienne de la Syrie orientale.

De toutes ces gnoses, la plus insinuante semble avoir été celle de Marcion. Cet ancien armateur d'Asie Mineure ne s'embarrassait guère d'abstractions, mais ses idées avaient amené son père, évêque de Sinope, à l'excommunier. Rejetant, en effet, l'Ancien Testament, il opposait le Dieu des juifs au Dieu de Jésus-Christ auquel il n'accordait d'ailleurs qu'un corps transparent. Il ne retenait que l'*Evangile de Luc* et les *Epîtres* de Paul, exacerbant le dualisme paulinien et obligeant à la continence. Il essaya de faire admettre son Eglise à Rome, entre 139 et 144, alors que Justin le dénonçait dans son traité *Contre Marcion*. Dotée d'une solide hiérarchie, cette Eglise s'implanta bien au Proche-Orient où elle répondait aux tendances encratites, spécialement en Mésopotamie où elle fournira, au IIIe s., au Manichéisme son élément chrétien. Dans la Syrie du Nord, les marcionites étaient encore fortement incrustés dans la première moitié du Ve s., au moins dans les bourgs, parmi les populations qui n'entendaient que le syriaque : Théodoret raconte qu'il parvint à arracher aux marcionites quelque 200 villages de son diocèse de Cyrrhestique, où il remplaça par les quatre Evangiles le *Diatessaron*, sorte de compendium, utilisé de longue date en Mésopotamie, qui offrait une version expurgée des Evangiles dans un sens encratite.

Tout en se dégageant de la nébuleuse gnostique, l'Eglise prenait conscience qu'elle sauverait aussi sa cohésion en s'attachant à la simple doctrine des apôtres, transmise à travers la succession des évêques. C'est précisément le but que visait un autre syrien, Hégésippe. Il se rendit à Rome, au temps du pape syrien Anicet (vers 155 – 156), alors que se répandait la gnose de Valentin, avec la double intention d'enquêter sur les doctrines qui convergeaient de tout l'Empire vers Rome et de s'assurer de la continuité de la tradition apostolique.

L'Eglise se dissociait du judaïsme et se défendait contre le gnosticisme : elle devait aussi se situer par rapport à l'hellénisme, c'est-à-dire à la culture païenne. Situation d'autant plus délicate que les chrétiens n'étaient ni reconnus par le Pouvoir, ni admis par la société traditionnelle. Les communautés chrétiennes ne font pas l'objet d'une loi précise d'exception : elles tombent seulement sous l'interdit qui frappe les sectes non reconnues par l'Etat ; et périodiquement, des mesures de persécution sont provoquées ou entretenues par les préjugés qui pesaient contre les chrétiens. La lettre de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, à Trajan, en 115, est très instructive à ce sujet ; mais il ne semble pas qu'à cette époque l'Eglise syrienne ait été inquiétée. Toutefois, l'évêque Ignace d'Antioche fut arrêté et, le 20 décembre 116, il fut livré aux bêtes à Rome. Il est possible, en effet, que les païens aient vu une punition des dieux pour l'impiété des chrétiens dans le tremblement de terre qui, le 13 décembre 115, ravagea Antioche et faillit coûter la vie à l'empereur Trajan.

Cependant les chrétiens étaient aussi soucieux de se faire entendre des païens que de se justifier des calomnies. D'un côté, les chrétiens devaient exprimer leur foi à travers des concepts grecs et démontrer qu'elle n'était pas contraire à la raison. D'un autre côté, il fallait dissocier du polythéisme et des pratiques païennes les thèses de la philosophie grecque compatibles avec la foi. Bref, il fallait corriger la caricature du chrétien, qui allait faire le succès du *Pelegrinus*, ce roman que le syrien hellénisé Lucien de Samosate publia vers 165. Mieux encore, il fallait adopter à l'égard de la culture grecque une attitude analogue à celle dont l'Eglise avait usé à l'égard de l'Ancien Testament. De même qu'elle avait accaparé l'héritage d'Israël, elle devait s'approprier celui de la Grèce. Et ce fut le travail des apologistes.

C'est à Rome et en grec que Justin de Naplouse rédigea entre 148 et 161 ses deux apologies, sous forme de lettres ouvertes aux empereurs et au Sénat. Il réclamait pour les chrétiens le droit d'exister. Il les justifiait des calomnies, tout en condamnant la mythologie, les mystères et les cultes païens, y compris les rites funéraires.

Plus constructif, il émettait l'idée que la Parole vivante de Dieu – le Logos – éternellement subsistante, qui s'est manifestée par la raison au cours de l'histoire humaine, s'est exprimée plus clairement par les prophètes hébreux pour préparer la venue du Messie, mais aussi chez les païens, par les philosophes, pour les initier progressivement à accueillir l'Evangile du Christ qui est le Logos dans sa plénitude : et de dire que Platon a été inspiré par le Logos et que Socrate peut être considéré comme un chrétien. Avec ses ambiguïtés, cette théologie du Logos est encore balbutiante et on ne manquerait pas d'y trouver une tendance subordinationiste, mais nous retiendrons de l'oeuvre de Justin l'effort pour élaborer une théologie qui, loin du gnosticisme, se fonde sur les données de l'Ecriture et de la philosophie traditionelle. Justin, au nom du Logos, a pris possession de toutes les valeurs intellectuelles de l'Antiquité pour en faire le patrimoine de l'Eglise. Et les hellènes, ardents conservateurs de l'héritage païen, le comprendront parfaitement, s'il est vrai que, vers 170 – 180, Celse écrivit son « Discours Véritable » (*Alēthès Logos*) comme une réplique à l'ouvrage de Justin.

L'ouverture de Justin à la philosophie ne se retrouve pas chez deux autres grands apologistes syriens, Théophile et Tatien. Originaire de la région de l'Euphrate et d'une famille païenne, Théophile avait acquis une solide culture grecque, quand l'étude de l'Ecriture l'amena à se convertir. Et il devint le sixième évêque d'Antioche. Dans les trois livres qui subsistent de lui *A Autolycos*, un ami païen, vers 180 – 183, il attaque les croyances païennes et traite de la nature de Dieu et de la Providence, mais en soulignant les contradictions entre les philosophes grecs et la supériorité de la « philosophie » des hébreux et des chrétiens ; sa conception du *Logos* précise celle de Justin. Quant à Tatien, nous l'avons déjà rencontré parmi les syriens qui séjournaient à Rome. Né au pays des « assyriens », c'est-à-dire des araméens de Mésopotamie, de parents païens, sa connaissance des auteurs grecs ne suffit pas à atténuer sa répulsion pour une culture qu'il refusait globalement. Dans son *Discours aux Grecs*, il critique sans appel les philosophes, les poètes et les artistes. Indésirable pour l'Eglise de Rome, il rentra en Syrie où il fonda, probablement à Edesse vers 172, la secte des Encratites, pour réagir contre l'hellénisme envahissant, en imposant de sévères abstinences avec rejet du mariage comme adultère ; pour étayer sa doctrine, il composa vraisemblablement en syriaque un *Diatessaron*, en utilisant à ses fins les textes évangéliques.

En Osrhoène, l'Eglise d'Edesse fut fortement marquée par un personnage de culture araméenne et de grand talent, mais que l'antiquité a considéré comme un hérétique. Né à Edesse en 154, d'une famille noble et élevé par un prêtre païen de Hiérapolis (Mabbug, auj. Menbij), ami du roi Abgar IX, Bardesane se convertit quand il eut une vingtaine d'années. Après avoir appartenu à la secte des Valentiniens, il écrivit des *Dialogues* contre les marcionites et autres hérétiques. De son oeuvre syriaque, il ne reste que ses *Dialogues sur le Destin* ou *Livre des Lois des Nations*, riche d'informations. Selon Ephrem, Bardesane fut le créateur de l'hymnologie syrienne : son fils, Harmonios, continua son oeuvre. Estimant que leurs hymnes contenaient des erreurs, Ephrem en composa également en syriaque sur les mêmes mètres, si bien que l'historien Sozomène pouvait attester au Ve s. que « les Syriens chantaient les hymnes d'Ephrem sur les mélodies d'Harmonios ».

Tout en organisant sa vie intérieure, l'Eglise s'est définitivement détachée du judaïsme. De même qu'elle s'appropriait l'héritage d'Israël, elle revendiquait celui de la Grèce. Affirmant le caractère historique de la vie du Christ, elle se gardait des vagues successives du gnosticisme, auquel elle opposait une doctrine qui se réclamait de la tradition apostolique par le canal des évêques.

Le IIIe siècle

Le IIIe s. fut traversé par trois grandes poussées de persécution contre les chrétiens, sous Septime Sévère (197), sous Dèce (249 – 250) et Valérien (257 – 260) et sous Dioclétien (303 – 311).

Or, dès la fin du IIe s., on constate une résurgence des espérances apocalyptiques, sursauts du messianisme judéo-chrétien et du millénarisme asiate. Ce mouvement entretenu par la propagande montaniste et par des chrétiens qui voulaient une Eglise pure et stricte, refusait tout compromis avec le monde, excluant le mariage

et prescrivant la continence aux gens mariés ; la résistance au pouvoir politique avec le refus du service militaire allait jusqu'à exalter et rechercher le martyre dans la pensée de l'imminence de la Parousie. Un évêque syrien, au dire d'Hippolyte, n'avait-il pas entraîné sa communauté au désert pour aller au devant du Seigneur. Cet état d'esprit était entretenu par une littérature d'*Actes* apocryphes, dont plusieurs reflétaient l'ascétisme syrien le plus sévère. C'est dans ce climat, mais pour des raisons plutôt politiques que religieuses que s'explique, en 202, l'édit de Septime-Sévère. Il interdit, en effet, le prosélytisme, en visant apparemment surtout les montanistes et les jeunes catéchumènes chrétiens ; mais les juifs ne furent pas épargnés, eux dont l'attente messianique semble bien s'exprimer dans les fresques de leur synagogue contemporaine de Doura-Europos. En Syrie, la persécution ne paraît pas avoir été très violente, moins qu'en Egypte, par exemple, où le père d'Origène fut un des plus illustres martyrs, ou en Gaule où l'évêque Irénée de Lyon compta parmi les victimes.

Les militaires qui succédèrent aux Sévères frappèrent volontiers les chrétiens en qui ils voyaient des fauteurs de troubles. C'est ainsi qu'à l'occasion de la persécution de Maxime le Thrace (235), Origène écrivit son *Exhortation au martyre*. Après le règne de Philippe l'Arabe qui, peut-être chrétien, reprit la politique tolérante des « empereurs syriens », l'empereur Dèce (249 – 251), pour des raisons politiques, décida que tous les citoyens de l'Empire participeraient à un grand sacrifice. Des chrétiens firent défection ; d'autres se procurèrent par faveur un certificat. Beaucoup furent martyrisés, à Rome comme le prêtre Hippolyte, en Afrique comme Cyprien de Carthage, à Alexandrie dont l'évêque informe à ce sujet l'évêque d'Antioche. C'est sans doute à Césarée de Palestine qu'Origène fut soumis aux tortures dont il mourut à Tyr, en 253. Mais c'est plutôt par mysticisme qu'à son tour l'empereur Macrien poursuivit les chrétiens : contemporain de Porphyre, il était membre de confréries païennes.

Après que Gallien eut restauré l'ordre dans l'Empire, il promulga, dès 260, un édit qui autorisait les chrétiens à célébrer leur culte dans les édifices qu'on devait leur restituer, suivi d'un rescrit qui leur permettait de reprendre possession de leurs cimetières. Ses successeurs pratiquèrent la même tolérance qui recouvrait une reconnaissance explicite. Il en fut de même pour Aurélien, malgré ses efforts pour promouvoir le culte solaire ; ainsi, lorsqu'il intervint à Antioche, après la défaite de Zénobie et la chute de Palmyre, pour résoudre le problème posé en 268 par la déposition de Paul de Samosate qui ne voulait pas quitter la ville, Aurélien décida que la maison ecclésiale appartenait « à ceux qui étaient en communion avec les évêques de la doctrine chrétienne à Rome et en Italie ». L'empereur poursuivait un but politique, mais qui correspondait à l'évolution même de l'Eglise.

Après l'assassinat d'Aurélien (275) et les neuf années d'anarchie militaire qui suivirent, Dioclétien inaugura un nouveau régime. L'évolution de la religion gréco-romaine, à laquelle l'apport des cultes orientaux et du christianisme lui-même n'était pas étranger, contribua à modifier la conception du souverain qui apparaissait comme investi par le dieu unique, le « Zeus Hypsistos », le Jupiter Très-Haut, et se situait au-dessus de la condition humaine comme une loi vivante. Les martyrs que l'on signale dans les premières années du règne paraissent des cas isolés d'objecteurs de conscience qui n'acceptaient pas l'obligation du culte impérial. Or, contre toute attente, en 303 – 304, quatre édits frappèrent les chrétiens. Dioclétien avait été conseillé par Hiéroclès, un ancien gouverneur de la région dont dépendait Palmyre, auteur d'un ouvrage intitulé *Logos Philalēthès* (« Discours Véritable »), inspiré des écrits de Celse et de Porphyre contre les chrétiens. Le culte fut interdit, les livres et les vases sacrés saisis, les églises détruites, les « chefs des Eglises » arrêtés. Tous les citoyens furent tenus de sacrifier aux dieux sous peine de supplices et de mort, ou de déportation dans les mines.

Il faut lire les récits des *Martyrs de Palestine* d'Eusèbe de Césarée pour savoir les épreuves et l'héroïsme de ces chrétiens qui appartenaient à toute les classes sociales. A Antioche, l'évêque Cyrille fut arrêté et ira mourir en Pannonie (306), le diacre Romanos, condamné à être brûlé vif, n'eut que la langue coupée, grâce à l'indulgence de l'empereur Galère, mais il fut exécuté dans sa prison (303) ; Cyprien, Justin, Théoctiste furent martyrisés. On rendit les chrétiens responsables des séditions qui éclatèrent parmi les troupes cantonnées à Séleucie. La terreur régna et des chrétiens se suicidèrent pour ne pas être pris.

L'édit de tolérance que publia le 30 avril 311 à Nicomédie l'empereur Galère, quelques jours avant de mourir, montre l'échec de cette politique. L'année suivante, Maximin Daïa se vit contraint de rétablir à son tour la paix religieuse dans le reste de l'Empire.

Tout indique, en effet, que l'Eglise représente désormais une force spirituelle capable de s'exprimer à travers une réalité sociale organique et hiérarchique, dans un milieu qui tantôt la rejette, tantôt la tolère. Du côté païen, on constate en effet des comportements qui varient avec les mentalités. Si le peuple demeure attaché au polythéisme à travers les rites officiels et les superstitions, beaucoup ont suivi l'évolution de la religion vers la croyance en un Dieu transcendant, Dieu cosmique ou Dieu de la gnose, accessible à la raison comme premier principe créateur de l'univers, ou inconnaissable et seulement révélé. Et déjà on constate, à travers affrontements et rencontres, qu'un type d'homme nouveau se dégage, et une culture nouvelle. La Syrie est, une fois encore, le creuset où s'élabore et s'accomplit cette fusion.

La dynastie des Sévère, avec ses impératrices et princesses syriennes, a joué son rôle dans cette mutation. Après la mort de son époux Septime-Sévère, Julia Domna, fille du grand-prêtre du Soleil, à Emèse (Ḥomṣ), qu'on surnommait « la philosophe », s'entoura de lettrés, parmi lesquels on remarquait le sophiste athénien Philostrate, auteur de la *Vie d'Apollonius*. Dans sa Préface, Philostrate rapporte que, vers 218, c'est sur la demande de Julia Domna qu'il entreprit ce travail. Ce mystique néo-pythagoricien et thaumaturge de Tyane, en Cilicie, dont le romancier décrit l'intimité avec les dieux, la sagesse acquise au cours de ses voyages et de ses contacts avec les mages de Babylonie, les brahmanes de l'Inde, les gymnosophistes d'Ethiopie et tous les ascètes qu'il a rencontrés de l'Egypte à l'Espagne, en passant par la Grèce et Rome, est caractéristique du type d'homme que l'Orient pouvait se représenter au confluent de tous les courants religieux et philosophiques.

En raison de ses analogies avec la vie et la prédication de Jésus, la *Vie d'Apollonius* n'est concevable que si Philostrate a connu les Saintes Ecritures. Sans vouloir prendre parti dans un débat toujours ouvert, je ne pense pas que, dans son milieu culturel, et quel que soit l'usage qu'on ait fait ensuite de son ouvrage, Philostrate ait eu le dessein de faire d'Apollonios une réplique du Christ, qu'il aurait dressée comme son rival. Tout porte à croire qu'en son temps Philostrate est un de ces esprits qui, en dehors de toute profession de foi dogmatique, trouvaient leur voie dans le syncrétisme.

Sans doute était-ce aussi l'attitude d'une des nièces de Julia Domna, Julia Mamaea, mère d'Alexandre-Sévère, qu'Eusèbe qualifie de « très religieuse » et dont les historiens anciens ont fait une chrétienne. Elle était assez avertie pour inviter à Antioche, soit en 218, soit entre 221 et 233, Origène à venir s'expliquer devant elle de son enseignement diversement interprété en Syrie. Et c'est à elle que le prêtre Hippolyte de Rome, peut-être syrien lui aussi, dédia son traité *Sur la Résurrection*.

A la fin du IIIe s., un autre témoignage d'un paganisme ouvert est fourni par la *Lettre à Marcella*, que Porphyre adressa à sa vieille épouse, pour l'aider à supporter son absence. Alors qu'il était dans la force de l'âge (après 268), il avait écrit un traité *Contre les Chrétiens* qui avait effacé les sympathies qu'il avait d'abord éprouvées pour le christianisme dont il connaissait bien la doctrine. Mais les sentiments qui apparaissent dans la *Lettre à Marcella* n'étonneront pas si l'on tient compte de la symbiose qui s'opérait déjà entre païens et chrétiens épris d'un même idéal.

Leur formation classique est acquise dans les mêmes écoles : la connaissance des Saintes Ecritures fait la différence, encore que les païens ne les ignorent plus. On se reconnaît à peine dans le foisonnement des idées, mais le néoplatonisme naissant, avec Plotin (204 – 270), crée une ambiance aussi favorable à la rigueur intellectuelle qu'à la vie intérieure. Les Anciens rattachaient l'Ecole à Ammonius Sakkas, cet alexandrin qui cherchait ses points d'appui chez Platon, Aristote, Cornutus et Numénius d'Apamée. Celui-ci avait admiré les juifs et leur législateur dont il rapprochait Platon, « ce Moïse atticisant », et interprété de manière allégorisante la vie de Jésus. Amélius, qui défendait Plotin son maître d'avoir plagié Numénius, reprenait les termes du Prologue johannique pour définir le Logos de Dieu. Plotin, quant à lui, ne s'est pas prononcé sur

le christianisme. Son disciple Porphyre, éditeur des *Ennéades*, n'est sans doute pas le porte-parole du maître dans ses propos antichrétiens. Mais il n'est pas impossible que Plotin qui était très hostile au gnosticisme ait englobé sous ce terme les doctrines chrétiennes, par exemple sur la conception de l'univers. En tout cas, si son aspiration vers le Dieu transcendant pouvait faire illusion aux chrétiens, son affirmation de l'éternité du monde était incompatible avec les dogmes de la création et de l'eschatologie chrétienne.

La tendance à convertir toute philosophie en religion était alors telle qu'on se plaisait à rapprocher des hommes que tout pourtant séparait, en des rencontres qui ont valeur de symbole. Ainsi, de Plotin qui s'engageait contre les Perses en 243, pour s'informer directement des philosophies de la Perse et de l'Inde, et de Mani qui, de son côté, suivait le roi Shâpur jusqu'au limes romain. Du moins, l'effort de Mani pour intégrer à sa gnose la science des Grecs rencontrait-il celui de Plotin pour intégrer dans son système le mysticisme oriental. Et le fait est que le manichéisme va tenter la conquête du Proche-Orient et de l'Occident et qu'il se présente avec le néoplatonisme comme le plus sérieux adversaire du christianisme.

Mani est né en 216 en Babylonie du Nord. Comme son père, il appartenait à une secte qui pouvait dériver des baptistes de Transjordanie et annoncer celle des mandéens. Il représente encore le syncrétisme religieux caractéristique de la période parthe, alors qu'avec l'avènement des Sassanides en 222, les mages avaient repris leur influence et le mazdéisme zoroastrien sa place de religion officielle. Grand voyageur, il avait rencontré des brahmanes et des bouddhistes. En Osrhoène, il a dû être en contact avec les marcionites, comme en Adiabène où, en 224, on comptait plus de vingt églises, il a pu connaître ces chrétiens syriaques si fortement marqués par l'influence de Tatien. Par la révélation qu'il reçut en 240 il voulait compléter celles de Zoroastre, de Bouddha et de Jésus. Le manichéisme s'étendra jusqu'en Chine et en Afrique du Nord où il séduira le jeune Augustin. Non moins opposés au zoroastrisme qu'au christianisme, les mages essaieront d'en enrayer la progression et feront de Mani un martyr en 277. Il ne se trouve guère de grand écrivain chrétien en Syrie qui ne consacrât quelque écrit à la réfutation du manichéisme, comme il en est peu qui n'aient été préoccupés par la propagande des mages perses et le succès des *Livres de Zoroastre*.

Dans ce monde tourmenté, le rôle d'Origène fut décisif pour l'évolution de la réflexion théologique. Il était né à Alexandrie en 185 ; après le martyre de son père en 208, il fallut le retenir pour qu'il ne se livrât pas au supplice. Chargé de la formation des catéchoûmènes, tâche héroïque en ces temps, il fera bientôt du modeste *didascalée* qu'avaient jadis animé Clément et Pantène, un sorte d'Université où l'on étudiait les textes sacrés avec toutes les rigueurs de la philosophie et en les interprétant selon la méthode allégorique des alexandrins. Ordonné prêtre en 230 au cours d'un second voyage en Palestine, par l'évêque de Césarée, Origène se vit interdire par l'évêque d'Alexandrie d'enseigner dans sa ville. Il se fixa donc à Césarée où il créa un centre intellectuel qui attirait des savants de toute l'Asie Mineure et de la Syrie. Son audience débordait l'Orient. Déjà, en 217, il avait rencontré à Rome le pape Zéphyrin. Plusieurs fois il se rendit en Arabie, d'abord sur invitation du gouverneur, puis pour présider des synodes et ramener dans l'orthodoxie l'évêque Bérylle de Boṣrà. Arrêté et torturé, lors de la persécution de Dèce en 247, il mourut à Tyr en 252/253 des suites de ses blessures. C'est l'année de sa mort que Porphyre de Tyr dut le rencontrer. On sait que l'ouvrage de ce dernier *Contre les Chrétiens* n'avait guère affecté les contemporains – encore qu'Eusèbe jugeât utile plus tard de le réfuter –, comme si après le *Contra Celsum* d'Origène, l'hellénisme avait épuisé tous ses arguments contre l'Eglise.

L'Eglise avait d'ailleurs désormais moins à se défendre contre l'hellénisme qu'à définir sa doctrine et à consolider ses structures. Or ce sont précisément les écrits d'Origène qui vont être, pour une bonne part, les détonateurs des tendances profondes qui opposent les Eglises d'Antioche et d'Alexandrie. En exégèse d'abord. A Antioche, des savants comme Dorothée, Malchion, Lucien, qui connaissent le grec, l'araméen l'hébreu, appliquent la même rigueur qu'Origène à la lecture de la Bible, mais à la différence des Alexandrins, ils s'en tenaient surtout à une interprétation littérale et historique. Non seulement ils se méfiaient de l'allégorisme, mais ils reculaient devant l'exégèse typologique qui consiste à considérer certains personnages ou événements

de l'Ancien Testament comme des « types » ou « figures » du Christ ou de l'Eglise. Ils se méfiaient en outre des spéculations philosophiques d'allure docétiste qui diminuaient la réalité de l'humanité du Christ.

En ce sens, on peut considérer Lucien comme le fondateur de l'Ecole d'Antioche. Sa recension de la version grecque de la Septante fut utilisée à Antioche et à Byzance, tandis que les copies de la Bible, établies à Césarée par Pamphile à partir des *Hexaples* d'Origène, le furent dans les Eglises de Syrie et d'Asie Mineure. Sa personnalité comme sa doctrine sont difficiles à cerner, mais les réserves qu'elles ont inspirées se sont effacées sous l'auréole du martyre (312). Sans doute, sa fermeture à la pensée d'Origène l'amena-t-elle à professer une théologie désuète qui justifiait le reproche qu'on lui fit d'être un disciple de Paul de Samosate dont il combattit pourtant le modalisme. En outre, il fut le maître d'Arius dont les futurs partisans, les « collucianistes » avaient été aussi ses élèves à Antioche, comme les historiens de cette période se sont plu à le souligner.

Non moins ambigu, en raison peut-être aussi de son archaïsme, avait été l'enseignement de l'évêque d'Antioche, Paul de Samosate. Les historiens postérieurs en ont fait un fonctionnaire de la reine Zénobie et, pourquoi pas, un agent à Antioche des intérêts palmyréniens, en tout cas un représentant de la « résistance du parti sémitique à la romanisation ». Le fait est qu'après avoir été déposé en 268 par un synode antiochien, il ne quitta son siège qu'en 273, après la chute de Zénobie et sur intervention d'Aurélien. Les évêques origénistes étaient accourus au synode d'Antioche pour le condamner. On crut bon toutefois d'orchestrer le débat en lui reprochant son faste, ses gardes du corps, et, preuve de sa malignité, n'était-il pas favorable à la coutume syrienne des « *virgines introductae* » (jeunes filles attachées au service des clercs) et n'avait-il pas adopté la psalmodie responsoriale avec choeurs alternés de jeunes filles et d'hommes comme on le faisait en Syrie orientale depuis Bardesane.

On devine derrière ces affrontements qu'on ne peut souvent résoudre qu'en recourant à des arguments « *ad hominem* », des différences de mentalité qui se durcissent avec le temps. On s'en rendit déjà compte, par exemple, dans l'intervention d'Origène au synode d'Arabie de 248, où l'on eut tant de peine à s'entendre sur des problèmes d'anthropologie.

En tout cas, les divergences ne sauraient cacher le vitalité de l'Eglise. Elle se traduit en particulier dans texte qui est à la base des *Constitutions Apostoliques* et qui a vu le jour en Syrie vers le milieu du IIIe s., la *Didascalie des Apôtres* : elle présente des instructions précises sur la morale personnelle, la pénitence publique, les évêques, les prêtres, les diacres, l'ordonnance de la liturgie.

Nous avons déjà pu remarquer que des lieux spécialement affectés au culte existaient au IIIe s. La *Didascalie* en laisse même entrevoir l'aménagement. Mais l'archéologie n'a retrouvé qu'un seul édifice du début du IIIe s., la maison chrétienne de Doura-Europos. Symétrique de la synagogue par rapport à la porte de Palmyre, elle fut comme elle préservée des destructions par les travaux de fortification qui, en 256, furent exécutés pour défendre la ville contre l'attaque des Sassanides. La vaste salle de réunion du rez-de-chaussée ne comportait pas d'aménagement spécifique ; en revanche, le couloir latéral se terminait par un baptistère avec une cuve fixe et un arcosolium qui, à l'égal des murs, était décoré de fresques. Ces peintures, contemporaines des premières peintures des catacombes romaines, illustrent des thèmes qui, comme ceux des monuments funéraires, sont liés à l'histoire du salut. Jusque là les chrétiens avaient usé de retenue à l'égard de l'art figuratif et de la peinture en particulier. Sous l'influence des interdits juifs et peut-être aussi, dans les milieux helléno-chrétiens en raison des jugements dépréciatifs de Platon sur la peinture « mensongère ». Désormais, les chrétiens, héritiers de la culture grecque se sentent assez sûrs de leur foi pour emprunter aussi à l'hellénisme ses images auxquelles ils confèrent une signification nouvelle.

Le IVe et le Ve siècle

De la Paix de l'Eglise (313) au Concile de Chalcédoine (451)

Pour les chrétiens d'Antiochène qui subissaient les contrecoups de la politique religieuse de Maximin Daïa, l'édit de juin 313 aurait pu apporter un soulagement, si les troubles ne s'étaient pas prolongés dans la Ville à cause des mesures brutales de Licinius, alors que la Syrie du Nord était durement éprouvée par la peste et la disette causée par la concentration des troupes prêtes à résister à la menace d'invasion des perses.

L'édit de 313 reconnaissait à tous les citoyens de l'Empire la liberté de croyance et de culte. Cette règle générale s'appliquait explicitement aux chrétiens, avec, pour conséquence, le droit de posséder et de se faire restituer les biens dont ils avaient été spoliés sous les règnes précédents, à charge pour l'Etat d'accorder une indemnité aux anciens acquéreurs. Les motifs qui ont guidé les empereurs Licinius et Constantin sont complexes et il s'y mêle une part de superstition : il s'agissait, en effet, de se concilier toutes les forces divines pour assurer le salut de l'Empire. Constantin était encore à cette époque un dévot du culte solaire et il semble avoir été en accord avec les néoplatoniciens de sa Cour que fréquente Sopatros, le successeur de Jamblique à la tête de l'Ecole philosophique d'Apamée. D'ailleurs, les dispositions prises en faveur du christianisme étaient encore loin d'en faire la religion de l'Etat, même lorsque Constantin devint seul empereur en 324. Conscient toutefois de l'importance qu'avait l'unité de la foi pour garantir la cohésion de l'Empire, il convoqua en 325 le concile de Nicée et veilla ensuite à l'application de ses décrets, en essayant d'imposer la date fixée pour Pâques et en déposant les évêques récalcitrants. Quant aux clercs orthodoxes, aux vierges et aux veuves qui formaient un corps distinct des laïcs, il leur accordait des allocations prélevées sur les budgets municipaux.

Constantin dota en outre l'Eglise des édifices dont elle avait besoin pour sa liturgie et il voulut que ces églises ne le cédassent en rien aux temples païens. A Constantinople, il avait fait construire Sainte-Sophie, suivie plus tard de deux autres églises. A Antioche, il commanda une nouvelle église qui ne fut achevée qu'après sa mort. En 316 – 317, on avait déjà consacré la basilique de Tyr. Hélène, mère de l'empereur, fut chargée de présider aux travaux entrepris à Jérusalem pour élever un martyrium et une basilique sur l'emplacement du tombeau du Christ et du Golgotha. La tradition rapporte à cette époque d'autres constructions, en fait plus tardives, en Palestine, par exemple, ou à Damas dont le temple de Jupiter fut en partie transformé en une basilique qui abrita des reliques de S. Jean-Baptiste. Souvent ces monuments substituaient le culte chrétien à d'anciens cultes païens, tant il est vrai que les lieux consacrés conservent leur caractère à travers la mutation des croyances.

Sans doute faut-il entendre avec des réserves le propos des chroniqueurs selon lesquels, dès 331, les idoles et leurs temples furent renversés, les revenus des temples donnés aux églises, mais il est certain que les mesures prises par Constantin furent appliquées avec un esprit de revanche ; et ce propos fait écho aux objections que les chrétiens accumulaient contre les superstitions et les cultes païens dans leurs apologies. En revanche, il est à peu près certain que la célébration des sacrifices sanglants fut limitée, ainsi que les rites en rapport avec la magie. Mais très révélatrice fut en 331 l'exécution du philosophe Sopatros d'Apamée à la suite des accusations de magie et de complot qui pesaient contre lui, sous prétexte qu'en enchaînant les vents, il empêchait le ravitaillement de Constantinople.

Favorisée par le régime qui assurait son triomphe, l'Eglise devait accomplir des oeuvres de charité : ainsi, non seulement à Antioche, elle subvenait aux besoins des pauvres, mais alors qu'en 333 la peste et la famine sévissaient encore, Constantin chargea l'Eglise d'Antioche de répartir entre les Eglises syriennes les fournitures de blé qu'il lui avait allouées.

Au-delà des frontières orientales, la menace perse s'accentuait et Shapur II persécutait les chrétiens que dénonçaient les mages, mais en eux il voyait surtout des agents de Rome, comme les romano-byzantins voyaient dans les manichéens des agents de la Perse. Constantin aurait lui-même pris la tête des opérations

de représailles, quand il mourut en 338. Dès 335, Constantin avait partagé l'Empire entre ses fils. Fidèle à l'image de son père dont les panégyristes faisaient un saint, Constance poursuivit la politique paternelle, qui lui valut les mêmes adulations. En 341, il présida à Antioche à la dédicace de la « Grande Eglise » ou Eglise octogonale, qui avait été commencée sous le règne précédent. Et tandis que les Perses avaient fait seize mille martyrs, selon Sozomène, il envahit l'Adiabène et les contraignit à lever le siège devant Nisibe.

Quand Constance fut obligé de se rendre en Occident, il confia l'Orient à son neveu Gallus. Plus pieux qu'édifiant, celui-ci fit transporter à Daphné, près d'Antioche, les restes de l'évêque Babylas martyrisé en 250, dans le but de faire échec à l'oracle d'Apollon qui, de fait, cessa de parler. Mais ses brutalités, contre les bouleutes d'Antioche en particulier, aboutirent à son rappel à la Cour et à son exécution.

Se sentant désormais assez sûr de lui, Constance entreprit à partir de 355 de frapper le paganisme. En 357, il publia un décret qui interdisait à son entourage et aux fonctionnaires de consulter les oracles, les augures et les devins, dont on sait l'appui qu'ils avaient fourni au siècle précédent à tous les aspirants à l'Empire. En Syrie, le Gouverneur d'Orient fut chargé de l'exécution du décret et la terreur régna à Antioche. Un enfant monstrueux venait de naître à Daphné : funeste présage ; et des bruits de guerre avec la Perse ajoutaient à la peur.

Les chrétiens n'en demandaient pas tant à une époque où l'Eglise d'Antioche était affaiblie par les divisions engendrées par l'arianisme. Du moins, la réaction païenne encore vivace aurait-elle pu être vivement étouffée, si un empereur chrétien converti à l'hellénisme n'en avait pris la tête avec le projet grandiose d'une restauration de l'antique religion.

La personne de Julien, empereur de 360 à 363, exaltée par les païens, honnie par les chrétiens, demeure énigmatique pour beaucoup de savants. Orphelin et durement éprouvé par les infortunes de sa famille, Julien fut élevé par son parent Eusèbe de Nicomédie, qui venait d'être promu au siège épiscopal de Constantinople. D'abord relégué en Cappadoce avec son frère Gallus, il s'adonna à une vie studieuse et ascétique. Rappelé d'exil en 347, il entrevit enfin la chance qui se confirma en 354 avec la disparition de Gallus et sa promotion comme César en 355. Sa conversion à l'hellénisme coïncide avec ces événements. Son mysticisme aurait pu le conduire à inclure le christianisme dans une gnose païenne, comme d'autres l'avaient fait avant lui. Mais, se sentant destiné à l'Empire, il prit conscience de sa participation à la nature solaire qui procède de Zeus, comme le Christ-Logos pour les chrétiens procède du Père et est de même nature que le Père. Or, de même qu'il était impossible à Julien de faire revivre l'idéal républicain de l'ancienne Rome dans l'Etat impérial, de même il ne pouvait pas, en demeurant chrétien, concilier la conviction de sa divinité avec celle du Christ dont la vie et la mort lui paraissaient absurdes et comme la négation même de ce qu'il était et avait besoin d'être pour remplir une mission qu'il n'avait peut-être pas voulue, mais à laquelle il se savait appelé. *Pontifex Maximus*, Julien devait logiquement restaurer, avec le culte impérial, la religion païenne, et il s'y disposa en toute rigueur de conscience, avec autant de haine contre le Christ et de mépris pour la foi chrétienne que d'enthousiasme pour l'hellénisme qu'il réinventait.

Ses conseillers, le préfet Sallustius, le philosophe Maximin et son médecin Oribase le soutinrent. Proclamé empereur en 360, Julien se consacra à sa fonction avec des dons exceptionnels et un labeur intense. Héritier de Constance, il en désavoua la législation. Il restitua par équité les temples aux païens et leurs biens confisqués, tandis qu'en rappelant les évêques exilés, nicéens, ariens, et autres marginaux, sous prétexte de neutralité, il réintroduisait les divisions dans l'Eglise.

Julien s'installa à Antioche en juillet 362 pour préparer l'offensive contre les Perses et mener son oeuvre de réforme religieuse. Celle-ci commença par la création d'une hiérarchie sacerdotale, calquée sur celle de l'Eglise. Julien adressa aux prêtres de véritables exhortations sur leurs devoirs, leurs études, leur manière d'enseigner la religion, en leur donnant en exemple la piété des juifs et la charité des chrétiens. Il consacra plusieurs ouvrages à sa nouvelle théologie et son ami Sallustius publia un petit livre *Des dieux et du monde*

pour la formation du clergé. Simultanément, il rétablissait les sacrifices et ordonnait des fêtes somptueuses ; il interdisait les obsèques durant la journée pour ne pas souiller le soleil, il faisait arroser d'eau lustrale les denrées du marché.

Ce faisant, il renforçait sa politique antichrétienne, en poussant les fonctionnaires ou les prêtres de villes comme Nisibe à apostasier ; il tentait de dresser les fidèles de Boṣrà contre leur évêque Titus. Il édictait une loi qui, sous prétexte d'honnêteté intellectuelle, interdisait aux chrétiens l'enseignement des Lettres classiques. Cette loi ne fut jamais appliquée, mais déjà les chrétiens avaient pris leurs dispositions pour y parer : ainsi Apollinaire de Laodicée offrait aux enfants des versions versifiées de la Bible dans la langue des meilleurs auteurs. Il avait fait ramener de Daphné à Antioche les restes de Babylas, afin de purifier les lieux où il voulait restaurer l'oracle. Plus gravement, Julien encouragea sournoisement de véritables pogromes contre les chrétiens : à Héliopolis (Baʿalbek), des vierges furent exposées nues ; à Damas, les juifs brûlèrent impunément deux églises ; à Sébaste, la tombe de S. Jean-Baptiste fut profanée ; le Comte d'Orient saisit les vases sacrés de l'Eglise d'Antioche. Enfin, les *Acta Sanctorum* signalent plusieurs martyrs sous Julien.

Julien n'était pas mieux disposé à l'égard des juifs, sinon pour les opposer aux chrétiens et, comme Libanios qui entretenait de cordiales relations avec le patriarche juif Gamaliel, il avait intérêt à ménager l'importante communauté juive d'Antioche pour agir éventuellement sur les juifs de Mésopotamie, hostiles à l'Empire. Julien avait même entrepris de relever le Temple de Jérusalem, pour faire mentir la prophétie de Jésus, mais durant les séismes qui secouèrent l'Orient en 362 et 363, les travaux furent suspendus.

La veille de son départ pour la Perse et pour apporter l'appui de la science à son oeuvre de réformateur, il écrivit son traité *Contre les Galiléens*, où il reprenait les arguments développés par Celse et par Porphyre contre le christianisme. C'est alors que venait d'éclater le schisme d'Antioche. Tandis que l'empereur payait de sa personne à la tête de ses troupes, le 26 juin 363, il fut blessé mortellement, par ses propres soldats, a-t-on dit, ou, selon certains, par un soldat chrétien. Il mourut d'épuisement en s'entretenant sur la nature sublime des âmes avec les philosophes qui l'assistaient.

La politique religieuse de Julien fut sans lendemain, mais elle rendit un court espoir aux païens, surtout dans les milieux privilégiés et traditionalistes. Antioche ne paraît pas avoir eu de grand maître de philosophie, car Libanios, qui y enseigna de 353 à 393, et dont Jean Chrysostome fut l'élève, était plutôt un rhéteur. En revanche, Apamée, métropole de la Syrie II[e], entretenait depuis plus de trois siècles la réputation mondiale qu'elle avait acquise depuis Posidonios. Apamée possédait un évêque au moins depuis le concile de Nicée (325), mais la ville comme la campagne demeurèrent plus longtemps païennes qu'Antioche. L'Ecole néoplatonicienne de Jamblique, dont le successeur Sopatros, avait été exécuté sous Constantin (331), était encore en activité sous Julien. Son temple de Zeus avec son oracle célèbre lui valait toujours son surnom de « ville aimée de Zeus » ; et l'on sait que le consulaire Alexandre, chargé en Syrie de restaurer le culte païen (362), n'eut aucune peine avec les gens d'Apamée qui demeurèrent attachés à leurs traditions jusqu'à la fin du siècle.

A Beyrouth, le paganisme subsista encore longtemps sous une forme militante, comme l'atteste la *Vie de Sévère*, écrite au VI[e] s. par Zacharie le Scolastique qui nous a laissé d'intéressants détails sur la propagande païenne dans le milieu des étudiants en Droit, où on lisait les « Livres de Zoroastre ».

Après la disparition de Julien, les empereurs légiférèrent à nouveau contre le paganisme, encore qu'après le court règne de Jovien, Valens (363 – 378) se soit surtout préoccupé de l'union des Eglises. Théodose renonça dans sa titulature au titre de *Summus Pontifex*, tandis qu'il faisait du christianisme la religion de l'Etat ; il interdit les cultes païens, fit fermer les temples urbains et laissa détruire les sanctuaires et les autels ruraux. Les chrétiens se livrèrent souvent à des actes de violence, auxquels les moines ne manquaient pas de donner la main, souvent en abusant des textes législatifs. Ainsi, à l'occasion de la tournée effectuée en 386 par le préfet Cynégius pour faire appliquer les lois, l'évêque Marcel d'Apamée fit détruire de fond en comble le temple de Zeus. Poursuivant son oeuvre d'épuration, dix ans plus tard Marcel fut brûlé par les paysans dans un temple

rural qu'il venait d'incendier. Contre les abus des chrétiens, des voix s'élevèrent, comme celle de Libanios, pour défendre les monuments, et des mesures administratives furent prises pour qu'on les épargnât.

Au début du Ve s., les campagnes syriennes semblent largement christianisées. Les premières églises d'Apamène, par exemple, remontent au dernier quart du IVe s. (Ḥās, Ḥūarte). Vers 420, Théodoret, qui était encore moine à Nikertai près d'Apamée, constate qu'il n'existe plus de sanctuaires ruraux et que personne ne sait plus comment était fait un autel païen : avec leurs pierres on avait construit des chapelles en l'honneur des martyrs. Et pourtant il reconnaît que le paganisme n'est pas mort, puisque nombre de gens continuent à faire de nuit des libations aux défunts, malgré les interdictions. Et rien n'empêche, nous le verrons, que ces gens fussent aussi des chrétiens.

L'évangélisation des campagnes se faisait en langue syriaque. Encore à la fin du IVe s., S. Jean Chrysostome prêchant à Antioche, invite les fidèles à ne pas sourire de ces paysans ignorants du grec qui sont venus à la ville pour les fêtes pascales. En Cyrrhestique, c'est en syriaque que, vers 440, Théodoret s'adresse aux chrétiens des quelque 800 villages qui composent son grand diocèse, où l'hérésie marcionite contribuait évidemment au maintien de cette langue en s'appuyant sur le particularisme régional.

A plus forte raison en Syrie orientale. Le paganisme s'est maintenu plus longtemps même dans des villes comme Carrhes (Harran) et surtout Hiérapolis (Mabbug), autour des cultes traditionnels, parce que cette région se tenait à l'écart des influences occidentales.

Le monachisme

Dès le début du IVe s., le monachisme compte parmi les facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans la formation de la mentalité chrétienne. Son apparition fut paradoxale. En effet, les chrétiens venaient d'obtenir, après deux siècles tourmentés, la reconnaissance légale tant réclamée (313) et l'Eglise triomphait. Mais voilà que de l'Orient à l'Occident un vaste mouvement entraîne au nom de l'Evangile une foule d'hommes et de femmes qui se retranchent de la société pour rejeter la civilisation et la culture dont elle se réclame et que l'Eglise elle-même a fait tant d'efforts pour se l'approprier. Véritables contestataires que les païens confondent volontiers avec les cyniques, ils s'organisent peu à peu entre eux, mais en marge de l'institution ecclésiastique. Pourtant, beaucoup de ces ascètes étonnent par leurs vertus et donnent à leur retraite au « désert » la signification puissante que prend une vie humaine quand elle affronte sa destinée sans faux fuyants.

On fixe volontiers en Egypte l'origine du monachisme. Du moins est-ce là que, de phénomène social, il devint événement littéraire, lorsque l'évêque Athanase d'Alexandrie « inventa » dans son désert l'ermite Antoine et en écrivit la *Vie* (357) : elle proposait aux moines qu'il fallait intégrer dans l'Eglise le portrait du parfait anachorète et aux fidèles celui du parfait chrétien, dont les auteurs postérieurs des « Vies des Pères du Désert » sont tous plus ou moins tributaires.

Néanmoins la Syrie n'attendit pas l'exemple égyptien. Il est même remarquable que Théodoret de Cyr, notre source sur les origines du monachisme syrien (444), ne fasse venir aucun de ses moines d'Egypte. Il avait sans doute ses raisons, mais il est certain que la Syrie offrait un humus original non moins propice à l'éclosion de l'anachorèse. Il semble qu'à l'origine, l'érémitisme qui en représente la forme la plus sévère, soit une émanation des milieux ascétiques mésopotamiens de la région d'Edesse. Les écrits syriaques conservés sous le nom d'Ephrem (vers 386 – 373) exaltent des hommes dont les austérités faisaient déjà frémir les Anciens. Ils jetaient un véritable défi à la nature, car ce n'est pas seulement la société qu'ils rejetaient, mais la condition humaine qu'ils refusaient ; persuadés que le corps est mauvais, ils s'acharnaient à l'épuiser pour s'en libérer. Conscients de ce que « l'homme n'est rien d'autre que son âme », ces ermites prétendaient vivre dans un corps comme s'ils n'en avaient pas et mener une vie semblable à celle des anges. Mais tout en admirant ceux qui exercent à mener le combat intérieur pour détruire leurs passions et vaincre ainsi le démon, Théodoret

n'apprécie pas moins ceux qui s'appliquent à équilibrer leurs passions et à vivre en harmonie avec leur corps, selon un modèle plus conforme à l'idéal grec. Mais il reste que la mentalité antique, dominée par l'idée de la préexistence des âmes, considère la vie temporelle comme une parenthèse. En outre, l'anthropologie qui soustend la spiritualité chrétienne est nettement dualiste, alors que l'anthropologie qui soustend la christologie est fortement unitaire. On ne s'étonnera donc pas que le monophysisme ait trouvé son principal appui dans les milieux monastiques.

Le modèle des ermites syriens est évidemment Syméon le Stylite (386 – 459) qui passa quarante deux ans sur une colonne, pour prendre ses distances par rapport à la foule tout en menant une existence exposée à tous les regards, particulièrement prisée des Syriens, et pour faire comprendre que l'homme doit vivre entre ciel et terre. Devant le Sheikh Barakāt, haut-lieu du paganisme syrien, il jetait aussi du haut de sa colonne comme un défi à l'antique religion, comme tant d'autres moines qui contribuèrent ainsi à l'évangélisation des campagnes syriennes. Il instruisait les fidèles, convertissait les païens et les juifs ainsi que les tribus nomades ; il recevait les évêques en consultation. Après sa mort, on construisit autour de sa colonne une basilique cruciforme, avec à proximité un baptistère et un monastère (Qal'at Sim'ān). Syméon, dont l'orthodoxie fut indiscutable, eut des émules : les plus llustres furent Syméon le Jeune, au Mont Admirable près de Séleucie, et Daniel le Stylite, à Constantinople.

La hiérarchie eut très tôt fait de canaliser le mouvement monastique en suivant la création des monastères. Elle y réussit si bien que, dès la fin du IVe s., on prit volontiers les évêques parmi les moines. En retour de cette soumission, le monachisme a d'une certaine manière informé toute la société chrétienne, clercs et laïcs, en acclimatant l'image du moine aristocrate de la vertu et type du parfait chrétien, mais en rappelant surtout, au coeur d'une Eglise nécessairement temporelle, le paradoxe de l'Evangile autant que de la vie humaine.

La « docte ignorance » est un des lieux communs de la littérature monastique. Mais force est de constater que les monastères ont été, ne serait-ce que grâce à quelques savants, des foyers de culture et des conservatoires du patrimoine culturel. Et si Jérôme déplora l'ignorance et la turbulence des moines syriens, il a pu néanmoins dans son monastère de Chalcis (Qinnesrīn) bénéficier d'une bibliothèque et de copistes. Et l'on sait que, dans plusieurs monastères syriens, même séparés de Byzance et sous l'Islam, l'étude du grec a été maintenue et l'on traduisait en syriaque les grandes oeuvres de la Grèce antique, spécialement celles d'Aristote et des médecins que les Arabes traduiront à leur tour et iront commenter en Occident.

Les problèmes dogmatiques : le concile de Nicée (325) et le schisme d'Antioche

Tout en continuant, à se garder des tendances judaïsantes et des compromissions avec l'hellénisme, l'Eglise du IVe s. ne cessait de lutter contre le mazdéisme ou le manichéisme et de se débarrasser des séquelles du gnosticisme, mais son effort porte désormais sur l'intelligence de sa foi, d'autant plus que la personne du Christ n'est pas comprise de façon unanime. Nous avons déjà vu comment l'interprétation de sa divinité avait suscité des controverses en Syrie au temps de Paul de Samosate et de Lucien d'Antioche, et la part que Rome et Alexandrie y avaient prise. Ce n'est toutefois pas à Antioche que le scandale éclata, mais à Alexandrie quand, entre 318 et 323, les prédications d'un prêtre vont en quelques mois mobiliser l'Eglise entière.

Disciple de l'exégète Lucien († 312), Arius d'Alexandrie n'avait sans doute fait que reprendre les thèses subordinatianistes contre le monarchianisme des sabelliens, qui avaient provoqué jadis les remontrances de Rome. N'ayant pu obtenir qu'Arius corrigeât son enseignement, l'évêque Alexandre d'Alexandrie le fit condamner par un synode d'égyptiens et de syriens, tout en le dénonçant dans une série de lettres aux différentes Eglises. Les Syriens se partagèrent et, tandis que des synodes provinciaux réhabilitaient Arius, Alexandre porta la cause jusqu'à Rome.

Concile de Nicée (325)

Constantin voulut prévenir les incidences politiques du conflit. Il convoqua pour le mois de mai 325 un concile à Nicée, non loin de Constantinople dont il venait de célébrer la dédicace. Quelque 300 évêques se trouvèrent réunis le 25 mai. Les légats romains présidaient le concile. Eusèbe de Césarée prononça le discours d'ouverture en présence de l'empereur qui conclut les travaux de l'assemblée par une exhortation à l'unité. Les orthodoxes avaient voulu s'en tenir à l'enseignement des apôtres et à la Sainte Ecriture, mais ils introduisirent pourtant le terme d'« homoousios » (consubstantiel) qui n'est pas scripturaire. D'où les protestations des « ariens » modérés. Finalement, tous les évêques, sauf deux, signèrent la profession de foi, mais Eusèbe de Césarée se rétracta dès le lendemain.

Front antinicéen

Les partis se durcirent encore lorsqu'Athanase devint évêque d'Alexandrie en 328. Un véritable front antinicéen se constitua en Orient, en fait moins pour soutenir Arius que pour dénoncer le sabellianisme impliqué dans le terme « homoousios », dont les Romains ne semblaient pas sentir les inconvénients. En 327 ou 330, un synode antiochien déposa Eustathe, l'évêque d'Antioche, qui fut exilé sur ordre impérial ; en 335 ce fut au tour d'Athanase. Aux arguments théologiques, on ne manquait pas d'ajouter des griefs personnels. En outre, la tension entre Rome saisie de l'affaire et les Orientaux (338 – 339) ne pouvait que s'accroître, ceux-ci n'entendant pas qu'on remît en question les sentences de déposition.

Front antisabellien

Après la mort de Constantin (338), le pouvoir tergiversa jusqu'en 346. Les grands chefs de l'opposition antinicéenne étaient morts : Arius en 335, Eusèbe de Césarée en 340, Eusèbe de Nicomédie en 341. Constance II subissait l'influence des arianisants, même quand, fort de ses connaissances théologiques, il se voulait conciliateur. Les Orientaux auraient voulu trouver une formule différente de celle de Nicée, qui ne fût pas arienne. Ainsi procéda le concile qui se réunit à Antioche pour la dédicace (ou Encennies) de la Grande Eglise : il se garda de toute formule précise. Mais en 342, au concile de Sardique (Sofia), une vingtaine d'évêques orientaux firent sécession, l'évêque d'Antioche à leur tête. En 345, une autre concile ne fut pas plus heureux. Finalement, une doctrine plus radicale que celle d'Arius absorba les timides formules antisabelliennes sous des expressions qui excluaient l'identité de substance entre le Père et le Logos-Fils, pour lui substituer des concepts de ressemblance avec toutes les nuances possibles ; et l'on se partageait entre « homéousiens » (vers 335) presque orthodoxes, issus de Basile d'Ancyre, successeur de Marcel, « anoméens » (350) presque ariens, « homéens » plus ou moins subordinatianistes, avec Acace, élève et successeur d'Eusèbe de Césarée (340 – 356). C'est cette dernière marque (homéenne) que portent les conciles et les « *Credo* » manipulés par Constance II à Sirmium, de 357 à 359.

Mais l'importance des querelles doctrinales est désormais telle qu'il est préférable de considérer la suite de cette histoire à partir du seul patriarcat d'Antioche.

Depuis l'exil d'Eustathe, en 330, le siège d'Antioche passa des nicéens stricts aux ariens en la personne de l'anoméen Euzoios. Une crise de 85 ans allait suivre. Les adversaires modérés de Nicée tentèrent d'abord, en effet, d'occuper ce siège qu'Eusèbe de Césarée sollicité avait refusé, tandis que les partisans d'Eustathe en exil formaient une petite Eglise autour du prêtre Paulin. Ce faisant, un tiers parti, nicéen de conviction mais soucieux d'unité, acceptait l'évêque officiel : il était animé par Diodore et Flavien, deux laïcs de grand avenir.

Les ariens trouvèrent appui auprès du César Gallus, installé à Antioche depuis 351 pour parer aux menaces des Perses. Sous l'évêque Léonce, qui s'était fait eunuque en dépit des canons de Nicée, leur parti se trouva fortifié par un antiochien représentatif d'un certain type de « carriériste » : Aèce, que Léonce avait fait diacre, avait été orfèvre, puis médecin et sophiste. Peu savant, à en croire l'historien Socrate, il passait pourtant pour bien connaître Aristote, ce qui lui avait valu d'être choisi comme précepteur du futur empereur Julien. A travers lui, on perçoit le penchant des Syriens hellénisés de ce temps pour la dialectique et les « labyrinthes d'Aristote », comme dit en parlant de l'argumentation des hérétiques, Théodoret qui usait parfaitement lui-même du syllogisme. Ces habiles théologiens savaient aussi gagner le peuple avec des formules bien frappées : partout, remarquait Grégoire de Nysse un peu plus tard, on ne parlait que de théologie et artisans, boutiquiers, gens de service faisaient les raisonneurs. En face des ariens, les eustathiens restaient très isolés, tout en se faisant fort de la sympathie qu'Athanase leur avait témoignée en 346, lorsqu'il avait traversé Antioche en rentrant d'exil. Quant à la communauté de Diodore et de Flavien, elle n'était pas moins vivante que l'Eglise officielle : suivant en partie ses cérémonies, elle se réunissait en outre au Champ-de-Mars pour y proclamer sa foi en chants alternés, que Léonce tolérait.

A la mort de Léonce – et alors que Shapur envahissait la Syrie (358 – 359) –, la situation de l'orthodoxie s'aggrava au point que l'évêque Georges de Laodicée (Lattaquié) obtint de Constance II l'expulsion d'Antioche du nouvel évêque anoméen d'Antioche, Eudoxe, d'Eunome lui-même et d'Aèce. Acace de Césarée fit alors élire (360) Mélèce originaire de Mélitène en Commagène (Arménie II[e]), qui avait occupé le siège de Samosate et se trouvait alors exilé à Béroé (Alep). Sa modération lui valut d'être bien accueilli de tous, mais les ariens et leurs alliés prirent vite ombrage de la satisfaction qu'en éprouvaient les nicéens. Ce fut l'exil pour Mélèce (361) et l'installation de l'évêque arien Euzoios, celui qui avait baptisé Constance II mourant.

On a vu comment le rappel des évêques exilés avait accru le malaise sous Julien (361). Les sympathies qu'Athanase manifesta aux Apollinaire de Laodicée, père et fils, ajouta encore aux embarras des Syriens, d'autant plus que lorsqu'Apollinaire fils devint évêque de sa ville, il réveilla les vieilles tendances du docétisme syrien, en professant que, dans le Christ, la divinité tenait lieu d'intellect (*noûs*). Il posait déjà des pierres d'attente au monophysisme qui se manifestera au siècle suivant. Or, Athanase ne semble pas avoir mis en doute sa bonne foi.

A Antioche, la situation était alors des plus confuses. Rappelé d'exil en 361, Mélèce avait retrouvé la communauté de Diodore et de Flavien, mais entre temps, Lucifer de Cagliari, de passage, avait cru bien faire en consacrant évêque le prêtre Paulin, ce pendant qu'un groupe de ses fidèles adhérait aux idées d'Apollinaire. Quant à Euzoios, loin de se retirer, il restait à la tête des ariens.

Après la mort de Julien et grâce en partie à l'empereur Jovien, nicéen convaincu, qui s'était installé à Antioche après la paix qu'il avait conclue avec les Perses (363), les Syriens revinrent à l'orthodoxie de Nicée. Mélèce rentré d'exil avait ordonné prêtres Diodore et Flavien. Mais ce fut d'aussi courte durée que le règne de Jovien († 363), car les efforts de conciliation se heurtèrent au parti pris de Valens (363 – 378) : Mélèce eut juste le temps entre deux exils, de baptiser Jean Chrysostome (vers 366). Comme Antioche, Constantinople recevait un évêque arien. Les nicéens désemparés se tournèrent vers Rome.

A Athanase qui avait pourtant commis de lourdes maladresses en Syrie, Basile de Césarée (de Cappadoce) écrivait pour qu'il mît le crédit dont il jouissait à Rome au service de l'union des Eglises d'Orient en agissant sur celle d'Antioche, « la plus importante de l'Univers » : il ne devait pas seulement tenir compte de Paulin en qui Rome voyait l'unique représentant de la foi, mais surtout de Mélèce, seul capable de s'imposer à tous. La correspondance de Basile est aussi intelligente que généreuse. Rome lui répondit en 371, sans faire état du schisme d'Antioche ; en 372, la lettre des évêques d'Orient à Rome ne reçut même pas de réponse, alors que Valens sévissait contre les nicéens et bannissait Diodore. Et, quand en 374, le pape Damase se décida à intervenir, ce fut pour soutenir l'évêque Paulin, tandis que Vital devenait évêque des Apollinaristes. Il y avait quatre évêques à Antioche : Paulin, Vital, Mélèce et Euzoios. L'avènement de Théodose I (378) favorisa l'orthodoxie nicéenne, mais le schisme d'Antioche ne cessa pas. Rappelé d'exil, Mélèce s'empressa de pourvoir les sièges vacants par des nicéens sûrs qui admettaient une seule substance divine et trois hypostases : Diodore à Tarse, Acace à Bérée, Jean à Apamée, tandis qu'Euloge devenait évêque d'Edesse.

De ces années nous est parvenu un écho fort intéressant. Né entre 340 et 345 en Dalmatie, Jérôme qui avait étudié à Rome, séjourné en Gaule et à Aquilée où il avait mené la vie ascétique, se rendit en Palestine, comme tant d'autres, pour visiter les lieux saints. Contraint par la maladie de se fixer à Antioche, il y suivit les leçons d'Apollinaire et apprit le grec. Il passa ensuite trois ans au désert de Chalcis parmi les moines et il y étudia l'hébreu nécessaire à ses travaux d'exégèse. Ses lettres nous ont laissé un tableau peu flatteur de ses compagnons dont il déplorait l'ignorance. Revenu à Antioche, il se laissa ordonner prêtre par Paulin, puis se rendit à Constantinople où il entra en relations avec Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse (381).

En cette année 381, eut lieu précisément le deuxième concile oecuménique à Constantinople, qui déclara la capitale de l'Empire d'Orient « seconde Rome », assurant ainsi à son évêque le pas sur ceux d'Antioche et d'Alexandrie. Mélèce qui avait présidé le concile, accompagné de Flavien et de soixante cinq évêques syriens, et intronisé Grégoire de Nazianze comme évêque de Constantinople, mourut pendant le concile.

On aurait pu croire que Grégoire eût proposé Flavien pour le siège d'Antioche, comme l'eût fait sans doute son ami Basile : il préféra Paulin. Interrogé et perplexe, Théodose envoya Paulin à Rome où il retrouva Epiphane de Salamine et Jérôme (382). En dépit des efforts du pape Damase pour mettre un terme au schisme, les latins continuèrent à soutenir Paulin et à ignorer Flavien que venaient de consacrer Acace de Bérée et Diodore de Tarse comme évêque d'Antioche.

A Antioche, les deux chefs d'Eglise vieillissaient et les querelles s'éternisaient. Ce ne fut qu'en 398, lorsque Jean Chrysostome, prêtre d'Antioche, devint patriarche de Constantinople, que le pape Sirice accorda sa communion à Flavien comme seul évêque d'Antioche : celui-ci était déjà entré en communion avec l'évêque d'Alexandrie. Obstinée, la petite Eglise des eustathiens ne se rallia à la Grande Eglise qu'en 418.

Le schisme d'Antioche avait duré 58 ans (360 – 418), et l'union était fragile. En Syrie, les intérêts étaient trop nombreux pour qu'il ne se forme pas de nouvelles scissions. En tout cas, entre l'Orient et l'Occident les malentendus ne firent que s'accentuer. L'ignorance du latin chez les uns, l'oubli du grec chez les autres rendaient les rapports directs plus difficiles. En outre, les latins comprenaient mal les appels de l'Orient et les ravages causés par les avatars de l'arianisme ; le rôle positif de Mélèce leur avait échappé comme celui que Flavien aurait pu jouer ; et tout en soutenant la cause perdue de Paulin, ils couraient un risque pour l'avenir en reconnaissant Apollinaire et Vital. Enfin, en appuyant sa politique religieuse sur Athanase et sur ses frères et successeurs Pierre et Timothée, Rome a fait d'Alexandrie « son » patriarcat oriental qui, en dépit de la promotion de Constantinople, tentera de diriger toutes les Eglises d'Orient. Théophile, l'oncle de Cyrille, qui leur succèdera à Alexandrie, contribuera pourtant, entre 394 et 398, et sans abus de droit, à pacifier pour un temps le patriarcat syrien, par exemple en invitant Flavien à admettre dans sa communion les clercs ordonnés illicitement.

Une paix troublée (398 – 430)

Les éminentes qualités intellectuelles, non moins que ses vertus, avaient porté Jean Chrysostome au siège de Constantinople. Chrysostome n'était pas le candidat du patriarche Théophile d'Alexandrie qui avait souhaité un moine égyptien, mais la Cour avait préféré le brillant élève de Libanios. Et pourtant Chrysostome n'était pas un politique. Son action contre l'arianisme et la corruption lui aliénèrent, en effet, avec l'impératrice et son entourage, une partie du clergé et d'anciens amis tels que le vénérable Acace de Bérée dont l'opinion faisait loi dans les monastères de la Syrie du Nord.

Un incident allait mettre Chrysostome dans une situation sans issue. En 401, des moines égyptiens tracassés par le patriarche Théophile pour leurs idées origénistes vinrent se réfugier auprès du patriarche de Constantinople. Prié de comparaître, Théophile se présenta, mais parvint à retourner la situation et à faire condamner Chrysostome au synode réuni dans la villa du Chêne, en face de la capitale (402). Une première sentence d'exil aussitôt rapportée fut suivie d'une seconde (20 juin 404). Tandis que le patriarche cheminait

vers Cucuse (Göksun) en Arménie IIe, entretenant une abondante correspondance avec ses amis, l'épiscopat oriental se divisa à son sujet et le patriarche d'Antioche, Porphyre († vers 414), se rallia au parti d'Acace de Bérée, mais les divisions continuèrent, car les évêques qui refusèrent la communion des trois patriarches solidaires furent déposés, bannis ou assignés à résidence, sans que le pape de Rome ne pût rien faire d'autre que de casser les sentences.

Grâce à l'intervention de Théodose II, en 414 – 415, les orthodoxes antiochiens de toutes tendances se réunirent enfin autour de leur nouvel évêque, le moine Alexandre, qui rétablit dans les dyptiques le nom de Chrysostome : seule les Apollinaristes demeurèrent à l'écart, malgré les efforts de son successeur, l'évêque Théodote. En Syrie, ils représentaient un mouvement qui, dans un proche avenir, allait ouvrir la voie à la théologie que le nouveau patriarche d'Alexandrie, Cyrille, tenterait d'imposer à l'Eglise universelle, à l'encontre du courant apparemment plus conforme à la tradition syrienne représentée par les maîtres que furent Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste.

Malgré les années troublées qui ont suivi la mort de Mélèce (481), la Syrie a donné les signes de sa valeur intellectuelle. Peu d'écrivains grecs anciens, si l'on excepte les grands cappadociens, Basile de Césarée, Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze, se sont élevés par leurs dons oratoires, l'élévation de la pensée et la qualité du style à la hauteur de S. Jean Chrysostome, remarquable témoin d'une époque qu'il contribua à façonner. Cet illustre antiochien ne saurait faire oublier l'évêque de Tarse, Diodore, « grand roc qui se dressait sur l'océan pour défendre la divinité du Christ », comme dira Théodoret, et qui marqua si profondément comme exégète l'« Ecole d'Antioche » que son nom servira plus tard de point de mire aux attaques des monophysites. Son disciple Théodore († 428), également antiochien, ancien élève de Libanios, ordonné prêtre par Flavien (372), après avoir mené la vie monastique, avait été promu évêque de Mopsueste (Cilicie IIe) en 392. Ses traités doctrinaux, ses libelles contre la magie, ses catéchèses prononcées à Antioche (388 à 392), non moins que ses travaux d'exégèse ont fait de lui l'« Interprète » par excellence. Comme Diodore qui fut condamné après sa mort (399), Théodore le fut 125 ans plus tard (553). On les considérait, en effet, comme les chefs historiques de l'Ecole d'Antioche que combattaient les monophysites.

D'autres écrivains offrent une image de la culture éclectique et des relations étendues de ces Syriens. Ainsi, Eusèbe, évêque d'Emèse (Ḥomṣ). Né à Edesse et de langue syriaque, il apprit le grec à l'école ; d'abord dans la mouvance arienne à Scythopolis, à Alexandrie, à Laodicée, il récusa la décision du synode arien de 340 qui voulait faire de lui le successeur d'Athanase d'Alexandrie. Excellent écrivain, il a laissé une apologie, des traités contre les marcionites et les manichéens, des homélies. Son successeur, Némésius – un nom sémitique hellénisé – avait étudié la médecine et la philosophie ; on lui doit des traités *Sur la nature de l'homme*, un des grands sujets de ce temps, et des écrits contre le manichéisme. C'est aussi contre les manichéens qu'écrivit Titus de Boṣrà. Sévérien, évêque de Gabala (Jebleh) au début du Ve s., exégète très antiochien, a laissé de bons sermons, quoique un peu naïfs dans leur conception de l'Univers, si on les compare à ceux de Basile ; notons, comme trait d'actualité, sa polémique contre le culte des anges que d'aucuns considéraient, dans la tradition gnostique, comme les créateurs du monde matériel. Le nom le plus illustre dans la première moitié du Ve s. est Théodoret. Né à Antioche en 393 d'une riche famille, d'abord moine à Nikertai en Apamène, il devint évêque de Cyrrhos en 423. Pasteur très zélé, il prit part aux grandes controverses qui aboutirent en 431 à la condamnation des thèses nestoriennes à Ephèse, et en 451 à celles d'Eutychès à Chalcédoine. Déposé en 449 par le « Brigandage d'Ephèse », il fut réhabilité en 451. Néanmoins, les monophysites qui considéraient Théodoret comme un des maîtres de la théologie antiochienne, obtinrent sous Justinien la condamnation de ses écrits contre Cyrille d'Alexandrie. Son exégèse est très littérale, encore qu'elle soit plus ouverte à l'interprétation typologique de l'Ancien Testament que celle des autres antiochiens. Comme Socrate et Sozomène, mais aussi avec des documents conciliaires qu'on ne trouve que chez lui, Théodoret a écrit l'*Histoire de l'Eglise* du concile de Nicée (425) à celui d'Ephèse (431), en la centrant sur le patriarcat

d'Antioche. Son *Histoire des Moines de Syrie*, pour être un livre d'édification, est néanmoins plus judicieux et constitue une source irremplaçable d'informations. Parmi ses oeuvres de jeunesse, on cite son *Apologie* contre l'hellénisme, véritable petite encyclopédie qui, outre de précieux renseignements sur les survivances païennes et le culte de martyrs, établit avec quelque 350 citations littérales d'auteurs profanes les rapports entre la tradition grecque et le christianisme.

Comme nombre de ses contemporains de Syrie occidentale, Théodoret parlait le syriaque, mais il n'a laissé aucun écrit en cette langue. En revanche, en Syrie orientale, au IVᵉ s., Ephrem ignorant du grec n'écrivit qu'en syriaque. Disciple de l'ascète Jacques, évêque de Nisibe, il s'installa à Edesse après 363, où il fut un des fondateurs de la célèbre école, dite plus tard « Ecole des Perses » : c'est à Barsauma, disciple de Narsès, qu'on doit les statuts de ce foyer où se formeront les savants nestoriens des Vᵉ et VIᵉ s. On doit à Ephrem des hymnes et des commentaires bibliques ; Théodoret le considérait comme « la cigale de la Syrie ». Il avait substitué des chants plus orthodoxes à ceux de Bardesane et d'Harmonios qu'on utilisait dans les églises. On conserve sous son nom de nombreux écrits qui sont autant de témoins de la vie chrétienne en Osrhoène au IVᵉ s. Egalement importantes les oeuvres en syriaque d'Isaac d'Antioche († ap. 459) avec ses homélies métriques sur les guerres des Perses, les croyances et les moeurs des tribus arabes, les cultes des astres, et la théologie des partisans de Nestorius et d'Eutychès. Edesse fut encore illustrée par Rabbula qui en devint évêque en 412 après avoir été moine ; ses règles ont régi les monastères de l'Est syrien. Adversaire de Nestorius, il entretint une correspondance importante avec Cyrille d'Alexandrie.

Tandis que des peuples lointains étaient atteints par l'Evangile, les tribus arabes s'y ouvraient à leur tour. Ainsi, en 368, Mawia, « reine » des Sarrazins, envahit la Palestine. Pour s'assurer la paix avec elle, les Romains marièrent sa fille avec un général d'origine Sarmate : en 374, Mawia exigea pour ses tribus un évêque orthodoxe. C'est sans doute à la faveur des mouvements des navigateurs et des commerçants en Mer Rouge et vers l'Océan Indien qu'il faut comprendre la pénétration de l'Evangile au Sud Yemen et en Ethiopie. Ainsi Constance II envoya une mission auprès du roi des Himyarites (Yemen) pour qu'il favorisât les communautés chrétiennes existantes, mais quoique bien accueillie, cette démarche ne paraît pas avoir eu de suites importantes. Son ambassadeur, Théophile l'Indien, originaire des îles lointaines mais éduqué dans l'Empire et consacré évêque par les Anoméens, aurait visité des sites de l'Océan Indien où il rencontra des chrétiens.

C'est également au IVᵉ s. que l'Ethiopie reçut l'Evangile de deux jeunes gens de Tyr, qui avaient fait naufrage sur les côtes de Somalie. En faveur à la Cour d'Axoum, l'un d'eux fut consacré évêque par Athanase d'Alexandrie ; mais ce n'est qu'au Vᵉ s. que l'Eglise abyssine prit vraiment corps et se dota – comme celle de Géorgie et celle d'Arménie – de traduction dans sa langue et son écriture propre de la Bible, de textes liturgiques et d'une littérature nationale.

Les conciles d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451)

L'hérésie nestorienne et le concile d'Ephèse

La paix relative qui suivit la mort de Mélèce (381) et l'union des patriarcats orientaux avec Rome furent bientôt brisées par les tensions théologiques qui aboutirent au conflit qui opposa Antioche et Alexandrie.

En 428, un syrien originaire de Germanicie, Nestorius, supérieur d'un couvent voisin d'Antioche, fut élu évêque de Constantinople. Il aurait pu être agréé des orthodoxes, s'il n'avait entendu sans réagir des prédications où l'orateur déniait à Marie le titre de *Théotokos* (Mère de Dieu). L'écho en parvint à Alexandrie et, en 430, Cyrille exigea des explications. Jean d'Antioche et Acace de Bérée intervinrent et tout parut rentrer dans l'ordre.

Et pourtant il n'en fut rien. Un concile fut convoqué à Ephèse. Les légats du pape, le représentant de l'empereur étaient là, mais Jean d'Antioche et les évêques syriens n'étaient pas encore arrivés. Malgré la pétition que signèrent les évêques pour qu'on attendît les retardataires, Cyrille d'Alexandrie décida, avec Juvénal de Jérusalem, de passer outre et, sans jugement, Nestorius fut déposé (21 – 22 juin 431). Quand arriva Jean d'Antioche avec ses suffragants quatre jours plus tard, il tint synode à part et déposa Cyrille et ses partisans. Durant tout l'été, ces derniers se livrèrent en Syrie à une propagande intense, tandis que leurs adversaires regroupaient l'opposition autour de Hiérapolis (Mabbug). Rome qui considérait tous les Syriens comme des « nestoriens » imposa les décisions des 21 – 22 juin. Les Syriens auraient été conciliants, si les cyrilliens, forts de l'appui de Rome et de Constantinople, n'avaient exigé de leur part la reconnaissance des *XII Anathématismes*, où Cyrille affirmait une seule nature (physis) dans le Christ après l'Incarnation, soit la nature divine, formule que dénonçaient les antiochiens, en raison de leur crainte du docétisme et de leur volonté d'écarter toute équivoque sur la nature humaine du Christ. Antioche se trouvait donc seule, en face de Rome, Constantinople et Alexandrie.

En 433, la signature d'un Acte d'Union parut ramener la paix. Mais les cyrilliens continuèrent à pousser leurs avantages en Syrie où ils avaient gagné à leur cause Rabbula d'Edesse : ils tentaient, par exemple, d'imposer des titulaires de leur choix à plusieurs évêchés vacants. La tension s'accrut encore ; Jean d'Antioche étant mort et remplacé par son neveu Domnus (442), Dioscore succéda à Cyrille d'Alexandrie (444) et Proclus à Flavien de Constantinople (446). En effet, tandis que Rabbula dénonçait auprès de Proclus les écrits de Théodore de Mopsueste, Eutychès, prêtre de la capitale, supérieur de monastère et bien en cour, allait être l'âme d'une offensive générale contre les prétendus nestoriens de Syrie. Ceux-ci avaient réussi à installer à Edesse, pour succéder à Rabbula, un des maîtres de l'Ecole, Ibas, qui, auteur d'une version syriaque d'Aristote (l'Isagôgè), avait aussi traduit les écrits de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste. C'était une provocation.

L'hérésie monophysite et le concile de Chalcédoine

En 447, Théodoret de Cyr, ami d'Ibas, sortit de sa réserve. Dans un ouvrage intitulé l'*Eranistès* (« Le Mendiant »), ils désignait sans le nommer Eutychès comme l'hérésiarque qui pille le dossier des hérésies pour se présenter sous des apparences aussi mobiles que trompeuses. Saisi de l'affaire, l'empereur rappela les décisions de 431 et la condamnation de Nestorius. Un ami de Nestorius, Irénée, ancien Comte d'Orient, que Théodoret avait naguère consacré évêque de Tyr, fut déposé ; Théodoret fut assigné à résidence dans sa ville épiscopale. Quant à Ibas d'Edesse, il échappa après maintes péripéties aux diffamations montées contre lui et son neveu, l'évêque de Carrhes.

L'opposition anticyrillienne se concentra alors sur Eutychès. Celui-ci, cité devant Flavien de Constantinople, en appela au pape qui demanda à être informé. Sans attendre les réactions romaines, Théodose II convoqua un concile à Ephèse. Malgré la présence des légats romains, cette assemblée prit les allures d'un « brigandage », qui rappelait les premières séances du concile de 431. Dioscore d'Alexandrie qui le présida, commença par rétablir Eutychès dans ses fonctions (8 août), puis il déposa le patriarche Flavien de Constantinople et Eusèbe de Dorylée. Quant à Ibas d'Edesse, il fut ramené à l'état laïc et condamné à restituer l'or qu'il était accusé d'avoir pris ; son neveu Daniel de Carrhes et Irénée de Tyr subirent le même sort. Enfin, Théodoret, qui leur était lié fut déposé en raison de sa fidélité à ses maîtres antiochiens, Diodore et Théodore. Evidemment, le patriarche Domnus d'Antioche fut aussi déposé.

Ne pouvant plus compter sur les patriarches de Constantinople et d'Alexandrie, Théodoret écrivit en 449 une lettre au pape Léon. Il en appelait au jugement de Rome, dont le siège, disait-il, est celui de la première Ville du monde, qui possède les reliques des apôtres, qui n'a jamais dévié de la foi. A cette époque, ce témoignage est de la plus grande importance sur l'autorité de Rome, du point de vue oriental. La réponse

du pape se fit attendre. D'ailleurs, de si loin il ne pouvait que protester. Un concile fut pourtant convoqué. Marcien arrivait au pouvoir, porté par l'impératrice Pulchérie ; Eutychès et Chrysippe qui le soutenait furent écartés.

Le concile se réunit en 451 à Chalcédoine : 450 évêques venus de la chrétienté approuvèrent le « Tome à Flavien », soit la lettre dogmatique que le pape Léon avait adressée à l'évêque de Constantinople, et dans laquelle il définissait une unique personne divine dans le Christ et deux natures, divine et humaine. Cette formulation dyphysite qui soulignait la distinction réelle des natures après leur union, pouvait satisfaire les Syriens, mais elle n'apaisait que temporairement les cyrilliens qui n'avaient pu ni obtenir la consécration des *XII Anathématismes* de Cyrille, ni empêcher la réhabilitation d'Ibas et de Théodoret.

Les cyrilliens se retranchèrent dans un monophysisme radical, dont Cyrille eût sans doute corrigé les outrances, si ses adversaires, de leur côté, avaient accepté la « communication des idiomes ». Autrement l'accord de 451 n'était pas une véritable entente.

A son oeuvre doctrinale, le concile de Chalcédoine ajoutait un travail canonique des plus importants en matière de discipline ecclésiastique. Une législation précise visait à canaliser le monachisme dans les cadres de l'Eglise hiérarchique. Aux trois patriarcats orientaux, il ajoutait désormais un patriarcat de Jérusalem, dont le siège avait jusque-là dépendu de Césarée de Palestine.

Après Chalcédoine le Patriarcat divisé (451 – 636)

Une société plus homogène

Désormais, la société chrétienne présente un caractère plus homogène qu'au siècle précédent et se distingue de plus en plus nettement de l'environnement païen qui, marginalisé dans l'Etat chrétien, se manifeste surtout dans les milieux intellectuels et à travers les croyances et les pratiques superstitieuses qui conservent la force des habitudes. L'Eglise doit exercer surtout sa vigilance pour détacher les fidèles de ces coutumes à la fois religieuses et sociales qui répondent pourtant à un besoin de la sensibilité que le christianisme ne satisfait pas complètement et qui, par leur relation avec la vie et la mort, relèvent moins du paganisme que du fond de l'âme humaine.

Cultes et Dévotions

Ainsi en est-il du culte des morts. On sait combien, dans les deux premiers siècles, l'Eglise s'est efforcée d'éliminer les rites traditionnels, cortèges, tombes somptueuses, banquets funéraires et libations, jugés peu compatibles avec la foi et l'esprit chrétiens, mais sans y réussir. Pourtant, tandis que l'on continuait à ensevelir les morts hors les murs, les martyrs recevaient un traitement spécial. Outre les commémorations annuelles dont ils étaient l'objet, on leur élevait des tombeaux qui parfois, comme celui de S. Babylas à Daphné, détournaient vers eux les dévotions ancestrales. Pour que la présence des martyrs fût assurée à toutes les églises on dépeça leurs corps. Mais pour remédier à l'ambiguïté du culte des reliques, on introduisit, dès le début du Ve s., les restes des martyrs dans les églises où une chapelle leur fut réservée au voisinage de l'autel, afin de les associer en quelque sorte à la liturgie eucharistique. De leurs reliquaires aménagés à cet effet coulait une huile sanctifiée. D'autres morts privilégiés, anachorètes, évêques ou prêtres, furent gratifiés de pareils honneurs.

Non moins populaire, le culte des anges prit naissance en Orient sous Constantin. Mais en raison de son caractère équivoque, il fut proscrit dans la seconde moitié du IVe s. par le concile de Laodicée de Phrygie. Néanmoins, dans la seconde moitié du Ve s., peut-être à un moment qui coïncide avec l'apparition en Syrie des écrits du Pseudo-Denys l'Aréopagite sur *La Hiérarchie Céleste*, le culte des anges connut un succès

considérable en Orient où l'on construisit de nombreux sanctuaires en l'honneur de l'archange S. Michel que l'on vénérait alors comme psychopompe et thaumaturge. Or, on sait d'après Sévère d'Antioche (512 – 518) que, pour préserver les fidèles du danger de polythéisme, on avait pris l'habitude de vénérer en même temps que les anges, ces autres serviteurs de Dieu pour le bien des hommes que sont les martyrs. C'est ainsi que le complexe ecclésial de Ḥūarte-en-Apamène possède, à côté de l'église destinée à la liturgie, un *Michaelion* construit sur une salle funéraire et doté d'un *martyrium* : avec ses aménagements et la riche iconographie de ses mosaïques, ce sanctuaire offrait un remarquable exemple des dévotions syriennes.

Le culte de Marie occupe une place privilégiée dans la piété syrienne : dans la liturgie, dans les hymnes et dans nombre d'inscriptions où l'on invoque le secours de la *Théotokos*, Souveraine (*Potnia, Despoina*), Toujours-Vierge(*Aeiparthénos*), Toute-Sainte(*Panagia*). Dès le IVe s. on lui dédie des églises parmi lesquelles on citera celles de Tortose (Ṭarṭūs) et, plus tard, de Saydnāyā, si célèbres au temps des Croisades et où les musulmans eux-mêmes vénèrent les icônes de la Vierge, celles de Tyr, de Beyrouth, d'Edesse, de Ḥoms, d'Alep, que les textes ou l'archéologie nous font connaître, ou de Damas, sur laquelle s'élève l'actuelle cathédrale grecque-orthodoxe.

Vers une formule d'unité

Le concile de 451 avait scellé la cohésion d'une Eglise qui, en assimilant l'héritage culturel et religieux de l'Antiquité, créait sa propre culture. Mais l'entente sur une formule dogmatique ne dissipait pas les tensions que le pouvoir, civil ou ecclésiastique, les intérêts et les passions ne faisaient qu'exploiter sous prétexte de les dominer. En effet, les partisans de la doctrine cyrillienne ne se résignaient pas à ce que le concile, en imposant un document romain, le « Tome de Léon » à Flavien, et en proclamant la conformité de la théologie de Léon à celle de Cyrille, ait fait le silence sur les *Anathématismes* de Cyrille contre Nestorius (431) et maintenu la distinction des natures dans le Christ. De leur côté, les empereurs auraient voulu maintenir l'unité avec Rome tout en ménageant les monophysites.

Jusqu'à la fin du règne de Marcien († 457), les canons de Chalcédoine furent respectés. Mais sous l'empereur Léon (457 – 474), alors qu'Edesse avait déjà opté pour le nestorianisme, la Syrie occidentale passa aux mains des monophysites, lorsqu'en 464 Zénon, gendre de l'empereur, s'installa à Antioche comme *Magister Militum*, amenant avec lui un prêtre de Chalcédoine, Pierre le Foulon, monophysite comme lui. A quatre reprises et en dépit des oppositions de l'évêque de Constantinople, Pierre qui avait été consacré évêque tenta de s'emparer du siège d'Antioche. La formule « crucifié pour nous » qu'il introduisit dans le chant du *Trisagion* servit désormais de ralliement pour ses partisans. Mais, privé du soutien de Zénon qui s'était fait chalcédonien en prenant le pouvoir (474 – 491), Pierre dut s'exiler, tandis que son protégé Pierre Codonat, chassé d'Apamée dont il l'avait fait évêque, essayait de prendre sa place à Antioche.

Le schisme d'Acace de Constantinople

Tout en cherchant à imposer à Antioche un évêque chalcédonien, Zénon imagina avec l'évêque Acace de Constantinople de rallier les patriarches orientaux autour d'un même Credo. Ce fut l'*Hénoticon* de 482 – 483 qui se réclamait des seuls symboles de Nicée (325) et Constantinople (381) sans faire état d'une ou deux natures dans le Christ. Rome protesta. Le pape Félix et Acace s'excommunièrent mutuellement et le schisme dura jusqu'à la fin du règne de l'empereur Anastase (491 – 518).

Anastase devait d'abord s'assurer en Syrie contre les tribus arabes qui avancèrent jusqu'à Emèse et en Apamène (506 – 510) et les empêcher de se mettre à la solde des Perses. Déjà, en 483, les Ghassanides alliés de Byzance et les Lakhmides s'étaient affrontés aux environs d'Edesse, et en 486 un concile de Séleucie-Ctésiphon avait adopté pour l'Eglise perse la théologie nestorienne : en 489, l'empereur Léon avait dû ordonner la fermeture de l'Ecole d'Edesse comme un foyer d'opposition politique et religieuse.

Cependant, l'empereur s'appliquait à refaire l'unité autour de l'*Hénoticon* interprété dans un sens monophysite. La plupart des évêques de la Syrie occidentale l'entendaient déjà de la sorte. Philoxène de Mabbug, *alias* Xénaias, originaire de Germanicie persane et de langue syriaque, s'était signalé dès le temps de ses études à l'Ecole « nestorienne » d'Edesse, comme un adversaire de la théologie antiochienne. Pierre le Foulon, en 485, l'avait promu au siège de Hiérapolis (Mabbug), métropole de l'Euphratésie, province dont l'enjeu était décisif tant au point de vue politique que religieux.

Sévère d'Antioche

Pour reprendre l'Orient en mains, l'empereur Anastase s'attaqua donc à la résistance chalcédonienne et s'assura la fidélité des patriarches. Pour le siège d'Antioche, occupé par Flavien, il avait en vue un homme remarquable en la personne de Sévère. Né en Pisidie, Sévère avait étudié les Lettres à Alexandrie et le Droit à Beyrouth (Béryte) où il fut le condisciple de Zacharie le Scolastique, son futur biographe. Baptisé à 23 ans (488), Sévère entra dans le couvent acéphale de Maïouma de Gaza ; il fonda un nouveau monastère et se fit ordonner prêtre. Lorsque le très orthodoxe patriarche de Jérusalem s'en prit aux moines de Maïouma, Sévère à la tête de deux cents d'entre eux et fort de l'appui des Egyptiens, se rendit à Constantinople où il comptait des amis, bientôt rejoint par un renfort de moines syriens. Mais Sévère fut assez prudent pour ne pas se laisser déborder : affirmant très subtilement l'unité du Christ à partir de deux natures différentes logiquement mais non réellement après l'union, il se démarquait de la théologie équivoque de Julien d'Halicarnasse qui soutenait l'incorruptibilité du corps du Christ (*aphtardocètes*) et échappait ainsi aux accusations d'hérésie. Mais les moines préféraient des arguments plus percutants et le jour où, dans la chapelle palatiale, ils entonnèrent le « crucifié pour nous » au milieu du *Trisagion*, ils déclanchèrent une émeute populaire. Anastase en profita pour reléguer le patriarche Macédonius au monastère des Euchites, et on le remplaça par un prêtre discrètement chalcédonien.

En Syrie, cependant que Flavien s'appliquait à être compréhensif, ses adversaires soulevaient le peuple contre lui. Pour apaiser les esprits, Flavien se décida à quitter Antioche. Alors un synode réuni à Laodicée le déposa et l'exila à Pétra avec nombre d'évêques, de prêtres et de moines aussi suspects que lui.

Le 6 novembre 512, Sévère fut consacré patriarche d'Antioche. Au cours d'une cérémonie à Daphné, il prononça l'anathème contre le concile de Chalcédoine et le *Tome* de Léon. L'épiscopat syrien emboîta le pas, mais quelques chalcédoniens refusèrent de le reconnaître : ce fut le cas des métropolites de Tyr, de Damas, de Bosrā, ainsi que des évêques d'Epiphaneia (Ḥama) et d'Aréthuse (Rastān) du ressort d'Apamée, en Syrie IIe. Ils avaient pour soutien le patriarche de Jérusalem, lui-même épaulé par Théodose le Cénobiarque et S. Sabas avec les moines de Palestine. Pour s'imposer, le parti sévérien n'hésitait pas à recourir aux coups de force. Ainsi, des moines d'Apamène furent attaqués alors qu'ils se rendaient en pèlerinage à Qal'at Sim'ān; les couvents de Nikertai furent ravagés. Certes, la personnalité de Sévère et la rigueur de sa vie privée, son sens de l'économie qui contrastait avec la prodigalité de son prédécesseur, lui attiraient la sympathie populaire, non moins que sa science et son éloquence que l'on comparait à celle de Chrysostome. Mais les exactions qui se commirent sous son pontificat provoquèrent des plaintes qui remontèrent jusqu'au pape Hormisdas.

Le Néochalcédonisme

En six ans (512 – 518), Sévère avait réussi à doter l'Eglise syrienne d'une structure hiérarchique et tenté, avec l'aide de Philoxène, d'y soumettre le monachisme. Mais la mort d'Anastase (5 juillet 518) compromit son oeuvre et les adversaires reformèrent leurs camps. En effet, l'avènement de l'empereur Justin s'accompagna d'une vive réaction chalcédonienne. On commença par réprouver l'*Hénoticon* de 482 – 483 et, par conséquent, on renoua avec Rome en mettant un terme au schisme d'Acace. Encore fallait-il, à Constantinople, tenir les Acémètes à distance. Défenseurs traditionnels du concile de 451, ils professaient, en effet, ouvertement la

théologie diphysite de Théodore de Mopsueste, enlevant tout espoir de conciliation entre les chalcédoniens et les sévériens modérés. Ces « nouveaux chalcédoniens » ne réussirent qu'à effrayer le pape Hormisdas qui ne voulait pas de formules nouvelles, surtout si elles réintroduisaient les *Anathématismes* de Cyrille. On s'en tint donc à Constantinople au concile de 451 qui exigeait la reconnaissance du *Tome* de Léon et le silence sur Cyrille.

En Syrie, il fut impossible de se saisir de Sévère qui était parti pour l'Egypte d'où il dirigeait la résistance. Pierre d'Apamée s'était également enfui. Une cinquantaine d'évêques sévériens préférèrent l'exil à la soumission. Les monastères monophysites subirent une rude persécution. La réaction chalcédonienne dépassa tous les espoirs ; ainsi, à Cyrrhos, au cours d'une fête à la mémoire de Théodoret, on célébra Nestorius comme martyr (519). Pour rétablir l'orthodoxie, la Cour et les légats romains choisirent pour évêque d'Antioche un prêtre originaire de la Ville, Paul qui présentait de telles garanties que les monophysites le surnommèrent « le Juif », ce qui équivalait presque à « Nestorien ». Mais sa moralité n'était pas à la hauteur de son orthodoxie et, plutôt que de passer en justice, Paul préféra démissionner (521). Un autre chalcédonien, Euphrasius, le remplaça ; mais il mourut dans le tremblement de terre d'Antioche, le 28 mai 526.

L'Est syrien fut plus difficile à réduire. Ainsi, Paul d'Edesse consacra deux évêques qui jouèrent un grand rôle parmi les monophysites : Jean de Tella et Jacques de Saroug. Quoique élève de l'Ecole d'Edesse, Jacques était hostile au nestorianisme ; on lui doit, en syriaque, des Lettres aux moines de Mar Bassos et des Homélies métriques. Quant à Jean de Tella dont les *Vies des Bienheureux Orientaux* rapportent les persécutions endurées par les moines, il parcourait les régions de l'est de l'Euphrate et, à l'insu de la police, il ordonnait des prêtres jusqu'au jour où il fut arrêté.

La Syrie occidentale subissait alors des épreuves non moins dures. En 529, les Perses, avec le concours du phylarque arabe Moundhir, investirent Antioche et en emportèrent un gros butin ; la Ville avait déjà été détruite par une succession de séismes : celui du 20 mai 526 avait anéanti la basilique construite par Constantin. D'autres terribles secousses eurent lieu entre 531 et 534, cependant que les Perses, appuyés par la tribu des Lakhmides s'emparaient d'Edesse en 531.

Justinien

Devenu empereur en 527, Justinien poursuivit la même politique religieuse que son oncle. Toutefois, sous l'influence de Théodora, il autorisa les évêques et les moines monophysites à regagner leurs résidences. Mais nombre d'entre eux préférèrent s'installer à Constantinople : ils y formaient une sorte d'Eglise où les Syriens, bientôt soutenus par Sévère, étaient très influents. Tandis qu'en Syrie le patriarche d'Antioche, Ephrem, ancien Comte d'Orient, entreprenait des tournées pour rétablir l'orthodoxie, Jean de Tella intensifiait ses efforts pour créer un clergé monophysite. Or ce sont les Arabes qui brisèrent l'équilibre des forces. L'appui des Ghassanides était alors indispensable aux Byzantins contre les Perses qui avaient pris et brûlé Antioche, et déporté la population (540). En 543, le roi phylarque Harith, appuyé par Théodora, demanda à Théophile, patriarche d'Alexandrie en exil près de Constantinople, de consacrer pour la Syrie des évêques monophysites. Tandis que Théodore devenait évêque des Paremboles, Jacques Baradée fut choisi pour Edesse qui possédait déjà un évêque chalcédonien (543). Vêtu de guenilles - d'où son surnom - pour passer inaperçu, Jacques parcourait la Syrie pour créer une hiérarchie parallèle, les cadres d'une Eglise monophysite, l'Eglise Jacobite.

Espérant malgré tout rassembler les chrétiens pour sauver l'union avec Rome, Justinien crut bon de publier, en 544, un édit qui écartait toute interprétation nestorienne ; il tâchait même d'obtenir des chalcédoniens une condamnation spontanée de la théologie de Théodore de Mopsueste. Il essaya de mettre de son côté le pape Vigile qui, enlevé de Rome en 547, fut maintenu durant sept ans à Constantinople. On s'efforça d'obtenir de sa faiblesse la condamnation des fameux *Trois Chapitres*, c'est-à-dire la théologie de Théodore de Mopsueste, les écrits de Théodoret contre Cyrille d'Alexandrie et la Lettre d'Ibas d'Edesse. Finalement, en

présence du pape, le Ve concile oecuménique de Constantinople condamna Théodore, maître de Nestorius, et la Lettre d'Ibas (553).

Les monophysites avaient leur compte. Mais ils étaient divisés en plusieurs courants. Celui des « aphtardocètes », issu de Julien d'Halicarnasse, qui avait séduit Justinien dans ses dernières années (564 – 565), était trop près du docétisme pour avoir beaucoup de chances en Syrie. Plus importante était, au sein des Jacobites, l'hérésie trithéiste, bien accueillie à la Cour et en faveur dans les milieux intellectuels d'Alexandrie autour de Jean Philopon. Pour donner une structure philosophique plus solide à l'expression de l'unité du Christ, Jean Philopon empruntait à Aristote sa distinction entre la nature abstraite et la nature individuée ou hypostase. Mais ce qui pouvait paraître satisfaisant en christologie ne l'était pas en théologie trinitaire, car, en identifiant la nature et l'hypostase, on mettait le monothéisme en péril. D'où le nom de « trithéistes » que l'on donnait à ces philosophes que leurs adversaires « sabelliens » qualifiaient plus brutalement de « polythéistes ».

Sous le règne de Justin II (566 – 578), les désaccords s'envenimèrent chez les monophysites, en particulier dans l'Est syrien, plus attaché au trithéisme, malgré l'intervention de l'empereur qui avait voulu opérer par le concile de Callinicum (Raqqa) le ralliement autour de la théologie de Sévère.

Les palinodies de Paul le Noir, que Théodose l'ex-patriarche d'Alexandrie en exil avait fait évêque d'Antioche, n'amenèrent ni les chalcédoniens, ni leurs adversaires à reconnaître sa légitimité. A deux reprises, il dut chercher refuge auprès des Ghassanides. Il aurait même provoqué un schisme entre Antioche et Alexandrie si, abandonné par Jacques Baradée, il n'avait été déposé, sans perdre pour autant son influence à Constantinople et en Syrie.

A la mort de Jacques Baradée (578), le nouveau patriarche d'Alexandrie, Damien, se considéra donc naturellement comme le garant des intérêts monophysites en Orient. Il vint à Antioche pour consacrer le successeur qu'il voulait donner à Paul le Noir, mais le patriarche melkite Grégoire interrompit par un coup de force la cérémonie qui venait de commencer (579). Finalement, l'empereur Tibère et le phylarque Moundhir se mirent d'accord (581) et Pierre de Callinicum fut consacré patriarche jacobite d'Antioche, alors que Paul le Noir se faisait oublier dans un couvent des environs de Constantinople († 582). Mais les rapports que Pierre avait noués avec Alexandrie furent compromis dans cette ville d'intellectuels par l'apparition de nouveautés théologiques qui, bientôt introduites en Syrie, rendirent sa situation d'autant plus difficile que ses adversaires se rallièrent au concile de 451.

Si les Syriens n'avaient construit et restauré sous Justinien autant d'églises et de monastères et laissé la trace dans l'épigraphie d'une vitalité dont un historien comme Evagre d'Epiphaneia (Ḥama) donne de nombreux témoignages, on pourrait presque parler de décadence de leur Eglise, tellement leur littérature s'est apauvrie, en langue grecque du moins, car la littérature en langue syriaque est au contraire en plein développement.

L'Eglise officielle, celle qui a l'appui de la Cour et du patriarcat byzantin, c'est l'Eglise chalcédonienne melkite dont le patriarche réside effectivement à Antioche, mère des Eglises d'Orient. Elle est majoritaire en Syrie I^e et IIe, en Phénicie, en Arabie même, mais non en Isaurie et Cilicie, ni dans l'Est syrien.

En face des melkites, les jacobites possèdent leur hiérarchie. Déjà au temps de l'arianisme, dissidents et orthodoxes voulaient avoir leurs évêques. A partir de Zénon, on s'habitua à voir un même siège disputé par deux évêques, en dépit du droit ecclésiastique : les exils, les dépositions, suivis parfois de réhabilitations selon la volonté du pouvoir civil, les décisions des synodes, les pressions monastiques, expliquent cet état de fait. Ce n'est toutefois que sous la domination arabe que la hiérarchie jacobite prit une extension qui, dans le patriarcat d'Antioche et de Syrie, la rendit comparable à la hiérarchie orthodoxe. Lorsque Jacques Baradée entreprit vraiment de mettre en place un cadre épiscopal, peu d'évêques monophysites résidaient dans les villes dont ils étaient théoriquement responsables, mais dans les monastères dont ils étaient issus et portaient le nom. Après la déposition de Sévère (518), les évêques chalcédoniens empêchaient leurs rivaux monophysites d'y pénétrer. En 587, Pierre de Callinique reconnaissait n'avoir pu approcher de la ville d'Antioche dont il était patriarche depuis six ans. Et l'on sait, également par Michel le Syrien, que « pendant deux cent

trois ans (518 – 721), aucun patriarche jacobite d'Antioche et de Syrie n'a jamais franchi les limites de la ville patriarcale ». Ils résidaient à Gubba Baraya, toponyme assez banal, mais qu'il faut chercher sur la ligne Antioche – Menbij (Mabbug).

Les tribus arabes retinrent leur appui à Byzance

Quand Jacques Baradée mourut en 578 – deux mois après Justin II –, les Byzantins et les Perses étaient en guerre depuis six ans. Les opérations se poursuivirent sous les empereurs Tibère et Maurice, dans la région de Martyropolis (582), puis du Ṭūr ʿAbdīn (584). C'est alors que les monophysites perdirent le soutien que les Ghassanides avaient accordé à leurs Eglises depuis le jour où le phylarque Harith Bar Gabala (en grec Aréthas) avait obtenu de Théodora la nomination de deux évêques (542).

Deux ans après la défection d'al-Mundhir, des mutineries éclatèrent dans les troupes byzantines à la suite de mutations dans le commandement. L'épiscopat melkite joua alors un rôle qui montre son emprise sur les populations. L'évêque de Damas se rendit à Edesse où il devait prêter appui au nouveau commandant ; mais l'armée, refusant d'obéir à son chef, acclama l'évêque qui fut ainsi contraint d'en prendre la tête devant Constantinè. Pour rétablir la discipline, il fallut que le patriarche Grégoire se rendît à Litarba (at-Terib) ; « Obéissez-moi, dit-il aux troupes, ma charge d'archevêque fait de moi le médiateur entre l'Empire et l'Armée ». Grégoire servit encore d'intermédiaire entre les Perses et les Byzantins, lorsque Chosroès II (590 – 628) fut obligé en 591 de recourir à l'empereur Maurice pour faire face aux troubles qui éclatèrent en Perse. En retour de son appui, Chosroès restitua Martyropolis et rapporta au sanctuaire de Sergiopolis (Reṣāfah) le croix d'or, offerte naguère par Théodora et Justinien, que Chosroès I avait emportée en 540.

L'assassinat de l'empereur Maurice (604) fut pour Chosroès II, l'occasion de reprendre les hostilités contre les Byzantins qui durent céder le Ṭūr ʿAbdīn, Amid et tout le Nord syrien pour être finalement écrasés devant Antioche. Chosroès avait prescrit de respecter les populations, mais par représailles contre l'empereur Phocas et au nom d'une « politique syrienne », il transféra les églises et couvents des melkites chalcédoniens aux jacobites. Après l'invasion de la Palestine et de l'Egypte, Chosroès continua la guerre, même après la mort de Phocas, et il n'accepta la paix qu'en 617, après avoir pris l'Asie Mineure et menacé Constantinople. Mais l'empereur Héraclius réussit à reconquérir les places perdues et à imposer ses conditions à Ctésiphon, en 622. En signe de victoire, il rapportait la « vraie croix ». Mais les grandes cités syriennes irrémédiablement meurtries depuis les assauts des Perses au siècle précédent, n'avaient plus rien à espérer de Byzance. En proposant des formules de foi nouvelles – monoénergisme, monothélisme –, Héraclius et les théologiens de Byzance ne firent que braquer les chrétiens de Syrie, monophysites aussi bien que chalcédoniens.

Le patriarcat d'Antioche et de Syrie comptait alors, selon la *Notitia Antiochena* (composée au IXe s., retouchée aux Croisades), 11 métropoles et 127 évêchés. Les Perses étaient hors combat. A la faveur de la paix, les melkites fortifièrent leurs positions, mais les jacobites avaient les moyens de se développer : l'appui d'une grande partie du monachisme, des chefs de valeur, une littérature syriaque qui exprimait le génie et la spiritualité du peuple, autant sans doute qu'une ouverture aux philosophies et aux sciences de l'antiquité, que la culture syriaque, fort détachée des élucubrations du néoplatonisme tardif et des séquelles de l'hermétisme, allait intégrer parfaitement en traduisant dans sa langue les oeuvres d'Aristote, des médecins et des savants grecs, sans pour autant que cessât l'étude du grec dans les monastères.

Mais en quelques années, brusquement, dans ce pays habitué aux surprises des mouvements imprévisibles du sol, une invasion allait submerger les populations, plus Byzance à vrai dire que les Eglises. En 629, puis en 632, les Bédouins du Hejaz firent une percée dans la Province d'Arabie. Visant la côte méditerranéenne par le sud de la Palestine, ils pénétrèrent dans la ʿArabah, poussèrent à leur tour vers Gaza. L'insécurité régnait partout et la paralysie gagnait la Palestine. En 634, le patriarche Sophronios de Jérusalem ne put même pas se rendre à Bethléem pour la fête de Noël. La même année, l'empereur Héraclius eut beau, selon un plan

mûrement élaboré, rassembler ses forces dans le haut Yarmūk, Khalid ben al-Wālid, parti de l'Euphrate, tomba sur Damas (634).

Deux ans plus tard, Damas se rendit définitivement. Ce fut un chrétien de Damas, Mansūr, d'origine arabe, alors haut fonctionnaire byzantin, qui signa l'acte de capitulation. Son petit-fils Jean, dit le Damascène, né vers 655 – 660, compta parmi les familiers du prince Yazīd. Formé comme tous les Syriens, aux disciplines classiques, il seconda, son père Sargum qui avait charge des finances de l'Etat. Lorsque, après une longue période de coexistence pacifique et d'entente, les hostilités reprirent sous Wālid I[er] (705-715) entre Byzance et le Califat, et sans doute pour d'autres raisons encore, les rapports entre les chrétiens et le Pouvoir furent affectés. Ainsi, la Basilique de S. Jean-Baptiste de Damas leur fut retirée, les croix furent interdites. Sous Omar II (717 – 720) les conversions à l'Islam furent favorisées et aux mesures discriminatoires s'ajoutèrent de véritables poursuites. Jean Damascène se démit alors de ses fonctions. Moine à Saint-Sabas, il se consacra entièrement à l'étude et à la prière. Ses hymnes enrichirent la vie liturgique de l'Eglise ; ses oeuvres théologiques qui constituent une vraie somme élaborée à partir des ouvrages ecclésiastiques et des philosophes anciens ont servi non seulement de base à l'enseignement de la doctrine dans les Eglises d'Orient, mais, traduites en latin dès le IX[e] s., elles ont initié l'Occident à la lecture des Pères grecs et préludé à la naissance de la philosophie scolastique.

Et tandis qu'en Occident l'Eglise allait poursuivre sa marche en pénétrant toutes les structures dans un accord étroit avec le Pouvoir et les institutions temporelles, en Orient l'Eglise, qui avait en six siècles réussi à opérer une des plus étonnantes fusions des cultures dans un pays qui y était voué par la nature, désormais, sans autre appui temporel que la charité de ses membres vivants de la foi, allait conserver intactes ses traditions les plus authentiques pour les porter de nos jours encore à travers le monde, partout où ses fils sont appelés par leur destin.

Bibliographie

Nouveau Testament

Les Actes des Apôtres et les *Epîtres* de saint Paul, texte grec et trad. latine, éd. A. MERCK, Rome 1944 et réimpr. – Texte grec, trad. française et annotation par E. DELEBECQUE, Paris 1982.

F. NEIRYNCK, Le livre des Actes dans les récents commentaires, dans : F. VAN SEGBROECK, *Evangelica*, Louvain 1982, p. 338 – 349 (bibl. et comm.).

Historiens et écrivains anciens

J.-P. MIGNE (éd.),*Patrologia Graeca*, 161 vol., Paris 1857 – 1868.

Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte (G. C. S.), 40 vol., Leipzig/Berlin 1897 – 1941.

Collection *Sources Chrétiennes* (avec trad. française et commentaire), éd. H. DE LUBAC et J. DANIÉLOU, Paris.

Patrologia Syriaca, Paris 1894 – 1926.

R. GRAFFIN (éd.), *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, Louvain 1906—

Littérature

B. ALTANER, *Précis de Patrologie*, (trad. française adaptée par H. CHIRAT), Mulhouse 1961.

J. QUASTEN, *Patrology*, Westminster 1950 – 1960 ; trad. fran'-caise par J. LAPORTE, *Initiation aux Pères de l'Eglise*, 3 vol., Paris 1955 – 1962.

H. G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, Munich 1959.

I. ORTIZ DE URBINA, *Patrologia syriaca*, 2[e] éd., Rome 1965.

Gnose

H.-CH. PUECH, Introduction, dans : *En quête de la gnose, t. I : La gnose et le temps*, Paris 1978.

Rapports du judaïsme et du christianisme

M. SIMON, *Verus Israel. Etude sur les relations entre Chrétiens et Juifs dans l'Empire romain*, Paris 1964.

M. SIMON et A. BENOIT, *Le judaïsme et le christianisme antique d'Antiochus Epiphane à Constantin*, Paris 1968.

Rapports de l'hellénisme et du christianisme

P. DE LABRIOLLE, *La réaction païenne. Etude sur la polémique antichrétienne du I[e] au VI[e] siècle*, Paris 1934.

L'Empereur Julien. I : De l'histoire à la légende ; II : De la légende au mythe (par le Groupe de recherche de Nice, sous la direction de R. BRAUN et J. RICHER), Paris 1978.

A. J. FESTUGIÈRE, *La révélation d'Hermès Trismégiste*, 2[e] éd., 4 vol., Paris 1950 – 1954.

P. CANIVET, *Histoire d'une entreprise apologétique au V[e] siècle*, Paris 1967.

Manichéisme

H. CH. PUECH, *Le Manichéisme, son fondateur, sa doctrine*, Paris 1949.

Histoire générale de l'Eglise

Histoire de l'Eglise, sous la direction de A. FLICHE et V. MARTIN, vol. II – V, Paris 1947 – 50.

L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Eglise*, I – III, Paris 1906 – 1910 ; IV : *L'Eglise au VI[e] siècle*, Paris 1925.

J. DANIÉLOU et H. MARROU, *Nouvelle histoire de l'Eglise. I : Des origines à saint Grégoire le Grand*, Paris 1963 et réimpr.

F. VAN DER MEER et CH. MOHRMANN, *Atlas de l'Antiquité chrétienne*, Paris-Bruxelles 1960.

H. JEDIN, K. S. LATOURETTE et S. MARTIN (éd.), *Atlas zur Kirchengeschichte*, Freiburg i. Br. 1970.

Histoire de la Syrie chrétienne : Villes et régions

A. BAUDRILLART *et alii* (éd.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris 1912.

F. CABROL, H. LECLERCQ et H. I. MARROU (éd.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 15 vol., Paris 1907 – 1953.

A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne. Libanios, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris 1959.

J. NASRALLAH, Damas et la Damascène : leurs églises à l'époque byzantine. *Proche Orient Chrétien* 35, 1985, p. 37 – 58 ; p. 263 – 275 (à suivre).

Le patriarcat d'Antioche

H. DEVREESSE, *Le patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Eglise jusqu'à la conquête arabe*, Paris 1945.

E. HONIGMANN, *Evêques et évêches monophysites d'Asie antérieure au VI[e] siècle*, Louvain 1951.

L. SAKO, *Le rôle de la hiérarchie syriaque orientale dans les rapports diplomatiques entre la Perse et Byzance aux V[e] – VI[e] siècles*, Paris 1986.

Histoire des dogmes

Histoire des conciles oecuméniques (sous la direction de G. DUMEIGE) : 1. I. ORTIZ DE URBINA, *Nicée et Constantinople*, Paris 1963. – 2. P. TH. CAMELOT, *Ephèse et Chalcédoine*, Paris 1962. – 3. F. X. MURPHY et P. SHERWOOD, *Constantinople II et III*, Paris 1974.

A. GRILLMEIER et H. BACHT, *Das Konzil von Chalkedon*, 3 vol., Würzburg 1951 – 1954.

Dictionnaire de Théologie catholique, Paris 1923 – 1950.

Lexikon für Theologie und Kirche, 2[e] éd., Freiburg i. Br. 1957 – 1970.

R. MURRAY, *Symbols of Church and Kingdom. A Study in Early Syriac Tradition*, Cambridge 1975.

Liturgie

H. LECLERCQ, s. v. « Antioche » dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, vol. 1/2, Paris 1907, c. 2359 – 2439.

B. ALTANER, *Précis de Patrologie*, Paris-Tournai 1961, p. 74 – 75.

W. O. E. OESTERLEY, *The Jewish Background of the Christian Liturgy*, Oxford 1925.

Monachisme

A. VÖÖBUS, *History of Asceticism in the Syrian Orient. A Contribution to the History of Culture in the Near East. I : The Origin of Asceticism in Persia.* (Corpus Script. Christ. Orientalium 184 Subs. 14), 1958. - *II : Early monasticism in Mesopotamia and Syria* (Corpus Script. Christ. Orientalium 197 Subs. 17), 1960.

P. CANIVET, *Le monachisme syrien selon Théodoret de Cyr*, Paris 1977.

H. DELEHAYE, *Les saints stylites*, Bruxelles 1923, réimpr. 1962.

A. J. FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient*, Paris 1960 – 1965.

I. PENA, P. CASTELLANA et R. FERNANDEZ, *Les stylites syriens. Recherches sur les anciennes formes de vie solitaire en Syrie*, Milan 1975.

Culte, pèlerinages

H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, 2[e] éd., Bruxelles 1933, réimpr. 1976.

A. GRABAR, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, Paris 1943 – 1946.

J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Itinéraires archéologiques dans la région d'Antioche. Recherches sur la monastère et sur l'iconographie de s. Syméon Stylite le Jeune*, Bruxelles 1967.

P. MARAVAL, *Lieux Saints et pèlerinages d'Orient*, Paris 1986.

P. CANIVET, Le *Michaelion* de Ḥūarte (V[e] s.) et le culte des anges, *Byzantion* 50, 1980, p. 85 – 117.

P. et M. T. CANIVET, *Ḥūarte, sanctuaire chrétien d'Apamène (IV[e] – VI[e] s.)* (BAH 122), Paris 1987 (2 vol.)

Les Arabes et l'Eglise

R. AIGRAIN, s. v. « Arabes » dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* III, Paris 1924, c. 1158 – 1339.

F. N. NAU, *Les Arabes chrétiens de Mésopotamie et de Syrie du VII[e] siècle au VIII[e] siècle*, Paris 1933.

H. CHARLES, *Le christianisme des Arabes nomades sur le limes et dans le désert syromésopotamien aux alentours de l'Hégire*, Paris 1936.

J. Sauvaget, Les Ghassanides et Sergiopolis. *Byzantion* 14, 1939, p. 115 – 130.

R. Mantran, *L'expansion musulmane (VIIe – IXe siècles)*, Paris 1969.

F. E. Peters, Byzantium and the Arabs of Syria. *AAS* 27 – 28, 1977 – 1978, p. 97 – 113.

Samir Khalil, *Actes du Ier congrès international d'études arabes chrétiennes* (Orientalia Christiana Analecta 218), Rome 1982.

La monnaie en Syrie à l'époque hellénistique et romaine (fin du IVe s. av. J.-C. – fin du Ve s. ap. J.-C.)

Christian Augé LIMC CNRS PARIS

La numismatique de la Syrie dans l'Antiquité apparaît de prime abord comme un foisonnement de monnayages divers. Sur ce vaste territoire – il s'agit du Levant tout entier – la monnaie reflète en effet, tout au long de ces huit siècles, la succession, la juxtaposition, l'imbrication des pouvoirs de toute sorte, dynasties locales, cités ou grands royaumes, et les tentatives périodiques d'unification ont, en ce domaine, un succès inégal : c'est au Bas-Empire seulement que s'impose de façon durable un numéraire commun.

On ne saurait, en un simple chapitre, rendre compte de sa richesse. Aussi nous bornerons-nous à esquisser les grandes lignes de l'histoire numismatique syrienne : après un rapide tableau de la situation monétaire à l'arrivée d'Alexandre et sous ses successeurs immédiats, seront décrits les monnayages hellénistiques, puis ceux de la longue période de domination romaine. Mais bien entendu, d'une époque à l'autre, quantité d'émissions se poursuivent : les divisions historiques générales semblent particulièrement arbitraires dans un domaine où l'autonomie civique, les rivalités de voisinage, bref toute sorte de raisons touchant à la politique locale, sans parler de nécessités économiques souvent difficiles à déceler, ont une importance essentielle.

L'époque d'Alexandre et de ses successeurs immédiats (333 – 300 av. J.-C.)

La monnaie en Syrie avant la conquête macédonienne

A l'arrivée d'Alexandre le Grand, la monnaie a déjà au Proche-Orient une longue histoire de quelque trois siècles. Aux échanges de métal pesé ont succédé vers le troisième quart du VIIe s., dans l'ouest de l'Asie Mineure, les premières monnaies proprement dites, en électrum (un alliage d'or et d'argent). Le royaume lydien eut ensuite, au VIe s., des émissions d'or (*créséides*) et d'argent (*sicles*). Devenus maîtres de l'Anatolie, les Perses Achéménides frappent eux aussi un abondant monnayage d'or (*dariques*) et d'argent (*sicles*) de poids « médique » ou « persique », étendu à tout leur empire : au droit est représenté un personnage – le Grand Roi? – armé de l'arc et, dans certaines séries, du poignard ; le revers est poinçonné d'un carré ou d'un rectangle creux. Ces émissions se prolongent avec une remarquable fixité de types jusqu'à la fin de la dynastie, et même au-delà, puisque plusieurs ont encore lieu à Babylone du vivant d'Alexandre et quelque temps après sa mort. Malgré les difficultés que soulèvent leur classement et leur chronologie, il semble que l'or soit réservé aux échanges internationaux, la frappe et la diffusion des *sicles* étant limitées aux satrapies

anatoliennes. En Syrie (V[e] satrapie), on n'en a découvert qu'en nombre fort restreint[1] : un trésor enfoui vers 445 non loin de Bosrà[2] montre qu'on utilisait encore à cette époque, dans les régions de l'intérieur, l'argent à la pesée, en fractionnant des bijoux ou des pièces étrangères.

En effet, le numéraire d'argent consistait au début essentiellement en monnaies grecques, dont D. Schlumberger a retracé la diffusion dans tout l'empire achéménide. Ce furent d'abord de grosses monnaies (octadrachmes, tétradrachmes, statères), d'origine surtout thraco-macédonienne et athénienne, qui abondent dans les trésors les plus anciens découverts sur la côte nord de la Syrie[3], notamment à Ras Shamra. Puis, dans la seconde moitié du V[e] s., les importations d'argent grec se diversifient[4] : les monnaies viennent d'Asie Mineure, de Chypre, de Grèce et même d'Occident. Les plus répandues sont de loin les « chouettes », les tétradrachmes attiques ornés au revers de l'oiseau d'Athéna, que remplacent progressivement, depuis la fin du V[e] s., des imitations locales : dans les trésors de Syrie du Nord, notamment ceux d'Alep et d'al-Mīna[5], elles sont nombreuses et parfois difficiles à distinguer de leurs prototypes athéniens, alors qu'en Phénicie et en Palestine les tétradrachmes et les drachmes issus de frappes locales se reconnaissent à diverses marques, à des lettres phéniciennes ou araméennes qui permettent même d'identifier certains ateliers.

Mais, bien avant la conquête d'Alexandre, « l'argent grec » proprement dit a fait place, dans la composition des trouvailles, aux monnayages locaux, phéniciens et palestiniens.

Dans les grands ports dont l'activité était essentielle à l'économie de l'empire, ces émissions paraissent avoir commencé au plus tôt au V[e] s. : il semble que Tyr, puis Byblos et Sidon, aient inauguré des frappes, devenues importantes au IV[e] s. ; un quatrième atelier s'ouvre aussi à Arwad (Arados). On ignore dans quelles conditions exactes le Grand Roi accordait aux dynastes locaux le droit de frapper ces monnaies, dont la circulation paraît destinée aux besoins internes de l'empire : on en trouve en Egypte[6], dans les satrapies orientales et jusqu'en Bactriane[7], mais elles ne se diffusent guère dans le bassin méditerranéen. Un même étalon, dit « phénicien », est commun à la plupart de ces monnayages, mais les numismates ne s'accordent pas sur les « dénominations » (les noms à donner aux monnaies), notamment sur le terme de *shekel* (sicle). Malgré l'intérêt depuis longtemps accordé à ces séries[8], bien des incertitudes subsistent sur leur chronologie, et même sur leur attribution aux différents ateliers[9].

A Sidon et à Tyr, les dénominations sont réparties de telle sorte que ces deux monnayages voisins paraissent complémentaires. Celui de Sidon est le plus abondant. Sur ses grosses monnaies est inscrit, au IV[e] s., le nom des dynastes successifs. Le type du droit est une galère, parfois représentée devant les murs de la ville ; au revers, un personnage coiffé d'une tiare combat un lion, ou défile dans un char que suit parfois un acolyte : ce serait le Ba'al de Sidon plutôt que le roi de Perse suivi du dynaste local[10]. On attribue traditionnellement à Tyr les célèbres monnaies ornées au droit d'un murex, puis au IV[e] s. d'un hippocampe ailé que chevauche un dieu archer (probablement Melqart), et au revers d'une chouette portant une crosse et un fléau. Moins largement diffusé hors du Levant, le monnayage de Byblos (Gebal) est aussi plus modeste. Au IV[e] s., il indique le nom du roi, suivi de son titre. Les grosses pièces et leurs divisions portent au droit une galère

1. *IGCH* 1481 – 1483.
2. Kraay et Moorey *RN* 1968, p. 181 – 234 = *IGCH* 1482.
3. *IGCH* 1478 – 1480.
4. *IGCH* 1481 – 1484.
5. Robinson *NC* 1937, p. 182 – 196 ; *IGCH* 1486 – 1491.
6. *IGCH* 1650 – 1651, 1653.
7. *IGCH* 1747, 1790, 1820.
8. Rouvier (1900 – 1904) ; Babelon (1890).
9. Naster *INCJ*, p. 3 – 24 ; Betlyon (1982).
10. Seyrig, *AS* VI, p. 26 – 30 ; Naster *Revue belge de Num.* 103, 1957, p. 1 – 20.

montée par trois hoplites et un hippocampe ailé, avec un murex, et au revers un combat d'animaux – un vautour debout sur un bélier, puis un lion terrassant un taureau –, partiellement « incus » (gravé en creux) : cette technique caractérise d'autres monnaies phéniciennes de Tyr, de Sidon et d'Arados[11].

Les émissions d'Arwad (Arados) représentent d'abord un dieu marin au corps humain et à la queue de poisson, et au revers une galère, parfois au-dessus d'un hippocampe ailé. Au IV[e] s. apparaît une formule empruntée au monnayage grec : à côté de la galère, emblème caractéristique de la ville, on lit au revers une date et les lettres phéniciennes *m'*, vraisemblablement une indication de l'atelier : « d'A[rwad] ». Au droit, la tête laurée d'un dieu barbu, dont le style rappelle celui des sculptures chypriotes, se signale parmi les types monétaires phéniciens, qui sont en général d'inspiration maritime ou empruntent leurs thèmes à l'art achéménide. Les monnaies d'Arados se distinguent également par leur étalon, dit « persique » ou « babylonien », avec un statère (« double sicle ») de moins de 11 g, et de nombreuses petites divisions, que l'on trouve en abondance non seulement en Syrie-Phénicie, mais en Egypte, en Mésopotamie et jusqu'en Iran. Il se peut même que des monnaies aradiennes de bronze, qui reprennent au droit l'image du dieu hybride, soient préalexandrines.

En Palestine, les émissions sont au IV[e] s. moins abondantes et moins régulières qu'en Phénicie. Diffusées dans tout le Levant et en Egypte[12], ces monnaies, jadis appelées « philisto-arabes » ou « égypto-arabes », et aujourd'hui « gréco-phéniciennes » ou « gréco-palestiniennes », semblent provenir pour la plupart de la région de Gaza. Elles comprennent d'abord des imitations de tétradrachmes attiques. On peut en rapprocher tout un ensemble de monnaies peut-être frappées à Jérusalem, qui précéderait de peu la conquête macédonienne[13]. Certaines lettres inscrites sur les monnaies gréco-palestiniennes ou phéniciennes sont interprétées comme les marques des derniers gouverneurs achéménides, en particulier de Mazaios.

C'est vers cette époque enfin – plutôt qu'après la mort d'Alexandre – que G. Le Rider[14] daterait une émission sans doute fort brève, due à une petite ville grecque, le port de Posideion (Rās al-Basīt) : elle comprend de très rares drachmes de poids attique représentant au droit un Zeus trônant, bien proche du Ba'al de Tarse, et au revers une tête barbue coiffée d'un bonnet conique – celle d'un Cabire? –, ainsi que de petits bronzes plus rares encore, dont le type de revers est un Poseidon debout (fig.11,1). La légende indique en grec le nom de la ville, ce qui donne à ce modeste monnayage autonome une place tout à fait à part dans la numismatique syrienne préalexandrine.

Alexandre et ses successeurs immédiats (333 – 330)

La conquête macédonienne modifie radicalement la situation monétaire. En Syrie comme ailleurs se répand, à mesure que progresse l'armée grecque, un monnayage unifié. Fondé sur l'emploi généralisé de l'étalon attique, il comprend des pièces d'or, d'argent et aussi de bronze qui portent toutes en grec le nom d'Alexandre, avec des types nouveaux, communs à tous les ateliers : les statères d'or (env. 8,6 g) et les doubles statères ont au droit la tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, au revers une Niké (Victoire) debout. Les monnaies les plus connues sont sans doute les tétradrachmes d'argent (17,2 g) et les drachmes, ornés au droit de la tête d'Héraclès, le protecteur mythique de la dynastie macédonienne, couverte de la dépouille de lion, et au revers de Zeus trônant, aétophore (tenant un aigle). Sur le bronze, le droit représente aussi la tête d'Héraclès, et le revers son arc, son carquois et sa massue. Malgré l'aspect très hellénique de cette imagerie, les Orientaux pouvaient sans peine assimiler Zeus à toute sorte de Ba'als locaux, ainsi qu'Héraclès, confondu par exemple avec le Melqart tyrien.

11. Naster (1958).
12. *IGCH* 1491, 1493, 1507, 1649.
13. *SNG ANS* 51.
14. Le Rider *BCH* 110, 1986, p. 400 – 403 n°45.

Les premières émissions syro-phéniciennes suivent d'assez près les étapes de la conquête, en 333 et 332[15]. Comme il l'a fait en Macédoine et en Anatolie, Alexandre utilise surtout des ateliers déjà existants. Myriandros, qui s'appellera Alexandrie de l'Issos, n'a qu'une production assez modeste. Quelques bronzes ont pu être émis à Posideion[16]. Arados frappe en abondance des statères, des tétradrachmes et leurs divisions, reconnaissables à leurs lettres phéniciennes (*m'*) ou grecques, ainsi que des bronzes[17] ; mais sur son territoire continental, sa « pérée », il est probable que seule Carné procède alors à d'éphémères émissions de tétradrachmes. D'autres ateliers fonctionnent à Byblos et surtout à Sidon, dont le monnayage alexandrin d'or, d'argent et de bronze, qui porte des initiales phéniciennes ou grecques, et des dates comptées à partir de l'an 1 (333/2), se range parmi les plus importants.

La chute de Tyr n'est pas, semble-t-il, immédiatement suivie par des émissions locales d'alexandres[18], à moins qu'on ne doive placer à cette époque – de 333/2 à 306/5 – des didrachmes de poids attique[19]. Ce serait en revanche au moment du siège de Tyr que le conquérant aurait installé à 'Akko (Aké) un atelier nouveau[20].

Les frappes d'alexandres commencent aussi à Chypre, et d'autre part un atelier est créé à Damas : la ville, qui abritait pourtant le trésor de Darios, ne semble pas avoir battu monnaie sous les Perses. Pendant quelques années, y sont émis des tétradrachmes qu'on reconnaît à des lettres grecques et à un symbole, l'avant-train de bélier (fig. 11,3). Par contre, aucun atelier n'est sûrement attesté en Palestine, même pas à Gaza, en raison sans doute de la proximité d'Alexandrie, qui inaugure en 326/5 une production abondante.

Le coup d'arrêt donné à de nombreuses frappes locales, le caractère uniforme de la nouvelle monnaie, donnent l'impression d'une politique monétaire systématique, voire exclusive. Des nuances apparaissent pourtant. A Arados et à Sidon, les initiales phéniciennes puis grecques du nom de la ville, inscrites sur les alexandres, établissent quelque continuité avec les monnayages précédents. Surtout, certaines villes sont autorisées (c'est aussi le cas à Tarse et à Babylone) à poursuivre de véritables émissions locales, en général pour de petites pièces destinées au commerce régional : des monnaies divisionnaires de Byblos de poids phénicien, portant des types locaux et les noms, abrégés en phénicien ou en grec, des rois Adramelek et 'Ain'el (Enylos), pourraient dater des années qui suivent la conquête[21]. Particulièrement significatif, malgré sa modestie et l'apparence fruste des rares exemplaires, est le monnayage de Menbij, la future Hiérapolis-Bambyké[22]. Sur ses didrachmes (fig. 11,2) sont inscrits en araméen les noms des divinités représentées, Hadad et Atargatis, ceux de plusieurs « prêtres de Menbij », 'Abdhadad, 'Abyaty, 'Ab[. . .], et celui d'Alexandre lui-même, *'lksndr*. Leur poids est attique, et plusieurs types s'inspirent de monnaies anatoliennes de cette époque : le Hadad assis rappelle à la fois le Ba'altars cilicien et le Zeus aétophore d'Alexandre. Sans doute, après plusieurs tentatives d'émissions à leur nom, les dynastes-prêtres de Menbij durent-ils « rentrer dans la règle » en gravant le nom du conquérant, puis en cessant leurs frappes. A vrai dire, aucun indice déterminant ne permet de dater ces didrachmes du vivant d'Alexandre plutôt que des décennies suivantes, et il n'est d'ailleurs pas impossible, comme dans le monnayage de Posideion, que certaines émissions soient préalexandrines.

Après la mort d'Alexandre (323) et jusqu'au partage de 301, la confusion politique n'entraîne pas au Proche-Orient de changements majeurs dans le système monétaire. D'une part, en plusieurs endroits, se

15. Le Rider (1968 – 71).
16. Le Rider *BCH* 110, 1986, p. 395, 399, 402, n°5 – 17.
17. Seyrig, *AS IV*, p. 185 – 187 ; Seyrig *SN*, p. 102 – 103.
18. Newell (1916) ; Le Rider (1968 – 71).
19. Seyrig, *AS V*, p. 158 – 159 ; Lemaire *RN* 1976, p. 11 – 24.
20. Newell (1916) ; Newell *Tyrus Rediviva*, New York 1923 ; Price dans : *Greek Numismatics and Archaeology* (Wetteren 1979), p. 241 – 250 ; Lemaire *RN* 1976, p. 11 – 24.
21. Jenkins *INCJ*, p. 54 – 57.
22. Ronzevalle *MUSJ* 23, 1940, p. 1 – 83 ; Seyrig *SN*, p. 171 – 181.

poursuivent des émissions locales : de petites monnaies de diffusion restreinte sont bien attestées à Sidon et à Byblos, et possibles à Tyr et en Judée. Mais l'essentiel du numéraire consiste en tétradrachmes qui portent, toujours avec les mêmes types, le nom d'Alexandre, ou sporadiquement celui de son successeur Philippe III Arrhidée. La frappe des alexandres posthumes se généralise en effet à tout l'Orient et continue même lorsque les Diadoques se sont proclamés rois. Le nombre immense de ces monnaies, l'emploi d'ères qui ne sont pas toutes élucidées, en compliquent singulièrement le classement et la datation.

Quelques ateliers cessent leurs émissions peu après la mort du conquérant : Myriandros, Carné, Damas aussi. Dans plusieurs villes phéniciennes, elles ne poursuivent jusqu'en 306/5. A Sidon, elles sont interrompues en 312/1 par une émission de Ptolémée, satrape d'Egypte, au moment de son offensive en Phénicie : son tétradrachme sidonien emprunte les types alors utilisés à Alexandrie, la tête d'Alexandre coiffé de la dépouille d'éléphant et, au revers, Athéna Alkidémos[23]. Le monnayage sidonien ordinaire, marqué par un changement d'ère en 309/8, reprend ensuite jusqu'en 306/5. Jusqu'à cette date se poursuivent les émissions attribuées (à cause des lettres *'k*) à 'Akko (Aké) : là encore, un changement de comput en 309/8 fait supposer l'adoption d'une ère d'Antigone commençant en 316/5, moment où il a conquis la Phénicie[24]. L'arrêt du monnayage de Sidon et d'Aké en 306/5 est probablement dû à l'abondance des nouvelles émissions de Tyr, inaugurées à cette date[25].

Depuis le siège de 332, le grand port n'avait pas, semble-t-il, battu monnaie – à moins qu'on ne doive placer à cette époque des didrachmes locaux de poids attique et lui attribuer aussi une série de petits bronzes au nom et aux types d'Alexandre[26]. A partir de 306/5 en tous cas, les émissions pseudoalexandrines de Tyr, reconnaissable au symbole de la massue associé à des monogrammes, ont lieu sous Antigone, puis sous Démétrios Poliorcète – qui se contente de remplacer le nom d'Alexandre par le sien – jusqu'à ce que la ville tombe aux mains de Ptolémée en 287/6.

A l'époque d'Antigone, d'autres ateliers s'ouvrent au Proche-Orient : Bérytos en Phénicie, peut-être Carrhes en Haute-Mésopotamie[27]. Dans son éphémère capitale d'Antigoneia, au coude de l'Oronte, sont frappés, vraisemblablement entre 306 et 301, des pseudoalexandres[28] : au revers d'une émission, l'aigle de Zeus est remplacé par une petite Niké, qui deviendra de règle sous les Séleucides.

La frappe des alexandres est ininterrompue à Byblos et surtout à Arados, atelier particulièrement actif pour l'or, l'argent et le bronze : au monogramme *AP* succèdent des symboles, ancre renversée ou proue de navire[29]. Dans la pérée d'Arados, après la fermeture de celui de Carné, deux ateliers sont en activité, dont l'un est probablement installé à 'Amrīt (Marathos)[30]. Il frappe lui aussi des tétradrachmes marqués d'une ancre renversée, symbole longtemps tenu pour caractéristique des émissions de Séleucos en Babylonie : le rôle important que jouent les Aradiens et leurs voisins de terre ferme dans le commerce entre la Méditerranée et la Mésopotamie se manifeste en effet dans la très large diffusion de leurs monnaies vers l'Orient.

Car, dans la circulation monétaire, des courants s'affirment, d'autres s'estompent au cours de cette période. En comparant les trésors enfouis au Levant comme en Egypte sous Alexandre ou peu après sa mort[31],

23. Bellinger *Berytus* 10 – 11, 1950/51, p. 37 – 49 n°150.
24. Le Rider (1968 – 71).
25. Newell *Tyrus Rediviva*, New York 1923.
26. Newell (1916).
27. Newell *WSM*, p. 37 – 43.
28. Newell *WSM*, p. 84 – 86.
29. Newell *WSM*, p. 192 – 193 ; Seyrig *SN*, p. 102 – 103.
30. Newell *WSM*, p. 194.
31. Demanhur : Newell *NNM* 19, 1923 = *IGCH* 1664 ; Saïda : *IGCH* 1508 ; *cf. IGCH* 1507 – 1511.

et ceux qu'on peut dater des dernières années du siècle (Byblos, enfoui vers 309/8[32] ; Alep, vers 305[33]), on constate qu'à un brassage général du numéraire succède, avec la rupture de l'unité de l'empire et la création de royaumes séparés, l'apparition de zones monétaires plus limitées. La Syrie-Phénicie forme, avec la Mésopotamie, un même ensemble, qui tend à se séparer de l'Anatolie et qui est nettement coupé de l'Egypte : le partage qui suit la bataille d'Ipsos (301) va déplacer, pour un siècle exactement, cette coupure au coeur même du pays syro-phénicien.

L'époque hellénistique (300 – 64/3 av. J.-C.)

Pendant tout le IIIe s. en effet, le Levant est partagé entre deux royaumes qui s'affrontent dans les nombreuses « guerres de Syrie » et qu'opposent aussi des organisations administrative et économique fort dissemblables. Deux systèmes monétaires distincts s'instaurent et se développent dans la « Séleucide » au Nord et dans la « Syrie-Phénicie » lagide au Sud. Même après l'unification de la Syrie sous le pouvoir séleucide, à partir de l'an 200, subsisteront entre les deux régions, dans le monnayage et la circulation du numéraire, des différences perceptibles jusqu'au début de l'empire romain.

Les Ptolémées

L'organisation stricte de l'économie lagide suppose un contrôle rigoureux de la monnaie dans l'ensemble des pays soumis aux Ptolémées : très vite, le numéraire étranger, qui est changé aux frontières et refondu, disparaît des trésors, tandis que s'élabore un système monétaire uniforme. En Syrie-Phénicie tout comme en Egypte, à Chypre et dans les possessions lagides d'Anatolie et de l'Egée, le monnayage royal se signale, malgré la multiplication des lieux de frappe, par des caractéristiques identiques : après plusieurs réductions de poids, le tétradrachme se stabilise vers le début du IIIe s. autour de 14,2 g (on qualifie souvent cet étalon de « phénicien »). Les types se fixent aussi : sur l'argent comme sur l'or, s'imposent au droit le portrait de Ptolémée et au revers l'aigle debout sur un foudre.

Cette uniformité, et la masse de la production, ne facilitent guère l'étude de ce monnayage. Malgré la qualité des ouvrages qui lui sont consacrés[34], nombre d'attributions et de datations sont remises en cause. On peut toutefois souligner les traits principaux des émissions assignables aux ateliers levantins. Seuls des symboles et des marques d'ateliers, comme la massue et le monogramme grec de Tyr, ainsi que des différences de style, permettent de les reconnaître. A ces détails près, leur monnayage ressemble beaucoup à celui d'Alexandrie et de Chypre.

Après qu'en 287/6 Ptolémée a parachevé sa mainmise sur la Phénicie en s'emparant de Tyr et de Sidon – où il a déjà battu monnaie en 312/1 –, plusieurs ateliers lagides s'ouvrent au Levant, vraisemblablement vers le début du règne de Ptolémée II (285 – 246) à Tyr, à Sidon, à Ptolémaïs-Aké ; d'autres sont créés ensuite à Bérytos puis (peut-être vers 261/0) à Joppé et à Gaza. Plus tard s'y ajoutent Ascalon sous Ptolémée IV, entre 221 et 218, et sous Ptolémée V, tout à fait à la fin du IIIe s., Byblos, Tripolis, Dora et peut-être Botrys. Rien en revanche ne confirme l'existence d'un atelier ptolémaïque à Damas, comme le croyait Svoronos[35], non plus qu'à Séleucie de Piérie, à Marathos ou à Arados. Mais en Palestine, probablement au début du

32. Bellinger *Berytus* 10 – 11, 1950/51, p. 37 – 49 = *IGCH* 1515.
33. *IGCH* 1516.
34. Svoronos (1904 – 1908) ; *SNG Copenhagen* (1977).
35. Svoronos (1904 – 1908),1116 – 1130, 1289 ; *contra* Mørkholm dans : *Greek Numismatics and Archaeology* (Wetteren 1979), p. 203.

IIIe s., un bref monnayage « provincial », tout en s'insérant dans le cadre général de la numismatique lagide, se distingue par ses légendes araméennes et hébraïques des émissions royales ordinaires[36].

Le monnayage d'or lagide du IIIe s. se distingue par son importance, au Levant comme à Alexandrie. Au statère de 7,13 g succède assez vite le pentadrachme d'environ 17,9 g : Tyr et Sidon en frappent, vers 275 – 265, à l'effigie de Ptolémée I Sôter. Un peu plus tard se répand une grosse pièce, l'octodrachme d'environ 27,9 g, remarquable par son superbe portrait d'Arsinoé II et par son type de revers, les deux cornes d'abondance jumelées (fig. 11,4). Il est émis sous Ptolémée II et III à Tyr, Sidon, Ptolémaïs, Joppé, Gaza et Bérytos, mais sa frappe se restreint sous Ptolémée IV et V à Sidon et Ptolémaïs, qui y gravent l'effigie du souverain régnant ou de son prédécesseur. Par la suite, les grosses dénominations d'or lagides, frappées en Egypte, prendront un caractère exceptionnel.

A la différence d'Alexandrie, les ateliers du Levant ne produisent pas de grosses monnaies d'argent, de décadrachmes à l'effigie de la reine. Mais tous ou presque émettent, en quantités impressionnantes sous Ptolémée II et III, les tétradrachmes (14,2 g) qui portent les types ordinaires, la tête de Ptolémée I et l'aigle, avec la légende « de Ptolémée Sôter » et non plus « de Ptolémée roi », et des dates. Partout ce monnayage s'interrompt en 241/0, sous Ptolémée III, au moment de la paix temporaire instaurée après la troisième guerre de Syrie. Par la suite la frappe des tétradrachmes se fait moins abondante, et leurs types plus variés. Sous Ptolémée IV, l'effigie de Sôter est remplacée à Tyr et à Sidon par celle du souverain régnant, et à Ascalon par les bustes jumelés de Sarapis et d'Isis. Le monnayage de Ptolémée V se signale surtout par le buste très réussi du souverain qu'adoptent comme type de droit tous les ateliers, quelques exemplaires conservant celui de son prédécesseur (fig. 11,5) et des octodrachmes d'or l'effigie de sa mère Arsinoé III. Cette émission, peut-être due à un atelier itinérant, comme le montrent de nombreuses liaisons de coins, date probablement de l'ultime effort militaire lagide pendant la cinquième guerre de Syrie[37].

Une autre caractéristique de la numismatique lagide est la place donnée au bronze, dont la frappe, subsidiaire au début, se répand et s'intensifie dans tous les ateliers, peut-être dès le règne de Ptolémée II. On peut distinguer jusqu'à six ou sept dénominations différentes : les plus grandes pèsent plus de 100 g. Le droit représente parfois les souverains – le buste de Bérénice II apparaît sous Ptolémée III à Tyr, Sidon, Gaza et Joppé –, mais surtout la tête de Zeus, d'Ammon ou d'Alexandre (fig. 11,7). Malgré une diminution ultérieure du poids et du diamètre, il est clair que le bronze, abondant grâce au cuivre chypriote, est devenu prépondérant dans les échanges : vers la fin du IIIe s., le système de compte, tel que nous le font connaître les *papyri*, n'est plus fondé sur la drachme d'argent mais sur celle de bronze[38].

La conquête séleucide de la Syrie-Phénicie par Antiochos III après Panion, en 200/199, met fin aux émissions lagides dans ce pays (mais voir fig. 11,6). Elles ne reprendront par la suite qu'épisodiquement : vers 147/6, au moment où Ptolémée VI occupe la Coelé-Syrie, Ptolémaïs-Aké frappe à son nom des tétradrachmes et des bronzes[39] et au Ier s., les derniers Lagides, en particulier Cléopâtre VII, auront dans plusieurs villes de Palestine, de Phénicie et même de Syrie un important monnayage royal et aussi « municipal » sur lequel nous reviendrons.

Tout au long du IIIe s., grâce à la décentralisation de la frappe, la monnaie lagide se répand largement dans les pays ptolémaïques, même dans les régions reculées, et atteint aussi la côte séleucide[40]. Les trésors de poids « phénicien » comme ceux de Saïda, enfoui vers 245/4, ou de Damour, daté vers 218/7[41], contiennent

36. Mildenberg dans : *Greek Numismatics and Archaeology* (Wetteren 1979), p. 189 – 190 ; *SNG ANS* 52.
37. Mørkholm *op. cit.* n. 35.
38. Milne *Iraq* 5, 1938, p. 12 – 22.
39. Svoronos (1904 – 1908), 1486 – 1488.
40. *cf.* le petit dépôt de Séleucie de Piérie : *IGCH* 1526.
41. Seyrig (1973), n°40 – 41 = *IGCH* 1586 – 1589 ; *cf.* *IGCH* 1584 – 1587.

des tétradrachmes phéniciens et palestiniens, mais aussi des exemplaires venus de Chypre, d'Alexandrie, d'Ephèse : ce mélange illustre bien l'unité monétaire du royaume. Au IIe s. encore l'argent lagide continue à pénétrer dans les anciennes possessions des Ptolémées[42] ; leur étalon y reste partiellement en usage, et leur principal type de revers, l'aigle, s'imposera en Syrie jusqu'en pleine époque impériale.

Les Séleucides

Comparée à celle des Ptolémées, la numismatique séleucide paraît très variée. Certes, c'est également un monnayage « d'empire », dérivé lui aussi de celui d'Alexandre, et d'abord instrument d'unité économique – l'étalon attique est conservé à peu près partout – , et d'unité politique : il veut affirmer, parmi des peuples fort dissemblables, un attachement commun à l'hellénisme, à la personne du roi et à la dynastie. La monnaie répand partout l'usage de la langue grecque, l'image des grands dieux helléniques, mais aussi le portrait bien individualisé du souverain, dont les types de revers illustrent aussi les thèmes personnels. La référence dynastique se marque, non par l'effigie du fondateur de la lignée, comme chez les Lagides, mais par celle de ses dieux protecteurs et aussi, à partir d'Antiochos III, par l'usage systématique de l'ère séleucide (dont l'origine est à l'automne de 312) : les exceptions à cette règle sont extrêmement rares sur le monnayage.

Mais, assez tôt, le souverain est conduit à accorder aux cités le droit d'inscrire leur nom sur des émissions royales (monnaies municipales) et même à accepter l'existence d'émissions entièrement autonomes, dont le nombre et l'importance ne cessent de croître lorsque la royauté séleucide se désagrège à la fin du IIe et au Ier s.

Une autre différence entre les deux systèmes monétaires tient au nombre important des ateliers séleucides : on en compte au total plus d'une vingtaine dans le seule partie syrienne du royaume ; celui de la capitale, Antioche, surpasse de loin tous les autres par la régularité et l'abondance des émissions.

Cette masse de monnaies a été assez tôt classée par règnes[43], et les numismates s'attachent surtout aujourd'hui, à partir des travaux d'E. T. Newell, à compléter et à rectifier l'attribution des monnaies aux différents ateliers. On peut donc tenter de résumer l'évolution générale des émissions séleucides en Syrie.

Sous Séleucos I, sans doute dès 302, elles apparaissent à Carrhes en Haute-Mésopotamie, où elles succèdent aux frappes d'alexandres. En « Séleucide » s'ouvrent vers 300 de grands ateliers qui remplacent celui d'Antigoneia : à Séleucie, à Antioche, la nouvelle capitale, à Laodicée, peut-être aussi à Apamée avec une simple émission de bronze (fig. 11,8). On attribue également à Marathos et à une autre ville de la pérée aradienne (Simyra ?) quelques frappes de courte durée[44]. A Menbij (Hiérapolis), le monnayage aux types locaux se termine par une modeste série d'argent portant, semble-t-il, la marque de Séleucos[45]. Le volume croissant des émissions d'or, d'argent et de bronze d'Antioche explique probablement la fermeture de l'atelier de Séleucie au début du règne d'Antiochos I. Mais ce roi en crée de nouveaux, à Edesse et à Doura-Europos, dont le maigre monnayage de bronze cesse, comme celui de Carrhes, au bout de quelques années. Un tétradrachme d'Antiochos I est également assigné, de manière très hypothétique, à Damas, dont l'histoire au IIIe s. reste mal connue[46].

Sous les quatre règnes suivants, la frappe d'or, d'argent et de bronze s'intensifie à Laodicée, à Apamée et surtout à Antioche. Vers la fin du règne d'Antiochos II est inauguré l'atelier de Nisibe, et sous Séleucos III Simyra procède en 225/4 à une émission royale exceptionnelle, datée selon l'ère d'Arados[47].

42. *IGCH* 1588 – 1589, 1591 – 1592, 1601 ; cf. en particulier le trésor de Tyr, enfoui vers 145 : Seyrig (1973), n°42 = *IGCH* 1591.
43. *BMC Sel.* (1878) ; Babelon (1890).
44. Newell *WSM*, 1242 – 1250.
45. Seyrig *SN*, p. 176 et 181, n°14.
46. Newell *WSM*, 1288.
47. Seyrig *SN*, p. 167 – 171.

Les campagnes d'Antiochos III amplifient encore le rythme de la frappe. Mais la victoire de Panion et l'annexion de la « Coelé-Syrie et Phénicie » lagide ne semblent pas entraîner immédiatement, comme on l'a longtemps cru, d'émissions séleucides importantes en Phénicie : des monnaies d'argent d'Antiochos III, autrefois classées à Tyr, à Ascalon et à la Coelé-Syrie[48], ont été réattribuées à des ateliers ciliciens, et seuls quelques bronzes royaux restent assignés à Tyr[49].

La fin de ce règne et celui de Séleucos IV sont marqués dans l'ensemble des ateliers proche-orientaux – sauf Nisibe et Antioche – par une quasi-interruption des émissions d'argent, due peut-être à la crise financière résultant de la paix d'Apamée. Toutefois la frappe de l'argent commence dès Séleucos IV à Ptolémaïs-Aké, chef-lieu de la province méridionale, annonçant la reprise spectaculaire qui a lieu sous Antiochos IV : dix ateliers (dont certains étaient fermés depuis un siècle) sont remis en activité, en particulier Séleucie, Apamée, Laodicée, Hiérapolis, Edesse, auxquels s'ajoutent d'anciens ateliers lagides, Tripolis, Byblos, Bérytos, Sidon, Ascalon, qui frappent le bronze seulement – c'est alors le début de nombreux monnayages « municipaux » – , puis, sous Alexandre Balas, Gaza et d'autre part Cyrrhos. A l'époque de Balas, le volume des émissions s'accroît, en particulier à Séleucie et à Bérytos, Sidon et Tyr, où est alors inaugurée la frappe de l'argent. La Phénicie paraît garder des liens avec la zone économique égyptienne puisque, pendant une cinquantaine d'années, des tétradrachmes de poids attique et de poids « phénicien » seront émis conjointement à Tyr, Sidon, Ptolémaïs-Aké, Bérytos et Byblos – les seconds ne se rencontrant d'ailleurs, en dehors de quelques trésors « mixtes », que dans les anciennes possessions lagides[50].

La numismatique reflète année après année, ville par ville, les conflits dynastiques de la période suivante : plusieurs ateliers du Nord sont à nouveau fermés (Apamée, Hiérapolis, Cyrrhos, Laodicée) et les émissions, continues à Antioche, se font intermittentes à Séleucie et à Byblos. Deux ateliers méridionaux s'ouvrent : Damas inaugure sous Antiochos VII, en 138/7, un monnayage qui devient bientôt l'un des plus importants du royaume, tandis que Jérusalem produit sporadiquement quelques bronzes sous Antiochos VII, Antiochos VIII et peut-être Antiochos IX.

Pendant le dernier quart du IIe s., la frappe de l'argent se fait dans l'ensemble plus rare. Le monnayage de Nisibe cesse sous Démétrios II. Des villes deviennent dès ce moment autonomes (Tyr en 126/5, Sidon en 111/0, Ascalon vers 103, puis Tripolis, et plus tard Bérytos), et les émissions séleucides prennent fin dans leurs ateliers parfois plusieurs années avant le changement de statut. Ailleurs l'arrêt du monnayage royal est dû à des raisons inconnues (Byblos) ou paraît lié à la révolte hasmonéenne (Gaza, Jérusalem, Ptolémaïs-Aké).

Sous les derniers Séleucides, au Ier s., trois ateliers seulement frappent encore des monnaies royales d'argent et de bronze : Séleucie ne tarde pas à fermer sous Démétrios III (92 – 89). A Antioche, aux émissions de Démétrios III et de Philippe I Philadelphe, succèdent l'abondant monnayage de Tigrane (de 84/3 à 69)[51] et celui d'Antiochos XIII, interrompu pendant plus d'un an (67/6 – 66/5) par celui de Philippe II. Damas, après les émissions de Démétrios III et d'Antiochos XII, bat monnaie au nom du roi nabatéen Arétas III (84 – 72 env.) ; on attribue ensuite à son atelier des tétradrachmes et des bronzes de Tigrane datés de 72 à 69/8[52]. Après le départ du roi arménien en 69/8, la ville, qui émet alors de petites monnaies de bronze à son nom, devient peut-être autonome.

Outre le nombre important des ateliers, l'une des caractéristiques du système monétaire séleucide est son ouverture vers l'extérieur, favorisée par le maintien de l'étalon attique. Les trésors montrent non seulement

48. Newell *WSM*, 1251 – 1255, 1260 – 1271, 1281 – 1287.
49. Newell *WSM*, 1256 – 1259, 1272 – 1280.
50. *IGCH* 1591, 1594 – 1596, 1598 – 1604, 1606 – 1607, etc.
51. Seyrig *SN*, p. 391 – 392 et 417 – 422.
52. Newell *LSM*, n°147 – 153.

combien ses monnaies circulaient largement hors des frontières, en Anatolie, en Thessalie, en Macédoine[53], mais aussi combien le royaume accueillait davantage que celui des Ptolémées le numéraire étranger. Dans de nombreux dépôts nord-syriens du IIIe s.[54], les tétradrachmes séleucides locaux sont mêlés à ceux de Séleucie du Tigre, de Cilicie, à toute sorte d'alexandres posthumes, de monnaies antigonides, de lysimaques macédoniens, thraces, ioniens, et aux premières séries attalides : la Séleucide appartient à une vaste zone de circulation monétaire qui d'étend de la Grèce à l'Asie centrale. Cette ouverture se confirme au IIe et au Ier s., avec l'importation d'alexandres pamphyliens[55], puis celle, de plus en plus abondante, de tétradrachmes autonomes des cités d'Asie Mineure et de Grèce, notamment d'Athènes[56].

Dans l'organisation de la monnaie séleucide, la frappe de l'or a beaucoup moins d'importance que chez les Ptolémées : les statères (8,6 g) restent assez rares, les grosses pièces, octodrachmes ou, sous Démétrios I, pentadrachmes (fig. 11,9), prennent vite un caractère commémoratif. Dès le milieu du IIe s., ce métal n'apparaît guère qu'en période de crise : Alexandre II Zabinas, vers 124/3, utilise l'or des statues saisies à Antioche pour battre monnaie. Le monnayage essentiel reste celui de l'argent. Le poids attique est au début bien respecté : le tétradrachme – la pièce la plus commune – pèse 17,2 g (fig. 11,10 – 12) et la drachme 4,3 g ; les didrachmes et les petites divisions sont plus rares. Mais au IIe s., certains ateliers phéniciens conservant l'étalon ptolémaïque avec un tétradrachme d'environ 14,4 g, les poids commencent à diminuer : à la fin de la dynastie, bon nombre de tétradrachmes « attiques » ne dépassent guère 15 g. Presque pur sous Antiochos I, l'argent ne titre plus au Ier s. que 700/1000 environ, et des pièces « fourrées » sont parfois frappées en des périodes troublées, par exemple par l'atelier royal de Tyr en 128/7, peu avant sa fermeture[57]. Quant aux monnaies de bronze, la diversité des modules et les écarts de poids en rendent malaisée la classification, bien que certaines portent, au IIe s., des marques de valeur. On a pu établir une suite de onze dénominations, du minuscule *lepton* au « décachalque »[58], en général très inférieures au poids théorique : la monnaie de bronze devient partiellement « fiduciaire ». Les très grosses pièces sont exceptionnelles (fig. 11,13). Au IIe s., la tranche est souvent dentelée (fig. 11,14) – peut-être à l'imitation de deniers romains, les *nummi serrati* – ou biseautée : ces particularités de frappe sont précieuses pour le classement des séries.

Un simple coup d'oeil jeté sur les principaux catalogues de monnaies séleucides[59] suffit à convaincre de la variété des types, beaucoup moins répétitifs que ceux des Ptolémées. L'imagerie monétaire, dont le choix paraît déterminé par la décision royale, est certes dans ses thèmes généraux commune aux divers pays de l'empire, mais la décentralisation des ateliers fait que cette *koiné* iconographique n'exclut pas des différences sensibles d'une province à l'autre : outre des disparités de style, apparaissent des types d'inspiration locale dont le monnayage syrien offre plus d'un exemple à partir du IIe s.

Séleucos I conserve sur ses émissions d'or et d'argent les types d'Alexandre, en indiquant simplement son propre nom et en remplaçant au revers l'aigle de Zeus par une Niké. Le changement fondamental, dû à son successeur, intervient à Antioche dans la décennie 278 – 268 : au droit la tête diadémée du roi remplace celle d'Héraclès, et le revers représente Apollon, le patron de la dynastie séleucide, nu, assis sur l'omphalos, une flèche à la main (fig. 11,10). Dès lors se fixe rapidement la répartition des types suivant les métaux, et des habitudes se créent dans la présentation et le traitement de l'image : les grènetis, qui entourent le portrait du droit, sont remplacés sous Antiochos III par une bordure « en bandelette ». Ornés au revers d'une couronne

53. Le Rider (1961), p. 72 – 75.
54. *IGCH* 1527 – 1535.
55. *IGCH* 1537, 1542.
56. *IGCH* 1536 – 1562, 1567 – 1568 ; Seyrig (1973) n°17 – 18, 25, 30.
57. Seyrig (1973), p. 116.
58. p. ex. Babelon (1980), p.CLXXXIII – CXC.
59. Babelon (1890) ; Newell *WSM* ; Houghton (1983).

de lauriers, les grands tétradrachmes séleucéens d'Antiochos IV et d'Alexandre Balas se rattachent au vaste groupe des monnaies dites « stéphanéphores », alors si courantes en Grèce et en Asie Mineure. A la même époque, le flan s'élargit, s'aplatit, et la légende du revers devient plus chargée, parfois envahissante.

Le droit des monnaies d'or et d'argent – les mêmes coins sont utilisés pour les deux métaux – figure rarement une divinité. Toutefois, sous Antiochos IV, deux émissions de tétradrachmes d'Antioche sont consacrées l'une à Zeus, l'autre à Apollon, dont les têtes apparaissent au droit, le revers montrant le dieu assis ou en pied[60] (fig. 11,11) ; à Séleucie, une tête de Zeus lauré, bel exemple du style archaïsant, marque l'avènement d'Alexandre Balas[61] (fig. 11,12) ; et au droit de ses pièces d'or, Démétrios I figure la Tyché assise qui est son type ordinaire de revers[62] (fig. 11,9). Mais d'ordinaire est représentée l'effigie du souverain : c'est normalement une « tête » – et non, comme chez les Lagides, un buste – ceinte du bandeau royal, le diadème, plus rarement de la couronne radiée. Au IIe s. se répandent les bustes jumelés de la reine et de son fils, qui donnent souvent la primauté à l'effigie féminine sous Cléopâtre Théa et Antiochos VIII. La qualité des portraits séleucides tient à leur réalisme : les traits juvéniles – ceux par exemple de l'enfant-roi Antiochos[63] – ou le vieillissement, tel que le manifeste la suite des tétradrachmes d'Antiochos III, sont fidèlement rendus. Malgré la mise en évidence d'émissions posthumes[64], et bien que certains souverains du IIe s. prennent des attributs de divinités, l'effigie est rarement idéalisée, et vers la fin de la dynastie, sous Antiochos VIII ou Démétrios III, cet effort de vérité, combiné avec l'abâtardissement du style, confine parfois à la caricature.

Le choix et le traitement des types de revers montrent une diversité accrue. Déjà, au IIIe s., le cavalier au galop d'Apamée sous Séleucos II[65] interrompt les séries innombrables d'Apollons nus, assis ou debout. Avec Antiochos IV, propagateur du culte olympien, réapparaît le Zeus trônant qui, jusqu'à la fin, dispute la prééminence à Apollon. Le même roi introduit aussi une nouvelle image d'Apollon debout, portant la longue robe du citharède, et Démétrios I inaugure lui aussi un type inédit, la Tyché assise, dont l'attribut principal, la corne d'abondance, devient un motif courant. A partir du règne d'Alexandre Balas, les différences s'affirment selon les régions – les ateliers phéniciens et palestiniens conservent l'aigle ptolémaïque – ou selon les règnes : l'usurpateur Tryphon se singularise par le type du casque « macédonien » garni des grandes cornes. Antiochos VI reprend celui des Dioscures au galop. Athéna Parthénos réapparaît sous Antiochos VII (fig. 12,16) et Antiochos IX Cyzicène, tandis que le rival de ce dernier, Antiochos VIII Grypos, opte dans tout un groupe d'ateliers – Antioche, Sidon, Damas, Aké-Ptolémaïs – pour un Zeus Ouranios debout, couronné d'un croissant de lune, tenant un astre sur sa main tendue (fig. 12,17). Sous les derniers souverains, l'atelier de Damas affirme son originalité : les tétradrachmes de Démétrios III montrent une déesse engainée, Atargatis (fig. 12,18), et ceux d'Antiochos XII un dieu également engainé, Hadad ou le Ba'al local, flanqué de deux taureaux et debout sur une base : l'image reproduit vraisemblablement la statue de culte. Ainsi, tandis que des schémas inédits renouvellent l'imagerie olympienne et panhellénique, réapparaissent au Ier s. ces types de divinités indigènes dont le monnayage de Menbij avait donné, au temps d'Alexandre, un modeste exemple. Cette tendance se traduit jusque dans la représentation des entités, au premier abord banales, qui rencontrent une faveur croissante : la Tyché, qui sous Antiochos VIII et IX apparaissait à Tripolis debout, appuyée sur un gouvernail, est à Antioche, à l'époque de Tigrane, copiée sur la célèbre statue d'Eutychidès : assise, tourelée, serrée dans son manteau (fig. 12,19). On ne saurait la confondre avec celle de Damas, que les émissions d'Arétas III (fig. 12,20) et du même Tigrane montrent trônant vers la gauche comme les grands

60. Houghton (1983), 106 – 107, 110 – 111.
61. Houghton (1983), 409.
62. Houghton (1983), 165 – 166 ; Fleischer *AA* 1986, p – 699 – 709.
63. Le Rider *BCH* 110, 1986, p. 409 – 417.
64. d'Antiochos IV sous Alexandre Balas à Antioche : Houghton (1983), 209 – 213.
65. Houghton (1986), 430.

dieux, la main tendue : d'abord divinité tutélaire personnelle du roi, cette figure complexe devient l'image de la cité, à la fois incarnation du « Gad », du génie local, et figure symbolique dont les attributs, l'attitude résument le caractère propre de chaque ville.

Sur les monnaies de bronze, le droit porte normalement une tête de divinité et le portrait royal, dont on a des exemples sous Antiochos I et II, ne devient courant que dans la seconde moitié du IIe s. Le nombre des types est bien plus grand que sur l'or et l'argent, notamment à partir du règne d'Antiochos IV. Aux dieux majeurs – Zeus, Apollon, Athéna –, s'en ajoutent beaucoup d'autres : Dionysos, Artémis, Hermès, Poseidon, un joli buste d'Eros, Méduse, etc. Des têtes de Sarapis et d'Isis décorent une série de grands bronzes émis à Antioche sous Antiochos IV (fig. 11,13). Le répertoire d'attitudes, de schémas est également plus varié : la Niké de Ptolémaïs représentée dans un attelage, la Tyché d'Antioche dressée sur une proue de navire, ou celle de Damas debout sont inconnues sur les monnaies d'argent. Les animaux abondent, mythiques ou non : dès le règne de Séleucos I, sur un rare bronze d'Apamée[66], un superbe éléphant occupe le droit, une tête de cheval le revers, résumant l'importance militaire de cette ville de la Tétrapole (fig. 11,8). L'imagerie monétaire est d'ailleurs, surtout au IIIe s., souvent empruntée au registre guerrier : boucliers, trophées, casques le disputent en fréquence aux symboles des divinités, comme le foudre de Zeus, le trépied ou l'arc d'Apollon, la coiffe d'Isis. Les bonnets coniques des Dioscures, assimilés aux Cabires protecteurs de la navigation, sont à Antioche figurés sur une proue ou associés à l'éperon de navire. Le répertoire maritime est en effet l'un des mieux représentés, surtout dans les villes phéniciennes. La galère, qui était depuis longtemps l'emblème de Sidon, tend à devenir celui de Tyr à partir d'Antiochos III, parallèlement à la massue d'Héraclès-Melqart et au palmier chargé de dattes : ces derniers types ornent les toutes petites pièces, dont la légende mentionne uniquement le roi, alors que les dénominations supérieures, à types maritimes, portent aussi, en phénicien, le nom de la ville et appartiennent donc au monnayage « municipal ».

Les monnaies « municipales »

Ces émissions, parfois appelées « semi-autonomes », sont chez les Séleucides limitées au bronze, et apparaissent à partir du règne d'Antiochos IV. On en a souvent fait l'indice d'une désagrégation de l'autorité royale. Mais on remarque qu'elles sont dans bon nombre d'ateliers, à Antioche comme en Phénicie et en Palestine, inaugurées la même année, en 169/8 : sans doute résultent-elles d'une décision générale prise à une époque où le souverain, désirant associer les cités à la « régénération » du royaume, favorise le particularisme local[67] ; peut-être partage-t-il ainsi avec la ville les charges et les profits de la frappe, qui auparavant allaient uniquement au trésor royal[68]. Une quinzaine au moins d'ateliers syriens ont dès lors émis des monnaies de cette sorte, à un rythme variable : tantôt elles succèdent aux émissions royales, tantôt elles s'intercalent entre elles ou, comme à Tyr et à Sidon, en sont contemporaines, la répartition se faisant d'après les différents modules.

Elles relèvent certes du monnayage royal : le portrait du souverain est toujours figuré au droit, sauf à Jérusalem où, sous Antiochos VII, il est parfois remplacé par la fleur de lis[69]. Mais le degré d'initiative qui était laissé aux responsables locaux se laisse percevoir dans le libellé de l'inscription et dans le choix des types.

En Syrie du Nord, une dizaine d'ateliers frappent sous Antiochos IV et Alexandre Balas (fig. 11,15) des bronzes dont la légende indique uniquement le nom des habitants, l'« ethnique », souvent accompagné d'une précision géographique (à Antioche : « des Antiochéens près de Daphné »). Dans les villes du Sud, la diversité est plus grande : certaines, comme Ascalon, se bornent à graver leurs initiales à côté d'un type emblématique –

66. Houghton (1986), 415.
67. Mørkholm *INCJ*, p. 75 – 87.
68. Bellinger (1951), p. 62.
69. Houghton (1983), 831 – 834.

dans ce cas, la colombe de Derkétô –, surtout sur des monnaies très petites. Beaucoup d'autres développent leurs titres. Une cité appelée « Démétrias la sainte », qui émet à la fois des bronzes municipaux à l'effigie de Démétrios III et des pièces pseudautonomes ornées d'une tête de dieu, est probablement Damas elle-même, dotée d'un nouveau nom entre 96/5 et 88/7 : la Tyché du revers est identique à celle des monnaies royales de Damas[70]. Les villes phéniciennes ont en général des inscriptions bilingues, le nom du roi étant toujours écrit en grec. L'ethnique, en général en grec, redouble parfois le « toponyme », le vieux nom sémitique de la ville, écrit en phénicien. Ces légendes phéniciennes trahissent d'antiques rivalités régionales : à celle de Sidon, « mère de Cambé, Hippone, Kition et Tyr », répond celle de Tyr, « mère des Sidoniens ». La discrète marque d'atelier – initiale ou, comme à Tyr, monogramme, prend une place de plus en plus importante.

Les types se confondent souvent avec ceux d'autres monnaies royales : à partir d'Antiochos IV, plusieurs ateliers adoptent une même image de Zeus debout, tenant divers attributs : le foudre à Antioche, où seul le nom du roi est inscrit ; un casque à Apamée, un aigle à Edesse, où se lit de plus l'ethnique. A la même époque un autre type de Zeus debout, tendant une couronne, qui paraît lié à la création des Jeux Olympiques de Daphné, apparaît sur les émissions pour la plupart municipales d'une bonne dizaine de villes : aux pieds du dieu est placé un animal différent, un dauphin à Laodicée, une chouette à Cyrrhos, un lion ou un zébu à Hiérapolis. En Phénicie, quelques divinités se distinguent par leur aspect oriental, comme ce génie de Byblos, doté de six ailes, qu'on appelle d'ordinaire « Cronos ». Le Poseidon de Bérytos, qui fait partie des types maritimes fréquents dans cette région, représente probablement un Ba'al local.

Monnaies autonomes ou pseudautonomes

Ce terme ambigu – on parle aussi dans ce cas de monnaies « municipales » – s'applique à des catégories de monnayages aussi différentes que pouvaient l'être les statuts des villes. Leur trait commun est de ne faire aucune référence à l'autorité royale, soit que la cité jouisse de l'autonomie politique, soit qu'elle ait obtenu du souverain le droit de battre monnaie à son nom, avec ses types propres, mais on ignore tout de la façon dont cette prérogative était accordée, comme des charges et des profits qu'elle pouvait entraîner.

Déjà, au début du IIIe s., Antioche et Séleucie frappent quelques bronzes où la tête de Zeus et l'ethnique (« des Antiochéens », « des Séleucéens ») remplacent le portrait et le nom de Séleucos I[71] : ces modestes séries préfigurent les émissions municipales ou « pseudautonomes » qui se multiplieront au IIe s. dans le royaume séleucide, mais n'annoncent en rien l'important monnayage autonome que ne vont pas tarder à frapper, sous Antiochos II, Arados et les villes de sa pérée.

Etudié fort en détail[72], ce monnayage est celui d'une puissante cité maritime dont l'atelier, actif sous les Achéménides, puis sous Alexandre et ses successeurs, est fermé sous Séleucos I pour une quarantaine d'années. Les émissions, reprises en 299/8 et accompagnées de frappes de monnaies divisionnaires et de bronze, se poursuivent tout au long de l'époque hellénistique ; à partir de 243/2, sont inscrites des dates comptées selon l'ère de 259.

Elles comprennent des pseudalexandres, frappés avec des statères d'or et des bronzes, jusqu'en 169/8 (fig. 12,21), et d'autre part des émissions autonomes à types personnels, qui commencent vers 243/2 : ce sont au début de petites pièces d'argent et de bronze destinées au commerce local, qui portent au droit la tête de Zeus ou de Tyché, au revers un éperon de navire ou une proue parfois surmontée d'Athéna. En 174/3 une première émission de tétradrachmes autonomes se signale par des types nouveaux (tête de Poseidon/Zeus debout) et par l'ethnique « des Aradiens » inscrit en toutes lettres. La fin des alexandres

70. *BMC Syria*, p. 289,1 ; Dussaud *JA* 1904, p. 207 – 208.
71. Newell *WSM*, 894, 910.
72. Newell *NNM* 82 (1938) ; Milne *Iraq* 5, 1938, p. 12 – 22 ; Seyrig *AS* IV, p. 185 – 200 ; Seyrig *SN*, p. 79 – 120 ; Le Rider (1970 – 71) ; Mørkholm *Scandinavian Numis. Journ.* 1975 – 76, p. 23 – 58.

coïncide avec l'inauguration d'une série « pseudo-éphésienne », due sans doute à une entente monétaire entre Arados et Ephèse : de 171/0 à 110/109 sont frappées des drachmes aux types d'Ephèse (abeille/cerf et palmier) mais au nom « des Aradiens »[73] (fig. 12,22), parallèlement à trois groupes au moins de bronzes autonomes. Entre temps, en 138/7, lorsqu'Antiochos VII a besoin de l'appui aradien dans sa lutte contre Tryphon, commencent d'abondantes séries de tétradrachmes autonomes, qui ne cesseront qu'en 44/3 av. J.-C.: avec la tête de Tyché au droit, au revers une Niké debout entourée d'une couronne de laurier, ces tétradrachmes très largement diffusés se rattachent au groupe des monnaies « à la couronne » de poids attique (fig. 12,23). De petites divisions d'argent sont également émises à la fin du II[e] s. ainsi que plusieurs séries successives de bronze qui se prolongeront jusque sous le règne de Trajan.

Les villes de la pérée aradienne usent de la même ère. L'atelier de Marathos, le plus important, frappe également des pseudalexandres (en 230/29) puis des tétradrachmes à types personnels, en particulier le héros Marathos assis sur un amas de boucliers (fig. 12,24), et d'abondantes séries de bronze, attestées jusqu'en 110/9 : elles recommenceront sous Tibère, jusqu'à l'époque de Trajan. Simyra (ou Zimyra) – la seule ville de la Confédération aradienne qui ait, en 225/4, frappé des tétradrachmes séleucides en conservant l'ère locale –, Carné et Gabala émettent aussi de façon éphémère ou sporadique des pseudalexandres et des bronzes autonomes[74]. Balanée n'a pas d'émissions avant l'époque d'Antoine[75].

Entre temps, au II[e] et au I[er] s., les monnayages pseudautonomes ou autonomes se répandent en Syrie. Les premiers apparaissent sous Antiochos IV à Sidon, Ptolémaïs-Aké (devenue « Antioche de Ptolémaïde »), Ascalon ; puis, sous Alexandre Balas, à Gaza, Apamée, Séleucie : à Ascalon et Gaza, les monnaies sont émises au nom du « peuple », du *démos* de la cité ; Séleucie frappe deux séries parallèles : des bronzes datés de 149/8 à 147/6 portent l'inscription « des peuples frères » et représentent parfois les têtes jumelées des *démoi* de Séleucie et d'Antioche (jadis attribués à Antioche[76], ils constituent le seul cas de monnayage « fédéral » connu dans la Syrie hellénistique) et d'autre part les séries autonomes propres à la cité (tête de Zeus/foudre), avec l'ethnique « des Séleucéens (de Piérie) ».

Cette sorte de monnayage, qui s'étend dans les décennies suivantes à Bérytos, Laodicée, Antioche, Tripolis, etc. (fig. 12,25 – 26), devient très vite l'une des composantes principales de la numismatique en domaine séleucide. Elle est au début manifestement coordonnée avec les émissions royales et municipales, comme le montre l'exemple de Ptolémaïs-Aké[77], bien avant que certaines de ces villes n'obtiennent leur autonomie politique, et ne comprend normalement que des émissions de bronze, ou à la rigueur de petites pièces d'argent, comme celles de Ptolémaïs en 112/1 et d'Ascalon en 111/0[78].

Les cités qui, vers la fin du II[e] ou au cours du I[er] s., accèdent à ce statut privilégié ne frappent plus dès lors que cette catégorie de monnaies, qui devient vite prépondérante. Elles tiennent souvent à marquer l'événement en abandonnant l'ère séleucide pour leur ère propre et en inaugurant des émissions d'argent importantes, parfois de tétradrachmes. A Tyr en 126/5, les monnaies royales sont remplacées sans interruption par d'abondantes séries de tétradrachmes (ou *shekels*, d'environ 14,5 g) et de didrachmes au nom « de Tyr, sainte et asile », qui ne cesseront qu'à la fin du règne de Néron : la permanence des types (le buste d'Héraclès-Melqart et l'aigle debout sur un éperon de navire) et la stabilité du poids assurent un succès croissant à « l'argent tyrien » qui se diffuse dans tout le Proche-Orient (fig. 12,27). Tyr émet aussi un « double *shekel* » d'or en 103/2 et plusieurs séries autonomes de bronze aux types assez peu variés (buste de Tyché ou de

73. Seyrig (1973), n°17 ; Seyrig *SN*, p. 117 – 120.
74. Seyrig *SN*, p. 79 – 98.
75. Seyrig *AS* IV, p. 88 – 91 ; Seyrig *SN*, p. 110 – 112.
76. *BMC Syria*, p. 151 – 152, 1 – 11.
77. Seyrig *SN*, p. 263 – 264.
78. Newell *LSM*, p. 33 n°45 ; Seyrig *SN*, p. 265 – 266, n°10 ; *SNG ANS* 636 – 637.

Melqart/palmier, ou Astarté debout sur un bateau), qui se prolongeront fort tard dans l'époque impériale. Sidon n'inaugure qu'en 107/6 d'importantes frappes de tétradrachmes et de didrachmes de poids phénicien, datés par l'ère de l'autonomie (111), portant au droit un buste de Tyché, au revers un aigle analogue à celui de Tyr. Ses diverses émissions de bronze, commencées dès 111/0, ne cesseront que sous Trajan. Plus au nord, Tripolis, Séleucie et Laodicée émettent des tétradrachmes de poids attique qui concurrencent ceux d'Arados. Leurs types sont caractéristiques : bustes des Dioscures/Tyché debout à Tripolis (fig. 12,29), buste de Tyché/foudre sur un trône à Séleucie (fig. 12,26), tête de Tyché/Zeus Nicéphore assis à Laodicée, et leur légende proclame la nouvelle dignité de la cité. Sur leurs importantes séries de bronze, qui se prolongent à Tripolis et à Laodicée jusqu'après la conquête romaine, les types un peu plus variés se partagent également entre la Tyché et les grands dieux.

D'autres villes, qui ont des émissions royales d'argent – séleucides et « tigraniennes » à Antioche et Damas, lagides à Ascalon – frappent aussi un monnayage pseudautonome de bronze. Il est abondant à Antioche, qui prend alors le titre de « métropole », entre 92/1 et 70/69 (tête de Zeus/Zeus Nicéphore assis ; tête de Tyché/trépied[79]). Damas a des émissions pseudautonomes plus limitées : l'une remonterait à 135/4, l'autre (buste de Tyché/bouquet d'épis) à 69/8, l'année du départ de Tigrane. Sous le nom de Démétrias, Damas avait auparavant, entre 95 et 84, frappé des bronzes pseudautonomes (tête de Tyché/Niké ; tête d'Apollon/Zeus) parallèlement à ses émissions royales. Les séries pseudautonomes d'Ascalon, qui remontent au II[e] s., s'intensifient après l'accession de la ville à l'autonomie en 104/3 et se poursuivent au I[er] s. (tête de Tyché ou de Zeus/galère, Tyché ou aigle).

Enfin plusieurs cités, qui n'émettent pas de tétradrachmes, frappent elles aussi, au I[er] s., des monnaies pseudautonomes de bronze. A Apamée – qui en avait déjà eu sous Alexandre Balas, dès 149/8 – elles sont abondantes et variées à l'époque de Tigrane, de 76/5 à 68/7 (tête de Zeus/éléphant ; tête de Déméter/épi ; buste d'Athéna/Niké) ; modestes et éphémères en revanche à Larissa de l'Oronte (en 85/4 seulement : tête de Zeus/trône de Zeus). Gabala, qui abandonne la Confédération aradienne au début du I[er] s., conserve pourtant l'ère de 259 sur ses importantes émissions en quatre modules, datées de 86/5 à 53/2. Orthosia, qui commence les siennes en 98/7 (buste de Tyché/dieu engainé, porté ou tiré par deux Griffons) use de l'ère séleucide, ainsi que Byblos – dont les quelques monnaies de cette catégorie, datées peut-être de 101/0, et de 83/2 à 74/3, gardent leur légende phénicienne (tête de Tyché/ « Cronos » aux six ailes) – et que Bérytos, qui semble avoir reçu l'autonomie de Tigrane en 81[80] et continue depuis le siècle précédent des émissions abondantes à légende bilingue (buste de Tyché/Ba'al sur un quadrige d'hippocampes, ou « Astarté » sur une proue).

Ainsi les monnayages pseudautonomes, souvent coordonnés à l'origine avec les émissions royales, ne tardent pas à manifester la fierté civique des habitants. Elle se marque davantage dans les légendes, en particulier en Phénicie où se conserve longtemps l'alphabet local, que dans les types : à part quelques dieux orientaux (à Orthosia, Bérytos et Byblos), le panthéon reste fort classique et dominé par la figure omniprésente de Tyché.

Largement répandues au I[er] s., ces émissions sont toutefois inégalement réparties. Plusieurs villes notables, dans le centre et le nord du pays, en sont, pour autant que nous le sachions, dépourvues : Hiérapolis, Cyrrhos, Alexandrie de l'Issos (Myriandros), Doura-Europos, les villes de Haute-Mésopotamie ont depuis longtemps fermé leur atelier. Emèse et Béroia n'ont pas encore de monnayage, non plus que les cités de Commagène, et les bronzes jadis attribués à Epiphaneia (Hama) au II[e] s., ou à Chalcis du Liban au I[er] s., ont été restitués aux cités homonymes de Cilicie et d'Eubée[81]. D'autre part les villes de l'intérieur, comme Apamée ou Damas, n'ont visiblement à cette époque qu'une activité monétaire restreinte, comparée à celle d'Antioche ou des

79. cf. Newell *NC* 1919, p. 117 – 118.
80. Seyrig *AS* IV, p. 105.
81. Seyrig *AS* I, p. 8 – 10 ; *AS* IV, p. 91 – 92.

grands ports, Séleucie, Laodicée, Tripolis et surtout Arados, Sidon et Tyr. Le numéraire de ces derniers n'est pas seulement destiné à la circulation locale, mais à une diffusion beaucoup plus large, à laquelle ne sauraient prétendre les émissions de la plupart des cités continentales ni celles, encore modestes, des quelques royaumes locaux qui, au même moment, battent monnaie au Proche-Orient.

Les monnayages dynastiques

Sans doute des monnaies anonymes conservées dans les médailliers ou révélées par les fouilles trouveraient-elles, parmi les nombreux dynastes mentionnés par les historiens, une attribution plausible : ainsi H. Seyrig suggère-t-il, très prudemment, que quelques bronzes du trésor de Nisibe pourraient convenir à Abgar II d'Osrhoène et à d'autres royaumes arabes de Mésopotamie, celui de Hatra, celui des Rhambéens, attestés au moment de la conquête romaine[82]. Mais ni les « tyrans » de Byblos et de Tripolis, ni Straton de Béroia, ni Silas, le maître de Lysias sur l'Oronte, ni le fameux Sampsikéramos d'Emèse et d'Aréthouse, ni son rival Azizos n'ont, semble-t-il, laissé de trace dans la numismatique.

Plusieurs royaumes pourtant inaugurent au IIe et au Ier s. un monnayage durable. En Commagène, on ne connaît de monnaies qu'à partir du règne de Samos ou Samès, vers 140 – 130, et sous ses descendants Mithradates I Kallinikos (vers 90 – 70), Antiochos I Théos (vers 69 – 31?) et peut-être Mithradates II un peu plus tard. Vraisemblablement frappés dans la capitale, Samosate, ces bronzes à légendes grecques ont au droit l'effigie du roi, au revers des symboles très ordinaires ou, sous Antiochos I et Mithradates II, des signes zodiacaux (lion, taureau, cancer) qui réapparaîtront au Ier s. ap. J.-C., lorque la Commagène redeviendra un royaume sous Caligula.

Les émissions de bronze des dynastes ituréens, dues à l'atelier de Chalcis du Liban, sont moins nettement celles d'un royaume[83]. Ptolémée, fils de Mennaios, n'est pas mentionné sur la première, datée de 73/2 et peut-être simplement « tolérée » par Tigrane[84]. Les suivantes, qui conservent des types analogues, la tête de Zeus, les Dioscures (représentant sans doute un couple de dieux indigènes), indiquent son nom et ses titres, « tétrarque et grand-prêtre ». Elles datent probablement d'après la conquête pompéienne, comme celles de son successeur Lysanias (43 – 36) qui grave son portrait au droit, et au revers une Athéna Nicéphore debout.

Beaucoup plus abondante est la numismatique de la dynastie hasmonéenne, entièrement de bronze, qui commence à Jérusalem tout à fait à la fin du IIe s. ou au début du Ier[85], et s'organise à la fin en quatre dénominations : une répartition comparable prévaut à la même époque dans celle d'Hérode le Grand, qui expulse le dernier Hasmonéen de Jérusalem en 37.

Le monnayage des rois nabatéens, tout à fait indépendants de l'empire séleucide, est lui aussi fort important à plus d'un titre pour la numismatique syrienne[86]. Les premières émissions des bronzes anonymes, vraisemblablement datés de la fin du IIe ou du début du Ie s. sont sans doute frappés dans la capitale, Pétra-*Reqem*[87]. Les premières séries clairement attribuables sont celles d'Arétas III émises à Damas entre 84 et 71[88]. Les rares tétradrachmes et les bronzes de trois modules portent l'effigie et, en grec, le nom « du roi Arétas le Philhellène » et, au revers, la Tyché de Damas ou une figure composite de Niké-Tyché debout. Avec le départ d'Arétas, chassé de Damas, le monnayage nabatéen s'interrompt jusqu'à la reprise des émissions (à Pétra sous Obodas II, vers 61 – 58?).

82. Seyrig *SN*, p. 392 – 393 et 409 – 412, n°8 – 12, 13 – 14.
83. *BMC Syria*, p. 279 – 281 ; Seyrig *AS* IV, p. 106 et 113 – 117.
84. Elle était jadis assignée à Tripolis : *BMC Phoen.*, p. 203, 18 ; cf. Seyrig *AS* IV, p. 106 n. 2.
85. Meshorer (1967) ; Meshorer *IEJ* 24, 1974, p. 59 – 61.
86. Dussaud *JA* 1904, p. 189 – 238 ; *BMC Arabia* ; Seyrig *SN*, p. 439 – 457 ; Meshorer *Qedem* 3, 1975 ; Starcky (1978).
87. Robinson *NC* 1936, p. 288 – 291.
88. Newell *LSM*, p. 91 – 94 n°144 – 146 ; Meshorer *Qedem* 3, 1975, n°5 – 8 ; *SNG ANS* 1421 – 1424.

A la fin de l'époque hellénistique pénètrent également au Proche-Orient des monnaies de divers états. Celles de royaumes sud-arabes (minéen, sabéen, himyarite, katabanien), imitations des tétradrachmes d'Athènes, n'y parviennent que fort rarement, par la Nabatène. D'autres tétradrachmes à la chouette, en argent à bas titre puis en bronze, sont vraisemblablement originaires de l'Arabie du Nord (Hejâz?). A l'est, le monnayage d'argent et de bronze des Parthes Arsacides[89], dont le début n'est pas fixé avec certitude (IIIe ou IIe s.?), devient fort abondant à partir de Mithridate I (171 – 138). Très reconnaissable grâce au buste du roi au droit, et à quelques types de revers caractéristiques – dont celui de l'archer assis – il est émis, à mesure que se développe l'empire parthe, dans un nombre croissant d'ateliers, que distinguent des marques grecques : des exemplaires d'Ecbatane, de Suse, de Séleucie du Tigre, se rencontrent parfois en Syrie, en particulier à Doura-Europos[90]. On a pu voir un indice de l'installation parthe à Doura vers 113 dans certaines contremarques apposées sur les monnaies d'Antiochos VIII[91]. Les tétradrachmes et les bronzes de Characène, avec au revers Héraclès assis[92], attestent l'importance momentanée prise au IIe s. par cet état. Au nord, le monnayage des Artaxiades d'Arménie[93] se poursuit depuis le IIe s. jusqu'en 6 ap. J.-C.: comme on l'a vu, les émissions syriennes de tétradrachmes et de bronzes de Tigrane le Grand, à Antioche et à Damas, ne se distinguent des émissions séleucides que par la présentation du portrait royal.

La composition des nombreux trésors datés de la fin du IIe s. et des premières décennies du Ier reflète les changements que subit alors la circulation monétaire en Syrie. Certains sont encore mixtes, mêlant des monnaies de poids attique et de poids phénicien[94]. La plupart des trouvailles de poids attique, faites dans le Sud comme dans le Nord[95], manifestent la prédominance des tétradrachmes royaux séleucides et leur brassage : ils proviennent de tous les ateliers syriens, d'Antioche et de Damas principalement. Les tétradrachmes d'Arados et de Marathos, parfois groupés en lots homogènes[96], sont encore, au IIe s., diffusés jusqu'en Mésopotamie[97], mais ce n'est plus le cas par la suite. Les tétradrachmes autonomes d'Asie Mineure, toujours attestés dans le nord de la Syrie vers la fin du IIe s.[98], disparaissent assez vite, alors que ceux d'Athènes, du « nouveau style », continuent à se diffuser en Orient au début du Ier s.

En Syrie méridionale, en Phénicie et en Palestine – où l'argent ptolémaïque est toujours thésaurisé au IIe s.[99] –, les nombreux trésors de poids phénicien contiennent des monnaies d'Ascalon, de Sidon et surtout de Tyr, dont les tétradrachmes et les didrachmes constituent bientôt le numéraire le plus répandu dans toute cette région[100].

Le nombre important des trésors de monnaies de bronze, phénomène courant en des temps troublés, permet de déceler le fréquent maintien en usage de pièces anciennes, souvent des bronzes séleucides du IIe s., ou même lagides. Les trouvailles de Palestine, du Golan, de Damascène[101] révèlent une forte proportion de monnaies hasmonéennes, qui forment parfois des dépôts homogènes, mais elles montrent aussi la large et

89. Sellwood (1980).
90. Bellinger, *The Excavations at Dura Europos*, Final Report VI : The Coins, New Haven 1949, n°113 – 154.
91. *ibid.* n°97 b, 199 – 200 ; réserves de Seyrig *SN*, p. 246.
92. *BMC Arabia* ; Le Rider *Syria* 36, 1959, p. 229 – 253.
93. Babelon (1890) ; Seyrig *SN*, p. 391 – 392 et 415 – 426 ; Bedoukian (1978).
94. *IGCH* 1574 = Seyrig (1973), n°33 ; *IGCH* 1604, 1607.
95. Par exemple les trésors de Haïfa, daté vers 113/2 : *IGCH* 1605, et de Kessab, près de Séleucie, enfoui vers 100 : *IGCH* 1568 = Seyrig (1973), n°30.
96. *IGCH* 1572 = Seyrig (1973), n°31.
97. *IGCH* 1778 = Seyrig (1973), n°26.
98. *IGCH* 1567 = Seyrig (1973), n°28.
99. *IGCH* 1592, 1593 = Seyrig (1973), n°24 ; *IGCH* 1597, 1701.
100. *IGCH* 1600 = Seyrig (1973), n°44 ; *IGCH* 1601 – 1604, 1609 ; Seyrig (1973), n°43, 44, 45...
101. *IGCH* 1606, 1611 – 1615, 1620.

abondante diffusion des bronzes de Tyr, attestés même en Syrie du Nord[102]. On constate d'ailleurs qu'à la veille de la conquête romaine la production monétaire est dans l'ensemble bien plus modeste à l'intérieur du pays, épuisé par la guerre, que sur la côte.

L'époque romaine (64/3 av. J.-C. – fin du Ve s. ap. J.-C.)

Dans cette longue période, on peut distinguer trois moments : pendant la phase de conquête et d'organisation du pouvoir romain apparaissent deux catégories de monnayages dont la relation est complexe : ceux de l'administration romaine et ceux des villes et des dynastes ; ils se développent au IIe s. et pendant la première moitié du IIIe, finissant par se combiner en un même système. Vers le milieu du IIIe s. disparaissent en peu d'années les monnayages locaux, et la Syrie, entrée tout à fait dans l'orbite de la monnaie de Rome, en suit dès lors, tout au long du Bas-Empire, l'histoire mouvementée.

La conquête et l'organisation du pouvoir romain (de 64 av. J.-C. au règne de Trajan)

La numismatique reflète bien le caractère empirique et prudent de la romanisation menée en Syrie : plutôt que d'imposer sa propre monnaie, la nouvelle administration laisse en ce domaine aux pouvoirs locaux, cités et dynastes, une certaine latitude : jusqu'à la fin du règne de Néron, ce n'est pas sans hésitations que va s'élaborer un monnayage « provincial ».

L'époque républicaine

L'attitude de « non-interférence monétaire » de Pompée[103] s'explique par des raisons économiques (une pénurie d'argent est peut-être décelable à l'époque de la conquête), mais aussi politiques : le « libérateur » des cités grecques d'Orient n'allait pas se les aliéner en limitant leurs prérogatives. Les émissions locales d'argent, momentanément interrompues à Antioche, se poursuivent à Arados, à Tyr, à Sidon, à Ascalon, peut-être à Laodicée et à Tripolis (l'or s'est progressivement raréfié au cours du IIe s. au point de disparaître à peu près complètement de la circulation). De nombreuses cités – une quinzaine environ – continuent ou reprennent alors la frappe du bronze ; à Chalcis, Ptolémée, confirmé par Pompée, indique sur ses monnaies ses titres de « tétrarque et grand-prêtre », et à Jérusalem les émissions de Jean Hyrcan II[104] succèdent à celles de Judas Aristoboulos II. De nouveaux ateliers s'ouvrent même dès 64/3 ou 63/2 sur la côte palestinienne, à Dora et dans une ville appelée Démétrias[105] et, pour la première fois, la frappe s'étend à l'est du Jourdain, avec les émissions anonymes de « l'an Ier de Rome », attribuées de façon convaincante à Gadara[106], qui ressemblent plus à des émissions autonomes qu'à une ébauche de monnayage « provincial » (fig. 12,28). De nombreuses villes adoptent une ère « pompéienne » dont l'origine varie de 66 à 63.

Ces émissions locales se poursuivent dans la décennie qui suit, mais l'emprise romaine commence à se marquer, quoique de façon discrète : un statère d'or (tête de Zeus/aigle) au nom de Cn. Lentulus a pu être émis à Antioche en 59/8 par ce gouverneur[107] ; surtout, ses successeurs Gabinius (57/6), Crassus (54/3) et Cassius (52/1) apposent leur monogramme sur les tétradrachmes « pseudo-philippéens » que la capitale syrienne se met alors à frapper[108] (fig. 12,29). Ces imitations des monnaies de Philippe Philadelphe circulent dans toute

102. *IGCH* 1571.
103. Bellinger (1951).
104. *SNG ANS* 139 – 182.
105. Seyrig *AS* IV, p. 117 – 124.
106. Seyrig *AS* VI, p. 45 – 49.
107. Crawford (1983), n°549/1.
108. Bellinger *NC* 1944, p. 59 – 61.

la Syrie, et seront émises régulièrement et en abondance à l'époque de César et jusque sous Auguste[109]. Les marques des gouverneurs montrent qu'elles constituent déjà une sorte de monnayage provincial dont le revenu va probablement au gouvernement romain, successeur des Séleucides[110].

Après Pharsale, quelques indices monétaires manifestent le ralliement de la Syrie à César : une couronne de laurier, symbole de victoire, entoure le Zeus assis des bronzes autonomes d'Antioche, qui inscrit désormais sur les tétradrachmes pseudo-philippéens le monogramme de la cité et les date par l'ère « rétrospective » de Pharsale, dont l'origine est en 49. D'autres ères césariennes sont attestées, de 48 à Laodicée, renommée *Julia Laodicea*, et à Ptolémaïs-Aké ; de 46 à Gabala, qui devient autonome et se détache alors de la Confédération aradienne.

Après la mort de César, les répercussions des guerres civiles, l'intervention d'Antoine en Orient, le raid parthe de 41/0 ont d'importantes conséquences monétaires. Il est fort possible que certaines émissions orientales de monnaies « romaines » – *aurei*, deniers et quinaires d'argent – au nom de Brutus et de Cassius en 42, d'Antoine entre 42 et 31/0, et aussi de Q. Labiénus en 40/39, parfois attribuées à Antioche, soient dues à des ateliers militaires itinérants, fonctionnant en Syrie[111]. Elles sont sans rapport avec la numismatique locale, sur laquelle les événements laissent toutefois d'autres traces : la principale est l'arrêt des émissions de tétradrachmes d'Arados, dont les dernières sont datées de 43/2. Laodicée, assiégée par Cassius, interrompt les siennes et perd ses épithètes *Julia* et « autonome », et des modifications comparables affectent momentanément le monnayage d'Antioche et d'Apamée entre 41/0 et 39/8[112].

Sous la domination d'Antoine, de 40 à 31, plusieurs cités deviennent autonomes : Apamée, Balanée, détachée dès 37/6 de la Confédération aradienne, Rhosos et Botrys (en 36/5)[113]. Le portrait, le nom et les titres du triumvir apparaissent sur des drachmes d'Antioche et sur des bronzes de Ptolémaïs-Aké, de Balanée, d'Arados[114]. Mais on connaît surtout l'abondant monnayage commun d'Antoine et de Cléopâtre, en particulier dans les territoires syriens donnés en 37/6 à la reine d'Egypte : par exemple sur des bronzes vraisemblablement frappés à Chalcis du Liban[115]. Leurs monnaies les plus célèbres sont des tétradrachmes remarquables par le style des deux portraits et par le flan très plat : l'impossibilité de distinguer droit et revers donne l'impression que les deux amants sont souverains l'un et l'autre (fig. 12,30). Les légendes mentionnent en grec « la reine Cléopâtre Théa la jeune » et « Antoine, imperator pour la 3e fois, triumvir » : ces monnaies ambiguës, parfois assignées à l'Egypte ou bien à un atelier levantin, sont si nombreuses en Syrie du Nord que l'attribution traditionnelle à l'atelier d'Antioche reste extrêmement probable[116].

De son côté, Cléopâtre seule frappe à son effigie et parfois à son nom, dans l'ensemble de ses possessions orientales, un important monnayage municipal, d'argent et de bronze à Ascalon[117], mais uniquement de bronze dans plusieurs villes, où les dates sont comptées selon l'ère régnale de la souveraine (52), mais aussi selon son « ère syrienne » qui part de 37[118] : à Tripolis, Bérytos, Orthosie, Chalcis du Liban, à Damas enfin, qui garde le type de sa Tyché et l'ère séleucide (fig. 12,31).

La victoire d'Actium entraîne des suppressions d'autonomie (Apamée) et des changements d'ère : Zénodore, nouveau tétrarque de Chalcis, et la ville de Tripolis reviennent à l'ère séleucide. L'ère « actienne »

109. Newell *NC* 1919, p. 63 – 113.
110. Bellinger (1951), p. 65 ; Seyrig *AS* IV, p. 81 – 82.
111. Bellinger *NC* 1919, p. 94 n. 12 et p. 107 – 108 ; Grueber (1910), n°131 – 132 ; Crawford (1983), n°496, 498 – 510, 517 – 545.
112. Seyrig *AS* IV, p. 79, 83, 86.
113. cf. Seyrig *AS* IV, p. 88 – 89 ; *AS* V, p. 96 – 101.
114. *BMC Syria*, p. 157,2 ; *BMC Phoen.*, p. 44, 355 ; p. 130, 14 ; Seyrig *SN*, p. 270 n°19.
115. Seyrig *AS* IV, p. 111 – 113, n°6 A – B.
116. Buttrey *ANSMN* 6, 1974, p. 95 – 109 ; Seyrig (1973), n°39 p. 109 – 110.
117. Svoronos (1904 – 1908), 1883 – 1885.
118. Seyrig *AS* IV, p. 110 – 113.

qu'adoptent certains monnayages se confond souvent avec les années régnales d'Auguste et est rarement employée dans l'immédiat : à Antioche la série des tétradrachmes marqués « année ... de la victoire » ne commencera qu'en 5/4 av. J.-C. Mais cette ultime guerre civile de l'époque républicaine ne semble pas avoir suscité de monnayage véritablement « romain » : des bronzes « syriens » de Q. Oppius d'abord datés de 31/0 seraient en fait de Cilicie et beaucoup plus anciens[119]. Au reste, les trésors levantins de cette époque[120] ne sont guère formés que de monnaies locales, principalement tyriennes. Tout comme les pièces parthes, les espèces romaines, les deniers occidentaux ou d'Asie Mineure, dont la diffusion est apparemment liée aux campagnes militaires, ne se rencontrent qu'en nombre encore bien faible dans certains fouilles. Leur importation ne commence vraiment que sous Auguste.

Les règnes d'Auguste et de Tibère

Le début de l'empire est marqué en Syrie par un développement de la production monétaire. Les frappes de l'administration romaine, encore irrégulières et hésitantes, s'ajoutent aux monnayages locaux d'argent et de bronze, se combinant diversement avec eux.

Les émissions pseudautonomes d'argent « phénicien » restent copieuses : bien que les séries de tétradrachmes de Sidon aient pris fin en 31/0, la frappe des didrachmes se poursuit jusqu'en 43/4 ap. J.-C. Dans le Nord, Arados n'émet plus de tétradrachmes ; les séries de Séleucie (buste de Tyché/foudre) et de Laodicée (buste de Tyché/Zeus Nicéphore assis) sont tôt remplacées par des émissions impériales, à l'effigie et au nom d'Auguste ; celle de l'an 5/6 ap. J.-C., à Séleucie, reste unique, mais celles de Laodicée se poursuivront jusque sous Hadrien : leur buste de Tyché, transféré au revers, est célèbre par la sophistication de sa parure et de sa coiffure. Les émissions d'argent d'Antioche sont les plus importantes et les plus complexes : les tétradrachmes pseudo-philippéens, dont la frappe cesse en 20/19, sont remplacées par deux séries impériales successives, portant toutes deux au revers la Tyché d'Antioche assise ; sur la première, datée par « l'année ... de la victoire » (d'Actium), le nom de la cité n'apparaît qu'en monogramme (fig. 13,32) ; la seconde, qui commence en 5/6 ap. J.-C. et se poursuit jusqu'en 38, porte la légende « des Antiochéens la métropole », offrant donc toutes les caractéristiques du monnayage impérial grec tel qu'il se répand partout en Orient, essentiellement sur le bronze.

La production du bronze s'intensifie sous Auguste, et surtout se diversifie. Plusieurs ateliers s'ouvrent à nouveau – Apamée, Byblos, Ascalon etc. –, certains pour peu de temps (Gabala, Gaza) : la frappe reste épisodique dans la plupart des villes. Mais les principales – dont Antioche, Tyr, Sidon – ont des émissions régulières, parfois même plusieurs séries parallèles, avec des dénominations différentes dont la plus grande, assez rare, correspond souvent à l'*as* romain. A côté des pseudautonomes se développent les « impériales grecques ». La répartition des deux sortes de monnaies varie d'une ville à l'autre. Des ateliers anciens (Tyr, Sidon, Arados, Séleucie, Laodicée) ne frappent que des pseudautonomes. Parfois, à Gadara par exemple, le monnayage devient entièrement impérial dès le début du règne d'Auguste. Les modestes émissions de Damas se partagent entre les deux classes, ainsi que celles, abondantes et multiples, d'Antioche[121] : ses pseudautonomes aux types peu variés (tête de Zeus/Tyché ou bélier) sont contemporaines de bronzes impériaux, de dimensions supérieures, dont la couronne et l'inscription du revers, *archibiératikon*, commémorent la grande-prêtrise conférée à Auguste. Sous son règne apparaissent également à Bérytos les premières monnaies coloniales syriennes : également réparties en deux séries, avec ou sans le portrait et le nom du prince, elles se distinguent par leur légende latine, *Col(onia) Iul(ia) Aug(usta) Fel(ix) Ber(ytus)*, et par leurs types, d'inspiration souvent romaine : les aigles et les étendards des légions, le Silène (« Marsyas du Forum ») symbolisant le *ius Italicum*,

119. Grant (1969), p. 61 – 64 ; Crawford (1983), n°550/1 – 3.
120. *IGCH* 1578 – 1583, 1621 – 1631, 1784 ; Seyrig (1973), n°35, 37, 47.
121. Macdonald *NC* 1904, p. 105 – 135.

la scène de la fondation de la colonie, qui reproduit celle de Rome, avec l'attelage d'un taureau et d'une vache.

Les monnaies – toutes en bronze – des dynastes placés sous la suzeraineté romaine manifestent nettement leur allégeance : sur celles du tétrarque ituréen Zénodore de Chalcis, frappées en 31/0 puis en 26/5, le portrait du tétrarque est au droit, celui d'Octave-Auguste, « nouveau César », au revers[122]. En Palestine commencent les abondantes émissions de la dynastie hérodienne, qui se prolongeront jusqu'à la fin du Ier s. ap. J.-C. Toutes leurs légendes sont désormais écrites en grec.

Le règne d'Auguste se signale également par plusieurs tentatives de l'administration romaine pour introduire et organiser en Syrie sa propre monnaie, notamment après la visite du prince en 20/19. Ces innovations sont sans doute liées à l'apparition en Occident, dès 22/1, de la série des *asses*, *dupondii* et sesterces de bronze, et au développement, en Asie Mineure, du monnayage d'or, d'argent et de bronze, qui commence d'ailleurs à se diffuser au Levant : il est possible qu'Auguste ait envisagé de créer un système monétaire général.

Deux groupes de monnaies de bronze apparaissent alors en Syrie, qu'on attribue d'ordinaire à deux ateliers différents, Antioche et peut-être Sidon[123]. Les trois dénominations – *sesterce*, *as*, *semis* (demi-as) – ont au droit l'effigie et la titulature impériales, au revers une inscription : sur les sesterces, *ob civis servatos* avec une couronne de chêne ; sur l'as et le semis, dans une couronne de laurier, tantôt *CA*, tantôt *SC*. La série *CA* est, comme les sesterces, très éphémère. Mais la série *SC*, dite « sénatoriale », inaugurée vers 20/19 et attribuée à Antioche, se poursuivra sous tous les règnes, sauf ceux de Caligula et de Commode, jusqu'à Philippe l'Arabe (fig. 13,33 – 35). Le sigle *SC* (*senatus consulto*), surprenant dans une province impériale, n'implique sans doute qu'un accord du Sénat sur les principes généraux du nouveau monnayage, et non un contrôle des émissions[124]. Elles n'en constituent pas moins le début d'un véritable monnayage provincial de bronze en Syrie – les tétradrachmes impériaux d'Antioche, successeurs des tétradrachmes pseudo-philippéens, tenant lieu de monnaie provinciale d'argent[125]. La Commagène, devenue province romaine sous Tibère, frappe elle aussi des *dupondii*, mais sans le *SC*.

L'empreinte romaine se marque aussi sur d'autres groupes de monnaies : le nom des légats de Syrie, Varus, Saturninus, Silanus, Flaccus, est inscrit, en grec, au revers de bronzes pseudautonomes ou impériaux d'Antioche puis de Séleucie, en latin sur ceux de Bérytos. De même, en Palestine, les préfets de Judée (les « procurateurs ») frappent depuis 6/7 ap. J.-C., vraisemblablement à Césarée Maritime, d'abondantes séries de petits bronzes sans effigie, qui portent en grec le nom de l'empereur, sa date régnale, et des types symboliques d'une extrême banalité.

Au début du règne de Tibère, ont lieu dans plusieurs ateliers (Antioche, Bérytos) des émissions posthumes au nom d'Auguste. Mais surtout on observe, à partir d'environ 23/4, une restriction tout à fait considérable de la production monétaire, due probablement à un effort de centralisation : elle entraîne la fermeture d'une dizaine d'ateliers, et non des moindres (Apamée, Tripolis, Byblos, Sidon, Gaza ...) et l'interruption momentanée des frappes de tétradrachmes à Antioche.

De Caligula à Néron

Beaucoup d'émissions reprennent pendant cette période, et il semble que dans l'ensemble la production monétaire augmente sensiblement. Mais la monnaie, d'argent et de bronze, subit d'importantes modifications. En effet, les monnayages pseudautonomes d'argent disparaissent : la frappe des didrachmes de Sidon

122. Seyrig *AS* IV, p. 113 – 116.
123. Giard (1976), p. 45 et 156, n°1001 – 1006 : « ateliers secondaires A et B de Syrie ».
124. Grant (1969), p. 13 n. 1.
125. cf. Wruck (1931) ; Kraay *RN* 1965, p. 58 – 68.

cesse en 43/4 et celle des tétradrachmes de Tyr en 59/60, ses didrachmes se prolongeant encore pendant une dizaine d'années : « l'argent tyrien » reste encore prépondérant à cette époque, au moins dans la région méridionale[126]. Les impériales grecques d'argent sont fort rares en dehors d'Antioche : sous Claude, le tétradrachme d'Apamée, au type de la Tyché locale, qui commémore sans doute l'attribution du nom de *Claudia Apamea* et de la « liberté », reste unique (fig. 13,43). Laodicée ne reprend que sous Néron ses séries de tétradrachmes au buste de Tyché.

En revanche se développent, dès le règne de Caligula, des émissions d'argent dont la vocation provinciale s'affirme de plus en plus nettement[127]. En 59/60, au moment où cesse la frappe des tétradrachmes tyriens, commence à Antioche celle de tétradrachmes, de didrachmes et de drachmes qui en reprennent le type de revers : l'aigle debout sur un foudre. Mais toute mention de la ville émettrice a disparu : la seule inscription est, sous Néron, une date. Ce numéraire, très vite abondant, est visiblement destiné à circuler dans toute la Syrie. Parallèlement, Antioche recommence sous Claude et Néron d'importantes frappes de bronzes de la série *SC* : un véritable monnayage provincial se met en place.

Les émissions locales de bronze se développent elles aussi. Plusieurs ateliers municipaux s'ouvrent, en particulier dans la région méridionale : Canatha et Nysa-Scythopolis sous Caligula, Gaba et Leucade du Chrysorhoas sous Claude, Sepphoris, Sébasté, Hippos, Gérasa . . . sous Néron. D'autres, comme Damas, qui avaient interrompu la frappe sous Tibère, la reprennent alors. De plus en plus nettement, ces monnayages locaux paraissent complémentaires de ceux de l'administration romaine : la formule des impériales grecques devient la règle, au détriment des émissions pseudautonomes, mais des types d'inspiration locale commencent à se répandre sous Néron, comme le dieu-fleuve Chrysorhoas à Damas. Un deuxième monnayage colonial commence sous Néron à Ptolémaïs-Aké, qui tient de Claude son nouveau statut[128].

Les royaumes vassaux de Rome ont également d'importantes émissions de bronze. Installé sur le trône de Commagène en 38, Antiochos IV Epiphane agrandit considérablement ses territoires et, jusqu'à sa déposition par Vespasien en 72, plusieurs ateliers situés en Lycaonie, en Cilicie maritime, en Arménie, secondent celui de Samosate, frappant des bronzes aux types divins ou zodiacaux. En Palestine, les monnayages d'Agrippa I (37 – 44) et d'Agrippa II (49 – 95), abondants et complexes, affirment l'allégeance envers l'empereur.

D'autre part se diffusent, dans la partie sud de la Syrie, près des frontières de la Nabatène indépendante, les deniers d'argent et les petits bronzes d'Arétas IV (9 av. – 40 ap. J.-C.) et de Malichos II (40 – 70). Frappées à Pétra, ces monnaies se signalent par leur légende arabe et par les bustes parfois jumelés du roi et de la reine, mère ou épouse ; les deux cornes d'abondance croisées s'imposent comme type unique de revers sur les innombrables piécettes de bronze.

Le soulèvement qui, à partir de 66, embrase la Palestine a d'importantes conséquences numismatiques. Le monnayage de la révolte, frappé à Jérusalem et à Césarée Maritime, contraste vigoureusement par les types religieux et les métaux employés (argent aussi bien que bronze) avec celui de la dynastie hérodienne[129].

La guerre suscite, à la fin du règne de Néron, un développement spectaculaire du monnayage, de la part de l'administration romaine comme des ateliers locaux. Des tétradrachmes provinciaux, au type de l'aigle debout sur la massue, sont frappés à Tyr, qui seconde l'atelier d'Antioche (fig. 13,36). Les émissions coloniales (Ptolémaïs-Aké), pseudautonomes ou impériales, s'intensifient brusquement. Gaza reprend les siennes en 69/70 ; c'est alors que recommencent celles de Damas et de Nysa-Scythopolis (66/7), de Gadara (67/8), et que se créent de nouveaux centres de frappe, à Hippos et à Gérasa (67/8). Mais surtout, la répression du

126. cf. le trésor d'Irbid, enfoui après 64/5 : Seyrig (1973), n°48.
127. Kraay *RN* 1965, p. 58 – 68.
128. Seyrig *SN*, p. 279 – 280.
129. Kadman *The Coins of the Jewish War of 66 – 73 A. D.* (CNP 3), Jérusalem-Tel Aviv 1960 ; *SNG ANS* 419 – 461.

soulèvement et les concentrations de troupes entraînent dans le domaine monétaire des changements profonds et durables qui n'affectent pas seulement la région méridionale, mais l'ensemble de la Syrie.

Sous les Flaviens et Trajan

Une sorte de monnayage militaire apparaît en Palestine : sous Vespasien, des contremarques de la Xe légion *Fretensis* – en général un simple poinçon *XF* ou *X* – commencent à être apposées sur des monnaies de bronze locales, souvent usées[130].

Après la prise de Jérusalem, Vespasien et Titus frappent, probablement à Césarée Maritime, des bronzes figurant une Victoire, ou un trophée avec la Judée agenouillée. Leur légende grecque, « prise de la Judée » – qui traduit celle des émissions occidentales, *Judaea capta* – en fait un véritable substitut provincial du monnayage romain. Les abondantes séries qu'émet par la suite, sous Domitien en 92/3, le même atelier, se rapprochent de frappes régulières de l'administration romaine par leur légende latine (qui ne mentionne plus la prise de la Judée) et par leurs types plus ordinaires[131].

Le système de la monnaie impériale romaine se répand en effet au Proche-Orient. On attribue à un atelier, peut-être itinérant, de Syrie-Phénicie[132] – et très vraisemblablement à Antioche – des *aurei* et des deniers de Vespasien (de 70 à 72) et de Titus (en 72) dont les types romains (Pax, Aequitas, etc.) et les légendes latines mettent l'accent sur la paix retrouvée[133]. Mais cette expérience, qui fait de l'atelier syrien une « succursale de la monnaie de Rome »[134], dure peu : l'effort de l'administration romaine porte surtout sur l'organisation du monnayage provincial à légendes grecques.

Les tétradrachmes « à l'aigle » sont désormais émis en quantités considérables[135], vraisemblablement dans plusieurs ateliers : Antioche, peut-être Tyr et Tripolis, ou même Césarée de Cappadoce entre 98 et 103. Leur « formule » se fixe peu à peu : la mention de la puissance tribunicienne et du consulat de l'empereur remplace, sous Trajan, la date indiquée par l'expression « . . . de la nouvelle année sainte ». Une émission de Vespasien, peut-être due à Tripolis[136], montre au revers l'aigle debout sur un autel, mais il est en général figuré simplement de face, les ailes à demi ouvertes, une couronne dans le bec, et accompagné de symboles variés : foudre, massue. D'autres types de revers apparaissent sous Trajan, dont le buste, au droit, est lui-même souvent supporté par un aigle : à Antioche la Tyché locale, à Tyr la tête d'Héraclès-Melqart. Certaines de ces monnaies ont été attribuées à l'atelier de Césarée de Cappadoce, alors extrêmement actif[137], mais leur destination syrienne ne fait pas de doute : les tétradrachmes « à l'aigle » se diffusent rapidement dans toute la Syrie, qui paraît bien former à cette époque, avec la Cappadoce voisine, une même zone monétaire[138], mais leur rapport à la monnaie romaine reste incertain (un tétradrachme pourrait valoir trois deniers).

Parallèlement, augmentent les émissions de bronzes *SC*, qui constituent l'essentiel de la production d'Antioche et s'imposent eux aussi, à un moment où les monnayages locaux se raréfient, comme un numéraire provincial. Il s'y ajoute sous Trajan une série que l'on attribue traditionnellement à l'atelier cappadocien, mais qui pourrait bien provenir d'Antioche, où l'on en a trouvé un grand nombre d'exemplaires[139].

130. Rosenberger (1978) ; Howgego (1985), p. 17 – 19 et 251 – 255 n°727 – 735.
131. *SNG ANS* 462 – 500.
132. Kraay *RN* 1965, p. 58 – 68, « atelier A ».
133. Metcalf (1982).
134. Callu (1969), p. 162.
135. Wruck (1931).
136. Kraay *RN* 1965, p. 58 – 68, « atelier B ».
137. Bellinger *ANSMN* 5, 1952, p. 57.
138. Callu (1969), p. 157 – 162.
139. Wruck (1931), p. 196 – 197 n°180 ; Waagé (1952), n°390 – 399.

Des émissions provinciales comparables, mais plus éphémères et moins largement diffusées, apparaissent sous Trajan, entre 111 et 114, dans la nouvelle province d'Arabie. Il paraît plausible que, dès ce règne soit créé en Arabie – à Bostra ? – un atelier provincial qui émet bientôt (au début du règne d'Hadrien?) des bronzes au buste d'Arabie[140].

Si le monnayage provincial se développe, la production due aux ateliers locaux accuse une nette diminution sous les Flaviens, et reste dans l'ensemble irrégulière.

C'est alors que prennent fin les émissions royales, en Commagène comme en Palestine. Antiochos IV de Commagène est déposé en 72 : il est possible que datent de ce moment des monnaies représentant ses deux fils, Epiphanès et Kallinikos, ainsi que des pièces pseudautonomes frappées au nom « des Commagéniens », dont une série au type de « Pistis » – deux mains tenant un caducée, symbole de confiance – célèbre sans doute la nouvelle « entente » avec Rome. A Césarée Panias, Agrippa II poursuit jusqu'en 95 ses émissions dont certaines, sous Domitien, mêlent le latin et le grec et reproduisent le *SC* des bronzes d'Antioche. D'autre part, le monnayage indépendant des rois de Nabatène cesse lors de l'annexion du royaume : certaines drachmes provinciales d'Arabie sont même surfrappées sur des deniers de Rabbel II (70 – 106). Mais l'atelier de Pétra ne reste pas longtemps inactif puisqu'il inaugure bientôt des émissions pseudautonomes dont le type de revers, deux cornes d'abondance croisées, rappelle celui des bronzes nabatéens[141].

Sous Vespasien, Titus et Domitien, l'activité des ateliers des villes est progressivement restreinte. Certes, quelques-uns s'ouvrent (à Néapolis et à Pella sous Domitien) ou recommencent leurs frappes ; Césarée Maritime inaugure même sous Domitien des émissions coloniales au type de la Tyché locale. Mais cette production reste limitée. Plusieurs ateliers ferment sous ce règne (Hippos, Philadelphia), et pendant celui de Nerva on ne relève dans tout le Proche-Orient aucun monnayage de ville.

L'époque de Trajan marque un véritable renouveau des émissions locales. De nombreux ateliers reprennent leur activité (Séleucie, Gabala, Rhosos, Dora, Sepphoris, Tibériade . . .), et plusieurs se créent, dans le nord de la Syrie (Béroia, Cyrrhos, Hiérapolis, Chalcis du Bélos), ainsi peut-être qu'en Arabie (Bostra, Pétra) : au total, plus d'une quarantaine de villes battent monnaie au Levant à la fin de son règne. Mais ces monnayages locaux n'ont plus le même caractère. A Antioche, quelques bronzes municipaux mentionnant en grec le nom de légats, d'autres à légende latine *Antiochia* comptent peu à côté de l'abondante série *SC*. Des monnaies du *Koinon* syrien à l'effigie de Trajan, ornées d'un buste de Tyché qui représente la province, sont probablement dues à l'atelier de la capitale. En général, c'est la formule des impériales grecques qui s'impose : d'importants monnayages de bronze pseudautonomes, ceux d'Arados, de Marathos, de Sidon disparaissent entre 115 et 117, et dès lors seul celui de Tyr se poursuit régulièrement. Presque tout le numéraire local de Syrie porte, vers 117, l'effigie et le nom de l'empereur : loin de concurrencer le monnayage provincial, il tend à le compléter.

Pendant toute cette période les monnaies de bronze sont pour la plupart petites : seuls des ateliers importants, comme celui d'Antioche, frappent plusieurs dénominations, dont la plus grande correspond à l'*as* romain. Le caractère pseudautonome ou impérial des émissions influe peu sur le choix des types, qui reste longtemps bien banal : la couronne entourant une inscription (Antioche, Laodicée, Nysa . . .), la palme, la corne d'abondance, les symboles maritimes ou militaires, les animaux et les attributs divins se retrouvent à peu près partout. Le panthéon se limite à quelques grandes divinités, représentées le plus souvent seules. De rares scènes mythologiques – à Sidon, l'enlèvement d'Europe ou l'embarquement de Cadmos – font exception, ainsi que quelques images de dieux orientaux : le Baʿal de Bérytos avec son attelage d'hippocampes, celui d'Orthosie sur ses Griffons, ou Phanébal d'Ascalon qui, dès l'époque d'Auguste, apparaît dans son attirail guerrier. Mais, sous Trajan, une évolution se dessine. D'autres cultes syriens sont illustrés : Zeus Kataibatès de Cyrrhos est figuré, assis sur un rocher, et des monnaies de Séleucie montrent le bétyle de Zeus Kasios dans

140. Spijkerman (1978), p. 68 – 69 n°1 – 2 ; Kindler (1983), p. 102 n°16.

141. Spijkerman (1978), p. 220 – 221 n°1 ; *SNG ANS* 1359.

un petit édicule vu en perspective (fig. 13,46). Jusque là fort simples, et limitées à quelques vues frontales, comme l'*Augusteum* de Césarée Panias, les représentations architecturales s'animent quelque peu : la Tyché de Césarée Maritime, reproduction d'un type statuaire, est représentée, portant le buste impérial, dans un édifice à podium[142]. L'uniformisation « fonctionnelle » de la monnaie n'entraîne donc pas celle de l'imagerie qui, au début du IIe s., commence à devenir plus variée et plus originale.

De l'essor des monnayages locaux à la monnaie d'empire (du règne d'Hadrien au milieu du IIIe s.)

Cette période se signale par un accroissement considérable de la production de monnaies qu'on explique, au moins en partie, par des raisons militaires[143] : la répression de la seconde révolte juive sous Hadrien, la guerre de Pescennius Niger contre Septime Sévère, les campagnes contre les Parthes provoquent une multiplication des ateliers et une intensification de la frappe, qu'il s'agisse de monnaies provinciales ou locales.

Certes, le rythme de production reste d'abord inégal suivant les régions : sous Hadrien et Antonin, les émissions sont rares ou inexistantes en Phénicie, tandis que des ateliers s'ouvrent ou reprennent leur activité dans tout le reste de la Syrie (dont Emèse et Damas), en Commagène (Samosate, Zeugma), en Palestine et en Arabie. Leur nombre augmente sensiblement sous Marc Aurèle et Commode, notamment en Commagène et en Haute-Mésopotamie, en Palestine et en Arabie, et la frappe recommence en Phénicie. L'accélération s'accentue sous les Sévères, et le règne d'Elagabal marque l'apogée des monnayages locaux : plus de 80 ateliers sont alors en activité au Levant, sur 360 environ dans l'est de l'empire. L'expansion s'arrête à l'époque d'Alexandre Sévère : près de la moitié d'entre eux, et non des moindres (Tripolis, Byblos, Sidon, Séleucie, Pétra . . .) cesse alors d'émettre, les autres réduisent leurs frappes. D'autres fermetures encore ont lieu sous Gordien III et les Philippes : une quinzaine, contre une seule création, celle de Philippopolis ; la production se limite alors à un petit nombre de lieux de frappe, dont l'activité s'intensifie d'autant. Cette concentration s'accentue encore au milieu du IIIe s., à l'époque des empereurs aux règnes brefs (Trajan Dèce, Hérennius Etruscus, Hostilien, Volusien). C'est la fin d'ateliers importants, comme Laodicée, Edesse, Césarée Maritime, Néapolis, Aelia Capitolina ou Bostra. L'introduction de la monnaie d'empire, la substitution des *antoniniani* au bronze provoquent alors, en peu d'années, la disparition des émissions provinciales et locales. Elles s'interrrompent définitivement sous Valérien et Gallien dans les quelques ateliers qui restaient encore ouverts : Antioche, Damas, Héliopolis, Bérytos, Ptolémaïs-Aké, Tyr et Adraa, et dès lors la monnaie d'empire règne sans partage.

Cette mutation s'explique si l'on confronte la floraison des émissions locales, dont cette période constitue, dans tout l'est de l'empire, le véritable « âge d'or », et l'amplification des monnayages de l'administration romaine provinciale et d'empire.

Les émissions locales ne comprennent plus guère que celles des villes et des colonies romaines. En effet, les seuls monnayages « dynastiques » ou « nationaux » sont alors ceux de la révolte juive dite de Bar Kochba, et des souverains d'Edesse. Bref et abondant, le monnayage de la seconde révolte (132 – 135) proclame l'indépendance des rebelles. Au contraire, les monnaies du royaume d'Osrhoène – à l'exception des toutes premières, émises par le roi Waël sous la suzeraineté parthe en 163 – 165, puis par Maʿanu (Mannos) indépendant – associent étroitement la dynastie locale à son protecteur romain. Un premier groupe, dont le droit représente l'effigie des empereurs, de Marc Aurèle à Caracalla, comprend des deniers à types romains (Mars, Junon, Cérès) mais à légendes grecques mentionnant le roi Mannos Philorhomaios, et des bronzes au revers desquels on voit le buste du roi, Abgar VIII puis Abgar IX, coiffé de la tiare (fig. 14,54). Après le rétablissement

142. Seyrig *Syria* 49, 1972, p. 112 – 115.

143. Sutherland *INCJ* p. 88 – 105.

de la royauté par Gordien III, un second groupe de bronzes réunit aussi le portrait de l'empereur et celui d'Abgar X, ou montre la réception du roi par l'empereur[144].

En Syrie, villes et colonies romaines n'ont plus que des monnaies de bronze : Laodicée met fin dès le règne d'Hadrien à la série de ses tétradrachmes au buste de Tyché. Elles portent presque toujours le nom et le portrait de l'empereur. Les grandes séries pseudautonomes régulières cessent en effet au IIe s., celles d'Ascalon en 143/4, puis sous Septime Sévère celles de Tyr, qui comprennent un groupe frappé pour le *koinon* de Phénicie (tête de Melqart/temple du *koinon*) ; quelques émissions pseudautonomes, diverses et de petit module, s'insèrent sporadiquement dans les suites de monnaies impériales grecques et coloniales, sous Hadrien et les Antonins, à Béroia, Hiérapolis, Séleucie, Gabala, Gaza, etc. Cependant, dans cette catégorie, les monnaies de Palmyre se distinguent par leur abondance : on lui attribue en effet, parfois sans aucune certitude (le nom de la ville est rarement inscrit), de très nombreuses piécettes qui représentent surtout Tyché, Niké et la triade de Bêl[145] : malgré les difficultés de datation, l'essentiel de ce monnayage semble bien se situer dans la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du IIIe[146] (fig. 14,52 – 53).

La catégorie des monnaies coloniales s'étend, soit que se créent de nouveaux ateliers (Aelia Capitolina sous Hadrien, Héliopolis, Rhésaina, Nisibe et Singara sous les Sévères, Philippopolis d'Arabie sous Philippe), soit que les émissions coloniales succèdent aux impériales grecques : une douzaine de cités changent ainsi de statut, notamment Antioche sous Elagabal et Damas sous Philippe (fig. 13,45) : au total, 21 villes du Levant ont au IIIe s. un monnayage colonial, dont les légendes sont en général – mais pas toujours ni entièrement – écrites en latin.

Les deux sortes d'émissions, impériales grecques et coloniales, tendent à se confondre dans l'organisation générale du monnayage local de bronze. Leur abondance est comparable – même éphémères, les émissions du IIe et du IIIe s. sont souvent fort amples –, et elles se diffusent tout aussi largement : des trouvailles comme celles d'Antioche, de Doura-Europos, de Gérasa montrent en effet que les monnaies de bronze circulent facilement hors du territoire de la cité émettrice (et sont d'ailleurs souvent thésaurisées au IIIe s.). Le brassage est rendu possible par l'existence de plusieurs dénominations, qui facilitent sans doute le change et les échanges d'une ville à l'autre : bien qu'on ne connaisse pas en Syrie, au contraire de l'Asie Mineure, de réseaux de transmissions de coins, et qu'il soit impossible de déterminer pour l'ensemble de la province une échelle unique des monnaies de bronze, il semble que beaucoup d'ateliers essaient d'ajuster leurs modules aux bronzes *SC* d'Antioche et aux principales dénominations romaines, sesterce, *dupondius* et as, qui s'introduisent plus couramment en Orient. Cette « standardisation » entraîne, par rapport à la période précédente, un considérable agrandissement des monnaies qui, coloniales ou impériales grecques, deviennent parfois, sous Marc Aurèle ou Septime Sévère, de véritables médaillons.

Cette époque voit d'autre part un enrichissement spectaculaire de l'imagerie monétaire : les types figurés se multiplient au revers, leur présentation varie d'une émission à l'autre. Qu'il s'agisse de monnaies impériales grecques ou coloniales, l'iconographie est fréquemment vouée à la glorification de l'empereur dont le buste – souvent cuirassé et revêtu du *paludamentum* – occupe presque toujours le droit : un intéressant revers de Damas montre, au-dessus d'un petit sanctuaire de Tyché, deux temples du culte impérial avec des aigles[147]. Les membres de la famille impériale sont eux aussi à l'honneur : à Laodicée, une émission de Septime Sévère, avec le buste de Julia Domna figuré dans un petit sanctuaire et la légende « Augusta Domna, Tyché de la Métropole », répond à une monnaie de Commode où le buste de Tyché, présenté exactement de la même

144. *BMC Arabia*, p. 91 – 93 et 113 – 117.
145. du Mesnil du Buisson (1944 – 62).
146. Krzyzanowska (1982).
147. Price/Trell (1977), p. 274 fig. 452.

façon, était entouré de la vieille légende, utilisée pour la dernière fois, « de Julia Laodicea ». Les types liés à la grandeur romaine se multiplient, en particulier sur les monnaies coloniales : la Louve et les Jumeaux, la Triade Capitoline, Rome elle-même. Dans l'ensemble, les motifs banalement symboliques sont encore nombreux : une dizaine de villes, dans le nord de la Syrie, se contente d'une simple inscription entourée d'une couronne de feuillages ; des thèmes agonistiques apparaissent, mais l'urne des *Olympia Sebasmia* de Damas, la table des *Aktia Heraklia* de Tyr, la couronne des *Aktia Dousaria* de Bostra, et même les athlètes assis des *Certamina Sacra Capitolina Oecumenica Iselastica Heliopolitana* de Ba'albek ne se distinguent guère de leurs homologues anatoliens ou grecs.

L'imagerie monétaire syrienne est surtout remarquable par ses représentations mythologiques ou religieuses, souvent curieuses malgré la banalité des schémas utilisées. Le personnage le plus répandu est assurément la Tyché, figurée en buste (fig. 13,44), debout ou trônant sur tous les monnayages, assimilée parfois à l'impératrice ou à une grande divinité : cette figure commode réunit les allusions aux caractéristiques locales (dieu-fleuve, montagne) et le souvenir d'anciens cultes de génies tutélaires, et son succès va de pair avec le souci croissant d'affirmer l'identité civique de chaque ville. Mais des types plus complexes se répandent. Sous les Sévères et Elagabal, la numismatique phénicienne est un véritable recueil de mythologie : les thèmes panhelléniques – la nef Argo à Sidon – ou « romains » – Enée portant Anchise, à Bérytos – s'ajoutent aux mythes locaux : Cadmos et Europe, Didon, les Roches Ambrosiennes[148], etc. Surtout, les images de dieux indigènes prennent de plus en plus un aspect oriental : à Hiérapolis, Atargatis et Hadad trônent de part et d'autre du sanctuaire du *sémeion*. Béroia, Rhosos, Hiérapolis, Dion de Coelé-Syrie et plusieurs villes de Palestine figurent des dieux engainés aux attributs variés que l'on qualifie un peu sommairement de « Zeus Héliopolitains ». Un autre groupe est celui des dieux armés, d'origine probablement arabe[149], nommés Hélioseiros à Chalcis du Bélos, « Arès » (Arsu) à Rabbathmoba-Aréopolis d'Arabie. La divinité garde parfois la forme d'un bétyle : Zeus Kasios à Séleucie, Elagabalos, le « dieu-montagne » d'Emèse, que certaines émissions placent dans un temple somptueux (fig. 13,47) ; en Arabie, Adraa, Charachmoba, Médaba reproduisent divers bétyles de Dousarès (fig. 13,48), qui prend aussi, à Bostra, les traits d'un Arès juvénile[150]. Ailleurs, on se contente de montrer un attribut – le foudre trônant sur un coussin, qui orne les monnaies de Séleucie, avec la légende « Zeus Kéraunios » –, ou encore le sanctuaire mobile de la divinité : le char d'Astarté à Sidon, celui d'Héraclès à Philadelphia, les brancards de procession de Tyr, de Paltos et d'Antioche.

Les représentations d'édifices se font particulièrement nombreuses au Levant[151]. Souvent de simples arcatures, de modestes édicules servent surtout à mettre en valeur l'image divine : d'une émission à l'autre, la façade change de forme, perd ou gagne des colonnes. Mais des représentations particulièrement détaillées s'inspirent vraisemblablement de bâtiments réels, phares (Bérytos, Laodicée[152] : fig. 13,49), nymphées (Ptolémaïs-Aké, Pella), sanctuaires de toute sorte : grotte ou enclos (Césarée Panias, Damas), cour vue en perspective (Byblos), façade ornée (Sidon), propylées monumentaux de temples « syriens », parfois munis de tours et de terrasses crénelées (Héliopolis, Capitolias, Abila). L'image du sanctuaire d'Hermès à Héliopolis (fig. 14,50), juché sur sa colline avec son escalier monumental, est une extraordinaire « vue cavalière », et les acropoles couronnées par des temples (Zeugma, Néapolis, Pella : fig. 14,51) constituent de vrais « paysages ». C'est probablement par souci de prestige que les cités placent ces images d'édifices somptueux sur leurs monnaies de grand module, qui ont la diffusion la plus large : tout comme le libellé des légendes, le choix des types sou-

148. Will *RN* 1973, p. 80 – 84.
149. Seyrig *Syria* 47, 1970, p. 77 – 112.
150. Naster (1982).
151. Trell *NC* 1970, p. 29 – 50 ; Price/Trell (1977).
152. Seyrig *AS* IV, p. 215 – 220.

ligne la fierté civique, exalte le particularisme local, et tend à répandre une image flatteuse et bien caractérisée de chaque ville.

Par son abondance – mais non par la diversité des types – le monnayage provincial se développe lui aussi de façon spectaculaire, surtout en Syrie. En Arabie en effet, la frappe de l'argent ayant cessé sous Trajan, les émissions se limitent au bronze ; sur les deux dénominations (as et *semis*) frappées à Bostra, le revers représente un buste de l'Arabie tourelée, portant deux nourrissons (l'Auranitide et l'Arabie Pétrée ?). On attribue aussi à cet atelier, plutôt qu'à Césarée de Cappadoce, des *dupondii* et des *asses* de Marc Aurèle ornés du buste d'Ammon, dieu de la IIIe légion *Cyrenaica* cantonnée à Bostra[153], qui se trouvait déjà sur des « sesterces » et des drachmes de Trajan.

Les émissions provinciales syriennes d'argent, les tétradrachmes « à l'aigle », se prolongent jusqu'au milieu du IIIe s. Elles sont surtout, au IIe s., concentrées à Antioche (la série à la tête de Melqart, attribuée à Tyr, s'interrompt sous Hadrien) ; leur production reste alors assez irrégulière et le poids moyen s'abaisse, passant d'un peu plus de 14 g sous Trajan à moins de 11 g à la fin du siècle : en 193, pour financer la guerre contre Niger, ce sont des deniers et non des tétradrachmes que frappe Septime Sévère. Mais après sa victoire, l'émission des tétradrachmes provinciaux connaît un essor rapide : d'autres ateliers s'ouvrent à Tyr et vraisemblablement à Laodicée, et le poids est restauré vers 208 à plus de 13 g. En 215 Caracalla en étend la frappe à tout le Levant : sans doute entend-il ainsi faire assumer par les cités une part des dépenses monétaires entraînées par ses campagnes orientales. Cette « espèce mixte, à la fois syrienne et romaine », marque un pas important vers l'unification du système monétaire[154]. On compte alors au moins 26 ateliers[155], répartis surtout dans le Nord, mais aussi en Palestine et en Phénicie, dont les émissions se distinguent tantôt par l'initiale ou le nom de la ville (Emèse), tantôt par un symbole : la tête de bélier à Damas, les trois Grâces à Gadara (fig. 13,37 – 40). Les nombreux trésors[156] attestent la prépondérance de quelques-uns d'entre eux : Antioche, Laodicée, Emèse, Tyr.

Mais le volume des émissions décroît rapidement : le nombre des ateliers est ramené à 17 sous Macrin, et tous, sauf celui d'Antioche, sont fermés sous Elagabal. Le déclin de la monnaie provinciale d'argent, remplacée par l'*antoninianus* et par les espèces importées, s'accentue ensuite, malgré quelques sursauts comme une émission d'Edesse qui commémore, en 222, l'avènement d'Alexandre Sévère ; le poids diminue de 13 à 10,7 g, et le métal devient du billon. En 238, les lettres *SC*, jusque là réservées au bronze, apparaissent sur les tétradrachmes d'Antioche, les rattachant plus étroitement à l'ensemble de la monnaie d'empire. Malgré quelques hésitations sous Philippe – l'atelier de Rome frappe aussi pour la Syrie, et au *SC* s'ajoutent les mentions *Mon(eta) Vrb(ica)*, ou *Antiochia*[157] (fig. 13,41) –, le sigle subsiste jusqu'aux dernières émissions, d'ailleurs abondantes : sous Philippe, l'atelier d'Antioche, en avance sur celui de Rome, commence à numéroter par des lettres grecques ou des globules ses différentes officines (six, puis sept). Elles sont fermées en 253 et, l'année suivante, Uranius Antonin signe, à Emèse, la dernière émission des tétradrachmes provinciaux[158](fig. 13,42).

Parallèlement, Antioche poursuit la frappe de ses bronzes de la série *SC*, dont le revers se modifie : au IIe s., un aigle s'introduit sous le sigle : à partir d'Elagabal, qui donne à la ville le statut colonial, réapparaît la Tyché assise, et une légende grecque, « de la métropole colonie des Antiochéens », se combine dès lors avec le *SC*. D'autres types de revers (buste de Tyché, Tyché couronnée par l'empereur ou dans un petit temple) apparaissent ensuite sur ces bronzes, dont la frappe cesse sous Valérien (253 – 260). Ce monnayage est très

153. SPIJKERMAN (1978), p. 68 – 69 n°1 – 2 ; *SNG ANS* 1166 – 1169 ; KINDLER (1983), n°16 – 22.
154. CALLU (1969), p. 172 – 173.
155. BELLINGER (1940).
156. HAMBURGER *IEJ* 4, 1954, p. 201 – 226 ; HAMBURGER *'Atiqot* 2, 1959, p. 133 – 145 ; etc.
157. BALDUS (1969).
158. BALDUS (1971).

abondant, et conforme par le diamètre (sinon par le poids, le métal ou la présentation du buste impérial) aux différentes dénominations romaines, *dupondius*, as, *semis* et divisions. Le nombre des exemplaires découverts dans les fouilles, à Antioche, à Doura-Europos, à Apamée[159] et jusqu'à Gérasa montre que ces bronzes sont utilisés, comme les tétradrachmes, dans toute la Syrie et en Arabie, à une époque où la diffusion du bronze romain est encore restreinte.

La part du monnayage « d'empire », importé ou de plus en plus fréquemment frappé en Syrie même, s'amplifie toutefois, en particulier celle de l'argent. On constate, d'après les trésors du IIe s.[160], qu'existait déjà à l'époque d'Hadrien une masse considérable de numéraire, faite pour partie de deniers romains anciens, qui ne cesse de s'accroître. Parmi les espèces d'argent venues de l'extérieur, les deniers nabatéens, mais surtout, en Syrie du Nord, les monnaies de Césarée de Cappadoce sont au début particulièrement abondants. Au IIIe s., dans de nombreux trésors, les deniers occidentaux se mêlent aux tétradrachmes provinciaux.

Episodiques au Ier s., les émissions « d'empire » frappées en Syrie restent irrégulières, mais deviennent un peu plus nombreuses au IIe s. : on cite des deniers et quelques *aurei* d'Hadrien, au type de Felicitas, peut-être dus à l'atelier d'Antioche en 119/20, et sous Marc Aurèle et Commode des deniers et des bronzes à légende grecque (« pour la victoire des Romains ») émis en Haute-Mésopotamie, vraisemblablement à Edesse, qui en frappait aussi pour le roi d'Osrhoène. Des émissions plus abondantes d'*aurei* et de deniers à légendes latines ont lieu au moment de la guerre civile, pour Pescennius Niger à Antioche en 193 – 194, et pour Septime Sévère à Laodicée et dans une autre ville, Zeugma, Emèse ou Tyr. Les types sont d'inspiration romaine : d'un côté *Boni Eventus*, *Iovi Prae Orbis*, *Iustitia Aug*, de l'autre *Bona Spei* (sic), *Saecul Felicit*, etc. Après la victoire de Sévère, ce monnayage devient régulier et même abondant pendant quelques années, les deniers servant probablement de monnaie divisionnaire pour les tétradrachmes provinciaux. Il est attesté à Laodicée entre 196 et 202, puis à Antioche, peut-être sous Macrin (deniers), en tous cas sous Elagabal – dont les deniers et les *aurei* à légende *Sanct Deo Soli Elagabal* montrent le char de la Pierre Noire d'Emèse –, et au début du règne d'Alexandre Sévère (222/3), aux types de Fortuna et de Nobilitas. Les dernières frappes de « deniers syriens », en même temps que d'*aurei*, ont lieu sous Uranius Antonin, en 253/4 à Emèse (avec la légende *Conservator Aug* et l'image de la Pierre Noire drapée : fig. 14,55), et sous Quiétus en 260/1.

Entre temps est apparue une nouvelle pièce d'argent, l'*antoninianus*. Créé à Rome en 215 par Caracalla, et caractérisé par la couronne radiée du portrait impérial, il vaut normalement deux deniers. Rétabli en 238, il est frappé presque aussitôt, dès 239, à Antioche, où sa production, répartie entre trois officines, atteint vite une régularité et une abondance comparables à celles de Rome : le traitement du portrait au droit, des types de revers comme *Oriens Sol*, distinguent les émissions syriennes. D'abord en déclin sous Philippe, elles reprennent après 247 ; le nombre des officines s'élève jusqu'à sept et celui des types s'accroît : *Pax fundata cum Persis* avec Pax, *Victoria Aug* lors de la brève révolte de Jotapien contre Priscus (248/9), *Aequitas Aug*, *Saeculum Novum* avec le temple de Rome . . .(fig. 14,56). Sous Trébonien Galle, en 254, le sigle *SC* est transposé du tétradrachme provincial sur l'*antoninianus*. Mais si le poids des deniers (env. 3,2 g sous Elagabal) semble s'être maintenu mieux qu'à Rome, celui des *antoniniani* baisse de 5,12 g à 4 g environ, ainsi que la proportion d'argent : ce n'est plus, au milieu du IIIe s., que du métal argenté, du billon, et la nouvelle monnaie est devenue, en vingt ans, essentiellement fiduciaire.

A cette époque, malgré un style parfois reconnaissable et quelques types propres, la monnaie syrienne n'a plus grande originalité. Les deniers et les *antoniniani*, le monnayage provincial d'argent et de bronze, et même les quelques émissions locales de bronze qui subsistent font désormais partie d'un même système, commun à tout l'empire. Les nombreux trésors datés de ce moment montrent que la monnaie syrienne partage dès lors

159. CALLU (1979).
160. Murabba'at : SEYRIG *SN*, p. 439 – 457.

la destinée de ce monnayage d'empire, à commencer par la « crise du IIIe s. », marquée par la dépréciation rapide du numéraire, l'inflation, la montée des prix, la thésaurisation[161].

Le règne de la monnaie d'empire (2e moitié du IIIe s. – fin du Ve s.)

Secouée par des crises et des réformes nombreuses, l'histoire monétaire de cette longue époque est marquée par une concentration de la frappe dans quelques grands ateliers régionaux, dont la production est énorme : en Syrie, seul celui d'Antioche conserve une activité régulière au IVe et au Ve s., ses homologues les plus proches étant ceux d'Alexandrie et d'Asie Mineure (Cyzique), auxquels s'ajoutent Constantinople, Héraclée de Thrace, Thessalonique et Nicomédie ; chaque atelier comprend plusieurs officines qui se répartissent les émissions pour les divers empereurs, Augustes ou Césars.

L'unification du numéraire à l'échelle de l'empire entraîne la rapide disparition des monnayages locaux, bien que des jetons de plomb frappés à Antioche vers 270 aient pu tenir lieu de monnaies et que la capitale syrienne ait encore émis, vers 313, quelques bronzes municipaux.

Surtout, la crise du IIIe s. et les divers efforts de stabilisation qui se succèdent en une soixantaine d'années donnent à la monnaie du Bas-Empire une organisation très différente : le rôle de l'argent, qui se raréfie, s'amoindrit au point de devenir marginal : l'or au contraire, d'abord destiné surtout aux dépenses militaires, s'introduit au IVe s. dans les circuits économiques, et le *solidus*, le « sou », créé par Constantin, s'impose vite et durera longtemps. Quant au bronze, parfois argenté, sa valeur intrinsèque se perd avec la crise du IIIe s. ; mais, malgré de continuelles diminutions de poids, il reste en Syrie frappé en quantités importantes, contrairement à ce qu'on observe en Occident, et le système monétaire évolue vers un bimétallisme de fait or-bronze.

L'aspect des pièces est lui aussi tout autre. Les inscriptions, toujours rédigées en latin, et l'imagerie se rapportent exclusivement au pouvoir impérial : d'or, d'argent ou de bronze, la monnaie représente le souverain, tantôt comme un soldat, tantôt dans sa dignité de consul, parfois héroïsé ou inspiré du ciel. Les types et les légendes du revers répandent les grands thèmes de sa propagande. Les monnaies précieuses illustrent surtout des commémorations, des événements exceptionnels, comme l'*adventus*, l'entrée solennelle du prince dans la ville ; sur le bronze et le billon apparaissent des thèmes plus généraux, célébrant les dieux tutélaires puis la religion chrétienne, la gloire de l'armée et celle de l'empire : leur nombre est tel que, pour chaque étape de l'évolution de la monnaie, on ne peut en citer ici que quelques exemples.

L'ère des réformes monétaires (253 – 324)

Jusqu'à l'époque de Constantin, la crise et ses séquelles compliquent singulièrement cette évolution. Tout d'abord, entre le règne de Trébonien Galle et celui d'Aurélien – de 251 à 270 environ –, s'arrêtent les émissions des tétradrachmes provinciaux (dès Uranius Antonin), et celles des monnaies municipales ou coloniales de bronze, sous Valérien (Antioche) et Gallien (Damas, Héliopolis, Bérytos, Tyr, Ptolémaïs-Aké, Adraa en Arabie, et peut-être Césarée Maritime). Le denier lui-même disparaît entre 253 et 261. Malgré deux interruptions – lors de l'invasion sassanide et en 258 – 263 – l'atelier impérial d'Antioche reste actif : il compte à cette époque jusqu'à huit officines (numérotées à partir de 266 par des lettres grecques) et sa production l'emporte de loin sur celle de Samosate – atelier ouvert au moment de la campagne contre les Perses et fermé en 260 – et d'Emèse, qui frappe sous Gallien jusqu'en 263. Les campagnes de Valérien assurent, comme l'attestent les trouvailles de fouilles, une large diffusion à leurs monnaies qui, frappées en grande quantité, resteront longtemps en usage.

Le seule espèce « d'argent » – en fait de billon ou de bronze « saucé », recouvert d'une mince pellicule argentée – est désormais l'*antoninianus*, dont le poids diminue sensiblement en vingt ans, de 4,5 à 3,7 g

161. Callu (1969), p. 257 – 258.

env., en dépit d'une stabilisation sous Claude II (268 – 270). Celui de l'*aureus* et de son double, le *binio*, reste irrégulier mais est, vers 270, réévalué au 1/60e de la livre (5,54 g). Leurs types très variés célèbrent surtout le bonheur retrouvé après la première alerte sassanide (*Felicitas Saeculi* avec Diane en 255, *Victoria Part(hica)* l'année suivante sur des *antoniniani* d'Antioche), la gloire de Gallien (*Restitut Gener Humani*), la bonne entente des empereurs (*Concordia Augg*). Les images de divinités protectrices se répandent : Diane (*Conservatrici Augg*) sur un *aureus* d'Antioche, et surtout le Soleil (*Soli Invicto*), nu ou vêtu, tenant un globe.

Au moment de la brève domination palmyrénienne (270/1), les *antoniniani* d'Antioche associent le buste lauré de Wahballath, au droit, entouré de sa titulature officielle *VCRIMDR*[162], et l'effigie radiée d'Aurélien au revers (fig. 14,57). Mais sur d'autres monnaies, peut-être frappées à Emèse, au type de Jupiter (*Iovi Statori*), Wahballath s'attribue au droit la couronne radiée et le titre impérial : *Imp C Vhabalathus Aug* (fig. 14,58). Antioche commémore la victoire d'Aurélien par d'abondantes émissions (neuf officines) dont les revers, *Restitutor Orientis* ou *Conservat Aug*, représentent le Soleil, un captif à ses pieds.

Aurélien apporte en 274 d'importants changements au système monétaire, dont les effets se feront sentir pendant une vingtaine d'années. Pour adapter le numéraire à la hausse des prix, deux dénominations apparaissent dans la monnaie argentée : une grande pièce, ou *aurelianianus*, au portrait radié, plus lourde (3,9 à 4 g env.) que l'*antoninianus* et caractérisée au revers par le nombre XXI (parfois XI, ou, en grec, IA sous Tacite), et d'autre part une petite pièce au portrait lauré, souvent gravée VSV : l'explication de ces marques reste très controversée. Deux séries de pièces d'or, lourde (env. 6,5 g, soit 1/50e de livre) et légère, se distinguent aussi, et des monnaies de bronze divisionnaires sont frappées, du moins en Occident, pendant quelques années.

Cette réforme entraîne une stabilisation : en Syrie, le volume de la production monétaire stagne d'abord, malgré l'ouverture d'un nouvel atelier (deux officines), situé à Tripolis plutôt qu'à Tyr, dont l'activité est, jusqu'à sa fermeture vers 293, étroitement coordonnée avec celle d'Antioche. La frappe s'intensifie ensuite : le nombre des officines d'Antioche, tombé à six entre 270 et 275, remonte à neuf et même à dix sous Probus (276 – 282), Carus et sa famille (282 – 285), puis sous Dioclétien et la première Tétrarchie (285 – 295). Le poids des monnaies argentées reste relativement stable. Antioche et Tripolis frappent aussi des *aurei* lourds et légers, qui commencent sous Carus à porter à l'exergue du revers la marque d'atelier : A, ANT, SMA (SM = *Sacra Moneta)*, et TR. Au début du règne de Dioclétien, en 282/5, Antioche frappe une nouvelle dénomination d'or d'env. 4,7 g, équivalent du 1/70e de livre, marquée de la lettre grecque O (= 70).

Les types ne changent guère : sur les monnaies argentées sont figurés les grands dieux tutélaires, Jupiter donnant le globe à l'empereur (*Clementia Temp.*, *Providentia Deor*, *Iovi Conservatori Augg*, etc.) ; sous Carus, c'est l'empereur qui transmet le globe à l'un de ses proches (*Virtus Augg)*. Sur les pièces d'or, outre des divinités – la Victoire (*Victoria Augg)*, le Soleil (*Conservat Augg*) – apparaissent des thèmes commémoratifs : un *aureus* d'Antioche de 280/1 montre le *processus consularis* de Probus à l'occasion de son quatrième consulat (fig. 14,59).

La deuxième grande réforme monétaire, due à Dioclétien, touche d'abord le monnayage d'or : à partir de 286, l'*aureus* pèse 1/60e de livre (env. 5,4 g), comme l'indique sur les monnaies d'Antioche la lettre S (= 60) ; des multiples de deux, deux et demi, et cinq *aurei* sont également frappés. En 294 – 295 sont créées une nouvelle pièce d'argent pur – marquée XCVI car elle pèse 1/96e de livre, elle vaut 40 « deniers » et cessera d'être frappée au bout de quelques années (?) – et une pièce de bronze mêlé d'un peu d'argent, le *nummus*, qui vaut huit « deniers », ainsi qu'une pièce plus petite, le « *néoantoninianus* » (deux « deniers » ?), plus légère que l'*aurelianianus* dont elle rappelle beaucoup l'aspect par son portrait radié ; cette monnaie est émise massivement dans les ateliers orientaux qui, en revanche, ne frappent pas la nouvelle unité, le « denier », petite pièce de bronze courante en Occident.

162. *Vir Consularis Romanorum Imperator Dux Romanorum*

Le frappe s'intensifie, notamment en Syrie, dans les dix officines d'Antioche, seul atelier subsistant. Les types sont plus variés : les *aurei* représentent fréquemment les dieux protecteurs de la Tétrarchie, Hercule (légendes *Herculi Victori*, *Herculi Cons Caes* : fig. 14,60) ou Jupiter (*Iovi Cons Caes*). Des émissions exceptionnelles des pièces « lourdes » héritées de la période précédente ont lieu jusque vers 305 (fig. 14,60) : l'une d'elles représente la série des bustes des dieux. Sur les nouvelles monnaies d'argent (*argentei*), qui se raréfient vite, sont illustrés des thèmes politiques (Providentia et Quies, légende *Providentia Deorum Quies Augg*) ou militaires, comme la porte de camp (*Virtus Militum*). Le *nummus* de bronze se caractérise surtout par le Génie du peuple romain (*Genio Populi Romani*), debout, tenant la patère et la corne d'abondance, tandis que sur le *néoantoninianus* le revers le plus courant en Orient est celui de la *Concordia Militum*.

Bien que ce système cohérent assure un monnayage intense et fourni, les célèbres édits de 301 enregistrent d'importantes hausses de prix et de salaires, auxquelles les émissions massives de *néoantonianini* ne sont probablement pas étrangères. Au moment où, vers 306, l'empire est à nouveau divisé, est introduite une nouvelle pièce de bronze, valant quatre « deniers ». Frappée en abondance, elle se dévalue vite : son poids est abaissée par trois fois en quatre ans (307 – 310) et fixé, en 310/1, au 1/72e de la livre de bronze. C'est l'époque où le défaut de toutes petites dénominations en Orient conduit Antioche, comme Nicomédie et Alexandrie, à frapper entre 311 et 313 de petites pièces municipales de bronze, qui tiennent sans doute lieu de « deniers ».

Le rapport utilisé pour le bronze, 1/72e de la livre, l'est aussi pour l'or quand, en 311, Constantin procède à une réforme, restée célèbre par la création du *solidus*, le « sou ». L'atelier d'Antioche émet donc à nouveau deux séries parallèles de monnaies d'or : au revers des nouveaux *solidi*, qui pèsent environ 4,5 g et sont marquées LXXII, sont représentés les dieux tutélaires, Hercule, le Soleil, le Génie du peuple romain ; sur les *aurei* « tétrarchiques » de 5,4 g (qui, toujours marqués d'un S, continuent d'être frappés pendant quelques années) apparaissent les formules de *Vota* indiquant le nombre des années de règne et celui des années de félicité qu'on souhaite à l'empereur. Quelques émissions d'Antioche sont plus originales : un *aureus* de Licinius I, en 321/2, se signale à la fois par le buste de face, tête nue, du droit et par le Jupiter trônant du revers, également vu de face (légende *Iovi Conservatori Caes*). La discorde de Licinius et de Constantin suscite d'ailleurs des émissions de propagande (fig. 14,62) : en 317 les bustes de Licinius I et de Licinius II se font face de part et d'autre d'un trophée, au droit d'un bronze tout à fait inhabituel dont le revers montre Jupiter debout près d'un autre trophée, au pied duquel sont assis deux prisonniers.

L'évolution de la monnaie au IVe s. (324 – 395)

Pendant le règne de Constantin se structure donc un nouveau système monétaire qui se stabilise après la mort de Licinius en 324. A cette époque est créée une grande monnaie d'argent pesant elle aussi 1/72e de livre, le *miliarensis* ou *miliarense*, mais la frappe d'argent reste rare. L'ouverture de l'atelier de Constantinople déplace vers l'Orient le centre de gravité de l'activité monétaire. Mais l'organisation de la monnaie reste sensiblement la même, malgré les nombreuses réductions de poids des pièces de bronze (en 313, 318, 330, 336 ...) : l'*aureus* « tétrarchique » ayant disparu, le *solidus* en forme l'élément essentiel, par sa stabilité – il garde et gardera pendant des siècles son poids d'env. 4,5 g – et par son abondance (fig. 14,64). L'or étant de plus en plus employé dans les échanges quotidiens, on en trouve parfois des multiples : ainsi une pièce de un *solidus* et demi, frappée à Antioche en 326, présente au droit un curieux buste de Constantin radié et cuirassé, le globe en main, assimilé au Soleil, et au revers ceux de Constantin II et de Constance II, en vêtement consulaire et croisant leurs sceptres, alors que les deux Césars n'ont jamais été consuls en même temps (fig. 14,63).

Aux images de divinités protectrices, à la figure omniprésente du Soleil (type *Soli Invicto Comiti*) succèdent en effet les thèmes dynastiques ou militaires. Les types illustrent la filiation de Constantin ou diffusent le portrait des membres de sa famille : ainsi des bronzes propres à l'atelier d'Antioche portent simplement, avec

une étoile et un croissant, le nom de l'impératrice (*Flav Max Fausta Aug, Fl Helena Augusta*). D'autre part, après le type de la porte de camp avec deux tours (*Providentia Augg* ou *Caess*), apparaissent des émissions de bronze massives inscrites *Gloria Exercitus*, qui représentent deux soldats, d'abord avec deux enseignes (330 – 335), puis, après une réduction de poids en 335/6, une enseigne seulement.

Après la mort de Constantin, des monnaies montrent son apothéose – son quadrige accueilli par la main de Dieu – et pendant quelques années encore, entre 341 et 348, des émissions ont lieu à son nom, portant son buste voilé et célébrant sa mémoire. Mais Constance et Constant, ses successeurs, conservent surtout les thèmes militaires, la porte de camp, la Victoire (*Victoria Augg* ou *Vict Augg*), fréquente sur les *solidi* comme sur le bronze. Les émissions d'or et de bronze mentionnent les *Vota* réapparaissent – par exemple un *solidus* de Constant avec la Victoire inscrivant *Vot XV mult XX* sur un bouclier.

Vers cette époque s'ouvre une nouvelle période d'importantes réformes monétaires, qui dure jusqu'en 364 : l'afflux d'or permet d'intensifier la frappe des *solidi* et de multiplier les médaillons : un double *solidus* (6,8 g) de 346 célèbre le consulat des deux empereurs nimbés, portant le costume consulaire, le sceptre et la *mappa*. On s'efforce aussi de rétablir la frappe de l'argent : la silique, qui apparaît en 353 à côté du *miliarensis*, est surtout réservée à des émissions de *Vota* et subit très vite une forte réduction de poids, d'env. 3,2 g à 1,9 g. Les émissions de bronze, qui s'amplifient considérablement en Syrie, sont réorganisées vers 348 en trois dénominations, trois modules, que les numismates appellent respectivement AE 2, AE 3 et AE 4 : les pièces moyennes et petites (AE 3 et 4), très nombreuses, subissent plusieurs réductions de poids qui, en 362/3, conduisent Julien à tenter une restauration en recréant deux modules, l'un très grand (AE 1), vite abandonné, l'autre moyen (AE 3).

Les événements, l'usurpation de Magnence notamment, entraînent la multiplication et la diversification des types. Au droit, le buste impérial vu de trois quarts, casqué et cuirassé, qu'on voit sur un *solidus* de Constance II en 362, deviendra au Ve s. et à l'époque byzantine un motif fréquent. Le revers des pièces d'or et d'argent courantes (le *solidus*, la silique) porte souvent la mention des *Vota*, mais aussi ces thèmes commémoratifs qui, très fréquents sur les monnaies exceptionnelles – médaillons d'or, *miliarenses* d'argent – manifestent le mieux l'originalité de l'atelier d'Antioche : sur un double *solidus* de 362, à légende *Gloria Romanorum*, Rome et Constantinople trônent côte à côte, couronnées par deux Victoires. Le thème de l'*adventus* et la célébration des consulats de l'empereur sont souvent illustrés (fig. 14,66 – 67) : un *solidus* de 350 montre Constance II à cheval, accueilli par une Tyché qui ploie le genou devant lui. Sur un splendide médaillon, le même Constance II, nimbé et couronné par deux Victoires, apparaît debout sur un char vu de face, que tirent six chevaux ; à l'exergue, un sac d'où s'échappent des monnaies fait sans doute allusion à l'*aurum coronarium* que payaient les cités en diverses occasions, ou aux largesses impériales : une pièce d'or de 360 montre d'ailleurs Constance II en vêtement de consul, debout dans son quadrige, répandant des monnaies à l'occasion de son dixième consulat. La série antiochéenne des « *solidi* consulaires » de Julien est particulièrement abondante et célèbre : on le voit trônant de face, le globe en main, ou bien debout en grand costume, présidant les jeux consulaires de 363, élevant la *mappa*. On sait que la barbe de plus en plus fournie qui caractérise le portrait de Julien après la mort de Constance II suscita chez les habitants d'Antioche des moqueries auxquelles l'empereur répliqua par son *Misopogôn* (fig. 14,69). Mais, sous Julien, se répandent aussi des types d'inspiration militaire : en 362, un *miliarensis* le montre couronné par la Victoire sous une arcade richement ornée (*Victoria Romanorum* : fig. 14,68) et sur un *solidus* à légende *Virtus Exercitus Romanorum*, l'empereur cuirassé entraîne un prisonnier.

En revanche, les monnaies de bronze d'Antioche, extrêmement abondantes, ne se distinguent en rien de celles des autres ateliers orientaux. Une légende quasi-unique, adoptée au moment de la réforme en 348, célèbre la « restauration des temps heureux » (*Fel Temp Reparatio*) et est commune à plusieurs types de revers sur les AE 2 et 3 : l'empereur tirant un Barbare de sa butte, ou entouré de deux prisonniers, ou encore le Phénix ; l'un d'eux, attesté jusqu'en 362, sous Constance II, Constance Galle et Julien César, rencontre le plus

grand succès : l'empereur terrassant un cavalier ennemi (fig. 14,65). Les monnaies de grand module (AE 1) qui illustrent la *Securitas Reipub* par l'image païenne d'un taureau surmonté de deux étoiles ou, sous Jovien, la *Victoria Romanorum* restent rares, tandis que les fouilles livrent en grandes quantités les AE 3 portant des mentions de *Vota* et surtout les petits bronzes (AE 4) inscrits *Spes Reipublicae*, au type de Virtus debout. Dans les trouvailles, les monnaies d'Antioche sont mêlées à celles, tout à fait analogues, d'Alexandrie, de Cyzique, de Nicomédie, de Constantinople et d'autres ateliers, et ce brassage s'accentue pendant la décennie valentinienne et jusqu'à la fin du siècle.

Cette période – de 364 à 395 – est marquée par l'afflux de l'or venu d'Asie à Antioche, qui le redistribue dans tout l'empire (fig. 14,70). La frappe s'intensifie et le rôle du *solidus* dans l'économie s'affirme : en Syrie, il n'est pas remplacé, comme en Occident, par une pièce divisionnaire, le *tremis*, car la production de siliques reste notable. Après 364/5, lorsqu'est frappé le dernier groupe de *solidi* commun à tout l'empire (avec Valens couronné par la Victoire, et la légende *Restitutor Reipublicae*), les types deviennent différents en Orient et en Occident : le plus fréquent à Antioche est la Victoire assise sur une cuirasse, inscrivant sur un bouclier le nombre des *Vota*, avec la légende *Victoria Augustorum*. On note aussi des émissions exceptionnelles : un médaillon de 373/4, valant un *solidus* et demi (*Gloria Romanorum*) montre Valens à cheval : on y voit le monogramme à la croix, qui se répand sur les monnaies d'Antioche, et à l'exergue la marque *OB*(*ryzum*), « or raffiné », qui garantit la pureté du métal (fig. 14,71).

Pour le bronze, la grosse dénomination (AE 1) inaugurée par Julien ne dure que quelques années. Les émissions abondantes de pièces moyennes (AE 3) s'interrompent en 378 et ne reprennent qu'en 395. Dans l'intervalle réapparaît un module supérieur (AE 2). Les types de ces monnaies se diversifient selon les modules, les époques et les souverains (leur répartition fournit ainsi de précieux indices de datation). Ils représentent surtout l'empereur debout, tenant l'étendard et une Victoire (*Restitutor Reip[ublicae]*), entraînant un prisonnier, montant sur une galère, ou (vers 393 – 395) portant un globe et le *labarum* (types *Gloria Romanorum*), ou encore relevant une femme agenouillée (*Reparatio Reipub*) ; mais ils figurent aussi la Victoire (*Securitas Reipublicae*) et célèbrent la grandeur de l'Empire, avec l'image de Rome ou de Constantinople assise (légendes *Concordia Augg*, *Vrbs Roma*, *Virtus Romanorum*). Ceux des toutes petites pièces (AE 4), frappées massivement, portent surtout, vers 378 – 383, des inscriptions de *Vota*, différentes selon les années et les empereurs. Après cette date, et jusque vers 295, sous Valentinien II, Arcadius, Honorius et Théodose I, sont émis en quantités prodigieuses les AE 4 au type de la Victoire, un trophée sur l'épaule, entraînant un captif, avec la légende *Salus Reipublicae*, qui constituent sans doute la série la plus commune dans les trouvailles de fouilles.

Le Ve siècle (395 – 498)

Après la mort de Théodose I et la séparation des deux parties de l'empire en 395, naissent deux systèmes monétaires différents : contrairement à ce qu'on observe à l'Ouest, l'Orient conserve des émissions de bronze dans l'ensemble abondantes, mais leur rythme devient très irrégulier selon les époques et les ateliers.

Malgré la coupure de l'empire, un certain brassage monétaire apparaît encore dans les trouvailles : le numéraire occidental, surtout celui de Rome, pénètre au Proche-Orient, mais en quantités limitées. On trouve surtout en Syrie les monnaies de Nicomédie, de Cyzique et de Constantinople – dont l'atelier affirme sa prééminence, surtout dans la seconde moitié du siècle –, mêlées à celles d'Alexandrie et d'Antioche. La production de l'atelier local, restée longtemps importante, s'interrompt alors à plusieurs reprises. Mais la numismatique de cette époque est loin d'être connue dans tous ses détails. La facture négligée de beaucoup d'exemplaires ne facilite guère l'identification des lieux de frappe. D'autre part une habitude attestée à maintes époques au Proche-Orient fait que les monnaies de bronze anciennes restent en usage pendant des dizaines d'années, parfois jusqu'à usure totale. De plus, comme on le constate en Occident, il est probable

que de nombreuses imitations locales ont été frappées au Levant à divers moments[163] : des émissions de la fin du IVe s. à légende *Salus Reipublicae* (Victoire entraînant un captif) sont prolongées, au moins pendant les premières décennies du Ve, par des copies plus ou moins barbares sur lesquelles il est impossible de lire une marque d'atelier.

Les métaux précieux sont toujours frappés en Orient, mais l'activité régulière de l'atelier d'Antioche paraît consister essentiellement en frappes de petits bronzes dont les dimensions ne cessent de diminuer. Entre 395 et 408, la dénomination supérieure (AE 2) ayant été supprimée, des pièces de module moyen (AE 3) sont à nouveau émises, avec des types et des légendes variés : l'empereur couronné par la Victoire (*Virtus Exerciti*), les trois empereurs Arcadius, Honorius et Théodose II debout côte à côte, ou encore Eudoxie trônant, couronnée par une main divine (*Gloria Romanorum*), ou bien Rome et Constantinople assises (*Concordia Augg*). Les très abondants petits bronzes (AE 4) portent une croix entourée d'une couronne (*Concordia Aug[gg]*). Mais on trouve aussi en Syrie, datant de cette époque, d'assez nombreuses monnaies qui proviennent d'autres ateliers, comme des AE 3 de Rome au type *Vrbs Roma Felix*.

Tout le numéraire de la période suivante (408 – 421) est formé d'AE 3 et d'AE 4 importés d'ateliers orientaux : Cyzique, Nicomédie, Constantinople, Alexandrie[164] : l'activité de l'atelier d'Antioche paraît s'être interrompue, peut-être à la suite d'un séisme. Les émissions locales recommencent vers 425. Encore assez abondantes, bien que le nombre des officines semble se réduire à quatre, elles consistent uniquement en séries de petites pièces frappées par Théodose II (de 425 à 450), qui représentent une Victoire de face, tendant deux couronnes (*Concordia Aug*) ou une croix dans une couronne, sans légende. On ne connaît pas d'émissions syriennes assurées de Valentinien III, mais des exemplaires provenant de Cyzique et de Constantinople, qui portent des inscriptions de *Vota* ou un monogramme, apparaissent assez souvent dans les fouilles.

Pendant la seconde moitié du Ve s., l'atelier d'Antioche n'a plus qu'une activité limitée et irrégulière. Il frappe sous Marcien (450 – 457) et Léon I (457 – 474) plusieurs groupes de piécettes dont les dimensions s'amenuisent encore : elles ont souvent à peine 10 mm de diamètre et leur poids dépasse rarement 1 g. Celles de Marcien portent au revers le monogramme de l'empereur, dont deux formes au moins sont attestées à Antioche, ainsi que la marque de l'atelier et le numéro de l'officine. Mais ce dernier disparaît sous Léon – sans doute une seule officine subsiste-t-elle –, et le type unique de revers est alors le lion, emblème parlant de l'empereur.

C'est alors, semble-t-il, que cessent à Antioche (comme d'ailleurs à Alexandrie) les émissions « romaines », celles tout au moins qui portent la marque de l'atelier, et que prend fin le monnayage « romain » en Syrie, à moins qu'il ne faille placer déjà vers cette époque certains bronzes « vandales ». Mais les trouvailles syriennes livrent en quantités appréciables le numéraire issu d'autres ateliers orientaux. Des petits bronzes au monogramme de Léon I portent la marque de Cyzique et de Nicomédie, qui cessent également leurs émissions sous ce règne, et surtout de Constantinople, qui fournit dès lors tout l'Orient ; les AE 4 de Zénon (474 – 491), de Basiliscus (475 – 476) et d'Anastase se rencontrent couramment. Certains d'entre eux, minuscules, qui portent le monogramme d'Anastase mais ne se distinguent par aucune indication d'origine, sont si fréquents en Syrie, notamment à Antioche[165], qu'il semble possible de les attribuer à cet atelier plutôt qu'à celui de Constantinople ; mais sont-ils réellement antérieurs à 498, l'année de la réforme d'Anastase, dont on fait traditionnellement le début du monnayage « byzantin »? C'est en tous cas vers ce moment que reprennent, en s'intégrant dans un nouveau système monétaire, les émissions de la capitale syrienne.

163. cf. BELLINGER *Coins from Jerash* (NNM 81), New York 1936, n°360 – 365 ; WAAGÉ (1952), n°2046 – 2057.
164. cf. CALLU (1979), p. 16.
165. WAAGÉ (1952), n°. 2063.

Liste des figures

Fig. 11. 1 a – b : Drachmes d'argent de Posideion, IVe s., d'après Robinson, *Num. Chronicle* 1937, p. 182 – 196. – 2 : Didrachme de Menbij, roi 'Abdhadad, Coll. priv. – 3 : Tétradrachme de Damas aux types d'Alexandre, posthume (fin IVe s. ?), Coll. priv. – 4 : Monnaie d'or (*mnaeion*) d'Arsinoé II, posthume, frappé à Tyr par Ptolémée III en 242, Coll. priv. – 5 : Tétradrachme à l'effigie de Ptolémée IV, posthume, frappé à Tyr par Ptolémée V Epiphane (204 – 180) Coll. priv. – 6 : Didrachme à l'effigie de Ptolémée I, posthume, peut-être frappé à Arados vers 145(?), Coll. priv. – 7 : Grand bronze de Ptolémée II (285 – 246), frappé à Tyr, Copenhague. – 8 : Bronze de Sélaucos Ier, frappé à Apamée(?), d'après A. Houghton, n°415. – 9 : Monnaie d'or (pentadrachme) de Démétrios Ier(162 – 150), Antioche, d'après A. Houghton, n°165. – 10 : Tétradrachme de Séleucos II (243 – 226), Antioche, Coll. priv. – 11 : Tétradrachme d'Antiochos IV, Antioche entre 169 et 164 (Coll. priv.). – 12 : Tétradrachme d'Alexandre Ier Balas (150 – 140), Séleucie de Piérie, Coll. priv. – 13 : Bronze d'Antiochos IV, Antioche (175 – 164), d'après A. Houghton, n°120. – 14 : Monnaie de bronze « en dents de scie » de Démétrios Ier, Antioche (162 – 150), d'après A. Houghton, n°169. – 15 : Monnaie de bronze municipale d'Antioche sous Alexandre Ier Balas (150 – 146), d'après A. Houghton, n°176.

Fig. 12. 16 : Tétradrachme d'Antiochos VII, Damas (138 – 129), d'après A. Houghton,n°835. – 17 : Tétradrachme d'Antiochos VIII, Damas (121 – 113), d'après A. Houghton, n°854. – 18 : Tétradrachme de Démétrios III, Damas (92/1), Coll. priv. – 19 : Tétradrachme de Tigrane frappé à Antioche (84 – 69), Coll. priv. – 20 : Bronze d'Arétas III le Philhellène, Damas (84 – 72), Coll. priv. – 21 : Tétradrachme pseudo-alexandrin d'Arados (196/5), Istanbul. – 22 : Drachme aux types éphésiens, Arados (164/3), Coll. priv. – 23 : Tétradrachme autonome d'Arados (64/3), Coll. priv. – 24 : Tétradrachme autonome de Marathos (vers 160), Coll. priv. – 25 : Tétradrachme autonome de Tripolis (fin du IIe/début du Ier s. av. J.-C.), Coll. priv. – 26 Tétradrachme autonome de Séleucie de Piérie (94/3 av. J.-C.), Coll. priv. – 27 : Tétradrachme (« sicle » ?) de Tyr (Ier s. av. J.-C.), Londres, BM. – 28 : Bronze de l'an Ier de Rome : Gadara (64/3 av. J.-C.), Paris, B. N. – 29 : Tétradrachme pseudo-philippéen d'Antioche, avec le monogramme de Gabinius (57 – 55), Coll. priv. – 30 : Tétradrachme d'Antoine et Cléopâtre, Antioche, Coll. priv.

Fig. 13. 31 : Bronze de Cléopâtre VII frappé à Damas (36 av. J.-C.), Coll.priv. – 32 : Tétradrachme d'Antioche sous Auguste (4/3 av. J.-C.), Coll.priv. – 33 : As d'Auguste marqué CA, atelier syrien (18 av. J.-C.), Paris, B. N. – 34 : As d'Auguste marqué SC, atelier syrien (18 av. J.-C.), Paris, B. N. – 35 : Bronze de Claude (41 – 54), marqué SC, Antioche, Coll. priv. – 36 : Tétradrachme provincial d'Antioche, Néron (59/60 ap. J.-C.), Coll. priv. – 37 : Tétradrachme provincial d'Antioche, Caracalla (209 – 212), Coll. priv. – 38 : Tétradrachme provincial de Tyr, Géta (208 – 211), Coll. priv. – 39 : Tétradrachme provincial de Béroia, Macrin (217 – 218), Coll. priv. – 40 : Tétradrachme provincial de Hiérapolis, Diaduménien César (217/8), Coll. priv. – 41 : Tétradrachme provincial de Philippe I (244 – 249, frappé à Rome pour Antioche, Coll. priv. – 42 : Tétradrachme provincial d'Emèse, Uranius Antonin (254), Coll. priv. – 43 : Tétradrachme d'Apamée, Claude, Paris B. N. – 44 : Bronze d'Antonin (revers) : la Tyché de Laodicée, Paris B. N. – 45 : Monnaie de bronze « coloniale » de Damas, Otacilia (244 – 249), Paris B. N. – 46 : Bronze de Séleucie sous Trajan (revers) : Zeus Kasios, Londres BM. – 47 : Bronze d'Emèse (revers) sous Uranius Antonin (253/4) : le temple d'Elagabal, Coll. priv. – 48 : Bronze d'Adraa sous Marc Aurèle (175/6) (revers) : bétyle de Dousarès, Coll. priv. – 49 : Bronze de Laodicée sous Septime Sévère et Caracalla (revers) : navire passant devant le phare de Laodicée, Paris B. N.

Fig. 14. 50 : Bronze d'Héliopolis, Philippe I (244 – 249) (revers) : le temple, Paris B. N. – 51 : Bronze de Pella, Commode (revers), Paris B. N. – 52 : Bronze de Palmyre, avec la triade de Bel, Paris B. N. – 53 : Bronze de Palmyre : tête de Tyché et lion, Paris B. N. – 54 : Bronze de Septime Sévère et Abgar VIII, frappé à Edesse, Coll. priv. – 55 : *Aureus* d'Uranius Antonin, Emèse (253/4), Coll. priv. – 56 : *Antoninianus* (bronze argenté) d'Hostilien, Antioche (251), d'après J. Kent,n°467. – 57 : *Antoninianus* de Wahballath et d'Aurélien (vers 271), d'après J. Kent, n°528. – 58 : *Antoninianus* de Wahballath, Antioche (272) : Jupiter Stator, d'après J. Kent,n°529. – 59 : *Aureus* de Probus, Antioche (281) : célébration du 4e consulat de Probus, d'après J. Kent, n°551. – 60 : *Aureus* de Dioclétien, Antioche (284 – 286), avec la marque O, d'après J. Kent, n°576. – 61 : *Aureus* de Severus, Antioche (305/6) (revers) : Hercule, d'après J. Kent, n°602. – 62 : *Aureus* de Licinius II, Antioche (321) (revers) : Jupiter, d'après J. Kent, n°623. – 63 : Médaillon d'or (un *solidus* et demi) de Constantin, Antioche (326) (revers) : Constantin II et Constance II, d'après J. Kent, n°643. – 64 : *Solidus* d'or de Constant, Antioche (vers 337), d'après J. Kent, n°663. – 65 : Monnaie de billon (« maiorina ») de Constance II (351) (revers) : type FEL TEMP REPARATIO, atelier d'Antioche, d'après J. Kent, n°667. – 66 : Médaillon d'or (un *solidus* et quart) de Constance II, Antioche (revers), Coll. priv. – 67 : Médaillon d'or (quatre *solidi* et demi) de Constance Galle, Antioche (351) (revers) : Constantinople, Coll. priv. – 68 : *Miliarensis* (pièce d'argent) de Julien, Antioche (362), d'après J. Kent, n°691. – 69 : *Solidus* d'or de Julien, Antioche (363) (revers), d'après J. Kent, n°693. – 70 : Médaillon d'or (deux *solidi*) de Valentinien I, Antioche (374/5) (revers) : Rome et Constantinople, Coll. priv. – 71 : Médaillon d'or (un *solidus* et demi) de Valens, Antioche (373/4) (revers), d'après J. Kent, n°704.



Fig. 11.


16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

Fig. 12.


31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49

Fig. 13.



Fig. 14.

Bibliographie

Pour une recherche des titres, consulter : M. R.-Alföldi, *Antike Numismatik*², II. Bibliographie, Mayence 1982.

E. E. Clain-Stefanelli, *Numismatic Bibliography*, Munich 1985, en particulier p. 187 – 189, 241 – 262, 381 – 382.

Titres et abréviations

AUGÉ, C. (1985) : Les monnaies des fouilles de Sī' et la circulation monétaire antique dans le Hauran, dans : J.-M. DENTZER (éd.), *Hauran* I,1, Paris 1985, p. 203 – 217 (avec bibliographie p. 214 – 217).

BABELON, E. (1890) : *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris.

BABELON, E. (1893) : *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale. Les Perses Achéménides, les satrapes et les dynastes tributaires de leur empire. Cypre et Phénicie*, Paris.

BABELON, J. (1957) : s. v. « Monnaie » dans *Dictionnaire de la Bible*, Supplément 5, Paris 1957, c. 1346 – 1375.

BALDUS, H. R. (1969) : *Mon(eta) Vrb(is) — Antiochia. Rom und Antiochia als Prägestätten syrischer Tetradrachmen des Philippus Arabs*, Francfort.

BALDUS, H. R. (1971) : *Uranius Antoninus, Münzprägung und Geschichte*, Bonn.

BARAMKI, D. C. (1974) : *The Coin Collection of the American University of Beirut Museum. Palestine and Phoenicia*, Beyrouth.

BEDOUKIAN, P. Z. (1978) : *The Coinage of the Artaxiads of Armenia*, Londres.

BELLINGER, A. R. (1940) : *The Syrian Tetradrachms of Caracalla and Macrinus*, New York.

BELLINGER, A. R. (1951) : The Early Coinage of Roman Syria, dans : *Studies in Roman Economic and Social History in Honor of A. C. Johnson*, Princeton 1951, p. 58 – 67.

BETLYON, J. W. (1982) : *The Coinage and Mints of Phoenicia : The Pre-Alexandrine Period*, Harvard.

BMC : *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, 29 vol., Londres 1873 – 1927.

BMC Arabia : G. F. HILL, *Arabia, Mesopotamia and Persia*, 1922.

BMC Pal. : G. F. HILL, *Palestine : Galilee, Samaria and Judaea*, 1914.

BMC Phoen. : G. F. HILL, *Phoenicia*, 1910.

BMC Sel. : P. GARDNER, *The Seleucid Kings of Syria*, 1878.

BMC Syria : W. WROTH, *Galatia, Cappadocia and Syria*, 1899.

BMCRE : H. MATTINGLY *et al.*, *A Catalogue of Coins of the Roman Empire in the British Museum*, 6 vol., Londres 1923 – 1964 ; ² 1968 – 1976.

CALLU, J.-P. (1969) : *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris.

CALLU, J.-P. (1979) : *Fouilles d'Apamée de Syrie VIII,1. Monnaies antiques (1966 – 1971)*, 2 : Les monnaies romaines, Bruxelles.

CHÉHAB, M. (1977) : *Monnaies gréco-romaines et phéniciennes du Musée National, Beyrouth, Liban*, Paris.

CNP : *Corpus Nummorum Palaestinensium*, Jérusalem.

CRAWFORD, M. H. (1983) : *Roman Republican Coinage*², Londres.

DOYEN, J.-M. (1987) : *Les monnaies antiques du Tell Abou Danné et d'Oum el-Marra (campagnes 1976 – 1985). Aspects de la circulation monétaire en Syrie du Nord sous les Séleucides*, Bruxelles.

GIARD, J.-B. (1976) : *Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies de l'empire romain, I. : Auguste*, Paris.

GRANT, M. (1969) : *From Imperium to Auctoritas : A Historical Study of the Aes Coinage in the Roman Empire, 49 B. C. – A. D. 14*², Cambridge.

GRUEBER, H. A. (1910) : *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, 3 vol., Londres (Coinage in the East : vol. II, p. 445 – 553).

HOUGHTON, A. (1983) : *Coins of the Seleucid Empire from the Collection of Arthur Houghton*, New York.

HOWGEGO, C. J. (1985) : *Greek Imperial Countermarks. Studies in the Provincial Coinage of the Roman Empire*, Londres.

IGCH : M. THOMPSON, O. MØRKHOLM et C. M. KRAAY (éd.), *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York 1973.

INCJ : A. KINDLER (éd.), *The Patterns of Monetary Development in Phoenicia and Palestine in Antiquity* (International Numismatic Convention, Jerusalem 27 – 31 December 1963, Proceedings), Tel-Aviv-Jerusalem 1967.

KADMAN, L. (1961) : *The Coins of Akko-Ptolemais* (CNP 4), Tel-Aviv.

KENT, J. P. C., B. OVERBECK et A. U. STYLOW, *Die römische Münze*, München 1973.

KHALAF AL-TELL, S. (1986) : *Development of Coinage in Jordan Throughout History*, Amman.

KINDLER, A. (1983) : *The Coinage of Bostra*, Warminster.

KRAAY, C. M. (1976) : *Archaic and Classical Greek Coins*, Londres. KRZYZANOWSKA, A. (1982) : Le monnayage de Palmyre, dans : *Actes du 9ᵉ Congrès International de Num., Berne 1979*, Louvain-la-Neuve – Luxembourg 1982, p. 445 – 457.

LE RIDER, G. (1961) : Les ateliers monétaires de la côte syrienne, phénicienne, palestinienne, égyptienne et cyrénéenne, dans : *Congresso Internazionale di Num., Roma, 11 – 16 Settembre 1961, I : Relazioni*, Rome 1961, p. 67 – 109.

LE RIDER, G. (1968 – 71) : Numismatique grecque, *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, IVe section, 1968 – 69, p. 182 – 186 ; 1969 – 70, p. 255 – 271 ; 1970 – 71, p. 241 – 262.

LRBC : R. A. G. CARSON, P. H. HILL et J. P. C. KENT, *Late Roman Bronze Coinage*, Londres 1960, (repr. 1978).

DU MESNIL DU BUISSON, R. (1944/1962) : *Les tessères et les monnaies de Palmyre*, Paris (planches : 1944 ; texte : 1962).

METCALF, W. E. (1982) : The Flavians in the East, dans : *Actes du 9e Congrès International de Numismatique, Berne 1979*, I (Berne 1982), p. 321 – 339.

MØRKHOLM, O. (1966) : *Antiochus IV of Syria*, Copenhague 1966.

MORRISSON, C. (1980) : Les monnaies, dans : J.-P. SODINI et al., Déhès (Syrie du Nord), campagnes I – III, 1976 – 1978, *Syria* 57, 1980, p. 267 – 287.

NASTER, P. (1958) : La technique des reliefs partiellement incus de monnaies phéniciennes, dans : *American Numismatic Society Centennial Publication* (New York 1958), p. 503 – 511.

NASTER, P. (1982) : Le culte du dieu nabatéen Dousarès reflété par les monnaies d'époque impériale, dans : *Actes du 9e Congrès international de numismatique, Berne 1979*, I (Berne 1982), p. 399 – 408.

NEWELL, E. T. (1916) : *The Dated Alexander Coinage of Sidon and Ake*, New Haven.

NEWELL, E. T. ESM : *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints. From Seleucos I to Antiochus III*, New York 1938 ; éd. revue par O. MØRKHOLM 1978.

NEWELL, E. T. LSM : *Late Seleucid Mints in Ake-Ptolemais and Damascus* (NNM 84).

NEWELL, E. T. SMA : The Seleucid Mint of Antioch, *American Journal of Numismatics* 51, 1917, p. 1 – 151.

NEWELL, E. T. WSM : *The Coinage of the Western Seleucid Mints. From Seleucus I to Antiochus III*, New York 1941 ; éd. revue par O. MØRKHOLM 1977.

PRICE, M. J. / TRELL, B. L. (1977) : *Coins and Their Cities. Architecture on the Ancient Coins of Greece, Rome and Palestine*, Londres/Detroit.

RIC : *Roman Imperial Coinage*, ed. H. MATTINGLY, E. A. SYDENHAM et. al., 9 vol., Londres 1923 – 1967 ; rééd. par C. H. V. SUTHERLAND et R. A. G. CARSON, 1981 – .

ROSENBERGER, M. (1978) : *The Rosenberger Collection* IV : The Coinage of Eastern Palestine and Legionary Countermarks, Bar-Kochba Overstrucks, Jérusalem.

ROUVIER, J. (1900 – 1904) : Numismatique des villes de Phénicie, *Journal international d'archéologie numismatique* 3, 1900, p. 125 – 168 et p. 237 – 312 ; 4, 1901, p. 35 – 66, p. 125 – 152 et p. 193 – 232 ; 5, 1902, p. 99 – 134 et p. 229 – 284 ; 6, 1903, p. 17 – 46 et p. 269 – 332 ; 7, 1904, p. 65 – 108.

DE SAULCY, F. (1874) : *Numismatique de la Terre Sainte*, Paris.

SELLWOOD, D. G. (1980) : *An Introduction to the Coinage of Parthia*², Londres.

SEYRIG, H. (1950) : *Notes on Syrian Coins* (NNM 119).

SEYRIG, H. (1973) : *Trésors du Levant anciens et nouveaux. Trésors monétaires séleucides II*. Paris.

SEYRIG, H. AS : *Antiquités syriennes* I – VI, Paris, 1934 – 1936 : regroupent les articles de cette série, n° 1 – 88, parus dans *Syria*, 12, 1931 – 42, 1965.

SEYRIG, H. SN : *Scripta numismatica*, Paris 1986 : regroupe les autres articles numismatiques, dont ceux de la série *Monnaies hellénistiques* n° I – XXII, parus dans la *RN*, 1963 – 1971.

SNG ANS : *SNG, The Collection of the American Numismatic Society*. Part 6 : Palestine – South Arabia [Y. MESHORER], New York 1981.

SNG Copenhagen : *SNG, The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum*, Copenhague 1942 – 1977, en particulier les fascicules : 35. Syria, Seleucid Kings (1959). – 36. Syria, Cities (1959). – 37. Phoenicia (1961). – 38. Palestine – Characene (1961). – 40. Egypt : the Ptolemies [A. KROMANN et O. MØRKHOLM] (1977).

SNG Cambridge : *SNG, Fitzwilliam Museum (Cambridge), Leake and General Collections*. Part 8 : Syria – Nabathea [M. J. PRICE], Londres 1971.

SPIJKERMAN, A. (1978) : *The Coins of the Decapolis and Provincia Arabia*, ed. M. PICCIRILLO, Jérusalem.

STARCKY, J. (1978 – 79) : Numismatique des rois de Nabatène, dans : *Un royaume aux confins du désert : Petra et la Nabatène* (Muséum de Lyon, 1978 – 79), p. 27 – 34 et 40 – 41.

STUCKY, R., Ras Shamra – Leukos limen, Die nach-ugaritische Besiedlung von Ras Shamra, dans : *Mission archéologique de Ras Shamra* I (1983), p. 44 – 51 : « Fundmünzen ».

SVORONOS, J. N. (1904 – 1908) : *Ta nomismata tou kratous tôn Ptolemaiôn* I – IV, Athènes.

WAAGÉ, D. B. (1952) : *Antioch-on-the-Orontes* IV, Part 2 : Greek, Roman, Byzantine and the Crusaders' Coins, Princeton.

WRUCK, W. (1931) : *Die syrische Provinzialprägung von Augustus bis Trajan*, Stuttgart.

ZOUHDI, B. (1973) : Les monnaies palmyréniennes du Musée National de Damas, *AAS* 23, 1973, partie arabe p. 113 – 143.

ZOUHDI, B. (1976) : Le monnayage de Damas antique : exemplaires du Musée National de Damas, *AAS* 26, 1976, partie arabe p. 73 – 98.

ZOUHDI, B. (1977 – 78) : Les monnaies de Bosrâ au Musée National de Damas, *AAS* 27 – 28, 1977 – 78, partie arabe p. 85 – 109.

La monnaie en Syrie byzantine

CÉCILE MORRISSON CNRS, PARIS

L'histoire monétaire de la Syrie byzantine, comme celle d'autres provinces de l'empire, peut être com-
modément étudiée en distinguant les deux aspects fondamentaux de l'offre – c'est-à-dire la production et
l'émission – et de la demande – c'est-à-dire la répartition et la circulation – des espèces.

La production monétaire est assurée en Syrie exclusivement par l'atelier d'Antioche, héritier d'une longue
tradition remontant à l'époque hellénistique (début IIIe s. av. n.è.[1]). La position stratégique de la ville
contribue au maintien de cette activité pendant tout l'empire romain et son importance grandit à raison de
l'affrontement avec les Sassanides. Au IVe s. Antioche, qui tient alors souvent le rôle de capitale de fait de la
pars Orientis, n'est dépassée dans le domaine des émissions que par les grands pôles de l'empire, Rome et
Constantinople. On y frappe alors abondance d'or, depuis de superbes multiples jusqu'aux solidi à la marque
de poids LXXII (1/72e de livre = 4,5 g) dans le champ, des pièces d'argent plus rares et quantité de billon et de
bronze[2]. A la suite des lois valentiniennes de 366 – 369 prescrivant la refonte des solidi et leur affinage dans
les services dépendant du comte des largesses sacrées, les frappes de métal précieux se concentrent désormais
dans la capitale. Les ateliers provinciaux n'y ont plus part que lorsqu'ils se trouvent abriter pour un temps le
comitatus. Au cours du Ve s., Antioche n'émettra donc plus, en fait de monnaies d'or, que les rares solidi
de l'usurpateur Léonce, dont elle fut l'éphémère capitale (484 – 488) (fig. 16,1 – 2). En tant que capitale du
diocèse d'Orient, elle conserve néanmoins, selon le schéma institué sous Dioclétien, son activité concernant la
frappe du bronze, bien que celle-ci décline, comme dans le reste de l'empire, et cesse même pour un temps
après le règne de Zénon (474 – 491).

Pareille répartition des tâches – l'or frappé dans la capitale impériale ou dans les préfectures, Ravenne, Carthage, Thessalonique, la monnaie de cuivre dans les divers ateliers diocésains – persiste au VIe s. où, contrairement à ce qu'on a pu prétendre, il n'y a pas de solidi frappés à Antioche. Les émissions destinées à alimenter la province en numéraire d'appoint ne reprennent, après une interruption d'une bonne vingtaine d'années, qu'à la fin du règne d'Anastase (fig. 16,6 – 7). On ne connaît pas en effet à Antioche de bronzes de la première série (498 – 512) consécutive à la réforme de cet empereur qui, on le sait, mit un terme à la dévaluation du *nummus* en créant des multiples stables de celui-ci (follis de 40 *nummi*, marqué M ; demi-follis de 20 *nummi*, marqué K ; *dékanoummion* marqué I). Mais l'atelier frappe seulement des dénominations de la seconde série, de grand module, émise à partir de 512 dans l'empire et peut être plus tard encore ici.

L'histoire mouvementée de la grande cité syrienne sous le règne de Justinien se reflète en partie dans le monnayage : le tremblement de terre du 29 novembre 528 amène à changer le nom hellénistique de la ville

1. cf. NEWELL, Western Seleucid Mints, p. 93.
2. cf. KENT, *The Roman Imperial Coinage*, VIII, p. 502 – 534.

pour celui de Théoupolis, changement aussitôt effectué à l'exergue des bronzes où THEYP (ou une marque similaire) remplace le traditionnel ANTIX (fig. 16,8 – 14). Surtout l'évolution des frappes établie d'après le témoignage des fouilles d'Antioche et celui, concordant, d'un trésor provenant de Syrie du Nord (fig. 15)[3] montre les lacunes provoquées par les divers séismes ou catastrophes, en 528/9, en 540 – 542 après la prise de la ville par les Perses, en 543 – 546 après la peste de 542, et d'une manière générale la réduction et l'irrégularité croissante de la production monétaire à la fin du règne de Justinien.

Dans la seconde moitié du VIe s. en revanche, les émissions de bronze reprennent sur un rythme plus soutenu sans aucune interruption notable à l'exception des années 567 – 568 sous Justin II, lacune non observée dans les autres ateliers orientaux (Constantinople, Nicomédie, Cyzique) et dont aucune explication n'a été proposée jusqu'ici. En l'absence d'autres estimations plus détaillées sur les variations des émissions d'Antioche à cette époque, le nombre d'officines en activité – de cinq ou six maximum à une seule – peut servir d'indicateur grossier : la réduction de trois à une qui survient sous Justin II à partir de 572 – 573 coïncide avec l'offensive perse en Syrie et la dévastation des faubourgs d'Antioche au cours de celle-ci. Cette limitation subsiste jusqu'au milieu de règne de Maurice, sous lequel à partir de 589 – 590 et surtout de 591 – 592 de cinq à six voire sept officines sont couramment attestées. Il n'est pas fortuit que cette recrudescence survienne après le séisme d'octobre 588 dont, selon l'usage, l'empereur s'efforça de pallier les conséquences par une contribution financière appropriée[4] et coïncide avec celles, plus importantes encore[5] consenties par Maurice en faveur de Khosroès II. Par ailleurs, le soulèvement des troupes byzantines en 588 avait forcé l'empereur à revenir sur les réductions de solde et d'annone qu'il avait tenté d'imposer. De multiples raisons induisaient donc la reprise relative des émissions d'Antioche dans la dernière décennie du VIe s. Si les événements militaires avaient déclenché cette augmentation, la persistance d'une activité importante après la signature du traité de paix avec la Perse, témoigne en revanche des effets bénéfiques de celle-ci sur la vie économique de la province.

La reprise des hostilités avec la Perse et les difficultés croissantes de la Syrie byzantine au début du VIIe s. eurent naturellement d'importantes conséquences sur les émissions monétaires locales. Trois précède l'apparition d'un véritable monnayage arabo-byzantin avant la réforme d''Abd al-Malik : le déclin de la production d'Antioche jusqu'à la cessation en 609, les émissions de substitution, officielles ou non, du règne d'Héraclius, et enfin la période des imitations locales de transition correspondant aux premières décennies de la conquête arabe et au règne de Constant II. Le règne de Phocas voit en effet la frappe de bronzes s'amenuiser avant de prendre fin au cours de la huitième année du règne (608 – 609) aucun exemplaire n'ayant été frappé, en raison vraisemblablement de l'avance des troupes d'Héraclius vers l'Asie Mineure, la neuvième année et les tentatives d'attribuer à cette date[6], en liaison avec la résistance prolongée de troupes sous le commandement de Comentiolos, frère de Phocas, des rares folles marqués ч/III repose sur l'interprétation du chiffre ч comme un *stigma* (ς = 6) qui est loin d'être indiscutable.

Les vicissitudes des provinces syriennes dans les années 610 – 630 et la confusion d'une histoire mal connue dans le détail, s'expriment également dans la numismatique de l'époque. Les seules émissions « officielles » attestées alors dans la région sont d'une part celles de la révolte d'Héraclius frappées en 610 à Alexandria ad Issum (Alexandrette) (fig. 17,2) et pour lesquelles le nombre de provenances locales ainsi que le type incite à préférer l'attribution de GRIERSON[7] à l'hypothèse de HAHN[8] d'une origine égyptienne, et d'autre part les

3. POTTIER, *Analyse d'un trésor de monnaies de bronze enfoui au VIe siècle en Syrie byzantine*, Bruxelles 1983, p. 177.
4. Evagre 6. 8.
5. Bar Hebraeus, trad. W. BUDGE, p. 85 ne parle-t-il pas de 40 talents d'or soit l'équivalent de 288. 000 solidi ?
6. KAEGI, *ByzZ* 66, 1973, p. 317.
7. P. GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumberton Oaks and in the Whittemore Collection*, Washington 1968, vol. II,1 p. 40 et 214 – 215.
8. W. HAHN, *Moneta Imperii Byzantini*, vol. 2, p. 86 – 87.

folles et demi-folles frappés à Séleucie d'Isaurie en 615/616 puis à Isaura en 616 – 618 en liaison avec le financement des campagnes d'Héraclius dans la région (fig. 17,6 – 9). L'apparition récente sur le marché de folles à l'effigie consulaire d'Héraclius et à l'exergue IEPOCO(λυμα)[9] a amené HENDY[10] à supposer les transfert des activités de l'atelier d'Antioche à Jérusalem sous la direction du *comes Orientis* Bonosus et à attribuer également à ce nouvel atelier les solidi de Phocas et d'Héraclius, marqués IΠ (fig. 17,11 – 13) et IX à la fin de la légende du revers, attribués à Alexandrie par GRIERSON ou à Chypre par HAHN. Mais, dans l'attente de la discussion détaillée annoncée par HENDY[11], en l'absence d'un examen de la pièce de bronze, que son style anormal fait classer par HAHN parmi les imitations, il convient de réserver encore le jugement.

Des trouvailles de fouilles (Apamée)[12] ou des découvertes locales récentes[13] ont attiré l'attention sur une série de folles au nom d'Héraclius, à l'exergue THEY (ou var.), datés des années IX à XVII (= 618 – 626) (fig. 18,1 – 5). Plusieurs auteurs (BALTY, POTTIER) ont cherché à y voir le témoignage d'une reconquête provisoire de la ville par les Byzantins en 624 non attestée par les textes, tandis que certains[14] proposent même de l'insérer dans une politique monétaire d'ensemble des autorités byzantines concernant le bassin oriental de la Méditerranée ou du moins d'y voir la mesure de la continuité de la production monétaire dans le diocèse d'Orient. Les folles d'Héraclius, « Antioche », viendraient dans cette hypothèse se placer entre les émissions incontestablement officielles de Chypre (610 – 611), puis d'Isaurie (615 – 618) et de nouveau de Chypre (626 – 629) (fig. 17,10). Mais l'existence au sein de ce groupe « antiochien » de monnaies de mêmes coins portant à l'exergue non plus THEYP, mais la marque des bronzes de Constantinople, CON ou COH, voire celle de la monnaie d'or, CONOB (fig. 18,1. 4), la discordance pour la plupart des exemplaires entre les types de droit et les dates de revers sont plutôt le signe d'une frappe autonome libre de tout contrôle.

Entre la fin de la guerre perse et la reconquête de la ville (627) et 629, date de la fermeture des autres ateliers diocésains d'Asie Mineure (Nicomédie et Cyzique) dans le cadre de la réforme monétaire d'Héraclius, aucune monnaie ne fut frappée à Antioche. Pour les quelques années de ce bref rétablissement de l'autorité byzantine sur la Syrie, on vit seulement ensuite, à l'instar de ce qui se passait en Sicile, après la fermeture de l'atelier de Catane, mettre en circulation des folles des vingtième et vingt-et-unième années du règne (629 – 631), ou des pièces plus anciennes mais de mêmes poids et module, portant une contremarque[15] au monogramme d'Héraclius (fig. 18,6 – 7). Telles sont les dernières et pauvres manifestations d'une activité monétaire impériale en Syrie-Palestine.

La vitalité byzantine dans ce domaine n'en continue pas moins de s'exercer après la conquête : non seulement, comme nous le verrons ci-dessous, les espèces frappées à Constantinople se maintiennent et continuent même de pénétrer dans la circulation, mais aussi, la Syrie est alors le lieu d'abondantes imitations des folles byzantins, plus ou moins proches de leur prototypes (fig. 18,8 – 9 prototypes, 10 – 12 imitations). Les initiatives de frappe autonome de l'époque de l'occupation perse avaient servi de première expérience et leur exemple n'est pas oublié dans la seconde moitié du VIIe s. : les premières décennies du califat omeyyade, avant que celui-ci ne frappe un monnayage propre vers 680[16], voient en effet la floraison de multiples types de bronzes d'inspiration byzantine, dont l'étude commence à peine, et qu'il convient de distinguer de ceux

9. HAHN, *ibid.* vol. 3, pl. 14, X 27.
10. M. F. HENDY, *Studies in the Byzantine Monetary Economie c 300 – 1450*, Cambridge 1985, p. 415 – 416.
11. *ibid.* n. 190.
12. BALTY, *Gazette suisse de num.* 20, 1970, p. 4 – 12.
13. POTTIER, (cit. n. 10).
14. W. HAHN, *Num. Circular* 85, 1977, p. 307 – 308.
15. HAHN, (cit. n. 8) vol. 3, pl. 15, Km. 1 et 2.
16. cf. M. BATES, The Arab-Byzantine Bronze Coinage of Syria, dans : *A Colloquium in Memory of G. C. Miles*, New York 1976, p. 16 – 28.

mieux connus des séries dites « arabo-byzantines »[17]. Le seul panorama actuel de ces imitations contemporaines du règne de Constant II est celui de HAHN[18] qui se limite, comme il est naturel dans un ouvrage consacré essentiellement aux émissions officielles de l'empire byzantin, à un certain nombre d'exemples tirés la plupart de collections européennes[19]. On ne connaît en fait beaucoup d'autres dont les trouvailles sont concentrées en Syrie du Nord[20], et beaucoup ont été mises au jour à Apamée[21]. En dehors de quelques rares hybrides associant un droit d'Héraclius (*post* 629) à un revers de Constant II[22], la plupart des pièces reprennent les types de Constant II seul (buste ou empereur debout) émis à Constantinople de 642 à 664 (fig. 18,10 – 12), dont elles conservent aussi le module et le poids. L'absence de décalage entre métrologie et typologie fait donc penser à une évolution des imitations parallèle à celle de leurs prototypes qui parvenaient encore, nous le verrons, en Syrie du Nord après la conquête.

Il n'en va pas de même à Skythopolis (Beisān): on en connaît une curieuse série de bronzes au type de Justin II et Sophie à Nicomédie (fig. 18,13), directement continuée par des émissions bilingues à la marque d'atelier coufique dont certains exemplaires, contremarqués *kalon* (« bon ») ou d'une formule pieuse, circulaient encore à la fin du VIIe s., après la réforme d''Abd al-Malik. BELLINGER et WALKER dataient ces imitations purement grecques du début de la conquête (636 – 640) mais une telle hypothèse oblige à supposer une longue interruption entre celles-ci et les émissions bilingues ou celles d''Abd al-Malik[23]. LOWICK les repousse vers 660 – 685 et BATES plus bas encore en les considérant comme les prédécesseurs immédiats des monnaies bilingues, proprement arabo-byzantines datées de 74 H. = 693/4. Il est difficile de trancher mais la séquence des trouvailles de Gerasa où ces imitations, représentées par plus de trente exemplaires, pourraient combler la lacune existant entre les dernières monnaies byzantines (5 folles de Constant II, dont 4 de 642 – 648 et un seul de 655 à 658 au plus tard) et les premières monnaies omeyyades des années 690 et suivantes, semble en faveur de l'hypothèse moyenne. L'hétérogénéité pondérale de la série (de 14,6 à 5,31 g) incite à y voir une émission étalée sur un assez grand nombre d'années, peut-être de 640 à 660 et au-delà, le choix du type relativement ancien de Justin II et Sophie s'expliquant par l'isolement plus grand de la Palestine de la circulation monétaire byzantine (v. ci-dessous).

Le *terminus* de ces imitations encore purement grecques devrait être donné par le début des frappes bilingues arabo-byzantines. Celles-ci débordant le cadre du présent volume, on se contentera de rappeler l'essentiel de l'argumentation concernant leur chronologie encore discutée. Les premières monnaies d'or datées frappées par 'Abd al-Malik portent la marque de 74 H. (= 693/4), fait confirmé par al-Baladhuri citant al-Waqidi[24]. Les monnaies de bronze, non datées, au même type du calife debout, sont vraisemblablement plus ou moins contemporaines des dīnārs similaires et occupent la fin du 1er s. de l'Hégire (le tournant des VIIe – VIIIe s.) avant les premiers *fulus* réformés aniconiques de 87/705. Les monnaies arabo-byzantines sont nécessairement antérieures à la série du calife debout, soit à 693/4, mais de combien il est difficile de le dire. Les types byzantins imités assez librement sont parfaitement identifiables : ils vont de Justin II[25] à Constant II en passant par Héraclius et ses fils. La métrologie homogène de ces pièces (diamètre moyen 21 mm ; poids compris entre 3,2 et 5,0 g), leur facture relativement soignée, supérieure à celle des pièces byzantines et la

17. J. WALKER, *A Catalogue of the Arab-Byzantine and Post-Reform Umaiyad Coins*, Londres 1956, p. 1 – 53, pl. II-V.
18. HAHN, (cit. n. 8) vol. 3, p. 140 – 141 pl. 29, X 16 - X 34.
19. cf. *ibid.* p. 306 – 307.
20. D. B. WAAGE, *Antioche-on-the Orontes. IV,2*, 2254 – 2255 ; G. HENNEQUIN et A. AL-USH, *Les monnaies de Balis*, Damas 1978, p. 63 ; C. MORRISON, *Syria* 57, 1980, p. 55 – 61, ill. pl. IV
21. cf. BALTY, *Colloque Apamée 1980*, p. 260.
22. WAAGE, (cit. n. 20) 2254 – 2255 et trouvaille de Soli, Chypre, 49, cf. HAHN, (cit. n. 8) vol. X, p. 34.
23. WALKER, (cit. n. 17) pl. IX, A5 – A6.
24. éd. Eustache, p. 78 – 80.
25. WALKER, (cit. n. 17) pl. II, 4 – 5.

même époque, fait penser à une émissions moins anarchique qu'il n'y paraît à première vue, peut-être en partie déjà contrôlée par le pouvoir califal qu'il s'agisse de Muawiya ou d''Abd al-Malik au début de son règne. La concentration de ces frappes dans les trois *jund* centraux du califat omeyyade, celui de Ḥims (monnaies de Ṭarṭūs [Antarados] et Ḥims [Emèse]), celui de Dimishq (Ba'albek [Héliopolis] et Dimishq [Damas]) et celui d'al-Urdun (al-Tabariyyah [Tibérias] et Beisān [Skythopolis]) n'est en tout cas par fortuite et correspond à une différence fondamentale entre l'approvisionnement monétaire antérieur des régions centrale et méridionale par rapport à celui de la Syrie du Nord (le *jund* de Qinnesrīn et de la Jezīra). Ce sont les conditions de circulation dans l'ensemble du domaine syrien qu'il convient donc maintenant d'étudier.

La richesse de la Syrie à l'époque romaine et byzantine est trop connue pour qu'il soit utile d'y insister. Rappelons seulement les tributs exigés par les Perses en 540 de certaines villes syriennes : 10 *kentènaria* d'or pour Antioche, 2 *kentènaria* pour Chalcis, 4 000 livres d'argent – dont 2 000 seulement furent payées – pour Beroia, 2 000 pour Hiérapolis, 1 000 pour Apamée[26], soit un rapport de 15 à 1 entre la capitale et la moins taxée des cités et des sommes équivalant, pour les plus élevées, à la moitié des tributs payés par tout l'empire en 545 ou en 551 à la Perse[27]. Les données chiffrées des sources sur le budget de l'empire byzantin à l'époque de Justinien montrent par ailleurs clairement la part prépondérante tenue par l'ensemble des provinces orientales, mais ne permettent pas d'évaluer plus précisément celle de la Syrie. Un ordre de grandeur plus tardif – si tant est qu'il puisse être accepté à titre comparatif – est donné par des estimations du revenu de l'impôt foncier de l'empire ottoman sous Soliman le Magnifique vers 1530 – 1537 selon lesquelles la Syrie en rapportait à elle seule près d'un cinquième[28].

La disparité des ressources économiques entre la Syrie et les provinces occidentales se marque naturellement au plan monétaire. Si, par exemple, les trésors de monnaies d'or des VIe – VIIe s. mis au jour en Afrique du Nord ne dépassent jamais le millier de solidi et en comptent rarement plus de quelques centaines, le sol syrien en revanche, a livré des dépôts beaucoup plus importants : ainsi, en 1955, fut dispersée sur le marché une trouvaille de plusieurs milliers de solidi de Justinien et Justin II – près de dix mille même selon une source bien informée – provenant de la région de Ḥama et en 1959, une autre de la même époque de quelque 1. 500 solidi trouvée près de Akkar, au N. E. de Tripoli. Etant donné la structure administrative présidant aux émissions de métal précieux, ces trésors syriens ne contiennent que des solidi de Constantinople et parmi ceux-ci, fait intéressant, une part non négligeable de solidi légers, ce qui montre, contrairement à certaines hypothèses, que ces pièces de 22 siliques (inférieures d'un douzième au poids normal) n'étaient pas uniquement destinées à des paiements extérieurs de l'empire.

Les fouilles d'Antioche ou d'Apamée et quelques trouvailles, d'origine archéologique ou non, nous renseignent mieux sur la circulation de la monnaie de bronze byzantine et son origine. On distinguera à cet égard trois aires différentes : la capitale provinciale et son arrière-pays immédiat, la Syrie du Nord, les régions méridionales (Phénicie, Palestine, Arabie) et quatre grandes périodes : première moitié du VIe s., d'Anastase à Justinien, fin du VIe s., de Justin II à Phocas, époque d'Héraclius et de la guerre perse, début de l'époque omeyyade avant la réforme d''Abd al-Malik. Le tableau ci-dessous résume les données dont nous disposons pour les deux premières d'entre elles :

Le contraste est évident entre les données d'Antioche et celles des autres sites ; la monnaie locale ne joue un rôle dominant, qui diminue d'ailleurs apparemment dans la seconde moitié du VIes., que sur son lieu d'émission même et voit son influence largement battue en brèche en Syrie du Nord par le bronze de Constantinople. Il y a là sans doute le signe de l'importance des échanges commerciaux directs de la province

26. Procope, *Bell. Pers.* II,8,4 ; II,12,2 ; II,12,34 ; II,7,5 – 6 ; II,6,24 ; II,11,13.
27. Procope, *Bell. Pers*. II,28,10 ; *Bell. Goth.* IV,15,3 – 4.
28. cf. HENDY, (cit. n. 10) p. 617 sq.

a	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491–565	81,0%	6,0%	
565–610	64,0%	12,0%	7,0%
Total	76,0%	8,7%	

a: Antioche (D. B. WAAGE).

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491 – 565	27,3%	51,2%	4,0%
565 – 610	25,6%	36,0%	8,5%
Total	26,6%	40,0%	6,5%

b: Apamée.

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491–565	3,2%	68,8%	8,9%
565–610	29,7%	35,6%	19,8%
Total	7,0%	66,0%	15,4%

c: Gerasa (BELLINGER)

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491 – 565	19,3%	45,9%	8,3%
565 – 578	31,4%	34,5%	10,4%
Total	21,8%	43,1%	11,4%

d: Pottier, enfouie après 577/8
(H.POTTIER, Analyse d'un trésor)

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491–565	20,3%	64,0%	8,9%
565 – 603	27,9%	36,0%	19,8%
Total	26,0%	43,0%	17,2%

e: Cirrestica, enfouie après 603/4
(E.LEUTHOLD, *Riv. Ital. di Num.* 73, 1971, p. 9 – 23).

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491 – 565	12,2%	70,0%	8,0%
565—610	32,0%	39,0%	17,8%
Total	26,3%	49,0%	15,0%

f. Coelesyria, enfouie après 627/28
(G. E. BATES, *ANSMN* 14, 1968).

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491 – 565	16,8%	76,0%	1,0%
565 – 610	35,6%	37,5%	18,5%
Total	30,2%	43,5%	15,9%

g: Tell Bise, enfouie après 627/8
(E.LEUTHOLD, *Riv. Ital. di Num.* 54 – 55, 1952 – 53).

	Atelier		
Période	Ant.	C/ple.	Nico.
491 – 565	26,0%	60,0%	0,8%
565 – 610	24,0%	44,0%	18,0%
Total	24,6%	49,3%	15,0%

h: ANS, enfouie après 628/9
(W.E.METCALF, *ANSMN* 20, 1975).

Tabl.1: Monnaies de fouilles (a – c) et trouvailles (d – h)

avec la capitale dont nous avons tant d'autres témoignages. Certes, Antioche reste le premier des ateliers provinciaux qui alimente la circulation en Syrie du Nord – et le témoignage des trouvailles s'accorde ici remarquablement avec celui des fouilles d'Apamée. Son rôle dans les trouvailles paraît même s'accroître à la fin du VIe s. mais ce n'est probablement qu'une illusion due à la proximité de la date d'enfouissement qui accentue donc la représentation de l'atelier local, le numéraire le plus récent ayant moins eu le temps de subir le brassage de la circulation. Il n'en va pas de même dans le Sud de la Syrie et en Palestine, où la répartition des trouvailles de fouilles de Gerasa, comme celle de trésors palestiniens (Fandaqūmiyyeh au nord de Sébaste, Khirbet Dūbel-Mont Carmel par exemple), mettent Antioche à égalité, sinon même en position d'infériorité vis-à-vis d'un atelier plus lointain, celui de Nicomédie, et laissent à Constantinople le rôle essentiel.

Si l'on considère l'évolution des trouvailles monétaires, ramenées au nombre d'années de chaque règne, afin de pouvoir les comparer sites par sites (Tab. 1)[29], on constate qu'à un maximum particulièrement marqué avant le tremblement de terre de 538, et plus précoce d'ailleurs à Antioche qu'à Apamée, succède un tassement

29. POTTIER, (cit. n. 3) graphiques 3 et 4, p. 51 – 52.

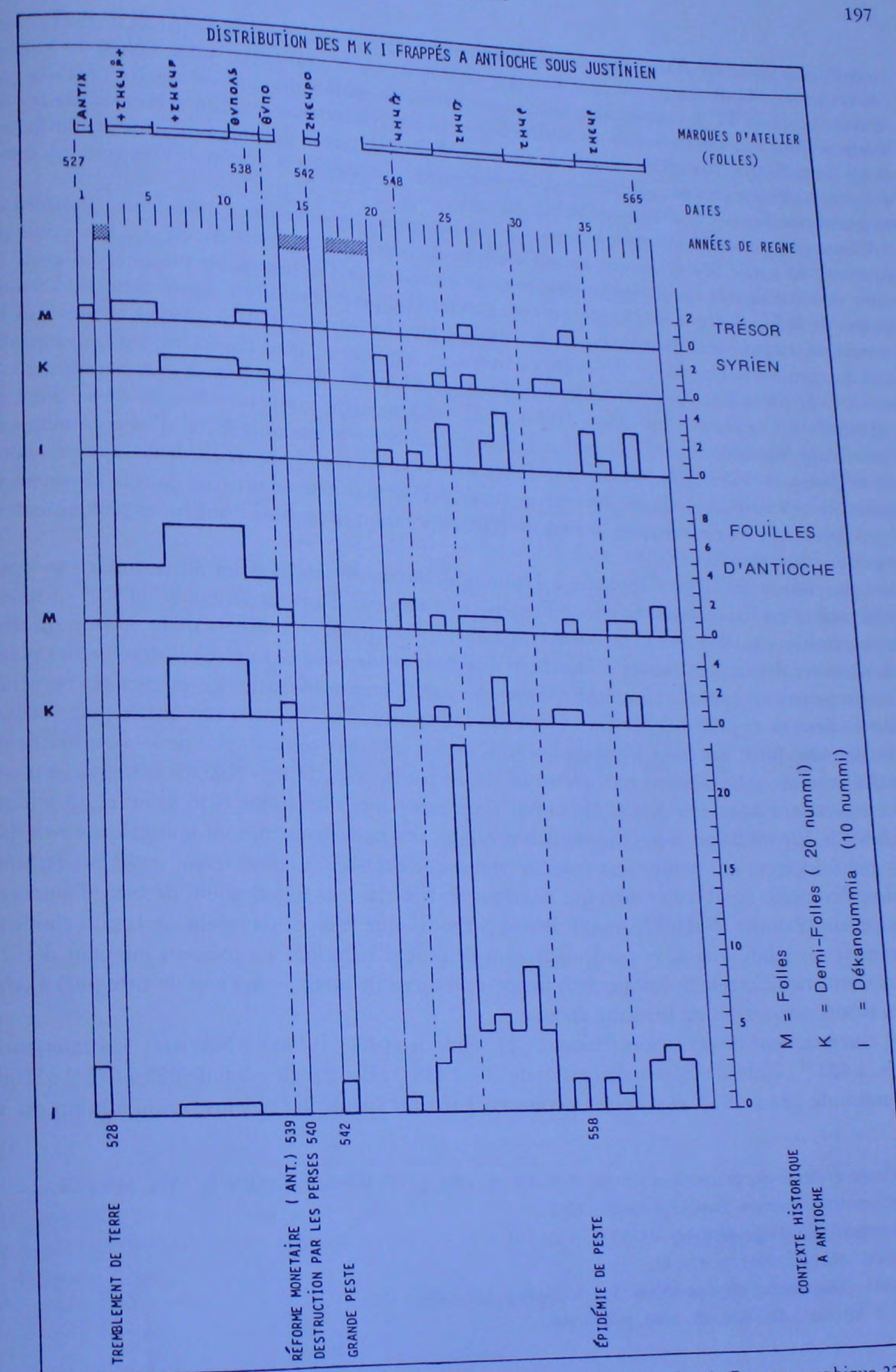


Fig. 15. Les variations de la production du bronze à Antioche sous Justinien (d'après POTTIER, graphique 22).

relatif, plus prononcé à Antioche que dans l'arrière-pays, peut-être moins touché par les diverses catastrophes de ces années. Cette image contraste avec celle de sites d'Asie Mineure, tels Sardes, Ephèse ou Priène, où le dernier quart du VIe s. connaît une nette augmentation du volume des trouvailles isolées. Mais la prudence s'impose dans l'interprétation de ces chiffres bruts, sur lesquels influent des phénomènes comme le déclin du poids du follis (révélateur de la baisse de son pouvoir d'achat?) et la disparition progressive, qui lui est liée, des petites dénominations (pentanummia notamment de quelque 2 g et 22 mm de diamètre) qui composent un grand nombre des trouvailles du début du siècle.

L'importance dans la répartition chronologique des trouvailles des espèces d'Anastase à Justinien est certainement en partie liée également au sort ultérieur de la province au cours du VIIe s. : la coupure plus ou moins sévère d'avec la circulation monétaire et les émissions de Constantinople provoquée d'abord par les troubles de la fin du règne de Phocas, puis par l'occupation perse, a ralenti le renouvellement du numéraire et contribué au maintien dans les échanges d'espèces plus anciennes que dans d'autres régions. Les besoins d'une économie restée active en dépit des circonstances, expliquent, nous l'avons vu, les émissions d'imitations de l'époque d'Héraclius, véritables « monnaies de nécessité » de cette période. Les dépôts des environs de 630 (ANS ; Coelesyria ; Tell Bise : Tabl. 1,f – h) qui remontent jusqu'au début du Ve s., alors que les trésors d'Asie Mineure enfouis à la même époque ne contiennent pas en général d'espèces antérieures au règne de Justin II (565 – 578), témoignent de cet archaïsme du numéraire syrien. Il ne faut sans doute pas s'exagérer cette « coupure » puisque les espèces impériales ont continué de pénétrer dans la province ; il n'en reste pas moins que les circonstances ont ralenti cette pénétration et entraîné l'utilisation prolongée des folles d'Anastase et Justinien[30].

Une observation analogue s'applique à l'histoire de la circulation dans les 50 premières années de la conquête arabe. En l'absence de frappes officielles avant les deux dernières décennies du VIIe s., les espèces byzantines continuent de passer la frontière et d'alimenter la circulation toutefois de façon trop insuffisante, d'où la nécessité des frappes locales d'imitations que nous avons vues, et l'usure plus rapide des pièces qui ne se trouvent pas « recyclées » au même rythme que dans l'empire byzantin. Ce dernier phénomène peut être plus facilement et plus précisément observé sur la monnaie d'or, dont on sait que le poids était ajusté individuellement, pièce par pièce (frappe *al-pezzo*), et non à la livre comme celui de la monnaie de bronze (frappe dite *al-marco*). Le meilleur exemple en est donné par le trésor dit de « Nikertai », mis au jour en 1968 sur un site proche d'Apamée (Qala'at al-Mudīq). Son importance numérique (516 solidi et 18 semisses ou demi-solidi), le fait qu'il soit avec celui de Palmyre, l'un des rares trésors mis au jour et conservés dans un contexte archéologique, ont permis une étude métrologique détaillée. Celle-ci révèle, et le fait est confirmé par les données moins nombreuses mais qui reçoivent de Nikertai leur signification, de bien d'autres trésors syro-palestiniens (Palmyre, Nablus [Awarta], Beisān [Rehob]), que le mode (la fréquence la plus élevée sur les histogrammes) des solidi syriens, et particulièrement de ceux d'Héraclius, est toujours inférieur d'1/2 carat (le solidus étant, rappelons-le théoriquement frappé à 24 carats de poids = 4,5 g et de titre pur) à celui des pièces des trésors non-syriens de la même époque.

L'autre enseignement de ces trésors (Palmyre : 27 solidi de 607 à 649/50[31] ; Nikertai : 534 monnaies d'or de 590 env. à 681[32] ; Nablus : 29 monnaies d'or de 607 à 668[33] ; Beisān: 27 solidi de 625 à 685[34] ; Damas ? , 1965 : 50 solidi de 583 à 685[35] et s.) est la permanence dans la circulation syrienne jusqu'à la fin du VIIe s.

30. voir l'usure évidente des ex. reproduits Bates, *ANSMN* 14, 1968, p. 12 ; Metcalf, *ANSMN* 20, 1975, pl. XIV,4.
31. K. Michalowski, *Palmyre. Fouilles polonaises 1960*.
32. C. Morrisson, *Rev. belge de num.* 118, 1972, p. 29 – 91.
33. A. Dajani, *ADAJ* 1, 1951, p. 41 – 43.
34. A. Paltiel, *Newssheet of the Israel Num. Soc.* 3, 1969, p. 101 – 106.
35. Cf. W. E. Metcalf, *ANSMN*, 25, 1980, p. 87 – 108.

des espèces byzantines. L'archéologie confirme ainsi le témoignage des sources écrites, tel celui d'el-Baladhuri qui, parlant de la réforme d''Abd al-Malik, insiste à plusieurs reprises sur l'importance antérieure du solidus dans la circulation « à l'époque antéislamique » (sous-entendant que cette situation se prolongea jusqu'à la création du monnayage d'or omeyyade en 74 H. = 693/4). La réforme d''Abd al-Malik sort évidemment du cadre de ce volume, mais il faut insister ici sur la persistance en Syrie de toutes les espèces byzantines ou d'inspiration byzantines jusqu'à cette réforme, qui fut vraisemblablement accompagnée d'un décri de toutes ces espèces étrangères ou d'aspect étranger. On ne connaît pas en effet de trésors qui mêlent les monnaies arabes « officielles » postérieures à cette date et les pièces anciennes. Mais il existe quelques témoignages, bien que rares, de trouvailles « mixtes » de pièces byzantines et arabo-byzantines antérieures à la réforme tant en bronze[36] qu'en or[37]. Elles suggèrent à la fois la persistance des liens de la province conquise avec les régions byzantines, l'influence encore dominante de la monnaie impériale, de même que la nécessité de suppléer dans la mesure du possible à l'insuffisance de l'approvisionnement en numéraire par la frappe (plus ou moins libre ?) de ces imitations.

Peut-être faudra-t-il nuancer un jour cette affirmation lorsqu'on sera mieux renseigné sur ces trouvailles de la seconde moitié du VIIe s. Il est possible en effet que la Syrie du Nord, plus proche de Chypre et des provinces demeurées byzantines soit restée en contact plus étroit avec l'empire après la conquête. C'est là aussi que l'on peut fixer l'origine de la plupart des imitations à légendes grecques des bronzes de Constant II (attestées dans les fouilles d'Apamée, de Balis ou de Déhès par exemple) destinées certainement à compléter dans une région demeurée prospère le numéraire des échanges quotidiens que l'apport byzantin ne pouvait assurer à lui seul. Un autre indice de la vitalité de la circulation dans cette région me paraît fourni par la répartition curieuse des ateliers omeyyades en Syrie-Palestine auquel on n'a jusqu'ici pas prêté attention. En effet, les bronzes bilingues arabo-byzantins n'ont été frappés, nous l'avons vu, que dans les six ateliers des junds centraux (Ḥims, Dimishq, al-Urdun) et aucun atelier n'a fonctionné alors dans les junds frontaliers de Qinnesrīn et d'al-Jezīra, tout simplement parce que l'approvisionnement y était alors assuré par les bronzes byzantins ou leurs imitations à légendes grecques. Pour les émissions au calife debout en revanche, le nombre des ateliers (ou lieux d'émission ?) est doublé (14 au lieu de 6) et plus de la moitié sont localisés au Nord (Menbij [Hiérapolis], ar-Ruha [Edesse], Harran [Karrai], Kurus [Cyrrhus], Sarmīn, Alep [Beroia], Qinnesrīn et Maʿarret Misrīn). Ne peut-on mettre cette concentration en rapport avec la nécessité de refondre et refrapper les espèces étrangères décriées, beaucoup plus nombreuses dans cette partie de la Syrie? Quoi qu'il en soit, la Syrie était bien restée, sur le plan monétaire du moins, byzantine à des degrés divers, jusqu'à cette date de 693, si importante à d'autres égards dans l'histoire du califat.

36. Sept trésors inédits contenant des folles de Constant II et des bronzes arabo-byzantins, conservés à l'A. N. S., New York - cf. Bates, (cit. n. 16) p. 27, n. 26.
37. Trésor de Daphnè, près d'Antioche, 1965 : 64 solidi et un semissis de 583 à 681 et un dinar arabo-byzantin - W. E. Metcalf, *ANSMN* 25, 1980, p. 87 – 108.

Liste des figures

Fig. 16. 1 : Solidus de Léonce (484 – 488) frappé à Antioche. A l'exergue, CONOB. (SABATIER, pl. VIII,22). – 2 : Solidus de Léonce, frappé à Antioche. A l'exergue, ANT. Ces monnaies sont extrêmement rares : un ex. a été trouvé en Scandinavie à Bornholm (J. FAGERLIE, *Late Roman and Byzantine Solidi Found in Sweden and in Denmark*, New York 1967, pl. XI,629). (SABATIER pl. VIII,23). – 3 – 5 : Solidi de Justin II (565 – 578), Constantinople. La présence d'un certain nombre de ces types dans la grande trouvaille d'« Hama », parfois dite « d'Alep », vers 1959 (ce qui est le cas de BNC 02 = ici 3) d'une part, d'autre part la terminaison ΘS (= Théoupolis ?) de la légende du revers du solidus de 22 siliques (BNC 05 = ici 5) ont incité dans les années soixante les spécialistes à les attribuer à Antioche. Cette attribution est maintenant abandonnée ; il n'y a pas en effet de raisons stylistiques probantes pour conserver cette hypothèse à laquelle s'oppose historiquement l'organisation administrative de la frappe de la monnaise d'or. – 6 – 16 : La monnaie de bronze à Antioche au VIe s. L'autonomie de l'atelier dans le domaine iconographique est plus grande que celle des ateliers proches de la capitale comme Nicomédie ou Cyzique. Remarquer par exemple la croix surmontant le buste d'Anastase sur le demi-follis (6) et le pentanoummion (7), ou celui de Justin Ier (8). Voir aussi les deux bustes associés de Justin et Justinien pour leur court règne commun (9) : pour cette même période les autres ateliers n'ont que le seul buste de Justin I accompagné de la titulature des deux empereurs. Voir encore le type de Justinien trônant (11) connu seulement à Antioche, de même que celui de la Tychè (12), ou enfin les étoiles, indiquant probablement le consulat, sur certains bronzes de Justin II (fig. 17,1 – 2). – 6 : Anastase. Demi-follis (BNC, pl. IV, 02). – 7 : Id. Pentanoummion (BNC, pl. IV, 04). – 8 : Justin Ier. Follis (BNC, pl. VI, 01). – 9 : Justin Ier et Justinien Ier. Follis (BNC, pl. VII, 01). – 10 : Justinien Ier. Follis. A l'ex. ANTIX (BNC, pl. XIV, 01). – 11 : Justinien Ier. Follis. A l'ex. THEYP (BNC, pl. XIV, 05). – 12 : Justinien Ier. Pentanoummion (BNC, pl. XV, 29). – 13 : Justinien Ier. Follis (BNC, pl. XVI, 55). – 14 : Justinien Ier. Follis (BNC, pl. XVI, 56). – 15 : Justinien Ier. Dékanoummion (BNC, pl. XVI, 83). – 16 : Justinien Ier. Pentanoummion (BNC, pl. XVII, 91).

Fig. 17,1 – 4 : cf. fig. 16,6 – 16. – 1 : Justin II. Demi-follis (BNC, pl. XXIII, 22). – 2 : Justin II (et Sophie). Follis (BNC, pl. XXIII, 12). – 3 : Maurice Tibère. Demi follis (BNC, pl. XXXIII, 63). A l'exergue Ꝑ marque d'atelier abrégée de Theoupolis. – 4 : Phocas. Dékanoummion (BNC, pl. XXXVII, 33). – 5 – 13 : Les monnaies frappées par Héraclius dans le diocèse d'Orient ou les régions voisines. – 5 : Révolte d'Héraclius (610). Follis, Alexandrette (?) (BNC, pl. XXXIX, 01). – 6 : Héraclius (et Héraclius Constantin). Follis. Séleucie d'Isaurie (616/7) (BNC, pl. XLVI, 01). – 7 : *Id*. (BNC, pl. XLVI, 02). – 8 : *Id*. Var. (BNC, pl. XLVI, 04). – 9 : Héraclius (et Héraclius Constantin). Follis, Isaura palaia (617/8) (BNC, pl. XLVI, Is/01). – 10 : Héraclius (Héraclius Constantin et Héraclonas). Follis. Chypre (617/8) (BNC, pl. XLVI, 09). – 11 : Phocas. Solidus à la légende de revers VICTORIA AVSYIΠ, traditionnellement attribué à Alexandrie (BNC I, p. 236) ou à Chypre (HAHN, MIB 2, pl. 30, n 30, cet ex.) et maintenant à Jérusalem par M. HENDY. – 12. Héraclius. Solidus à la légende de revers VICTORIA AVSYIΠ. Même(s) attribution(s) (BNC, pl. XLVI, 03).

Fig. 18, 1 – 5 : Folles (« autonomes »?) au nom d'Héraclius, à la marque d'Antioche (THEUP et var.) et autres bronzes d'exergues différents associés à cette série. – 1 : Follis au type attesté à Constantinople de la 3e à la 6e année du règne, mais daté ici de la 12e (621/2) avec la marque traditionnelle de la monnaie d'or (CONOB) (BNC, pl. XLIX, X/AE/03). – 2 : Follis semblable mais THEUP à l'exergue (HAHN, MIB 3, pl. 15, X, 39 ; American Numismatic Society). – 3 : Follis au type des trois empereurs, 14e année régnale (623/4). Exergue THP (MIB 3, pl. 15, X, 40). – 4 : Follis au type d'Héraclius et Héraclius Constantin attesté à Constantinople de 629 à 639. Exergue CON. Pseudo-lettre d'officine N (Neapolis/Nablus?) (MIB 3, pl. 12, X, 23). – 5 : Follis semblable. Exergue NEA (Neapolis) (MIB 3, pl. 12, X, 24). – 6 – 7 : Folles provenant de Syrie, contremarqués vers 630. – 6 : Follis d'Heraclius, Constantinople (629 – 630). Contremarque au nom d'Héraclius (BNC, pl. XLVI, 12). – 7 : Follis de Justinien, Antioche. Contremarque au nom d'Héraclius (BNC, pl. XLVI, 11). – 8 – 12 : Folles d'imitation au nom de Constant II (642 – 668) provenant de Syrie. – 8 : Prototype : follis de Constant II, Constantinople, au type de l'empereur debout, attesté de 642 à 658 (Déhes, pl. IV, 42). – 9 : Prototype : follis de Constant II, Constantinople, au type de l'empereur en buste, attesté en 643/4 (Déhes, pl. IV, 44). – 10 : Imitation au type de l'empereur debout (Déhes, pl. IV, 55). – 11 : Imitation semblable (Déhes, pl. IV, 61). – 12 : Imitation au type de l'empereur en buste trouvé en Palestine (MIB 3, pl. 29, X, 22). – 13 : Demi-follis d'imitation à l'effigie de Justin II et Sophie (565 – 578), la marque d'atelier CKYΘO (Skythopolis) remplaçant au droit la titulature impériale (Bibl. Nat., coll. Schlumberger 2369). – 14 – 16 : Monnaies de bronze arabo-byzantines à légendes bilingues (clichés BN). – 14 : Buste de Constant II. Lég. ΚΑΛΟΝ(bon). Revers : EMI/CHC (Emèse). A l'exergue légende coufique signifiant « bon ». – 15 : Type de Constant II debout. A droite ΔΑΜΑСΚΟС (Damas). Lég. coufique au revers *Dismashq*. – 16 : Type de Constant II debout. Revers : à gauche et à l'exergue marque d'atelier ΤΗΒΕΠΙΑΔΟ. A droite, légende coufique *Tabariya*. (Lavoix, Cat. BN21 = Walker, BMC, pl. III, P4).

Fig. 16.

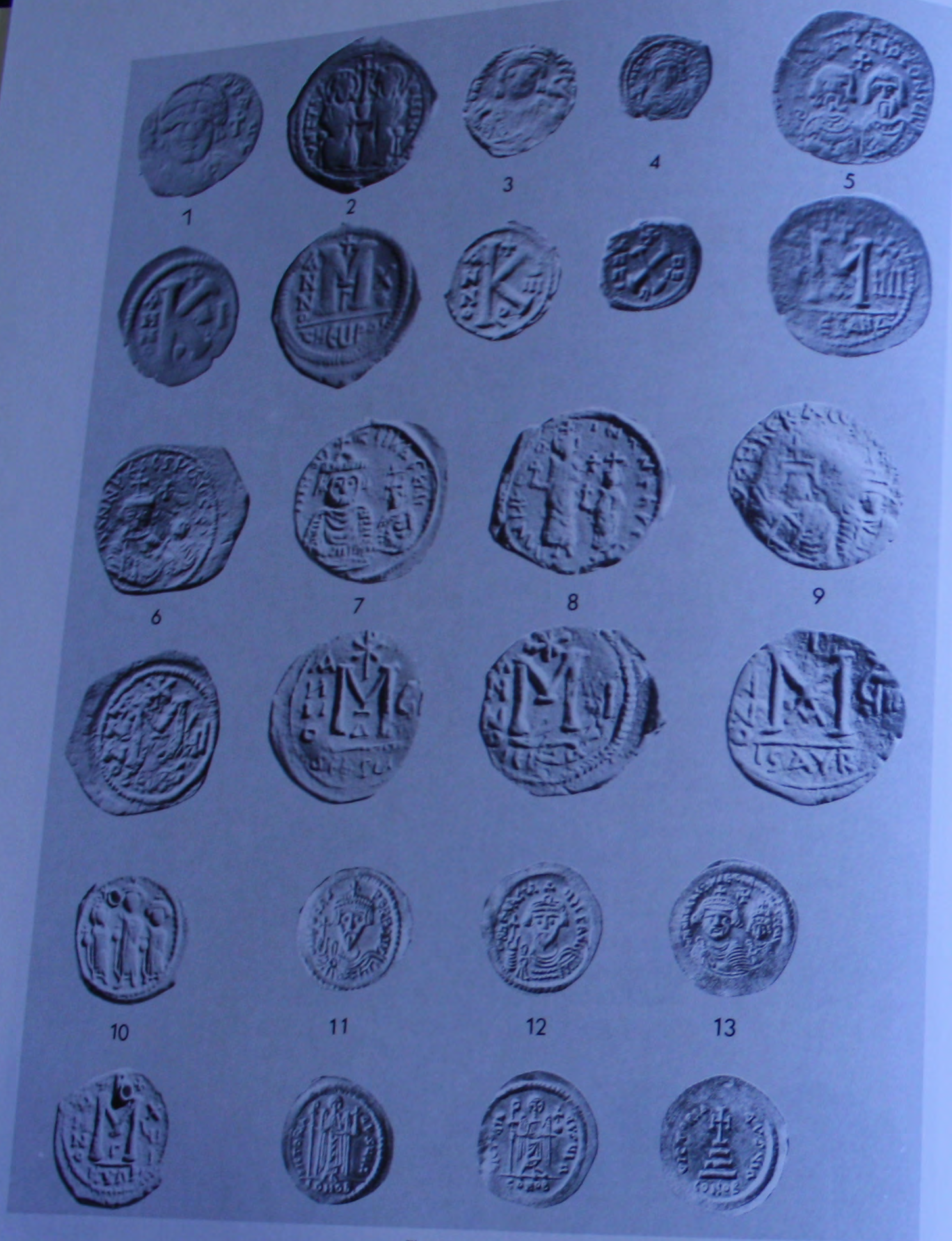


Fig. 17.



Fig. 18.

Bibliographie

J. Ch. Balty, Un follis d'Antioche daté de 623 – 624 et les campagnes syriennes d'Héraclius. *Gazette suisse de numism.* 20, 1970, p. 4 – 12.

G. E. Bates, A Byzantine Hoard from Coelesyria. *ANSMN* 14, 1968, p. 67 – 109.

G. E. Bates, The Antiochene Mint under Heraclius. *ANSMN* 16, 1970, p. 80 – 82.

M. Bates, The Arab-Byzantine Bronze Coinage of Syria : an Innovation by 'Abd al Malik. *A Colloquium in Memory of G. C. Miles*, New York 1976, p. 16 – 28.

M. Bates, History, Geography and Numismatics in the First Century of Islamic Coinage, *Revue Suisse de Num.* 65, 1986, p. 231 – 261 (paru après la rédaction de ce texte, cet articles important n'a pu être utilisé ici).

A. R. Bellinger, *Coins from Jerash* (American Num. Soc. Num. Notes and Monographs, 81), New York 1938.

J. P. Callu, *Les monnaies romaines* (Fouilles d'Apamée de Syrie VIII,1 ; Monnaies antiques (1966 – 1971) 2), Bruxelles 1979.

P. A. Clayton, The Coins from Tell Rifa'at. *Iraq* 29, 1967, p. 143 – 154.

A. Dajani, A Hoard of Byzantine Gold Coins from Awarta, Nablus. *ADAJ* 1, 1951, p. 41 – 43.

P. Grierson, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumberton Oaks and in the Whittemore Collection*, vol. II (602 – 717), Washington 1968.

W. Hahn, *Moneta Imperii Byzantini*, 3 vol., Vienne 1973 – 1981.

W. Hahn, Minting Activity in the Diocese of Oriens under Heraclius. *Num. Circular* 85, 1977, p. 307 – 308.

M. F. Hendy, *Studies in the Byzantine Monetary Economy, c. 300 – 1450*, Cambridge 1985.

G. Hennequin et A. al-'Ush, *Les monnaies de Balis*, Damas 1978.

W. E. Kaegi, New Evidence on the Early Reign of Heraclius. *ByzZ* 66, 1973, p. 308 – 330.

E. Leuthold, Monete bizantine rinvenute in Siria. *Riv. Ital. di Num.* 54 – 55, 1952 – 53, p. 31 – 39.

E. Leuthold Sr., Monete bizantine rinvenute in Cirrestica. *Riv. Ital. di Num.* 73, 1971, p. 9 – 23.

S. Lloyd, W. Brice et C. J. Gadd, Harran. *Anatolian Studies* 1, 1951, p. 77 – 111.

N. Lowick, Early Arab Figure Types. *Num. Circular* 78, 1970, p. 90.

R. Margos, *Les monnaies byzantines d'Apamée* (Mémoire... Université libre de Bruxelles), 1977 – 1978 (dactylographié).

W. E. Metcalf, A Heraclian Hoard from Syria. *ANSMN* 20, 1975, p. 109 – 137.

W. E. Metcalf, Three Seventh-century Gold Hoards. *ANSMN* 25, 1980, p. 87 – 108.

K. Michalowski, *Palmyre. Fouilles polonaises 1960*, Varsovie/La Haye/Paris 1962.

C. Morrisson, Le trésor byzantin de Nikertai. *Rev. belge de num.* 118, 1972, p. 29 – 91.

A. Paltiel, A Hoard of Byzantine Gold Coins from the Town of Rehob. *Newssheet of the Israel Num. Soc.*, 3, 1969, p. 101 – 106.

G. Plough *et alii*, *Hama : fouilles et recherches 1931 – 1938*, Vol. 4,3 : Les petits objets médiévaux, Copenhague 1969.

H. Pottier, L'atelier d'Antioch sous Héraclius. *Cercle d'Etudes Num. Bull.* 16, 1979, p. 66 – 81.

H. Pottier, *Analyse d'un trésor de monnaies de bronze enfoui au VIe siècle en Syrie byzantine* (Travaux du Cercle d'Etudes Numismatiques, 10), Bruxelles 1983.

The Roman Imperial Coinage, (9 vol. parus), Londres 1923 –

J. P. Sodini *et alii*, Déhès (Syrie du Nord) Campagnes 1976 – 1978, *Syria* 57, 1980, p. 1 – 310 ; (C. Morrisson : Les monnaies, p. 267 – 287).

D. B. Waage, *Antioch-on-the-Orontes. IV,2 : Greek, Roman, Byzantine and Crusaders' Coins*, Princeton 1952.

J. Walker, *A Catalogue of the Arab-Byzantine and Post-Reform Umaiyad Coins [in the British Museum]*, Londres 1956.

Les routes romaines de Syrie

Thomas Bauzou IFAPO, Damas

A l'examen d'une carte des voies romaines de Syrie, on retient surtout la densité du réseau routier, particulièrement dans les régions de steppe. La plupart de ces routes sont en fait des pistes reliant les forts romains du *limes*, et sont d'une tout autre nature que les voies pavées ou empierrées, sur des tracés déjà anciens à l'époque, qui reliaient les nombreuses cités de la côte et de la Syrie intérieure.

Les principales routes doivent en effet, plutôt que dans la steppe, être recherchées dans l'ouest du pays, là où les terres faisaient l'objet d'une mise en valeur intensive, et où les villes étaient autant de centres de production artisanale et d'échanges commerciaux. Une des routes les plus anciennes est donc la voie côtière qui longeait la Méditerranée entre les Portes de Syrie (au nord d'Alexandrette) et l'Egypte. Cette route passait par Antioche, Lattakié, Tartūs, Tripoli, Byblos, Beyrouth, et par tous les ports de la côte palestinienne jusqu'à l'Egypte. Elle est mentionné sur la Table de Peutinger.

A l'est des chaînes montagneuses qui bordent la côte on pouvait emprunter un autre axe de communications nord-sud reliant directement Boṣrā, Damas, Ḥoms, Ḥama ou Rāfiniyyeh, Apamée et Antioche : cet axe reprenait partiellement l'itinéraire naturel de la vallée de l'Oronte. D'autres routes principales assuraient la liaison entre la côte et l'Euphrate : d'Antioche on pouvait atteindre Samosate, Zeugma, Hiérapolis (Menbij) ou Barbalissos en passant par Alep. Entre Antioche et Palmyre s'étendait un complexe réseau routier s'articulant autour des villes de Chalkis (Qinnesrīn), Anasartha (Henaser), Androna (al-Anderin), Seriane (Isriyyeh), Occariba ('Agerbat). C'est le « Limes de Chalcis » étudié par A. Poidebard et R. Mouterde.

Quant à l'oasis de Palmyre, elle constituait le véritable centre de gravité de toute la Syrie centrale. On sait quel rôle essentiel elle a joué dans le commerce caravanier du Proche-Orient romain ; elle était reliée à l'Euphrate par des pistes débouchant à Barbalissos, Sura, Doura-Europos, Circesium et Ḥīt. Cette dernière voie caravanière Palmyre – Ḥīt, essentielle pour les relations commerciales entre Rome et les Parthes, a été étudiée par A. Poidebard.

L'Euphrate constituait une voie naturelle partiellement navigable. La voie fluviale était doublée sur ses deux rives par des pistes qui n'ont guère laissé de vestiges mais que les archéologues peuvent reconstituer à partir de l'alignement des tells et des postes antiques repérés dans la vallée. Ces routes le long de l'Euphrate ont également, au témoignage des historiens antiques, été empruntées par les armées romaines en campagne contre les Parthes ou les Sassanides.

Le même type de recherches, fondé sur la mise en évidence d'alignements de tells et de fortifications romaines, a permis à A. Poidebard et à d'autres de reconstituer tout un réseau de voies antiques en Haute-Mésopotamie, dans un secteur compris entre Resaina (Ras al-'Ayn), Nisibe (Nisibin), Bezabde (Jazirah Ibn Umar), Singara (Balad Sinjar) et la vallée du Khabūr. Nous nous trouvons là aux avant-postes de l'Empire face au monde perse et ce réseau routier apparaît d'abord comme un système de *limes*.

Notre connaissance des routes et pistes romaines de Syrie dépend pour l'essentiel des recherches archéologiques qui ont été entreprises depuis un siècle. Les bonnes conditions de conservation des vestiges dans la steppe ont rendu possible une reconstitution assez exhaustive du réseau routier antique de ces régions. C'est ce qui apparaît sur les cartes dressées par le P. Poidebard[1] et sur la carte plus récente qui en dérive due à J. Kennedy[2]. Par contraste, les régions plus peuplées comme celles de l'ouest (Ḥawrān occidental ; Liban et massifs côtiers en général) semblent sur ces documents ne posséder qu'un réseau plus lâche. Dans ces secteurs, hormis les voies mentionnées sur la Table de Peutinger ou l'Itinéraire d'Antonin comme la voie côtière, la route de Beyrouth à Damas ou celle de Ba'albek, il est moins facile d'identifier les routes secondaires et les pistes là où la mise en valeur du pays n'a pratiquement pas connu d'interruption depuis l'antiquité. Il ne faudrait pas en conclure pour autant que le réseau était moins dense que dans le secteur du *limes*.

D'autre part, le grand nombre apparent des pistes du *limes* ne doit pas faire illusion : ce que nous en voyons aujourd'hui est l'accumulation des voies militaires et commerciales ouvertes et fréquentées pendant des siècles. C'est ce que remarque D. van Berchem[3] en parlant du *limes* d'Orient : « dans une période d'occupation qui a duré très exactement sept siècles (64 av. J.-C., 636 ap. J.-C.), le tracé de la frontière, les procédés de défense ont nécessairement changé à plusieurs reprises. Relever tous les restes encore visibles sur le terrain, s'est s'exposer à donner de ce *limes* une image singulièrement chargée et confuse. Encore si tous les monuments décrits par le Père Poidebard étaient romains ou byzantins. Mais certains sont peut-être antérieurs et beaucoup en tous cas postérieurs. »

L'étude chronologique du réseau routier romain de Syrie est donc le complément indispensable de son étude topographique. Malheureusement, comme on le verra, les milliaires datés, qui constituent notre principale source d'information pour la chronologie des constructions et des restaurations, ne représentent qu'une documentation très fragmentaire.

Chronologie des constructions et restaurations de voies romaines en Syrie

Une étude chronologique de la constitution du réseau routier romain de Syrie ne peut que s'appuyer sur les données fournies par les bornes milliaires. C'est donc à partir de ces indications forcement fragmentaires que nous pouvons esquisser les grandes lignes de ce développement, et préciser les périodes pendant lesquelles l'activité routière paraît avoir connu une intensité particulière. Le seul catalogue des milliaires de Syrie actuellement disponible est celui de P. Thomsen, datant de 1917[4]. Il faut donc y ajouter les nombreuses publications et monographies parues depuis[5].

Une des routes principales de la Syrie romaine était la voie côtière d'Egypte en Anatolie à travers tous les ports de Palestine et de Phénicie. C'est une route très ancienne qui complétait les possibilités offertes par la navigation côtière. On peut voir au Liban, au passage du Nahr al-Kalb, des inscriptions pharaoniques et assyriennes à côté des inscriptions romaines du bord de la route. La voie a fait l'objet d'une monographie[6]. C'est sur cette route que se trouve le plus ancien milliaire romain de Syrie, datant de Néron, sous la légation de C. Ummidius Durmius Quadratus en 56 AD[7], au sud de Beyrouth.

1. *La Trace de Rome, le limes de Chalcis*
2. *The Desert Frontier*, Oxford 1986.
3. *L'Armée de Dioclétien*... 1952 p. 3.
4. cf. bibliographie.
5. Dans quelques années le catalogue complet des milliaires de Syrie paraîtra dans le *CIL* XVII, actuellement en préparation.
6. Goodchild 1949.
7. Th. 9 a2.

Il est certain que les travaux routiers datant des Julio-Claudiens ne se sont pas limités à cette voie côtière. Sous les Flaviens d'autres travaux sont attestés par les milliaires, que ce soit au même endroit (Th. 9 a1) ou sur la route de la vallée de l'Oronte[8]. Un autre milliaire de Vespasien a été signalé près du carrefour des routes Palmyre – Apamée et Palmyre – Ḥoms[9]. Cela dit, les inscriptions routières du Ier s. sont rarissimes en Syrie comparées à ce que nous connaissons pour le siècle suivant.

Sous Trajan en particulier furent gravés des milliaires dans la région de Palmyre[10]. En Arabie, annexée depuis 106, eut lieu de 107 à 114 la construction de la *Via Nova* qui relia la Syrie à la Mer Rouge (milliaires du gouverneur C. Claudius Severus de 111 et 114 pour la *Via Nova* et de 112 pour des réparations de la route Gerasa – Pella, dans la Décapole). On ne sait pas bien si ces constructions ou restaurations de routes étaient toujours organisées de la même façon ; alors que le milliaire publié par D. Schlumberger en Palmyrène a été édifié « *a Palmyrenis* » (par les Palmyréniens) qui auraient alors supporté au moins une partie des frais de travaux, il semble que la construction de toute la *Via Nova* ait été l'oeuvre de la IIIe Légion Cyrenaïque[11]. En tout état de cause, ces travaux routiers sont directement liés à l'expansion de l'empire romain au Proche-Orient, alors marquée par l'organisation de la nouvelle province d'Arabie et la préparation d'une ambitieuse campagne contre les Parthes. C'est d'ailleurs sous Trajan que commence vraiment à se mettre en place le dispositif défensif et offensif du *limes*.

Les milliaires d'Hadrien sont bien moins nombreux en Syrie que plus au sud, en Palestine ou en Arabie. On connaît bien un milliaire de 117 entre Damas et Héliopolis (Ba'albek)[12], mais comment savoir si cette inscription, placée au bord d'une voie très ancienne, commémore une restauration ou constitue simplement une déclaration de loyauté envers le nouvel empereur qui venait de monter sur le trône quelques mois auparavant?

Antonin le Pieux n'apparaît pratiquement jamais sur les milliaires du Proche-Orient. L'unique inscription de son règne connue en Syrie est une base de milliaire sur la route de Ḥama à Palmyre[13]. Il est à noter qu'on ne connaît de milliaires de cet empereur ni en Palestine ni en Arabie, alors que son règne a duré 22 ans et que les milliaires de son prédécesseur ne sont pas si abondants. Cela veut-il dire que les routes furent laissées à l'abandon? Il est difficile de l'affirmer dans la mesure où les nombreux milliaires de son successeur Marc-Aurèle ne parlent pas du mauvais état de la route, comme c'est souvent l'usage dans ce cas. Il est délicat de tirer argument *a silentio*, et cette quasi-absence de milliaires montre tout au plus que l'édification d'une borne inscrite n'était pas systématique lors de réfections routières.

Au contraire, il est clair que les premières années de règne conjoint de Marc-Aurèle et Lucius Verus ont été marquées en Orient par une intense activité routière. On connaît un milliaire de 161 sur la voie côtière[14], une importante quantité de milliaires de 162 – 163 sur la *Via Nova* (s'agit-il d'une réfection générale de la chaussée?) et dans le Jawlān. Entre Damas et Ba'albek, près de Sūq al-Baradā, trois intéressantes inscriptions datables de 163 – 165 commémorent une restauration de la route emportée par une crue du wadi sous le gouverneur Julius Verus. Les travaux furent effectués par des détachements de la XVIe Légion *Flavia Firma* (dédicace d'un centurion de cette unité) mais les frais furent à la charge de la cité d'Abila (« *impendis*

8. Inscription au sud du pont d'Asharneh : Rey-Coquais, *JRS* 68, p. 70. Un milliaire d'époque flavienne se trouve sur la route de Palmyre à Arak : Seyrig *Syria* 13, 1932, p. 270 = *AE* 1933, 205.
9. Van Rengen, *Coll. Apamée* 1972, p. 107 – 110.
10. Schlumberger, *Mélanges Dussaud* p. 549 – 551 ; A. Bounni, *AAS* 10, 1960, p. 159 – 164, *AAS* 21, 1971, p. 126 au nom du Légat Fabius Justus (entre 108 et 112), *AE* 1940, 210 au nom du même légat.
11. voir mon étude sur la section nord de cette route, citée en bibliographie.
12. Th. 30 a1.
13. *CIL* III 203 = Th. 36.
14. *CIL* III 208 = Th. 4.

Abilenorum » précise l'inscription principale[15]). La construction d'un pont à at-Tayyibeh, sur la route Derʿā – Boṣrà, date de 164[16]. C'est très vraisemblablement du règne de Marc-Aurèle qu'on peut dater la voie du Lejā, entre Damas et Boṣrà : un sanctuaire routier construit au bord de la chaussée a livré une inscription au nom du légat L. Attidius Cornelianus, datable de 161 – 162[17], et les plus anciens milliaires connus de cette route évoquent une restauration sous Commode.

Si les travaux routiers sont bien attestés pour cette époque en Syrie, c'est aussi le cas dans les provinces voisines. On a remarqué que la voie du Lejā n'est pas indiquée sur la Table de Peutinger (soit qu'elle ne fût pas encore construite, soit pour une autre raison) et que ce document montre un état de la *Via Nova* antérieur au règne de Commode[18]. Cela rejoint les conclusions de G. W. BOWERSOCK[19] qui date du IIe s. l'archétype de la Table de Peutinger : les renseignements concernant le Proche-Orient et reportés sur cette carte remontent à une époque située entre 120 et 160 AD. Existe-t-il un lien entre le grand nombre de milliaires des années 161 – 166 et l'établissement d'une carte routière du Proche-Orient? La Syrie connut alors un regain d'activité militaire avec la guerre parthique qui commença en 162. Il est difficile de répondre précisément à ces questions : on peut seulement affirmer que la Table de Peutinger représente les principales voies de Syrie au début du règne de Marc-Aurèle.

L'activité routière sous Commode n'est guère connue en Syrie que pour des restaurations de voies dans le sud de la province. La *Via Nova* fut restaurée sur tout son parcours en 181 par le légat d'Arabie Flavius Julius Fronto. C'est à cette occasion que Bostra devint de *caput viae* de la section nord, dont tous les milliaires étaient jusqu'alors numérotés depuis Petra. Ces modifications sont sans aucun doute liées au développement que connut à cette époque la ville de Bostra et sa région : le plus ancien monument daté de Bostra est de 181[20]. Plus au nord la voie du Lejā fut restaurée par le légat Julius Saturninus en 186[21].

Les milliaires gravés au nom de Septime-Sévère et de Caracalla sont assez nombreux en Syrie, comme dans le reste de l'empire, et ce que nous savons de leur programme routier mériterait une étude particulière. Pour cette époque d'importants travaux sont connus sur la vieille route côtière : milliaire de Septime-Sévère (197?) dans la région de Lattakié[22] ; inscriptions de 216 – 217 commémorant au passage du Nahr al-Kalb la restauration de la chaussée emportée par un éboulement : les travaux furent menés à bien par un détachement de la IIIe Légion Gallica[23] ; série de milliaires datés de 198 dans la région de Sayda[24]. La route de Baʿalbek à Beyrouth fut restaurée en 194[25]. En 197 fut construite la route entre al-Bāb (Batnae) et Menbij (Hiérapolis)[26]. On connaît à l'ouest de Palmyre deux milliaires de 198[27], cinq de 212[28]. Selon D. SCHLUMBERGER ces milliaires

15. *CIL* III 199 – 201 = Th. 31 – 33.
16. Th. 66.
17. DUNAND 1933, p. 539.
18. BAUZOU 1987, sous presse.
19. 1984, p. 177 – 178.
20. *IGLS* XIII 9104.
21. DUNAND 1933, p. 543.
22. *CIL* III 211 = Th. 1.
23. *CIL* III 206 – 207 = Th. 5 – 6.
24. *CIL* III 205 = Th. 12, 14 – 18.
25. Th. 29 = *IGLS* 2958.
26. Th. 34 – 35.
27. *CIL* III 6723 et 6725 = Th. 41 – 42.
28. *CIL* III 6722 = Th. 44, Th. 43 ; *CIL* III 14177_5 = Th. 46 ; SCHLUMBERGER 1939, 547 – 555 nº 1 et 4.

appartiennent à la voie Apamée—Palmyre par Centum Putea (Khirbet Ramaḍān?). En Syrie du Nord, on connaît pour la même époque des travaux au pont de Kiakhta[29] et sur la voie d'Alep à Menbij[30].

Dans le sud de la Syrie, l'activité routière de l'époque sévérienne est encore mieux marquée. La voie du Lejā est restaurée en 195 sous le gouverneur Manilius Fuscus[31] entre Mismiyyeh et ʿArīqah. Au sud de Boṣrà, la *Via Nova* a livré plusieurs milliaires de 194 et une série très complète de milliaires de 214, un milliaire d'Elagabal (218) et deux de Sévère-Alexandre (222) encore inédits. La série de 214 est si importante qu'elle doit correspondre à une réparation complète de la route. Sur l'embranchement encore inédit de la *Via Nova* qui menait à Mafraq, et sans doute au-delà à Jerash, on retrouve les mêmes inscriptions de 214, ce qui montre l'importance de ce programme de travaux.

Il faut replacer ces nombreuses inscriptions des Sévères dans un contexte plus général. Sous le règne de Septime-Sévère un effort important, mis en évidence par des travaux récents, fut entrepris pour la pénétration de la steppe au nord de la Province d'Arabie. C'est dans cette région située au sud-est du Ḥawrān que de nombreuses inscriptions militaires attestent une occupation sous les Sévères à Qaṣr al-Ḥallābāt, Azraq, etc.[32]. Des milliaires datant de 210 ont été trouvés dans la région d'Azraq[33] et on remarque que dans la Province d'Arabie on connaît plus de milliaires d'époque sévérienne que d'aucune autre époque comparable, les dernières découvertes encore inédites ne faisant que renforcer cette tendance. La remarque pourrait en fait valoir pour beaucoup d'autres provinces de l'Empire : que ce soit en Espagne ou en Afrique du Nord par exemple, on connaît un très grand nombre de milliaires sévériens, plus particulièrement dans les régions périphériques où l'armée occupait une place prépondérante.

Cela n'a rien de surprenant au regard de l'intense activité militaire qui marqua cette période, particulièrement en Orient, ainsi que de l'activité administrative de ces empereurs qui modifièrent les frontières provinciales en Syrie par exemple. Pour conclure sur la politique routière de l'époque sévérienne, on retiendra un gros effort de remise en état et d'extension du réseau routier, particulièrement marqué en Syrie et en Arabie, et ne concernant pas que les région périphériques du *limes*.

Nous sommes moins renseignés sur l'activité routière en Syrie pendant le IIIe s., jusqu'à Dioclétien. Que les milliaires de cette période soient plus rares ne signifie pas forcément que les travaux de restauration furent négligés. Au sud de Bostra, deux milliaires de la *Via Nova* attestent des travaux sous Maximin le Thrace (237 – 238) et un autre, de lecture douteuse, pourrait dater de Philippe l'Arabe. Ce même empereur apparaît sur une série d'inscriptions de la voie côtière au sud de Tyr[34] et au sud de Ḥoms, sur la route menant à Baʿalbek[35]. On sait d'autre part que cet empereur fit construire en grande partie, sous le nom de Philippopolis, la ville de Shahbā dans le Ḥawrān, et on peut attribuer à son règne les routes qui relient cette ville aux voies de la région vers le nord, le sud et l'est. Valérien et Gallien ne sont guère attestés que par un milliaire de la voie côtière à Beyrouth[36], un autre, de lecture très douteuse, à l'est de Palmyre[37] et un dernier encore inédit trouvé à Mafraq et provenant certainement de la *Via Nova*.

L'épisode palmyrénien sous Vaballath et Zénobie a par contre laissé des traces plus remarquables dans l'épigraphie routière. A l'ouest de Palmyre, sur la route qui menait à Ḥama ou à Ḥoms, se trouvait une série de milliaires bilingues en grec et palmyrénien, ce qui est original car toutes les autres bornes de ce

29. *IGLS* 39 – 40.
30. FRÉZOULS, *Coll. Apamée* 1969, p. 82.
31. DUNAND 1933, p. 521 – 557.
32. Cf. sur le plan général PARKER, *Romans and Saracens*, Philadelphie 1986, p. 129 et sq.
33. KENNEDY 1982, p. 171 – 175.
34. REY-COQUAIS *JRS* 68, 1978, p. 70.
35. Th. 26.
36. Th. 8 a1.
37. *CIL* III 6720.



Fig. 19. Milliaires de la *Strata Diocletiana*

genre connues en Syrie sont inscrites en latin. La mieux conservée de ces bornes au nom de Zénobie se trouve aujourd'hui au Musée National de Damas. On ne sait si elles furent érigées pour commémorer une restauration de la route (qui devait être une simple piste car on n'en a pas retrouvé la chaussée) ou plus probablement en signe de souveraineté dans un territoire qui dépendait alors directement de Palmyre et non de l'Empire Romain. Il est possible que ces milliaires soient en fait romains et plus anciens car on distingue des traces de lettres martelées sous l'inscription grecque. Après la défaite de Zénobie elles furent martelées et réinscrites au nom de Dioclétien[38]. Plus curieuse est une série de milliaires de la *Via Nova* entre Bostra et Philadelphie : les inscriptions sont en latin, sans mention d'empereur, ne contenant que le nom de Vaballath avec les titres de *Vir Clarissimus, Rex, Consul, Imperator, Dux Romanorum*[39]. Un milliaire analogue inédit a été trouvé en Palestine par B. Isaac. D'autres bornes au nom de Vaballath Auguste, donc postérieures à la rupture avec

38. *CIL* 6049, 6727 = Th. 39 et 47.
39. Bauzou, *The Defence of the Roman and Byzantine East*, 1986, p. 1 sq.

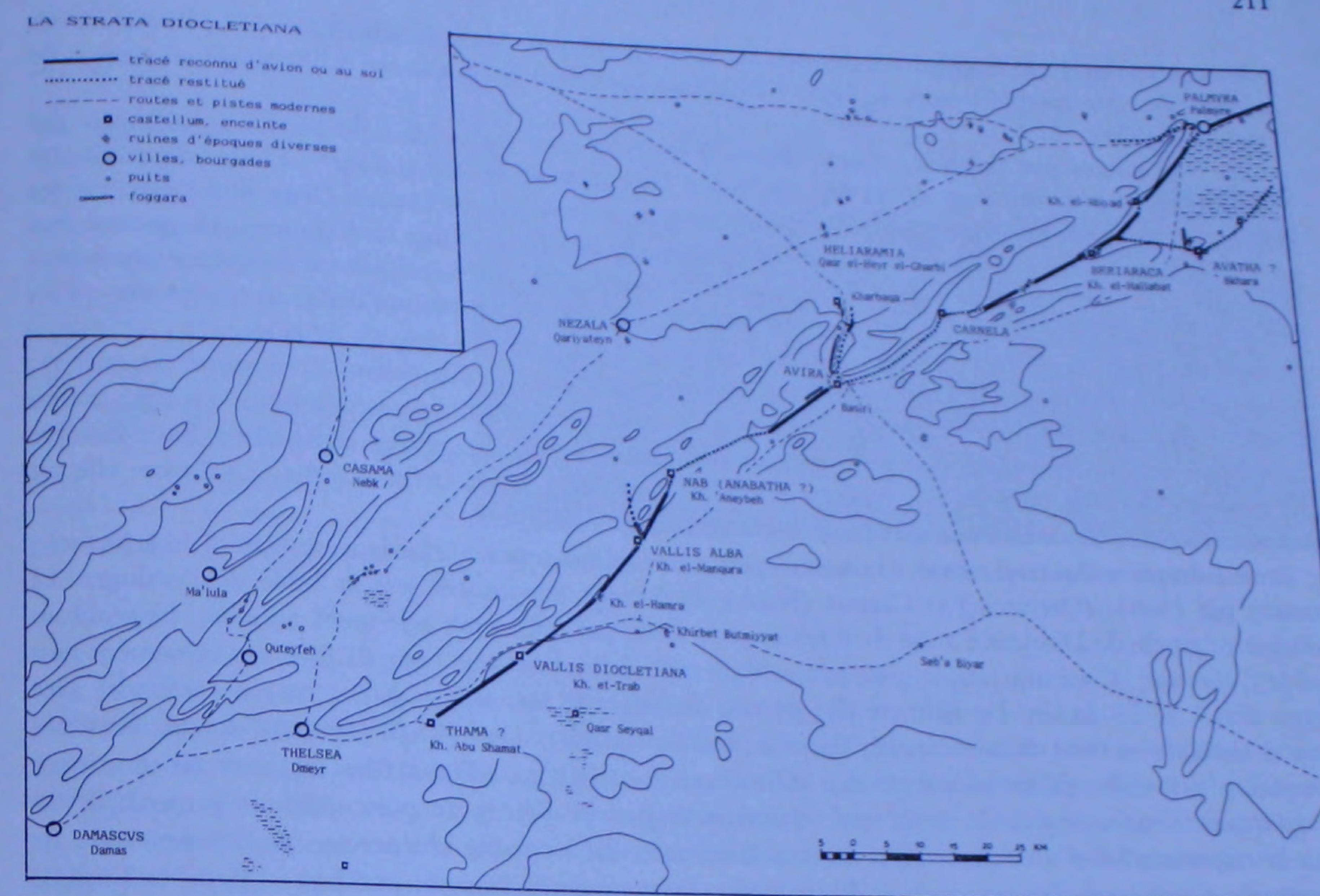


Fig. 20. La *Strata Diocletiana*

Rome, sont connues sur la *Via Nova* ainsi que sur la voie côtière[40]. Pendant la domination palmyrénienne en Syrie on voit donc que les routes romaines ont été, sinon entretenues, du moins garnies de milliaires latins, sauf en Palmyrène où la langue de l'armée romaine n'a pas été utilisée. Cela doit correspondre à des subdivisions administratives et à des accords entre Palmyre et certaines des troupes romaines stationnées en Orient, à une époque où le pouvoir impérial n'était pas en mesure de s'imposer vraiment dans la région. On notera que, sauf dans un cas encore inédit rencontré sur la *Via Nova*, ces milliaires de Vaballath ne furent pas martelés ni usurpés sous Aurélien.

Le rôle important joué par Dioclétien dans la réorganisation du *limes* à la fin du IIIe s. a laissé des traces dans l'histoire de l'Antiquité tardive. Jean Malalas a écrit que « Dioclétien éleva des forts sur le *limes* d'Egypte jusqu'à la frontière perse, et il y installa des soldats *limitanei* ; il établit aussi, par provinces, des ducs chargés de monter la garde en-deçà des forts, avec de nombreuses troupes. Et l'on dressa des stèles au nom d'Auguste et de César le long du *limes* de Syrie. »[41]

Les stèles dont parle Malalas sont sans aucun doute les bornes milliaires de la Tétrarchie que l'on retrouve en nombre considérable dans tout le Proche-Orient, et plus particulièrement dans les régions de steppe. Sur les routes déjà anciennes comme la *Via Nova* les inscriptions de la Tétrarchie sont souvent gravées sur de vieux

40. *CIL* III 209 a = 6728 = Th. 3.
41. *Chronographia* XII 308, trad. Van Berchem.

milliaires, au dos d'une inscription antérieure ou même par-dessus. Mais plusieurs voies sont à l'évidence des créations de cette époque comme la *Strata Diocletiana* qui reliait la Damascène à l'Euphrate en passant de Palmyre (fig. 20).

Les forts édifiés par Dioclétien correspondent à un type assez précis identifié par les archéologues par comparaison avec les forteresses datées de Qaṣr Bashīr, Qaṣr al-Azraq et Deir al-Kahf[42]. Ce sont des rectangles ou parallélogrammes de pierre de taille renforcés de quatre tours d'angle carrées. Deux autres tours carrées encadrent la porte. Quand la forteresse a des dimensions importantes, les longs côtés du rectangle peuvent être munis de tours carrées en leur centre. Ce plan carré des tours, bien caractéristique, est cependant susceptible de varier : le long de la *Strata Diocletiana*, par exemple, certaines forteresses ont des tours rondes sans qu'on puisse pour autant prétendre qu'elles ne soient pas contemporaines de l'ensemble de la route[43].

Le tracé précis de la *Strata Diocletiana* peut encore faire l'objet de discussions. Cette piste, jalonnée de forteresses appelées *khans* par les Arabes, a été construite par Dioclétien. C'est un élément de la réorganisation militaire du territoire de Palmyre incorporé à l'Empire quelques années auparavant par Aurélien. Entre Palmyre et l'Euphrate la route est ancienne : passant par Sura, Resapha, Cholle, Oriza, Aracha et Palmyre, elle est mentionnée par la Table de Peutinger (sans doute au IIe s.).

Entre Palmyre et Damas il existait à la même époque une route importante passant par le nord du J. Rawwāq passant par Nezala (Qaryatein) et Casama (Nabk), également mentionnée par la Table de Peutinger. La création originale de Dioclétien a été de doubler cette route par une autre, purement militaire, longeant au sud le J. Rawwāq. C'est une simple piste jalonnée de milliaires reliant une ligne de forts qui remontent sans doute tous à la Tétrarchie. De Palmyre elle gagnait Beriaraca (Khān al-Ḥallābāt, à ne pas confondre avec Qaṣr al-Ḥallābāt au nord de la Jordanie), Carnela (Khān al-Qaṭṭār), Avira (Khān al-Baṣīri), Anabatha (Khān 'Aneybeh), Valle Alba (Khān al-Manqūrah), Valle Diocletiana (Khān at-Trāb). Chaque forteresse constituait le *caput viae* d'un secteur de la *strata* qui s'étendait de part et d'autre du poste : chaque garnison devait avoir la responsabilité d'un secteur bien déterminé comme, dès l'époque sévérienne, sur la *praetentura* de Maurétanie Césarienne. Les inscriptions des milliaires portent entre Palmyre et Khān al-Baṣīri la formule « *Strata Diocletiana* ». De Khān al-Baṣīri à Khan at-Trāb les inscriptions commencent par la formule « ISTRA », qu'on a voulu interpréter comme « [Prima] STRA[ta] » (1e route) mais qui ne doit être qu'une déformation phonétique en « *istrata* », comme celle qui a donné le mot français ancien « *estrées* ».

Au sud-ouest de Khān at-Trāb on perd la trace de la série de milliaires qui identifiait la route. Une piste gagnait bien Damas par Thelsea (Ḍmeir) mais on n'y a pas retrouvé de milliaires. Ce n'est que très loin de là, sur les pentes orientales du J. al-'Arab, à 8 km au nord-est de Sa'neh, qu'a été trouvé un milliaire parfaitement isolé portant l'inscription « CTPATA DIOCLETIANII MAXIMIANI AYIT CONCTANTINNI (*sic*) MAXIMIANI MXCIIII »[44], indiquant une distance de 94 milles. Cette découverte a amené VAN BERCHEM à proposer un itinéraire de la *Strata Diocletiana* reliant toute une série de forts « du type Dioclétien » (voir plus haut) allant de Qaṣr al-Azraq en Jordanie jusqu'à l'Euphrate en passant par Deir al-Kahf, Sa'neh, Tell Asfar, Deir ash-Shemāli, Khān ash-Shāmāt, Khan at-Trāb, etc. C'est l'hypothèse qui est généralement retenue aujourd'hui. Il est pourtant plus prudent de considérer que rien de tout cela n'est fermement établi. Pourquoi en effet la série régulière de milliaires au sud du J. Rawwāq s'interrompt-elle sur une distance aussi importante que 94 milles (près de 140 km) pour réapparaître brusquement dans le Wadi ash-Shām sous la forme d'une borne unique? On peut tout aussi bien considérer que la formule « *Strata Diocletiana* » ou « *Strata Diocletiani* » ne signifie que « Route construite sous Dioclétien » et puisse désigner plusieurs routes dont l'ouverture faisait partie de la réorganisation générale du *limes*. Le milliaire de Sa'neh peut appartenir à une piste romaine connue allant à

42. *CIL* III 14149, *IGR* III 1339, *PPUAES* IIIA p. 126.
43. VAN BERCHEM 1952, p. 12.
44. DUNAND *RB* 1831, p. 228.



Fig. 21. a : L'empierrement de la *Via Nova* de Trajan entre Boṣrā et Amman. – b : Chaussée empierrée de la Voie du Lejā

Nemārah dans le Wadi esh-Shām. C'est là une des difficultés de la reconstitution du réseau des voies romaines en Syrie. Admettre que la *Strata Diocletiana* était une route bien individualisée reliant Azraq à Palmyre puis à l'Euphrate, c'est admettre qu'une telle ligne représentait quelque chose de très précis pour les militaires romains de l'époque, et c'est accréditer l'idée que le *limes* en Syrie serait essentiellement une route-frontière renforcée d'ouvrages fortifiés à intervalles réguliers. Or l'enchevêtrement des pistes et des lignes de forts, bien à l'est de la *Strata Diocletiana*, révélé par les prospections aériennes de A. POIDEBARD, montre que la notion de *limes*, du moins en Syrie, est infinement plus souple et plus complexe.

Typologie des routes

Les chaussées romaines de la Syrie ne se présentent pas toujours sous le même aspect. Sommairement, on peut en distinguer trois types. Les plus fréquent est la chaussée empierrée rencontrée en rase campagne entre les villes. A l'intérieur des agglomérations ou dans des passages difficiles comme les terrains marécageux on rencontre des voies dallées avec beaucoup de soin. Enfin, dans la steppe ou la désert, la plupart des voies romaines ne sont que des pistes épierrées.

Les chaussées empierrées ont une largeur qui peut varier entre 4 et 7 m, mais qui mesure la plupart du temps à peu près 6 m. Leur structure apparaît comme une simplification de la voie romaine classique telle qu'on peut la rencontrer en Italie[45]. La route repose sur un lit de pierres plates enfouies à une trentaine de centimètres dans le sol. Au-dessus de ces pierres plates est déposée une couche de petites pierres bien tassées sur une épaisseur de 20 cm environ : c'est le radier de la chaussée. L'ensemble est délimité de chaque côté par une rangée de pierres brutes serrées les unes contre les autres et dépassant légèrement de la surface du sol. Dans l'axe de la chaussée est solidement fixée une troisième rangée de pierres constituant l'arête médiane ; elle est un peu plus élevée que les deux bordures, ce qui fait que la chaussée est légèrement bombée. Ces trois rangées de pierres délimitent deux voies de circulation d'une largeur de 3 m chacune. Au-dessus du radier

45. Forbes p. 152 – 153.

était étendue une couche de terre argileuse mêlée de gravier qui constituait le revêtement de la chaussée. En général on ne remarque pas de fossés latéraux.

Une telle structure est caractéristique des voies romaines du Proche-Orient. On la retrouve, toujours semblable, dans le Ḥawrān et le Jawlān. C'est également la structure de la *via nova* de Trajan en Arabie, ainsi que de nombreuses routes de Syrie du Nord. On la retrouve également en Anatolie et même en Afrique du Nord, signe, s'il en était besoin, qu'il s'agit bien d'un modèle romain et non d'une restauration postérieure.

Ce type de chaussée s'adapte au terrain qu'il traverse. Dans le Lejā, par exemple, dont la surface n'est constituée que d'affleurements rocheux, la route s'interrompt par endroits et on circulait directement sur la dalle basaltique naturelle, comme en témoignent des traces d'ornières relevées sur la roche en place dans le prolongement des tronçons de la route romaine. Pour franchir une dépression assez abrupte on remplissait le creux du terrain de moellons bruts constituant un talus de pierres sèches (du moins aucune trace de mortier ni de ciment n'a été relevée), sommairement paré sur les côtés, et sur lequel passait la voie romaine. Au passage d'un wadi la chaussée est surélevée sur un massif de pierres sèches analogue, traversé dans son épaisseur par de petits canaux parallèles couverts de grosses dalles naturelles. Il faut considérer ce type de construction, très fréquent en Syrie, comme assez rustique. Les exemples ne manquent pas de routes bâties de manière comparable mais avec des pierres apareillées taillées avec bien plus de soin (voir plus loin). L'empereur Julien lui-même en fit la remarque en parcourant la région de Chalcis, à l'est d'Antioche :

« Je rencontrai (sur le territoire de Chalcis) une route où se trouvaient les restes d'un camp d'hiver antiochien. Le chemin était, pour ainsi dire, mi-marais, mi-montagne, et rude partout. Le marais était semé de pierres semblant jetées là de façon intentionelle, mais assemblées sans art et contrairement à l'usage des autres cités où, pour les chaussées, de même que pour les bâtisses, sur un lit de terre amoncelée en guise de mortier on serre les pierres les unes contre les autres, comme dans un mur »[46].

Il existait, en effet, y compris en Syrie, des routes beaucoup plus soignées. Sur la voie d'Antioche à Chalcis par exemple, A. Poidebard a relevé une impressionnante chaussée surélevée traversant les marais d'al-Amq[47]. La route a 6,30 m de largeur et sa surface se trouve à près de 2 m du niveau du sol environnant. C'est un massif délimité de chaque côté par un mur de soutènement en pierres de taille soigneusement ajustées, sur deux assises de 70 cm de haut chacune. Au-dessus d'une mince couche de sable artificielle, le radier de fondation était constitué des mêmes pierres de taille d'une hauteur de 50 cm. L'espace entre les murs de soutènement était rempli par un blocage de moellons et de mortier, dont la face supérieure était vraisemblablement bombée. Le revêtement devait être fait de pierres de taille, ce qui donnait à la route surélevée l'aspect d'une voie dallée. Ce dallage a disparu dans les marais mais il est encore visible sur la même route au nord de Kafr Kemrin. La route y est en effet recouverte de pierres de taille, d'une épaisseur de 60 cm, assemblées très soigneusement comme pour le parement d'un mur. Cette couche de blocs repose soit sur des affleurements rocheux naturels, soit sur un blocage de moellons et de mortier comblant les creux du terrain. Dans les marais, quand cette route traverse un cours d'eau, de petits canaux sont ménagés dans l'épaisseur du blocage et sont couverts d'une voûte faite de claveaux soigneusement taillés.

Une chaussée de construction aussi soignée est un vestige assez rare en Syrie. On ne sait par très bien de quand elle date. Comme il s'agit sans nul doute de la route dont parle Julien (voir plus haut) on a pu penser que ce dallage était une restauration postérieure. Mais dans la traversée des marais la route est en très mauvais état et le dallage de revêtement a disparu, ce qui a fait dire à A. Poidebard que la voie pouvait avoir été déjà dans cet état au temps de Julien. Il est donc difficile de se prononcer sur cette question.

Si elles sont rares dans la campagne, les voies dallées se retrouvent dans presque toutes les villes de Syrie. Elles sont couvertes de blocs rectangulaires disposés en rangées perpendiculaires ou obliques (comme à Boṣrā,

46. Julien, lettre 98.

47. *Syria* 10, 1929, p. 22 – 29.

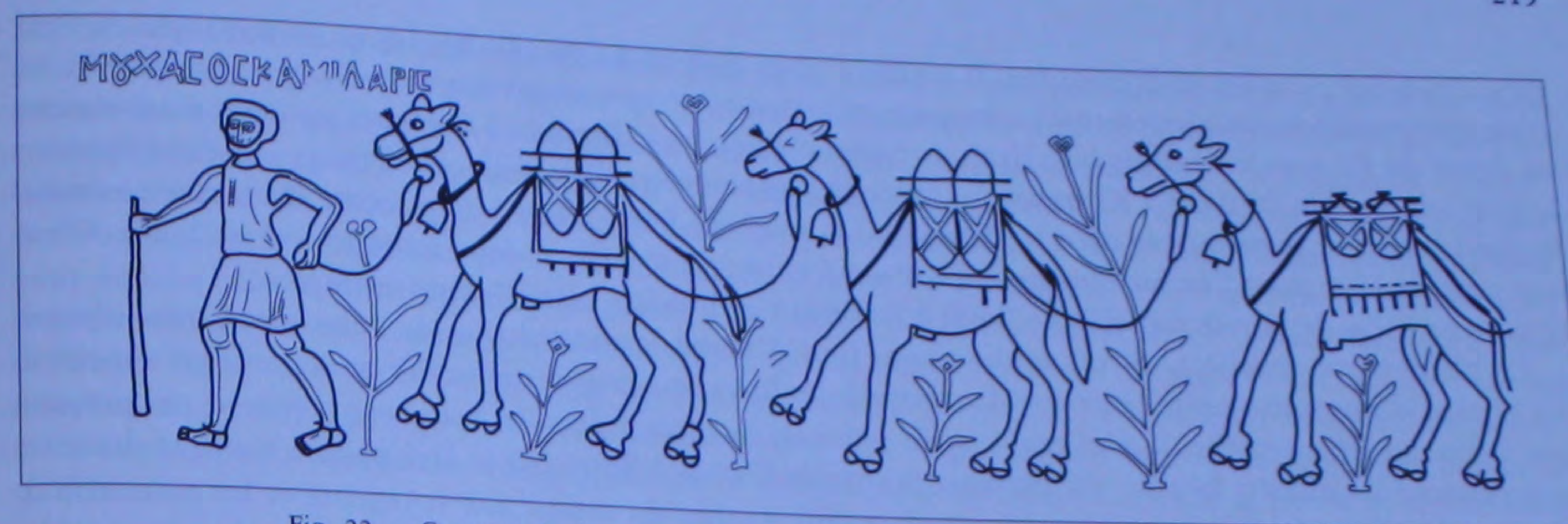


Fig. 22. Caravane de chameaux à l'époque byzantine : mosaïque de Deir al-Adas, VIIe s.

Shahbā ou Qanawāt) par rapport à l'axe de la rue. On remarque parfois des ornières qui ne paraissent pas avoir été creusées à dessein : elles résultent du passage des chariots pendant une longue période. La qualité du dallage des rues paraît avoir évolué nettement. Ceux du IIe ou du IIIe s. sont très soignés : les blocs sont de taille égale et disposés régulièrement. Les dallages byzantins sont moins réguliers : c'est du moins ce qu'on observe dans les fouilles d'Antioche. Le dallage d'une rue reconstruite sous Justinien est constitué d'une bande médiane de grandes dalles (sans doute de blocs de remploi) de part et d'autre de laquelle sont disposés des blocs de plus petit module, sans grande régularité. Cette évolution typologique est comparable à celle que l'on observe pour l'appareil des murs en général : aux grands blocs réguliers du IIe et IIIe s. succède un appareil plus petit souvent renforcé par des pierres de calage.

Les rues principales des villes sont aussi large que les routes, bien plus larges que les rues médiévales ou modernes qui leur ont succédé. On le remarque sur le plan antique de Damas superposé au plan actuel des lieux. Ces rues principales étaient bordées de portiques surélevés par rapport à la chaussée, et sur lesquels s'ouvraient les boutiques. Ces rues à portiques sont caractéristiques de l'urbanisme des cités de l'Orient romain. Cette disposition est à l'origine ses souks : le rétrécissement des chaussées au Moyen-Age est venu des marchands qui ont empiété de plus en plus sur la voie publique, annexant pour leur étalage la partie du portique qui faisait face à leur boutique puis débordant sur la rue elle-même. Des réglementations limitèrent ces empiètements pour que deux chameaux chargés puissent encore se croiser dans la rue mais la largeur requise était moins importante que dans l'Antiquité : l'usage ce chariots, charettes et autre véhicules à roues avait semble-t-il disparu au profit d'un emploi systématique des animaux de bât. La circulation de caravanes de chameaux dans les rues à colonnades était déjà une scène familière de la Syrie byzantine : c'est ce que représente une mosaïque de la grande colonnade d'Apamée (cf. fig. 22).

Ces voies dallées ou empierrées caractérisent la Syrie des villes et des campagnes peuplées et cultivées. Dans la steppe, entre les forts et les postes du *limes*, les voies romaines ont souvent disparu. C'est par exemple le cas de la *Strata Diocletiana* dont on a retrouvé les stations, les milliaires, mais pas la chaussée. Il s'agissait vraisemblablement d'une simple piste ménagée par épierrage du terrain, les pierres étant rassemblées des deux côtés de la route pour former deux murettes. Ce type de voie, observé dans la Ruhbeh au nord de Zelaf, ou entre Palmyre et Ḥit, n'a pas laissé de vestiges très apparents au sol mais est plus visible en prospection aérienne.

La construction de routes empierrées ou dallées semble être en Syrie un phénomène propre à l'époque romaine. Il existait bien entendu des routes auparavant mais on n'en a pas retrouvé les vestiges matériels aussi

caractérisés que ceux des voies romaines. Il semble d'autre part qu'à l'époque byzantine ou au Moyen-Age on n'ait pas restauré les empierrements ou les pavages romains : on ne connaît pas de milliaire inscrit postérieur au début du IVe s. et les vestiges bien datés de routes médiévales se limitent à quelques ouvrages d'art comme le pont sur la route de Boṣrà à Kharabā. Au contraire, les voies romaines toujours en usage ont été épierrées ; le phénomène est remarquable dans le Ḥawrān où la route de Boṣrà à Der'ā se présente maintenant comme une piste de terre dont l'empierrement antique a été enlevé et réparti en deux murettes sur les bords. C'est également le cas de la voie romaine de Boṣrà à Suweidā', et il existe bien d'autres exemples.

Ce phénomène appelle plusieurs explications. Tout d'abord la construction de voies empierrées répond aux besoins d'un vaste empire centralisé dans lequel des fonctionnaires et des unités militaires sont appelés à faire fréquents déplacements le plus rapidement possible. Beaucoup de voies romaines n'étaient pas prévues pour desservir les intérêts locaux : par exemple la voie de Damas à Boṣrà par le Lejā passe à quelque distance à l'ouest d'es-Soueida qu'elle ne traverse pas pour faire gagner du temps aux voyageurs et les maintenir à l'écart de la circulation locale. Quand les structures administratives et militaires qui avaient rendu nécessaire la construction des voies romaines ont disparu, ces voies ont perdu une partie de leur raison d'être. D'autre part, les inscriptions des milliaires (toujours en latin alors que les Syriens parlaient l'araméen ou le grec) ainsi que quelques dédicaces montrent que l'armée romaine jouait un rôle prépondérant dans l'entretien des chausssées, ne serait-ce que pour la fourniture d'une main d'oeuvre compétente dans ce genre de travaux : après sa disparition personne ne semble avoir pris le relais. Enfin les chaussées empierrées ou dallées sont surtout utiles pour la circulation de chariots et autres véhicules à roues qui constituaient sous le Haut-Empire l'équipement réglementaire des unités romaines. Or ces véhicules à roues n'étaient pratiquement jamais utilisés par les Orientaux en-dehors des villes. A la différence de provinces comme la Gaule ou la Germanie, les chariots n'apparaissent pratiquement jamais dans l'iconographie de la Syrie romaine, alors que des représentations d'ânes ou de chameaux chargés sont bien connues. Même si les chariots ont été utilisés en Syrie aux premiers siècles de notre ère, un pèlerin occidental du VIIe s. a pu s'étonner de ne jamais rencontrer en Orient de voiture attelée[48]. Les caravanes d'animaux circulent bien plus facilement sur des pistes de terre que sur des chaussées empierrées en mauvais état. Les véhicules à roues ayant donc disparu avec l'Empire Romain, le réseau des voies romaines empierrées s'est trouvé inadapté aux nouvelle conditions de la circulation en Syrie.

Tours de surveillance et relais de signalisation optique

Nous savons bien qu'avaient été mises en place en Orient depuis au moins l'âge du fer des lignes de télécommunications rudimentaires, consistant en signaux lumineux assez simples relayés de hauteur en hauteur[49]. Ces relais étaient surtout organisés dans des circonstances particulières : c'est d'ailleurs ce qu'évoque Eschyle au début de son *Agamemnon*.

De tels réseaux semblent bien avoir été mis en place en Syrie à l'époque romaine : plus ou moins proches des grandes voies de communication, des tours de surveillance ont été observées un peu partout. Dans le Ḥawrān par exemple, beaucoup de ces tours se trouvent au bord des routes ou sur les hauteurs qui les dominent. Le Tell Qulayb porte à son sommet des pierres à bossage qui constituent la première assise d'une construction hellénistique ou plus probablement romaine. Ce ne peut être, vu l'emplacement, qu'un observatoire depuis lequel on découvre par temps clair les ville de Boṣrà et de Suweidā'. D'autres tours analogues se dressent encore sur le versant oriental du J. al-'Arab. Il est tentant de rapprocher ces vestiges des tours à feu qui sont représentées au bas de la Colonne Trajane et qui avaient pour fonction d'émettre des signaux lumineux.

48. *Adamnani de Loci Sanctis* II 12, *Corpus Christianorum Lat.* 175 p. 211.
49. R. RÉBUFFAT passe la question en revue dans « Végèce et le télégraphe Chappe », *MEFRA* 90, 1978, 2 p. 829 – 861.

Il n'y a pas beaucoup de sources historiques pour nous renseigner avec précision sur la fonction de ces tours à l'époque romaine. On sait par Végèce[50] qu'il existait un système de signaux optiques effectués à l'aide de poutres (« *trabes* ») que l'on élevait ou abaissait (ce qui suggère le rapprochement avec le télégraphe Chappe, en usage en France au XIXe s.). Par ailleurs, il est évident que l'armée romaine a fait un large usage des signaux lumineux relayés de hauteur en hauteur. Il existe un passage d'Ammien Marcellin, malheureusement assez équivoque pour le lecteur moderne, qui pourrait faire référence à l'usage d'un tel système en Mésopotamie pour donner l'alerte lors d'un offensive perse[51]. G. SABBAH (C. U. F.) traduit ainsi : « Mais tandis qu'à l'abri des remparts on poussait vivement les mesures d'urgence, la fumée et les feux qui scintillaient sans interruption depuis le Tigre, en passant par le camp des Maures, Sisara et le reste de la frontière (»*conlimitia reliqua*«) faisaient une lueur continue (»*continui perlucebant*«) qui se prolongeait jusqu'à la cité ; plus nombreux qu'à l'ordinaire ils signalaient que des bandes de pillards ennemis avaient franchi le fleuve et envahi notre territoire. »

La traduction de G. SABBAH ne prend pas parti : ces feux et ces fumées peuvent être des incendies allumés par les Perses aussi bien que des signaux d'alarme intentionnels. On ne peut cependant s'empêcher de penser à cette dernière interprétation quand on voit avec quelle précision est mentionnée la progression de ces feux (une véritable ligne aboutissant à la ville de Nisibe), quand on considère le terme de « *micantes ignes* » (feux scintillants ou peut-être même feux clignotants), l'absence du terme « *incendia* » ou de tout autre mot évoquant des destructions, enfin l'expression « *solito crebriores* » (plus nombreux qu'à l'ordinaire) appliquée aux feux scintillants... Sans qu'on puisse l'affirmer avec certitude, il est donc tout de même très probable qu'Ammien, témoin oculaire de ces événements et ne négligeant jamais dans son *Histoire* le détail pittoresque pris sur le vif, nous décrive ici la profusion de messages lumineux annonçant aux forteresses du *limes* l'imminence d'une attaque.

Si cette explication est la bonne, Ammien ne précise cependant pas quelle était la nature exacte des relais qui retransmettaient ces signaux. Castra Maurorum et Sisara sont de toute évidence des forteresses. L'expression « *conlimitia reliqua* » est vague et se prête à de nombreuses interprétations. Il s'agit vraisemblablement des ouvrages voisins[52]. Ces signaux lumineux devaient donc être transmis de fort à fort, sans passer par un réseau de relais rapprochés au bord des routes tel que celui qu'on observe au sud de la Syrie.

En effet, les prospections le long des voies romaines entre Damas et Amman ont permis de repérer un système de relais beaucoup plus élaboré. La voie du Lejā (milieu du IIe s., entre Mismiyyeh et 'Ariqah) est bordée par toute une série de tours irrégulièrement espacées, mais dont l'intervalle moyen est à peu près d'un mille (1,5 km). Le plan de ces tours est carré, de 6 m de côté à l'extérieur, avec des murs épais d'1,20 à 1,40 m constitués de blocs de basalte rectangulaires grossièrement parés. Au nord du village ruiné de Khirbet er-Rasif l'une de ces tours présente des dimensions doubles : 12 m de côté, murs d'1,70 m d'épaisseur, avec vestiges d'une rampe d'accès qui devait mener à la porte. Toutes celles que nous avons vues étaient situées soit au bord de la chaussée romaine, soit sur un rocher distant au plus d'une cinquantaine de mètres. Bien que les trois ou quatre premières assises soient en général conservées, on ne distingue pas de porte : seuil et linteau sont visibles parmi les débris écroulés des assises supérieures, preuve que cette porte était située en hauteur et ne devait être accessible que par une échelle. M. DUNAND qui a vu et sommairement décrit la plupart de ces tours a pensé tout de suite à des relais pour signaux optiques.

Les récentes prospections le long de la *via nova* de Trajan au sud de Boṣrā, ainsi que le long de la route secondaire qui menait de la *via nova* à Mafraq (et sans doute au-delà à Jerash), ont permis d'établir que ces séries de tours carrées existaient là aussi, et avec davantage de régularité dans les intervalles : on repère les

50. *Epitome* III,5 longuement analysé par R. RÉBUFFAT *l. l.*
51. Ammien XVIII 6,9 : événements du printemps 359.
52. Ammien emploie le verbe « *conlimito* » dans le sens de « être limitrophe de » : XXXI 2,14.

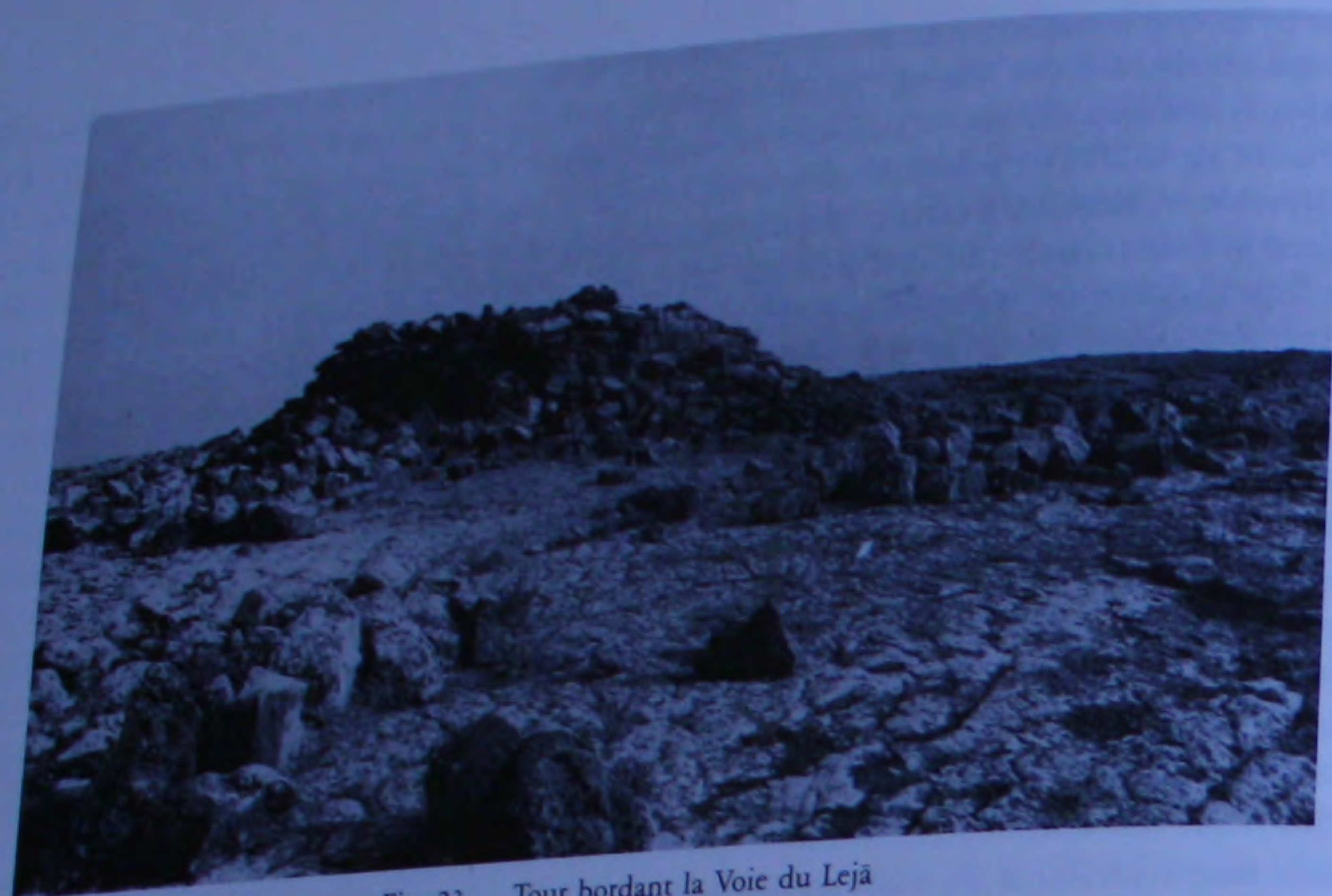


Fig. 23. Tour bordant la Voie du Lejā

vestiges très abîmés de ces tours à proximité immédiate de presque tous les groupes de milliaires, du moins en terrain plat, ce qui correspond là encore à un espacement régulier d'un mille. Les mieux conservées de ces tours ont été mesurées : 5 m ou 5,30 m de côté à l'extérieur, murs de 70 à 95 cm d'épaisseur, appareil à peu près semblable à celui des tours du Lejā. Là encore, certaines tours sont plus importantes : au mille 34 depuis Bostra, au bord d'un éperon rocheux, la tour a un plan rectangulaire de 6 × 7m à l'extérieur, et est entourée d'un mur circulaire de 19 m de diamètre.

Le long de la route qui relie Mafraq à la *via nova*, les quelques sites de milliaires retrouvés comportent tous une tour. Les deux que nous avons pu mesurer étaient des carrés de 4,5 ou 5 m de côté, avec des murs épais de 70 cm. Dans aucun cas on n'observe de vestige de porte au niveau du sol.

On ne possède pas de preuve décisive pour dater précisément ces constructions. La céramique ramassée aux alentours est essentiellement constituée de poterie côtelée tardo-romaine. Une tour de ce genre, en très mauvais état, sondée près de Khirbet as-Samrā' (une étape de la *via nova* à 47 km au sud de Boṣrā), a livré deux monnaies de Philippe l'Arabe (milieu du IIIe s.). Dans le Jawlān une tour identique (sur un site de milliaires, 5,90 × 5,50 m, murs de 70 cm) contenait une monnaie de Commode et deux de Sévère-Alexandre (fin du IIe et début du IIIe s.). Ces quelques données extrêmement fragmentaires permettent de proposer la date du IIe s. pour la construction de ces réseaux de tours. En général, les routes le long desquelles elles se trouvent ont été construites ou restaurées sous les Antonins, comme nous l'apprennent leurs bornes milliaires.

Cela dit, on en est encore réduit aux hypothèses quant à la fonction exacte de ces tours. Leur dimensions réduites excluent un rôle défensif : on n'imagine pas les trois ou quatre hommes au maximum qu'elles pouvaient abriter en train de résister à une troupe d'ennemis venus les assiéger. Ce ne sont bien entendu que des observatoires. Du haut de ces constructions dont nous ignorons encore la hauteur exacte, on pouvait surveiller facilement la circulation sur la voie qui était généralement rectiligne. Mais comme elles se trouvent toutes à vue les unes des autres, l'hypothèse de relais pour signaux paraît solide. Il n'était pas possible de transmettre des signaux de nature complexe puisqu'on ne disposait pas d'instruments d'optique, et il

ne pouvait s'agir que de feux ou de fumées. Il ne faut pas non plus négliger l'hypothèse de postes de surveillance policière pour le contrôle régulier des voyageurs qui passaient sur la voie. Cette fonction peut expliquer pourquoi les tours sont toujours construites si proches de la route.

De ce point de vue, seule la fouille de plusieurs de ces petites constructions permettra dans les années à venir d'en savoir davantage. Par ailleurs, et c'est tout à fait capital, il faudra chercher si ces réseaux de tours existent le long de toutes les voies romaines de Syrie, ou seulement de certaines d'entre elles. On a vu que dans le Ḥawrān seules trois voies présentaient des séries cohérentes. Il s'agit en fait des voies dont l'état de conservation relativement bon a permis des explorations sytématiques. D'autres routes importantes (comme celle du Wadi al-Liwā entre Burāq et Shahbā) n'ont pas fait l'objet d'une telle exploration. Le long de la voie romaine de Suweidā' à Boṣrā, une construction antique massive, divisée en deux pièces, a bien été observée aux environs d''Irā, mais on ne sait pas s'il en existait d'autres analogues. Les explorations de A. Poidebard dans la steppe ou de M. Dunand le long de la *Strata Diocletiana* ne mentionnent pas de tels réseaux. On peut déjà en conclure que dans ces régions semi-désertiques (ou franchement désertiques), où la quasi-totalité des routes romaines ne sont que des pistes épierrées datant de la fin du IIIe ou du IVe s., contrôle et télécommunications n'étaient pas organisés de la même façon que dans la Syrie agricole au IIe s.

Documents relatifs au fonctionnement des relais et gîtes d'étape.

Ce que l'on sait sur le fonctionnement général du *cursus publicus* romain vaut bien entendu pour l'ensemble de l'empire à l'époque impériale, donc pour la Syrie. On trouvait à intervalles plus ou moins réguliers le long des voies romaines des relais qui fournissaient des montures fraîches, des véhicules avec leurs conducteurs et, éventuellement, un hébergement pour la nuit. Au Proche-Orient ce n'était pas une nouveauté à l'époque romaine, dans la mesure où la circulation des courriers et des voyageurs officiels en mission était déjà organisée depuis au moins l'époque perse.

Dès le début du Principat, l'utilisation des relais était sévèrement réglementée dans l'empire. Seuls les personnages munis d'une autorisation impériale, une sorte d'ordre de mission nommée *diploma*, pouvaient bénéficier des services fournis par ces relais. C'est que leur fonctionnement était financé par la cité sur le territoire de laquelle ils se trouvaient, cette charge étant assimilable à un impôt payé à l'empereur. De telles dispositions fondaient les habitants des villes et des villages à déposer des plaintes auprès du gouverneur de la province, plaintes qui, nous en avons le témoignage, remontaient parfois jusqu'à l'empereur, lorsque des abus se produisaient. Les cas dont nous avons la trace remontent au Ier et au IIe s., mais il ne faut pas douter que ces questions se posèrent tout aussi bien aux siècles suivants, et peut-être même de façon plus criante.

Une inscription grecque de Hama[53] reproduit le texte d'une lettre de l'empereur Domitien tentant de mettre un terme aux réquisitions abusives de moyens de transport et de personnel. La lettre est adressée au gouverneur de la province Claudius Athenodorus :

> « Je te prescris donc à toi aussi d'avoir soin que personne ne prenne de bête de somme sinon muni de mon diplôme ; car il est tout à fait injuste que, par faveur pour certains ou sur leurs réclamations, il existe des (autorisations) écrites que personne ne peut accorder sauf moi. (. . .) Et que personne, sinon muni de mon diplôme, ne prenne un conducteur ; car si les paysans sont arrachés (à leurs terres) et dispersés, les campagnes resteront incultes. Quant à toi, que tu utilises tes propres bêtes de somme ou que tu en loues, tu fera très bien . . . ».

La situation devait être sérieuse puisqu'il fut jugé utile (la lettre devait se terminer par un ordre de publication) de faire graver ce texte sur une dalle de pierre et de l'afficher en bonne place. On notera que la lettre précise sans ambiguïté que les services du procurateur n'ont pas droit aux avantages que procure le

53. *Syria* 34, 1957, p. 278 – 284.

diplôme impérial, et ne sont pas davantage habilités à délivrer des autorisations comme on avait apparemment tenté de le faire.

Par ailleurs, le gouverneur de la province a eu, à son niveau, l'occasion d'intervenir dans des cas analogues. La ville de Phaena (Mismiyyeh, au sud de Damas) était une étape importante sur la route de Damas à Bostra par le Lejā. Elle devait abriter de nombreux voyageurs qui y passaient la nuit avant ou après la traversée des zones rocheuses du Lejā pratiquement inhabitées au IIe s. Et Phaena possédait de ce fait une hôtellerie (en grec *xénôn*) pour le logement des voyageurs. Cependant certains de ces derniers, pour des raisons diverses (confort du *xénôn*?) pouvaient se livrer à des réquisitions abusives de logements chez l'habitant, ce qui amena la ville à se plaindre au gouverneur de la province Julius Saturninus. Ce dernier répondit dans une lettre qui, comme dans le cas précédent, fut reproduite sur une stèle[54] : « Julius Saturninus aux habitants de Phaena, *métrocômia* du Trachôn (le Lejā), salut. Si quelqu'un, civil ou militaire, vient s'installer chez vous par la force, il sera poursuivi sur plainte à moi adressée. Vous n'êtes en effet soumis à aucune réquisition au profit des voyageurs, comme vous possédez une hôtellerie, vous ne pouvez être contraints de loger les voyageurs dans vos maisons. Affichez cette lettre de moi bien en évidence dans votre ville, afin que nul ne puisse prétendre l'ignorer pour sa défense. »

On connaît plusieurs autres inscriptions, moins comminatoires il est vrai, attestant l'existence de ces hôtelleries nommées *xénones*. Il ne faut sans doute pas les confondre avec les « *pandokeia* », terme grec qui a donné l'arabe *funduk*, et qui seraient plutôt l'équivalent des caravansérails. D'après le contexte de l'inscription de Mismiyyé, le *xénôn* devait être une hôtellerie destinée aux petits voyageurs, fonctionnaires et militaires en déplacement, et même à des personnes dont le statut permettait d'intimider les autochtones pour réquisitionner leurs maisons, ce qui ne pouvait pas être le cas de simples commerçants.

Au delà de leur aspect anecdotique, ces deux inscriptions apportent des informations très claires concernant la nature de la circulation sur les voies romaines de Syrie. Une circulation caravanière et commerciale en général est plutôt une source de profit et de développement pour les régions traversées. Ce qui justifie l'intervention des autorités, ce sont les réquisitions au profit des fonctionnaires, des militaires, et des personnes en général qui réussissent à se procurer par des moyens divers les autorisations officielles. Ces réquisitions, on l'a vu, représentaient une contribution supplémentaire imposées aux cités traversées par les grandes voies romaines. Nous ignorons bien entendu dans quelles proportions ces réquisitions et servitudes pesaient sur l'économie locale, mais la lettre de Domitien laisse entendre que ce n'était pas négligeable.

Bibliographie

A. Alt, Das Territorium von Bostra. *ZDPV* 68, 1951, p. 235 – 245.

A. Alt, Stationen der römischen Hauptstraße von Ägypten nach Syrien. *ZDPV* 70, 1954, p. 154 – 166.

T. Bauzou, Les voies de communication dans le Hauran à l'époque romaine, dans : J. M. Dentzer (éd.), *Hauran I* (BAH 124), Paris 1985, p. 137 – 165.

T. Bauzou, Les voies romaines entre Damas et Amman, *Table ronde Géographie Historique au Proche-Orient*, Valbonne 1985, sous presse.

T. Bauzou, La Via Nova de Trajan entre Bostra et Philadelphie : étude archéologique et épigraphique, dans : A. Desreumaux et J. B. Humbert (éd.), *Khirbet es-Samra* I, Paris 1987, sous presse.

A. Beaulieu et R. Mouterde, Poste de surveillance et refuge byzantin sur le chemin Chalcis – Héliopolis, *MUSJ* 32, 1955, p. 147 – 163.

G. Beyer, Die Meilenzählung an der Römerstraße von Petra nach Bostra und ihre territorial-geschichtliche Bedeutung, *ZDPV* 58, 1935, p. 129 – 159.

G. W. Bowersock, Syria under Vespasian, *JRS* 63, 1973, p. 133 – 140.

G. Brizzi, Gli empori Siro-Libanesi : peripli e scrittori, *Felix Ravenna* 111 – 112, 1976, p. 3 – 64.

H. C. Butler, Trajan's Road from Bostra to the Red Sea, *PPUAES* III A 2 Appendix, Leyde 1910, p. VII – XVI.

54. *CIG* 4551.

S. Cerulli, Boṣrà, note sul sistemo viario urbano... *Felix Ravenna* 115, 1978, p. 79 – 120.

V. Chapot, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*, Paris 1907.

M. Charlesworth, *Trade-routes and Commerce of the Roman Empire*, Cambridge 1926 (trad. P. Grimal et G. Blumberg, Paris 1938).

C. Clermont-Ganneau, Reasapha et la Strata Diocletiana, *RAO* 4, 1901, p. 112 – 113.

F. Cumont, Cyrrhus et la route du nord, *Etudes Syriennes*, Paris 1917, p. 221 – 245.

G. M. de Rossi, Le vie carovaniere dell'antica Siria. *Bolletino d. Unione Storia ed Arte* 10, 1967, p. 69 – 76.

L. Dillemann, *Haute-Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Paris 1962.

M. Dunand, La Strata Diocletiana. *RB* 40, 1931, p. 227 – 248 ; p. 416 – 474 ; p. 579 – 584.

M. Dunand, La voie romaine du Ledjâ. *MAIBL* 13 – 2, 1933, p. 521 – 557.

R. Dussaud, *Topographie de la Syrie antique et médiévale* (BAH, 4), Paris 1927.

A. Finet, L'Euphrate, route commerciale de la Mésopotamie, *AAS* 19, 1969, p. 37 – 48.

R. J. Forbes, Land-Transport and Road-Building, suivi de The Coming of the Camel, *Studies in Ancient Technology* II, Leiden 1955, p. 126 – 208.

P. Fustier, Etude technique sur un texte de l'Empereur Julien relatif à la constitution des voies romaines, *REA* 65, 1963, p. 114 – 121.

J. Germer-Durand, Rapport sur l'exploration archéologique en 1903 de la voie romaine entre Amane et Boṣrà, *BCTH* 1904, p. 3 – 41.

R. G. Goodchild, The Coast-Road of Phoenicia and its Roman Milestones, *Berytus* 9, 1949, p. 91 – 127.

D. L. Kennedy, *Archaeological Explorations of the Roman Frontier in North-Eastern Jordan* (BAR Int. Series, 134), London 1982.

J. Lauffray et W. J. van Liere, Nouvelle prospection archéologique dans la Haute Jézireh syrienne, *AAS* 4 – 5, 1954 – 1955, p. 129 – 148.

W. Liebeschuetz, The Defences of Syria in the Sixth Century, dans : *Studien zu den Militärgrenzen Roms* II, Bonn 1977, p. 487 – 499.

D. Magie Jr., Milestones found on Trajan's Road between Boṣra and 'Ammān, *PPUAES* III A 2 Appendix, 1911, p. XVII – XXVIII.

J. Mertens, Sondages dans la grande colonnade et sur l'enceinte, *Coll. Apamée* 1969, p. 61 – 73.

S. Mittmann, The Roman Road from Gerasa to Adraa, *ADAJ* 11, 1966, p. 65 – 87.

C. Montdesert et R. Mouterde, Deux inscriptions grecques de Hama, *Syria* 34, 1957, p. 278 – 287.

S. Mougdad, Bosra. Aperçu sur l'urbanisation de la ville à l'époque romaine, *Felix Ravenna* 1976, p. 65 – 81.

R. Mouterde, La voie romaine d'Antioche à Ptolémais, *MUSJ* 2, 1907, p. 336 – 345.

R. Mouterde, La Strata Diocletiana et ses bornes milliaires, *MUSJ* 15 – 16, 1930.

R. Mouterde et A. Poidebard, La voie antique des caravanes entre Palmyre et Hit au IIe siècle ap. J.-C. d'après une inscription retrouvée au sud-est de Palmyre, *Syria* 12, 1931, p. 101 – 115.

R. Mouterde, Une dédicace d'Apamée de Syrie à l'approche de Caracalla et l'itinerarium Antonini, *CRAI* 1952, p. 355 – 363.

R. Paret, Les villes de Syrie du Sud et les routes commerciales à la fin du VIIe siècle. *Act. IX Congr. Intern. Byzant. (Munich 1958)*, Munich 1960, p. 438 – 444.

F. E. Peters, City-Planning in Graeco-Roman Syria : some new Considerations, *DaM* 1, 1983, p. 269 – 277.

A. Piganiol, Observations sur le Tarif de Palmyre, *RH* 195, 1945, p. 10 – 23.

A. Poidebard, Les routes anciennes de Haute-Djézireh, *Syria* 8, 1927, p. 55 – 65.

A. Poidebard, Coupes de la chaussée romaine Antioche-Chalcis (avril 1928). *Syria* 10, 1929, p. 22 – 29.

A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie, du limes de Trajan à la conquête arabe* (BAH 18), Paris 1934.

A. Poidebard, La route septentrionale Antioche – Chalcis – Palmyre, dans : *Mélanges Dussaud* vol. II (BAH 30), Paris 1939, p. 767 – 771.

A. Poidebard et R. Mouterde, *Le Limes de Chalcis : organisation de la steppe en haute-Syrie romaine* (BAH 38), Paris 1945.

J. P. Rey-Coquais, Syrie romaine de Pompée à Dioclétien, *JRS* 68, 1978, p. 44 – 73.

M. I. Rostovtzeff, La Syrie romaine, *RH* 175, 1935, p. 1 – 40.

J. Sauvaget, Le plan antique de Damas, *Syria* 26, 1949, p. 314 – 358.

D. Schlumberger, Bornes milliaires de Palmyrène, dans : *Mélanges Dussaud* vol. II (BAH 30), Paris 1939, p. 547 – 556.

D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest* (BAH 49), Paris 1951.

P. Thomsen, Die römischen Meilensteine der Provinzen Syria, Arabia und Palaestina, *ZDPV* 40, 1917, p. 1 – 106.

D. Urman, *The Golan during the Roman and Byzantine Periods,. Topography, Settlements, Economy* (BAR int. ser. 269), Oxford 1985.

D. van Berchem, *L'armée de Dioclétien et la réforme constantinienne* (BAH 56), Paris 1952, p. 3 – 36.

E. Will, Marchands et chefs de caravanes à Palmyre, *Syria* 34, 1957, p. 262 – 277.

Les villes de la Syrie à l'époque hellénistique et romaine

Ernest Will membre de l'institut, paris

1 – *De l'Orient ancien à l'Orient hellénisé*

Le rôle de la ville, la place prépondérante des villes dans la naissance et la diffusion de la civilisation hellénique sont admis en général comme des vérités bien établies. Comme si l'Orient ancien n'avait pas connu de villes, comme si l'histoire de la Mésopotamie, de la Syrie et de la Phénicie n'était pas intimement liée aux noms de villes illustres : Babylone, Ninive, Tyr et Sidon, pour ne citer que quelques unes au hasard. Oui, l'avènement et le développement du Proche-Orient ancien sont marqués par le fait urbain ; c'est au troisième millénaire au plus tard que la ville apparaît dans cette vaste région ; la ville, c'est-à-dire le groupement humain qui, dans une aire géographique donnée, constitue son centre politique, économique et culturel, concentrant en un ensemble d'habitats et d'édifices la partie la plus importante de sa population. Et sans doute faut-il aller plus loin : ce qui apparaît communément comme un fait spécifiquement hellénique, la cité-état, entendons un état réduit aux limites d'un territoire qu'il peut, selon les normes du temps, exploiter et défendre à partir d'un centre urbain unique, cette cité-état a sa réplique en Orient ; à l'époque même où les cités grecques prennent lentement forme, au cours de la première moitié du premier millénaire, leurs rivales phéniciennes, qui répondent à la même définition, ont déjà atteint leur apogée.

Conviendrait-il donc de dénoncer une déformation de l'histoire dont le prestige de l'hellénisme serait une fois de plus responsable? La vérité est que la cité-état grecque connut son heure de gloire au moment où ses rivales orientales avaient déjà cédé à la pression des empires à vocation universelle ; la vérité est que la cité grecque acquit une structure politique très particulière et sans doute toujours ignorée en Orient, une structure par laquelle elle se définissait comme l'ensemble de ses citoyens, hommes libres en principe égaux ; la vérité est aussi que c'est dans le cadre de la cité que s'élabora une civilisation qui, dans sa diversité, dépassait de loin ce que l'on avait vu jusque là, une civilisation dans laquelle l'art sous tous ses aspects et une littérature aux formules variées et nouvelles laissaient une large place à la pensée philosophique et scientifique, dans laquelle l'expression religieuse n'était plus tout, dans laquelle l'homme s'affirmait en face du pouvoir des dieux ou du pouvoir proclamé divin.

Ainsi se fit-il qu'Alexandre de Macédoine, quand il se fut rendu maître de la Grèce, mettant fin à la prédominance de la cité-état, quand, de plus, il entreprit de créer un empire universel de forme monarchique, ne put concevoir la civilisation hellénique – qu'il considerait comme la sienne – comme susceptible d'exister en-dehors du cadre de la cité et donc de la ville. Et si la cité hellénique pouvait être dépouillée de l'essentiel de ses prérogatives politiques et être réduite à bénéficier seulement d'une autonomie plus ou moins grande, elle ne pouvait être mutilée de même dans sa fonction de pilier de la vie civilisée sous toutes ses formes. Il ne pouvait ainsi être question pour Alexandre de se contenter de remplacer dans le vaste empire qu'il venait de conquérir quelques gouverneurs et d'installer un réseau de garnisons. Sa victoire avait été sans doute celle

de la phalange macédonienne, mais aussi celle de la Grèce tout entière avec ses techniciens, ses artisans, ses artistes, ses savants et penseurs, ses banquiers, ses marchands. C'étaient eux qui allaient réorganiser et diriger le vieil empire achéménide. Un vaste mouvement de colonisation se trouva ainsi amorcé, ce qui, en termes grecs, signifiait création de villes.

2 – Villes nouvelles et villes à visage nouveau

Selon Plutarque, Alexandre, tout au long de sa brève carrière et de sa longue marche, fonda lui-même plus de soixante-dix villes qui portèrent souvent son nom[1] ; une seule d'entre elles se trouvait sur le territoire de la Syrie antique, Alexandrie de l'Issos (Alexandrette/Iskenderun). Cette oeuvre fut continuée sur une grande échelle par le premier des Séleucides qui s'était rendu maître de la plus grande partie de l'Asie antérieure, de l'Anatolie à l'Inde : cette fois la Syrie occupait une place de choix dans le programme réalisé et abritait même la première capitale du nouvel empire. Voici ce que nous dit à ce sujet l'historien Appien, au temps de Marc-Aurèle, dans un passage de son *Histoire de Syrie* (c. 57) (dont l'exactitude n'est pas absolue) :

« (Séleucos) fonda des villes d'un bout à l'autre de son empire et nomma seize d'entre elles Antioche d'après son père, cinq Laodicée d'après sa mère, neuf d'après lui-même, quatre d'après ses épouses : trois Apamées et une Stratonicée. Les plus fameuses d'entre elles aujourd'hui encore sont les deux Séleucies, l'une sur la mer, l'autre sur le Tigre, Laodicée de Phénicie, Antioche du mont Liban (lire plutôt de l'Amanus) et Apamée en Syrie. Aux autres villes il donna des noms pris à la Grèce et à la Macédoine à l'occasion de ses propres entreprises ou en l'honneur du roi Alexandre ; l'on trouve ainsi en Syrie et au-delà chez les barbares du Haut-pays de nombreux noms de villes aussi bien grecs que macédoniens. »

Dans ce second lot nous identifions sans peine, parmi les noms cités pour la Syrie, Bérée (Alep), Aréthuse (Restān), Chalcis (Qinnesrīn), Larissa (Sheizar) et sans doute Europos (plutôt que Oropos), soit Doura-Europos sur l'Euphrate, et nous pouvons ajouter pour le moins Cyrrhus (Kurus) dans la vallée de l'Afrin et Laodicée du Liban (aujourd'hui Tell Nebi-Mend, au sud du lac de Ḥomṣ, ville qui la supplanta au temps de l'Empire romain) et, parmi les fondations attribuables à un des successeurs du fondateur de la dynastie, Epiphanie (Ḥama) et Nicéphorion (Raqqa).

Mais nous voici arrêtés par l'apparition dans cette liste de très anciens centres urbains de la Syrie, tels Alep et Ḥama ; que recouvre donc le nom grec donné à ces villes du temps des Séleucides? Il y a tout lieu de penser qu'on se trouve en présence de fondations partielles, une ville gréco-macédonienne se juxtaposant à l'agglomération autochtone traditionnelle ; mais dans aucun cas nous ne disposons de données exactes sur la situation de ces fondations attestées par les textes, sur le statut de la ville nouvelle ou le statut des nouveaux-venus par rapport à celui des anciens habitants ; dans la réalité, il ne s'agissait sans doute souvent à l'origine que d'un quartier nouveau, comme p. ex. nous connaissons par les inscriptions, dans le cas de Heliopolis (Ba'albek), un quartier des Macédoniens qui devait grouper des vétérans de cette origine, lesquels pouvaient former une communauté à part sans que le statut de cité (*polis*) ait été conféré au départ à tout l'ensemble urbain. Le problème majeur est en effet d'abord celui du statut légal : celui de polis-cité conférait en effet aux citoyens des privilèges d'ordre militaire, fiscal et judiciaire, même si pour le reste la liberté et l'indépendance de la cité se trouvaient réduites à une sorte d'autonomie municipale.

La situation est heureusement plus claire pour ce que l'on peut appeler les fondations nouvelles ; elles sont au nombre de cinq et constituaient les pièces maîtresses de tout le système. Le fait est évident pour ce que l'on a appelé parfois dans l'antiquité déjà la tétrapole : Antioche, la capitale, son port Séleucie de Piérie, Laodicée (Lattakié), le deuxième grand port, et enfin Apamée (Qala'at al-Mūdiq), la grande base militaire dominant la vallée du Ghor. Epaulées par Chalcis au Sud et Cyrrhus au Nord, ces villes délimitaient une

1. *Sur le courage d'Alexandre*, 1328 c.

sorte de grand quadrilatère, de fait un réduit de dimensions considérables, domaine réservé des rois, dans lequel aucune agglomération importante plus ancienne ne pouvait constituer une gêne ou une menace, large fenêtre sur la Méditerranée et le reste du monde hellénique et point de départ des grandes voies vers la Syrie intérieure, la Mésopotamie et, au-delà, vers l'Iran et l'Asie Centrale.

La cinquième de ces fondations est celle de Doura-Europos (es-Ṣalhiyyeh), à une centaine de kilomètres de Deir az-Zor). Cette petite place-forte montait la garde sur l'Euphrate à mi-chemin environ entre Séleucie du Tigre et Béroé (Alep). Par une chance exceptionnelle, le site nous offre encore l'image claire de ce qu'était une fondation séleucide ; sous la travestissement parthe transparaît toujours l'armature hellénistique. C'est donc là que nous avons une bonne chance de pouvoir saisir ce qu'était devenue la polis grecque transférée en terre d'Orient.

Reflet de conditions humaines et politiques très particulières, la ville grecque reçut dans son expression matérielle et sans doute tôt un modèle qui la distingua nettement de ses soeurs orientales. A une masse urbaine dense et serrée, parfois d'extension considérable, que dominaient le palais et le temple – ou plus souvent les temples – s'opposèrent des ensembles de taille plutôt moyenne en général, dont le centre était le domaine des citoyens : c'était l'agora, la place publique, lieu de réunion social et politique et marché. L'historien grec Hérodote, qui avait visité les grands centres urbains de l'Egypte, de la Phénicie et de la Mésopotamie, fut frappé de cette absence de l'agora dans la ville orientale. Mais s'il est bien vrai que l'on peut jalonner l'histoire de la ville grecque et romaine par celle des formes données successivement à la grand'place, il faut bien ajouter aussi que la cité avait élaboré au cours des siècles d'autres formes monumentales, non moins caractéristiques de la civilisation hellénique, gymnases, stades et théâtres, tant il est vrai que l'hellénisme était d'abord un art de vivre.

Cependant l'oeuvre d'Alexandre et des Séleucides s'inscrit dans une tradition, celle de la colonisation grecque, cet essaimage des fils de la Grèce sur les bords de la Méditerranée et de la Mer Noire. Ainsi s'était posé très tôt pour l'esprit grec le problème de la cité idéale – ce qui signifie, d'un point de vue strictement matériel, celui du plan urbanistique idéal. Alexandre et ses successeurs disposaient ainsi de solutions déjà élaborées. Olynthe en Grèce et Priène en Anatolie nous ont conservé encore le modèle de villes créés de toutes pièces au cours du IVe s., à la veille même de la Conquête.

3 – Doura-Europos, un modèle réduit de ville hellénistique

L'histoire de Doura-Europos illustre à sa manière les vicissitudes de la Syrie gréco-romaine. La ville séleucide s'éleva sur un site qui n'était sans doute occupé auparavant que par une fortification quelconque à un des passages du fleuve, comme son nom sémitique (*duru* = mur, rempart) l'indique. Tombée aux mains des Parthes en 133 av. n.è., elle fut ville frontière jusqu'en 163 de n.è., quand les Romains l'annexèrent pour en faire une place-forte. Détruite par les Sassanides après un siège mémorable, elle retourna au néant après le repli des Romains sur le Haut-Euphrate.

Mais voici ce que nous révèle encore le site de Ṣalhiyyeh sur des origines apparemment prometteuses.

Etablie sur une butte surplombant l'Euphrate, la ville était cernée d'un puissant rempart garni de tours et renforcé par une citadelle (fig. 24. 25). Dans ce vêtement un peu lâche, l'habitat d'une quarantaine d'hectares de superficie dessinait un grand rectangle nord-sud. Le plan était celui d'un damier dessiné par une série de rues se coupant à angle droit. L'artère principale, longue de 600 m environ, traversait la ville de part en part, d'ouest en est, mais butait là sur la pente brusque du ravin côté fleuve ; elle avait suivi le côté sud de l'agora à l'extrémité de laquelle elle était coupée par une rue perpendiculaire de moindre largeur, qui rejoignait à chacune de ses extrémités un ravin menant à la porte sur le fleuve ; cette artère nord-sud avait son parallèle longeant le côté ouest de l'agora ; quant au reste du réseau, il était fait de rues plus étroites.



Fig. 24. Doura-Europos, vue aérienne

Le plan déterminait ainsi 68 îlots de dimensions identiques (70,40 × 35,20m, ou 200 × 100 pieds de 0,355 m), mais au centre de la ville, on l'a déjà vu, huit d'entre eux étaient occupés par la seule agora (fig. 26) ; d'autres encore, sans doute quatre à cinq, étaient réservés à des sanctuaires ou à d'autres édifices publics. On peut décompter ainsi 57 îlots dont chacun groupait à l'origine huit habitations semblables, soit au total 456 ; peut-être le projet primitif en prévoyait-il 500, chiffre qui peut correspondre à 4000 ou 4500 habitants. On ne saurait naturellement dire dans quelle mesure ce projet avait été réalisé quand la ville tomba aux mains des Parthes, et l'on n'a guère trouvé trace, en-dehors de l'agora, et d'un ou deux sanctuaires mal connus, des monuments qui modelaient le visage de cette ville grecque.

Cette image si claire est révélatrice. Le plan en damier était une formule mise au point par les urbanistes grecs, à une date peu certaine, que la tradition a rattachée au nom d'Hippodamos de Milet, qui vécut au Ve s. ; nous avons noté déjà que le modèle, dont dérive le plan de Doura, nous a été conservé dans des fondations du IVe s. On peut parler d'un plan colonial destiné à la création de villes nouvelles dans lequelles chaque propriétaire ou occupant disposait à l'origine d'un lot identique, un lot au reste assez confortable, de 309 m^{2} à Doura. C'est une solution qui convenait parfaitement à l'établissement de vétérans – ces vétérans qu'Alexandre et ses successeurs avaient à coeur de récompenser –, ou de civils dont les talents servaient à la vie économique ou administrative. C'est une version voisine qu'à partir du IIIe s. aussi Rome emploiera pour ses propres colonies établies en Italie d'abord. L'importance et l'emplacement de l'agora révèlent le caractère hellénique de la conception ; la ville a un centre et un centre qui regroupe toute la vie commune,

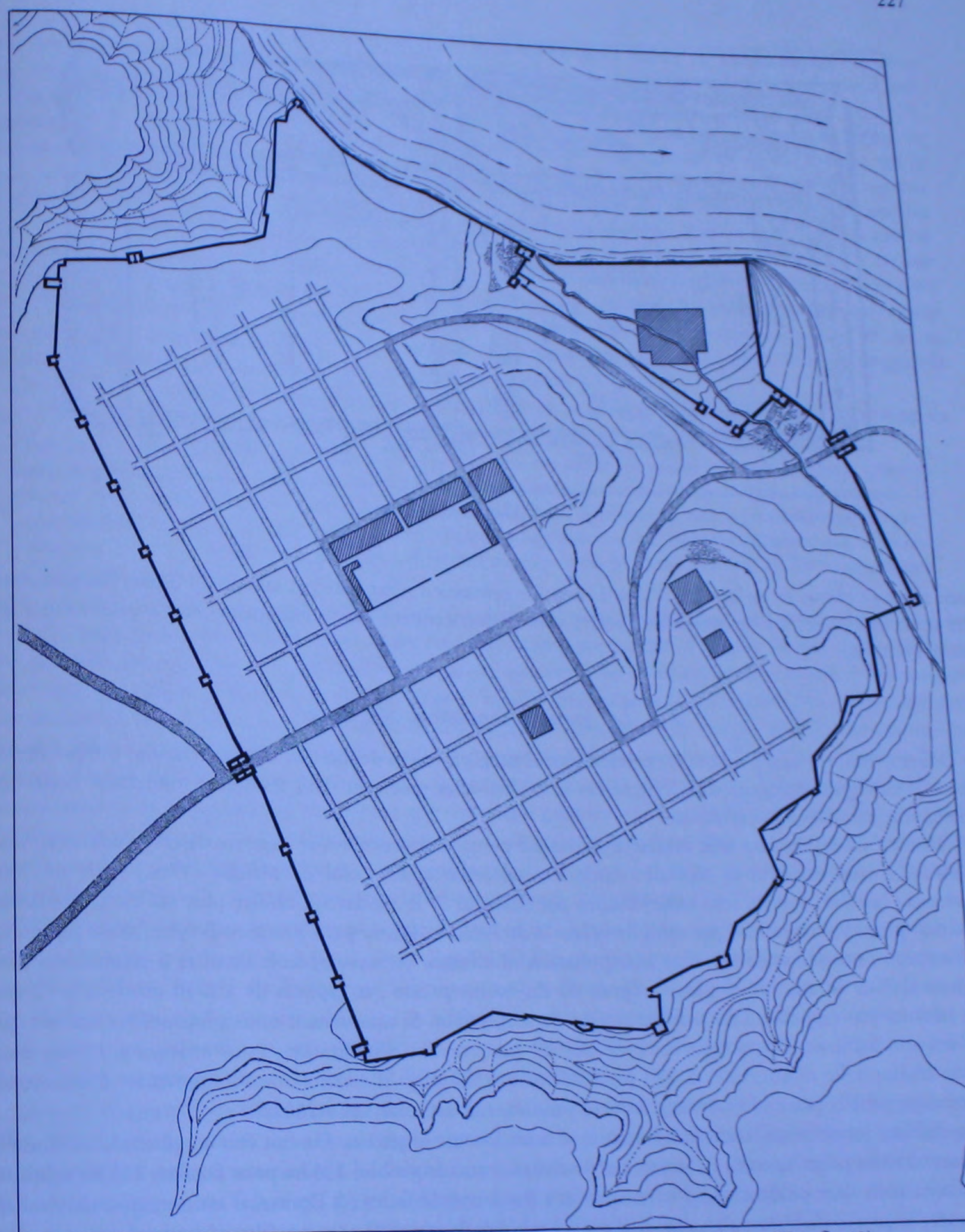


Fig. 25. Doura-Europos, Plan de la ville hellénistique (d'après *Doura Prel. Rep*. IX,1, fig. 12).

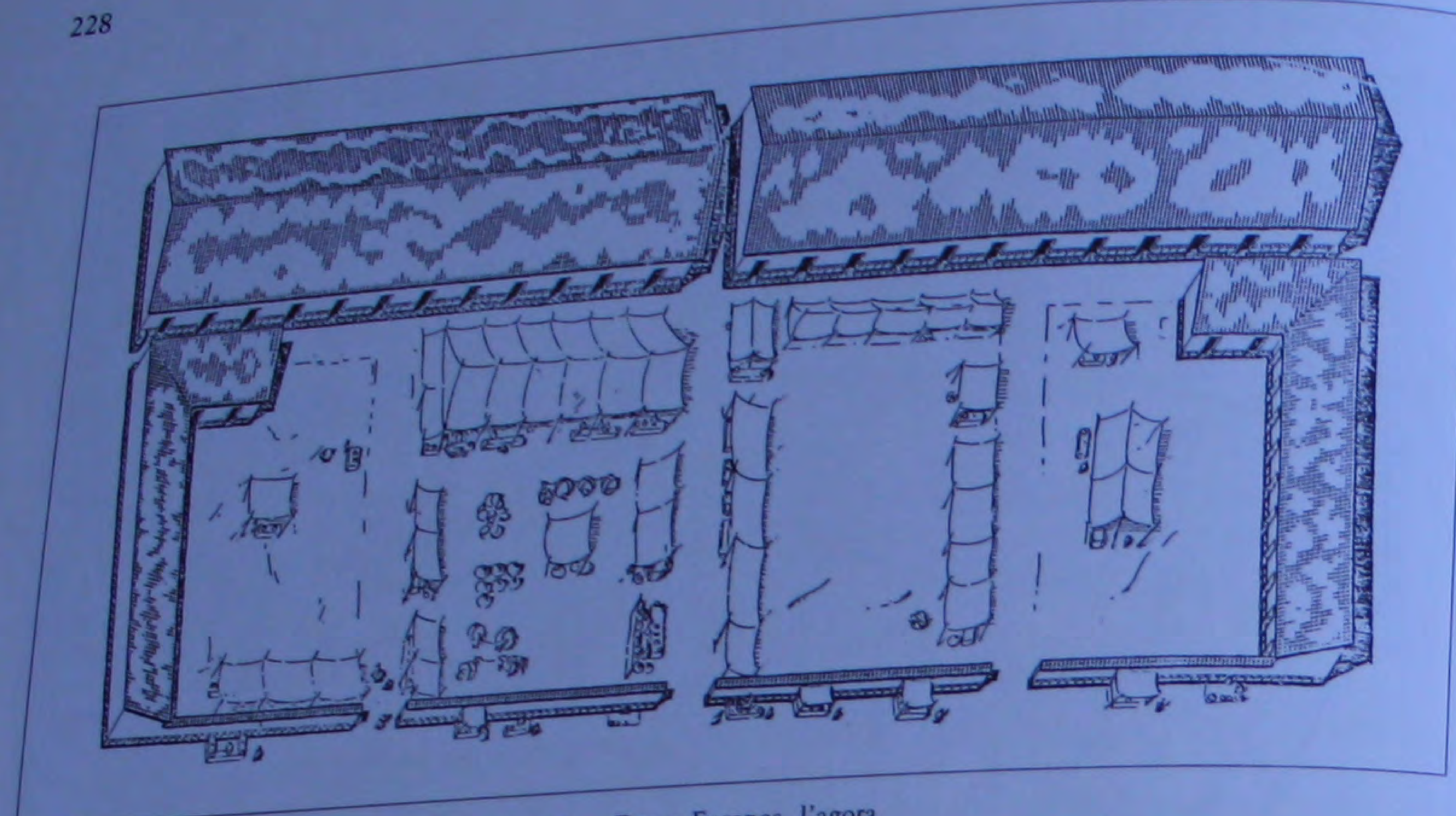


Fig. 26. Doura-Europos, l'agora

une place publique et un marché d'abord. Aucune concession n'est faite par ailleurs à l'aspect monumental ; les rues, peu larges à l'exception de l'artère principale, servaient de cheminements et s'étiraient entre des murs aveugles.

4 – *Les grandes fondations séleucides*

Doura n'était qu'une petite ville, précieuse pour nous en raison de son état de conservation, unique de son espèce. Des règles analogues à celles relevées là étaient-elles observées dans les autres fondations nouvelles, notamment les villes de la tétrapole?

L'absence de fouilles ou leur caractère réduit ne permettent encore que des remarques prudentes. Voici d'abord des chiffres. Pour la capitale, Antioche, un texte tardif, celui de Malalas (V[e] s.) parle de 5300 « hommes » (*andras*, soit de sexe mâle) établis par Séleucos I[er] le fondateur, chiffre plus ou moins confirmé, beaucoup plus anciennement, par celui de Séleucie de Piérie et fourni par l'historien Polybe : 6000 personnes de condition libre (*eleutheroi*). Une interprétation séduisante et vraisemblable consiste à reconnaître dans ces deux chiffres le nombre des lots assignés ou du moins prévus ; le rapport de 1 à 10 ou de 1 à 12 que nous relevons par rapport à Doura n'aurait rien de surprenant. Si maintenant nous adoptons les normes que nous fournit la même Doura, soit celui de 309 m² pour un lot d'habitation, nous arrivons à 150 ha pour la zone résidentielle d'Antioche, à 180 pour Séleucie, chiffre qu'il conviendrait d'augmenter d'un certain pourcentage pour la place réservée aux édifices publics, soit au total 180 – 200 ha.

Ces chiffres doivent être confrontés à ceux que nous fournit le terrain. On fait état en général des données suivantes : 250 ha pour Apamée délimités par le rempart encore visible, 135 ha pour Damas, 225 ha attribués à Laodicée ; mais dans ce dernier cas le rempart n'a pas laissé de traces ; à Damas, il est romano-médiéval et, á Apamée, la partie visible est romaine et il reste à vérifier dans quelle mesure ce tracé reprend un autre plus ancien. Deux faits surprennent au reste dans le cas d'Apamée. C'est, d'un côté, le chiffre de la superficie qui n'est comparable qu'à celui de la ville tibérienne à Antioche, de l'autre, l'aménagement de la grande

artère nord-sud, d'une largeur exceptionnelle en Syrie, et manifestement établie en terrain dégagé et, selon les sondages, ne remontant pas plus haut que le règne de Claude : il y a là de sérieux indices en faveur d'une ville hellénistique n'ayant occupé qu'une partie de la superficie définitive.

Ces données ont leur contre-partie dans celles recueillies à Antioche même. Les fouilleurs ont estimé la superficie de la fondation première de Séleucos à 150 ha seulement et le contour qu'ils ont indiqué sur le plan restitué de la ville force de fait à de descendre au-dessous de ce chiffre. La contradiction qui apparait ainsi entre ce chiffre et celui dont nous avons fait état plus haut disparaît si l'on renonce à identifier en bloc citoyens et citadins ; de fait, une partie des colons a pu être établie dès l'origine, tout en étant comptés comme citoyens de plein droit, en-dehors de l'agglomération principale sur le territoire affecté à la cité ; c'est une situation en quelque sorte classique dans la Grèce propre. On peut donc accepter pour le reste la délimitation de la ville hellénistique proposée par les fouilleurs américains ; elle repose sur la constatation essentielle pour l'histoire de la ville que la grande artère qui traversait l'agglomeration romano-byzantine du nord au sud ne date que de la période romaine dans son état monumental ; elle succède à la route que à l'origine longeait le rempart de la première fondation séleucide sur toute sa longueur à l'est.

Les données disponibles pour Antioche comportent d'autres indications intéressantes. Voici un passage du livre XVI de la *Géographie* de Strabon et valable pour la situation à l'aube de l'Empire romain :

> « Antioche du reste peut être considérée comme une tétrapole elle-même, car elle se compose de quatre quartiers distincts dont chacun a sa muraille particulière, bien qu'ils soient tous enfermés dans une enceinte commune. Le premier de ces quartiers fut formé par Séleucos Nicator aux dépens d'Antigonie, ville voisine bâtie peu de temps auparavant par Antigone, fils de Philippe et dont Séleucos transplanta tous les habitants ; devenus trop nombreux à leur tour, ceux-ci se divisèrent et formèrent un second quartier ; puis Séleucos Callinicos en fonda un troisième et Antiochos Epiphane un quatrième. »

Voilà le tableau d'un développement continu et complexe et il n'est pas fait état dans cette énumération des quartiers suburbains qui ont sans doute abrité une importante population d'origine locale. Il n'est possible que de façon très approximative de localiser ces quatre quartiers ; les deux premiers attribués à Séleucos lui-même ont pu s'étirer le long de la rive du fleuve ; la ville de Séleucos II Callinicos (246 – 226), qui a pu être complétée sous le règne d'Antiochos III le Grand (223 – 187), occupait une île de l'Oronte aujourd'hui disparue et comportait le palais ; quant à celle d'Antiochos IV Epiphane (175 – 187), elle était établie au pied du Silpios, de l'autre côté de ce qui sera la grande artère de la ville romano-byzantine. Ce tableau est assez proche de celui bien connu concernant une des autres grandes capitales de l'Orient hellénisé, Alexandrie d'Egypte. Mais il s'agit là en conséquence aussi d'une situation exceptionnelle et qui ne peut être probante pour le cas des autres villes. Il est fort probable que la rapide décadence de la monarchie séleucide, irrémédiable à partir d'Antiochos IV, n'a guère favorisé le développement des villes qu'elle avait fait naître.

Nous restons dans une ignorance plus grande encore de ce que furent les monuments de cette période ; le sol de la Syrie n'a encore livré les vestiges d'aucun édifice de quelque importance de cette période. Seule l'agora de Doura, banale d'ailleurs pour l'époque, avec sa forme en Π, ouverte sur la rue principale, peut être restituée avec quelque certitude, mais le reste de la ville a gardé son visage parthe. Ainsi comme dans d'autres régions, et peut-être plus radicalement encore, les modifications apportées par l'époque impériale romaine ont comme balayé les niveaux de l'époque hellénistique.

Dans ce chapitre de nos incertitudes et de nos ignorances doivent figurer aussi les sites de moindre importance. On ne peut que les mentionner rapidement, ainsi l'antique Posideion (Rās al-Basīt, qui comportait une installation grecque antérieure à la conquête, ou Rās Ibn Hāni, au nom antique encore inconnu, où des découvertes récentes ont fait surgir du sol d'étonnantes fortifications d'époque hellénistique. Le cas parallèle, qui nous paraîtrait particulièrement révélateur, celui des villes syriennes anciennes, hellénisées à un degré quelconque, comme leur nom l'indique – nous les avons déjà évoquées – est dépourvu encore pour nous de réalité archéologique ; nous pouvons tout juste poser comme hypothèse de base qu'un quartier gréco-

macédonien s'est placé au départ à côté de l'agglomération traditionnelle, comme on l'a vu en Afrique à l'époque coloniale, où le quartier européen se juxtaposait à la ville indigène. Quant à l'aspect de cette dernière pour la même période, nous restons tout à fait démunis en Syrie ; il reste encore à découvrir et à dégager le site qui serait le pendant de la petite ville phénicienne d'Umm al-'Amed sur les confins libano-palestiniens, ou de la colonie sidonienne de Marisa (Tell Sandaḥannah) en Palestine.

5 – De la ville hellénistique à la ville romaine

La création de la province romaine de Syrie par Pompée en 64 av. n.è. offrit les conditions nécessaires à un nouvel essor ; Rome ne fit au reste que reprendre la politique des rois séleucides et la sollicitude pour le développement urbain resta une des pièces maîtresses de cette politique. La formation de la Décapole par le même Pompée sur les confins syro-jordaniens en est une excellente illustration : dix villes qui attribuaient leur fondation à un souverain macédonien, sinon à Alexandre lui-même, qui se proclamaient partie de la « Syrie Creuse » (*Koilè Syria*) reçevaient ainsi confirmation de leur statut de *polis*, de cité à la grecque. Ce n'est pas, pour le reste, une époque de fondations nouvelles. Sur tout le vaste territoire de la Syrie antique, Rome n'établit qu'une seule colonie militaire de type proprement romain : la colonie double de Berytus – Héliopolis (Beyrouth – Baalbek). Une intervention romaine directe, quoique d'un autre type, est manifeste par ailleurs à Boṣrā et à Philippopolis (Shahbā), comme on le verra encore. Partout ailleurs, c'est la reprise d'un développement antérieur sur un modèle réadapté ; quelques cités nouvelles émergent en raison sans doute de conditions économiques particulières ; le cas le plus spectaculaire de cette espèce est celui de Palmyre avec son essor prodigieux. De manière générale, ce qui caractérise la période impériale romaine, c'est l'uniformisation du développement : l'origine première d'un ville, orientale ou grecque, transparaîtra de moins en moins dans son visage matériel.

Mais justement comment concevoir de passage d'une période à l'autre? Il est deux façons de définir les rapports entre la ville hellénistique et celle qui lui succéda sous l'Empire. Pour les uns la deuxième constitue le développement régulier, logique presque de la première, se distinguant d'elle surtout par son extension – obtenue mécaniquement par l'augmentation du nombre des îlots – et par ses aspects monumentaux ; pour les autres, si les éléments de base restent les mêmes d'une époque à l'autre, leur utilisation révèle un esprit nouveau.

La première thèse a paru fortement soutenue par la persistance apparente du plan en damier antique dans le tracé des rues modernes, tracé bien visible parfois sur des vues aériennes ou facilement décelable sur des plans topographiques et identifié en quelques sorte par des vestiges antiques encore en place, colonnades, arcs, etc. C'est l'exemple d'Antioche qui a fourni la justification de la thèse dans le cas d'autres sites, tels Laodicée, Apamée, Damas et Alep. Pourtant, dès avant l'application de la thèse de la persistance aux villes syriennes, une objection fondamentale notait que les vestiges conservés ou décelables sous une forme quelconque représentent l'état le plus élaboré et en conséquence le plus tardif et que la dérivation pure et simple de ce plan en damier tardif d'un projet primitif n'est qu'une pétition de principe. Et de fait, n'a-t-on pas dû constater dans plus d'une ville européenne que le plan régulier romain déduit du tracé des rues médiévales n'était pas confirmé par les fouilles? A Antioche même, le tracé brisé de l'artère principale suggère aussitôt des doutes sur la possibilité d'un quadrillage uniforme englobant à la fois la ville de Séleucos et les élargissements hellénistiques et romains. Et c'est bien la juxtaposition de quadrillages à orientation divergente que l'on constate dans des villes bien connues, telles que Timgad en Algérie ou Leptis Magna en Libye pour des quartiers d'époque différente.

L'étude des grand sites syriens fera elle aussi saillir avant tout leur aspect romain et les fouilles restent dans l'ensemble trop insuffisantes pour être bien affirmatif pour ce qui est de la préface hellénistique.

Fig. 27. Plan d'Antioche (d'après G. DOWNEY, *Ancient Antioch*, fig. 5).

6 – *Les grandes villes de la Syrie romaine*

Et voici d'abord Antioche, la capitale de la Syrie antique (fig. 27). C'est à l'empereur Tibère que la tradition attribue le modèle romain de la ville ; c'est à lui en effet qu'est dû le rempart au vaste tracé qui, partant de l'Oronte escalade les pentes du Silpios : il englobera et unifiera l'agglomération déjà installée sur le site, la tétrapole formée par les quatre villes séleucides successives dont nous avons déjà signalé l'existence. Pour Strabon, nous l'avons vu, ces villes auraient possédé chacune sa muraille ; la situation ainsi décrite, avec son éparpillement, évoque celle de Tripoli de Syrie formée de trois villes soigneusement séparées l'une de l'autre et distantes chaque fois d'un stade ; mais l'on voit ce que l'existence de ces villes distinctes peut signifier pour l'hypothèse d'un quadrillage uniforme : ou bien ce quadrillage uniforme n'a pas existé ou il n'est pas primitif.

C'est à Tibère aussi qu'est due, selon la tradition, la transformation de l'axe principal de la ville en rue à colonnades pavée traversant la ville du nord au sud sur une longueur de deux milles romains (environ 3 km). Ce n'était là au départ, rappelons-le, que la route qui joignait Alep et l'arrière-pays syrien et mésopotamien à la mer et qui longeait la ville de Séleucos sur son flanc est. Deux sondages, qui restent très ponctuels et qui furent d'une exceptionnelle difficulté – ils furent poussés à plus de 11 m de profondeur –, ont fait apparaître une succession compliquée : la route primitive large de 16 m, empierrée et bordée de petits trottoirs, une rue de même largeur, mais flanquée déjà de boutiques, du moins sur une partie de son cours, qu'on a proposé d'attribuer à Antiochos IV, la rue de Tibère (dont la colonnade n'a pas laissé de trace certaine dans ces sondages) et la rue à colonnade définitive inaugurée sans doute par Trajan et achevée par Antonin, rue d'une emprise totale de 33 m environ avec ses boutiques de 4 m de profondeur, ses trottoirs de 7 – 8 m et sa chaussée de 9 m seulement. Ces rues n'étaient superposées qu'approximativement et les variations des dimensions données à leurs éléments trahissent les contraintes imposées par les constructions riveraines. La même incertitude concerne les îlots dont la configuration s'est maintenue par endroits jusqu'à nos jours dans le tracé des rues de la ville moderne, mais – et il convient de le souligner – sur une extension limitée à l'entrée nord de la ville du début de ce siècle et toujours en-dehors de ce qui fut, selon toute probabilité, le premier établissement de Séleucos. En définitive, il faut s'y résigner, les données archéologiques dont nous disposons sont des plus minces ; elles s'accordent d'ailleurs avec les textes et se rapportent essentiellement à la grande rue à colonnades de la ville romaine.

La deuxième grande fondation séleucide dont nous pouvons faire état, Apamée (fig. 28), se présente aux yeux du visiteur moderne comme l'exemple accompli de la ville impériale romaine et n'a de rivale que dans celle de Gerasa (Jerash) en Jordanie. Refondée par Claude comme *Claudia Apamea* (vers 50), elle reçut sa forme définitive – celle que nous voyons encore – seulement après le tremblement de terre de 115, tout comme la capitale Antioche. Le tracé du plan peut naturellement être plus ancien. Avec ses deux rues principales qui se coupent à angle droit et dominent un plan orthogonal régulier, ce plan s'inscrit aisément dans la tradition hellénistique, bien que des plans aussi réguliers aient été réalisés en Occident aussi au début de l'Empire et dans une tradition strictement romaine. La rue principale nord-sud, longue de 2 km, avec sa chaussée large de 20,80 m, ses trottoirs de 6,89 m et son emprise totale de 37,08 m, l'emporte sur toutes les autres connues en Syrie atteignant ou dépassant le plèthre de largeur (soit 100 pieds, entre 30 et 35 m) attribué par les textes à l'artère majeure d'Alexandrie d'Egypte (fig. 29).

La différence avec Antioche est frappante, mais, à la différence avec Antioche, on ne connait pas de niveau hellénistique pour cette artère ; des vestiges de ce temps ne sont encore apparus qu'au théâtre et pour le rempart actuellement en dégagement. Tout porte à croire que la ville hellénistique fut conçue sur un pied moins grandiose et que le plan romain définitif représente un remodelage complet et à une échelle nouvelle ; la superficie de 250 ha et la rue de 37 m dépassent apparemment ce dont les souverains séleucides avaient pu rêver pour leur capitale même. Les édifices majeurs actuellement connus, agora, thermes, théâtre, Tycheion,

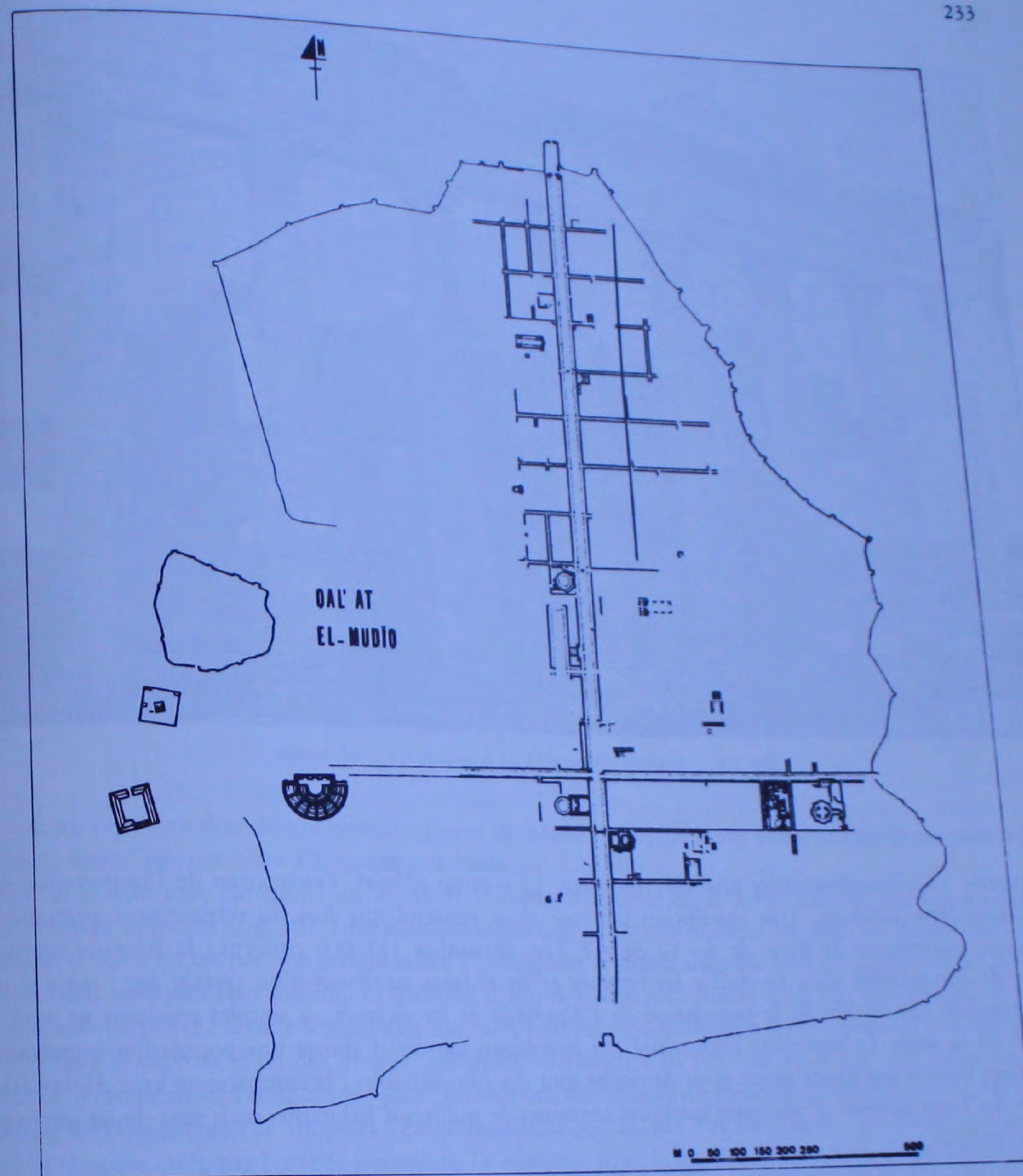


Fig. 28. Plan d'Apamée (d'après *ANRW* II. 8, p. 106).

sanctuaire de Zeus Bêlos, nymphée, ainsi que les demeures des habitants s'inscrivaient dans des îlots réguliers, séparés par des rues étroites, de 105 × 55 m ; la grande colonnade partiellement redressée avec ses fûts lisses dans un secteur, torses dans un autre, ses chapiteaux corinthiens, ses entablements, composites ou corinthiens, offre l'image vivante de la splendeur des grandes villes syriennes du temps de l'Empire.



Fig. 29. Apamée, partie nord de la grande rue à colonnades

Apamée était manifestement une ville prospère. Là comme ailleurs, l'estimation de l'importance de la population reste aléatoire. Une inscription fameuse nous apprend que lors du recensement pratiqué par Quirinius, gouverneur de Syrie de 6 – 12 de n.è., on dénombra 117.000 citoyens ; la formule employée permet de comprendre dans ce chiffre les femmes et les enfants au-dessus d'un certain âge ; mais il peut s'agir aussi de l'ensemble de la population de l'Apamène et les esclaves ou simples résidents ne sont pas comptés de la sorte. La superficie circonscrite par le rempart permet d'abriter une population importante[2]. Les chiffres fournis par divers textes pour Antioche sont des plus variables ; la comparaison avec Alexandrie et Séleucie du Tigre autorise d'admettre quelques centaines de milliers d'habitants, mais sans doute guère plus du demi-million.

Les données restent très médiocres, sinon nulles dans le cas des deux autres grandes fondations séleucides : Laodicée et Séleucie de Piérie ; c'étaient les deux ports artificiels que les ingénieurs de Séleucos Ier aménagèrent pour rendre le pouvoir royal indépendant de l'aide des villes phéniciennes. A Laodicée, la ville entourait le port ; Séleucie, elle, comportait les quartiers résidentiels de la ville haute et la ville basse autour du port (aujourd'hui Mağaracık). Le site n'a guère été exploré.

2. Si les dégagements en cours confirment la date hellénistique du rempart sur tout son cours, on peut envisager l'hypothèse qu'à l'origine cette vaste enceinte abritait une zone résidentielle d'une certaine étendue et un quartier militaire important, la ville étant conçue comme une base militaire. La chronologie du rempart demande à être précisée.



Fig. 30. Plan de Damas (d'après *DaM* 2, 1985).

On ne peut rien dire de très certain au sujet de Béroé (Alep), ce vieux site oriental, ni au sujet d'Emèse (Homs) dont l'essor se place à l'époque impériale.

D'un intérêt tout particulier est le cas de la capitale actuelle de la Syrie, Damas, cas qui a donné lieu à des thèses opposées (fig. 30). Une solution longtemps en faveur restitue un plan en damier très régulier traversé d'ouest en est par une grande artère à colonnades et inscrit dans un rempart à peu près rectangulaire. Cependant quelques faits historiques donnent d'abord à réfléchir. Damas n'est pas une fondation séleucide à proprement parler ; la ville a maintenu son nom primitif déjà millénaire à l'exception d'une brève période où elle fut la capitale d'un des derniers Séleucides, Démétrios III (95 – 88 av. n.è.). Son statut de cité à la grecque remonterait-il à cette circonstance? En tout cas, débarrassée de voisins encombrants, les Ituréens et leurs rivaux, les Nabatéens, elle adoptera l'ère pompeienne (64 av. n.è.) et fera partie, au moins passagèrement, de la Décapole créée par Pompée justement. Le rempart, dont le tracé antique n'est pas parfaitement connu, subsiste dans quelques éléments d'époque romaine. La grande rue à colonnades – l'actuel *souq* Midan pacha – qu'on a sans doute identifié à juste titre avec la Rue Droite des Actes des Apôtres ne remonte pas forcément beaucoup au-delà du règne de Claude, sous lequel se place le séjour de l'apôtre Paul dans la ville (entre 35 – 40) et l'on peut envisager de reconnaître à cet empereur une place dans l'aménagement de la ville, tout comme à Apamée, ou pour Tibère à Antioche. En tout cas, la forme définitive de ce qui fut sans doute le sanctuaire le plus grand de la Syrie romaine, celui de Jupiter Damascénien, ne remonte pas plus haut que la deuxième moitié du Ier s. de n.è.

A Damas, pas plus qu'ailleurs en Syrie, l'état pré-romain ne peut être saisi avec une entière certitude ; si l'on en juge d'après l'obscurité qui entoure l'histoire de la ville dans les deux premiers siècles de la période

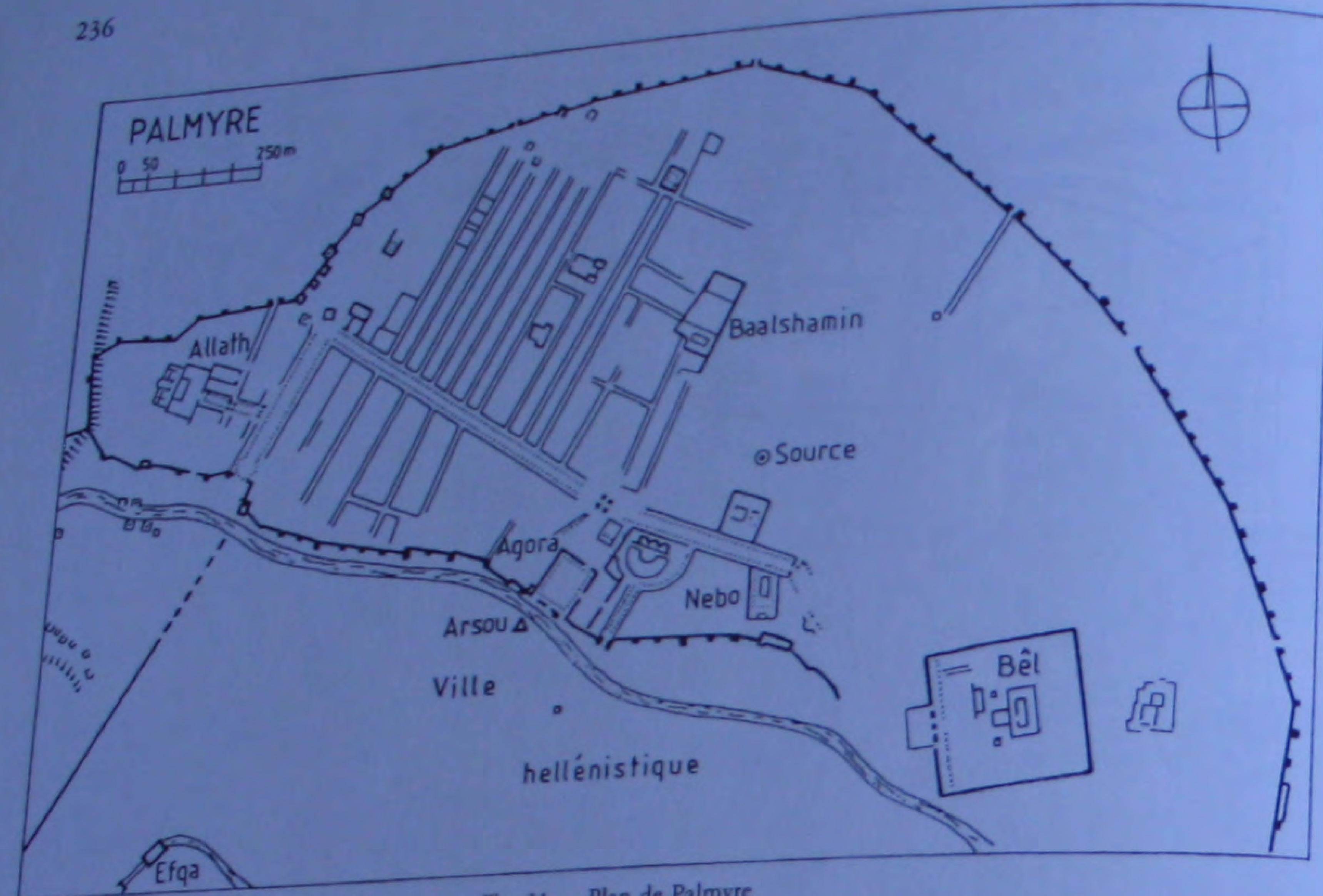


Fig. 31. Plan de Palmyre

hellénistique, on peut croire que la ville orientale ne se modifia que tardivement et surtout après l'arrivée des Romains. Une série de rapprochements permettent pour le moins de retrouver le schéma suivant. Le noyau même de la capitale des grands rois araméens de la première moitié du premier millénaire, noyau formé par le palais et le temple, se trouve aujourd'hui enseveli dans les substructions du grand sanctuaire de l'époque impériale, l'actuelle grande mosquée. L'habitat s'étirait vers l'est jusqu'à l'agora romaine, qui sera reliée ultérieurement au grand sanctuaire par une deuxième rue à colonnades, mais qui à l'origine pouvait n'être que la place réservée aux caravanes aux portes de la ville ; au-delà, selon une hypothèse admissible, s'édifiera à la fin de l'époque hellénistique le quartier des Nabatéens, ces caravaniers bien connus. Une route, de fait *extra muros* parallèle au cours du Barada bordait la ville sur son côté sud, sur un modèle que nous avons rencontré à Antioche même ; cette route deviendra l'axe principal de la période impériale où elle séparera les quartiers résidentiels nouveaux de la ville ancienne. Le tableau ainsi restitué serait strictement parallèle à celui – bien établi par les fouilles – de Samarie (Sébastè), la capitale des ennemis mortels des rois d'Aram ; là, en effet, à une ville ancienne, d'extension limitée et dominée par le palais et le temple, succède une vaste agglomération romaine dans laquelle l'acropole désormais réservée au culte de Rome et d'Auguste est contournée par une monumentale rue à colonnades. Quant au damier des rues à Damas, le dernier relevé en date en illustre les irrégularités.

Il n'est pas de site qui démontre mieux la conservation du dernier état antique au détriment des autres que Palmyre : bien délimitée encore par un solide rempart subsiste la ville de Dioclétien et de Justinien ; l'agglomération plus ancienne – elle ne remonte guère au-delà du Ier s. av. n.è. – s'étendait à partir du temple de Bêl vers l'ouest, mais sur la rive sud du ouadi ; ses vestiges, de fait les ruines de la destruction de

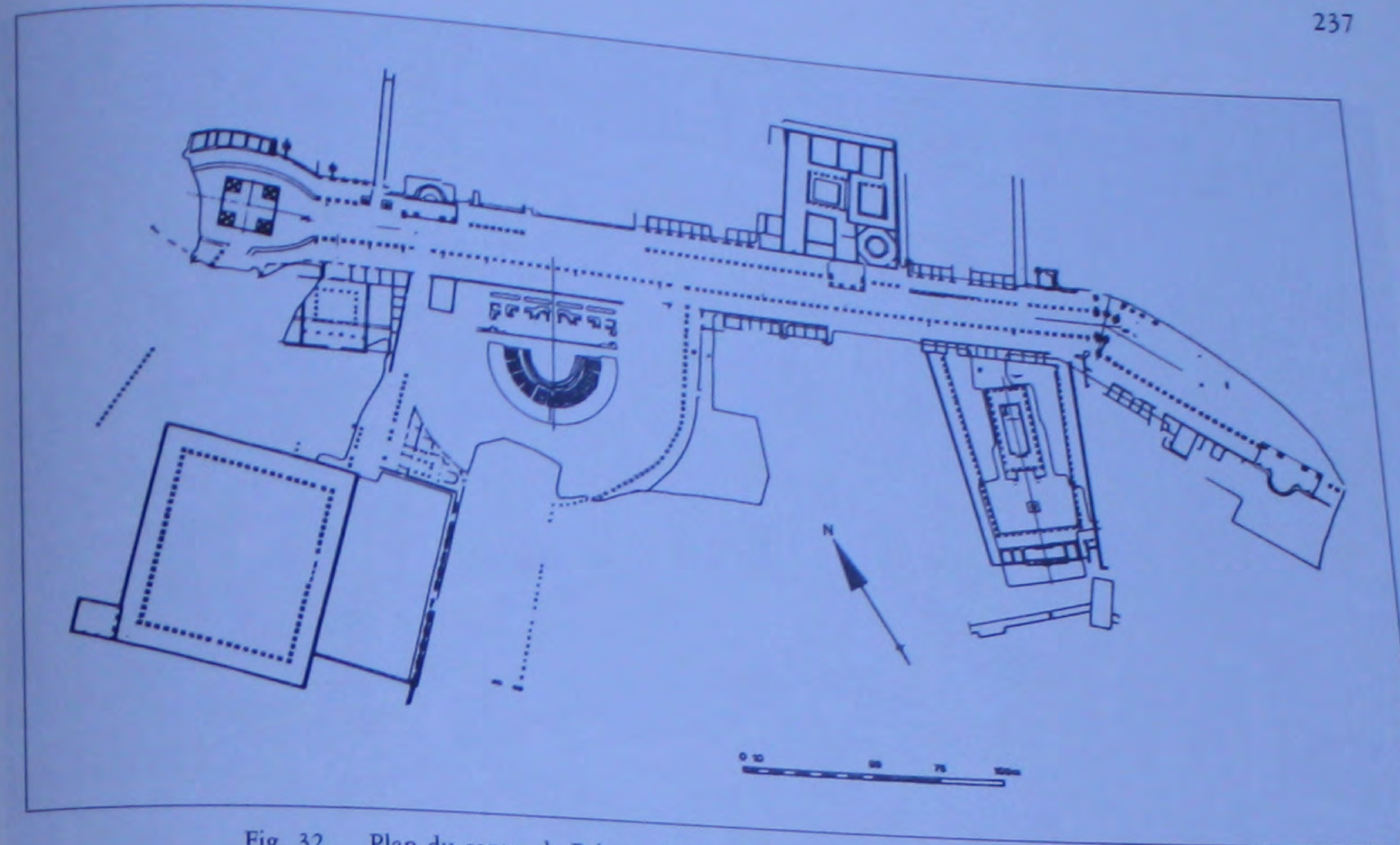


Fig. 32. Plan du centre de Palmyre (d'après Lassus, *Palmyre, Bilan et perspectives*, fig. 3).

273, sont aujourd'hui encore enfouis sous les sables (fig. 31). La zone située au nord du ouadi ne se meubla que progressivement à partir du Ier s. de n.è. ; aux installations excentriques constituées par les sanctuaires de Baalshamin, au nord, et d'Allath, à l'ouest, succèda une zone continue de l'est vers l'ouest formée par le sanctuaire de Nābū et le complexe de l'agora flanqué vers 200 seulement par le théâtre. La grande rue à colonnades qui fait encore l'émerveillement des touristes ne s'édifia que très lentement et curieusement d'ouest en est, le triple arc et le segment qui rejoint le sanctuaire de Bêl n'étant que postérieurs au règne de Caracalla.

Ce sont les quartiers neufs articulés par la grande colonnade qui survivront à la catastrophe de 273. Quant aux zones résidentielles, elles ne présentent pas la régularité du plan en damier, sillonnées sans doute par des rues parallèles, mais selon un dispositif changeant de place en place. Il n'existe pas d'image plus nette en Syrie du développement progressif d'une ville importante, plus évidente aussi de l'utilisation libre de formules propres à une époque. Mais Palmyre était sans doute une des villes les moins hellénisée de Syrie.

Le caractère romain est nettement marqué dans deux autres grandes villes syriennes. L'une est Boṣrà, point d'appui extrême du royaume nabatéen devenu en 106 capitale de la province d'Arabie, nouvellement créée, et siège d'un état-major et d'un camp légionnaire (fig. 34). L'état antique encore identifiable et visible est sûrement romain ; la zone ouest, qui représente très probablement le noyau araméen primitif, reste mal connu, de même que le quartier est, présumé nabatéen. Circonscrit par un rempart très vaguement rectangulaire, le plan définitif est dominé par la grande rue à colonnades ouest-est, longue de près de 900 m, comprise entre deux portes monumentales et marquée en son milieu par un *tetrakionion* ; elle longeait là l'agora dont subsiste un cryptoportique ; un arc ponctuait ensuite le départ de la rue menant au théâtre et le carrefour, d'où partait la rue en direction du camp, vers le nord, était flanqué d'un nymphée et d'une « *kalybé* » ; la rue



Fig. 33. Palmyre, grande rue à colonnades

butait enfin sur un arc aux chapiteaux nabatéens qui formait l'entrée d'un quartier monumental encore mal connu. La zone médiane de la ville est occupée par de grands monuments, le théâtre et les thermes au sud, l'agora et un grand marché-entrepôt au nord. Le développement de la ville a pu se faire d'une manière très semblable à ce que nous avons décelé à Damas. Fait caractéristique cependant et susceptible d'ébranler des idées reçues : dans cette ville romaine et militaire, les rues secondaires, rectilignes sans doute, si du moins leur tracé est bien restitué, ne dessinent en aucune manière un damier orthogonal ; on peut au mieux reconnaître la régularisation de données préexistantes.

La comparaison avec deux villes, qui connaissent leur épanouissement à la même date, d'un côté, dans la même province, Gerasa (Jerash) et, de l'autre, Palmyre est révélatrice. La richesse résultant d'un commerce international florissant pour cette dernière, d'une production agricole, forestière et peut-être minière prospère, pour la première, a suscité là des réalisations grandioses. En dépit de la splendeur de son théâtre, Boṣrà n'apparait au point de vue romain que comme un centre administratif et militaire d'importance secondaire. Il est regrettable que, pour formuler une juste appréciation de la situation, on ne puisse établir un parallèle suffisant avec d'autres centres urbains de la région, notamment Dionysias (Suweidā') et Canatha (Qanawāt).

Un cas exceptionnel fourni par la Syrie méridionale encore est celui de Philippopolis (Shahbā) (fig. 35). Patrie de l'empereur Philippe l'Arabe (244 – 249), la ville fut remodelée conformément à la volonté du plus

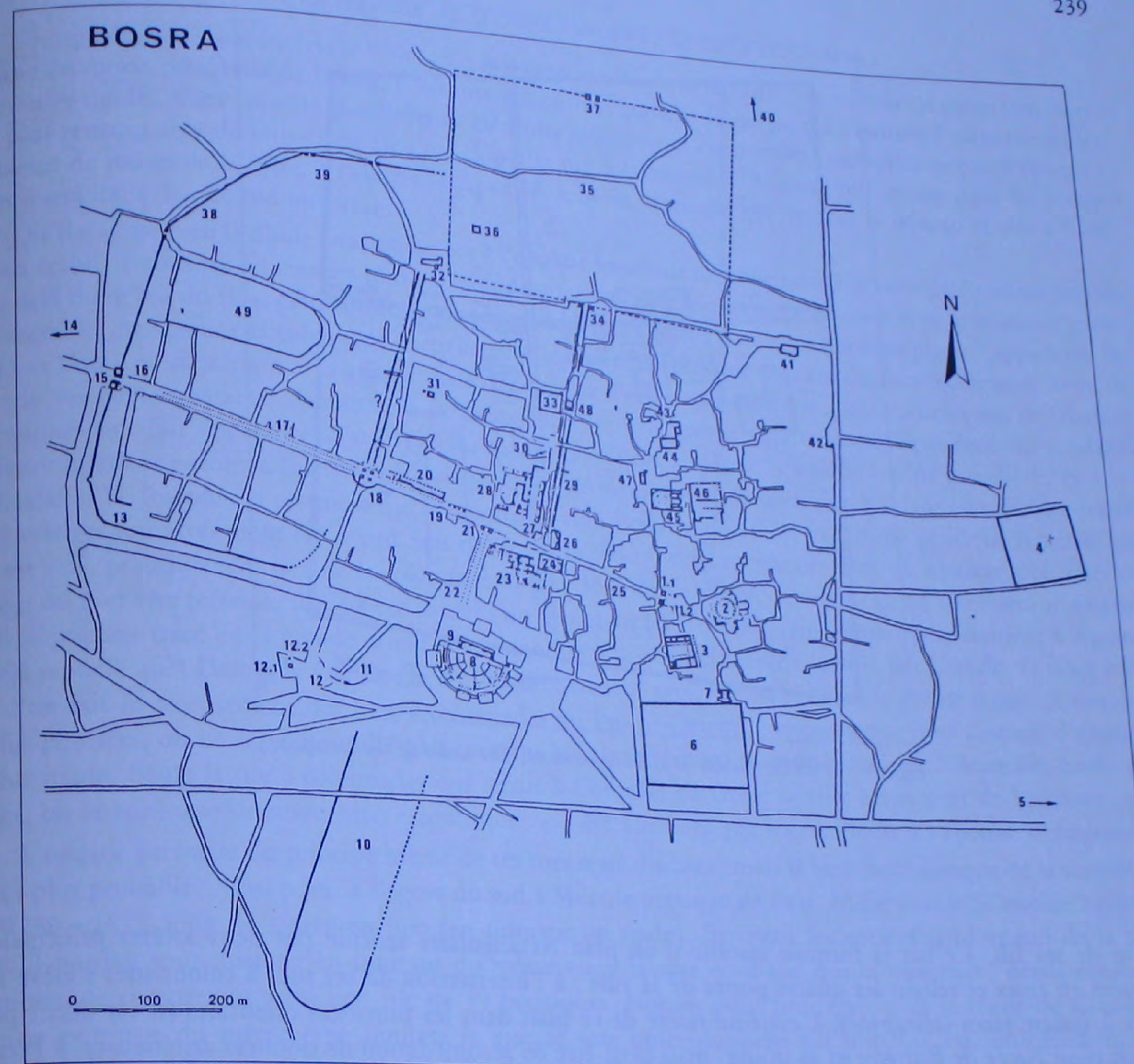


Fig. 34. Plan de Boṣrà

1.1 Arc Nabatéen
1.2 Dispositif est de l'arc
2. Nouvelle Cathédrale
3. Palais
4. Birkeh de l'est
5. Nécropole est
6. Grande birkeh (sud)
7. Madrassa d'Abu al-Fidā'
8. Théâtre
9. Citadelle
10. Hippodrome
11. Bâtiment elliptique
12. Tell Aswad
12.1 Tombeau carré
12.2 Tombeau à exèdre
13. Rempart sud-ouest
14. Nécropole ouest
15. Porte ouest
16. Place ovale
17. Grande rue
18. Tétrapyle
19. Grande rue
20. Cryptoportique
21. Arc central
22. Grande rue
23. Thermes sud
24. Eglise Thermes sud
25. Grande rue
26. Kalybé
27. Nymphée
28. Thermes du centre
29. Rue Nymphée-Porte nord
30. Rue transversale
31. Mosquée al-Khidr
32. Source al-Jahīr
33. Mosquée d'Omar
34. Porte nord
35. Camp romain
36. Thermes nord
37. Porte nord du camp
38. Rempart nord-ouest
39. Fouille de l'AUB
40. Nécropole nord
41. Mosquée al-Mabrak
42. Petite Mosquée est
43. Annexes N. Basilique
44. Basilique de Bahīra
45. Eglise S. Serge Bacchus et Léonce
46. Palais S. Segre
47. Mosquée de Fātimah
48. Hammām al-Manjak

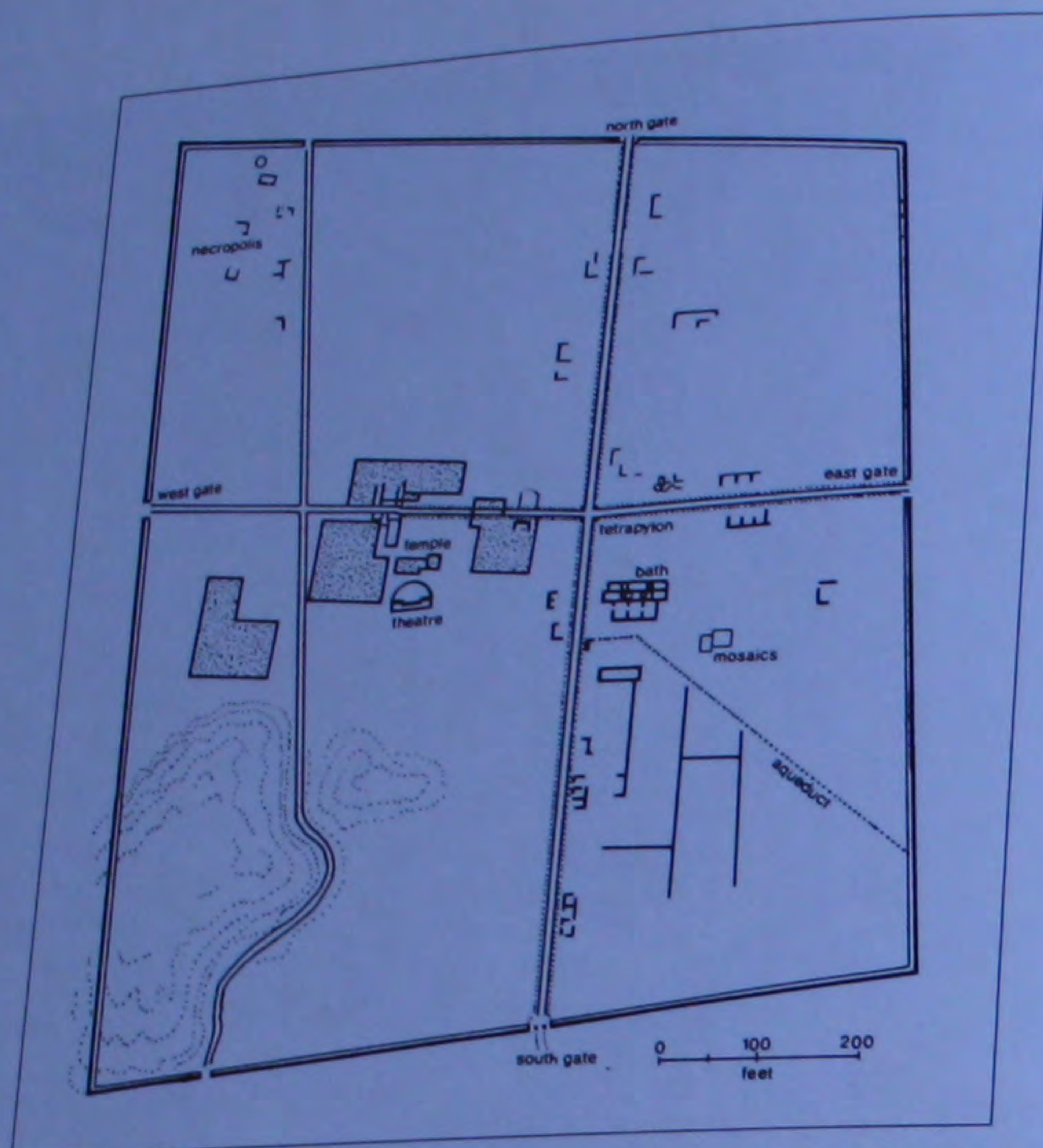


Fig. 35. Plan de Shahbā (d'après Spijkerman, *The Coins of the Decapolis*).

illustre de ses fils. Ce fut la formule insolite d'un plan rectangulaire articulé par deux artères principales disposées en croix et reliant les quatre portes de la ville ; à l'intersection de ces rues à colonnades s'élève ici un arc à quatre faces (*tétrapyle*). L'extrême rareté de ce plan dans les provinces orientales (il est décrit par Strabon pour Nicée de Bithynie et se trouve, mais peut-être en accomodation de données antérieures, à Pergé de Pisidie) révèle à Shahbā une intention particulière. Ce plan a connu, en effet, une certaine diffusion dans l'Italie républicaine et augustéenne pour des colonies de vétérans ; on le retrouve encore dans la Colonia Ulpia Traiana, près de Xanthen en Rhénanie, comme dans d'autres fondations militaires de la Bretagne insulaire, et l'on peut rapprocher une autre création impériale, celle d'Antinoupolis en Egypte due à Hadrien. Ainsi bien que, il faut le souligner, ce plan, à part sa régularité, ne reproduise en aucune manière exactement le plan du camp légionnaire classique (au contraire de ce que l'on voit encore à Timgad), on peut être tenté de reconnaître dans l'origine militaire des exemples cités les raisons du choix fait à Shahbā. Les irrégularités de la réalisation révèlent là probablement la nécessité de s'adapter à des données préexistantes ; la ville n'est pas partagée, en effet, en quartiers rigoureusement semblables et plusieurs monuments, liés pourtant au culte impérial, ainsi le mausolée du père de l'empereur érigé près d'un édifice au plan insolite et proche d'un petit théâtre, occupent une place excentrique.

Ce plan était-il ou encore est-il resté isolé en Syrie? On le retrouvera au VIIIe s. dans le palais-résidence omeyyade de Majdal-'Anjar (l'antique Gherra) au Liban ; mais on ne peut, avec les données actuelles, que signaler ce rapprochement.

7 – *Une création de la Syrie romaine : la rue à colonnades*

L'image des villes antiques de la Syrie, telle que nous venons de la restituer, est celle de créations romaines, à une exception près, celle de Doura. C'est une image dans laquelle la variété des solutions l'emporte sur les formules rigides, dans laquelle aussi certains éléments apparaissent comme plus particulièrement d'époque : le plus remarquable de ceux-ci est sans nul doute la rue à colonnades. Aujourd'hui encore dans les grands champs de ruines de la Syrie, à Palmyre, à Apamée, à Bosrâ, c'est elle qui domine le tableau et elle a laissé des traces dans chaque site important.

Qu'il s'agisse bien là d'une création propre à l'époque impériale romaine peut-être considéré comme un fait bien établi. Toutes les colonnades plus ou moins conservées sont relativement tardives et ne remontent guère au-delà du début du IIe s. et le problème est plutôt de savoir à quelle date nous pouvons placer l'apparition de la formule. A Apamée la colonnade partiellement redressée succède au désastre du tremblement de terre de 115 et l'on a pu montrer que la grande rue à colonnades d'Antioche, celle qui a fait l'admiration de Libanios et de ses contemporains, remontait à la même date et à la même catastrophe. Cependant les sondages pratiqués ont fait apparaître là une rue du même type plus ancienne, quoique moins grandiose, et à un niveau inférieur encore la chaussée hellénistique bordée simplement de troittoirs. S'il faut en croire les textes, Malalas et Fl. Josèphe, la première rue à colonnades était l'oeuvre de Tibère et l'on ne peut que regretter que les vestiges retrouvés aient été si peu nets en ce qui la concerne : il ne restait, dans un sondage très restreint, il est vrai, pratiquement rien de la colonnade même. Mais l'attribution de ce niveau au successeur d'Auguste peut ou doit être retenue. Il n'est pas interdit de penser au reste que la même situation se retrouve à Apamée où le premier tracé de la grande artère peut remonter à la re-fondation de la ville par Claude, et nous avons déjà rappelé qu'à Damas la Rue Droite a quelque chance d'avoir été établie sous le même règne. A vrai dire, si l'on fait le recensement des rues à colonnades au Proche-Orient, compte tenue de l'absence d'enquêtes plus poussées, on ne remonte nulle part, ni dans la Cilicie voisine, ni dans le reste de l'Anatolie, à une date plus haute. Seule la rue à colonnades qui reliait à Corinthe en Grèce la ville à son port de Lechaion – de fait, on le voit, une situation bien excentrique – a été attribuée par les fouilleurs à l'époque d'Auguste.

L'origine première du principe même de ces rues reste discutée, mais la base hellénistique de la formule est des plus probable. Ainsi p. ex. à l'agora du sud à Milet le portique de l'est, édifié sous le Séleucide Antiochos Ier (280 – 261), long de 190 m environ (en principe un stade), flanquait les entrées nord et sud de la place, qu'il bordait tout du long en limitant du même coup la voie nord-sud qui la traversait ; détail notable, la colonnade comprenait aussi une file de 39 boutiques. Notons pour finir que, sous le règne de Claude, un autre portique du même type limitera la grande voie processionnelle sur son côté est, immédiatement au nord de l'agora du sud. Ce sont là des formules embryonnaires annonçant les grandes réalisations de l'époque impériale.

Ce rapprochement illustre un aspect du problème auquel on n'a pas prêté une attention suffisante : la place de la rue à colonnades dans la ville, entendons sa place constituant le grand axe de l'agglomération. On a soutenu jadis que ce type de rue était une création spécifiquement romaine et qu'en Orient elle n'était ni plus ni moins qu'une importation. Mais le témoignage principal invoqué – un texte rappelant une mesure prise par Néron à Rome après le grand incendie – s'accorde médiocrement avec les données chronologiques déjà fournies et guère mieux avec le constat archéologique. La capitale de l'Empire n'est pas articulée par une ou plusieurs rues à colonnades et la *Via Lata* (l'actuel Corso), la « Rue large » au nom caractéristique, qui traversait le Champ de Mars, en dépit de sa longueur et des arcs qui l'enjambèrent, de Claude à Dioclétien, ne saurait être réellement comparée aux grandes artères de Palmyre et d'Apamée ni par sa fonction, ni par son aménagement.

La situation est très comparable dans l'Orient hellénisé. On ne manquera pas d'être frappé par l'absence de rues à colonnades dans la ville haute de Pergame, cette capitale hellénistique, et la faible place tenue par

une rue de ce type dans la ville basse d'époque romaine, à l'exception de la très monumentale section de la voie sacrée conduisant à l'Asclépieion et construite au IIe s. C'est la situation que nous retrouvons dans la ville romaine d'Ephèse, la prestigieuse capitale de la province d'Asie où la « rue de marbre » fait pâle figure à côté des grandes voies syriennes et, fait notable, comme à Corinthe ou comme à Pergame, la ville comportait deux sections isolées de rues à colonnades, celle qui reliait l'agora à la mer et qui date du début de l'Empire et la très tardive Arkadianè.

Le trait particulier majeur des villes syriennes, il convient de le souligner encore, est le principe d'une grande artère, longue et large, qui constitue comme l'épine dorsale même de la ville. C'est en Syrie seulement et dans les régions limitrophes, Palestine, Jordanie, Cilicie, que ce principe semble avoir été appliqué avec régularité ; dans le reste de l'Anatolie l'usage reste plus hésitant. On ne saurait en fait envisager comme rivale sérieuse possible des villes syriennes que la capitale de l'Egypte gréco-romaine, Alexandrie. La tradition attribue là à Dinocratès, l'architecte du Conquérant, le plan de base en damier orthogonal avec une grande artère longitudinale ouest-est, coupée par une transversale nord-sud selon un schéma hellénistique somme toute banal. Des témoignages tardifs nous renseignent sur l'admiration que suscitait jusqu'à la fin de l'antiquité la grande voie ouest-est, à cette date-là une rue à colonnades. Mais seuls les niveaux romains ont été suffisamment reconnus dans les sondages ; rien ne prouve que la rue à colonnades était là plus ancienne qu'en Syrie ; on pourrait même tirer d'un passage de Malalas l'indice qu'elle date de l'époque d'Antonin.

Ainsi rien ne nous interdit aujourd'hui de soutenir que, selon toute probabilité, le rôle d'initiateurs revient dans ce domaine aux architectes-urbanistes de la Syrie romaine et il n'est pas téméraire d'ajouter en l'occurrence à ceux de la capitale même, Antioche.

8 – *Le faste de l'Empire dans la rue*

L'aspect monumental des rues à colonnades est ce qui frappe d'abord. La longueur de ces grands axes approche facilement du kilomètre et le dépasse aussi bien, atteignant à Antioche le chiffre de trois kilomètres (deux milles romains selon les textes ou 2958 m). Ce qui est notable ensuite, c'est l'emprise au sol. La largeur des rues de l'époque classique et hellénistique était très réduite bien que sans doute une évolution se soit fait sentir au cours des siècles ; on note ainsi pour l'artère principale de Doura 12,70 m, 8,45 m pour les transversales et 6,33 m pour les rues ordinaires qui souvent ne dépassaient pas ailleurs 5 m. Pour les villes de l'époque impériale, les chiffres sont variables, mais toujours considérables ; dans les cas connus elle est d'au moins 20 m (Boṣrā : 22,80 m) et peut dépasser 30 m (ainsi à Antioche, ou à Apamée avec le chiffre maximum relevé : 37,50 m), 25 m était sans doute courant (Damas, Palmyre). Les variations concernent de même les rapports entre la largeur de la chaussée et celle des trottoirs qui la bordent ; 10 m apparaît là presque comme un minimum pour la première qui atteignait 22 m à Apamée ; 6 à 7 m pour les trottoirs est fréquent. Ces oscillations, que l'on retrouve au reste dans les dimensions des îlots du damier, sont imputables à des situations locales. Une remarque s'impose en effet dans ce contexte ; l'aménagement de voies de ce genre dans une trame urbaine plus ancienne posait naturellement de sérieux problèmes, tout comme l'installation des égouts et des aqueducs. Les grands incendies, comme les tremblements de terre, ont offert là parfois des circonstances favorables à des réamenagements ; ailleurs, comme nous l'avons vu, ces grandes artères sont établies en-dehors des agglomérations de date hellénistique en empruntant simplement le tracé de voies communication plus ancienne.

Ces remarques sont illustrées, comme nous l'avons déjà signalé, par le cas d'Antioche où l'on passe de la route à la rue empierrée hellénistique, pavée par Hérode, munie de trottoirs et de colonnades, par Tibère, complètement refaite de Trajan à Hadrien, reprise pour la dernière fois par Justinien ; on passe ainsi pour les niveaux de – 4,00 à – 11,00 (fig. 36).

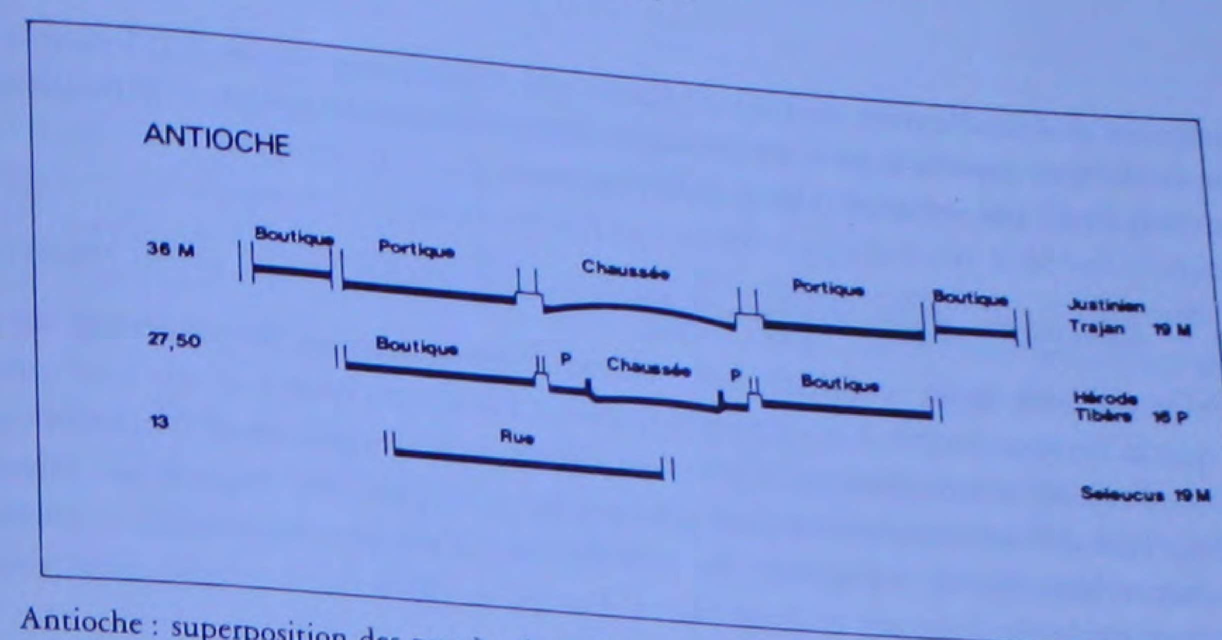


Fig. 36. Antioche : superposition des rues à colonnades successives (d'après, *Palmyre, Bilan et perspectives*, p. 176).

La chaussée était normalement dallée et munie de trottoirs surélevés. Fl. Josèphe nous rapporte qu'Hérode, dès avant Tibère, avait offert à Antioche le pavement de la rue principale volontiers transformée en bourbier jusque là. Quant aux colonnes elles-mêmes, elles offraient des variations sensibles d'une ville à l'autre dans leurs dimensions et dans leurs proportions. L'ordre le plus fréquent était le corinthien, comme de façon générale sous l'Empire, bien que l'ionique se voie à Boṣrā aussi.

A Antioche, la tradition littéraire, nous venons de le rappeler, attribue la création de la rue principale à Tibère lui-même, comme sa reconstruction et son embellissement aux empereurs Trajan et Antonin. On peut douter cependant que la réalisation matérielle de ces énormes ensembles – ils comportaient facilement des centaines de colonnes – ait pu se faire dans l'espace de quelques années ou même sous un seul règne. Les mentions signalées datent ainsi des projets, de grands projets, plutôt que des achèvements. Aussi bien à Apamée comme à Palmyre, on peut suivre encore plus ou moins la réalisation progressive des colonnades et si, à Antioche même, l'intervention financière directe et l'empereur peut-être admise, le recours à l'évergétisme, à la munificence des particuliers est pratiquement certaine ailleurs et en tout cas prouvée par les inscriptions à Palmyre. La figure de ces évergètes, comme celle aussi d'autres personnages qui s'étaient signalés dans l'histoire de la ville, se présentait aux yeux des promeneurs sous la forme de statues dressées sur les consoles attenantes aux colonnes à une certaine hauteur, selon une mode qu'on ne voit qu'en Syrie ou dans la Cilicie voisine.

L'aspect monumental de ces ensembles était accentué par le soin que l'on prenait d'en souligner les articulations. Des arcs marquaient l'intersection avec les rues perpendiculaires les plus importantes et qui étaient munies de colonnades elles aussi, ainsi à Palmyre et à Boṣrā (à hauteur du théâtre chaque fois) ; des arcs enjambaient à l'occasion la rue principale elle-même, comme le montre toujours le triple arc de Palmyre implanté à un infléchissement marqué du tracé de la voie. A Palmyre encore la grande colonnade, dans sa partie ouest, est coupée en deux par ce que l'on peut appeler par convention un *tetrakionion*, un ensemble fait de quatre bouquets de quatre colonnes disposés en carré ; il en allait de même à Boṣrā à hauteur de l'agora. A Philippopolis (Shahbā) un tétrapyle (*arcus quadrifrons* = arc à quatre faces) marquait l'intersection des deux artères principales. Enfin des ports à plusieurs baies ou de véritables arcs de triomphe pouvaient marquer début et fin des rues, ainsi à Boṣrā. Au reste, tous ces monuments sont signalés par les textes pour Antioche et l'on peut toujours en voir les principaux, conservés ou redressés, à Gerasa (Jerash) en Jordanie.

L'état dernier de ces ensembles, dont les vestiges imposants sont parvenus jusqu'à nous, manifeste une volonté d'ostentation indéniable ; il illustre toujours la prospérité extraordinaire de l'Empire romain à son apogée ; seuls les bienfaits de la Paix romaine, avec l'accumulation de richesse qu'elle a entraînée, a permis

dans un grand nombre de villes la mise en train et l'achèvement de programmes d'urbanisme aussi étonnants et il est clair que nous nous trouvons ainsi en présence d'un phénomène propre à l'époque impériale et qui n'était nullement impliqué par ses antécédents hellénistiques.

9 – Rencontre d'une évolution politique et d'une réalité économique

Serait-ce tout? Ce goût du faste, si évident, est-il l'explication dernière de la genèse de ces rues ou, au contraire, n'est-il que la marque propre à une époque imposée à une conception d'une tout autre signification? C'est là que doit nous retenir une constatation qui s'est imposée aux fouilleurs d'Antioche : ces rues ne sont pas simplement des voies de communication ; les colonnades protègent des rangées de boutiques et, sur le terrain, ce fait est encore bien illustré à Palmyre. Le mot de *souq* a été prononcé dans ce contexte et à propos de la Colonnade transversale de Palmyre et à propos d'Antioche. Mais dans quelle mesure ce terme peut-il convenir pour des rues à la fois si longues et si spacieuses?

Dans une ville grecque le *souq* à l'orientale, avec sa masse dense de petites boutiques et de grands entrepôts, masse sillonnée par de petites ruelles, n'a pas sa place ; l'activité économique a son propre centre, l'agora, à l'origine place publique et marché à la fois. Sans doute l'agora hellénique s'était-elle dédoublée au cours des temps en une agora politique et une agora marchande, mais une solution faite pour des agglomérations de taille moyenne pouvait être très insuffisante dans le cas des grandes villes que nous avons vu se constituer dans la Syrie romaine et incapable de faire face à un nombre croissant de petits commerçants et d'artisans. La rue à colonnades avec ses boutiques offrait là la solution appropriée – solution retrouvée parfois avec les rues à arcades des villes de l'Europe médiévale ; la colonnade couverte assurait aux chalands la protection contre le soleil comme contre le mauvais temps. Bien entendu, le terme de boutique n'est que de convenance : aux boutiques proprement dites s'ajoutait la file des petits ateliers propres aux métiers qui occupaient les diverses corporations. Dans le détail nous ne pouvons plus savoir si certains secteurs de ces rues étaient réservés aux marchands et aux artisans d'une même spécialité, comme c'est le cas dans les *souqs* actuels.

Mais voilà qui témoigne aussi d'un changement radical dans les conceptions urbanistiques. La grande rue n'est plus réduite à son rôle primitif qu'elle avait conservé tout au long de la période hellénistique, celui d'un simple cheminement, d'une voie de communication ; elle a acquis en quelque sorte son existence propre en devenant l'artère où l'on sent battre la vie de la ville ; c'est sur elle aussi que viennent se greffer très normalement les lieux de certaines activités particulières, administratives, politiques et religieuses ; si l'on peut dire, sanctuaires et édifices publics ont pignon sur rue.

Nous avons pu caractériser ces grandes artères comme l'épine dorsale des villes ; mais si l'on veut bien définir leur rôle dans la vie pratique il vaut mieux sans doute reprendre la comparaison faite par Libanios dans son *Discours sur Antioche* (506/201), celle avec des fleuves dans lesquels débouchaient les petits torrents des rues secondaires. C'est le même auteur qui souligne les avantages purement matériels offerts par les portiques des rues, la protection contre les intempéries qui assure une activité continue et l'agrément des déplacements faciles. Mais comment ne pas citer les remarques faites par cet observateur si perspicace à propos du commerce dans sa ville (526/251) : « (Les marchandises) nous dit-il, sont si bien répandues par toute la ville que le nom de marché n'a pas été réservé à un portique unique de la cité et qu'il n'est pas besoin de se rassembler en un seul lieu pour faire ses achats mais que chacun les trouve sous ses pas, devant sa porte, et qu'on n'a partout qu'à tendre la main pour les saisir. » C'est, on le voit, constater la disparition de l'agora marchande et son remplacement par les files de boutiques s'égrenant le long des rues ; le témoignage littéraire rejoint là de façon exemplaire le constat archéologique.

Ce n'est aussi pas un hasard si à Damas et ailleurs le *souq* succède à la rue antique. La dégradation tardive, qui a été si bien analysée et qui a consisté dans l'occupation des vastes chaussées et des trottoirs de l'époque romaine par les boutiques de la période arabe, n'impliquait pas un changement de l'affectation

des lieux ; elle avait connu, au reste, une sorte de préface à Doura même dans la réoccupation, à l'époque parthe, des espaces dégarnis de l'agora hellénistique. Une rencontre curieuse que celle du *souq* aux boutiques multipliées avec les files majestueuses des colonnes bordant de longues avenues. On aurait cru volontiers ces dernières faites pour les cortèges et les parades et elles pouvaient certes servir à de telles manifestations. Mais ce ne pouvait, en-dehors de la capitale, se produire qu'un nombre limité de jours au cours d'une année, les jours des grandes fêtes religieuses en particulier. Le reste du temps ces avenues avec leurs portiques restaient ouvertes, tant que durait la lumière du soleil et parfois au-delà, à une foule grouillante à la fois affairée et désoeuvrée.

La promotion de l'artère principale au rang d'une rue à colonnades répondait à l'évolution de la forme et de la fonction de la place publique. Si à Doura, selon un modèle bien représenté ailleurs, l'agora hellénistique est entièrement ouverte sur un des ses longs côtés, que suit la rue principale, avec l'Empire, par un développement général, l'agora se transforme en une place fermée encadrée par quatre portiques continus ou, comme on le voit en Occident comme en Orient, par une basilique liée à trois portiques. Au lieu de la place ouverte à tous, l'agora devient un monument public clos dont la fonction administrative l'a emporté sur toutes les autres. Cette évolution traduit des réalités profondes. Elle révèle à sa manière que la notion de cité, de *polis* à la grecque, n'est plus qu'une fiction. Le visage nouveau de la ville traduit clairement ses fonctions qui sont maintenant essentiellement économiques et culturelles. La place publique est le domaine désormais de la poignée de notables qui assure la direction de la cité ; la vie quotidienne, la vie de tous, frémit dans les grandes artères qui sillonnent la ville.

La ville syrienne de l'époque impériale apparaît de la sorte comme une formule élaborée possédant sa logique propre, fruit d'une évolution originale. Par rapport à la période hellénistique, on peut dire d'une certaine manière que les rapports entre rues et espaces construits ont été inversés ; au plan à quadrillage régulier, répondant aux necessités de la colonisation, succède un dispositif où édifices divers et habitations sont implantés par rapport aux artères principales. On passe ainsi du plan parfaitement régulier, maintenu à Apamée entre autres, à celui de Palmyre où se juxtaposent vieille ville, zones monumentales et résidentielles nouvelles ; le damier n'existe plus ou n'a plus de raison d'être.

10 – Programmes édilitaires et monumentaux

C'était ainsi devenu un titre de fierté pour une ville syrienne de l'époque impériale de posséder sa ou ses rues à colonnades et c'était là en quelque sorte la manifestation d'une vanité commune à l'ensemble des habitants, et non point comme dans l'Europe occidentale, quand s'épanouira la monarchie absolue, le simple fait de la volonté du souverain qui retrouvera à son bénéfice la formule des avenues aux dimensions colossales.

Un des signes de l'indépendance d'une ville était formé par la muraille qui la protégeait. Les fortifications, remparts et citadelle, continueront à la protéger ou à la surveiller quand le commandement militaire aura définitivement passé aux mains des souverains. Un bon exemple de fortification hellénistique nous est conservé à Doūra avec sa muraille flanquée de tours et sa citadelle aujourd'hui presque disparue. Ailleurs les vestiges encore visibles ne sont en règle générale que romains ou mieux encore romano-byzantins, sans compter les remaniements médiévaux. On pourrait croire à Antioche à la persistance d'un tracé hellénistique banal avec ce vaste rempart qui cerne la ville basse en l'associant à une citadelle-acropole, mais ce tracé ne remonte qu'à Tibère ; ce qui rend prudent quand il s'agit d'apprécier la situation très comparable sur le terrain pour ce qui est du rempart de Cyrrhus. Pour le reste les villes syriennes sont surtout des villes de plaine qui s'accommodaient d'un tracé vaguement rectangulaire et toujours assez lâche par rapport à la zone construite. Le nombre des portes était normalement réduit ; leur liaison avec les grandes artères est évidente dans les plans de l'époque impériale : à Antioche, Apamée, Damas et Boṣrà, les grandes rues à colonnades s'étiraient d'une porte monumentale à une autre. On ne saurait être aussi affirmatif pour l'époque hellénistique. Mais

période fait défaut. Des découvertes récentes, comme celles
une étude systématique des fortifications de cette
de l'étonnante fortification de Ras Ibn Hani, de date hellénistique, restent prometteuses.
Parmi les travaux édilitaires caractéristiques de la période gréco-romaine une place particulière revient à
l'alimentation en eau. Les grandes artères ne manquaient jamais d'insérer dans la file des colonnes une ou
plusieurs fontaines monumentales, des nymphées, selon le terme antique, qui dispensaient aux passants le
précieux liquide. Ce sont les points d'arrivée d'une installation complexe et dont les aménagements de détail
restent encore mal connus. L'Orient ne nous a pas conservé, en effet, des exemples aussi nombreux et aussi
spectaculaires de ces aqueducs qui font encore l'étonnement des spectateurs en plus d'un endroit en Occident ;
il se peut que les conduits aériens aient été moins nombreux dans les provinces orientales. Mais les aqueducs,
sous une forme ou une autre, sont bien attestés à Palmyre, à Boṣrà, à Apamée et à Antioche aussi. Là même,
le nom de l'architecte romain Cossutius, gravé dans les parois du canal d'adduction qui alimentait la cité
en eau, a été relevé ; il s'agit selon toute probabilité de l'homme qui a travaillé à Athènes pour le compte
d'Antiochos IV Epiphane et la conduite en question desservait le quartier qui portait le nom de ce souverain.
Cet exemple reste isolé pour l'époque hellénistique et à Antioche une série d'autres aqueducs furent installés
à l'époque romaine, qui vit la généralisation du principe.
L'adduction d'eau était indispensable pour le bon fonctionnement d'une des formes les plus caractéristiques
de la civilisation gréco-romaine, les bains. Les textes nous attestent l'existence d'un nombre considérable de
ces derniers à Antioche et des ruines plus ou moins importantes de thermes ont été dégagés à Apamée, Boṣrà,
Philippopolis (Shahbā), Palmyre enfin.
La civilisation gréco-romaine avait, en effet, son aspect de civilisation des loisirs et les loisirs accessibles à
l'ensemble de la population et non pas réservés seulement au souverain et à sa cour. D'où le maintien d'une
institution qui avait été la voix même de la cité, le théâtre. Si les représentations avaient connu des formes
très variées et très différentes de celles propres à la Grèce classique, le goût du spectacle était resté. La Syrie
peut se vanter de posséder sur son sol un des plus beaux théâtres de l'Empire, celui de Boṣrà ; d'autres, plus
ou moins ruinés, sont conservés à Philippopolis (Shahbā), à Palmyre, à Cyrrhus, à Apamée ou encore dans
les localités moins importantes, telles que Canatha (Qanawāt) dans le Ḥawrān, Saḥr dans le Lejā ou Gabala
(Jebleh) près de Lattakié.
Les compétitions athlétiques ont constitué une des formes les plus originales de la civilisation hellénique et
pendant longtemps l'élément grec des grandes villes défendait la participation à ces activités comme un de ses
privilèges ; le gymnase n'était pas ouvert à n'importe qui. Dans la Syrie romaine le prestige de cette institution
hellénique est attesté par la création des Jeux Olympiques d'Antioche par l'empereur Claude, des jeux célèbres
bientôt dans tout l'Empire et jusqu'en plein Ve s. Pour le reste, les stades sont pratiquement inconnus en Syrie,
tout comme par ailleurs les hippodromes dont l'importance croît au temps de l'Empire chrétien. Antioche
connaîtra ses factions, tout comme Byzance. Quant aux spectacles très romains de l'amphithéâtre, l'on sait
que l'Orient hellénisé ne les a pas accueilli avec une grande faveur ; c'est encore à Antioche qu'est signalé un
monument de ce genre.
A l'exception des théâtres et des amphithéâtres, les monuments dont nous venons de parler s'inscrivaient
sans peine dans le plan d'une ville de plan orthogonal régulier ; celui d'Apamée nous en fournit une excellente
preuve. Il en allait de même pour les sanctuaires nombreux dans chaque ville. L'illustration la meilleure
nous est offerte là par Damas : l'immense sanctuaire de Jupiter Damascénien avec ses grandes cours inscrites
l'une dans l'autre, parfaitement rectangulaire, occupait là un nombre impressionnant d'îlots. A l'opposé, le
sanctuaire de Bēl à Palmyre est remarquable par sa place à la fois excentrique et désaxée ; il présente aussi
le seul exemple d'un édifice qui, à la manière des cathédrales médiévales dominait l'ensemble du paysage
urbain ; mais cette situation n'est que le résultat d'une longue évolution et particulière au site.
Nos connaissances ne sont pas tellement plus précises en ce qui concerne l'autre élément important de
la structure du tissu urbain : l'habitat. Des maisons ont été dégagées sur quelques grands sites : Antioche,

Apamée, Palmyre, mais la fouille systématique d'îlots entiers demanderait à être poussée. Nous sommes en
présence actuellement de grandes maisons patriciennes pour lesquelles le modèle de hellénistique avec sa
cour à péristyle est chaque fois sensible. A Doura même, le plan hellénistique est bien conservé, mais a été
sensiblement altéré dans son utilisation à l'époque parthe. Dans le détail, l'installation interne des belles
maisons dégagées, son comfort et son luxe, supporte encore bien des précisions. Aux mosaïques, qui sont le
mieux conservées – et leur place en Syrie est des plus remarquable – s'ajoutent peu à peu les peintures
murales et tout récemment les stucs décoratifs dont de très curieux exemples ont été découverts à Palmyre.
Ce n'est pas la place ici de pousser dans le détail l'étude des différents types de monuments et d'essayer d'en
retrouver les aspects spécifiquement syriens. On peut cependant fonder de sérieux espoirs sur des recherches
futures. La version syrienne serait plus d'une fois particulièrement intéressante. Mentionnons dans ce contexte
le problème du palais. On ne saurait guère faire état de ceux d'entre eux identifiés comme tels dans le Hauran,
à moins de nouvelles investigations. Mais une heureuse exception nous est offerte par Doura avec le palais du
Dux ripae, du commandant militaire de la frontière de l'Euphrate, palais qui date de l'occupation romaine
des IIe et IIIe s. Au plan des grands palais macédoniens, avec leurs grandes cours à péristyles de destination
officielle se trouve uni le quartier résidentiel avec sa façade surplombant le fleuve en un dispositif qui annonce
celui du fameux palais de Dioclétien à Spalato (Split) en Dalmatie. La question de savoir si l'on peut songer
pour l'un et pour l'autre à un modèle syrien antérieur, très exactement antiochien, ne peut malheureusement
toujours donner lieu qu'à un débat théorique.
Pour l'instant, les grandes villes antiques de la Syrie, celles mêmes qui s'y prêteraient le mieux dans la
pratique, n'ont été l'objet que de fouilles réduites, ce que leurs dimensions colossales explique sans plus. Ce
qui a été déjà fait dans ce domaine, grâce en particulier à la politique éclairée des autorités syriennes autorise
de grands espoirs.
On ne saurait clore ce chapitre sans évoquer le souvenir du seul grand architecte syrien de ce temps-là connu
de nom, Apollodore de Damas (fig. 37) ; c'est aussi un des tout grands noms de l'architecture romaine. Ce
qui nous vaut de le connaître, c'est la place tenue par cet homme au destin à la fois tragique et brillant dans
l'entourage immédiat de l'empereur Trajan. C'était un génie aux faces multiples ; n'a-t-il pas construit le
grand pont sur le Danube qui permit aux légions de se lancer à l'assaut de la Dacie? et n'avons-nous pas
conservé de lui quelques fragments d'un ouvrage sur la poliorcétique, l'art du siège des villes? Mais bien sûr
Apollodore reste à nos yeux surtout l'auteur du monumental Forum de Trajan à Rome même, édifice dont
on peut toujours admirer les vestiges imposants. Il reste cependant aux fouilles futures à découvrir sur le sol
même de sa patrie, en Syrie, les pendants ou les modèles de ces conceptions grandioses.
Cette splendeur urbaine dura jusqu'à l'extrême fin de l'antiquité, de l'apogée de l'Empire à l'Empire
d'Orient. Le triomphe du christianisme n'apporta aucun changement fondamental dans ce domaine et seu-
lement des types de monuments nouveaux : les églises remplacèrent les temples. Le dernier grand chantre du
paganisme en Syrie, le rhéteur Libanios, avait bien tort de se désoler et de redouter la disparition de la cité
avec la disparition des cultes païens. Ce sont les difficultés, les malheurs mêmes des temps qui étaient plus
menaçants. Ce faste urbain coûtait cher et nous voyons par le même Libanios que ceux sur qui reposait la
charge de son entretien, les curiales, les notables maîtres de la ville, avaient quelque tendance à se dérober
à leurs obligations financières. Par ailleurs, le danger externe avait reparu sur la frontière de l'Empire. Une
première secousse violente fut celle du IIIe s. marqué par les assauts répétés des nouveaux maîtres de l'Iran,
les Sassanides : ce fut en 260 la destruction totale de Doura que les Romains avaient vainement transformé en
place forte. Ce fut ensuite, en 273, le sac de Palmyre par les légions d'Aurélien après la désastreuse aventure
de Zénobie. Le naufrage ne fut pas irrémédiable. Dioclétien cerna la ville d'une puissante muraille en créant
un nouveau périmètre articulé de part et d'autre de la grande rue à colonnades et il y installa un camp
militaire.

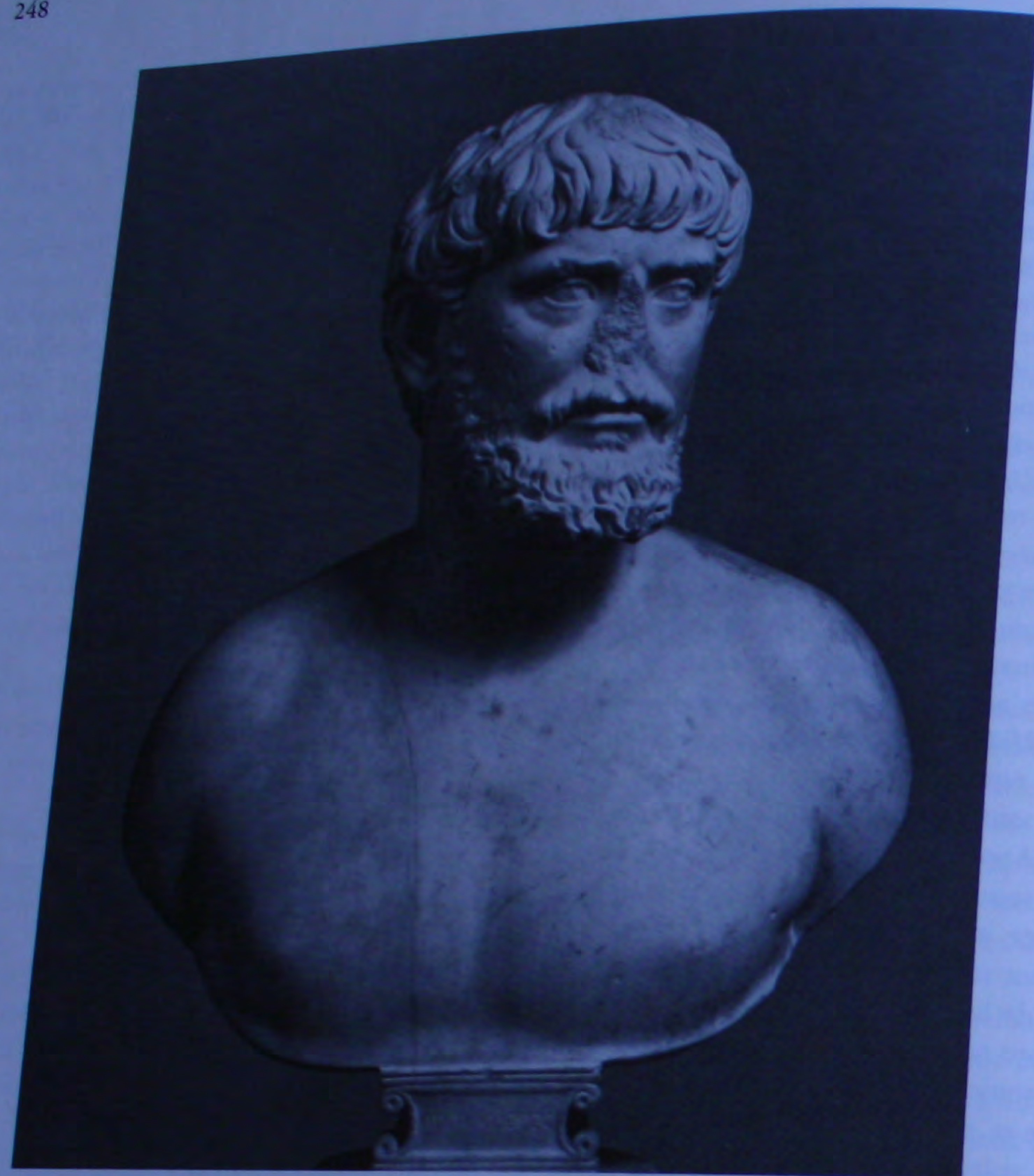


Fig. 37. Buste d'Apollodor (Glyptothèque, Munich)

La situation fut plus dramatique tout au long du VI[e] s. Ce fut l'époque des terribles séismes qui ravagèrent à plusieurs reprises les villes de la Syrie occidentale, Antioche en premier lieu. Ce fut l'époque aussi de l'aggressivité renouvelée des Perses. Ainsi Antioche, sévèrement touchée par tremblements de terre de 526 et 528, est mise à sac par Chosroès en 540. Le redressement opéré par Justinien (525 – 555), qui restaura la ville avec son rempart, comme il le fit dans l'ensemble de la Syrie, n'apporta qu'un répit.

On mentionnera cependant comme caractéristiques des conceptions de ce temps, qui ne démentent en aucune manière leurs antécédents hellénistiques et romains, les deux villes créées ou rénovées par ce souverain : Sergiopolis (Reṣāfah), d'un côté, et Zénobia (Halabiyyeh), de l'autre.

Ce fut pire, en effet, quand en 611 Antioche est reprise par les Perses pour n'être évacuée qu'en 628, quand Héraclius leur eut infligé une défaite décisive. Ce fut le même Héraclius cependant qui quelques années plus tard dut abandonner la Syrie au conquérant arabe.

Les villes de la Syrie romaine ont suscité la profonde et durable admiration de leurs contemporains : ils ne pouvaient concevoir de vie civilisée en-dehors du cadre qu'elles offraient. Leurs ruines ont fait rêver les voyageurs des temps passés et les modernes ont à coeur de ressusciter leur image – image évocatrice d'un des grands moments de l'histoire de l'humanité.

Bibliographie

Généralités

E. Fabricius, s. v.« Städtebau der Griechen », *PW* 2. III. A, 1924, c. 1982 – 2016.

F. Castagnoli, *Ippodamo di Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale*, Rome 1956.

A. von Gerkan, *Griechische Städteanlagen*, Berlin-Leipzig 1924.

J. Lauffray, L'urbanisme antique au Proche-Orient, dans : *Proceedings of the Second International Congress of Classical Studies*, vol. IV, Copenhague 1958, p. 7 – 26.

A. N. Barghouti, Urbanisation of Palestine in Hellenistic and Roman Times, *Studies in the History and Archaeology of Jordan* 1, Amman 1982, p. 209 – 229.

J.-M. Dentzer, Les villages de la Syrie romaine dans une tradition d'urbanisme oriental, dans : *De l'Indus aux Balkans, recueil Jean Deshayes* (Paris ••••), p. 213 – 248.

E. Frézouls, Urbanisme et Societé : réflexions sur l'Orient Ancien, *MEFRA* 95, 1983, p. 305 – 333.

E. Frézouls, Du village à la ville : Problèmes de l'Urbanisation dans la Syrie hellénistique et romaine, dans : *Sociétés urbaines, sociétés rurales dans l'Asie Mineure et la Syrie hellénistiques et romaines* (Univ. des Sc. Hum. de Strasbourg, Contributions et travaux de l'Institut d'Histoire Romaine IV), Strasbourg 1987, p. 81 – 93.

P. Leriche, Urbanisme défensif et occupation du territoire en Syrie hellénistique, *ibid.* p. 57 – 79.

J. Lassus, Quelques remarques sur les rues à portiques. *Palmyre : Bilan et Perspectives, Coll. Strasbourg (18 – 20. 10. 73)*, Leyde 1976, p. 175 – 190.

Antioche

G. Downey, *Ancient Antioch*, Princeton 1963.

G. Downey, Libanios, Antiochikos (traduction et commentaire). *Proceedings Amer. Philos. Society* 103, 1959, p. 652 – 686.

G. Downey, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton 1961.

J. Lassus, La ville d'Antioche à l'époque romaine d'après l'Archéologie, dans : *ANRW* II,8, New York-Berlin 1977, p. 54 – 102.

J. Lassus, *Les portiques d'Antioche* (Antioch-on-the-Orontes V), Princeton 1972.

R. Martin, Antioche décrite par Libanios (traduction et commentaire de Libanios, Antiochikos,196(504) – 270(535), dans : J. Festugière (éd.), *Antioche païenne et chrétienne*, Paris 1959, p. 23 – 61.

J. Weulersse, Antioche : essai de géographie humaine, *Bull. Etudes Orientales* 4, 1934, p. 27 – 79.

Apamée

J. et J. Ch. Balty, Apamée de Syrie, archéologie et histoire. I : Des origines à la Tétrarchie, dans : *ANRW* II,8, New York-Berlin 1977, p. 103 – 134.

J. Ch. Balty(éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973 – 1979* (Fouilles d'Apamée de Syrie ; misc. 13), Bruxelles 1984.

J. Ch. Balty, Les grandes étapes de l'urbanisme d'Apamée-sur-l'Oronte, *Ktema* 2, 1977, p. 3 – 16.

J. Ch. Balty, *Guide d'Apamée*, Bruxelles 1981.

J. Ch. Balty(éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1969 – 1971* (Fouilles d'Apamée de Syrie ; misc. 7), Bruxelles 1972.

J. Ch. Balty(éd.), *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1965 – 1968 ; actes du colloque tenu à Bruxelles les 29 et 30 avril 1969* (Fouilles d'Apamée de Syrie ; misc. 6), Bruxelles 1969.

Boṣrā

S. Cerulli, Bosra, *Felix Ravenna* 115, 1978/1, p. 73 – 120.

J.-M. Dentzer, Les sondages de l'Arc nabatéen et l'urbanisme de Bosra, *CRAI* 1986, p. 62 – 87.

M. Sartre, *Bostra, des origines à l'Islam* (BAH 117), Paris 1985.

Damas

D. Sack, Damaskus, die Stadt intra muros, *DaM* 2, 1985, p. 207 – 290.

D. Sack, Damaskus die Entwicklung der historischen Stadt, *Architectura* 12, 1982, p. 113 – 135.

J. Sauvaget, Esquisse d'une histoire de la ville de Damas. *Rev. d'Etudes islamiques* 8, 1934, p. 421 – 436.

J. Sauvaget, Le plan antique de Damas, *Syria* 26, 1949, p. 314 – 358.

C. Watzinger et K. Wulzinger, *Damaskus, die antike Stadt*, Berlin-Leipzig 1921.

Doura-Europos

P. V. C. BAUR, M. I. ROSTOVTZEFF *et alii*, *Excavations at Doura-Europos, Preliminary Reports I – IX*, New Haven-London 1929 – 1952.

F. E. BROWN, *The palace of the Dux Ripae* (Excav. at Doura-Europos, Prel. Rep. IX,3), New Haven 1952, p. 1 – 26.

F. E. BROWN, *The Agora and Bazar* (Excav. at Doura-Europos, Prel. Rep. IX,1), New Haven 1944.

F. CUMONT, *Fouilles de Doura-Europos* (BAH 9), Paris 1926.

W. HOEPFNER et E. L. SCHWANDNER, *Haus und Stadt im klassischen Griechenland*, Berlin 1986, p. 205 – 240.

P. LÉRICHE (éd.), Doura-Europos, Etudes 1986, *Syria* 63, 1986, p. 1 – 156.

P. LÉRICHE (éd.), Doura-Europos, Etudes 1988, *Syria* 65, 1988, p. ******

Palmyre

A. BOUNNI, *Palmyre : Histoire, monuments et Musée*, Damas 1982.

E. FRÉZOULS, Questions d'urbanisme palmyrénien, dans : *Palmyre : Bilan et Perspectives, Coll. Strasbourg (18 – 20. 10. 73)*, 1976, p. 191 – 208.

M. GAWLIKOWSKI, Les défenses de Palmyre, dans : *Palmyre : Bilan et Perspectives, Coll. Strasbourg (18 – 20. 10. 73)*, 1976, p. 209 – 212.

Palmyra. Geschichte, Kunst und Kultur der Oasenstadt (Linzer Archäologische Forschungen, 16), Linz 1987.

J. STARCKY et M. GAWLIKOWSKI, *Palmyre*, Paris 1985.

D. VAN BERCHEM, Le plan de Palmyre, dans : *Palmyre : Bilan et Perspectives, Coll. Strasbourg (18 – 20. 10. 73)*, 1976, p. 165 – 174.

TH. WIEGAND, *Palmyra, Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917*, Berlin 1932.

E. WILL, Le développement urbain de Palmyre : témoignages épigraphiques anciens et nouveaux, *Syria* 60, 1983, p. 69 – 81.

Autres villes

R. E. BRÜNNOW et A. VON DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia* vol. III, Strasbourg 1909.

H. C. BUTLER, *Architecture and other Arts* (PPUAES II), Leyden 1907.

J.-P. REY-COQUAIS, *Arados et sa Pérée aux époques grecque, romaine et byzantine* (BAH 97), Paris 1974.

E. FRÉZOULS, L'exploration archéologique de Cyrrhus, dans : J. BALTY (éd.), *Apamée de Syrie, Bilan des recherches 1965 – 1968*, p. 81 – 93.

E. FRÉZOULS, Cyrrhus et la Cyrrhestique jusqu'à la fin du Haut-Empire, dans : *ANRW* II,8, New York-Berlin 1977, p. 164 – 197.

J. LAUFFRAY, *Halabiyya-Zenobia. Place-forte du limes oriental et la Haute Mésiopotamie au VIe siècle* (BAH 119), Paris 1983.

G. PLOUG, J. OSINGAND et A. BÜLOW-JACOBSEN, *Hama : Fouilles et Recherches 1931 – 1938, vol. 3. 1 : The Graeco-Roman Town*, Copenhagen 1985.

J. P. RIIS, Remains of a Roman Building in Hama, Syria, *Berytus* 2, 1935, p. 34 – 39.

G. GOOSSENS, *Hiérapolis de Syrie, essai de monographie historique*, Louvain 1943.

H. SEYRIG, Emèse (= Antiquités Syriennes VI), *Syria* 36, 1959, p. 184 – 192.

J. SAUVAGET, Le plan de Laodicée-sur-Mer, *Bull. d'Etudes Orientales de l'Institut franç. de Damas* 4, 1934, p. 81 – 114.

M. DUNAND et R. DURU, *Oumm el-'Amed : Une ville de l'époque hellénistique aux Echelles de Tyr* (R. Liban. Etudes et Doc. d'Archéologie, 4), Paris 1962.

P. COURBIN, Ras el Bassit, *Syria* 63, 1986, p. 175 – 220.

W. KARNAPP, *Die Stadtmauer von Resafa in Syrien*, Berlin 1976.

D. VAN BERCHEM, Le port de Séleucie de Piérie et l'infrastructure logistique des guerres parthiques, *Bonner Jahrbücher* 185, 1985, p. 47 – 87.

H. J. W. DRIJVERS, Hatra, Palmyra, und Edessa. Die Städte der syrisch-mesopotamischen Wüste in politischer, kulturgeschichtlicher und religionsgeschichtlicher Beleuchtung, dans : *ANRW* II. 8, New York-Berlin 1977, p. 799 – 906.

Palmyre et les Palmyréniens

ADNAN BOUNNI   DIRECTION GENERALE DES ANTIQUITES, DAMAS

Histoire

La source sulfureuse qui naît dans une gorge de l'échine calcaire qui traverse la steppe syrienne (Bādiyyat ash-Shām) a donné naissance à l'oasis de Palmyre. Celle-ci devint une halte obligatoire et une station caravanière entre la Syrie et la Mésopotamie.

L'homme préhistorique fréquentait cette oasis et ses abords immédiats dès le Paléolithique Inférieur (Acheuléen Supérieur) et le Paléolithique Moyen (Levalois-Moustérien). Mais la première agglomération remonte au Néolithique (industrie de chasseurs-cultivateurs).

La plus ancienne mention connue de Palmyre (Tadmor) ou des Palmyréniens (Tadmorin) date du début du IIe millénaire (Kultépé [Kaniš]), ensuite du XVIIIe s. av. J.-C. (Tell Ḥarīrī [Mari]). Du XIVe au XIIIe s. av. J.-C. nous avons un texte relatif à Palmyre provenant de Meskeneh (Emar). Enfin au XIe s. les annales du roi assyriens Tiglat-Pileser Ier parlent de Palmyre. L'origine et le sens du nom de Tadmor utilisé par les Syriens et tous les Sémites sont inconnus. Mais probablement, le nom gréco-romain de Palmyre est issu de ses palmeraies.

Les vestiges de la Palmyre des hautes époques sont probablement sous l'esplanade du sanctuaire de Bel (200 × 200 m env.). De même les édifices de la ville hellénistique, qui était florissante dès le IVe s. av. J.-C., furent progressivement démolis et reconstruits dès le Ier s. ap. J.-C. La plupart des ruines actuelles, qui s'étendent sur une douzaine de kilomètres carrés de superficie, appartiennent aux trois premiers siècles ap. J.-C.

En 63 la Syrie devint Province romaine, mais Palmyre gardait toujours son indépendance comme principauté arabe et jouissait, selon Pline l'Ancien[1], d'un sort privilégié entre les deux grands empires (romain et parthe) qui tous deux avaient intérêt à la ménager. En 41 av. J.-C. Marc Antoine effectua un raid contre Palmyre sans avoir de grief contre les Palmyréniens. Ceux-ci, selon Appien[2] avaient une adroite politique. Ils cherchaient en Perse les produits de l'Inde et de l'Arabie pour les revendre aux Romains.

L'incorporation de Palmyre à l'empire romain (sa date, encore contestée, se place vraisemblablement sous Tibère) était, nous semble-t-il, une conséquence de la compénétration des intérêts économiques de Palmyre avec ceux de l'Empire romain. Ce dernier dominait alors les routes et les ports de Syrie, de l'Egypte et de l'Anatolie. Au cours de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., Palmyre avait déjà une garnison romaine, mais ce sont ses fameux archers, cavaliers et méharistes, qui assuraient la sécurité de la ville et de la vaste steppe environnante et participaient, à partir de Trajan (98 – 117), à la défense des *limes* de l'empire sur le Danube, en Angleterre et en Afrique du Nord.

1. *Histoire naturelle* V, 25, 88.
2. *Guerres civiles*, V,9.

Après la chute de Pétra en 106, Palmyre devint la maîtresse des routes commerciales de l'Orient et connut une grande prospérité, érigeant de nouveaux temples et restaurant les anciens. Sous Hadrien (117 – 138) Palmyre prit le titre de ville libre (*Hadriana Palmyra*) ; elle fixait désormais le montant de ses impôts, les percevait et promulgait ses décisions au nom de la « Boulé et du Démos ». Caracalla éleva, en 212, Palmyre à la dignité de Colonie Romaine ; son activité économique ne cessa de se développer et la ville de s'embellir.

En 228, à l'avènement de la dynastie sassanide, Palmyre commença à perdre le contrôle des routes commerciales. Devant cette situation qui s'aggrava vers le milieu du IIe s., les Palmyréniens voulurent arrêter la catastrophe et redresser à leur profit une économie dont ils étaient, surtout au siècle précédent, les maîtres incontestés. Ce fut la mission d'une famille arabe renommée, dont le chef Odeinath gratifié par les Romains du titre de Correcteur de tout l'Orient, mena deux campagnes (en 262 et 267) contre les Sassanides et atteignit leur capitale Ctésiphon. Mais, espoir de Rome et de Palmyre, Odeinath fut assassiné dans des circonstances mystérieuses et son fils était trop jeune pour gouverner.

Ce fut Zénobie, la femme d'Odeinath qui gouverna au nom de son fils. Belle, intelligente, ambitieuse et connaissant parfaitement la situation politique en Orient et l'impuissance de Rome menacée de l'intérieur et de l'extérieur, elle ne tarda pas à agir et se proclama, avec son fils, Auguste. Ses armées, après avoir soumis toute la Syrie, occupèrent l'Egypte et l'Anatolie. L'empereur Aurélien riposta aussitôt. Il remporta sur les Palmyréniens deux victoires non décisives à Antioche et à Ḥomṣ ; Zénobie se replia sur Palmyre et Aurélien mit le siège devant la ville qui finit par tomber après une forte résistance. Zénobie essaya de s'enfuir chez les Sassanides pour demander leur aide, mais elle fut rattrapée (automne 272). Aurélien l'emmena en captivité.

Réalisant que leur lutte contre Rome était une question de vie ou de mort, les Palmyréniens se révoltèrent et massacrèrent la garnison romaine. La répression d'Aurélien fut violente.

La vie quotidienne

Les caravanes

La prospérité économique de Palmyre en fit l'une des métropoles du monde antique. Les marchands et les chefs des caravanes y constituaient une classe aristocratique qui avait créé un pouvoir oligarchique et possédait des richesses considérables. De grandes fortunes s'amassaient dans les coffres de Palmyre grâce aux opérations que cette cité réalisait à travers le monde antique et grâce aussi aux taxes douanières très élevées qu'elle percevait des caravanes. Cette aristocratie se caractérisa par son amour du luxe et des dépenses. Elle fit construire des palais et des avenues bordées de portiques. Elle voulut immortaliser ses membres en leur érigeant des statues dans l'Agora, le long de l'artère principale et sur les grandes places. Elle fréquentait le théâtre, les thermes, et participait aux conseils et aux banquets. Elle fit surtout preuve d'une grande prodigalité dans la construction des monuments funéraires, qui furent pourvus de décors et de sculptures de toute beauté.

Le Palmyrénien libre et aisé était avant tout un commerçant et plus particulièrement le chef d'une caravane ou l'un de ceux qui l'accompagnaient. La caravane était, en effet, l'élément principal de la vie économique à Palmyre et Rostovtzeff a eu bien raison d'appeler celle-ci la cité des caravanes. C'est dans cette perspective qu'on peut connaître l'économie palmyrénienne, l'organisation sociale de la ville et même ses croyances et sa conception du monde.

Les charges les plus importantes de la ville, qu'il s'agisse des prêtres, des chefs de confréries religieuses ou des fonctionnaires publics, revenaient à des marchands et surtout à des chefs et à des protecteurs de caravanes. C'est ainsi que les statues de ceux-ci ont été placées sur des colonnes commémoratives isolées alors que nous n'avons pas vu, jusqu'ici Odeinath et Zénobie bénéficier d'un tel honneur. « Ces princes marchands . . . ,

écrit Rostovtzeff, étaient les vrais maîtres de Palmyre »[3]. L'activité commerciale devait occuper la majorité des habitants, car en plus des marchands et des chefs de caravanes, il y avait ceux qui étaient chargés des chameaux et des chevaux, ceux qui déchargeaient et emmagasinaient les marchandises, les boutiquiers, les esclaves etc.

De nombreux éléments de l'urbanisme et de l'architecture palmyrénienne ont été conçus en fonction de la caravane. C'est ainsi que les rues par lesquelles elle passait n'ont pas été dallées pour ne pas gêner les chameaux. Il en est de même pour l'agora et son annexe ainsi que pour la vaste station de chameaux qui entoure le théâtre. Par ailleurs on remarque aujourd'hui encore des portes très élevées qui avaient été ainsi aménagées afin de livrer passage aux chameaux et à leurs chargements. Rappelons ici que certains dieux palmyréniens étaient représentés à dos de chameau ou de cheval.

Dans les plus nombreuses inscriptions caravanières découvertes jusqu'ici, nous trouvons peu de renseignements sur l'histoire du commerce caravanier et sur l'organisation interne de la caravane. Nous pouvons, cependant, imaginer que l'arrivée ou le départ d'une caravane constituait un événement pour la ville comme ce sera le cas plus tard pour les caravanes des pèlerins. Des cérémonies se déroulaient pour la recevoir ou pour lui souhaiter un bon voyage.

C'était une véritable fête à Palmyre quand la caravane arrivait, conduite par son chef et accompagnée de gardiens et d'esclaves, avec ses chameaux chargés de marchandises. Les gens remplissaient les rues et les marchés, chacun espérant effectuer des achats ou des ventes. Les femmes attendaient les vêtements de soie provenant de la Chine, les bijoux et les parfums provenant d'Arabie. Les jeunes gens riches espéraient acquérir des chemises et des pantalons brodés importés de Perse. Ceux qui possédaient des palais, désiraient se procurer des statues de marbre ou de bronze doré ainsi que des vases en verre, apportés du littoral syrien. Quant aux prêtres, ils étaient intéressés par les vases d'albâtre remplis d'huile parfumée et les boîtes incrustées contenant de l'encens.

Quand la caravane avait du retard ou qu'un danger la menaçait, la panique s'emparait des Palmyréniens. Les uns craignaient de rater les bénéfices d'une opération commerciale, d'autres s'inquiétaient pour des parents ou des êtres chers. On voyait alors des hommes courageux se proposer pour aller porter secours à la caravane ; des cavaliers se hâtaient alors vers l'endroit où elle se trouvait, la sauvaient soit de la soif, soit d'un orage, soit des pillards, et la ramenaient à Palmyre avec ses hommes fatigués et poussiéreux. Parmi ceux qui sauvèrent ainsi les caravanes en détresse nous connaissons un certain ʿOgeilo dont une inscription gravée sur une console de l'agora nous apprend que, par décret du Sénat et du peuple, les quatre tribus palmyréniennes lui érigèrent plusieurs statues pour avoir, plus d'une fois, sauvé les caravanes d'un danger.

Inscriptions caravanières

Les caravanes venaient d'Egypte, de la Péninsule Arabique, des rivages du golfe Arabique et surtout des portes du Tigre, de l'Euphrate et du Shatt al-ʿArab, où Palmyre possédait des comptoirs, des entrepôts, des agences et des colonies, comme à Séleucie du Tigre, Vologésiade sur l'Euphrate, Forat et Charax, près de l'embouchure de deux fleuves. Ces caravanes déchargeaient à Palmyre leurs marchandises, la plupart d'origine chinoise ou hindoue. Elles prenaient livraison des marchandises importées des ports méditerranéens entreposées à Palmyre, et les dirigeaient vers l'Orient.

Sur les routes qu'elles suivaient, les caravanes ont laissé quelques traces. C'est ainsi que, dans la localité de Umm al-ʿAmed, située sur la route qui mène à Ḥit sur l'Euphrate ; au sud-est de Palmyre, le père Poidebard a découvert une colonne honorifique portant une inscription datant du règne d'Antonin (vers 150 de n.è.) qui rend un vibrant hommage au notable palmyrénien Soados, fils de Bôliades, pour avoir assisté les négociants, les caravanes et ses concitoyens établis à Vologésiade. On érigea des statues de ce même Soados dans l'agora

3. M. I. Rostovtzeff, *Caravan cities*, London 1932, p. 134.

de Palmyre et dans le caravansérail de Gennaès, à situer probablement à Umm al-'Amed. Par ailleurs, lors des fouilles effectuées par la mission suisse dans le temple de Baalshamîn, on a trouvé une inscription grecque, antérieure de 18 ans à celle de Umm al-'Amed, qui rend également hommage à ce même Soados. Elle constitue un bon exemple des inscriptions caravanières à Palmyre. En voici le texte intégral :

« *[En l'honneur de]* Soados, fils de Bôliadès, petit-fils de Soados homme pieux et ami de sa patrie, qui en de nombreuses et grandes occasions assista noblement et généreusement les commerçants, les caravanes et ses concitoyens établies à Vologésiade, qui se montra toujours généreux de sa vie et de sa fortune pour les intérêts de sa patrie et qui fut honoré pour cette raison par des arrêtés, des décrets et des statues au nom de l'Etat, ainsi que par des lettres et un édit de Publicius Marcellus, le très illustre seigneur consulaire. Etant donné qu'il a sauvé la caravane récemment arrivée à Vologésiade du grand danger qui la menaçait, cette même caravane lui a élevé quatre statues en reconnaissance de sa valeur, de sa noblesse et de sa piété, l'une ici-même dans le sanctuaire de Zeus, une dans le bois sacré, une autre dans le sanctuaire d'Arès et la quatrième dans le sanctuaire d'Atargatis, par l'entremise des chefs caravaniers Agegos, fils de Iaribôles, et de Thaimarsos, fils de Thaimarsos, l'an 443, au mois de Péritios (février 132) »[4].

Les négociants palmyréniens ne se contentaient pas seulement de gérer les comptoirs qu'ils possédaient sur le Tigre, l'Euphrate, dans le golfe Arabique, la Mer Rouge, l'Egypte et le littoral. Ils possédaient aussi des bateaux marchands. Une inscription trouvée à Palmyre parle de négociants qui sont revenus de la Scythie (Inde) sur un navire marchand palmyrénien appartenant à un certain Ba'li. Une autre inscription mentionne des négociants qui ont effectué le même voyage sur un navire appartenant au Palmyrénien Honaino fils de Haddoudan.

Les Palmyréniens

Les habitants de Palmyre étaient dans leur majorité des Arabes. Ils provenaient des tribus arabes qui dominaient indiscutablement le désert syrien depuis au moins le XIe s av. J.-C. Comment douter de l'origine arabe d'une population où l'on rencontre des noms tels que Mâlik, Zubeid, Wahballat, Sa'ad, Ma'n, Mouqīm, Jadima, Afiān, Haggāg, Abgar, 'Ogeil, ainsi que Salma, Salwa et Bouna? D'autre part, ces habitants formaient des tribus *PḤDY'* dont chacune se rattachaient à un ancêtre commun. Or quand nous les voyons détailler leurs généalogies jusqu'au trisaïeul, nous constatons que chacune d'elle comporte au moins un nom indubitablement arabe.

Par ailleurs, les Palmyréniens comptent dans leur panthéon plusieurs divinités arabes, comme al-Lāt, al-'Uzza (Azizo), Manāt, Raham, Shi'-al-Qawm, Shams, Rutla (Arsou), Rald, Aphlad et Abgal. Ils donnent à leurs dieux des qualificatifs tels que le clément et le miséricordieux, le bon, le rémunérateur et les représentent à dos de chameau ou de cheval. Les cultes populaires rappellent les cultes pratiqués par les Arabes et sont imprégnés de leurs croyances, comme la procession, la ronde et la croyance dans les bétyles et les djinns. En fait, si l'on considère chaque tribu palmyrénienne et que l'on étudie ses cultes, on peut déterminer la région d'où elle provient. On peut légitimement dire que les Palmyréniens sont des Arabes, au même titre que les Nabatéens, les Thamoudéens, les Liḥyanites et les Arabes du Ṣafā.

La langue

Les Palmyréniens parlaient vraisemblablement l'arabe dans leur vie quotidienne et dans leurs relations avec les bédouins établis dans leur voisinage. Parmi eux, ceux qui s'adonnaient au commerce, ainsi que les gens cultivés, connaissaient le grec et l'araméen. Ils utilisaient l'araméen quand ils écrivaient, notamment pour accomplir des formalités commerciales. A cette époque, en effet, l'araméen était une langue écrite répandue à travers tout l'Orient. Sous les Achéménides (539 – 333 av. J.-C.) il était devenu l'une des langues officielles

4. *Baalshamîn III*, p. 57.

de leur vaste empire, et s'était répandu, ensuite, jusqu'en Inde. Même aux époques hellénistique et romaine, alors que le grec était devenu la langue officielle, l'araméen avait continué à être la langue écrite la plus utilisée en Orient. Palmyre qui assurait la liaison entre la Syrie et la Mésopotamie devait forcément employer l'araméen qu'utilisaient ses voisins, fournisseurs et clients. La langue des inscriptions de Palmyre présente la dernière manifestation d'un dialecte araméen principal que les linguistes distinguent par le terme « araméen de l'empire ».

Mais l'usage de l'araméen, attesté par les inscriptions de Palmyre, ne constitue pas une preuve de l'origine des Palmyréniens ; on a bien vu cette langue employée par des peuples unanimement reconnus comme des arabes, tels que les Nabatéens, les Arabes de Ḥatrà, et ceux de l'oasis de Taima, qui, bien que située au coeur de la Péninsule Arabique, a livré une inscription araméenne du Ve s. av. J.-C. On voit également Odeinath et sa famille utiliser l'araméen alors que tous les savants sont d'accord pour considérer qu'il s'agit d'une dynastie arabe. Rappelons enfin que les textes araméens de Palmyre se caractérisent par la présence d'éléments arabes, aussi bien dans le vocabulaire que dans l'onomastique.

L'écriture

L'écriture palmyrénienne est un alphabet de 22 lettres. Elle s'écrit de droite à gauche. C'est une forme prise par l'écriture araméenne au cours de son évolution, très proche de celle des papyri d'Eléphantine (Assuan) du Ve s. av. J.-C. Cette écriture est l'une des plus belles. Elle a subi plusieurs améliorations pour rivaliser avec l'écriture grecque contemporaine par l'harmonie de ses lettres bien proportionnées. Il y a deux types d'écriture palmyrénienne.

— *Monumentale* : destinés a l'écriture sur pierre. La plupart des textes de Palmyre appartiennent à ce type. Arrondies au cours du Ier s., les inscriptions monumentales deviennent progressivement brisées au cours des deux siècles suivants. La plus ancienne inscription monumentale palmyrénienne remonte à l'an 44 av. J.-C. et la plus récente date de l'an 272 ap. J.-C.

— *Cursive* : Tracée au pinceau, à la plume ou au qalam, elle s'écrivait le plus souvent de haut en bas. Malgré l'existence de plusieurs spécimens de ce type d'écriture, peints ou tracés sur les parois stuquées de quelques monuments de Palmyre, elle est essentiellement une simplification, de caractère individuel, de l'écriture monumentale pour son adaptation aux papyri et aux parchemins. La plupart des inscriptions trouvées hors de Palmyre sont rédigées en cursive. Enfin le syriaque Estranguelâ est dérivé du palmyrénien cursif.

Le régime fiscal

La position privilégiée que Palmyre occupait entre l'Orient et l'Occident assurait de grands bénéfices aux négociants de la ville. L'Empire Romain favorisait ses percepteurs qui, installés aux postes frontières, prélevaient une taxe correspondant, semble-t-il, au quart de la valeur des marchandises. Des textes honorifiques trouvés dans l'agora mentionnent des citoyens qualifiés de publicains du quart. Outre ces taxes payées à la frontière, d'autres taxes étaient payées dans la ville de Palmyre, à l'entrée des marchandises et au moment de leur réexpédition. Ces taxes sont fixées par le tarif qui est le plus important texte trouvé à Palmyre et, sans doute aussi, le texte économique le plus long et le plus considérable du monde romain. L'intérêt de ce tarif ne réside pas seulement dans son importance épigraphique. « Cette inscription, écrit J. B. Chabot[5], par les nombreux détails qu'elle renferme, nous fait pénétrer, comme dit M. de Vogüé, dans la vie intime de la société commerçante : elle nous fait assister à ce grand mouvement d'hommes, d'animaux et de marchandises, à ce défilé d'ânes et de chameaux, à ce concours de traitants, de publicains, de brocanteurs, de plaideurs, de magistrats, foule affairée et bigarrée, se pressant sous les longues colonnades dont les ruines font encore

5. J. B. Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, Paris 1922, p. 24.

aujourd'hui l'admiration du voyageur. Elle nous fait aussi connaître l'organisme administratif, le Sénat avec son président et son secrétaire, deux archontes (appelés ailleurs stratèges), une sorte de conseil des dix et des syndics. » Le 18 avril 137, le Sénat de Palmyre décréta de faire graver le texte de la nouvelle loi fiscale, en même temps que celui de l'ancienne, sur une stèle en face du temple de Rabbassiré.

Cette stèle fut découverte en 1881, au sud de l'Agora, par le Prince A. Lazarew et fut transportée en 1901 au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg (aujourd'hui Léningrad). La stèle a environ cinq mètres de large. Le texte compte plus de quatre cents lignes réparties sur quatre panneaux. Le premier panneau reproduit le décret du Sénat en palmyrénien et en grec. Le second donne, en palmyrénien, la loi fiscale de l'entrepôt de Palmyre et de ses sources d'eau. Il s'agit du nouveau tarif concernant les esclaves, la pourpre, l'huile parfumée, l'huile d'olive, la graisse, les salaisons, les moutons et les troupeaux, les droits de patente pour les parfumeurs, les prostituées, les boutiquiers, les droits sur les peaux, les vêtements, l'eau, les récoltes, les bêtes de somme et l'utilisation des eaux des deux sources (Efqa et Biyār al-ʿOmyeh ou Abū al-Fawāres ?). Ce second panneau contient aussi, en palmyrénien, la loi fiscale antérieure (58/69 ap. J.-C.) relative à Palmyre, ses eaux et ses salines. Sur le troisième et le quatrième panneau figure la loi antérieure rédigée en grec et suivie d'un vieil édit qui a pour objet de trancher les difficultés que rencontrait l'application de la loi.

C'est la partie concernant le nouveau tarif dans le second panneau qui nous intéresse ici. Nous remarquons que ce tarif ne mentionne qu'une partie des importations et des produits de Palmyre. Mais nous savons par ailleurs que la ville importait aussi d'Arabie l'encens, lequel tenait une grande place dans les cultes ainsi que certaines pierres précieuses avec lesquelles on ornait les galons des tuniques. Les perles lui venaient du Golfe Arabique. Beaucoup de costumes arrivaient tout confectionnés de Séleucie du Tigre et de Babylone. Du littoral syrien parvenaient les vases en verre, en or et argent. Du Liban et de la région de Damas, on importait un vin capiteux, en usage dans les banquets religieux. Du bassin de l'Indus, venaient la turquoise, le lapis-lazuli, les tissus de coton dont on a retrouvé quelques fragments dans les nécropoles de Palmyre, sans compter les aromates, les matières utilisées pour la teinturerie, la soie et les fourrures qui provenaient du Cachemire, de l'Himalaya et du Turkestan chinois.

Les marchés

Ces marchandises, dont nous avons précédemment indiqué la provenance et montré les importants bénéfices que Palmyre en retirait, étaient déposées à leur arrivée, dans d'immenses entrepôts, comme l'annexe de l'agora que nous avons dégagée récemment. Elles étaient distribuées, ensuite, dans les nombreuses boutiques que l'on voit un peu partout dans la ville, notamment dans l'agora (fig. 38), dans la rue du théâtre, dans la place qui entoure celui-ci et le long de la grande avenue. Ces boutiques aux élégantes façades sont bien aménagées et disposées régulièrement. Elles sont souvent pourvues de canalisation. On voit encore, devant quelques unes, la trace des voitures qui transportaient les marchandises. Certaines boutiques communiquaient avec les maisons situées derrière elles. Par ailleurs, sur le linteau est gravé parfois le nom du boutiquier (par exemple : Un tel fils de Mouqeimo Arāch et un Mālik, fils de Mālik etc.). La plupart des boutiquiers n'étaient pas de grands commerçants. Ils constituaient, pour ainsi dire, la moyenne et la petite bourgeoisie. Ils avaient des corporations et des associations.

Les métiers

Les commerçants en gros ou en détail n'étaient pas les seuls à avoir des boutiques. Il y avait également plusieurs autres catégories de vendeurs tels que les marchands de vin, les épiciers, les marchands de vases en terre et en verre. Parmi les gens de métiers, les inscriptions mentionnent encore les médecins, les parfumeurs, les sculpteurs, les tanneurs, les fabricants d'outres, les forgerons, les orfèvres ; elles nous apprennent que chaque métier avait son association, sa corporation et sa confrérie (thiase) dont les membres participaient



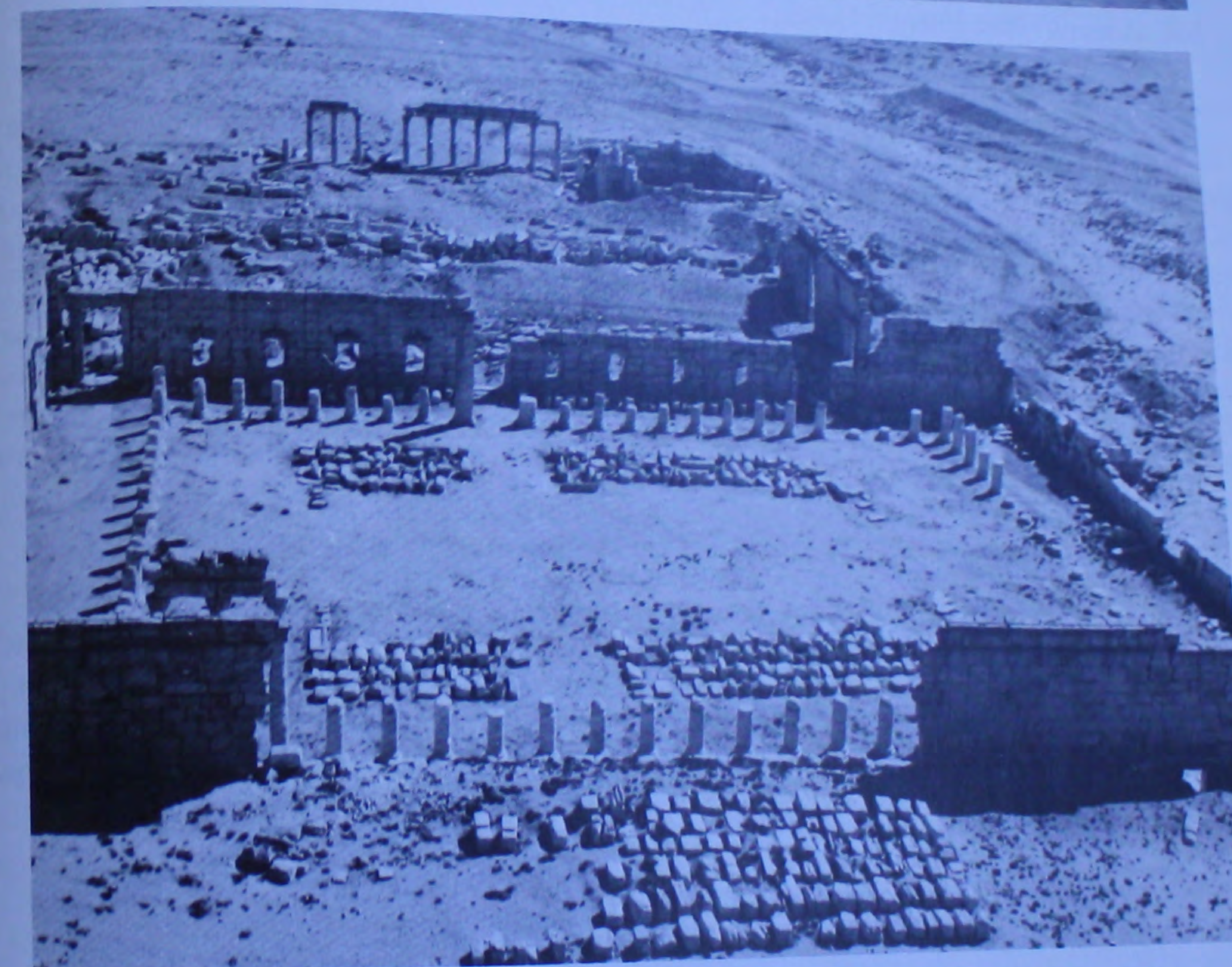


Fig. 38. a : La rue principale à Palmyre (vers la fin du IIe s. ap. J.-C.). – b : L'agora (132 ap. J.-C.)

à un banquet (symposion) sous la protection d'un chef. Des inscriptions récemment découvertes à Palmyre font d'Odeinath et de son fils les protecteurs d'une association d'artisans. Faute de source, nous ne pouvons donner des détails sur l'organisation interne des métiers. Nous pensons qu'elle ne devait pas être différente de celle qui existait dans les métiers pratiqués dans l'antiquité. L'enfant apprenait ordinairement le métier de son père. Le maître passait graduellement de la fonction d'apprenti à celle d'artisan. Il convient de rappeler qu'un grand nombre d'activités artisanales étaient pratiquées par les esclaves.

Les esclaves

Nous avons peu de renseignements sur les esclaves à Palmyre. Des sculptures représentent les esclaves au service de leurs maîtres tandis que ceux-ci sont en train de chasser, de monter à cheval ou de prendre part à des banquets. Par ailleurs, le Tarif nous donne quelques renseignements sur la taxe qu'on percevait pour leur entrée dans la ville, leur sortie et leur vente. Les esclaves ne devaient pas être moins nombreux que les hommes libres. Ils travaillaient surtout dans les carrières, les salines, dans les presses de térébinthe et de vin. Ils prenaient soin des chevaux et des chameaux, transportaient les objets lourds et procédaient au nettoyage des canalisations et des puits. Les textes funéraires et des ex-voto nous ont livré des noms d'esclaves émancipés ; L'esclave devient ainsi *BR HRY* (fils d'affranchi), d'après J. Milik « un esclave ou plutôt un affranchi municipal, mais une personne d'autorité, sans doute un aide de l'agoranome de la ville ... La curatèle de la source Efqa comportait elle aussi des subalternes de condition affranchie, il en allait de même pour certaines fonctions dans le sanctuaire de Bêl »[6].

Dans l'antiquité, le nombre d'esclaves révélait la position sociale du maître. « Il est possible, écrit J.-G. Février, que l'aristocratie palmyrénienne, à l'exemple des Parthes, ait aimé s'entourer d'esclaves armés. Il semble cependant difficile de ne pas voir là la preuve que Palmyre participait au grand courant d'importation d'esclaves asiatiques dans l'Empire romain »[7].

L'agriculture

Les esclaves travaillaient aussi dans les terres agricoles, aussi bien dans les grandes propriétés que dans les jardins entourant les remparts de Palmyre. Nous rappelons, à ce propos, que les Palmyréniens prenaient grand soin de leurs champs et de leurs jardins, comme le montre le grand nombre de fruits représentés sur les frises et les poutres du temple de Bêl. D'une façon générale on constate dans les éléments décoratifs des monuments, la présence du palmier, d' olives, de grenades, de pommes, de poires ...

Dans la dernière phase de sa construction ; le mur de la ville englobait deux sources et d'importants jardins. Le prix de l'eau était très élevé. On avait une grande considération pour l'olivier qui était la principale culture de Palmyre, au point qu'il y avait un dieu protecteur des oliveraies appelé Gad Mishiya. Par ailleurs on a trouvé en divers endroits de la ville des presses de térébinthe. Il convient de remarquer à ce propos qu'il n'y a pas très longtemps des forêts de térébinthe recouvraient certaines montagnes de la région.

La maison

Les maisons connues auparavant à Palmyre et celles que nous avons déjà découvertes dernièrement ne sont pas nombreuses mais elles suffisent à nous donner une idée de la maison palmyrénienne au IIe s. ap. J.-C. Nous ne pensons pas, en tout cas, que toutes les demeures des Palmyréniens étaient pareilles à l'admirable villa découverte à l'est du temple de Bêl et qui donnait sur les jardins de l'oasis. Ses chambres étaient tapissées

6. J. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, Paris 1972, p. 186.
7. J. Février, *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre*, Paris 1931, p. 47.





Fig. 39. Palmyre. a : Le tombeau-tour d'Elabel (103 ap. J.-C.). – b : Une carrière palmyrénienne.



Fig. 40. Personnages palmyréniens. a : Grand Prêtre. – b : Dame aristocrate.

de mosaïques et ses cours recouvertes de belles dalles. En fait, il y avait de nombreuses maisons construites en briques crues et leurs vestiges apparaissent surtout sur le versant occidental de la vallée, face à l'agora.

Les maisons que nous connaissons le mieux sont celles des riches. Leur plan est semblable à celui des maisons orientales. On y pénètre par une galerie. Les chambres s'ordonnent autour d'une cour centrale (atrium) où se trouvent des bassins, des statues, des fleurs. La chambre principale est orientée vers le soleil. Parfois il y a plus d'une cour. Il arrive aussi qu'il y ait un étage supérieur lequel donne toujours vers l'intérieur. L'étage supérieur est, le plus souvent, bâti en briques crues ou cuites. Dans certains cas, il y avait une ou plusieurs assises de pierres que surmontaient les assises de briques. Les maisons sont enduites de plâtre. Les murs, délimités et encadrés de décor de stuc, étaient souvent ornés de belles fresques. A l'intérieur il y avait des fours et des jarres pour contenir l'huile ou le vin, ainsi qu'un ou plusieurs puits qui s'intégraient dans le dallage de la cour. Certaines demeures devaient comporter une chapelle, une bibliothèque, des écuries et une aile réservée aux esclaves. Nous avons trouvé peu de meubles. Mais nous pouvons déduire par le mobilier représenté sur les sculptures qu'il y avait des lits, des chaises pliantes ; des tapis bariolés, des lampadaires, des lampes de cuivre ou en terre cuite ornées de motifs floraux, animaliers et épigraphiques, sans compter les statues, les marmites et les coupes.



Fig. 41. Personnages Palmyréniens. a : Caravanier. – b : Magistrat.

La famille

Le régime tribal arabe, à l'exemple du régime romain qui prévalait à cette époque, est fondé sur le fait que le *pater familias* dans le sens le plus large du terme, constitue la pierre angulaire de la famille. L'autorité du *pater familias* est fonction de son âge, du nombre de ses enfants, de ses femmes et de ses esclaves. C'est le maître absolu de la famille. Nul ne peut s'opposer à sa volonté. Même si nous découvrions des documents écrits, ceux-ci n'ajouteraient rien à ce que nous savons à ce sujet.

Nous pouvons déduire des sculptures et des textes qu'en dépit du pouvoir de l'homme, la femme jouissait de certains égards. Elle avait le droit d'hériter et elle pouvait léguer ses biens, comme le montre les textes de fondation trouvés dans des monuments funéraires. On peut affirmer que la bigamie n'était pas connue. Nous signalons cependant que dans l'hypogée de Bôlbarak que nous avons fouillé en 1958, on voit le fondateur représenté avec deux femmes et près de chacune on lit : « épouse de Bôlbarak ». Mais nous ne savons pas si ces deux femmes ont vécu simultanément ou successivement avec le mari.

En dépit de la bonne situation qui était faite à la femme, il ne semble pas, d'après les découvertes faites jusqu'ici, qu'elle ait eu une responsabilité dans la vie publique, exception faite de Zénobie. Par ailleurs, bien que les sculptures nous la montrent soucieuse de son habillement et portant des colliers, des boucles d'oreilles, des pendentifs, des fibules, un médaillon et un diadème, elle n'en demeure pas moins attachée, surtout au Ier s. et au début du IIe s., à sa quenouille et à son rouet. D'autre part, elle est presque toujours représentée, dans les banquets funéraires, aux pieds de l'homme ; par contre elle passe avant son fils.

L'homme et la femme devaient, semble-t-il, se marier jeunes. Le mariage avec une parente n'était pas de règle. On ne peut pas dire qu'il était rare. A lire les listes généalogiques, on constate quand même, que dans les familles « les étrangères » étaient nombreuses.

LES ENFANTS

La sculpture palmyrénienne représente l'enfant, même s'il est encore au sein, sous les traits et avec les vêtements d'un adulte. Il apparaît alors comme un homme de petite taille. Il en est de même de la petite fille dont l'apparence est celle d'une femme de petite taille mais avec une coiffure différente et parfois sans coiffure. Pour les différencier des grandes personnes, les enfants sont représentés avec certains symboles comme des grappes de raisin, des oiseaux (généralement des pigeons) ou des objets ressemblant à des cartables d'écoliers. Bien que cette façon de représenter les enfants soit assez étrange, le fait qu'ils figurent, dans les sculptures, aux côtés des grandes personnes prouve tout l'intérêt qu'on leur vouait. Nous avons d'ailleurs plus d'un témoignage, sur la profondeur des sentiments paternels et filiaux. L'aîné des enfants portait généralement le nom de son père ou de son bisaïeul, mais ce n'était pas obligatoire. CHABOT[8] écrit que le second fils portait le nom de son grand-père maternel mais nous n'avons pas trouvé d'exemples en nombre suffisant pour dire que c'était là une règle. Les Palmyréniens aimaient utiliser pour désigner leurs enfants, des diminutifs hypocoristiques ou des surnoms affectueux comme Wahbi au lieu de Wahballât, Sa'di au lieu de Sa'dalât, Taîmi au lieu de Taîmallat, Soueid, 'Ouweid, ou Habiba etc.

LA MODE ET LES BIJOUX

S'il est vrai que les sculptures palmyréniennes représentent un nombre considérable de bijoux, on en a cependant peu recueilli au cours des fouilles. Dans les monuments funéraires restés inviolés, nous n'avons trouvé que des boucles d'oreilles et des bagues assez simples. L'explication qu'on pourrait en donner, c'est que les Palmyréniens ne concevaient pas en fait l'existence d'une vie matérielle après la mort. Leur *talma* (éternité) reste vague. Par ailleurs c'étaient des commerçants qui savaient la valeur exacte de chaque objet. On comprend dès lors qu'ils n'aient pas voulu que les trésors soient enterrés avec leurs morts. Si donc les musées ne peuvent se vanter de posséder des bijoux de Palmyre, par contre les sculptures palmyréniennes nous en donnent une idée claire. Anciennement les poètes arabes ont chanté « l'oreille palmyrénienne » pour vanter la beauté des boucles d'oreilles de Palmyre.

Parmi les sculptures palmyréniennes, signalons la statue de Salma, fille de Tîmarsou[9]. Elle représente une belle femme portant sept colliers, un diadème, deux bracelets à chaque avant-bras, des bagues et un médaillon. En 1957, en fouillant l'Hypogée de Shalamallât, nous avons découvert le buste funéraire de Marti, la petite-fille du fondateur. On la voit portant cinq colliers, des encolpions, deux bracelets, cinq bagues dont deux au même doigt. Dans les sculptures apparaissent aussi les coffrets à bijoux qui sont parfois portés par des esclaves. Les bijoux qui sont représentés dans les sculptures sont dorés ou colorés pour bien montrer qu'il s'agit de pierres précieuses. De même on voit plus d'une couleur utilisée pour le tracé des sourcils, pour le kohl des yeux et pour le rouge à lèvres. Dans l'une des sculptures les lèvres sont enduites avec de l'eau dorée. La coiffure des cheveux représente une grande variété : il y a l'ondulation, les tresses, le chignon, les franges sur le front et sur les tempes.

Les prêtres ont toujours la tête et la barbe rasées. Mais les hommes ordinaires sont représentés tantôt barbus, tantôt imberbes. Quant à leurs cheveux, ils sont ondulés ou bouclés. Ils portent soit le costume locale, soit celui des Grecs ou des Iraniens. Le costume simple et non cousu fut remplacé par la suite par un autre, constitué d'une chemise ressemblant à une jaquette, sous laquelle il y avait un pantalon ; les souliers recourbés sont ornés de riches broderie et de pierres précieuses ou semi-précieuses comme c'était le cas dans les palais de Perse.

8. J. B. CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, Paris 1922, p. 47 et 92.
9. Musée Ny Carlsberg de Copenhague, n°.37

Quant aux femmes, leur vêtement traditionnel était la tunique et le voile qui descendait de la tête jusqu'aux épaules puis enveloppait tout le corps. Il était fixé au moyen d'une fibule, sur le côté gauche de la poitrine. Sur la tête, en dessous du voile, il y avait un turban brodé. La tunique recouvrait une robe pourvue de deux manches longues ou courtes. Cette robe présente parfois certaines variantes dans le cou et autres détails ou ornementations. Sous la robe il y avait parfois un chiton. Nous trouvons dans les sculptures quelques rares exemples de femmes portant une calotte au lieu d'un turban ou ne portant aucune coiffure et ne savons pas s'il s'agit alors d'étrangères. Quant aux enfants mâles, ils sont revêtus d'un costume ample avec une ceinture serrée aux hanches. Les vêtements des petites filles sont longs et étroits.

LA FÊTE

Le 6 avril était la fête annuelle de Palmyre. Une inscription grecque appelle ce jour qui avait sa solennité et sa sainteté « le bon jour ». C'est le 6 avril qu'a eu lieu la fondation et la dédicace du Temple de Bêl, qui est le plus grand sanctuaire de la ville et la demeure de ses divinités. Bêl était un dieu mésopotamien, mais c'étaient des gens qui appartenaient aux tribus arabes qui s'enthousiasmaient pour lui, notamment ceux qui bâtirent son sanctuaire. Par ailleurs les principaux rites qui étaient pratiqués en son honneur, comme la ronde et la procession, étaient ceux-là mêmes qu'accomplissaient les Arabes avant l'Islam.

Nous allons tenter de reconstituer la cérémonie religieuse qu'on pratiquait dans le Temple de Bêl, le jour de la fête annuelle. Imaginons, d'après les vestiges qui en restent, ce que devait être ce temple avec sa cella centrale dont les colonnes sont surmontées de chapiteaux dorés et sa vaste cour qui couvre une superficie de 40 000 m²(fig. 42,b). Essayons de nous représenter ce sanctuaire avec ses portes fermées par des vantaux de bronze doré, ses vases à libation, ses poteries et ses encensoirs en or. Les caravanes y viennent de tous côtés. Des dizaines de milliers d'adorants, hommes, femmes, vieillards, enfants, ayant revêtu leurs plus somptueux costumes pénètrent dans la cour, circulent sous ses vastes portiques. Les femmes sont parées de leurs bijoux, les hommes sont parfumés et ont pris grand soin de leurs cheveux et de leur barbe. Là se sont réunis les marchands de pièces rares, d'icônes, de parfums, de fleurs, et de mets populaires. Des centaines de prêtres prennent part à la cérémonie. A leur tête, est le grand prêtre du Temple de Bêl dont la dignité était la plus haute que pût ambitionner un citoyen de Palmyre. Ces prêtres qui ont la tête et la barbe rasées, portent des vêtements blancs, parfois ornés de perles, d'agates et de d'émeraudes, et couvertes d'un mantau fixé à l'épaule droite, ainsi que des ceintures larges et incrustées. Ils sont coiffés d'une tiare cylindrique surmontée de couronnes simples ou fleuries, ou bien ornées d'images. Ils tiennent à la main une palme ou un laurier. Il y a les grands prêtres chargés du Saint des Saints. Il y a les prêtres-chanteurs, les prêtres-musiciens, ceux qui applaudissent et ceux qui sont préposés aux gens et aux colonnes, ainsi que les devins et les serviteurs. On voit également les chefs de familles palmyréniennes, les hommes d'état, les visiteurs éminents et le représentant de Rome.

Dans la partie occidentale de la cour, on voit les animaux du sacrifice qu'on a fait entrer par la rampe qui passe sous le portique et qui sont dirigés vers l'autel où le sang va couler à flot. Les gens se rassemblent autour d'eux pour voir leurs voeux accomplis et leurs sacrifices agréés. Les parfums de l'encens, des lauriers, du bois de cèdre et ceux qui montent des encensoirs et de l'autel du sacrifice remplissent l'air tiède d'avril. Evoquons aussi les vins adoucis avec du miel, qui coulent au nom des divinités ainsi que les vases et les ustensiles du culte qu'on lave dans le bassin sacré.

Si nous ne pouvons pas reconstituer le déroulement de la cérémonie, nous pouvons imaginer un moment essentiel de la fête. C'est la ronde processionnelle laquelle suscitait l'enthousiasme de la foule. On faisait descendre de la niche sud de la cella la statue du dieu. On la portait sur un lit doré et l'on descendait l'escalier jusqu'à la cour. L'idole était, semble-t-il, placé ensuite sur un chameau qui tournait autour de la cella, suivi par des femmes voilées et les desservants. On a trouvé une représentation de cette ronde processionnelle,

gravée sur l'une des grandes poutres en pierre appartenant au péristyle de la cella : on y voit un chameau portant un pavillon rouge et conduit par un desservant, devant et derrière lui, apparaissent des hommes ayant les mains levées (fig. ,a). Cette scène reproduit ce que nous savons des cultes arabes préislamiques et Seyrig écrit à son sujet que son caractère arabe est certain[10].

Dans les anciens cultes arabes, le chameau qui participait à la ronde, portait un pavillon rouge, en peau, dans lequel on plaçait l'idole ou la pierre de bétyle. « Je connais peu de religions, écrit le Père Lammens, où les manoeuvres processionnelles ont pris une importance aussi considérable, pour ne pas dire aussi exclusive que dans la gentilité sarracène. Le pèlerinage n'était en définitif qu'une longue procession, coupée par des stations ». Puis, commentant une étude de F. Cumont sur une terre-cuite figurant un chameau portant deux divinités, le père Lammens fait remarquer que cette tradition est attestée par un récit concernant les Qureishites lors de la bataille de Ohod. un groupe de femmes accompagne, ce jour-là, le pavillon sacré et al-Wāqidi nous apprend dans ses Mghāzi qu'avant de partir pour Ohod, les Qureishites se décident à emmener des femmes ce qui, dit le Père Lammens « est une preuve que nous sommes en présence d'une manifestation religieuse cultuelle ». Et il ajoute : « les bétyles transportables, les Qabbas-tabernacles avaient contribué à populariser les processions religieuses. Les dieux ne se déplaçaient pas sans leur cortège officiel de Kâhin, de desservants, de pythonisses »[11].

Le banquet

Les animaux du sacrifice, après avoir été égorgés avec de couteaux appropriés et selon des rites bien déterminés, par des prêtres lavés et purifiés étaient servis dans un banquet, qui se tenait dans la salle des repas où ne pénétraient que les grands prêtres et les personnalités éminentes. Donnaient droit d'entrée à ces banquets, des tessères en terre cuite représentant le dieu, son symbole ou d'autres symboles, ou portant le nom de celui qui offrait le banquet.

Les convives mangeaient étendus sur des lits dressés sur des sièges en pierre et disposés parallèlement aux murs, en forme de *triclinium*, ouvert du côté de la porte. Au centre, s'asseyait le chef du banquet connu sous le nom de Rab Marzea et qui est, ici, le grand prêtre du Temple de Bêl. Un ou plusieurs échansons servaient les convives et remplissaient leurs grandes coupes et calices de vieux vin Hamr 'Tiqa, pur ou mélangé avec du miel, qu'on puisait avec une louche dans un cratère en pierre Gbata placé contre le *triclinium* ou dans des autres *Zqyn* tirées des caves.

Le banquet jouait, à Palmyre, un rôle primordial. On voit des salles de banquet dans le Temple de Bêl, dans le Temple de Baalshamīn, dans l'agora et le long de la grande avenue. Ces banquets avaient lieu lors de la fête annuelle et dans diverses autres circonstances.

Exploration, fouilles et restaurations

A partir du XVIIe s., Palmyre et sa fameuse reine Zénobie, commencèrent à attirer les voyageurs d'Orient. Le Napolitain Pietro della Valle (1678 et 1691), les Français Girod et Sautet (1705) et le Suédois Cornelius Loos (1710) visitèrent la ville et revinrent avec certains textes, dessins et récits de voyage parfois fantaisistes.

La première visite importante fut celle des anglais R. Wood et H. Dawkins (1751). Leur ouvrage *The Ruins of Palmyra*, paru à Londres en anglais et en français en 1753, marqua le début de l'exploration systématique de la ville. Un an après, le Français J.-J. Barthelémy et l'Anglais J. Swinton déchiffrèrent l'alphabet palmyrénien.

10. H. Seyrig, *Syria* 15, 1934, p. 162 = *Antiquités Syriennes* II, p. 17 s.
11. H. Lammens, *L'Arabie occidentale avant l'Hégire*, Beyrouth 1928, p. 101 sq.



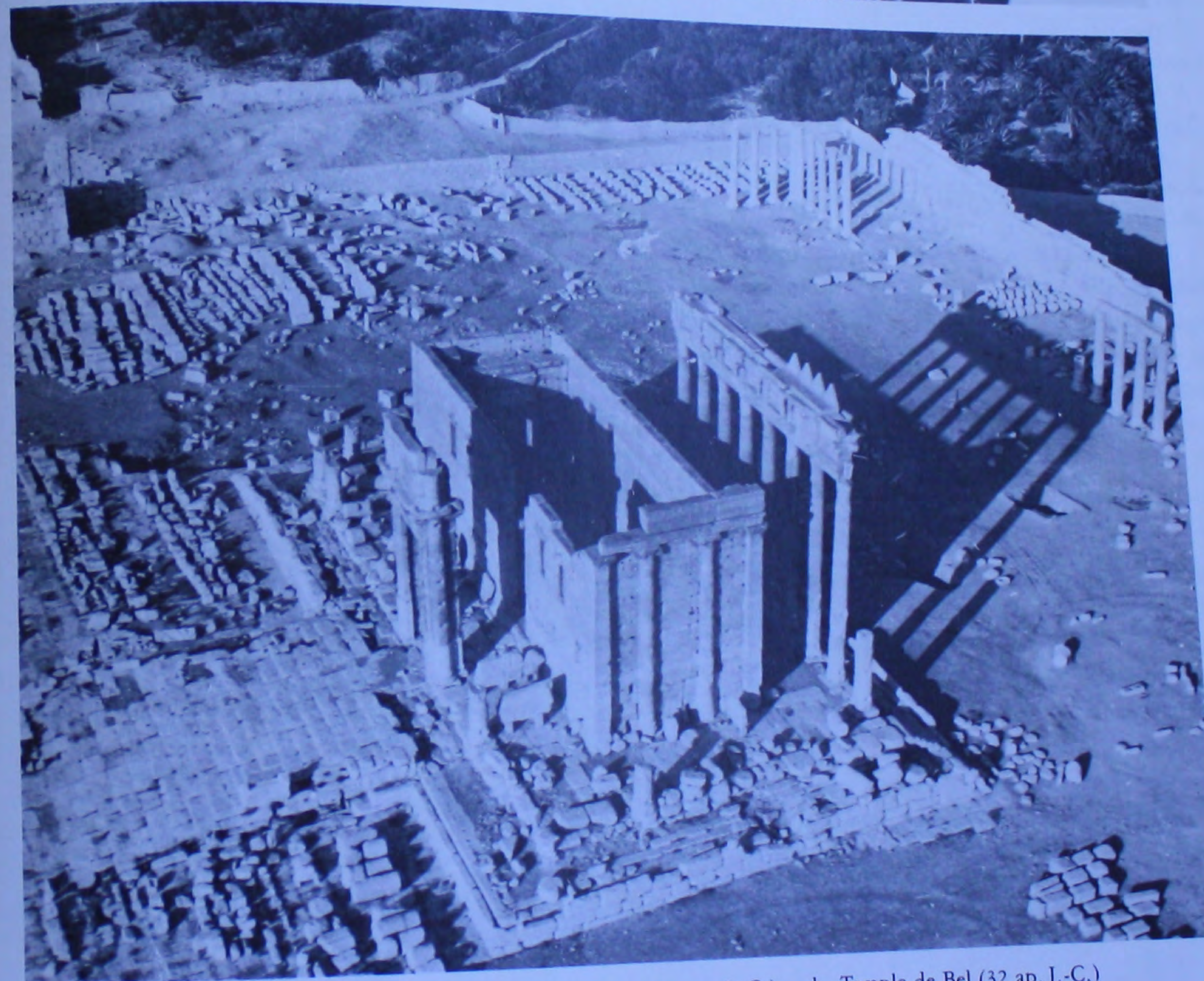


Fig. 42. a : Scène de procession, Temple de Bel (32 ap. J.-C.) – b : Temple de Bel (32 ap. J.-C.)

Depuis cette date un nombre croissant d'explorateurs s'acheminèrent vers Palmyre : L.-F. Cassas, Volney, de Vogüé, Porter. Puis, en 1861, W. H. Waddington copia à Palmyre le plus grand nombre d'inscriptions[12].

En 1870 A. D. Lazarew découvrit à Palmyre la loi fiscale de la ville de Palmyre (actuellement à l'Ermitage). En 1901 une mission russe transporta cet important document et étudia les fresques de l'hypogée des Trois Frères. En 1899 M. Sobernheim découvrit un hypogée dans la Vallée des Tombeaux et utilisa la photographie pour la première fois à Palmyre. En 1902 puis en 1917 une mission allemande dirigée par Th. Wiegand commença une exploration générale et certaines études particulières[13].

La Palmyrène fut explorée pour la première fois par A. Musil (1908 – 1912 – 1915). En 1914 une mission française de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, confiée à A. Jaussen et R. Savignac, acheva la copie de tous les textes connus qui furent publiés par J.-B. Chabot[14]. Après la première guerre mondiale, H. Ingholt inaugura en 1924 et 1928 les fouilles dans la nécropole ouest et, en 1925, A. Gabriel établit le premier plan réel de Palmyre.

A partir de 1929, J. Cantineau commença une nouvelle exploration épigraphique et publia la série : *Inventaire des Inscriptions de Palmyre* I – IX, 1930 – 1933[15]. En 1929 – 1931 H. Seyrig dégagea le sanctuaire de Bêl et transféra le village à l'emplacement actuel. Entre 1934 – 1945 et 1939 – 1940, toujours sous l'impulsion de H. Seyrig alors directeur du Service des Antiquités de Syrie-Liban, du Musée National de Damas, R. Duru et d'autres menèrent d'importantes fouilles et restaurations dans le sanctuaire de Bêl[16], l'hypogée de Yarhai (actuellement au Musée National de Damas), l'agora, la villa de Cassiopée et dans la vallée des Tombeaux. La Palmyrène fut explorée par D. Schlumberger[17]. La première synthèse sur Palmyre fut publiée alors par J. Starcky[18].

Après l'indépendance de la Syrie en 1946, S. Abdulhak relança l'activité archéologique nationale à Palmyre en fouillant dans la Nécropole sud-est en 1952 avec la collaboration de Obeid Taha et Nazmi Kheir. A partir de 1957 A. Bounni, Directeur des Fouilles Archéologiques de Syrie, et durant vingt ans environ, dirigea des missions de fouilles poursuivies en collaboration principalement avec N. Saliby, O. Taha et ensuite avec Khaled As'ad dans la vallée des Tombeaux, la rue principale, Le Temple de Nabū, l'annexe de l'agora, les nymphées A et B, la rue de Baalshamīn[19].

Les principales restaurations furent effectuées dans les sanctuaires de Bēl, de Baalshamīn, et de Nabū et dans la rue principale, le Tétrapyle, le temple funéraire, et les nécropoles nord et ouest par les architectes W. Hariri, N. Kheir, A. Moufti, R. Douham, Y. Jabiali, A. Ostrasz et J. Seigne : toutes furent exécutées par l'excellent maître-maçon Saleh Taha.

Ces dernières années Khaled As'ad, directeur des Antiquités et du Musée de Palmyre, dirigea des travaux de fouille et de restauration tout particulièrement sur le rempart nord, dans la rue principale et le sanctuaire d'Arsū avec la collaboration de Taha et de Ahmed Taha.

Des missions étrangères autorisées par les autorités syriennes ont participé aux dégagements de quelques monuments de Palmyre ; P. Collart avec sa mission suisse en 1954 – 1956 dans le sanctuaire de Baalshamīn[20], K. Michalowski avec son équipe polonaise (dirigée parfois par A. Sadurska et actuellement par M. Gawlikowski) dégage depuis 1959 le quartier du camp de Dioclétien[21]. Enfin Du Mesnil du Buisson a effectué, en 1966 – 1967, des sondages dans la cour du Temple de Bēl et a dégagé le temple de Bel Hamon et de Manawāt au sommet de J. al-Munṭar.

12. Ch. M. de Vogüé, *Syrie Centrale*, *Inscriptions sémitiques*, I, Paris, 1868.
13. Th. Wiegand (éd.), *Palmyra, Ergebnisse der Expeditionen von 1902 – 1917*, Berlin 1932.
14. *Corpus Inscriptionum Semiticarum, Pars Secunda*.
15. Série poursuivie en 1949 par J. Starcky, en 1965 par A. Bounni et J. Teixidor.
16. Seyrig, Amy, Will, *Temple de Bêl*, 1968 et 1975.
17. D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, Paris 1951.
18. J. Starcky, *Palmyre*, Paris 1952.
19. Voir *AAS.* II – XXI ; *Archéologia* 16, 1967 ; A. Bounni, *Le sanctuaire de Nabû*, à paraître en 1989.
20. P. Collart et al., *Sanctuaire de Baalshamin à Palmyre*, Neuchâtel 1969 – 1975.
21. K. Michalowski et al. *Palmyre, fouilles polonaise 1959 – 1977*.

Les fortifications grecques et romaines en Syrie

Pierre Leriche CNRS, Paris

De la conquête d'Alexandre à l'arrivée de l'Islam, la Syrie occupe une place de premier plan dans les destinées du monde gréco-romain. Coeur du plus grand royaume hellénistique, puis province parmi les plus riches de l'empire romain et marche de l'empire face aux Parthes, puis aux Sassanides, elle a été l'objet d'un soin tout particulier des rois séleucides comme des empereurs romains soucieux de protéger cette partie essentielle de leurs possessions.

Cette volonté constante de défendre la Syrie s'est traduite au cours de ces dix siècles par des politiques différentes qui ont amené la création de plusieurs systèmes successifs de fortifications dont les vestiges couvrent le pays et dont certaines sont encore remarquablement conservées. L'histoire permet de distinguer trois périodes principales qui ont laissé chacune leur marque dans le paysage archéologique syrien.

Le contexte historique

L'époque séleucide

La civilisation hellénistique est une civilisation urbaine et c'est sur les villes que s'appuient les gouvernants non seulement pour développer et diffuser la civilisation grecque, mais aussi pour organiser administrativement et économiquement le pays et le contrôler militairement.

C'est pourquoi, dès son installation, le fondateur de la dynastie séleucide, Séleucos Ier, crée les quatre grandes cités de la Tétrapole destinées à devenir les villes majeures de la Syrie : Antioche la capitale, Séleucie son port, Laodicée et Apamée. De nombreuses autres cités de moindres dimensions sont fondées sur la côte (Banyās [Balanée], Jebleh [Gabala]), en Coelé-Syrie et vallée de l'Oronte (Aréthuse, Ḥama [Epiphaneia]) et sur le haut et moyen Euphrate (Cyrrhus, Doura-Europos). Les anciennes capitales sont hellénisées, mais réduites à leur fonction régionales (Alep, Damas). Par la suite, d'autres cités ont été fondées par les Séleucides, par les Lagides (Ibn Hāni) ou par des dynastes locaux (Ḥomṣ [Emèse], Banyas du Golan [Paneas] ou Boṣrà). Toutes ces villes sont ceintes de remparts puissants et ont une fonction militaire. La fortification devient alors une composante de l'image même de la ville comme le montre clairement la Tychè d'Antioche figurée par le sculpteur Eutychidès sous les traits d'une femme couronnée de tours.

Dans le cas des cités anciennes, les fortifications réutilisent parfois les vestiges des ouvrages antérieurs, comme à Byblos au Liban où subsiste encore un château d'époque achéménide ou à Arados (Ruad) où l'enceinte de l'île est faite de blocs gigantesques dont une partie est probablement pré-hellénistique. Mais dans la plupart des cas la ville existante est entourée d'un rempart au tracé géométrique (Damas), et l'acropole est transformée en citadelle (Alep).

Dans les villes nouvelles, en revanche, quand le choix du site est possible, celui-ci est choisi pour ses qualités défensives : site protégé par un cours d'eau, par la mer ou par un abrupt, pourvu d'une éminence dominant la région pour y implanter une citadelle, à proximité d'un riche terroir. Les fortifications puissantes sont destinées à résister à la lourde machinerie de guerre alors en usage. Elles mettent à profit les accidents de terrain dont elles suivent fidèlement le tracé, multiplient les décrochements, se renforcent de tours quadrangulaires de grandes dimensions et, en terrain plat, sont précédées de défenses avancées : avant-mur (*proteichisma*) et fossé.

Tout au long de l'époque hellénistique ces fortifications sont souvent mises à l'épreuve, endommagées et reconstruites. Les troubles, de la fin du IIe et du Ier s. av. n.è. en particulier, et les séismes fréquents se traduisent par l'existence de nombreuses phases de destruction et reconstruction sur la plupart des enceintes de cette époque (Apamée).

Le Haut Empire

L'avènement d'Auguste et la paix avec les Parthes ouvrent une nouvelle période qui s'étend approximativement de la fin du Ier s. av. n.è. jusqu'au milieu du IIIe s de n.è. Avec la paix romaine les cités perdent leur vocation militaire. Elles se consacrent alors à leur fonction municipale et se couvrent de monuments publics. La garde du pays est confiée aux légions qui ne stationnent pas dans les villes, mais dans des camps fortifiés au plan quadrangulaire caractéristique : Raphanée au nord-est d'Emèse, Meidan à l'ouest de Cyrrhus et Dmeir à l'est de Damas en sont des exemples caractéristiques. Seules quelques grandes cités (Antioche, Apamée, Cyrrhus pour un temps) maintiennent en fonction leurs remparts, mais en général cette période se marque par une lacune dans l'histoire des fortifications urbaines dont l'entretien est abandonné.

L'effort militaire se concentre sur la frontière, en particulier à partir de Trajan qui commence à organiser le *limes* le long de la frontière parthe, un *limes* offensif pourvu de nombreux postes fortifiés échelonnés en profondeur, destinés à tenir les points d'eau et à contrôler les passages. Ces forteresses ont un plan quadrangulaire et sont, au début, souvent dépourvues de tours. Les villes de la frontière sont intégrées dans ce dispositif : ainsi Doura Europos, devenue romaine en 164 avec l'offensive de Lucius Verus qui reporte la frontière au-delà du Khabūr, est-elle partiellement transformée en camp romain et devient le centre de la défense de l'Euphrate.

Du Bas Empire à la conquête arabe

A partir du milieu du IIIe s., les Sassanides qui ont évincé les Parthes mènent une politique résolument offensive. En 256 Doura est détruite et les armées de Shapour s'emparent d'Apamée, Cyrrhus et Antioche. L'empereur lui-même est fait prisonnier en 260. C'est alors Odeinath, le prince de Palmyre, qui refoule les Perses. Il reçoit ensuite la charge de la défense de l'Orient, mais les ambitions de sa veuve Zénobie provoquent la chute de Palmyre conquise par Aurélien en 273.

La ruine de la puissance palmyrénienne oblige Rome à assumer la totalité de la défense des frontières orientales. Aurélien puis Dioclétien renforcent le *limes*. Une série de places fortes est établie le long du Haut-Euphrate et de ses affluents de rive gauche, le Balikh et le Khabūr. La liste nous est connue par de nombreuses sources, avec quelques variantes, et l'exploration aérienne a permis d'en repérer un grand nombre, caractéristiques par leur plan quadrangulaire. Malheureusement, les identifications posent souvent problème et rares sont celles qui ont été fouillées ou même simplement étudiées. Celles qui l'ont été se trouvent le long de l'Euphrate : Halabiyyeh (Zénobia), Zalabiyyah, Ḥabūba, Dibsi et Tell al-Hajj (Eragiza?).

Plus au sud, le long du désert, Dioclétien organise la défense le long de la *strata diocletiana* qui va de l'Euphrate à Boṣrā en passant par Palmyre. Il s'appuie sur Palmyre, qui est alors fortifiée, et sur les villes du Hawrān qui avaient été fortifiées par Philippe l'Arabe originaire de Shahbā (Philippopolis). Les petits postes sont abandonnés et le *limes* devient strictement défensif.

Après une série de guerres épuisantes qui aboutissent à une nouvelle prise d'Antioche en 540, une trêve de 50 ans est signée. Justinien entreprend alors une nouvelle politique de défense fondée sur l'alliance avec les Arabes Ghassanides qui couvrent le désert face aux Lakhmides alliés des Perses et pour lesquels il embellit et fortifie le sanctuaire de Reṣafah (Sergiopolis). Inversement, sur le haut Euphrate et ses affluents les défenses sont renforcées et une quadruple ligne de fortifications appuyée cette fois sur les villes fortifiées, vient protéger Antioche. L'on voit alors ressurgir les schémas qui avaient prévalu à l'époque hellénistique et paraissaient abandonnés. Mais les cités qui à l'époque séleucide avaient réellement assumé leur fonction militaire, se montrèrent cette fois incapables de résister et ouvrirent leurs portes aux conquérants arabes qui, pourtant, pouvaient difficilement vaincre l'obstacle de leurs murailles.

Il ne peut être question de décrire ici toutes les fortifications de la Syrie gréco-romaine. Nombre d'entre elles ont été recensées, en particulier dans des ouvrages consacrés au *limes* ou à la « trace de Rome dans le désert de Syrie ». D'autres, comme à Ḥomṣ (Emèse), Hama ou Jebleh (Gabala) n'ont pas été fouillés, d'autres enfin, telles que celles d'Alep, Damas ou Lattakié sont complètement enfouies sous la ville moderne et ont dû servir de carrière.

Nous essaierons donc de présenter un certain nombre de fortifications qui ont été récemment dégagées, ou ont donné lieu à des études précises, en procédant région par région pour mieux mettre en relief l'originalité de chaque ensemble.

La Syrie du Nord

Apamée

Apamée a été fondée sous le nom de Pella par Alexandre sur un site déjà occupé. Elle a été refondée par Séleucos Ier qui lui donna le nom de son épouse iranienne. Apamée disputait à Laodicée le titre de deuxième ville de Syrie. Elle en était la capitale militaire incontestée.

Cette fonction militaire découlait sans doute de la position remarquable de la cité implantée dans la courbe d'un wadi profond, en bordure du plateau qui domine, par une sorte de falaise de 80 m de haut, la dépression du Ghāb aux riches prairies (les haras d'Apamée comptaient jusqu'à 30 000 juments) (fig. 28). Une butte témoin située en avant du plateau constituait un emplacement idéal pour la citadelle.

Les remparts de la ville épousent la forme du terrain selon un tracé sinueux long de 7 km environ. Quatre portes s'ouvrent aux extrémités du *cardo* et du *decumanus*.

Les fortifications de la ville viennent d'être dégagées sur leur face externe, à l'exception des portes et du secteur occidental. Cette opération a mis en valeur certaines parties bien conservées du rempart construit en bel appareil de calcaire tendre d'abord, dur ensuite (fig. 43). Elle a aussi révélé l'existence de très nombreux états dus, de toute évidence, non seulement aux nombreux séismes qui ont affecté la région, mais aussi à son histoire militaire. On peut ainsi vérifier ce que suggèrent les textes qui parlent de nombreuses opérations contre cette cité dont le rôle militaire n'a cessé d'être prédominant.

Deux sondages ouverts sur le rempart nord confirment l'origine hellénistique de la conception du tracé qui forme de très nombreux décrochements et comporte des tours quadrangulaires relativement espacées. Lors de la dernière remise en état du rempart urbain, sous Anastase ou Justinien, le nombre de tours a été multiplié, certaines tours ont été allongées et la porte nord a été renforcée par l'intégration d'un arc monumental situé à 80 m en avant.

Aux époque arabe et croisée la citadelle fut transformée en château-fort dont les vestiges bien préservés continuent à dominer le Ghāb.



Fig. 43. Apamée, le rempart nord-est vu de la porte nord. Au fond à gauche, la citadelle.

Cyrrhus

L'histoire des fortifications de Cyrrhus (fig.44) illustre parfaitement les fluctuations de la politique défensive de la Syrie gréco-romaine.

La ville a été fondée dans la vallée de l'Afrin pour surveiller la route qui relie la Haute Mésopotamie à Antioche, dans une position stratégique symétrique de celle d'Apamée, et contrôler la province à laquelle elle donne son nom. Avec l'affaiblissement des Séleucides après 188, elle devient une base de départ des expéditions destinées à repousser les Arméniens et les Parthes. Cette fonction militaire demeure essentielle jusqu'au départ de la Xe légion *Fretensis* qui y stationnait, en 66 de n.è. A partir de Septime Sévère (197) la route de l'Euphrate passe par Alep (Béroé) et Cyrrhus pert toute importance jusqu'à ce que Justinien lui rende son rôle défensif.

L'enceinte de Cyrrhus, bien conservée, n'a pas fait l'objet d'une fouille véritable et seuls quelques sondages limités ont été pratiqués à son pied. Son plan est parfaitement lisible en surface ; la muraille suit à l'est les contours de la rive escarpée d'un méandre de l'Afrin et, à l'ouest, escalade la colline au sommet de laquelle a été établie l'acropole rectangulaire (fig. 44). La tracé sinueux comporte de nombreux décrochements et des

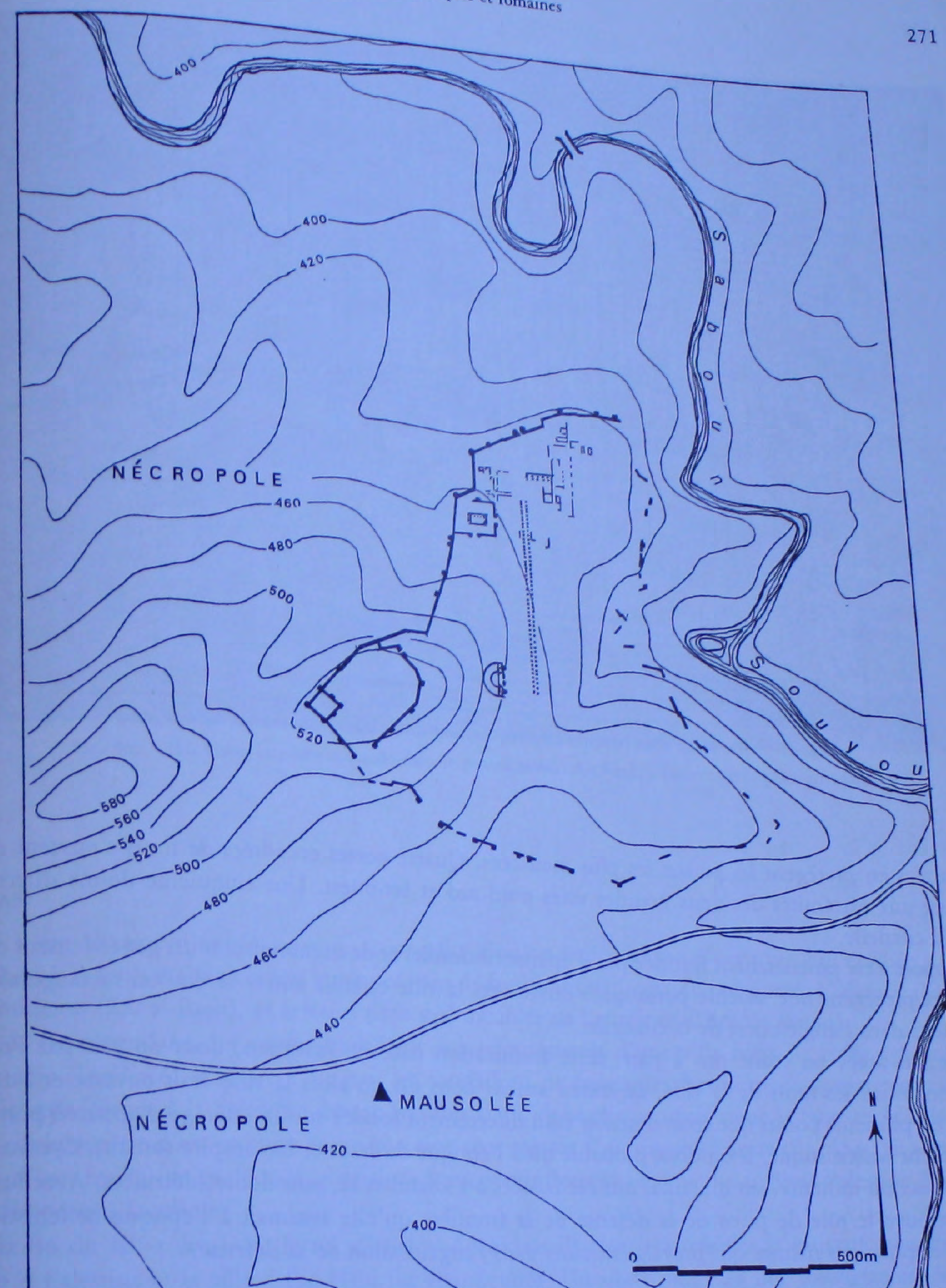


Fig. 44. Cyrrhus (d'après *ANRW* II,8, p. 192).

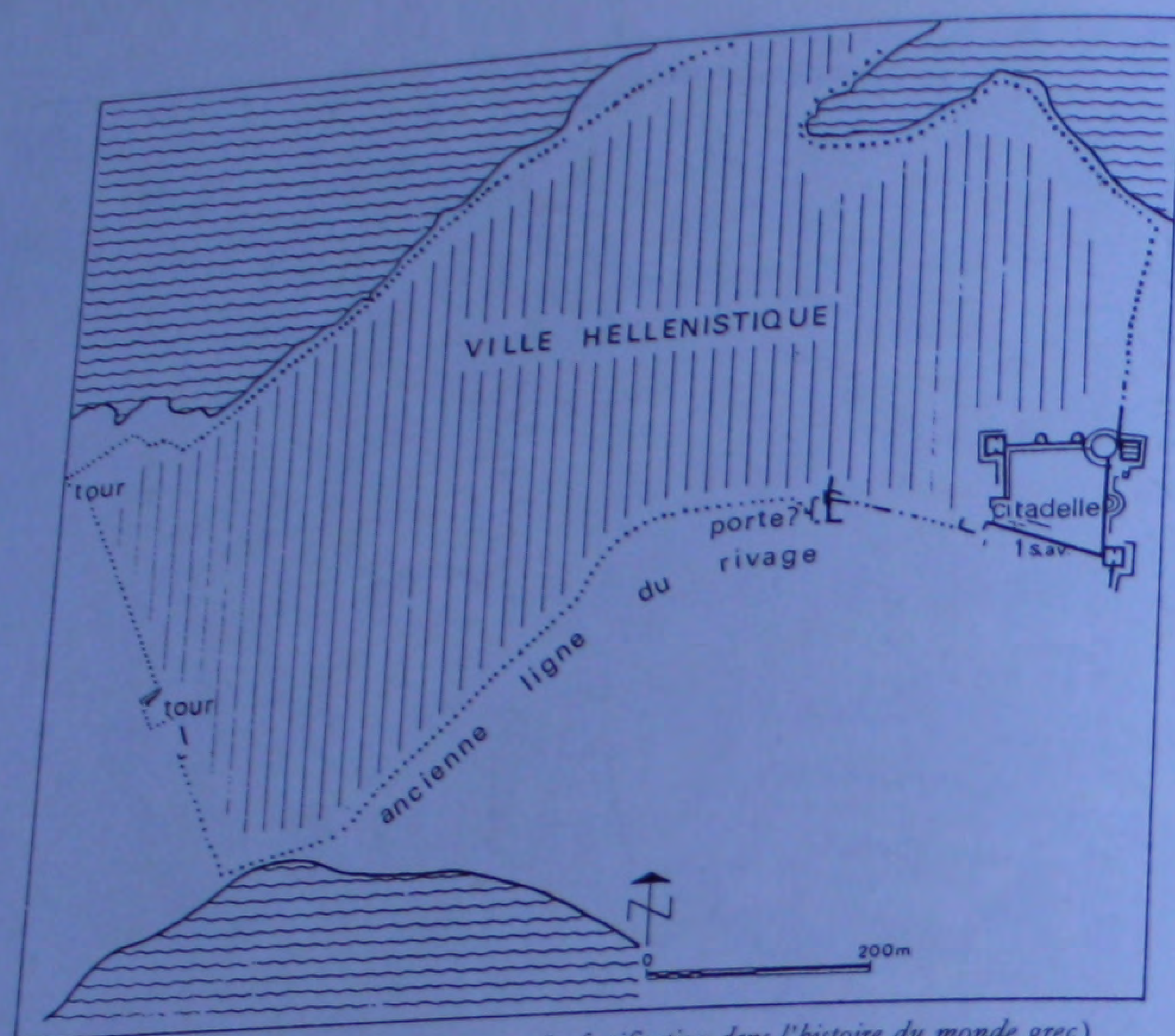


Fig. 45. Ibn Hani, Plan (d'après LERICHE, *La fortification dans l'histoire du monde grec*)

tours carrées en protègent les parties les plus menacées. Quatre portes encadrées de tours s'ouvrent dans la ville basse aux extrémités des deux grandes voies nord-sud et est-ouest. Une cinquième donne directement accès à la citadelle.

L'acropole a été puissamment fortifiée par d'épaisses murailles et de nombreuses tours généralement carrées, dont deux protègent une sixième porte qui s'ouvre vers la ville et trois autres le donjon rectangulaire bâti tardivement dans l'angle ouest de la citadelle.

Le donjon arabe ou croisé mis à part, cette fortification date de Justinien, dont on sait par Procope[1] qu'il reconstruisit les murs de la ville. Le même auteur nous dit qu'alors la ville était ouverte et l'on a pu constater en plusieurs points que cette muraille était directement fondée sur un ouvrage d'appareil polygonal, probablement hellénistique. Il est donc probable qu'à l'époque du haut et bas empire romain, Cyrrhus ayant perdu sa fonction militaire, ses murailles ont été laissées à l'abandon et, sans doute, détruites. Avec Justinien la ville retrouve le rôle de pivot de la défense de la frontière qu'elle assumait à l'époque hellénistique et applique les principes mêmes qui prévalaient alors dans l'organisation de sa défense.

1. Procope, *De Aedificiis* II 11.



Fig. 46. Ibn Hani, la porte orientale dans le *proteichisma*. Au fond, l'amorce de la place circulaire.

IBN HĀNI

Il y a une dizaine d'années encore, aucune fortification hellénistique n'avait pu être étudiée sur la côte syro-libanaise. Seuls étaient connus quelques pans de fortification d'appareil polygonal, à Séleucie (Samandağ) et à Posideion (Rās al-Basit), et certains pans mal datables de l'enceinte d'Arados (Ruad).

En 1975, cependant, les engins travaillant aux terrassements d'une ville nouvelle créée à 8 km au nord de Lattakié (Laodicée), mettaient au jour les fondations de puissantes fortifications appartenant à une cité hellénistique. Située à la naissance du cap Rās Ibn Hāni, dont elle occupait toute la largeur, la ville mesurait près d'un kilomètre d'est en ouest et environ cinq cent mètres d'un rivage à l'autre (fig. 45,a). Il s'agit là, sans doute, d'une fondation ptolémaïque destinée à maintenir l'emprise égyptienne en Syrie-Palestine (Coelé-Syrie) et à faire pièce à Laodicée.

A la fin du IIIe s. av. n.è., le roi séleucide Antiochos III réussit à refouler la puissance lagide jusqu'au sud de la Palestine et la ville d'Ibn Hāni fut abandonnée. Un siècle plus tard une forteresse est édifiée dans l'angle sud-est de l'enceinte délaissée, mais celle-ci est à son tour rapidement abandonnée, apparemment après un violent assaut qui a laissé d'importantes traces d'incendie et de nombreux boulets épars. La ville et la forteresse ont ensuite servi de carrière aux bâtisseurs de la région, ce qui explique qu'il n'en subsistait plus rien de visible en surface à l'exception d'une tombe monumentale à l'est, et d'un théâtre encore existant à l'ouest au début de ce siècle, mais aujourd'hui disparu.

Le rempart de la ville lagide a été fouillé sur trois secteurs limités, à l'ouest, au sud et au sud-est. Par son plan et son architecture, il présente toutes les caractéristiques des remparts grec de son époque. Le tracé est strictement adapté à la configuration du rivage au nord et au sud, rectiligne à l'ouest et à l'est. L'ouvrage est édifié à l'aide de grands blocs de calcaire tendre de module régulier. La muraille, épaisse de 3 m, est protégée par des tours semi-circulaires sur les courtines, carrées aux angles ou à la porte orientale. A l'avant se trouvait un avant-mur (*proteichisma*) précédé d'un fossé. Ce *proteichisma* d'appareil fruste était sans doute peu élevé et comportait des archères au niveau du sol.

La porte orientale (fig. 46) est conçue selon le système dit « à recouvrement », l'entrée se faisant, non pas perpendiculairement, mais parallèlement à la muraille en longeant la courtine sud que vient protéger, à 5 m en avant, la tour carrée qui est adossée à l'extrémité de la courtine nord. Cette porte donnait sur un vaste espace circulaire entouré de colonnes. A l'extérieur, l'accès à la porte était constitué par une cour formée par un décrochement du *proteichisma*. La porte de cette cour s'ouvrait également au sud sous la surveillance d'une loge de gardes à l'est.

Des travaux entrepris à environ 250 m à l'ouest de l'angle sud-est de la ville, ont permis de dégager partiellement ce qui semble être les vestiges d'une porte monumentale percée dans le rempart sud, avec un accès perpendiculaire à la muraille.

La forteresse tardive implantée dans l'angle des remparts abandonnés a été édifiée à l'aide de blocs arrachés à ceux-ci. L'espace a été fermé au nord et à l'est par deux murs à l'angle desquels une nouvelle tour carrée a été élevée. Ce qui frappe dans cette nouvelle construction, c'est la fidélité aux schémas utilisés un siècle et demi au moins avant, lors de la construction des défenses de la ville : même épaisseur des murs, mêmes types de tours, avec des dimensions légèrement moindres pour les tours semi-circulaires, même système de défenses avancées avec *proteichisma* et fossé à l'ouest et, sans doute, au nord.

On ignore à ce jour par qui a été construite cette forteresse et les hypothèses qui s'offrent sont nombreuses. Quoi qu'il en soit, son existence même, tout comme son abandon rapide, témoigne du climat d'insécurité et de troubles qui régnait dans la Syrie du Ier s. av. n.è. et auquel l'empire romain semble avoir mis fin.

Conclusion

Les fortifications antiques de Syrie du Nord restent donc fortement marquées par l'empreinte hellénistique. Ceci est dû, de toute évidence, au fait qu'il s'agit de fondations grecques dont J. Sauvaget a bien montré la permanence des schémas d'urbanisme. Et ceci vaut aussi bien pour les cités d'origine purement grecque, comme Laodicée, que pour celles qui préexistaient à la conquête macédonienne, comme Alep où de grands travaux exécutés dans le quartier de Bāb al-Faraj ont confirmé l'existence de fortifications antiques sur le tracé supposé par J. Sauvaget (fig. 47).

Les fortifications de Syrie méridionale et centrale

A la fin du IIIe s., Dioclétien entreprend la mise en défense de la Syrie centrale et de la province d'Arabie en organisant le *limes* communément désigné sous le nom de *strata diocletiana*. Ce *limes* partant de Boṣrā remonte par Suweidā' et Qanawāt jusqu'à Ḍmeir, près de Damas, puis oblique le long du J. Rawwāq jusqu'à Palmyre. Une autre branche contourne les monts du Ḥawrān et rejoint directement Palmyre par la bordure du désert. De Palmyre la *strata diocletiana* pique au nord sur Reṣāfah pour rejoindre à Sūra et Raqqa l'Euphrate qu'elle longe ensuite jusqu'au Khabūr dont elle remonte la vallée jusqu'à Nisibe.

Cette *strata diocletiana* n'est pas faite d'une route unique, mais de plusieurs branches dont le parcours est parsemé de camps, de forteresses et de fortins à quatre tours (*tetrapyrgia*) gardant les puits, les barrages (près de Palmyre) et les chemins de transhumance. Les fortifications qu'on y découvre appartiennent à deux

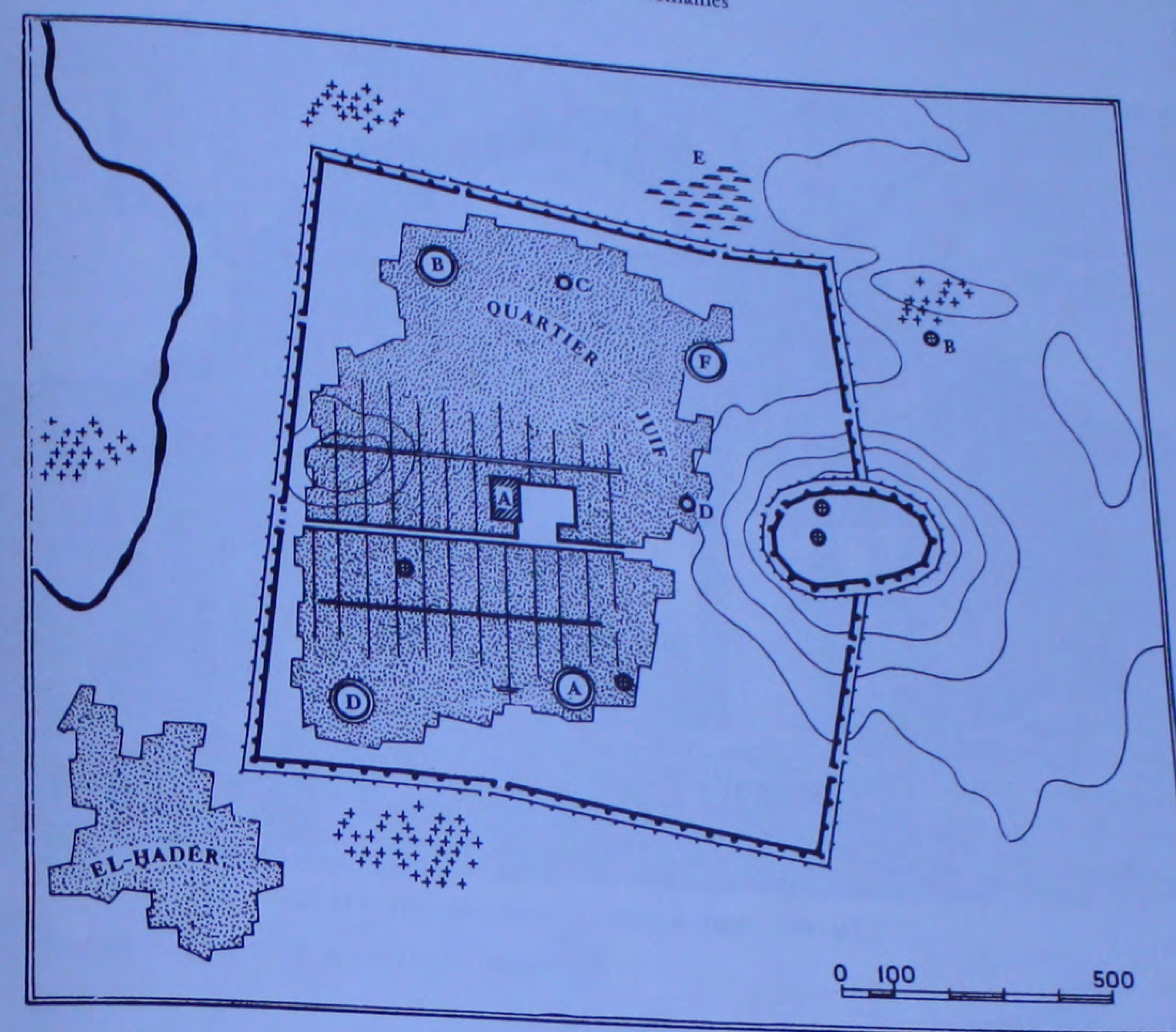


Fig. 47. Alep (d'après Sauvaget, *Alep*)

types : les villes anciennes qui restent fidèles au schéma de l'époque hellénistique, et les camps militaires et villes nouvelles qui se réfèrent au schéma quadrangulaire.

Le Hawrān

Boṣrā

Première ville de transjordanie à l'époque hellénistique, Boṣrā a été la capitale du royaume de Nabatène jusqu'à la rédaction en 106 de ce royaume en province d'Arabie. Elle reçoit alors la légion III *Cyrenaica* que vient rejoindre après 293 la légion IV *Martia*.

L'enceinte est conservée à l'ouest, de part et d'autre d'une porte monumentale située sur la voie principale et dont la baie est surmontée d'un arc double (fig. 48). Ce rempart est du IIe s. et reproduit le tracé géométrique de l'enceinte nabatéenne qui subsiste en fondation en de nombreux point et dont la largeur est de 4 m. Cette fortification ne comportait pas de citadelle et laissait à l'extérieur le camp de la légion dont l'emplacement a été reconnu, mais non fouillé.



Fig. 48. Boṣrà, la porte de l'ouest, dite « Bāb al-Hawa ».

Qanawāt

On ignore l'origine de cette cité dont le développement date de l'époque de Trajan. Sa localisation sur une plate-forme rocheuse, profondément entaillée par un torrent, et le tracé sinueux de ses murailles qui ont presque disparu, restent dans l'esprit de l'époque hellénistique. La fortification ne comportait, en guise de tours, que de bastions plats servant plus à consolider le rempart qu'à le protéger (fig. 49).

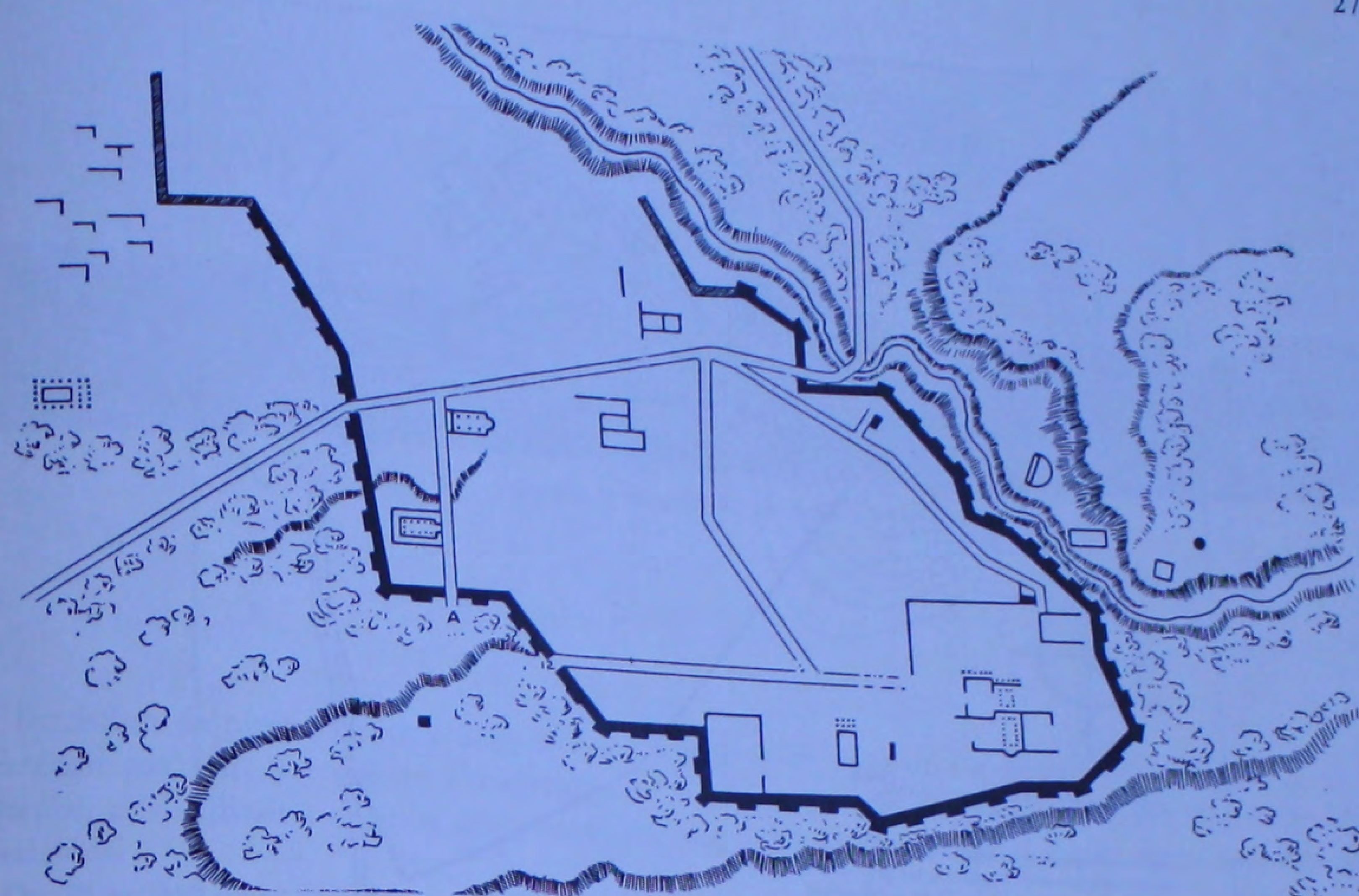
Shahbā

Construite au III[e] s. par Philippe l'Arabe qui voulait magnifier son village natal, Philippopolis a été entourée d'une enceinte quadrangulaire irrégulière inspirée, visiblement, du plan des camps de légionnaires (fig. 35). Les quatre portes, une sur chaque face, correspondent au tracé du *decumanus* et du *cardo*. La muraille ne comporte de tours que près des portes. L'ensemble est très détruit et seule la porte sud, à trois baies, est encore conservée jusqu'à la naissance de l'arc de l'ouverture centrale.

L'OASIS DE DAMAS

Damas

L'ancienne ville araméenne devenue cité grecque s'était entourée d'une enceinte rectangulaire longeant le Chysorhoas et percée de sept portes, dont deux sur l'axe principal est-ouest. Dioclétien la pourvoit d'une citadelle sur son côté ouest pour y loger une cohorte et allonge l'enceinte dans cette direction. C'est le plan



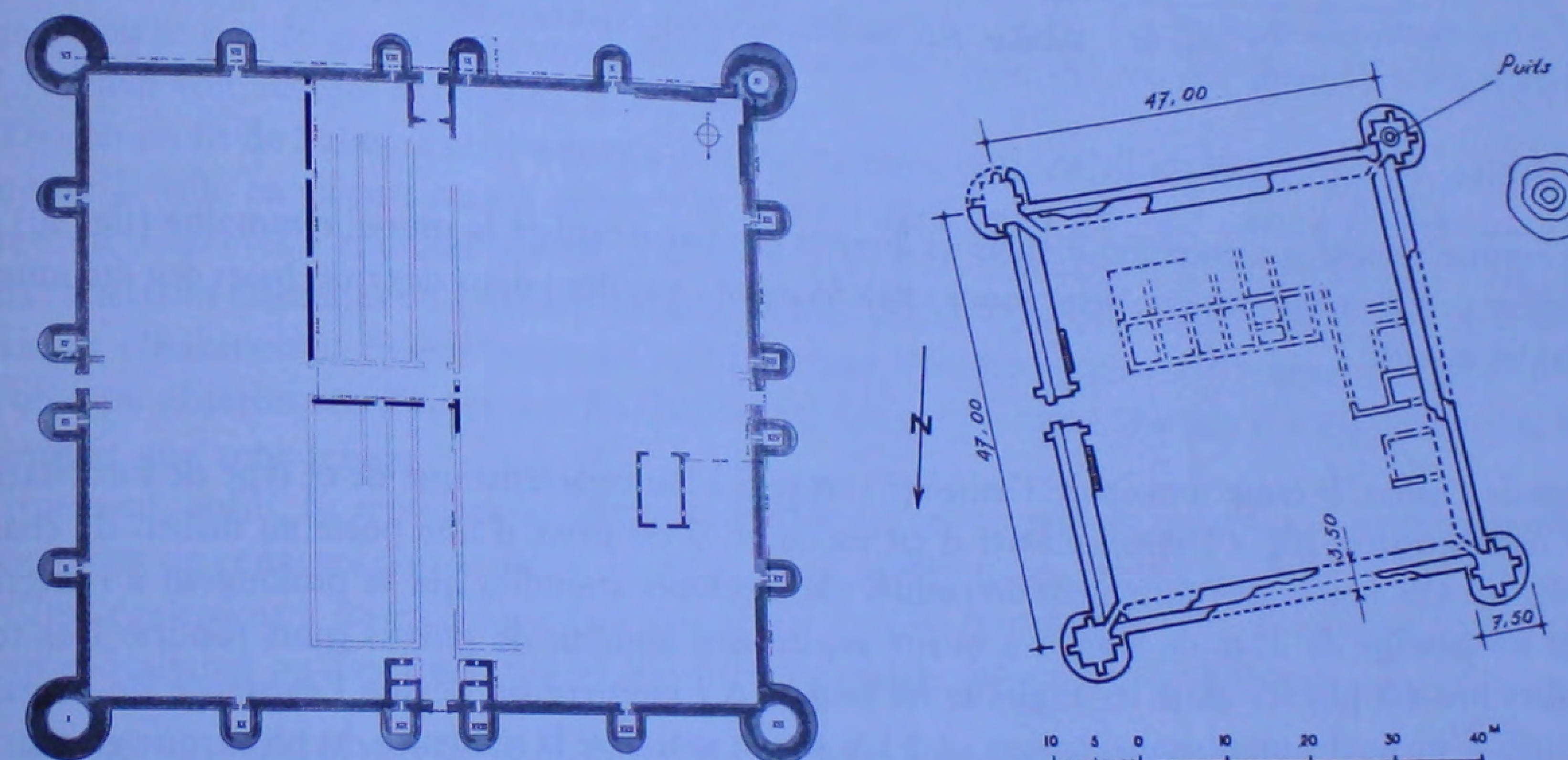


Fig. 49. a : Qanawāt (d'après BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*). – b : Ḍmeir (d'après BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*,). – c : Khan al-Hallabāt (d'après POIDEBARD, *La trace de Rome*)

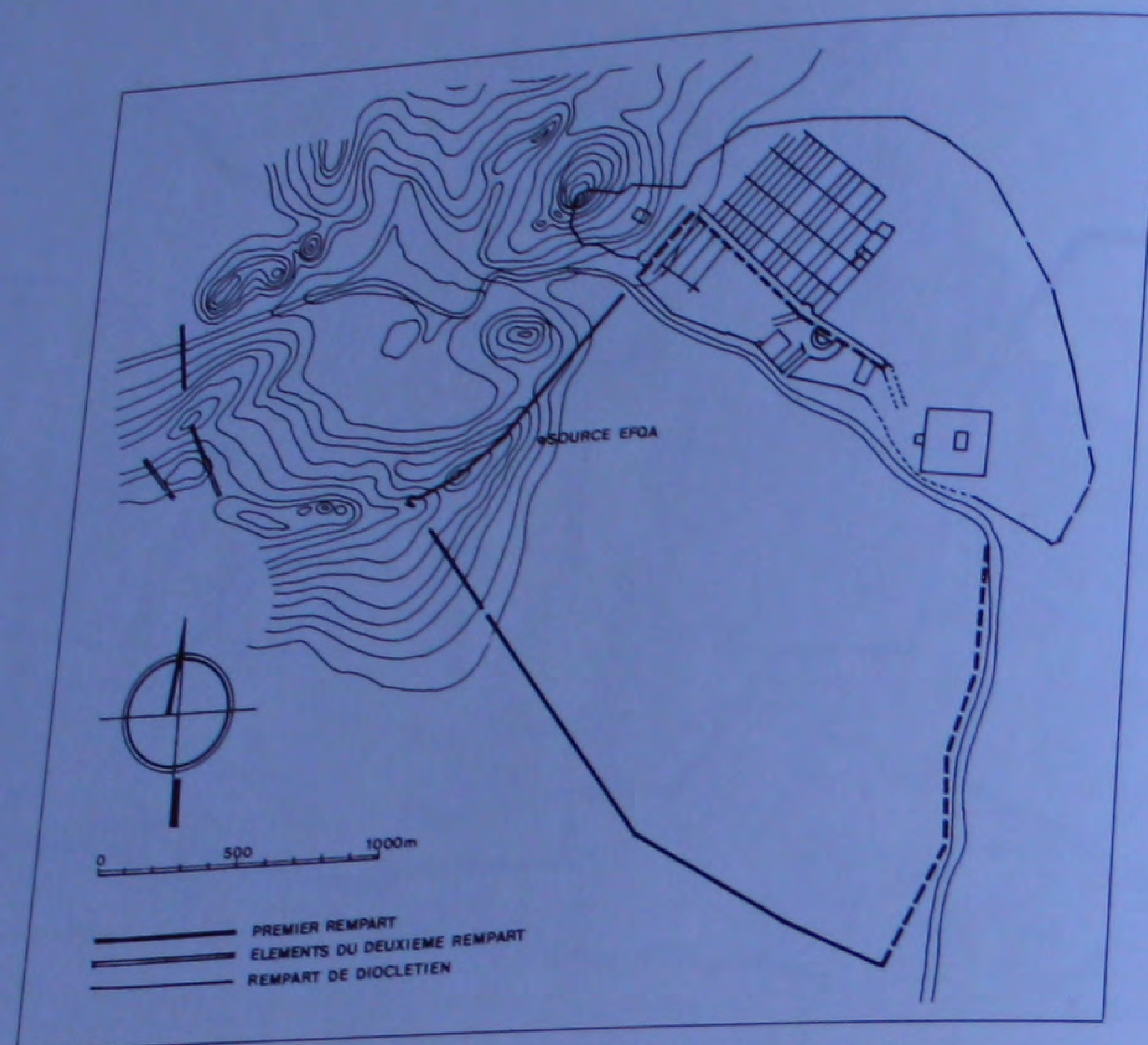


Fig. 50. Palmyre, plan des défenses (d'après GAWLIKOWSKI)

qui s'est ensuite imposé aux enceintes d'époques diverses qui ont remplacé la muraille romaine (fig. 30). De cette dernière ne subsistent plus que deux portes : Bab Sharqi à l'est, dont deux des trois baies ont été murées, et Bab Saghir au sud.

Ḍmeir

A 40 km de Damas, le camp romain de Thelsae (?) est tout à fait caractéristique de ce type de fortification. De forme rectangulaire (200 × 180 m), orienté d'est en ouest, il est percé d'une porte au milieu de chaque côté (fig. 49, b). Ces portes sont fortement défendues par des tours arrondies qui se prolongent à l'intérieur en formant un passage de 20 m de long. Les quatre angles sont pourvus de grosses tours rondes. Des tours intermédiaires ont été placées entre les angles et les portes. A l'intérieur on devine l'existence de magasins allongé et, près d'un angle, un *armamentarium*. A 2 km au sud se trouve la résidence du phylarque ghassanide al-Moundir qui assumait la défense de la région à l'époque de Justinien. Le camp avait alors été abandonné.

L'OASIS DE PALMYRE

La ville de Palmyre, située à mi-chemin de la Méditerranée à l'Euphrate, doit son développement soudain et rapide au commerce caravanier entre les deux empires romain et parthe. Cette cité arabe ne doit donc rien à l'action des princes ou gouverneurs hellénistiques ou romains.

Jusqu'au début de l'empire, la ville de Palmyre a vécu à l'abri de défenses relativement légères constituées par un mur épais de 2 m, fait – comme d'ailleurs l'ensemble des constructions de la ville – de brique crue

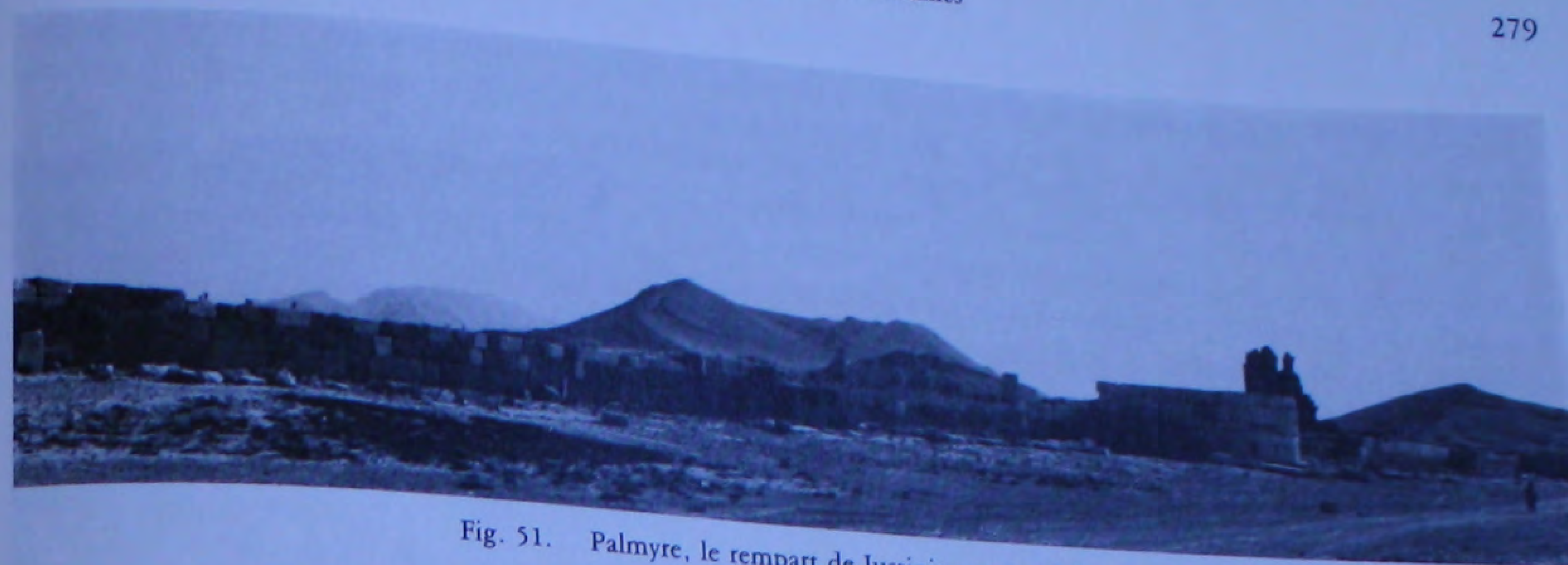


Fig. 51. Palmyre, le rempart de Justinien au nord de la ville.

sur fondation de pierre. Ce mur était renforcé à intervalles réguliers de petites tours carrées et sa hauteur n'excédait pas 3 m. Il entourait l'ensemble de l'oasis par grands tronçons rectilignes (fig. 51,b). De toute évidence, cela suffisait à s'abriter des pillards du désert, les seuls ennemis que pouvait redouter cette cité de marchands.

Du Ier au IIIe s. la puissance militaire de Palmyre se développe au point de lui permettre de mettre en déroute le roi sassanide Shapour Ier et de menacer l'empire de Rome. Ce brusque accroissement n'entraîna apparemment pas de grand programme de construction défensive et c'est sans doute l'ancien rempart léger qu'Aurélien vint assiéger et emporta sans difficulté.

Dioclétien fit de Palmyre un des points d'appui du *limes* et la fortifia en élevant un rempart destiné, non à mettre la ville en valeur, mais à protéger la légion I *Illyricorum* qui y est stationnée. Ses constructeurs se sont donc contentés d'entourer la zone monumentale au nord de la ville et n'ont pas hésité à l'appuyer sur de tours funéraires existantes ou à utiliser les matériaux extraits de nombreux monuments qui furent démolis. Les quartiers d'habitations étaient laissés à l'extérieur pour d'évidentes raisons d'économie et selon un principe qu'on a pu observer sur d'autre sites de Gaule ou d'Afrique du Nord. Au lieu d'entourer la ville, le rempart délimitait une zone refuge.

Justinien, enfin, fit renforcer les remparts de Palmyre en ajoutant de nouvelles tours et en augmentant les dimensions de certaines autres qui se virent dotées d'un front semi-circulaire (fig. 51,a).

C'est également à Justinien que l'on doit la restauration des murs de certains forts ou *tetrapyrgia* tels que Khan al-Ḥallābāt ou Tayyibeh (fig. 50, a), qui protégeaient les approches de l'oasis.

En Syrie centrale et méridionale, le poids de l'hellénisme se fait donc plus discret en raison du rôle joué par le royaume de Nabatène. Le modèle du camp romain se généralise et sert de référence aux nouvelles cités, ainsi qu'on pourra l'observer, à Reṣāfah par exemple.

Les fortifications de l'Euphrate : Doura Europos

La vallée de l'Euphrate, zone privilégiée de vie sédentaire et de circulation de marchandises à l'époque hellénistique, s'est progressivement transformée à partir de l'installation des Parthes dans sa basse vallée, à la fin du IIe s. av. n.è., en zone frontière, puis en terrain d'affrontement et en boulevard d'armées. Le caractère

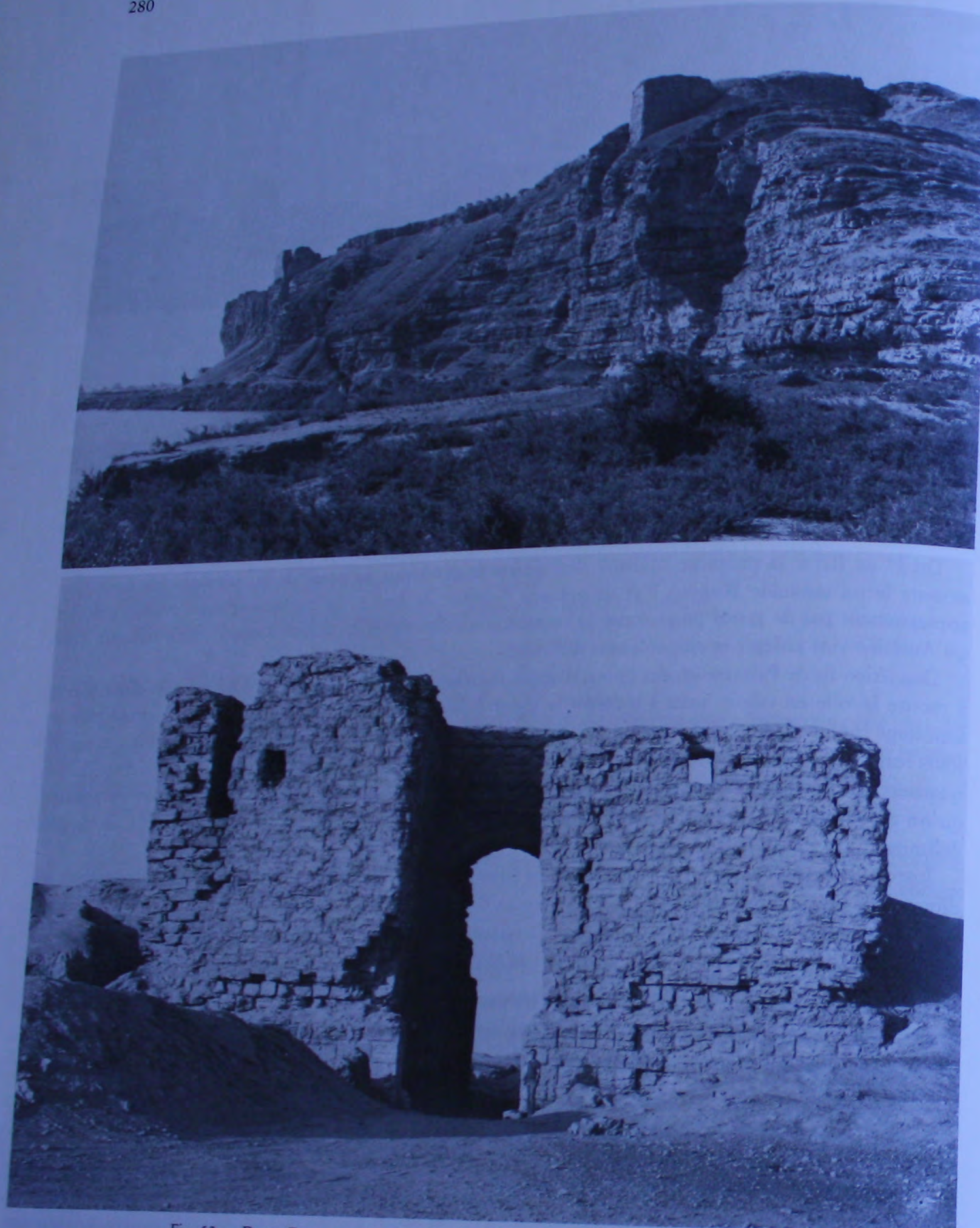


Fig. 52. Doura Europos. a : Le rempart de l'Euphrate. – b : La porte de Palmyre.

militaire des cités y est donc fortement marqué. Parmis celles-ci la ville de Doura Europos illustre l'évolution des conceptions défensives en Syrie, d'Alexandre à Valérien (fig. 120).

Les remparts de Doura Europos sont remarquablement conservés. Ils ont été fouillés entre 1930 et 1935 et des recherches récentes ont permis de nuancer la présentation qui en avait été faite alors.

La cité créée en 305 à l'emplacement d'une ancienne forteresse assyrienne (Dour), répond entièrement aux exigences de l'urbanisme défensif grec. Les remparts de la ville suivent les bords du plateau sur lequel elle a été établie, le long de l'Euphrate entre deux wadis (fig. 52,a). La muraille forme de nombreux décrochements et se trouve renforcée dans les secteurs menacés par des tours quadrangulaires et une tour pentagonale. La citadelle s'est implanté sur une butte isolée en avant du plateau, surplombant l'Euphrate. A l'ouest, du côté de la steppe, le rempart adopte un tracé rectiligne avec des tours quadrangulaires disposées à intervalles réguliers. La porte principale située au milieu de ce côté, était peut-être conçue selon le système « à recouvrement ». Elle a été rapidement remplacée par un porte axiale monumentale encadrée de deux tours.

L'enceinte de la ville a été construite en pierre, dès l'époque hellénistique. Cependant, la conquête de la cité par les Parthes, vers 111 av. n.è., a interrompu ce programme avant que la partie nord du rempart occidental ait pu être achevée. Cette partie est donc restée en brique crue jusqu'à la fin de l'existence de la ville. Au cours du Ier s. de n.è. une partie de la citadelle s'effondre dans le fleuve. La citadelle est alors abandonnée et son rôle transféré au palais du stratège situé sur le plateau lui-même, dans la partie sud de la ville. Dans la même période l'une des tours du rempart ouest est transformée en chapelle annexe du temple de Bêl.

En 164 la ville est conquise par les Romains et devient ensuite le siège du *Dux Ripae* chargé de défendre l'ensemble de la vallée, La partie septentrionale de la ville est transformée en camp militaire et les défenses sont renforcées par l'adjonction de nouvelles tours et l'épaississement du rempart ouest.

En 256, face à l'avance sassanide, un important remblai est entassé contre les deux faces du rempart occidental dont la hauteur est augmentée (c'est l'ennoiement du temple de Bêl, de la synagogue et de la chapelle dans ce remblai qui a permis l'extraordinaire conservation de leurs peintures). L'attaque sassanide porta surtout sur le secteur sud : une rampe d'assaut fut élevée et deux mines provoquèrent l'effondrement partiel de deux tours et d'une courtine. Les contremines romaines furent le théâtre de combats acharnés. Finalement la ville fut emportée et entièrement dépeuplée.

Doura Europos, fondation macédonienne au caractère militaire incontestable, était devenue au sein des deux royaumes séleucide puis parthe une capitale régionale prospère. La construction de ses remparts en pierre s'explique sans doute autant par une attitude ostentatoire que par une volonté guerrière. Sous les Parthes, en revanche, les remparts connaissent une période de désaffection. Rome au contraire, renforce ses défenses et en fait un camp militaire et un poste avancé de l'empire. La fin de Doura Europos est aussi celle d'une certaine conception de la cité et de son rôle dans la défense des frontières. Désormais cette défense devra se concevoir dans un système nouveau : le *limes*. Ce système, développé par Dioclétien puis Justinien, s'appuie le long de l'Euphrate sur une série de villes fortifiées que décrit Th. Ulbert (p. *****), auquel nous renvoyons comme complément à cette étude.

Bibliographie

D. van Berchem, Recherches sur la chronologie des enceintes de Syrie et de Mésopotamie, *Syria* 31, 1954, p. 254 – 270.

R. E. Brünnow et A. von Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, Strasbourg 1903 – 1909.

H. C. Butler *et al.*, *PUAES*, Leyde 1914 – 20.

V. Chapot, *La frontière de l'Euphrate*, Paris 1907.

E. Frézouls, Urbanisme et société : réflexions sur l'Orient ancien, dans : *Architecture et société*, Paris 1983, p. 305 – 333.

A. H. M. Jones, *Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford 1971.

J. Lauffray, *Halebiya-Zenobia*, Paris 1983.

J. Lauffray, L'urbanisme antique au Proche-Orient, dans: *Urbanism and Town-Planning*, Copenhague 1958, p. 7 – 26.

P. Leriche (éd.), Doura Europos. Etudes 1986, *Syria* 63, 1986.

P. Leriche et H. Trézeny (éd.), *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris 1986.

E. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis*, Paris 1934.

A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie*, Paris 1945.

J. Sauvaget, Le plan de Laodicée sur mer, dans: *Memorial Sauvaget*, Paris 1954, p. 101 – 145.

J. Sauvaget, Les Ghassanides et Sergiopolis, *Byzantion* 14, 1939, p. 115 – 130.

Villes et fortifications de l'Euphrate à l'époque paléo-chrétienne (IVe – VIIe s.)

Thilo Ulbert — Deutsches Arch. Institut, Damas

Le cours moyen de l'Euphrate jouait dans le système du *limes* oriental romain un rôle important : sous la forme d'une ligne de frontière fortifiée, elle devait, avec un succès variable, empêcher les incursions des Parthes, plus tard des Perses. Les sources écrites attestent entre Barbalissos sur le coude de l'Euphrate à la hauteur d'Alep et Circesium à l'embouchure du Khabūr une série de *castella*, éventuellement villes fortifiées, qui sont actuellement identifiables en grande partie à l'état de ruines (fig.53). Un site clef, Sūra, était en même temps le point d'intersection de la frontière de l'Euphrate avec une autre ligne de fortifications, qui depuis le IVe s., venait du sud de la Syrie, passait par Palmyre et Reṣāfah et atteignait ici l'Euphrate. Ce système devait être, pour l'essentiel, entièrement constitué au plus tard sous Dioclétien. La région du Moyen Euphrate s'identifiait, au IVe s., à la province nouvellement créée de *Syria Euphratensis*. Les sièges des légions étaient, depuis cette date, Sūra (*legio XVI Flavia firma*), Oriza (*legio IIII Scythica*) et Circesium situé sur la rive nord de l'Euphrate (*legio IV Parthica*). A l'exception des camps de légions tous les sites fortifiés n'étaient vraisemblablement pas occupés militairement d'une façon continue. En revanche il faut supposer que par moments des initiatives privées se mettaient au service de la défense contre des attaques par surprise. Dans ces cas, les villes fortifiées jouaient un rôle important en servant de refuges aux populations des environs.

A l'intérieur de la période étudiée ici (IVe – VIIe s.) on peut identifier des circonstances politiques qui ont conduit à des refondations, des extensions ou à des restaurations de fortifications. Une forte activité consacrée au développement du *limes* est attestée sous le règne de Dioclétien. Ce programme pouvait bien entendu s'appuyer en partie sur des sites fortifiés plus anciens. Cependant c'est dans cette phase que la plupart des *castella* et sites fortifiés ont dû recevoir une organisation et des installations relativement unifiées. Comme le montre en particulier l'exemple de Circesium, la forteresse construite sous Dioclétien pouvait encore être utilisée, un demi siècle plus tard, par l'empereur Julien comme base de départ pour son expédition contre les Perses[1]. Le Ve s. a représenté pour la province frontière orientale une période relativement tranquille, sans opération militaire majeure des Perses. Ainsi s'expliquent les assertions répétées de Procope[2] selon lequel au VIe s. l'empereur Justinien a fait remettre en état ou reconstruire des installations de *castella* délabrées et en partie tombées en ruines. Ce n'est qu'à la suite de ces mesures qu'elles ont été à peu près en état de résister aux attaques des Perses, de plus en plus énergiques au cours de ce siècle. Leur efficacité défensive a été variable. L'histoire de la province frontalière du Moyen Euphrate au VIe s. est constituée par une suite

1. Ammien Marcellin, XXIII 5,2.
2. *De aed.* II 6, 9, 10.

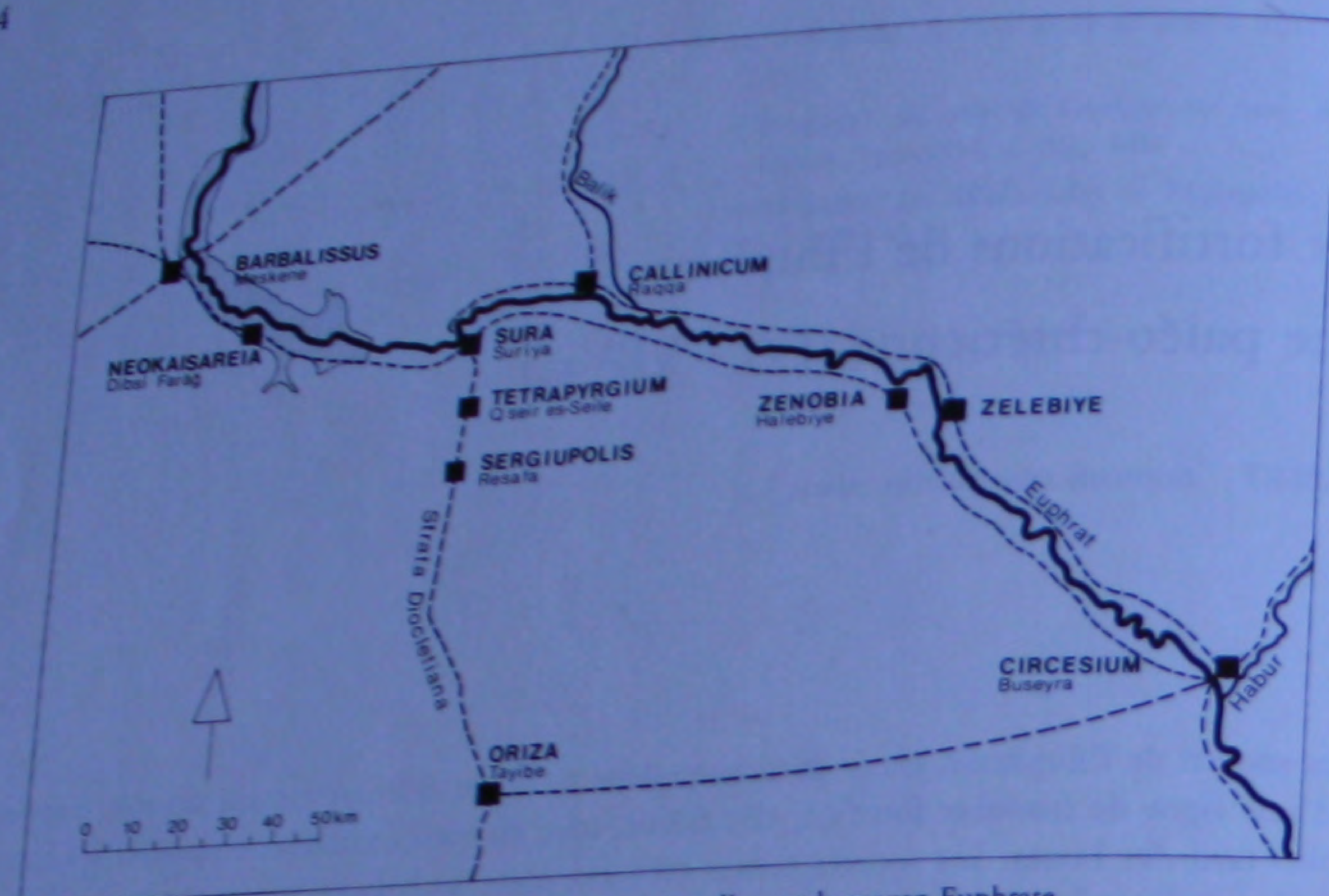


Fig. 53. Villes fortifiées de l'antiquité tardive sur le moyen Euphrate.

presque ininterrompue de confrontations militaires entre Byzantins et Perses dans lesquelles s'introduisirent aussi, de plus en plus, des tribus arabes. La paix avec les Perses se fit attendre jusqu'à l'année 630, mais peu après se produisit la conquête par les Arabes de la totalité du territoire.

Aux IVe – VIIe s., les sources écrites n'éclairent souvent que fragmentairement et par éclats les destinées des agglomérations fortifiées de cette zone. Comme les témoignages épigraphiques sont également relativement pauvres pour cette période, c'est aux prospections historico-topographiques et plus encore aux fouilles que revient un rôle essentiel. Elles seules sont en mesure d'apporter des matériaux nouveaux pour prolonger la discussion historique. Malheureusement le fouille n'a été possible jusqu'à présent que dans des sites et sur des espaces limités. Dans la majorité des cas nous sommes réduits à des observations de surface du terrain.

Le site le plus occidental de la zone de l'Euphrate étudiée ici est B a r b a l i s s o s – B a l i s, près de l'actuelle Meskeneh, située à présent dans la zone inondée du lac Assad. A Barbalissos étaient cantonnés depuis l'époque de Dioclétien les *Equites Dalmatae Illyriciani*.[3] C'est là que subit le martyre, au début du IVe s., l'officier Bacchus, qui devint le saint protecteur de la ville, établissant par son camarade Sergius un lien avec Reṣāfah (Sergioupolis)[4]. D'après Procope, Justinien fit remplacer au VIe s. à Barbalissos également la vieille muraille en mauvais état par des remparts neufs[5].

L'enceinte murale datant de l'antiquité tardive s'est adaptée au mieux à la configuration topographique ; un fossé profond séparait la ville de l'arrière-pays. Le plan topographique publié par Sarre-Herzfeld englobe aussi le tracé du rempart avec trois installations de portes et une ruine encore debout jusqu'à la hauteur de deux étages, qui est considéré, avec quelque vraisemblance, comme le *praetorium* primitif de la forteresse.

3. *Notitia Dignitatum, Oriens* 33, n° 25.
4. Acta martyrum *Anal. Boll*. XIV (1895), 375 sq.
5. *De aed.* II, 9,10.



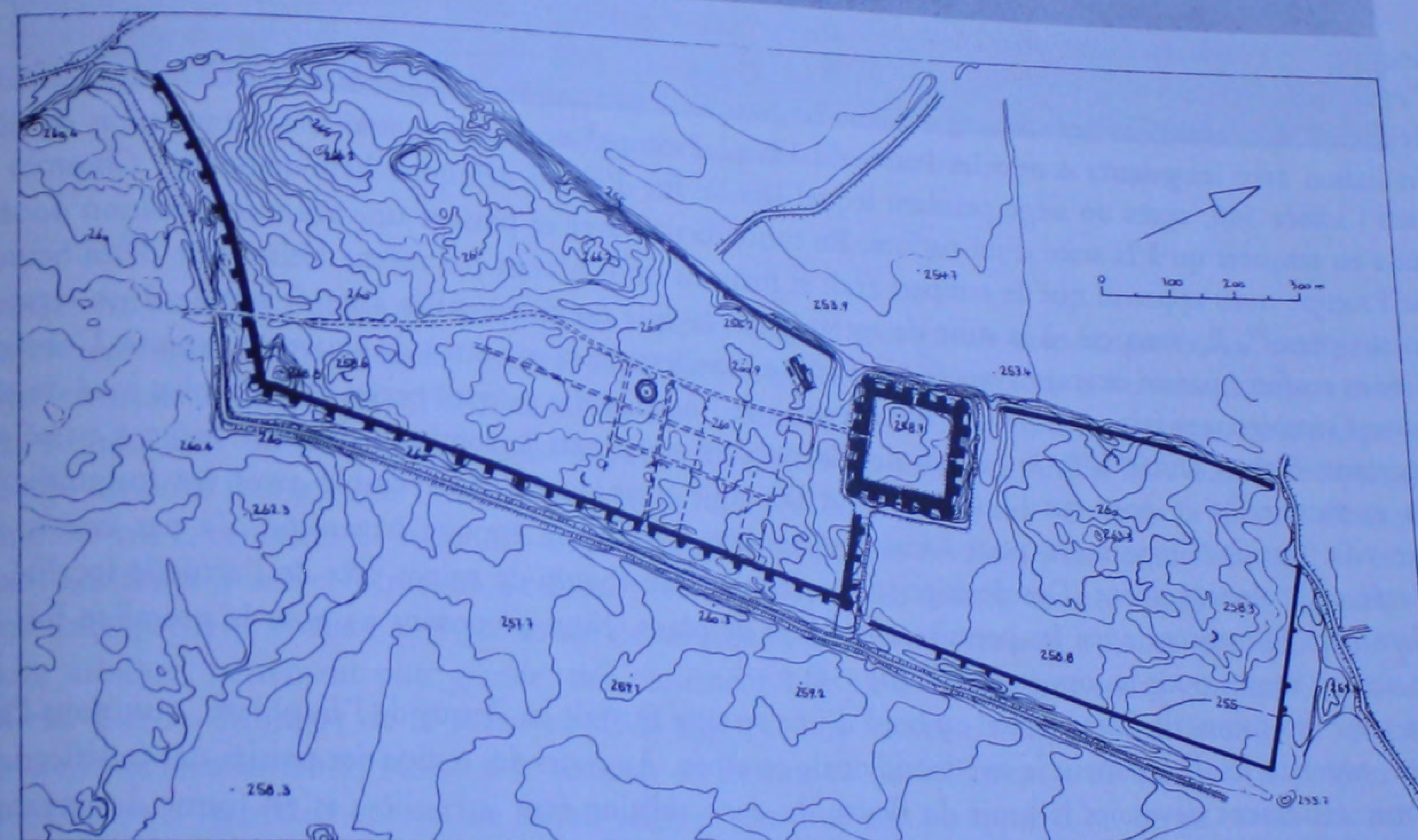


Fig. 54. Sūra (Suriya). a : photo aérienne de la ville de l'antiquité tardive, de l'est (d'après Poidebard). – b : Plan topographique de la ville de l'antiquité tardive.

Comme matériaux ont été utilisées des briques cuites de format carré liées par d'épaisses couches de mortier, mode de construction commun à un grand nombre de forteresses de l'Euphrate et qui indique le VIe s. Des constructions à l'intérieur de la ville – il a dû exister une basilique de saints Serge et Bacchus[6] – nous ne connaissons rien. Les fouilles françaises des dernières années se sont concentrées sur la ville médiévale islamique de Balis.

Les sources sont moins claires pour la ville fortifiée suivante, située près de Dibsi Faraj, en descendant l'Euphrate. Il ne s'agit certainement pas de l'antique Thapsakos, comme on le supposait autrefois. R. P. Harper propose une identification plus solide en partant du fait que la vieille agglomération d'Athis, fortifiée à l'époque de Dioclétien, a reçu alors le nom de Neokaisareia. Sous Justinien, les installations fortifiées ont été rénovées de la même façon que dans la ville voisine de Barbalissos[7].

Plus parlant que les sources littéraires est ici l'apport de l'archéologie car l'installation fortifiée de Dibsi Faraj fut l'objet de fouilles dans les années 1972 – 1974. Elles ont fait apparaître ici encore une enceinte de murailles adaptée au terrain avec des portes et des tours d'angle. Les fouilles ont fourni, pour la première fois dans la zone de l'Euphrate étudiée ici, une stratigraphie archéologique pour la période entre le Ier et le IXe s., avec le petit matériel correspondant. En particulier la phase de l'époque de Dioclétien, représentée par un premier rempart en ruines, apparaît ici aussi clairement que les rénovations ultérieures du VIe s. En outre quelques constructions ont été identifiées, entre autres des Thermes et deux basiliques chrétiennes.

La ville fortifiée centrale sur le Moyen-Euphrate était Sūra (Surīya). La table de Peutinger (segm. XI,2) indique ici « *Finis exercitus syriatic(a)e (sic) et comertium Barbaros (= Barbarorum)* ». Au plus tard depuis l'époque de Dioclétien, le préfet de la *legio XVI Flavia firma* y avait son siège[8]. Le *praetorium* de Sūra fut au début du IVe s. le théâtre de l'interrogatoire de Sergius par Antiochus, le dux *eparchias Augoustoeuphratèsiôn*. En liaison avec les guerres contre les Perses du VIe s., Procope[9] nous fait connaître la destruction de Sūra dans l'année 540, après un siège pendant lequel la ville fut d'abord défendue héroïquement : Chosroès ne put s'en emparer qu'à la suite d'un parjure. En contradiction avec ce passage une autre information donnée par Procope nous apprend que le rempart était si mauvais qu'il n'avait pas même résisté une demi-heure à l'assaut perse[10]. En tout cas, à la suite de cet épisode, la ville fut reconstruite à neuf, munie d'un rempart solide et renforcé par un ouvrage avancé. Ainsi Sūra a manifestement survécu à de nouveaux assauts. L'absence d'autres témoignages fait conclure que dans la suite de l'histoire des guerres perses elle n'a plus joué de rôle important. Dans l'année 570, le pèlerin de Plaisance en route vers le tombeau de saint Serge a passé par Sūra et mentionné le pont sur l'Euphrate[11]. A l'époque islamique la ville semble avoir été insignifiante. Cette ville fortifiée importante pour l'antiquité tardive et la haute époque byzantine n'a pas encore été explorée archéologiquement. Des descriptions anciennes d'un champ de ruines près de l'actuelle localité de al-Hammām fournissent aussi les premières esquisses de plans. Nous proposons ici pour la première fois un plan sûr, au moins pour la topographie[12] (fig. 54).

La zone des ruines de Sūra s'étend au bord d'une terrasse fluviale au-dessus de l'Euphrate, qui, dans l'antiquité, touchait ici directement la rive méridionale escarpée. Au cours des temps des parties des fortifications sont manifestement devenues la proie du fleuve. La zone urbaine était irrégulière et en forme de rectangle

6. *Michael Syr. cron.* (Chabot) 4, 296
7. Procope, *de aed.* II 9,10.
8. *Notitia dignitatum, Oriens*, 33. 6. 28.
9. *bell. pers.* II 5, 8 – 33.
10. Procope, *de aed.* II 9,1 – 2.
11. *CSEL* 38,191.
12. Ce plan combine les données de photos aériennes de Poidebard avec les résultats de nombreuses prospections personnelles ; un relevé précis des ruines manque encore.



Fig. 55. Sūra (Surīya), Le *castrum* de l'antiquité tardive, vue de la plaine de l'Euphrate.

allongé. Au sud et à l'ouest des tronçons du rempart originel sont encore bien conservés, au nord et à l'est il n'en reste que des fragments. L'ensemble du site, dont les dimensions sont relativement importantes, se divise en trois parties inégales. La zone à l'est était entourée par un mur en briques crues, qui, malgré une forte dégradation due au matériau, laisse apparaître les traces des tours originelles. En avant, le rempart était protégé sur cette face par une levée de terre et un fossé. A l'intérieur de cette zone de la ville on distingue à peine des traces concrètes de structures d'habitat. Les constructions devaient y être pour l'essentiel en briques crues. Les restes d'une construction à colonnes, en grand appareil, constituent une exception. Frappante est, dans cette partie, l'absence presque totale de trouvailles de surface. Au sud s'ajoute une deuxième partie d'aire urbaine, nettement plus grande, liée seulement à la première par le système commun de fossés au sud-est. Elle se distingue de la partie est de la ville par une structure totalement différente du rempart et des constructions internes. Même si le rempart est détruit ou partiellement enseveli sous ses propres débris en surface, on reconnaît encore son noyau originel constitué par un appareil en béton. Seuls des sondages pourraient révéler la place prise, dans cet appareil, par des briques cuites ou encore des blocs de gypse. Sont certaines, en tout cas, des tours rectangulaires en saillie vers l'extérieur sur l'alignement des remparts, à intervalles réguliers. Des tours du même type rythmaient également le court tronçon de murailles qui limitait la zone en la séparant de la partie est de la ville et qui constituait en même temps une liaison avec la citadelle. Alors qu'il est plus difficile d'en reconnaître une dans le rempart sud, une porte apparaît très clairement dans le rempart ouest. Par elle passe une rue orientée vers la citadelle. Elle traverse une zone fortement organisée par un réseau d'ilôts et de rues. A de nombreux emplacements on reconnaît encore des tronçons de murs construits en blocs de gypse équarris. Les restes monumentaux les plus marquants sont, au centre, ceux d'une

grande construction octogonale et, devant l'angle ouest de la citadelle, ceux d'une église(?) orientée.

La troisième partie essentielle du champ de ruines de Sūra est la citadelle carrée (fig. 55) qui se dressait, au-dessus de l'aplomb de la terrasse, à la joncture des deux moitiés de la ville. On reconnaît toujours nettement l'emplacement des portes au milieu de chaque face, des tours symétriques d'angle et des tours intermédiaires et enfin des restes de constructions intérieures. Des murs il reste encore quelques tronçons. F. W. Deichmann a décrit leur structure de briques.

L'absence de sondages limite la possibilité de juger l'ensemble de l'installation. D'après les résultats des prospections, la zone est pourrait être considérée comme la ville la plus ancienne, remontant peut-être à Dioclétien. Les remparts et constructions intérieures à la ville en briques crues comme l'absence de trouvailles orientent vers cette conclusion. En contraste, la partie ouest sensiblement mieux fortifiée, avec une ordonnance claire des constructions intérieures, et le matériel de surface plus riche pourrait représenter la ville rénovée du VI^e^s. A cette deuxième phase appartient sans aucun doute aussi le *castrum* dans sa forme reconnaissable actuellement. Seules des fouilles pourraient indiquer quelle part de constructions de l'époque de Dioclétien a été absorbée dans le *castrum* du VIe s. La céramique ramassée ne remonte cependant pas au IVe s., mais atteste un état du VIe s., alors que la céramique islamique médiévale est rare. Ces données coïncident aussi avec les sources littéraires. Il faut mentionner encore des nécropoles, vraisemblablement pillées dans leur majorité, qui s'étendent avant tout au sud et à l'ouest. On continue de découvrir aussi bien des sarcophages que des hypogées.

Dans l'arrière-pays de Sūra se trouve Reṣāfah (Sergioupolis), certainement la plus impressionnante des villes fortifiées de la région par l'état de conservation de ses monuments, est elle-même un maillon d'une autre chaîne de fortifications. La *Strata Diocletiana*, qui de Sūra se dirige vers le sud, touchait sur le chemin de Reṣāfah d'abord un petit poste militaire évoqué aussi bien dans les Actes du martyre de saint Serge que chez le Pèlerin de Plaisance comme un *Tetrapyrgium*[13]. Ainsi son existence se trouve assurée pour le IVe – VIe s. Du matériel de surface de la période correspondante confirme la date de ce site appelé Qṣeir as-Seileh.

Reṣāfah (Sergioupolis), la ville de pèlerinage fortifiée (fig. 56), se développa à partir d'un *castellum d'equites promoti indigenae* existant à l'époque de Dioclétien. L'exécution et la sépulture du martyr Sergius conféra au site une importance tout à fait particulière au cours des siècles suivants. La vénération de la tombe du martyr et le pèlerinage qui en découla donna à Reṣāfah, contrairement aux autres villes fortifiées de la province de l'Euphrate un essor remarquable. Procope mentionne la présence, à l'origine, de murailles en briques crues, que Justinien remplaça par des installations fortifiées plus puissantes en raison de la menace Perse. En rapport avec ces travaux, l'auteur mentionne la construction de bâtiments officiels et de citernes[14]. Plusieurs fois les ennemis se trouvèrent devant la ville « mais la prise de la ville de Sergioupolis par les Perses n'était pas voulue par le destin »[15]. La prise de la ville était réservée aux Arabes au VIIe s. Mais contrairement aux autres villes de la *Syria Euphratensis*, il se développa ici, en raison du trafic florissant des pèlerins après comme avant, une coexistence entre la population chrétienne et la population arabe qui, après des destinées variées, ne trouva une fin qu'au XIIIe s. avec l'invasion des Mongols.

Reṣāfah (Sergioupolis), souvent décrite par la bibliographie ancienne, est l'objet, depuis 1952, d'un programme archéologique systématique. Il comporte entre autres une description détaillée de l'enceinte murale (fig. 57) presqu'entièrement conservée dans l'état de l'époque de Justinien, l'étude documentaire des trois plus grandes ruines d'églises à l'intérieur de la ville et des études topographiques.

Le rempart avec *vallum* et fossé a été tracé, sans tenir compte des différences de niveau du terrain, sur un plan rectangulaire irrégulier. Il s'agissait d'intégrer la zone fortifiée plus ancienne évoquée par Procope. Un

13. Acta martyrum, *Anal. Boll.* XIV (1895), 391 ; *CSEL* 38, 191.
14. Procope *de aed*. II 9, 3 – 9.
15. Procope, *bell. pers*. II 20,10.



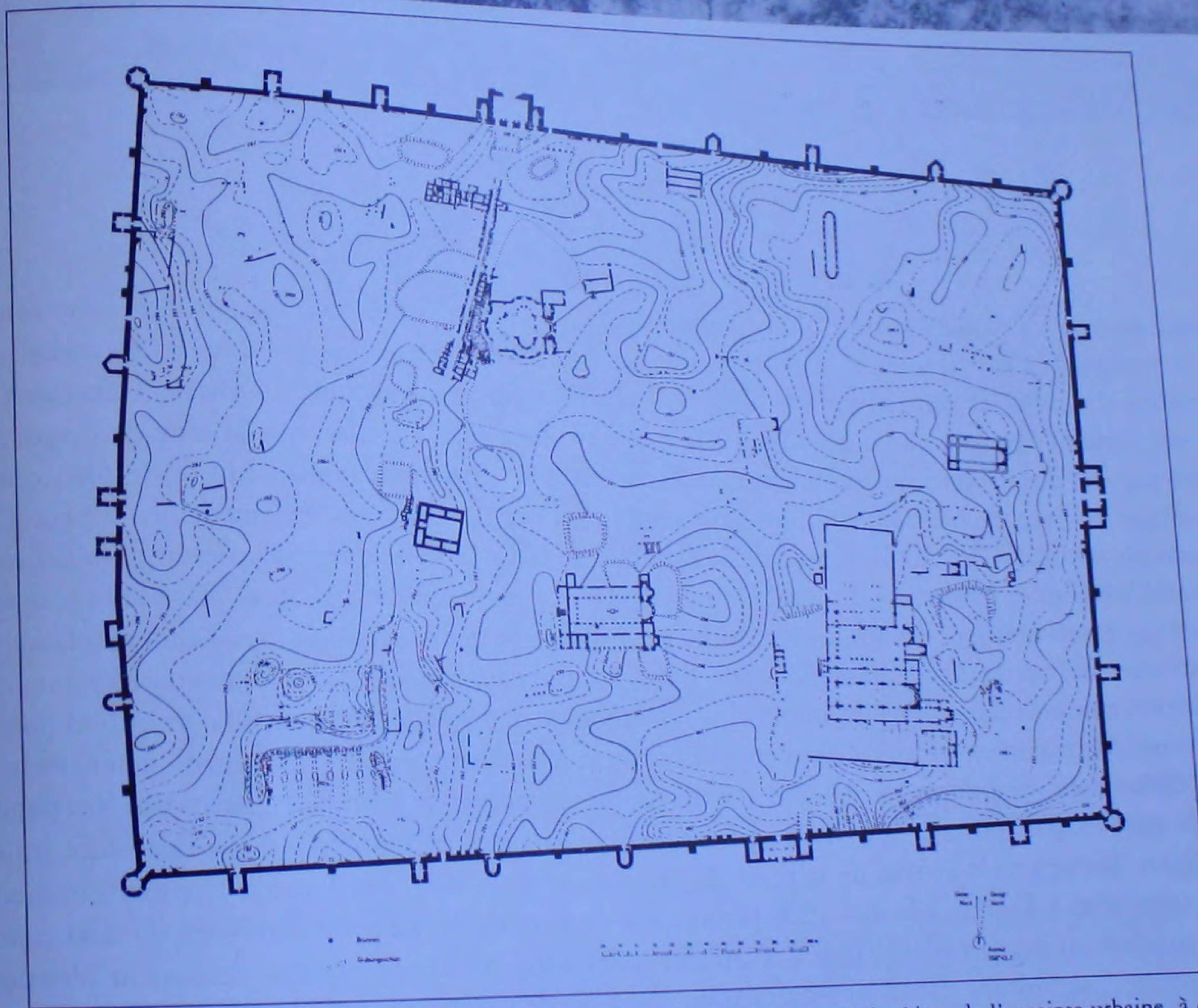


Fig. 56. Reṣāfah (Sergioupolis). a : Photo aérienne de la ville de l'antiquité tardive. A l'intérieur de l'enceinte urbaine, à droite en bas, la basilique de la Sainte Croix, à gauche en bas la zone des citernes voutées. – b : Plan topographique de la ville.

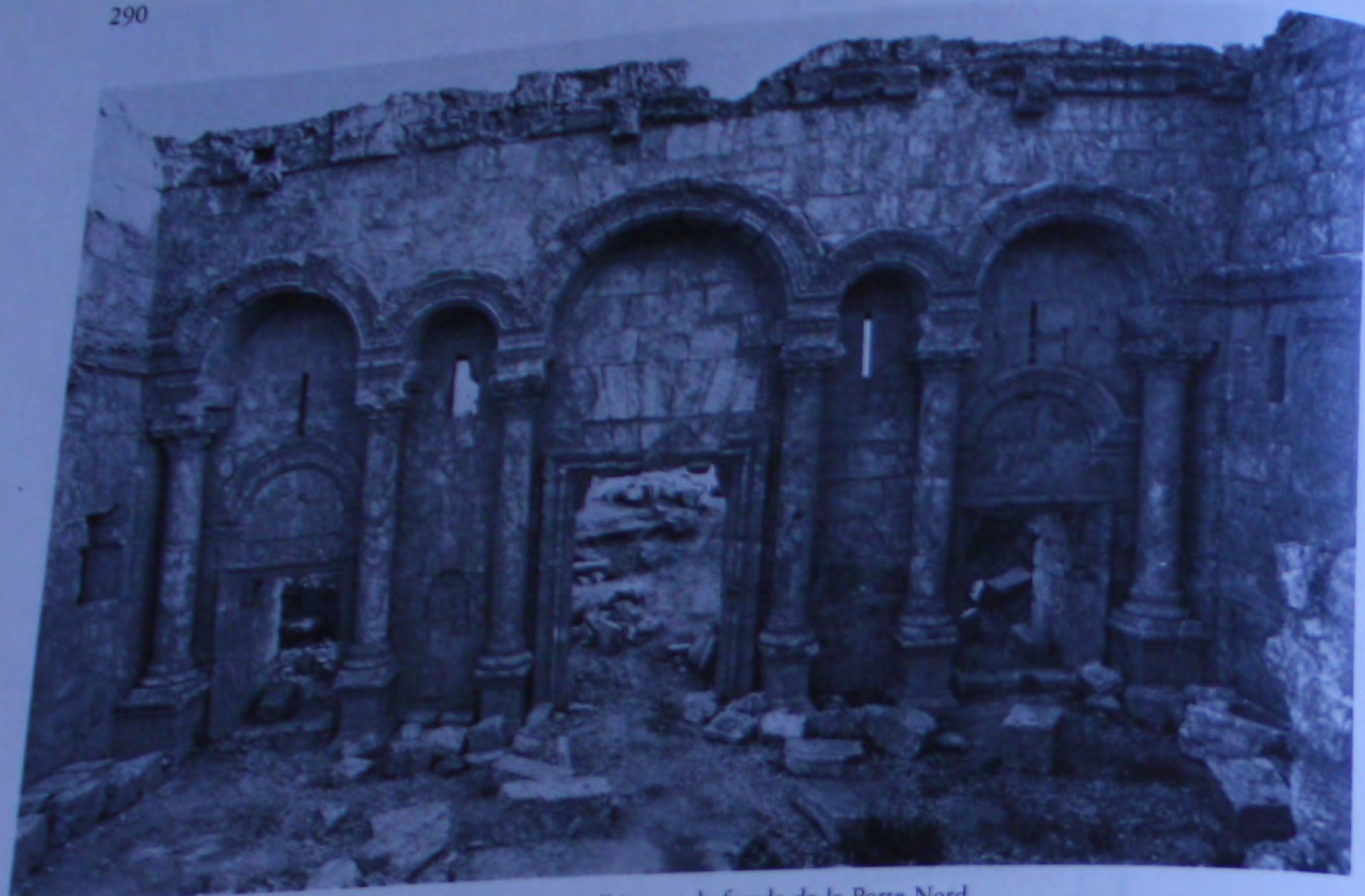


Fig. 57. Reṣāfah (Sergioupolis), mur de façade de la Porte Nord.

déplacement vers l'espace inoccupé n'était pas possible en raison de la présence du centre de culte constitué par le tombeau du martyr avec les installations qui s'y rattachent. Ce qui était possible, en revanche, c'était la création d'un plan tenant compte des bâtiments nouveaux encore à construire à l'intérieur des murs.

Cette remarque semble s'appliquer à toute la partie est de la ville. Car alors que le reste de l'espace était occupé par des installations qui existaient manifestement déjà auparavant (ainsi l'édifice de plan centrale, la basilique B, l'axe de rue nord-sud), les bâtiments à l'est ont dû être créés seulement peu à peu. De ces monuments fait partie le vaste complexe de la Basilique de la Croix de l'année 559, devenu ultérieurement Centre des pèlerins et Cathédrale de la ville, qui occupe tout l'angle sud-est (fig. 58,a). Au nord-est se trouve un portique à trois nefs avec des absides se faisant face, installation qui par analogie avec Zenobia (Ḥalabiyyeh) pourrait avoir fait partie du forum de Justinien. Enfin il existe dans cette zone des restes considérables d'une construction monumentale voûtée en briques qui, en raison de ce matériau, constitue une exception parmi les monuments de Reṣāfah où partout ailleurs était utilisé presque exclusivement le gypse. Aussi bien la technique que les dimensions des briques (50 × 37 × 4 – 5 cm; couche de mortier de 6 cm d'épaisseur) ont des parallèles dans des installations qui, sur le territoire syrien, peuvent être mis en rapport avec l'architecture militaire de Justinien. Il s'agit peut-être ici de la ruine du *praetorium* de la ville, car, Procope cite explicitement les troupes transférées à Reṣāfah à la suite de la construction de la muraille. La partie sud-ouest de la ville servait à l'alimentation en eau. La plus grande des citernes voûtées (fig. 58,b) pourrait être également identique à celles évoquées par Procope parmi les constructions nouvelles de l'empereur Justinien.

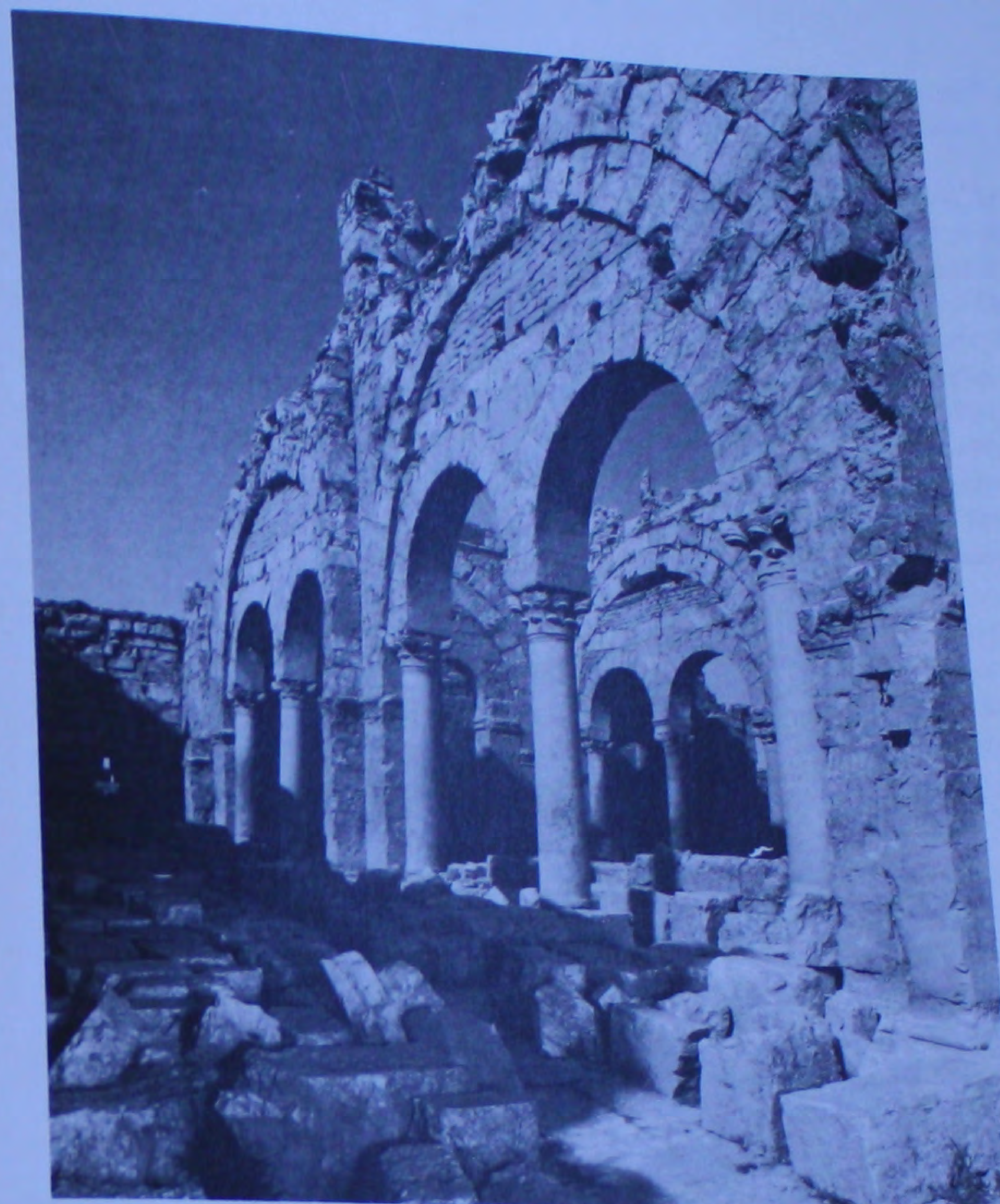


Fig. 58. Reṣāfah (Sergioupolis), Basilique de la Sainte Croix, arcade de la nef centrale.

Les lieux de culte chrétiens de la ville ont été examinés pour l'essentiel. Ces investigations n'ont pourtant pas donné d'indication sur la localisation originelle du tombeau de Sergius. Celui-ci devrait se trouver en liaison avec le *castrum* de Dioclétien, qui n'a pas encore été découvert lui-même. Cependant, par rapport aux dimensions de la ville, des surfaces relativement faibles ont été étudiées. Pour le moment ont été reconnues d'une façon sûre les nécropoles étendues qui s'étendent avant tout au nord et à l'est, *extra-muros* et pour lesquelles ont été en partie adaptées des carrières désaffectées, qui avaient fourni le matériau pour la construction de la ville. De vastes zones d'habitat situées avant tout au sud dans les environs de Reṣāfah appartiennent déjà, pour l'essentiel, à l'époque islamique.

Si l'on revient à l'Euphrate, en suivant le fleuve à partir de Sūra, on trouve comme prochaine forteresse, en aval, la ville de Raqqa. Le nom antique était d'abord Nikephorion, puis Callinicum. Depuis le IV[e] s. y étaient cantonnés les *Equites promoti Illyriciani*. Au VI[e] s. la ville joua un certain rôle dans les guerres



Fig. 59. Resafah (Sergioupolis), citerne du VI[e] s.

des Perses et ici encore nous connaissons la rénovation des remparts sous Justinien[16]. Malheureusement les constructions médiévales et modernes ont fait pratiquement disparaître la ville de l'antiquité tardive.

La ville fortifiée suivante, Zenobia (Ḥalabiyyeh), surveillait un étranglement de la vallée de l'Euphrate à la hauteur des contreforts du J. Bishri. En raison de cette position stratégique l'installation était déjà

16. Procope, *de aed*. II,7,37.

achevée sous la reine de Palmyre Zénobie ; étonnament précises sont les indications de Procope[17] concernant la reconstruction de la forteresse sous l'empereur Justinien. On ne chargea nul autre qu'Isidore de Milet le Jeune et Jean de Byzance de l'exécution des travaux.

Cette enceinte fortifiée (fig. 60) est conservée pratiquement complète jusqu'à aujourd'hui. Le plan trian-gulaire de l'installation est, une fois encore, adaptée au terrain escarpé. Des tours en saillie se détachent du mur ; sur la pointe supérieure du triangle se trouve la citadelle sur laquelle des constructions ont été ajoutées à l'époque islamique. La face est de l'enceinte était commandé par le cours de l'Euphrate. Dans sa forme conservée jusqu'à nos jours l'enceinte murale devrait être l'oeuvre d'architectes de l'époque de Justinien ; on ne peut prouver pour le moment, en partant de l'étude du monument lui-même, que le rempart sud, par exemple, pourrait dater encore de l'époque de Zénobie. L'espace interne de la ville est organisé par un système de rues en grande partie orthogonal. Par la fouille J. Lauffray a pu identifier un certain nombre de complexes de constructions comme un forum central, des thermes, et, avant tout, deux basiliques chrétiennes. Dans le rempart nord fut intégrée une construction voûtée à deux étages, de caractère probablement militaire, désigné depuis le relevé du plan par Herzfeld comme *praetorium*. Les similitudes avec le *praetorium* de Bar-balissos sont étroites. A Ḥalabiyyeh on remployait essentiellement comme matériaux de construction du gypse et le cas échéant du basalte disponible. Ce n'est que dans des voûtes comme celles du *praetorium* que l'on reconnaît dans la disposition des tuiles des liens avec les méthodes de construction de Constantinople. Comme toutes les constructions de cette ville fortifiée, qu'il s'agisse d'églises, de thermes, de portiques, mais aussi d'installations militaires, remontent selon le témoignage de Procope à l'empereur Justinien, nous avons ici un matériel d'une importance considérable pouvant apporter des parallèles pour l'étude de complexes moins bien conservés de la même époque. La publication des fouilles de J. Lauffray vient seulement de commencer.

A portée de vue se trouvent en aval, de l'autre côté du fleuve, les ruines de Zalabiyyeh. Elles appartiennent à un petit *castellum* et sont en relation stratégique avec la ville plus grande de Ḥalabiyyeh. Vraisemblablement il s'agit du *castellum* d'Annoukas de Procope[18]. L'enceinte polygonale, adaptée au terrain, était, comme tous les sites décrits plus haut, munie de tours en saillie vers l'extérieur. Les techniques de construction correspondent à celles de Ḥalabiyyeh. La seule description sûre, avec de bons plans a été réalisée par P. Maresch dès 1909. La céramique ramassée au voisinage semble indiquer qu'autour du *castellum* s'étendait une agglomération civile. Nous ne possédons pas d'indications sur les constructions internes du *castellum*.

La dernière grande ville fortifiée sur le moyen Euphrate est Circesium (Buṣeyra). Procope la nomme *phrourion eschaton* et, de fait, depuis l'époque de Dioclétien, Circesium marque l'extrême frontière de l'Empire romain face aux Perses. Le siège du préfet de la *legio IIII Parthica* fut décrit au milieu du IV[e] s. comme une forteresse imprenable[19]. Dioclétien, en l'installant, avait utilisé au mieux avec ses fortifications la configuration naturelle du terrain[20]. La ville de garnison, négligée pendant le V[e] s., reçut elle aussi sa dernière fortification neuve en liaison avec les guerres contre les Perses de Justinien[21]. A la fin du VI[e] s. Circesium fut nommée une fois encore comme un point d'appui byzantin contre les Perses[22] avant d'être perdue en 637, prise par les Arabes. Il est possible qu'en l'an 683 elle ait été réoccupée pendant une brève période par des troupes byzantines au moment des luttes entre Justinien II et 'Abd al-Malik.

17. *de aed*. II, 8,8 sq.
18. *de aed*. II 6,12.
19. *Notitia Dignitatum*, *Oriens* 35,24.
20. Ammien Marcellin, XXIII,5,2.
21. Procope, *bell. pers.* II 5, 1-4. ; id. *de aed*. II,6.
22. Theoph. Sim. III 17, 5.





Fig. 60. Zenobia (Ḥalabiyyeh). a : Rempart de l'antiquité tardive vu du nord. Au-dessus du tournant du fleuve au milieu du cliché les ruines de Zalabiyyeh. – b : Rempart de l'antiquité tardive avec citadelle vu du sud.

La description relativement détaillée de l'installation que nous donne Procope correspond, pour l'essentiel, à l'état des lieux, en tout cas à celui où ils ont été trouvés au début du siècle. La situation sur un éperon entre les fleuves Euphrate et Khabūr était presque idéale pour une forteresse. Un fossé artificiel séparait la ville entourée de murs de l'arrière-pays. Des restes de murs et de tours étaient conservés. Manifestement une citadelle existait à l'intérieur des murs. Procope parle par ailleurs d'une rénovation coûteuse de l'ancienne installation thermale de la ville. A l'extérieur de la ville fortifiée sur le terrain contigu au nord se trouvait une zone d'habitat non fortifiée. Il manque toujours une examen approfondi de ce site si important pour l'antiquité tardive, de même qu'une étude des installations situées dans son voisinage immédiat, qui sont certainement en relations avec la ville elle-même. Nous sommes ainsi au même point de la recherche qu'en 1907 lorsque V. CHAPOT disait « on souhaiterait un plan détaillé de tout cet ensemble ».

Pour conclure il faut constater que, tant du point de vue historique que du point de vue monumental, les fortifications de l'Euphrate présentent un certain nombre de caractères communs qui apparaissent très vite, malgré l'état de la recherche encore très en retard. De fait les découvertes archéologiques confirment le plus souvent les indications données livrées par Procope selon lequel des installations plus anciennes ont été, soit remplacées par des nouvelles, soit améliorées au VIe s. (Barbalissus, Neokaisareia, Sūra, Sergioupolis, Callinicum, Zenobia, Circesium). Dans le choix des sites l'importance stratégique et la topographie, à laquelle, normalement, on adaptait aussi le tracé du rempart, jouaient un rôle important (Barbalissos, Neokaisareia, Zenobia, Circesium). Dans les cas de Sūra et de Sergioupolis on n'a pas tenu compte du terrain qui n'offrait d'ailleurs pas de conditions favorables ; pour faire obstacle à l'approche de l'ennemi on a sans doute ajouté une levée de terre et un fossé. A l'exception de Sergioupolis et de Zenobia, où l'on a utilisé essentiellement comme matériau de construction le gypse local, c'est la brique cuite qui est le matériau de construction dominant pour les forteresses, et cette technique a son origine dans l'architecture militaire. On ne s'étonnera donc pas de trouver même à Sergioupolis et à Zenobia des briques utilisées dans des bâtiments qui ont peut-être servi de *praetoria* et ont été, comme tels, le siège du commandant militaire. Nos connaissances sont particulièrement pauvres en ce qui concerne l'organisation interne des villes. Au moins pour les installations du VIe s., des principes clairs d'organisation du plan semblent avoir existé (Sūra, Sergioupolis, Zenobia). Ici des rues (à colonnades) orientées vers les portes structuraient l'espace bâti en définissant des centres religieux et profanes ainsi que de simples zones d'habitat. Un élément important des agglomérations devait être constitué par les Thermes (Neokaisareia, Circesium).

Cette image, esquissée ici en quelques traits, des points fortifiés sur le Moyen-Euphrate pourrait et devrait être enrichie et corrigée par l'archéologie de terrain. C'est la seule voie pour obtenir une représentation correcte d'un groupe de monuments, à peine explorés jusqu'à présent, qui pourraient apporter, aux archéologues comme aux historiens, des témoignages essentiels sur la période de transition de l'Antiquité au Moyen-Age.

Bibliographie

V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe*, Paris 1907.

F. SARRE et E. HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigris Gebiet*, 4 vol., Berlin 1911—1920.

A. MUSIL, *The Middle Euphrates, A Topographical Itinerary*, New York 1927.

E. HONIGMANN, *s. v.* « Syria », *PW* IV,A,2 (1932), c. 1549 sq.

A. POIDEBARD, *La trace de Rome dans le désert de Syrie*, Paris 1934.

J. WAGNER, Vorarbeiten zur Karte « Ostgrenze des römischen Reichs » im Tübinger Atlas des Vorderen Orients, dans : *Akten des XI. internat. Limeskongresses 1976* (Budapest 1977), p. 669 sq.

H. HELLENKEMPER, Der Limes am nordsyrischen Euphrat, dans : *Studien zu den Militärgrenzen Roms*, II (Köln-Bonn 1977), p. 461 sq.

W. LIEBESCHUETZ, The Defences of Syria in the Sixth Century, dans : *Studien zu den Militägrenzen Roms*, II (Köln-Bonn 1977), p. 487 sq.

Techniques de construction

F. W. Deichmann, Westliche Bautechnik im römischen und rhomäischen Osten. *RM* 86, 1979, p. 473 sq.

Balis (Meskeneh)

J. Margueron, Rapport préliminaire sur les deux premieres campagnes de fouille à Meskene-Emar. *AAS* 25, 1975, p. 73 sq.

Dibsi Farāj

R. F. Harper, Two Excavations on the Euphrates Frontier 1968 – 1972, dans : *Studien zu den Militärgrenzen Roms*, II (Köln-Bonn 1977), p. 457 sq.

Reṣāfah

H. Spanner et S. Guyer, *Rusafa, Die Wallfahrtstadt des Heiligen Sergios*, Berlin 1926.

J. Kollwitz, Die Grabungen in Resafa, dans : *Neue deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und im Vorderen Orient* (Berlin 1959), p. 45 sq.

W. Karnapp, *Die Stadtmauer von Resafa in Syrien*, Berlin 1976.

T. Ulbert, Eine neuentdeckte Inschrift aus Resafa, *AA* 1977, 563 sq.

M. Mackensen, *Eine befestigte spätantike Anlage vor den Stadtmauern von Resafa* (Resafa I), Mainz 1984.

T. Ulbert, *Die Basilika des Hl. Kreuzes von Resafa* (Resafa II), Mainz 1986.

Raqqa

E. F. Weidner, *s. v.* « Nikephorion », *PW* XVII,1 (1936), p 309.

Murhaf al-Khalaf et E. Kohlmeyer, Untersuchungen zu ar-Raqqa – Nikephorion/Callinicon, *DaM* 2, 1985, p. 133 sq.

Zenobia (Ḥalabiyyeh)

J. Lauffray, *Halabiyya-Zenobia, place forte du limes oriental et la Haute-Mésopotamie au VIe siècle*, Paris 1983.

Le sanctuaire syrien

Jean-Marie Dentzer ERA 20 (CNRS) – Université de Paris I

Introduction

L'habitude s'est imposée dans le vocabulaire archéologique français de distinguer le *sanctuaire* du *temple*. Alors que le premier désigne le lieu de culte au sens le plus large, le second se définit comme la maison de la divinité ou plus précisément l'abri de l'image de culte. Cette distinction est bien marquée par la terminologie utilisée dans un texte comme le traité sur *La déesse syrienne* et aussi dans des inscriptions. Le sanctuaire, qui est d'abord un espace sacré, avec toutes les constructions, installations fixes et provisoires, et avec le mobilier nécessaires au culte, englobe le temple qui représente généralement le monument le plus spectaculaire, le plus solidement construit, le plus clairement délimité, et le plus souvent le mieux conservé.

Le sanctuaire constitue un ensemble plus vaste dont les limites sont souvent devenues floues : les murs d'enclos, masse de pierres limitée par rapport aux temples, sont plus facilement démontés, quand ils ne sont pas en terre. Par ailleurs les fouilles, généralement limitées en extension, ne sont parvenues qu'exceptionnellement à dégager la surface entière d'un sanctuaire et un grand nombre d'installations qui ne sont pas les moins intéressantes pour comprendre le culte, ont jusqu'à présent échappé aux investigations archéologiques parce qu'elles étaient construites en matériaux périssables.

Sans tenter de faire la synthèse de toutes les informations réunies au cours des dernières décades sur le sanctuaire syrien, d'ailleurs bien moins étudié que le temple, nous nous limiterons ici à dégager quelques unes de ses caractéristiques majeures à l'époque hellénistique et romaine. En partant de son organisation d'ensemble, nous chercherons à retrouver les fonctions de ses différents éléments dans le culte et dans la communauté qui le pratiquait, sans négliger son rôle économique et politique.

1 – L'ordonnance du sanctuaire

1. 1 – Les éléments du sanctuaire et la tradition du Proche-Orient

A l'époque hellénistique et romaine, les sanctuaires des différentes régions de la Syrie, au sens large et antique du terme, sont constitués sensiblement par les mêmes éléments : C'est d'abord, dans tous les cas, un enclos fermé par une clôture (*péribole*), car le sanctuaire se définit avant tout comme un espace sacré, coupé (*temenos*) de l'espace profane qui l'entoure. Il jouit d'un statut particulier qui se manifeste de la façon la plus claire dans la pratique de l'asylie, connue par exemple par des inscriptions de Ḥosn Soleimān[1].

1. voir ci-dessus J. Teixidor p. 81 ss.

Ainsi s'explique l'importance de la clôture, comme celle des accès à cet espace. C'est ce que traduit le développement monumental des portes ou propylées. L'espace de la cour, à ciel ouvert ou partiellement abrité par des portiques, est le lieu de la communauté cultuelle et des cérémonies. C'est aussi la place de différentes constructions parmi lesquelles l'autel, centre du rite majeur qu'est le sacrifice, joue un rôle primordial. Dans pratiquement tous les cas s'ajoutent un abri pour l'objet de culte (temple, édicule ou niche), un bassin ou un puits servant aux lustrations, des bâtiments généralement destinés aux banquets et éventuellement des chapelles secondaires. Partout des offrandes diverses, qui vont du modeste *ex-voto* à de véritables constructions, en passant par des statues, des stèles, des autels votifs. Plus rares et parfois plus difficiles à identifier sont des annexes réservées à l'habitation des desservants où à des activités économiques, agricoles ou artisanales, liées au sanctuaire.

On peut donc imaginer sinon un « modèle » unique du moins un schéma bien reconnaissable dans la variété des monuments conservés et répondant à un certain nombre de fonctions cultuelles communes. Ce schéma est enraciné dans une tradition ancienne : on l'identifie clairement dans une série de monuments trouvés dans la zone de Syrie-Palestine et datables entre le chalcolithique et l'époque perse.

Malheureusement, pour cette période comme pour l'époque romaine, très peu de sanctuaires ont été fouillés sur une étendue suffisante. Ici encore, l'attention a été attirée avant tout sur les temples. A Kāmid al-Lōz, dans la Beqā', deux petits ensembles contigus, retrouvés avec une bonne partie du matériel et du mobilier pratiquement en place, donnent une image satisfaisante du sanctuaire au Bronze Récent. Chaque unité est organisée autour d'une cour fermée par un mur et contenant un foyer ou autel à feu de grande taille, des bassins, des bases soit isolées, soit groupées par deux (ces dernières devaient porter deux colonnes indépendantes que l'on retrouvera dans le sanctuaire de Jupiter héliopolitain), des piédestaux ou un podium et enfin une construction fermée d'une façon plus ou moins complète qui doit jouer le rôle du temple. Il est plus difficile de déterminer la fonction de pièces annexes qui flanquent en particulier l'entrée. Dans le temple équipé de banquettes on a retrouvé des dépôts d'offrandes et des *thymiateria*. On devine des installations analogues dans un sanctuaire du Bronze Récent de Hazor, en particulier un autel et un bassin dans une cour fermée par un mur et un propylée. Dans le monde, pourtant éloigné et très différent, de la Mésopotamie, on retrouve la formule de la cour entourée d'un mur de clôture, le *propylon*, des bassins, des autels, des piédestaux, des bases de statues, sans parler du temple. Au XII[e] s. av. J.-C., la « maquette » que constitue la table de bronze de Suse dite du *Sit Shamshi* réunit déjà tous ces éléments (au M. du Louvre). Dans l'espace du sanctuaire sont intégrés aussi, à l'occasion, des bâtiments divers dans lesquels on a vu des habitations, des lieux de réunion, des trésors, des greniers, voire des étables, des ateliers, des bibliothèques ou des jardins.

A travers ces exemples, il apparaît déjà que si les éléments qui composent le sanctuaire sont à peu près les mêmes dans une vaste zone géographique et, nous le verrons, pendant une durée très longue, les différences résident surtout dans leur nombre, leur importance relative et leur organisation spatiale.

1. 2 – L'ordonnance du sanctuaire dans la phase hellénistico-romaine

Si l'on considère l'ordonnance globale des sanctuaires d'époque hellénistique et romaine deux types extrêmes s'opposent à première vue : le premier, le plus facile à définir, est régulier, organisé, géométrique ; le deuxième, qui se caractérise d'une façon surtout négative par rapport au premier, peut apparaître comme une juxtaposition, tantôt lâche, tantôt entassée, au hasard d'une croissance non dirigée, d'éléments fonctionnellement indispensables. En réalité il existe toute une gamme de formes intermédiaires. Pour préciser leur développement nous prendrons quelques exemples dans des ensembles régionaux mieux connus.

Sanctuaires de Doura

C'est sur le site de Doura que l'on trouve les plans de sanctuaires les moins organisés, en apparence. Cette ville, dont l'organisation d'ensemble est bien connue, permet d'étudier l'insertion des lieux de culte,

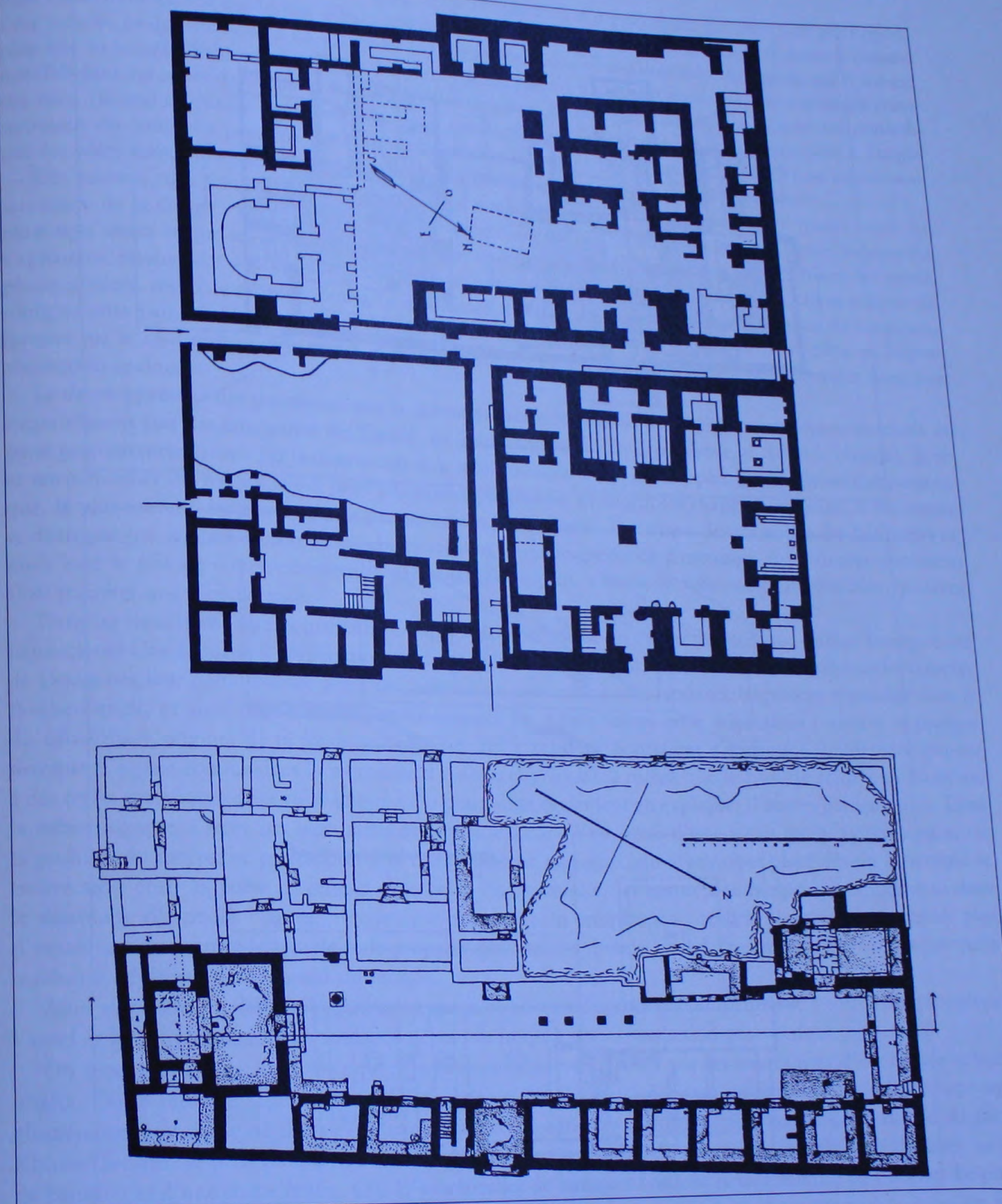


Fig. 61. Doura-Europos. a : Sanctuaires d'Artémis et d'Atargatis (d'après Dura Prel. Reports III, pl. 4). – b : Sanctuaire d'Adonis (d'après Dura Prel. Reports VII/VIII, fig. 52).

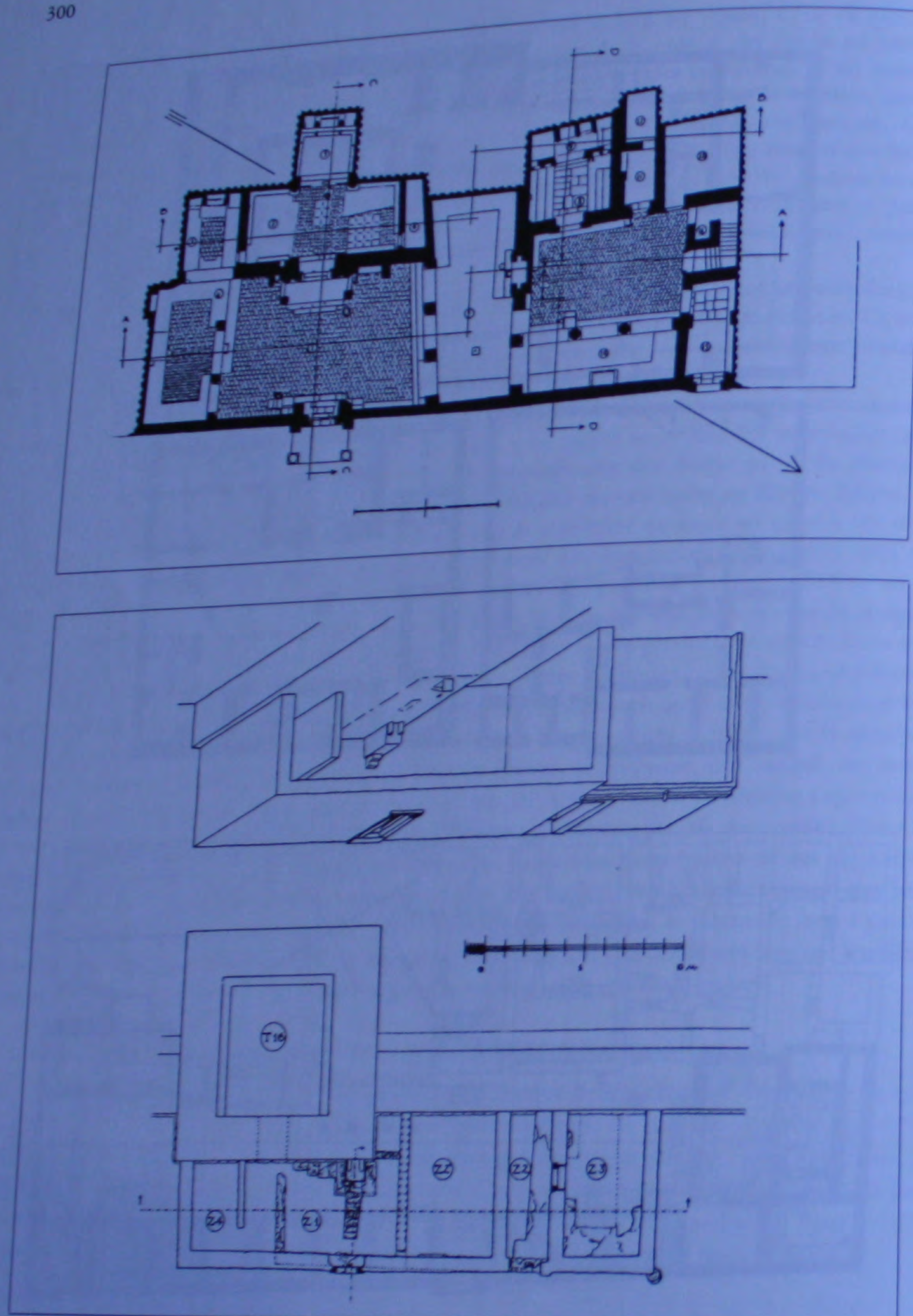


Fig. 62. Doura-Europos. a : Sanctuaire de Gaddé (d'après Dura Prel. Reports VII/VIII, fig. 67). – b : Sanctuaire de Zeus Kyrios (d'après *op. cit.* fig. 76).

nombreux et divers, dans le tissu urbain (cf. fig. 120). Les sanctuaires n'y occupent pas une place privilégiée, mais s'inscrivent dans le quadrillage urbain auquel ils sont subordonnés. Seul le sanctuaire d'Artémis Nanaia s'est étendu, progressivement, à un îlot entier (fig. 61,a). Les autres sanctuaires sont, au mieux, sur le même plan que les unités d'habitation au milieu desquelles prend place la majorité d'entre eux, certains autres étant installés dans des zones restées libres au voisinage des remparts. Entourés de murs qui les cachent aux passants des rues, (le seul sanctuaire dont la clôture paraît incomplète est celui d'Aphlad, mais cette zone à l'angle sud-ouest du rempart a peut-être été bouleversée), ils ne marquent pas le paysage urbain et ne constituent pas des pôles autour desquels s'organisent de grands axes ou les lignes directrices d'un quartier.

Très souvent, des éléments d'habitation sont en connexion directe avec un sanctuaire (partie nord du sanctuaire de la Gaddé : fig. 62,a) et il est difficile de tracer les limites entre les uns et l'autre, lorsque les murs sont arasés et que les circulations ne sont plus reconnaissables. L'organisation du sanctuaire lui-même s'apparente étroitement à la typologie d'un habitat organisé autour d'une cour, avec des pièces collées, de plusieurs côtés, contre le mur de clôture. Le qualificatif d'*oikos*, appliqué à un certain nombre de ces pièces, souligne cette parenté. On trouve dans des maisons de Doura d'époque parthe le type de la pièce en largeur ouverte sur la cour comme une exèdre avec deux colonnes et aussi celui de la salle à banquettes dans une disposition analogue.

Le développement des sanctuaires suit la même évolution que celui des maisons aux dépens desquels ils s'agrandissent (cas des sanctuaires des Gaddé, de Zeus Megistos et de Zeus Theos, d'Artémis Nanaia). Il ne passe pratiquement jamais par la destruction et la reconstruction à une échelle plus grande de ses composants, et en particulier du temple, mais par l'adjonction progressive de multiples chapelles et salles. Il en résulte que, le plus souvent, les pièces ne sont pas nettement hiérarchisées. Dans bien des cas aucun des bâtiments ne se distingue par sa place dans le sanctuaire et souvent plusieurs pièces de dimensions équivalentes pourraient avoir joué le rôle de temple. Seules des particularités de plan, comme la présence d'un vestibule, peuvent alors suggérer une identification.

Dans ces conditions, ces sanctuaires de Doura gardent-ils encore un caractère spécifique qui les distingue des habitations? Une ébauche d'organisation spatiale se répète dans plusieurs sanctuaires. Presque tous les temples de Doura ont leur porte tournée vers l'est, orientation conforme à une tendance largement répandue dans le Proche-Orient, et aussi dans le monde gréco-romain. En même temps cette orientation conserve la marque du quadrillage originel de la fondation urbaine. Les exceptions pourraient s'expliquer simplement par un manque d'espace comme dans le sanctuaire d'Adonis (fig. 61,b), à moins que le plan de ce dernier n'obéisse à des règles spécifiques de ce culte importé qui pourraient également en expliquer d'autres particularités. Dans la même logique, l'accès aux sanctuaires de Doura se situe à l'est, mais d'une façon moins systématique, car la position du sanctuaire par rapport à la rue l'empêche parfois. L'autel principal placé devant le temple se trouve ainsi entre la porte de celui-ci et la porte du sanctuaire. Ici encore des exceptions explicables : dans le sanctuaire d'Artémis Nanaia, avec le développement du temple non prévu à l'origine, il ne restait plus d'espace suffisant entre le temple et le propylée pour réunir devant l'autel l'assemblée des fidèles, ce qui a conduit à déplacer l'autel au sud du temple.

Ainsi s'ébauche un début d'organisation spatiale, où sont disposés sur un même axe l'entrée des propylées, l'autel et le temple. Mais cette tendance ne va pas jusqu'à une construction géométrique rigoureuse.

On serait tenté d'expliquer le type de sanctuaire observé à Doura par les contraintes d'un espace urbain rétréci. On le retrouve cependant, en Palmyrène du Nord-Ouest, dans un environnement rural et une agglomération peu dense où des vides étendus subsistent entre les constructions. Dans le sanctuaire d'Abgal à Khirbet Semrīn, le petit temple, ouvert au sud comme l'ensemble du sanctuaire, est flanqué de deux salles de banquet et d'une chapelle (fig. 63). D'autres salles de banquet bordent la face interne de l'enclos. Le plan polygonal irrégulier est marqué par la configuration du terrain, en pente irrégulière, auquel le culte est lié, comme l'indique une grotte intégrée au fond du temple. Il faut noter que le péribole n'est pas constitué

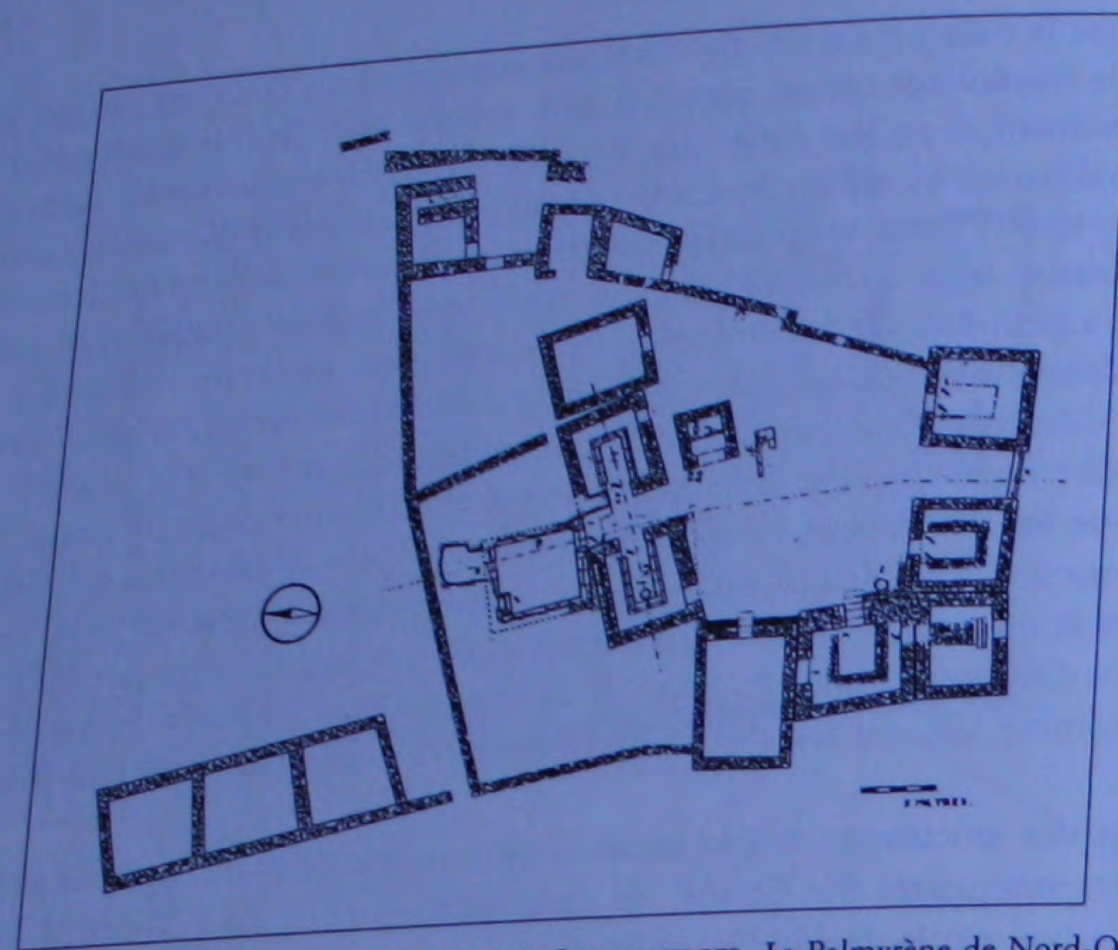


Fig. 63. Sanctuaire d'Abgal à Khirbat Semrīn (d'après Schlumberger, La Palmyrène de Nord-Ouest, fig. 5).

par un mur continu et autonome mais par des tronçons raccordés à des bâtiments dont une partie des murs joue le rôle de clôture pour l'ensemble du sanctuaire. Nous retrouvons ici une forme de protection simplifiée (maisons accolées dont le dos forme rempart), bien représentée dans des petites agglomérations de tradition indigène.

Bien que son organisation urbaine soit régie par un quadrillage hellénistique, Doura a conservé le type de sanctuaire le plus éloigné du modèle gréco-romain auquel il n'a emprunté qu'un nombre limité d'éléments de plans ou de décor. Il reste intégré dans une tradition cultuelle et architecturale mésopotamienne.

1. 3 – Les formes géométriques et leurs variantes

Les sanctuaires les plus spectaculaires de la Syrie hellénistique et romaine comme les sanctuaires de Bel à Palmyre (fig. 65) ou de Jupiter damascénien à Damas frappent par leur plan géométrique rigoureux et l'on pourrait en dire autant du sanctuaire de Jupiter Héliopolitain et du Temple hérodien de Jérusalem. Le *temenos* prend la forme d'une figure régulière, généralement rectangulaire, mais d'autres plans ont été expérimentés, comme l'hexagone de la cour du sanctuaire de Ba'albek. Dans la forme la plus accomplie, un axe de symétrie, qui est celui du temple, commande la disposition des accès au *temenos* et l'emplacement de l'autel et un réseau orthogonal détermine la place et l'ordonnance des autres constructions.

Le temple peut être placé au milieu du *temenos* comme dans les sanctuaires de Bel à Palmyre, de Zeus à Damas et à Ḥosn Soleimān (fig. 69), de Zeus et d'Artémis à Jerash, les sanctuaires de Sheikh Barakāt (fig. 67), Qaṣr Na'us, Qaṣr al-Banāt. Le temple est décentré dans le sanctuaire de Qaṣr al-Banāt, mal conservé et donc difficile à interpréter. Dans une deuxième variante, le temple est appuyé contre le mur du fond à l'intérieur du *temenos* (Qala'at Faqra). Dans une troisième formule, le temple, moins large que la cour, est greffé à l'une des faces du *temenos*. C'est le cas dans le sanctuaire de Zeus Héliopolitain. C'est une forme rustique de cette variante qui est représentée dans une série de sanctuaires de la Palmyrène du Nord-Ouest. La façade

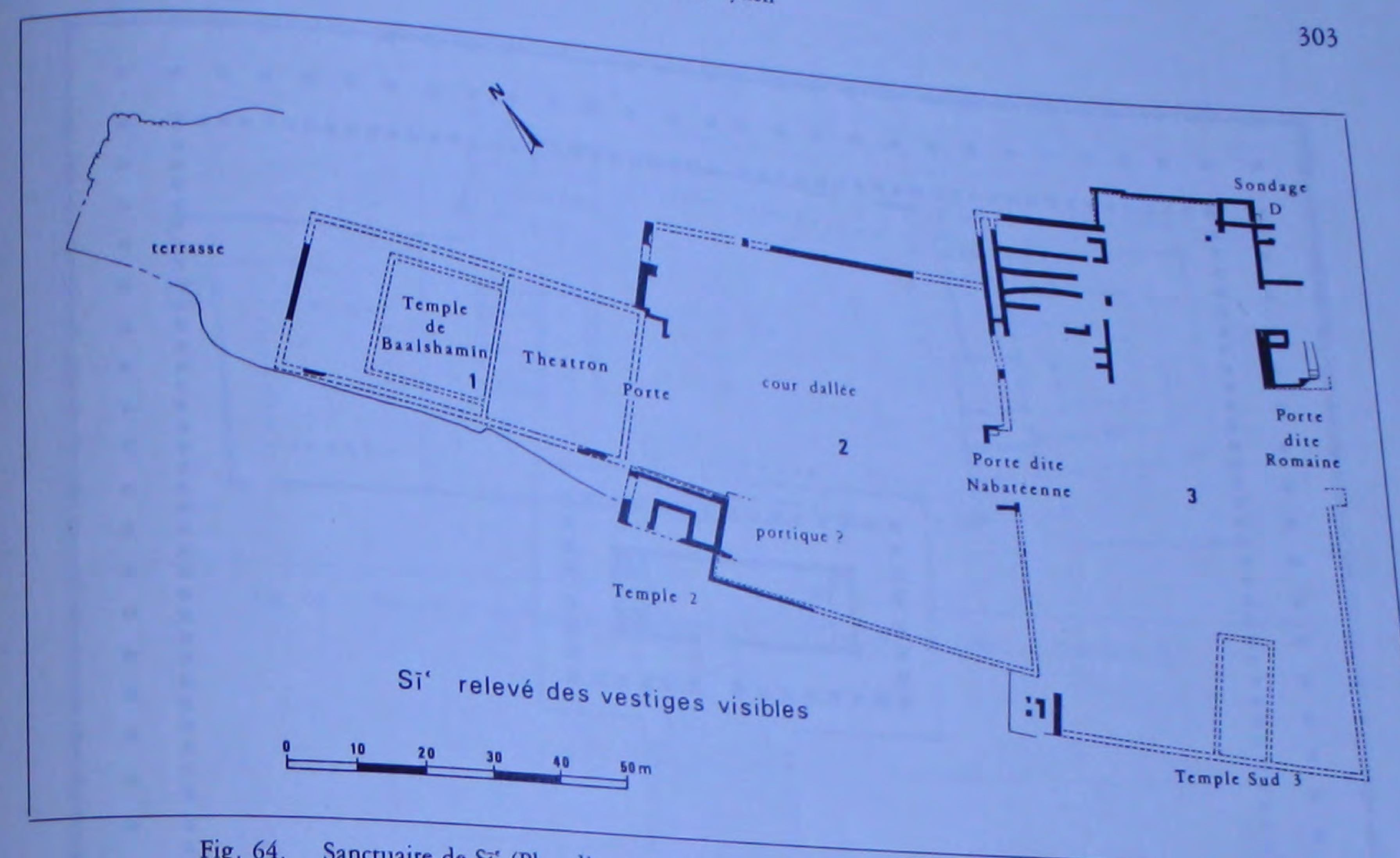


Fig. 64. Sanctuaire de Sī' (Plan d'après H. Butler, *PPUAES*, avec corrections de la Mission Française).

du temple, de plan pratiquement carré, est alignée sur le fond de la cour rectangulaire, en général plus large qu'elle. Des annexes variées complètent souvent ce plan.

Nous sommes ici devant une forme d'organisation axiale, même si sa réalisation est loin d'être toujours géométrique que ce soit en raison de la maladresse des constructeurs ou des contraintes de l'environnement. On la retrouve en Syrie du Sud dans une petite série de sanctuaires antérieurs au IIe s. de n.è., à Sī' (S. de Baalshamîn : fig. 64), Saḥr et Ṣūr. On y retrouve aussi le type de cella carrée entourée de couloirs sur trois côtés du temple A de Ḥassan Madhūr en Palmyrène, qui n'a pas de parallèles dans le monde gréco-romain, un schéma analogue étant attesté en revanche dans des sanctuaires chypriotes.

Les adaptations

Le tracé irrégulier peut être le résultat de la maladresse technique mais, plus souvent, ce sont des contraintes de l'environnement et surtout le relief qui déforment des plans qui voudraient être géométriques. Le plan polygonal du sanctuaire de Ḥosn Nīḥā suit les ruptures de pente partiellement régularisées en terrasses, mais le modèle orthogonal est encore perceptible dans l'angle droit formé par deux côtés du péribole dont l'un est parallèle au temple.

On a cherché à interpréter le tracé du grand sanctuaire de Sī' (fig. 64) par la même construction complexe et très élaborée que le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre. Elle aurait comme point de départ l'orientation sur des diagonales et un développement des mesures sur un rapport mathématique correspondant à une série de carrés imbriqués. En fait le plan du sanctuaire de Sī' est étroitement lié à la configuration d'un éperon rocheux qui ne laisse que peu de place à une construction géométrique savante. Les sondages sur le temple de Bel en 1982 et ceux qui ont été réalisés en 1986 – 88 au voisinage du temple dit « de Dusarès » ont fait découvrir l'état

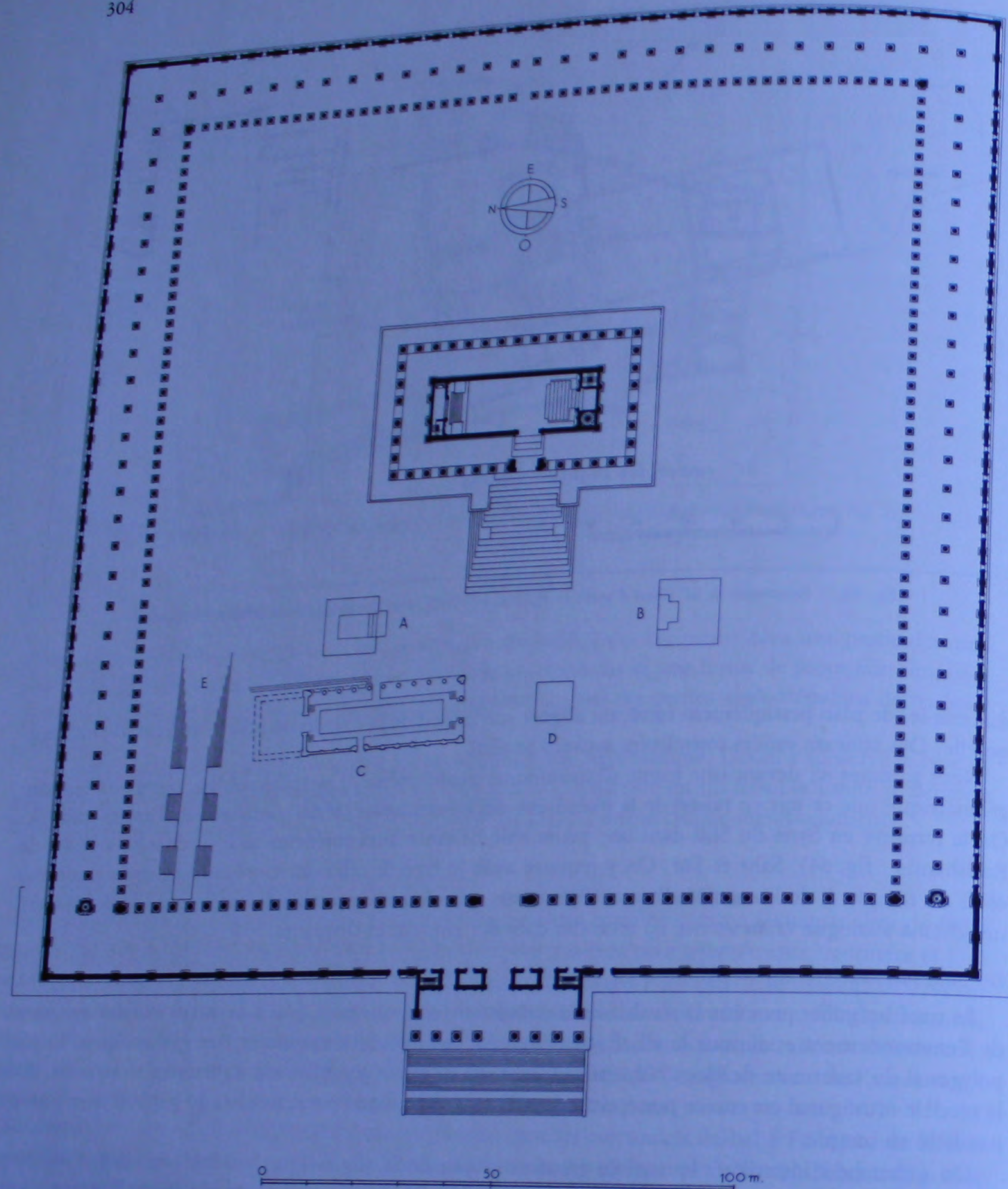


Fig. 65. Sanctuaire de Bêl à Palmyre (d'après Seyrig, Amy et Will, *Le temple de Bel à Palmyre*).

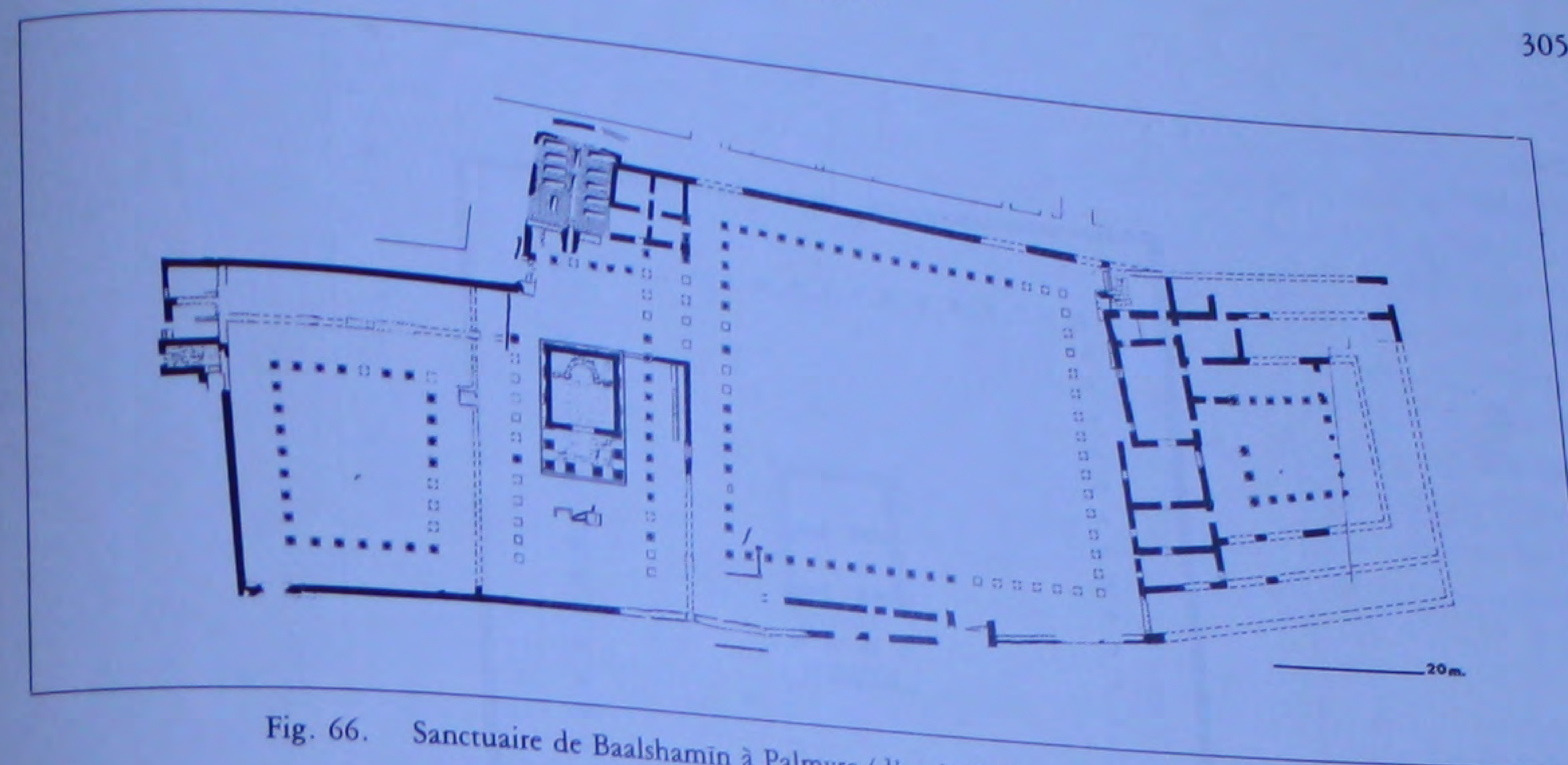


Fig. 66. Sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre (d'après P. Collart, *Sanct. de Baalshamin*).

naturel du site, éperon rocheux étroit et anguleux qui a manifestement attiré, par sa position de haut-lieu dominant la vallée de Qanawāt, l'installation du sanctuaire. La limite et la dénivellation entre le *theatron* et la deuxième cour ont été très précisément imposés par une rupture de niveau de la surface rocheuse. Des travaux de terrassement considérables étaient nécessaires pour obtenir les surfaces planes indispensables des cours. Ils ont été réalisés presque exclusivement avec la technique de la pierre sèche près du temple de Baalshamîn. Le modèle axial a été suivi avec rigueur dans la partie la plus ancienne constituée par le temple de Baalshamîn et le *theatron*. Les ensembles suivants, en forme de cours, qui se sont développés successivement de l'ouest vers l'est, représentent des compromis entre la volonté de réaliser des plans géométriques réguliers et les possibilités qu'offrait le terrain, d'où les gauchissements successifs des axes qui reflètent le plan originel de l'éperon et l'étagement en paliers des cours, du sud vers le nord, qui a évité des travaux de remblaiement trop colossaux. Les deux temples qui se sont ajoutés au premier ne sont plus placés dans l'axe des cours respectives et une organisation nord-sud qui suit la pente ascendante jusqu'à ces temples se superpose au développement dominant est-ouest de l'ensemble du sanctuaire.

Les plans géométriques subissent aussi les contraintes de l'espace urbain. C'est manifestement pour s'inscrire dans l'emplacement disponible que le sanctuaire de Nabu à Palmyre (fig. 68,b) a pris une forme trapézoïdale, mais en gardant la symétrie axiale. Les irrégularités qui subsistent dans un plan géométrique indiquent souvent que l'on a tenté de régulariser a *posteriori* une installation préexistante. Le plan du sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre a été expliqué, comme celui de Sīʿ, par une même construction géométrique complexe, rattachée à des exigences spécifiques du culte de Baalshamîn. Le parallèle du sanctuaire de Sīʿ a été utilisé à tort et, dans le détail, tous les points du plan régulateur proposé ne coïncident pas avec les points réels mesurés sur le terrain. N'est-il pas plus simple d'imaginer que le sanctuaire a été agrandi progressivement, et que chaque portion irrégulière de terrain a été organisée d'une façon aussi géométrique que possible ? Il faut remarquer que si, par son plan irrégulier, ce sanctuaire se rapproche de ceux de Doura, il en diffère par l'importance prise par des portiques continus, la disposition et le plan du petit temple, marques d'une influence hellénistico-romaine.

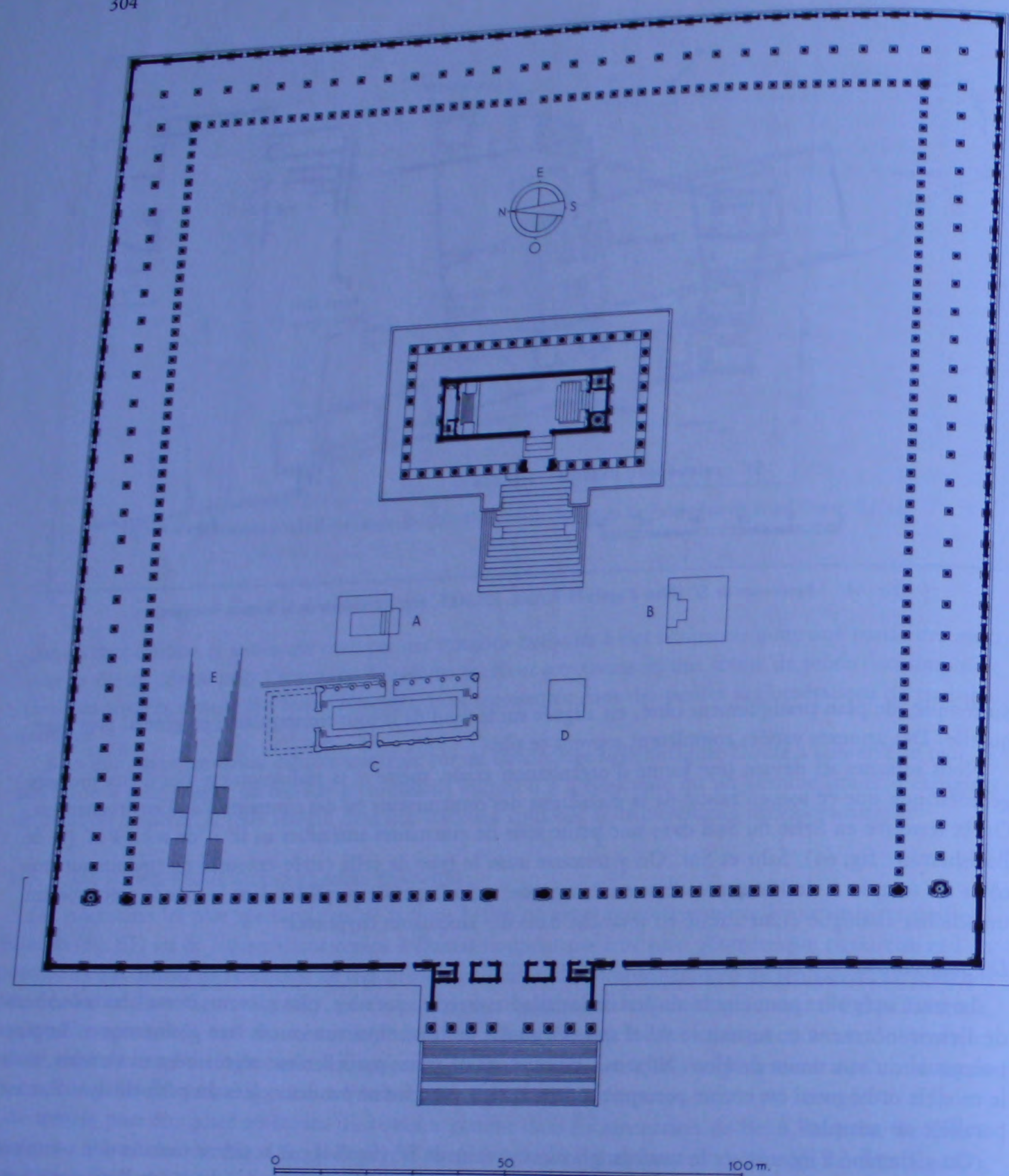


Fig. 65. Sanctuaire de Bêl à Palmyre (d'après Seyrig, Amy et Will, *Le temple de Bel à Palmyre*).

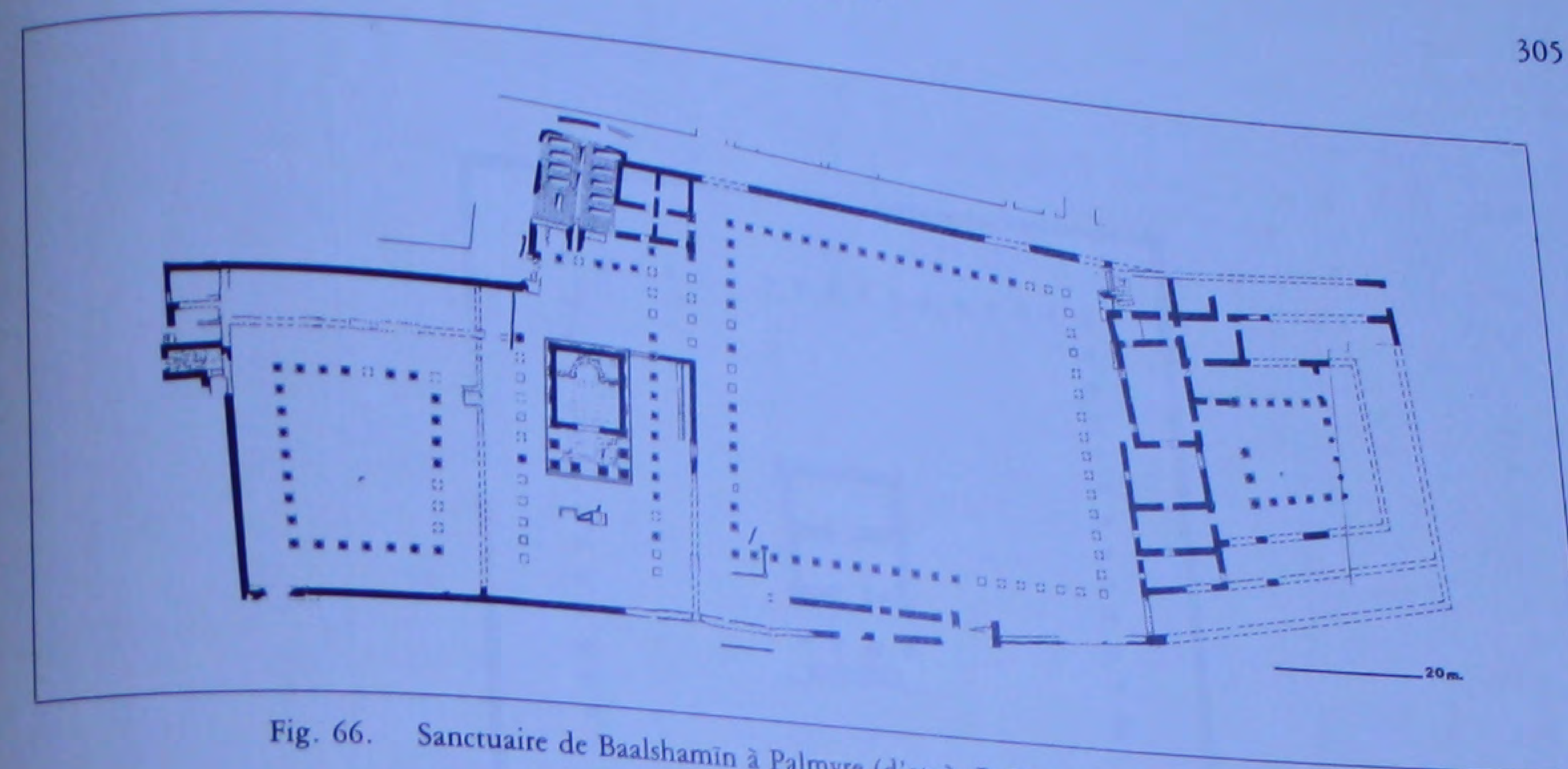


Fig. 66. Sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre (d'après P. Collart, *Sanct. de Baalshamîn*).

naturel du site, éperon rocheux étroit et anguleux qui a manifestement attiré, par sa position de haut-lieu dominant la vallée de Qanawāt, l'installation du sanctuaire. La limite et la dénivellation entre le *theatron* et la deuxième cour ont été très précisément imposés par une rupture de niveau de la surface rocheuse. Des travaux de terrassement considérables étaient nécessaires pour obtenir les surfaces planes indispensables des cours. Ils ont été réalisés presque exclusivement avec la technique de la pierre sèche près du temple de Baalshamîn. Le modèle axial a été suivi avec rigueur dans la partie la plus ancienne constituée par le temple de Baalshamîn et le *theatron*. Les ensembles suivants, en forme de cours, qui se sont développés successivement de l'ouest vers l'est, représentent des compromis entre la volonté de réaliser des plans géométriques réguliers et les possibilités qu'offrait le terrain, d'où les gauchissements successifs des axes qui reflètent le plan originel de l'éperon et l'étagement en paliers des cours, du sud vers le nord, qui a évité des travaux de remblaiement trop colossaux. Les deux temples qui se sont ajoutés au premier ne sont plus placés dans l'axe des cours respectives et une organisation nord-sud qui suit la pente ascendante jusqu'à ces temples se superpose au développement dominant est-ouest de l'ensemble du sanctuaire.

Les plans géométriques subissent aussi les contraintes de l'espace urbain. C'est manifestement pour s'inscrire dans l'emplacement disponible que le sanctuaire de Nabu à Palmyre (fig. 68,b) a pris une forme trapézoïdale, mais en gardant la symétrie axiale. Les irrégularités qui subsistent dans un plan géométrique indiquent souvent que l'on a tenté de régulariser a *posteriori* une installation préexistante. Le plan du sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre a été expliqué, comme celui de Si', par une même construction géométrique complexe, rattachée à des exigences spécifiques du culte de Baalshamîn. Le parallèle du sanctuaire de Si' a été utilisé à tort et, dans le détail, tous les points du plan régulateur proposé ne coïncident pas avec les points réels mesurés sur le terrain. N'est-il pas plus simple d'imaginer que le sanctuaire a été agrandi progressivement, et que chaque portion irrégulière de terrain a été organisée d'une façon aussi géométrique que possible ? Il faut remarquer que si, par son plan irrégulier, ce sanctuaire se rapproche de ceux de Doura, il en diffère par l'importance prise par des portiques continus, la disposition et le plan du petit temple, marques d'une influence hellénistico-romaine.

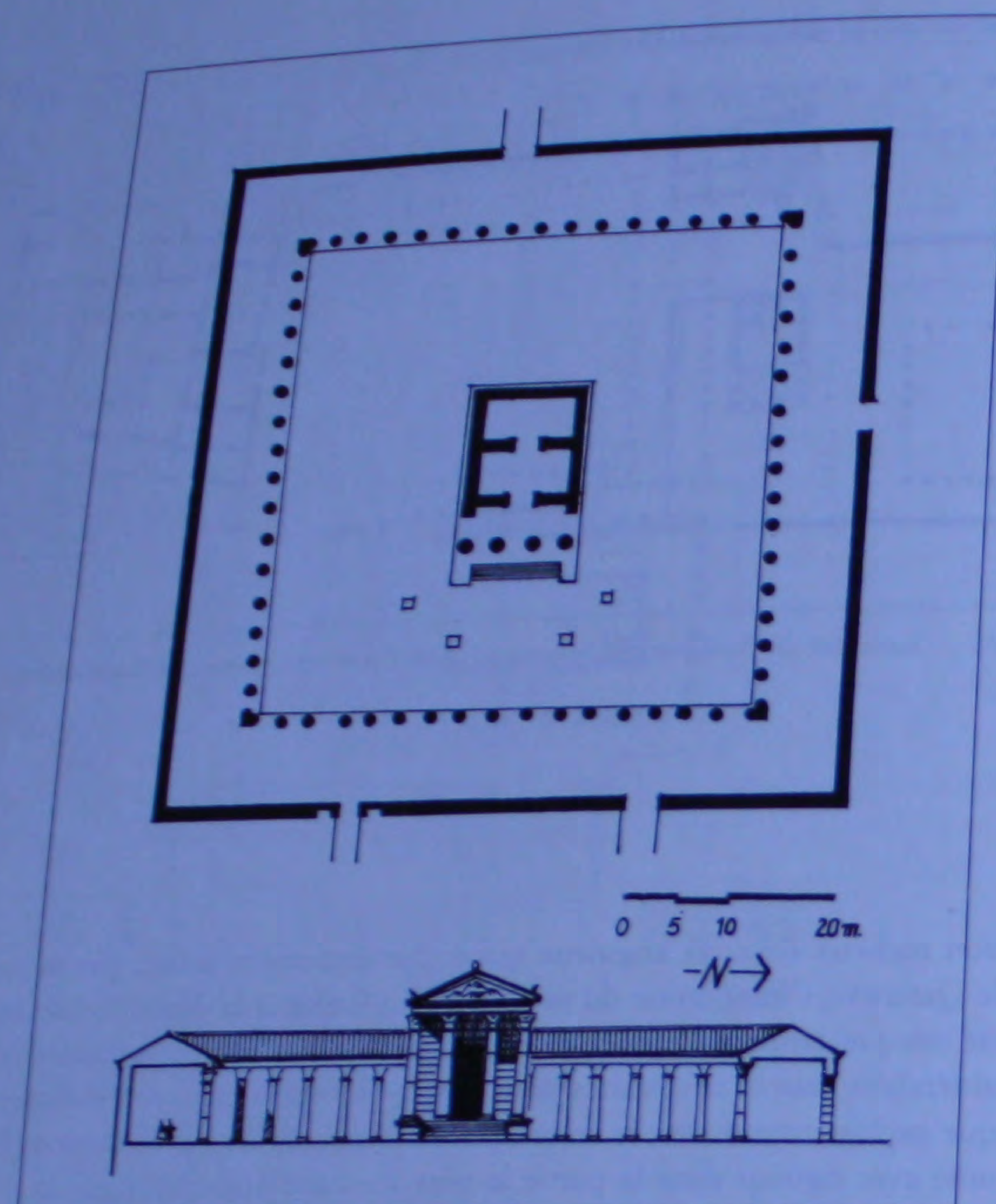


Fig. 67. Sanctuaire de J. Sheikh Barakāt (d'après *Temples et Sanctuaires*.

1.4 – ORIGINES DE LA FORMULE GÉOMÉTRIQUE

Les antécédents au Proche-Orient

Le type de sanctuaire parfaitement régulier et géométrique apparaît, avant tout, comme une nouveauté de la période hellénistico-romaine. Du Chalcolithique à l'âge du Fer les plans géométriques sont extrêmement rare dans la zone de Syrie-Palestine. Dans le sanctuaire de Teleilat Ghassul, qui pourrait apparaître comme une exception, le grand péribole carré dans lequel sont placés, avec une orientation cohérente, deux monuments rectangulaires, résulte d'une restitution qui demanderait à être vérifiée sur le terrain.

Les plans sont généralement plus trapézoïdaux que rectangulaires (le sanctuaire de Kāmid al-Lōz représente un bon exemple), sauf en Mésopotamie où la technique modulaire de la brique, de forme carrée ou rectangulaire, semble avoir imposé très logiquement des formes orthogonales. Le plus souvent, dans un milieu urbain, le sanctuaire semble s'implanter comme il peut dans l'espace disponible et cet espace irrégulier commande son organisation et impose plans et orientations aux bâtiments. Un type de maison urbaine ou rurale, ordonnée

autour d'une cour entourée d'une clôture à laquelle s'appuient bâtiments d'habitation, étables ou greniers, a pu elle-même servir de modèle à certains sanctuaires comme le sanctuaire du Bronze Ancien d'Engeddi.

Aucune organisation hiérarchique de l'espace n'est perceptible dans la seule géométrie des plans. Cependant la tendance à aligner, sur un même axe, l'entrée du *propylon*, l'autel et le temple peut en constituer une amorce. L'orientation prédominante de la porte du temple vers l'est, que le traité *De la déesse syrienne* (XXIX) rappelle pour le sanctuaire d'Hiérapolis, est un autre élément d'organisation. Une composition axiale véritable est réalisée dans un sanctuaire du Bronze Récent de Hazor, où le temple, lui-même de plan régulier et symétrique, prend une place importante. Nous sommes ici devant une forme distincte de sanctuaire : la cour ne représente pas ici l'élément central essentiel, autour duquel sont disposés les différentes constructions mais fait figure de vestibule pour un temple de dimensions plus imposantes. Cette formule de la cour-vestibule proportionnellement plus petite est déjà attestée à Ugarit et se retrouve au Bronze récent II dans le *Fosse-Temple* de Lachish.

Origine hellénistique du modèle géométrique

L'origine du modèle géométrique peut, à présent, être considérée comme assurée. On en suit l'élaboration dans le monde hellénistique et il n'est pas nécessaire de se référer au sanctuaire proprement romain pour expliquer les exemples syriens. A partir de la fin du IIIe ou du début du IIe s. av. n.è. prend forme, dans le monde hellénistique, dont l'Italie ne peut, d'ailleurs, être séparée, un type de sanctuaire clos, ordonné d'une façon symétrique, le même axe portant le temple, le propylon et l'autel. Le portique devient alors un élément de liaison entre des parties hiérarchisées et dominées par le temple. A l'entité fonctionnelle qu'est le sanctuaire, cette formule donne une unité esthétique. L'évolution des sanctuaires de Rhodes et de Cos permettent d'assister à sa naissance, mais les exemples se multiplient avec le sanctuaire de Déméter à Pergame, construit sous le règne d'Attale Ier et de la reine Apollonis (220 – 186 av. J.-C.), le sanctuaire de Zeus à Dodone reconstruit vers 200 av. J.-C., celui de Zeus Sôter à Megalopolis, le sanctuaire du port de Cos, l'Asclépieion de Messène. On pourrait énumérer à partir du IIe s. av. J.-C., une série parallèle de grands sanctuaires en Italie.

Cette formule est bien dans la logique d'une évolution plus générale de l'architecture et de l'urbanisme grec, évolution sensible en particulier dans le développement de l'*agora* fermée, qui conduit à organiser de façon cohérente et géométrique de grands ensembles monumentaux. Peut-être le sanctuaire égyptien traditionnel, axial, symétrique et hiérarchisé a-t-il eu une influence ponctuelle décisive ? Les terrasses du sanctuaire de Hatchepsut à Deir al-Bahari préfigurent toute une série de programmes spectaculaires. Il faut rappeler que l'exemple connu le plus ancien de sanctuaire grec avec un temple, un *propylon* et des portiques rapportés à un axe unifié a été trouvé à Hermopolis Magna. Dédié à Ptolémée II et Bereniké, il a été construit avant 221 av. J.-C. On peut se demander si des influences égyptiennes n'ont pas marqué des sanctuaires sud-arabiques avec un temple à péristyle placé dans une cour hypètre rectangulaire, dont des exemplaires les plus anciens pourraient remonter au Ve – IIIe s. av. J.-C.

Ces développements vont de pair avec l'importance croissante prise par le temple. Relevé déjà dans un certain nombre de monuments du Proche-Orient qui remontent jusqu'à l'âge du bronze, l'alignement du temple, de l'autel et du *propylon*, a pour effet, et sans doute pour fin, de faire du temple l'élément majeur du sanctuaire. Nous avons vu dans quelques exemples la cour réduite aux proportions d'un simple vestibule. A l'époque hellénistique et romaine c'est précisément sur le temple que se concentre l'activité créatrice des architectes et décorateurs. Avec le schéma du toit à deux pans, c'est le temple qui subit l'influence occidentale la plus nette.

Dans cette hiérarchisation de l'espace, dominé par le temple, la formule grecque fait appel aussi au portique qui devient un des éléments de base, à la fois fonctionnel (outre son rôle d'abriter les fidèles des intempéries il peut servir de cadre à différents rites) et esthétique, (car il établit un lien entre les différentes parties du

sanctuaire et unifie éventuellement leur apparence). Il n'existe pas, semble-t-il, de véritable équivalent dans les sanctuaires syriens antérieurs à l'époque hellénistique, ni d'ailleurs dans les sanctuaires de Doura, où l'on ne trouve que des exèdres de longueur limitée. A Qala'at Faqra le portique court garde encore son rôle essentiellement utilitaire d'abri ; en revanche dans le sanctuaire de Sheikh Barakāt, dans celui d'Artémis à Gerasa, dans le sanctuaire de Bel à Palmyre, le portique continu sur les quatres côtés de la cour donne son unité au sanctuaire.

On peut s'interroger sur la date de l'arrivée en Syrie de la formule grecque d'organisation géométrique. Elle est présente dès la première grande phase attestée par des constructions actuellement conservées, entre le Ier s av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C. Le programme de construction du sanctuaire de Baalshamîn de Sī' est daté entre 33 et 1 av. J.-C. par une inscription qui mentionne des portiques. La formule était appliquée sans doute plus tôt. La cour qui devait aller avec le soubassement correspondant au premier état du temple de Zeus héliopolitain à Ba'albek remonte à une date encore indéterminée de la période hellénistique. L'édit d'Antiochus III rapporté par Flavius Josèphe[2] qui parle de travaux dans les portiques du temple de Jérusalem, apporte un autre repère chronologique. A la limite de la période achéménide et de l'époque hellénistique, le sanctuaire creusé dans le rocher à 'Amrīt, se présente déjà comme un édicule placé au centre d'un bassin rectangulaire entouré de portiques.

Conclusions

Pour simplifier, on serait tenté d'opposer deux grands types d'organisation des sanctuaires, l'un informe et irrégulier, procédant par addition et juxtaposition d'éléments équivalents, l'autre géométrique, introduisant une hiérarchie entre les différentes parties. Le premier résulterait d'un développement continu, le second d'une création ponctuelle, imposée par une autorité à un moment défini, même lorsque la réalisation s'est étendue ensuite sur une longue durée. On retrouve ici deux formes de croissance d'une agglomération, la première, implantée de longue date dans le Proche-Orient, qui procède par multiplication et agglutination non planifiée de constructions à partir de noyaux préexistants, la deuxième, importation hellénistique manifeste, qui projette un plan d'ensemble et réalise une distribution hiérarchisée des éléments dans l'espace. La majorité des sanctuaires antérieurs à l'époque hellénistique se rattachent à la première, mais cette formule archaïque survit jusqu'à l'époque romaine, comme le montrent les sanctuaires de Doura. Les programmes géométriques, souvent de grande ampleur, sont comparables aux fondations urbaines hellénistiques. Ce parallélisme, qui révèle une parenté entre le sanctuaire et l'habitat, est encore plus net dans les formes intermédiaires qui se développent à l'époque romaine. Comme dans l'urbanisme, le plan d'un sanctuaire y résulte souvent d'un compromis entre la recherche d'une ordonnance géométrique et les limitations imposés par un espace déjà occupé antérieurement. Les tentatives d'organisation, ou plutôt de réorganisation, sont ainsi limitées à des secteurs restreints, et utilisent souvent comme axes des rues à colonnades, où le portique joue le rôle de lien.

On serait tenté de chercher plutôt le type irrégulier dans un milieu urbain encombré et le second dans un espace rural vide. En fait nous avons vu que l'environnement naturel comme le relief pouvait imposer des limites à une implantation géométrique. D'autre part le sanctuaire de Jupiter Damascénien était implanté en pleine ville. Dans ce cas l'importance même du sanctuaire peut imposer son espace ordonné à l'environnement. L'espace disponible ne suffit pas à imposer une implantation régulière, il faut encore la volonté et une autorité organisatrice.

A plusieurs reprises nous avons été amenés à situer les sanctuaires de la Syrie romaine dans une tradition orientale remontant au moins à l'âge du Bronze. On peut objecter que de tels rapprochements sont injustifiés puisque des siècles séparent les monuments comparés. En effet, les sanctuaires conservés de l'âge du fer, de l'époque perse et de l'époque hellénistique sont très rares et surtout cantonnés dans la zone côtière. Le

2. A.J. XII,3,3 = § 141.

plan parfaitement orthogonal du sanctuaire d''Amrīt reste difficile à insérer dans une série. En revanche le sanctuaire d'Eshmoun à Sidon et les deux sanctuaires d'Umm al-'Amed, datés par M. Dunand du Ve s. pour le premier, et de l'époque hellénistique pour les deux autres, sont bien ancrés dans cette tradition orientale. Ces derniers, par l'importance prise par le temple, la présence d'éléments de portiques, l'organisation générale, avec l'autel et la porte d'accès au sanctuaire, une amorce de plan orthogonal de la cour (et du temple de Milk'ashtart) limité par les servitudes de l'espace urbain et du relief, sont en même temps très proches de monuments romains comme le grand sanctuaire de Qal'at Faqra. On peut donc supposer sans artifice une continuité. Le sanctuaire de Khorrayyab situé dans le sud du Liban et daté de l'époque hellénistique ne peut malheureusement être utilisé dans cette discussion car son contour n'apparaît plus.

2 – *Les parties composant le sanctuaire et le culte*

Un sanctuaire n'est jamais un simple ensemble matériel de bâtiments et d'installations cultuelles, éléments qui, seuls, parviennent généralement jusqu'à nous, et encore à l'état de ruines. Ses vraies dimensions se révèlent dans des cas privilégiés comme à Hiérapolis, sanctuaire décrit par le texte de Lucien. C'est une entité cohérente où se lient d'une part des éléments matériels qui sont d'abord un lieu géographique concret, avec une fissure dans le sol (cf. la grotte du temple d'Abgal à Khirbet Semrīn, formule analogue à celle du sanctuaire rustique de l'âge du bronze récent à Timna où des toiles de tente semblent avoir complété une grotte), et ensuite des constructions et installations, d'autre part des éléments immatériels transmis dans une communauté humaine et qui sont des croyances, des mythes et des légendes, auxquels renvoient dans le quotidien des rites et des cérémonies. Un réseau de relations croisées relie ces niveaux. Les éléments matériels suggèrent des légendes étiologiques et les rites actualisent des épisodes mythiques.

Jamais tous ces éléments ne sont parvenus jusqu'à nous à la fois, et dans le meilleur des cas, nous sommes réduits à tenter de reconstruire des parties du réseau à partir des fragments connus. Ainsi, dans le sanctuaire de Bêl à Palmyre, on a pu mettre en relation le relief représentant une procession sur une des poutres du péristyle avec l'installation du *thalamos* sud accessible par des marches larges et de faible hauteur, comme celles de l'escalier aboutissant à la grande porte du temple, et avec le plan incliné qui pénètre dans la cour. On est arrivé ainsi à restituer des processions où un objet de culte, qui devait être un bétyle transporté dans une *qubbah*, et qui était entreposé normalement dans le *thalamos* sud, était transporté à dos de chameau dans le *temenos* de Bêl et sans doute dans la ville, à l'occasion d'une fête. Cette cérémonie se réfère sans doute à un rite de fondation du sanctuaire. Les gradins sur lesquels sont disposées les spectatrices du relief existent bien, de part et d'autre de la rampe de la cour.

2. 1 – Le temple

Le temple n'a pas toujours été la partie essentielle et indispensable du sanctuaire. On connaît des sanctuaires centrés simplement sur un autel comme, dans son état le plus ancien, le sanctuaire d'Artémis – Nanaia à Doura. Des autels sans temple sont conservés a Qal'at Faqra. Dans des sanctuaires rustiques comme les hauts-lieux de Petra on reconnaît, taillés dans le rocher, les dispositifs habituels du sanctuaire, le *triclinium* destiné à des banquets, des bassins, et des podiums ou piédestaux, parfois munis de quelques marches qui ont pu servir d'autel ou encore d'emplacement pour un prêtre ou une statue de culte, mais pas de temple. L'objet de culte pouvait rester en plein air, ce qui n'avait pas d'inconvénient pour un bétyle, ou être apporté spécialement à l'occasion d'une cérémonie. On devine une autre formule, en particulier dans la zone côtière (par exemple Ḥosn Sfire), où le monument majeur est un édicule qui peut prendre différentes formes, mais qui présente un noyau plein et souvent entouré d'une colonnade. E. Will le rattache à la formule orientale du *motab*. Le sanctuaire chypriote archaïque de Paphos ne comportait pas de véritable temple, mais des cours à portiques



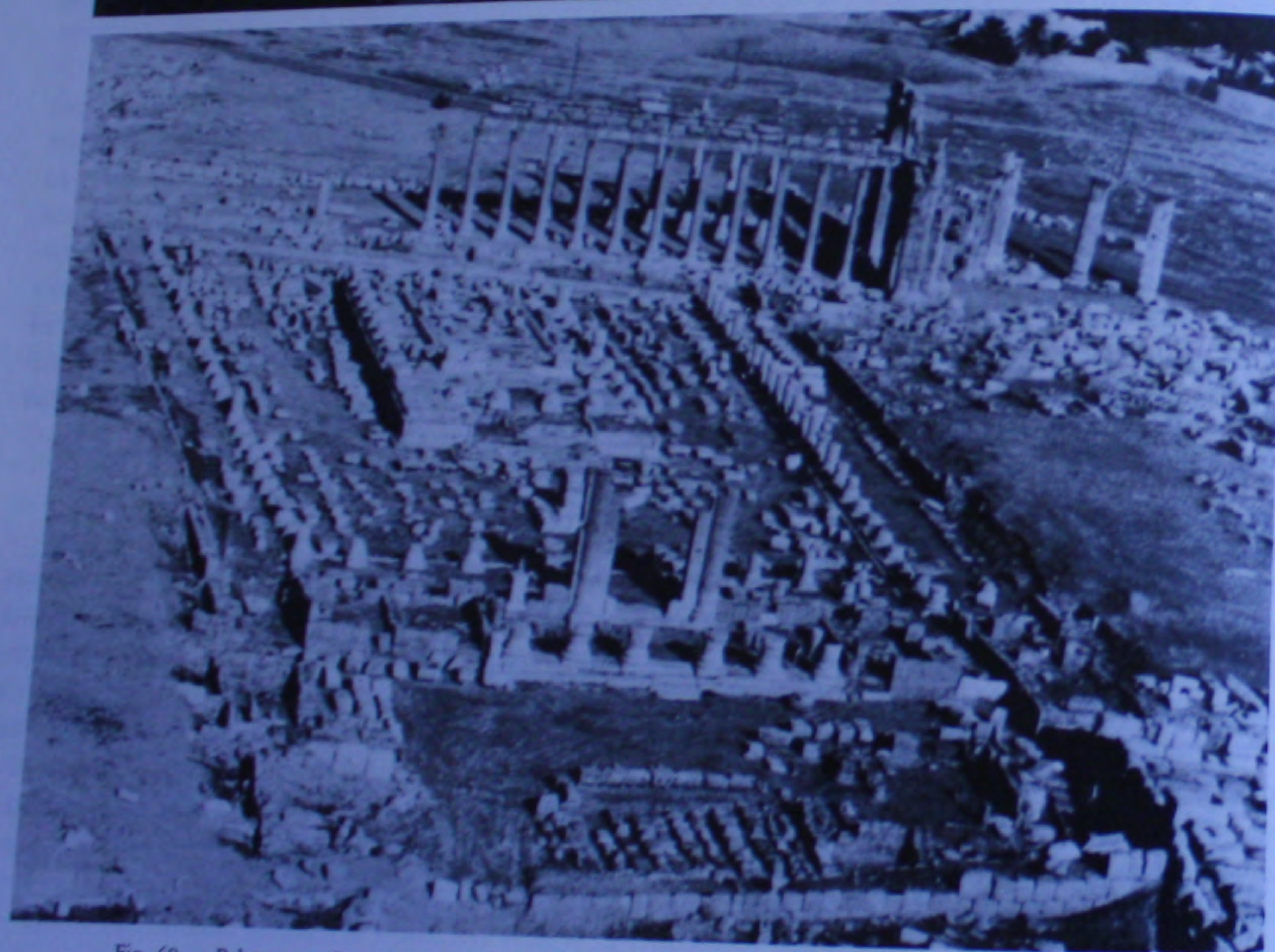


Fig. 68. Palmyre. a : Sanctuaire de Bêl, photographie aérienne ancienne. —- b : Sanctuaire de Nābū.

avec podium qui ont pu servir de salles de banquet ; une sorte de bétyle connu par les textes devait être placé sans doute dans un petit monument. Enfin il existait vraisemblablement, en particulier à Palmyre, un type de sanctuaire où l'image divine, plutôt relief ou peinture, prenait place dans une niche qui pouvait être intégrée directement dans le mur d'enclos. Des niches cultuelles sont bien attestées dans des temples de l'âge du bronze (par exemple dans le temple de Lachish du Bronze Récent II) et du fer, mais aussi dans des temples et chapelles de Doura et de la Palmyrène du Nord-Ouest. A Doura, dans le petit sanctuaire de Zeus Kyrios, où l'élément majeur est l'autel, le relief de culte est simplement encastré dans le rempart ouest contre lequel est appuyé le sanctuaire. Les inscriptions mentionnent souvent des niches offertes à des dieux par des fidèles. Elles trouvent un parallèle dans les niches murales qui servent de lieu de rangement dans l'architecture domestique syrienne de toutes les périodes. La niche prend une valeur nouvelle dans le système architectural gréco-romain où elle est utilisée pour rythmer esthétiquement le mur.

Les sanctuaires sans temple constituent des formules archaïques dans la mesure surtout où, par la suite, on a fini généralement par y introduire un temple. Cela ne veut pas dire que le sanctuaire avec temple ne puisse pas être une formule au moins aussi ancienne : les liens qui unissent à ses origines le sanctuaire à l'habitat, surtout dans un milieu urbain, et le temple à la maison ont été soulignés plus haut.

2. 2 – Le Propylon et les portes

Le passage de l'espace profane à l'espace sacré revêt toujours une importance particulière et au moins un des accès au sanctuaire prend la forme monumentale du *propylon*, même dans des installations relativement modestes comme à Doura, où ces entrées ont tendance à empiéter sur la chaussée. Cet élément aussi se rattache d'une part à la tradition orientale de la porte fortifiée, avec des tours (par ex. pour le temple de Sîn à Tutub [Khafaji]) souvent couronnées de merlons. Les tours peuvent apparaître à d'autres points du sanctuaire, comme consécrations indépendantes (*pyrgos*), ou encore être intégrées dans l'architecture du temple. Deux des tours du sanctuaire de Jupiter Damascénien auraient été conservées comme bases de deux minarets de la Mosquée des Oméyyades. D'autre part le *propylon* adopte avec prédilection des formes de décor d'origine hellénistique avec ordres appliqués et niches à plusieurs niveaux qui articulent la paroi.

La porte de *temenos* ou de *temple* est soulignée en Syrie par un décor (évoqué en détail par des inscriptions) plus riche et parfois différent (linteaux figurés) de celui du monde gréco-romain. Sa valeur particulière est confirmée par de nombreuses inscriptions dédicatoires.

2. 3 – Les autels

L'autel, présent partout – à l'exception d'une série de monuments de la Palmyrène du Nord-Ouest qui n'ont pas encore été expliqués – est l'élément essentiel et indispensable du sanctuaire. La fonction centrale du petit autel de Ba'albek dans un premier état du sanctuaire de Zeus héliopolitain a été montrée par P. Collart. Il était, en effet, placé exactement à l'intersection des diagonales de la cour avant la transformation du plan du grand temple.

L'autel semble *a priori* facile à définir. En réalité, sous le nom d'autel sont confondues des installations très différentes qu'il faut distinguer.

A l'origine, on trouve l'autel sacrificiel, emplacement où l'on égorge et brûle la victime, marqué par une construction qui peut être très sommaire, à partir de matériaux locaux, pierres sèches ou terre, et souvent des restes mêmes des sacrifices (cendres, os). C'est l'origine du motif des cornes qui continue à orner le plus souvent les angles des monuments. Pour égorger et brûler la victime il n'est pas nécessaire que cet autel soit haut. Les formes hautes qui se multiplient s'expliquent par d'autres raisons. La première, valable aussi bien dans le monde gréco-romain, est qu'il faut surélever d'autant plus l'autel que les fidèles groupés dans la cour sont plus nombreux, pour leur permettre de voir la cérémonie. La deuxième est plus spécifique pour des cultes

attestés, de la côte levantine à la Mésopotamie, par des passages bibliques[3] comme par des textes d'Ugarit. Ils privilégient tous des rites accomplis sur des hauteurs qui peuvent être aussi bien des sommets de montagnes que des constructions réalisées à cette fin. L'escalier, élément essentiel, placé devant la façade et d'autant plus long qu'il faut monter plus haut, peut prendre une forme simple et droite. De nombreux exemples de ce type sont conservés, par exemple à Doura. Plus rares sont des plans complexes avec des escaliers multiples placés à l'intérieur même de la construction ; les réalisations les plus spectaculaires sont conservées dans le sanctuaire de Jupiter Héliopolitain à Ba'albek. Il faut corriger la restitution du grand autel, avec un étage de moins, et reconsidérer son décor externe qui doit être interprété, en fait, comme l'ébauche d'un décor gréco-romain classique.

L'autel n'est pas le seul monument destiné à des rites célébrés en hauteur. On a découvert peu à peu, dans des temples où l'on pouvait accéder sur des tours ou des terrasses (T. de Bel à Palmyre, T. de Zeus Megistos à Doura, « temples à escaliers »), divers dispositifs d'escaliers, souvent doublés pour une circulation en sens unique, ce qui permet de penser qu'ils étaient empruntés non seulement d'une façon occasionnelle par des célébrants mais aussi par un mouvement continu de fidèles, ce qui explique aussi leur usure. On a supposé également que des rites pouvaient être célébrés sur des propylées ou des terrasses de sanctuaires (S. d'Atargatis, d'Adonis), voire sur les tours des remparts (S. d'Aphlad, des dieux palmyréniens, d'Azzanathkona, de Zeus Kyrios) de Doura. Selon le traité *De Dea Syria*, des prêtres escaladaient les *phalloi* monumentaux des propylées du sanctuaire d'Hiérapolis pour se rapprocher des dieux et faire mieux entendre leur prière. A cette fonction cultuelle, ancrée dans une tradition orientale ancienne, ne correspond donc pas un type défini d'installation ou une formule architecturale unique.

Les vestiges conservés donnent parfois des indications sur les rites pratiqués. Au sommet d'une tour, il était impossible d'offrir autre chose que des petits animaux, portés dans les bras (lorsque des sacrifices sanglants sont attestés par des conduites nécessaires au nettoyage à grande eau), et l'on devait se contenter dans bien des cas d'offrandes d'encens. On a constaté dans certains sanctuaires comme à Baetocécé la présence de plusieurs autels de types différents, sans pouvoir préciser leur usage respectif. A Doura dans le sanctuaire d'Aphlad on rencontre même une accumulation de 4 autels du même type, sans doute réservés à des cultes différents.

2. 4 – Les salles de banquet et chapelles

Le plan caractéristique des salles de banquet est des plus faciles à reconnaître. Normalement une banquette longe les quatre murs de la salle rectangulaire, à l'exception de l'espace nécessaire pour la porte. C'est en somme le plan du *triclinium* classique. Les variantes à deux banquettes placées face à face ou à angle droit sont bien plus rares. A Doura ces salles de banquet se multiplient avec le développement des sanctuaires, occupant successivement l'espace disponible autour ou, dans le sanctuaire d'Abgal à Khirbet Semrīn en Palmyrène du Nord-Ouest, au milieu des cours, en même temps que des constructions de taille semblable que l'on qualifie généralement de chapelles. Le trait distinctif de ces dernières, qui sont sans banquettes, est une niche cultuelle dans le mur du fond. Cette niche se retrouve dans des salles de banquet (S. d'Aphlad à Doura) et ce n'est pas un hasard. Il existe une parenté évidente entre les deux formules et la salle de banquet est elle-même un lieu de culte comme l'indique l'expression de *hkl* utilisé dans les inscriptions. Il semble d'ailleurs, que dans certains cas, le dieu était censé bénéficier lui-même de l'hommage d'un repas. Une inscription mentionne la consécration d'une *kliné* et de ses coussins. Une pièce voûtée (*kamera*) et une *kliné* sont offerts au Zeus Megistos Keraunios à Tayibeh près de Palmyre (Waddington 2631). Une variante de plan allongé de ces salles avec deux banquettes sur les longs côtés et une niche cultuelle dans le fond que l'on trouve en Palmyrène du Nord-Ouest (Khirbet Ramaḍān, Marzouga, Kh. Leqteir, Kh. es-Sané) est tout à fait comparable au type du Mithreum diffusé dans le monde romain.

3. p. ex. Amos IV,13 ? ; Michée I,3 ; I Sam. IX,12 – 14.



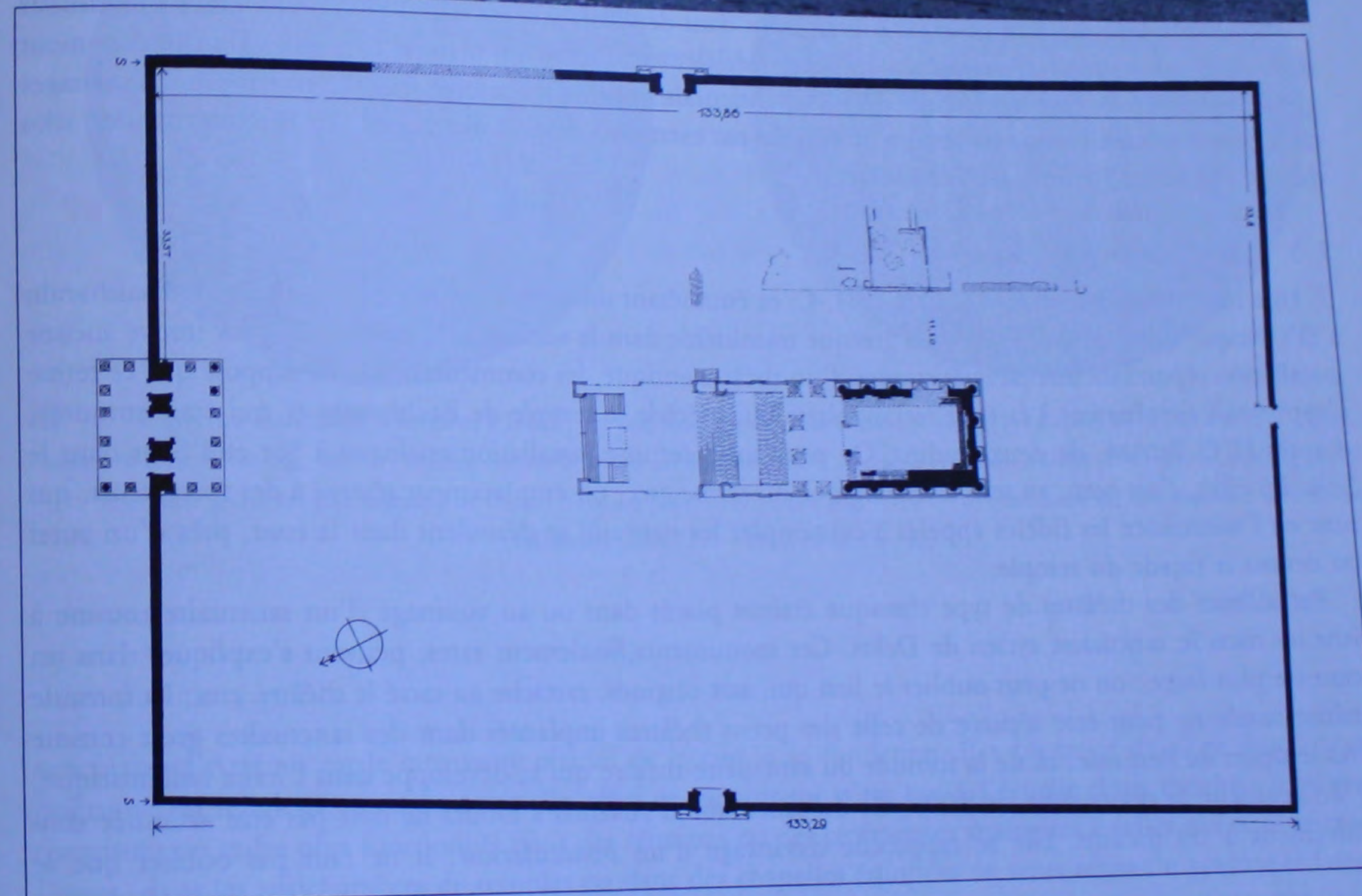


Fig. 69. Sanctuaire de Zeus à Baetocaecé

On utilisait aussi pour des banquets des pièces largement ouvertes, exèdres où péristyles (S. d'Adonis à Doura). Enfin on voit mentionnées dans des inscriptions des pièces situées à l'étage (dont l'une est dédiée à Zeus dans le sanctuaire des dieux palmyréniens à Doura[4]), ce que confirme la présence d'escaliers. Un lien pourrait exister avec des maisons syriennes rurales (et sans doute urbaines) où la pièce d'apparat servant aux relations sociales était située à l'étage.

Il faut remarquer que sous cette forme très caractéristique les salles de banquet sont surtout attestées à Doura, à Palmyre (dans les sanctuaires de Bel, de Baalshamîn et aussi dans une pièce ouverte sur l'agora) et d'autre part dans des sanctuaires nabatéens, à Khirbet Tannūr et aussi à Petra, soit en plein air, soit sous la forme de salles taillées dans le rocher.

L'usage de ces salles est confirmée non seulement par l'agencement caractéristique des banquettes et des dispositifs d'écoulement pour le nettoyage à grande eau, mais encore par toute une série de trouvailles : vaisselle de banquet et cratères inscrits (en Palmyrène), installations de cuisine avec des foyers ou réchauds (au S. de Zeus Theos à Doura et en Palmyrène), meules. Des denrées comme le blé ou le vin (un véritable cellier est cité dans le sanctuaire d'Adonis à Doura) sont évoquées par des inscriptions, en même temps que des fonctions spécialisées comme celles de l'*archimageiros*, du *deipnodikastès*. Le témoignage des tessères permet d'entrer plus avant dans l'organisation de l'institution que représentent ces banquets, avec les divinités qui y étaient vénérées, les mets consommés et leur quantité, les écots à payer.

Les témoignages sur des salles de banquet, qui occupent une place prééminente dans le sanctuaire de la déesse syrienne de Délos, sont plus rares dans le reste de la Syrie. Cependant une inscription trouvée dans la montagne libanaise énumère parmi les parties d'un sanctuaire une *baité* dans laquelle sont installés des lits de banquet (Wādī Abū Mūsa, NE de Tripoli). En l'absence d'installations spécifiques il faut supposer que des banquets pouvaient être célébrés dans des portiques, des exèdres ou des salles sans caractères particuliers.

Le rite du banquet était pratiqué couramment dans des sanctuaires grecs où l'on a retrouvé, en particulier dans ces dernières années, des salles construites spécialement à cette fin, mais les rites syriens ont certainement gardé des liens avec une très ancienne tradition orientale dont on a conservé non seulement des témoignages dans des textes, mais aussi des vestiges matériels (par exemple vaisselle, installations de cuisines, meules, silos dans le sanctuaire Philistin de Tell Qasile).

2. 5 – LE « THEATRON »

Une inscription datée entre 33 et 1 av. J.-C. et énumérant différentes parties du sanctuaire de Baalshamîn à Si', évoque un *theatron*, expression grecque translitérée dans la version nabatéenne. N'ayant trouvé aucune installation répondant aux caractéristiques d'un théâtre antique, les commentateurs ont supposé que ce terme s'appliquait simplement à la cour rectangulaire qui précède le temple de Baalshamîn et qui était entourée, d'après H. C. BUTLER, de deux gradins. On peut supposer une installation analogue à Ṣūr et à Saḥr dans le Lejā. En effet, c'est bien, au sens étymologique du terme grec, un emplacement réservé à des spectateurs, qui sont en l'occurrence les fidèles appelés à contempler les rites qui se déroulent dans la cour, près d'un autel ou devant la façade du temple.

Par ailleurs des théâtres de type classique étaient placés dans ou au voisinage d'un sanctuaire comme à Saḥr ou dans le sanctuaire syrien de Délos. Ces monuments,finalement rares, peuvent s'expliquer dans un contexte plus large : on ne peut oublier le lien qui, aux origines, rattache au sacré le théâtre grec. La formule architecturale ne peut être séparée de celle des petits théâtres implantés dans des sanctuaires grecs comme l'Asclépieion de Pergame, ni de la formule du sanctuaire-théâtre qui se développe dans l'Italie hellénistique.

En revanche la petite salle en hémicycle du sanctuaire d'Artémis à Doura ne doit pas être assimilée trop hâtivement à un théâtre. Elle se rapproche davantage d'un *bouleuterion*. Il ne faut pas oublier que le

4. *SEG* II,754.



Fig. 70. a: Autel du sanctuaire d'Elagabal à Emèse, sur une monnaie de Julia Domna (193 – 211) (d'après M. J. PRICE et B. L. TRELL, *Coins and their Cities*, fig. 301). – b: Chapelle sur brancard sur une monnaie d'Antioche (Trébonien Galle [251 – 253]) (*ibid.* fig. 427). – c: Sanctuaire-grotte sur une monnaie de Damas (Otacilia [244 – 249]) (*ibid.* fig. 433). – d: Sanctuaire sur une monnaie d'Antioche (Trébonien Galle [251 – 253]) (*ibid.* fig. 42)

sanctuaire d'Artémis est le sanctuaire officiel de la cité, à sa fondation. Il a pu servir de siège à un conseil politique ou religieux, mais restreint. En effet ce monument n'est pas à l'échelle d'un théâtre : il pouvait constituer un cadre plus fonctionnel pour des réunions ou des cérémonies analogues à celles qui se tenaient, à Doura, dans les antichambres de temples ou dans des chapelles équipées de deux séries de gradins se faisant face.

2.6 – L'eau dans les sanctuaires

L'eau est présente vraisemblablement dans tous les sanctuaires sous forme de puits, de citernes ou de bassins. Entre le récipient noyé dans le sol du naos, sans doute pour des ablutions, dans le sanctuaire d'Aphlad à Doura, le puits du grand sanctuaire de Qal'at Faqra et les bassins au décor sculpté de Ba'albek on connaît toute une gamme d'installations. L'eau est indispensable aux lustrations. Deux fois par an on conduisait jusqu'à la mer, où l'on allait également chercher de l'eau, l'image divine de la déesse d'Hiérapolis[5] et non loin du sanctuaire se trouvait également un lac au bord duquel on faisait descendre toutes les statues à l'occasion de certaines fêtes[6].

2.7 – Autres installations

Des sanctuaires pouvaient comporter enfin des jardins ou des bois sacrés. A Hiérapolis on y élevait des animaux sauvages[7]. Le sanctuaire de Palmyre dédié à Aglibol et Malakbel est qualifié de bois sacré, et évoqué sur une des poutres du temple de Bel par un cyprès placé près des autels et derrière les deux dieux.

2.8 – Offrandes et ex-voto

A côté des autels de culte on a trouvé un nombre bien plus grand d'autels votifs. L'autel est, en effet, une des formes les plus courantes d'ex-voto, à Palmyre et dans le Ḥawrān, contrairement à ce qui se passe ailleurs dans la partie grecque du monde romain, (alors que l'autel votif est courant en Occident). Il a été choisi manifestement parce qu'il résumait le rite par excellence. Une cupule creusée le plus souvent en leur sommet montre qu'ils servaient avant tout à offrir de l'encens, comme les nombreux *thymiateria* représentés dans des scènes de culte sur des peintures et des reliefs. Les modèles réels ont disparu parce qu'ils étaient généralement en métal. Au lieu d'une cupule, un autel du Ḥawrān présente des lampes taillées dans son sommet. On pouvait donc offrir aussi de la lumière. C'est la lumière qui est offerte sous la forme de candélabres (dans le Tychéion de Ṣanamein[8]), de supports de lampes sur consoles et de statues porte-luminaires – *dadoûchos* à Boṣrā[9], *statuam luciferam* à Ba'albek[10].

Une autre série d'ex-voto représente un édicule en miniature, traduit généralement en simple relief, par opposition aux autels en trois dimensions. Une niche où peut prendre place la représentation anthropomorphe ou aniconique de la divinité, est placée dans un cadre architectural (piliers ou colonnes portant un fronton ou un arc). Sur un exemplaire du Ḥawrān, véritable raccourci d'un sanctuaire, un autel est représenté au pied de l'édicule et deux bustes semblent représenter le couple des dédicants. Sur d'autres monuments votifs l'édicule imite manifestement une *qubbah* arabe, petit édicule recouvert de cuir rouge servant d'abri aux bétyles de la tribu, en particulier pendant ses déplacements.

Un autre objet qui apparaît sur des reliefs et graffiti de Doura, c'est l'étendard cultuel, dont on a retrouvé également les trous d'encastrement dans des chapelles du sanctuaire d'Adonis.

Parmi les offrandes présentées aux dieux sont souvent citées par les inscriptions des statues (*agalmata*) des dieux, en particulier la figure de la Victoire, des hermès, et aussi des aigles et des lions qui sont parmi les types statuaires le plus fréquemment retrouvés.

5. *De dea Syria*, § 48.
6. *De dea Syria*, § 45.
7. *De dea Syria*, § 41.
8. *SP*. III,A,653.
9. *SP* III,A 55 O.
10. *IGLS*, VI,2716.

Conclusion : Siège et représentation de la divinité

Des épithètes comme Zeus Bômos ou Zeus Madbachos indiquent une assimilation du dieu non à une représentation figurée, mais à un objet ou à un monument cultuel qui se trouve lui-même divinisé. Ce statut particulier, qui n'a pas de parallèle dans le monde gréco-romain, n'a rien d'étonnant dans un milieu habitué aux cultes bétyliques. Le bétyle est moins la représentation que le siège de la divinité ou la marque de sa présence. Le culte des trônes divins est une constante dans le Proche-Orient.

3 – *Fonctions économiques, politiques et sociales du sanctuaire*

3.1 – Rôle économique

A l'époque hellénistique et romaine le sanctuaire syrien continue à jouer un rôle à l'extérieur de la sphère religieuse. Dans la vie quotidienne les sanctuaires interviennent comme un des premiers distributeurs de viande, comme le montre le problème des *idolothytes* rencontré par la communauté chrétienne primitive, et peut-être d'autres nourritures.

Les sanctuaires pouvaient être propriétaires de domaines (*gè hiera*) dont l'administration devait être autonome et indépendante de la cité. Le cas semble vérifié pour Doura. On devine aussi des ateliers rattachés à des temples, dont les produits devaient contribuer à les enrichir. Ainsi à Doura dans la maison des prêtres d'Artémis a été trouvé un moule en plâtre avec l'image d'une déesse qui se retrouve sur une coupe en plomb trouvée dans le sanctuaire même. On fabriquait donc des objets pouvant servir d'ex-voto (ou de souvenirs) pour les fidèles. A Palmyre les dieux Aglibol et Malakbel disposaient d'un atelier pour fabriquer des lampes qui avaient peut-être le même usage et on connaît le rôle des orfèvres fabriquant des statuettes en argent d'Artémis à Ephèse[11]. D'après le témoignage de Pline[12] les prêtres tiraient profit, comme les scribes des rois, du trafic caravanier. Aux différentes étapes ils prélevaient des dîmes dont les sanctuaires s'enrichissaient. La trésorerie du temple de Bel à Palmyre semble avoir frappé des petites monnaies ou des jetons destinées à la circulation locale.

Cette accumulation de richesses de provenances diverses qui s'ajoutaient aux offrandes faites par les fidèles, donnaient à des sanctuaires un véritable rôle bancaire, facilité par la protection que leur assurait le caractère sacré du lieu. Le tyran de Philadelphie Théodoros déposa ses trésors dans le sanctuaire de Zeus à Gerasa et on connaît les richesses du temple de Jérusalem qui, comme d'autres, attirait à l'occasion la convoitise des hommes de guerre ayant besoin de ressources. L'auteur du traité de *La Déesse syrienne* (§§ 10 et 16) décrit les richesses du sanctuaire d' Hiérapolis qu'il a vues de ses yeux, en argent (*chrèmata*) dont il précise la provenance (de l'Arabie à la Cappadoce et de la Phénicie à la Babylonie) et en objets précieux : étoffes, vêtements barbares, pierreries de l'Inde, défenses d'éléphants rapportés d'Ethiopie par Dionysos, objets en or et en argent rangés séparément. Une inscription nomme le trésor du sanctuaire d'Atargatis à Doura. On a fait souvent appel, les inscriptions en témoignent, à l'argent du dieu pour financer des travaux dans les sanctuaires.

Ces sanctuaires jouent aussi un rôle économique indirect, non moins important. L'étendue, parfois énorme, des cours est parfois sans rapport avec l'importance de l'agglomération près de laquelle est implantée un sanctuaire. Ces dimensions ne se justifient qu'au moment de fêtes et de pèlerinages qui sont l'occasion d'échanges entre des fidèles originaires parfois de régions différentes, comme c'est le cas dans le grand sanctuaire de Baalshamîn à Sīʿ, situé sur un itinéraire majeur reliant la zone agricole du Ḥawrān aux éleveurs

11. Actes des Apôtres, 18.
12. *Hist. nat.* XII,63.

et nomades de la steppe. Un pèlerinage de ces derniers vers ce sanctuaire est attesté par des graffites safaïtiques. Des pèlerins d'Adraa, dirigés par des panégyriastes, ont taillé un ex-voto dans le Siq à Petra[13]. Des inscriptions révèlent les avantages concédés à la circulation des marchandises à l'occasion des fêtes du sanctuaire de Baetocaece. A Damas, c'est un énorme marché permanent qui était installé dans l'enceinte extérieure du sanctuaire de Zeus, le gamma et ses portes étaient praticables pour des chars[14]. Une inscription précise que le *gamma* a bien été construit aux frais de la caisse du dieu (*ek tôn tou kuriou Dios*).

3. 2 – Sanctuaire et communauté de culte

L'importance sociale du sanctuaire n'est pas moins évidente, même s'il est souvent difficile de saisir l'étendue et la nature de la communauté cultuelle qui y est attachée.

La plupart des sanctuaires de Doura n'ont connu qu'un développement modeste, se contentant de la place disponible ou d'extensions limitées aux dépens de constructions voisines. A l'exception peut-être du sanctuaire d'Artémis – Nanaia, ils semblent n'avoir jamais été restructurés dans une véritable opération d'urbanisme portant sur un environnement plus large, ce qui indique les limites du pouvoir et des ressources dont disposaient leurs promoteurs. On peut supposer que la création et l'entretien de ces sanctuaires relevait d'une communauté limitée plutôt que d'une autorité municipale. D'autre part, les figures divines vénérées dans des sanctuaires distincts sont souvent très proches les unes des autres et, dans de nombreux sanctuaires de Doura (Artémis – Nanaia avec un porche dédié à Aphrodite, Atargatis, Zeus Theos, Adonis, Gaddé, Bel . . .), des divinités supplémentaires sont associées aux titulaires. Ainsi s'expliquent les chapelles, niches, autels, et jusqu'aux édicules ajoutés sur les façades du temple principal. Dans le sanctuaire d'Artémis Azzanathkona, deux temples étaient consacrés l'un et l'autre, à cette même déesse. On peut se demander si cette multiplication des cultes ne tient pas plutôt à la diversité des fidèles qu'à celle des dieux. Si les mêmes familles ont pu faire à l'occasion des dédicaces dans des sanctuaires différents, des inscriptions en témoignent, des groupes restreints semblent avoir gardé un attachement privilégié à un sanctuaire propre. S'il n'y a sans doute pas de répartition stricte des cultes par clans ou familles, on a pu rattacher précisément à une communauté palmyrénienne installée à Doura les sanctuaires de la Gaddé, de Bel ou des Dieux palmyréniens, ainsi que sanctuaire de la nécropole. Souvent un groupe continue d'honorer le dieu de la région dont il est issu. Des inscriptions de Doura mentionnent explicitement le dieu-bétyle de ceux sur l'Oronte[15] et le dieu Aphlaq du village de Anath proche de Doura[16]. A Palmyre des sanctuaires semblent avoir été, à l'origine, propres à telle ou telle tribu. Le tombeau de famille des Benê-Maʿazîn est voisin du sanctuaire de Baalshamîn. Dans le Ḥawrān, des inscriptions montrent que les tribus continuent à apporter une contribution importante à la construction des sanctuaires[17]. Il est vraisemblable que sous le culte de la Gaddé, ou sous sa forme hellénisée de la Tyché, on ait souvent vénéré, plus particulièrement dans des milieux arabes, l'ancêtre de la tribu héroïsé ou divinisé. Le plan inhabituel du temple de la Gaddé et d'un des temples de la nécropole à Doura et du temple C de Gerasa a été comparé à celui de l'Herôon de Calydon. On est ainsi conduit à se demander si, à sa fondation, le sanctuaire n'était pas construit sur un terrain appartenant à une famille ou à une tribu. Il pourrait ainsi avoir joué un rôle dans la répartition globale que l'on devine à l'origine de l'espace urbain dans un certain nombre d'agglomérations syriennes.

D'autre part, à l'intérieur des sanctuaires de Doura, chapelles et surtout les salles de banquet se multiplient avec le temps. Cette évolution montre concrètement le rôle qui revient à des groupes restreints qui

13. *Provincia Arabia*, I, p. 220,n° 60,4.
14. Waddington 1879.
15. dans le sanctuaire des divinités palmyréniennes : Rep. IV,n° 168.
16. Eissfeld 131.
17. MacAdam p. 65 sq. Sartre article.

semblent accaparer progressivement pour un usage privilégié, sinon privé, une part croissante du sanctuaire. Des inscriptions précisent que leur usage est réservé à telle ou telle famille[18] qui peut être celle d'un prêtre ou encore à un collège ou thiase. Ces groupes réunis par le culte peuvent être donc de natures différentes. Le lien peut être familial, ou professionnel (*symposion skytéôn kai askonotopoiôn* ou orfèvres dédiant une statue). Ailleurs c'est le banquet lui-même qui semble le seul point commun entre des personnes éventuellement de statut social différent. Dans certains thiases sont mentionnés des esclaves. Il est significatif que le terme de *symposion* en soit venu à désigner le groupe lui-même. Le point commun semble avoir été le nombre restreint des participants. La taille des salles convenait bien aux 10 à 12 personnes (auxquelles il faut ajouter le symposiarque) que font connaître des inscriptions.

3. 3 – Rôle politique du sanctuaire

Nous avons insisté particulièrement ici sur les plus petites communautés de culte, bien représentées à Doura. Certains sanctuaires réunissent manifestement l'ensemble d'une cité, comme les sanctuaires de Bel à Palmyre, d' Artémis à Gerasa, de Jupiter Damascénien à Damas qui prennent une ampleur et un éclat sans proportion avec ceux des autres divinités. Leur signification est proprement politique. La divinité poliade incarne la cité et la symbolise souvent sur les monnaies. On passe très naturellement, peut-être sous l'influence grecque, du culte de l'ancêtre à celui de la Tyché urbaine, de l'incarnation d'un groupe social limité à celle de la cité.

La conception et le développement ordonné des sanctuaires suppose l'intervention d'une autorité qui seule peut imposer un plan régulier. Cette autorité peut être celle de la cité ou celle des prêtres eux-mêmes quand le sanctuaire dispose d'une puissance et de richesses suffisantes. Cela n'exclut pas la participation de particuliers, qui agissent sans doute au nom d'une famille, au financement de travaux. Ils offrent des éléments de colonnades, des pilastres, des portes, une *krépis*, des surfaces de pavement, et les inscriptions précisent minutieusement l'étendue et le coût de ces travaux.

Les sanctuaires ne jouent pas un rôle moindre lorsque le régime de la cité cède le pas à l'autorité monarchique des rois hellénistiques et des empereurs romains. Le culte du souverain hellénistique et le culte impérial romain expriment d'abord l'allégeance politique et l'on constate une certaine continuité dans les lieux de culte. Les vestiges de la phase hellénistique sont quasi inexistants. A Doura le sanctuaire d'Artémis est celui des fondateurs de la ville. Apollon et Artémis portent d'ailleurs ce titre sur une inscription. Gemellus, légat de l'empereur y consacre des offrandes à Artémis (après 163) et en 212 des magistrats municipaux offrent des dédicaces à des membres de la famille impériale. Une inscription précise que la salle à gradins en fer-à-cheval, qui devait servir de *bouleuterion*, a été ajoutée après l'élévation de la ville au rang de municipe par Caracalla. Le temple de Zeus Mégistos, consacré à Zeus Olympios était un autre sanctuaire dynastique séleucide. A Boṣrà, le sanctuaire de Dusarès, dieu de notre maître (Rabbel II) selon les inscriptions, faisait fonction de sanctuaire dynastique.

Dans cette perspective on ne s'étonnera pas de voir le sanctuaire devenir un relai entre la population et le pouvoir politique. Sur le montant de la porte du temple de Mismiyyeh est inscrite la règlementation d'Alexandre Sévère, portant sur le passage des étrangers et des soldats qui doivent être accueillis dans un *xenôn* et l'inscription[19] précise que le texte est placé dans cet endroit très visible (*en tô prodêlô chôriô*) pour qu'il n'échappe à personne. Sous Arétas IV le temple de Dusarès de Hegra sert de dépôt pour des pièces juridiques[20]. A Sīʿ un texte qui doit être un édit émanant de Claude était gravé sur la façade du temple

18. dans le sanctuaire d'Adonis à Doura c'est le cas pour un péristyle et un cellier : *Prel. Rep*. VII – VIII,n° 875.
19. *IGR* 1119.
20. CIS II,209.

attribué à Dusarès. Dans un sanctuaire qui était un point de rencontres et de pèlerinages, ce texte trouvait une audience particulièrement large.

Les sanctuaires de cette catégorie, à laquelle on peut rattacher également celui de Zeus à Baetocaece, se rattachent moins directement à une cité et tirent plutôt leur importance d'eux-mêmes. Leur rôle est à la fois saisonnier (fêtes) et régional (pèlerinages). Ils établissent dans ces occasions des liens entre des groupes étrangers les uns aux autres. C'est dans cette logique que la politique impériale romaine a développé le sanctuaire de Jupiter héliopolitain à Ba'albek. Si l'on ne peut que deviner la marque du pouvoir lagide sur Héliopolis, une politique romaine, en relation avec la fondation des deux colonies de Berytus et d'Heliopolis se dessine clairement dès l'époque d'Auguste. H. SEYRIG a montré que cette gigantesque réalisation ne peut s'expliquer que par un programme impérial, réalisé à l'échelle et avec l'aide de toute la province de Syrie, et de fonds impériaux. L'objectif était d'unir les colons romains et les indigènes dans la fidélité à un vieux culte de la Beqa'a. Il faut noter que, dans l'espace immense de ce sanctuaire, les fidèles se regroupaient d'après leur village d'origine, comme l'atteste une inscription qui réserve une exèdre aux habitants de Gerda ou d'Elphana[21] ou à un corps de métiers[22], pour certaines cérémonies.

Conclusions

Pour simplifier, on serait tenté de définir la phase hellénistico-romaine du sanctuaire syrien par une hellénisation des formes et du décor, les fonctions mêmes du culte qui commandent les programmes restant permanentes. En fait le développement des sanctuaires de cette époque s'éclaire s'il n'est pas séparé des agglomérations humaines contemporaines. Beaucoup d'entre elles se développent selon un vieux schéma attesté dans la région depuis les premiers villages et les débuts de l'urbanisation, mais on trouve aussi des exemples de fondations urbaines programmées à la mode hellénistique. De même un modèle de sanctuaire de formes géométriques indique l'impact des modèles hellénistiques que confirme l'emprunt de mots grecs ou latins transcrits dans les langues sémitiques comme tytr' (*theatron*), bslq (*basiliké*), qlstr' (*claustrum*) et qui désignent manifestement des types de constructions qui n'ont pas plus d'antécédents dans l'architecture traditionnelle de la région que dans le vocabulaire sémitique.

Il ne faut d'ailleurs pas poser en termes trop schématiques le question des relations entre le monde grec, puis romain, et le Proche-Orient syrien. Dès l'époque archaïque, ces deux mondes n'ont jamais été coupés et un grand nombre de caractères du sanctuaire du Proche-Orient se retrouveraient dans des sanctuaires grecs. Le premier sanctuaire archaïque de Samos ne comportait pas de véritable temple et la plupart de ses éléments trouvent des équivalents dans le Proche-Orient. Il est vraisemblable, d'autre part, que le public syrien moyen ne ressentait pas les emprunts à l'art gréco-romain comme des importations étrangères, mais simplement comme des formules plus à la mode ou plus conformes au goût de la partie la plus privilégiée de la population, riche et citadine.

Bibliographie

Généralités

G. ROUX (éd.), *Temples et sactuaires* (Séminaire 1981 – 1983, Maison de l'Orient), Lyon 1984.

Sanctuaire oriental

J. MARGUERON, Prolégomènes à une étude portant sur l'organisation de l'espace sacré en Orient, dans : *Temples et sanctuaires*, Lyon 1984, p. 185 – 202.

21. *IGLS* VI,2802 et 2804.
22. chaudronniers : *IGLS* VI, 2801.

M. METZGER, Der spätbronzezeitliche Tempel von Kamid el Loz. *20e Rencontre Assyr. Intern., Leiden, 2 – 3. 7. 1972*, Istanbul 1975, p. 10 – 20.

M. METZGER, Über die spätbronzezeitlichen Tempel, dans : *Frühe Phöniker im Libanon*, Mainz 1983, p. 66 – 78.

State and Temple Economy in the Ancient Near East (Orientalia Lovaniensia Analecta, 6), Leuven 1979.

D. AURENCHE, A l'origine du temple et du palais dans les civilisations de la Mésoptamie ancienne. *Ktema* 7, 1982, p. 236 – 259.

M. OTTOSON, *Temples and Cult-Places in Palestine* (Studies in Anc. Mediterranean and Near Eastern Civil., 12), Uppsala 1980.

G. R. H. WRIGHT, *Ancient Building in South Syria and Palestine*, Leiden-Köln 1985.

M. YON, Sanctuaires d'Ougarit, dans : *Temples et sanctuaires*, Lyon 1984, p. 37 – 50.

E. STERN, *Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period (538 – 332)*, Warminster 1982, p. 61 – 67 (période perse).

Sanctuaire sud-arabique

J. SCHMIDT, Zur altsüdarabischen Tempelarchitektur, *Archäol. Berichte aus dem Yemen* 1, 1982, p. 160 – 175.

Sanctuaires d'époque hellénistique et romaine

S. B. DOWNEY, *Mesopotamian Religious Architecture. Alexander through the Parthians*, Princeton 1988.

O. EISSFELD, *Tempel und Kulte syrischer Städte in hellenistisch-römischer Zeit* (AO 40), Leipzig 1941.

D. KRENCKER et W. ZSCHIETZSCHMANN, *Römische Tempel in Syrien* (Denkmäler antiker Architektur 5), Berlin-Leipzig 1938.

R. E. BRÜNNOW et A. VON DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, vol. III, Strasbourg 1909.

H. C. BUTLER, *Architecture and other Arts* (PAAES), New York 1903.

H. C. BUTLER, *Architecture and other Arts* (PPUAES II A,B), Leiden 1906 – 1910.

D. SCHLUMBERGER, *La Palmyréne du Nord-Ouest*, Paris 1951.

O. CALLOT et J. MARCILLET-JAUBERT, *Hauts-lieux de Syrie du Nord*, dans Temples et Sanctuaires (Lyon 1984), p. 185 – 202.

Sites

M. DUNAND et N. SALIBY, *Le temple d'Amrith dans la Pérée d'Aradus* (BAH 121), Paris 1984.

J. P. REY-COQUAIS, *IGLS* VI (1967) [Ba'albek].

R. DUSSAUD, Le temple de Jupiter Damascénien, *Syria* 3, 1922, p. 219 – 231 [Damas].

D. SACK, Damaskus, die Entwicklung der historischen Stadt. *Architectura* 1983, p. 113 – 135.

D. SACK, Damaskus. Die Stadt intra muros, *DaM* 2, 1985, p. 207 – 220.

J. SAUVAGET, Le plan antique de Damas, *Syria* 26, 1949, p. 315 – 326.

H. SEYRIG, *Antiquités syriennes* IV, p. 101 – 104 (= *Syria* 27, 1950, p. 34 – 37).

C. WATZINGER et K. WULZINGER, *Damaskus*, Berlin-Leipzig 1921.

E. BRÜMMER, Der römische Tempel von Dmeir, *DaM* 2, 1985, p. 55 – 64.

P. V. C. BAUR et M. I. ROSTOVTZEFF, *Excavations at Dura Europos. Preliminary Reports*, vol. 1 – VII/VIII, New Haven 1929 – 1952.

F. CUMONT, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris 1926.

A. PERKINS, *The Art of Dura-Europos*, Oxford 1973.

A. BOUNNI, *Le sanctuaire de Nabû à Palmyre*, Paris (sous presse).

P. COLLART et J. VICARI, *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre*, Rome 1969.

M. GAWLIKOWSKI, Le temple d'Allat à Palmyre, *RA* 1977, p. 253 – 282.

M. GAWLIKOWSKI, Réflexions sur la chronologie du sanctuaire d'Allat à Palmyre, *DaM* 1, 1983, p. 59 – 67.

H. SEYRIG, R. DURU et E. WILL, *Le temple de Bêl à Palmyre*, Paris 1968 et 1975.

M. DUNAND et R. DURU, *Oumm el 'Amed*, Paris 1962.

J.-P. REY-COQUAIS, Des montagnes au désert, dans : *Sociétés urbaines, sociétés rurales dans l'Asie Mineure et la Syrie hellénistiques et romaines*, Strasbourg 1987, p. 191 – 216.

D. SOURDEL, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, Paris 1952.

M. HÖRIG, *Dea Syria. Studien zur religiösen Tradition der Fruchtbarkeitsgöttin in Vorderasien* (Alter Orient und Altes Testament, 208), Kevelaer 1979.

TH. A. BUSINK, *Der Tempel von Jerusalem von Salomon bis Herodes*, vol. II, Leiden 1980.

J. T. MILIK, *Dédicaces faites par les dieux : Palmyre, Hatra, Tyr et des thiases sémitiques à l'époque romaine*, Paris 1972.

Cultes

voir la bibliographie de J. TEIXIDOR (supra p. 94 s.)

Parties du sanctuaire

P. COLLART et P. COUPEL, *Le petit autel de Baalbek*, Paris 1977.

P. COLLART et P. COUPEL, *L'autel monumental de Baalbek*, Paris 1951.

K. GALLING, s. v. « Altar », *Reallexikon für Antike und Christentum* vol. I (1950), col. 310 – 334.

E. WILL, Banquets et salles de banquet dans les cultes de l'Empire romain, dans : *Mélanges d'Hist. Anc. et d'Archéol. offerts à P. Collart* (Lausanne 1976), p. 353 – 362.

H. SEYRIG, Rapport sommaire sur le fouille de l'agora de Palmyre, *CRAI* 1940, p. 238 [Palmyre].

J. STARCKY, Nouveaux monuments palmyréniens de Baalshamîn, les inscriptions, *Syria* 26, 1949, p. 35 – 41 [Palmyre].

J.-M. DENTZER, Naïskoi du Hauran et Qubbah arabe, dans : *Petra and the Caravan Cities. Symposium (23. – 28. 9. 85)*, (sous presse).

J.-M. DENTZER, Du bétyle au naïskos dasn le sanctuaire syrien d'époque hellénistique et romaines, dans : *Mélanges A. Bounni* (sous presse).

E. WILL, Le sanctuaire syrien de Délos, *AAS* 1, 1951, p. 59 sq.

E. WILL, Théâtres sacrés de la Syrie et de l'Empire, dans : *Mélanges R. Mouterde* (= *MUSJ* 37, 1960 – 61), p. 209 sq.

E. WILL, *Le sanctuaire de la Déesse Syrienne* (Explor. Archéol. Délos),

Paris 1985.

P. ARNAUD, Les naiskoi en Syrie méridionale, dans : *Hauran I,2*, Paris 1986.

H. WALTER, *Das Heraion von Samos : Ursprung und Wandel eines griechischen Heiligtums*, München 1976.

J.-P. REY-COQUAIS, Une inscription du Liban Nord, *MUSJ* 47, 1972, p. 87 – 105.

E. WILL, Seats of Gods, Altars and Shrines in Semitic Sanctuaries of Hellenistic and Roman Times, dans *Petra and Caravan Cities. Symposium (23. – 28. 9. 85)* (sous presse).

H. KALAYAN, Rapport prél. sur les travaux de reconnaissance du site de Mashnaka, *BMBeyr* 17, 1964, p. 105 – 110.

H. SEYRIG, Nouveaux monuments de Baalbek et de la Beqaa, *BMBeyr* 16, 1961, p. 127 sq.

Parallèles grecs

C. H. BOHTZ, *Das Demeter-Heiligtum* (Altertümer von Pergamon, XIII), Berlin 1981.

J. J. COULTON, *The Architectural Development of the Greek Stoa*, Oxford 1976.

F. FELTER, Heiligtümer oder Märkte, *Antike Kunst* 26, 1983, p. 84 – 105.

G. GRUBEN, *Die Tempel der Griechen*, München ^{3}1980.

G. P. LAVAS, *Altgriechischer Temenos : Baukörper und Raumbildung* (Eidgen. Techn. Hochschule Zürich, Stud. Inst. Gesch. u. Theorie d. Architektur, 2), Basel 1974.

Les temples dans la Syrie à l'époque hellénistique et romaine

MICHEL GAWLIKOWSKI UNIVERSITE DE VARSOVIE

La seule description antique d'un temple syrien qui nous soit parvenue est due à Lucien de Samosate et date donc de l'époque antonine. Elle est d'autant plus précieuse que le temple lui-même, qui se dressait à Hiérapolis (en araméen Mabbūg [Menbij], au nord-est d'Alep, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de l'Euphrate), n'a pas survécu même à l'état de ruine. Le sanctuaire, consacré à Atargatis, dite aussi Déesse Syrienne, et à son consort Hadad, remontait au moins à l'époque achéménide, mais d'après la tradition consignée par notre auteur, il a été entièrement reconstruit au début de l'époque hellénistique par Stratonice, femme de Séleucos Nicator. Cependant, l'état décrit doit être en réalité plus récent.

« Le temple regarde le soleil levant. Sa forme et sa structure rappellent celles des temples construits en Ionie. Une large assise, haute de deux brasses (*environ 3 m*), l'exhausse de la terre, et c'est sur cette assise que le temple est posé. On y accède par une montée en pierre, qui n'est pas très large. Dès que l'on est monté, c'est une grande merveille qu'offre le *pronaos*, car il est orné de portes d'or. L'intérieur du temple resplendit d'une profusion d'or et le plafond aussi est tout doré . . . A l'intérieur, le temple n'est pas simple, mais on y a disposé une autre chapelle. On y accède par une petite montée. Elle n'est point ornée de portes, mais elle est de face entièrement ouverte. Tous les visiteurs peuvent entrer dans le grand temple, mais les prêtres seuls ont accès dans la chapelle, et encore pas tous les prêtres, mais ceux-là seuls qui sont les plus voisins des dieux et auxquels incombe tout le service du temple. Dans cette chapelle sont placées des statues : l'une, d'Héra, l'autre, qui est de Zeus, mais auquel ils donnent un autre nom. Toutes deux sont en or et toutes deux assises . . . »[1].

Le temple était donc dressé sur un podium, avec un escalier en front, ce qui suffit déjà à le placer à l'époque romaine. Puisque le portail, sans doute en bronze doré, ne se voyait qu'une fois l'escalier parcouru, l'édifice devait être entouré d'une colonnade ou précédé d'un prostyle, d'ordre ionique d'après le texte.

La chapelle intérieure porte ici le nom rare de *thalamos*, qui désigne en propre une chambre, réduit intime de la maison[2]. Ce terme frappe de prime abord comme mal approprié à l'installation que nous décrit Lucien, une plate-forme entièrement ouverte de front ; son choix indique donc la fonction réservée à cette partie du temple, celle de la demeure du couple divin. Employé sans doute par une recherche d'archaïsme, le nom de *thalamos* présente néanmoins l'avantage de distinguer la chapelle syrienne, isolée de la nef mais accessible aux regards, de l'adyton grec toujours soigneusement fermé. C'est à ce titre qu'il a été emprunté par H. SEYRIG

1. *La Déesse Syrienne* 29 – 31, trad. M. MEUNIER.
2. Pour le *thalamos* en Syrie cf. A. ALT, *Pjb* 35, 1939, p. 83 – 99 (= *Kleine Schriften* II, p. 100 – 116) ; E. WILL, *Etudes d'archéologie classique* 2, 1959, p. 136 – 145. – Je suis redevable à M. PIETRZYKOWSKI (Varsovie) qui prépare une thèse sur le *thalamos* syrien, pour certaines conclusions dont j'ai pu tenir compte ici ; je tiens à le remercier de me les avoir communiquées.

pour désigner les deux chapelles du temple de Bel à Palmyre, même si rien ne permet d'affirmer que ce soit conforme à l'usage antique.

On serait tenté de se représenter le *thalamos* d'Hiérapolis comme celui du temple de Bacchus à Ba'albek, muni de colonnes et d'une couverture indépendante qui abriterait les statues de culte. Cependant, les images des dieux d'Hiérapolis qui nous sont parvenues ne présentent rien qui puisse être interprété dans ce sens. Elles nous montrent deux statues assises, Hadad entre des taureaux et Atargatis entre des lions, avec au milieu l'enseigne portable munie de médaillons à bustes de divinités, un *séméion* pareil à ceux que les fouilles de Ḥatra nous ont rendus familiers. La plate-forme n'était pas nécessairement distinguée à l'intérieur du temple autrement que par son exhaussement ; Lucien aurait probablement signalé un dispositif architectural s'il avait existé.

La cella d'Hiérapolis comportait par ailleurs d'autres sculptures, celles-ci au-devant du *thalamos* : le trône vide du Soleil, la statue d'Apollon barbu qui rendait des oracles au cours des processions où elle était portée (une reproduction de cette idole a été reconnue dans une statue de Ḥatra, identifiée d'abord improprement comme celle du dieu Assurbel), enfin des statues désignées par des noms de la mythologie grecque.

C'est l'archéologie seule qui peut nous renseigner sur d'autres temples de la Syrie. D'habitude, sinon toujours, ils se situaient dans un ensemble plus vaste qui comprenait au moins une cour et souvent des monuments accessoires. La disposition du *téménos* syrien traitée au chapitre précédent, c'est la *cella*, ou le temple proprement dit, qui va nous occuper ici. Il convient de dire d'emblée que la *cella* présente, dans la plupart des cas, un monument conforme extérieurement, dans ses grandes lignes, au type classique gréco-romain. Souvent aussi, elle est implantée tardivement au milieu d'un sanctuaire préexistant. Il ne faut pas en conclure que sa présence fût imposée seulement par un souci d'imitation ou des considérations de prestige. La *cella* du type classique remplace en effet un lieu de culte plus ancien. Ce monument traditionnel survit, matériellement ou en souvenir, dans le *thalamos*, cette chapelle intérieure qui de toute évidence constitue la partie essentielle de tout sanctuaire syrien. Bien entendu, le *thalamos* n'est pas toujours conservé, mais en aucun cas il n'est possible d'affirmer qu'il faisait défaut.

A la suite de A. ALT, E. WILL a distingué trois types principaux du *thalamos* syrien : chambre, édicule et abside. L'origine du premier fut cherchée par ALT en Assyrie, où en effet des chapelles intérieures apparaissent fréquemment ; elles y sont d'habitude placées à droite ou à gauche de l'entrée, selon le schéma dit à axe brisé, ce qui, à l'époque qui nous intéresse, est aussi exceptionnellement le cas du temple de Bel à Palmyre, pris par les deux auteurs comme monument de référence. Le type à abside, considéré comme spécifiquement hauranais, est expliqué à son tour par E. WILL comme un développement du *thalamos*-chambre. En effet, dans les deux cas, le fond de la cella est tripartite avec, au milieu, le *thalamos* propre de forme rectangulaire ou demi-circulaire, flanqué des pièces d'angle qui peuvent contenir des escaliers. Le fond du temple représente donc une large baie plus ou moins surélevée au milieu d'un mur, percé parfois d'ouvertures latérales et muni d'un décor architectural.

Ces deux types de *thalamos* se distinguent ainsi nettement de la plate-forme tout en largeur qui portait un édicule à colonnes supportant un toit intérieur, telle que nous la voyons dans les temples du Liban, en particulier celui de Bacchus à Ba'albek et ceux de Nīḥā; cet édicule ouvert abritant le baldaquin de la statue de culte n'est pas attesté en dehors de la Beqā' et de la montagne libanaise, où sa propagation est suffisamment expliquée par le rayonnement du sanctuaire héliopolitain. D'ailleurs, plusieurs temples au sud de la Beqā' présentent un *thalamos*-chambre précédé d'une colonnade (Nabī Ṣafā, Deir al-Ashair, ainsi que Majdal 'Anjar où les colonnes sont engagées dans le mur de front du *thalamos*) ; les deux solutions sont donc indépendantes et peuvent être complémentaires, comme E. WILL l'a déjà remarqué. Celle de l'édicule-baldaquin paraît spécifiquement rattachée à Ba'albek, quelle que soit son origine plus lointaine, ce qui nous dispense de nous occuper ici plus en détail de ce type particulier.

La théorie de l'origine assyrienne du *thalamos*-chambre, avancée en premier lieu par A. ALT, résiste mal à

l'épreuve des faits. Elle repose, essentiellement, sur le rapprochement entre certains édifices cultuels assyriens et le temple de Bel à Palmyre, qui présente comme eux un plan à axe brisé (ses deux chapelles étant situées sur les petits côtés). Or, ce monument est à cet égard unique en Syrie : le *thalamos* fait face à la porte dans tous les autres temples syriens de l'époque qui l'ont conservé. Qui plus est, le *thalamos* syrien présente toujours une façade qui lui donne la forme d'un bâtiment imbriqué dans la *cella*, et pas simplement celle d'une pièce annexe ; dans certains cas, il est même possible de constater qu'il remplace un monument indépendant préexistant. Ce lieu de culte traditionnel se trouve ainsi englobé dans une *cella* d'allure classique, conforme au goût de l'époque, qui lui sert d'écrin. Au lieu donc de chercher ailleurs ses antécédents lointains, il convient plutôt d'examiner les monuments de la Syrie même, susceptibles d'avoir conservé les formes d'architecture antérieures à cet engouement classique.

Ces monuments tendent à se regrouper d'une part dans la Palmyrène et jusqu'à Doura, d'autre part dans le Ḥawrān et à travers le domaine nabatéen. On entrevoit ainsi la part importante, décisive peut-être, qui revient aux traditions des anciennes populations arabes établies de bonne heure dans ces régions.

Les fouilles de Doura-Europos nous ont rendu une douzaine de sanctuaires qui s'y sont maintenus, malgré de nombreuses réfections, à travers plusieurs siècles de l'existence de cette ville de l'Euphrate[3]. Toujours de plan irrégulier, ils présentent néanmoins une remarquable unité de conception qui correspond, comme les fouilles de Ḥatra et celles de la Palmyrène l'ont amplement démontré, au type de temple courant dans le désert syro-mésopotamien. Leur architecture n'a presque rien à voir de prime abord avec celle de la Syrie occidentale : aucune cella de type classique n'a été retrouvée à Doura, où juste quelques colonnes et des détails du décor permettent d'apprécier l'influence, ou plutôt la persistance de la tradition hellénistique. Cependant, si l'on se reporte par exemple au sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre (voir plus loin), on retrouve les mêmes principes du plan : l'implantation qui s'adapte à l'environnement urbain, des cours qui accueillent sur leur pourtour des pièces subsidiaires, enfin une chapelle modeste qui, à Palmyre, a été remplacée par la *cella* actuelle. En effet, au départ de l'évolution des sanctuaires syriens, il est souvent possible d'identifier, ou au moins de deviner, une chapelle intégrée dans le téménos, avant que l'insertion de la cella ne modifie profondément l'économie de ces ensembles. Tout en tenant compte, donc, des particularités apparentes de Doura, on se gardera de séparer radicalement les sanctuaires de cette ville de ceux du reste de la Syrie. Doura préserve, grâce à sa position excentrique et ses rapports suivis avec l'Est, un état plus proche des débuts de cette architecture syrienne, état qui n'a pas été obscurci par les effets de l'hellénisation profonde, sensible dans le reste du pays à l'époque romaine.

On se reportera au chapitre précédent pour les installations secondaires, telles qu'autels, salles de banquets ou de réunion, nombreuses dans les sanctuaires de Doura ; ce ne sont que les chapelles de culte, au demeurant faciles à reconnaître, qui vont nous occuper ici. Encastrées parfois au milieu des dépendances, parfois isolées au milieu d'une cour ou contre le mur de clôture, elles gardent cependant la même disposition générale. Elles sont souvent précédées d'une pièce barlongue dont la porte, au milieu de la façade, est parfois mise en évidence par un porche distyle. Ce vestibule donne accès, à son tour, à la chapelle proprement dite, s'ouvrant sur l'axe de la porte ; elle peut être plus étroite et présenter dans ce cas une seule niche au fond, ou bien aussi large que le vestibule, comprenant alors trois niches alignées. En règle générale, la dévotion s'adressait, dans chaque sanctuaire, à plusieurs divinités associées, quel que soit le nom divin retenu par les fouilleurs d'après les inscriptions conservées. Très souvent, l'image de culte était constituée par un bas-relief, ou même une fresque, alors que les statues étaient rares.

Ainsi, le temple dit de la nécropole, situé en dehors du rempart et fondé en 33 av. J.-C. par deux Palmyréniens pour les dieux Bel et Yarḥibôl, contient au fond de sa cour une petite chambre carrée avec une

3. F. CUMONT, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris 1926 (pour le temple « des dieux palmyréniens ») ; P. V. C. BAUR, M. I. ROSTOVTZEFF et al., *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports* I-VII/VIII, NewHaven 1929 – 1939.

niche de même forme face à l'entrée. Une cour adjacente était pourvue d'une autre niche, également carrée, qui formait une saillie sur le mur extérieur. On retrouve de nombreux exemples de ce dispositif dans la steppe palmyrénienne aux IIe et IIIe s.

Le sanctuaire d'Artémis (fig. 61), reconstruit entièrement dans les années trente du Ier s. av. J.-C. et élargi par la suite, renfermait dans sa cour un corps de bâtiment isolé des salles de banquets disposées tout autour ; cet édifice présente trois niches alignées dans une pièce barlongue précédée d'un vestibule également allongé et muni en façade, d'une façon asymétrique, d'une chapelle en forme d'exèdre. Le sanctuaire était consacré à Artémis et Apollon, considérés comme fondateurs de la dynastie séleucide, mais la déesse y était aussi connue sous le nom babylonien de Nanaïa. Artémis était encore vénérée à Doura dans un autre temple, où son nom local était Azzanathkona, mais que les soldats de la garnison romaine du IIe s. ont identifiée à Minerve. Là encore, il y a deux chapelles indépendantes, barlongues et précédées chacune d'un vestibule ; l'une d'elles au moins est datée au début du Ier s., grâce à une inscription de 12 ap. J.-C. Tout pareil dans sa conception était encore le *naos* du sanctuaire d'Atargatis (fig. 61), dont le vestibule possède des gradins de part et d'autre du passage vers les trois niches au fond. Un bas-relief y fut trouvé, représentant la déesse et son consort Hadad tels qu'ils trônaient dans leur grand temple d'Hiérapolis, selon la description de Lucien.

Plus simple était le petit temple de Zeus Kyrios (fig. 62), constitué primitivement d'un enclos appuyé contre le rempart de la ville, avec un bas-relief muré dans la paroi et un autel adossé (datés de 31 et 28/29 ap. J.-C.). Le temple dit des dieux palmyréniens, dans un angle de la même enceinte, consistait au début (vers 50 ap. J.-C.) en une chapelle plus large que profonde, avec par-devant une cour entourée de quelques dépendances. Le vestibule du *naos*, ainsi que de nombreuses pièces entourant la cour furent ajoutés ultérieurement. Au IIIe s., le *naos* reçut en son milieu un édicule demi-circulaire, destiné à l'image de culte. Le temple était dédié à Zeus qui n'avait rien de spécifiquement palmyrénien, mais les fresques tardives y présentent des images de dieux militaires devant lesquels sacrifient les soldats d'une unité palmyrénienne. Un autre angle de l'enceinte accueillit le sanctuaire d'Aphlad, dieu de la ville de 'Ana sur l'Euphrate en aval de Doura. L'image en bas-relief de ce dieu guerrier occupait le fond d'une chapelle barlongue isolée, construite en 54 ap. J.-C.; une autre chapelle, avec son vestibule, fut ajoutée plus tard.

Le temple de Zeus Theos, construit vers 114, comprenait également un *naos* au fond de la cour ; la pièce toute en largeur et munie d'un vestibule portait sur son mur de fond une image peinte du dieu en costume militaire, debout à côté de son char et couronné par deux Victoires, alors que des scènes de sacrifices étaient représentées sur les petits côtés (fig. 71). La chapelle contenait un socle qui n'aurait pu porter de statue sans cacher le personnage principal de la fresque, une table d'offrandes et un autel ; sur un côté, courait une banquette.

Le sanctuaire de Zeus Megistos, tout aussi irrégulier que les autres, comprenait, dans son dernier état de 169, non moins de trois chapelles, alors que celui d'Adonis et d'Atargatis, daté de 152, comptait une bonne cinquantaine de pièces dont plusieurs chapelles successivement rajoutées, conformes au plan général que nous avons décrit.

Finalement, le sanctuaire de Gaddé (les Fortunes) de Doura et de Palmyre se divisait en deux parties distinctes, chacune avec sa propre cour et son propre *naos* (fig. 62). La plus ancienne, datable vers 150, comprenait une chapelle plus profonde que d'habitude, avec trois niches qui abritaient les bas-reliefs des deux Fortunes et celui de Malakbel solaire, offerts par un prêtre palmyrénien ; on y pénétrait par un vestibule barlong couvert des fresques. De même, l'autre chapelle contenait plusieurs niches destinées à des stèles sculptées.

Grâce au recherches de D. Schlumberger dans la région au nord-ouest de Palmyre, nous connaissons une vingtaine de petits sanctuaires du désert syrien[4]. Ce sont d'habitude des bâtiments quadrilatères assez

4. D. Schlumberger, *La Palmyrène de Nord-Ouest*, Paris 1951.

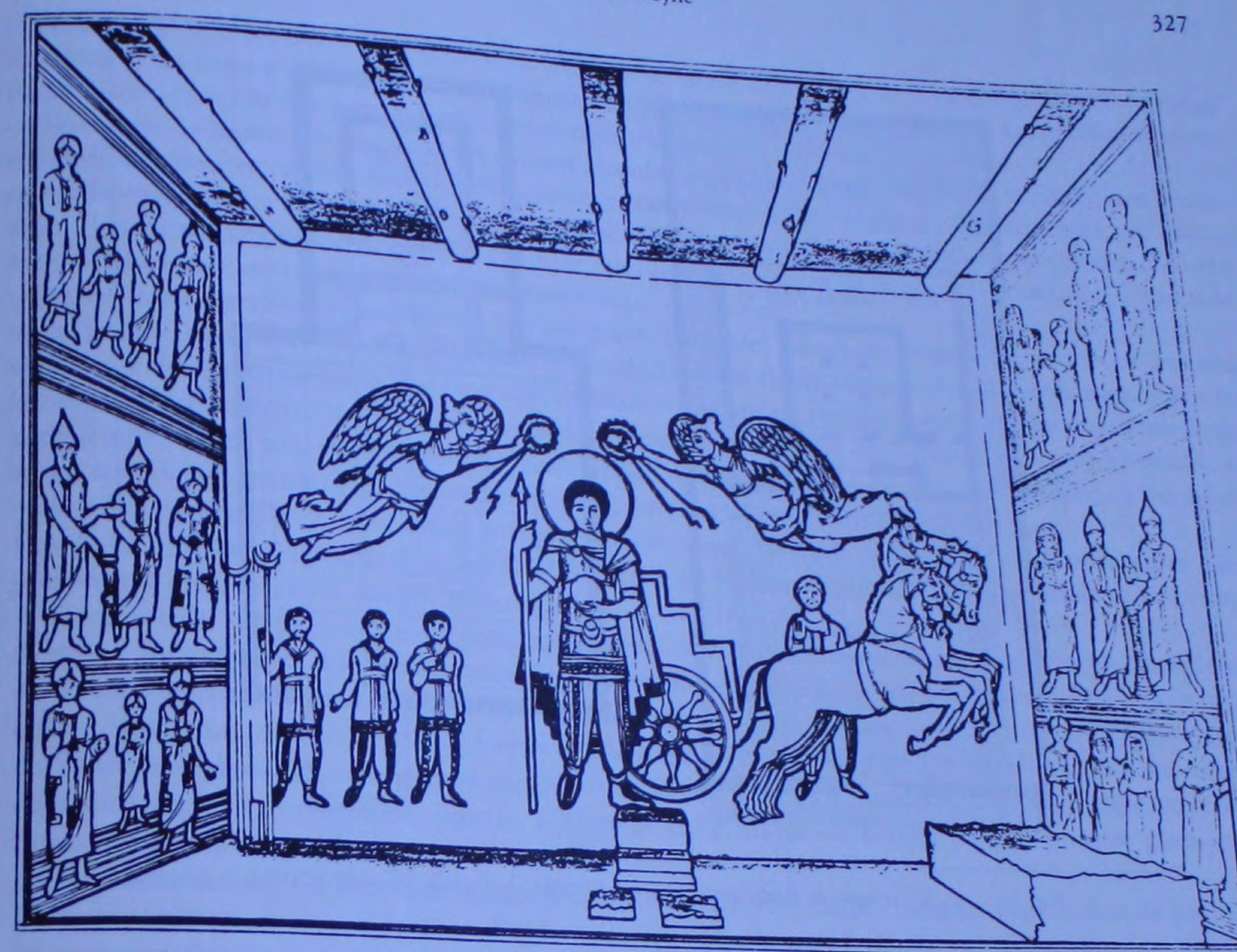


Fig. 71. Temple de Zeus Theos, peinture de la mur du fond (d'après Dura Prel. Rep. VII/VIII, p. 197)

irréguliers et de dimensions exiguës, avec un socle en face de l'entrée, destiné à recevoir un bas-relief religieux. Parfois isolées, parfois doublées d'une salle de banquet plus grande, ces modestes chapelles servaient au culte des divinités, surtout d'origine arabe, vénérées par la population récemment sédentarisée qui gravitait autour de Palmyre aux IIe et IIIe s. Parmi vingt-deux lieux de culte explorés, il n'y a qu'un seul sanctuaire plus développé, celui d'Abgal à Khirbet Semrīn, fondé en 195 (fig. 63). Le *naos* en est formé par une pièce installée au-devant d'une petite grotte ; il contient un socle ayant supporté un bas-relief. Le toit en terrasse était couronné de merlons. Au-devant, une cour irrégulière est entourée de plusieurs pièces subsidaires, notamment des salles de banquets. Au milieu de cette cour, un tout petit édicule jouait le rôle d'une autre chapelle.

Le petit temple d'Allat à Khirbet es-Ṣāneh, plus loin dans le désert au nord-ouest de Palmyre, était encore fait de deux pièces rectangulaires juxtaposées[5]. Il y a tout lieu de croire que tout le désert syrien, c'est-à-dire la zone en dehors des villes et des villages plus au moins hellénisés, était parsemé des temples de ce genre, dépourvus de prétention architecturale, dédiés par une population nomade ou sédentarisée de fraîche date. A Doura, la version citadine de la même tradition montre une préférence marquée pour la forme barlongue ; on

5. H. Seyrig et G. Ploix de Rotrou, *Syria* 14, 1933, p. 12 – 19.

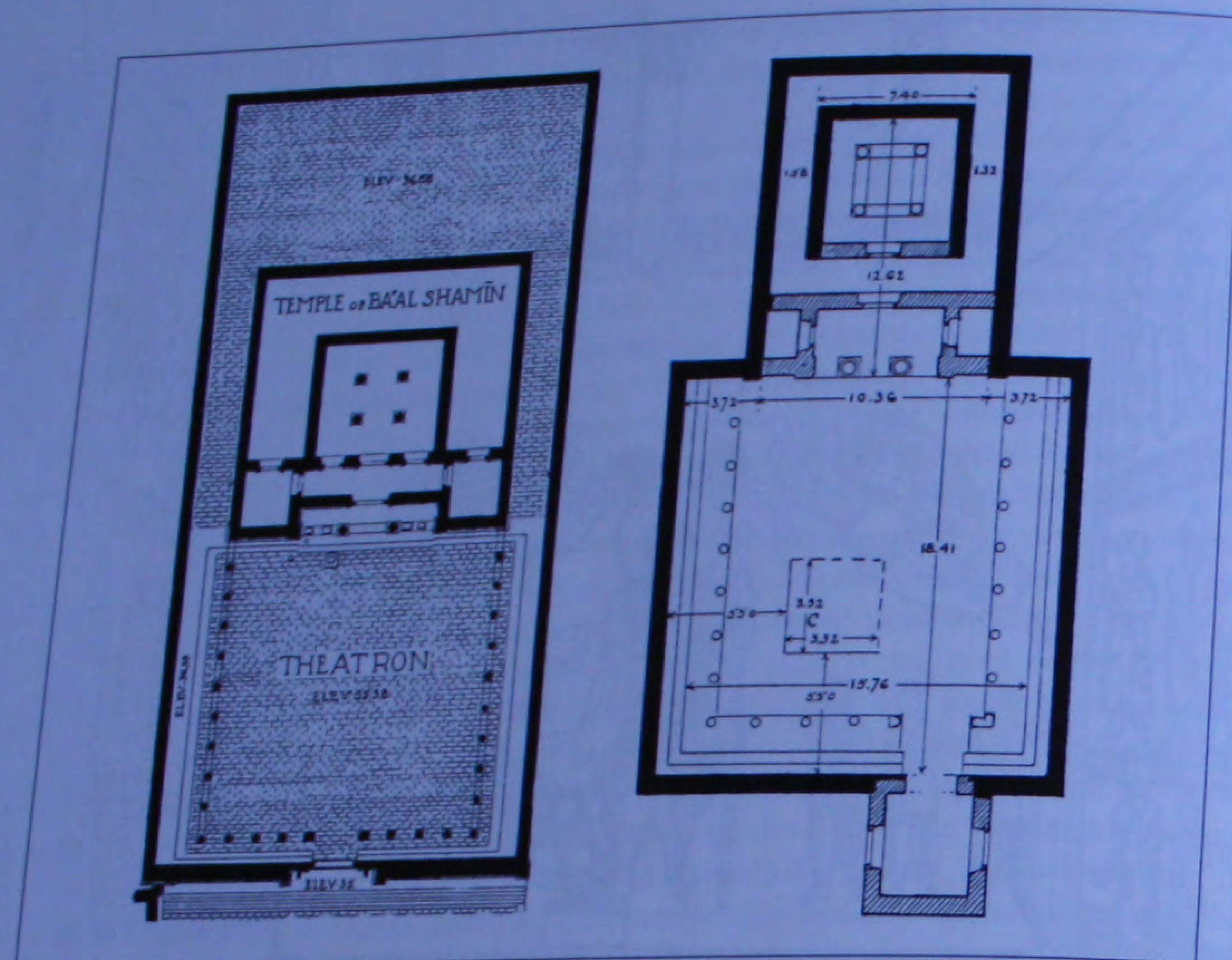


Fig. 72. a : Sīʿ, temple de Baalshamîn (d'après BUTLER). – b : Saḥr (d'après BUTLER).

se gardera d'y voir nécessairement un trait mésopotamien, dans la mesure où l'on retrouve la même forme, englobée il est vrai dans des édifices d'aspect classique comme une chapelle intérieure, dans les temples du Massif Calcaire. Il n'y a sans doute pas plus de rapport avec le *bit hilani* du IIe et Ier millénaires, qui, d'Emar à Tell Ḥalaf, affecte pourtant un plan analogue.

Une autre tradition locale est représentée par plusieurs sanctuaires du Ḥawrān et du Lejā, qui se distinguent nettement par leur agencement particulier, indépendant des modèles hellénistiques malgré les emprunts du répertoire décoratif, interprétés d'ailleurs dans le style propre à cette région. Le plus important, celui de Sīʿ, est en même temps le plus ancien connu de la Syrie du Sud.

La disposition du téménos de Sīʿ (fig. 72,a), composé d'une cour à portiques devant le temple principal et de deux avant-cours, ayant été traitée ailleurs dans ce volume, ce sont les cellas du sanctuaire qui retiendront ici notre attention : celle de Baalshamîn, au fond de la cour à portiques, et celle, plus petite, en bordure de la cour mitoyenne (attribué sans raison valable à Dusharâ ; au voisinage de ce temple a été trouvé, en revanche, la statue de Seeia, déesse tutélaire de l'endroit). Un troisième temple, donnant sur la première cour du sanctuaire, était plus récent et présentait un plan différent.

Il ne reste que quelques éléments de ces monuments systématiquement démontés à la fin de l'occupation

ottomane. La documentation disponible remonte donc au siècle dernier[6] et au tout début du XXe[7] ; l'état des lieux et les moyens des chercheurs ne permettaient alors que des relevés sommaires. Les fouilles récentes de la Mission française ont permis de préciser certains points.

Le temple de Baalshamîn est constitué par une chambre à peu près carrée, de 7 à 8 m de côté, avec quatre colonnes disposées en carré au milieu. Cette chambre était entourée d'un enclos carré, avec une façade à deux colonnes au-devant de l'entrée. Ce temple présentait en façade deux tours qui flanquaient le porche d'entrée et touchaient aux angles antérieurs de la chambre ; des portes assuraient néanmoins la circulation à travers le rez-de-chaussée de ces tours et le vestibule transversal.

La restitution graphique de BUTLER[8], qui me paraît probable, admet un étage à pilastres pour les tours et un fronton triangulaire au-dessus du porche distyle. Le décor figuré comportait des bustes surmontant les chapiteaux de l'ordre inférieur, des protomes de lions et des aigles, perchés comme acrotères ou éployés sur la frise. Le porche abritait des statues honorifiques, notamment celles de deux constructeurs du sanctuaire. Le petit temple, à peu près contemporain, n'avait pas de tours. Le fronton de sa façade comportait un arc dit syrien surmontant les colonnes. La statue de Seeia pouvait se dresser dans ce porche.

La cour du temple et celle qui la précède ont été implantées par Malîkat fils de Aushû, entre 33 et 1 av. J.-C. Ce personnage était probablement un neveu de Malîkat fils de Moʿairû, qui construisit le temple proprement dit, sans doute un peu plus tôt.

Du point de vue de la typologie architecturale, les deux façades forment des propylées qui introduisent dans un espace clos entourant ou flanquant la chambre de culte, accessible par un vestibule. Il n'y a pas moyen de savoir si le passage autour de la chambre était couvert, ni si celle-ci comportait un étage. L'hypothèse d'un orifice dans le toit, délimité par les colonnes intérieures à la manière de l'*atrium* romain, paraît improbable ; des fenêtres au-dessus de la couverture éventuelle du couloir étaient faciles à aménager et de loin préférables, dans un temple, à une courette centrale. L'objet de culte, statue ou bétyle, pouvait prendre place soit au fond, soit au milieu.

Les traits essentiels du temple se réduisent ainsi à une chambre carrée entourée d'un couloir de protection. Le tétrastyle serait plutôt une solution d'ordre technique pour assurer la couverture d'une pièce de dimensions importantes. Ce type d'édifice ne doit évidemment à l'inspiration hellénistique que ses traits secondaires : les propylées, les colonnes et les éléments de l'ordre. Il représente donc la tradition indigène la plus ancienne qui nous soit connue.

Après les fouilles récentes, le deuxième temple de Sīʿ, bâtiment oblong dans lequel une cella carré, qui s'ouvre dans un vestibule, est flanquée de deux chambres ou réduits, ne peut plus être rangée dans la même catégorie mais se rapproche d'un plan connu en Nabatène (Qaṣr al-Bint à Petra). Le plan carré semble douteux aussi pour le temple de Saḥr (fig. 72), dans le Lejā. Le temple de Sūr, carré, se distingue par l'absence de couloir de protection. Sa forme est rectangulaire, plus proche donc du plan d'un temple classique, mais il garde toujours les supports intérieurs disposés en carré. La façade présente des niches à rinceau de vigne de part et d'autre de la porte (ce décor paraît dater le temple vers la fin du Ier s. ap. J.-C.). Enfin, un petit sanctuaire à Manāra Henū[9], en bordure de la voie romaine qui traversait le Lejā, est une chapelle carrée de 4 m de côté environ, sans supports intérieurs, implantée au milieu d'un enclos rectangulaire beaucoup plus large. L'ensemble comportait deux niches à conque et des sculptures, malheureusement non localisées, ainsi que des inscriptions fragmentaires émanant d'officiers romains et datées des années 161 – 175 ; l'une d'elles mentionnait un *xoanon*, c'est-à-dire une statue de culte.

6. M. DE VOGÜÉ, *Syrie centrale, architecture civile et religieuse* I, Paris 1865 – 1877, p. 39 – 45 (pour Sīʿ, Suweidāʾ, Mismiyyeh).
7. H.C.BUTLER, *PAAES* IIA6 : Architecture and Other Arts, Leyde 1916.
8. *PAAES* IIA6, fig. 325.
9. M.DUNAND, *Mémoires présentés par divers savants à l'AIBL*, XIII,2, 1930, p. 536 – 540.

On a voulu voir un rapport entre les temples carrés de la Syrie du Sud et certains monuments sacrés de l'Iran[10] ; les ressemblances sont en effet frappantes de prime abord, mais la difficulté d'admettre une influence achéménide me paraît insurmontable. Le plan de l'*ayadana* de Suse ou celui du temple de Kuh-i Khwaja comporte bien les mêmes éléments que les temples de Sīʿ, avec sa *cella* à quatre colonnes entourée d'un couloir, schéma repris plus tard avec la couverture en voûte qui se passait de supports intérieurs, comme par exemple à Ḥatra, mais le cheminement vers le Ḥawrān de cette forme architectonique, ainsi que la justification religieuse d'un tel emprunt, restent entièrement à démontrer.

D'ailleurs, les temples du Ḥawrān sont moins isolés qu'on ne le pense dans leur environnement propre. Un petit temple carré à tétrastyle intérieur, inédit, existe à Pétra ; des sanctuaires nabatéens présentent parfois au milieu un édicule plein, ainsi à Khirbet Tannūr[11], ou une plate-forme comme dans un temple carré récemment fouillé à Pétra[12]. A Ḥoṣn Ṣfīreh, au Liban, un enclos renfermait un socle carré entouré de colonnettes, peut-être à ciel ouvert ; ce monument, sans doute du Ier s., a été englobé dans le remblai d'un temple de plan classique. D'autres édicules du même type subsistent dans la montagne libanaise, notamment à Qalʿat Faqra, Mashnaqah et Ḥoṣn Nīḥā, ainsi que dans le téménos du temple de Nābū à Palmyre.

En résumé, un édicule plein de forme carrée, qui pouvait recevoir dans des niches les images de culte, semble céder la place dans la Syrie du Sud à une petite cella également carrée ; l'un et l'autre étaient souvent protégés par un enclos. Ce type de monument, qui n'est pas sans rappeler les *naïskoi* phéniciens, se rencontre cependant dans les régions où les tribus arabes se sont établies au cours de la période hellénistique : la Nabatène, le Ḥawrān, le Beqāʿ et la Palmyrène.

Un autre temple hauranais, de peu postérieur au sanctuaire de Sīʿ, est déjà plus conforme aux modèles gréco-romains. C'est celui de Suweidā', dont il ne reste plus rien sauf les documents, malheureusement contradictoires, établis par M. DE VOGÜÉ et H. C. BUTLER[13]. La cella rectangulaire était un périptère avec des pilastres correspondant aux colonnes ; on fera confiance aux mesures prises par BUTLER, partiellement confirmées par ses photos, pour retenir que la *péristasis* comportait six colonnes de face et sept en arrière, alors que les longs côtés en présentaient huit, si l'on compte deux fois celles des angles. BUTLER n'a plus pu voir la colonnade intérieure, que M. DE VOGÜÉ avait relevée, composée de six colonnes sur trois. Ce portique paraît avoir eu la même fonction tectonique que les tétrastyles de Sīʿ et du Lejā. Nous ne savons pas si le temple renfermait une chapelle intérieure. En façade, la porte était flanquée de deux niches encadrées de rinceaux de vigne et surmontées de frontons.

Le trait dominant de cette architecture est l'importance donnée à l'entrée : un porche en largeur, comme à Sīʿ, ou une porte flanquée de niches. C'est sur ces façades que s'étalait le décor figuré, comme nous le voyons à Sīʿ : aigles celestes de Baalshamîn, lions d'Atargatis ou d'Allat, bustes à corne d'abondance sur les chapiteaux, buste radié du Soleil sur la porte de la cour à gradins, qui répète le décor des propylées du temple principal. Cette imagerie, qui trouve ses correspondants à Khirbet Tannūr et aussi à Palmyre, traduisait les caractères de la divinité en l'entourant ainsi de divinités secondaires et de symboles cosmiques. Les niches latérales, que nous voyons à Suweidā', mais aussi dans le monument incomplet fouillé récemment au pied de la colline de Sīʿ, abritaient sans doute des images enrichissant le programme iconographique conçu pour l'ensemble. Ces niches resteront un trait constant des temples du Ḥawrān en pleine époque romaine.

10. Cf. K. SCHIPPMANN, Die iranischen Feuerheiligtümer, Berlin/New York 1971, p. 266 – 274.
11. N. GLUECK, *Deities and Dolphins*, New York 1965.
12. PH. C. HAMMOND, *ADAJ* 22, 1977/78, p. 81 – 101.
13. M. DE VOGÜÉ, *op. cit.* p. 39 pl. 4 ; H. C. BUTLER, *PAAES* IIA6, p. 327 – 334.

Le hasard ne nous a conservé aucune date pour les temples du Ier s. ap. J.-C., mais l'analyse du décor permet de situer à cette époque, en plus d'édifices déjà signalés, ceux de Sleim[14], de Mushennef[15], et d'autres encore. Plus récents sont les temples à ʿAtīl (151) et à Ḥebrān (155). Ces temples d'époque impériale se conforment extérieurement au type romain : ils sont munis d'un porche *in antis* ou d'un prostyle, rarement d'une *péristasis* ; leurs murs sont articulés par des pilastres ; le décor devient plus proche des modèles communs à tout l'Empire, tout en conservant des particularités locales. On remarquera notamment les niches ménagées régulièrement de part et d'autre de l'entrée, avec leur encadrement à rinceau de vigne.

Le problème de la couverture est désormais résolu grâce aux arcs transversaux dans la *cella*, appuyés aux murs et supportant la toiture ; ce système est employé couramment dans le Ḥawrān à partir de cette époque du moins. L'un de deux temples jumeaux de ʿAtīl conserve un tel arc en entier : il était conçu pour supporter un toit à double pente mais sans comble. Ailleurs, le toit était plutôt à plat, comme cela a été prouvé par R. AMY pour le temple de Sleim. En effet, le chapiteau d'un pilastre nain, conservé à l'un des angles de cet édifice au-dessus du fronton, ne saurait être interprété autrement que comme l'ornement d'angle d'une terrasse. La restitution des tours d'angle sur cette terrasse est justifiée par les deux cages d'escaliers carrées contenues dans les antes. Une terrasse est aussi suggérée par des particularités du temple de Mushennef, mais là, aucune trace d'escalier ne subsiste ; il devait flanquer la porte, en arrière sur le *pronaos* et ses antes, qui sont seules conservées.

Un problème est posé par l'écartement considérable de l'entrecolonnement central sur la façade de ce dernier temple, ainsi que de ceux de Breikeh, de ʿAtīl et de Qanawāt. BUTLER a estimé que l'architrave rectiligne n'y convenait pas et a restitué dans tous ces édifices un arc architravé au-dessus de l'entrée. Des éléments correspondants sont parfois conservés : ainsi à Breikeh, ʿAtīl (temple ouest), Ṣanamein.

Le temple de Zeus à Qanawāt (fig. 73), qui se présentait extérieurement comme un prostyle tétrastyle sur un podium, avec un porche à deux colonnes entre les antes, était divisé à l'intérieur en trois nefs ; les colonnes pouvaient fort bien supporter un étage sur les bas-côtés, accessible par les escaliers contenus dans les antes. Cependant, la restitution, par R. AMY[16], des tours de façade reposant par un angle sur une colonne du *pronaos* paraît difficile à admettre, et l'hypothèse d'une terrasse n'est pas dans ce cas nécessaire. La restitution d'une voûte pour la nef centrale, proposée par BUTLER et AMY, ne convainc pas ; on imaginera plutôt des arcs transversaux portant des dalles. Même ainsi, l'ensemble évoque d'une façon frappante les basiliques chrétiennes du IVe s.

Ce temple abritait au fond de la nef une chambre rectangulaire surélevée qui était flanquée de deux petites pièces occupant les angles et correspondant aux bas-côtés. Ces pièces, dont la façade portait deux étages de niches, semblent n'avoir été accessibles que par la chapelle du milieu, si l'on se fie aux relevés nécessairement approximatifs de BUTLER. En d'autres cas, cependant, les pièces d'angle servaient à assurer la communication intérieure entre les différents niveaux de l'édifice, comme par exemple au temple d'Artémis à Jerash ou, pour une part, dans celui de Bel à Palmyre. Il en était sans doute ainsi dans l'autre temple de Qanawāt, le périptère corinthien en dehors de la ville, dressé sur des substructions voûtées comme le monument de Jerash, mais ses murs ne sont pas conservés.

Certaines autres temples du Ḥawrān présentent au fond une abside, considérée par E. WILL comme un type spécifiquement hauranais[17]. Nous la trouvons à Ṣanamein et dans un monument de Mismiyyeh dit « le prétoire ». La restitution d'une abside dans le temple de Sleim n'est pas certaine, le plan donné ne faisant que démarquer le dispositif de Ṣanamein.

14. R. AMY, *Syria* 27, 1950, p. 87 ss.
15. H. C. BUTLER, *PAAES* II, p. 346 – 351.
16. *Syria* 27, 1950, p. 94 – 95.
17. *Etudes d'Archéologie classique* 11, 1959, p. 138 – 139.

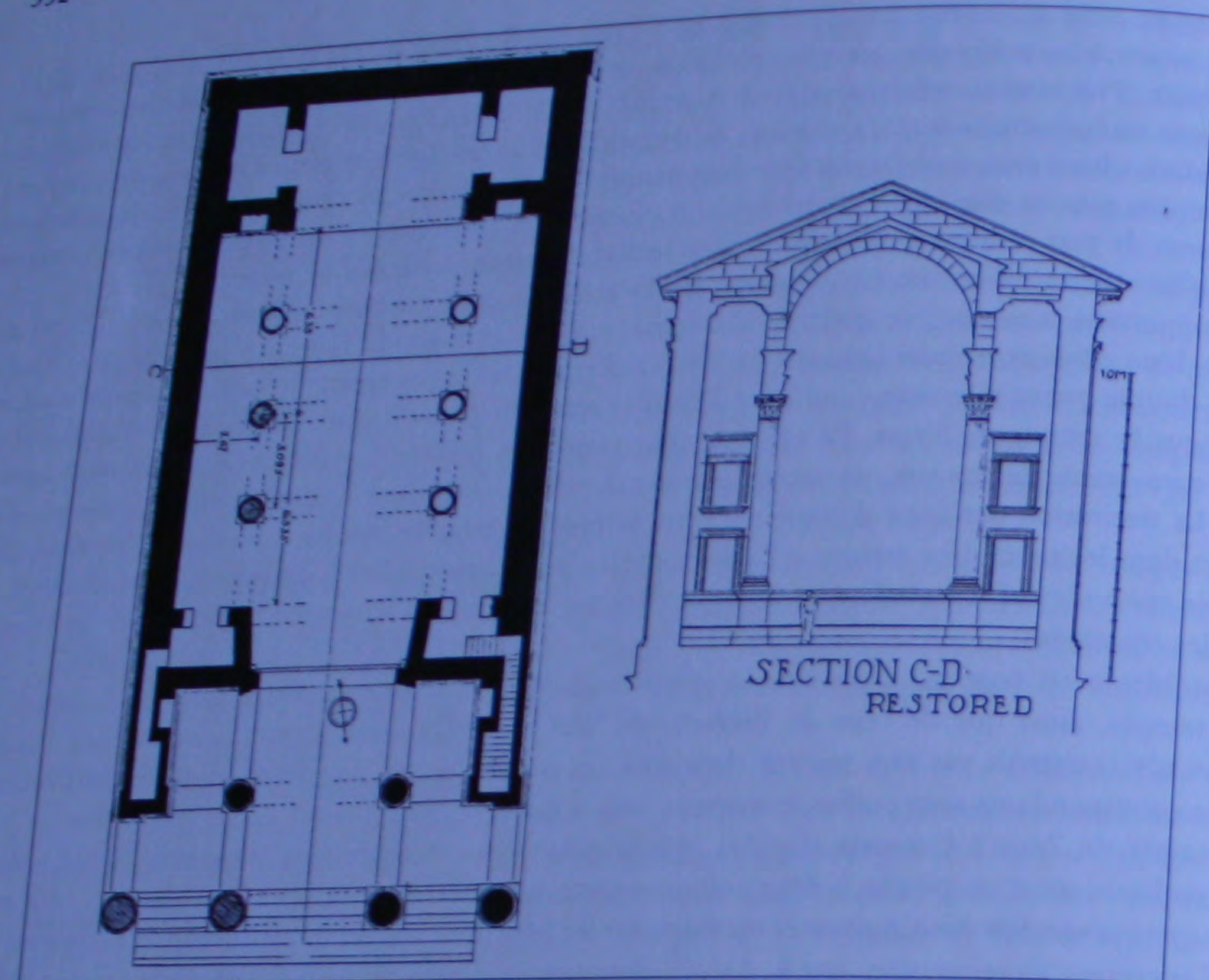


Fig. 73. Qanawāt, temple de Zeus (d'après BUTLER).

Le temple de Ṣanamein, dédié en 191, contenait dans une niche la statue dorée de Tyché. L'édifice est sensiblement carré, mais il était probablement précédé d'un portique prostyle (fig. 74). L'abside surélevée est flanquée des pièces d'angle sur deux étages, celles du bas accessibles de plain-pied à partir de la *cella*, alors que les pièces d'en haut communiquaient sans doute entre elles par-dessus l'abside, où se trouve une ouverture haut placée qui donne sur celle de droite. Ces pièces, qui pouvaient, d'après la restitution de R. AMY, supporter des tours, n'avaient pas nécessairement de rôle déterminé dans le culte. L'ensemble s'articule autour de la niche centrale, mise en valeur par des colonnes placées au-devant. D'autres colonnes sont engagées dans les murs latéraux de la *cella*, mais on n'en a pas retrouvé au milieu, ce qui laisse incertain le mode de couverture ; plutôt que d'admettre avec BUTLER une *cella* hypètre, R. AMY tient à imaginer des arcs reposant sur les colonnes existantes et sur d'autres qu'il restitue au milieu de la pièce. On notera que le temple possédait quatre lampadaires attestés par des inscriptions, ce qui indique plutôt un espace fermé.

L'hypothèse de R. AMY aurait rendu le temple de Ṣanamein tout pareil au « prétoire » de Mismiyyeh qui, lui aussi, comportait une abside entre deux pièces annexes. Ce monument a été construit par un officier romain, une trentaine d'années plus tôt, et il abritait toute une série des statues honorifiques des militaires. Malgré l'absence de toute inscription religieuse, il faut le considérer comme un temple, au même titre que l'édifice de Ṣanamein.

Le *thalamos-abside*, on le voit, n'est attesté que dans deux monuments du IIe s. strictement analogues et

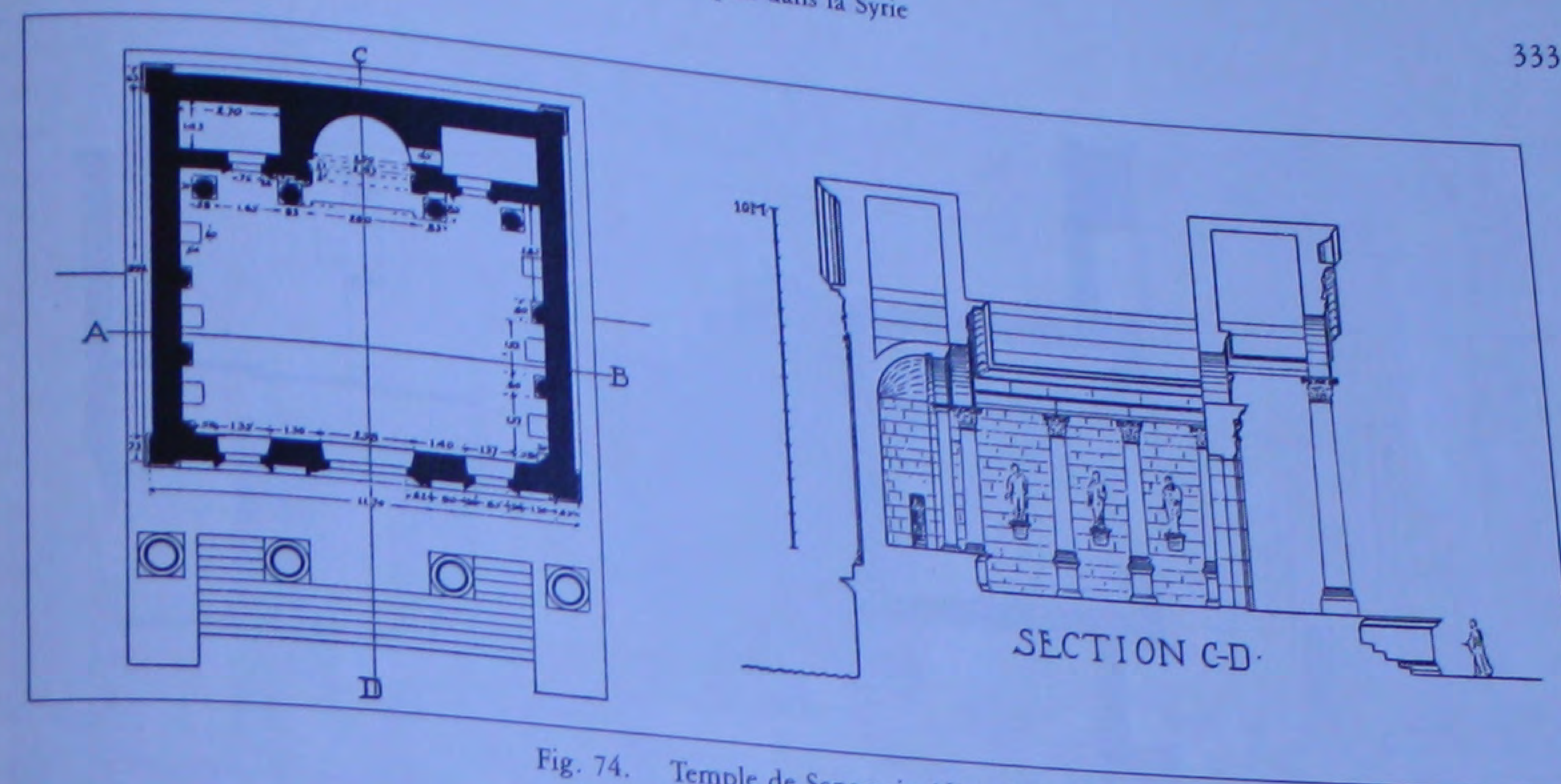


Fig. 74. Temple de Ṣanamein (d'après BUTLER).

qui pourraient avoir une affectation particulière. Il convient de préciser que la niche triconque de la basilique de Qanawāt a été rajoutée, d'après les recherches récentes, au cours du IIIe s., à l'intérieur de ce bâtiment de fonction incertaine[18]. La fonction de l'abside, en tout cas, est évidente : elle abrite une statue, comme le faisaient de nombreuses niches sur les façades de divers monuments en Syrie et ailleurs. Il n'est pas certain que son emploi se réfère à une tradition propre à la région, plutôt qu'au mode d'exposition des statues courant à l'époque romaine.

Un monument plus récent et conçu à une autre échelle participe apparemment de cette fonction de reposoir des statues : c'est la prétendue « *kalybé* » de Shahbā[19], où une imposante exèdre voûtée, flanquée de nombreuses niches et des pièces d'angle annexes s'ouvrait largement sur une estrade au fond d'une esplanade dallée. Ce monument ouvert paraît avoir été destiné à l'exposition des statues de Philippe l'Arabe et de sa famille, servant ainsi de haut-lieu du culte impérial dans la ville natale de l'empereur. Une autre construction, non loin de là, dite « temple hexastyle », lui ressemble de près : en arrière du portique d'entrée à six colonnes, une exèdre monumentale fermait un vaste espace nécessairement ouvert. Les deux monuments sont apparentés aux constructions absidales plus modestes décrites ci-dessus ; leurs dimensions mêmes ne permettaient pas de les enfermer à l'intérieur d'une *cella*. Ils relèvent tous les deux du type d'architecture gréco-romaine représenté par des nymphées, tout en étant dépourvus d'installations hydrauliques.

Le type du temple carré du Ier s. av. J.-C. pourrait en revanche se prolonger par des monuments hauranais qui portent à juste titre le nom de *kalybé*. Celui d'Umm az-Zeitūn, la « *kalybé sacrée* » d'après son inscription de fondation de 282, présente en effet une chambre carrée couverte en coupole et se passant donc de supports intérieurs ; en façade, des ailes ornées de niches donnaient de l'ampleur à cet ensemble dont la fonction exacte nous échappe, mais qui était néanmoins considéré comme une fondation religieuse de la communauté locale. Il existe un édifice tout pareil à Shaqqā (fig. 75), alors qu'un autre, à Hayāt, possédait à l'étage des pièces latérales. Tous les trois étaient ornés de plusieurs statues reposant sur des consoles encastrées dans la façade. Cette façade tout en largeur et la pièce principale carrée permettent de rapprocher ces édifices de ceux de Sīʿ,

18. GH. AMER, P. SODINI et al., *Syria* 59, 1982, p. 257 – 280.
19. GH. AMER et M. GAWLIKOWSKI, *DaM* 2, 1985, p. 1 – 13.

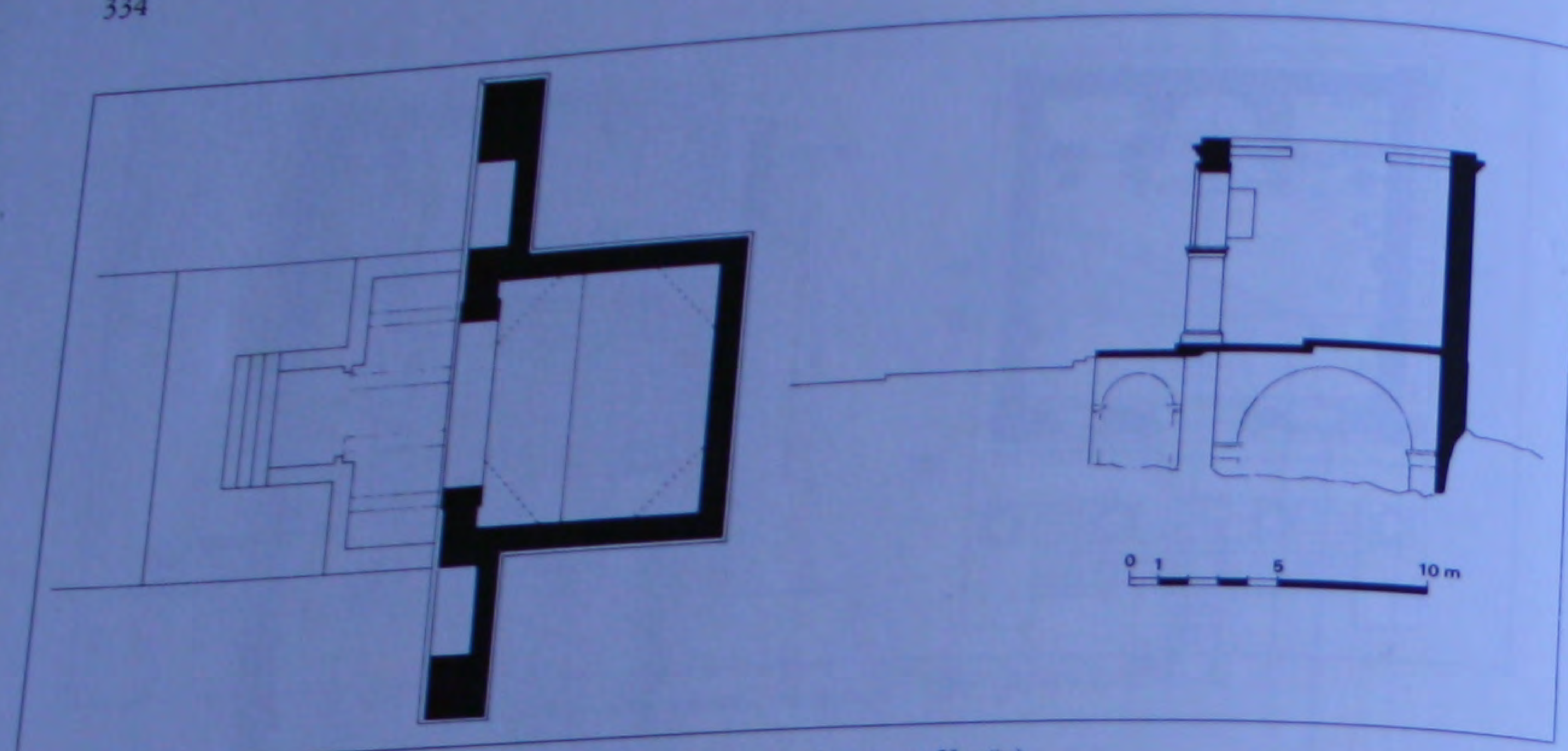


Fig. 75. *Kalybé* de Shaqqā (d'après de Vogüé)

Ṣūr et Saḥr ; il n'y a plus, en revanche, de couloir de protection. En tout cas, ils n'ont rien de commun avec la grande exèdre de Shahbā.

Le nord-ouest de la Syrie, la partie la plus fertile et la plus densément peuplée, n'a conservé que peu de temples. Dans les grandes villes, restées importantes à l'époque byzantine, comme Damas, Antioche, Laodicée ou Apamée, les édifices païens ont disparu. Si le site du temple de Bel à Apamée, détruit en 384, n'est pas encore fouillé et peut réserver des surprises, l'espoir des découvertes à Antioche ou à Damas est très limité. Le grand sanctuaire de Zeus Damascène, le plus vaste que nous connaissons de la Syrie, remontait au moins à l'Age de Fer. Héritier de Hadad Rimmôn mentionné à plusieurs reprises dans la Bible, le dieu, accompagné de sa parèdre Atargatis, possédait à l'époque romaine un énorme *téménos* à deux enceintes l'une dans l'autre, l'enceinte intérieure correspondant actuellement à celle de la mosquée des Omayyades. La *cella*, cependant, se dressait au milieu, sous l'actuelle cour de la mosquée. Si la disposition du double téménos a pu être étudiée, rien ne subsiste du temple proprement dit, dont le dernier état devait remonter au IIe s. ap. J.-C.[20].

Ainsi, les seuls temples conservés dans cette partie du pays se trouvent à l'écart des grandes agglomérations, en particulier dans les sites isolés de la montagne. L'un des plus anciens est le temple de Qaṣr Nimrūd, dans une haute vallée de l'Antiliban[21]. L'aménagement intérieur est méconnaissable sous les décombres, mais l'une des trois portes de la cella conserve une inscription de fondation de 56 ap. J.-C.(?). L'édifice fut entouré ultérieurement, mais encore au Ier s., d'une *péristasis* dorique. Selon la restitution disponible, la couverture était à plat.

20. R. Dussaud, *Syria* 3, 1922, p. 219 – 231 ; J. Sauvaget, *Syria* 26, 1949, p. 315 – 326.
21. D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin-Leipzig 1938, p. 178 – 181, pl. 71 – 73.



Fig. 76. Le temple de Burj Bkirḥā.

Le Massif Calcaire, au Nord, intensément développé par les Byzantins, n'a guère conservé que les ruines de trois sanctuaires établis sur les sommets autour de la plaine de Dānā. Tous les trois étaient consacrés au dieu suprême syrien dans ses avatars locaux à peine hellénisés[22].

Le sanctuaire de Zeus Madbachos (Zeus-Autel) au Mont Coryphée (J. Sheikh Barakāt) est le plus ancien des trois : l'enceinte à portiques existait déjà à la fin du Ier s. ap. J.-C. et la cella, prostyle à quatre colonnes sur un podium, est sans doute de la même époque. Bien qu'elle ne soit conservée qu'en fondations, elle garde la trace d'une division intérieure qui délimitait une chambre barlongue au fond, avec une porte face à l'entrée principale. Cette pièce correspond évidemment au *thalamos* ; à la différence de ce que nous avons vu en Syrie du Sud, il était fermé et apparemment de plain-pied avec la partie avant du temple.

Le plan du temple de Zeus Bômos (Zeus-Autel, cette fois traduit en grec) à Burj Bākirḥā (fig.) est presque identique, sauf pour les pilastres qui marquaient extérieurement les angles et le mur de refend du *thalamos*. Les colonnes du pronaos ont été dédiées en 162/163, deux ans après la porte de l'enceinte du *téménos* ; le sanctuaire tout entier semble donc d'une seule venue. Plus complexe était l'histoire du temple de Zeus de la Montagne-Bénie (Tourbarachos) à Srīr (fig. 77). Il y avait primitivement une *cella* presque carrée, dédiée en 116, à laquelle un pronaos fut ajouté en 150, avec deux colonnes corinthiennes *in antis*. Ce pronaos

22. O. Callot et J. Marcillet-Jaubert, Hauts-lieux de Syrie du Nord, dans : G. Roux (éd.), *Temples et sanctuaires* (Lyon 1984), p. 185 – 202.

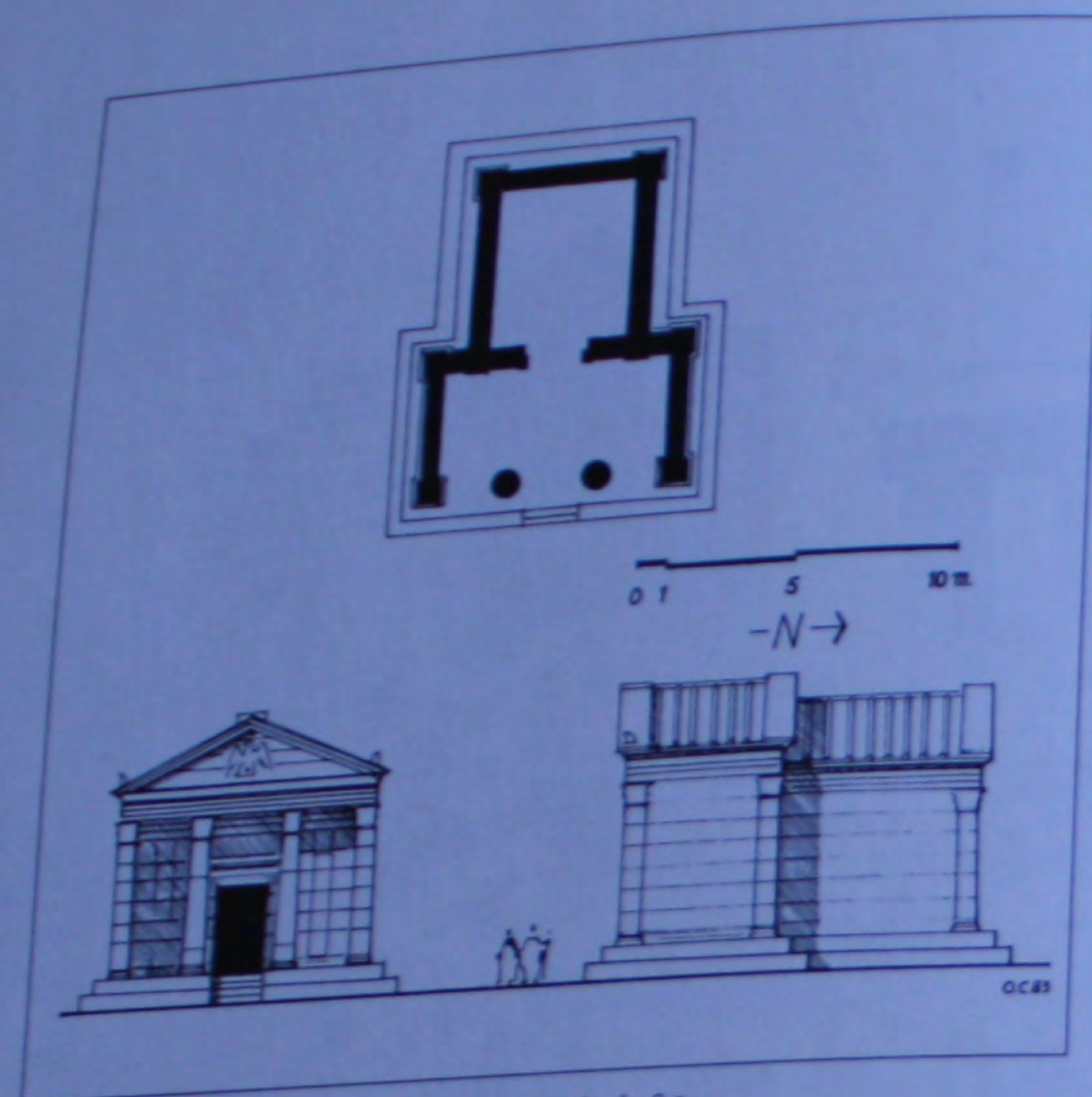


Fig. 77. Le temple de Srir



Fig. 78. Ḥoṣn Soleimān (Baetocaecé), temple

déborde largement sur les angles de la *cella*, pour donner au temple un aspect plus monumental en façade ; les pilastres d'angle, complets en arrière du pronaos, ne permettent pas de croire à l'intention d'une réfection ultérieure de la partie primitive de l'édifice.

Il n'y a pas grand chose à tirer des restes du temple à Qal'at Kalōta, incorporées dans une église (également dans le Massif Calcaire), ni même des murs bien conservés du temple d'Isriyyeh, dans le désert au nord-ouest de Palmyre, avec deux tours qui flanquaient la porte ; l'intérieur n'a pas été relevé. Les données, pour cette partie du pays, sont trop pauvres pour risquer des conclusions, même si les deux temples de Sheikh Barakāt et de Burj Bākirḥā présentent un *thalamos* sensiblement différent de ceux que nous avons rencontrés au Sud, à rapprocher peut-être des chapelles barlongues si fréquentes à Doura-Europos.

L'un des sanctuaires le plus imposants de la Syrie, malgré sa ruine avancé, se dresse à Ḥoṣn Soleimān, dans l'arrière-pays montagneux d'Arados (fig. 69). Un roi séleucide, sans doute au IIe s. av. J.-C., lui conféra la propriété d'un village, l'asylie et l'exemption d'impôts pour ses foires. Le haut-lieu était consacré à Zeus Baitokaikès, une variante locale de Baalshamîn, nommé d'après le village (Bet-Kikī, d'où la forme courante moderne Baetocaecé). Malgré cette ancienneté, les ruines elles-mêmes sont assez tardives : l'enceinte du *téménos* est du IIIe s., tandis qu'un autel monumental dédié en 185/186 n'est pas nécessairement postérieur à la cella dans son dernier état[23]. Ce temple représente un pseudo-périptère avec porche tétrastyle ionique, élevé sur un haut podium muni du côté nord d'un long escalier divisé par deux paliers ; au milieu de la première volée, un autel a été placé.

La *cella* (fig. 78) ne conserve qu'une partie de ses murs, dont celui du côté ouest qui contient dans son épaisseur un escalier montant vers la charpente. Dans l'état actuel des ruines, aucune trace d'aménagement intérieur n'est plus reconnaissable. Cependant, le mur du fond double un mur plus ancien qui a conservé le départ d'un tympan, à peine plus haut que le niveau du podium plus récent. Ce podium englobe donc un premier temple (peut-être du milieu du Ier s.), ce qui explique son exhaussement considérable. En effet, si les murs du temple ancien ont été conservés sur toute leur hauteur, le niveau d'attente du podium était ainsi imposé. Du même coup, on s'aperçoit que l'ancienne *cella*, installée à peu près au niveau du *téménos*, a toutes les chances de s'être préservée dans le corps du podium de la cella nouvelle. Comme celui-ci comportait certainement une crypte (dont une fenêtre subsiste), cette pièce correspondait ainsi au lieu de culte primitif, surmonté sans doute par le *thalamos* du nouveau temple. Une fouille pourrait seule confirmer cette hypothèse. En général, les cryptes, telles que l'on trouve dans certains temples du Liban, à commencer par ceux de Ba'albek, ne conservent aucun élément qui pourrait les caractériser comme espace cultuel ; le *thalamos* dit libanais, une construction ouverte exhaussée au fond de la *cella*, semble procéder dans tous les cas assurés de l'imitation du type héliopolitain, la crypte résultant de la nécessité technique de fournir une substruction à la plate-forme. Nous ne savons pas si le temple de Baetocaecé reprenait la solution héliopolitaine pour son *thalamos*, ce qui serait le seul cas connu en dehors de la Beqā', ou si, au contraire, les bâtisseurs se sont efforcés d'intégrer l'ancien temple dans le nouveau.

23. D. Krencker et W. Zschietzschmann, *op. cit.*, p. 79-87, 99-101, pl. 47-51.

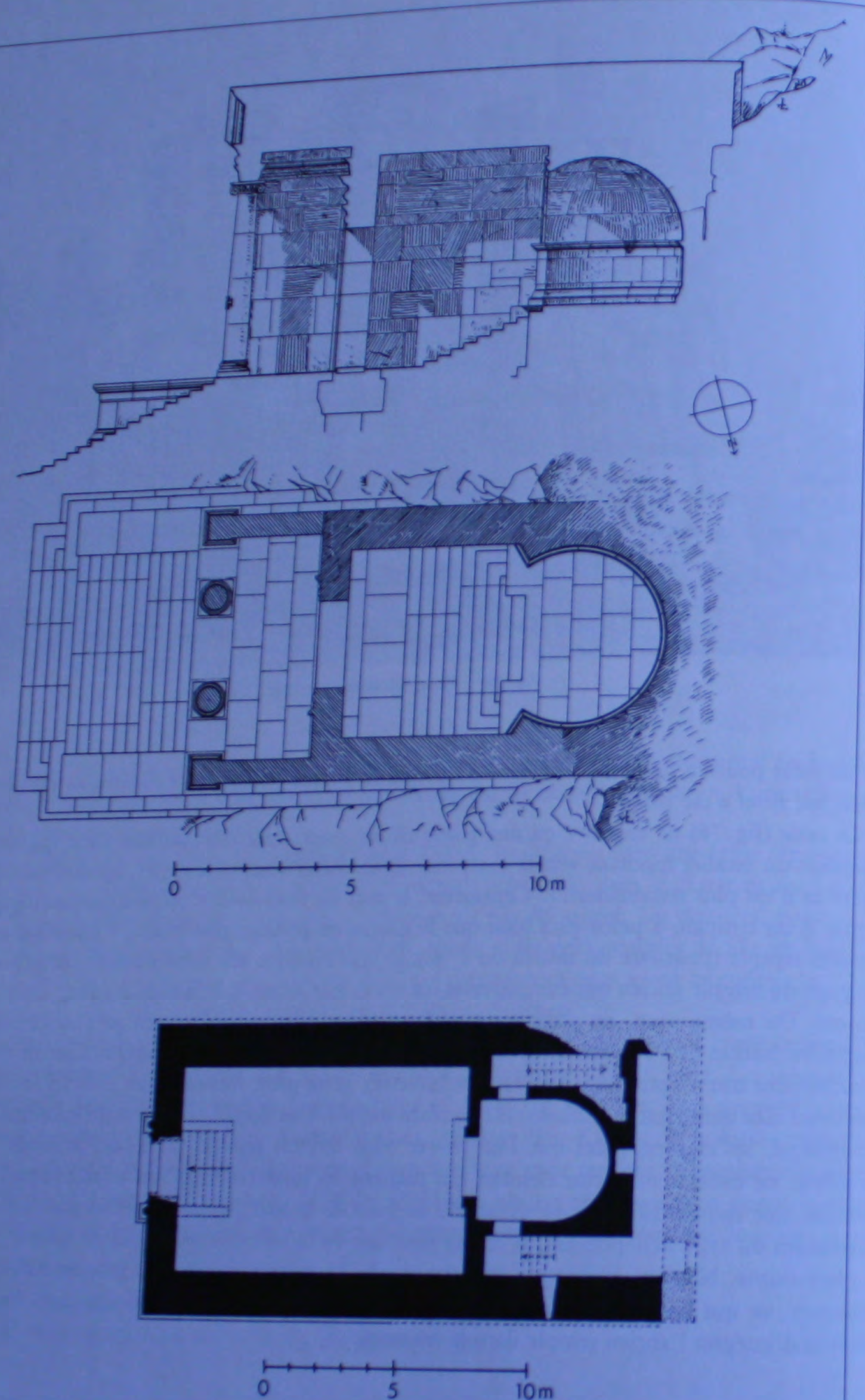


Fig. 79. a : Temple de Raḫleh – b : Temple de Burkush

La petite enceinte de Baetocaecé, voisine du téménos de Zeus, contient encore, à défaut du temple *in antis* dont il ne reste que maigres traces, une abside monumentale fermée au-devant par un porche tétrastyle rectangulaire. Cette construction trouve de proches parallèles à Raḫleh et à Burkush, deux villages de l'Hermon où il y avait aussi des temples, aujourd'hui entièrement détruits[24]. Le monument de Burkush (fig. 79, b) contient une abside fermée par-devant et inscrite dans les murs rectangulaires qui ménagent des couloirs sur ses trois côtés, avec un accès indépendant par derrière. Il s'agit donc d'une espèce de chapelle, sans doute voûtée, munie d'un système de protection. Au-devant, le sol de la cella est en contrebas par rapport au seuil de la porte d'entrée, peut-être ajoutée après coup, en même temps que toute la partie antérieure du monument. Il ne paraît pas, d'après la documentation disponible, que l'hypothèse d'une crypte sous l'abside, comme formulée dans la publication, soit à retenir.

L'abside de Raḫleh (fig. 79, a) est prise, elle, dans un bâtiment qui a l'aspect d'un temple *in antis* d'ordre ionique ; l'intérieur comporte un escalier qui monte vers l'abside en fer de cheval, voûtée en cul-de-four. La fonction religieuse de ces deux monuments semble évidente, ce qui permet de l'attribuer aussi à l'abside de Baetocaecé, qui s'apparente beaucoup plus à l'architecture des nymphées, mais qui n'en était certainement pas un. L'exèdre y est précédée de deux colonnes *in antis* et d'un porche, à la manière d'un temple, sans qu'il y ait une *cella* proprement dite. Tout un décor des niches à colonnettes s'y étale de part et d'autre de la niche centrale plus profonde. Le monument servait certainement à exposer des statues. Il se situe donc dans la même famille que le Tychaion de Ṣanamein ou l'exèdre de Shahbā.

Une place à part revient au temple de Ḍmeir au nord-est de Damas, conservé entièrement sauf le toit[25]. Une inscription sur le soubassement indique que seule cette partie du monument était en place en 216, mais qu'un temple fonctionnait déjà à cette date, sans doute au même endroit. L'édifice a été terminé et consacré en 245 ; il est alors appelé *naos aeichalas*, ce dernier mot étant de toute probabilité une transcription de l'araméen *heikalâ* (« temple »). L'expression suggère une particularité du culte et, en effet, le temple présente un dispositif unique : deux portes se font face sur ses côtés courts, de telle façon que l'espace dallé intermédiaire, qui ne recevait aucune installation cultuelle, pouvait être traversé d'est en ouest. Au-devant de chaque porte, un vestibule était aménagé, ouvert par une large baie cintrée. Aux angles s'élèvent encore des tours couronnées des merlons, au-dessus des frontons postiches et du toit qui était probablement en terrasse. Une seule de ces tours était munie d'un escalier qui donnait accès, par-dessus la porte est, apparemment principale, aux étages de la tour voisine dont le rez-de-chaussée s'ouvrait vers l'espace intérieur orné de deux étages de pilastres. Les deux autres tours, dont les parties hautes étaient probablement accessibles de la terrasse, contiennent en bas deux chapelles carrées largement ouvertes vers l'intérieur.

Vraisemblablement, ces pièces servaient de reposoirs pour les objets sacrés, leur dédoublement répondant à une exigeance du culte. Ce culte devait en outre prévoir des processions importantes qui expliqueraient l'agencement très particulier de ce temple. L'une des inscriptions du podium fait notamment état des idoles (*xoana*), habituellement fermées sous scellés, mais périodiquement portées en procession.

La déchéance politique et économique qui a frappé la ville de P a l m y r e à la suite des événements de la fin du IIIe s., contribua à la conservation, dans ce site désormais isolé, des monuments nombreux de la grande époque, soit des trois premiers siècles ap. J.-C. Parmi eux, le temple de Bel, l'un des plus importants de la Syrie, a été récemment l'objet d'une excellente publication très détaillée qui a réussi à tirer au clair bien de problèmes qui gênaient la recherche[26]. Il est ainsi acquis que la *cella*, remplaçant un édifice dont aucun élément certain ne subsiste en place, fut érigée selon le modèle qui est représenté par le temple d'Artémis à

24. D. Krencker et W. Zschietzschmann, *op. cit.*, p. 222 – 230, pl. 100 – 101, 105 ; p. 240 – 242, pl. 94 – 97.
25. R.E.Brünnow et A. von Domaszewski, *Die Provincia Arabia* III, Strasbourg 1909, p. 181 – 185 ; R. Amy, *Syria* 27, 1950, p. 83 – 87, E. Brümmer. *DaM* 2, 1985, p. 55 – 64.
26. H. Seyrig, R. Amy et E. Will, *Le temple de Bel à Palmyre*, Paris 1975.

Magnésie du Méandre, dû à Hermogène ; cette influence est sans doute indirecte, passant par des monuments perdus de l'Antioche hellénistique. Elevé avec le plus grand soin, selon les meilleurs procédés techniques de l'époque, le temple est certainement le mieux bâti parmi tous ceux que la Syrie ait conservés. L'ajustement des blocs et l'exécution des cannelures sont d'une précision jamais égalée à Palmyre, alors que les dimensions de certaines pierres, sans atteindre la démesure de Ba'albek, ont dû poser des problèmes de transport et de mise en place considérables. L'entreprise dépassait de toute évidence les disponibilités locales en main d'oeuvre qualifiée : le temple est en effet non seulement le premier grand édifice de Palmyre, mais aussi le plus important qui y fut jamais construit. Si le financement fut, pour une part au moins, assuré par les moyens locaux, comme le prouvent plusieurs inscriptions en l'honneur des donateurs, sans exclure un coup d'envoi du pouvoir impérial, les maîtres de chantier venaient d'ailleurs, probablement d'Antioche, selon l'hypothèse plausible d'E. Will.

La *cella* se dresse au milieu d'une large cour entourée des portiques postérieurs à l'édifice. Plusieurs dépendances, comme l'autel des sacrifices, le bassin lustral ou une salle de banquets monumentale y ont été installées, devant le temple. Au début, cependant, la *cella* fonctionna dans un *téménos* beaucoup plus restreint. Le soubassement du temple, primitivement une *krépis* à trois marches continues, a été remanié en fonction de cet élargissement de la cour. En effet, le nivellement de celle-ci a mis à nu les fondations ; on y a remédié en recouvrant les marches par un podium à la romaine.

La *cella* (fig. 80) est entourée d'une *péristasis* pseudodiptère corinthienne ; les colonnes cannelées avaient des chapiteaux en bronze, appliqués sur des troncs en pierre qui seuls subsistent de nos jours. Cette colonnade, interrompue en face de l'entrée par un portail monumental inséré à la place des colonnes initialement prévues, était reliée aux murs de la *cella* par des poutres en pierre qui supportaient une toiture inclinée ; elles sont couvertes sur leurs surfaces verticales, pratiquement invisibles du sol lorsque les poutres étaient en place, des bas-reliefs de style palmyrénien, mais portent des rinceaux animés très classiques sur la tranche tournée vers le bas.

Une modification majeure par rapport au modèle suivi consista à fermer les petits côtés, tout en y maintenant deux colonnes ioniques *in antis*, et à installer l'entrée sur le long côté ouest. Cette innovation est intervenue déjà à l'étape de projet : le seuil de la porte a été posé avant le mur correspondant, et les colonnes ioniques sont engagées dans les murs pignons depuis les bases. Ainsi, les deux bouts intérieurs de l'édifice se prêtaient à recevoir deux chapelles l'une face à l'autre ; c'était là une exigeance particulière, résultant des modalités de culte propres à ce sanctuaire, et nullement une survivance assyrienne comme l'a imaginé Alt (cf. ci-dessus).

Les murs de la *cella* sont d'une seule venue, bien que les travaux ont pu – et dû – durer assez longtemps : les fenêtres qui éclairaient l'intérieur, disposées par deux sur les longs côtés, au nord et au sud de la porte, diffèrent par le décor de leurs encadrements. Le premier témoignage sur l'existence du chantier date de 17 ap. J.-C. et le temple a été consacré le 6 Nîsan 32, sans que l'on puisse affirmer qu'il était déjà complété à cette date.

On y accède par une rampe ajoutée après coup, à travers le portail et la porte qui ne sont pas situés au milieu du mur mais repoussés vers le sud pour laisser plus de place au-devant du *thalamos* nord, plus important que l'autre. Les deux chapelles sont conçues en façade comme des monuments indépendants insérés dans la *cella*, mais l'étude technique de R. Amy a clairement démontré que leur construction s'est faite en même temps que celle des murs extérieurs courts. Malgré le raccord manqué entre le *thalamos* sud et les fenêtres voisines, le temple n'a donc jamais fonctionné sans les deux *thalamos*, et c'est leur présence qui imposa la situation particulière de l'entrée.

Le *thalamos* nord (fig. 81) est formé par une chambre surélevée dont l'escalier d'accès a disparu, flanquée à droite d'une pièce annexe, à gauche d'un escalier montant vers le toit. La plafond de la chambre, évidé en forme de coupole dans un seul bloc, porte les bustes des sept divinités planétaires dans le cercle du

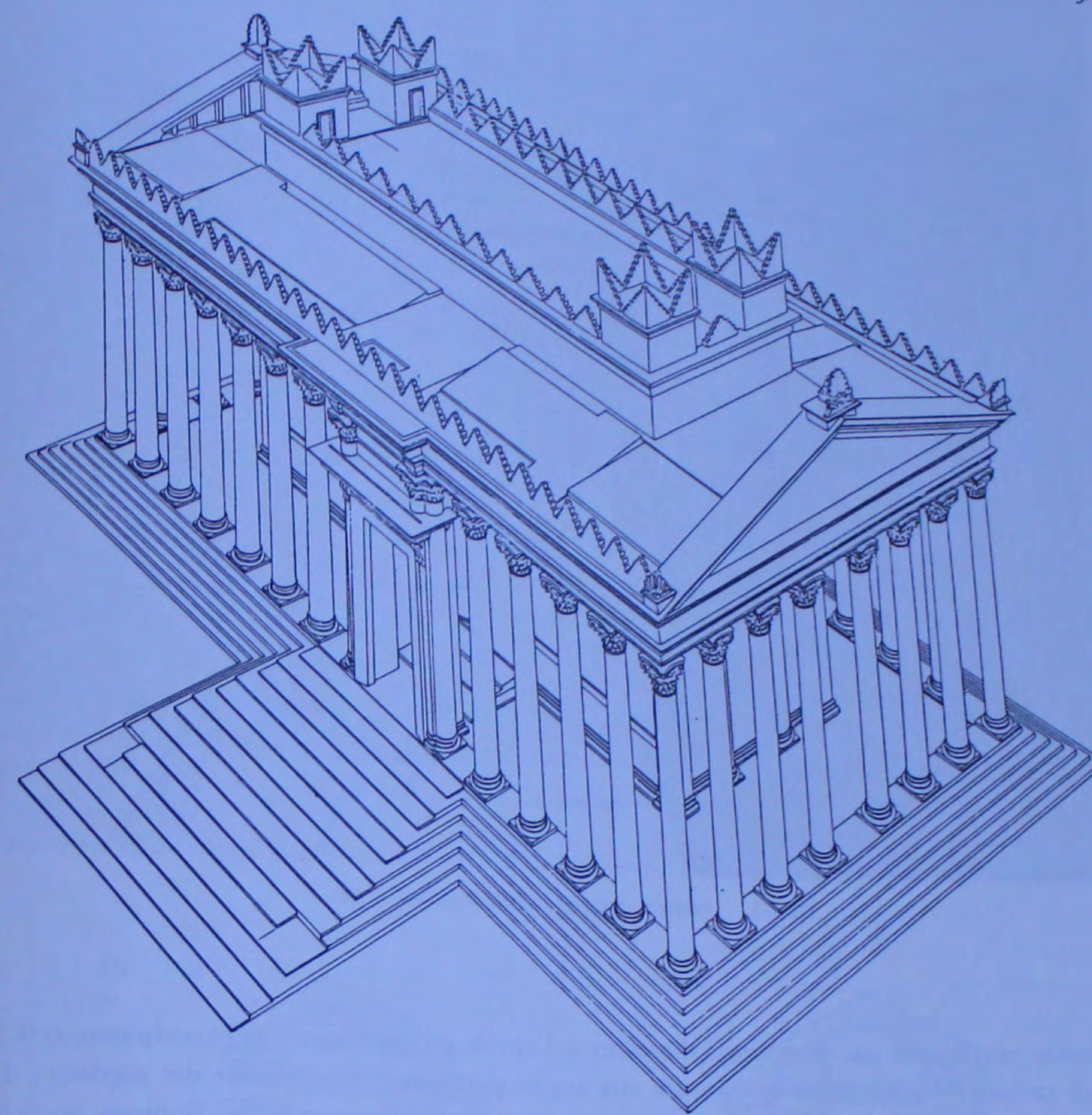


Fig. 80. Palmyre, temple de Bêl, cella

zodiaque, alors que le linteau de la baie présente un aigle éployé sur le fond du ciel étoilé. Cette symbolique cosmique rend compte du caractère de maître de l'univers, prêté à Bel ; on la comparera au décor du temple de Baalshamîn (ci-après), divinité parallèle qui exerçait les mêmes fonctions, mais était d'origine différente. L'image de culte, selon une hypothèse récente de M. Pietrzykowski, était un bas-relief fixé sur le mur de fond du *thalamos*.

En face, le *thalamos* sud était une chambre fermée par un chancel amovible ; on y accédait par un plan incliné aux marches basses, ce qui conduit à penser que la pièce abritait des objets périodiquement sortis et menés en procession. Peut-être faut-il aussi y placer le lit d'apparat de Bel, attesté par des tessères et des inscriptions.



Fig. 81. Palmyre, temple de Bēl, *thalamos* nord

Ce *thalamos* est flanqué par deux cages d'escalier à l'entrée indépendante, qui conduisent vers le toit. Celui-ci était certainement en terrasse, marquée aux angles par quatre tours bordée des merlons ; d'autres merlons couraient sur les côtés longs de la *péristasis* nettement plus bas, entre les frontons postiches des côtés courts. On a pensé à restituer sur cette terrasse des autels, ce qui expliquerait l'importance des moyens d'approche vers les parties hautes de l'édifice.

On a remarqué que les façades des *thalamos* imitent des monuments en profondeur : un prostyle hexastyle au sud, un distyle *in antis* au nord, avec chaque fois la porte ramenée au même plan que les colonnes. On pourrait donc penser que ces façades reproduisent les chapelles primitives du sanctuaire, si la ressemblance avec, respectivement, le portail et un côté court du temple n'était pas plus convaincante.

La *cella* de Baalshamîn, installée en 130 ou peu avant au milieu d'un *téménos* complexe à plusieurs cours, qui date du début de notre ère, est d'aspect très romain : prostyle à quatre colonnes avec une en retour, de proportions vitruviennes, ce petit temple se distingue cependant par la présence de consoles sur les colonnes, à la mode de Palmyre, et de fenêtres latérales, mais surtout par son *thalamos* (fig. 82)[27]. Celui-ci est constitué par une exèdre, peut-être fermée par un rideau, flanquée de deux pièces d'angle. Les ailes étaient ornées

27. P. COLLART et J. VICARI, *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre* I–II, Rome 1969 ; pour le *thalamos* de Baalshamîn : M. GAWLIKOWSKI et M. PIETRZYKOWSKI, *Syria* 57, 1980, p. 421–452.



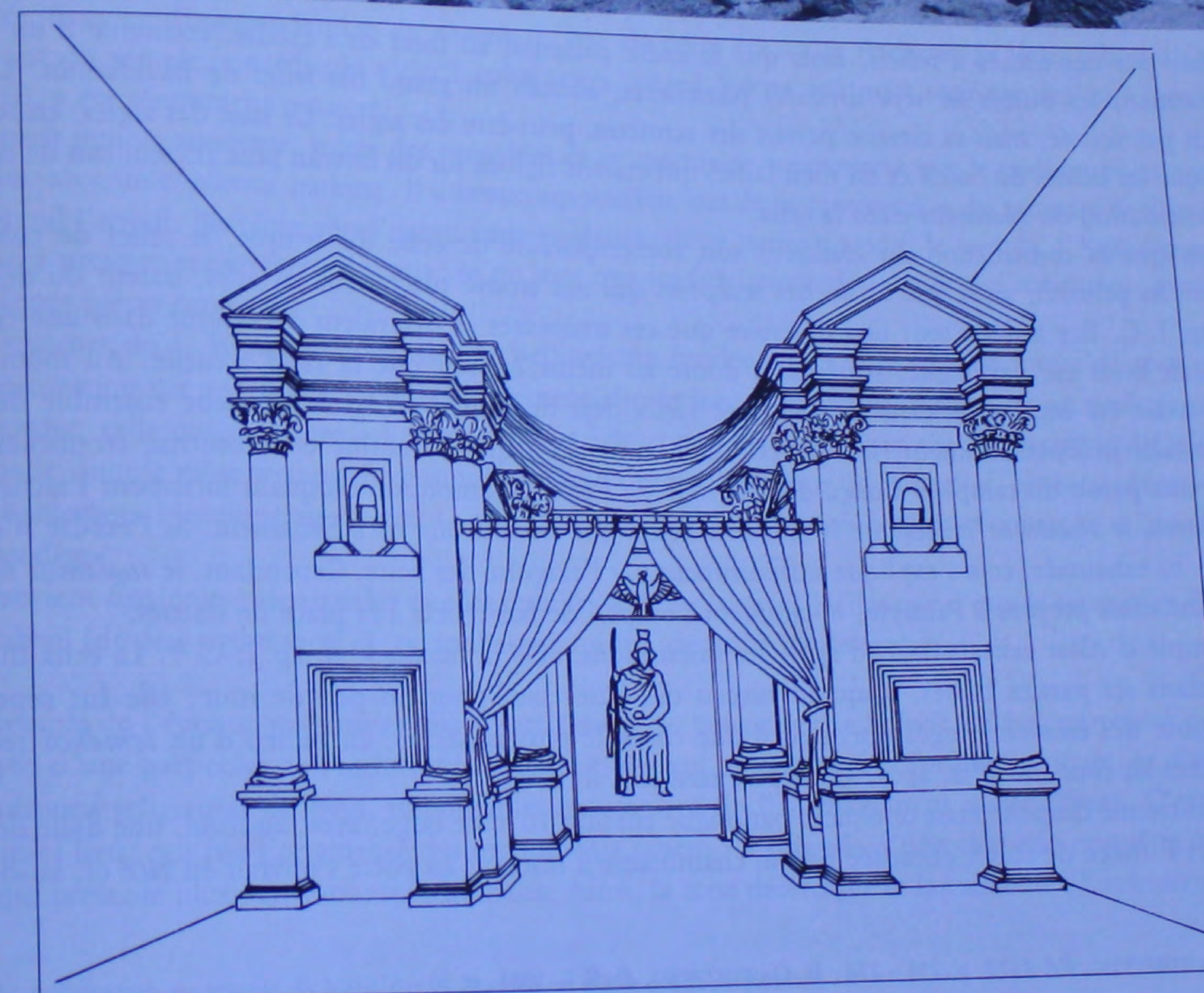


Fig. 82. T. de Baalshamîn a almyre. a : Cella. – b : Reconstruction du adyton

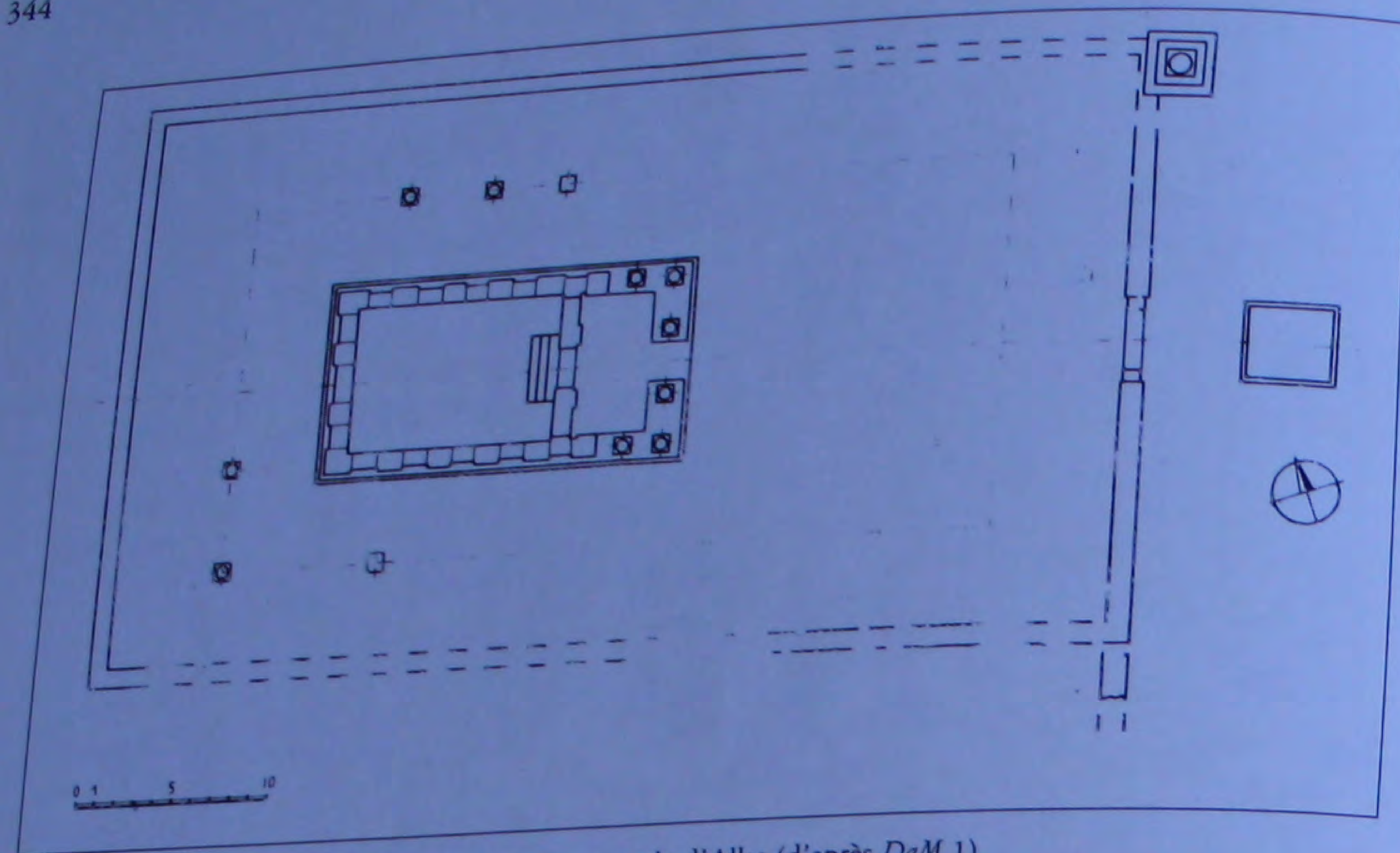


Fig. 83. Palmyre, temple d'Allat (d'après *DaM* 1)

de face par des niches à reliefs, alors que le cadre principal au fond de l'exèdre, couronné d'un linteau représentant les bustes de sept divinités planétaires, abritait un grand bas-relief de Baalshamîn. L'exèdre n'était pas voûtée, mais sa cimaise portait des acrotères, peut-être des aigles. Ce sont des aigles, en tout cas, ainsi que les bustes du Soleil et du dieu Lune, qui étaient figurés sur un linteau plus ancien, mis de côté lors de l'installation du *thalamos* dans la cella.

Bien que la construction du *thalamos* soit contemporaine de celle du temple, le relief de culte avec son linteau primitif, ainsi que les niches sculptées qui ont trouvé place dans les ailes, datent du début du Ier s. ap. J.-C. Il y a donc tout lieu de croire que ces sculptures se trouvaient à l'origine dans une chapelle qui paraît avoir été barlongue, située sans doute au même endroit que la *cella* actuelle. Au moment où celle-ci avait été implantée dans le sanctuaire vieux déjà de plus d'un siècle, le riche ensemble décoratif y fut installé indépendamment (il a pu être démonté à l'époque byzantine et reconstruit récemment sans toucher aux parois du temple). Conçu dans le style de l'époque antonine, évoquant fortement l'architecture des théâtres, le *thalamos* représente le même schéma que nous avons vu à Ṣanamein. Si l'exèdre n'est pas couverte, ni exhaussée, cela s'explique suffisamment par l'exiguïté des lieux. Cependant, le *thalamos* reprend des particularités propres à Palmyre, notamment l'emploi de bas-reliefs à la place de statues.

Le temple d'Allat existait déjà, d'après les inscriptions, vers la fin du Ier s. ap. J.-C.[28]. La cella du IIe s. subsiste dans ses parties basses, jusqu'au niveau des bases sauf pour un pan de mur ; elle fut cependant érigée autour des éléments jugés essentiels d'une chapelle plus ancienne, au milieu d'un *téménos* rehaussé des colonnes au cours du Ier s. ap. J.-C. et plus tard (fig. 83).

Cette ancienne chapelle était une pièce barlongue environ 10 m de large, avec, au fond, une dalle destinée à supporter l'image de culte, encadrée par un chambranle à rinceau. La porte s'ouvrait en face et, au-devant,

28. M. GAWLIKOWSKI, *RA* 1977, p. 253 – 274 ; M. GAWLIKOWSKI, *DaM* 1, 1983, p. 59 – 67.

un autel était posé sur un dallage. Le monument ne conserve que ses fondations, mais des fragments épars permettent de lui supposer un décor consistant en merlons, aigles et chapiteaux ornés des têtes.

La *cella* du IIe s. ressemblait fortement à celle de Baalshamîn, à peu près contemporaine ; les parois articulées par des pilastres, un pronaos profond tétrastyle avec une colonne en retour de chaque côté, un podium très bas, sont des caractéristiques communes aux deux monuments. Cependant, la présence des fenêtres ne peut plus être vérifiée. Pourtant, l'intérieur du temple d'Allat est très différent, du fait de l'inclusion des vestiges antérieurs. Tandis que les bâtisseurs du temple de Baalshamîn ont construit un *thalamos* en même temps, tout en incorporant dans celui-ci certains éléments sculptés de la chapelle qui précéda le temple, l'architecte d'Allat a pieusement gardé les fondations anciennes. Il en résulte une particularité très notable : l'intérieur est en contrebas par rapport au niveau d'assise du nouveau temple. En effet, le stylobate du porche, qui correspond au niveau du seuil de la cella, entoure en son milieu une surface plus basse, alors que le sol de la *cella*, qui est à peu près celui de la chapelle primitive, se trouve encore plus bas et exigeait des marches pour y accéder depuis la porte. Les côtés longs, au-devant de la niche primitive toujours en place, accueillaient des banquettes, qui d'ailleurs reprenaient peut-être une installation antérieure à ciel ouvert. Le mur de front de l'ancienne chapelle a disparu, mais on est certain que la *cella* nouvelle ne constituait pas dès le début une pièce unique.

Une réfection tardive, sans doute vers la fin du IIIe s., a ajouté un baldaquin tétrastyle au-devant de la niche du fond, destiné à abriter la statue de culte qui, elle, est contemporaine de la construction de la nouvelle cella, au IIe s.

Le temple de Nābū, installé dans la cour trapézoïdale du Ier s. qui tournait le dos à la Grande Colonnade, date aussi dans son état actuel du IIe s.[29]. Dressé sur un haut podium, entouré d'une *péristasis* corinthienne, il était accessible par une volée de marches depuis les propylées au sud. Les murs de la *cella* ne sont pas conservés, mais on distingue le plan du *thalamos*, une chambre exhaussée flanquée de deux pièces d'angle. Au-devant du temple, un édicule plein à colonnettes, pareil à ceux qui nous sont connus au Liban (voir ci-dessus), a été récemment restauré.

Un petit temple anonyme, voisin des propylées de ce sanctuaire, ne conserve que le podium et les amorces des murs, avec un *thalamos* barlong. Il a beaucoup souffert lors de la construction du rempart de Dioclétien qui y prend l'appui. Plus loin vers l'ouest, juste en dehors de ce rempart tardif, le temple d'Arṣû récemment identifié a presque entièrement disparu ; ce ne sont que les fondations de la *cella* qui subsistent, avec celles de quelques pièces contiguës.

Au sommet du J. Munṭar, la chapelle de Belḥammôn fondée en 89 ap. J.-C., en forme de tour d'après sa représentation sur une tessère, a été radicalement altérée lors de sa transformation en un *walî* musulman. En revanche, celle qui se trouve à l'extrémité ouest du complexe du théâtre sous le portique de la Grande Colonnade, simple pièce rectangulaire munie au fond d'une niche pour un bas-relief, est bien conservée. Elle est probablement identique au « *parinos* » de l'inscription de 149, trouvée à côté, et consacrée à Samabôl, Isis et Aphrodite.

Il convient finalement de signaler que les temples d'Atargatis et d'Hélios, ainsi que le sanctuaire d'Aglibôl et Malakbel (dit le « jardin sacré »), ne sont toujours pas identifiés sur le terrain.

Le temple de l'époque romaine en Syrie paraît donc, au bout de cette brève enquête, porteur d'un double héritage : d'une part celui de l'architecture hellénistique qui a déterminé sa forme extérieure, et d'autre part des traditions religieuses du pays, responsables notamment de l'aménagement du *thalamos*. C'est celui-ci, en premier lieu, qui fait l'originalité des monuments syriens ; il procède d'une chapelle exiguë et à l'origine isolée qui présente plusieurs variantes régionales. Ainsi, la zone désertique et la vallée de l'Euphrate marquent

29. La publication du temple de Nebô par A. BOUNNI est sur le point de paraître.

une préférence pour la forme barlongue, sous l'impulsion de la Mésopotamie où nous la retrouvons à Ḥatra. Le Sud préférait la chapelle carrée qui, une fois intégrée dans une cella, appelait nécessairement des annexes latérales. Souvent exhaussée, elle forme une édicule bien distinct à l'intérieur du temple. Dans certains cas, enfin, le *thalamos* adopte la forme arrondie, empruntée au répertoire de l'architecture classique, toujours avec des annexes latérales.

Des particularités signaleront parfois l'extérieur de certains monuments : le toit en terrasse, des merlons, des tours d'angle indiquent autant de survivances de l'architecture traditionelle du pays d'avant l'hellénisation. A l'exception de la zone désertique, l'assimilation du type classique de temple est en effet accomplie vers le début de notre ère, mais à Palmyre, il faut attendre le IIe s. pour que certains sanctuaires se voient dotés d'une *cella*. Ce sont les régions qui ont connu, vers la fin de l'époque hellénistique, le phénomène de sédentarisation des tribus arabes, qui nous ont préservé les exemples de la chapelle archaïque, avant son insertion sous forme de *thalamos* dans un temple hellénisé.

Une nette rupture sépare, en revanche, les temples de Syrie des églises du IVe s. Malgré certaines ressemblances, notamment en ce qui concerne les rares *thalamos* à abside, les basiliques chrétiennes reprennent un modèle créé ailleurs, pour lui imprimer à leur tour la marque régionale, mais d'une façon tout différente.

Bibliographie

voir l'article de J.-M. Dentzer (*supra* p 320 s.)

Les églises de Syrie du Nord

Jean-Pierre Sodini ERA 20 Université de Paris I

1 – *Implantation, dédicaces, bâtisseurs, financement*

Les églises du Massif Calcaire sont les édifices les mieux connus de cette région. Mais, pas plus que le Massif ne peut être identifié à toute la Syrie du Nord, ses églises ne peuvent témoigner pour l'architecture religieuse de toute le secteur envisagé. Laissons de côté les villes de l'Euphrate et Reṣāfah, dont il est ailleurs question, pour évoquer l'importance des édifices religieux de la région basaltique à l'est d'Alep, dont la conservation s'est dégradée depuis le début du siècle. Citons notamment la basilique de Kerratin (505) dédiée à saint Etienne, les deux églises d'Anderīn datées de 558 et 560 et d'autres, moins importantes, à Nawā (598), à Firje, à at-Tuba (592). Parmi les régions importantes, évoquons aussi celle de Ḥama et de Ḥomṣ où les découvertes se multiplient et où certaines églises bien conservées, comme celles de Ḥawārīn, attendent des relevés précis. Il faudrait aussi inclure dans notre exposé les églises du Qalamūn, dont les phases anciennes nous échappent. Enfin, même dans les régions limitrophes du Massif Calcaire, voire dans certaines zones du massif lui-même, il y a des lacunes dans notre documentation alors que ce sont des régions importantes et où de futures découvertes modifieront sans doute notre connaissance de l'architecture de Syrie du Nord : évoquons le J. Druze, les plaines limitrophes de Chalcis et d'Alep, voire même la partie sud du J. Wastānī. Bref, en dépit du grand nombre d'églises connu, beaucoup restent encore à découvrir ou à mieux connaître.

Leur première apparition dans les villages, si l'on met à part l'église de Qirqbīze, peut-être antérieure, est à dater des années 360 – 370 : l'église de Fafertīn est la plus anciennement datée par l'épigraphie (372). Dans ces villages sans organisation rigoureuse et où le poids des parcellaires est déterminant, les églises occupent des emplacements variables liés à l'histoire, mal connue, de ces communautés. Certains sites, comme Qāṭūra et Refāde, en semblent dépourvus. Mais, le plus souvent, deux cas de figure se présentent. Soit le village possède un noyau antérieur au IVe s., et les églises sont alors placées à la périphérie. Il en va ainsi à Burj Ḥeidar où même l'église du IVe s. est à l'écart du village. Dans deux sites au moins, à Brād et à Bābisqā, l'église de la fin du IVe s. – début du Ve s. prend la place d'un temple antérieur et se trouve de ce fait située au centre du noyau primitif.

Texte rédigé pour l'essentiel par J.-P. Sodini après consultation des chercheurs de l'IFAPO ou bénéficiaires de missions de cet organisme : J.-L. Biscop (ensemble du texte et plus particulièrement couvents d'Antiochène et Qal'at Sim'an) ; J.-P. Fourdrin (ensemble du texte et plus particulièrement Apamène) ; B. Dufaÿ (ensemble du texte et plus particulièrement les baptistères) ; B. Jacquot (reliquaires).

Le second est celui de communautés qui se créent au IVe s. Dans ce cas, l'église se trouve associée à la maison la plus ancienne, comme à Beḥyō, à Bārūtā où l'église du milieu du IVe s. jouxte une maison datée de 363, à Qirqbize (fig. 84,a) où la maison de la fin du IIIe s. et l'église du IVe s. forment le noyau indissociable du village.

Dans ces deux catégories, les églises du VIe s., souvent chapelles à nef unique, sont rajoutées à la périphérie du village.

Les dédicaces des ces églises sont intéressantes, même si elles ne bouleversent pas nos idées sur les cultes importants en Syrie. Aucune dédicace à la sainte Croix n'est connue dans le Massif Calcaire alors qu'à Apamée des textes de Michel le Syrien et de Procope mentionnent la présence dans cette ville d'une pareille relique et qu'à Reṣāfah une inscription a révélé le même fait. En revanche à Darqītā et sans doute à Tell Denit on observe des consécrations à la Trinité. A Sheikh Sleimān, une église est consacrée à la Vierge. Le culte des Archanges, particulièrement de saint Michel, est bien illustré depuis la découverte à Hūarte, par M.-T. et P. CANIVET, d'un *Michaelion*, église bâtie au-dessus d'une grotte où étaient déposés de nombreux sarcophages. Il n'est pas exclu que l'église de Qalblōze ait été dédiée aux Archanges : les noms de Michel et de Gabriel sont gravés au-dessus d'un rinceau décorant le linteau de la porte centrale du bas-côté sud. Ce culte de saint Michel ou des Archanges était répandu à Antioche même où la cathédrale rebâtie par Justinien fut dédiée à saint Michel et dans plusieurs sites du Nord-Est (Anderīn, Falūl, al-Burj).

En revanche, aucune église du Massif n'a pour l'instant révélé de dédicace aux Apôtres, comme celle trouvée à Ijāz en Syrie du Nord-Est, excepté le « refuge » de Kafr Arūq qui mentionne un André qui peut être l'apôtre ou un saint local comme ceux vénérés à Antioche ou en Cilicie. De fait, les saints régionaux sont bien représentés. Saint Serge en particulier, le saint de Reṣāfah, possède deux églises, à Darqītā (537) et à Bābisqā (610). Nous ne connaissons pas encore de dédicace pour saint Georges, pourtant populaire en Syrie. Toutefois Théodore, le saint d'Apamée, est vénéré dans une église de Kafrantīn (523). Ce même village a consacré une autre église aux saints Côme et Damien. Dometius, saint de Cyrrhus, est vénéré à Kafr Arūq et à Kafr Finshe. Saint Etienne est honoré à Juwwānīyeh (554) comme dans deux églises de Syrie du Nord-Est. Certains saints sont plutôt rares comme saint Phocas à Bāṣūfān (491/492), saint Zachée (?) à Kafr Nābū (504) ou bien encore sainte Eia à Kafr Arūq.

Les commanditaires de ces constructions appartiennent aux communautés villageoises pour autant que l'on puisse en juger d'après des inscriptions. Beaucoup ne nous livrent que les éponymes religieux, parfois civils (*gérontes* et *décaprotes*) comme à Hūarte. A Ḥās, les *décaprotes* paraissent avoir contribué avec les mosaïstes à la confection des pavements. Parfois aussi le clergé a pu payer de sa poche (ou avec l'argent de la communauté?). Mais le plus souvent les donateurs n'indiquent que leur nom et devaient être de simples particuliers. Dans le lot, quelques personnages sortent du commun : à Rayān (417), un auditeur des comptes, peut-être un ecclésiastique ; à Brād (408?), un *scutarius clibanarius* a construit un arc de la basilique de Julianos avec ses frères ; à Kharāb Shams, le « seigneur » Flavianus a donné pour une chapelle ; à al-Bāra, l'église n°3 a été érigée ou restaurée par un certain Flavius Bassus, *magistros*, que l'on a un peu vite identifié avec le Préfet du Prétoire d'Orient connu en 548. On retrouverait la même catégorie sociale que celle qui a offert les trésors d'argenterie découverts autour de Rīḥa. Toutefois, Qal'at Simʿān a dû être financé avec des fonds très importants (caisse patriarcale ou impériale?).

Beaucoup de ces édifices révèlent aussi des noms d'architectes, de maçons, de sculpteurs, de mosaïstes. Mais la seule inscription qui précise de manière concrète les coûts occasionnés par la construction d'une église est celle gravée sur un linteau de la basilique de Khirbet Ḥassan : « En l'an 556 de l'ère d'Antioche (= 507/508), cette église a été terminée et on a dépensé pour elle 580 *nomismata* et 430 *modioi* de haricots, de froment et de lentilles, outre les 580 *nomismata* ». On perçoit que le financement a été mixte (mais jusqu'à quelle hauteur?), à la fois en espèce et en nature. Il y a gros à parier, en dépit du caractère unique de l'inscription, qu'il a dû souvent en être de même.

2 – *Groupes paroissiaux*

2. 1 – DESCRIPTION DES ENSEMBLES

Un grand nombre d'églises est entouré de cours et d'annexes. Parmi elles, beaucoup possèdent une cour unique au sud, pourvue d'un portique sur un ou plusieurs côtés, avec souvent des annexes liturgiques ou domestiques à l'est, à l'ouest ou au sud. Quelques-unes se trouvent au J. Zawiyyeh, mais la plupart s'observent dans les chaînons nord, dans le J. Halaqa, dans le J. Bārīshā, dans le J. al-Aʿlā. Les plus anciennes églises de la région (dont Qirqbīze) et la plupart des églises construites par Markianos Kyris et son équipe (Kseijbe, Bābisqā Est, Bāʿūdā, Bāqirḥā Ouest, Ṣarfūd) suivent cette implantation qui est donc une composante fondamentale de l'architecture religieuse locale.

Toutefois à Fafertīn (372), dans le J. Simʿān, la cour est à l'est et son côté nord ouvre sur une habitation ; à Darqītā (égl. de Paul et de Moïse, J. Bārīshā), la cour est à l'ouest et abrite des bâtiments sur les côtés nord et ouest ; à Sheikh Sleimān (égl. de la Vierge, J. Simʿān), la cour est à l'ouest, formant atrium et l'habitation donne sur le côté ouest. Enfin, à Bātūtā, l'habitation est à l'ouest mais les limites de l'espace occidental sont peu claires.

Plusieurs édifices sont flanqués de deux ou trois cours, que ce soit dans les chaînons nord (J. Simʿān, al-Aʿlā, Bārīshā) ou sud (J. Zawiyyeh). A Kalōta (égl. construite en 492, J. Simʿān), on a deux cours au nord et au sud avec des annexes habitables ; à Brād (égl. de Julianos, J. Simʿān, fig. 84, b) des cours entourent l'église de tous côtés mais seule la cour sud est quadriportique. Dans le J. Zawiyyeh, Serjilla présente sans doute deux cours au sud et à l'ouest (bâtiment antérieur récupéré par l'église?), l'église sud de Ruweiḥa trois cours (au nord, où se trouve l'habitation, au sud, avec le baptistère pris parfois pour une cellule de reclus, et à l'ouest : fig. 84, c), tout comme l'église principale d'al-Bāra (cours au nord, au sud, à l'ouest).

Quelques églises sont, à la manière des temples antiques, enceintes d'un véritable *temenos* avec des annexes (à Meʿez, bas. Est, J. Bārīshā; à Qalʿat Kalōta, J. Bārīshā) ou sans (Qalblōze, J. al-Aʿlā : fig. 84, d) ; Ruweiḥa, égl. de Bizzos ; Deir Sunbul, J. Zawiyyeh). Les deux premiers cas correspondent à d'anciens temples et l'enceinte reprend peut-être un tracé antérieur. Quant aux trois autres, elles correspondent à un programme spécial (églises de pèlerinage?).

2. 2 – L'ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE : LA LITURGIE

Les accès (dans les églises paroissiales et les églises conventuelles)

L'abondance des cours méridionales dans les chaînons nord s'explique par la prépondérance des accès méridionaux dans ces églises. Les plus anciennes n'ont pas d'accès à l'ouest ou au nord. Cette particularité est nette dans le J. Bārīshā. Dans les églises datant du IVe s. ou attribuées à cette époque (Bābisqā Est, Bānqūsā Nord, Bāʿūdā, Nūrīyeh) auxquelles il faudrait peut-être joindre les églises mal connues d'Ishrūq et de Maʿarramāyā, aucune n'a de portes ailleurs qu'au sud. Au Ve s., sur douze églises, quatre encore n'ont que deux portes au sud, cinq ont une ou deux portes à l'ouest et onze ont de toutes façons les deux portes au sud (Kaukanāyā fait exception). Au VIe s., sur 22 églises, une seule n'a que deux portes au sud (Khirbet Ḥassan : fig. 85,b) et dix-neuf ont des portes à l'ouest (une dans la plupart des cas, trois pour la chapelle de Bābuṭṭā et pour Bānqūsā Sud).

Dans le J. Simʿān, on aboutit aux mêmes résultats. Au IVe s., cinq églises sur huit n'ont d'entrée que sur le côté sud. Au Ve s., sur quatorze églises, le cas ne se produit qu'une fois, à Gūbelle et peut-être une seconde à Bāṣūfān, encore que l'on ignore dans quelle mesure les côtés ouest et nord ont été dégagés par G. TCHALENKO qui n'a pas reporté sur les dessins les limites des sondages qu'il a pratiqués. Neuf autres églises ont des accès méridionaux mais disposent également d'autres portes. Mais, plus important, dix ont une ou

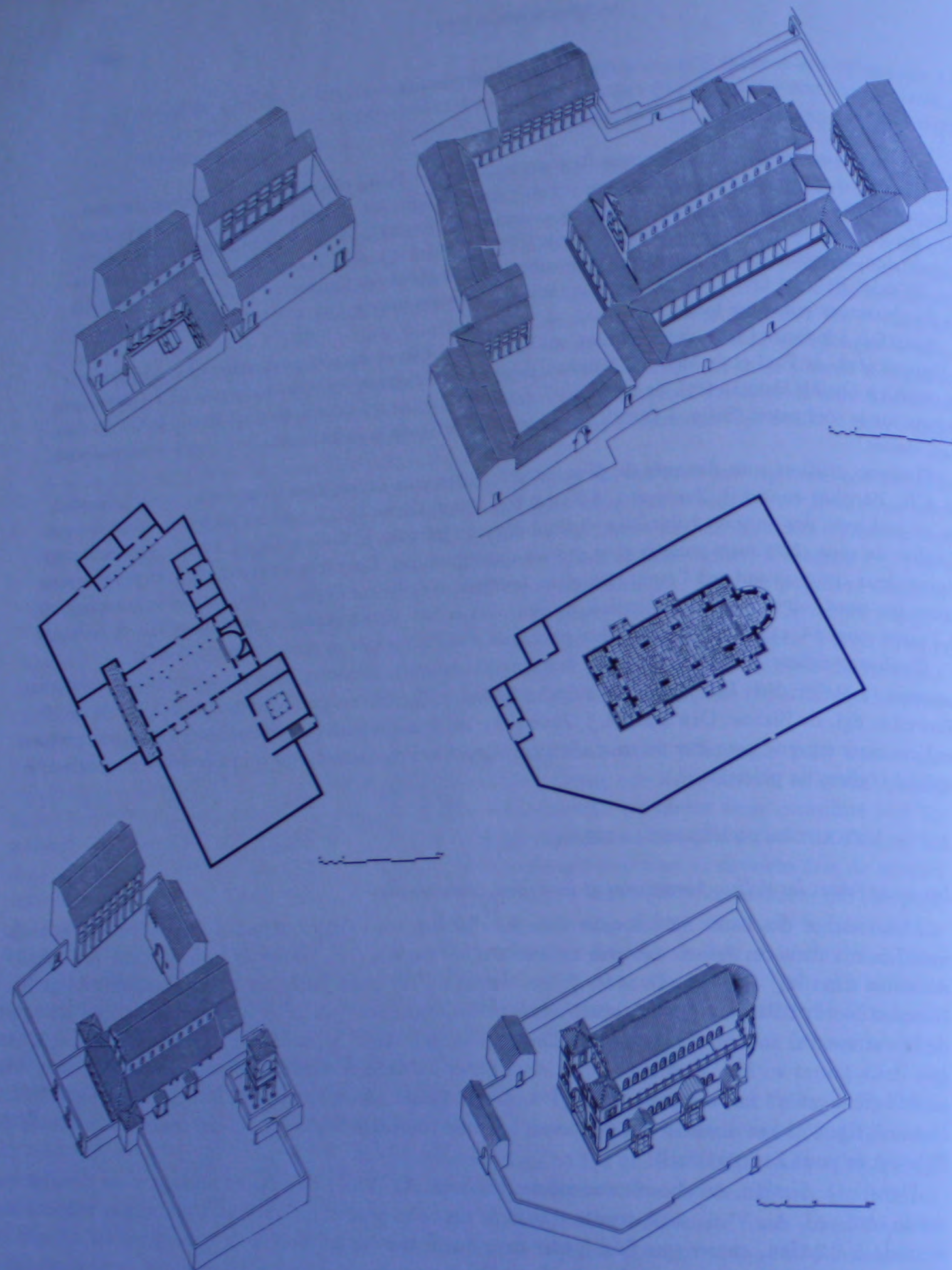


Fig. 84. a : Eglise et maison de Qirqbīze (d'après TCHALENKO, *Eglises*, Album fig. 381). – b : Brād, égl. de Julianos (d'après *ibid.* fig. 11). – c : Ruweiḥa, égl. sud (d'après *ibid.* fig. 464). – d : Qalblōze (d'après *ibid.* fig. 420).

plusieurs portes à l'ouest. Même proportion pour les accès uniquement au sud pour le VIe s. : sur quatorze églises, seule l'église nord de Brād n'a d'accès qu'au sud. Si douze conservent un accès ou deux au sud, un nombre équivalent n'en possèdent pas.

En dépit d'un nombre moindre d'édifices, le J. Halaqa offre les mêmes caractéristiques. La seule église attribuée au IVe s., Kafr al-Ḥawwār, n'a d'accès qu'au sud. Au Ve s., sur trois églises, seule celle de Kfellūsīn obéit aux mêmes règles. A Serjible et dans la chapelle de Srīr, on a, en revanche, des accès supplémentaires notamment à l'ouest. Au VIe s., toutes les églises ont des accès au moins sur deux côtés et trois sur quatre une porte occidentale au moins. Seule la chapelle de Kfellūsīn n'a pas de porte à l'ouest. Il en va de même de J. al-Aʿlà. La chapelle de Qirqbīze, unique édifice, dans ce chaînon, du IVe s., n'a seulement que deux portes au sud. Au Ve s., Kfeir Est est la seule église dans ce cas ; les autres ont au moins un accès occidental. Au VIe s., l'église de Berrīsh Nord, avec ses ouvertures situées seulement au sud, a un caractère archaïque.

Il en va tout autrement dans le J. Zawiyyeh où, à l'exception de Ruweiḥa et Jerāde, la plupart des sites connus relèvent non plus de l'Antiochène mais de l'Apamène. Dès le IVe s., l'accès ouest existe mais associé à deux portes sud. On note toutefois l'absence de portes au nord, ce qui indique, malgré tout, l'importance du sud par rapport au nord. Au Ve s., toutes les églises recensées, au nombre de treize, ont un accès occidental et presque toutes ont un nombre de portes nord équivalent à celui des portes sud. Au VIe s., la prédominance des accès occidentaux se maintient avec une prépondérance des trois portes.

Cette analyse montre clairement que dans les chaînons nord (Antiochène), l'influence de la maison a été prépondérante dans l'emplacement des accès pour les fidèles mais qu'elle a été à partir du Ve s. partiellement contrebattue par l'archétype basilical apparu dans la seconde moitié du IVe s. En Apamène, en revanche, ce dernier s'est imposé d'emblée, sauf dans certaines chapelles à nef unique qui ont uniquement des portes au sud (Bshillā, Bāʿūdā, Rebeaha[1]).

Le sanctuaire

En analysant la genèse de l'église de Qirqbīze, G. TCHALENKO a expliqué de manière décisive la constitution du sanctuaire tripartite en Syrie du Nord. Dans cette salle indivise pourvue, lors de sa construction dans la première moitié du IVe s., d'un simple podium à l'est, apparaît tout d'abord, vers le milieu du IVe s. ou peu après, un arc triomphal. Ce dernier dénote l'influence des églises à abside, où l'arc assure le raccord entre la nef et l'abside, qui sont construites vers cette époque à Sinkhār, Burj Ḥeidar, Bātūtā et Bāqirḥā. Peut-être un chancel bas existait-il alors dans ces églises, généralement composés d'un ou deux panneaux comme les plaques de parapet des portiques. Sculptés, ces chancels sont parfois d'une structure différente : à Bānqūsā Nord, le chancel se compose d'une série de petits caissons décorés de motifs différents et disposés sur deux rangs. Toutefois, dans la majorité des cas, on a affaire à des plaques séparées par des piliers surmontés d'un pommeau en bouton flanqué de quatre acrotères. Leurs côtés sont décorés de baguettes, ou, plus rarement, d'autres motifs (un stylite à Qalblōze). A Qirqbīze, comme dans beaucoup d'églises, le chancel, qui apparaît dans la première moitié ou le milieu du Ve s., est lié à une surélévation du sanctuaire. Cette dernière est fréquente dans les églises de Syrie du Nord et peut atteindre deux à trois marches. Dès ce moment aussi à Qirqbīze est installée une barre où suspendre des rideaux, encastrée dans l'épaisseur des pilastres de l'arc triomphal et supportée par des colonnettes placées au sommet des plaques de chancel. L'apparition du rideau est assez bien datée. Les logements pour la barre auquel il est suspendu sont creusés après coup dans les églises du IVe s., y compris l'église de Julianos à Brād. Mais ils sont prévus dès l'origine un peu plus tard, comme à l'église de Paul et Moïse à Darqītā (418). G. TCHALENKO a recensé avec minutie les différents emplacements possibles de cavités recevant les extrémités de la barre. L'utilisation d'un rideau servant à fermer le sanctuaire à certains moments de la liturgie est attestée aux alentours de 400 dans les homélies de saint Jean Chrysostome.

1. sous réserve de vérification sur terrain.

Dans le sanctuaire ainsi clos est placée une table d'autel : tous les socles retrouvés en place sont situés si près du mur de chevet qu'il est impossible que le prêtre ait célébré la liturgie face aux fidèles. Qu'il leur tournait le dos est d'ailleurs confirmé par le dallage de l'église de Julianos à Brād où une large dalle s'étend à l'ouest de la table. Curieusement, à la différence de ce que l'on observe dans le monde égéen et ailleurs, il n'y a pas de cavité pour reliquaire dans ces socles.

La phase ultérieure de l'aménagement du sanctuaire de Qirqbize, qui survient dans la seconde moitié ou à la fin du Ve s., est la plus intéressante. On assiste en effet à la tripartition du sanctuaire au sein de cette chapelle à nef unique. Deux portes sont aménagées à chaque extrémité du chancel menant au sud au *martyrion*, au nord au *diaconicon*, espaces séparés de la partie centrale par deux rideaux fixés entre la chancel et le mur de chevet et peut-être par des plaques transversales. Au sud furent installés trois reliquaires et, en regard, une fenêtre percée dans le mur est ; au nord fut aménagé un placard.

Ainsi se répercutait dans cette chapelle une tripartition qui existait dès la seconde moitié du IVe s. La caractéristique du *martyrion* est d'offrir à la piété des fidèles un ou plusieurs reliquaires parfois abrités, comme à Deir Dēḥes, dans un arcosolium. Ils doivent prendre place dans ces annexes dans le dernier quart du IVe s. L'apparition de l'arc est postérieure, aux alentours du deuxième quart ou du milieu du Ve s. Dans les églises de la fin du IVe s. en effet, ou de la première moitié du Ve s. on observe encore la présence de portes. Dans certaines autres, la porte a été remplacée par un arc. A Deir Dēḥes, Beḥyō Ouest, Taqle apparaissent les premiers exemples d'arc martyrial.

La position de ce *martyrion* est généralement le sud, mais il arrive qu'il soit au nord (église de Julianos à Brād). Parfois le *martyrion* prend la forme d'une salle faisant saillie à l'est et/ou au sud. C'est le cas à Bīnīn, à Bāfetīn Est où le *martyrion* fait saillie hors du collatéral et se prolonge par une annexe. A Kimār Nord, la saillie du *martyrion* est importante et il est élargi par deux saillies rajoutées à l'est et au sud (dans celle de l'est, deux reliquaires). A Darqītā, dans l'église de Paul et Moïse, le *martyrion* qui ne contient pas de reliquaire, au moins actuellement, se dresse au-dessus d'une crypte qui, elle, en était pourvue. L'hypogée était accessible par un escalier situé entre la limite sud du sanctuaire et la porte du *martyrion*. Dans le monastère de Deir Dēḥes, un hypogée se trouve également sous le *martyrion*. Mais dans cette église, ce sont des tombeaux qui l'occupent (un tombeau aménagé à l'ouest condamne même l'escalier) et dans le *martyrion* lui-même ont pris place un reliquaire proprement dit et un sarcophage : toutefois ce dernier est pourvu d'un écoulement d'huile comme les reliquaires. Le *martyrion* n'ouvre pas seulement sur le collatéral. Il ouvre aussi sur l'extérieur dans un certain nombre d'églises. Le plus bel exemple d'accès sud est sûrement Qalblōze où la porte donnant directement de l'extérieur dans le *martyrion* a reçu un auvent monumental qui souligne son importance.

En Apamène, à la différence de l'Antiochène, les fouilles ont livré certaines indications sur l'aménagement liturgique des églises urbaines. Certes, la cathédrale d'Apamée ne paraît avoir recélé de reliquaires que dans le baptistère situé à quelque distance du nord de l'abside du sanctuaire. En revanche l'église dite à atrium de la Grande Colonnade a eu dans ses deux phases successives un *martyrion* accolé au nord du sanctuaire. Dans la première (vers 415 – 420?), un reliquaire a pu, selon les fouilleurs, occuper le centre de la pièce. Lors du remaniement qui entraîna une extension de la pièce vers l'est, les reliquaires, plus nombreux (trois ou quatre), furent disposés à l'extrémité orientale de la pièce, contre le mur est, percé d'une fenêtre (comme souvent dans les *martyria*), et les murs nord et sud. Dans les deux cas, il était accessible par une simple porte. En revanche, à Hūarte, dans la basilique de Photios (vers 483) le *martyrion*, situé au nord de l'abside, était séparé du bas-côté par un chancel avec ouverture médiane (fig. 85, a). Il communiquait au sud avec un *diaconicon* pourvu d'une table d'offrande. Dans l'église nord accolée à la précédente, le *Michaelion*, le *martyrion* ouvre par un arc sur le collatéral nord.

Il y a parfois une simple porte et de ce fait la localisation du *martyrion* est plus difficile. Certaines églises d'Apamène, comme Deir Ṣleib, ne paraissent pas avoir eu d'annexe flanquant l'abside : le mausolée placé au sud-ouest tenait-il lieu de *martyrion*?

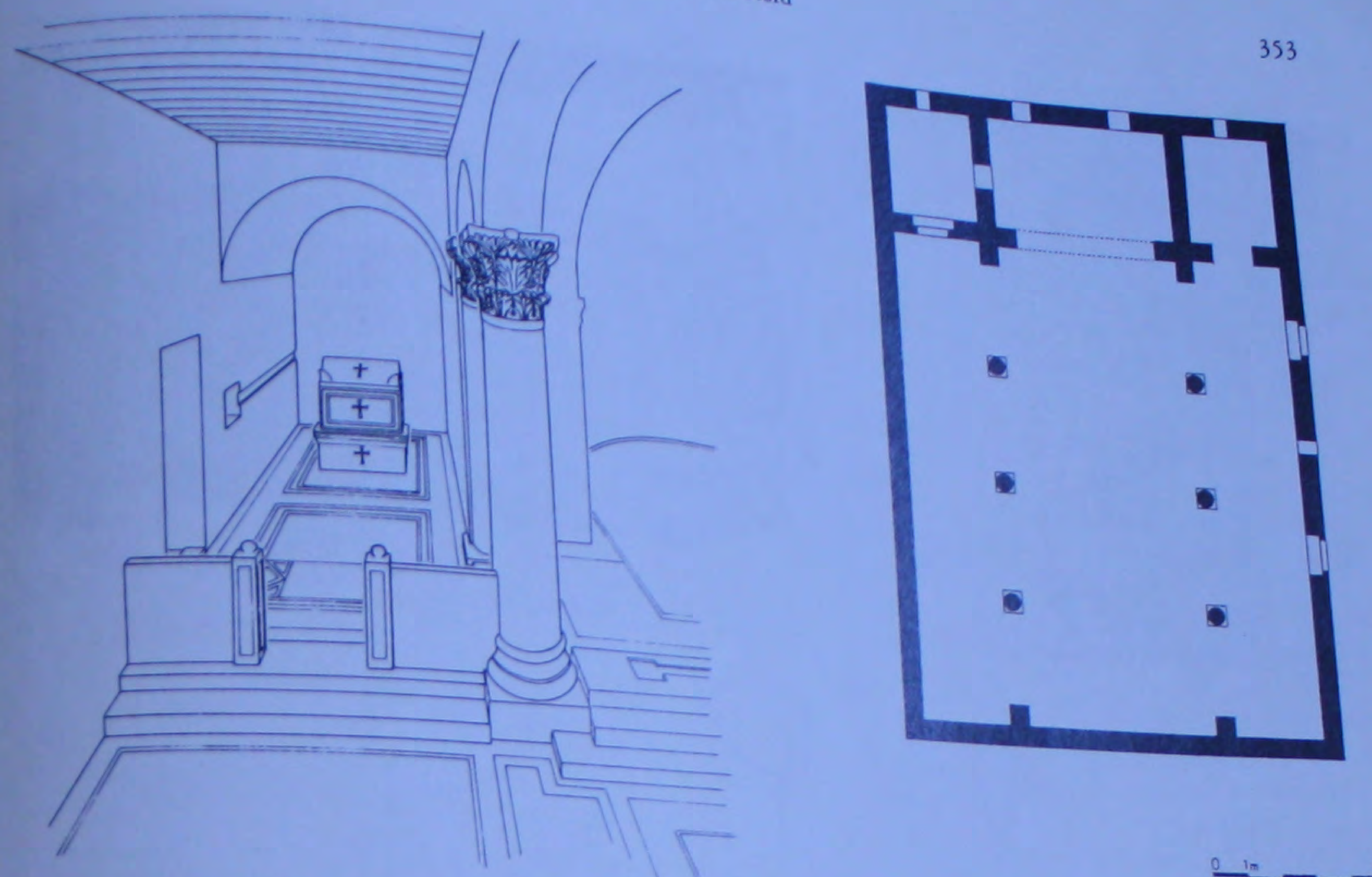


Fig. 85. a : Huārte, reconstitution du martyrion (d'après *Syria* 55, 1978, p. 156 fig. 2). – b : Khirbet Ḥassan (N. et CH. SURREL).

En dépit de quelques variantes tenant à l'emplacement et aux accès, l'abondance des *martyria* témoigne de l'importance du culte des reliques préservées dans de nombreux reliquaires. Peu d'entre eux ont conservé leur dédicace à supposer qu'ils en aient jamais reçue. A Apamée on lit sur trois d'entre eux : « Reliques de saints Cosmas et Damien et de différents saints », « Reliques de saint Théodore et de différents saints », « Reliques des saints Judas et D . . . , de saint Callinikos, de saint Jean le Soldat et des Quarante Martyrs ». A Kfeir Dārt 'Azze, le reliquaire contenait des reliques de saint Arbelos (fig. 85, c). A Apamée et à Hūarte, les reliquaires sont souvent en marbre ou en brèche de Thessalie ; dans les autres sites, en calcaire et, aux marges du Massif Calcaire, parfois en basalte. Tous présentent une circulation d'huile, introduite par le couvercle, traversant une cavité médiane aménagée à la fois dans le couvercle et la cuve et recueillie à la sortie de la cuve. L'orifice d'évacuation peut être situé sur le petit côté de la cuve, au-dessus d'une saillie en forme de vase, ce qui paraît être la règle en Apamène (fig. 86, a), ou bien sur la face principale, soit au nu de la paroi (fig. 86, b), soit abrité dans une niche. Sur les 114 reliquaires recensés par B. JACQUOT, 67 ont la forme de sarcophages, c'est-à-dire celle d'une cuve allongée surmontée d'un couvercle à deux pentes pourvu d'acrotères d'angle. Leur majorité prend place dans les *martyria* jusqu'à trois, voire quatre par pièce, mais on en trouve aussi dans les baptistères. Il peuvent contenir, disposées côte à côte, quatre cavités chacune avec son système d'alimentation et d'évacuation. Leur décor, localisé sur la face principale et l'une des faces, est à base de médaillons et de cadres moulurés entourant les niches et se prolongeant parfois par des colonnes. Sur les reliquaires en marbre, le décor est beaucoup plus sobre, se limitant à des croix ou de chrismes.

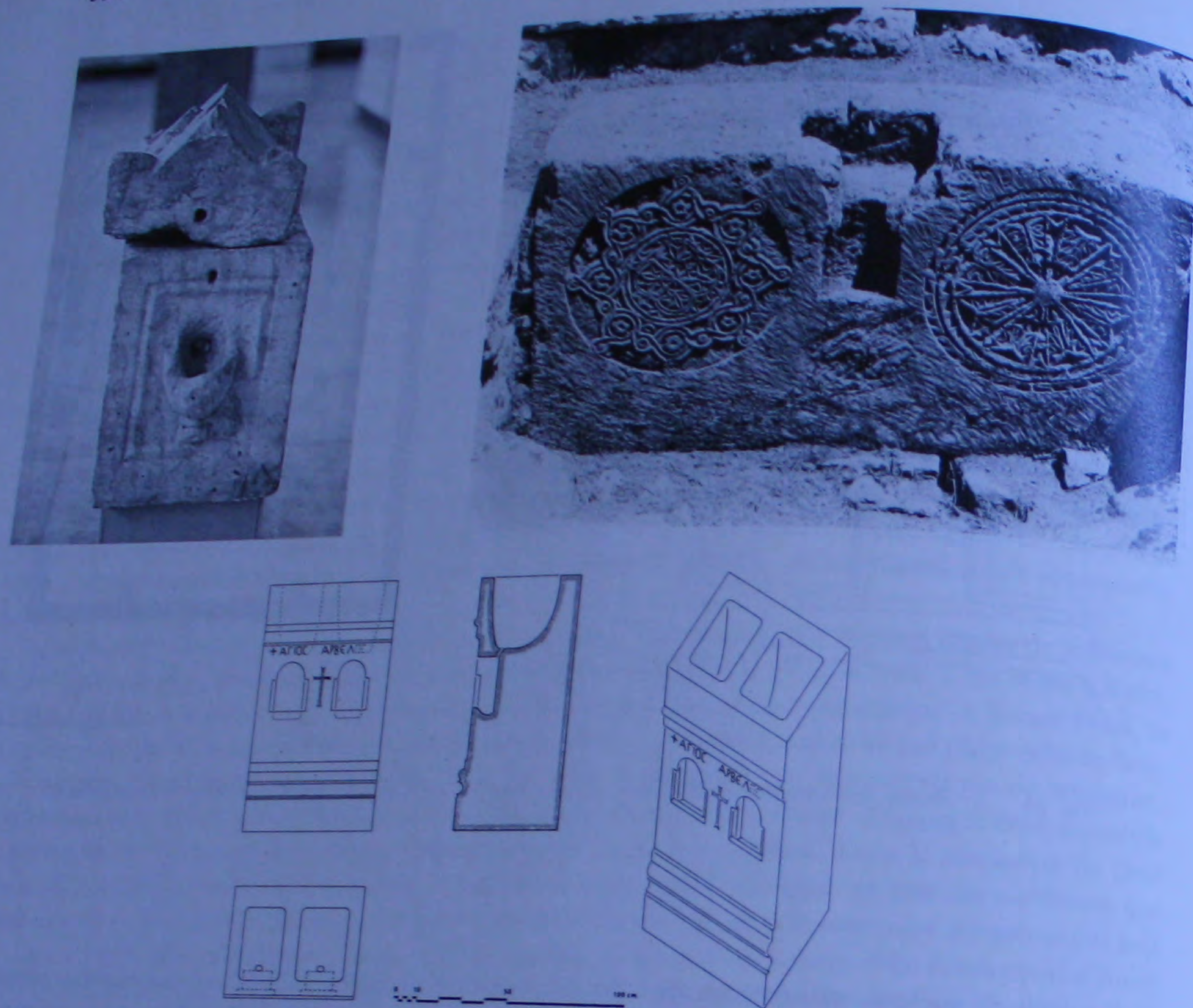


Fig. 86. a : Alep, musée, reliquaire. – b : Reliquaire de l'église ouest de Dēḥes. – c : Reliquaire de Kfeir Dārt 'Azze (d'après TCHALENKO).

Un second groupe, moins important (12), est en forme de stèle. Ils prennent place soit sur les marches du
sanctuaire, souvent contre les piliers de l'arc triomphal, soit dans le *martyrion*. Leur dispositif et leur forme
rappellent ceux des reliquaires sarcophages à ceci près que leur largeur excède rarement 60 cm de largeur et que
leur hauteur est bien supérieure à leur longueur. Certains d'entre eux n'ont pas d'acrotères (Berrīsh Nord).
Un dernier groupe consiste en reliquaires creusés à même le mur. Leur nombre est relativement restreint. Ils
sont creusés dans un mur et surmontés d'une cavité qui rend leur sommet accessible. Ils comprennent un
logement pour la relique et un canal d'évacuation pour l'huile. A Kafr Finshe, le reliquaire, encastré dans le
mur sud du sanctuaire, est pourvu d'un couvercle à acrotères sur la face avant.
Enfin des sarcophages ont été pourvus d'un dispositif d'alimentation sans qu'il y ait apparemment d'éva-
cuation correspondante. C'est le cas sur les sarcophages situés à Hūarte dans la crypte sous le *Michaelion*, sur
un autre sarcophage datant de 454 à proximité de ce site, mentionnant un archimandrite Jacques, ainsi qu'à

Deir Dēḥes, dans le *martyrion*. Le processus cultuel est dans ce type plus délicat à interpréter que pour les
reliquaires.
Le *diaconicon* ne comporte pas d'équipements spécialisés à l'exception d'un ou plusieurs placards. On en
dénote trois dans la basilique ouest de Ṭūrīn (un dans le mur nord et deux dans le mur sud). Toutefois à
Brād, dans une annexe située à l'est du *diaconicon*, on a trouvé un socle pour une table à quatre pieds, tout
comme à Hūarte, dans une pièce accolée au nord du *martyrion*. Dans ces deux cas, a-t-on affaire à une table
de prothèse? Y en avait-il dans les *diaconica*? Beaucoup de ces pièces ouvrent sur le sanctuaire, ce qui est
compréhensible. Toutefois, il semblerait que ce ne fut pas le cas avant le milieu du Ve s.
Au-dessus de ces annexes se trouvaient des pièces d'habitation, souvent aménagées après coup. L'église de
Marie à Sheikh Sleimān, Qalblōze, Ṭūrīn Est en fournissent de beaux exemples.
Avec la surélévation du sanctuaire et la mise en place du rideau était apparue, à Qirqbīze, au milieu de
la nef, une estrade appelé *bêma* par G. TCHALENKO. Cinquante *bêmas* sont connus sur tout le territoire des
provinces de Syrie et d'Euphratésie. L'Antiochène regroupe trente-neuf *bêmas*. Sans doute est-elle la région la
mieux explorée grâce à l'état de conservation des ruines dans le Massif Calcaire. Mais ce n'est pas probablement
la seule raison du grand nombre de *bêmas* retrouvés. Là encore l'Apamène est différente : aucun *bêma* n'y a
été retrouvé et l'on compte deux ambons sûrs (Hūarte et Deir Ṣleib) et un possible (Mujleyyah). Les relevés de
G. TCHALENKO ont fait connaître deux ambons en Antiochène même, à Bā'ūda et à Bāfetīn ; dans ce dernier
site, l'ambon paraît constitué des restes d'un ancien *bêma*. Il n'y a en tout cas qu'un *bêma* par village et
aucun dans les églises conventuelles.
La date d'apparition des plus ancien *bêmas* est le début du Ve s., du moins dans les villages du Massif
Central mais l'on peut penser, étant donné son existence dans le *martyrion* de Qausūyeh à la fin du IVe s.,
qu'il existe à date légèrement antérieure à Antioche. Il est toujours implanté au centre de la nef centrale ou
unique à l'intersection des diagonales qui tombe soit sur le milieu de la face antérieure soit au centre de la
plate-forme. Dans le cas le plus simple et le plus fréquent, comme à Qirqbīze (fig. 87), le *bêma* comprend
une plate-forme en hémicycle cernée de sièges encadrant un trône faisant face au sanctuaire. L'hémicycle était
fermé à l'est par un chancel surplombant un socle et laissant une ouverture. On retrouve associé à tous les
bêmas un ou plusieurs placards, placés à l'est près de l'entrée. Le trône (appellation que l'on peut tirer d'une
inscription de Zebed), pourvu d'un dossier haut et dont la paroi externe est souvent très moulurée, n'a pas
de siège à proprement parler mais un plan incliné convenant mieux à l'exposition d'un objet, croix ou livres
saintes. A Beḥyō, le chancel est précédé d'un vestibule et au centre de la plate-forme se trouve un *ciborium*
qui abritait sans doute une table comme celle, circulaire, qui a été retrouvée à Serjible, celle, sigmoïde, du
bêma de Ṣūghāne ou celles, rectangulaires, de Kafr Nābū, où l'on a encore un *ciborium*, et de Reṣāfah.
Ces dispositifs peuvent être complétés par des citernes comme à Kfeir Dārt 'Azze et à Kafr Nābū.
A ses débuts, le *bêma* a pu être totalement en bois, comme peut-être à Dibsi Faraj et sûrement à Rayyān.
Il se présente dans quelques cas (Bābisqā, Berrīsh Nord, etc.) avec des éléments mixtes (généralement pierre
en infrastructure et bois au-dessus). Il est le plus souvent tout en pierre.
La fonction liturgique de ce dispositif n'est pas déterminable avec précision. R. TAFT a invité à la prudence
dans les rapprochements avec le *bêma* nestorien ou jacobite de Mésopotamie. Il est vraisemblable, étant donné
l'absence de *synthronon* dans ces églises de village, que le clergé (et les chantres?) ait occupé les sièges de
l'hémicycle, au moins partiellement. Le trône, nous l'avons vu, pouvait servir à l'exposition d'objets ou de
livres. Dans ce dernier cas, il ne pouvait toutefois jouer le rôle de lutrin et il faut supposer que les textes
étaient transférés au centre de l'estrade au moment de la lecture. Cette fonction – lecture des textes (voire
prêche) – pourrait expliquer que *bêma* et ambon ne puissent coexister. Les placards mentionnés plus haut
devaient servir à conserver, en dehors des messes, livres et rouleaux. La présence des tables et des *ciboria*, ainsi
que celle des citernes, invite au moins à se demander si le *bêma* n'aurait pas joué un rôle dans le dépôt des
offrandes ou lors de la communion. Son lien avec l'autel est en tout cas mis en évidence par les restitutions



Fig. 87. Qirqbize, *bêma*.

très précises de G. TCHALENKO : à Fafertīn, à Kalōta, à Jerāde (fig. 88), l'espace entre l'abside et *bêma* pouvait être totalement isolé par des rideaux.

Ces mêmes relevés montrent dans une quinzaine d'églises d'Antiochène des cloisons mobiles divisant les nefs dans leur largeur en deux moitiés plus ou moins égales. Ces indications, jointes à l'importance des accès méridionaux (et à l'absence de tribunes sauf peut-être à Qalblōze), permettent de conclure à l'existence d'une séparation transversale des sexes, les hommes à l'est (où la porte d'accès est quelquefois plus richement décorée), les femmes à l'ouest. Les églises d'Apamène paraissent plus proches de celles du monde égéen en particulier. Hommes et femmes devaient occuper des nefs latérales différentes et accéder normalement à l'église par l'ouest. De surcroît, en cas de tribunes (église à atrium de la Grande Colonnade d'Apamée, églises d'al-Bāra), la séparation s'effectuait horizontalement, les femmes gagnant les tribunes.

2.3 – L'ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE : LA MORPHOLOGIE DES ÉDIFICES DE CULTE.

La première distinction à faire est entre basiliques à nefs multiples (trois généralement) et chapelles. Celles-ci sont très fréquentes et constituent peut-être la plus ancienne forme de lieu de culte, comme l'ont écrit H. C. BUTLER et G. TCHALENKO. Elles sont parfois à l'écart des sites, isolées, parfois intégrées à des couvents ou servent encore d'églises paroissiales. Elles se présentent fréquemment comme un bâtiment rectangulaire, du type de Qirqbize, avec tripartition du sanctuaire visible ou non et parfois des annexes saillantes. Elles

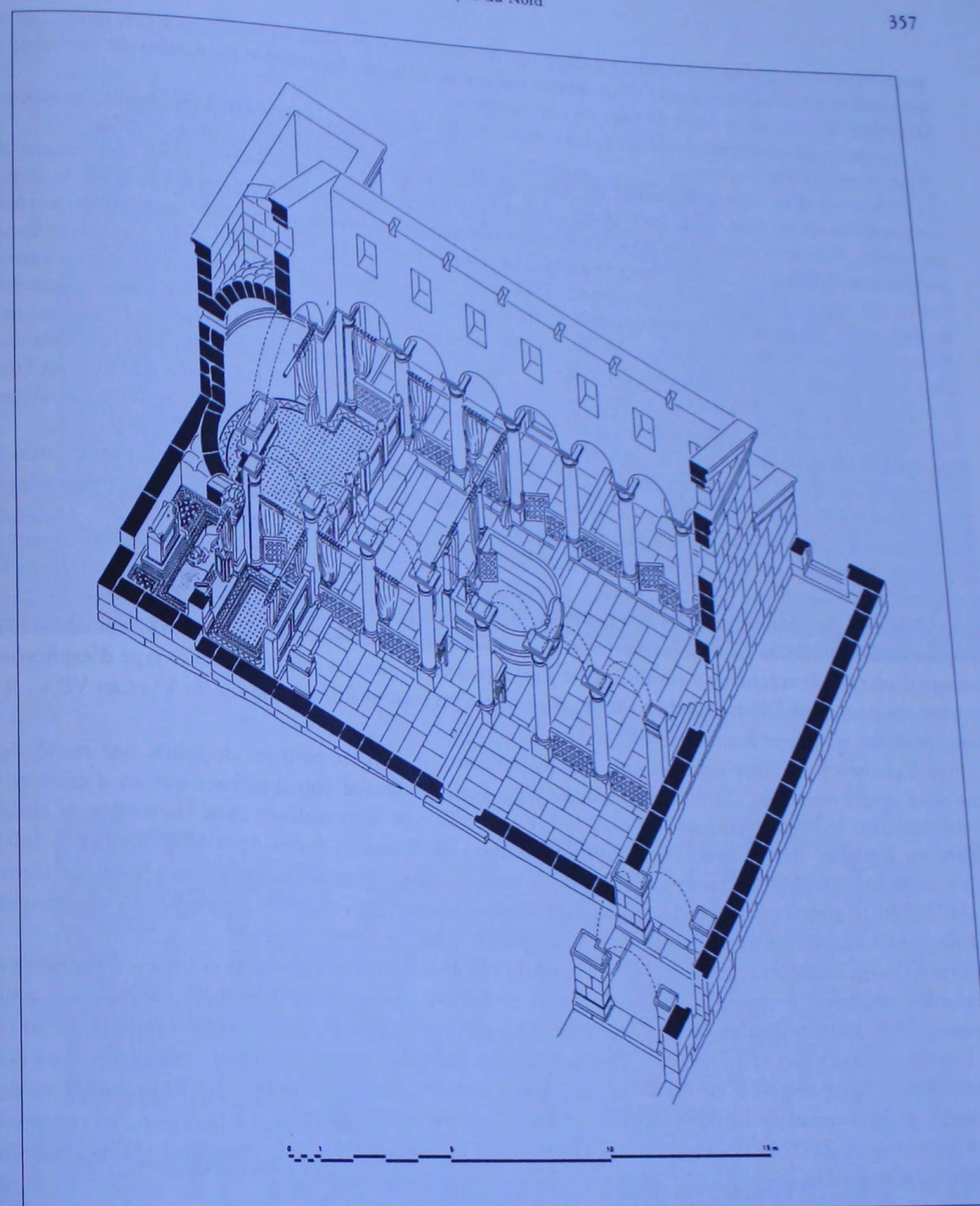


Fig. 88. Jerāde, cloisonnement de l'espace intérieur (d'après TCHALENKO, fig. 487).

peuvent avoir un chevet rectangulaire saillant, qu'on ne retrouve pas dans les basiliques à nefs multiples, ou, en nombre inférieur, être dotées d'une abside inscrite ou saillante. La présence du *narthex* est rare dans les chapelles : Kimār, de ce point de vue, est une exception.

Les basiliques posent des problèmes plus complexes, que ce soit pour leur chevet, leurs façades, les supports de leurs nefs et leur couverture.

L'existence d'un chevet tripartite (un sanctuaire, un *martyrion*, un *diaconicon*) a eu évidemment des répercussions sur les formes du chevet. Il y a une majorité écrasante de chevets rectilignes (85 sur 102 basiliques recensées). Plus de la moitié (58) ont une abside inscrite dont le contour détermine avec les parois des sacristies soit un massif plein (43), soit un espace résiduel (15), rarement accessible (sauf à Ṭūrīn Est). C'est le type banal, également réparti à toutes les époques et dans les chaînons du Nord et du Sud (fig. 89,a). L'autre variante, un peu moins répandue (25), offre des cloisons rectilignes entre le sanctuaire et des annexes, sans marquer de forme absidiale. Sa répartition géographique est remarquable : dix-huit sont situées dans le J. Bārīshā, trois dans le J. Halaqa et autant dans le J. al-'Alà, soit des chaînons limitrophes. En revanche un seul existe dans le J. Zawiyyeh (Alia). Ailleurs, en Syrie, le plan est rare : l'exemple le plus connu dans le Nord-Est est Firje. Le J. Bārīshā est donc le berceau de ce type de plan, comme l'avait déjà indiqué G. TCHALENKO et comme l'ont vérifié les recherches de N. SURREL.

En revanche, la date d'apparition de ce plan est plus difficile à saisir. Dix-huit (sur 25) sont datés du VIe s., l'un (at-Tawwāme) est trop mal connu pour être daté mais deux autres (Deir Dēḥes et Beḥyō Ouest) appartiennent au milieu du Ve s. Restent quatre autres édifices qui posent quelques problèmes. Le cas de Dēḥes Est est le plus simple : on est en présence d'un édifice dont la construction s'est étirée sur un temps considérable : le sanctuaire peut appartenir à la seconde moitié du Ve s., voire à la fin de ce siècle. Dans les trois autres églises concernées, à Bā'ūdā (première phase : 392), à Bānqūsā Nord (fin IVe – début Ve s.), à Bāqirḥā Ouest (construite en 416, refaite en 501), on peut soupçonner des réfections qui auraient entraîné le passage d'un type de sanctuaire à abside inscrite à celui pourvu de simples cloisons. Mais ce type d'explication ne vaut pas pour Deir Dēḥes et Beḥyō Ouest : si ce type s'est surtout diffusé à la fin du Ve et au VIe s., il a donc sûrement existé vers le milieu du Ve s.

Face à ce chevet rectiligne omniprésent, l'abside saillante est, comme pour les chapelles, une rareté. Sur cent deux églises recensées, dix sont dotées de ce type d'abside. Encore faut-il préciser que six d'entre elles se trouvent dans le J. Zawiyyeh, aucune dans le J. Bārīshā. Le type intermédiaire entre chevet plat et abside saillant est répandu dans le Nord-Est syrien (« cathédrale » de Kerratin, Saints-Apôtres d'Ijāz [429 – 430]) mais l'on ne sait son origine. En revanche, l'abside saillante paraît comme étrangère à la région. Le chevet de Qal'at Sim'ān avec ses trois absides saillantes, l'un des plus anciens conservés de ce type, est une énigme et témoigne de l'aspect importé du plan de cet ensemble.

Dernière particularité de certains chevets de Syrie du Nord : des colonnes plaquées et un jeu d'impostes et de consoles supportant le corniche de couronnement de l'abside. Parti décoratif introduit, selon nous, pour la première fois à Qal'at Sim'ān, il a ensuite touché un certain nombre d'édifices très voisins (fig. 89,b) ou plus lointains. A Deir Sētā et Ṭūrīn Est, il s'est même appliqué à des chevets totalement rectilignes. En l'état des connaissances, ce dispositif décoratif, curieux avatar des empilements d'ordres des *frons scenae* et des nymphées monumentaux du baroque romain, est inexpliqué. Il est de plus limité à la région, à l'exception de l'Acheiropoietos de Thessalonique où des fragments d'impostes, saillant du mur de l'abside, peuvent suggérer un dispositif analogue.

Un des traits souvent mis en avant des églises du Massif Calcaire est la présence de tours, construction par ailleurs utilisée isolée ou combinée à d'autres bâtiments qu'à des églises. Dans ce dernier cas, elles peuvent être disposées au chevet, en façade ou dans ces deux positions. Toute une série d'églises possèdent deux tours de part et d'autre de l'abside. Ce dispositif est, rappelons-le, fréquent en Cilicie et en Syrie du Nord-Est (à Reṣāfah, par exemple, dans le tétraconque et la basilique de Saint-Croix (559). Les tours peuvent également





Fig. 89. a : Mshabbak. – b : Bānqūsā Sud, abside

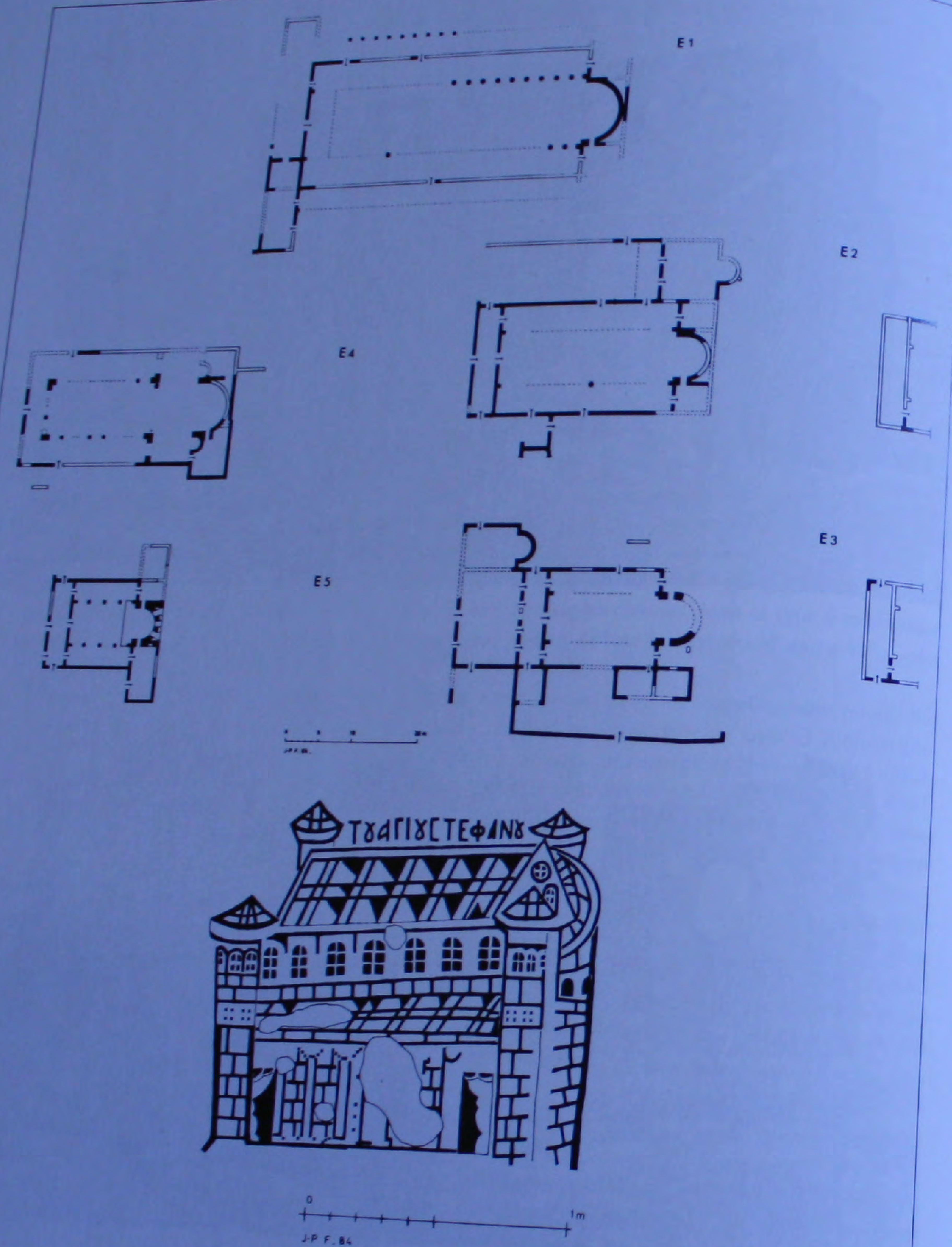


Fig. 90. a : Eglises d'al-Bāra. – b : Mosaïque dans l'église E. 5 d'al-Bāra (J.-P. FOURDRIN).

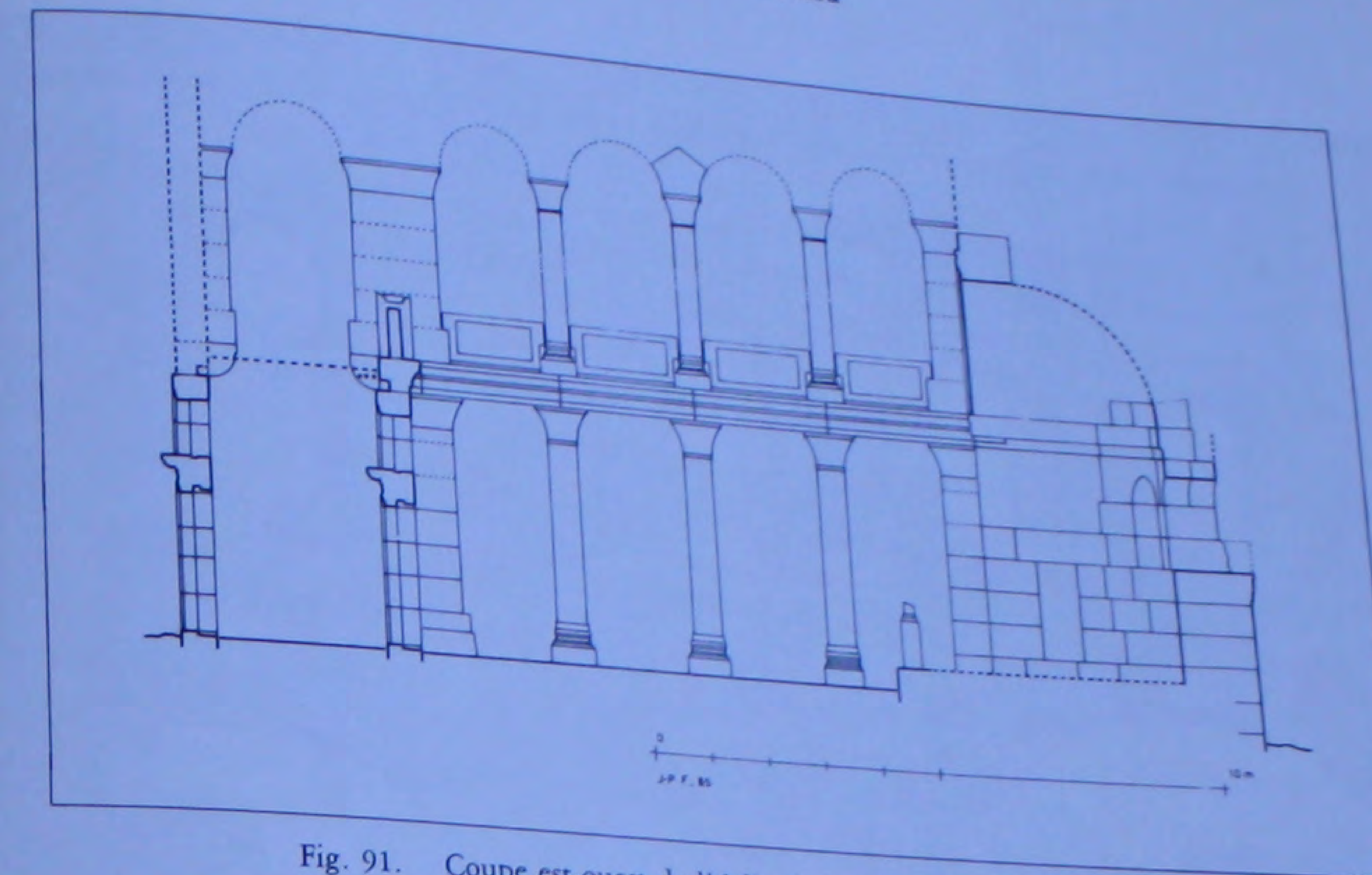


Fig. 91. Coupe est-ouest de l'église E. 5 d'al-Bāra (J.-P. FOURDRIN).

flanquer la façade occidentale. Elles sont parfois en saillie par rapport aux murs gouttereaux des basiliques comme à Ruweiḥa Sud. Un petit groupe d'édifices de grande envergure les utilise pour héberger des escaliers d'accès à une tribune située au-dessus du porche : Qalblōze, égl. de Bizzos à Ruweiḥa, Turmānīn. A al-Bāra, l'église extra-urbaine d'al-Ḥosn était pourvue de quatre tours, dont les deux occidentales devaient donner accès aux tribunes. Toujours sur le même site, dans l'église E. 5, J.-P. FOURDRIN a relevé in situ un panneau de mosaïque (fig. 90,b) représentant une église flanquée de quatre tours qui n'est pas sans rappeler deux mosaïques du Louvre, de provenance exacte inconnue. Elle est consacrée à Saint-Etienne. Elle présente un nef couverte d'un toit à deux pentes terminé à l'est par un fronton éclairé par deux fenêtres rectangulaires et un *oculus* au sommet. L'abside, haute, qui vient s'y accoler est éclairée par trois fenêtres : une seule est représentée entièrement, celle du centre à demi. Sous le toit du vaisseau, une claire-voie de sept fenêtres. Sous celle-ci, prend place un appentis dont l'interprétation fait difficulté. Couvre-t-il seulement un portique sud dont on aperçoit les colonnes et les chapiteau ou bien couvrait-il une nef latérale? Trois portes étaient aménagées derrière le portique ; celle du centre est fermée, celles des extrémités ouvertes et partiellement masquées par un rideau serré en son milieu par une embrasse. Quatre tours sont disposées aux angles, ce qui ne se rencontre jamais dans les chapelles à nef unique. Sous leur toit pyramidant, des fenêtres (deux par côté) : les tours sud les présentent de manière distincte, ainsi qu'une demi-fenêtre d'un des côtés contigus. Une ou deux assises sous ces fenêtres, l'appareil des tours sud s'interrompt pour laisser place à deux plaques ajourées en grille, peut-être des *claustra* servant à l'aération et à l'éclairage des tours. Cette présentation réaliste d'une église sera publiée de manière détaillée par J.-P. FOURDRIN avec l'ensemble de l'église E. 5.

L'espace intérieur est divisé, dans le cas des basiliques, en trois nefs. On trouve toutefois dans plusieurs églises d'al-Bāra une sorte de nef transversale occidentale. Elle peut doubler à l'est un narthex ou un porche (E. 1) ou servir elle-même de narthex (E. 4). L'église E. 5 (fig. 90), récemment dégagée par le service des Antiquités, en est dépourvue, ses nefs latérales se rattachant directement au narthex. Pour les deux autres églises, on a évoqué l'architecture paléochrétienne d'Egypte où un très grand nombre d'églises présente la même particularité. Pour E. 4, le bassin égéen avec ses *tribèla* (arcade triple) faisant communiquer narthex et nef centrale peut être aussi invoqué.



Fig. 92. Brād, basilique nord

La séparation entre les nefs est assurée normalement par des colonnes portant des chapiteaux dont les formes seront étudiées dans le chapitre sur le décor. Signalons simplement que les formes traditionnelles de la seconde moitié du IVe s. et au début du Ve s. (chapiteaux toscans, ioniques et corinthiens à feuilles lisses) cèdent peu à peu la place, dans les églises les plus décorées, à des chapiteaux décorés d'une acanthe remarquablement travaillée, développée à partir de Qal'at Sim'ān (exemples de Bānqūsā, Bāqirḥā, Bāfetin etc.). Mais l'on trouve aussi, à la place des colonnes, des piliers qui sont plus espacés que les colonnes. L'un des édifices importants pour la diffusion de ces supports a dû être Qalblōze (fig. 84,d et 93,a). Vers la fin de la période byzantine, les piliers tendent à se rapprocher et la portée de leurs arcs à se réduire : les piliers sont alors de simples substituts des colonnes (Sheikh Sleimān, égl. de 602). Un certain nombre d'églises sont aussi dotées de piliers cruciformes qui sont parfois des piliers simples auxquels des contreforts latéraux ont été rajoutés en cours de chantier (Ruweiḥa, égl. de Bizzos, milieu du VIe s. ; Brād Nord, 561 : fig.92). En dehors du Massif Calcaire, citons la basilique Sainte-Croix de Reṣāfah (559) et une église d'Ḥalabiyye. Les pilastres transversaux ne portaient pas d'arc, comme on l'a longtemps cru, mais servaient de contreforts aux piliers et, au moins pour le pilastre interne, portaient les grosses fermes de la charpente de la nef principale.

Au-dessus des arcades des colonnades se dresse un mur percé d'une claire-voie. Ses fenêtres, pauvrement exécutées au IVe s. à l'aide de trois blocs faisant montants et linteaux (Burj Ḥeidar, Fafertīn, Bātūtā), s'incurvèrent à leur sommet pour la première fois dans les églises construites par Markianos Kyris, tandis que les nefs latérales étaient à leur tour percées de hautes fenêtres. La crête du mur de claire-voie était entaillée de rainures pour porter les fermes de la charpente. Au IVe s., les rainures traversent l'épaisseur des murs

et le toit doit donc déborder légèrement. Dès la fin de ce siècle, à Fafertīn (372), apparaît cependant une corniche sommitale qui masque le rebord de la toiture. Très vite, sous l'encoche ainsi retrécie, surgit une console destinée à accroître la surface d'appui des fermes.

Qal'at Sim'ān introduisit un procédé plus sophistiqué, qui était de transformer la console en imposte et de la faire porter par une colonnette reposant elle-même sur une console située au niveau de l'appui des fenêtres de claire-voie, au-dessus de la corniche intérieure couronnant la colonnade des nefs. De plus, cet ordre intérieur se doublait d'un ordre extérieur d'un rythme différent (une colonnette toutes les deux fenêtres), qui était, lui, purement décoratif.

En Apamène, l'évaluation est plus complexe étant donné l'existence des tribunes en U cernant la nef centrale (al-Bāra). Les colonnes du rez-de-chaussée d'E. 1 et E. 5 (fig.) portent une architrave, celles de l'étage, des arcs, suivant le système en vigueur à Saint-Jean-Stoudios de Constantinople (vers 450).

Evolution

Les plus anciennes églises (Burj Ḥeidar, Fafertīn) ont une hauteur réduite, une forme allongée, des proportions étriquées et une décoration fruste. L'appareil lui-même est souvent de médiocre qualité, rendant indispensable la présence de jambages et de linteaux monolithes. Ils sont souvent à deux parements dont la cohésion est assurée par des boutisses placées à intervalles réguliers, le parement extérieur étant souvent le plus soigné (mur est de Sinkhār). Alors que Julianos, architecte sans doute venu d'un centre urbain, se contente vers la fin du IVe s. et le début du Ve s. de cet appareil pour son église de Brād, Markianos Kyris, à Bābisqā, Bā'ūdā (392), Kseidjbe (414), Darqītā (418) et Qaṣr al-Banāt, réintroduit l'appareil orthogonal simple. celui des temples et de certaines grandes résidences des Ier – IIe s. de la région. Julianos apporte une ampleur tout à fait nouvelle, sensible dans les volumes, l'aménagement de la façade ouest et du chevet. Markianos Kyris a mis une harmonie nouvelle entre les différentes parties de l'édifice et a renouvelé le décor : il remet en vigueur pour la partie orientale de l'église l'acanthe travaillée, il crée une décoration raffinée des portes et de l'arc triomphal et introduit la corniche à la naissance de cul-de-four de l'abside. Homme du terroir, il a eu une action durable sur l'architecture de la région.

Dans les églises du Ve s., l'appareil orthogonal simple, la décoration des ouvertures et de l'arc triomphal se répandent peu à peu à des degrés divers selon les édifices. Qal'at Sim'ān (fig. 93,b) apporta une nouvelle esthétique dans la région dont avons vu quelques éléments (chevets à colonne, colonnettes de support des toitures de la nef) auxquels il faut joindre des traitements nouveaux de l'acanthe. Nous avons aussi noté à Qalblōze et dans un certain nombre d'édifices la substitution de piliers aux colonnes des nefs. Les façades s'animent sous une décoration très riche et envahissante (pilastres cannelés, moulures enveloppant portes et fenêtres : fig. 93, a), plus répandue au Nord que dans le J. Zawiyyeh.

Baptistères

Dans le second quart du Ve s., un nouveau bâtiment religieux est apparu dans le Massif Calcaire, le baptistère. Une récente enquête de B. Dufaÿ a permis d'en préciser non seulement l'extérieur mais aussi les aménagements internes.

Le baptistère le plus ancien dont la date soit connue est celui de Qaṣr Iblīs (441 et non 431), mais la plupart datent du VIe s. Deux baptistères exceptionnels tranchent par leur ampleur, leur architecture et l'accès à la cuve, ceux d'Apamée et de Qal'at Sim'ān. Le premier a la forme d'un triconque qui n'est pas sans évoquer, en modèle réduit, le tétraconque de l'église au nord-est de laquelle il est placé. Sa cuve est disposée à l'intérieur de l'abside est et elle est accessible par deux escaliers latéraux, tandis qu'à l'ouest un chancel l'isole du reste du triconque. Dans les deux autres niches du triconque, deux reliquaires (celui de la niche sud-est est encore en place). A Qal'at Sim'ān (fig. 94), le baptistère reproduit aussi l'octogone central du *martyrion* cruciforme : il est constitué d'un noyau central octogonal percé de niches dans ses côtés obliques. Une abside fait saillie à



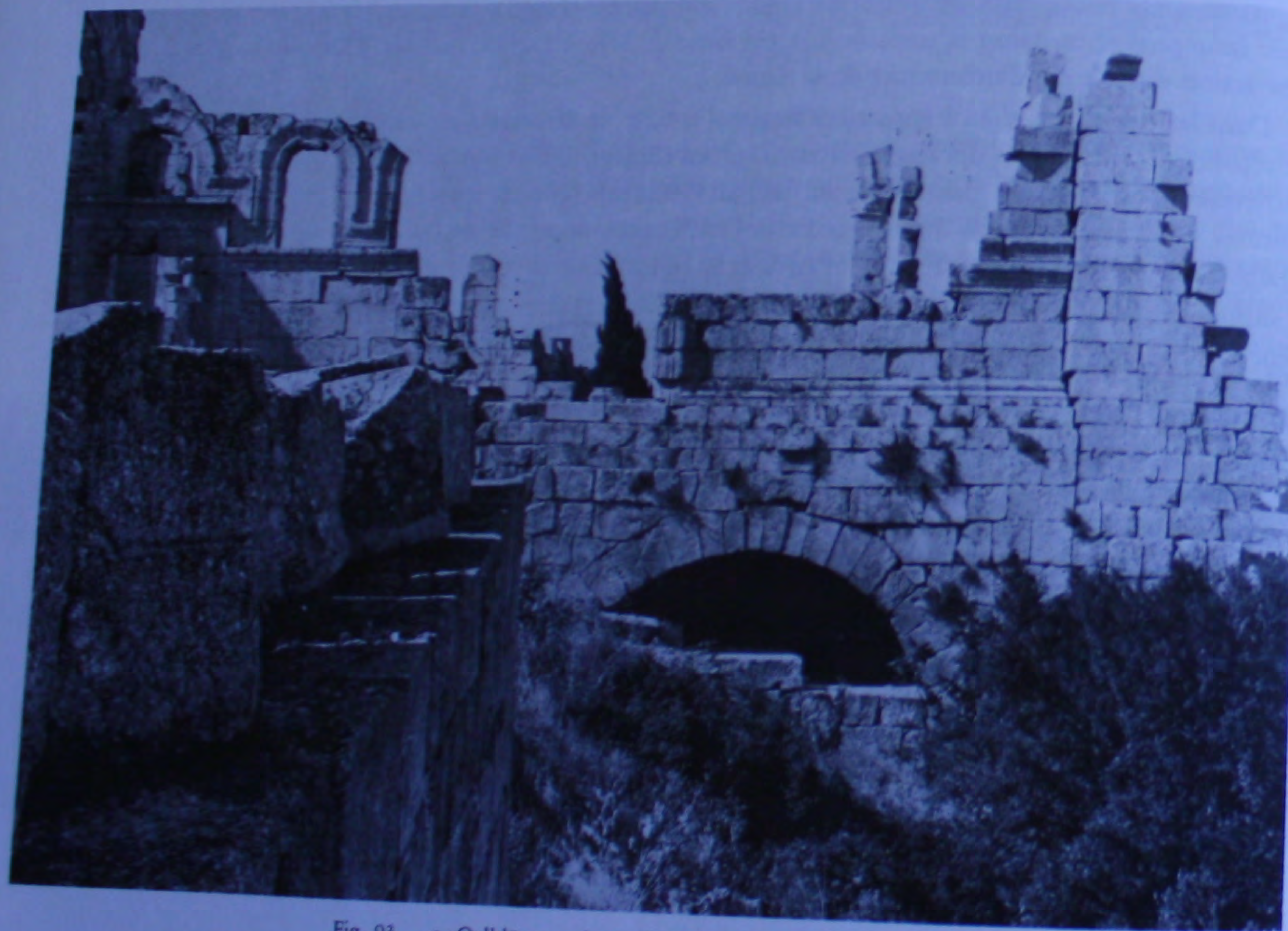


Fig. 93. a : Qalblöze. – b : Qal'at Sim'ān, basilique ouest.

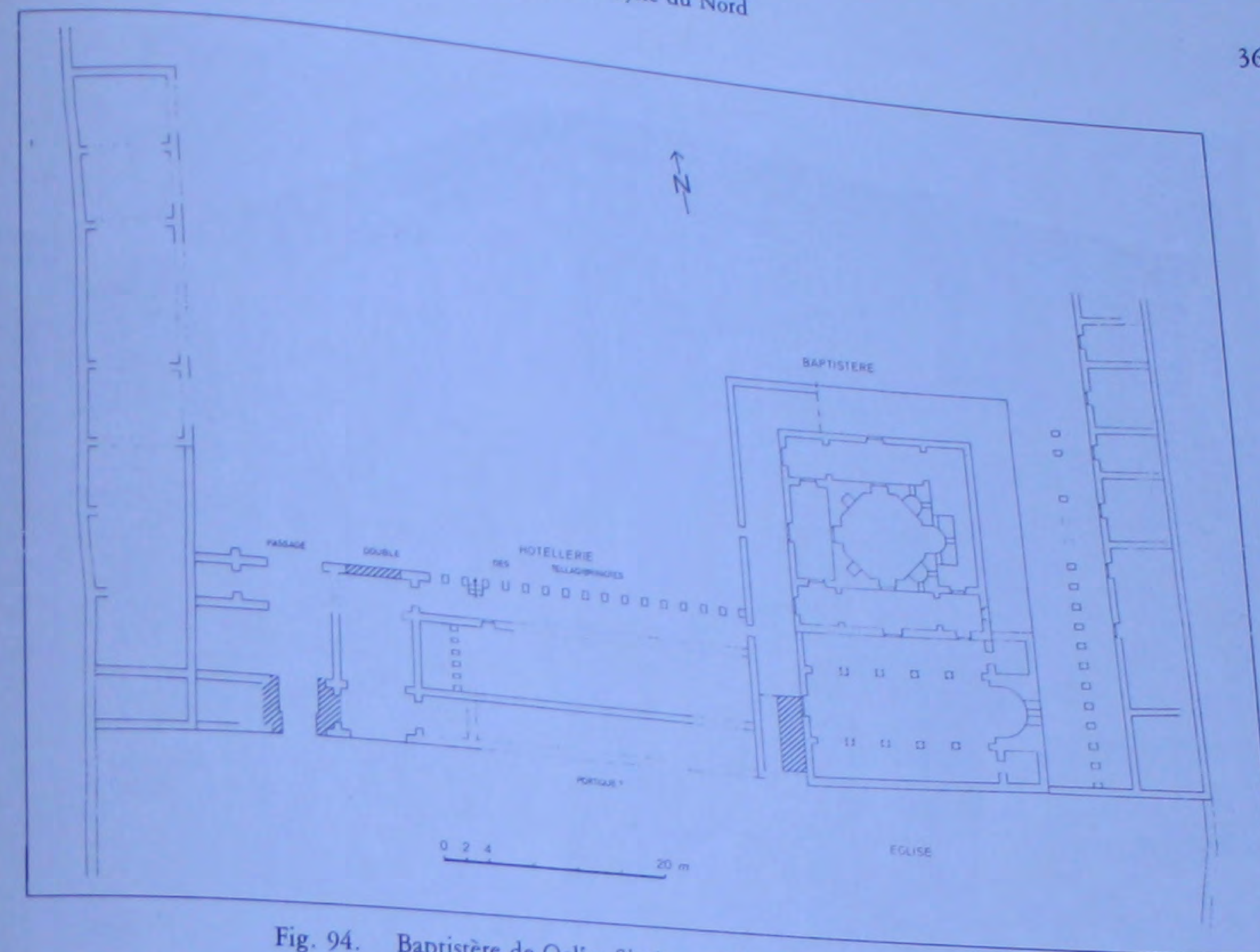


Fig. 94. Baptistère de Qal'at Sim'ān et bâtiments attenants (J.-L-Biscop).

l'est dans le déambulatoire qui entoure l'octogone. Comme à Apamée, la cuve est placée dans cette abside et pourvue de deux escaliers latéraux donnant accès au déambulatoire est ; là encore la cuve est séparée du centre de la salle par un chancel et un rideau. A Apamée comme à Qal'at Sim'ān, les cuves, même remaniées, autorisent l'immersion d'adultes. Ce sont des baptistères urbains. La cuve avec accès latéraux à l'écart de la pièce principale est un trait attesté en Syrie même, à Ḥalabiyye (le dispositif est à l'ouest du baptistère), en Palestine (Jerash) et à Chypre (où il est disposé au sud du baptistère).

Dans les villages, où une quarantaine de baptistères sont plus ou moins bien connus et situés la plupart en Antiochène, ils se présentent soit sous forme d'annexes, ajoutées à l'angle sud-est de l'église et ayant avec l'église un mur commun, soit comme des bâtiments indépendants. Ils sont la plupart du temps disposées au sud, reliés ou non par des portiques à l'église, qui est souvent la plus importante du village, celle qui est pourvue du *bêma*. En fait, à Darqītā et peut-être aussi à Bāmuqqa, on a eu plusieurs baptistères. Les portes et les ouvertures de ces baptistères sont au VI[e] s. richement ornées. Aux angles de l'édifice sont parfois placés des pilastres cannelés (Qal'at Sim'ān, Bāqirḥā: fig. 95). La toiture des baptistères indépendants est à quatre pans.

Les aménagements intérieurs sont intéressants. La cuve placée à l'est contre le mur et souvent dans une abside est dépourvue de marches d'accès. Elle ne paraît pas convenir à l'immersion d'adultes. Elle est parfois fermée par un rideau et souvent surmontée d'un baldaquin en bois (fig. 96,a), qui peut évoquer le baptistère de Doura-Europos. Des reliquaires, nous l'avons vu, peuvent se trouver à côté des cuves (Deḥes, Bābuṭṭā). Des clôtures séparent la partie est du reste de la pièce. Dans un cas (Saint-Serge à Darqītā), la cuve paraît placée dans l'annexe nord (*diaconicon*) de l'église. Cette localisation n'a rien de surprenant : elle rappelle celle du baptistère dans les tétraconques de Séleucie, de Reṣāfah et, à quelques nuances près, d'Apamée ainsi qu'à Ḥalabiyye celle du baptistère de la basilique ouest. Il faut mettre à part quatre petites cuves recouvertes d'un



Fig. 95. Bāqirḥā, baptistère.

baldaquin en pierre remarquablement ouvragé. Deux d'entre elles (égl. monastique de Qal'at Sim'ān, Kafr Nābū) étaient disposées dans une nef latérale, près d'une porte. A Kafrantīn, le baldaquin se trouve dans un baptistère transformé comme à Bshillā en mosquée. La taille des cuves correspond à celle des cuves baptismales des villages et on est vraisemblablement en présence d'installations baptismales. A Qal'at Sim'ān, ce dispositif compléterait celui qui est prévu pour le baptême des adultes. A Kafr Nābū, au sommet du baldaquin, devait prendre place un globe où il est inscrit qu'il s'agit de la « fontaine de vie que Dieu nous a donnée pour le pardon (de nos fautes) ». En Apamène, peu de baptistères ont été découverts. Toutefois, on remarque que leur cuve n'est plus disposée à l'est, mais au centre, généralement pourvue d'escaliers et suffisamment profondes pour permettre l'immersion d'adultes. A Deir Ṣleib, le baptistère est, comme souvent dans le bassin égéen, situé dans le prolongement du narthex. La cuve cruciforme, placée au centre de la pièce, repose sur un pavement de mosaïques fait d'animaux courants. A Hūarte, dans l'église du IVe s. comme dans celles du début du VIe s., la cuve baptismale occupe le centre du baptistère. Dans la première phase elle est recouverte, comme dans les baptistères des chaînons nord, par un *ciborium*. Vers 517, le nouveau baptistère, plus ample, est à déambulatoire ; la cuve est au centre, éclairée par un lanterneau. A l'est est placée une table pour la consécration du saint chrême. Dans ces deux phases, les baptistères sont décorés de mosaïques avec, dans chaque cas, représentation d'une licorne. Le second baptistère de Hūarte invite à reconnaître en Antiochène, il est vrai, mais aux confins de l'Apamène, un bâtiment comparable dans la « logette du reclus » située au sud-est de la basilique sud de Ruweiḥa. On reconnaît en effet les colonnes centrales portant le lanterneau ainsi

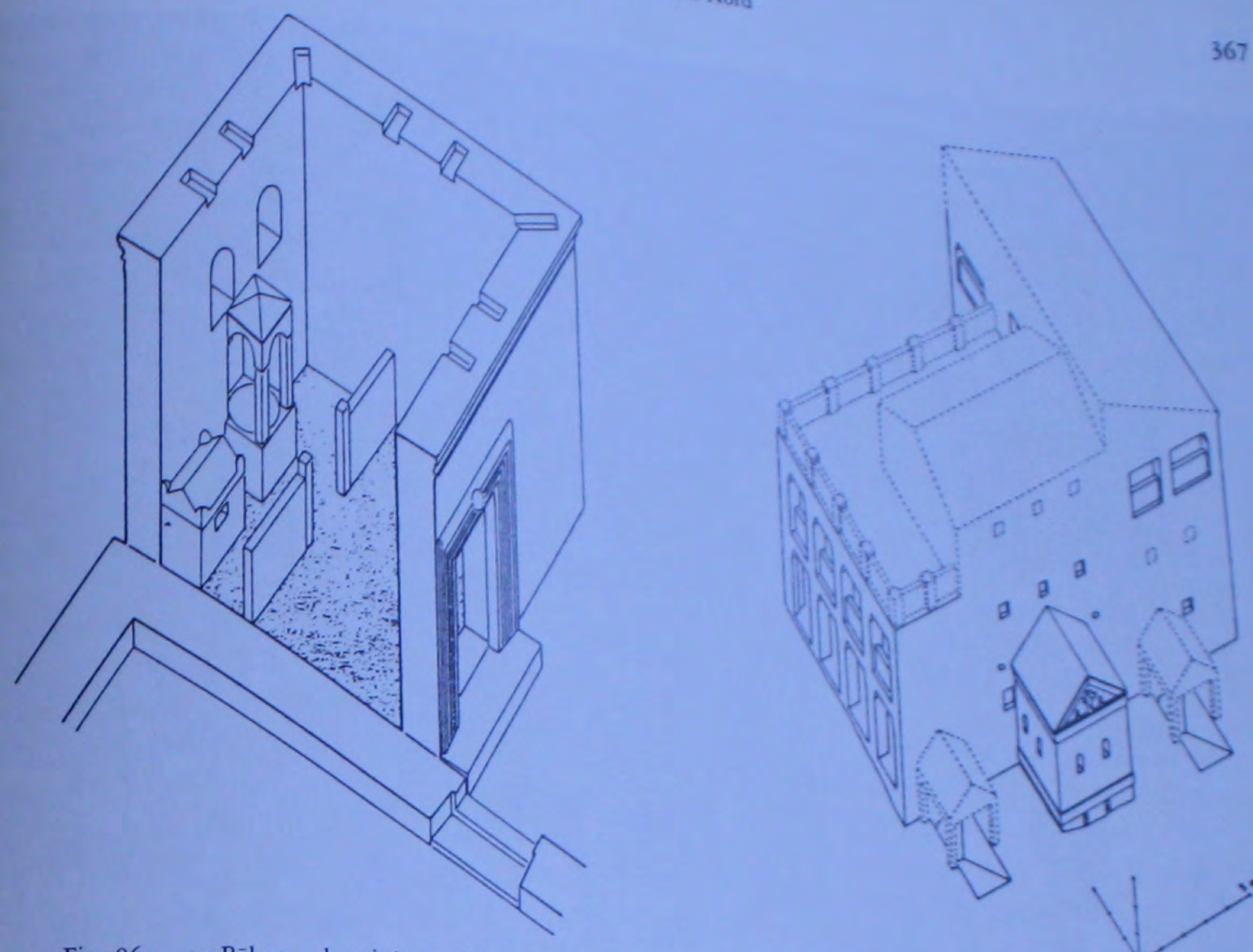


Fig. 96. a : Bābuṭṭa, baptistère, axonométrie (B. Dufaÿ). – b : Qaṣr al-Banāt, couvent, axonométrie (d'après *Syria* 62, 1985, p. 322 fig. 2).

que les trous de poutre correspondant à la toiture du déambulatoire. De surcroît, la découverte d'une cuve au centre confirme pleinement cette nouvelle identification. Les cuves des baptistères des chaînons nord semblent bien être réservées au baptême des enfants qui se répand dans le courant du Ve s. avec la christianisation totale des populations villageoises.

Les couvents

Les couvents d'Antiochène

Le monachisme, comme l'a montré P. Canivet (*supra* p. 132) a été introduit de bonne heure, vers le milieu du IVe s., à partir de l'Osrhoène. Comme nous l'apprend Théodoret de Cyr, un certain Ammianos avait créé une « retraite de méditation sur la philosophie » sur les flancs du Mont Coryphée, l'actuel Sheikh Barakāt, aux abords du bourg de Teleda (aujourd'hui Tell 'Ade) vers le milieu du IVe s. Dans le voisinage existait déjà une colonie d'anachorètes, celle de Marianos. Son neveu, Eusèbe, a joué un rôle décisif dans le développement du monachisme syrien regroupant des communautés parlant le grec et le syriaque. Il prit dès 360 la direction du couvent de Teleda. C'est autour de ce couvent et de la plaine de Dānā que se développèrent aux Ve et VIe s. de très nombreux monastères des chaînons nord. La correspondance échangée en 567 et 569 entre les prélats monophysites de Constantinople et ceux de l'Orient mentionne 80 couvents qui doivent tous appartenir



Fig. 97. Sitt ar-Rūm, couvent.

au Massif Calcaire et dont 50 ont été identifiés. La toponymie (noms commençant par Deir ou Mar) permet encore d'en accroître le nombre. Les installations sommaires des premiers couvents sont inconnues. Le premier couvent étudié est celui de Qaṣr al-Banāt édifié vers 420 – 430 par Markianos Kyris. Il comprend, à l'intérieur d'un enclos, une grande église, un tombeau collectif, un bâtiment allongé haut de trois étages bordé d'un portique donnant à l'ouest sur une cour. Le reste de cette dernière est bordée de bâtiments plus courts, également bordés de portiques. Une tour de six étages ferme la cour au sud, du côté de l'église ; sa fonction (cellules de moines ou tour de surveillance des oliveraies du monastère) n'est pas établie. Ce monastère, dès cette date relativement haute, présente tous les éléments caractéristiques des grands ensembles monastiques.

Les monastères moins importants ne comportaient bien souvent qu'une simple chapelle comme à Sitt ar-Rūm (fig. 97), Burj Ḥeidar, Kafr Finshe, Kūsīk(?), Brād, Duerih avec un bâtiment conventuel et un tombeau collectif, parfois une tour. Souvent l'oratoire se laisse à peine identifier comme par exemple à Breij pourvu pourtant de plusieurs bâtiments, ou dans le couvent de Meʿez où l'oratoire est juste marqué par une saillie vers l'est. Même dans le couvent sud-est de Deir Simʿān, important, l'église a disparu au profit d'un oratoire que l'on devine grâce à l'excroissance orientale de son sanctuaire. En Antiochène s'est développée une forme particulière d'ascétisme, créée par Syméon Le Stylite qui consistait, comme il est connu, à vivre sa vie d'ascète au sommet d'une colonne. Dans la région même, autour de Qalʿat Simʿān, Syméon eut un certain nombre d'émules. Les installations les mieux conservées sont à Kafr Deriān, à Kimār et à Brād. A Kafr Deriān, le

stylite est connu car il a participé en 566 à l'assemblée monophysite convoquée dans le monastère de Bātabū et a signé le *Syndoctikon* au 22e rang. Il s'appelait Yonan. De son monastère sont encore conservés les éléments essentiels. La colonne est faite de quatre fragments maintenant à terre mais qui, mis bout à bout, forment une colonne haute de 7,70 m non compris le socle et la base (1 m en tout). La base était ceinte d'un enclos pour maintenir à l'écart les curieux. La colonne a conservé son conduit sanitaire. Plus loin se dressent le tombeau et le bâtiment conventuel (oratoire au rez-de-chaussée et habitation à l'étage). On peut supposer que ce bâtiment fut, à la différence de Qalʿat Simʿān, construit du vivant du stylite. Le plus beau monastère de stylite, en dehors naturellement de Qalʿat Simʿān, est celui de Syméon le Jeune sur le Mont Admirable.

Mais le centre spirituel de l'Antiochène et d'une bonne part de la Syrie du Nord était Qalʿat Simʿān, où, après la mort de Syméon, survenue en 459, on érigea, entre 473 et 491 (pour les bâtiments principaux), un gigantesque monastère auquel on accédait de Deir Simʿān par une voie sacrée, bordée d'échoppes et ponctuée à mi-parcours par un arc de triomphe (fig. 98). Une fois franchie une solide enceinte par la monumentale triple porte, les pèlerins atteignaient une première cour limitée au nord par le baptistère et l'hôtellerie construite par les habitants du village voisin de Tell ʿAqibrīn. De là, traversant une quadruple baie de deux arcs, ils arrivaient à l'esplanade principale, sans doute assez pentue de l'ouest vers l'est. Au fond, au nord, ils apercevaient le *martyrion* cruciforme, énorme bâtisse faite de quatre basiliques disposées en croix autour d'un gigantesque octogone inscrit dans un cercle de cent pieds de diamètre et dont le toit dominait de ses quelques vingt-cinq mètres l'ensemble des bâtiments environnants. C'était là, au centre de l'octogone, que s'élevait la colonne du saint, objet de culte fervent de la part des paysans de la région à base de danses et de processions d'animaux. Tout un couvent s'étendait au sud-est du *martyrion*. Couvent hypertrophié mais fidèle dans sa nomenclature au programme des couvents antiochéens, ce lieu de pèlerinage dont le plan, conçu dans les bureaux d'un architecte à Antioche, avait été considérablement gauchi en cours d'exécution rayonnait sur toute la spiritualité de la région, exerçant une influence déterminante sur l'architecture religieuse du Massif Calcaire.

Les couvents d'Apamène

On bénéficie, sur l'origine du monachisme en Apamène, du témoignage de Théodoret de Cyr qui, avant de devenir évêque de Cyrrhus, fit un séjour dans les grandes monastères de Nikertai, près d'Apamée, qu'il décrit de la façon suivante : « Il vit là encore aujourd'hui (c'est-à-dire en 444) plus de quatre cents moines athlètes de la vertu, amants de la piété, qui par leurs peines achètent le ciel. Or ceux qui ont établi leur règle sont Agapet et Syméon, qui eux-mêmes l'avaient reçue du grand Marcianus. Et ces monastères sont sortis bien d'autres lieux de retraite monastique, soumis à la même règle, qu'il n'est pas facile de compter. De toutes ces plantations le premier auteur a été cet homme divin. » Ce texte indique une grande homogénéité du développement du monachisme en Apamène, sous l'égide des deux monastères de Nikertai et l'adoption d'une règle unique établie par Marcianus, ermite de Chalcidène, l'un des grands initiateurs du monachisme syrien. Les vestiges sur le terrain peuvent-ils corroborer ce caractère puissamment structuré de l'organisation monachique apaméenne? Les ruines sont à vrai dire peu nombreuses, et limitées à dix monuments situés tous dans le nord de la région, à la frontière avec l'Antiochène : trois petits couvents ruraux (Btirsa, Dānā, Shinsharā) et sept plus importants autour de l'agglomération d'al-Bāra. L'échantillon est donc particulièrement limité, mais l'exploration archéologique révèle d'étonnantes similitudes de conception, aussi bien dans les petits établissements que dans les plus grands. Le trait le plus remarquable est la constance du plan du bâtiment principal, consistant au rez-de-chaussée comme à l'étage en une vaste salle nord-sud entourée d'une série de fenêtres, et encadrée sur trois côtés par des salles ou galeries, Au rez-de-chaussée, l'adjonction à l'est d'un sanctuaire carré, ouvert par une baie en plein cintre flanquée de deux petites fenêtres, répond à une utilisation religieuse de la salle, qui apparaît ainsi comme la nef transversale d'une église. Le programme comprend également une longue pièce à l'ouest qui assure les communications entre les différents espaces

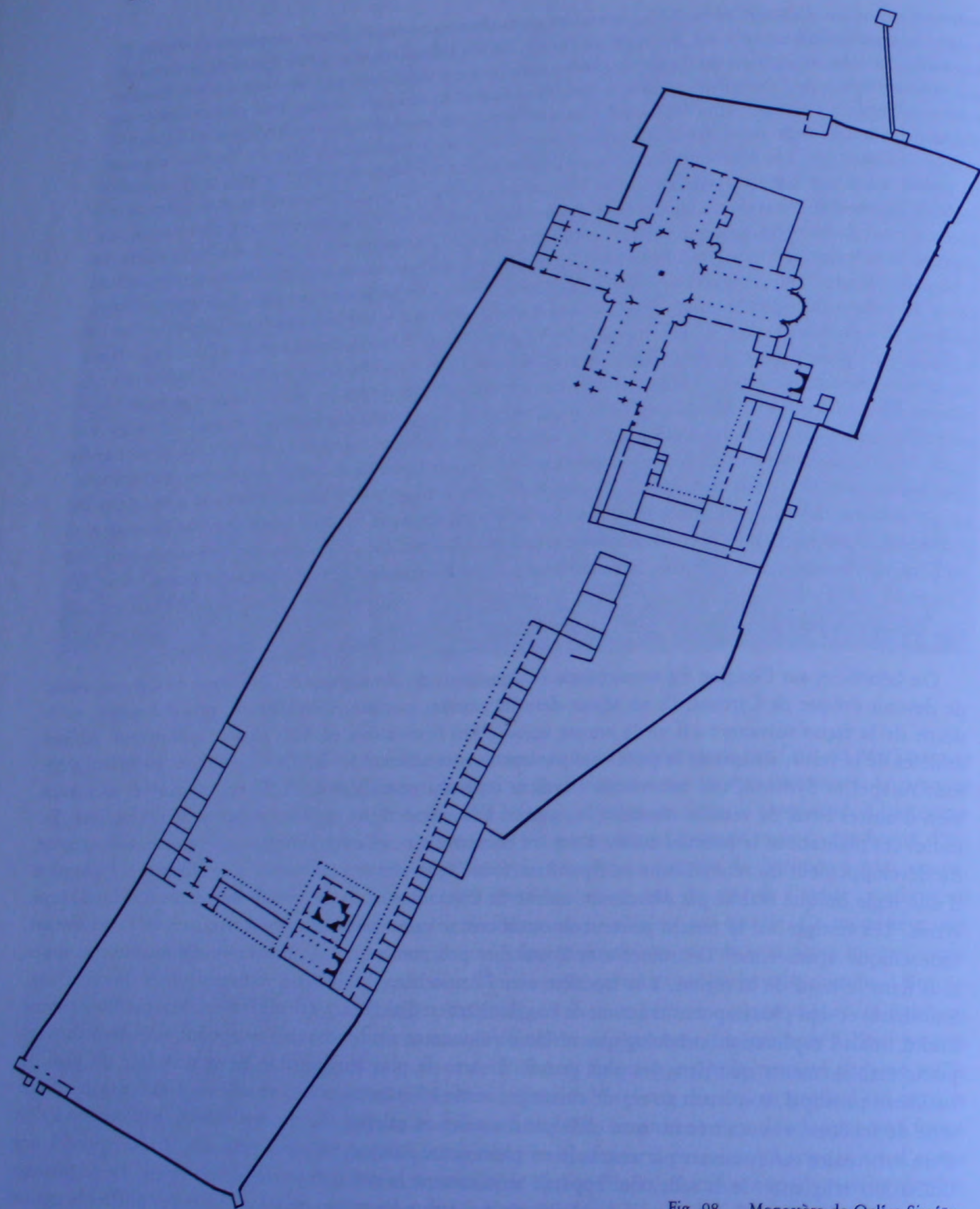


Fig. 98. Monastère de Qal'at Sim'ān

et tient sans doute office de narthex. Au nord une autre pièce allongée peut être un réfectoire, comme le
suggère la présence d'un lavabo à Dānā et Deir ar-Rahbān, tandis qu'au sud un portique à piliers, dépourvu de
décoration, établit une transition entre l'intérieur et l'extérieur. Ce schéma général peut se compliquer selon
les édifices par l'adjonction de pièces, ou se simplifier au contraire par la suppression de certains éléments.
C'est ainsi qu'à Dānā, le bâtiment présente un deuxième étage se composant d'une pièce au-dessus de la nef,
d'une terrasse au-dessus du portique et du narthex, et d'une loggia au-dessus de la pièce nord. A Shinsharā
il n'y a pas d'étage, et un deuxième bâtiment est construit dans l'enceinte. A Deir Ṣobāṭ, la construction
se prolonge au sud par un bâtiment pourvu de portiques. A Deir ar-Rahbān le plan se complique par
l'adjonction de deux pièces à l'ouest. Une deuxième constance réside dans l'isolement du couvent par rapport
à l'extérieur grâce à une enceinte continue et un accès coudé. Le seul bâtiment d'entrée à être bien conservé,
celui de Deir Ṣobāṭ, présente deux regards destinés à identifier l'arrivant. Autres caractéristiques communes,
la présence d'un tombeau collectif placé sous l'église ou dans une construction spéciale, et l'absence de traces
de cellules qui suppose un logement collectif. Une hôtellerie n'est attesté qu'en un seul endroit, à Frikyā,
par l'inscription d'une mosaïque qui fut posée en 511. Aussi le couvent d'Apamène, construit sur un modèle
uniforme, apparaît-il coupé du monde extérieur et la communauté vivait-elle repliée sur elle-même. Le lieu
de culte ne servait qu'aux seuls moines, à la différence des grands couvents d'Antiochène, qui acceptaient les
villageois voisins lors des célébrations religieuses. La constance du programme autorise à voir une implantation
planifiée, ne laissant pas la place à des développements locaux anarchiques, et à laquelle il fallait évidemment
un centre de décision unique. L'exploration archéologique confirme donc le processus d'implantation du
monachisme en Apamène décrit par Théodoret de Cyr. Ce phénomène de la fin du IVᵉ s., contemporain de
la diffusion du christianisme dans une région restée longtemps païenne, prend ainsi un aspect missionaire.
L'intervention d'ermites ou d'ascètes locaux, attirant des disciples, en semble exclue. N'est-il pas révélateur
que Théodoret, qui décrit en détail les ermites d'Antiochène, n'en mentionne pas un seul en Apamène? Il y
a là une autre coupure avec la région septentrionale où le développement du monachisme, bien que soumis
à des influences orientales, a été en grande partie endogène.

Conclusion

Cette étude a permis de dégager, au-delà de certaines convergences, une diversité qui s'exprime à différents niveaux. Le premier atteint est celui des habitudes constructives : on a constaté par exemple que les chevets plats avec séparation des différentes parties par simple cloison étaient peut-être nés et s'étaient sûrement développés plus que nulle part dans le J. Bārīshā. On a vu aussi l'impact de certains monuments importants, ceux de Julianos, de Markianos Kyris ou surtout de Qal'at Sim'ān et leur rôle dans le développement de l'architecture régionale. Ce dernier monument a permis de mettre en évidence les rapports ville – campagne : l'étude sur le décor les révèlera de manière encore plus éclatante. Enfin, l'évolution de cette architecture fait ressortir l'enrichissement progressif des communautés paysannes qui les bâtissent. On aboutit aux mêmes conclusions que celles dégagées par les études sur l'habitat. Si l'on se penche sur les rites et la piété, on constate certes quelques points communs, notamment l'adoption de certains dispositifs qui transcendent la micro-région. Citons l'utilisation quasi-constante de sanctuaires tripartites et l'introduction des reliques non pas sous la table d'autel, comme partout ailleurs dans le monde, mais dans des annexes spéciales. De même les baptistères avec cuves à accès dérobés sont, si l'on fait abstraction de leur orientation, répandus du nord de la Syrie (Ḥalabiyye) à Chypre et à la Jordanie. Toutefois, si l'Euphratésie présente un certain éclectisme qui autorise le côtoiement de liturgies différentes (*ambon / bêma* par ex.), l'Antiochène et l'Apamène paraissent exacerber leurs différences dès que celles-ci sont recensées avec précision. Citons pêle-mêle la position inversée des annexes du sanctuaire (*martyrion* et *diaconicon*) et l'emplacement différent dans les reliquaires de l'évacuation de l'huile sanctifiée ; le caractère priviligié des accès sud en Antiochène et la séparation des sexes suivant l'est

ou l'ouest alors que l'Apamène se conforme à l'usage général de l'accès par l'ouest et d'une répartition des fidèles nord/sud ou, quand il y a des tribunes, rez-de-chaussée/étage ; la diffusion du *bêma* en Antiochène et la rareté des ambons alors que c'est l'inverse en Apamène ; l'implantation de la cuve à l'est dans les baptistères d'Antiochène (à l'exception de la basilique sud de Ruweiḥa où l'on a une cuve centrale), au centre dans ceux d'Apamène ; l'organisation différente des couvents en Antiochène et en Apamène avec, dans cette province, des oratoires transversaux proches de ceux de Mésopotamie. Ces oppositions sont celles que révèle l'examen des monuments. Elles n'ont rien à voir avec l'opposition monophysites – chalcédoniens, problème clef où a pu d'ailleurs se retrouver un certain antagonisme Antiochène/Apamène. Elles ont simplement trait à la présence de juridictions religieuses différentes à Antioche et Apamée et révèlent un enracinement inattendu et vivace des particularismes de cités transposés au plan religieux. Enfin, le développement de ces églises de village, l'apparition de baptistères qui dispensent des catéchèses urbaines et surtout l'invention par le stylitisme d'une spiritualité villageoise sont peut-être l'amorce d'une autonomie naissante des villages syriacisants par rapport aux villes hellénisées. Mais l'archéologie ne permet guère d'aller au-delà et d'y voir la fracture naissante qui détachera ces provinces de Byzance.

Bibliographie

H. C. BUTLER, *Early Churches in Syria*, Princeton 1929 ; rééd. Amsterdam 1969.

J. LASSUS, *Sanctuaires Chrétiens de Syria*, Paris 1947. *Eglises de Village de la Syrie du Nord*, sous la direction de G. TCHALENKO, Paris 1979 – 1980. Le vol. de texte, rédigé par cet auteur, est en cours d'impression.

I. PEÑA, P. CASTELLANA et R. FERNANDEZ, *Les Stylites Syriens*, Milan 1975.

I. PEÑA, P. CASTELLANA et R. FERNANDEZ, *Les reclus syriens*, Milan 1980.

I. PEÑA, P. CASTELLANA et R. FERNANDEZ, *Les cénobites syriens*, Milan 1983.

I. PEÑA, P. CASTELLANA et R. FERNANDEZ, *Inventaire du Jébel Baricha*, Milan 1987.

Eglises à piliers

P. GROSSMANN, *S. Michele in Africisco zu Ravenna*, Mayence 1973.

Baptistères

B. DUFAÿ, *Immersions, lieux et pratiques de l'initiation chrétienne dans le patriarcat d'Antioche*, thèse inédite, Univ. de Paris I, 1984.

B. DUFAÿ, Les baptistères ruraux de Syrie du Nord, dans : *Géographie Historique du Monde Mediterranéen*, Paris 1988, p. 67 – 98.

Chevets

N. SURREL, *Recherches sur les chevets d'église de Syrie du Nord*, thèse inédite, Univ. de Paris I, 1983.

Reliquaires

B. JACQUOT, *Le Culte des Martyrs en Syrie du Nord. Les reliquaires à huile*, Mémoire de Maîtrise inédit, Univ. de Paris I, 1984.

W. GESSEL, Das Öl der Märtyrer, *Oriens Christianus* 72, 1988, p. 183 – 202.

Deir Seta

W. KHOURY, *Deir Seta*, Damas 1987.

Huārte

P. et M. TH. CANIVET, *Ḥūarte, Sanctuaire chrétien d'Apamène (IVe – VIe s.)*, Paris 1987.

Qal'at Sim'ān

M. RESTLE, s. v. «Kalaat Seman», dans : *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* III (Stuttgart 1976), col. 853 – 892.

F. W. DEICHMANN, *Qalblöze und Qal'at Sem'an* (Bayer. Akad. Wiss., Phil.-Hist. Klasse, 1982).

J.-P. SODINI, Travaux récents au sanctuaire syrien de St. Syméon le Stylite (Qal'at Sem'an), *CRAI* 1983, p. 335 – 372.

J.-L. BISCOP et J.-P. SODINI, Qal'at Sem'an et les chevets à colonnes de Syrie du Nord, *Syria* 61, 1984, p. 268 – 330.

J.-L. BISCOP et J.-P. SODINI, Eglises syriennes apparentées à Qal'at Sem'an : les églises de Turin et el-Fasuq dans le Gebel Wastani, *Syria* 64, 1987, p. 107 – 129.

Les monuments chrétiens de la Syrie du Sud

MARCELL RESTLE UNIVERSITÄT, MÜNCHEN

Dans la région volcanique du sud de la Syrie, l'Auranitide, la lave basaltique constitue le matériel de construction partout librement disponible. Depuis la préhistoire jusqu'à l'introduction du béton moderne, ce matériel était le matériel de construction prédominant. Cela vaut non seulement pour les régions du Lejā au nord-est et du Safa à l'est du J. al-'Arab qui sont des déserts de pierre, mais aussi pour les plaines situées à l'ouest et au sud de ces montagnes volcaniques où l'on n'a cessé de se servir de ce matériau de pierre volcanique.

D'après toutes les évidences obtenues jusqu'à présent, le bois ne jouait aucun rôle comme matériel de construction ; même comme couverture, il avait une fonction secondaire, et n'existe pas dans le Ḥawrān avant le VI[e] s. L'emploi des dalles de pierre oblongues, même pour la couverture plate de salles et d'édifices, a engendré une forme et structure spéciale d'architecture. La longueur maximale de ces dalles de couverture en pierre dépend de constantes du matériau et excède à peine 2,8 m. Par l'utilisation de consoles saillantes – parfois même en deux rangées superposées et avec double saillie – cette portée limitée peut être augmentée de façon restreinte. L'appui des dalles de couverture sur les murs limite donc la largeur d'une salle à cette portée. La disposition d'arcs transversaux comme supports intermédiaires peut compenser cette limitation jusqu'à un certain point.

En remplaçant l'arc transversal simple, dont la portée est également restreinte, par des arcs transversaux doubles ou triples, on peut amplifier davantage la largeur de la salle. La portée des arcs peut varier. La combinaison d'un arc transversal large, au centre, et d'un arc plus étroit, sur les côtés, crée des structures pseudo-basilicales, que l'on a appelées, suivant BUTLER, des salles à plusieurs rangées d'arcs transversaux[1]. En principe les salles résultent de l'agglutination de cellules individuelles en longueur comme en largeur. Chaque cellule est délimitée par des arcs transversaux sur piliers ou bien par des murs. Elle est couverte des dalles de pierres déjà mentionnées. Les arcs étant transversaux, les cellules architecturales ont le caractère de salles transversales. L'addition de telles cellules orientées transversalement crée une structure cellulaire constituée par l'agglomération de volumes juxtaposés (cluster).

Cette structure cellulaire de l'architecture de la Syrie du Sud se manifeste très nettement dans les édifices à plan central cruciforme. Dans ce type les bras latéraux de la croix ne sont pas disposée suivant la longueur comme les autres compartiments, mais tournés à angle droit par rapport à ceux-ci. Cela permet une agglutination dans deux directions différentes, formant un angle droit et par cela une disposition de symétrie radiale. Dans les angles restants sont ajoutés généralement des groupes architecturaux subordonnés, qui de

1. RESTLE, *Reallexikon zur byzantinischen Kunst II, p. 962 ss.*

nouveau peuvent avoir une structure cellulaire, de telle sorte que l'édifice se présente comme un bloc compact à l'extérieur.

Même là où la coupole et des voûtes se trouvent dans l'architecture de la Syrie du Sud depuis le temps du Bas-Empire romain (IIIe s., Shahbā [Philippolis]), elles définissent chaque fois une cellule spatiale, qui peut être isolée (le *Philippeion* à Shahbā p. e.), mais tout aussi bien implantée dans une architecture par ailleurs déterminées par de cellules d'arcs transversaux. Peu importe que les cellules adjacentes s'agglutinent en une direction seulement (salles longitudinales à arcs transversaux) ou en deux directions se touchant d'équerre (architecture cruciforme à arcs transversaux). Un exemple de la première manière est le monument appelé Kaiseriye à Shaqqā, un exemple de la seconde l'église Sainte-Elie à Ezra[1].

Pseudo-basiliques et basiliques

De la période précédente l'architecture chrétienne de la Syrie du Sud a adopté le type de salles à arcs transversaux en une et en plusieurs rangées. Dans sa forme la plus simple – la salle à arcs transversaux en une rangée avec peu de cellules – ce type est une composante de toute construction d'habitation de quelqu'importance à l'époque païenne et chrétienne. De forme oblongue, on la trouve dans le *téménos* de Deir as-Smeij près de Qanawāt. La supposition de BUTLER[2], que la salle de Deir as-Smeij était une église ajoutée au *téménos* postérieurement, dans la période chrétienne, n'est pas confirmée jusqu'à présent mais a été plutôt rejetée par la suite[3]. Des études plus détaillées ont révélé que d'autres constructions de ce type, interprétées comme églises par BUTLER, étaient des salles profanes elles aussi, comme à Anz par exemple[4].

La première église datée de ce type semble être l'église dite de Julianos à Umm al-Jimāl, datée de l'an 345[5]. La salle à arcs transversaux en une rangée a été agrandie sur le petit côté est par une abside semi-circulaire en saillie sur le bloc architectural (Fig. 99).

La prétendue basilique de Shaqqā est un exemple de la salle à arcs transversaux en trois rangées. Leur parties principales datent de la période romaine probablement, mais furent remaniées à plusieurs reprises plus tard. Dans chacun des deux petits côtés s'ouvrent trois portails. Il n'y a pas d'abside. L'arc transversal médian à portée considérable nécessite une disposition à deux étages pour les arcs latéraux plus étroits. De ce fait, DE VOGÜÉ a reconstruit des tribunes analogues à celles de Ṭafḥah. L'état actuel ne comportant plus cette partie, on ne peut plus décider de cette question, car des arcs transversaux à deux étages sans tribunes existent encore (basilique à al-Ḥīt). Sur le petit côté ouest se dressait un porche. La façade est richement organisée par des niches à arcatures et des portails ébrasés aux profils complexes. Le premier exemple chrétien de ce type était la basilique de Ṭafḥah[6], dont il ne reste rien aujourd'hui.

En effet, dès le Ve s., la construction vraiment basilicale s'impose dans la Syrie du Sud aussi. L'arc transversal est de plus en plus abandonné dans les églises longitudinales et remplacé par l'arcade longitudinale. La « cathédrale » d'Umm al-Jimāl de l'an 557[7] semble avoir été le modèle pour toute une série d'autres basiliques de la même ville. A Boṣrà également, on trouve la basilique à arcades longitudinales (les églises no. 1 et 3 et le monastère ed-Deir au sud de Boṣrà[8]). Les nefs médianes, ayant parfois des fenêtres hautes (Umm al-Jimāl, église ouest[9]), étaient certainement couvertes de charpente, leur largeur étant trop grande pour une couverture

2. *PPUEAS* II, 352 – 354.
3. H. C. BUTLER, *Early Churches*, p. 13.
4. *PPUAES* II, p. 132 – 134 ; H. C. BUTLER, *Early Churches*, p. 19.
5. *PPUAES* II, p. 173 – 176.
6. *PPUAES* II, p. 344 s et H. C. BUTLER, *Early Churches*, p. 22.
7. *PPUAES* II, p. 182 ; J. M. REYNOLDS, Investigations at « Julianos Church » at Umm-al-Jemal, *PBSR* 25, 1957, p. 39 – 66.
8. *PPUAES* II, p. 279 – 281 et p. 102 – 105.
9. *PPUAES* II, p. 187.

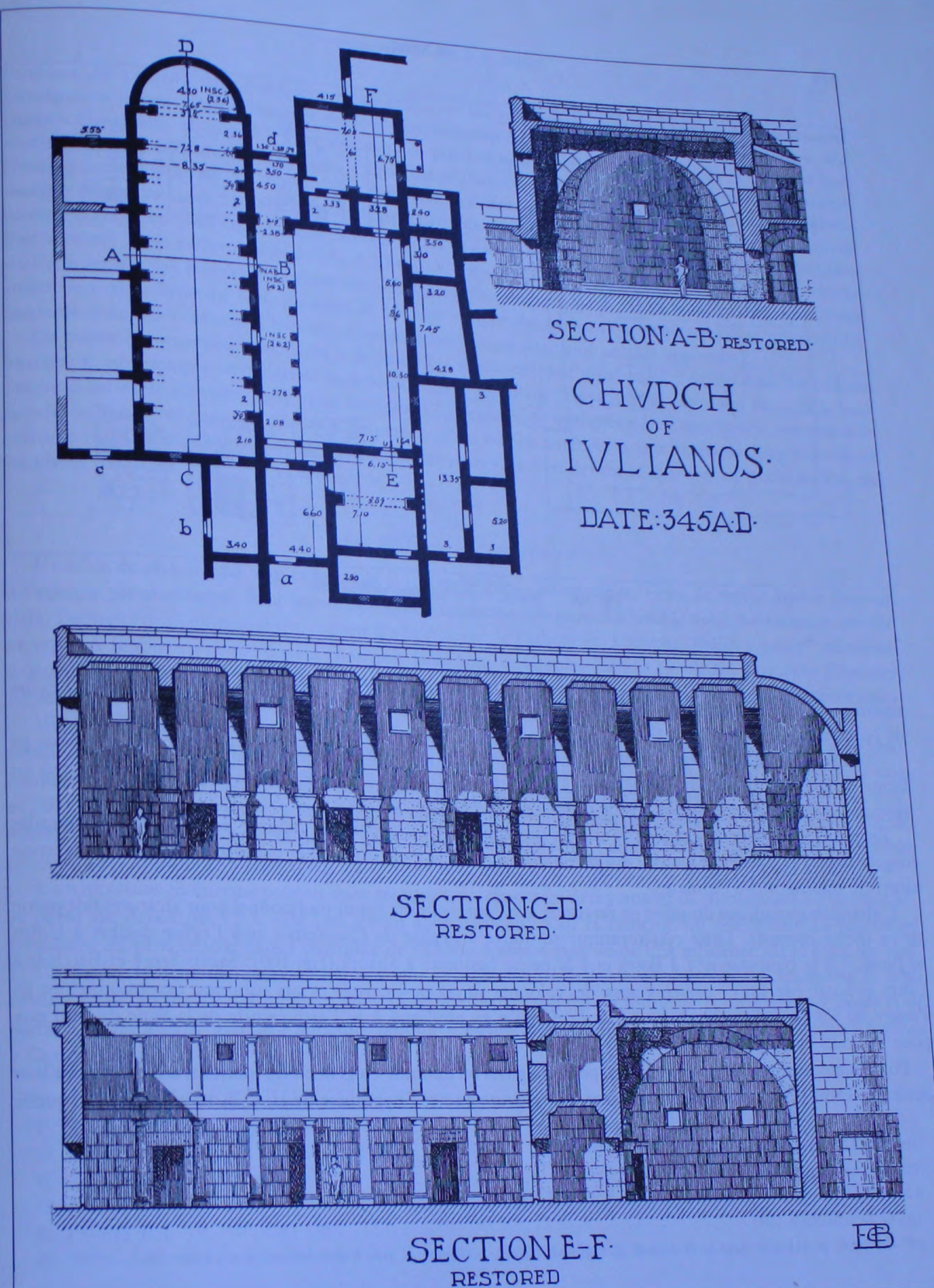


Fig. 99. Umm al-Jimāl, église de Julianos (d'après BUTLER)

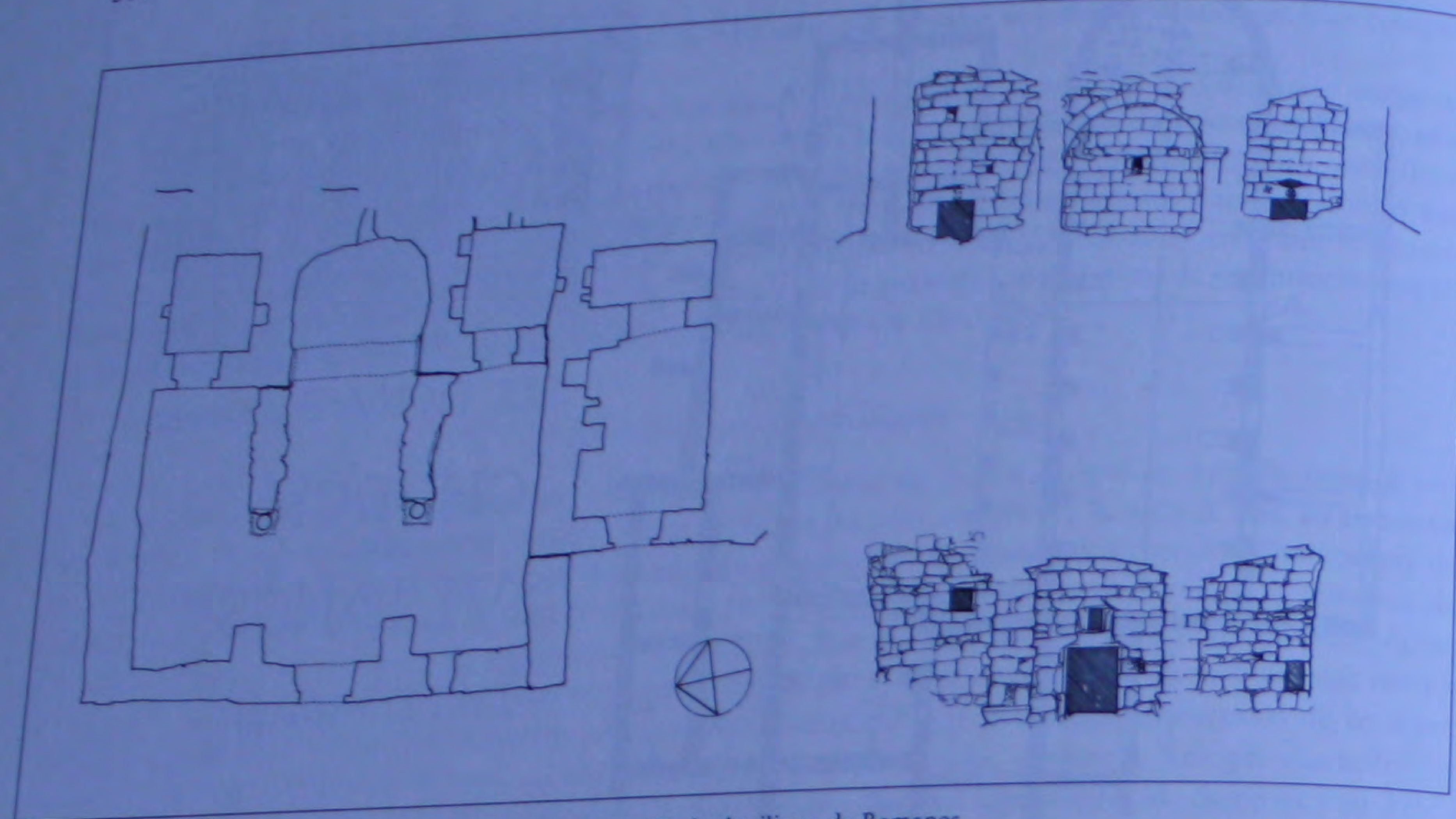


Fig. 100. Shaqrā, Petite basilique de Romanos

traditionnelle à dalles de pierre. On sait qu'il y avait des consoles comme appui pour les poutres, dans l'église de Numérianos à Umm al-Jimāl [10].

D'autre part on continuait à couvrir les collatéraux par des dalles de pierre sur des corbeaux continus en forme de corniche (église de Numérianos à Umm al-Jimāl). Une assimilation à la forme du toit de bois en appentis sur les collatéraux était tentée dans la petite basilique d'Ezra'.

En principe ce sont des raisons formelles qui conduisent à adopter le modèle de la basilique à arcades longitudinales et à fenêtres hautes, qui prédomine hors de la Syrie du Sud, et par là à abandonner l'ancienne structure traditionnelle cellulaire.

L'abandon sporadique du pilier en faveur de la colonne comme appui traditionnel pour arcatures fait partie de ce même contexte. Cette caractéristique se trouve à l'église de Claudianos et à l'église double à Umm al-Jimāl, [11] à la basilique n°1 à Boṣrā et à la petite basilique à Shaqrā (Fig. 100). Saints-Serge-et-Bacchus à Umm as-Surāb (de 489) [12] présente aussi des colonnes au rez-de-chaussée et aux tribunes. Exceptionnel est ici l'usage du linteau à l'intérieur. En général celui-ci n'est appliqué dans l'architecture de la Syrie du Sud que pour les cours et les porches.

Pour mieux caractériser et définir les types des églises on examine en général les solutions adoptées pour leur partie est. Dans la littérature la plus récente [13] on discute encore l'hypothèse de H. C. BUTLER [14] d'après laquelle

10. *PPUAES* II, p. 192 et III, p. 171, 172.
11. *PPUAES* II, p. 189 et 179 ss.
12. *PPUAES* II, p. 95 – 98 et récemment KING, *DaM* 1, 1983, p. 111 – 136.
13. G. DESCOEUDRES 1983.
14. *RA* 1906, p. 413 ss et dans la *Festschrift Strzygowski* (1923), p. 96 ss.

le chevet dit « syrien » dans l'architecture des églises – un groupement tripartite avec abside (sanctuaire rectangulaire respectivement) flanquée de deux compartiments latéraux – fut emprunté à l'architecture des temples (Ṣanamein, Mismiyyeh). Mais il faut noter que justement les premières églises de la Syrie du Sud n'offrent pas ces compartiments latéraux, c'est-à-dire le chevet tripartite (par exemple l'église de Julianos à Umm al-Jimāl, Ṭafḥah etc.). Dans quelques églises ils ne furent ajoutés que plus tard (église Saints-Serge-et-Bacchus à Umm as-Surāb [15]). Cette solution n'est sans doute pas attestée avant le VIe s., avec des constructions comme la cathédrale de Boṣrā ou Saint-Georges à Ezra'. D'autre part le groupement tripartite se trouve dans l'architecture privée en Syrie du Sud (Villa A à Ezra', V/VIe s.?). L'emprunt ne s'est donc pas fait directement de l'architecture des temples à l'architecture des églises mais indirectement par de modèles de constructions situés hors de la Syrie du Sud. En outre le fait que ce type de groupement architectural se trouvait déjà localement dans des maisons d'habitation somptueuses devrait avoir joué un rôle important.

De même des structures semblables à de basiliques résultaient de l'installation d'églises dans des édifices antérieurs, par exemple pour l'église nord-ouest dans le soi-disant Séraya de Qanawāt (Fig. 101). Là le mur longitudinal ouest d'un sanctuaire païen fut démoli et, déplacée de quelques mètres vers l'ouest, une nouvelle façade richement décorée fut érigée. L'adaptation d'un édifice antérieur à une basilique longitudinale et orientée vers l'est est soulignée par l'installation des chancels à l'est devant le mur est, en partie ancien, du bâtiment précurseur païen.

Les édifices de plan central

L'édifice de plan central dans sa forme la plus simple, carrée ou circulaire, existe de même dans le Ḥawrān à l'époque pré-chrétienne. Pour la construction de tombeaux somptueux il semble avoir été en usage très tôt déjà. De manière monumentalisée, couvert d'une coupole, le Philippeion à Shahbā (Philippopolis) [16] manifeste ce type. A la même époque étaient construits aussi bien de simples édifices circulaires à coupole (Thermes à Shahbā [Philippopolis] [17]) que des constructions circulaires complexes, à coupole elles aussi (Thermes sud à Boṣrā [18]).

Une forme à part est la structure carrée, divisée à l'intérieur par quatre supports-colonnes (à l'origine pour diminuer la portée pour la couverture à dalles de pierre, avant l'introduction des voûtes?), qui montre une formule cellulaire de symétrie égale. Cette forme d'édifice est attestée à partir du Ier s. de n.è. (temples à Sī' et Ṣūr [19]) et continue à exister, parfois avec un voûtement ingénieux, qui, en particulier, souligne la forme de symétrie radiale par des bras de croix à voûtes en berceau autour de l'espace central qui domine l'ensemble (le soi-disant *Prétorium* à Mismiyyeh du Ier s. de n.è., détruit, et le *Ma'bed* à Shaqqā du IVe s.?) [20].

L'architecture chrétienne pouvait donc recourir à un répertoire déjà complet de monuments à plan central. A partir du début du VIe s. elle s'en servait abondamment pour la construction des églises. La popularité croissante du plan central dans l'ensemble de l'Orient a exercé sans doute une influence sur la Syrie du Sud. D'autre part la Syrie du Sud elle-même a joué un rôle actif dans le développement des structures de plan central au début du VIe s. Comment pourrait-on d'ailleurs expliquer la forme de la cathédrale de Boṣrā et de Saint-Georges à Ezra' avec leur structure centrale à niches une décade environ avant Saints-Serge-et-Bacchus à Constantinople?

15. KING, *DaM* 1, 1983, p. 111 – 136.
16. PAAES 2, 380 ss.
17. PAAES 2, 384 ss.
18. *PPUAES* II, p. 260 – 264.
19. *PPUAES* II, p. 373 – 390, 428 – 430.
20. RESTLE, *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* II, col. 998.

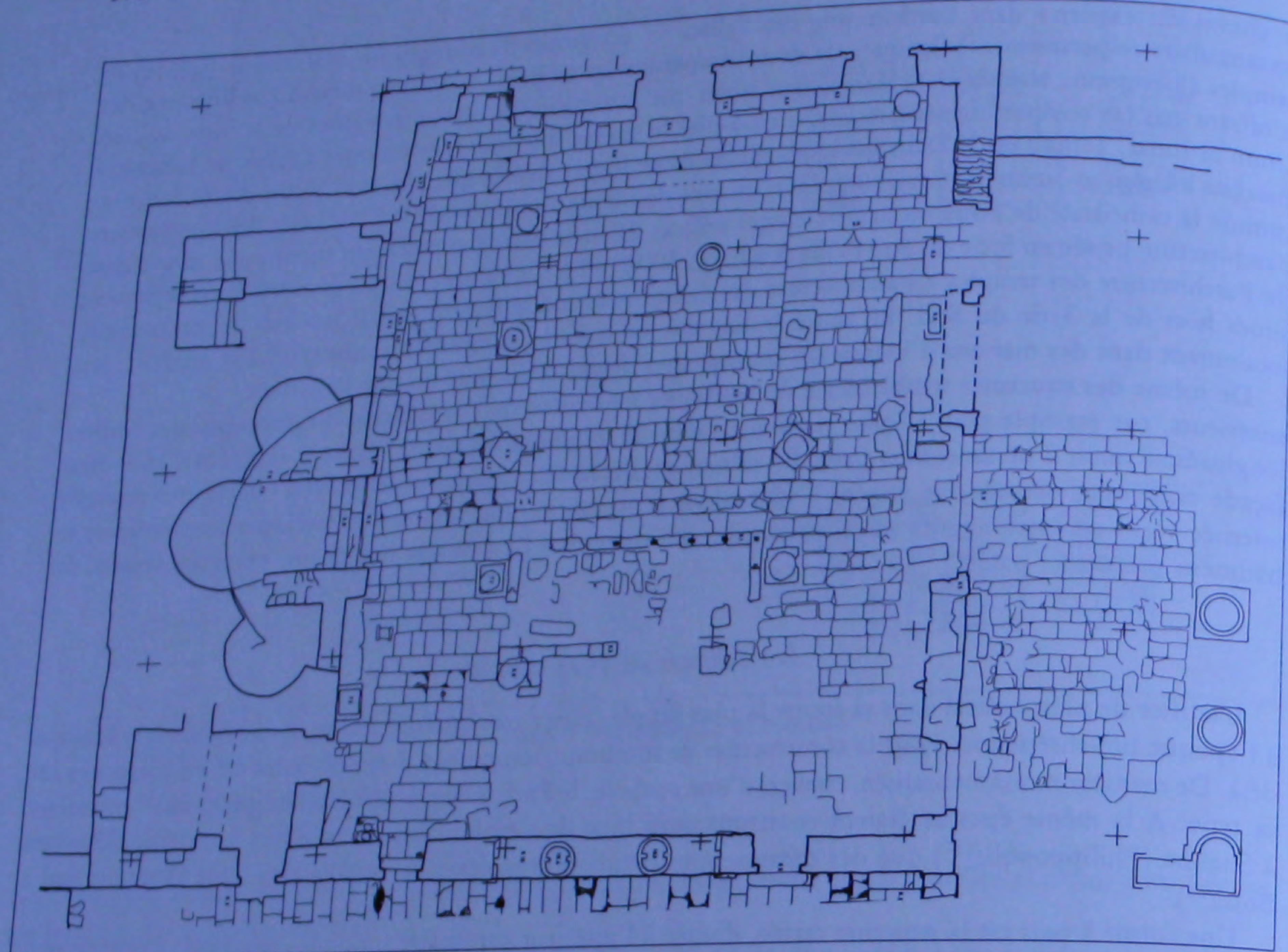


Fig. 101. Qanawāt, Basilique ouest dans le « Séraya »

Saint-Elie d'Ezra' (de l'an 542) et le martyrium à Shaqrā, à peu près contemporain,[21] possèdent encore leur structure cellulaire ; les axes de symétrie, il est vrai, se développent en équerre, et la cellule centrale support une coupole. Dans la cathédrale de Boṣrā (de l'an 512/13), dédiée aux saints Serge, Bacchus et Leontius, le bloc architectural – organisé par des niches à l'extérieur déjà – est, à l'intérieur, transformé d'abord en forme purement circulaire par un mur à niches dans les angles (fig. 102). Puis, au centre, on a imposé un noyau carré développant quatre exèdres à colonnes dans les quatre directions cardinales. Des rotondes avec rangée intérieure et circulaire de supports sont devenues traditionelles en Orient à partir de la rotonde du Saint-Sépulcre à Jérusalem : telles sont Sainte-Marie de Beisan (Skythopolis) et l'église rotonde d'Apamée. A Boṣrā, à l'est de l'Arc Nabatéen, on a decouvert une grande église de ce type[22]. L'emboîtement d'un noyau carré se déployant en tétraconque par exèdres semble figurer pour la première fois dans le martyrium d'Antioche – Séleucie (érigé peut-être sous l'empereur Zénon, en tout cas avant 526/28). La cathédrale est d'Apamée (avant 533) avec ses formes analogues, appartient au même groupe. En outre, la cathédrale de

21. LASSUS, Deux églises cruciformes du Hauran, *BEO* 1932, p. 13 – 45 ; RESTLE, *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* II, col. 982 ss.
22. DENTZER, *35 Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenna 1988, p. 13 – 34.

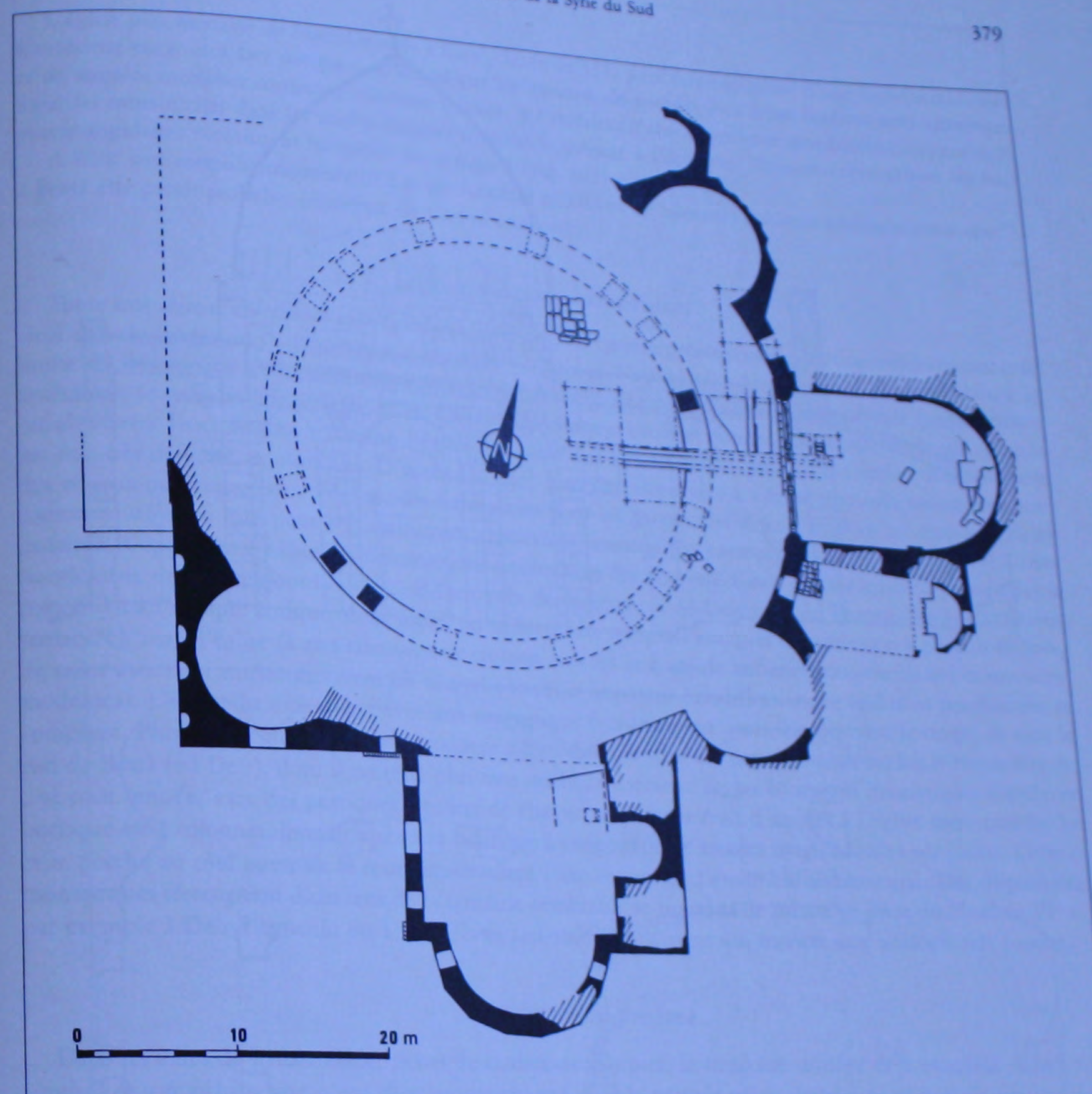


Fig. 102. Boṣrā, cathédrale(?)

Boṣrā présente à l'extérieur le cube compact typique de la Syrie du Sud, cependant organisé par des niches et – élément probablement importé de Constantinople – une abside polygonale à l'extérieur. L'alternance ingénieuse de niches, portes et fenêtres de tailles différentes, inspirée de la tradition romaine et nabatéenne locale, suggèrent une contribution originale excellente.

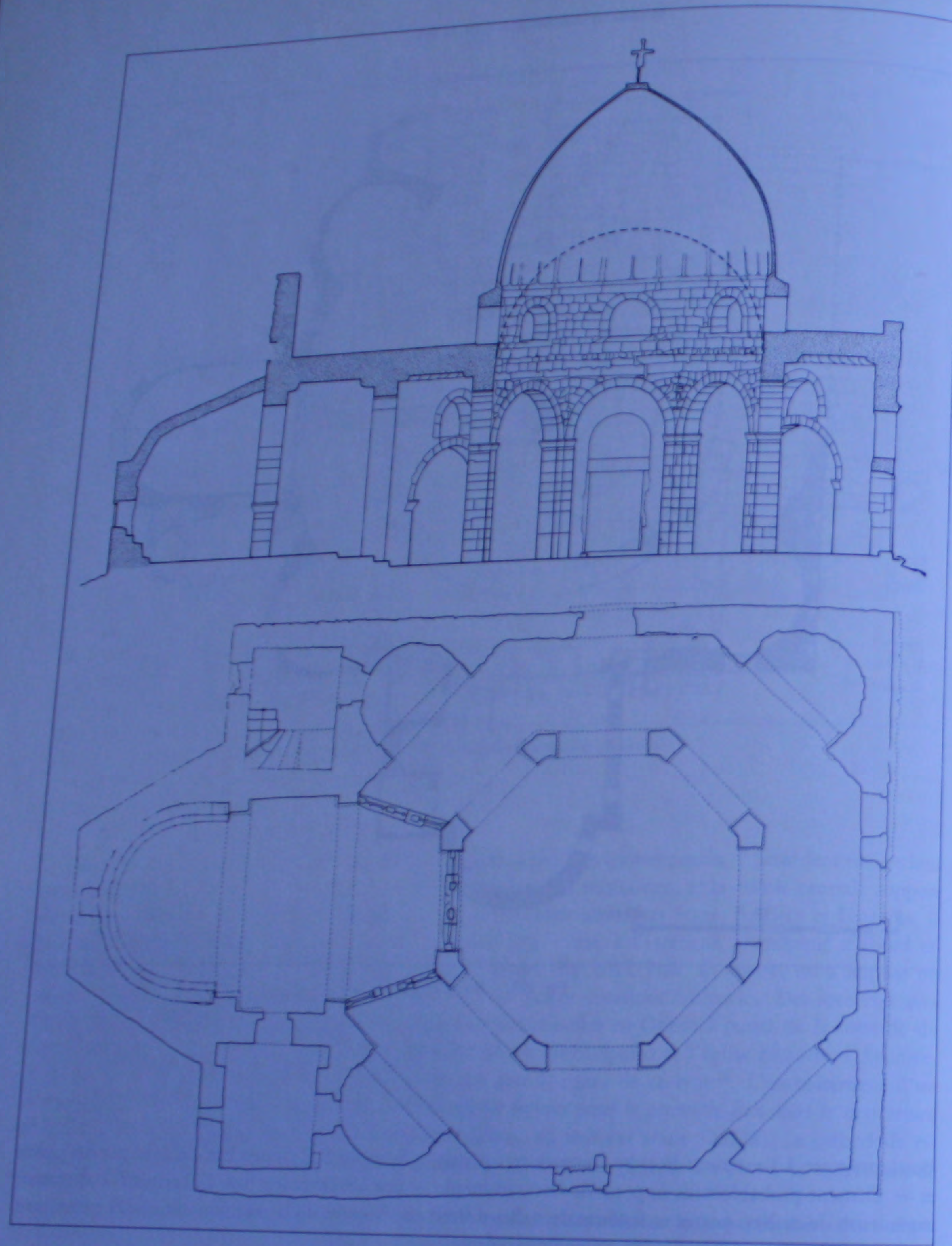


Fig. 103. Ezra', Eglise de Saint-Georges

L'église plus modeste de Saint-Georges à Ezra', datée de 515, peut être interprété d'une façon semblable. L'extérieur est tout à fait compact, structuré par les groupes de portails avec leurs fenêtres semi-circulaires et de simples corniches continues. Comme à Boṣrà, à l'extérieur l'abside présente une forme polygonale. A Ezra' les murs-niches dans les angles internes forment le passage à l'octogone, le noyau central avec les huit piliers angulaires constituant lui-même un octogone (Fig. 103).

A Ezra' une coupole maçonnée (9,5 m de diamètre et 11,7 m de hauteur) doit être admise comme sûre[23], à Boṣrà elle paraît probable (diamètre de 12,4 m environ).

Les constructions monastiques

Toute une série d'ensembles avec églises en Syrie du Sud est interprêtée comme des monastères et nommée ainsi dans la littérature[24]. Pour un seul exemple – Deir an-Naṣrānī sur une colline à l'est de Mellah, à la limite du désert, une inscription atteste cette désignation. A une tour massive, d'une période probablement antérieure, se rattache une série de salles, diverses chambres et couloirs, formant une cour vers le sud. L'accès est situé vers l'est. BUTLER a localisé l'église à l'angle nord-ouest. Malheureusement cette partie présente un état très défiguré aujourd'hui. D'après LASSUS[25] bien des ensembles à l'église nommés monastères sont des noyaux paroissiaux avec l'église, des habitations pour les prêtres, les diacres et d'autres employés de la communauté ainsi que pour les institutions charitables, comme par exemple à Umm al-Quṭṭein et Umm as-Surāb. Cependant il existe des constructions situées hors des agglomérations comme ed-Deir près de Boṣrà (totalement détruite aujourd'hui) et ed-Deir près de Shaqqā. A ed-Deir près de Shaqqā des constructions remontent à l'époque antique (deux tours) ou utilisent des remplois antiques (façade ouest à portails ébrasés, remaniée), mais l'église (à arcs transversaux en trois rangées et à abside saillante semi-circulaire) et une série de salles avec cour intérieure créent un nouvel ensemble imposant (modifications et additions postérieures et modernes). L'église du monastère, avec une magnifique façade à deux tours, est devenue le centre de tout le complexe. Plus avancé encore, dans la tendance à introduire la symétrie dans les volumes, fut le monastère du sud de Boṣrà (ed-Deir), dont il ne reste plus rien malheureusement. Ici les bâtiments monastiques formèrent une cour fermée, avec des portiques à piliers de chaque côté, qui servait d'atrium à l'église conventuelle. Le portique est à colonnes donnait accès à la basilique à trois nefs avec arcades longitudinales sur piliers. Celle-ci et le porche au côté ouest de la cour constituaient l'axe central de l'ensemble architectural. Des dispositions monastiques témoignant d'un sens de la symétrie semblable se trouvent de même en Syrie du Nord au VI[e] s., par exemple à Deir Turmanin ou à Deir Nawa (en 599), monument qui montre une analogie très proche.

L'architecture profane

Dans les villes de l'Auranitide, riches de traditions antiques, la structure urbaine déjà existante dans l'antiquité, et son architecture n'ont presque pas changé dans la période paléo-chrétienne et protobyzantine. Les édifices chrétiens à créer se constituèrent en général à l'emplacement de temples préexistants et se trouvaient, par là, déjà intégrés aux groupements architecturaux antérieurs. Les édifices civils les plus importants de la ville continuaient à être utilisés, en partie remaniés cependant, et les centres étaient parfois même agrandis par suite de la prospérité économique évidents à cette époque. Un bel exemple est offert par Shaqqā. Le centre de cette ville, importante alors (elle employait une ère propre), était agrandi par plusieurs annexes et salles autour d'une grande cour rectangulaire. Cet ensemble architectural existe encore en grande partie et

23. RESTLE, Zur Baugeschichte der Georgskirche zu Azra', *Byzantios. Festschrift für H. Hunger*, Wien 1984, p. 261 – 266.
24. catalogue d'après BUTLER dans *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* II, col. 989 s.
25. J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, p. 25 ss.

est nommé Kaisariye[26]. Plus proche du type antique de la rue à colonnades avec des magasins à l'arrière – un exemple en est conservé à Boṣrà – est le quartier dit Seray que le fouilles ont mis au jour à Qanawāt. A proximité immédiate de deux basiliques et de mausolées qui y étaient adossés, fut érigée une rue à colonnades aboutissant à un quartier commercial. A côté des groupements d'édifices civils il y avait des monuments particuliers de prestige. Le meilleur exemple en est la « basilique » de Boṣrà, une haute salle impressionnante à abside, qui était rattachée à une rue à colonnades[27]. Elle avait servi, peut-être, de basilique judiciaire ou de temple pour le culte impérial. La même interprétation devrait s'appliquer à la « basilique » de Shaqqā, une salle aux arcs transversaux en trois rangées avec façade est monumentale et porche, près de laquelle se trouve une inscription qui contient le nom effacé d'un empereur. Cet édifice n'a pas d'abside, et sur l'autre petit côté, à l'ouest, trois portes donnent accès aux trois « nefs »[28].

Pour l'architecture somptueuse de palais et de résidences Boṣrà offre non seulement un exemple de la période antique[29], restauré de nos jours, mais encore les restes du palais épiscopal, immédiatement à l'est derrière la cathédrale[30], qui sont encore englobés dans des aménagements architecturaux modernes. Ces deux résidences possédaient une cour intérieure avec portiques à deux étages, donnant accès aux chambres situées à l'arrière. La salle la plus importante se distingue par sa structure triconque (diconque dans le palais antique).

En outre une série de maisons d'habitation de luxe existe encore. Le *Ma'bed* de Shaqqā, déjà mentionné pour sa structure centrée à quatre supports intérieurs et ses voûtes en berceaux croisées, faisait partie d'une maison de prestige probablement du IVe s. Un autre exemple d'habitation urbaine somptueuse est offert par la maison de Flavios Seos à al-Ḫit, datée de l'an 578 par une inscription. Comme dans les grands palais urbains toutes les salles sont aménagées en deux étages autour d'un cour intérieure. A l'extérieur l'édifice présente un bloc absolument compact. La maison, il est vrai, fut remaniée à plusieurs reprises après sa fondation qui remonte à une phase plus ancienne de sorte qu'il faut d'abord vérifier l'état correspondant à l'inscription avec le date de 578.

Une forme hybride entre maison urbaine et villa de campagne est constituée par la villa A dans la banlieue d'Ezra' (Fig. 104). La cour est amenagée d'un côté et fermée seulement par un mur et non par d'autres bâtiments. La salle principale s'ouvre vers un groupe de trois chambres plus petites : un arc constitue la transition au milieu, tandis que les deux pièces latérales sont accessibles par des portes. Cela crée l'impression d'un chevet tripartite d'église. Cependant il s'agit sans doute ici d'une construction d'habitation profane. Probablement dans les agglomérations, toute une série de monuments que BUTLER a interprétées comme églises, doivent être éliminées de l'architecture religieuse et classées comme habitations. Cette évidence apparaît également à 'Anz[31], tandis que d'autres monuments n'existent plus : une vérification n'est donc plus possible aujourd'hui.

Une particularité de l'architecture de la Syrie du Sud réside dans les vastes villas ou domaines paysans des grands propriétaires. On peut encore voir quelques-uns dans un état plus ou moins bien conservé jusqu'à maintenant. Le « palais » à Inkhil[32] avec ses voûtes en berceau impressionnantes dont le décor architectural (peut-être réutilisé ?) se situe encore dans la période romaine, la villa à Jamrin dans la banlieue nord de Boṣrà avec sa belle façade à deux tours (probablement IV/VIe s.[33]) ou l'ensemble un peu plus petit mais de

26. DE VOGÜÉ, pl. 8 – 10, plan incomplet et faux en partie ; PAAES 2, p. 370 – 375.
27. *PPUAES* II, p. 265 – 269.
28. PAAES 2, p. 365 – 368.
29. *PPUAES* II, p. 255 – 260.
30. *PPUAES* II, p. 286 – 288.
31. *PPUAES* II, p. 132.
32. *PPUAES* II, p. 312 – 315.
33. *PPUAES* II, p. 300 – 303.

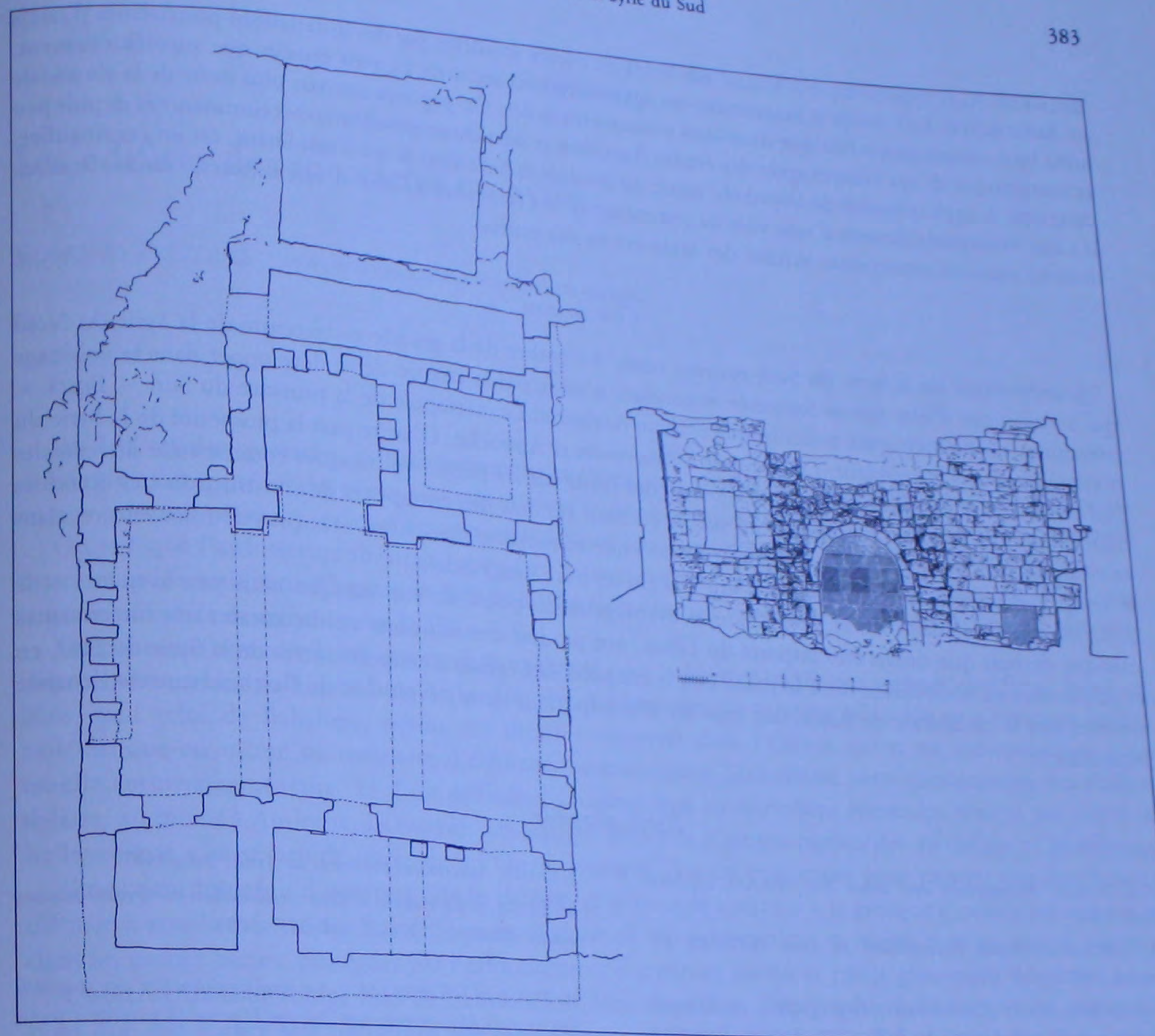


Fig. 104. Ezra', Villa, plan et coupe transversale

caractère absolument massif à Summāqiyāt Ouest. Ces grandes villas font l'impression de forteresses, fermées à l'extérieur et alignant toutes les chambres à l'intérieur du mur d'enceinte autour d'une grande cour. Elles montrent d'une part une parenté proche avec des forteresses du *limes* romain. Elles semblent, d'autre part, être le modèle pour les palais umayyades[34].

Dans les agglomérations on rencontre encore des maisons et des fermes avec constructions de service, dépôts et écuries plus ou moins bien conservées. Parfois il s'agit d'ensembles imposants dont les éléments essentiels sont la cour intérieure et parfois des tours. Çà et là se sont conservées les ruines d'agglomérations complètes. Parfois seules leurs soubassements (par exemple à Burāq) sont conservés, parfois elles sont debout jusqu'au

34. SAUVAGET, *Revue des études islamiques* 35, 1967, p. 1 – 39 ; O. GRABAR, *Die Entstehung der islamischen Kunst*, p. 216 ss.

deuxième étage (par exemple à Majdal ash-Shōr) ou encore étouffées par des installations postérieures (Qara'a et Summāqīyāt Est). Jusqu'à maintenant ces agglomérations antiques ne sont étudiés que superficiellement, aussi bien comme ensembles que dans leurs monuments isolés. On gagnera une vue plus nette de la vie sociale et économique de ces villages après des études françaises et autrichiennes-allemandes commencées depuis peu de temps. L'agglomération de Diyātheh, située au bord de la Ṣafā dans le wadi ash-Shām, est un cas singulier. Il s'agit vraisemblablement d'une ville de commerce et des caravanes à l'abri d'une forteresse tardo-romaine, dont les maisons contiennent surtout des magasins et des écuries.

Conclusion

L'architecture de la Syrie du Sud, souvent restée à l'ombre de la grande architecture de la Syrie du Nord qui a l'avantage d'être mieux conservée et connue, n'avait pas la chance de se développer dans le voisinage immédiat d'une métropole hellénistique comme Antioche. La métropole de la province du Sud – Boṣrā – n'atteignit jamais la grandeur, l'étendue et l'importance d'Antioche. D'autre part la prospérité de la Syrie du Sud dont la base était la culture de la vigne et des fruits sur les pentes volcaniques comme celle des céréales dans les plaines voisines, à l'ouest et au sud, a eu pour résultat des entreprises de construction très étendues et vivantes, non seulement dans la période nabatéenne et romaine mais aussi, avec plus de force encore, dans le temps paléo-chrétiens et byzantins jusqu'à la fin de l'ère umayyade.

Le matériel de construction, très solide et avantageux du point de vue statique mais peu avenant, et le manque de bois que devait être importé du Liban, ont produit des solutions architecturales très intéressantes et autonomes en aboutissant tôt à la voûte et à la coupole. Les églises à coupole datées de la Syrie du Sud, en premier lieu la cathédrale de Boṣrā, ont joué un rôle important dans l'évolution de l'architecture de l'empire byzantine.

Bibliographie

H. C. Butler, *Architecture and other Arts* (PAAES 2), New York 1904.

H. C. Butler, *Ancient Architecture in Syria* (PPUAES II), Leyden 1907 – .

H. C. Butler, *Early Churches in Syria Fourth to Seventh Centuries* (ed. and compl. by E. Baldwin Smith), Princeton 1929.

J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, Paris 1947.

M. Restle, s. v.« Hauran », dans : *Reallexikon zur byzantinischen Kunst* (Stuttgart 1971), II, col. 962 – 1033.

M. Restle et J. Koder (éd.), *Architekturdenmäler der spätantiken und frühbyzantinischen Zeit im Hauran* (à paraitre à partir de 1990).

Les édifices des spectacles en Syrie

Edmond Frézouls Universite des sciences humaines Strasbourg

Les édifices des spectacles, essentiellement les théâtres, comptaient apparemment parmi les monuments urbains les plus appréciés des populations de l'Orient puisque certaines villes, en Syrie romaine ou à proximité, en ont construit plusieurs, et leurs vestiges sont aujourd'hui, dans plusieurs cas, extrêmement suggestifs.

On sait que l'architecture théâtrale, après une longue élaboration, avait atteint en Grèce, au IVe s., une maturité qui fit tout naturellement du théâtre un des éléments de l'urbanisme hellénistique. En Asie Mineure, le grand siècle de sa diffusion fut le IIIe s.

On pourrait s'attendre à une constatation analogue pour la Syrie et les régions voisines, qui firent partie de deux des ensembles politiques issus de la conquête d'Alexandre : le royaume séleucide et le royaume lagide. Mais, sauf celui de Babylone, aucun des théâtres conservés dans l'Orient syrien ou mésopotamien n'est hellénistique ou même ne comporte d'éléments hellénistiques. Sans doute notre connaissance des édifices est-elle encore fragmentaire. Et il est difficile d'imaginer que les souverains séleucides n'aient pas édifié de théâtre, au moins à Antioche. La carence des vestiges conservés n'est pas particulière au théâtre : l'architecture hellénistique a laissé peu de traces dans l'Orient syrien et l'on est embarrassé pour en tirer une conclusion.

Il convient toutefois d'observer que le théâtre, et surtout le théâtre « à la grecque », adossé au terrain, est difficile à réutiliser pour des fins différentes, à cause de sa conformation, et résiste bien au temps, au moins dans les parties basses, protégées par l'effondrement des parties hautes et par le glissement des terres.

L'absence de tout vestige hors de Babylone est donc singulière. L'épigraphie hellénistique est trop pauvre pour que son silence soit significatif. Le silence des textes littéraires est plus inquiétant : le seul témoignage explicite[1], qui accompagne le récit des outrages infligés à la dépouille de Crassus, ne se rapporte pas à l'Orient syrien, mais à la capitale de l'Arménie et n'implique d'ailleurs pas qu'il ait existé un théâtre à Artaxata.

A cela s'ajoute le poids d'une confrontation avec l'Asie Mineure, qui a conservé des théâtres anciens, et des vestiges hellénistiques sous les édifices romains ou dans leurs structures. Dans l'Orient syrien, aucun théâtre ne manifeste dans sa situation ou sa structure le respect d'une servitude à l'égard d'un plan ou d'une élévation préexistants, non plus, on le verra, qu'une influence hellénistique précise. Et le rôle des constructions hérodiennes dans la diffusion du modèle théâtral doit être interprété comme l'indice d'une influence directe de la Rome républicaine tardive, dans le cadre de la politique « romanisante » qui fut celle d'Hérode. L'impulsion donnée par cette orientation se comprendrait mal s'il avait existé par ailleurs une tradition théâtrale hellénistique.

Enfin les immenses régions qui ne furent jamais romaines, ou fugitivement, et qui ont passé au moins un siècle et parfois davantage sous la domination séleucide, ont livré très peu de traces archéologiques : Babylone,

1. Plutarque, *Crassus*, 33.

Ai Khanoum, en Afghanistan, – et dans les textes la seule indication est, chez Plutarque[2], celle d'un théâtre qu'aurait construit Alexandre à Ecbatane. On est ainsi amené à penser que, même si le conquérant eut l'intention d'implanter l'architecture théâtrale dans certaines villes qu'il fondait ou remodelait, cette intention n'a guère été suivie par ses successeurs. Même à Antioche, c'est seulement par une conjecture, fondée sur l'importance de la ville, qu'on peut admettre l'existence d'un théâtre hellénistique.

On ne peut guère penser à des installations amovibles, analogues à celles du théâtre grec ou italien archaïque. Le bois n'abondait que dans quelques régions, et celles qui en sont presque complètement dépourvues, comme le J. al-'Arab et le Ḥawrān atteignent à l'époque romaine une des densités monumentales les plus fortes. Des installations non-permanentes auraient été un phénomène complètement isolé, et un luxe coûteux, à une époque où le théâtre de pierre existait depuis longtemps.

Pour essayer d'expliquer cette carence de l'âge hellénistique, il faut chercher dans deux directions : celle des maîtres du royaume séleucide, celle des populations locales. Lorsque les Gréco-Macédoniens s'installèrent, ils ne trouvèrent pas en Syrie un substrat de population et de civilisation hellénistiques comparable à ce qui existait dans certaines régions d'Asie Mineure. Les fondations séleucides n'ont pas pris le relais de cités grecques anciennes. Il faut croire que, par elles-mêmes, ces cités, au peuplement et au destin avant tout militaires, n'éprouvèrent pas le besoin d'inclure le théâtre dans leur programme monumental. Il est vrai qu'à la fin du IVe et au IIIe s., en Grèce propre et à l'extérieur, il avait perdu dans une large mesure sa signification religieuse. En outre, le moment où s'est effectuée, pour l'essentiel, l'implantation des Grecs en Syrie – avant le milieu du IIIe s. av. J.-C. – n'était pas le plus propice à la diffusion du théâtre. Car il y eut alors, semble-t-il, un ralentissement de l'activité créatrice, et peut-être de l'intérêt pour le théâtre. C'est seulement après le milieu du IIIe s. que s'élaborent des formes nouvelles, essentiellement dans les villes d'Asie Mineure.

Quant aux populations locales, on ne peut exclure *a priori* qu'elles se soient intéressées aux spectacles, comme certaines populations d'Occident. Mais on ne connaît pas d'édifices à destination théâtrale dans l'Orient syrien avant la conquête macédonienne. Et les littératures sémitiques anciennes, si riches dans les domaines de l'épopée, du conte, du lyrisme, ne paraissent pas avoir eu le goût de la création dramatique – ce qui ne saurait surprendre puisque le drame était né en Grèce dans un contexte religieux spécifique. Même partiellement hellénisées, les populations locales ne pouvaient sans doute éprouver beaucoup d'intérêt pour des spectacles impliquant l'acculturation à tout un système de références religieuses et sociales qui leur étaient fondamentalement étrangères.

L'indifférence au théâtre proprement dit et à son arrière-fond culturel ne signifie cependant pas le rejet de toute forme de spectacle. C'est ici le lieu d'évoquer les portiques de certains temples, de Syrie du Sud notamment, où s'intercalent entre le mur de fond et les colonnes un degré permettant à des fidèles de s'asseoir, et un autre pour la circulation : dispositif visant à rendre possible l'assistance à un spectacle – en l'occurrence cultuel –, et l'on ne peut s'étonner qu'au temple de Baalshamîn à Sīʿ, dans le Ḥawrān, l'architrave du portique de la cour porte une inscription qualifiant ce portique du nom de *theatron*, transcrit en caractères nabatéens. A Ṣūr et à Ṣaḥr dans le Lejā, des sanctuaires de plan analogue comportent des portiques à gradins du même genre, et une inscription de Kfeir mentionne un *theatron* que l'on pense être celui du temple de Deir alMeshkuk. A Doura, plusieurs salles, comportant parfois jusqu'à 6 gradins, ont été découvertes, dans les sanctuaires d'Atargatis, d'Artémis Nanaia, d'Artémis Azzanathkona, d'Adonis, des Gaddé. Il s'agit là d'une tradition cultuelle liée à l'accomplissement de cérémonies dans la cour du temple, mais sa forme architecturale première, dont la chronologie est obscure, devait comporter un très petit nombre de gradins, peut-être un seul. Une rencontre s'est évidemment produite entre ce dispositif et celui du théâtre grec, comme le montrent l'existence et les caractères du théâtre qui fait partie du sanctuaire syrien à Délos.

2. Plutarque, *Alexandre*, 72.

Mais cet « enrichissement » et cette transformation des salles à gradins, qui leur donne le plan demi-circulaire propre au théâtre, n'apparaissent, même dans un cadre purement grec comme celui de Délos, qu'à une date tardive : fin du IIe s. av. J.-C. En Syrie les indices de datation que nous pouvons avoir pour les salles à gradins développées, comme celle du temple d'Atargatis à Doura, datée des années 60 de n.è., renvoient à une époque où le théâtre « à la romaine » avait déjà fait son apparition. C'est seulement en milieu hellénisé ou même grec que le passage des portiques à gradins à de véritables petits théâtres s'est produit avant la conquête romaine ; en Syrie même, ce n'est pas le théâtre hellénistique, qu'on avait peu d'occasions de connaître, mais le théâtre romain qui a été à l'origine de la multiplication des gradins d'abord, puis du passage au plan théâtral.

Il reste à essayer de comprendre comment la situation s'est modifiée après la conquête romaine. Car un pays qui n'en possédait pas, ou presque pas, a construit en moins de deux siècles un nombre important de théâtres. La présence d'une population romaine ou occidentale, de toute façon très peu nombreuse, ne peut l'expliquer, non plus que la diffusion persistante de la langue et de la culture grecques. Mais d'abord Rome avait construit, très tardivement, un théâtre, celui de Pompée, dont le prestige et l'influence furent considérables dans tout l'Empire : une ville digne de ce nom se devait de posséder un théâtre. Les initiatives d'Hérode s'expliquent ainsi, au moins pour une part. Par ailleurs le théâtre romain du début du Haut-Empire consacrait aux éléments littéraires et même proprement dramatiques moins de place qu'au spectacle pur, à la danse et à la musique. Les reprises de pièces classiques ou les créations qui s'en inspiraient étaient plus rares que les spectacles où le texte était secondaire : mime, pantomime, danse, évolutions acrobatiques, etc. Dans ces conditions, le théâtre pouvait atteindre n'importe quel public, parce qu'il parlait maintenant surtout la langue universelle du geste, de la danse et du chant.

Ajoutons que cet avènement d'un style théâtral moins littéraire coïncidait avec la maturation en Italie, à l'extrême fin de la République, d'un type architectural nouveau, de conception simple et facile à exécuter. Un cadre monumental attrayant était ainsi disponible en même temps que des spectacles à la portée de tout le monde. Conjonction favorable, qui peut expliquer le succès de l'architecture théâtrale en Syrie, rapide si l'on songe à la date de la création de la province mais non pas si l'on établit une comparaison avec l'Asie Mineure.

En matière de chronologie, nous avons en effet la chance de pouvoir, grâce à des textes, remonter d'un siècle au-delà de la ruine la plus ancienne dont la date nous soit connue avec précision – le théâtre sud de Gerasa, d'époque flavienne[3]. Car Antioche fut dotée, dès César ou dès Auguste d'après les textes, d'un nouvel édifice. Et Flavius Josèphe nous apprend que lorsque Hérode regagna la Palestine après son séjour à Rome, il y multiplia, malgré l'hostilité des Juifs, les constructions inspirées des moeurs et de l'architecture italiennes, notamment les amphithéâtres et les théâtres. On lui attribue, outre les amphithéâtres de Jérusalem et de Césarée[4], deux théâtres dans les mêmes villes, probablement un troisième à Samarie (Sébastè), enfin, hors de son Etat, ceux de Sidon et de Damas[5]. Ce vaste programme ne s'explique que par l'influence de l'Occident, où Hérode séjourna avant de le concevoir. On peut se demander notamment dans quelle mesure son engouement pour les théâtres ne procède pas de la forte impression que dut produire sur lui le théâtre de Pompée. Construit depuis une quinzaine d'années à peine, le monument passait certainement, lors du séjour du prince dans l'*Urbs*, pour une des merveilles de Rome. Hérode put encore voir le théâtre d'Antioche, et sans doute ne manquait-il pas en Syrie d'architectes capables d'exécuter son programme. L'exemple de ses constructions joua probablement un rôle de premier plan dans la diffusion du théâtre en Orient.

3. Kraeling, *Gerasa*, inscr. 52.
4. *Ant. Iud.*, 15,8 sq. ; 15,9,6 et *Bell. Iud.*, 1,21,8.
5. *Bell. Iud.*, 1,21,11.

Mais Hérode semble avoir fait longtemps figure de précurseur. A moins qu'une carence accidentelle des textes ne nous trompe, la Syrie fut bien lente à prendre, après lui, de semblables initiatives. En dehors d'Antioche et de Laodicée, on ne construisit guère de théâtres dans le pays avant la fin du Ier et même le début du IIe s. – soit plus de cent cinquante ans après la conquête pompéienne. C'est que le grand essor urbain date, en Syrie comme dans bien des provinces, du IIe s. ap. J.-C.: un temps où l'urbanisme romain est mûr, où ses tendances s'exportent facilement, et où le théâtre « à l'italienne », parvenu à une fixation quasi canonique, qui n'exclut pas les variantes de détail, fait partie, depuis de longues années, en Occident, du programme de base de toute ville digne de ce nom. Enrichies, dans la paix romaine, par une agriculture prospère et par un commerce continental et maritime actif, les villes de l'Orient syrien multiplient les entreprises édilitaires, et la place qu'y prend le théâtre prouve qu'il n'est pas considéré comme un intrus, mais comme une partie intégrante du plan fondamental de la cité.

Sur une cinquantaine de monuments des spectacles, presque exclusivement des théâtres, attestés par des témoignages archéologiques, ou au moins par des textes littéraires ou épigraphiques dans l'ensemble du Proche Orient – Asie Mineure exclue –, un quart environ se trouve en territoire syrien. La Syrie du Nord a conservé 4 théâtres à Apamée, Laodicée, Gabala et Cyrrhus – qu'il conviendrait évidemment d'étudier conjointement avec les théâtres d'Antioche (non localisé), de Daphné et de Séleucie de Piérie : il faut y ajouter le stade de Marathus. Les édifices les plus nombreux, en Syrie du Sud – Dionysias, Canatha, Philippopolis, Bostra – qui possédait aussi un hippodrome et sans doute un stade –, Emmatha, outre le théâtre cultuel de Saḥr, les vestiges d'Adraha et l'édifice de Sakkeia, attesté seulement par une inscription – appartiennent à une zone particulièrement riche, qui s'étend de la mer au désert entre la latitude du Nord du J. al-ʿArab et celle de Philadelphie (Amman), et qui coïncide en partie avec l'aire de la Décapole. En dehors de ces deux régions, on ne connaît que les théâtres de Damas, attesté mais non localisé, et de Palmyre, le théâtre cultuel et l'amphithéâtre de Doura.

Les théâtres de Syrie du Nord

Les quatre grandes villes formant la tétrapole de Séleucide – la « meilleure partie » de la Syrie, selon Strabon (16,2,4), qui l'oppose à la Syrie creuse et à la Phénicie –, Apamée, Laodicée, Antioche et Séleucie de Piérie, avaient chacune un ou peut-être, pour Antioche, plusieurs théâtres. Il subsiste en outre des vestiges importants à Gabala et Cyrrhus. A Marathus (ʿAmrīt), colonie d'Aradus, prospère à l'époque hellénistique mais qui perdit son importance après la conquête romaine, subsistent, sur la rive droite du Nahr ʿAmrīt, au nord-est du site, les vestiges d'un stade du IIIe s. av. J.-C. (fig.6). Sa partie demi-circulaire se trouve à l'est. Il mesure 125 × 30 m. Dix gradins, en partie taillés dans le roc naturel, entourent la piste.

Toutes ces villes, assez rapprochées, sont ou au bord de la mer, ou à moins de 100 km ; à l'est, on ne trouve plus, loin dans le désert, que les théâtres de Palmyre et de Doura : au sud, le groupe de la côte libanaise ne commence qu'à Botrys (Batrun), et Héliopolis (Baʿalbek) est de même fort éloignée d'Apamée. Il y a donc bien en Syrie du Nord une certaine densité de monuments, qui autorise à y distinguer un groupe régional.

A Laodicée (Lattakié), Jean Malalas (XI, 360) mentionne la construction par Auguste d'un théâtre. Rien ne s'oppose à ce qu'il s'agisse de celui dont de maigres vestiges se sont conservés. Dans une zone périphérique de la ville antique, sur le haut de la pente de la colline qui la limite à l'est, un mouvement du terrain révèle la présence de l'édifice, qui était adossé à la pente et touchait le rempart, dans la partie axiale de sa façade demi-circulaire. Des restes de blocage aux deux extrémités de la *cavea* et, au centre, quelques degrés taillés dans le roc et qui devaient recevoir les gradins, confirment l'identification. L'hémicycle est tourné vers l'ouest et le terrain naturel utilisé au maximum, avec en complément des substructions artificielles des deux côtés. La position des *parodoi* est claire, mais elles ne sont pas conservées. Elles formaient peut-être un angle

très léger avec l'orientation des *cardines* de la ville, mais étaient très facilement accessibles. Les autres accès sont inconnus : mais comme l'édifice était tangent à l'enceinte de la ville, il est peu vraisemblable qu'aient existé des entrées à l'arrière, au moins au milieu de la *cavea*. Le diamètre de celle-ci atteignait certainement une centaine de mètres. Ni l'*orchestra* ni le bâtiment de scène ne sont conservés, mais un espace plat assez important s'étend aujourd'hui devant la *cavea*.

Le théâtre de Laodicée dépassait largement l'envergure moyenne de ce genre d'édifice – et par exemple celle de tous les théâtres africains, excepté Bône (Annaba), et de presque tous les théâtres italiens. Apamée (Qalʿat al-Mudīq) s'est montrée plus ambitieuse encore : son théâtre est, parmi les édifices conservés, l'un des plus grands du monde. Avec 139 m de diamètre, la *cavea* entre en comparaison avec celles des théâtres de la ville de Rome et le cède de peu aux plus vastes hémicycles des Gaules (Autun : 148 m ; Mandeure : 142 m).

L'exposition, au nord, est excellente, et la position de l'édifice est, comme à Lattakié, périphérique : à l'extrémité ouest du *decumanus*, à l'écart des quartiers monumentaux dont le grand *cardo* constitue l'axe. La construction, qui ne paraît pas antérieure à la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C., résulte d'un réaménagement puisque l'édifice a été construit sur un espace que traversait le rempart hellénistique : des vestiges arasés du mur ont été découverts sous la *cavea*.

Le bâtiment est assez mal conservé : il a servi de forteresse au Moyen Age, avec adjonction de tours et d'une citerne, et une partie de ses blocs a été réutilisée pour des constructions diverses, ou dans les nombreux fours à chaux découverts à proximité. La Mission Belge d'Apamée, dirigée par J. Ch. Balty, a dégagé depuis une vingtaine d'années une part importante de la *cavea*, orientée au nord, ainsi que la *parodos* est, et amorcé l'étude du bâtiment de scène.

La *cavea* est en partie adossée à la pente naturelle, mais son ampleur a exigé l'appoint de substructions radiales sous le *maenianum* supérieur, et même en quelques points sous le *maenianum* inférieur. Les deux parties sont séparées, sous la précinction médiane, par un ambulacre demi-circulaire qui, partant des deux *parodoi* rectilignes, gravissait la pente par un escalier à plusieurs volées. De cet ambulacre on devait parvenir par des escaliers radiaux à la partie supérieure de l'hémicycle. La précinction elle-même était accessible par une entrée axiale pourvue de 4 volées de marches.

Le plan du mur de scène est bien lisible : trois portes monumentales au fond de larges exèdres, curviligne au centre, rectangulaires de part et d'autre, marquent l'alignement de la *scaenae frons*, que souligne un *postscaenium* du type couloir : sa façade est percée de 5 portes, dont les trois centrales font face aux *valvae*. L'ordre inférieur, en partie conservé, est caractérisé par la sobriété de ses pilastres et de ses chapiteaux. Le *proscaenium* et les parties latérales du bâtiment de scène restent jusqu'ici inconnus.

Le théâtre de Gabala (Jebleh), sur la côte, est construit, à la différence des précédents, en terrain plat ; situés à l'intérieur de l'agglomération moderne, ses vestiges ont été longtemps occupés par des habitations et bâtiments divers. Libéré de ces constructions parasites, l'édifice a révélé, outre un bâtiment de scène mal conservé et des *parodoi* dont l'une, à l'ouest, a gardé sa voûte, une *cavea* particulièrement intéressante, d'environ 90 m de diamètre.

Reposant entièrement sur des voûtes et par conséquent libre de son orientation, elle regarde le N-NE. La partie centrale en est fort bien conservée, avec 2 *maeniana* entiers, des éléments du troisième et les 2 précinctions qui les séparent. Surtout le système de soutien des gradins est bien caractéristique. Il utilise un procédé qu'on retrouve notamment à Bosra et dans les théâtres jordaniens : les chambres des substructions ne sont pas voûtées en berceau oblique, mais leur couverture est constituée par une succession d'arcs de grand appareil de hauteur décroissante selon la pente, qui supporte les gradins. A la technique occidentale de la voûte de blocage montée sur cintre on a préféré la tradition hellénistique de la construction appareillée, caractéristique des régions du sud, où l'absence de bois a conduit à développer toutes les possibilités de l'architecture de pierre, mais qui est également bien représentée en Syrie du Nord.

Les chambres radiales sont coupées par deux ambulacres : le premier, périphérique, est large de 3,80 m et contigu à la façade périmétrale, à arcades. Il est relié par des passages radiaux au second ambulacre, sous le milieu du second *maenianum*.

Cet ambulacre médian ne donne pas accès par des vomitoires à la précinction : les derniers arcs soutenant le second *maenianum* sont murés et on a plaqué contre eux la paroi qui constitue le fond de la précinction ; il ne peut s'agir d'une réfection et d'ailleurs la hauteur des arcs serait trop faible pour des vomitoires. L'ambulacre paraît cependant ne pas être privé de toute communication avec la précinction. D'autre part il existe, près de la *parodos* ouest, un grand corridor – conduisant directement de la façade à la précinction.

Sous la précinction médiane commence une nouvelle série de chambres et, contrairement à l'habitude courante, l'*ima cavea* elle-même repose sur des voûtes : les substructions se poursuivent presque jusqu'à l'orchestre. Il semble, même en admettant quelques accès, restreints, à la précinction médiane, qu'on ait compté surtout sur les *parodoi* pour assurer la circulation des spectateurs et que les ambulacres aient servi à les y conduire, au moins autant qu'à la précinction. L'*ima cavea* n'est pas bordée par une précinction basse, comme il arrive généralement, mais s'arrête à l'abrupt du premier gradin (1,40 m), que 5 groupes de 2 escaliers mettaient en communication avec l'orchestre (33). Les précinctions, larges de 2,35 et 2,30 m, avaient derrière elles un abrupt analogue à celui du bas, et les surplombant respectivement de 1,40 et 1,70 m, que franchissaient des escaliers semblables à ceux de l'*ima cavea*.

Les 2 *maeniana* inférieurs comptaient 12 et 11 gradins, non compris le marchepied inférieur. Le 3e *maenianum* n'a conservé que quelques gradins sur une dizaine au minimum. L'ensemble devait donc atteindre ou dépasser 35 rangs. Malgré la présence en hauteur d'un fragment de colonne, on ne peut affirmer l'existence d'un portique au sommet de la *cavea*. Des *scalaria* divisaient chaque *maenianum* en *cunei* ; ils sont surtout visibles au *maenianum* inférieur.

Edifice imposant avec ses 3 *maeniana*, ses ambulacres et sa façade à arcades, le théâtre de Jebleh jouait au maximum son rôle urbanistique, puisque, contrairement à ceux de Laodicée et d'Apamée, il était au centre de la ville et non à la périphérie. Son mode de soutien combine une solution occidentale et des traditions hellénistiques d'appareillage, qu'on peut rapprocher du profil élégant des gradins et de la variété apportée au choix des matériaux : l'ensemble de la bâtisse est de robuste calcaire local, mais le granit rouge ou gris des colonnes, le marbre veiné de bleu d'autres éléments, sont évidemment d'importation.

Le théâtre de Cyrrhus (Nabi Huri), qui a été complètement dégagé entre 1953 et 1976, est le plus vaste de Syrie après celui d'Apamée : près de 115 m de diamètre (fig. 105 et 106). Il est adossé au terrain dans sa partie inférieure ; la partie supérieure, qui n'a conservé aucun gradin, reposait sur des substructions en élévation, dont les fondations subsistent. Pour les gradins du *maenianum* inférieur, le terrain a été taillé, et l'excavation complétée par des substructions pleines : simple blocage dans la partie centrale, blocs de calcaire tendre bien taillés, assez volumineux et bien joints aux deux extrémités de l'hémicycle où il fallait compléter la pente.

Le *maenianum* comportait 25 rangs, dont 14 ont conservé au moins en partie leurs gradins. Au-dessus du dernier rang une précinction demi-circulaire fait le tour du théâtre. Derrière elle subsistent des restes d'un abrupt la séparant du second *maenianum*, dont les gradins ont tous disparu. A l'avant, elle est limitée par des bancs à dossiers et à accoudoirs en forme de dauphins – formant le rang de sièges le plus élevé du *maenianum* inférieur. Certains de ces bancs, qu'on a retrouvés au théâtre même ou en remploi sur le site, portent inscrits, comme d'ailleurs plusieurs gradins ordinaires, les noms de leurs occupants habituels. Sous la précinction, un réseau de canalisations en terre cuite, alimenté par un conduit descendant dans l'axe du *maenianum* supérieur jusqu'à un « échangeur », répartissait l'eau au sommet de chacun des *scalaria* radiaux. Ce système permettait de nettoyer ou de rafraîchir la *cavea* en utilisant l'eau recueillie plus haut sur la pente de l'acropole, où existent des citernes. Sous l'*orchestra*, les eaux de nettoyage et de pluie étaient reçues dans



Fig. 105. Théâtre de Cyrrhus

un collecteur qui sort sous le bâtiment de scène. L'*orchestra*, au sol de béton très dur, était séparée des premiers gradins, surélevés, par un *balteus* et par une précinction basse dallée. On y a découvert un autel hexagonal dont les faces portaient des bustes, martelés et non identifiables.

Le *maenianum* supérieur, dont seules les substructions subsistent, comportait un ambulacre demi-circulaire, communiquant avec l'extérieur et avec la précinction par des passages radiaux. En dehors de ces éléments circulatoires, les substructions étaient pleines. Pour soutenir cette énorme masse de blocage, on l'avait dotée d'une armature de murs radiaux et demi-circulaires en gros appareil de calcaire tendre : technique assez fruste, si on la compare à celle des substructions voûtées, utilisée par exemple à Bostra et à Gabala, mais qui s'est avérée efficace à Cyrrhus.

La *parodos* nord est à angle droit et l'entrée se fait seulement à partir de la façade est ; elle a subi des remaniements en rapport avec une réutilisation tardive de l'*orchestra* et des gradins bas. La *parodos* sud, au sol couvert d'une mosaïque non figurée, comporte un passage perpendiculaire du même type, mais se prolonge également en ligne droite vers le sud, le long de l'*analemma*, jusqu'à la façade de la *cavea*.

Le plan du mur de scène est rectiligne : de part et d'autre de la porte centrale, au fond d'une exèdre rectangulaire, deux autres, semi-circulaires, pour les *valvae hospitales*, sont flanquées elles-mêmes de deux nouvelles exèdres rectangulaires. C'est là un plan qui rappelle les théâtres d'Asie Mineure, alors que le

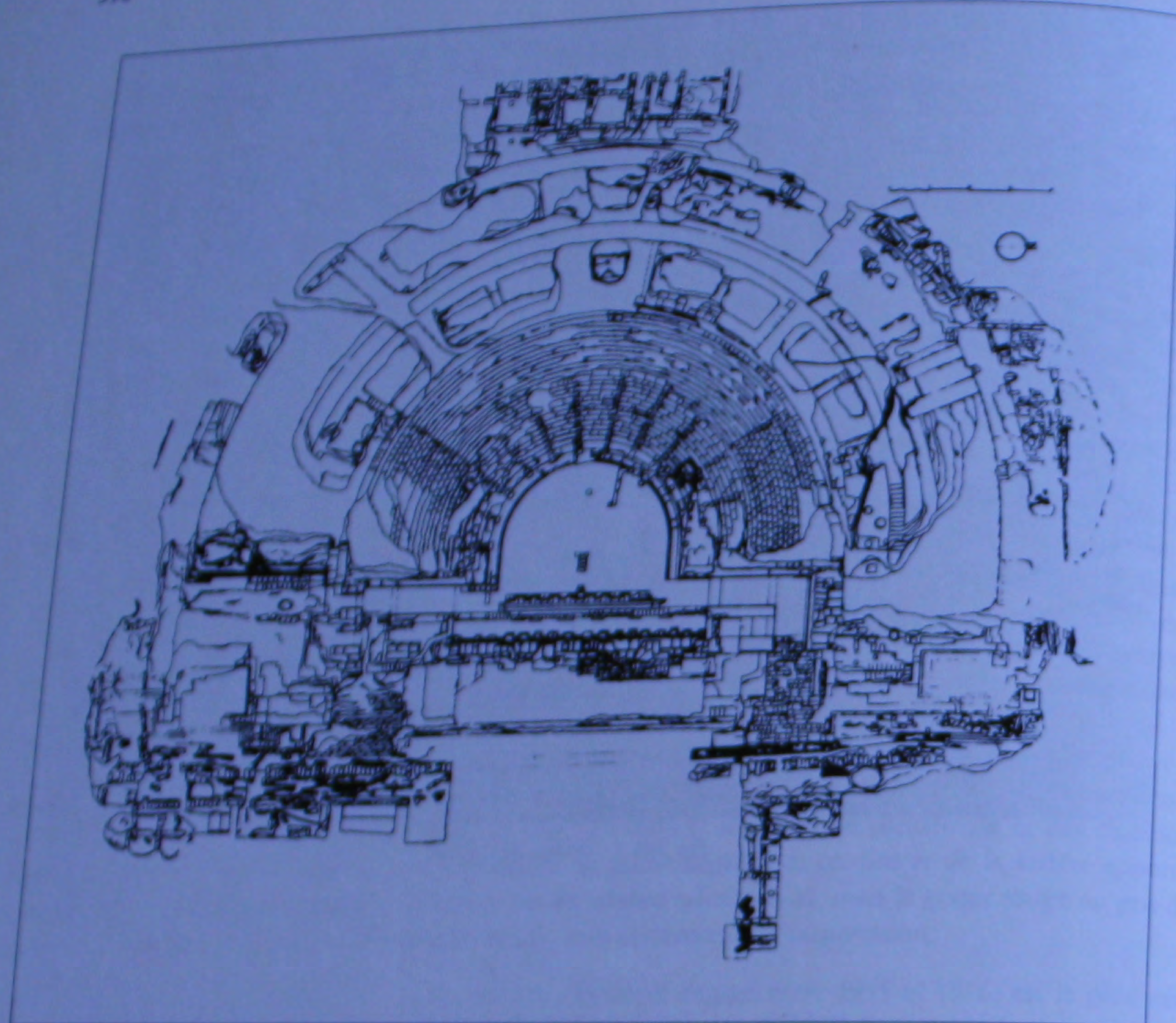


Fig. 106. Théâtre de Cyrrhus, plan

proscaenium n'a rien d'asiatique : largeur considérable, hauteur faible, succession classique, en façade, de niches alternées qui reproduisent l'allure du mur de scène. La fouille a révélé deux états successifs de la *frons pulpiti*, ainsi qu'un canal apparemment destiné au rideau à l'avant d'un *hyposcaenium* profond et bien construit. Les nombreux blocs dégagés dans l'*orchestra* et sur l'emplacement de la scène donnent une idée de la décoration de la *frons scaenae* : richesse un peu emphatique, mais aussi unité de style et soin dans l'exécution. Plusieurs fragments ont des parallèles au théâtre de Daphné et l'ensemble paraît datable d'environ 150 ap. J.-C. L'ampleur de l'édifice exigeait pour épauler en contre-bas le mur de scène une construction puissante : le *posticaenium*, du type couloir, reposait sur un énorme soubassement, seul conservé, où alternent blocage et armature de calcaire tendre – selon le procédé utilisé au *maenianum* supérieur. Il était longé sur toute sa longueur par une rue étroite.

Au-delà des *parascaenia* peu développés qui flanquent la scène, l'édifice présente des dispositions originales, liées à la topographie : l'accès aux *parodoi* est assuré par deux escaliers monumentaux, parallèles à l'axe

du théâtre. Au nord, un puissant massif lui fait suite, apparemment destiné à la fois à servir de contrefort à la *cavea* et à loger des escaliers, qui ont disparu, puis une vaste latrine mosaïquée. Au sud, après l'escalier accédant à la *parodos*, une grande salle, probablement à usage de « foyer ». Au-delà, un dernier escalier, d'une ampleur exceptionnelle, monte de la rue longeant la façade jusqu'à l'entrée de la partie rectiligne de la *parodos* et continue en hauteur en bordure de la façade périmétrale. De même, au nord, la latrine était d'abord longée par une rue, d'où partait, accolé à la façade de la *cavea*, un grand escalier, mal fondé et aujourd'hui très ruiné, qui donnait accès à l'une des entrées radiales du *maenianum* supérieur.

Le mur périmétral de la *cavea* n'est conservé qu'en deux segments, mais on suit l'excavation creusée dans le roc pour le recevoir, en particulier dans le secteur axial du monument, où ce mur était presque tangent à la façade, rectiligne, d'un ensemble de maisons, qui donnait ainsi sur une ruelle étroite. La façade de la *cavea* comportait au moins deux entrées, avec des escaliers d'accès à la précinction.

Les théâtres de Syrie du Sud

Très loin du groupe de Syrie du Nord, à grande distance également de Palmyre et même de Ba'albek comme de la côte, la Syrie du Sud possède plusieurs théâtres, dans le Hawrān et le J. al-'Arab. Dans la région intermédiaire, on sait par Flavius Josèphe que Damas avait aussi son théâtre, construit par Hérode le Grand ; des hypothèses ont été faites sur son emplacement, mais elles n'ont pas été vérifiées archéologiquement.

Les théâtres du Sud appartiennent en fait à un groupe plus vaste, le plus important de tout l'Orient syrien, qui s'étend à la Jordanie et à la Palestine et qui correspond dans une large mesure à l'aire de la Décapole. Cette fédération de cités actives, plus modestes cependant et moins peuplées que les villes de la Tétrapole du Nord, et dont firent partie notamment Canatha et Damas, est attestée seulement à l'époque romaine. Elle a pu susciter, sur le plan du développement urbanistique, une émulation entre ses membres et hors d'elle-même, en proposant, à faible distance, des exemples de réalisations faciles à imiter. Il faut rappeler encore que la plupart des villes de Syrie du Sud et de Jordanie dotées d'un théâtre faisaient partie de la province d'Arabie – et n'entrèrent donc dans l'Empire, lorsqu'elles existaient déjà, qu'au début du IIe s. ap. J.-C. En Syrie, les vestiges sont d'importance inégale. A Sakkeia (Shaqqā), une inscription[6] mentionne un théâtre qui était apparemment celui de la ville, mais il n'a pas été localisé. Dionysias (Suweidā') a laissé la trace d'un édifice théâtral, mais au voisinage, Canatha (Qanawāt) présente les vestiges, plus suggestifs, d'un petit bâtiment (46 m de diamètre) qu'une inscription[7] gravée sur l'abrupt surplombant l'orchestre qualifie de *theatroeides odeion* (fig. 107).

Appuyé à la falaise qui s'élève, assez abrupte, sur la rive est de la rivière, il est toujours resté en partie visible, ce qui lui a valu de se dégrader progressivement. On n'en voit plus guère que quelques rangs de sièges, l'orchestre, le bas des murs des entrées latérales, le front du *pulpitum* et les fondations, apparemment remaniées lors d'utilisations successives, du bâtiment de scène. Seul ce dernier était proprement construit car les gradins reposaient, sauf aux extrémités, sur le rocher entaillé. L'orientation n'avait pas eu à souffrir de cette disposition économique puisque l'édifice regarde l'O – NO.

Les proportions des parties conservées n'ont rien d'insolite ; notons toutefois la largeur relativement importante du *pulpitum* – près de 5 m, si l'on peut se fonder sur l'état actuel de la ruine.

La façade du *pulpitum* a les traditionnelles niches, au nombre de 7, alternativement rectangulaire et semi-circulaires ; celle du centre est semi-circulaire. Les deux dernières, rectangulaires, sont pourvues d'un escalier : ainsi est assurée une communication aisée entre l'estrade et l'*orchestra*. Cette dernière a conservé un pavement de basalte, en petites dalles, qui dessine un demi-cercle en face de la *cavea* et, devant le *pulpitum*,

6. WADDINGTON, 2136.
7. WADDINGTON, 2341.



Fig. 107. Théâtre de Canatha

des bandes qui lui sont parallèles. De cet espace on n'accède pas directement à l'hémicycle, dont la précinction basse surplombe l'*orchestra* de plus de 1,20 m ; c'est le petit mur ainsi constitué qui porte, tout le tour de l'orchestre, la longue inscription évoquée. Il ne s'interrompt qu'au centre, pour donner accès à la *cavea* par un escalier de 5 marches dessinant trois côtés d'un rectangle. La *cavea* elle-même, dont 9 gradins seulement, sans autre précinction que celle du bas, sont – fragmentairement – conservés, comportait naturellement des *scalaria* : on observe les vestiges de 3 d'entre eux, dont l'un est au voisinage immédiat d'une *parodos* ; mais il faut restituer son symétrique ; à eux quatre, ils divisaient la *cavea* en trois *cunei* égaux.

Même mutilé, le petit théâtre de Canatha présente une conception assez originale des rapports entre *orchestra* et *cavea*, dominée ici par l'utilisation épigraphique du *podium*. Il montre aussi que les architectes de Syrie du Sud savaient compenser l'austérité du basalte, matériau habituel de la région, par l'élégance d'une *frons pulpiti* ou, avec plus d'imprévu, d'un accès central de l'*orchestra* à la *cavea*.

La même région du J. al-'Arab possède un théâtre tardif dont l'état de conservation est exceptionnel : celui de Philippopolis (Shahbā), situé à peu près au centre de la ville construite au milieu du IIIe s. ap. J.-C. par l'empereur Philippe. Non loin du tétrapyle qui constitue le coeur de la cité et tout près du temple dédié à son père par l'empereur, l'édifice, de petite taille, à peine plus de 40 m de diamètre, est orienté au sud – peut-être parce que son insertion dans l'urbanisme de la nouvelle fondation n'a pas permis une autre orientation. Il a été complètement dégagé. La *cavea* possède encore ses gradins jusqu'à la précinction médiane et presque toute son ossature, avec notamment l'ambulacre périphérique et tous les arcs des passages qui, de la façade extérieure, donnent sur cet ambulacre. La zone du *pulpitum* – dont la façade manque complètement – est au contraire mal conservée, mais le mur de scène est intact, à la colonnade près, et derrière lui le couloir du *postscaenium*.

Ici l'édifice est presque entièrement construit : les substructions sont simplement plus importantes sur les côtés qu'au centre, où la pente naturelle a été partiellement utilisée. Il en résulte que l'ambulacre n'est pas horizontal, mais monte des *parodoi* à l'axe du théâtre, soit par une pente continue, soit par des volées de



Fig. 108. Théâtre de Philippopolis

marches, et qu'il est ainsi constamment de plain-pied avec le sol extérieur. Alors que dans d'autres théâtres, comme ceux de Jebleh ou de Palmyre, tout le périmètre de la *cavea* se trouve au même niveau – et l'on a alors un ambulacre horizontal – ou bien la différence de niveau est telle, comme à Lattakié ou à Cyrrhus, que tout ambulacre est impossible, au moins au niveau inférieur – et l'on a une *cavea* « pleine », reposant au centre sur le terrain et, près des *parodoi*, sur des massifs de blocage –, Philippopolis présente une disposition intermédiaire, exceptionnelle en Syrie du Nord, fréquente au contraire en Syrie du Sud et en Jordanie : l'ambulacre existe, mais suit le terrain. La hauteur de la façade de la *cavea* au-dessus du sol varie considérablement des *parodoi* à l'axe du monument, sans pourtant que la hauteur des arcades soit jamais ou démesurée ou insuffisante. Shahbā n'offre pas l'exemple le plus ancien de ce dispositif ingénieux pour pente moyenne, mais du moins l'un des mieux conservés.

L'organisation des communications dans son ensemble est d'ailleurs remarquable. L'ambulacre donne sur les *parodoi*, mais se prolonge au-delà jusqu'au couloir du *postscaenium*, qui communique avec l'extérieur par plusieurs portes. Dans l'angle formé par ces prolongements de l'ambulacre et le *postscaenium*, deux tours carrées abritent des escaliers conduisant aux terrasses qui surmontent les *parascaenia*, terrasses également accessibles de la précinction centrale de la *cavea*, à laquelle conduit à son tour l'ambulacre – par des escaliers de quelques marches donnant chacun sur un des 3 vomitoires. Ainsi existe une sorte de circuit qui rend l'édifice particulièrement perméable. Cette commodité de la circulation s'accompagne de la disparition d'un élément traditionnel : les tribunes surmontent les *parodoi*, car au-dessus de celles-ci, la *cavea* étend ses gradins jusqu'au bâtiment de scène.

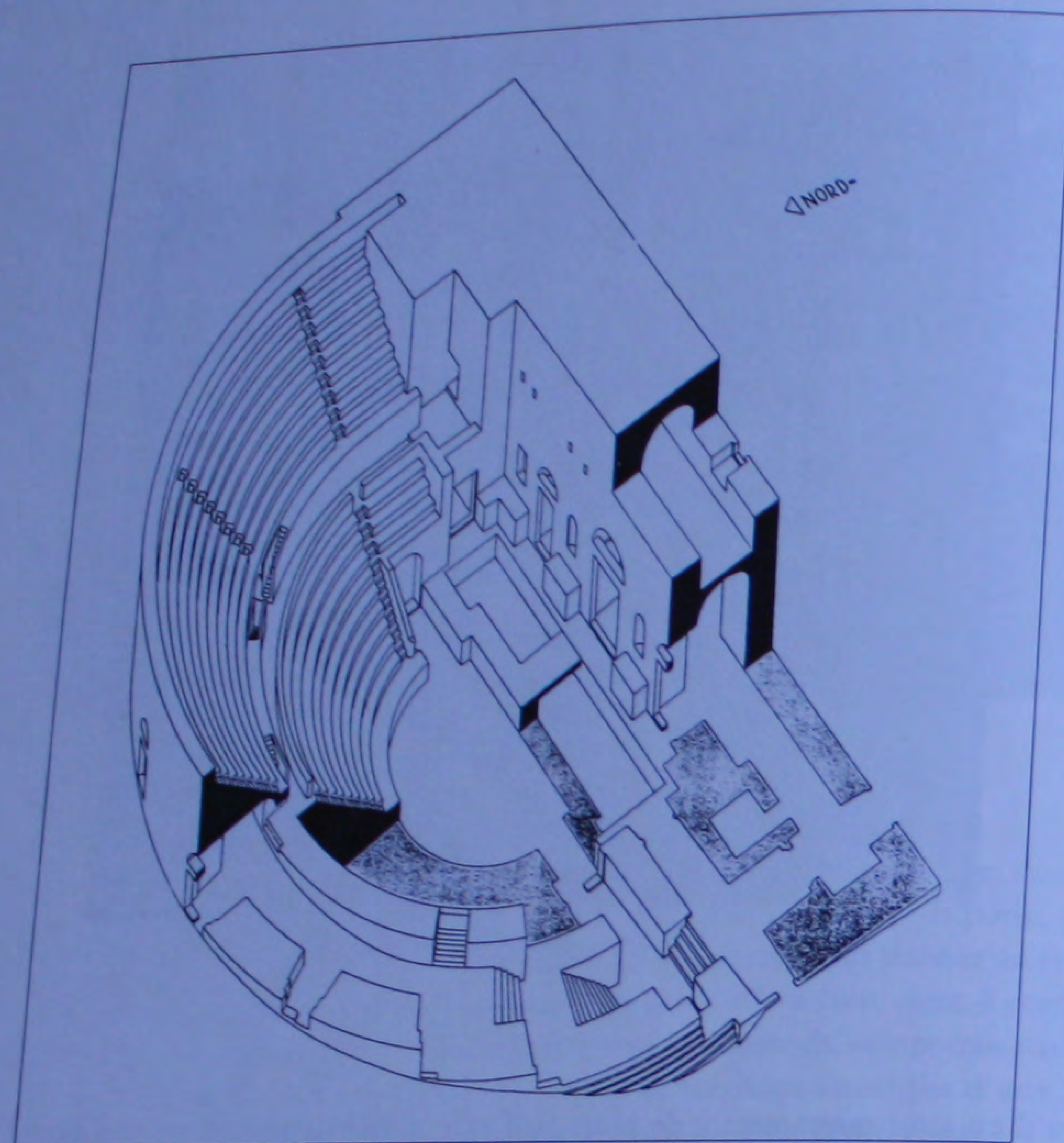


Fig. 109. Théâtre de Philippopolis

Cette *cavea* est divisée par la précinction en deux *maeniana*, dont l'inférieur seul (9 gradins plus un marchepied) est intact ; 3 escaliers, l'un central et les deux autres voisins des *parodoi*, le divisent en 2 *cunei*. Le *maenianum* supérieur, qui semble n'avoir compté que 8 rangs, est moins conservé. Les sièges, dont aucun n'a de dossier, sont en basalte, comme tout l'édifice, ce qui, malgré la présence d'une petite mouluration, leur donne un aspect assez austère. Il n'y a pas trace d'utilisation de l'*orchestra*, séparée de la *cavea* par un abrupt à moulures – et dont le pavement a disparu.

Le *pulpitum* est ruiné, tandis que le mur de scène est conservé jusqu'à une hauteur inaccoutumée. Son plan est rigoureusement rectiligne ; aucun relief ne s'y marque et ses trois portes, qui alternent avec 4 niches, ne sont vraiment que des ouvertures, plus large et plus haute au centre – avec arc de décharge – moins importantes sur les côtés. Les colonnes qui devaient encadrer les portes ont disparu et il ne reste ni trace d'entablement ni indice de revêtement du mur. L'impression d'austérité est donc exagérée par l'état actuel du monument, mais c'était là sans nul doute un caractère marquant de cette oeuvre tardive, de même que la parfaite cohérence géométrique de la conception et le sens aigu de l'utilité fonctionnelle.



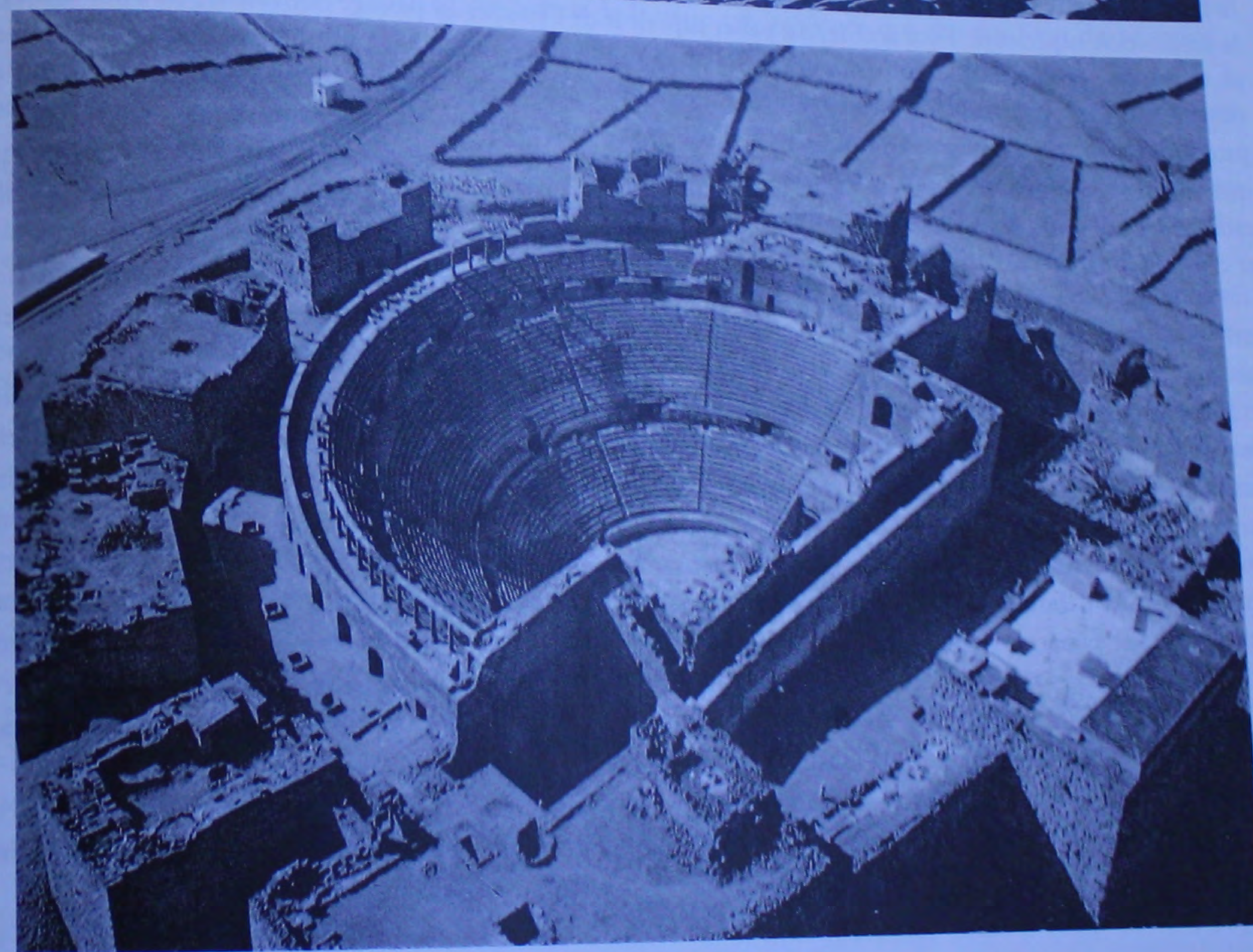


Fig. 110. Théâtre de Bostra

En quittant la montagne pour la plaine, le J. al-'Arab pour le Ḥawrān, on trouve à Bostra (Boṣrā – Eski Sham) un autre exemple, le plus prestigieux, de l'architecture théâtrale en Syrie du Sud (fig.). La ville nabatéenne, devenue capitale administrative et militaire de l'Arabie, est un centre beaucoup plus important que Shahbā, et fut pourvue d'un théâtre dès la première moitié du IIe s., ainsi que d'un hippodrome, dont Butler évaluait les dimensions à 440 × 134 m et la capacité à environ 30. 000 spectateurs, mais qui n'a conservé que quelques vestiges, et peut-être d'un stade, localisé à l'ouest du théâtre.

Le monument doit sa conservation exceptionnelle aux constructions militaires qui se sont fondées sur lui et l'ont littéralement enrobé. Jusqu'à une date récente, ses vestiges étaient dans une large mesure cachés par la citadelle édifiée en plusieurs étapes aux époques omeyyade, abasside, fatimide et ayoubbide – du VIIe au XIIIe s. – et un voyageur du XIXe s. le caractérisait comme « un théâtre militaire ». Au cours des dernières décennies, l'édifice antique a été libéré et restauré par la Direction Générale des Antiquités de Syrie ; il offre, avec Orange et Aspendos, l'un des exemples les plus complets de théâtre antique.

L'édifice, exactement orienté au nord, est bâti en terrain plat et sa *cavea*, de 102 m de diamètre, repose sur des substructions rayonnantes et semi-circulaires. Elle comporte en surface trois *maeniana* comptant respectivement, de bas en haut, 14, 17 et 5 rangs de gradins. Au sommet de la *summa cavea*, un portique fait le tour de l'hémicycle et se retourne, sous forme de demi-colonnes, sur le mur limitant de chaque côté le foyer latéral à la scène.

Destiné à un public nombreux, l'édifice avait besoin de facilités de circulation développées. L'aménagement de l'ossature les lui assurait. De la façade périmétrale, à arcades, on pouvait en effet accéder non seulement à la précinction médiane, en gagnant, par des chambres rayonnantes, un ambulacre médian d'où quelques marches conduisent aux vomitoires débouchant sur la précinction, mais aussi, par des escaliers montant de la façade vers l'intérieur, à la précinction supérieure.

Au-dessus de ces passages partant du niveau inférieur alternent des escaliers qui montent de l'intérieur vers la façade, et au niveau supérieur des passages horizontaux de direction opposée, qui mènent aux vomitoires de la précinction supérieure. Pour accéder du palier supérieur de l'escalier au passage horizontal, on avait ménagé, au contact de la façade, des ouvertures dans les murs radiaux, qui permettaient, au moyen de deux marches, de passer d'un espace radial à l'autre, en effectuant une conversion à 180°. La totalité des substructions, en profondeur comme en hauteur, a donc une valeur organique et joue un rôle effectif dans la circulation – qui se trouve plus aisée qu'avec n'importe quel autre dispositif, malgré l'ampleur de l'édifice. Réussite qui montre à quel point les architectes de Bostra avaient assimilé les recherches par lesquelles les théâtres d'Italie et d'Occident résolvaient les problèmes de circulation dans les grands théâtres.

De manière très classique, la précinction médiane débouche sur les *tribunalia* surmontant l'extrémité intérieure de la partie voûtée des *parodoi*, tandis qu'aux second et troisième *maeniana* les gradins continuent jusqu'au bâtiment de scène.

Mais sous ces gradins, la *parodos* est surmontée d'un couloir de même largeur qu'elle, quoique moins long ; un petit escalier fait communiquer cette « *parodos* supérieure », à son extrémité, avec la *parodos* qu'elle surmonte. Bien que, vers l'intérieur, la « *parodos* supérieure » ouvre sur la précinction par un vomitoire semblable aux autres, l'escalier qui constitue son seul accès est trop exigu pour avoir pu accueillir un grand nombre de spectateurs. Inversement, cette circulation à l'étage fournissait un accès discret et parfaitement confortable à la tribune et même, on le verra, aux étages des *parascaenia*. Pour accéder à la tribune, il était donc inutile de pénétrer dans l'orchestre et d'emprunter un escalier de l'hémicycle : la « *parodos* supérieure » y fournissait un accès réservé. Quand on sait le prix attaché dans les théâtres romains à la séparation des places et à la discrétion des accès, on imagine le parti que pouvaient tirer d'un tel dispositif, dans cette capitale provinciale, le gouverneur et son état-major.

Les *parodoi* elles-mêmes, indépendamment de ce qui les surmonte, offrent une autre singularité : leur extrémité extérieure est aveugle, ce qui paraît mettre en question leur fonction même, qui est traditionnellement d'offrir un accès rectiligne de l'espace extérieur à l'*orchestra*. Mais les *parodoi* sont intimement liées aux foyers latéraux, dont elles ne sont pas séparées, comme d'ordinaire, par un mur plein : la paroi est ici percée d'une succession d'arcs, par lesquels les spectateurs entrés dans les foyers poursuivaient leur chemin vers l'*orchestra*. Les *parodoi* perdent ainsi leur autonomie pour devenir de simples annexes des grandes salles latérales ; et il est significatif que cette évolution se manifeste dans un monument où les accès directs de l'extérieur à la *cavea* sont si parfaitement développés. Elle était passée inaperçue jusqu'aux fouilles récentes, qui ont dégagé les foyers. Rappelons que Brünnow et von Domaszewski n'envisageaient pas l'existence de ces foyers latéraux, conservés, de part et d'autre, beaucoup moins haut que le reste de l'édifice.

Le bâtiment de scène se signale à la fois par sa conservation exceptionnelle et par sa conformité à un modèle romain classique : scène relativement profonde et basse, dont la façade sur l'*orchestra* rappelle par des niches le plan de la *scaenae frons* – toutefois ces niches de la *frons pulpiti* sont alternativement rectangulaires et semi-circulaires alors que les 3 exèdres des *valvae* du mur de scène sont curvilignes. De chaque côté de l'estrade, qui reposait sur un *hyposcaenium* à piliers, on trouve en espace rectangulaire divisé en deux : à l'avant, le *parascaenium*, pièce exiguë en bordure de l'estrade et au service de la représentation, à l'arrière, la cage de l'escalier assurant, de chaque côté du bâtiment, la communication entre les divers niveaux. A l'arrière du mur de scène et formant avec les éléments précédents un parfait rectangle, un *postscaenium* du type couloir ; des deux côtés du rectangle enfin, les *basilicae*, vastes foyers destinés à accueillir les spectateurs entrant de ce côté du bâtiment, et dont on a vu le rôle circulatoire : ils constituent la voie normale d'accès aux *parodoi*. Une telle disposition d'ensemble – mise à part l'obturation des *parodoi* – se retrouve, avec des différences de proportions, dans maint théâtre italien ou occidental. Mais la conservation à Bostra de toute l'élévation permet sur bien des points de se passer des habituelles hypothèses de restitution. Elle fournit surtout le moyen d'apprécier, sur un des rares exemplaires parfaitement intacts, les effets de l'architecture théâtrale romaine :

– relief et simplicité de la façade, où de puissants massifs encadrent les portes, celle du centre s'ouvrant sur un massif plus large, mais en retrait, au milieu de la vaste exèdre évasée qui marque l'axe du bâtiment ;

– riche animation de cette immense surface verticale, à la fois par les statues des nombreuses niches à couronnement alternativement plat et voûté, et par les trois colonnades superposées – avec dans l'axe, une rupture du rythme : la *valva* centrale est encadrée par des colonnes plus hautes ;

– enfin liaison parfaite avec la *cavea*, par les retours perpendiculaires – les *versurae* de Vitruve – qui constituent la façade des *parascaenia*, et, de nouveau parallèles à la *scaenae frons*, les hauts murs séparant les foyers des *parodoi* et de la *cavea*, au sommet desquels se retourne la colonnade de la *summa cavea*.

Sur certains points, Bostra apporte des informations précieuses. Ainsi les *parascaenia* sont ici conservés sur toute leur hauteur, et présentent, au-dessus de la petite pièce latérale à la scène, trois larges ouvertures superposées, qui suggèrent – plutôt que des loges pour spectateurs privilégiés, qui seraient encore plus mal placées que les *tribunalia* – des mises en scène variées, avec possibilité d'apparitions d'acteurs à divers niveaux. On peut aussi mesurer la variété des accès : les deux tours à escaliers sont accessibles du *postscaenium* et des foyers, et les tribunes peuvent être atteintes à la fois par la précinction, par la « *parodos* supérieure » et par une petite porte donnant sur le premier étage du *parascaenium*. Dans les foyers, un rang de corbeaux suggère l'existence d'une galerie périphérique en hauteur, accessible par la « tour à escalier » et permettant d'atteindre à la fois le dernier étage du *parascaenium* et, par une petite porte, la précinction haute de la *cavea*.

Il faut signaler encore, outre le théâtre d'Adraa (Der'a), dont quelques vestiges subsistent (fig. 111), l'édifice modeste et bien ruiné d'Emmatha (al-Hammeh), qu'il faut d'ailleurs rattacher historiquement à la ville de Gadara (Umm Qeis, en Jordanie). Il s'agit d'un bâtiment de dimensions assez faibles (26 m de diamètre) construit encore en basalte, et adossé en partie à une petite colline de l'oasis de verdure qu'est



Fig. 111. Théâtre de Adraa

al-Hammeh. L'orientation – à l'est – n'est pas la meilleure ; on n'a probablement pas eu le choix de la pente. Au moins 11 rangs de gradins sont conservés partiellement, sans précinction. Ils présentent une curieuse corniche à crans successifs nettement découpés malgré leur faible relief. On ne peut à peu près rien dire de la scène, dont nous avons seulement cru reconnaître des vestiges sur une largeur de 5 m, mais qui a pu être plus large encore selon les observateurs du XIX[e] s. Une bâtisse récente, dont il reste quelques pans de murs à une extrémité de la scène, a peut-être réutilisé les fondations d'un *parascaenium*. L'élément le plus intéressant est constitué par deux murs doubles dirigés est – ouest, perpendiculairement au bâtiment de scène et qui encadrent ainsi la *cavea*. Bien qu'il ne subsiste pas de mur joignant les extrémités de ces deux structures, on est tenté de voir là le plan d'un odéon, mais l'état actuel est trop mauvais pour qu'on puisse sans fouille se faire une idée plus précise. Dans les conditions présentes, l'intérêt principal de l'édifice réside dans son existence même, car Emmatha, qu'a remplacée al-Hammeh, n'était pas une ville mais simplement la station thermale de Gadara, pourvue elle-même de deux théâtres. Le témoignage est précieux et nous permet de mesurer en termes de géographie humaine le développement du théâtre, et de constater que la province d'Arabie ne le cède en rien aux vieilles régions hellénisées : les bains de Gadara ont leur théâtre, tout comme la Daphné d'Antioche – ou, en Italie, les stations à la mode de Campanie.

Le plus septentrional des monuments des spectacles du J. al-'Arab est le théâtre de Sahr, dans le Lejā, dépendance cultuelle du sanctuaire, devant lequel il est placé, à une quinzaine de mètres. De petites dimensions – 20 m de diamètre – il a une *cavea* demi-circulaire orientée au sud, dont les deux ailes se prolongent en ligne droite sur plus de 8 m, ce qui donne à l'*orchestra* (10,25 m de diamètre) la possibilité d'atteindre et même de dépasser le cercle complet. Les 7 gradins étaient divisés en 4 *cunei* par 5 escaliers, et leur unique *maenianum* était pourvu à l'avant comme à l'arrière d'un passage de circulation un peu plus large que les gradins. Celui du bas était établi sur un abrupt dominant d'environ 2 m l'*orchestra*, accessible par 3 passages voûtés, dont un dans l'axe. Il n'y avait ni *parodoi* ni *parascaenia* et la scène, mal conservée, semble s'être réduite à une étroite plate-forme, sans mur, encadrée par la continuation des gradins.

Les théâtres de Palmyre et Doura

Si les deux groupes du Nord et du Sud ont une réalité géographique tangible et une relative homogénéité, il est plus difficile de rapprocher les autres sites pourvus de monuments des spectacles, sinon pour leur position en bordure de la steppe désertique (Damas) ou à l'intérieur de celle-ci (Palmyre et Doura). Mais le théâtre attesté à Damas n'a pas été dégagé et les édifices de Palmyre et de Doura présentent des différences très marquées.

Palmyre possède un véritable théâtre, d'environ 90 m de diamètre, reconnu jadis par la mission allemande, partiellement décrit par O. Puchstein, et complètement dégagé au cours des dernières décennies par la Direction Générale des Antiquités de Syrie (fig. 112).

Comme à Bostra, l'édifice, entièrement construit, s'élève en terrain plat. L'exposition, au nord-est, est excellente, alors même que, malgré la liberté qu'assuraient les substructions, le choix de l'orientation se trouvait entravé. Car le théâtre est conjugué avec la grande colonnade qui traverse la ville du nord-ouest au sud-est : le bâtiment de scène est placé de telle sorte qu'au-delà du *postscaenium*-couloir, le portique sud de l'avenue lui serve de *porticus post scaenam*. De même l'ambulacre extérieur du théâtre – dont la façade à colonnes est en partie conservée sur une moitié de l'hémicycle – débouche à chacune de ses extrémités sur le portique commun au théâtre et à l'avenue par un arc imposant, dont la largeur égale à peu près celle du portique lui-même, et qui se répète dans la colonnade bordant l'avenue. Ainsi deux couples d'entrecolonnements nettement plus larges que les autres constituent, sur l'avenue, deux entrées monumentales de l'édifice : deux véritables tétrapyles. L'axe du théâtre est de même souligné par un entrecolonnement intermédiaire entre celui de ces entrées et la mesure normale. Ainsi se trouvent alignés, avec les mêmes dimensions, l'ouverture dans la colonnade, la porte centrale du *parascaenium* et l'accès à la *valva regia*.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'effet architectural et sur l'intérêt urbanistique de cette disposition. Pour l'intégration au réseau de circulation, Palmyre constitue l'un des exemples les plus évolués de tout le monde romain, conçu en connexion avec l'exécution de la grande avenue à colonnes, et réalisé vers le milieu du II[e] s. ap. J.-C.

Cette date relativement ancienne, en tout cas par rapport à la fin tragique de Palmyre, rend plus singulière encore la nature de la *cavea*, dont les substructions et les gradins s'arrêtent à la fin du premier *maenianum*, de 12 gradins, parfaitement conservé. Au-delà, sur la plus grande partie de la largeur de la *cavea*, aucune construction ne subsiste, alors que la colonnade périmétrale aussi bien que la disposition du portique indiquent clairement l'étendue du bâtiment. Il est difficile de croire à une destruction, qui aurait dû non seulement être systématique, mais suivre un tracé géométrique – ou à l'inachèvement du monument. Reste la solution d'une structure mixte : on aurait adjoint pour les représentations des gradins de bois au *maenianum* de pierre. Solution qui n'est pas très satisfaisante non plus dans une ville où la construction en pierre a été si généreusement développée.

Les 12 gradins conservés, sans compter le marchepied inférieur, sont bordés par une précinction basse et séparés par un *balteus* d'une *orchestra* superbement dallée. Une entrée centrale voûtée qui rappelle certains théâtres d'Italie (Ostie, Bénévent, etc.) débouche, à quatre gradins de profondeur, sur la précinction basse, et le *balteus* s'interrompt pour donner accès à l'*orchestra*. Des *parodoi* voûtées s'étendent entre l'alignement extérieur de la scène et la partie construite de la *cavea* : les gradins de pierre font face au *pulpitum*.

Le bâtiment de scène a ainsi une extension considérable – plus de 45 m –, que souligne l'existence de 5 *valvae* – et non 3, comme d'habitude. Les trois centrales sont au fond d'exèdres, curviligne au centre, rectangulaires de part et d'autre, alors que les deux extrêmes s'ouvrent sur l'alignement antérieur. Mais la *valva regia* est à son tour plus enfoncée que les *valvae hospitales*, et l'ensemble figure une sorte de V très

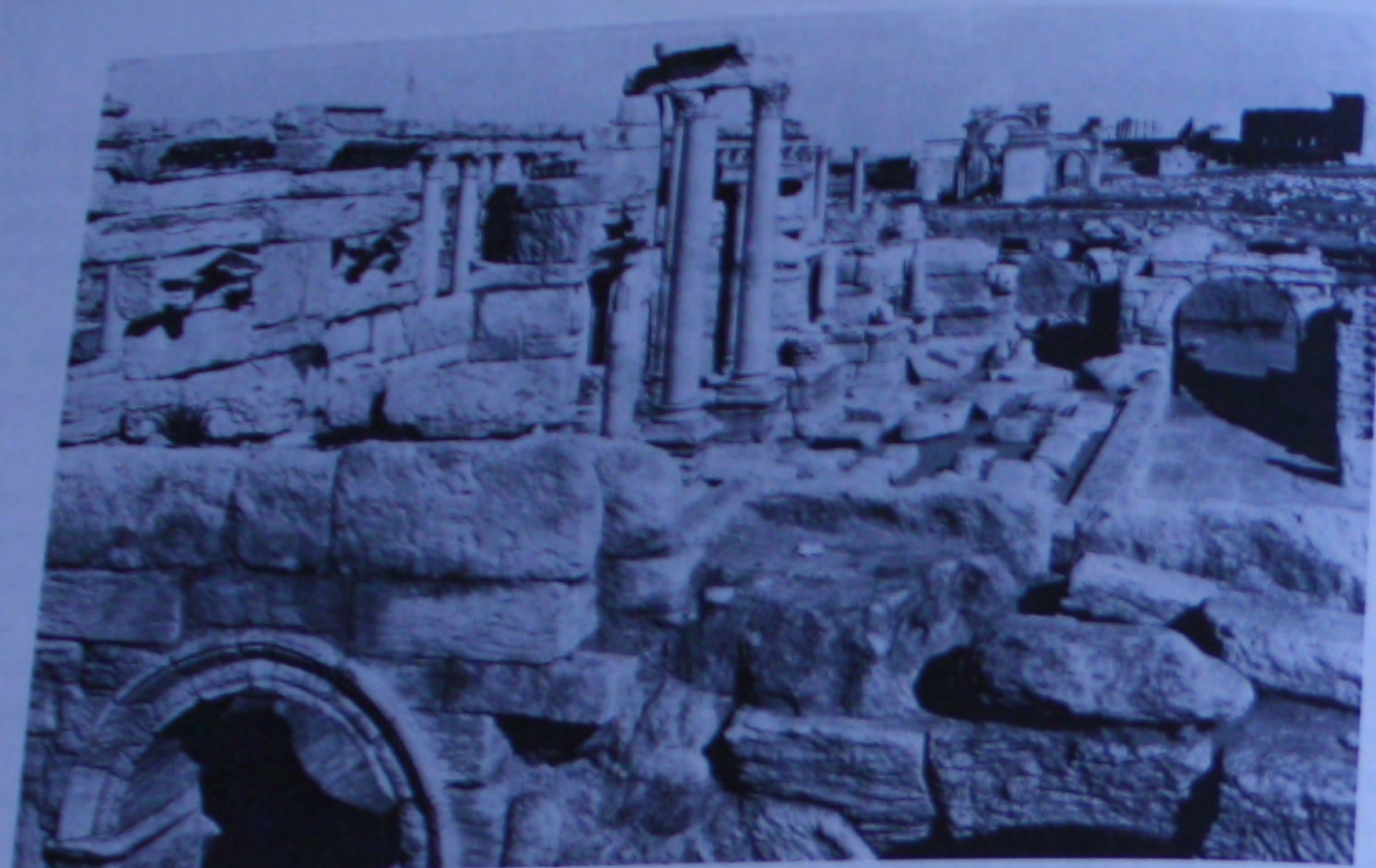




Fig. 112. Théâtre de Palmyre

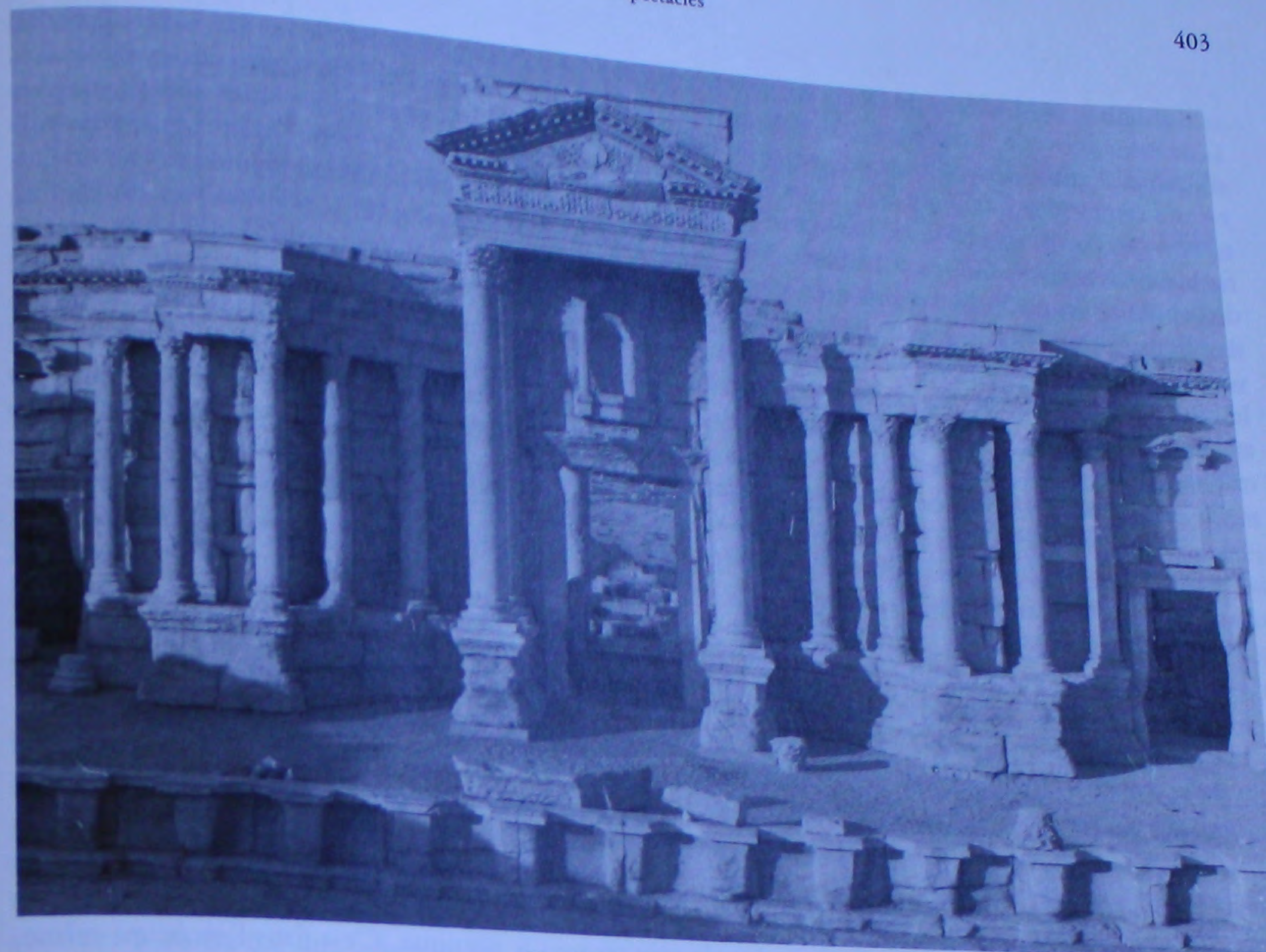


Fig. 113. Théâtre de Palmyre

ouvert qui produit un effet de perspective et accentue l'axialité de la façade. Cet effet se retrouve dans le plan vertical : la porte médiane est la plus haute de toutes et les portes extrêmes sont plus basses que les portes intermédiaires – les angles supérieurs extérieurs se trouvant alignés sur deux obliques. Sur les côtés, des niches à fronton triangulaire rétablissent, il est vrai, juste sous l'architrave, une ligne horizontale, mais au-dessus de la porte centrale, la niche est plus haute ; surtout cette *valva regia*, centre d'un agencement plus monumental que partout ailleurs en Syrie, éloignée le plus possible de la *frons pulpiti*, est encore mise en valeur par un dispositif dont l'intérêt n'avait pas échappé à Puchstein : devant elle quatre colonnes, de diamètre plus considérable, montent plus haut que les autres et soutiennent, un demi-étage au-dessus de l'architrave de la colonnade courante, une sorte de baldaquin qui, rompant la ligne horizontale, matérialise le centre de la façade. La partie supérieure n'est pas conservée, mais l'existence du baldaquin – surmonté lui-même certainement d'un seul étage – postule, pour l'ensemble de la colonnade, la superposition de deux ordres supérieurs. Cette *scaenae frons* à trois ordres supposait une vaste *cavea* : raison de plus pour restituer, jusqu'à la colonnade extérieure de pierre, des structures de bois, et un effet d'ensemble répondant à la situation privilégiée du théâtre dans la ville.

Le théâtre, ou l'odéon, de Doura ne présente guère de points communs avec le monument de Palmyre. C'est un édifice de dimensions très réduites (moins de 14 m de diamètre), qui appartient au sanctuaire d'Artémis Nanaia, dont il longe un des portiques (cf. fig. 61). Son plan, en demi-cercle aux ailes prolongées, est très comparable à celui de Saḥr, mais la conception diffère néanmoins en ce qui concerne l'ossature et la scène – ici totalement absente. Les sièges consistent en 8 rangs de gradins couverts de briques plates et aux faces verticales revêtues d'un crépi blanc. Quatre escaliers, dont deux contigus au mur limitant les gradins, divisent la *cavea* en 3 *cunei* à peu près égaux. Les deux rangs les plus élevés sont interrompus à la hauteur des escaliers centraux par deux massifs dont le rôle n'est pas évident. F. Cumont y voyait les supports d'une voûte couvrant l'édifice et s'appuyant par ailleurs à l'avant sur les murs rectilignes qui bordent le portique ; le monument serait donc un odéon. Cela paraît vraisemblable, mais il est étrange que n'ait été retrouvé aucun élément provenant indiscutablement de la voûte, et d'autre part la largeur insolite (1,65 m) des murs rectilignes bordant le portique, que Cumont ne jugeait compréhensible que s'ils supportaient un toit, reste, même ainsi, déconcertante : ce toit ne pouvait être ni très haut ni très pesant.

L'ensemble de l'édifice, bâti en terrain plat, orienté au nord/nord-ouest, repose sur des substructions où la brique joue encore un rôle important. On remarque sous les gradins une galerie voûtée, demi-circulaire, sans autre communication avec la *cavea* que 8 petits trous (d'aération ?) percés dans la *paroi* verticale du 4e gradin. Des entrées venant de l'arrière accèdent pourtant à ce singulier ambulacre. Pouvait-il avoir un rôle religieux ou trahit-il simplement l'expansion du type construit, aussi nettement romain que l'utilisation de la brique dans la voûte? La seconde hypothèse a le mérite de s'accorder avec les exigences de l'économie : des substructions pleines auraient coûté plus cher qu'un ambulacre – auquel il n'était peut-être pas inutile, pour d'éventuelles réparations, de ménager quelques entrées ; fort étroites, elles ne sont d'ailleurs guère que des trous d'homme. On voit mal de pareils passages et un ambulacre obscur affectés à un usage permanent.

L'édifice n'avait ni *parodoi* ni scène. La seule entrée, axiale, à l'emplacement normal d'une « porte royale », donnait sur un vaste portique bordant la cour du temple, où devaient se réunir les fidèles avant l'entrée dans l'hémicycle. L'exiguïté de l'ouverture – moins de 2,50 m – et la disposition des gradins ne peuvent laisser croire que le spectacle contemplé ait pris place dans la cour ou sous le portique. C'est dans l'*orchestra* même, agrandie bien au delà d'un cercle entier, que devaient avoir lieu les cérémonies justifiant le rassemblement. S'il existait réellement une voûte, la faiblesse de l'éclairage excluait toute représentation proprement dite : F. Cumont se prononçait avec beaucoup de vraisemblance pour des danses et des chants sacrés, plutôt que pour des figurations mythologiques.

S'il manque comme à Saḥr un certain nombre de données – la nature du toit et le rôle de l'ambulacre restent ici obscurs, comme là-bas le passage de l'*orchestra* à une *cavea* qui la surplombe de 2 m –, la nature cultuelle des édifices ne fait pas de doute, non plus que l'impossibilité d'une utilisation mixte – profane et religieuse. A une époque où le théâtre est depuis longtemps un monument largement profane, sa présence en Syrie dans des ensembles cultuels constitue un phénomène original : sa définition fonctionnelle ne peut avoir été empruntée au monde gréco-romain, auquel elle est étrangère ; mais la forme architecturale à laquelle aboutit la tradition des salles à gradins périphériques est, elle, fortement influencée par le théâtre, surtout romain – si l'on songe à la fois à la technique employée à Doura et aux affinités avec les odéons romains.

Conclusion

Si l'on fait abstraction des édifices cultuels, les théâtres de Syrie apparaissent, malgré leur diversité, comme largement imprégnés des traditions architecturales romaines, beaucoup plutôt qu'apparentés aux monuments contemporains de Grèce ou d'Asie Mineure, dans lesquels se sont conservés maints éléments hellénistiques. L'indépendance à l'égard du terrain naturel est ici plus grande, le plan de la *cavea* et de l'*orchestra* sont conformes au tracé « latin », sans tendance au dépassement du demi-cercle. Surtout la scène est caractérisée par

un *proscaenium* large et peu élevé, pourvu d'une *frons* à petites exèdres qui ne rappelle en rien les façades des *proscaenia* micrasiatiques, et par une *scaenae frons* au plan généralement mouvementé, où alternent formes quadrangulaires et curvilignes, avec des reliefs parfois accusés – par opposition à la tradition hellénistique du mur de scène rectiligne.

Sans doute on note des divergences et des originalités, mais il est difficile d'opposer rigoureusement les différentes régions – sinon, par exemple, pour le choix des matériaux, lié aux possibilités locales. Apamée et Cyrrhus, mais aussi Canatha et Emmatha utilisent le soutien du sol naturel, mais ne l'utilisent qu'en partie. Bostra et Philippopolis, mais aussi Gabala et Palmyre sont construits de toutes pièces. L'usage fonctionnel des substructions est partout répandu, à Cyrrhus ou à Apamée dans une mesure moindre qu'à Bostra ou Philippopolis, mais pourtant non négligeable. C'est néanmoins dans le Sud, peut-être en raison d'une tradition plus vivace du travail de la pierre, que l'on trouve les plus belles réussites en matière d'aménagement circulatoire. Certains traits dans la conception ou dans la construction de l'ossature sont communs aux différentes régions : ainsi la préférence, dans les chambres radiales des substructions, pour la juxtaposition d'arcs de hauteur décroissante, qu'on trouve à la fois à Gabala et à Bostra ; ou encore le choix d'ambulacres adaptés à la pente – à Bostra et Philippopolis, mais aussi à Apamée. D'autres particularités sont plus localisées : l'usage massif des substructions pleines, avec une armature employant un matériau spécifique, à Cyrrhus ; l'aménagement, à Bostra, d'une « *parodos* supérieure » desservant la tribune, ou l'entrée axiale à Palmyre. D'une manière générale, l'homogénéité et la force de l'influence occidentale paraissent plus marquées pour la *cavea* que pour les accès ou pour le bâtiment de scène.

On note une certaine répugnance à l'utilisation classique des *parodoi*, qui sont généralement dans les théâtres romains des couloirs rectilignes assurant par eux-mêmes l'accès direct de l'espace extérieur à l'*orchestra*, tandis qu'à Cyrrhus une seule des *parodoi* joue ce rôle – et l'on a préféré le parti d'escaliers perpendiculaires – et qu'à Bostra, où le terrain n'imposait rien de tel, la fonction des *parodoi* est subordonnée à une association avec les foyers. La distribution des annexes de la scène est souvent plus irrégulière ou plus disproportionnée qu'en Occident : dissymétrique à Cyrrhus, privée à Philippopolis des foyers, marquées au contraire à Bostra par une hypertrophie de ceux-ci par rapport aux *parascaenia*. Sur ce plan aucun modèle ne paraît s'être véritablement imposé.

Quant au mur de scène lui-même, s'il est – lorsqu'il est bien connu – de tradition occidentale à Bostra, à Palmyre et, semble-t-il, à Apamée, il suit à Cyrrhus et à Philippopolis un plan plus rectiligne.

Ce sont là cependant des nuances, qui s'effacent dès qu'on tente un parallèle avec les édifices de l'Asie Mineure voisine, et ne dépassent pas la marge d'adaptation et d'interprétation présente partout, même en Occident, dans la descendance du théâtre romain d'Italie. Cette conformité non dénuée de souplesse aux modèles occidentaux peut être versée au dossier de l'origine de l'architecture théâtrale en Syrie : plus que l'argument *ex silentio* elle paraît décisive pour écarter l'idée d'une diffusion significative du théâtre hellénistique.

Il resterait à envisager le rapport entretenu par les monuments des spectacles – et cela n'a guère de sens que pour les théâtres – avec l'urbanisme des villes où ils se trouvent. Ce n'est pas une tâche aisée, dans la mesure où les fouilles ne permettent pas toujours de situer les théâtres dans leur contexte. Les quelques exemples utilisables – dont on exclura les théâtres cultuels – ne suggèrent pas de règles bien précises. A Laodicée, le théâtre était périphérique et adossé au rempart, à Apamée, à Canatha et à Bostra, il se trouvait également à l'écart du centre urbain, tandis qu'à Cyrrhus, à Philippopolis, à Palmyre, il occupait une position centrale : à Cyrrhus au voisinage du *cardo* et de l'acropole, à Philippopolis près du croisement du *cardo* et du *decumanus*, à Palmyre au voisinage immédiat de l'axe principal et dans une position relativement centrale. Une certaine tendance se manifeste à rapprocher le théâtre d'autres bâtiments – à Philippopolis, le *Philippeion*, à Palmyre, l'*agora* et le *bouleuterion*, à Bostra l'hippodrome ; mais cette tendance n'est pas générale et surtout, sauf à Palmyre, il s'agit de juxtaposition plutôt que d'organisation véritable. Le théâtre apparaît donc comme bien

intégré à la ville syrienne, mais en général il ne s'inscrit dans aucun plan systématique. En particulier son association à une place à portiques, si courante en Occident, et qui y dérive du complexe réalisé par Pompée au Champ de Mars, n'apparaît pas en Syrie. C'est le signe sans doute que le théâtre a été adopté pour lui-même, en tant qu'édifice de spectacles, plutôt que comme élément urbanistique ; mais aussi probablement que, dans bien des cas, il s'est inséré assez tard dans le tissu, alors que celui-ci était déjà organisé : on s'est borné à lui faire place, sans pouvoir et peut-être sans désirer lui conférer le rôle primordial qu'il joue parfois ailleurs – en Occident aussi bien que dans l'Orient de tradition hellénistique.

Bibliographie

Etudes générales

M. BIEBER, *The History of the Greek and Roman Theater*, Princeton 1961.

G. FORNI, s. v. « Teatro », dans : *Enciclopedia dello Spettacolo* (Rome 1962), IX.

ED. FRÉZOULS, Aspects de l'histoire architecturale du théâtre romain, *ANRW* II,12,1 (Berlin-New York 1982), p. 343 – 441.

Asie Mineure

D. DE BERNARDI FERRERO, *Teatri classici in Asia Minore*, 4 vols., Rome 1966 – 1974.

Mésopotamie

F. WETZEL, E. SCHMIDT et A. MALLWITZ, *Das Babylon der Spätzeit*, Berlin 1957.

Bactriane

P. BERNARD, Campagne de fouilles 1976 – 77 à Aï-Khanoum (Afghanistan), *CRAI* 1978, p. 421 – 463 (p. 429 – 441).

Syrie

H. C. BUTLER, *PPUAES* II,A 4 – 7 (Princeton 1914 – 16, Leyden 1919).

E. WILL, Le sanctuaire syrien de Délos, *AAS* 1, 1951, p. 59 – 79.

ED. FRÉZOULS, Les théâtres romains de Syrie, *AAS* 2, 1952, p. 46 – 100.

ED. FRÉZOULS, Recherches sur les théâtres de l'Orient syrien, *Syria* 36, 1959, p. 202 – 228 et *Syria* 38, 1961, p. 54 – 86.

Apamée

J. CH. BALTY, *Guide d'Apamée*, Bruxelles 1981.

Bosrà

R. BRÜNNOW et A. VON DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, III, Strasbourg 1909.

H. FINSEN, Le levé du théâtre romain à Bosra, *Analecta Romana Inst. Danici*, Suppl., Copenhague 1972.

S. MOGDAD, *Bosra, guide historique et archéologique*, Damas 1974.

Cyrrhus

ED. FRÉZOULS, Cyrrhus et la Cyrrhestique jusqu'à la fin du Haut-Empire, *ANRW* II,8 (Berlin-New York 1977), p. 164 – 197.

Daphné

D. N. WILBER dans R. STILLWELL, *Antioch-on-the-Orontes* II (Princeton 1938), p. 57 – 94.

Emmatha

C. STEUERNAGEL, Der 'Adschlūn, *ZDPV* 49, 1926, p. 1 – 167 (p. 132 s.).

Laodicée

J. SAUVAGET, Le plan de Laodicée sur Mer. Note complémentaire, *Bulletin d'Etudes orientales* 6, 1936, p. 51 – 52.

Palmyre

TH. WIEGAND, *Palmyra, Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917*, Berlin 1932.

J. STARCKY et M. GAWLIKOWSKI, *Palmyre*, Paris 1985.

Philippopolis

P. COUPEL et ED. FRÉZOULS, *Le théâtre de Philippopolis en Arabie*, Paris 1956.

La maison urbaine en Syrie

JEAN CH. BALTY MUSEE DU CINQUANTENAIRE, BRUXELLES

La prospection du site de Palmyre en 1925 et de trop rares dégagements depuis lors, les recherches conduites à Doura-Europos de 1928 à 1937 et une fouille systématique à Apamée depuis 1973 ont livré quelques plans de maisons qui représentent malheureusement à peu près tout ce dont on dispose pour tenter de caractériser ce volet urbain de l'architecture domestique dans la province romaine de Syrie, où la maison rurale s'est conservée par contre en tant d'exemples remarquables et a été si bien étudiée depuis plusieurs décennies. Si l'on excepte quelques vestiges bien misérables des niveaux les plus tardifs d'Ugarit, la maison hellénistique nous échappe entièrement ; or c'est bien elle qui a dû influencer de manière déterminante les usages locaux de l'Age du Fer et il eût été singulièrement intéressant de pouvoir cerner les étapes de cet apport ; le tremblement de terre de 37, un autre, très rapproché, sous le règne de Claude dont Malalas signale justement qu'il détruisit un grand nombre de maisons, et celui de décembre 115 ont définitivement fait disparaître les moindres traces de tout ce qui avait précédé, dans les grandes villes (Antioche, Apamée). Tout au plus précisera-t-on que les influences grecques n'apparaissent guère qu'au début de l'époque hellénistique, dans certains détails architecturaux comme la couverture des toits en tuiles, ainsi qu'il a été relevé par plusieurs auteurs, et que ce n'est, semble-t-il, qu'à l'époque romaine que se marqueront plus nettement de véritables partis occidentaux, l'apparition de ruelles séparant les différentes maisons et ordonnant l'ensemble de l'habitat – qui constituera pour la première fois un habitat fermé –, l'insertion de cours intérieures dans des plans simples qui, sans cela, ne différeraient guère de ceux des phases antérieures, d'époque gréco-perse, mais surtout l'installation de citernes et de canalisations de terre cuite pour l'approvisionnement en eau. Relevées à Ugarit dans l'état romain des quelques édifices fouillés, ces premières caractéristiques sont bien celles des maisons plus complètes dégagées à Palmyre et à Apamée et sur lesquelles il convient donc de se pencher avec attention. Les maisons de Doura-Europos appartiennent à un autre horizon, en dépit de quelques traits occidentaux ; elles seront brièvement caractérisées ensuite.

1 – Palmyre

A Palmyre, où l'on ne peut malheureusement tenir compte encore des données de fouilles trop dispersées de l'habitat sous-jacent au camp de Dioclétien, il semble bien que l'on puisse distinguer deux grands types de construction selon que l'on envisage les maisons où A. GABRIEL pratiqua des sondages en 1925 ou celles dont H. SEYRIG et R. DURU entreprirent le dégagement de 1939 à 1941. Les premières se situent principalement dans la partie nord-ouest de la ville réduite du Bas-Empire ; il y a là tout un quartier au tracé unitaire caractérisé par l'orientation de ses rues, parallèles à la « Colonnade transversale » et au tracé du premier rempart (celui-ci, on le sait, fut abattu pour faciliter l'extension de la ville de ce côté au début du Ier s. de n.è.). L'écartement

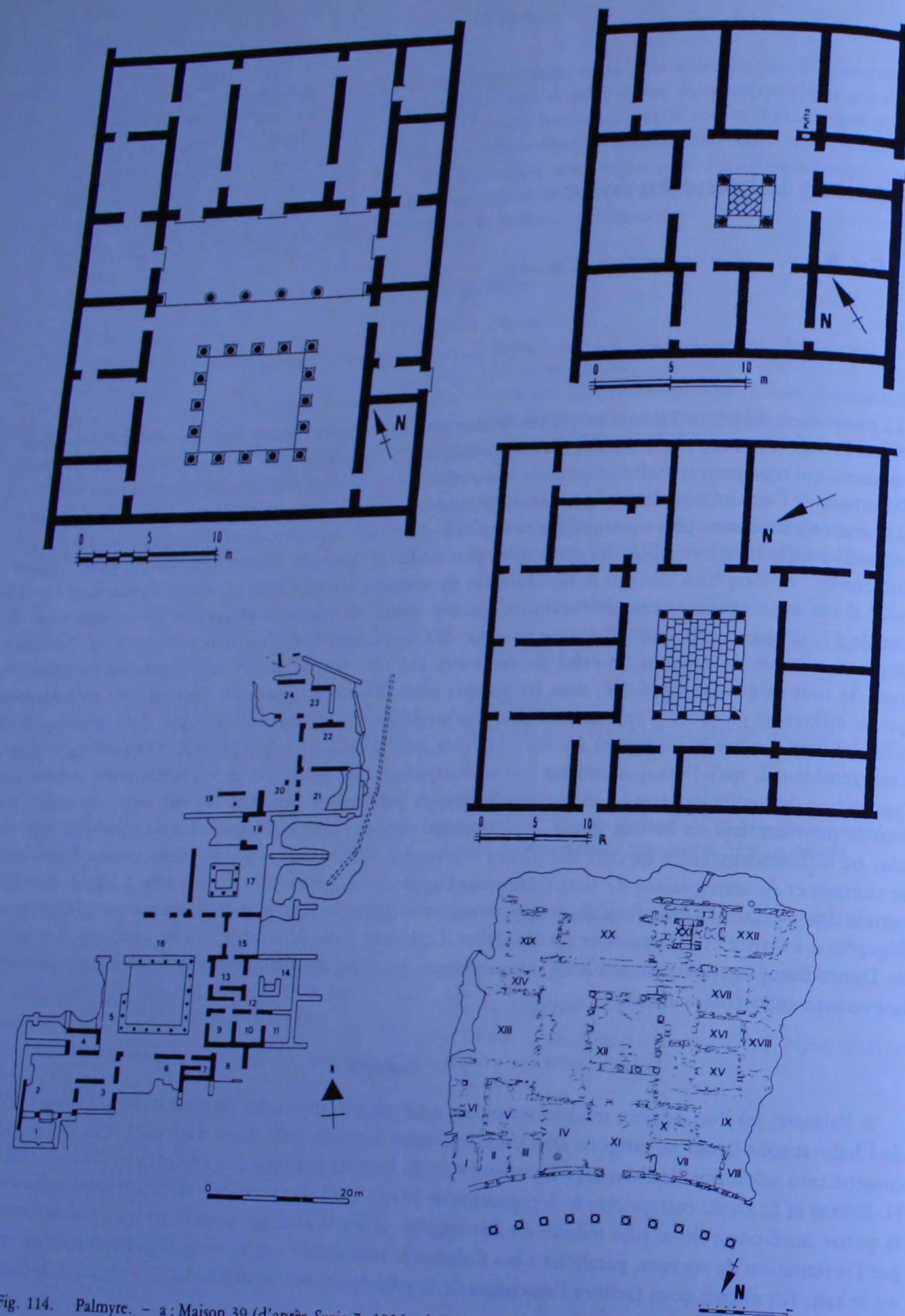


Fig. 114. Palmyre. – a : Maison 39 (d'après *Syria* 7, 1926, pl. XV). – b : Maison 38 (d'après *ibid.* p. 85 fig. 3). – c : Maison 45 (d'après *ibid.* p. 87 fig. 5). – d : Maisons d'Achille et de Cassiopée (d'après *Ktéma* 1, 1976, p. 37 fig. 3). – e : Maison au sud-est du théâtre (d'après *ibid.* p. 46 fig. 4).

des rues atteint quelque 27 m et plusieurs de ces maisons semblent occuper toute la profondeur de l'îlot qui en comptait sans doute deux ou trois en largeur. C'est ce que l'on observe pour la maison n°39 (fig. ,a) dont les murs latéraux étaient mitoyens à deux autres demeures ; la superficie maximum se situe aux alentours de 945 m² (env.27 × 35m). Un péristyle carré, de 5 × 5 colonnes et quelque 240 m², ordonne tout le plan ; l'entrée, exiguë, ne conduit pas directement à la cour intérieure mais, une fois franchie cette chicane qui l'isole du trafic de la rue et débouche dans l'axe d'une des galeries, dans l'angle nord-est, le reste de la maison est régi par une assez stricte symétrie : le redoublement d'un des portiques du péristyle, surélevé d'un degré semble-t-il par rapport à ce dernier, étire le carré de la cour et sert d'antichambre (*prostas* ?) à la grande salle et aux deux pièces étroites qui la flanquent et donnent elles-mêmes accès à quelques pièces secondaires qui ont la largeur des deux autres ailes du péristyle. Le plan est donc simple, les salles relativement peu nombreuses, les circulations aisées. Mais en l'absence de fouilles, il paraît impossible de déterminer l'usage exact de chaque pièce, à l'exception de la grande salle axiale qui est, bien sûr, l'*oikos* ou salle de réception. A. Gabriel a rappelé le parallèle qu'offre à ce double portique celui sur lequel ouvre le *majlis* des maisons arabes de Fustāt; la grande salle flanquée de deux pièces étroites évoque de son côté l'architecture des *iwāns* parthes de Hatra mais le péristyle à colonnes renvoie indiscutablement à des prototypes hellénistiques. On n'en mesurera donc que mieux, d'entrée de jeu, la force de l'élément importé, qui dénote un réel souci de décor, de luxe, et témoigne bien de la profonde hellénisation du site si on le compare à la situation qu'offre Doura-Europos, pour la même époque à très peu près.

La maison n° 38 (fig. 114,b), plus petite (527 m²), est plus régulière encore : presque carrée (env. 21,60 × 24,40m), elle est groupée autour d'une cour véritablement centrale de 81 m² (env.9 × 9m), ornée de 4 colonnes. L'accès est plus direct depuis la rue mais débouche également dans un des angles du péristyle ; la grande salle, plus large que profonde ainsi qu'il arrive parfois à Délos, paraît être celle qui occupe tout le côté de la cour opposé à l'entrée.

Moins régulière dans la disposition de ses pièces mais plus vaste, la maison n°45 (fig. 114,c) forme un carré de quelque 34 × 35,75m, soit env. 1215 m²; les salles s'y répartissent autour d'un péristyle de 4 × 5 colonnes et quelque 213 m². C'est par une chicane à nouveau que l'on pénètre depuis la rue dans cette cour qui offre en outre la particularité – que l'on retrouvera souvent à Apamée – d'être un péristyle rhodien : le petit côté sud-est, plus élevé que les autres, désigne à l'attention la grande salle, qui ouvre dans l'axe même de l'entrecolonnement central. Mais seul ce dispositif particulier de mise en évidence et sa large porte distinguent cette salle de celles qui l'entourent et sont parfois plus grandes qu'elle.

Des douze maisons entrevues par A. Gabriel à l'occasion de ces premiers relevés, ces trois-ci sont les seules dont un plan ait été dressé et publié ; les autres demeurent inédites mais elles ont toutes, selon le fouilleur, « des dispositions analogues : une cour à péristyle corinthien de dimensions variables, carrée ou rectangulaire, autour de laquelle se répartissent les différentes pièces de l'habitation » (p. 85). Les colonnes de ces péristyles sont restées debout, de ci de là, en différents endroits de la ville (n^os^40, 51, 60, 61) ; il serait du plus grand intérêt pour l'histoire de l'architecture antique de mener une série de campagnes de fouilles programmées dans les maisons qu'elles suffisent ainsi à localiser avec précision dans le plan d'ensemble de la ville.

Dans le quartier situé à l'est du temple de Bêl, les recherches plus systématiques d'H. Seyrig et R. Duru ont dégagé plusieurs pièces d'habitation appartenant à deux maisons contiguës dont la fouille n'a cependant pas été achevée. Aucune ne livre donc de plan complet et il en résulte bien des zones d'ombre pour une juste appréciation des structures réelles de ces ensembles. A la différence des premières demeures déjà décrites, on ne peut p. ex. étudier leur insertion dans le tissu urbain, toute relation avec des rues – voire même avec l'orientation générale du quartier – faisant ici défaut.

La Maison d'Achille (fig. 114,d) est, dans l'état actuel des dégagements, la plus vaste des deux constructions. Elle ouvre au sud-ouest par une large porte charretière flanquée de deux passages latéraux pour piétons et s'étend sur une profondeur d'un peu plus de 40 m nord-sud et une largeur à peu près identique. Ira-

t-on cependant jusqu'à lui attribuer une superficie totale de plus de 1600 m²? Rien ne se laisse deviner de son implantation dans l'îlot et il est assurément prématuré d'affirmer quoi que ce soit à ce sujet. La maison compte jusqu'ici 17 pièces, groupées assez irrégulièrement autour d'un grand péristyle de 6 × 6 colonnes (dont 100 m² à découvert) et d'une courette de 3 × 3 colonnes doublant celui-ci au nord-est. Du vestibule, un accès en chicane conduit au péristyle ; ce dernier n'a de véritable portique que sur trois côtés ; le quatrième (*prostas* ?), plus large et plus profond, face à une belle pièce axiale, rappelle l'antichambre de la grande salle de la maison n° 39 qui, elle, doublait cependant la galerie proprement dite. Dans l'angle nord-est de cette longue antichambre, la courette prolonge, sur un axe oblique depuis le vestibule, la série des structures de base de la demeure ; elle éclairait toute une aile de la maison dont pratiquement rien malheureusement n'a été dégagé jusqu'ici. L'éloignement de l'entrée et le sujet de la mosaïque qui ornait le portique de cette cour (Achille parmi les filles de Lycomède) suggèrent de localiser ici les salles réservées aux femmes. A l'est, un bloc de pièces intérieures, à peu près carré, ouvrait sur une troisième « cour » ornée en son centre d'un bassin ; il y a là une série de salles plus petites, séparées par un étroit corridor où l'on verra sans doute des chambres. Il est impossible de dépasser ici le stade de la simple description, une bonne moitié de la superficie totale de cette belle demeure restant enfouie.

On entrevoit moins encore de la Maison de Cassiopée, sise au nord-est de la Maison d'Achille ; elle ouvrait sans doute au nord ou à l'ouest et comporte en tout cas, à l'est, une assez grande salle qui donnait sur une cour (?) centrale, dépourvue toutefois de colonnes.

Une dernière maison, fouillée en 1973 au sud-est du théâtre (fig. 114,e), reprend, dans ses grandes lignes, quelques-uns des traits caractéristiques de la Maison d'Achille : on notera en effet la petite cour sud-ouest, jouxtant un des angles du péristyle et l'axe oblique autour duquel se répartissent ainsi les différentes salles ; celui-ci est d'ailleurs accentué par la présence d'une nouvelle courette au nord-est, au-delà d'une salle marquant l'angle correspondant du péristyle. Mais l'entrée de la maison se situe dans l'axe même du péristyle : un grand vestibule de 6,50 × 7m ouvre en effet à cet endroit sur l'entrecolonnement élargi du portique courbe de la place du théâtre. Le péristyle, proche du carré (15,80 × 18m), a 5 colonnes de côté et quelque 56 m² à découvert ; un portique plus large que les autres, à l'est, désigne sans doute la grande salle XIII comme la salle principale de la maison. Une deuxième salle de quelque importance occupe le côté sud, trois salles beaucoup plus petites le côté ouest.

Loin de s'organiser tout en symétrie selon un axe bien net qui serait celui de leur péristyle et de leur salle d'apparat, ces trois dernières maisons témoignent d'un plan éclaté, que de petites cours secondaires regroupent en appartements à destination déterminée, à l'écart des axes de circulation principaux et des salles d'apparat. Cette distribution apparemment plus rationnelle des fonctions fait-elle nécessairement de ces habitations celles des familles les plus aisées de la ville? Il est sans doute trop tôt pour le dire, en l'absence de plans complets ; mais on notera déjà que les parties connues atteignent, à la Maison d'Achille, « plus de 1000 m² à ce jour »[1] tandis que les maisons du quartier nord-ouest ne dépassent que rarement ce chiffre et sont souvent plus proches des 500 à 800 m² (env. 527 m² pour la maison n° 38, 945 m² pour la maison n° 39, 1215 m² pour la maison n° 45); par ailleurs ces dernières, souvent mitoyennes les unes par rapport aux autres, s'inscrivent plus régulièrement dans le plan d'ensemble des *insulae*, alors que celles sises au sud-est du temple de Bêl et au sud-est du théâtre jouent plus librement de l'espace urbain. On ajoutera enfin que ces « petits palais » sont plus proches aussi du centre et des éléments-clés de l'urbanisme de Palmyre mais que les autres maisons sont disséminées dans le quartier nord-ouest, loin de la grande colonnade et des principaux sanctuaires. Tout semble donc désigner ces plus vastes demeures, ainsi que le suggérait E. Frézouls, comme celles des « plus riches familles de l'aristocratie marchande de Palmyre ». Il est cependant prématuré peut-être d'étendre à toute la province la portée de cette première constatation. Les maisons d'Apamée corroborent

1. Frézouls p. 36.

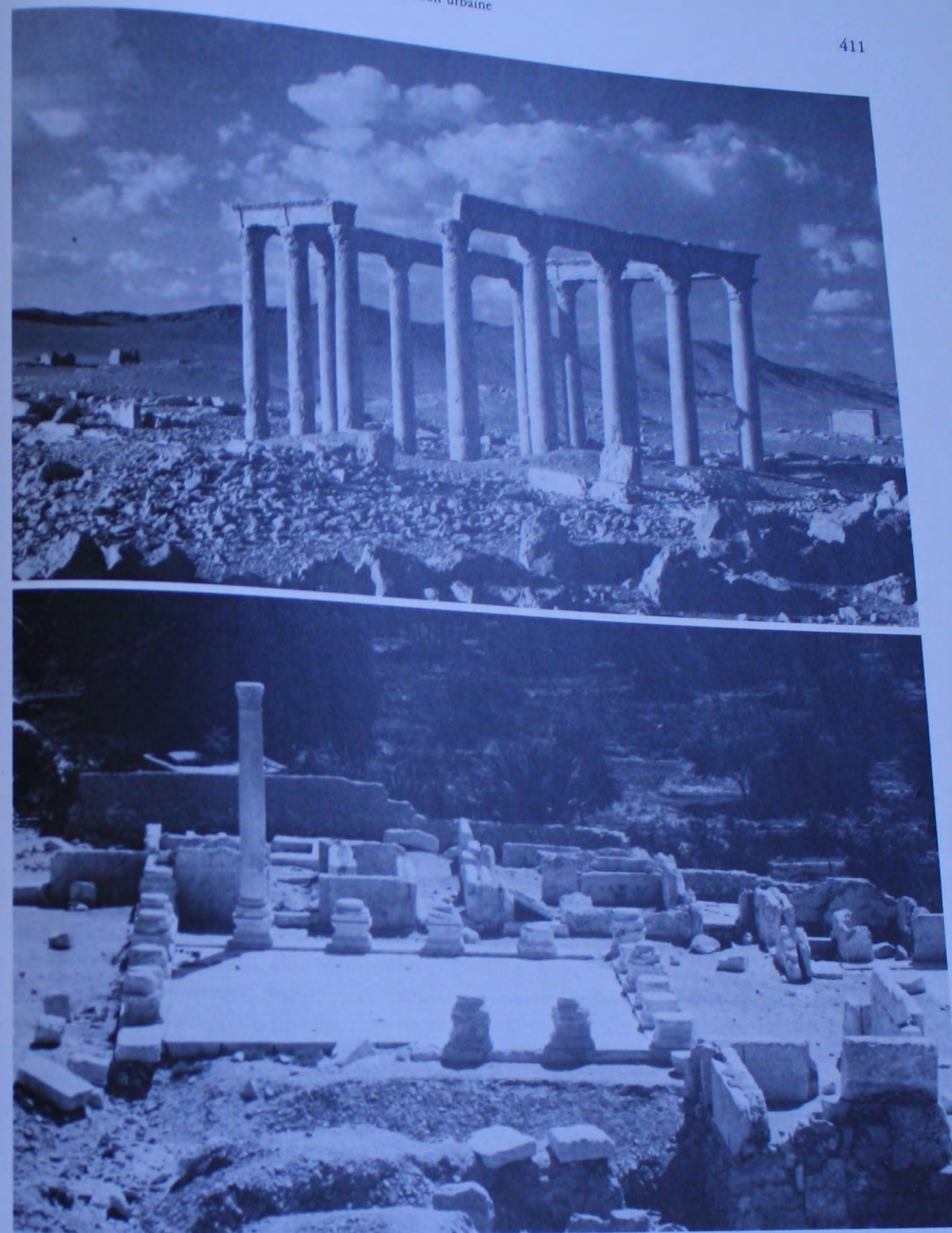


Fig. 115. Palmyre. – a : Péristyle de la maison 39. – b : Péristyle de la Maison d'Achille.

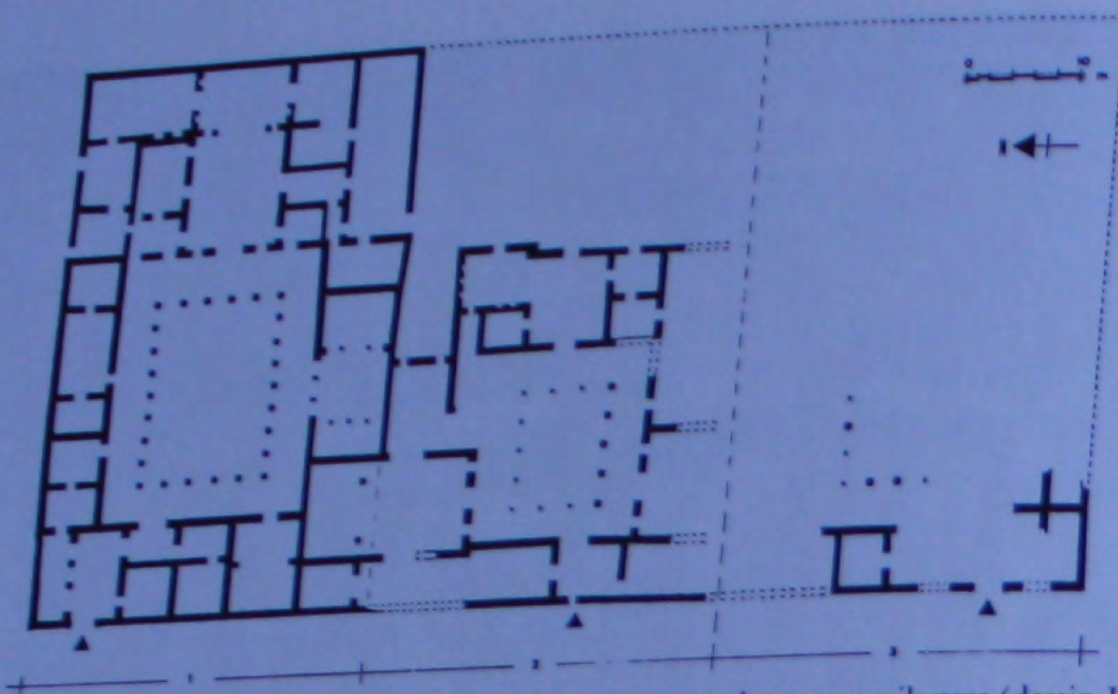


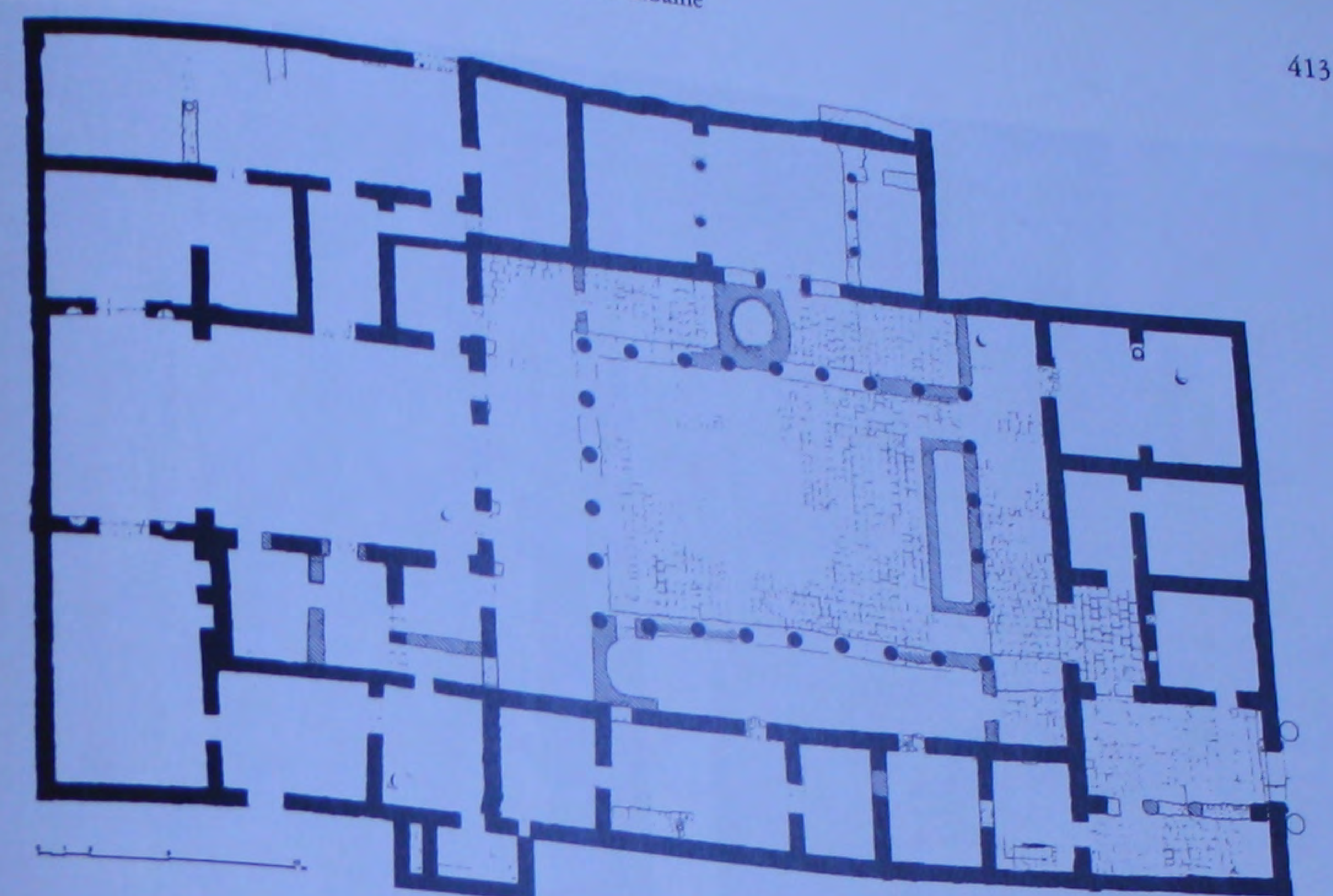
Fig. 116. Apamée. Plan schématique de l'îlot des Maisons aux consoles et aux pilastres (dessin J. Ch. Balty).

la distinction proprement architecturale entre plans axiaux et plans rayonnants mais les plus vastes de ces demeures appartiennent indifféremment à l'un ou à l'autre de ces deux types essentiels.

2 – *Apamée*

Au nord de la cathédrale, un îlot d'habitation (env. 55 × 110m) paraît avoir conservé certaines traces du lotissement initial établi au moment des reconstructions qui suivirent le désastreux tremblement de terre de décembre 115 de n.è. Trois maisons y occupent en effet chacune environ un tiers de l'*insula* : toutes trois ont pour longueur la largeur de l'îlot ; elles sont, de ce côté, mitoyennes les unes par rapport aux autres (fig. 116). La Maison aux consoles, la plus septentrionale des trois, a encore, sur la plus grande partie de sa longueur, une largeur équivalant très exactement au tiers de la longueur de l'îlot ; la maison sud, dont la fouille n'est qu'entamée, paraît lui répondre, de façon très précise, avec son entrée proche de l'angle de l'*insula* ; la Maison aux pilastres occupait l'espace intermédiaire mais ne s'étendait pas jusqu'au fond de l'îlot (elle s'est ultérieurement développée en largeur, au détriment des deux autres demeures semble-t-il).

Le plan de la Maison aux consoles (fig. 117,a) pourrait donc bien constituer un plan type, dont les grandes lignes remontent effectivement au IIe s. de n.è. ; il ne sera dès lors pas inutile d'en décrire les caractéristiques essentielles. Au-delà d'un vestibule, proche de l'angle de l'îlot, et d'un accès en baïonnette ménagé vers la cour centrale, la maison affecte des dispositions symétriques de part et d'autre d'un axe qui est celui du péristyle, rectangulaire, et de la grande salle d'apparat qui y ouvre, à l'est, sur le petit côté terminal. Cette perspective qui s'achève sur la grande salle est accentuée par le caractère rhodien du péristyle dont le grand ordre est précisément celui du côté où ouvre la grande salle. L'aile nord regroupait cinq chambres – dont deux relativement peu accessibles – où l'on verra peut-être les appartements féminins ; l'aile sud comportait une salle à manger ; l'aile ouest, la loge du concierge et les cuisines(?) ; d'autres communs flanquaient la salle d'apparat ; les chambres à coucher devaient être à l'étage. La grande salle a des proportions imposantes : 8,50 × 17,50 m ; elle ouvrait par trois portes, une très haute porte axiale sous arc et deux portes latérales plus basses sous linteau. Elle était elle-même divisée en deux parties, une profonde antichambre de quelque 11 m – ornée d'une fontaine – qu'un grand arc séparait d'une alcôve terminale de 5,60 × 8,50 m, où devait se tenir plus particulièrement le maître de maison lors des réceptions qu'il offrait. Les sols, initialement



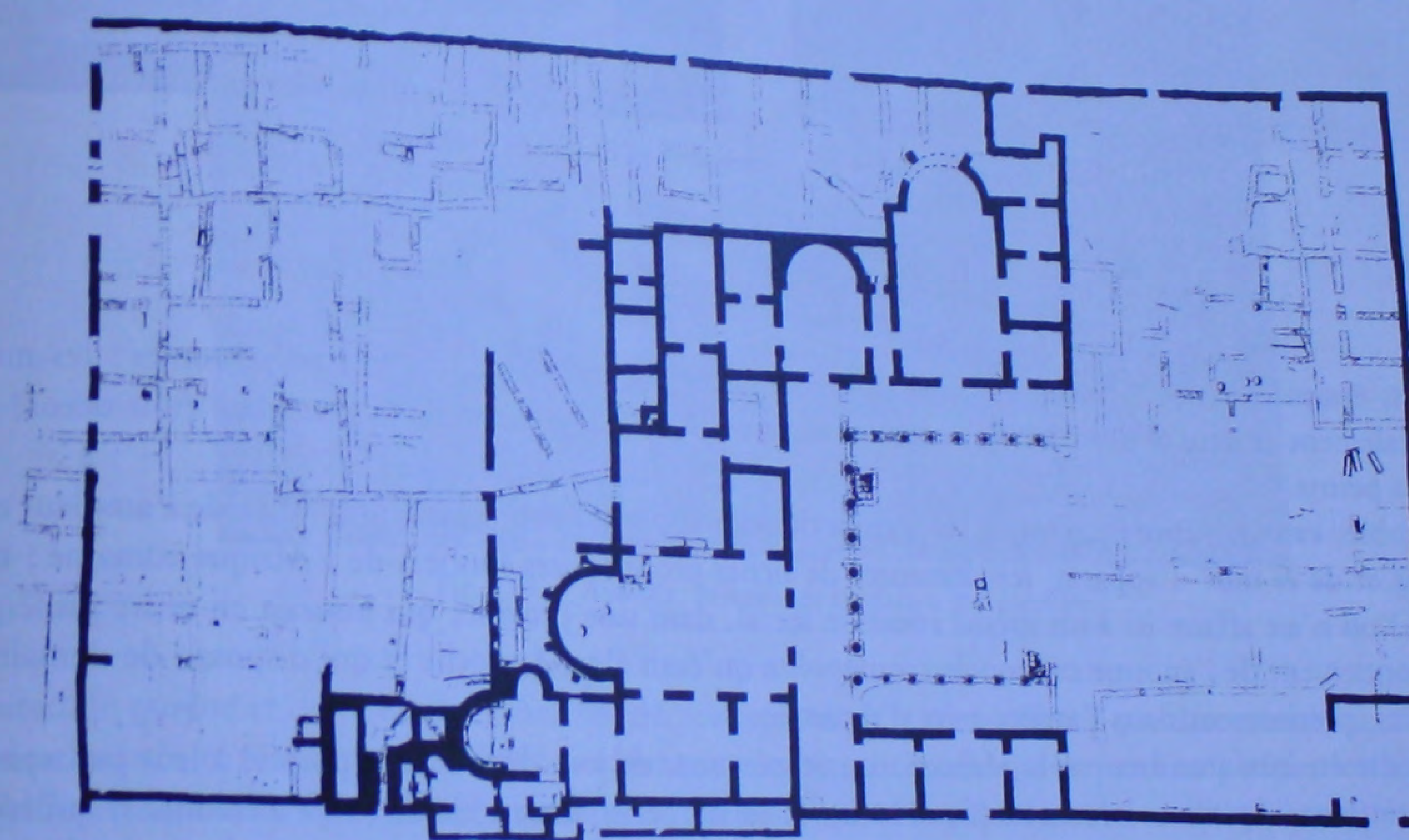


Fig. 117. Apamée. – a : Maison aux consoles (relevé J. Ch. Balty et Ph. Delvaux). – b : Edifice dit « *au triclinos* » (relevé J. Ch. Balty, Ph. Delvaux et J. Ewert).

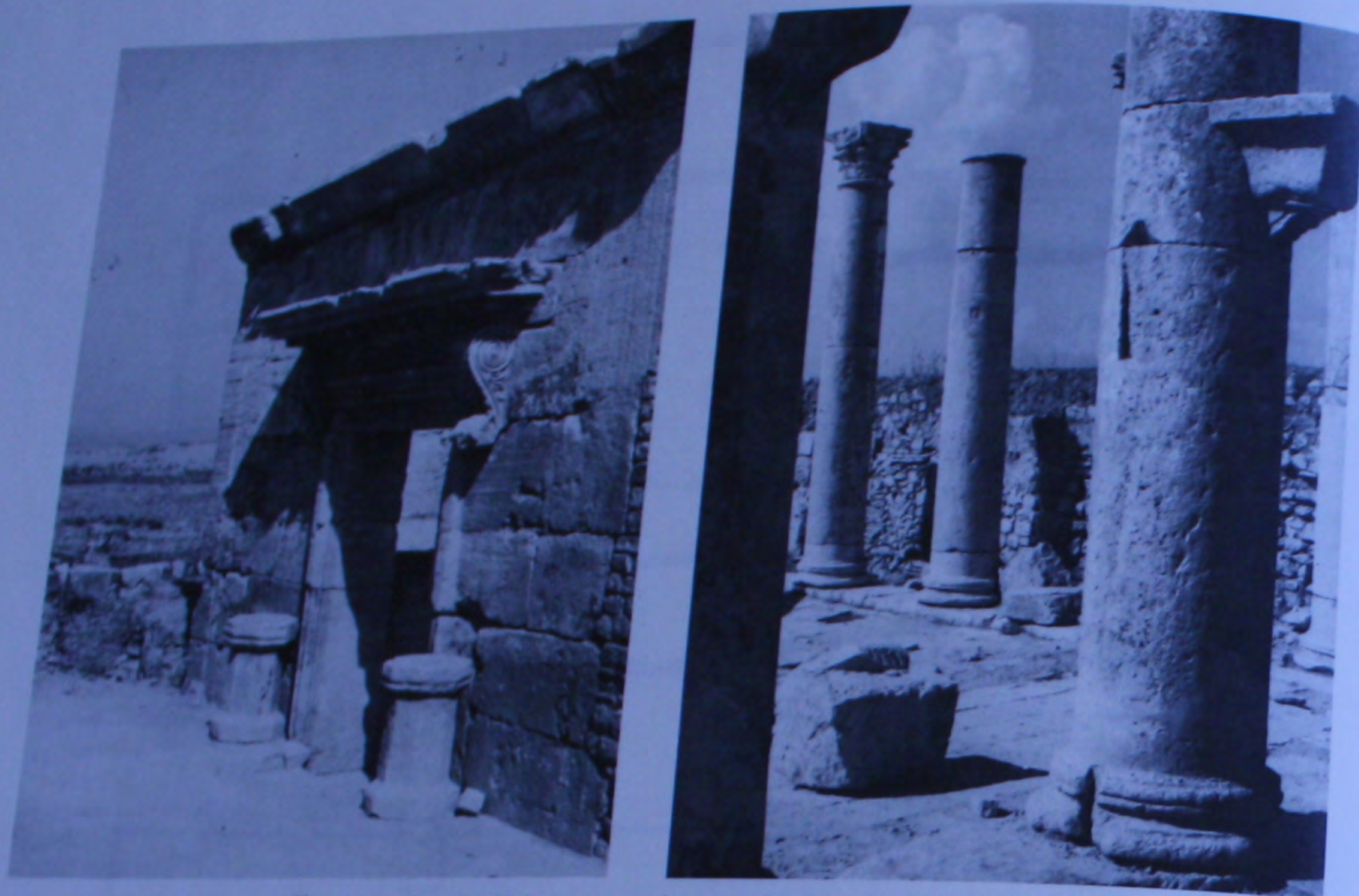


Fig. 118. Apamée, Maison aux consoles. – a : Façade. – b : Péristyle.

mosaïqués, étaient, au VI[e] s., constitués de riches tapis d'*opus sectile* de marbres polychromes ; les murs étaient également revêtus d'*opus sectile*, cependant plus fin, et de peintures ; le grand arc était décoré de médaillons peints.

L'ensemble, vaste et fastueux, évoque, en raison du soin apporté à son ornementation et de l'ampleur des circulations et de la salle d'apparat, les demeures de riches propriétaires fonciers de l'Afrique romaine ; nul doute que l'on n'ait affaire ici à un même contexte social, dans une province qui assurait en ordre principal l'approvisionnement de l'énorme métropole cosmopolite qu'était alors Antioche et qui disposait de domaines considérables, précisément dans l'arrière-pays d'Apamée.

Mais ces dimensions atteintes par la Maison aux consoles sont de loin dépassées et portées à leur paroxysme dans la Maison des chapiteaux à consoles (fig. 117,b). C'est un péristyle de 1336 m² (19 × 6 colonnes) qui régit ici tout le plan de cette immense demeure (au moins 4500 m²), encore incomplètement fouillée ; soit très exactement les dimensions du forum de plusieurs villes africaines de moyenne importance : Tipasa (1245 m²), Sbeitla (1292 m²), Djemila (1390 m²), *Thuburbo Maius* (1400 m²). Disposer d'une semblable cour intérieure suffit effectivement à caractériser du point de vue social ces grands propriétaires de l'Apamène, dont les gérants et métayers (*villici*) habitaient les villages du Massif Calcaire et de la grande steppe actuelle de Syrie du Nord, d'al-Bāra à Jerāde et Ruweiḥa, de Serjilla à Shinsharah et Dallōza. Rien de commun en effet entre les belles villas et « résidences » de la campagne et ces « palais » de la capitale ; les premières, en dépit d'un



Fig. 119. Apamée, Péristyle de la Maison aux consoles.

appareil de qualité et de certaines recherches décoratives, n'ont le plus souvent que deux, voire quatre salles au rez-de-chaussée et tout autant à l'étage ; et leur cour intérieure, quelle qu'en soit l'ampleur, n'est là que pour accueillir les animaux domestiques et abriter une remise, un atelier, une étable, un four ; les vastes demeures de la ville, aux larges surfaces de dégagement et aires d'apparat, multiplient au contraire les salles, que ce soient les salles à manger, les annexes ou pièces de réception, les chambres à coucher. Car si les espaces à air libre y sont effectivement très développés (jusqu'à 1/3 de la surface au sol de la maison), les différentes salles n'en sont pas moins nombreuses et largement calculées. C'est un tout autre type d'existence qui s'y déroule ; on ne saurait le nier. Et cette situation perdurera jusqu'à la fin de l'époque byzantine, au moment où la conquête arabe et l'inversion des circuits commerciaux chasseront ces grands propriétaires vers Constantinople et ruineront pour longtemps la région et sa capitale, qui retombera dans une phase rurale.

Façades monumentales imitées de celles de grands monuments publics, vastes péristyles, spacieuses salles de réunion et d'apparat se retrouvent d'une maison à l'autre, même si la superficie de celles-ci varie de l'une à l'autre du simple au triple (d'env. 1500 à 4500 m²). Mais au schéma régulier et au plan axial de la Maison aux consoles, de type mitoyen, amplifié à l'extrême dans la Maison des chapiteaux à consoles qui occupe presque tout un îlot, s'oppose le plan rayonnant, souvent plus libre, de quelques autres demeures, de proportions moyennes ou, elles aussi, démesurées. A la Maison aux pilastres, deux grandes salles se font face, au nord et au sud du péristyle, ouvertes l'une et l'autre par trois portes sur le portique de la cour, et une troisième pièce, un peu plus petite, fait face à l'entrée et commande l'organisation spatiale de tout le côté oriental. Dans l'édifice dit « au *triclinos* », de grandes salles absidées occupent les côtés nord et est du péristyle et deux courettes intérieures contribuent à l'aération et à l'éclairage des salles les plus éloignées de cette vaste demeure. C'est aussi que dans les deux cas le péristyle carré, ou très proche du carré (8 × 8, voire 4 × 5 colonnes), même lorsqu'il est de type rhodien comme à l'édifice « au *triclinos* », n'entraîne aucune axialité particulière du plan et ne favorise en principe aucun côté. On y sera très attentif lors de la poursuite des fouilles sur le site. Les deux types semblent en effet aussi répandus l'un que l'autre : la Maison de l'Aqueduc, dont la fouille ne fait que commencer, livre déjà les principales caractéristiques d'un plan axial ; la Maison du Cerf, à peine plus dégagée aujourd'hui, pourrait bien être de type rayonnant. Seule la Maison aux deux péristyles, également en cours de fouille, introduit une donnée nouvelle dans ces schémas classiques ; y retrouverait-on celui de la Maison d'Achille ou de la maison sise au sud-est du théâtre de Palmyre? Il est encore trop tôt pour le dire mais on remarquera que, dans ces derniers cas, c'est sur le grand péristyle qu'ouvre le vestibule tandis qu'à Apamée celui-ci conduit à un petit péristyle de 4 × 4 colonnes qui lui-même livre accès à la grande cour qui occupe tout le fond de la maison. Le dispositif général est donc tout différent ; on ne s'y trompera pas.

Rien en tout cas, que ce soit à Apamée ou à Palmyre, qui évoque, de près ou de loin, la traditionnelle maison romaine avec ses *fauces*, son atrium et ses *alae*. Limitée à l'Italie, elle n'a que faire, on s'en doute, en Orient où survivent bien d'autres traditions, mésopotamiennes ou palestiniennes notamment. La place considérable accordée au péristyle, qui régit, on l'a bien vu, toutes les dispositions intérieures de la maison, est, elle, à n'en guère douter, d'origine hellénistique, tout comme le fut pour la maison pompéienne, l'insertion du péristyle dans le vieux plan romain canonique. La cour intérieure des maisons orientales s'est ici parée de colonnes constituant un portique sur les quatre côtés ; les circulations, d'une aile à l'autre de la maison, en seront facilitées, ces toitures assurant une ombre bénéfique par temps ensoleillé et une protection contre la pluie. La salle principale, ou axiale, provient aussi de l'architecture domestique d'époque hellénistique ; c'est l'*oikos* des maisons de Délos et de Priène qui déterminait un axe, une direction. Serait-ce par contre à l'architecture orientale que les maisons de Syrie auraient emprunté le caractère rayonnant de certains de leurs plans? Les exemples d'Assur, s'échelonnant sur tout le II[e] millénaire et la première moitié du I[er], de l'empire paléo-assyrien à l'empire néo-assyrien (env. 1900 – 606 av. J.-C.), tendraient peut-être à le montrer, comme aussi le parallèle offert par plusieurs maisons de Doura datées de l'époque de la domination parthe sur la ville, entre 113 av. J.-C. et 165 ap. J.-C., et demeurées en usage jusqu'à la chute de la ville en 256.

3 – *Doura-Europos*

Les fouilles systématiques des années 1928 – 1937 ont ici livré plus de renseignements que sur les autres sites, dégageant l'ensemble de quelques îlots et plusieurs maisons isolées, de ci de là, dans la ville (fig. 120). En plus des plans, il est donc possible, cette fois, d'envisager une certaine répartition des maisons par *insula* et de se faire une idée de la densité de l'habitat dans différents quartiers, centraux ou périphériques.

On connaît les dimensions des *insulae* de Doura ; elles mesurent en moyenne 35,20 × 70,40 m, soit près de 2500 m². L'îlot de la Maison au grand atrium (fig. 121,a) compte six unités d'habitation – dont une

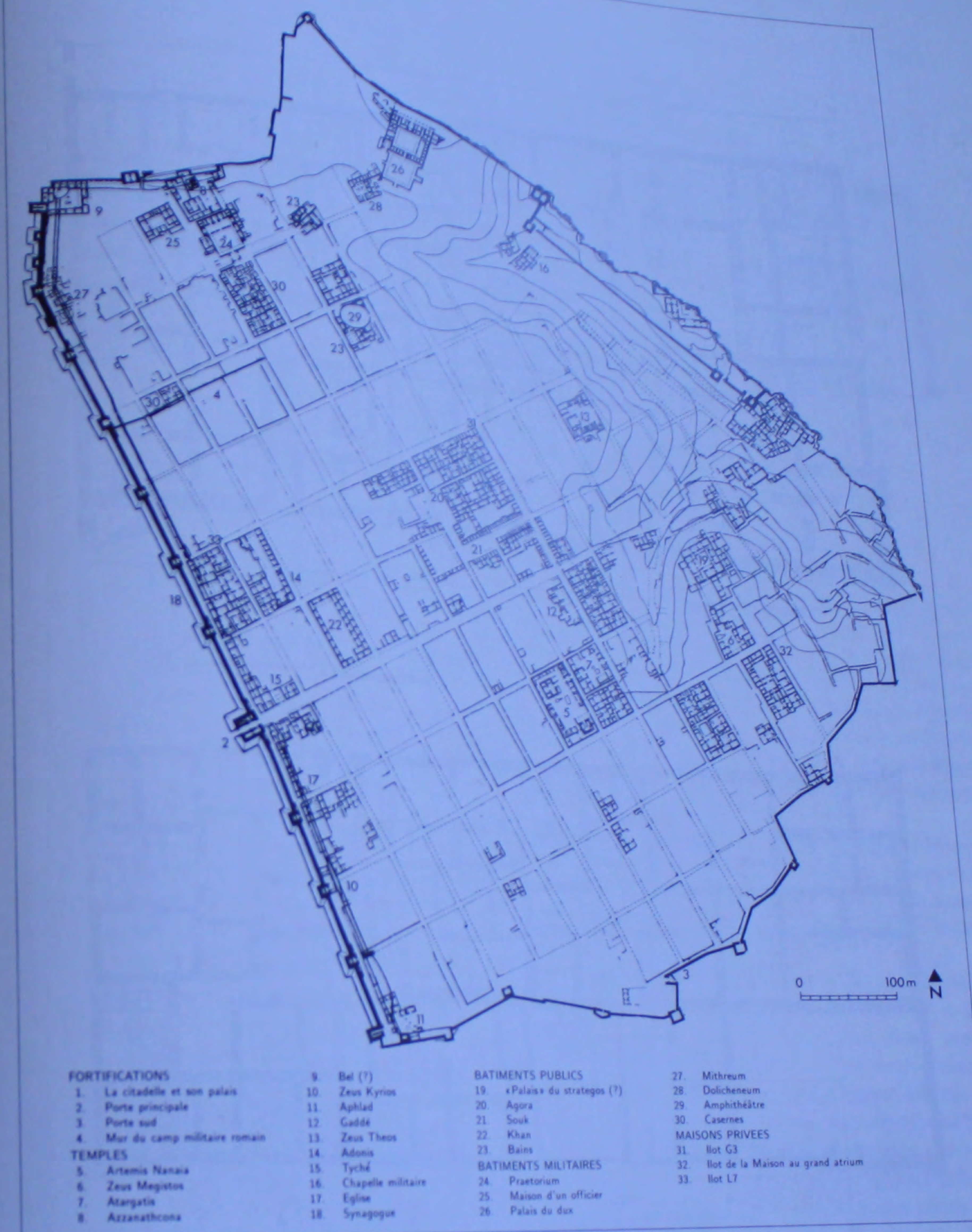


Fig. 120. Doura-Europos, Plan de la ville (d'après Dura Prel. Rep. VII/VIII)

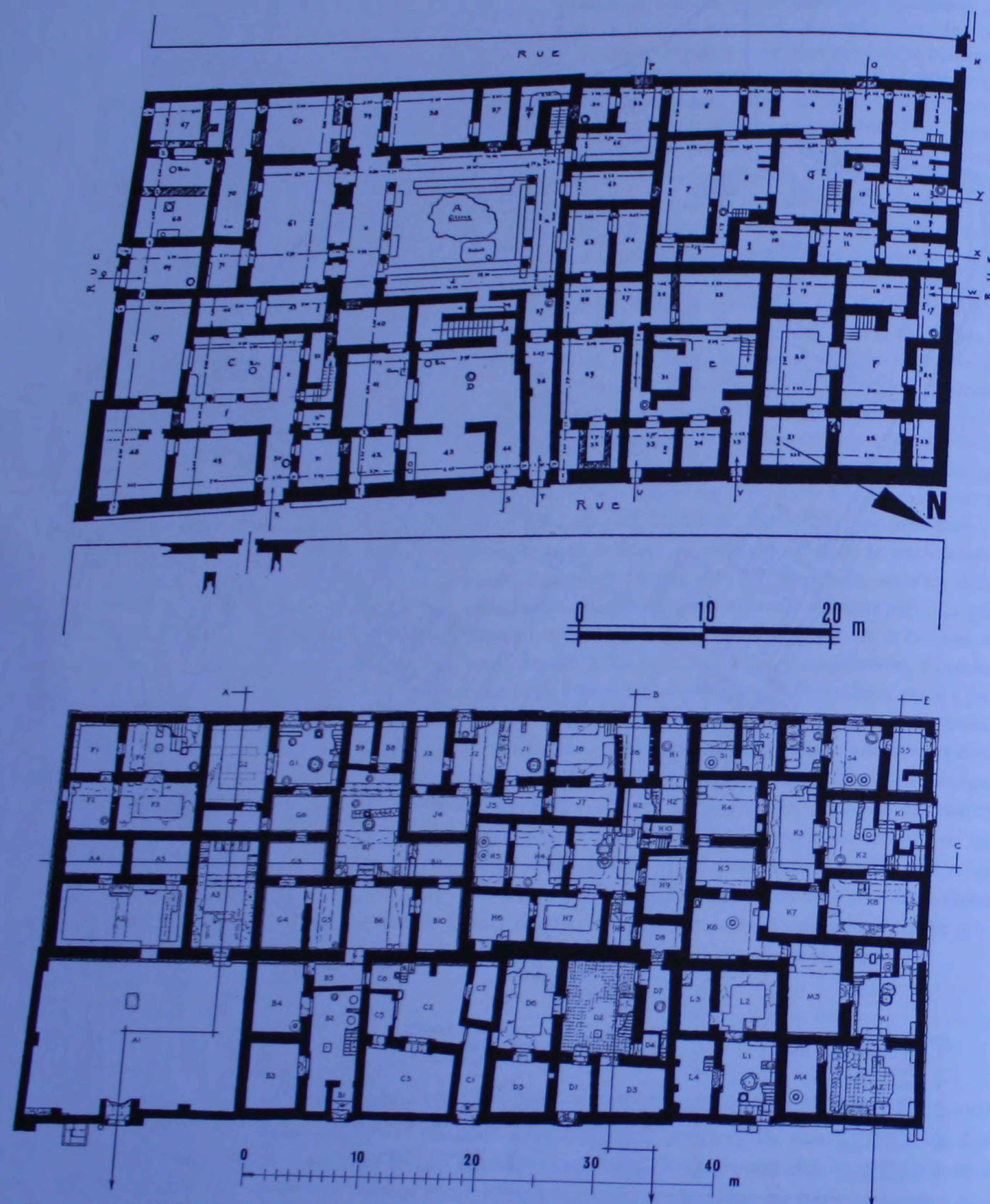


Fig. 121. Doura-Europos. – a : Plan d'ensemble de l'îlot de la Maison au grand atrium (d'après *Dura Prel. Rep.* IV, pl. IV). – b : Plan d'ensemble de l'îlot G3 (d'après *Dura Prel. Rep.* IX. 1, fig. 79).

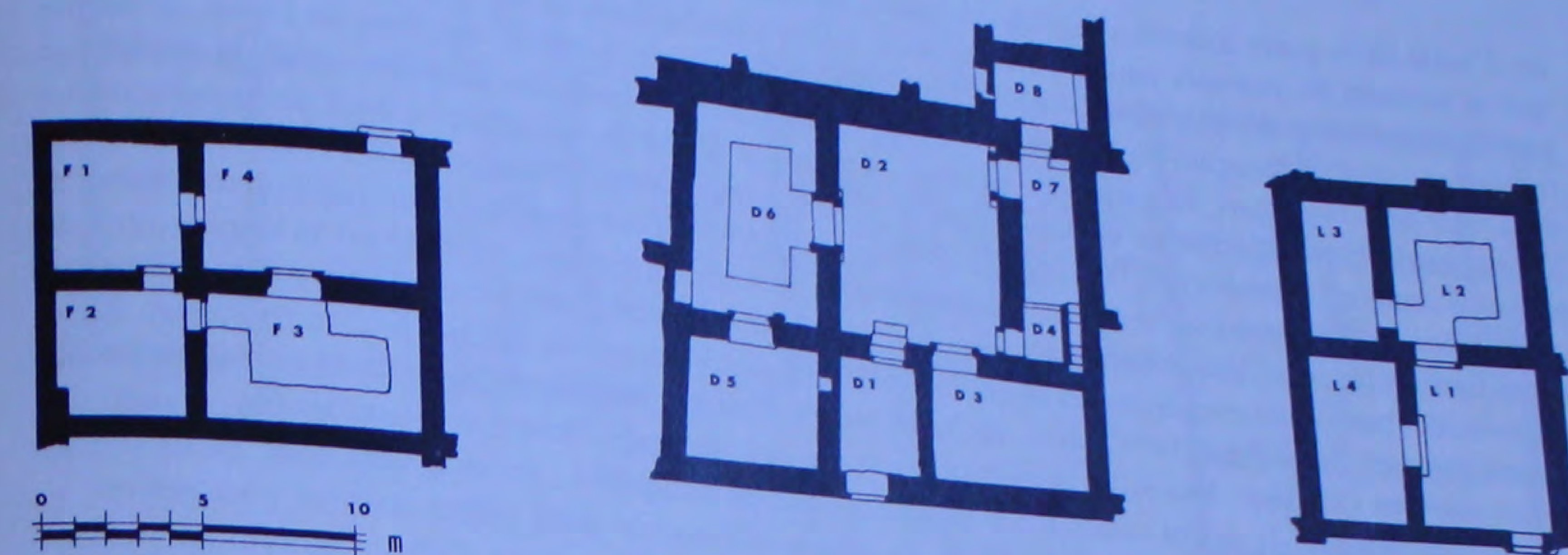


Fig. 122. Doura-Europos, Maisons F, L et D de l'îlot G3 (d'après *Dura Prel. Rep.* IX. 1, fig. 79)

particulièrement développée, qui a suffi à lui donner son nom – ; mais l'îlot L7 en a dix ; C7 en a onze ; G3 (fig. 121,b) en a douze. La moyenne se situe donc aux alentours de 200 à 250 m² par maison. A vrai dire, ces habitations sont plus différenciées, me semble-t-il, et pourraient aisément être reclassées, dans l'état actuel de notre documentation, en deux groupes : les plus petites, d'une superficie de 100 à 150 m² ; les autres, de dimensions moyennes, de 300 à 450 m² surtout mais avec quelques exceptions pouvant atteindre les 600 m². De rares maisons (G1 A Maison au grand atrium, E4) dépassent nettement ces chiffres et avoisinent respectivement les 850, 1000 et 1300 m². L'une d'elles n'est pas antérieure au IIᵉ s. de n.è. et doit sans doute à cette date tardive dans l'histoire du site un développement architectural que ne connaissent généralement pas les demeures les plus anciennes.

Le « palais » du *strategos*(?) occupe en gros un carré d'un peu moins de 40 m de côté, soit près de 1500 m², ce qui suffit à caractériser ici un édifice exceptionnel. Mais de ces maisons les plus modestes à la résidence du gouverneur, un même type de plan et des caractéristiques analogues se retrouvent, qui contribuent à donner une réelle unité à l'architecture domestique de Doura et en facilitent l'insertion dans une histoire de l'habitat domestique du Proche-Orient ; on y reviendra ci-dessous.

Les maisons typiques ordinaires de Doura, d'importance moyenne (300 – 600 m²), ont de neuf à quinze pièces réparties en un plan très proche du carré, autour d'une cour centrale qui occupe de 1/8ᵉ à 1/5ᵉ de la superficie totale (fig. 122 et 123). L'entrée, souvent proche d'un des angles du plan, donne sur un vestibule qui ouvre en baïonnette sur la cour, généralement dans l'angle de celle-ci. Une fosse d'aisance, recouverte d'une dalle de gypse percée d'un trou d'aération, occupe le sous-sol de cet espace central, qui recueille l'eau de pluie des terrasses. Aucune colonnade n'entoure la cour ; à de très rares exceptions près, un court portique, sur un ou deux côtés, introduit un élément décoratif ou désigne à l'attention une salle, un groupe de salles (maison de l'église chrétienne M8 F ; G4 A ; Maison au grand atrium). Deux salles au moins, disposées face à face ou perpendiculairement l'une par rapport à l'autre, sont les autres points forts du plan ; leur entrée est précédée d'une ou deux marches. La plus grande des deux (de 40 à 60 m² env.) est le *diwān*, pièce barlongue disposée transversalement, entourée d'une large banquette basse (de 1 m à 1,50 m de largeur ; de 10 à 25 cm de hauteur) sur trois de ses côtés et parfois encore en retour sur la façade, de part

de d'autre de la porte d'entrée ; salle de réception, occupant souvent tout le côté opposé à l'entrée, c'est là que se tiennent les hommes pour y bavarder mais aussi y prendre leurs repas, comme l'atteste la décoration peinte de la Maison des peintures palmyréniennes (M7 A) où figure, à côté d'une scène de chasse, la longue représentation d'un banquet où les femmes se mêlent d'ailleurs aux hommes. Le *diwān*, situé sur le côté sud de la cour dans la plupart des cas, ouvre au nord ; il a parfois un sol de terre rouge damée qui tranche sur les habituels sols de terre battue ou enduits de plâtre. Une ou deux niches, ménagées dans l'épaisseur des murs, servent d'armoires ; certaines (G3 H4, G5 C2, Maison des Archives) ont un décor d'arcatures, éventuellement superposées, et sont munies d'étagères. Un bandeau de stuc mouluré, dans quelques cas richement orné de scènes figurées (comme celui d'Orthonobaze mis au jour dans la maison fouillée en 1923 par F. Cumont) court au-dessus des parois ; les encadrements de porte également moulurés sont en calcaire local et rehaussent à leur tour un appareil par ailleurs bien fruste, pierraille noyée dans un mortier de plâtre pour le soubassement, briques crues en élevation. Des tuiles peintes ornaient certains plafonds (Maison au grand atrium, Maison des Scribes). Les plus grands de ces salons n'ont cependant pas de banquette ; on imaginera donc qu'ils étaient meublés de véritables lits de banquet en bois. Le *diwān* commande deux pièces latérales plus petites – exceptionnellement quatre, voire six – où l'on reconnaîtra des chambres ; l'une d'elles communique parfois, dans l'angle de la maison, avec la seconde grande pièce barlongue qui ouvre sur la cour, à n'en guère douter salle de séjour des femmes, pouvant elle-même disposer d'une banquette sur ses trois côtés, comme le salon des hommes. De là, on rejoint aussi les communs, la cuisine, un local de rangement, une petite latrine. Etabli sur toute la longueur d'un des côtés de la cour ou dans l'angle de celle-ci, quelquefois même dans une véritable cage d'escalier à deux volées en retour l'une par rapport à l'autre, un escalier permet d'accéder aux terrasses ; c'est là que toute la maisonnée passait les nuits chaudes de l'été, comme il se fait aujourd'hui encore en Orient. Il est rare que ces terrasses soient construites et qu'un deuxième étage même partiel ait été établi au-dessus du rez-de-chaussée ; E4 (où l'on a retrouvé des fragments de mosaïque de l'étage), la Maison des Scribes et celle de Lysias, cette dernière encore inédite, constituent de réelles exceptions à cet égard, que l'on mettra peut-être chaque fois en rapport avec la période d'occupation romaine de la ville.

Les maisons les plus exiguës (G2 B ; G3 F et L ; G5 A et C ; L7 G) n'ont le plus généralement que quatre pièces : une cour dans laquelle on entre directement, sans vestibule intermédiaire ; un *diwān*, la salle de séjour des femmes et une chambre qui peut aussi bien être remplacée par un petit atelier ou une boutique. C'est le plan minimum ; toutes les activités culinaires s'y développent dans la cour, encombrée de jarres, de bassins, d'une table ; mais les salons, encore relativement spacieux (env. 4 x 7 m pour G2 B, G3 F et G5 C), celui des hommes comme celui des femmes, y gardent toute leur importance, qui maintiennent en réalité des fonctions sociales essentielles.

Cette structure de base de la maison est omniprésente à Doura ; les plus riches demeures ont beau multiplier les pièces en dédoublant certaines unités, un parti unique domine l'ensemble, qui sépare l'aile des femmes de celle des hommes au point de les regrouper chacune autour de deux cours différentes comme en G1 A ; à la cuisine s'ajoutent un coin des serviteurs et une aire de stockage des denrées alimentaires ; plusieurs chambres communiquent avec le *diwān* des hommes, d'autres ouvrent sur celui des femmes ; les circulations intérieures sont développées. Des quatre ou cinq pièces indispensables des maisons les plus pauvres, des neuf à quinze que l'on rencontre dans les habitations moyennes, on en arrive vite à ces vingt-quatre (G14), voire trente-neuf pièces (E4) d'une riche demeure, où rien de fondamental n'est cependant transformé.

Le *strategeion* (?), sur la pente de la citadelle, en fournit, s'il était besoin, la confirmation avec ses deux grandes salles barlongues (A et J) de 70 à 75 m², disposées perpendiculairement l'une à l'autre sur deux côtés de la cour, chacune d'ailleurs précédée d'un portique de deux colonnes *in antis*. Contrairement à ce qu'on en a parfois écrit, il n'y a rien là qui évoque la Grèce et les palais de Macédoine ; qu'on le compare, par exemple, au plan du palais de Démétrias et l'on saisira immédiatement toutes les différences d'un parti architectural étranger au monde hellénistique. Ici encore, et quelle que soit la date que l'on retienne pour ce *strategeion*

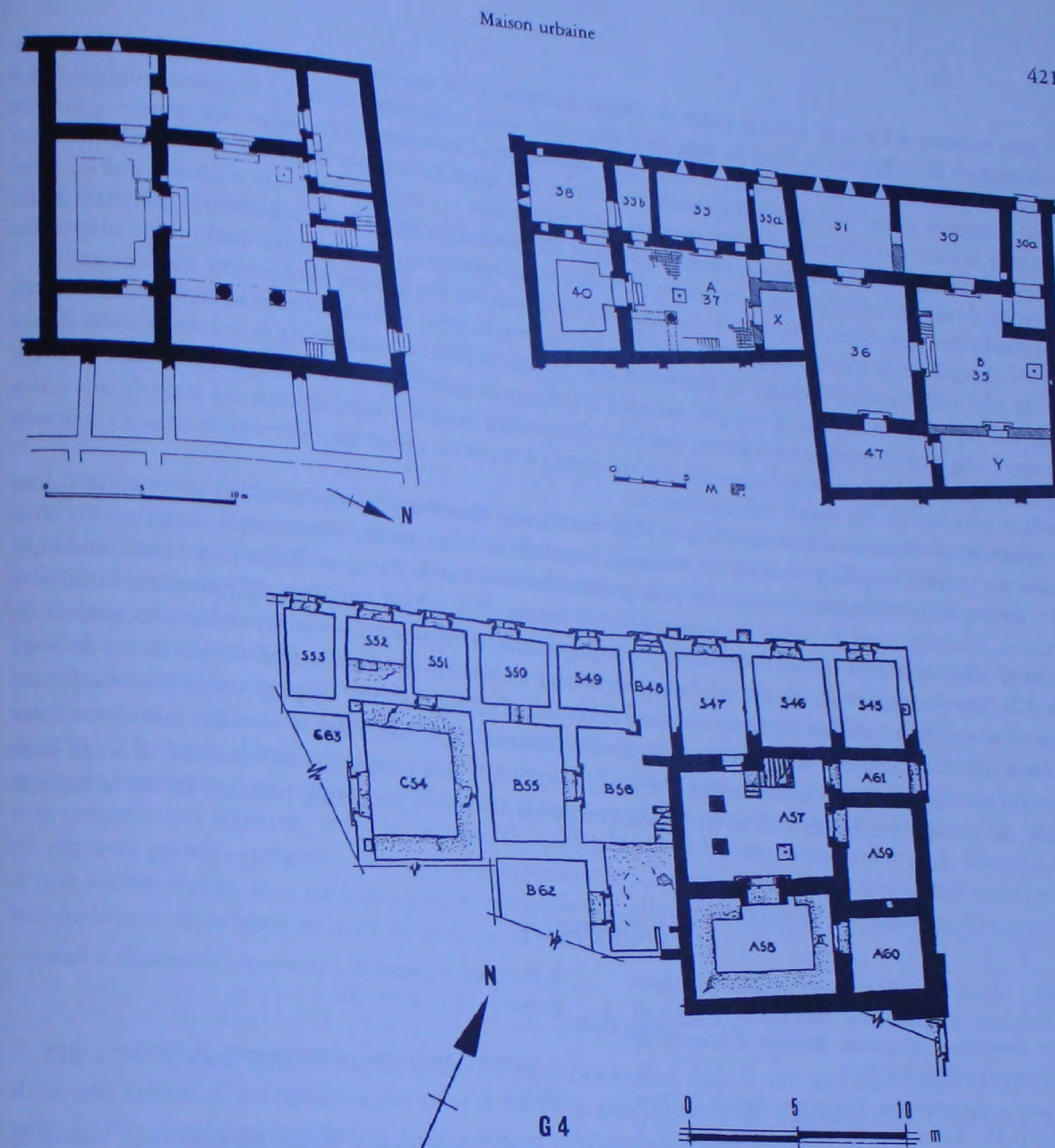


Fig. 123. Doura-Europos. – a : Maison de l'église chrétienne M8/F (d'après *ibid.* p. 21 fig. 5). – b : Maisons A et B de l'îlot L7 (d'après *Dura Prel. Rep.* VI, pl. IX,2). – c : Maison A de l'îlot G4 (d'après *Dura Prel. Rep.* IX. 1, fig. 84).

(sous Antiochus IV ou peu après la prise de la ville par les Parthes), c'est au monde oriental que renvoie indiscutablement cette architecture. A l'autre bout de l'histoire de Doura, le palais du *dux Ripae* est bien la seule construction occidentale de tout le site, avec ses deux cours à portiques largement ouvertes et son bloc de salles d'apparat – dont la principale à abside – ouvrant sur une galerie-belvédère qui domine l'Euphrate, à la manière de tant de villas et résidences de campagne d'Occident.

Des maisons d'Ur et d'Assur à celles de Doura-Europos, c'est une même tradition architecturale qui se dessine donc sur l'Euphrate, tout au long de l'Antiquité, sans la moindre rupture ; largement tributaire des matériaux locaux – comme la brique crue, qui détermine si nettement l'épaisseur des murs –, limitée à des formes et à des volumes traditionnels – comme ces salles barlongues disposées transversalement par rapport à la cour, ces cours sans colonnes et ces toits en terrasse –, cette architecture n'adopte que de rares éléments décoratifs occidentaux qui la mettent au goût du jour mais n'en altèrent nullement le caractère. Seule l'insertion de ces maisons dans un tissu urbain d'*insulae* régulières représente-t-elle une quelconque adaptation à des conditions nouvelles de la part d'une architecture demeurée par ailleurs entièrement traditionnelle.

A mi-chemin de la Méditerranée, Palmyre est, en un certain sens, infiniment plus hellénisée ; elle est en tout cas plus récemment hellénisée et entretient avec Rome, depuis le moment de la sédentarisation de ses tribus, des rapports étroits qui n'ont pas manqué d'influencer aussi l'habitat. Péristyles, *prostates* et *oikoi* trahissent l'origine hellénistique des plans, que leurs dimensions éloignent aussi de ceux des maisons orientales traditionnelles. Une bourgeoisie commerçante y vit certes « à la parthe » pour bien des aspects ; elle s'est donné cependant un cadre de vie tout à fait occidental.

A Apamée, les fastueuses demeures d'une riche aristocratie foncière éclipsent jusqu'ici toute autre forme d'habitat sur le site ; les plus petites de ces maisons, issues du remembrement urbanistique du début du II[e] s. de n.è., correspondent aux proportions des plus grandes habitations de Palmyre. Et les plus vastes, vraiment démesurées, rivalisent avec le palais du gouverneur lui-même. Il y a bien une série de puissantes familles à la tête de la ville ; ce n'est cependant pas là toute la population d'Apamée. Certes, les artisans occupaient-ils l'entresol de leur boutique et la domesticité des *potentiores* s'entassait-elle à proximité des communs de leurs « palais » ; il n'empêche que l'on aimerait retrouver sur le site d'autres maisons, de proportions plus modestes, qui aident à mieux différencier la société apaméenne de l'époque impériale. Elles se trouvent sans doute dans des quartiers assez différents de ceux fouillés à ce jour puisqu'on n'en a encore jamais rencontré. Il serait bien intéressant de pouvoir en déterminer le type pour compléter le rapide panorama présenté ici de la maison urbaine en Syrie.

Bibliographie

J. Balty (éd.), Actes du III[e] *Colloque Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973 – 1979. Aspects de l'architecture domestique d'Apamée* (Fouilles d'Apamée de Syrie, Miscellanea 13), Bruxelles 1984.

The Excavations at Dura-Europos. Preliminary Report IV (New Haven 1933), p. 21 – 40, pl. III – V et XVI,1 (M. Pillet) ; V (New Haven 1934), p. 31 – 72, pl. II, III et VI (Cl. Hopkins) ; VI (New Haven 1936), p. 4 – 32, pl. II (F. E. Brown), p. 106 – 109, 114 – 119, Pl. V (M. Crosby), p. 140 – 143, 172 – 175, pl. VI (Cl. Hopkins), p. 214 – 228, 265 – 275, pl. VII,X,XI (H. F. Pearson) ; IX. 1 (New Haven 1944), p. 69 – 158, fig. 79 – 84 (F. E. Brown) et IX. 3 (New Haven 1952), p. 1 – 26, fig. 7 (A. H. Detweiler).

A. Allara, Les maisons de Doura-Europos. Questions de typologie, *Syria* 63, 1986, p. 39 – 60 (publié après la remise de cet article à l'éditeur et dont il n'a pu être tenu compte ici).

E. Frézouls, A propos de l'architecture domestique à Palmyre, *Ktéma* 1, 1976, p. 29 – 52.

A. Gabriel, Recherches archéologiques à Palmyre, *Syria* 7, 1926, p. 84 – 87.

K. Michalowski, *Palmyre. Fouilles polonaises 1962*, Varsovie-La Haye 1964, p. 11 – 20.

K. Michalowski, *Palmyre. Fouilles polonaises 1963 – 1964*, Varsovie-La Haye 1966, p. 10 – 14.

A. Perkins, *The Art of Dura-Europos*, Oxford 1973, p. 21 – 23.

R. A. Stucky, *Ras Shamra – Leukos Limen. Die nach-ugaritische Besiedlung von Ras Shamra*, Paris 1983, p. 5 – 17.

Architecture funéraire de la Syrie

Annie Sartre CNRS, Paris

L'architecture funéraire de la Syrie présente une grande richesse de monuments et de sépultures appartenant à différents types. Dans ce vaste ensemble qui s'étend du Taurus, au nord, à la Transjordanie, au sud, et de la Méditerranée à l'Euphrate, les formes d'ensevelissement et les tombeaux sont d'une très grande variété, reflétant la richesse des traditions locales et des apports extérieurs.

Depuis que cette région du monde antique a fait l'objet d'explorations de surface puis de fouilles plus systématiques, l'attention a toujours été attirée par la présence de très nombreux tombeaux. Les fouilles les plus récentes ont permis, quant à elles, de dégager des formes architecturales qui n'étaient pas encore attestées dans la région. Le catalogue des formes et des aménagements du tombeau s'en est trouvé notablement enrichi[1]. L'examen d'ensemble des sépultures de la Syrie gréco-romaine nous conduit à dégager trois grands types de tombeaux : les tombes creusées dans le sol naturel, les tombes mixtes qui associent un hypogée et une construction aérienne, enfin les sépultures constituées par un monument aérien seul. Mais à l'intérieur de ces trois grandes catégories, des variantes apparaissent selon les régions de la Syrie, parfois même au sein d'une même région, sans qu'il soit toujours possible d'expliquer l'origine de ces variantes. On avancera plus bas quelques hypothèses au sujet de certaines d'entre elles.

1 – Les tombeaux creusés

On a placé dans cette rubrique toutes les tombes creusées dans le sol, soit au-dessous de sa surface, soit dans une falaise. C'est incontestablement la forme la plus courante de sépulture dans l'ensemble de la Syrie, avec de très nombreuses variantes d'organisation et d'aménagement.

1 a. – On range sous ce type la fosse individuelle creusée superficiellement au-dessous de la surface du sol. On rencontre ce type de sépulture non seulement là où le sol est tendre, comme dans les régions calcaires de l'Emesène (al-Ḥāzmeh, Azar, Ḥoms) mais aussi dans les pays de basalte comme le J. al-'Arab (Shahbā) ou le Lejā, où la croûte basaltique n'a pas découragé les fossoyeurs (tombes de Msaikeh [fig. 124,a], Qirāṭeh, Khirbet Samak). On trouve encore de telles fosses sur le Moyen-Euphrate, à Habūba Kabira Sud et à Abū Zimbel. Ces tombes sont généralement couvertes par des dalles de pierre ou de terre cuite comme sur l'Euphrate. Malheureusement, aucun matériel n'a été retrouvé qui pourrait permettre de les dater. Celles que l'on a mises au jour dans la nécropole de Ḥoms devaient contenir des sarcophages de bois. A Azar, deux d'entre elles renfermaient des sarcophages de terre cuite à l'intérieur desquels le corps du défunt avait été coulé dans un mélange de plâtre et de chaux : les plis de la tunique ou du linceul étaient restés imprimés

1. Cette étude n'envisage pas Palmyre qui fait l'objet d'un chapitre particulier ; cf. : A. Schmidt – Colinet, *infra*.

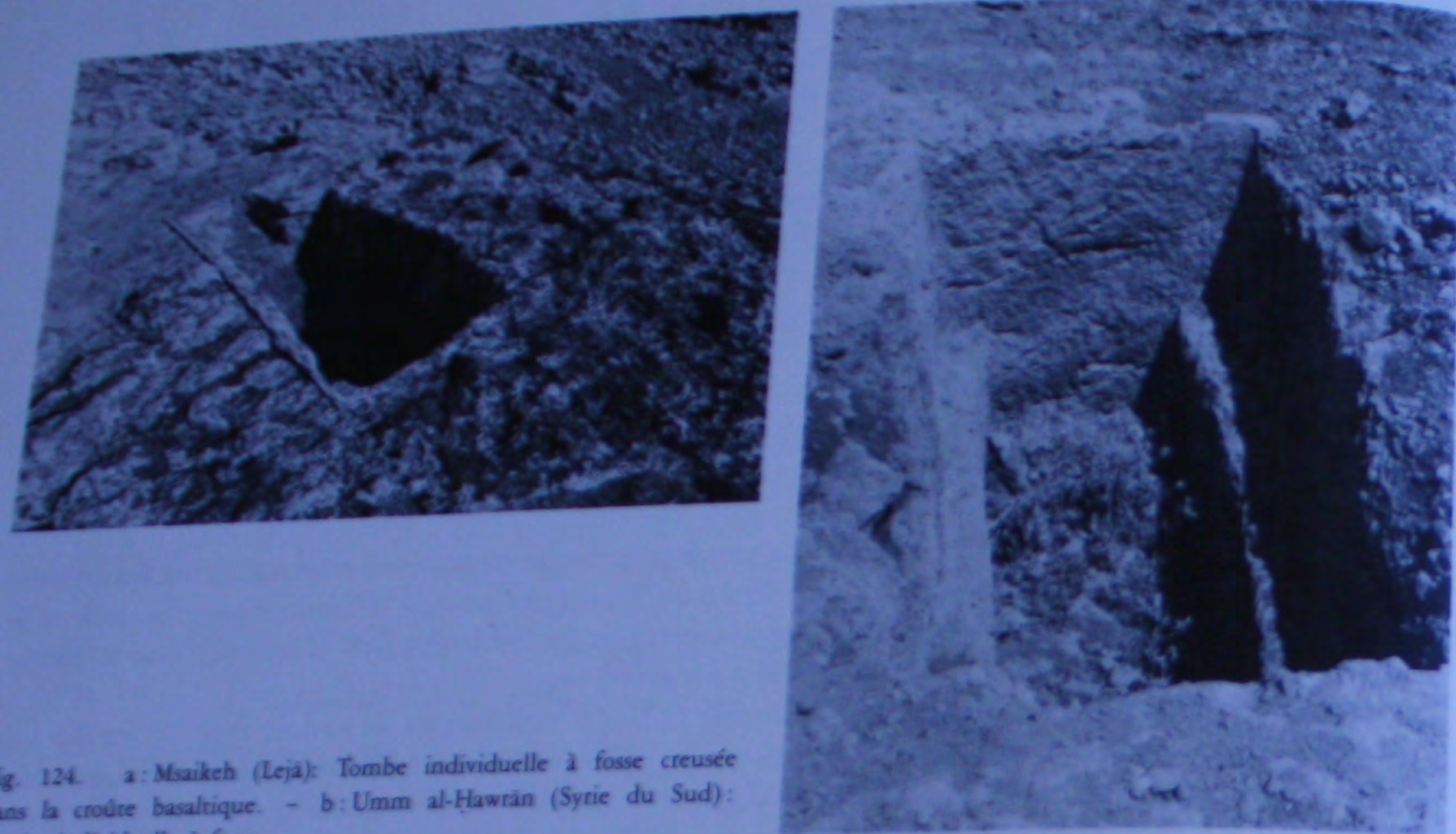


Fig. 124. a : Msaikeh (Lejā): Tombe individuelle à fosse creusée dans la croûte basaltique. – b : Umm al-Ḥawrān (Syrie du Sud) : Tombe individuelle à fosse.

dans la gangue ainsi formée. Les tombes de Shahbā mises au jour en 1984 derrière la kalybée renfermaient quant à elles un grand nombre de poteries en terre cuite (16 entières et de nombreux fragments), certaines de forme globulaire sans fond, d'autres avec pied et anses, d'autres encore en forme de jarres hautes, renflées en haut et à toute petite ouverture.

1 b – Une variante de ce type est constituée par des tombes individuelles situées au fond de puits relativement profonds, de 2 à 5 m. La fosse est appareillée et recouverte de dalles de pierre, la partie supérieure est comblée de terre. De telles sépultures ont été mises au jour dans la nécropole de Ḥomṣ et, plus récemment, à Umm al-Ḥawrān. Les fosses atteignent une profondeur maximum de 2,34 m. à Umm al-Ḥawrān, de 2,45 m à Ḥomṣ. Certaines d'entre elles contenaient encore des sarcophages de terre cuite, ou des ornements de bronze et d'or qui décoraient des sarcophages de bois (fig. 124,b et 125,a. b).

L'originalité de ces tombes par rapport au type 1 a tient à la présence d'un riche matériel, sans doute le plus riche mis au jour jusqu'à aujourd'hui en Syrie : masques en or, casques à visage (fig. 126), armes, objets précieux tels que des fibules, des bagues et des vases. A Umm al-Ḥawrān, les armes découvertes avaient été intentionnellement abîmées avant d'être enterrées avec leur propriétaire. L'examen de ce matériel permet de dater les tombes de Ḥomṣ, de la première moitié ou du milieu du Ier s. ap. J.-C., tandis que celles de Umm al-Ḥawrān seraient un peu plus tardives, vers la fin du Ier s. ou le début du IIe.

Ces deux nécropoles n'ont malheureusement pas livré la totalité du matériel qui y avait été enfoui car elles avaient été pillées depuis longtemps. Elles mettent cependant en évidence un type d'inhumation original et qui serait bien daté du Ier s. ou du début du IIe. On aimerait savoir s'il s'agit d'une tradition locale ou de coutumes funéraires importées. Les armes pourraient faire songer à des sépultures de soldats, et donc à un mode d'inhumation éventuellement importé. Mais la richesse du matériel me paraît exclure une telle solution

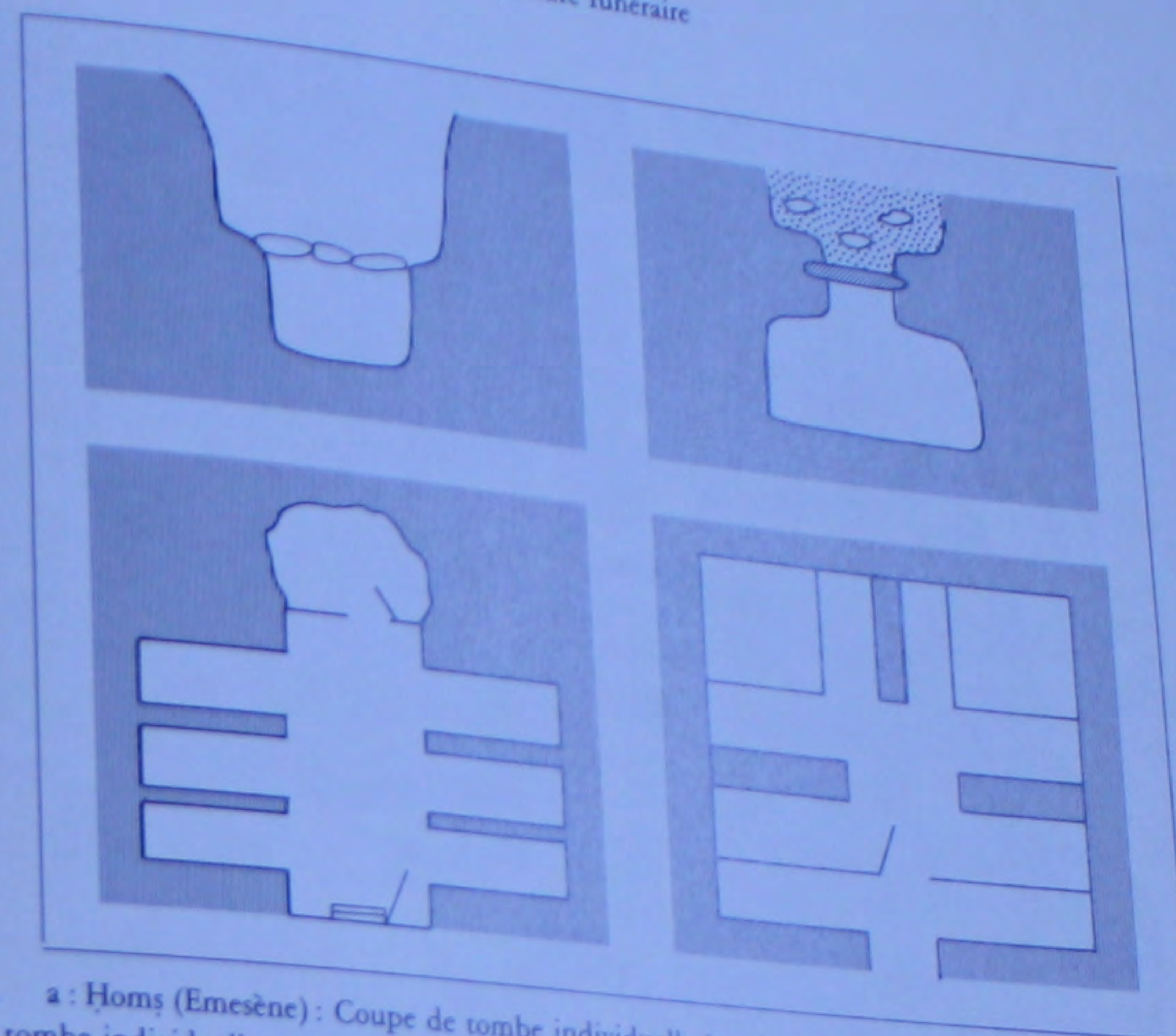


Fig. 125. a : Ḥomṣ (Emesène) : Coupe de tombe individuelle à puits n°10. – b : Umm al-Ḥawrān (Syrie du Sud) : Coupe de tombe individuelle n°139. – c : Shaqqā (J. al-'Arab) : Croquis en plan de l'hypogée à *loculi* avec ossuaire au fond du couloir de la tombe. – d : Boṣrā (Ḥawrān): Croquis en plan de l'hypogée à chambre carré.

et favorise plutôt la thèse de tombes princières : ils ne manquent pas de princes, dynastes et tétrarques en Syrie qui pourraient être à l'origine de tels tombeaux.

La nécropole de Ḥomṣ contenait de nombreuses tombes de ce type et la tradition de la sépulture au fond d'un puits est attestée à haute époque dans les nécropoles de Sidon d'où proviennent les sarcophages anthropoïdes. Par ailleurs, ce type de tombes à puits, avec une fosse obturée par des plaques de pierre et contenant des sarcophages de bois ou de plomb, se retrouve encore au IIIe s. ap. J.-C. dans les environs de Jérusalem.

1 c – Les types de sépulture traités précédemment (1 a et 1 b), se caractérisaient par le fait qu'il s'agissait de sépultures individuelles. Or, la pratique la plus courante en Syrie antique semble être la sépulture collective. Les découvertes archéologiques montrent de nombreux exemples de tombeaux collectifs et les inscriptions funéraires ne laissent subsister aucun doute sur le caractère familial de la majorité d'entre eux. Le chef de famille, sa femme ou ses enfants font construire ensemble ou seuls le tombeau pour les membres de la famille ou pour eux-mêmes. Parfois, un ou plusieurs proches parents ont contribué à la dépense, il s'agit le plus souvent de frères, mais aussi d'associations d'individus dont il est difficile de déterminer la parenté. Dans ce dernier cas il arrive que l'inscription faisant état de la construction précise les modalités de partage des frais ou des emplacements dans la tombe. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons affirmer que, dans le reste de la Syrie comme à Palmyre, des tombes ou des emplacements étaient loués ou vendus à des étrangers à la famille. Certains tombeaux contiennent pourtant de très nombreux emplacements : un hypogée de Umm al-Jimāl en compte 52, la moyenne se situant autour de 15 par tombe.



Fig. 126. Casque à visage en argent, Ḥomṣ, nécropole de Tell Abū Ṣabūn



Fig. 127. a : Shaqqā (J. al-'Arab) : Entrée de l'hypogée à loculi. – b : Shaqqā (J. al-'Arab) : Intérieur de l'hypogée, les *loculi* de la paroi droite sur deux rangs.

A l'intérieur, l'hypogée se présente sous la forme d'un couloir étroit et allongé au-delà de la porte d'entrée (Shaqqā: fig. 125,c et 127), ou bien d'une pièce carrée (Syrie du Nord, Damascène, Boṣrā : fig. 125,d), ou encore trapézoïdale (Doura : fig. 128,c). Dans le premier cas les corps sont placés dans des *loculi* ménagés dans les parois latérales, perpendiculairement au couloir, sur un, deux ou trois rangs en hauteur. Dans le second cas, les trois côtés du tombeau sont percés de *loculi* ou bien sont aménagés avec des *arcosolia* sous lesquels prennent place des sarcophages, ou de simples cuves taillées dans la roche. L'aspect final de ces tombes est celui d'un hypogée cruciforme. A Dānā-Nord, trois salles ouvrent sur les trois côtés, chacune pourvue de trois *arcosolia*, ce qui porte à neuf le nombre de sépultures disponibles (fig. 128,b).

Le type d'aménagement à *arcosolium* est beaucoup plus fréquent en Syrie du Nord, où la presque totalité des tombes se présente ainsi. Les hypogées de al-Meghāra, al-Ḥāzmeh, al-Arfa et Azar sont les seuls, à ma connaissance, à avoir les *loculi* latéraux. L'usage de l'*arcosolium* se rencontre aussi en Damascène (banlieue de Damas, Ma'lūlā), sur la côte Phénicienne (Sidon), en Palestine, mais en revanche son usage est beaucoup moins fréquent dans le Ḥawrān et complètement absent pour l'instant dans le J. al-'Arab. L'un des hypogées du Ḥawrān, situé à la sortie de Bostra sur la route de Ṣalkhad, comporte des *loculi* sur les côtés et un grand *arcosolium* sur le mur du fond face à la porte d'entrée. La tombe est par ailleurs voûtée, avec deux arcs enjambant l'espace intérieur, et elle est superbement appareillée en beaux blocs de basalte.

Deux inscriptions du Sud mentionnent en outre des absides dans des tombes, mais rien ne prouve qu'il s'agisse d'hypogées ; il peut tout aussi bien s'agir de tombeaux aériens pour lesquels cet aménagement est

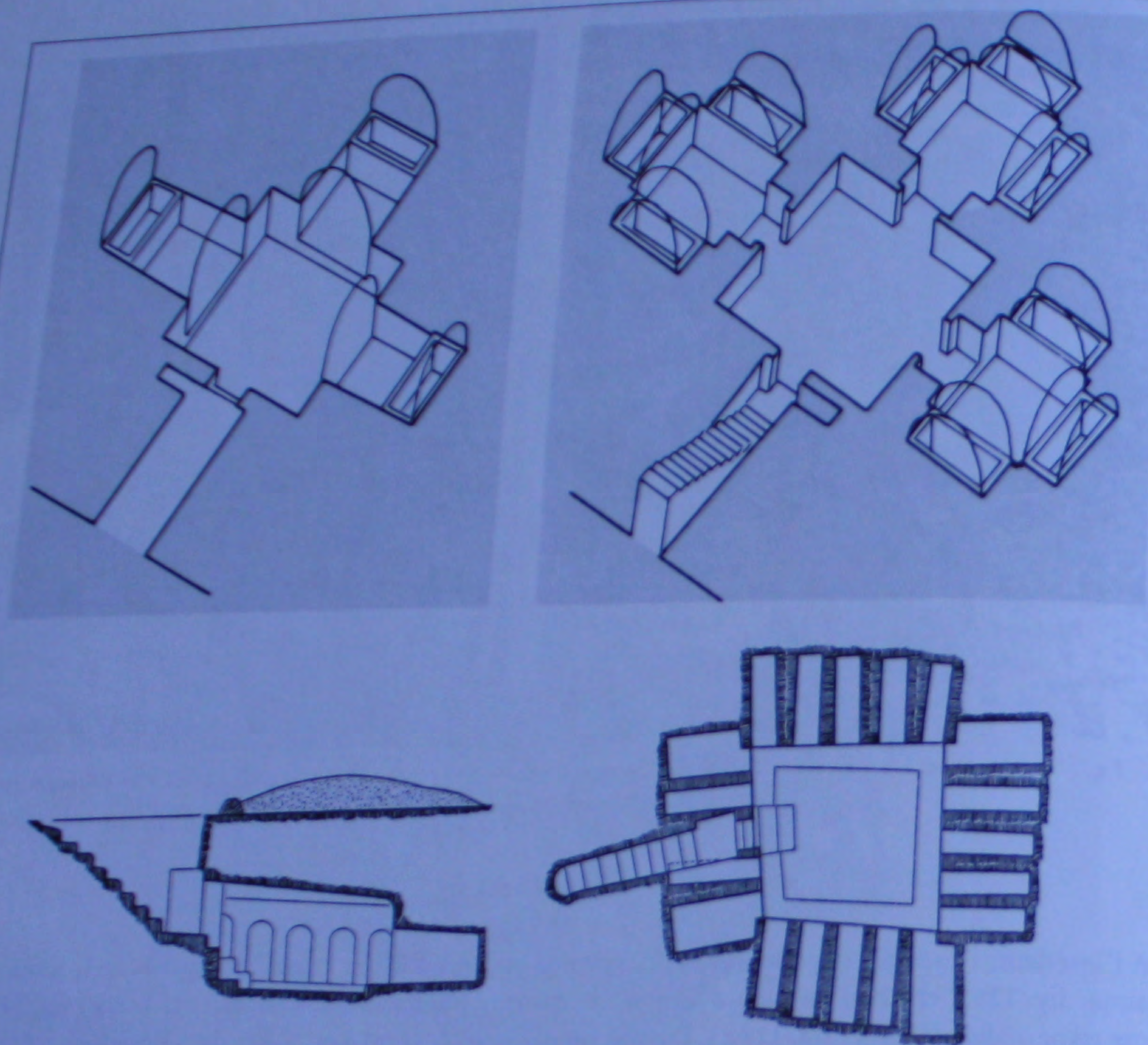


Fig. 128. a : Qatūra (Syrie du Nord), hypogée cruciforme à trois *arcosolia* (d'après G. Tchalenko). – b : Dānā Nord (Syrie du Nord), hypogée cruciforme à neuf *arcosolia* (d'après G. Tchalenko). – c : Doura-Europos, croquis en coupe et en plan d'un hypogée à *loculi* n°37 (d'après N. Toll).

connu et attesté. Quant à la région de l'Euphrate, elle n'a jamais livré ce type d'aménagement, si ce n'est dans les tours de la dernière période à Ḥalabiyyeh, où les *loculi* sont abrités par des *arcosolia*.

On ne peut conclure que l'adoption de tel ou tel type d'aménagement intérieur est fonction de la date de construction du tombeau. En effet, en Syrie du Nord, l'hypogée cruciforme à *arcosolia* se rencontre depuis le début du IIe s. ap. J.-C. jusqu'au VIe s., sans variation notable. Les tombes à *loculi*, dans la mesure où les inscriptions ou le matériel archéologique permettent de les dater, ne paraissent ni plus récentes, ni plus tardives. La raison du choix de l'un ou de l'autre type est sans doute à rechercher dans les traditions sociales locales : la famille se conçoit de façon plus large là où les *loculi* sont majoritaires, comme semblent



Fig. 129. a : Boṣrà (Ḥawrān): Intérieur de l'hypogée à chambre carrée, les *loculi* du fond. – b : Boṣrà (Ḥawrān): Intérieur du *loculus* en haut à droite et au fond avec l'orifice communiquant peut-être avec un ossuaire.

l'indiquer les inscriptions. Les *loculi* permettent d'aménager le tombeau en vue d'un plus grand nombre de défunts. Un élément vient à l'appui de cette hypothèse : la présence de pièces annexes ménagées au fond de la tombe comme à Shaqqā (fig. 125,c), ou derrière le mur latéral d'un *loculus*, comme à Bostra et qui devaient servir d'ossuaires (fig. 129,b). Les fosses creusées au-dessous des *loculi* inférieurs avaient peut-être la même destination, comme dans un hypogée de Qanawāt et dans plusieurs tombeaux de Palestine. Les fouilles n'ont

pas été assez systématiques pour permettre de déceler dans le sol des tombes d'éventuelles fosses qui auraient eu le même usage, comme il en existe à Tyr, à Mur'ayān près de Sidon et en Palestine. Quatre inscriptions de Syrie du Sud viennent illustrer cette pratique. A Der'ā, Nimreh, Sahwet al-Khoḍr et Majdal ash-Shōr, il est fait mention du rassemblement des os des ancêtres morts autrefois et placés dans la tombe nouvellement construite ou reconstruite. Bien qu'il s'agisse d'inscriptions métriques, faites pour une part d'emprunt à des formules stéréotypées, il n'y a pas de raisons sérieuses de douter qu'elles décrivent une réalité.

Le décor intérieur des hypogées varie selon les régions. En Syrie du Nord, nous connaissons quelques exemples de décor peint, comme les tombes de Shān et de Maṣyāf. Sur la côte, les exemples ne manquent pas non plus, en particulier à Tyr et à Sidon. En revanche, dans la Syrie du Sud (Ḥawrān et J. al-'Arab), aucun exemple de peintures, ou même d'enduit peint ou de badigeon ne s'est encore trouvé. Cette zone apparaît sur ce point comme un îlot de rusticité, alors que plus au sud, dans le nord de la Jordanie, on trouve des hypogées peints dans la nécropole d'Abila, comme, beaucoup plus au sud, dans celle de Marisa en Palestine. On relève bien dans une inscription de Mjādel la mention d'un badigeonneur, mais il peut s'agir d'un simple enduit extérieur. Il n'est pas rare cependant de trouver dans l'appareillage des murs, de beaux blocs bien taillés et appareillés à joints vifs. Rusticité également des tombes du Sud, où, à la différence de Palmyre, aucune plaque de fermeture de *loculus* n'a été retrouvée *in situ*. Il existe bien quelques stèles cintrées ou carrées sculptées de bustes en bas-relief dont les dimensions correspondent à des ouvertures de *loculi* mais aucune certitude n'existe à ce jour sur leur destination, on ne possède pas non plus de plaques peintes comme à Abila. On peut s'interroger sur la façon dont étaient scellées ces ouvertures. Dans certains cas, ce devait être par des cailloux ou du mortier, mais on a du mal à imaginer une telle pratique dans les beaux hypogées de Bostra, à blocs bien appareillés. Il faut se rendre à l'évidence : dans la Syrie du Sud, la tombe souterraine est austère.

Une autre différence entre les hypogées de Syrie du Nord et ceux de Syrie du Sud réside dans l'aspect extérieur de la tombe. Au Nord, la sépulture, qui utilise plutôt le flanc d'une falaise, est mise en évidence par une arcade moulurée placée au-dessus de la porte (Khirbet Ḥās, Ḥās), par un portique rupestre ou construit et dont l'entablement est sculpté (Bshendlāyā), par un fronton triangulaire surmontant la porte (Bābūttā, Bānaqfūr), ou encore par une grande cour antérieure à laquelle on accède par des marches en contre-bas du sol (Bāmuqqa, Erbeyeh). Parfois encore, un monument signale la tombe à quelque distance de celle-ci, comme à Dānā, Qāṭūra, Sarmadā, Bshendlāyā. Au contraire, en Syrie du Sud, l'hypogée est dissimulé aux regards : en façade, seule une modeste porte de pierre, au fond d'un *dromos* dont les parois ne sont même pas dressées avec soin, ou au pied de quelques marches, permet l'accès à l'intérieur. Peu ou pas de décor à l'extérieur, sinon une simple rosace peinte sur le linteau de la porte, qui n'est peut-être même pas d'origine. Est-ce le témoignage d'une mentalité différente ou l'effet d'un hasard malencontreux qui aurait fait disparaître les monuments de surface? Faut-il invoquer la modestie des ressources des propriétaires des tombeaux retrouvés jusqu'à maintenant? Il ne semble pas que l'on doive retenir ces deux dernières hypothèses et la question de moeurs funéraires différentes reste posée car cet aspect extérieur austère est assez commun dans toute la Syrie du Sud et sur la côte (fig. 127,a).

Il faut toutefois remarquer que les régions méridionales ont livré une très grande quantité de stèles simples, carrées ou arrondies au sommet, et munies d'un talon mal dégrossi destiné à être fiché en terre. Ces stèles portent le nom et l'âge du défunt et prenaient place, comme en témoignent deux tombes souterraines d'Umm al-Jimāl, dans le dromos ou sur l'escalier qui conduisait à la porte du tombeau. Parfois les stèles étaient alignées sur le sol, au-dessus de la tombe, à l'extérieur.

Cette pratique semble avoir été très répandue en Syrie du Sud. Comme en Emésène où les stèles portent parfois des bustes ou des statues assises ou en pied des défunts. Elle permettait de remplacer l'inscription sur la porte et de mettre en évidence la stèle (*néphesh*) considérée comme plus importante que le tombeau lui-même. Le développement de la stèle peut d'ailleurs conduire à lui donner un aspect architectural monumental,



Fig. 130. a : Sarmada (Syrie du Nord) : Monument distyle et fosse conduisant à l'hypogée (au premier plan). – b : Dānā Nord (Syrie du Nord) : Monument funéraire à baldaquin supporté par quatre colonnes.

tandis que la sépulture proprement dite, restée souterraine, conserve un aspect fruste. Le tombeau de Ḥamrath à Suweidā', qualifié par l'inscription de stèle, en est un bon exemple, ainsi que l'inscription d'Irbid qui fait état de la construction de « la stèle dans laquelle se trouve le tombeau ».

2 – Les tombeaux mixtes

On désigne ainsi les tombeaux où un monument de surface vient recouvrir la fosse ou la sépulture collective.

2a – On connaît depuis longtemps le cas, en Syrie du Nord, de l'hypogée recouvert d'un couvercle monumental de sarcophage. Celui-ci porte des acrotères aux angles et parfois s'orne de sculptures ou d'une inscription funéraire. On peut citer les exemples d''Arshīn, Burdaqlī, Dānā Sud, Kafr Ambil, Kafr Rūma, Kokanya. Dans le reste de la Syrie, quelques exemples seulement sont actuellement connus : une tombe à Abila (Damascène), une autre à Qaṣr Na'ūs, une troisième à Mashgara. Il semble bien que cette coutume appartienne essentiellement à la Syrie du Nord, où les exemples attestés s'échelonnent de 164 à 369 ap. J.-C.





Fig. 131. Qanawāt (J. al-ʿArab). a : Plateforme à gradins au-dessus d'un hypogée. – b : Intérieur de l'hypogée situé sous les gradins avec cheminée d'aération.

2 b – On connaît également les tombes signalées par des colonnes ou des piliers immédiatement au-dessus d'elles comme à Qāṭūra et à Benēbil, où l'on peut voir deux colonnes ; parfois les deux colonnes sont placées à quelque distance, comme à Sarmadā (fig. 130,a), ou les deux piliers de Sitt er-Rūm. Il peut s'agir aussi d'édicules à quatre colonnes comme à Dānā-Nord (fig. 130,b) et à Dānā Sud pour le tombeau d'Olympianè. Ces monuments distyles ou tétrastyles appartiennent tous au IIe s. ap. J.-C. Au IIIe s., le tombeau se dissimule dans le socle du monument lui-même, comme à Brād et à Cyrrhus.

2 c – On ne développera pas ici le cas des mausolées d'ʿAmrīt qui recouvrent des hypogées à *loculi*, de forme carrée ou circulaire, ils reposent sur des socles à gradins et sont couverts par des pyramides ou des coupoles. Plus intéressantes sont les formes nouvelles de tombeaux mixtes découvertes ces dernières années en Syrie du Sud.

2 d – A Qanawāt, au nord-est de la ville, a été découvert un hypogée dans lequel s'alignent de chaque côté du couloir, comme cela est fréquent en Syrie du Sud, des *loculi* rangés sur deux niveaux. Au-dessus de l'hypogée, on peut voir un socle carré de cinq mètres à la base surmonté de trois assises de blocs, alignés à l'aplomb de l'entrée de l'hypogée mais en retrait par rapport au socle sur les trois autres côtés. Sur le sommet, de la terre recouvre le tout et il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres blocs car aucun signe d'arrachement n'est visible, mais l'état de conservation ne permet pas d'être totalement affirmatif (fig. 131). On peut penser que des sarcophages prenaient place sur cette plate-forme. On ne manquera pas de rapprocher ce monument de celui que BUTLER signalait à Sīʿ, où trois sarcophages surmontaient une plate-forme triangulaire. D'autres exemples de sarcophages sur podium sont connus en de nombreux villages de Syrie du Nord : Juwānīyeh, Kafr Māres, Khirbet Fāres, Mijeleyah, Taltīta, Zebed ; certains recouvraient des chambres sépulcrales, comme à Khirbet Fāres. Mais on peut aussi rapprocher ce soubassement à degrés d'une des tombes d'Umm al-Jimāl où l'on observe la même disposition de degrés juste au-dessus du sol (tombe dite « tombe nabatéenne »), ou encore du monument à degrés d'Umm al-Ḥawrān qui ne recouvre pas un hypogée mais où une fosse est

creusée à quelque distance. On rapprocherait aussi volontiers de ce type de monument, les gradins de basalte visibles à Damet al-ʿAlīya (Lejā), sans doute antiques bien qu'ils soient aujourd'hui surmontés d'une tombe musulmane.

Tous ces exemples n'appartiennent pas à la même époque. En Syrie du Nord, les sarcophages sur socle, lorsqu'ils sont datés, sont du IVe s. ap. J.-C. Dans le Sud, l'absence d'inscriptions et même de tout matériel archéologique utilisable, interdit de proposer une date précise. Le travail extérieur du monument de Qanawāt est très soigné et s'apparente à l'architecture des IIe – IIIe s. ap. J.-C. En revanche, l'hypogée lui-même est d'une construction moins soignée et l'appareillage est grossier, ce qui plaide pour une époque plus tardive. La tombe d'Umm al-Jimāl ne peut guère être postérieure à l'époque des Sévères, en raison des stèles inscrites en nabatéen qui s'alignaient dans l'escalier d'accès à l'hypogée.

2 e – Un quatrième type de monument de surface au-dessus d'un hypogée est représenté par deux monuments à exèdres mis au jour récemment en deux points du Ḥawrān. Ces deux tombes d'un style inconnu jusqu'à maintenant en Syrie ont été dégagées l'une à Shaqqā, dans le nord du J. al-ʿArab, l'autre à Bostra.

Le tombeau de Shaqqā (fig. ,a) est construit dans un beau matériau basaltique appareillé à joints vifs à l'extérieur, tandis que l'épaisseur des murs est constituée par un blocage grossier assez rare dans l'architecture de ces régions. Le monument est construit sur un soubassement de forme octogonale constitué de trois assises de blocs. Au-dessus, s'élèvent des exèdres sur les quatre faces. Au centre, une fosse est appareillée en blocs réguliers tandis qu'une petite console fait saillie sur l'un des petits côtés de la fosse et qu'une niche s'enfonce dans le mur d'un long côté. Ces deux dispositifs ne sont pas très clairs et il faut peut-être y voir des aménagements nécessaires à l'ensevelissement. Nous ne savons pas si le tombeau avait des murs pleins jusqu'en haut ou si une porte permettait d'entrer dans une pièce au-dessus de la fosse comme cela se trouve à Serjilla, où la fosse, recouverte d'un couvercle de sarcophage, est à l'intérieur d'un tombeau oblong couvert d'un toit à double pente.

Le monument de Bostra a été mis au jour dans la nécropole de l'ouest dite de Tell Aswad (fig. ,b). Il repose sur un soubassement rond (diamètre : 6,46 m), formé de trois assises de blocs disposés en gradins. Quatre pilastres à base moulurée servent d'appui à quatre murs concaves profonds de 1,55 m sur 2,44 m d'ouverture. Ces absides ont pu abriter des sarcophages ou des statues funéraires dont Bostra a livré de nombreux exemples. On notera que la pratique qui consiste à disposer la sépulture en plein air a déjà été évoquée à propos des sarcophages sur podium. On la trouve également présente avec le sarcophage sous un édicule à arcade de Maʿarret Shelf, Juwānīyeh, Kaukanāyā et Majdal, ou abrité sous une petite chapelle funéraire à couverture appareillée comme à Juwānīyeh et Maʿarret Biṭār.

Au-dessous du monument à exèdres de Bostra se situe un hypogée à six places accessible par un escalier. Les emplacements du bas ont la particularité d'être constitués par des cuves de sarcophages recouvertes d'une lourde dalle permettant de placer un autre corps au-dessus, voire deux défunts en raison de la hauteur du *loculus* supérieur voûté en plein cintre qui atteint 90 cm.

La date de ces deux monuments de Shaqqā et de Bostra ne peut être précisée par l'examen du matériel de fouille. Toutefois, en raison de la technique de taille des pierres, de l'originalité de la forme d'ensemble et du profil des moulures de pilastres de celui de Bostra, on est tenté de les rattacher à la fin du IIe s. ou au début du IIIe s. ap. J.-C.

2 f – Toujours à Bostra, dans la nécropole de Tell Aswad, un autre tombeau retient l'attention par sa forme carrée et sa porte monumentale à caissons et à heurtoirs en pierre. Une première particularité réside dans la différence de soin apporté à la taille et à l'appareillage des pierres en façade et sur les côtés comme si le tombeau devait être mitoyen avec d'autres. La deuxième particularité tient au fait que, jusqu'en 1985, ce tombeau appartenait au type des mausolées totalement construits hors du sol avec une pièce intérieure où



Fig. 132. Shaqqā (J. al-'Arab): Tombeau à exèdres sur soubassement octogonal et fosse centrale.



Fig. 133. Boṣrā (Ḥawrān): Tombeau à exèdres sur soubassement circulaire.



Fig. 134. Boṣrā (Ḥawrān): Intérieur du tombeau carré, rez-de-chaussée avec sarcophages et premier sous-sol à *loculi*.

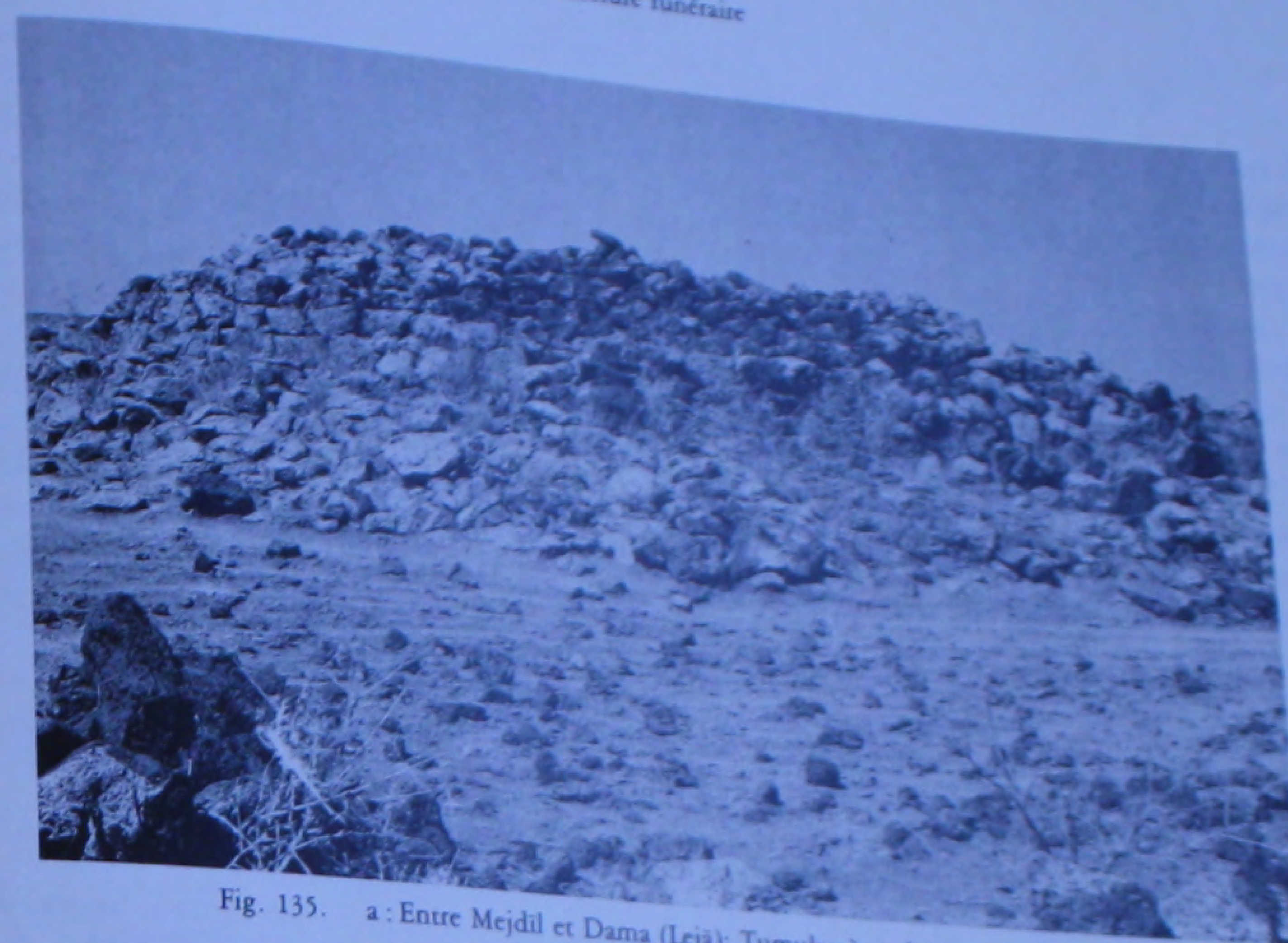


Fig. 135. a : Entre Mejdīl et Dama (Lejā): Tumulus à soubassement appareillé.

l'on pouvait voir trois sarcophages sur trois côtés, (disparus depuis) (fig. ,c). Mais, en 1986, l'enlèvement du dallage de la pièce du rez-de-chaussée laissait voir deux étages souterrains avec trois fosses couvertes de dalles et disposées côte à côte longitudinalement par rapport au mur du fond de chaque niveau. Le premier niveau inférieur était accessible par une petite porte ménagée dans le soubassement de la tombe en façade. Dans le dallage de pierre du niveau supérieur on remarque un orifice circulaire qui communiquait avec les fosses en-dessous : était-ce pour l'évacuation des ossements ou pour des libations funéraires? Il n'est pas douteux que cet orifice à été taillé en même temps que la dalle elle-même.

Nous ne sommes pas davantage renseignés sur le système de couverture utilisé, ni sur l'éventuelle présence d'un ou plusieurs étages au-dessus des murs restant actuellement. Compte tenu du travail de taille des blocs en façade et des moulures de la porte d'entrée, on serait tenté de dater ce tombeau de la fin du II[e] ou du début du III[e] s. ap. J.-C.

2g – Parmi les sépultures mixtes, il faut aussi faire une place à un type de tombeau original qui, jusqu'à présent, n'a pas assez retenu l'attention. Il s'agit des sépultures sous tumulus. R. DU MESNIL DU BUISSON en avait signalé plusieurs le long de l'Euphrate, à 'Ain al-Hajal, Abū Jelal, Shak al-Ḥammām. TOLL disait en avoir vu à Doura-Europos. Plus récemment, les missions de sauvetages organisées dans la vallée de l'Euphrate en ont décrit de nombreux entre Rumeileh et Selenkaḥiyeh. En Syrie du Sud, J. NASRALLAH en a mentionné plusieurs dans le Ḥawrān et M. TALLON en a relevé dans la Beqā' et dans la région de Hermel. Enfin, dans la plaine de Sī' P. GENTELLE en a recensé plusieurs dizaines. Un de ces monuments a été fouillé en 1981, plus proche du pierrier en apparence que de la tombe.

La fouille de Sī' a révélé la présence de chambres grossièrement appareillées sous un amas de pierres ; une colonne centrale soutient les dalles qui constituent le plafond. Un peu plus loin, une autre tombe moins profonde est accessible par un *dromos* en pente assez bas couvert de pierres. Toute la région de Sī', ainsi que

le Lejā entre Majdal et Dāmā (fig. 135,a) et la zone comprise entre Mellah et Deir an-Naṣrānī au sud-est du Jebel est hérissée de pierriers de ce type avec des fosses ménagées dans les pentes ou au centre de la structure. Des pierres dressées semblent en constituer la base tandis qu'un autre cercle de pierre délimite une sorte d'enceinte.

Ces *tumuli* funéraires ressemblent de très près à ceux décrits par J. Nasrallah et à ceux qu'à fouillés C. Epstein sur le Jawlān. Le plus difficile consiste à les dater. Appartiennent-ils au Bronze Moyen comme certains de la vallée de l'Euphrate, du Ḥawrān ou du Djaulan? A Sīʿ et dans le Lejā, on serait tenté de les attribuer à une époque plus récente en raison des trouvailles de tessons et de verreries datés sans doute du Ier s. av. J.-C. Sur le Moyen Euphrate, A. Bounni les rattache à la période romaine tardive et en fait des sépultures des *limitanei* du Bas-Empire. Ces tombes n'ayant livré que quelques clous de cercueils, quelques tessons atypiques et une seule boucle d'oreille en or d'époque romaine, la datation proposée paraît peu fiable. Je propose de reconnaître dans ces sépultures, par ailleurs connues depuis le néolithique, des formes permanentes d'ensevelissement, réutilisées à diverses époques de l'histoire de la Syrie. C'est à cette solution que semblait déjà se rallier R. du Mesnil du Buisson à propos des tumuli de l'Euphrate, quand il les attribuait à l'âge du bronze en signalant leur remploi par les populations parthes du IIe s. av. J.-C. jusqu'au IIe s. ap. J.-C.

3 – Le tombeau aérien

Le troisième type de tombeaux consiste en édifices entièrement construits au-dessus du sol.

3 a – Dans la région de Sīʿ et de Qanawāt selon Butler, on pouvait trouver des tombes basses, arrondies à l'arrière et ouvertes sur le devant par une arcade appareillée. La porte d'entrée était précédée d'un petit porche et la pièce servant à l'inhumation abritait des sarcophages.

Une tombe de ce type à été fouillée par la mission française et répond tout à fait à la description faite par Butler : un vestibule voûté précède un seuil d'entrée qui ouvre sur une pièce carrée dont les murs sont faits de beaux blocs de basalte bien taillés, le sol est pavé et des dalles de pierre couvraient la tombe, des corbeaux soutenaient les dalles qui reposaient à l'autre extrémité sur une colonne grossière surmontée d'un chapiteau et située au centre de la pièce. Tout autour à l'extérieur et selon une disposition circulaire, de gros blocs mal dégrossis délimitent la tombe. Celle-ci devait être entièrement recouverte de ces blocs lui donnant l'aspect de ces tumuli décrits plus haut (type 2 g). C'est au même type qu'appartiennent deux autres tombes situées à Qanawāt et dont on peut voir encore l'entassement de cailloux surmontant l'ensemble, ainsi que le porche voûté et la porte donnant accès à la chambre funéraire (fig. 136,b).

3 b – C'est à partir du IIe s. ap. J.-C. qu'apparaît le tombeau-temple. L'usage s'en maintint jusqu'à la fin de l'Antiquité. La plupart de ces tombeaux sont connus depuis longtemps, notamment en Syrie du Nord où l'on peut mentionner les tombeaux-temples de Bāmuqqa, Bāshaqūḥ, Deir Mishmish, Ḥās, Kanākir, Qaṣr al-Allarūz, Khirbet Ḥās, Ruweiḥa (fig. 137,a). En Syrie du Sud, on peut citer le tombeau-temple d'ʿAtaman, daté du IIe s. ap. J.-C. et qui renfermait des *loculi* dans le mur du fond de la chambre supérieure. Le tombeau de Rīmet al-Loḥf, en bordure du Lejā, d'aspect plus rustique, a été daté du IIIe s. (fig. 138,a). Il est construit sur un *podium* et il était précédé de quatre colonnes en façade. La pièce principale contient trois *arcosolia* bas de forme carrée qui devaient abriter des sarcophages. Au-dessus de la porte d'entrée, un puissant linteau est en réalité constitué par une cuve de sarcophage auquel on accède de l'intérieur du tombeau. En raison de la difficulté qu'il y a à y déposer un corps, je serais tentée d'y voir une sorte d'ossuaire destiné à recueillir les ossements des défunts enterrés précédemment, à moins que le tombeau n'ait été construit après le dépôt du corps placé dans ce sarcophage. Dans le soubassement du podium sont aménagés six *loculi* disposés d'un même côté en deux rangées superposées de trois. Un siècle plus tard, ce tombeau-temple subit une transformation intéressante dont il sera question plus loin.





Fig. 136. a : Sīʿ (J. al-ʿArab) : Intérieur de la tombe basse à chambre carrée et colonne centrale. – b : Qanawāt (J. al-ʿArab) : Tombe basse avec arcade en façade.





Fig. 137. a : Ruweiḥa (Syrie du Nord) : Tombeau-temple distyle *in antis*. – b : al-Bāra (Syrie du Nord) : Mausolée à pyramide avec triple corniche sculptée.





Fig. 138. Rimet al-Lohf (Lejā). a : Tombeau-temple sur podium. – b : Intérieur du pigeonnier surmontant le tombeau-temple et construit au IV[e] s. ap. J.-C.

Dans la série des temples funéraires en Syrie il faut également faire une place à celui de Shahbā appelé Philippéion et construit au milieu du III[e] s., dont les chapiteaux ressemblent étrangement, en plus soignés, à ceux de Rīmet.

3 c – Appartiennent aussi au groupe des tombeaux aériens, les mausolées dont certains étaient couverts de toits pyramidaux. Ainsi en Syrie du Nord les mausolées de al-Bāra (fig. 137,b), Ḥās (à deux étages), al-Ghadfeh, Marata, Qal'at Kalōta, Rebeah, Serjilla, Taltita, dont les dates de construction s'échelonnent tout au long des IV[e], V[e] et VI[e] s. Ces tombeaux sont souvent ornés de sculptures aux angles, sur les linteaux qui surmontent les portes d'entrée et sur les corniches. Leur couverture est constituée de pyramides parfois très hautes et sur lesquelles de petites consoles font saillie sur toute la hauteur.

En Syrie du Sud, le monument de Hamrath, à Suweidā', cube de 9 m de côté totalement plein, véritable *néfesh* monumentale (l'inscription grecque le désigne par le terme de *stèle*) appartient à ce type de tombe à couverture pyramidale mais à une époque plus ancienne, puisque ce monument est daté de la fin du I[er] s. av. J.-C. ou des tout débuts du I[er] s. ap. J.-C. Le mausolée de Hermel dans la Beqā', plein lui aussi, et celui de Sampsigéramos à Ḥomṣ, construit en *opus* réticulé étaient également couverts d'une pyramide.

A Qanawāt, un tombeau encore visible dans la ville devait lui aussi avoir une pyramide comme couverture, il est en outre orné de sculptures et de chapiteaux de pilastres corinthiens qui autorisent à le dater du II[e] s. ap. J.-C. Le plafond à l'intérieur est voûté et un *arcosolium* face à la porte d'entrée devait abriter

un sarcophage surélevé par rapport au sol, tandis qu'une fosse dans le sol de la tombe donnait accès à un
ossuaire. Un aménagement intérieur tout à fait semblable avec *loculi* latéraux et *arcosolium* au fond dans un
tombeau voûté, existe dans le tombeau de Dhakir à la limite du Lejā, mais il est difficile d'imaginer qu'il
était recouvert d'une pyramide étant donné son plan rectangulaire et l'adjonction sur le côté nord d'une
seconde construction destinée à agrandir la tombe. C'est sans doute une raison semblable qui a conduit les
propriétaires d'un autre mausolée de Qanawāt situé au sud-est du village, à lui adjoindre une construction
annexe, sur le côté. L'une et l'autre de ces tombes étaient sans doute de très belles constructions si l'on en
juge par les nombreux blocs sculptés qui gisent alentour. Ces tombes de famille devaient à un certain moment
être trop petites et en l'absence de tradition de rassemblement des os dans certains milieux, conduire à la
nécessité d'agrandir.

On ne peut oublier de mentionner le très beau mausolée de Fek'a, dont les sculptures, encore en place,
en font un des plus beaux tombeaux de Syrie du Sud. Malheureusement, rien ne subsiste de sa couverture.

Si le problème de certaines couvertures de tombes reste entier, on remarque tout de même que la couver-
ture pyramidale est largement répandue en Syrie à des époques différentes, recouvrant des mausolées à un ou
deux étages. Faut-il invoquer une influence égyptienne directe, ou une imitation du Mausolée d'Halicarnasse?
La deuxième solution paraît plus vraisemblable étant donnée l'absence de pyramides-tombeaux comme en
Egypte. Mais l'influence d'Halicarnasse a dû se propager à travers toute la tradition du tombeau hellénis-
tique dont de nombreux exemples existent en Palestine ou en Syrie : tombeau de Zacharie, tombeaux des
Hasmonéens à Modin, tombeau d'Hélène d'Adiabène. En pays sémitique, la pyramide symbolise au-dessus
du sol et au-dessus du corps du défunt, la *néfesh* du mort, comme le font les obélisques de Pétra ou de
Jérusalem.

3 d – Il reste à évoquer les tours funéraires. E. Will, dans son article de Syria en 1949, avait établi la zone d'extension de la tour et de ses dérivés. La Syrie offre plusieurs sites où des tours funéraires abondent : Palmyre, la vallée de l'Euphrate avec en particulier les villes de Doura-Europos, de Ḥalabiyyeh (fig. 139,b), de Baghūs et d'al-Qein, la Syrie du Sud où les voyageurs ont relevé des tours dans au moins une trentaine de sites différents, tours rondes ou carrées. Toutefois, alors qu'à Palmyre et dans la vallée de l'Euphrate, ces tours restent bien connues et, pour nombre d'entre elles encore visibles, en Syrie du Sud en revanche elles ont presque toutes disparu.

Ainsi nous ne savons pas à quoi ressemblait la tour de Bassos à Shaqqā qui portait trois inscriptions funéraires, ni la tour de Jmarrīn, ni celles de Suweidā' et de Ḥīt dont les inscriptions vues *in situ* indiquaient qu'il s'agissait de tombeaux. On doit cependant rester très prudent quant à l'interpretation du mot « tour », car il a été très souvent employé pour désigner des tombeaux construits au-dessus du sol, même s'il ne s'agissait que de mausolées à un seul étage, par exemple à Majdal.

Mais il ne semble jamais avoir fait de doute jusqu'à présent, que les tours encore visibles à Qanawāt étaient des tombes (Porter dit avoir vu des sarcophages dans l'une d'entre elles). On reste pourtant perplexe sur leur destination : aucun aménagement, ni au rez-de-chaussée, ni à l'étage encore en place dans l'une d'elles. L'accès à l'étage se faisant au moyen d'une trappe de petite dimension située dans l'angle du plafond. Tandis que dans les tours de Palmyre ou de l'Euphrate sont aménagés des *loculi* dans l'épaisseur des murs à l'extérieur ou à l'intérieur avec escalier d'accès pour les plus récentes (fig. 139,a ; 140).

A Qanawāt les tours ne portent aucune inscription à caractère funéraire, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, bien que le village ait livré plusieurs linteaux avec des cartouches à queues d'aronde portant le mot *mnemeîon* et le nom des défunts. Enfin deux grandes tours étrangement semblables à celles de Qanawāt, situées à 'Ormān et à Mellah aṣ-Ṣarrar dans le sud-est du J. al-'Arab, dressent encore leurs quatre ou cinq étages au-dessus du sol. Même architecture, même séparation des étages par des bandeaux plats et des corniches en biseau, même absence d'aménagement à l'intérieur, on ne peut vraiment pas les inclure dans le catalogue des monuments

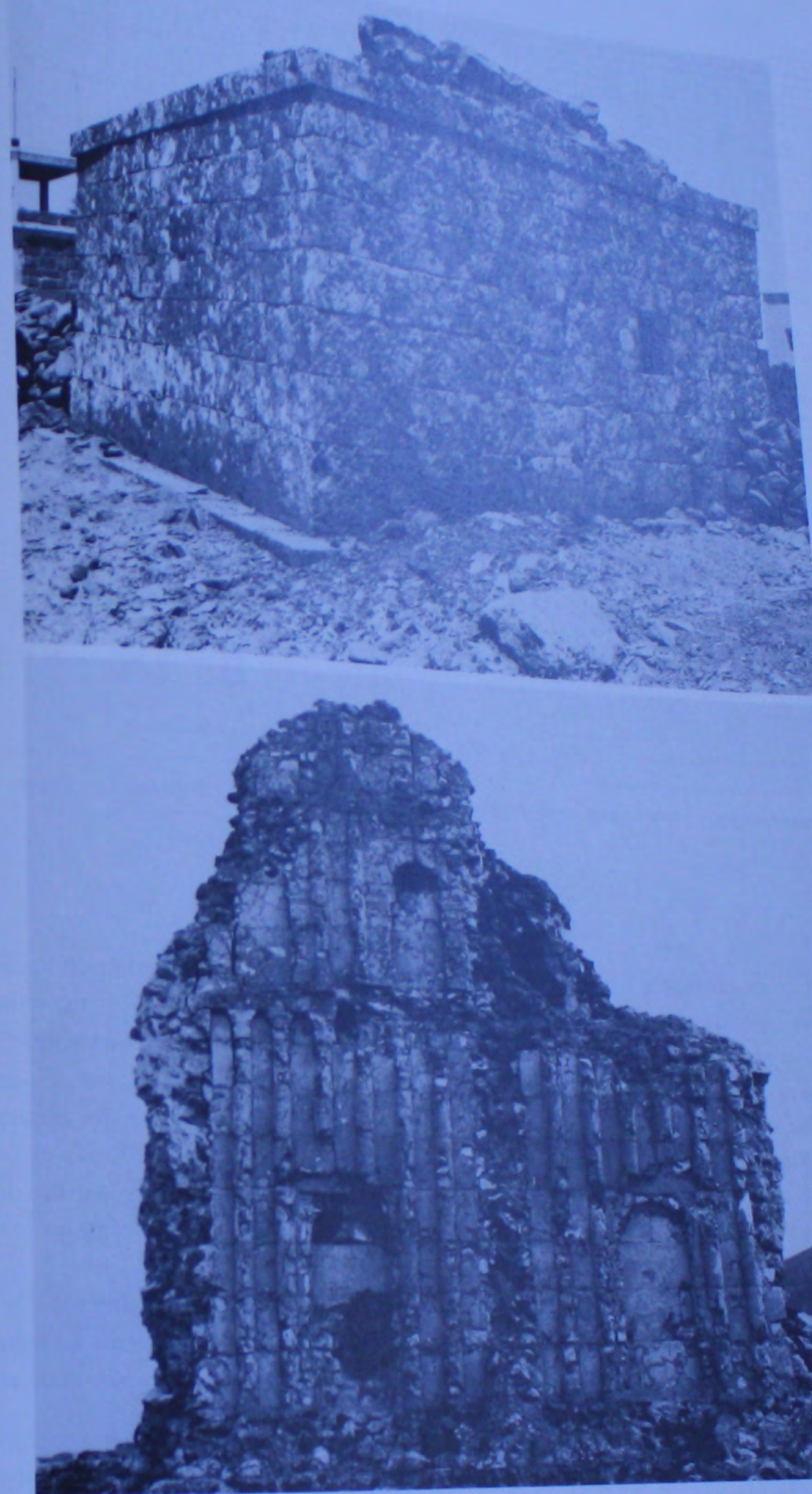


Fig. 139. a : Qanawāt (J. al-'Arab) : Tour carrée réduite au rez-de-chaussée (façade sud et ouest). – b : Ḥalabiyye (Euphrate) : Tour funéraire dans la nécropole.

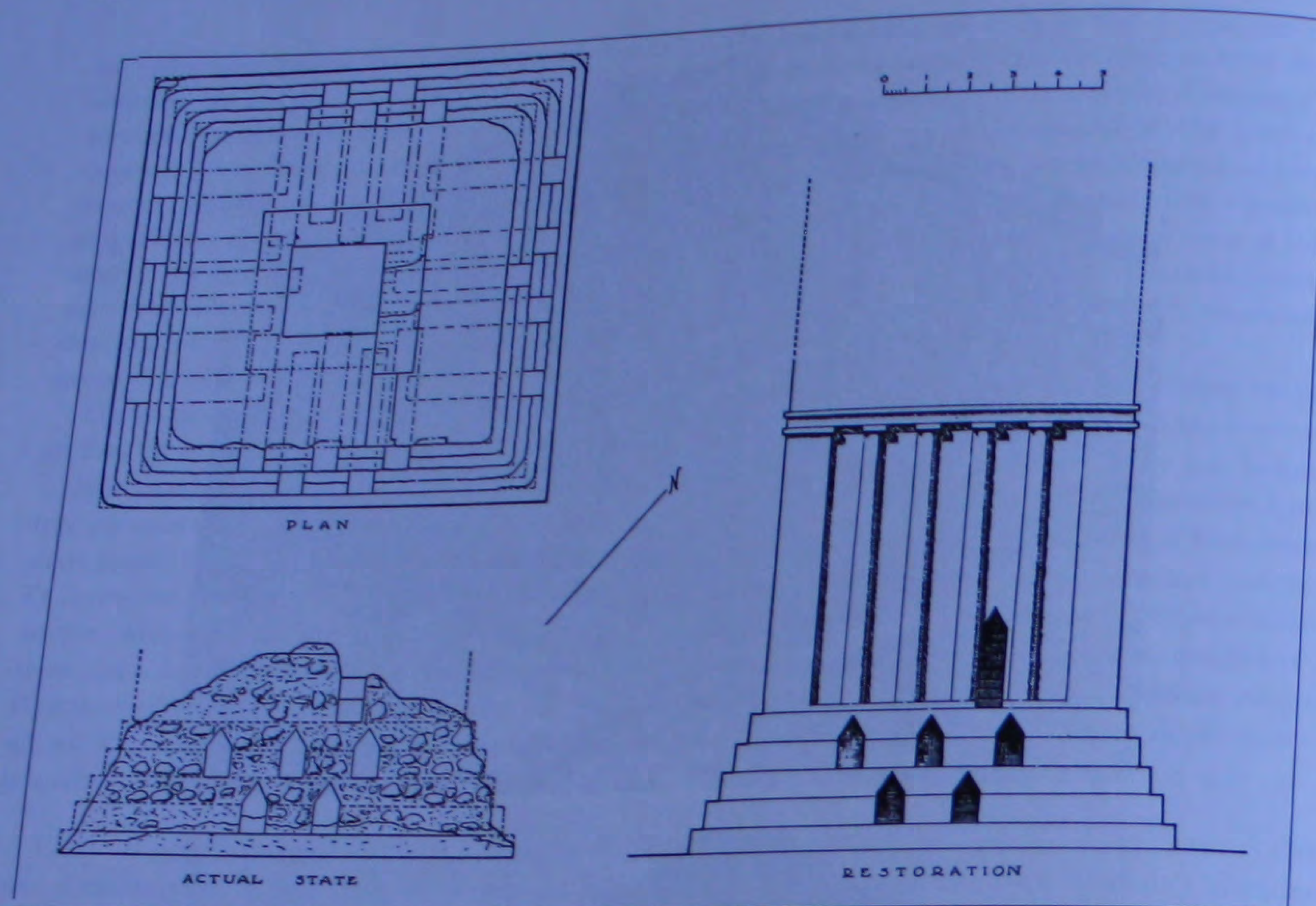


Fig. 140. Doura-Europos, croquis en plan et en coupe et restauration probable de la tour-tombeau A (d'après N. TOLL).

funéraires, ne serait-ce en outre que par leur mitoyenneté avec des maisons d'habitation antiques, construites en même temps (des blocs de pierre allongés servant au deux murs), et situées au coeur du village antique.

Il semble que l'on ait baptisé un peu vite « tour funéraire » ce qui n'était à Qanawāt que des tours de surveillance de culture dans cette riche région du Jebel. Leur emplacement à l'extérieur des remparts et le long de la route, ainsi que la présence à proximité d'un mausolée du IIe s., ont abusé les observateurs. Il en est de même pour plusieurs tours rondes de la région qui n'ont aucun caractère funéraire, ce sont des tours à destination agricole ou stratégique (une inscription inédite de Sleim mentionne la construction d'une tour « pour la sécurité des voyageurs »), construites avec plus ou moins de soin selon l'époque et les moyens des commanditaires.

Parmi les tours rondes, on ne peut retenir comme tour funéraire, pour l'instant, qu'une tour de la nécropole ouest de Bostra, vue par H. C. BUTLER et décrite par R. E. BRÜNNOW, tour qui se terminait au sommet par une corniche ornée de têtes de lions. Une autre tour ronde est attestée à Khirbet al-Khiṣṣīn mais elle a disparu aujourd'hui ce qui rend bien difficile toute conclusion à son sujet.

3e – Pour terminer, il faut évoquer un type d'aménagement particulier des tombeaux dont on ne trouve des exemples que dans le Ḥawrān. Il s'agit des pigeonniers au-dessus des tombes.

De nombreux témoignages épigraphiques mentionnent des tombeaux surmontés de « la demeure pour les

pigeons aux ailes rapides », ou « pour les colombes ». Ces textes proviennent d'ʿAtīl, Buṣra al-Ḥarīri, Shaqqā, Ezraʿ, Kharabā, Naḥīṭah, Nejrān, Nimreh, Ṣanamein, Sleim, et tout récemment de Taʿleh. Le caractère funéraire de ces textes ne fait aucun doute, sauf pour celui de Nimreh. En effet, tous mentionnent la tombe par les termes de *mnemeîon* ou de *tymbos*, en même temps que le nom des propriétaires ou des occupants du tombeau et la présence au-dessus (*hyperthen*) d'un pigeonnier. Cet aspect particulier des tombes surmontées d'un pigeonnier devait les faire ressembler à des tours. Les inscriptions de Boṣra al-Ḥarīri et de Shaqqā utilisent d'ailleurs le terme de *pyrgos* pour désigner le pigeonnier.

Presque tous ces monuments ont disparu. La tombe de Bassos à Shaqqā, « décrite » à la fin du siècle dernier, ne possédait déjà plus cet élément supérieur. Les autres tombeaux ont disparu depuis plus longtemps encore et aucune inscription n'a été retrouvée *in situ* sur l'un de ces monuments funéraires.

En revanche, assez paradoxalement, c'est dans un monument où l'inscription, en place, ne mentionne pas cette particularité d'aménagement, que nous trouvons un témoignage archéologique précis d'un pigeonnier antique. A Rīmet al-Loḥf, sur la bordure méridionale du Lejā, le tombeau-temple dont il à été question plus haut, a été modifié tardivement. Au-dessus de la construction soignée du temple lui-même, un étage supplémentaire d'un travail beaucoup plus grossier a été ajouté à une époque plus récente. A l'intérieur de cet étage, sur toute la hauteur des quatre murs sont aménagées des niches carrées de 18 × 22 cm (fig. 138,b). Quatre fenêtres, obstruées par des plaques de basalte percées chacune de quatre trous ronds, éclairent l'étage tout en permettant aux pigeons d'aller et de venir. Ce travail rajouté au tombeau primitif (ce qui explique qu'on ne mentionne pas le pigeonnier dans l'inscription) est sans doute assez tardif et rien n'interdit de le rapprocher des pigeonniers connus par les inscriptions, qui, lorsqu'elles sont datées, appartiennent toutes au IVe s. ap. J.-C. Quant à savoir si cette sollicitude du propriétaire du tombeau pour les colombes témoigne de sa qualité de chrétien, comme il l'a été suggéré ailleurs, rien ne permet de l'affirmer. Mais cette tradition, brusquement attestée au IVe s., est sûrement à mettre en rapport avec une pratique nouvelle dont la motivation profonde nous échappe.

Cet essai de synthèse sur l'architecture funéraire de la Syrie, se fondant sur ce qui est connu à ce jour, nous montre à quel point les monuments funéraires sont variés, tant du point de vue de la forme d'ensemble que de l'aménagement intérieur : tombes individuelles d'apparence modeste mais richement meublées, hypogées simples avec ou sans vestibule, précédés ou non d'une cour, hypogées signalés à l'extérieur par les monuments les plus divers (couvercles de sarcophages, colonnes, podium à degrés, monument à exèdres, etc.), tombeaux-temples, tombeaux ronds, carrés ou rectangulaires, abritant une ou plusieurs chambres sépulcrales, pigeonniers, tours funéraires, etc.

Pour être complet, il aurait fallu évoquer encore les très nombreux sarcophages en pierre (calcaire ou basalte) ou en plomb retrouvés à travers toute la Syrie, ainsi que les stèles de toutes formes, sculptées de bustes des défunts, les statues funéraires, en un mot tout ce qui contribuait au décor intérieur et extérieur du tombeau. Mais ceci nécessiterait un développement à soi tout seul.

Ces différentes constructions s'échelonnent du Ier s. av. J.-C. jusqu'au VIe s. ap. J.-C., si du moins l'on met de côté les tombes à *tumuli* incontestablement plus anciennes pour certaines, bien qu'elles aient pu être réutilisées à des époques plus récentes. Dans la mesure où l'on peut dater ces tombes avec précision – ce qui est rarement possible faute de matériel archéologique ou d'inscription – il apparaît que certains types ne sont attestés qu'à une époque déterminée : c'est le cas des hypogées surmontés de colonnes ou de piliers, en Syrie du Nord, qui appartiennent tous au IIe s. ap. J.-C., d'après les inscriptions retrouvées in situ. De même, les tombes à pigeonnier du Ḥawrān sont à attribuer au IVe s., exclusivement, pour l'instant.

Au contraire, la plupart des autres types de tombeaux traversent les siècles, étrangers aux modes. C'est le cas de l'hypogée simple que l'on trouve avec ou sans vestibule, avec ou sans décor, depuis le IIe s. ap. J.-C. jusqu'au VIe s. C'est le cas aussi pour le tombeau aérien plein ou à chambre, couvert d'une pyramide, qui

reste en usage depuis le Ier s. av. J.-C., au moins, jusqu'au VIe s. Mais si l'on en juge par des exemples connus ailleurs, ce type de sépulture pourrait bien être la forme construite la plus ancienne de la région (la tombe dite « de la fille du pharaon » à Jérusalem, est datée du VIe s. av. J.-C.).

Quant à la répartition géographique, elle fait apparaître quelques types de sépultures communs à toute la Syrie : l'hypogée est de loin le monument le plus fréquent du Nord au Sud ; de même, le tombeau-temple se trouve dans toutes les régions. On peut ajouter le mode de couverture à pyramide, sur mausolée à un ou deux étages, présent du Massif Calcaire jusqu'au Ḥawrān.

En revanche, certaines formes paraissent plus fréquentes dans une région déterminée. C'est le cas des hypogées fermés par des couvercles de sarcophages, ou les sarcophages sur podium dont la majorité des exemples provient de Syrie du Nord. Quant aux *tumuli*, ils se trouvent de l'Euphrate au Jawlān, mais sont inconnus dans le Nord et sur la côte. La tour funéraire se développe dans les mêmes zones, de l'Euphrate au Ḥawrān en passant par Palmyre malgré des conceptions différentes.

Certains aménagements enfin ne sont attestés que dans une seule région : c'est le cas des pigeonniers, dont l'aire de diffusion est circonscrite à la seule Syrie du Sud, mais aussi celui des tombeaux à exèdres, découverts dans le même secteur.

L'éclosion de certains types de monuments funéraires s'est faite sous l'influence d'apports extérieurs à la Syrie. Le mausolée d'Halicarnasse, relayé par la tradition des tombeaux hellénistiques à pyramides, a sans doute conditionné la construction des tombes à pyramides, avec ou sans étage, de Syrie du Nord (tombeau de Diogènès à Ḥās, de Sampsigéramos à Ḥomṣ, tombes à pyramides d' al-Bāra, etc.). L'usage de la colonne ou du pilier procède, dans les régions du Nord, de l'influence gréco-romaine, plus prononcée en raison d'une plus grande ancienneté de l'occupation grecque. Mais colonne et pilier peuvent aussi symboliser la *néfesh* du mort sous une forme différente de la pyramide et de l'obélisque utilisées ailleurs[2].

Il est probable également que l'hypogée alexandrin a joué un rôle dans la diffusion de l'hypogée à *loculi* en Syrie du Sud par l'intermédiaire de la Palestine avec laquelle existent de fortes analogies.

Le problème de l'origine des tours funéraires, malgré l'étude d'E. WILL, n'est pas encore très clair : tombeau-maison, *néphesh*, ou les deux à la fois? S'agit-il d'un monument typiquement syrien ou s'apparente-t-il aux monuments connus dans des pays situés plus à l'est, comme la Mésopotamie et l'Iran?

On notera qu'à partir du IIe s. ap. J.-C., et pendant tout le IIIe s., les types et les formes des tombeaux sont beaucoup plus nombreux, en même temps qu'apparaissent des formes originales. Il suffit de rappeler les tombeaux à exèdres de Shaqqā ou de Bostra, la tour ronde de Bostra, les temples-tombeaux richement ornés et sculptés comme celui d''Atamān, les mausolées de Qanawāt, Dhakīr, Fek'a. On a l'impression que dans cette période qui marque l'aboutissement de la domination romaine, les riches propriétaires font assaut d'originalité pour leur demeure éternelle, manifestant à travers elle la prospérité de la région et les progrès de la pénétration des modèles architecturaux importés.

On ne peut que regretter la disparition de la plupart des monuments dont les inscriptions, bien que sommaires, soulignent « la finesse des pierres », « les pierres bien polies » ; parfois, plusieurs architectes ont participé à la construction. Les formules poétiques peuvent amplifier la somptuosité de la tombe mais le prix du tombeau, mentionné à l'occasion, ramène à la réalité et certaines sommes indiquées attestent de la grande richesse des propriétaires pour la plupart soldats ou anciens militaires devenus propriétaires terriens.

Si la plupart des tombeaux prenaient place dans des nécropoles (Bostra, Doura, Ḥalabiyyeh) certains d'entre eux étaient à l'intérieur des propriétés. C'est ce que révèlent les inscriptions qui mentionnent que la tombe est édifiée dans la cour de la maison (Ḥīt, Ṣūr, Nejrān), « près de la demeure des vivants », parfois dans un petit jardin avec « un figuier et une piscine » (Dammet al-'Alīya), ou « sous les arbres » (Suweidā'). En Syrie du Nord, les riches propriétaires fonciers se font également enterrer sur leur propriété (Bāmuqqa).

2. cf. les colonnes surmontées de pyramide sur des plaques de marbre signalées par C. HACHLILI, *PEQ*, 1981.

On le voit, l'étude de l'architecture funéraire en Syrie nous conduit non seulement à envisager l'architecture de la tombe, mais aussi à tenter de reconstituer les modes de vie et les comportements sociaux des habitants. Seules les découvertes nouvelles et le matériel soigneusement analysé permettront d'éclairer et d'enrichir nos connaissances sur cet aspect des choses. C'est une étude combinée des vestiges architecturaux, du décor et des inscriptions, replacés dans le cadre général de la vie des cités et des villages qui permettra de donner aux coutumes funéraires leur signification sociale et de mesurer la part des apports extérieurs comparée à la vigueur des traditions locales.

Bibliographie

Etudes générales

J. L. PORTER, *Five years in Damascus*, 2 vol., Londres 1870.

M. DE VOGÜÉ, *Syrie centrale, architecture civile et religieuse du Ier au VIème siècle*, 2 vol., Paris 1865 – 77.

H. C. BUTLER, *Publication of an American archeological expedition to Syria in 1899 – 1900*, New York 1903 – 1914.

H. C. BUTLER, *Publications of the Princeton University Archeological Expedition to Syria in 1904 – 1905 and 1909*, Leyde 1907 – 1949.

R. E. BRÜNNOW et A. VON DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, 3 vol., Strasbourg 1904 – 1905 et 1909.

E. WILL, La tour funéraire de la Syrie et les monuments apparentés, *Syria* 26, 1949, p. 258 – 319.

@B Inscriptions

J. G. WETZSTEIN, *Reisebericht über Hauran und die Trachonen nebst einem Anhang über die Sabäischen Denkmäler in Ost-Syrien*, Berlin 1860.

W.-H. WADDINGTON, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 2 vol., Paris 1870.

G. KAIBEL, *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta*, Berlin 1878.

CH. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. I, Paris 1884.

W. EWING, Greek and other inscriptions collected in the Hauran, *PEFQS* 1895, p. 41 – 67 ; 131 – 184 ; 265 – 294 ; 346 – 368 (les inscriptions par A. G. WRIGHT et A. SOUTER).

CH. FOSSEY, Inscriptions de Syrie, *BCH* 21, 1897, p. 39 – 65.

P. SÉJOURNÉ, Inscriptions grecques du Hauran, *RB* 7, 1898, p. 97 – 110.

R. DUSSAUD et F. MACLER, *Voyage archéologique au Safa et dans le Djebel el-Druz*, Paris 1901.

R. DUSSAUD et F. MACLER, *Rapport sur une mission scientifique dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, Paris 1903.

W. K PRENTICE, Greek and Latin inscriptions, *AAES* III, New York 1908.

E. LITTMANN, D. MAGIE et D. R. STUART, *PAAES III A, Southern Syria*, Leyde 1921.

W. K. PRENTICE, *PAAES III B, North Syria*, Leyde 1922.

M. DUNAND, Nouvelles inscriptions grecques et latines du Djebel Druze et du Hauran, *RB* 41, 1932, p. 398 – 416 et p. 561 – 580.

M. DUNAND, Nouvelles inscriptions du Djebel Druze et du Hauran, *RB* 42, 1933, p. 235 – 254.

M. DUNAND, Nouvelles inscriptions du Djebel Druze et du Hauran, *ArOr* 18, 1950, p. 144 – 164.

M. DUNAND, Nouvelles inscriptions du Djebel Druze et du Hauran, dans : *Mélanges Dussaud* (Paris 1939), p. 559 – 576.

W. PEEK, *Griechische Vers-Inschriften* I, Berlin, 1955.

IGLS II, V, XIII.

Etudes particulières

Syrie du Nord

J. LASSUS, *Inventaire archéologique de la région au nord-est de Hama* (Documents d'études orientales publiés par l'Institut Français de Damas, IV), 2 vol., Damas 1935.

G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, 3 vol., Paris 1953 – 1958.

E. FRÉZOULS, Recherches historiques et archéologiques sur la ville de Cyrrhus, *AAS* 4 – 5, 1954—55, p. 89 – 128.

Euphrate

G. BELL, *Amurath to Amurath*, Londres 1911.

F. SARRE et E. HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigrisgebiet*, Berlin 1911.

F. CUMONT, *Les fouilles de Doura-Europos*, Paris 1926.

N. TOLL, *Seminarium Kondakovianum* 9, 1937.

N. TOLL, *Excavations at Doura-Europos, Preliminary Report IX*, New Haven 1946.

R. DU MESNIL DU BUISSON, *Baghouz, ancienne Corsote*, Leyde 1948.

Antiquités de l'Euphrate. Exposition des découvertes de la campagne de sauvegarde des Antiquités de l'Euphrate, Alep 1974.

A. BOUNNI, Les tombes à tumuli du Moyen-Euphrate, dans : *Le Moyen-Euphrate zone de contacts et d'échanges. Actes du colloque de Strasbourg (1977)*, Leyde 1980, p. 315 – 325.

Emésène-Damascène

C. Watzinger, *Das Grabmal des Samsigeramos von Emesa*, dans: Kunsthistoriske Sällskapets Publikation 1923, p. 18 – 43.

H. Seyrig, La nécropole d'Emèse. *Syria* 29, 1952, p. 204 – 250 et *Syria* 30, 1953, p. 12 – 24.

K. Tweir, Fouilles dans dix nécropoles romaines à Damas, *AAS* 20, 1970, (section arabe) p. 61 – 62.

A. Abou Assaf, Tombeau romano-byzantin à Taibeh. *AAS* 24, 1974, (section arabe) p. 189 – 215.

N. Saliby, Un hypogée découvert dans un faubourg de Damas, dans : *Recueil R. Saidah*, Lyon 1983, p. 305 – 309.

Phénicie

E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris 1864.

P. Perdrizet, Le mausolée de Hermel. *BCH* 21, 1897, p. 614.

L. Jalabert, Nouvelles stèles peintes de Sidon. *RA* 2, 1904, p. 1 – 16.

C. Conteneau, Mission archéologique à Sidon, *Syria* 1, 1920, p. 16 – 55, 108 – 154, 198 – 229 et 287 – 317.

R. Mouterde, Sarcophages en plomb trouvés en Syrie, *Syria* 10, 1929, p. 238 – 251.

R. Mouterde, Compte-rendu, *MUSJ* 21, 1937 – 38, p. 215 – 219.

P. Perdrizet, Le monument de Hermel, *Syria* 19, 1938, p. 47 – 71.

D. Krencker et W. Zschietzschmann, Römische Tempel in Syrien, Berlin-Leipzig, 1938.

M. Meurdrac et L. Albanese, A travers les nécropoles gréco-romaines de Sidon, *BMB* 2, 1938, p. 73 – 98 et *BMB* 3, 1939, p. 37 – 51.

R. Mouterde, Antiquités de l'Hermon et de la Beqaa, *MUSJ* 29 – 2, 1951 – 52, p. 21 – 89.

F. Chapoutier, Les peintures murales d'un hypogée funéraire près de Massyaf, *Syria* 31, 1954, p. 172 – 211.

M. Tallon, Tumulus et mégalithes du Hermel et de la Beqaa nord, *MUSJ* 36, 1959, p. 91 – 111.

M. Dunand, Une tombe tyrienne peinte, *BMB* 18, 1965, p. 5 – 51.

J. Hajjar, Un hypogée romain à Debaal dans la région de Tyr, *BMB* 18, 1965, p. 61 – 104.

M. Chéhab, Sarcophages à relief de Tyr, *BMB* 21, 1968.

N. Saliby, Hypogée de la nécropole de Azar, *MUSJ* 46, 1970 – 71, p. 271 – 283.

A. M. Bertin, Les sarcophages en plomb syriens au musée du Louvre, *RA* 1974, p. 43 – 82.

J.-P. Rey-Coquais, Inscriptions de la nécropole de Tyr, *BMB* 29, 1977.

Syrie du Sud et Palestine

J. P. Peters et H. Thiersch, *Painted tombs in the necropolis of Marissa*, Londres 1905.

J. Nasrallah, Tumulus de l'âge de bronze dans le Hauran, *Syria* 27, 1950, p. 314.

S. Abdul-Hak, Les objets trouvés à Nawa, *AAS* 4 – 5, 1954 – 55, p. 163.

A. Bounny et N. Saliby, Etude préliminaire de la nécropole de Nawa, *AAS* 6, 1956, (section arabe) p. 8 – 37.

S. Abdul-Hak, Découvertes archéologiques récentes, *AAS* 8 – 9, 1958 – 59, p. 98.

L. Robert, Epigrammes de Syrie, *Hellenica* 11 – 12, Paris 1960, p. 296 – 327.

C. Epstein, Communication, *RB* 80, 1973, pp. 560 – 61 (à propos de fouilles de dolmens sous tumulus sur le Golan).

F. Vitto, The Mausoleum at Gush-Halav. *Qadmoniot* 2,1 – 2, 1974, pp. 49 – 55 et *RB* 82, 1975, p. 277 – 78, pl. XXX.

C. Vibert-Guigue et A. Barbet, Tombeaux peints de la Jordanie à l'époque romaine, *ADAJ* 26, 1982, p. 67 – 83.

A. Sartre, Tombeaux antiques de Syrie du Sud, *Syria* 60, 1983, p. 83 – 99.

P. Gentelle, Eléments pour une histoire des paysages et du peuplement du Djebel Hauran septentrional, dans : *Hauran I*, 1e partie, Paris 1985, p. 19 – 61.

J. Dentzer-Feydy, Décor architectural et développement du Hauran du Ier s. av. J.-C. au VIIe s. ap. J.-C., dans : *Hauran I*, 2e partie, Paris 1986, p. 261 – 309.

L'architecture funéraire de Palmyre

Andreas Schmidt-Colinet — Université de Berne

Les plus que cent cinquante monuments funéraires visibles à Palmyre font partie d'une des plus riches et vastes nécropoles de l'époque gréco-romaine au Proche-Orient. Un premier inventaire de tous les monuments de surface a été fait par C. Watzinger et K. Wulzinger. Par la suite plusieurs tombeaux, surtout quelques hypogées, furent fouillés et publiés. Malgré un état de documentation peu favorable, M. Gawlikowski a présenté en 1970 une typologie, une chronologie et une interprétation des nécropoles palmyréniennes. En général on peut distinguer trois types différents de monuments funéraires à Palmyre : des tours funéraires, des tombeaux souterrains (hypogées) et des « temples funéraires » (fig. 141). Les inscriptions nous indiquent qu'il s'agit toujours de tombeaux de famille avec, dans certains cas, jusqu'à trois cents *loculi*.

Les tours funéraires

Les tours funéraires, qui s'élèvent jusqu'à une hauteur de cinq étages, sont désignées dans les inscriptions antiques par le mot *nefesh*, « tombe » ou simplement « monument ». Ces tours carrées et construites en grès brunâtre lié au mortier se dressent sur des socles à degrés. Grâce à la construction solide de leur murs extérieurs, elles sont relativement bien conservées et ont été partiellement restaurées.

L'origine et la diffusion des tours funéraires dans l'Orient gréco-romain ainsi que le développement particulier des tours funéraires palmyréniennes ont été étudiés par E. Will et M. Gawlikowski. Ils distinguent trois types de tours funéraires à Palmyre en se fondant comme critères typologiques sur la forme du plan et sur le type d'escalier qui mène aux étages supérieurs (fig.142). Au début de l'évolution (au Ier s. av. J.-C.) nous avons des constructions dont les *loculi* (allant jusqu'à vingt) étaient aménagés dans la zone du socle et donc accessibles par l'extérieur (fig.142,a). Afin de mieux protéger les *loculi* et, en même temps, pour obtenir plus de place pour les tombes, les *loculi* furent transférés à l'intérieur, le long des murs latéraux des chambres funéraires, tandis que l'escalier tournant courait entre les murs extérieurs et les parois des chambres (fig.142,b). La chambre inférieure fut isolée des autres étages, une entrée séparée en assurant l'accès (fig.142,d ; 143,a).

Au cours du Ier s. ap. J.-C. ce type de sépulcre se perfectionne encore : l'escalier tournant n'occupe plus qu'un angle de l'édifice, ce qui permet d'augmenter le nombre des *loculi*. Les murs, faits non plus de pierres à peine dégrossies, mais de blocs rectangulaires soigneusement taillés (fig. 142,b ; 143,b), perdent leur inclinaison légère vers l'intérieur et sont érigés perpendiculairement, favorisant ainsi la décoration architecturale (fig. 145,a) et la mise en place de sculptures funéraires. Même durant cette phase la décoration des tours est limitée aux niches à reliefs au-dessus des entrées principales et aux moulures simples du couronnement. Quoiqu'aucune tour ne soit assez bien conservée, la toiture était probablement plate ; dans quelques cas il semblerait que l'escalier ait mené directement au toit en terrasse.



Fig. 141. La Vallée des tombeaux avec les tours funéraires n°44 (à gauche), n°45, 46 et 48, les hypogées n° 80 et 81 et le « temple funéraire » n°76 (devant au milieu).

Ainsi qu'en témoigne la documentation épigraphique, aucune tour funéraire ne fut bâtie à Palmyre, à partir de 128 ap. J.-C., même si quelques-unes d'entre elles furent utilisées comme lieux de sépulture jusqu'au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

Les hypogées

Le plus ancien exemple de sépulture dans des *loculi* souterrains à Palmyre est fourni par un tombeau du IIe s. av. J.-C. près du temple de Baalshamîn, bien qu'il soit associé à un monument de surface. Ensuite, des hypogées surmontés de tours funéraires (fig. 142,e) sont assez nombreux pendant la première moitié du Ier s. ap. J.-C., mais il est à supposer qu'il en était déjà ainsi durant la première phase d'architecture funéraire à Palmyre au Ier s. av. J.-C.

Des hypogées indépendants, datés par les inscriptions, furent construits entre 87 et 232 ap. J.-C., mais quelques-uns furent utilisés jusqu'au IVe s. Les chambres souterraines étaient creusées dans la roche et revêtues de stuc ou de blocs de calcaire richement décorés de sculpture architecturales ou de fresques. Les entrées se trouvaient ou bien au ras du sol (situation de pente) ou bien à l'extrémité inférieure d'un *dromos* à escalier descendant (fig. 145,b). M. Gawlikowski discerne trois types des chambres funéraires, se basant sur la forme du plan comme critère typologique (fig. 144). A la différence des tours funéraires on ne peut pas établir une succession chronologique des différents types de plan ; tout porte à croire qu'ils étaient utilisés simultanément.

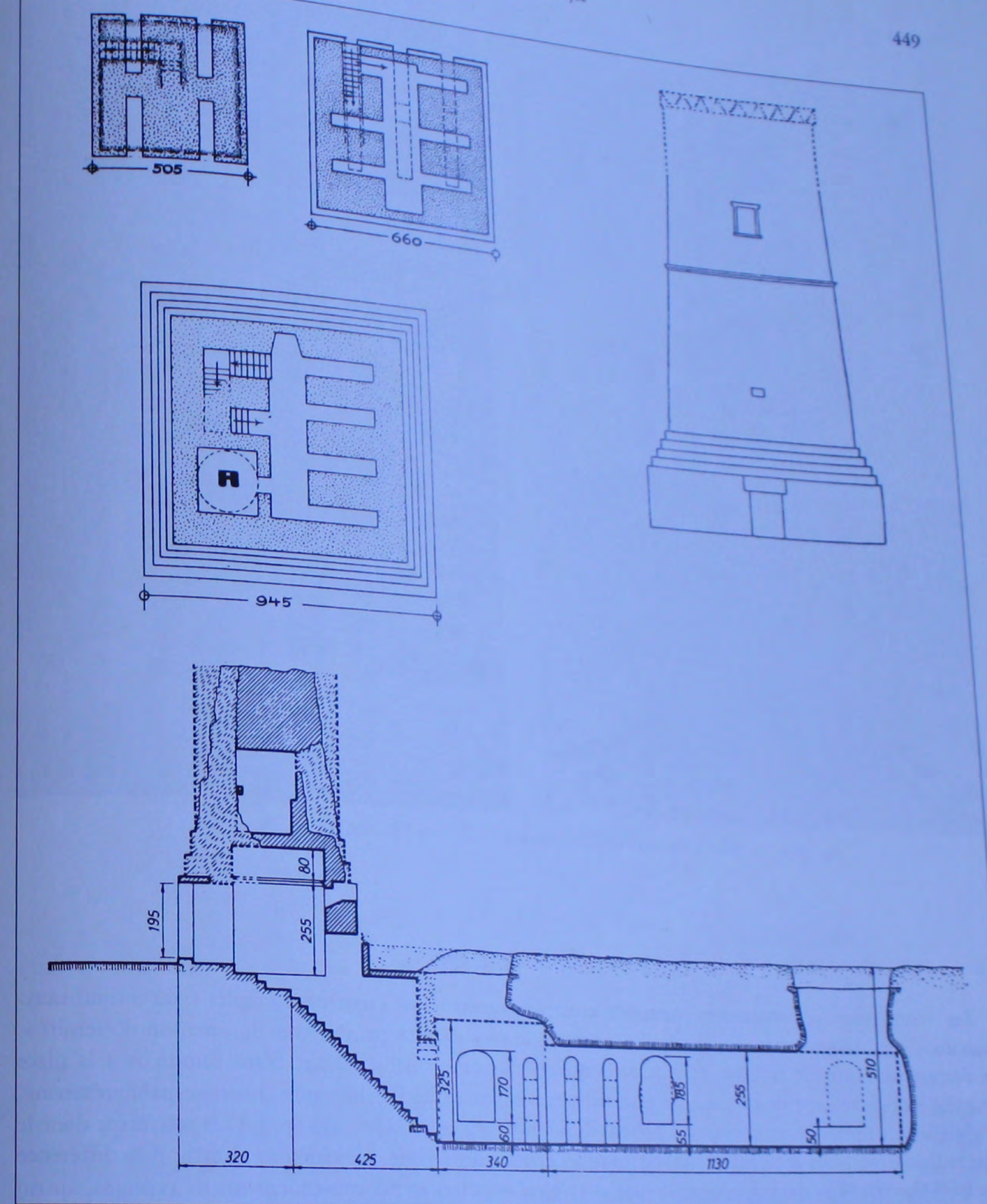


Fig. 142. a – c : Plans comparés des tours funéraires, touts d'après C. Watzinger et K. Wulzinger (a : Tour n°4 ; b : Tour n°5; c : Tour n°98). – d : Tour d'Atanatan (n°7), façade restituée (d'après E. Will). – e : Tour n°19 avec hypogée, coupe (d'après K. Michalowski et A. Ostrasz).



Fig. 143. a : Tour d'Atenatan (n°7), façade sud. – b : Tour d'Elahbêl (n°13), façade sud.

Les « temples funéraires »

Les monuments communément nommés « temples funéraires », « tombeauxtemples » ou « tombeaux-maisons », sont désignés dans les inscriptions antiques le plus souvent par le terme de « maison d'éternité ». Le décor d'une extrême richesse, mais aussi la qualité du matériau (du calcaire blanc lumineux à la place de grès) font de ce type de tombeau le plus riche et somptueux de l'architecture funéraire palmyrénienne. D'après les inscriptions connues jusqu'à présent ils furent érigés entre 143 et 253 ap. J.-C.et relayèrent donc le type indigène des tours funéraires en usage jusqu'à l'époque de la visite d'Hadrien à Palmyre. A la différence des tours funéraires et des hypogées qui sont assez bien conservés et par conséquent mieux explorés, aucun des temples funéraires (dont il ne reste guère plus que des monceaux de ruines) (fig. 141) n'a été fouillé ou examiné systématiquement et publié en détail.

En prenant la forme des plans comme base d'une typologie des temples funéraires, M. Gawlikowski distingue quatre types : des chambres funéraires avec des *loculi* aménagés dans les parois (analogues à celles

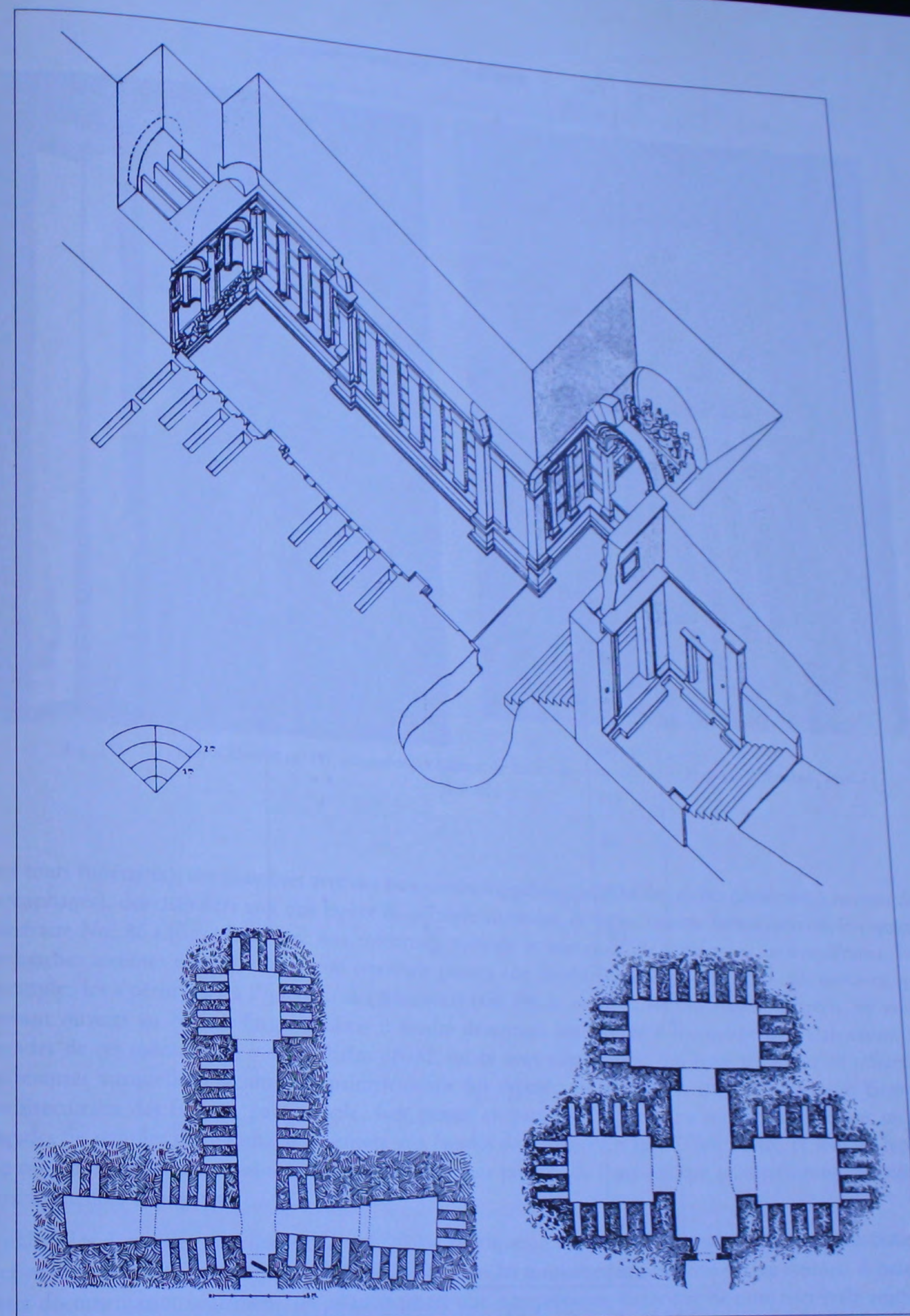


Fig. 144. Plans comparés des hypogées. a : Hypogée de Yarhai (d'après H. Seyrig et R. Amy). – b : Hypogée de Lišamš (d'après H. Ingholt). – c : Hypogée de Naṣrallat (d'après H. Ingholt).

Date ap. J.-C. | Tours fun. | Hypogées | Temples fun.

0 · 10 · 20 · 30 · 40 · 50 · 60 · 70 · 80 · 90 · 100 · 110 · 120 · 130 · 140 · 150 · 160 · 170 · 180 · 190 · 200 · 210 · 220 · 230 · 240 · 250

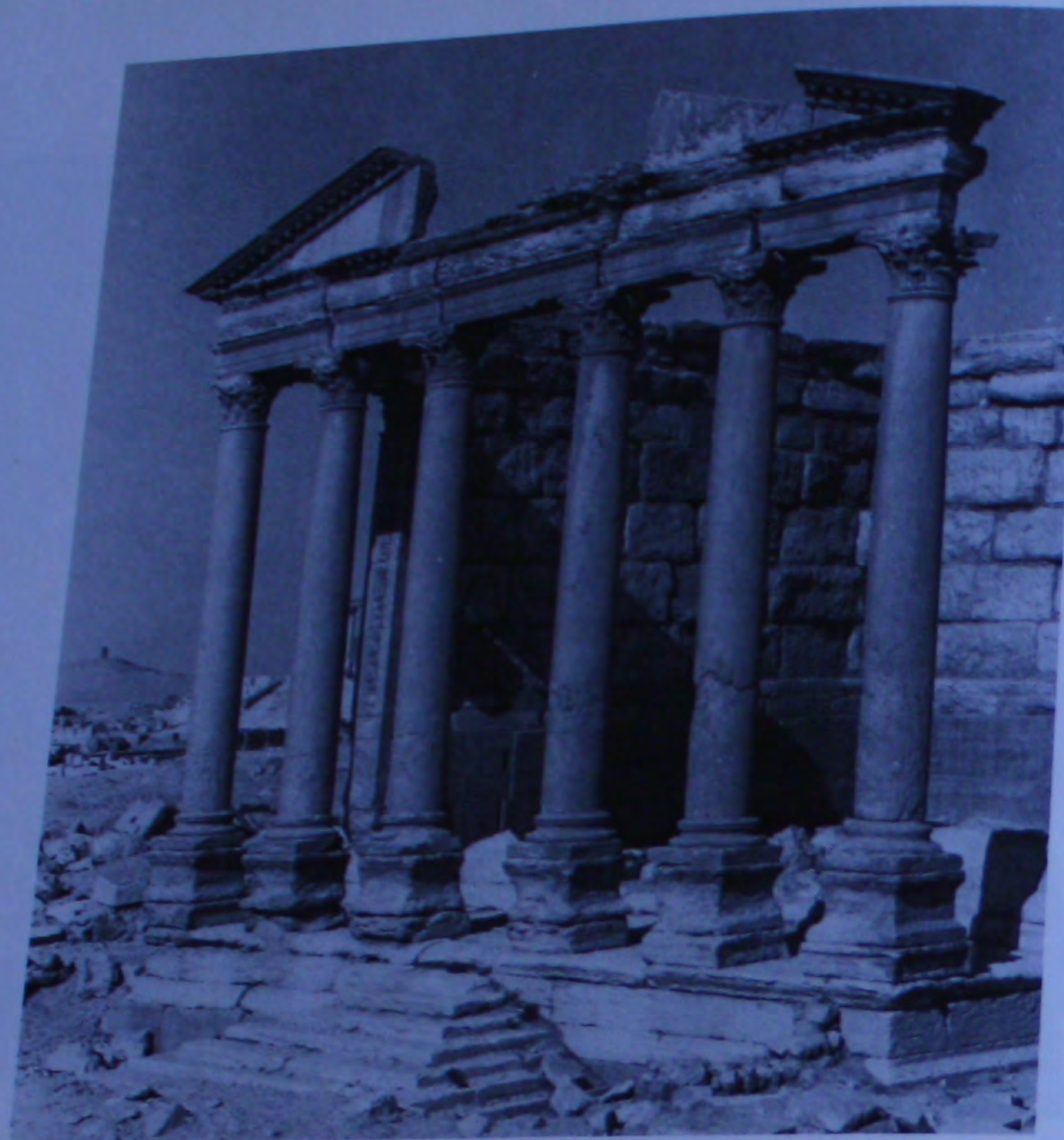
Schéma des tombeaux Palmyréniens datés par inscriptions



Fig. 145. a : Tour d'Elahbêl (n°13), décoration architecturale du rez-de-chaussée. – b : Hypogée d'Artaban, porte d'entrée.

des tours funéraires), des chambres avec des banquettes supplémentaires et des niches (destinées à recevoir des sarcophages), des chambres avec une espèce de péristyle au centre, et enfin, comme forme spéciale, le « temple funéraire No. 86 » (fig. 146,a) avec une colonnade prostyle et une chambre souterraine en supplément. Des recherches récentes montrent que cette typologie pourra être modifiée quelque peu en ce qui concerne, par exemple, les « péristyles » à l'intérieur des bâtiments (fig. 146,b. c), dont les uns étaient couverts, les autres restant ouverts au centre. En particulier, il faudra désormais tenir compte davantage de l'élaboration des façades de ces monuments comme critère décisif, car ce sont elles surtout qui nous montrent les influences différentes auxquelles l'architecture palmyrénienne fut exposée au IIe et IIIe s. (fig. 147). Certains éléments architecturaux des façades, par exemple, font penser en partie à l'architecture rupestre nabatéenne ou aux façades de temples gréco-romains ou encore aux façades de palais orientaux. D'autre part, ce sont les façades de ces tombeaux mêmes qui témoignent des traditions propres de l'architecture palmyrénienne par rapport aux influences étrangères.

Une des demandes principales de l'archéologie classique en Syrie est de faire une documentation complète des nécropoles de Palmyre et un relevé détaillé de tous les monuments funéraires encore visibles. A partir de cette documentation seulement, on pourrait tenter une interprétation historique de cette nécropole unique en son genre. Les recherches actuelles, d'une part sur les tours funéraires, d'autre part sur les « temples funéraires »



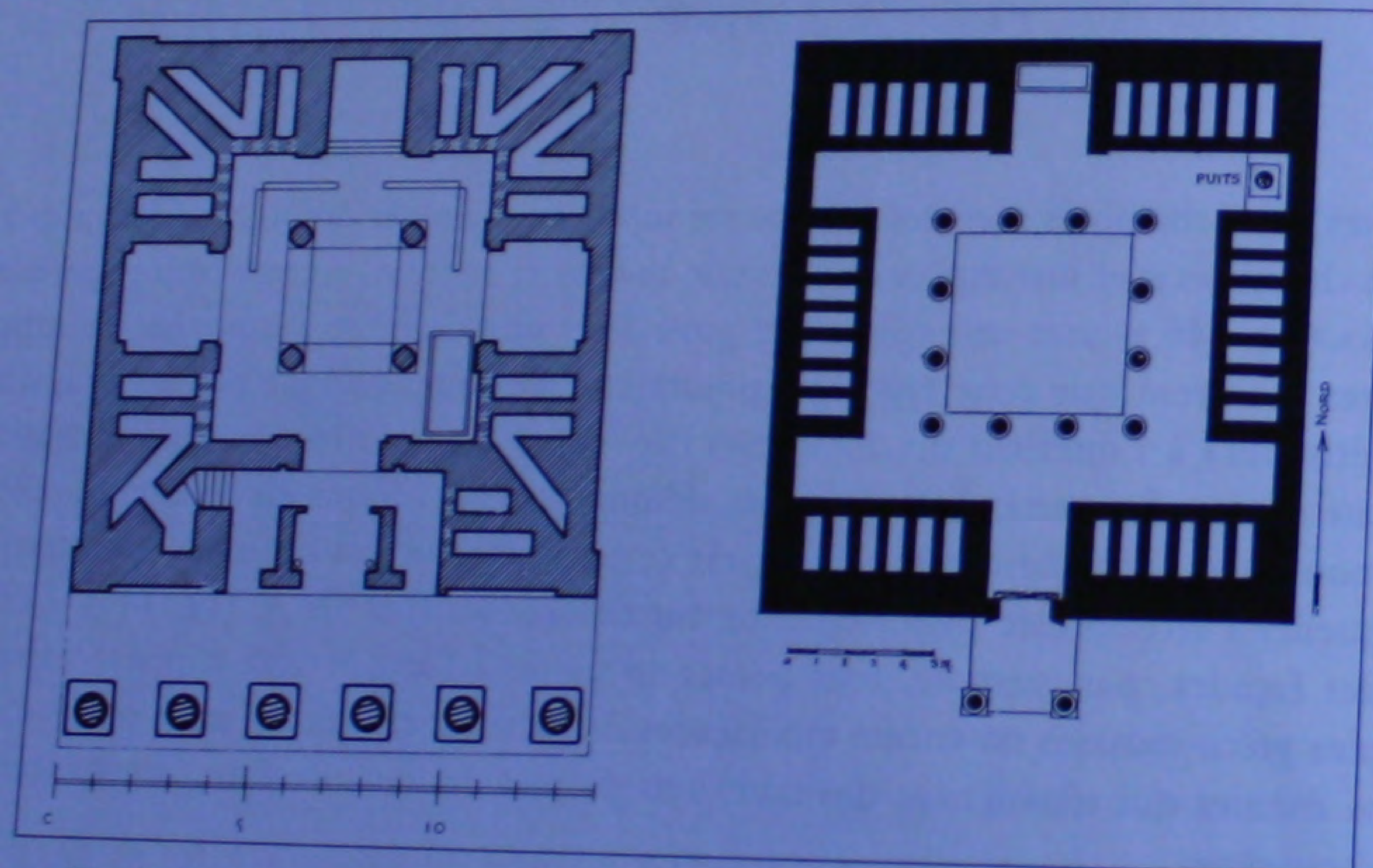


Fig. 146. a : « Temple funéraire » n°86, façade est. – b/c : Plans comparés des « temples funéraires ». b : Tombeau de A'ailamî et Zebîdâ (n°85 b, d'après CH. MAKOWSKI, modifié par l'auteur). – c : Tombeau dit de l'Aviation (n°186, d'après A. GABRIEL, *Syria* 7, 1926, fig. 7).

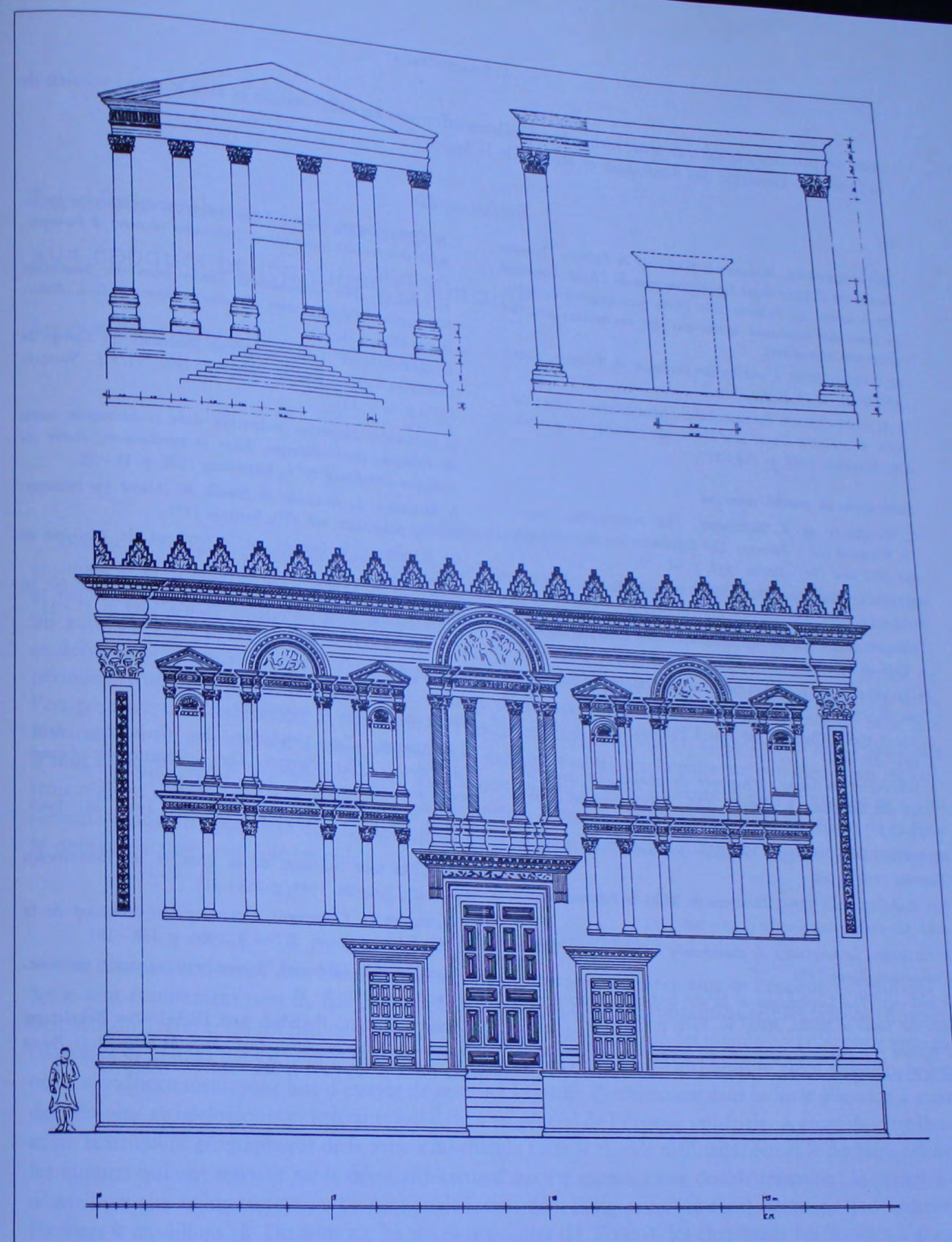


Fig. 147. Restitutions comparées des façades des « temples funéraires ». a : Tombeau de Marona (n°150). – b : Tombeau n°86. – c : Tombeau n°36.

sont un premier pas dans ce sens, recherches d'ailleurs effectuées en collaboration et avec le grand soutien de la Direction Générale des Antiquités et Musées de la Syrie.

Bibliographie

M. GAWLIKOWSKI, *Monuments funéraires de Palmyre* (Travaux du Centre d'Archéologie Méditerranéenne de l'Acad. Polonaise des Sciences, 9), Varsovie 1970 (Avec bibliographie complète et listes des tombeaux datées par des inscriptions avec les références nécessaires).

M. GAWLISKOWSKI, L'architecture funéraire de Palmyre, dans : *ANRW* II, 12, 4, Berlin 1989.

A. SCHMIDT-COLINET, Palmyrenische Grabarchitektur, dans : *Palmyra. Geschichte, Kunst und Kultur der syrischen Oasenstadt*, Linz-Frankfurt 1987, p. 214 – 227.

Publications du matériel principal

C. WATZINGER et K. WULZINGER, Die Nekropolen, dans : Th. Wiegand (éd.), *Palmyra. Die Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917*, Berlin 1932, p. 44 – 76.

H. INGHOLT, Five Dated Tombs from Palmyra, *Berytus* 2, 1935, p. 58 – 120.

H. INGHOLT, Inscriptions and Sculptures from Palmyra, *Berytus* 3, 1936, p. 83 – 125 ; *Berytus* 5, 1938, p. 93 – 140.

H. SEYRIG et R. AMY, Recherches dans la nécropole de Palmyre, *Syria* 17, 1936, p. 229 – 266.

S. ABDUL-HAK, L'hypogée de Taai à Palmyre, *AAS* 2, 1952, p. 193 – 251.

A. BOUNNI et N. SALIBY, L'hypogée de Shalamallat dans la Vallée des Tombeaux à Palmyre, *AAS* 7, 1957, section arabe p. 25 – 52.

K. MICHALOWSKI, *Palmyre. Fouilles polonaises*, vol. I – III, Varsovie 1960 – 1962.

KH. AL-AS'AD et O. TAHA, Tombeau de Bôlhâ le Palmyrénien, *AAS* 18, 1968, section arabe p. 83 – 108.

R. FELLMANN, *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre. V : Die Grabanlage*, Rome 1970.

H. INGHOLT, The Sarcophagus of Be'elai and other Sculptures from the Tomb of Malku, *MUSJ* 46, 1970, p. 173 – 200.

A. BOUNNI et J. TEIXIDOR, *Inventaire des inscriptions de Palmyre* vol. XII, Paris 1973.

M. GAWLIKOWSKI, *Recueil d'inscriptions palmyréniennes provenant des fouilles syriennes et polonaises récentes à Palmyre*, Paris 1974.

H. INGHOLT, Two Unpublished Tombs from the Southwest Necropolis of Palmyra, dans : *Studies in Honor of G. C. Miles*, Beirut 1974, p. 37 – 53.

M. GAWLIKOWSKI, Trois inscriptions funéraires du Camp de Dioclétien, dans : *Etudes Palmyréniennes* VI/VII, Varsovie 1975, p. 127 – 133.

A. SADURSKA, Nouvelles recherches dans la nécropole ouest de Palmyre, dans : *Palmyre, bilan et perspectives, Actes du Colloque Strasbourg 1973*, Strasbourg 1976, p. 11 – 32.

A. SADURSKA, *Le tombeau de famille de 'Alainê* (= Palmyre. Fouilles polonaises, vol. VII), Varsovie 1977.

CH. MAKOWSKI, Recherches sur le tombeau de A'ailamî et Zebîdâ, *DaM* 1, 1983, p. 175 – 187.

KH. AL-AS'AD et A. SCHMIDT-COLINET, Das Tempelgrab Nr. 36 in der Westnekropole von Palmyra, *DaM* 2, 1985, p. 17 – 35.

Etudes comparatives et analytiques

C. WATZINGER, Zur Geschichte des Grabturms, dans : TH. WIEGAND (éd.), *Palmyra. Die Ergebnisse der Expeditionen von 1902 und 1917*, Berlin 1932, p. 77 – 84.

E. WILL, La tour funéraire de Palmyre, *Syria* 26, 1949, p. 87 – 116.

E. WILL, La tour funéraire de la Syrie et les monuments apparentés, *Syria* 26, 1949, p. 258 – 313.

M. GAWLIKOWSKI, Classement, chronologie et évolution de la tour funéraire à Palmyre, *EtTrav* 3, 1966, p. 168 – 181.

M. GAWLIKOWSKI, La notion de tombeau en Syrie romaine, *Berytus* 21, 1972, p. 5 – 15.

A. SCHMIDT-COLINET, Flachdach und Giebel. Zur Bekrönung palmyrenischer Tempelgräber, dans : *Festschrift für H. G. Franz* (Graz 1986), p. 329 – 331 et 621 – 624.

Le décor architectural en Syrie aux époques hellénistique et romaine

JACQUELINE DENTZER-FEYDY ERA 20 (CNRS) PARIS

Introduction.

Lorsqu'on évoque les particularités du décor architectural syrien, c'est en général aux édifices d'époque antonine et sévérienne de Ba'albek et de Palmyre que l'on se réfère : un art provincial qui allie avec virtuosité et profusion la grammaire décorative gréco-romaine en usage dans la partie orientale de la Méditerranée à un goût du décor géométrique et végétal couvrant, peuplé de figures, de fruits et de fleurs. La genèse de ce décor impérial est mal connue car les premiers témoins de l'hellénisation sont rares et disparates pour la période séleucide. C'est seulement après le passage de Pompée et la création de la Province de Syrie que l'on peut arriver à reconstituer la formation de l'art décoratif syrien. Et c'est enfin à partir de l'époque des Flaviens que cet art décoratif devient homogène et suit une évolution cohérente par périodes et par régions. Il faut souligner que nous nous intéressons ici à la Syrie au sens antique du terme et qu'elle unissait au moins trois régions géographiques et culturelles bien distinctes : la région côtière phénicienne, la région de la Syrie centrale à laquelle appartient déjà la plaine de la Beqā', et la région mésopotamienne, qui fait transition avec le domaine iranien et l'Asie centrale.

1 – L'époque hellénistique

Par comparaison avec l'Asie Mineure toute proche, les vestiges architecturaux de l'époque hellénistique en Syrie sont étonnament rares du fait de la disparition presque totale des principaux centres urbains (Antioche, Séleucie du Tigre) et du remplacement des monuments hellénistiques par des monuments d'époque impériale (Apamée et Damas par exemple). De ce fait, la plupart des études sur l'architecture gréco-romaine de Syrie ont eu indirectement pour but d'essayer de restituer l'état de l'architecture dans la Syrie séleucide à travers des témoins archéologiques et littéraires qui datent en général de l'époque impériale. A cause de cette lacune et de la situation géographique de la Syrie à mi-chemin entre le monde méditerranéen et le domaine oriental, les auteurs qui ont travaillé sur le décor architectural ont été soumis à une double tentation : la première est d'attribuer aux architectes syriens l'invention de formes dont l'origine est (ou était) incertaine, par exemple les larmiers à modillons (R. DELBRUECK), les rinceaux peuplés (H. SEYRIG), les chapiteaux hétérodoxes à grandes crosses obliques (D. SCHLUMBERGER, P. BERNARD) ; la deuxième tentation est de proposer une interprétation résolument « occidentale » ou « orientale » pour la genèse de l'art gréco-romain syrien. Comme on le verra, certaines hypothèses parfois anciennes se révèlent toujours pertinentes, d'autres demandent à être nuancées.

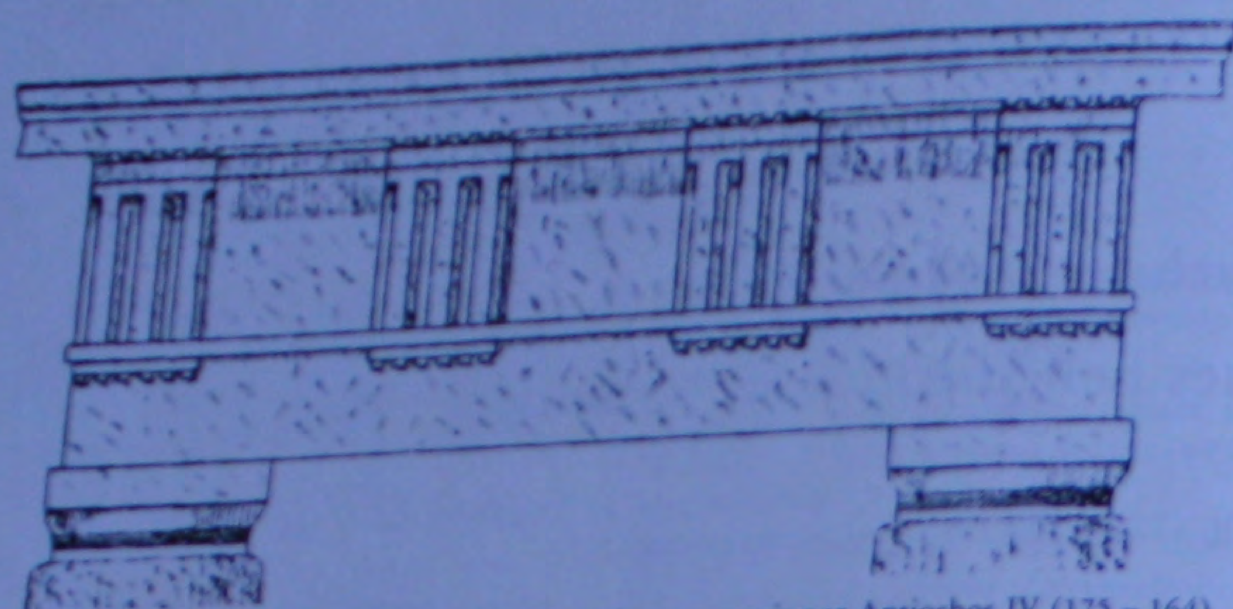


Fig. 148. Doura-Europos, temple de Zeus Olympien, construit par Antiochos IV (175 – 164)

1. 1 – La Syrie intérieure

Bien que l'architecture de Doura-Europos, fondation séleucide, soit plus mésopotamienne que grecque, comme le rappelle L. Shoe, à part quelques édifices datant des débuts de cette fondation, il est remarquable de constater que la modénature, utilisée surtout sur les chambranles des portes, dérive entièrement de la grammaire décorative grecque. Quoique déformés, les profils des moulures gardent la marque de l'influence grecque, alors que celle-ci a complètement disparu du reste de l'art et de la culture de Doura pendant la période parthe. Même à l'époque romaine, L. Shoe constate que ces moulures gardent un caractère grec. C'est à la remarquable « efficacité » de la modénature grecque qu'il faut attribuer, selon elle, la survivance de ces moulures malgré la prise de pouvoir parthe. Il faut l'attribuer aussi à un phénomène rarement mis en relief qui est la fidélité à certaines formes sur un même site pendant plusieurs siècles. A Séleucie du Tigre, autre fondation séleucide et deuxième capitale du royaume, les fragments de décor architectural sont soit en terre-cuite, soit en stuc moulé. D'assez nombreux fragments ont été trouvés dans les fouilles américaines et italiennes. C. Hopkins a montré dans son étude synthétique sur Séleucie que les fragments de terre-cuite sont plus nombreux pendant la période séleucide (307 – 141) et la première période parthe pendant laquelle Séleucie est restée cité autonome (141 av. – 43 de n.è.) que par la suite où abondent plutôt les fragments stuqués. Il y a donc eu peut-être, dans cette région où la pierre est rare, passage d'une technique de la terre-cuite décorative, comme elle fut pratiquée dès la période archaïque en occident, à une technique du décor stuqué répandue en Asie centrale, et qui a connu un grand développement dans les arts parthe et sassanide. C. Hopkins distingue d'autre part des types de décor occidentaux, orientaux et hybrides. Les premiers sont représentés par quelques exemples en terre-cuite portant des motifs hellénisés : talons ornés de palmettes et de rais-de-coeur, quarts-de-ronds ornés d'oves et de rinceaux, qui contrastent avec le décor géométrique de surface de style parthe. Cependant l'héritage décoratif hellénistique s'est partiellement maintenu : des palmettes, des feuilles d'acanthe stylisées, des oves, des rinceaux s'intègrent à Séleucie aux décors stuqués parthes. Elément caractéristique de l'art décoratif de Séleucie, mais que l'on retrouve sporadiquement sur d'autres sites de Mésopotamie, en Syrie intérieure et jusqu'en Asie centrale, les petits chapiteaux corinthiens hétérodoxes à têtes et à bustes sont peut-être aussi une formule hybride utilisant des chapiteaux hellénistiques de tradition séleucide, dont la structure originale est déformée et traitée de façon purement décorative. Il faut noter qu'à Doura, le décor sculpté dans la pierre est constitué essentiellement de moulures nues et s'est perpétué sans grand bouleversement, alors qu'à Séleucie le décor moulé dans la glaise et le stuc est plutôt constitué de motifs décoratifs et a de ce fait subi plus facilement des déformations. Nous pourrions faire la



Fig. 149. 'Amrit, le *Ma'bed*

même constatation pour un site tel que Babylone, où les décors stuqués du théâtre, qui portent les traces d'un hellénisme déformé et décoratif, sont manifestement postérieurs à l'état hellénistique de cet édifice. Selon A. Mallwitz, ils proviennent de la réfection impériale du IIe s.

En Syrie Centrale, on peut mentionner un chapiteau de Ba'albek, remployé dans la grande Mosquée, dont E. Weigand a reconnu le caractère hellénistique et alexandrin ; et à Tel Anafa, aux sources du Jourdain, les fragments de stucs architecturaux d'une grande demeure, bien datés du tournant du IIe au Ier s. av. J.-C.; selon R. L. Gordon, ses chapiteaux sont les premiers et les plus anciens exemples connus dans cette région du décor architectural du domaine séleucide.

1. 2 – La Syrie côtière

Les éléments de décor architectural hellénistique que nous connaissons dans la zone côtière sont plutôt déconcertants : relativement peu nombreux, de datation souvent incertaine, et surtout d'origines diverses, ils ne permettent pas d'imaginer clairement la réalité culturelle de cette période. L'image que nous pouvons en avoir est celle d'un art tout à fait composite, et sans autre spécificité, d'après ce que nous en savons, qu'une grande réceptivité aux apports extérieurs. On peut distinguer plusieurs courants d'importation décorative :

— Bien que ce motif ait été largement diffusé à cette époque de la côte syrienne à la Perse, on peut rattacher à l'origine à une influence mésopotamienne la présence de merlons de couronnement sur le Ma'bed



Fig. 150. a : Chapiteau du temple d'Umm al-'Amed (Paris, Musée du Louvre). – b : Chapiteau d'Arados (Damas, Musée Nat.).

du sanctuaire d''Amrīt (fig. 149), ainsi que sur trois fragments de couronnement d'autel de Byblos[1], dont la date est incertaine, mais sûrement antérieure à l'époque impériale.

— De l'influence perse achéménide, nous ne connaissons pour le décor architectural que de rares témoins isolés, par exemple un chapiteau, trouvé à Arados et conservé au Musée de Damas (fig. 150,b), qui se compose de quatre protomés de taureaux disposées en croix et séparées par des feuilles d'acanthe. Comme l'a indiqué G. Roux, la structure de ce chapiteau à quatre faces rappelle celle d'un chapiteau corinthien, mais la présence des protomés de taureaux évoque évidemment les chapiteaux achéménides de Perse et de Suse. Selon M. Dunand, les fragments d'éléments architecturaux de style « irano-grec » (ou peut-être simplement grec d'Asie Mineure) du premier temple situé sur le podium du sanctuaire d'Echmoun à Sidon seraient d'époque perse.

— Les témoins de l'influence égyptienne sont plus nombreux et ne sont que les derniers exemples d'une série longue et abondante, que nous connaissons surtout par des pièces de mobilier cultuel (naiskoi, autels, cippes, reliefs). Le sanctuaire d''Amrīt et le petit sanctuaire d''Ain al-Hayāt tout proches ont été construits à l'époque perse, mais le premier a continué à être utilisé pendant l'époque hellénistique (et le deuxième peut-être aussi?). Le Ma'bed d''Amrīt a un caractère déjà très composite (gorge égyptienne, denticules et merlons), alors que l'un des édicules en partie conservé d''Ain al-Hayāt est plus purement égyptien (gorge égyptienne, frise d'uraei). On voit par ailleurs d'autres exemples de grands couronnements de profil apparenté sur des tombeaux pyramidants d''Amrīt, qui sont datables de la fin du IVe ou du IIIe s. (tombeau C, « Burj al-Buzzāk »). De Eddé provient un beau linteau[2] orné d'un grand disque ailé, surmonté d'un rang de gouttes et d'une mouluration de couronnement, qui pourrait être hellénistique. L'ensemble le plus important que nous connaissions pour cette période est le sanctuaire d'Umm al-'Amed (IIIe s.). D'inspiration également

1. Louvre AO 4845 à 4847.
2. Louvre AO 4825.

composite, il comportait un certain nombre d'éléments égyptisants : couronnement en gorge égyptienne, base de colonnette à feuilles montantes, linteau orné du disque ailé à uraei. La côte phénicienne a par ailleurs gardé jusqu'en pleine époque impériale des traces d'influence égyptienne, non seulement pendant la première période (voir ci-dessous § 2. 1), mais aussi au IIe s. de n.è.[3].

— L'importation de décors hellénisés sur la côte phénicienne est antérieure au passage d'Alexandre, ou contemporaine, comme le prouve les très belles pièces de sculpture de style grec, ou grec oriental, trouvées dans la nécropole de Sidon, le sarcophage des Satrapes (430 – 420), le sarcophage des pleureuses (vers 370), le sarcophage d'Alexandre et les sarcophages associés (vers 330). Quant à la « Tribune d'Echmoun » du sanctuaire de Sidon, elle est selon R. Stucky de l'époque de Straton Ier (374 ou 372 – 359/358) ou selon E. Will un peu postérieure (vers 350 ou vers 330). Tous ces exemples sont des éléments de mobilier funéraire ou cultuel. Si l'on excepte les éléments de style grec oriental du premier temple de Sidon, mentionnés par M. Dunand, on ne connaît pas pour le moment de décor d'architecture hellénisé antérieur à l'époque d'Alexandre. Pour l'époque hellénistique, le temple d'Umm al-'Amed a livré un certain nombre d'éléments de décor hellénisé : des chapiteaux doriques à l'échine plus ou moins tendue, qui s'apparentent à des chapiteaux doriques de la côte sud chypriote, des blocs d'ordre ionique, bases, chapiteaux, architrave, corniche, et divers couronnements lisses. Les chapiteaux ioniques (fig. 150,a), avec un collier orné de palmettes,un astragale de perles et pirouettes, l'échine d'oves très limitée en hauteur, le canal plongeant même à sa partie supérieure et l'abaque orné d'oves, semblent inspirés de ceux du portique nord de l'Erechtheion d'Athènes, directement ou indirectement. Quant à la corniche ionique, identique à celle du *qaṣr* d'Iraq al-Amir près d'Amman (vers 175 av. n.è.), elle correspond à un modèle courant à l'époque hellénistique dans la partie orientale de la Méditerranée.

2 – Province romaine de Syrie : de sa création (64 av. n.ère) à l'époque de Trajan (98 – 117)

Si le décor architectural de l'époque séleucide ne nous est connu à l'heure actuelle que par quelques sites de la région côtière et du domaine mésopotamien, laissant une vaste inconnue pour la Syrie centrale, un certain nombre de monuments de la première période impériale sont conservés dans les monts du Liban et de l'Antiliban, dans la Beqā' et sur les pentes de l'Hermon, en Syrie du Nord, à Palmyre et en Syrie du Sud. En dehors de quelques grands programmes de prestige tels que les sanctuaires de Jupiter à Ba'albek et à Damas, ou de Bêl à Palmyre, l'architecture portant un décor sculpté semble se répandre plus largement sur des sites secondaires tels que les sanctuaires régionaux éloignés des grands centres urbains. Pour cette période, le décor architectural que nous connaissons appartient à l'architecture religieuse et à l'architecture funéraire. Il paraît très disparate car il varie non seulement suivant les régions, mais aussi à l'intérieur d'une même région. Suivant un raisonnement logique, qui s'expliquait surtout par la rareté des datations sûres, certains auteurs, comme H. C. Butler dans sa première publication, ont cru pouvoir proposer une évolution linéaire du décor correspondant à la chronologie : ainsi, à la fin de l'époque hellénistique, le décor architectural de Syrie du sud aurait perdu progressivement son caractère hellénistique pour devenir de plus en plus indigène. Par un raisonnement tout aussi logique, comme on verra plus loin, l'introduction du chapiteau corinthien normal augustéen à Ba'albek serait à l'origine, selon E. Weigand, des formes des chapiteaux corinthiens normaux de Syrie. La progression des connaissances archéologiques et épigraphiques, qui ont apporté quelques datations sûres, fait au contraire apparaître une réalité plus complexe : plutôt qu'une évolution linéaire ou qu'un modèle nous apparaissent maintenant pour cette période des survivances, des coexistences, des évolutions.

3. Louvre AO 4814, entablement de Byblos portant un disque ailé à uraei au milieu d'un rinceau d'acanthe, époque antonine?



Fig. 151. Linteau de Palmyre (Damas, Musée Nat.).

2.1 – LES SURVIVANCES

Dans les monts du Liban, quelques édifices témoignent vers le tournant de notre ère, et même un peu plus tard, de la survivance de formes décoratives indigènes de tradition nettement plus ancienne : ce sont des autels de plan carré situés en plein air dans le téménos des sanctuaires. Leur décor austère est constitué essentiellement d'une mouluration de base (un grand quart-de-rond renversé limité à sa partie supérieure par une profonde rainure) et par une mouluration de couronnement en gorge égyptienne sur un tore (autels du temple B à Sfiré, autel du grand temple et grand autel à Qal'at Faqra, deuxième état de l'autel de Mashnaqah). Une plate-bande ornée de merlons en relief surmontait le couronnement en gorge égyptienne du grand autel de Qal'at Faqra, suivant l'usage attesté antérieurement déjà dans le monde phénicien. On peut donc constater que ce type de décor hybride a survécu inchangé dans les montagnes libanaises, alors que la Syrie était Province romaine depuis déjà plus d'un demi-siècle. Pour P. COLLART, la persistance de ces formes orientales peut s'expliquer par leur application à des édifices de culte. Il faut noter que l'association aberrante des merlons sur la gorge égyptienne a survécu également très tard dans le royaume nabatéen, puisqu'une tombe de Hégra, datée en 63/64, porte ce type de couronnement.

La grande tour de Qal'at Faqra, datée de 43/44, et dédiée à Claude, présente un mélange de survivances décoratives encore plus étonnant : les colonnes de la loggia de façade portaient des chapiteaux correspondant au type dit « proto-éolique », dont il ne nous reste que quelques exemples en Palestine et un en Transjordanie datant des premiers siècles du premier millénaire avant notre ère. Au-dessus de ces chapiteaux « proto-éoliques », l'architrave et la frise étaient doriques, donc hellénisées, alors que la corniche était constituée d'une gorge égyptienne surmontée d'une assise de merlons. En plein milieu du Ier siècle de notre ère, quatre cultures, syro-palestinienne, hellénistique, égyptienne et assyrienne, se superposent donc dans un seul ordre. Au tombeau d'Absalon, à Jerusalem, l'ordre présentait une organisation composite similaire, mais sans merlons, et avec des chapiteaux ioniques au lieu des chapiteaux « proto-éoliques ». Les similitudes décoratives de ces deux monuments ne sont pas fortuites car les héritages culturels du Liban et de la Palestine étaient apparentés.

Si l'on met à part le décor composite d'influence phénicienne du péribole du sanctuaire de Damas, qui daterait des débuts de l'époque impériale, suivant H. SEYRIG[4], à moins qu'il ne soit de la fin de l'époque séleucide, selon une opinion plus ancienne, mais rejetée par C. WATZINGER et C. WULZINGER[5], le décor archi-

4. *Ant. Syr.* IV, p. 101 – 104.
5. *Damaskus*, p. 33.

tectural que nous connaissons en Syrie centrale pour cette première période impériale a des caractéristiques fort différentes. Il nous est conservé dans deux zones, Palmyre et le sud de la Syrie, avec des composantes communes et des variantes locales. Comme le décor des autels du Liban mentionnés plus haut, il est peu hellénisé, mais contrairement à ce dernier, ses origines sont mal connues. H. SEYRIG a été le premier à mettre en relief l'originalité de l'art décoratif « archaïque » de Palmyre en publiant les blocs utilisés en remploi dans la fondation T du sanctuaire de Bêl. Parmi ces blocs, qui datent sans doute des environs de notre ère, se trouvent essentiellement des fragments de chambranles d'un petit module, qui formaient l'encadrement de niches murales (fig. 151). Leur caractère commun est d'être entièrement couverts d'un décor végétal stylisé, soit en une seule bande, soit en plusieurs bandes étroites séparées par des listels saillants. L'élément dominant et permanent de ce décor est le rinceau de vigne à tige sinueuse, grappes à petits grains et feuilles finement nervurées. Parmi les autres motifs, on remarque les rinceaux à feuilles d'acanthe et fruits divers, et plusieurs formes d'entrelacs, de feuilles en bouquets ou imbriquées. Ces motifs végétaux répétitifs, dont le relief est peu accentué, sont en général sculptés sur des profils bombés. Les motifs hellénisés (rais-de-coeur, oves) sont peu fréquents et interprétés de façon erronée, à l'envers ou sur des profils impropres. Grâce aux fouilles du sanctuaire de Baalshamîn de Palmyre, dirigées par P. COLLART, qui ont permis d'exhumer des niches murales entières ou en grands fragments portant le même type de décor, on constate qu'au-dessus du chambranle sculpté d'un décor végétal stylisé qui encadrait l'image divine, prenait place un haut bandeau portant un relief figuré à symbolisme cultuel : aigles debout aux ailes éployées, bustes des divinités acolytes Aglibol et Malakbel. Par le biais de nombreuses comparaisons, la démonstration de H. SEYRIG tend à prouver que ces motifs végétaux, leur traitement, leur organisation en bandes, leurs profils bombés, révèlent l'influence décorative des cultures de l'Asie centrale, et en particulier de l'Iran. C'est par le trafic caravanier que les palmyréniens auraient été en contact en Mésopotamie avec la culture parthe et auraient rapporté des cadres de bois sculptés, source d'inspiration et de copie pour les sculpteurs palmyréniens. Autre élément caractéristique du décor palmyrénien « archaïque », le chapiteau corinthien « hétérodoxe » se distingue d'un chapiteau corinthien normal par son volume parallélépipédique, ses très fortes crosses obliques, l'absence d'hélices et les rangées de feuilles réduites à une sorte de corolle végétale continue. Comme l'a souligné H. SEYRIG, ce chapiteau peut être considéré comme un habillage hellénisé de l'antique chapiteau oriental proto-éolique répandu de Chypre à la Mésopotamie au Ier millénaire. Il n'a de corinthien que la corolle de feuillage continu. Pour preuve de l'origine orientale de cette corolle, H. SEYRIG proposait en exemple des petits chapiteaux corinthiens du Gandhara. Les découvertes plus récentes des chapiteaux corinthiens hellénistiques d'Aï Khanoum, qui présentent ce même trait particulier, confirment cette origine orientale, peut-être séleucide de Mésopotamie. La découverte de chapiteaux du même type dans le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre a permis d'autre part de constater que ces chapiteaux hétérodoxes n'étaient pas dépourvus d'abaque, comme l'avait pensé H. SEYRIG, mais portaient un abaque indépendant.

Bien qu'ils soient sculptés dans un basalte dur et noir au lieu d'un calcaire tendre, et de plus, dans un style plus rustique, les monuments les plus anciens de Syrie du sud, concentrés pour la plupart dans le sanctuaire de Sīʿ et dans les environs, à Qanawāt et à Suweidāʾ, partagent en fait avec ceux de Palmyre les mêmes caractères décoratifs dominants : chapiteaux corinthiens hétérodoxes à fortes crosses obliques avec des bustes sur la partie centrale (fig. 152), chambranles entièrement couverts de motifs végétaux stylisés, dont la vigne est l'élément principal, mais aussi de rinceaux de fruits, tiges de laurier, palmettes, de motifs gréco-romains très déformés et de motifs figurés à symbolisme cultuel sur les linteaux. Dans cette région, les profils sont cependant plutôt concaves que convexes. Autre particularité régionale de cette période, et en harmonie avec le décor des chambranles, l'architrave du temple de Baalshamîn à Sīʿ portait un décor de frise à rinceaux. Cette anomalie n'est pas isolée puisqu'elle se retrouve aux propylées est du sanctuaire de Zeus à Jerash, qui datent du Ier s. de n.è. Détail inconnu à Palmyre, les bases de colonnes du temple de Baalshamîn de Sīʿ portaient une couronne de feuilles d'acanthe tombantes en cloche, qui évoquent sous une forme hellénisée les bases



Fig. 152. Chapiteau corinthien à buste (Suweidā', Musée)

des colonnes achéménides. Il faut noter qu'en Syrie du Sud, région restée sous protectorat iduméen juqu'à la mort d'Agrippa II (vers 92 – 94), ces survivances décoratives se sont prolongées bien plus tard que dans la Province de Syrie voisine, sans doute jusqu'au rattachement définitif à la Province, comme l'ont montré les fouilles récentes à Sī'. Ainsi la plupart des monuments de style « préprovincial » que nous connaissons datent en fait vraisemblablement du courant du Ier s. de n.è. Cette nouvelle chronologie des décors anciens de Syrie du sud modifie le tableau qu'en avait proposé H. C. Butler, et par conséquent une partie des raisonnements de D. Schlumberger sur les formes de transition entre chapiteaux corinthiens hétérodoxes et chapiteaux corinthiens normaux en Syrie du Sud.

Si nous nous plaçons au-dessus des différences de détail, qui peuvent sans doute s'expliquer par des différences de matériaux et d'écoles régionales de sculpture, nous constatons qu'il existait donc pendant cette première période impériale un art décoratif de Syrie intérieure avec de fortes dominantes communes, qui ne porte que quelques reflets très déformés de l'art décoratif gréco-romain et qui est bien différent également du style composite du domaine côtier. Il est vrai que cet art de Syrie intérieure est apparenté par certains motifs et le traitement des moulurations à des formes que l'on rencontre en Asie centrale de l'Iran à l'Inde, comme l'a montré H. Seyrig. La justesse de ces rapprochements a été confirmée par des découvertes plus récentes dans les niveaux hellénistiques et parthes des sites mésopotamiens tels que Séleucie, Babylone, Assur, Uruk-Warka. Certains points communs sont incontestables : décor en bandes étroites, séparées par des listels, motifs végétaux stylisés et répétés, motifs hellénisés très déformés. L'hypothèse proposée par H. Seyrig d'une importation à Palmyre par les caravaniers est sans doute trop limitée, puisque l'on remarque que cette culture décorative est commune, à quelques variantes près, à la Syrie du Sud, et probablement à l'ensemble de la Syrie intérieure de cette période (fig. 153). Il est vraisemblable que nous voyons à Palmyre et en Syrie du Sud les derniers témoins d'une culture de la Syrie hellénistique intérieure, dont l'un des pôles principaux était la Mésopotamie.

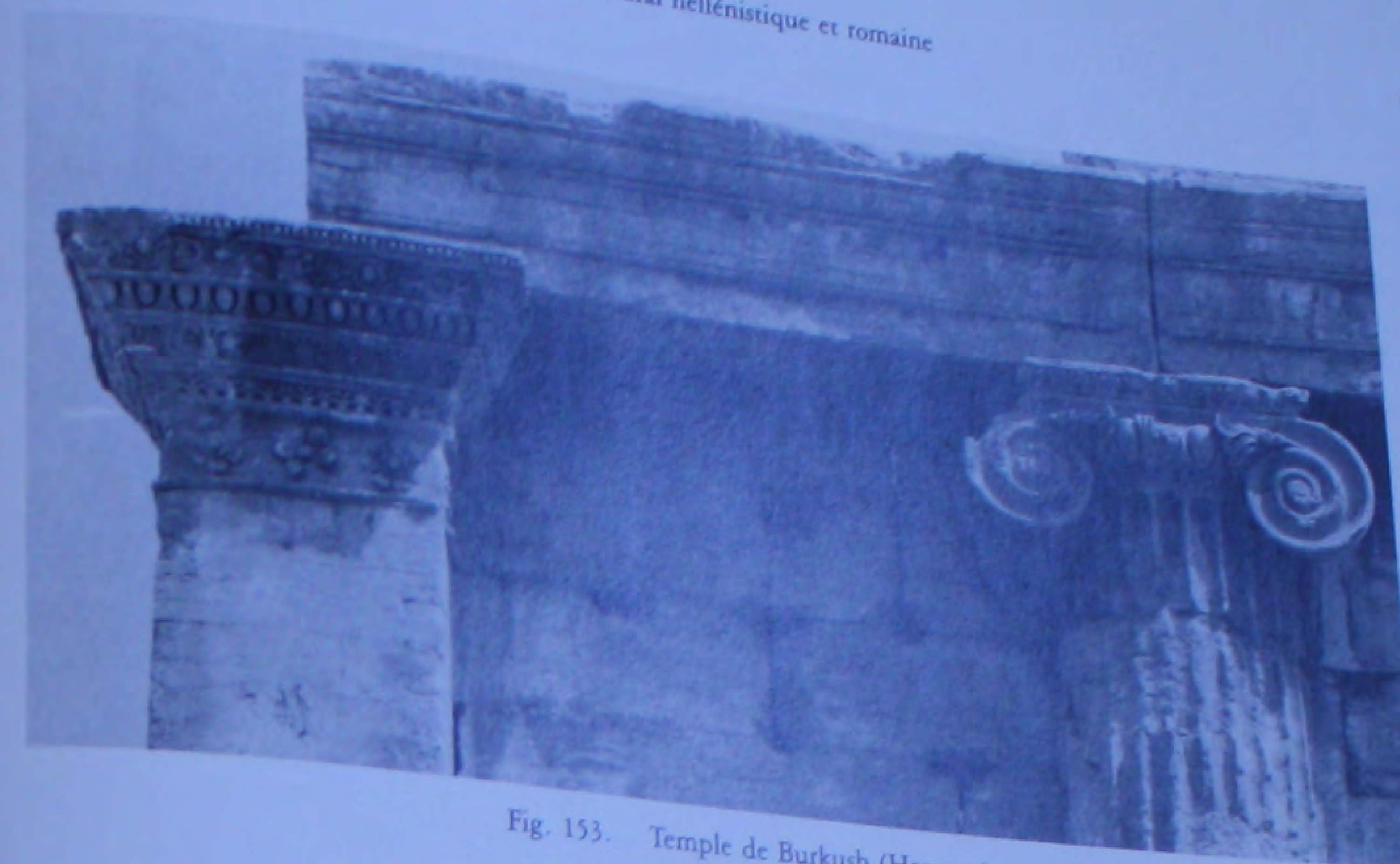


Fig. 153. Temple de Burkush (Hermon)

2. 2 – L'influence de Rome?

La Syrie étant devenue en 64 av. n.è. Province de Syrie par l'autorité de Pompée, on pourrait s'attendre à ce
que ce nouveau statut politique ait eu des répercussions sensibles dans l'art décoratif, or celles-ci ont été limitées
pendant cette première période, lentes à apparaître, et le plus souvent indirectes. Le seul site où l'influence
directe de l'art décoratif de Rome soit peut-être perceptible est Ba'albek (Héliopolis), qui devint colonie
romaine en même temps que Béryte vers 15 av. n.è. par décision d'Auguste. Dans une étude déjà ancienne,
E. Weigand a été le premier à scruter méthodiquement les formes du décor architectural de Ba'albek, en le
comparant d'une part à celui de Rome, et d'autre part à celui d'autres sites de Syrie et des régions proches.
C'est le traitement des chapiteaux corinthiens qui a servi de base à ses comparaisons. E. Weigand démontre
que contrairement au chapiteau en remploi dans la mosquée, qui se rattache aux traditions hellénistiques
de la moitié orientale de la Méditerranée, certains des chapiteaux corinthiens normaux du grand temple de
Ba'albek, par leur organisation décorative, le traitement des feuilles, des caulicoles, des volutes et des hélices,
ainsi que le décor de l'abaque, sont à rapprocher de la production augustéenne tardive de Rome et d'Italie, et
se distinguent d'autres chapiteaux normaux du grand temple, qui correspondent en revanche à la production
orientale représentée sur d'autres sites de Syrie et en Asie Mineure à l'époque impériale. Autre indice d'une
influence décorative directe de Rome, les coquilles ornant les niches demi-circulaires de Ba'albek ont leur base
à la partie supérieure comme à Rome, alors que sur les autres sites de Syrie, elles ont en général leur base à
la partie inférieure. S'appuyant sur de multiples comparaisons à partir de Ba'albek, E. Weigand conclut en
insistant sur l'importance de l'apport culturel romain de la première période impériale sur le développement
ultérieur de l'art décoratif en Syrie. C'est par l'intermédiaire des modèles de Rome que le décor architectural
de Syrie aurait abandonné des formes et des motifs non classiques et adopté des formes « normales », mais avec
un traitement et une évolution propres à cette province. A propos de l'apparition du chapiteau corinthien
normal en Syrie, D. Schlumberger a contesté cette interprétation en démontrant une filiation possible du
chapiteau normal en Syrie même à partir de quelques exemples de la fin de l'époque hellénistique, et
en affirmant que les formes syriennes impériales du chapiteau normal ne semblent pas être issues de la



Fig. 154. Palmyre, temple de Bêl (consacré en 32 ap. J.-C.)

forme romaine augustéenne que l'on rencontre isolément à Ba'albek. Plus récemment, W. D. Heilmeyer a également reconnu la coexistence à Ba'albek de formes occidentales et de formes syriennes de belle qualité, mais ne considère pas non plus qu'il y ait eu une véritable influence des premiers sur les seconds. L'apport de Heilmeyer est de montrer qu'au petit temple de Ba'albek aussi, il y eut au moins un chapiteau modèle romain de type pré-flavien, mais que les autres chapiteaux sont postérieurs (IIe s.) et de factures différentes : les uns se rattachent à l'école éphéso-pergaménienne, d'autres au style syrien de Palmyre. Cette identification de modèles décoratifs importés de Rome et isolés en milieu syrien, sans véritable influence sur les styles locaux, ainsi que la coexistence de différents styles sur un même monument, nous les retrouvons encore à Ba'albek sur le grand autel. Il s'agit là des caissons des plafonds constitués de formes géométriques diverses et ornés de rinceaux, palmettes, rosettes et motifs figurés. P. Collart et P. Coupel ont distingué pour le traitement sculpté de ces caissons un « style rude » de tradition syrienne, et d'autre part « une équipe au style plat » et « une équipe au beau style » dans le travail desquelles ils reconnaissent la tradition des reliefs floraux de l'*Ara Pacis*, qui s'est poursuivie à Rome à l'époque julio-claudienne et à l'époque flavienne. Ils interprètent ce « beau style » et ce « style plat » comme la survivance sans doute assez tardive (début de l'époque flavienne?) de traditions de sculpture augustéenne importée par les colons romains. Eux-aussi reconnaissent donc à Ba'albek l'importation de formes impériales de Rome, mais comme Heilmeyer, ils reconnaissent également la coexistence sur un même monument de styles importés et de styles locaux. Récemment encore, M. Lyttelton a réfuté vigoureusement l'interprétation trop « romaine » du décor du temple de Jupiter de Ba'albek, en démontrant que les détails décoratifs considérés par Weigand comme certainement originaires de Rome apparaissent aussi bien sur différents sites de Grèce, d'Asie Mineure ou d'Egypte, et qu'il convient plutôt de considérer ce décor comme issu de l'art hellénistique de la moitié orientale de la Méditerranée, comme le fut pour une part le décor impérial de Rome. Le débat reste donc toujours ouvert.

2. 3 – La formation d'un décor gréco-romain syrien

Le premier exemple daté que nous connaissions pour cette période d'un décor en partie gréco-romain se trouve au temple de Bêl à Palmyre (fig. 154). Construit à l'époque de Tibère (il a été consacré en 32),

ce temple présente en effet la juxtaposition extraordinaire de décors qui appartiennent aux traditions de la Syrie centrale intérieure (portail, poutres du péristyle) et d'éléments décoratifs empruntés au répertoire gréco-romain. Outre les motifs de perles et pirouettes, oves, rais-de-coeur, palmettes, qui se joignent aux multiples rinceaux de vigne, d'acanthe et de fruits, on voit pour la première fois dans cette région des chapiteaux corinthiens et ioniques normaux et des corniches à denticules et modillons. Les motifs et éléments classiques, d'une très belle facture pour la plupart, correspondent, comme l'a montré E. Will, à un stade d'évolution d'époque augustéenne pour l'Occident, mais proviennent sans doute plus directement de l'Asie Mineure proche. Cet art décoratif, déjà un peu dépassé par rapport à l'évolution stylistique de la production de Rome, aurait en effet été apporté à Palmyre par des architectes et décorateurs de Syrie occidentale, formés dans un atelier de bonne tradition hellénistique, suivant les modèles de l'Asie Mineure qui ont également enrichi l'art décoratif augustéen de Rome. Au temple de Bêl se trouvent déjà réunis sous forme composite tous les éléments spécifiques du décor architectural syrien impérial : un goût très prononcé pour le décor couvrant géométrique et surtout végétal qui envahit les chambranles des portes et des niches, les entablements, architraves comprises, les soffites et caissons de plafonds à la géométrie complexe et toute orientale. A ces motifs sont fréquemment associées des figures de toutes sortes : en bustes, en protomés ou entières à tous les emplacements où elles sont bien visibles.

Si le temple de Bêl constitue un exemple remarquable de contact entre des arts décoratifs issus de cultures différentes, c'est dans la deuxième moitié du Ier s. que l'on observe la fusion des traditions locales et des apports hellénisés qui aboutit à la création d'un style décoratif proprement syrien. Témoins par exemple de cette évolution : les chapiteaux des sanctuaires de Baalshamīn et de Nābū des états de la fin du Ier s., les portiques bas du sanctuaire de Bêl et le tombeau de Jamblique à Palmyre, le temple de Zeus Madbachos au J. Sheikh Barakāt en Syrie du Nord, le chambranle du grand temple de Ba'albek, les plafonds sculptés en « style rude » du grand autel de Ba'albek. Les formes hétérodoxes sont soit éliminées, soit plus souvent adaptées aux schémas décoratifs gréco-romains : ainsi par exemple les bustes qui ornaient les chapiteaux de Syrie du Sud disparaissent et les figures divines qui occupaient la face verticale des linteaux des niches passent aux soffites des portes de temple pour ne pas rompre l'ordonnance des chambranles gréco-romains. C'est au sujet de la formation du chapiteau corinthien normal syrien que le problème de cette évolution a été traité avec le plus de détail par D. Schlumberger. Il a mis en relief les caractéristiques propres au chapiteau syrien normal (traitement de l'acanthe, évolution différente de celle que l'on observe en Italie), et montré que ce chapiteau normal est probablement issu de la fusion de chapiteaux normaux hellénistiques de Syrie occidentale (ou d'Asie Mineure) et d'une certaine tradition de sculpture syrienne. Le seul élément discutable dans cette démonstration est, comme on l'a vu plus haut, la notion de « formes de transition » fondée sur des exemples de Syrie du sud. Il ne s'agit pas là de formes de transition, mais plutôt d'essais d'adaptation locale et maladroite de nouveaux modèles déjà existants observés dans la Province de Syrie voisine. A l'époque flavienne, la *koiné* décorative gréco-romaine de Syrie est donc formée. On remarque que c'est sur la souche de l'art décoratif de Syrie intérieure que s'est opérée la greffe des schémas hellénistico-romains, alors que les survivances du décor égypto-perse de Phénicie disparaissent presque complètement. Du fait de cette greffe en milieu syrien, avec ses caractéristiques propres, ce décor, même fortement hellénisé ou « romanisé », se distingue dès le début et se distinguera toujours par quelques détails de ses modèles d'Asie Mineure, d'une part, plus classiques, même à l'époque impériale, et du domaine nabatéen, d'autre part, puis de l'art décoratif de la Province d'Arabie au décor plus dépouillé.

3 – Province romaine de Syrie : de Trajan (98 – 117) aux Sévères (193 – 235)

Par contraste avec ce que nous avons constaté pendant la première période impériale, la période qui s'ouvre avec le règne de Trajan se caractérise globalement par une grande homogénéité du décor architectural syrien :

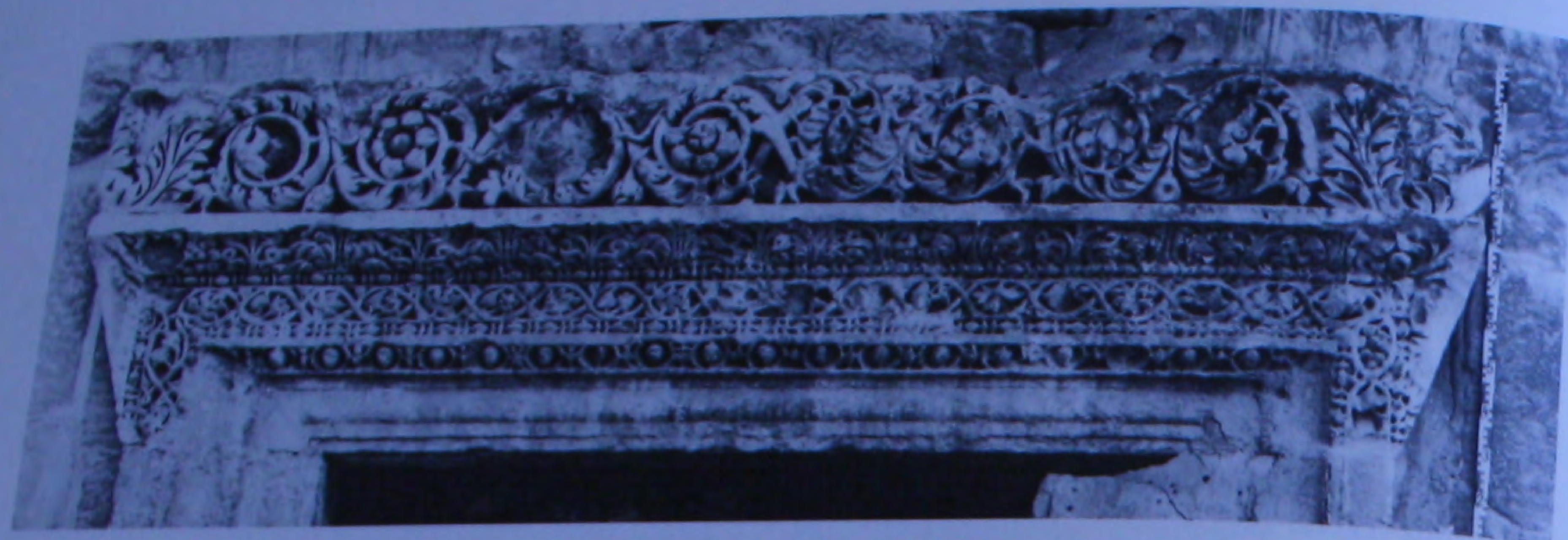


Fig. 155. Ḥama, porte remployée dans la grande mosquée

on a vu se former sous les Flaviens un décor « normal » gréco-romain de Syrie, et sous Domitien s'achever l'unification politique de la Province de Syrie avec le rattachement de la partie méridionale.

Par ailleurs, le décor architectural de la première période impériale, qui nous est conservé essentiellement dans les sanctuaires et sur les tombeaux, se répand également à partir de Trajan, et suivant les programmes impériaux, sur les édifices publics, portes monumentales, arcs, tétrapyles, colonnades, thermes, nymphées, façades sur rues, théâtres, qui constituent le cadre monumental des nouvelles villes de Syrie. De l'habitat luxueux, nous connaissons surtout des mosaïques de sol (Antioche, Apamée, Shahbā) et des fragments de revêtements intérieurs stuqués (Palmyre).

3.1 – Une grammaire décorative commune

Avant de mettre en relief certaines particularités du décor impérial syrien, il faut rappeler que l'essentiel de cette grammaire décorative fait partie d'une *koiné* commune à même époque de l'Ionie à la Palestine, dont l'évolution au IIe siècle est remarquablement cohérente, avec des variations peu importantes suivant les régions. E. Weigand a été le premier à mettre cette réalité en lumière par son étude méthodique du décor de Ba'albek. Cependant, la thèse qu'il a défendue avec insistance, à savoir l'importance de l'influence de Rome sur l'art de Ba'albek et la formation du décor syrien, a un peu occulté ses remarques à ce sujet. L'hypothèse que le développement décoratif de la Syrie au IIe s. doit en fait beaucoup au rayonnement des villes d'Asie Mineure occidentale et méridionale est confortée par des études synthétiques récentes : dans son étude des chapiteaux corinthiens normaux, W. D. Heilmeyer a donc remarqué qu'à Ba'albek, dès la première moitié du IIe s., des ateliers d'Asie Mineure taillant des chapiteaux du type « pergaméno-éphésien » ont côtoyé et peut-être remplacé les ateliers que l'on considère comme originaires de Rome. Par ailleurs, on constate en Syrie du Sud qu'après différents exemples de chapiteaux corinthiens normaux caractéristiques de la fin du Ier ou du début du IIe s. pour l'ensemble de la Syrie (feuilles étalées aux contours et aux lobes arrondis, caulicoles robustes et torsadés bien dégagés des couronnes de feuilles), les proportions et le traitement des chapiteaux change à l'époque antonine pour se rapprocher des modèles de l'école pergaméno-éphésienne (feuilles hautes et étroites bien séparées, lobes resserrés, oeillets triangulaires, sillons au trépan, caulicoles réduits ou inexistants). Avec des adaptations, dont le détail peut varier un peu suivant les régions, ce type de chapiteau est par ailleurs représenté à même époque sur d'autres sites de Syrie, sauf à Palmyre, dont



Fig. 156. Damas, sanctuaire de Jupiter

l'évolution décorative a toujours été un peu marginale, quoique suivant les mêmes courants. Ce type de chapiteau inspiré par les productions d'Asie Mineure est représenté aussi dans la Province d'Arabie (Amman, Jerash) ainsi qu'en Palestine.

Le type de chapiteau ionique que l'on rencontre en Syrie du Sud à l'époque antonine à Hebrān (cinq oves, canal droit réduit en hauteur et sans bordure inférieure, feuilles d'acanthe sur les balustres) ainsi qu'au Liban (Bzīza), dans les Alaouites (Ḥoṣn Soleimān), dans la Beqā' (Majdal 'Anjar) correspond également d'après les classements de O. Bingöl aux chapiteaux que l'on rencontre à partir du IIe s. en Ionie (Ephèse), dans la vallée du Méandre (Aphrodisias, Hiérapolis, Laodicée du Lycos) et en Pamphylie (Pergé, Antalya).

On peut constater à même époque la même parenté de formes entre la Syrie et l'Asie Mineure pour des motifs standards du décor impérial tels que les rinceaux d'acanthe peuplés ou non, les oves ou les perles et pirouettes. Dans ce sens, M. Lyttelton note, encore à Ba'albek, d'autres éléments communs avec l'Asie Mineure : les frises couronnées par un ovolo, les rais-de-coeur au-dessus des denticules, l'ovolo couronnant les modillons, l'astragale entre larmier et sima, le goût pour les grandes façades ou pans de murs à plusieurs étages de colonnes et de niches, dont le rayonnement initial peut être attribué à l'Asie Mineure, et enfin diverses variations sur la forme des frontons, dont le « fronton syrien », qui fut aussi répandu dans le sud de l'Asie Mineure qu'en Syrie même ou dans la Province d'Arabie.

En Syrie, tous ces éléments décoratifs de base ont subi une évolution continue et cohérente de l'époque antonine à l'époque des Sévères suivant quelques principes reconnus : diminution et étalement des motifs pour les décors en bande (oves, rais-de-coeur, perles et pirouettes) avec ajouts de quelques fioritures végétales



Fig. 157. a : Baetocaecé (Hoṣn Soleimān), porte est de l'enceinte du téménos (170 ap. J.-C.). – b : Inkhil (Syrie du Sud), niche de façade.

ou géométriques ; schématisation et durcissement des rinceaux, dont la surface devient bombée et se détache du fond avec un effet de dentelle ; envahissement progressif des chapiteaux corinthiens par les couronnes de feuilles ; simplification des chapiteaux ioniques avec réduction de l'échine à trois oves et atrophie des volutes. L'évolution naturelle des formes aboutit à l'époque sévérienne soit à la simplification de certains éléments, soit en général à une surcharge et à un morcellement dans lesquels commence à se perdre la structure originale des motifs (fig. 155).

3. 2 – Des caractéristiques propres à la Syrie.

Si l'on met donc à part toutes les formes de motifs décoratifs qui sont communes de l'Asie Mineure à la Palestine à la même période, on peut distinguer certains motifs ou éléments du décor qui sont proprement syriens. Les plus importants sont les suivants :

— Le motif des méandres appliqué à des emplacements inhabituels comme les fasces des architraves ou des chambranles ioniques.

— Le motif de la vigne qui, au IIe s., continue à couvrir sous forme de rinceaux simples, puis doubles, peuplés ou non, les chambranles, les frises, les panneaux de pilastres.

— L'abondance du décor sculpté appliqué aux chambranles des niches et des portes des édifices cultuels.

— La présence de figures en relief sur les linteaux de portes, soit sur la face verticale, soit au soffite.

— Les décors de plafonds à caissons à la géométrie très savante, avec des reliefs de bustes.

Tous ces éléments appartiennent au fonds culturel commun de Syrie intérieure que l'on connaît au début de

l'époque impériale, et dont les origines sont certainement plus anciennes. Certains de ces motifs ont survécu, par exemple les méandres et les plafonds à caissons, parce qu'ils sont caractéristiques d'un art géométrique et couvrant « oriental et plus spécifiquement syrien, sinon même gréco-mésopotamien dans ses origines », comme l'a écrit E. Will, un style d'ornement qui était sans doute déjà bien répandu dans les décors de stucs et de bois, les tentures et les tapis. D'autres éléments se sont maintenus contre l'usage gréco-romain normal, parce qu'ils appartenaient également à la tradition syrienne, mais qu'ils étaient de plus porteurs de symboles vivaces : ainsi toute l'ornementation qui entoure les niches et portes cultuelles, en particulier la vigne et les figures.

3. 3 – Des styles régionaux ou locaux

Malgré l'unité globale de la grammaire décorative syrienne au IIe s., des particularités sont décelables sur certains sites ou dans certaines régions :

— L'homogénéité du décor palmyrénien est particulièrement nette. Son calcaire jaune clair et sa situation à l'écart expliquent sans doute que l'on puisse toujours reconnaître facilement une pièce de Palmyre ; non seulement le décor architectural est parfaitement cohérent à même époque sur ce site, car il était aux mains des mêmes ateliers, mais il est cohérent également dans la durée et l'évolution des formes. Ce décor se caractérise pour l'ensemble de son développement par l'abondance et la diversité de ses décors végétaux, déjà bien représentés au temple de Bêl : vigne, acanthe, lierre, olivier, grenadier, chêne, palmier, etc., l'image même de la luxuriance dans une oasis située en plein désert. Les chapiteaux corinthiens de Palmyre ont d'ailleurs toujours gardé un caractère végétal accentué avec des feuilles plus larges et plus envahissantes qu'ailleurs. Les couronnements d'architrave en astragale, rais-de-coeur, ovolo et cavet semblent être une caractéristique palmyrénienne. Les nombreux modillons rectangulaires avec une incision au soffite apparaissent comme une survivance hellénistique. Enfin, aucune corniche palmyrénienne ne présente de front de larmier, anomalie inconnue ailleurs, semble t-il. Par rapport à l'évolution du décor syrien de l'époque antonine à l'époque des Sévères, le décor de Palmyre est peut-être le seul à gagner sous les Sévères en originalité et en qualité plastique.

— Le décor architectural de Baʿalbek présente lui aussi des particularités communes d'un bâtiment et d'une période à l'autre : outre les plafonds à caissons et le décor très abondant des chambranles des portes mentionnés plus haut, les frises à consoles avec des protomés de lions et de taureaux, les modillons incurvés avec deux sillons au soffite, l'ordre engagé qui orne l'intérieur de la cella du petit temple, ainsi que quelques détails de traitement des motifs, semblent dans cette région appartenir en propre au style du sanctuaire de Baʿalbek. Plus que pour le style palmyrénien, le rayonnement du décor de Baʿalbek est sensible dans la région environnante, dans la Beqāʿ bien sûr, à Majdal ʿAnjar par exemple, mais aussi dans d'autres sanctuaires du Liban (Nīḥā, Hoṣn Nīḥā), de l'Antiliban et du massif des Alaouites (Hoṣn Soleimān), ainsi qu'en Syrie du Sud, à Sleim par exemple.

— En plus de tous les caractères propres au décor syrien, le décor de Syrie du Sud se singularise pendant cette période par l'abondance des linteaux de portes ornés sur leur face verticale de bustes ou de figures entières en relief, qui se surimposent au décor architectural normal du chambranle. Alors qu'ailleurs on a vu que la figuration, traditionnelle sur la face verticale des linteaux[6], cède la place à l'époque impériale au décor de chambranle gréco-romain et se réfugie éventuellement sur les soffites sous forme d'aigles ou de figures ailées en plein vol, ce décor figuré prend au contraire en Syrie du Sud de l'importance et du relief sur la face verticale et occupe aussi les soffites (fig. 158)[7]. Il faut noter que nous ne connaissons actuellement de linteaux

6. linteaux de niches de Palmyre, linteaux de Sīʿ en Syrie du Sud, linteaux égyptisants de la côte phénicienne.

7. linteau « au jugement de Pâris », Louvre AO 11077, linteau « aux amours vendangeurs », Louvre AO 11078, et plusieurs pièces au Musée de Suweidāʾ.



Fig. 158. Linteau figuré (Suweidā', Musée)

à figures que dans la partie de cette région qui fut directement rattachée à la Province de Syrie à la mort d'Agrippa II.

— En ce qui concerne les sanctuaires situés sur les Monts du Liban, l'étude si précieuse de D. KRENCKER et W. ZSCHIETZSCHMANN n'a malheureusement pas été reprise. La plupart des édifices que ces auteurs considèrent comme plus récents appartiennent probablement à la période de Trajan aux Sévères, mais de nouvelles enquêtes restent à faire pour le préciser. Par ailleurs, l'inachèvement partiel de la plupart d'entre eux rend insuffisante une évaluation chronologique de ces édifices par le décor architectural. Cet inachèvement (Hoṣn Sfiri, Qal'at Fakra, Hoṣn Soleimān [fig. 157,a], Niḥā), qui a été certainement imposé par des contraintes financières, semble être devenu dans une certaine mesure un parti pris de stylisation, qui limite les parties sculptées et donne aux ordres un aspect lisse et bombé. Ce dépouillement relatif, sur des édifices qui sont par ailleurs de grande envergure, contraste avec les modes décoratives en usage pour la même période dans toute la Syrie intérieure.

4 – Province romaine de Syrie : de la fin des Sévères (235) à Dioclétien (284 – 305)

Si l'on excepte Shahbā et sa région en Syrie du Sud, qui ont bénéficié de façon spectaculaire de l'accession au trône impérial d'un des enfants du pays, Philippe l'Arabe (244 – 249), et se trouvait d'ailleurs rattachées à la Province d'Arabie depuis la fin du II[e] s. probablement, il est en fait difficile de trouver en Syrie des ensembles de décor architectural sûrement datés de cette période : Probus, puis Dioclétien, qui s'y installa à plusieurs reprises, restaurèrent à grande échelle la ville d'Antioche, mais nous le savons par des témoignages littéraires ou iconographiques ; sur d'autres sites, la plupart des inscriptions datées concernent des finitions ou des réfections d'ensembles déjà existants (thermes dits « de Dioclétien » à Palmyre, sanctuaire de Damas), ou des dédicaces postérieures à la construction (temple de Ḍmeir, probablement). Enfin, on commence à voir apparaître (par exemple au camp de Dioclétien à Palmyre) une pratique qui deviendra courante par la suite, et qui trahit la dégénerescence des ateliers de sculpture de style gréco-romain dans certaines régions : le remploi de pièces sculptées empruntées à des édifices plus anciens. En dehors de programmes de construction motivés par la volonté impériale en un site précis, on peut supposer qu'après la brillante période de construction antonine et sévérienne, la raréfaction des programmes de construction de grande envergure portant un décor original est due soit à une sorte de saturation monumentale, soit à la période de troubles qui s'est ouverte en Syrie avec l'invasion perse en 252/253. Pour cette raison, on se limitera donc ici à définir les caractères du décor de Syrie du Sud, qui possède un ensemble architectural imposant et homogène datant de cette dernière période. De l'époque de Philippe date la mise en chantier du grand ensemble de Shahbā (Philippopolis), auquel on peut rattacher des édifices de moindre envergure sur des sites voisins (Rīmet al-Loḥf, Dhakīr,



Fig. 159. a : Chapiteau corinthien (Ṭarṭūs, Musée). -b : Shahbā, Philippeion (245 – 249 ap. J.-C.).

Shaqqā, Sleim, Breikeh). De la période de Dioclétien date peut-être le « palais » de Shaqqā ainsi que les kalybés de la région.

4. 1 – L'ÉVOLUTION PAR RAPPORT AUX MODÈLES GRÉCO-ROMAINS

Les caractères dominants sont une simplification générale des formes décoratives et un éloignement croissant par rapport aux modèles impériaux en usage dans d'autres régions. Les décors sculptés diminuent au profit des moulures lisses. Les rinceaux d'acanthe, en particulier, semblent disparaître dans le courant du III[e] s., remplacés par des décors plus géométriques tels que les godrons ou les feuilles imbriquées. Les figures ont disparu. Les moulures mêmes subissent des simplifications : les moulures à double inflexion (talon, doucine) sont fréquemment remplacées par des biseaux, et les baguettes par des filets. Parmi les moulures courbes, le grand tore assez plat, profil « fantôme » des rinceaux d'acanthe, demeure sur les chambranles. Sur ces derniers, une modénature lisse complexe, inspirée des soffites ou des panneaux de pilastres, devient une des caractéristiques décoratives des grands édifices de cette période.

Les chapiteaux corinthiens sont moins fréquents. Les derniers exemples datés en Syrie du sud sont de l'époque de Philippe l'Arabe et représentent une étape dans une évolution logique des formes qui conduit vers les chapiteaux corinthiens paléo-chrétiens : envahissement du calathos par les feuilles qui sont jointives et compriment volutes et hélices contre l'abaque, caractère de plus en plus géométrique du dessin des feuilles.

Les chapiteaux ioniques, qui avaient envahi les portiques des rues dès l'époque sévérienne ou peut-être antonine (Boṣrà, Der'ā) à cause de leur forme relativement simple, ornent désormais aussi les grands édifices (Philippeion de Shahbā). Par rapport aux exemples antonins, les chapiteaux ioniques suivent une évolution qui



Fig. 160. Ghayda (Syrie du Sud), linteau (Suweida', Musée).

les dissocient de celles des chapiteaux contemporains d'Asie Mineure : les oves et les volutes s'atrophient, les proportions se tassent, et surtout la structure originale se perd sur un certain nombre d'entre eux (dissociation du canal central et des canaux des volutes). Seuls éléments qui conservent une certaine emphase décorative sur des façades lisses et plus sobres : les couronnements de portes gagnent en hauteur et sont souvent surmontés d'un grand arc de décharge ; les niches deviennent des petites façades miniatures avec colonnettes et frontons (fig. ,b).

4. 2 – La résurgence d'un art populaire régional

En même temps que l'on voit les modèles gréco-romains impériaux continuer leur évolution régionale après l'époque des Sévères, on constate, bien qu'il soit rarement daté de façon précise, la formation ou la résurgence d'un art local, qui utilise au-dessus des portes et sur les arcs qui supportent les dalles de toiture certains thèmes iconographiques traditionnels dans l'habitat : rameaux de vigne, palmes, couronnes, petits autels, rosettes diverses, etc. Ces motifs, permanents et dominants parce qu'ils sont symboles de prospérité ou de protection, sont parfois les seuls ornements des maisons simples, ou bien ils sont accompagnés sur les maisons plus vastes de quelques moulurations. On peut trouver des exemples de ce type de décor domestique dans les massifs de Syrie du Nord (J. Sim'ān), quoique moins fréquemment qu'en Syrie du Sud. Sur les premières collines du Jawlān (Nawā, Kafr Shams, Inkhil) se trouvent les exemples les plus riches pour la région de ce décor d'habitat qui joint aux motifs symboliques des emprunts au répertoire gréco-romain, mais il se peut qu'un bon nombre de ces maisons soient postérieures au IIIe s.

Conclusion

De l'examen rapide de l'évolution décorative en Syrie à travers l'hellénisation, il ressort qu'un clivage a toujours existé entre la région côtière et la Syrie intérieure. La côte phénicienne, très ouverte aux importations et influences diverses, n'a pas réussi à engendrer un art décoratif original, alors que la Syrie intérieure a au contraire pu conserver à travers la période gréco-romaine des particularités décoratives propres à cette région.

Arrivant après plusieurs vagues culturelles successives, égyptienne, assyrienne, perse, qui ont chacune laissé quelques traces dans un monde déjà riche et ancien, la vague hellénistique a mis, semble-t-il, longtemps à déposer en Syrie autre chose que des importations de belle qualité, mais ponctuelles. Il faut attendre la première période impériale pour voir se former lentement un art syrien hellénisé, d'abord hybride, puis de plus en plus « normal ».

La deuxième période impériale, de Trajan aux Sévères, a été sans doute la plus grande époque d'unification culturelle de ce pays pendant l'antiquité gréco-romaine. Bien que nourri par l'art décoratif d'Asie Mineure, alors en pleine expansion, le décor architectural syrien a gardé non seulement des éléments spécifiques des traditions cultuelles et décoratives de la Syrie intérieure, mais des styles régionaux bien reconnaissables.

En dehors de la Syrie du Sud, la période qui succède à l'époque sévérienne est moins bien connue. Les grands programmes de construction semblent s'être ralentis et l'influence décorative gréco-romaine s'être en quelque sorte décantée : la technique de certaines formes de sculpture impériale semble perdre du terrain alors que demeurent des thèmes iconographiques dominants, qui seront bientôt rejoints par les croix et les chrismes inscrits. Cette période de transition prépare la création de nouveaux pôles du point de vue de la sculpture architecturale : la Syrie méridionale, englobée dans la Province d'Arabie est plus proche des villes de la Décapole, dont le développement architectural a été remarquable à l'époque paléo-chrétienne, mais relativement sobre du point de vue de la sculpture. La Syrie du Nord par ailleurs, qui est au début d'une renaissance architecturale particulièrement brillante, dont la sculpture mêle les héritages décoratifs orientaux et gréco-romains, se rattache aux domaines de l'Asie Mineure et du nord de la Mésopotamie.

Bibliographie

Epoque hellénistique

W. Andrae et H. Lenzen, *Die Partherstadt Assur*, Leipzig 1967.

P. Bernard, Chapiteaux corinthiens hellénistiques d'Asie centrale découverts à Aï Khanoum, *Syria* 45, 1968, p. 111 – 151.

M. Dunand et R. Duru, *Oumm el-'Amed*, Paris 1962.

M. Dunand, Le temple d'Echmoun à Sidon, essai de chronologie, *BMBeyr* 26, 1973, p. 7 sq.

M. Dunand et N. Saliby, *Le temple d'Amrith dans la Pérée d'Aradus*, Paris 1985.

R. Fleischer, *Der Klagefrauensarkophag aus Sidon*, Tübingen 1983.

R. L. Gordon, *Late Hellenistic Wall Decoration of Tell Anafa* (Ph. D. Univ. Missouri-Columbia, 1977), Univ. Microfilms Ann Arbor, 1983.

C. Hopkins, *Topography and Architecture of Seleucia on the Tigris*, Ann Arbor 1972.

A. Invernizzi, The Excavations at Tell Umar, *Mesopotamia*, 2, 3 – 4, 5 – 6, 12.

I. Kleemann, *Der Satrapen-Sarkophag aus Sidon*, Berlin 1958.

E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris 1864.

G. Roux, Le Chapiteau à protomés de taureaux découvert à Salamine de Chypre, dans : *Colloque « Salamine de Chypre »*, CNRS (Paris 1980), p. 257-274.

J. Schmidt, *XXVI und XXVII vorläufiger Bericht über die... Ausgrabungen in Uruk – Warka*, Berlin 1972.

H. Seyrig, Antiquités de la nécropole d'Emèse, *Syria* 29, 1952, p. 204 – 250 (= *Ant. Syriennes*, 5ème série, Paris 1958, p. 1 sq.).

L. Shoe, Architectural Mouldings of Doura – Europos, *Berytus* IX, 1947, p. 1 – 40.

R. A. Stucky, *Tribune d'Echmoun. Ein griechischer Reliefzyklus des 4. Jhd. v. Chr. in Sidon*, Basel 1984.

V. von Graeve, *Der Alexandersarkophag und seine Werkstatt*, Berlin 1970.

E. von Mercklin,*Antike Figuralkapitelle*, Berlin 1962.

P. Wagner, *Der ägyptische Einfluss auf die phönizische Architektur*, Bonn 1980.

F. Wetzel, E. Schmidt et A. Mallwitz, *Das Babylon der Spätzeit*, Berlin 1957.

E. Will, Un problème d'Interpretatio graeca : la pseudo-tribune d'Echmoun à Sidon. *Syria* 62, 1985, p. 105 sq.

Epoque impériale

R. Amy et H. Seyrig, Recherches dans la nécropole de Palmyre. *Syria* 17, 1936, p. 229 – 266.

Kh. al-As'ad et A. Schmidt-Colinet, Das Tempelgrab n°36 in der Westnekropole von Palmyra, *DaM* 2, 1985, p. 17 – 35.

J. et J. Ch. Balty, Apamée de Syrie, archéologie et histoire I. Des origines à la Tétrarchie, dans : *ANRW* II,8, Berlin-New York 1977, p. 103 – 134.

O. Bingöl, *Das ionische Normalkapitell in hellenistischer und römischer Zeit in Kleinasien*, Tübingen 1980.

A. Bounni, *Le sanctuaire de Nabu à Palmyre* (Thèse d'état de l'université de Paris 1), Paris 1986 (non publié).

H. C. Butler, Architecture and other Arts, dans : *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899 – 1900, Part II*, New-York, 1904.

H. C. Butler, Architecture and other Arts, Southern Syria, dans : *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expedition to Syria in 1904 – 1905 and 1909*, II A, Leyde, 1916.

E. Brümmer, Der römische Tempel von Dmeir, *DaM* 2, 1985, p. 55 – 64.

O. Callot et J. Marcillet-Jaubert, Hauts-lieux de Syrie du Nord, dans : *Temples et Sanctuaires*, Maison de l'Orient, Lyon 1984, p. 185 – 202.

P. Collart et P. Coupel, *L'autel monumental de Baalbek* (BAH 52), Paris 1951.

P. Collart et J. Vicari, *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre*, Neuchâtel 1969.

P. Collart, La tour de Qalaat Fakra, *Syria* 50, 1973, p. 137 – 161.

P. Collart et P. Coupel, *Le petit autel de Baalbek* (BAH 98), Paris 1977.

L. Crema, La formazione del « Frontone siriaco », *Scritti di Storia dell'Arte in onore di Mario Salmi*, Roma 1961, p. 1 – 13.

N. C. Debevoise, The origin of decorative Stucco, *AJA* 45, 1941, p. 41 sq.

J. Dentzer-Feydy, *Recherches sur le décor architectural en Syrie méridionale à l'époque hellénistique et romaine : 1, Les Portes* (Thèse de 3ème cycle, Univ. Paris 1), Paris 1979 (non publié).

J. Dentzer-Feydy, Décor architectural et développement du Hauran dans l'antiquité, dans : *Hauran 1*, 2ème partie, Paris 1986, p. 261 – 309.

B. Filarska, Remarques sur le décor architectural de la voie prétorienne au camp de Dioclétien à Palmyre, et Nouveaux fragments de chapiteaux hétérodoxes de Palmyre, dans : *Travaux du Centre d'Archéologie méditerranéenne*, tome 3, Etudes et Travaux, Varsovie 1966, p. 108 sq., p. 124 sq.

B. Filarska, Etudes sur le décor architectural à Palmyre, *Etudes palmyréniennes II*, Varsovie 1967.

E. Frézouls, Cyrrhus et la Cyrrhéstique jusqu'à la fin du Haut – Empire, dans : *ANRW* II, 8, Berlin-New York 1977, p. 164 – 197.

M. Gawlikowski et M. Pietrzykowski, Les sculptures du temple de Baalshamîn à Palmyre, *Syria* 56, 1980, p. 421 – 452.

W. D. Heilmeyer, *Korinthische Normalkapitelle. Studien zur Geschichte der römischen Architektur-Dekoration*, Heidelberg 1970.

H. Ingholt, Five dated tombs from Palmyra, *Berytus* 2, 1935, p. 57 – 120.

D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin-Leipzig 1938.

J. Lassus, La ville d'Antioche à l'époque romaine d'après l'archéologie, dans : *ANRW* II, 8, Berlin-New York 1977, p. 54 – 102.

J. Lauffray, Beyrouth, Archéologie et Histoire, époques gréco-romaines, I, période hellénistique et Haut-Empire romain, dans : *ANRW* II, 8, New York-Berlin 1977, p. 135 – 163.

M. Lyttelton, *Baroque Architecture in classical Antiquity*, Londres 1974.

P. J. Riis, Remains of a roman building in Hama, Syria, *Berytus* 2, 1935, p. 34 – 39.

D. Schlumberger, Les formes anciennes du chapiteau corinthien en Syrie, en Palestine et en Arabie, *Syria* 14, 1933, p. 283 – 317.

D. Schlumberger, Note sur le décor architectural des colonnades des rues et du camp de Dioclétien, *Berytus* 2, 1935, p. 163 – 167.

D. Schlumberger, Descendants non-méditerranéens de l'art grec, *Syria* 37, 1960, p. 253 sq.

A. Schmidt-Colinet, Das Tempelgrab einer Aristokratenfamilie, dans : *Palmyra, Geschichte, Kunst und Kultur der syrischen Oasenstadt*, Stadtmuseum Linz-Nordico, 10. April – 27. Mai 1987, Linz 1987, p. 228 – 243.

B. Schulz et H. Winnefeld, *Baalbek*, Berlin-Leipzig 1921.

J. Seigne, Recherches sur le sanctuaire de Zeus à Jerash, dans : *Jerash archaeological Project 1981 – 1983*, Amman 1986, p. 29 sq.

H. Seyrig, Ornamenta Palmyrena Antiquiora, *Syria* 17, 1940, p. 277 sq. (= *Ant. Syriennes*, 3ème série, p. 64 sq.).

H. Seyrig, Questions héliopolitaines, *Syria* 31, 1954, p. 80 – 98 (= *Ant. Syriennes* V, p. 99 – 117).

H. Seyrig, R. Amy et E. Will, *Le temple de Bêl à Palmyre*, Paris 1968 et 1975.

G. Tchalenko, Travaux en cours dans la Syrie du Nord, *Syria* 50, 1973, p. 115 – 127.

C. Watzinger et K. Wulzinger, *Damaskus. Die antike Stadt*, Berlin-Leipzig 1921.

E. Weigand, Baalbek und Rom, *JdAI* 29, 1914, p. 37 sq.

E. Weigand, Baalbek. Datierung und kunstgeschichtliche Stellung seiner Bauten, *Jahrb. für Kunstwissenschaft*, 1924, p. 77 sq.

E. Will, La tour funéraire de la Syrie et les monuments apparentés, *Syria* 26, 1949, p. 258 – 312.

E. Will, De l'Euphrate au Rhin : étude sur quelques motifs ornementaux, *Syria* 31, 1954, p. 271 – 285.

Le décor architectural en Syrie byzantine

Alice Naccache I.F.A.P.O. Damas

Jean-Pierre Sodini Université de Paris I

Une rupture très nette se produit avec l'époque romaine car on voit un clivage marqué entre la sculpture sur basalte et celle sur calcaire. La première décline irrémédiablement tandis que la seconde connaît en Syrie du Nord un remarquable épanouissement. Cette différence n'a rien à voir avec des degrés divers dans la prospérité du pays mais est uniquement liée au matériau.

Déclin du décor en basalte

Dans les zones basaltiques (Syrie du Sud et région à l'est d'Alep et de Ḥama), le décor se schématise considérablement. Les moulures se réduisent et se simplifient (linteaux de Kerratin datés de 444 et 447), les motifs se limitent à quelques thèmes (paons, vigne) pauvrement traités. Croix et chrismes se multiplient et de longues inscriptions dédicatoires gravées sur les linteaux finissent par constituer une part importante du décor (linteaux de Boṣrà [fig. 161,c], de Qaṣr Ibn Wardān, d'al Andarin). Les chapiteaux ont une forme simplifiée qu'ils soient « toscans », ioniques ou à feuilles lisses (parcourues parfois d'incisions en forme de palme) (fig. 161,a). Les sarcophages, comme ceux retrouvés au Saray de Qanawāt, sont pauvrement décorés de canaux, de rinceaux et de croix, au relief très plat. Pour l'essentiel, on se contente de réutiliser les éléments des bâtiments antérieurs, soigneusement démontés et remontés, qu'il s'agisse de murs, d'arcs, des encadrements de portes et de fenêtres. Une croix suffit bien souvent à christianiser le décor antérieur, comme sur les portes du Saray de Qanawāt. Quelques secteurs se maintiennent comme la production des portes en basalte dont le décor en panneaux se remplit de croix. Le chancel des églises innove un peu plus : une petite série de piliers et de plaques offrent des représentations de stylites, d'une qualité d'exécution médiocre. Placages de marbre et chapiteaux de calcaire comme dans l'église de Qaṣr Ibn Wardān (fig. 161,b) viennent rehausser une sculpture en basalte déclinante.

Epanouissement des décors dans les régions calcaires

En revanche le calcaire, omniprésent en Syrie du Nord, et, à un degré moindre, le gypse utilisé à Reṣāfah et à Ḥalabiyye, deviennent, entre les mains des sculpteurs syriens, les témoins d'un art d'une grande virtuosité, que ce soit dans les maisons (portes et fenêtres, parapets d'étage, chapiteaux de portique) ou dans les églises. C'est dans ces dernières qu'il est le mieux connu, sinon le plus développé.

RÉPARTITION DU DÉCOR DANS LES ÉGLISES.

Le calcaire sur lequel sont exécutées des moulures laissées nues ou pourvues d'ornements est facile à tailler. Des blocs non moulurés peuvent également porter un motif. Le décor est sculpté en bas-relief, quelquefois incisé. Sur les façades de l'église, il est riche et abondant : mouluration aux portes et aux fenêtres, sur les pignons, sur l'assise d'appui des fenêtres et tout autour du bâtiment en englobant parfois les arcs de décharge, plus rarement sur l'assise de socle et exceptionnellement sur les pilastres. S'y ajoute, toujours à l'extérieur, le décor des portiques (fig.162,a) : plaques de parapet, architraves moulurées, chapiteaux, ainsi que des porches protégeant les entrées, dont le seul exemple encore debout est à Bātūtā. A l'intérieur, le décor est surtout localisé dans les colonnades (chapiteaux et bases de colonnes) et sur les pilastres des arcs triomphaux des absides. Comme à l'extérieur, moulurations et frises gagnent progressivement les archivoltes des absides (fig. 162,b) et des *martyria* et sont finalement chargées de motifs sculptées. Les linteaux des portes intérieures demeurent en revanche lisses, sauf ceux des pièces au nord de l'abside (*diaconicon* dans l'Antiochène) qui donnent accès, à l'ouest, au bas-côté, et parfois, au sud, à l'abside. La corniche de l'assise située au niveau des chapiteaux de l'arc triomphal est moulurée et ornée. Les consoles intérieures et extérieures sont peu décorées.

Les données sur le mobilier liturgique sont rares car il a subi davantage de dommages. Les *bêmas*, relevés et étudiés par G. TCHALENKO, n'apportent pas un témoignage significatif car ils appartiennent à un nombre réduit d'églises, presque toutes situées en Antiochène. Leur décor consiste en moulurations du socle, des sièges et des dossiers ; le trône en constitue l'élément principal puisqu'il porte la relique ou le livre saint. Il a pu s'inspirer du répertoire de l'ébénisterie car la pierre a remplacé le bois. A Qausūyeh, tout un décor en marbre plaqué, rehaussé de pâtes colorées, d'une iconographie relativement variée, donne une bonne idée du raffinement que l'ornementation de ces meubles pouvait atteindre en milieu urbain. Les reliquaires sont souvent ornés de médaillons, quelquefois d'arcs. Trois baldaquins de cuve, à Kafr Nābū, Kafr Antin et Qal'at Sim'ān, dans le J. Sim'ān, sont abondamment sculptés (fig. 163). Sont à mentionner les plaques de chancel, souvent détruites. Celles de Bānqūsā, récemment dégagées, montrent la part importante qu'elles occupent dans la décoration. Des tables en marbre à usage religieux (Boṣrà, Reṣāfah, Ma'lūlā, Qal'at Sim'ān, Ṣughāne, Serjible) ou civil (Apamée) complètent l'inventaire.

En conclusion, les parties nobles de l'édifice, proches du choeur, sont certes mises en valeur par la décoration, mais les encadrements de baies et les linteaux sont aussi et presque constamment décorés entre le IVe et le VIIe s. ; ils illustrent la diversité et la richesse du décor et l'on y retrouve les thèmes principaux.

LES MOULURES

Les chambranles

Il existe, en gros, deux catégories de moulurations. Les unes se distinguent par l'importance de la doucine ; les secondes associent un tore ou un quart-de-rond à une gorge ou à un cavet. Ces moulures sont précédées par une, deux ou trois fasces et suivies, vers le haut, par un anglet et un bandeau qui est supprimé lorsque les moulures sont en creux. Dans ces deux catégories de moulurations apparaît, à partir du troisième quart du Ve s., un tore à profil segmentaire compris entre deux moulures identiques et parallèles venant après les fasces. Dans près de la moitié des cas, le chambranle est surmonté par une corniche à mouluration simple, généralement un cavet ou un quart-de-rond. Dans le nord du Massif Calcaire, la terminaison en volutes des moulures au bas des piédroits des portes (fig. 164,b) et des fenêtres ou à l'extrémité de la mouluration continue des façades est une des figures les plus marquantes du programme décoratif.

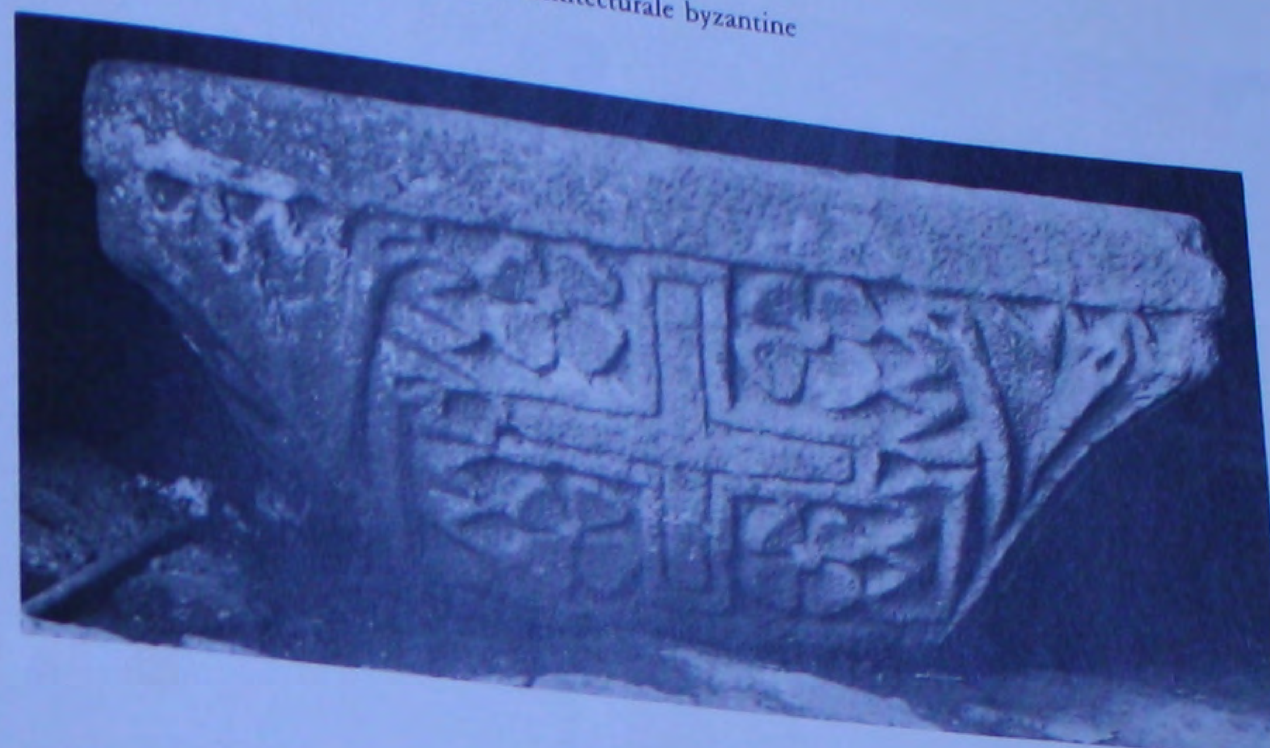






Fig. 161. a : Ezra', église Saint-Elie (542), chapiteau ou imposte. – b : Qaṣr Ibn Wardān (env. 564), chapiteau. c : Boṣrà, église de Saints-Serge-Bacchus-et-Léonce (512), linteau.

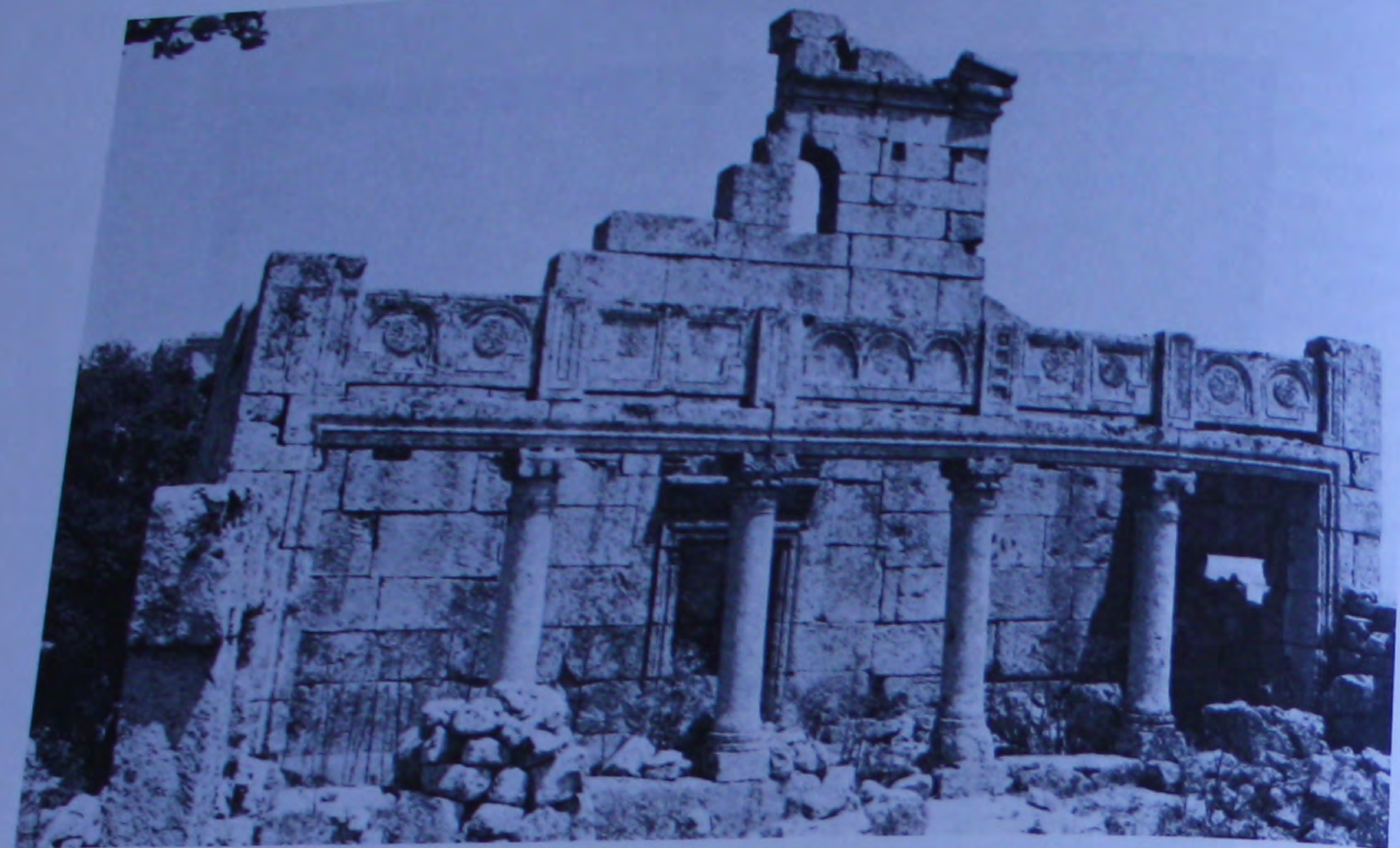




Fig. 162. a : Sheikh Sleimān, église de la Vierge Marie, façade ouest de l'église. – b : Serjiblé, chapelle, arc avec abside.



Fig. 163. Qal'at Sim'ān, chapelle du couvent, baldaquin

Les linteaux

Au départ, les moulurations des linteaux se composent de deux ou trois bandes peu saillantes, auxquelles s'additionnent très vite un bandeau terminal, un cavet et un tore intermédiaires, ainsi que la doucine. Aux Ve et VIe s., le profil et le tracé des moulurations se compliquent, tout en se déployant dans le même champ trapézoïdal qu'auparavant. Les moulures sont de section plus petite et plus serrées. En Antiochène, les linteaux des maisons villageoises ont constitué une des sources d'inspiration pour ces décors.

Les motifs

Il s'agit de motifs géométriques classiques : denticules, dents de scie et redans sur les fasces, perles et pirouettes sur des baguettes, torsade sur un tore, tresses et entrelacs sur les fasces et les bandeaux, guillochis sur un bandeau. Dans le répertoire des motifs sculptés, la seule nouveauté observable en trois siècles est l'apparition de la frise de feston dans le deuxième quart du Ve s. (fig. 164,a).

Les motifs végétaux, qui prédominent à partir de la fin du Ve s., assouplissent la composition ornementale en se combinant aux précédents. Leur localisation varie avec le motif employé : feuilles et rinceaux d'acanthe sur les cavets et les quarts-de-rond des corniches, files de feuilles triangulaires et imbriquées sur les fasces. Plus rarement, des palmettes ponctuent parfois des frises de feuilles d'acanthe ou apparaissent dans des arceaux. Un cas de « ligne brisée de feuilles » se rencontre dans l'église à *bêma* d'al-Fasuq. Des feuilles lisses et dressées alternent avec des feuilles d'acanthe sur les corniches à Qal'at Sim'ān et à Ruweiḥa. D'autres, fuselées, sont apposées sur les chambranles aux angles de la doucine ou du cavet ou encore à l'extrémité d'une frise de corniche. Mais, plus couramment, elles constituent le motif principal ou de remplissage des médaillons : ce sont alors des six-feuilles et des calices d'acanthe. Les motifs floraux sont rares.

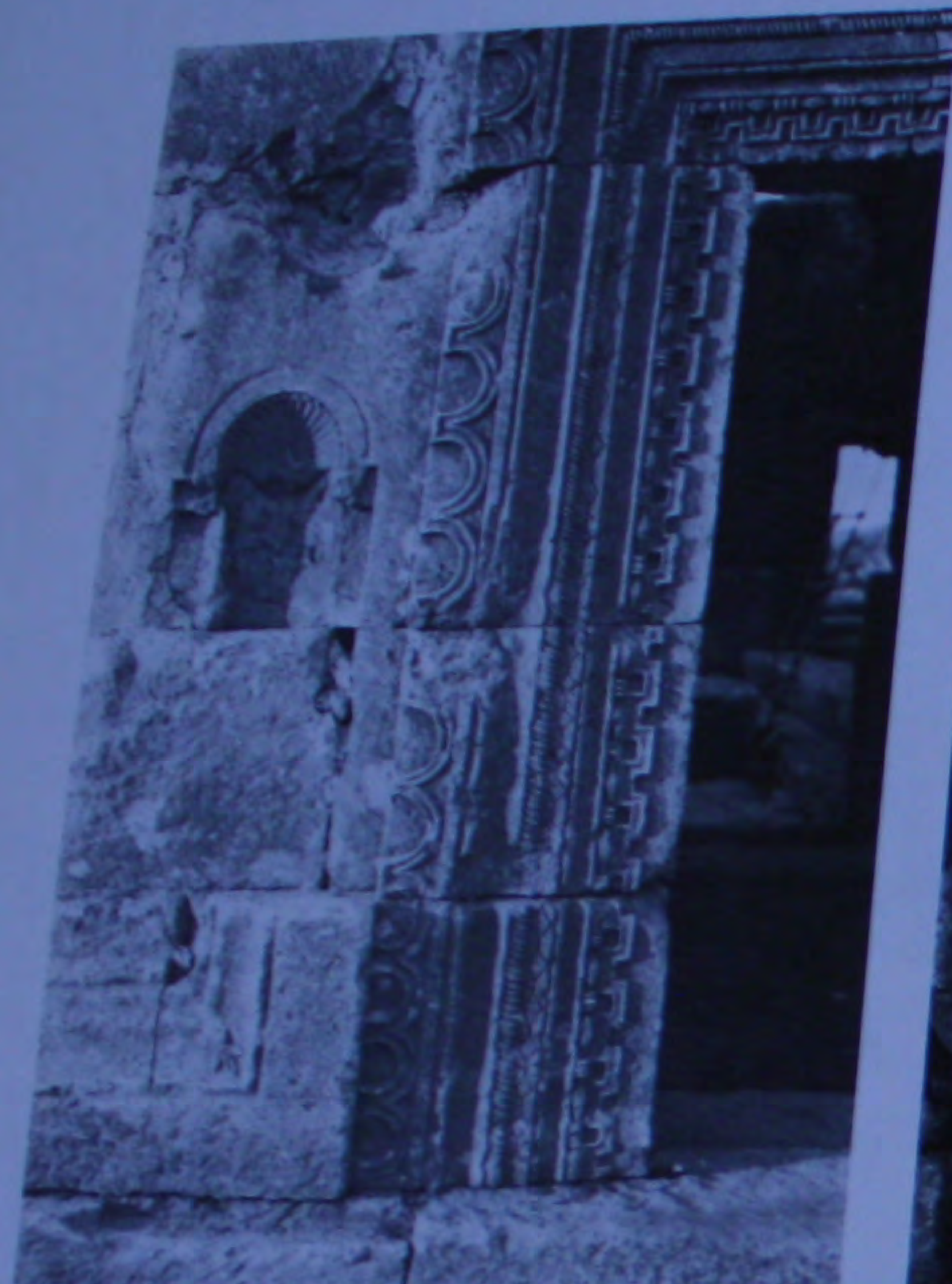




Fig. 164. a : Qalblöze, côté sud, montant gauche – b : Deir Seta, basilique est, porte est du côté sud, volute terminale du montant droit.

Les feuilles d'acanthe des linteaux sont des répliques de celles des chapiteaux : acanthe souple des premiers siècles à laquelle succède, sans toutefois la remplacer totalement, l'acanthe géométrique plus complexe du VIe s. Celle-ci est formée d'une succession de files de feuilles triangulaires, nettement découpées, qui accentuent l'effet de contraste entre les parties sombres (le fond) et les parties claires (la feuille). Au même courant tardif appartiennent les rinceaux d'acanthe : une tige sinusoïdale délimite des feuilles incurvées d'un rendu classique ou géométrisé. Les rinceaux de vigne sont sculptés sur des tores à profil segmentaire et les rinceaux d'acanthe sur le bandeau terminal de la mouluration. Nous en rencontrons de nombreux parallèles sur les archivoltes d'abside (Qalblōze, Sheikh Sleimān), mais leur facture traduit des régionalismes qui rendent les regroupements difficiles.

A ces motifs géométriques et végétaux s'ajoutent les médaillons. Ils apparaissent isolément ou sur les moulures, sur tous les éléments architecturaux, y compris les chapiteaux. C'est la figure de prédilection sur les plaques de parapet et les reliquaires. Le répertoire est identique à celui de l'ensemble du décor mais quelques motifs lui sont propres : hélice, six-feuilles, rosette, étoile à quatre pointes imbriquées et surtout croix et chrisme (à huit branches, plus rarement à six) qui sont, de loin, les plus fréquents.

Ce programme ornemental non figuratif comporte également quelques représentations d'animaux (oiseaux) et de stylites schématisés et symbolisés par une colonne.

En définitive, nous constatons, d'une part, un lien étroit entre la frise et son support, la moulure, et, d'autre part, une imbrication des éléments végétaux et géométriques. Il y a en outre élaboration d'un système et d'un répertoire bien caractérisé dans les églises.

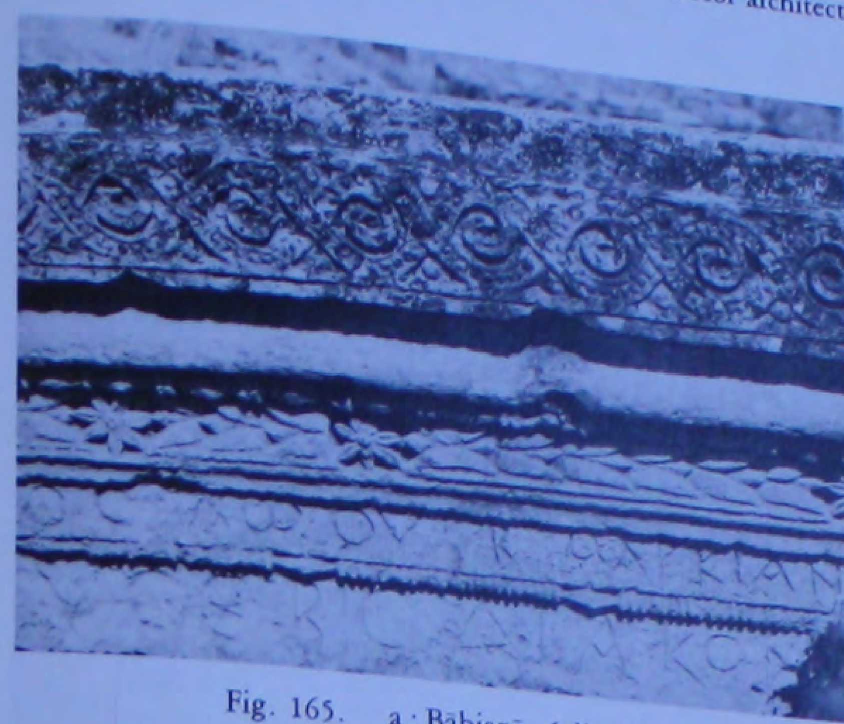




Fig. 165. a : Bābisqā, église est, côté sud, porte est, détail du linteau. – b : Kseijbe, église, chapiteau.

Chronologie et évolution des moulures et du décor sculpté

Les constructions de la seconde moitié du IVe s.

Dans la première période, entre 350 et 390, le décor se limite à des moulures sur les linteaux des portes sud des églises et sur les archivoltes des arcs triomphaux, à des chapiteaux traditionnels dans la région (de type « toscan », ionique, à feuilles lisses) et d'exécution fruste ainsi qu'à des médaillons.

L'oeuvre des architectes Markianos Kyris et Julianos.

A la fin du IVe s., vers 390, le décor connaît sa première expansion sous l'impulsion de deux architectes, Julianos à Brād, dans le J. Simʿān et Markianos Kyris dans le J. Bārīshā. Les moulures se diversifient, chambranles et corniches sont dotés de frises. L'activité de Markianos Kyris s'étend à plusieurs villages voisins (Bāʿūdā, Bābisqā, Darqītā, Kseijbe) et au couvent de Qaṣr al-Banāt. Son intervention se reconnaît à l'emploi et à l'association de frises sculptées (perles et pirouettes, tresses et files de feuilles imbriquées sur les chambranles [fig. 165,a], frises d'acanthe et de palmettes sur les corniches) ainsi qu'au choix des moulures. Le même enrichissement s'observe sur les chapiteaux. Sans rompre avec le répertoire antérieur, Markianos Kyris saiṭ à partir d'un épannelage unique jouer sur la finition pour varier l'apparence des chapiteaux, avec rigueur et élégance, comme en témoignent les filets de perles et pirouettes qui viennent souligner la simplicité des formes (fig. 165,b). La structure à deux registres (collet – échine) est utilisée pour donner naissance à de véritables chapiteaux à deux zones comme à Bābisqā où la zone inférieure est occupée par des feuilles lisses ou une acanthe proche par des découpures de l'acanthe micrasiatique. Il en va de même à l'église de Julianos à Brād où des feuilles lisses (rang inférieur) sont associées à des godrons (rang supérieur). Dans cette église, celle de Paul et Moïse à Darqītā et celle du couvent de Qaṣr al-Banāt, on assite à la réhabilitation complète du chapiteau corinthien à feuilles travaillées qui vient enrichir la partie orientale de l'église. L'influence de Markianos Kyris demeure marquante jusqu'au VIe s., dans les églises de Kfeir, Qalblōze, Bāqirḥā, Darqītā et dans les baptistères.

Nous passons rapidement sur les deuxième et troisième quarts du Ve s., car ils sont faiblement représentés dans l'architecture religieuse de la région à l'exception de couvents comme Deir Dēḥes et de l'église ouest de Beḥyo. En revanche, dans le J. Zawiyeh, les façades de grandes demeures à Ruweiḥa, Jerāde, Deir Sunbul



Fig. 166. Qal'at Sim'ān. a : Corniche de l'abside principale. – b : Colonne torsadée avec rinceau de vigne.

offrent un décor mettant en valeur les niveaux et soulignant les ouvertures (portes, fenêtres, niches). Rien de comparable n'existe alors dans les chaînons nord.

Qal'at Sim'ān

Une troisième phase s'amorce avec le chantier de l'ensemble monumental édifié à la mémoire du saint stylite Syméon. A partir du début des travaux, dans le troisième quart du Ve s.(après 473), commence le grand essor de la décoration architecturale des églises. les caractéristiques les plus notables en sont, dans les moulures : la volute terminale, l'utilisation du quart-de-rond dans les corniches et du tore à profil segmentaire sur les chambranles, la suppression du bandeau terminal de la mouluration et les moulurations enveloppantes sur les façades ; dans le décor : les rinceaux d'acanthe et de vigne, naturalistes et géométrisés, et les files de feuilles (fig. 166).

Qal'at Sim'ān marque une véritable explosion de formes nouvelles liées à l'insertion des feuilles dans le chapiteau mais aussi à la structure de la feuille elle-même. Du premier cas envisagé relève l'implantation, entre chaque feuille du rang supérieur, de la tige très élancée d'un caulicole (fig. 167,a), innovation appelée à

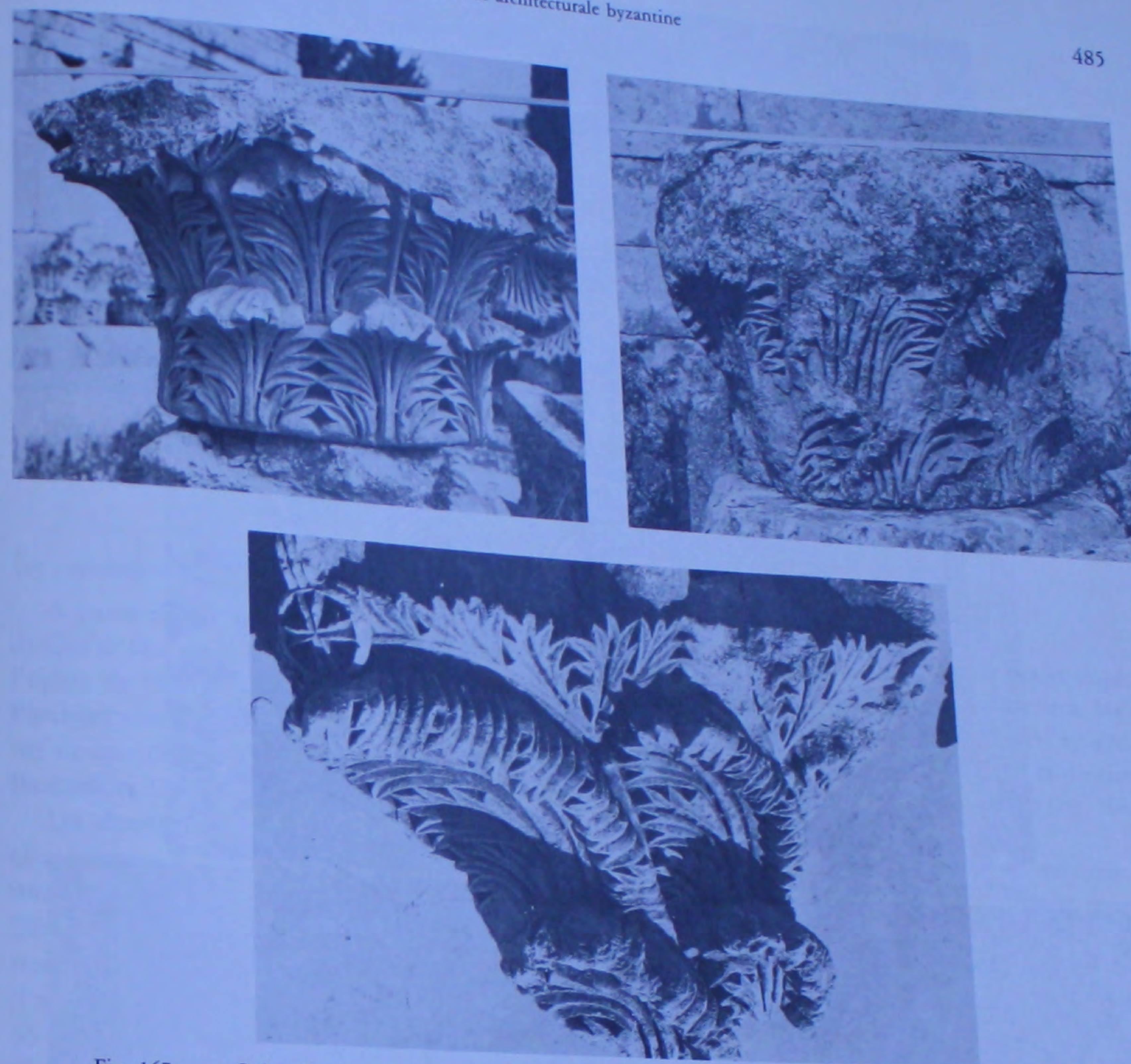


Fig. 167. a : Qal'at Sim'ān, chapiteau à l'est de la basilique nord. – b : Qal'at Sim'ān, basilique nord, chapiteau B 462 (12), face est. – c : al-Bāra, église à transept, chapiteau.

un large succès. On y voit, en même temps (?) qu'à al-Bāra (église 3), l'acanthe fouettée par le vent déployée de façon spectaculaire (fig. 167, b. c) après une longue éclipse, de plus de deux siècles, depuis son usage dans l'architecture sévérienne, y compris sur le temple de Me'ez, aux confins des J. Bārīshā et al-'Ala. A la fin du Ve s. et au VIe s., elle fut utilisée à Me'ez (église ouest), à al-Bāra, à Apamée. Parmi les variantes d'acanthe qui sont exploitées à Qal'at Sim'ān, certaines, pourtant connues à Antioche et en Mésopotamie, comme l'acanthe avec cavité centrale en goutte, se diffusèrent peu en Syrie même. D'autres connurent une plus grande expansion, comme le traitement très géométrisé des découpures de l'acanthe qui sont remplacées par des files de triangles contigus : apparue aux portes du baptistère, cette variété se retrouva ensuite sur les chapiteaux de l'arc triomphal et se répandit sur d'autres sites, à Khirbet Ḥasan (507), à Me'ez (église ouest), à Kafr Rūma, à Bāqirḥā (église est, 546), à al-Bāra (église à transept).

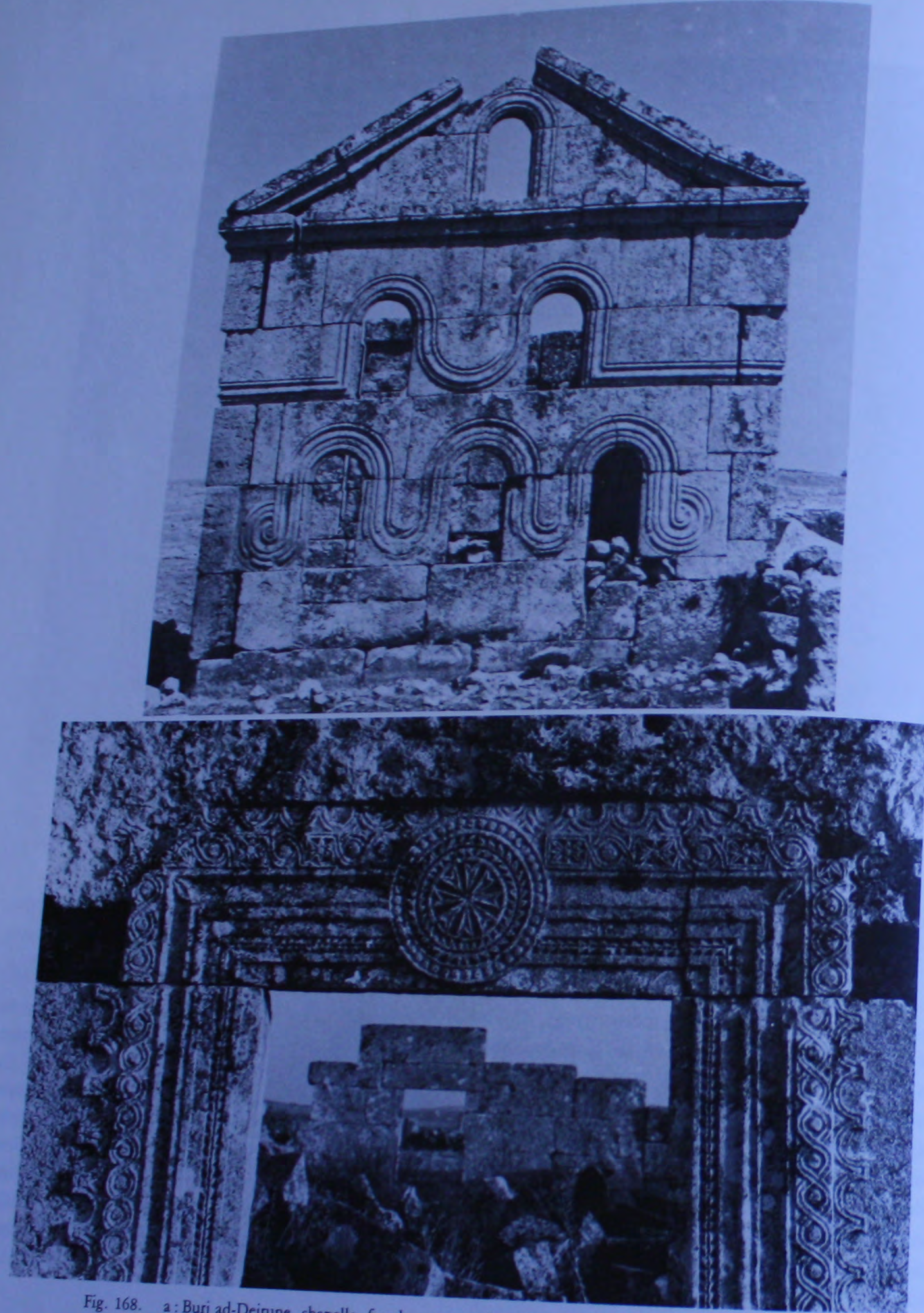


Fig. 168. a : Burj ad-Deirune, chapelle, façade ouest. – b : Dēḥes, basilique ouest, côté nord, porte.

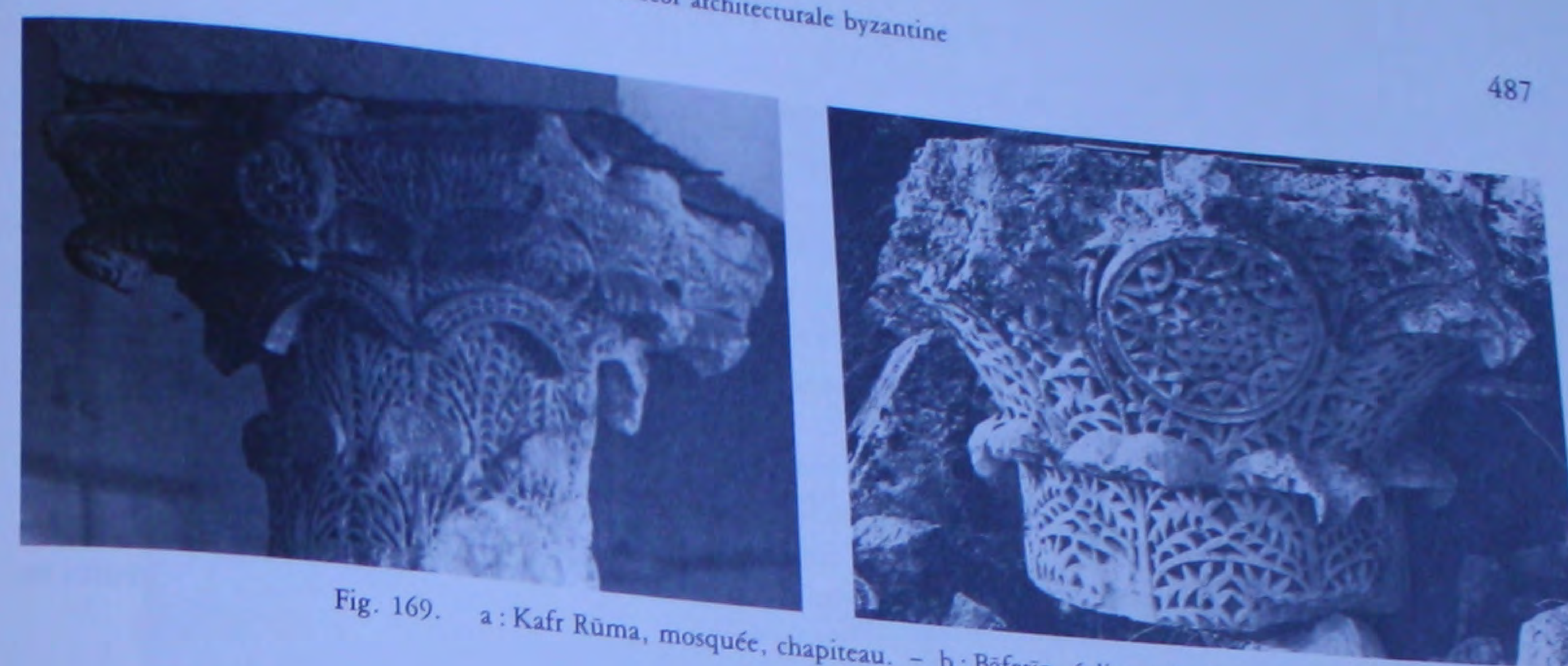


Fig. 169. a : Kafr Rūma, mosquée, chapiteau. – b : Bāfetīn, église sud, chapiteau.

Les constructions de la première moitié du VIe s.

A partir de 490 et durant la première moitié du VIe s., les nouveautés introduites par le projet impérial de Qalʿat Simʿān se perfectionnent et se coordonnent. Les basiliques de Qalblōze, Bāqirḥā, Deir Sētā, Meʿez, l'église de Bizzos à Ruweiḥa . . . sont représentatives d'une époque qui nous paraît marquer l'apogée de l'architecture et de l'ornementation syrienne. On assiste alors à une prolifération de basiliques et d'églises à nef unique (fig. 168,a), paroissiales et conventuelles. Dans d'autres églises, au contraire, à Dēḥes (fig. 168,b), Basmisli et Darqītā, le programme ornemental reste d'inspiration régionale.

Les chapiteaux offrent en cette première moitié du VIe s. des réussites surprenantes. Ils subissent des changements radicaux dans la disposition de leur décor. Deux sont caractéristiques. Le premier revient à introduire des arcs en forte saillie retombant sur le premier rang de l'acanthe (Kafr Rūma [fig. 169,a], al-Bāra, collection Pharaon à Beyrouth). Le second intervient au même niveau, c'est à dire au-dessus du premier rang d'acanthe. Il consiste dans l'insertion d'un rinceau qui remplace, en totalité ou en partie, le second rang d'acanthe (Kafr Rūma, Bānqūsā Sud et surtout l'église de Qaṣr Ibn Wardān contiguë d'un « palais » daté de 564). Les feuilles d'acanthe, dont nous avons vu l'éclatement en de multiples variantes à partir de Qalʿat Simʿān, n'en finissent pas de se déchiqueter et la part de leurs vides de s'accroître (beaux exemples à Madbaʿa, à Kafr Rūma, à Bāfetīn [fig. 169,b], à Halata), à une époque où une dentelle de pierre comparable recouvre les chapiteaux de Saint-Polyeucte et des grand monuments érigés par Justinien à Constantinople. Les feuilles peuvent aussi avoir des lobes plus différenciés, se recourbant à leur extrémité et rattachés différemment à la nervure centrale (église sud de Bānqūsā, église ouest de Meʿez, Bāfetīn, Dēḥes où il s'agit d'un chapiteau de maison). Pareille structure se retrouve sur un chapiteau de placage en marbre découvert à Antioche, dont les rapports avec Constantinople sont importants. La nouvelle feuille n'est pas éloignée de celles qui figurent sur des sculptures proches de la capitale, comme les chapiteaux de pilastre de Saint-Démétrios à Thessalonique. Vers 530, dans le groupe épiscopal d'Apamée et, plus tard, à Qaṣr Ibn Wardān, apparaissent des chapiteaux où l'on reconnaît, entre les lobes d'une même feuille, les oeillets caractéristiques des productions de Proconnèse. Ainsi se trouve posé le problème des rapports entre Constantinople et la Syrie.

Certains motifs, comme, sur les chapiteaux de Qaṣr Ibn Wardān, des méandres enserrant de petits éléments végétaux (fleurons), témoignent peut-être d'une diffusion des motifs des plaques égéennes vers la Syrie : on aurait ainsi un phénomène analogue à celui qui a été récemment mis en valeur pour l'Egypte. Dernier motif décoratif à examiner, celui des vanneries qui décorent certains chapiteaux à Apamée et à al-Fasuq (J. Wastani).

Il s'observe aussi à Deir Za'faran, en Mésopotamie, au VIe s., mais aussi à Constantinople et, à date postérieure, à Jérusalem. Si l'on considère, avec M. Mundell Mango, que ces vanneries sont originaires de Syrie et de Mésopotamie, on peut suggérer que les influences ne se sont pas exercées à sens unique, de la capitale vers la province, mais que la Syrie a pu marquer d'une certaine manière la sculpture de Constantinople.

Autre aspect de ces relations syro-constantinopolitaines, l'importation en Syrie de placages de marbre de la capitale qui devait agir comme un centre de redistribution des marbres pour la Méditerranée orientale. C'est au cours du VIe s. que ces placages viennent tapisser les murs de Qal'at Sim'ān, où ils sont un rajout manifeste, et l'église de Sainte-Croix à Reṣāfah (559), où ils se combinent avec des brèches de Thessalie. Ces éléments, auxquels peuvent s'ajouter les pavements en opus sectile (qui ne font pas toujours appel à des remplois), accroissent un commerce des marbres déjà actif (piliers de chancel, pieds et plateaux de table, notamment à Ezra' et Boṣrā) dans la seconde moitié du Ve s.

Dans l'architecture privée, on voit au VIe s. la mode décorative des églises faire une apparition un peu décalée, non seulement pour les chapiteaux et les médaillons, mais aussi pour les moulures des ouvertures et des corniches (maisons de Dēḥes).

Les constructions de la fin de l'époque byzantine

Dès le milieu du VIe s., la géométrisation du décor végétal s'accentue tandis qu'un autre courant de type naturaliste apparaît dans le J. al- A'la (à Beḥyo et Kafr Kila) et dans le J. Bārīshā (à Khirbet Tezin et à 'Arshīn). Simultanément, à partir de cette même époque et jusqu'au début du VIIe s., le décor disparaît lentement, les moulures se raréfient, chambranles et corniches ne sont plus sculptés (Burdaqlī, Bāfetīn, Abū Mosra, Bāmuqqa, Bābisqā). La dernière église datée du massif calcaire, construite à Bābisqā en 609 – 610, a préservé ses volutes terminales et offre une mouluration à doucine contournant un médaillon remarquable par sa sobriété.

Le VIe s. nous paraît être, de loin, le siècle le plus florissant tant au niveau de l'édification des églises qu'à celui de leur ornementation architecturale. Il en résulte, en dépit des quelques inscriptions datées et en raison du nombre élevé des monuments et des divers courants contemporains que leur sculpture reflète, une approche chronologique difficile.

Régionalismes

Malgré ces disparités, le Massif Calcaire n'en demeure pas moins homogène dans ses parties septentrionale et méridionale. Les régions où le décor est le plus riche sont les J. Bārīshā (fig. 170,a), al-A'la et Wastani. Dans le J. Sim'ān, mis à part Qal'at Sim'ān et Deir Sim'ān, il est plus pauvre et les motifs linéaires et géométriques l'emportent sur les éléments végétaux (fig. 170,b).

En Apamène un rapport certain s'établit entre le décor des églises et celui des maisons avec quelques nuances cependant, dues au rôle de l'édifice religieux dans les villages ; de simples linteaux moulurés côtoient des chambranles plus complexes, les chapiteaux sont exécutés avec plus de soin. Les fenêtres offrent parfois des moulurations.

Conclusion

La diversité du programme décoratif des églises dépend sans doute de facteurs économiques mais elle est aussi liée à la durée de construction de l'édifice et aux remaniements qui affectent aussi bien l'intérieur du monument que les façades et les rajouts (portiques et reliquaires). Le décor de l'église ne forme donc pas toujours un ensemble cohérent et aisément compréhensible. Les différences de style, dans un même bâtiment, peuvent venir de là et aussi de l'influence simultanée de courants traditionnels et innovateurs qui ne s'excluent

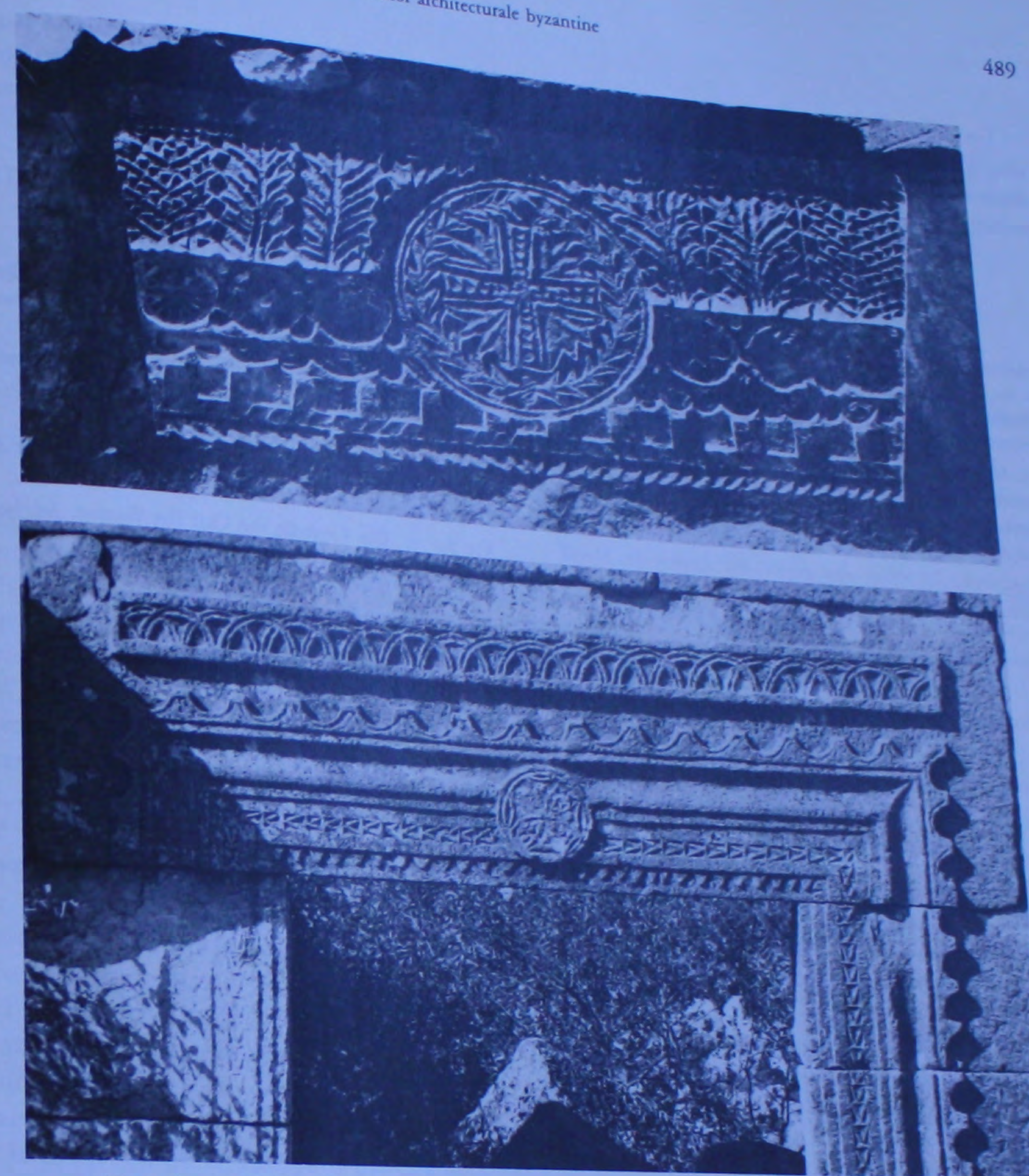


Fig. 170. a : Khirbet Ḥassan, église (507), linteau. – b : Kalōta, église de 492, côté sud, porte est.

pas et auxquels se mêlent des particularismes régionaux. Le décor, dans ce cas, ne permet donc pas de dater l'église mais de distinguer différentes phases dans son histoire. Pour retracer l'évolution de l'ornementation, il convient donc de partir des exemples datés et de se fonder sur un large échantillonnage, en tenant compte des données statistiques plutôt que de cas considérés comme significatifs.

Les sculpteurs des églises du massif calcaire sont partis du répertoire classique, visible sur les temples, les tombeaux et d'autres bâtiments anciens de la région. Ils ont abandonné certains motifs (grecques, rais de coeur) et en ont adopté d'autres, particulièrement dans les moulures, en créant des motifs qui se sont combinés aux précédents. Le symbolisme chrétien est omniprésent à travers la représentation de la croix.

Les mosaïques, dont le nombre s'accroît, grâce à des découvertes, d'année en année, ne sont pas non plus à négliger. Elles ont manifestement contribué à l'élaboration et à l'enrichissement du répertoire du décor architectural et influencé les maîtres d'oeuvre qui ont complété le programme décoratif. Il s'y ajoute la peinture dont nous n'avons malheureusement que de rares vestiges (Qal'at Sim'ān, Burj Ḥeidar).

Bibliographie

L'essentiel de la bibliographie est à chercher dans les chapitres sur les villages et les églises. Toutefois un certain nombre d'études spécifiques ont été réalisées, parmi lesquelles nous retenons :

M. C. Mundell Mango, The sixth Century Sculpture of the Monastery of Deir Za'faran in Mesopotamia, *Actes du XVe Congrès International d'Etudes Byzantines,Athènes, 1976, II, Art et Archéologie*, Athènes, 1981, p. 511 – 528.

A. Naccache, Le décor des portes des églises du Massif Calcaire, thèse soutenue en 1986 (inédite).

Ch. Strube, Die Formgebung der Apsisdekoration in Qalbloze und Qalat Siman, *Jahrbuch für Antike und Christentum* 20, 1977, p. 181 – 191.

Ch. Strube, Baudekoration in den Kirchen des nordsyrischen Kalksteinmassivs, *Archäologischer Anzeiger*, 1978, p. 577 – 601.

Ch. Strube, Tempel und Kirche in Me'ez, *Istanbuler Mitteilungen* 29, 1979, p. 355 – 365.

Ch. Strube, Die Kapitelle von Qasr Ibn Wardan, *Jahrbuch für Antike und Christentum* 26, 1983, p. 59 – 106.

La mosaïque en Syrie

Janine Balty Musée du Cinquantenaire Bruxelles

Introduction

Technique spécifiquement grecque à l'origine, devenue romaine par la suite, la mosaïque, utilisée comme revêtement de sol, jouissait dans la province antique de Syrie d'un incontestable succès, ainsi que l'attestent les très nombreuses découvertes de ces cinquante dernières années (la mosaïque servant de revêtement mural n'entre guère en ligne de compte ici, faute de vestiges suffisants qui permettent de l'étudier).

Or, si la riche documentation fournie autrefois par l'exploration systématique du site de l'ancienne métropole d'Antioche est aujourd'hui bien connue grâce au magistral ouvrage de Doro Levi[1], d'autres pavements, d'un intérêt pourtant exceptionnel parfois, n'ont pas toujours retenu l'attention qu'ils méritent. C'est donc à tous ces documents trouvés sur le territoire de la Syrie actuelle que s'attache plus particulièrement la présente étude, les pavements d'Antioche n'étant envisagés ici qu'à titre de comparaison ou comme point de référence obligé.

Il va sans dire que semblable recherche, portant sur la production de toute une province pendant plusieurs siècles, se heurte d'emblée à un certain nombre de difficultés, les unes liées au caractère lacunaire de la documentation pour un même lieu, les autres dues à l'absence de critères objectifs susceptibles de fonder correctement la datation.

Si l'on excepte le cas d'Antioche, où l'énorme quantité de mosaïques recueillies a permis la constitution de séquences chronologiques quasi ininterrompues, on peut dire qu'aucun endroit n'a livré des mosaïques de toutes les époques : la mosaïque hellénistique n'est représentée nulle part – pas même à Antioche –, contrairement à ce qu'on aurait pu croire en raison de la profonde hellénisation de toute la zone côtière, après la fondation de la Tétrapolis par Séleucos Nicator (300) ; il en va presque de même des pavements des deux premiers siècles de l'Empire romain (une seule mosaïque du Ier s., conservée sous des bâtiments postérieurs, à Apamée) ; la deuxième moitié du IIIe s. et le début du IVe ne sont pratiquement illustrés que par la production des ateliers de Shahbā (Philippopolis) et de Palmyre, tandis qu'à Apamée (et en Apamène de manière générale) ce sont les mosaïques d'époque plus tardive (deuxième moitié du IVe, V^{e} et VIe s.) qui sont les plus nombreuses. Ce caractère disparate de la documentation empêche souvent d'étudier l'évolution du répertoire et du style sur une longue période en un même lieu et de distinguer des « écoles ».

Le problème chronologique n'est pas moindre : certains pavements aujourd'hui complètement isolés, dépourvus de contexte archéologique, ne peuvent être datés que par l'analyse stylistique, toujours aléatoire ; dans plusieurs cas même, seuls les panneaux historiés, ou pseudo-emblémas, ont été déposés et restaurés,

1. *Antioch Mosaic Pavements*, 1947.

ce qui rend impossible l'examen de la composition d'ensemble du pavement et l'analyse du décor géométrique de l'encadrement, deux démarches généralement plus révélatrices pour la détermination d'une date que l'étude du style des figures elles-mêmes.

A partir du Ve s., voire déjà à la fin du IVe, il arrive fréquemment que le pavement soit daté par une inscription ; une datation de ce type constitue évidemment un point de repère de première importance dans l'établissement d'une chronologie ; elle permet par ailleurs une prise de conscience plus nette des dangers de la méthode trop exclusivement stylistique : rappelons l'exemple bien connu du portique de la Grande Colonnade d'Apamée dont le tapis de mosaïque présente un échantillonnage de styles qu'on n'aurait jamais imaginés contemporains si la dédicace de 469 n'avait garanti l'homogénéité du travail.

Les conditions de l'étude étant différentes, on le voit, selon qu'il s'agit de mosaïques plus anciennes ou plus récentes, il m'a paru préférable de diviser chronologiquement la matière en deux chapitres, l'un portant sur les mosaïques d'époque romaine jusqu'à Théodose, l'autre couvrant la période allant de Théodose à l'invasion arabe.

1 – Du Ier siècle à Théodose

1. 1 – Mosaïques conservées

Apamée

C'est au cours du dégagement de l'édifice « au *triclinos* », en 1970, que fut mise au jour la plus ancienne mosaïque trouvée jusqu'ici en Syrie. Le tapis, qui affecte la forme d'un large Π, semble avoir été conçu pour s'adapter à un bassin central préexistant. Son ornementation, d'une grande sobriété, est constituée de carrés à motifs géométriques (jeux de losanges, de carrés et de triangles juxtaposés ou imbriqués ; rosace avec décor de croisettes) en quatre couleurs (noir, saumon, jaune, sable) s'enlevant à intervalles plus ou moins réguliers sur un fond blanc, à l'intérieur d'une double bordure. Le caractère exclusivement géométrique de ce décor, la simplicité des motifs mis en oeuvre et l'emploi d'une polychromie restreinte tendent à situer le pavement dans la tradition de la mosaïque-tapis d'époque hellénistique et autorisent à lui assigner une date relativement haute dans le Ier s. ap. J.-C.

Pour les périodes immédiatement postérieures, le site n'a livré aucun document : ni pour le IIe s. – qui fut pourtant celui des grands travaux d'urbanisme et de reconstruction, après le tremblement de terre de 115 –, ni pour le IIIe, à une exception près. Composée d'un pseudo-emblèma à sujet mythologique cerné d'un large encadrement géométrique, cette mosaïque ornait le *triclinium* en T d'une importante demeure située au coeur de la ville. Du tableau central, il ne reste que quelques fragments à peine déchiffrables : une silhouette de Pan, des Eros ailés, une figure féminine qu'on croit pouvoir identifier avec Aphrodite. Aussi, n'est-ce pas là mais bien dans la richesse du décor géométrique que réside l'intérêt principal de ce pavement : insérés dans une composition d'étoiles à huit losanges en relief, de grands carrés ornés de médaillons variés et somptueux alternent avec des carrés plus petits posés sur la pointe. Si ce type de composition apparaît à Antioche dès l'époque sévérienne, c'est cependant à une date quelque peu postérieure que conduit ici l'analyse des différents motifs de remplissage : la prédilection marquée pour les éléments en relief, la tendance à la décomposition et à la surcharge mais surtout le recours déjà fréquent aux motifs de style arc-en-ciel (utilisation de tesselles posées sur la pointe et alternance des couleurs) caractéristiques du IVe s. autorisent à dater l'oeuvre de la deuxième moitié du IIIe s. L'extraordinaire maîtrise technique dont témoigne l'encadrement géométrique n'est pas démentie par l'exécution, sobre et nerveuse, du rinceau sur fond noir (peuplé d'animaux) qui ferme la composition d'un seul côté.

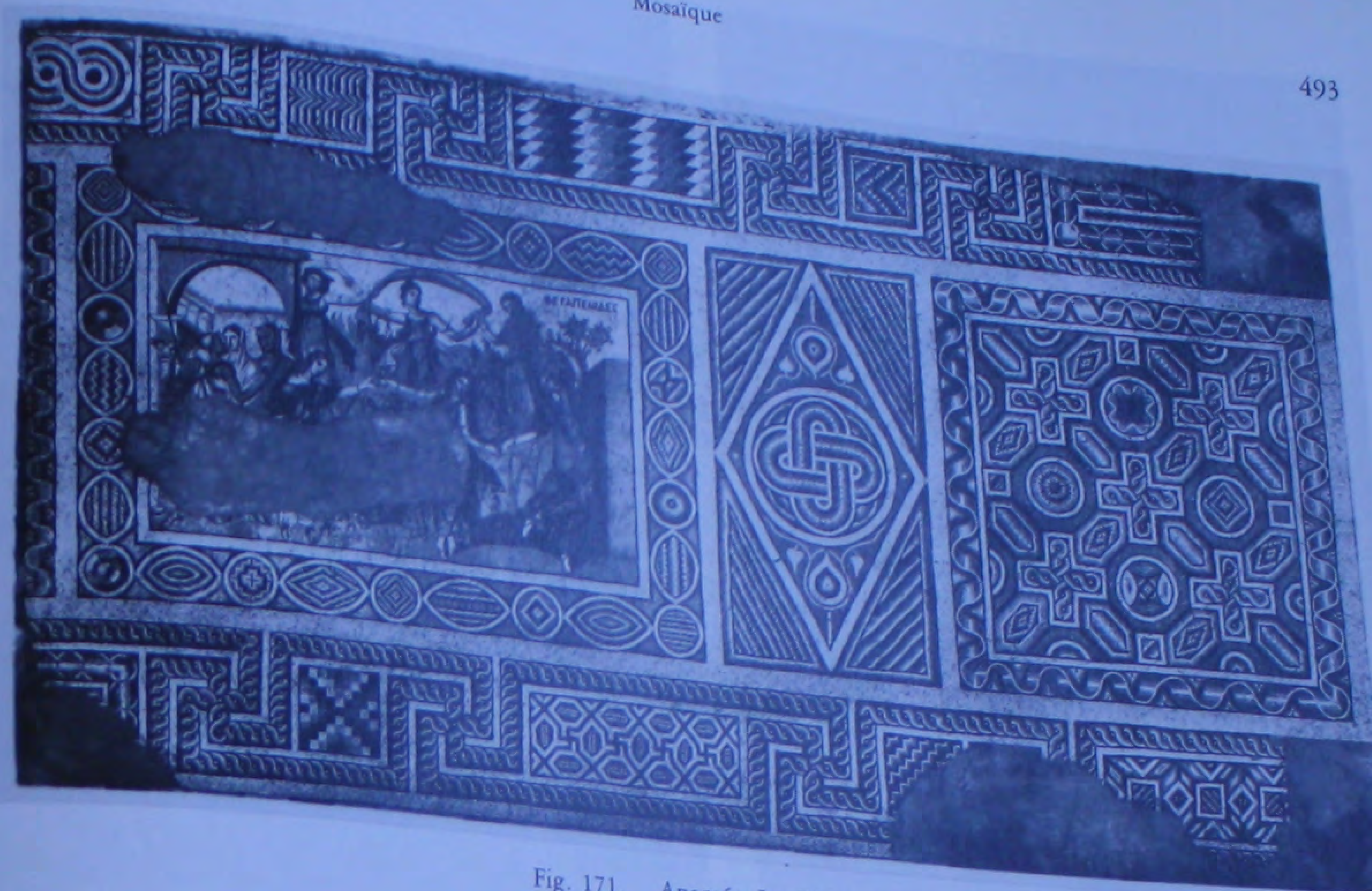


Fig. 171. Apamée, Les Thérapénides

Toutes les autres mosaïques découvertes à Apamée sont plus tardives. Le pavement, aujourd'hui assez ruiné, de la salle AB, dans l'édifice « au *triclinos* », pourrait remonter à la fin de l'époque constantinienne (deuxième quart du IVe s.), ainsi que semble l'indiquer la composition du tapis principal que les évolutions d'un double méandre subdivisaient en petits panneaux à scènes mythologiques (Zeus et Hermès ; Héraklès et Dionysos . . .) (fig. 173,b) ou pittoresques (paysages alexandrins) et bustes de Sages aux quatre angles (Chilon de Sparte). Le style expressionniste des figures de même que la confrontation, sur bien des points, avec la mosaïque de la Ville Constantinienne d'Antioche tendent aussi à confirmer cette date.

Pour la longue série de mosaïques mises au jour sous la cathédrale, une datation dans la deuxième moitié du IVe s. est pleinement assurée, malgré l'absence de toute inscription, par le caractère même du décor géométrique où se retrouvent non seulement les schémas favoris de cette époque (compositions d'octogones et de croix, de carrés droits et diagonaux ; évolution d'un méandre fait d'une tresse et d'un câble) mais aussi les innombrables motifs de remplissage du style arc-en-ciel (zigzags, chevrons, damiers . . .), qu'accompagnent toujours les solides en perspective et les méandres en relief, répandus à Antioche au même moment. Sur la riche polychromie du fond géométrique, se détachent, à intervalles réguliers, des panneaux historiés dont l'exégèse a permis de préciser la date. Le plus connu de ces panneaux est celui qui met en scène Socrate, enseignant au milieu de six vieillards barbus, selon un schéma iconographique courant déjà récupéré par le christianisme et repaganisé ici : Socrate représenté parmi les Sages de l'Antiquité à la manière du Christ parmi les Apôtres. Un autre personnage, également réputé pour sa sagesse, Ulysse, apparaît sur un tableau de la même série (fig. 171) : la mosaïque des Thérapénides (les servantes) illustre en effet les retrouvailles du héros et de Pénélope en présence de la vieille nourrice Euryclée, tandis que de jeunes servantes dansent aux portes du palais. Évocation d'un passage de l'Odyssée (XXIII, 132 – 135 et 144 – 147), cette scène se lit aussi à un autre niveau, car Ulysse était devenu pour les philosophes néo-platoniciens l'image même du sage, celui qui,



Fig. 172. Apamée, Jugement des Néréides. a : Krisis, Amymone. – b : Cassiopée, une servante. – c : Aphros. – d : Poséidon

longtemps ballotté sur la mer, symbole des changements perpétuels de la matière, retrouve Pénélope au terme du voyage, c'est-à-dire la Philosophie, et peut enfin rejeter son enveloppe terrestre pour vivre dans l'au-delà. A la lumière de cette interprétation néo-platonicienne, la présence de *Kallos* et de *Charis* (allégories de la Beauté et de la Grâce) sur un panneau voisin (fragmentaire) n'étonne guère. Également centré sur le thème de la Beauté, un quatrième tableau, longue fresque à treize personnages désignés chacun par une inscription, figure le Jugement des Néréides (fig.). Aphros, jeune Triton personnifiant l'écume marine et Bythos, vieillard majestueux, coiffé d'un *calathos* d'algues, divinité des abysses profonds, campent le paysage où se déroule la scène. La présence d'Aglaïs (ou Aglaia, l'une des trois Grâces), d'Aphrodite et de Peithô (la Persuasion, souvent liée à Aphrodite) désigne d'emblée l'objet du concours : c'est un *agon peri kallous*. A gauche, la première « concurrente », Thétis, assistée de sa fille Doris ; au centre, Bythos, vieillard de la mer, Krisis, allégorie du Jugement, et, siégeant derrière une table où est déposée la couronne enjeu du concours, Poséidon et Amymone ; à droite, enfin, fermant la composition, Cassiopée, rivale heureuse de Thétis, dévoilée par une servante et couronnée par la Victoire, épilogue inattendu certes témoignant d'une version différente de celle qu'avaient popularisée les Métamorphoses d'Ovide (IV,670 – 740). C'est donc bien autour des idées de Beauté et de Sagesse que s'ordonnent les différentes scènes de cet ensemble. Or, une telle volonté de revalorisation des idéaux païens ne peut se concevoir ni sous Constance – dont les édits visaient, dès le milieu du IVe s., à interdire le paganisme –, ni sous Valens ou Théodose ; aussi bien est-ce à la personnalité de Julien et plus particulièrement au séjour de l'empereur à Antioche (362 – 363) qu'il convient de lier ce remarquable programme décoratif, sans doute destiné à décorer les locaux de la célèbre école néo-platonicienne d'Apamée dont Julien admirait plus que tout autre le fondateur Jamblique. Faut-il rappeler en outre la véritable dévotion que l'empereur vouait à Socrate : « Tous ceux que sauve aujourd'hui la philosophie sont redevables à Socrate de leur salut », écrivait-il à Thémistius[2]. La datation dans la deuxième moitié du IVe s. qu'autorise l'examen du décor géométrique se trouve ainsi précisée sur la base d'arguments tout autres que stylistiques ; l'analyse du style même ne manque pas de confirmer d'ailleurs la date proposée, car ces mosaïques, par leur caractère éminemment pictural et le choix d'un type de composition quelque peu anachronique déjà à cette époque (pseudo-emblémas relativement petits se détachant sur fond géométrique), s'inscrivent parfaitement dans le courant classicisant et conservateur inspiré par Julien lui-même.

On rattachera aussi à cette tradition – et peut-être à la production du même atelier – la mosaïque de Gê et des Saisons (fig. 173,a), découverte dans l'édifice « au *triclinos* », oeuvre qu'il eût été impossible de dater, tant elle reproduit fidèlement un modèle antérieur, n'étaient la composition (*scuta* entrecroisés) et le caractère typiquement arc-en-ciel du décor géométrique. Ce décor géométrique de style arc-en-ciel prend, au cours de la deuxième moitié du IVe s., une importance qui culmine à la fin du siècle, quand se produit, dans le répertoire de la mosaïque, une véritable rupture due à la désaffection pour les thèmes mythologiques dans une société de plus en plus marquée par un christianisme triomphant. Les pavements de la synagogue (391/392), ceux de quelques maisons d'Apamée et surtout des églises devenues de plus en plus nombreuses dans la région (notamment Khirbet Mūqa, 393/394), en témoignent à suffisance, ainsi qu'on le verra ci-dessous.

Shahbā (Philippopolis)

Un grand nombre de mosaïques d'excellente qualité ont été trouvées à Shahbā (Philippopolis) dans le sud de la Syrie. Or, ce n'est qu'en 244 que la petite bourgade de Shahbā devient colonie romaine sous le nom de Philippopolis et se couvre de monuments prestigieux par la volonté de Philippe l'Arabe, qui voulait honorer ainsi l'endroit où il était né. Un atelier de qualité ne pouvant se concevoir dans une localité modeste, cette date de 244 constitue un *terminus post quem* obligé pour toutes les mosaïques de Shahbā.

2. *Ep. à Thémistius*, 264 d.



Fig. 173. Apamée. a : Médaillon de Gé. – b : Mosaïque des Dieux et des Sages (Dionysos).

Trois d'entre elles peuvent être mises en rapport avec ces premiers embellissements de la ville, vers le milieu du IIIe s. : la Vénus marine à sa toilette, l'Artémis au bain surprise par Actéon et la scène où apparaît Ploûtos, oeuvres où se marque encore, semble-t-il, l'influence du style sévérien. C'est en effet une datation purement stylistique qu'on est amené à proposer cette fois, datation rendue particulièrement ardue ici par l'absence presque totale d'ornementation géométrique, le manque de confrontations étroites avec d'autres mosaïques d'Orient et enfin l'habileté même des artistes à reproduire très fidèlement des modèles antérieurs. Assise dans une coquille que soutiennent deux centaures marins, Vénus (fig. 174,a), presque entièrement nue, tient de la main droite une mèche de son opulente chevelure noire, de la gauche un miroir à manche qui lui renvoie son image inversée. Au-dessus d'elle, deux Amours en plein vol tendent un voile gonflé par le vent. Ce thème, unique en Syrie jusqu'ici, jouissait au contraire d'un très large succès dans la mosaïque africaine et la comparaison avec la Vénus de Bulla Regia en Tunisie (deuxième moitié du IIIe s.) est assez frappante. On supposera dès lors que, pour la décoration de sa ville, Philippe l'Arabe avait fait appel, en plus des artistes syriens qu'il avait pu recruter dans le pays, à des ateliers venus d'autres régions de l'empire.

Le thème d'Artémis surprise par Actéon a été fréquemment traité dans l'art romain, tant en peinture qu'en sculpture : sur un fond de paysage rocheux, la déesse (fig. 174,b), accompagnée de ses nymphes, est



Fig. 174. Shahbâ. a : Vénus marine. – b : Artémis au bain. – c : Dionysos ivre. – d : Hommage aux divinités de la fertilité.

représentée accroupie dans la source ; derrière un massif, surgit le buste d'Actéon dont la tête porte déjà des cornes ramifiées, préfiguration de sa métamorphose ; deux figures féminines observent la scène. Les parallèles étroits qu'on trouve dans la peinture pompéienne pour l'attitude de la déesse accroupie, de même que la confrontation avec une mosaïque de Timgad iconographiquement très proche, permettent d'imaginer qu'une peinture célèbre a pu servir de modèle à différentes variations sur ce thème. Les motifs décoratifs des encadrements confirment une datation vers le milieu du IIIe s. : surcharge de l'ornementation dans le « ruban à disques » de la première bordure et luxuriance végétale, de caractère encore sévérien, dans la superbe guirlande de fruits et de fleurs, peuplée d'oiseaux, que soutiennent, tels des Amours, de petits Attis ailés.

La troisième mosaïque de ce premier groupe (fig. 174,d) appartient à la série des scènes d'hommage aux divinités de la fertilité, dont les propriétaires de grands domaines, dans les provinces orientales surtout, se plaisaient à orner leur demeure. Elle pourrait avoir été exécutée par le même atelier que la mosaïque d'Artémis, vu l'affinité de style dans le rendu des figures. L'élégant rinceau d'acanthe sur fond noir orné de masques végétalisés et d'Amours chasseurs est contemporain du tableau central sur trois de ses côtés ; le quatrième côté a été complètement refait, probablement à l'époque constantinienne.

Exécutée quelque peu plus tard, dans un style qui rappelle beaucoup déjà certaines oeuvres de la deuxième moitié du IIIe s. à Antioche (Maison du bateau des Psychés), la mosaïque du Dionysos ivre accompagné d'un Satyre (fig. ,c) présente la composition classique du petit pseudo-embléma s'enlevant sur un large fond décoratif ; exceptionnellement les différentes bordures ont été conservées : onde, cercles sécants, postes.

Un deuxième groupe de mosaïques pourrait être datée par contre, toujours sur la base de constatations stylistiques, de la fin du IIIe ou du début du IVe s. (époque de la Tétrarchie). Trois d'entre elles proviennent d'une même maison et illustrent un programme unique, centré sur l'idée de mariage. La plus grande (fig. 175,a – b), qui constituait sans aucun doute le pavement du *triclinium*, figure, dans un médaillon circulaire, une scène de banquet qu'on a pu interpréter comme un festin de noces, en raison de la place prépondérante réservée, au centre de la composition, à l'un des couples : l'homme vêtu d'une ample tunique blanche à *clavi* pourpres, légèrement tourné vers sa compagne, lui a passé le bras autour des épaules et tient dans la main gauche un petit lièvre (symbole érotique) ; la femme, reconnaissable à ses cheveux flottants, à son vêtement, à ses bijoux, tend à son partenaire une coupe et tient un bouton de rose dans la main gauche ; d'autres personnages ont pris place autour de la table tandis que le *tricliniarius*, bel esclave-serveur, debout à l'avant-plan, à côté d'une grande amphore, assure le service. Ce médaillon central est inscrit dans un carré dont les écoinçons sont ornés de Victoires ailées en trompe-l'oeil ; un large encadrement présente un décor de motifs géométriques – où se remarquent déjà quelques panneaux arc-en-ciel – alternant avec des motifs de *xenia* (poules, canards, pigeons, légumes . . .), rares en Orient.

Une deuxième mosaïque, très lacunaire, figure le long cortège nuptial de Thétis et Pélée ; la troisième enfin (fig. 175,d) met en scène trois figures allégoriques féminines désignées par des inscriptions : *Eutekneia* (= *Euteknia* : « le bonheur d'avoir de beaux et bons enfants »), *Dikaiosyné* (la Justice) et *Philosophia* (la Philosophie) représentation qui paraît faire allusion à la réussite des nouveaux époux dans l'éducation, toute païenne encore, de leurs futurs enfants.

Le choix de ces différents thèmes – visiblement liés entre eux – n'est certes pas fortuit et on se demandera, dès lors, si une quatrième mosaïque de Shahbā, dont on ignore aujourd'hui la provenance, n'aurait pu faire partie à l'origine du même ensemble, illustrant elle aussi l'histoire d'un mariage. Deux scènes principales, aisément déchiffrables grâce aux inscriptions qui identifient les personnages, divisent au premier plan la composition : à gauche, Pélops le Phrygien, reconnaissable à son bonnet, demandant à Oinomaos la main de sa fille Hippodamie en présence de celle-ci ; à droite, la *dextrarum iunctio* des jeunes époux (fig. 175,c). A l'arrière-plan, est évoquée, dans un style miniaturiste assez étonnant, la course au terme de laquelle Pélops triomphe d'Oinomaos et enlève ainsi la jeune fille à son père. La présence, entre les deux attelages, du cocher Myrtilos – qui par sa trahison provoque la mort d'Oinomaos – se réfère à une version tardive de

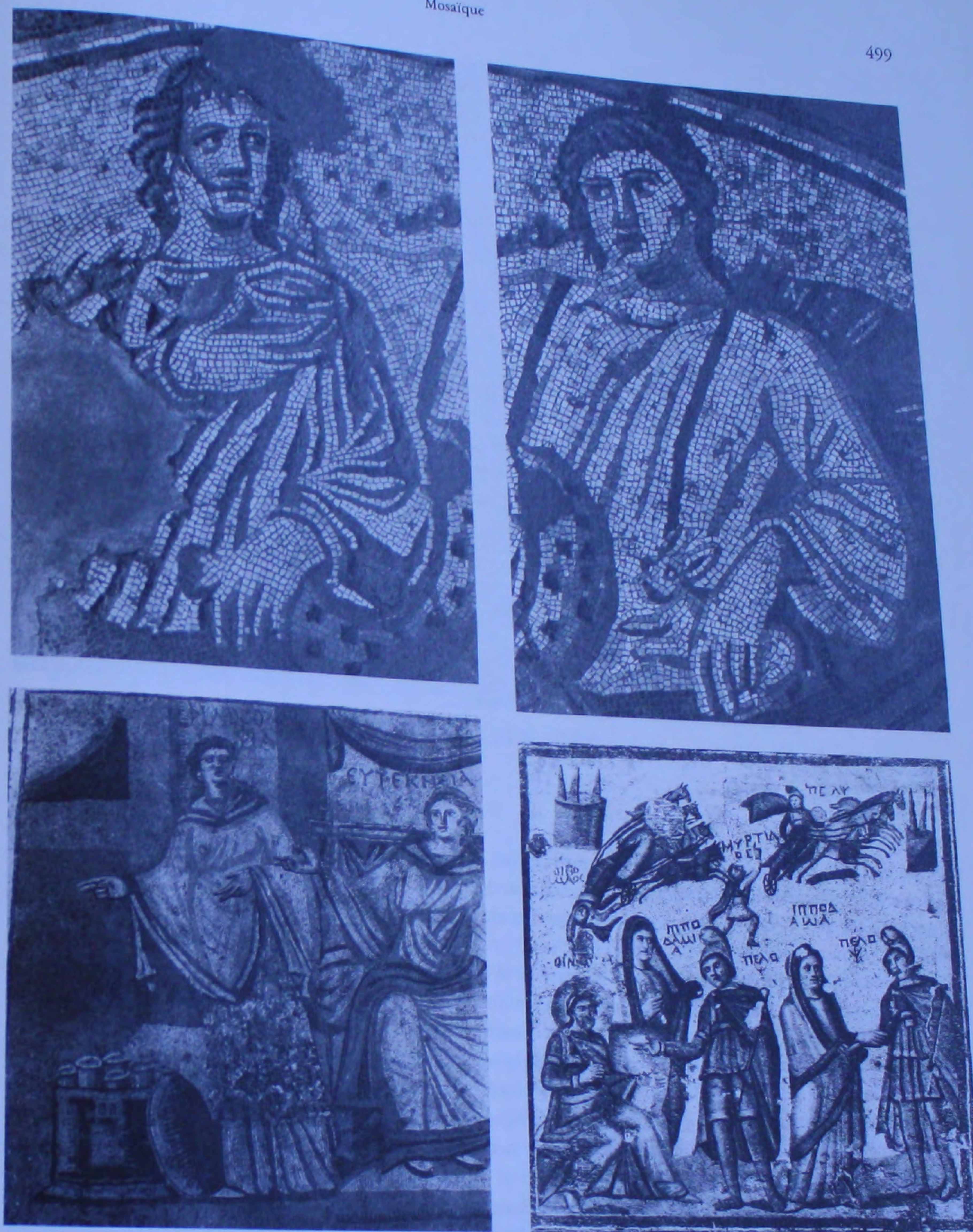


Fig. 175. Shahbā. a/b : Banquet nuptial. – c : *Eutekneia*. – d : Pélops et Hippodamie.



Fig. 176. Shahbā. a : Noces de Dionysos et Ariane (Maron). – b : Orphée parmi les animaux.

la légende, telle qu'elle est rapportée notamment par Apollodore ou Pausanias : ni Pindare, ni le fronton d'Olympie ne connaissaient Myrtilos. La représentation du mythe de Pélops, qui apparaît sur un petit nombre de sarcophages du IIIe s., n'était pas attestée jusqu'ici en mosaïque ; le pavement de Shahbā revêt donc à cet égard une importance toute particulière.

A ce groupe, datable de l'époque de la Tétrarchie, il faudrait ajouter sans doute, encore qu'elle provienne d'une autre maison, la plus célèbre des mosaïques de Shahbā, celle d'Aiôn, qui figure, en une vaste fresque à très nombreux personnages, tous désignés par une inscription, la destinée humaine face à l'ordre immuable des choses. Sur le plan stylistique, cette oeuvre, très proche des mosaïques du Banquet et d'*Eutekneia*, me paraît appartenir aux dernières décennies du IIIe s. plutôt qu'à l'époque de Philippe l'Arabe, comme on l'a souvent proposé. La mosaïque des Trois Grâces (avec figuration, dans l'encadrement, de personnifications des Saisons, de la Gaîté, de la Fête nocturne) de facture nettement plus sommaire, pourrait être attribuée à un atelier différent, mais de la même époque.

Un dernier groupe, constitué de quatre pavements découverts en 1966 dans une même maison et exposés *in situ*, remonte selon toute vraisemblance au deuxième quart du IVe s. (« renaissance constantinienne ») : Orphée charmant les animaux, Noces de Dionysos et Ariane, Amours d'Aphrodite et Arès, Téthys divinité de la mer. Si le thème d'Orphée a joui d'un grand essor dans la mosaïque antique, rarement l'image du

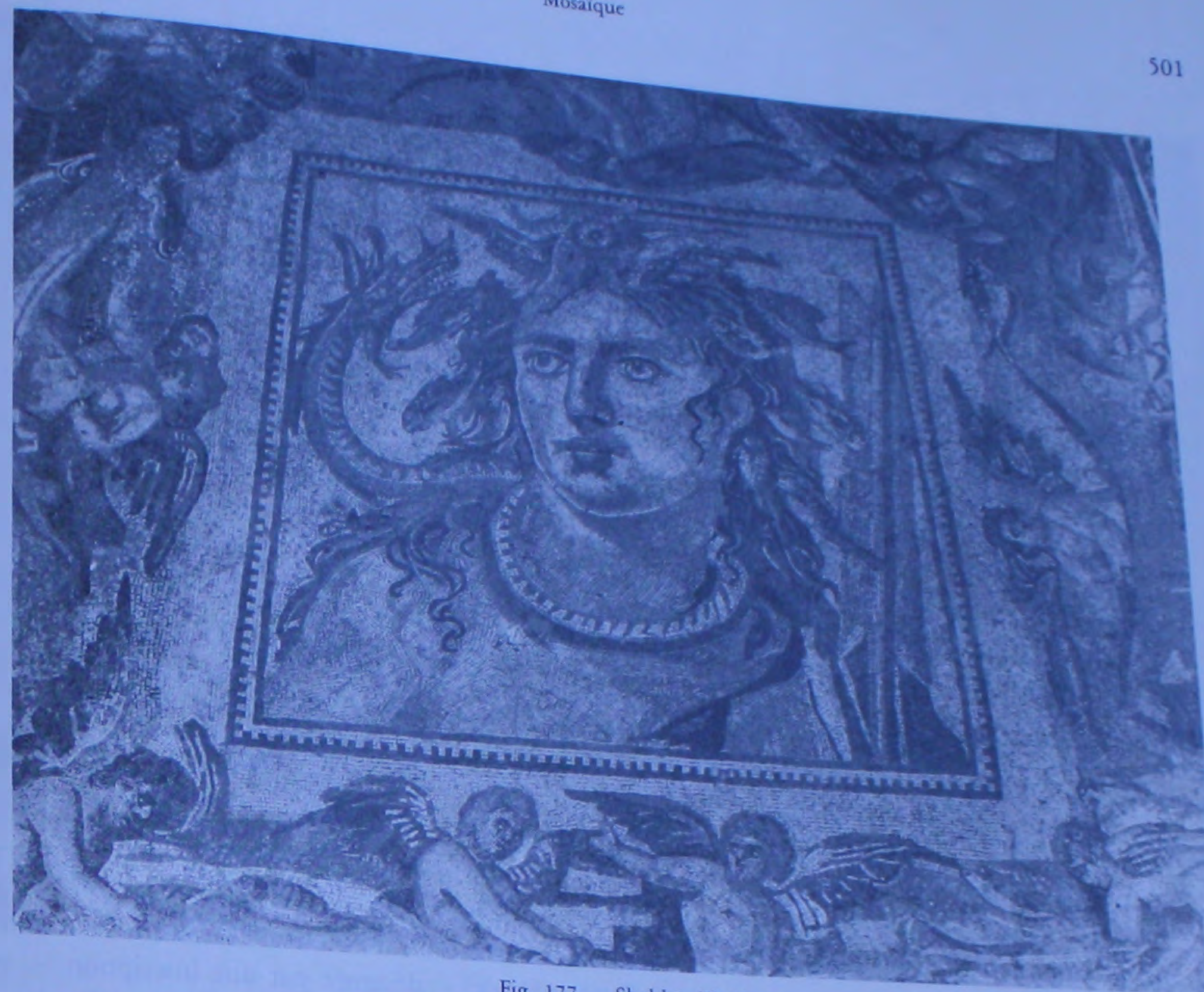


Fig. 177. Shahbā, Théthys.

chantre inspiré des dieux a été rendue avec autant de sensibilité qu'ici (fig. 176,b) : assis dans un paysage rocheux parmi les animaux qui se pressent autour de lui pour l'écouter, il joue, les yeux levés vers le ciel, plongé dans une profonde extase. D'une technique très picturale encore, l'oeuvre annonce cependant par bien des traits une étape ultérieure dans l'évolution de la mosaïque, où les artistes, se détachant de l'imitation servile de la peinture, cherchent leurs effets dans les possibilités qui leur sont offertes par le jeu des tesselles. C'est pourquoi, il a paru bon de renoncer à la datation haute (milieu du IIIe s.) qu'on avait proposée tout d'abord. C'est une date plus tardive qu'autorise d'ailleurs la composition même, où le pseudo-embléma, cerné d'un simple encadrement, s'est considérablement élargi, préludant dans une certaine mesure à la conception unitaire du pavement qui sera celle des Ve et VIe s.

Cette tendance à la monumentalisation du panneau central, présente dans les autres mosaïques de ce dernier groupe, trouve une illustration particulièrement suggestive dans l'étonnant buste de Téthys (fig. 177) qui décore à lui seul toute une salle. A vrai dire, si le thème de cette divinité marine, munie de sa rame et accompagnée d'un dragon à tête de chien, a été abondamment traité dans la mosaïque orientale, la Téthys de Philippopolis ne saurait être confondue avec les productions d'ateliers, relativement banales, qu'on trouve à Antioche, Anazarbe ou Alexandrette. Il est indéniable qu'un schéma traditionnel a donné lieu ici à une création véritablement artistique : fascinante et monstrueuse, la figure de Téthys est une magistrale évocation

de la mer, avec les inquiétants mystères que ses profondeurs recèlent. Comme dans l'Orphée, avec lequel l'oeuvre ne manque pas d'affinités pour le subtil mélange de sensibilité et de puissance qu'elle révèle, le créateur constantinien a donné toute la mesure de son génie.

Dans les deux autres mosaïques du groupe, se marque un dualisme assez net entre une tendance très picturale encore (les figures de Maron (fig. 176,a), dans les Noces de Dionysos et Ariane, et de Skopè, dans la scène avec Arès et Aphrodite) et un « classicisme de surface », bien défini par D. Levi à propos du Dionysos de la Villa Constantinienne d'Antioche ; ainsi se confirme pour ces pavements aussi une même date dans le deuxième quart du IVe s.

Palmyre

Deux ensembles de mosaïques ont été mis au jour à Palmyre en 1940, au cours de la fouille d'un quartier de maisons sis à l'est du sanctuaire de Bêl. L'un d'entre eux, assez lacunaire, décorait un péristyle : sur trois des côtés, se succédaient des panneaux géométriques ou historiés, carrés ou rectangulaires, de dimensions réduites ; le quatrième côté, sur lequel ouvrait sans doute une salle plus importante, était entièrement occupé par un tableau unique, figurant Achille découvert par Diomède et Ulysse parmi les filles de Lycomède. Bien qu'ignoré de la tradition épique la plus ancienne, cet épisode de la geste d'Achille est l'un des plus fréquemment représentés dans l'art romain ; on le trouve notamment maintes fois traité au flanc des sarcophages, le plus souvent selon le schéma de répartition des personnages en trois groupes appliqué ici. La scène est marquée d'une grande intensité dramatique ; un jeu d'obliques et de parallèles exacerbe l'impression de mouvement ; les personnages sont brossés à larges traits, alternativement sombres et clairs, dans un style où la dureté des modelés évoque l'art de la Tétrarchie. Le répertoire décoratif, d'une grande variété, est empreint de la surcharge qui caractérise à Antioche les créations de la deuxième moitié du IIIe s. (Maison du bateau des Psychés) ; les premières manifestations du style arc-en-ciel apparaissent dans les motifs de remplissage.

Dans la maison contiguë a été découverte une seconde mosaïque, mutilée elle aussi : elle représentait, en une vaste composition circulaire, le Jugement des Néréides (le titre est donné : *Krisis N.*), qui se termine, comme à Apamée, par le triomphe de Cassiopée. Celle-ci apparaît – désignée par une inscription – entièrement nue, le corps admirablement mis en valeur par le fond sombre de son manteau qu'elle écarte, dans l'attitude d'une Vénus marine tordant sa chevelure. Par sa composition mouvementée et son style tout en contrastes (accentuation des modelés, dureté des visages), cette mosaïque s'inscrit dans le même courant stylistique que la précédente et paraît devoir être attribuée au même atelier.

Rastān

C'est à Rastān – qui avait jusqu'ici livré peu de vestiges de l'antique Aréthuse – qu'a été tout récemment mise au jour une mosaïque polychrome qui compte sans doute parmi les plus anciennes trouvées à ce jour en Syrie. Enserré dans un triple encadrement (rinceau fleuri avec masques végétalisés (fig. 179), sur fond noir ; méandre en relief ; tresse à trois brins), le tableau central campe un paysage portuaire (fig. 178) : jaillissant d'un massif rocheux, un fleuve serpente entre des berges abruptes jusqu'à la mer ; à son embouchure se dressent deux tours carrées à créneaux, reliées par un pont suspendu ; au loin se profilent des îlots de maisons ; au premier plan, des Amours jouent dans une barque sous le regard du dieu-fleuve assis sur le rivage. Le sujet, cher à la tradition hellénistique, est traité dans un style illusionniste, soucieux de traduire le relief et la profondeur. Il est malaisé de dater une telle oeuvre avec précision quand on ne dispose d'aucun critère objectif : l'absence de caractères typiquement sévériens (clair-obscur violent, outrance des attitudes) inciterait à préférer une datation au IIe s. plutôt qu'au IIIe. Les dimensions réduites de l'embléma, la multiplicité des bordures, la légèreté du rinceau plaident aussi en faveur d'une date ancienne. Rien cependant ne permet véritablement de trancher.

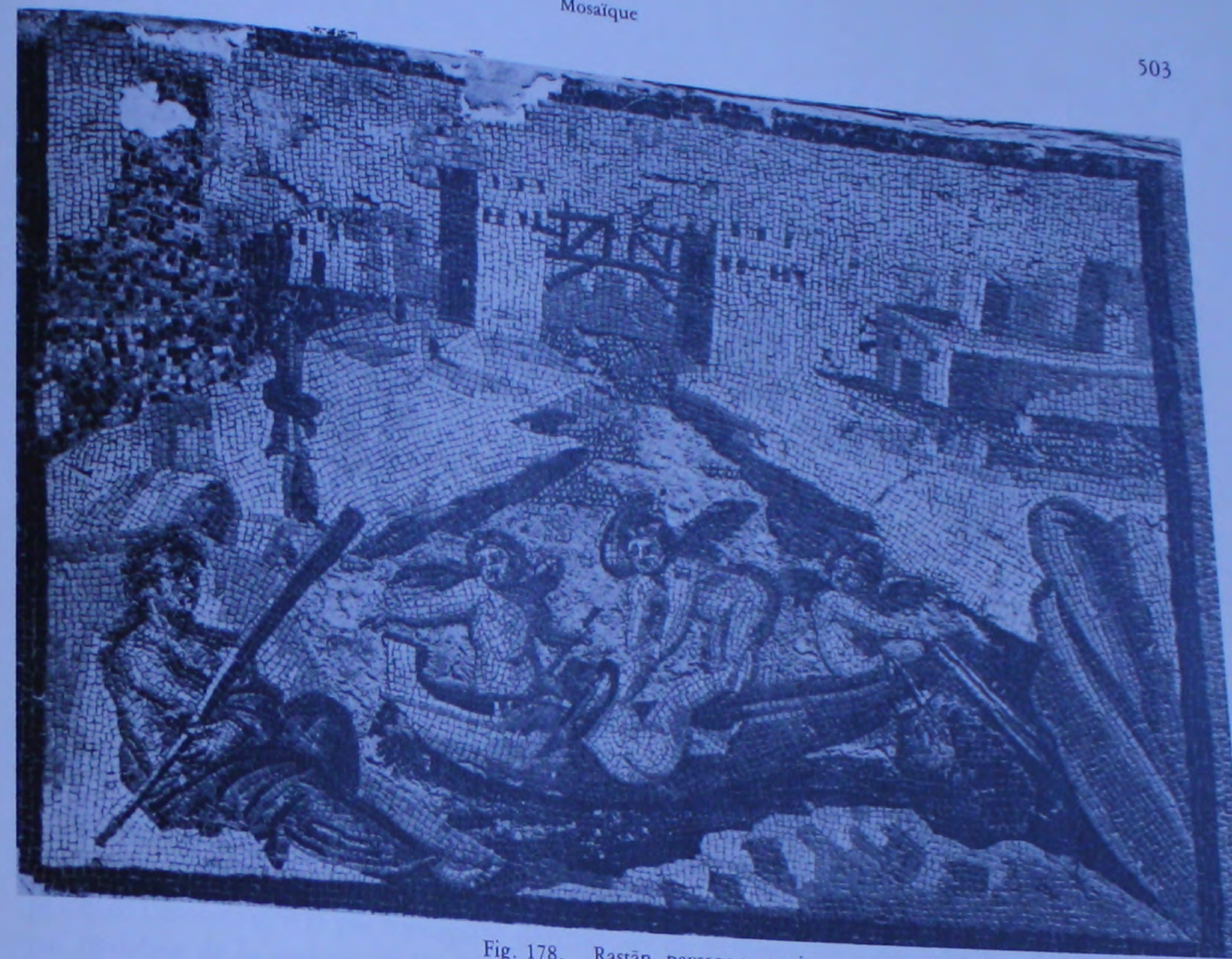


Fig. 178. Rastān, paysage portuaire

Ghillineh

C'est de l'époque sévérienne, au contraire, que l'on datera avec le plus de vraisemblance – sur la base de comparaisons avec les mosaïques de la Maison des Portiques à Séleucie (Antioche) – quatre pavements découverts dans un édifice de thermes à Ghillineh (province de Lattakié) ; le mieux conservé d'entre eux représente, à l'intérieur d'un bandeau arc-en-ciel (ou câble), une majestueuse figure de dieu-fleuve, vieillard barbu couronné de roseaux, en qui on a parfois reconnu l'Oronte. Le calathos qui le coiffe, la corne d'abondance qu'il tient et les enfants (*Karpoi*) qui l'entourent, comme dans les représentations du dieu Nil, expriment clairement l'idée de fertilité, souvent liée implicitement à ce type de divinité fluviale.

1. 2 – Synthèse

Notations techniques

La mosaïque romaine de Syrie se situe bien dans le prolongement de la mosaïque hellénistique telle qu'on la connaît, en Grèce ou ailleurs. Un seul pavement jusqu'ici s'inscrit dans la tradition de la mosaïque-tapis à polychromie restreinte (niveau du Ier s. de notre ère sous l'édifice « au *triclinos* ») ; tous les autres sont faits en *opus tessellatum* polychrome, succédané de l'*opus vermiculatum* pour la réalisation de tableaux figurés



Fig. 179. Rastān, paysage portuaire, masque de la bordure.

illusionnistes (cette dernière technique, à tesselles minuscules, s'était en effet perdue à cette date). Il en va de même de l'usage du véritable embléma, préparé en atelier pour être inséré par la suite dans un encadrement exécuté sur place ; les mosaïques conservées à ce jour ont été toutes fabriquées entièrement *in situ*. Les tesselles sont toutefois de module différent selon qu'il s'agit d'un tableau figuré (0,5 – 0,6 cm) ou d'un motif de bordure (1,0 – 1,2 cm). Pour les panneaux historiés autres que ceux où les figures sont représentées dans un paysage (port fluvial de Rastān; Artémis au bain de Shahbā) ou dans un décor d'intérieur (*Eutekneia* ; scène avec Ploûtos à Shahbā), l'*opus tessellatum* utilise presque toujours le fond blanc (entre bien d'autres exemples, Vénus marine de Shahbā, Socrate, les Thérapénides ou les Néréides d'Apamée ; mais le tableau très lacunaire avec Pan et des Amours ailés, à Apamée, semble avoir un fond noir) ; le fond noir, qui était caractéristique de l'*opus vermiculatum*, est encore préféré de façon presque systématique pour les rinceaux d'encadrement (Rastān, Apamée, Shahbā; on notera toutefois le double rinceau de vigne sur fond blanc des Noces d'Ariane et Dionysos à Shahbā). Qu'il soit blanc ou noir, le fond est constitué de rangées de tesselles disposées parallèlement aux côtés de l'encadrement : la disposition en écailles, qui accentue le côté décoratif et abstrait, ne se rencontre en effet qu'à partir du Ve s.

Les tableaux, ou pseudo-emblémas, sont exécutés dans une riche polychromie où les dégradés sont souvent obtenus par l'utilisation de veines très voisines d'un même marbre. Les tesselles sont généralement taillées dans la pierre (marbre ou calcaire), les pâtes de verre étant plutôt réservées aux revêtements muraux ; pourtant,

certaines nuances de bleu ou de vert (la rivière sur la mosaïque de Rastān; le vêtement de *Philosophia* à Shahbā) étaient rendues par des pâtes vitreuses, très fréquemment endommagées aujourd'hui.

Composition

L'étude systématique des schémas de composition n'est guère aisée, en particulier pour les trouvailles anciennes où, le plus souvent, seul le panneau historié a été gardé (mosaïques de Ghillineh notamment). On se bornera donc à quelques remarques de portée générale. La composition centrale simple, de type hellénistique, où un tableau figuré de dimensions relativement réduites est entouré d'une série de bordures géométriques ou florales, est attestée dans les mosaïques du paysage portuaire de Rastān ou du Dionysos ivre de Shahbā. Mais dans la plupart des autres cas, si la composition centrale conserve la faveur du public, c'est avec des modalités d'application différentes. Ainsi le tableau figuré prend plus d'importance par rapport à l'encadrement qui se limite désormais à une bordure unique : cette monumentalisation du pseudo-embléma caractérise la plupart des mosaïques de Shahbā (Artémis au bain, Vénus marine, Téthys, Orphée, Aphrodite et Arès, Dionysos et Ariane. . .). Une autre manière de renouveler le schéma apparaît dans les mosaïques de Cassiopée à Palmyre et du Banquet à Shahbā, où le centre de la composition est constitué d'un vaste champ circulaire inscrit dans un carré, l'ensemble étant cerné d'un large encadrement géométrique ou figuré. Mais la composition centrale ne peut convenir à toute espèce de surfaces ; aussi trouve-t-on, dans le cas de portiques ou de salles rectangulaires allongées, des compositions à plusieurs panneaux, qui peuvent être soit directement juxtaposés (portique sud de la Maison d'Achille à Palmyre), soit séparés les uns des autres par des tapis géométriques : losange, carré, losange). Ces différents schémas procèdent, on le voit, de l'idée – héritée de la tradition hellénistique – de la prééminence du panneau historié ; c'est lui qui demeure l'élément important ; c'est autour de lui que se construit le décor. Tout autre est l'esprit qui préside aux compositions compartimentées où la surface à décorer est divisée, par l'évolution d'un méandre ou d'une tresse ou l'entrecroisement de figures géométriques, en une série de panneaux de formes et de dimensions souvent différentes mais d'égale importance. Ce type de composition, attesté à deux reprises seulement (mosaïques des Sages et de Gê à Apamée, IVe s.), marque un pas dans l'évolution vers une conception plus unitaire du pavement (qui sera celle des Ve et VIe s.) et s'écarte par là-même de la tradition hellénistique. Il n'est sans doute pas inutile de souligner qu'il n'apparaît pas avant le IVe s. et qu'il constitue une modification très profonde de l'esprit décoratif en Orient.

Motifs décoratifs

Ce n'est guère qu'à partir de la deuxième moitié du IIIe s. qu'on peut se faire une idée du repertoire décoratif de la mosaïque romaine de Syrie, si l'on s'en tient aux trouvailles de Shahbā, de Palmyre et d'Apamée. Mais les mosaïques d'Antioche complètent ici la documentation et permettent de donner une vue d'ensemble pour les périodes antérieures également (IIe s. et première moitié du IIIe). C'est l'époque sévérienne qui, sur le plan de l'ornementation, représente une des phases les plus enrichissantes : à côté de motifs tout à fait traditionnels, tels que postes, tresses à deux ou trois brins, méandres, dents de scie, ondes, cercles sécants, beaucoup de modifications ou d'innovations s'introduisent tant dans les compositions (la plus originale étant celle de l'étoile à huit losanges) que dans les motifs de remplissage (certains, constitués de tesselles posées sur la pointe en dégradé de couleurs, annoncent déjà la tendance arc-en-ciel). A partir de la deuxième moitié du IIIe s., le vocabulaire ornemental s'accroît encore ; le goût des éléments en relief s'accentue (bordure du Dionysos ivre, Shahbā; pavement du *triclinium* en T, Apamée), des compositions entièrement nouvelles, tel l'octogone développé (Maison d'Achille, Palmyre) ou les jeux de peltes apparaissent. Mais plus que les compositions ou les motifs, c'est l'esprit d'accumulation qui préside à leur organisation qui vaut d'être souligné : les éléments de remplissage, tels noeuds de Salomon, fleurons de formes compliquées, doubles haches, peltes, motifs de toutes sortes, envahissent sans ordre la composition ; les solides en perspective s'orientent le plus souvent en directions divergentes ; les octogones sécants se subdivisent en hexagones et

carrés et chaque élément nouveau est traité comme indépendant et décoré comme tel ; des motifs figurés (masques ou oiseaux) décorent les espaces laissés vides (bordure du Dionysos ivre, Shahbā). Enfin, c'est dans la deuxième moitié du IIIe s. aussi que, parallèlement à la désagrégation progressive des motifs, se poursuit et s'épanouit la tendance à la dissolution de la couleur elle-même : les thèmes favoris du style arc-en-ciel (bandeaux, échiquiers, chevrons) se manifestent pour la première fois (à Apamée, pavement du *triclinium* en T ; à Palmyre, bordure de la mosaïque d'Achille ; à Shahbā, bordure d'*Eutekneia*).

Au IVe s., se recrée un nouvel équilibre : aux compositions de type couvrant, fondées sur la répétition d'un même schéma géométrique, qui jouissent désormais d'une prédilection marquée, est étroitement associé, comme réservoir de motifs de remplissage, le répertoire du style arc-en-ciel, dont les principes de base sont l'utilisation des tesselles sur la pointe et la juxtaposition des couleurs (à Apamée, ensemble païen sous la cathédrale, mosaïque de Gê).

Parmi les motifs décoratifs de type végétal, la guirlande (bordure de l'Artémis au bain, Shahbā) et surtout le rinceau, agrémenté de masques ou d'animaux (exemples à Rastān, Shahbā, Apamée) ne disparaissent à aucun moment du répertoire.

Thèmes figurés

Les sujets représentés dans la mosaïque romaine de Syrie pour la période qui nous occupe ici s'inscrivent pratiquement tous (la mosaïque du Banquet de Shahbā exceptée) dans la tradition classique. On trouve en effet des thèmes empruntés à la mythologie (bain d'Artémis, toilette de Vénus, Dionysos ivre, noces de Dionysos et Ariane, Aphrodite et Arès, noces de Thétis et Pélée, Téthys, Orphée, à Shahbā; jugement des Néréides, à Apamée et Palmyre ; dieux-fleuves, à Ghillineh), des scènes inspirées des cycles héroïques et épiques (Pélops, à Shahbā; Achille, à Palmyre ; Ulysse, à Apamée), des scènes de genre (paysage portuaire avec dieu-fleuve, à Rastān; paysage portuaire avec promeneur, bordure de la mosaïque des Sages, à Apamée ; paysage pastoral, à Ghillineh ; les Trois Grâces, à Shahbā), portraits de philosophes (Chilon de Sparte, Socrate et les Sages, à Apamée) et enfin des représentations symboliques ou des personnifications (mosaïques d'*Eutekneia*, d'Aiôn, de Gê, les Saisons et Ploûtos, à Shahbā; de Gê et les Saisons encore, à Apamée). Si les scènes mythologiques semblent, à première vue, les plus nombreuses, on notera toutefois qu'elles sont rarement représentées pour elles-mêmes : il y a généralement, au-delà du sens anecdotique, une « lecture au second degré », souvent éclairée par une inscription ou l'adjonction de personnages inattendus : il en est ainsi par exemple dans la mosaïque d'Arès et Aphrodite (Shahbā), où la présence de *Charis* (la Grâce, épouse d'Héphaistos selon Homère), d'*Euprepia* (la Bienséance) et de *Skopé* (le lieu élevé d'où l'on voit tout) indique qu'il ne s'agit pas d'une simple illustration des Amours d'Arès et d'Aphrodite, scène de genre qui avait joui d'un grand succès notamment dans la peinture, mais bien d'une version moralisée de la légende, en quelque sorte du reflet d'une discussion sur le mythe. La lecture symbolique est également aisée pour les retrouvailles d'Ulysse et Pénélope (Apamée), à la lumière des écrits néo-platoniciens ; on pourrait multiplier les exemples. C'est donc une tendance particulièrement intellectualiste et discursive qui caractérise, à partir de la fin du IIIe s. surtout, la mosaïque romaine de Syrie : à côté de ces lectures symboliques des mythes, le goût des personnifications d'idées abstraites (telles *Eutekneia, Philosophia, Dikaiosyné, Euprepia* . . .) le marque bien aussi.

Commanditaires

Cette constatation amène tout naturellement à se poser la question des commanditaires de ces mosaïques : on ne peut guère en effet les cerner qu'à travers le décor de leur vie quotidienne. Ils apparaissent non seulement comme des gens raffinés, épris de luxe mais aussi comme des personnages véritablement cultivés, des intellectuels passionnés de philosophie et inconditionnellement attachés aux valeurs de la *paideia* hellénique. D'où tiraient-ils les énormes ressources que laisse supposer la magnificence de leur train de vie : sans aucun doute de la culture de leurs immenses domaines (ainsi s'expliquent les hommages variés aux divinités fécondes :

Gê, Ploûtos. . . et du commerce florissant qui en résultait. La rentabilité de leurs terres étant assurée par d'autres qu'eux-mêmes, ils pouvaient se livrer entièrement au plaisir de la spéculation philosophique.

L'ensemble néo-platonicien d'Apamée pourrait, en raison de maints échos de la pensée de Julien, être rattaché à la personnalité de l'empereur lui-même ou, tout au moins, à l'un de ses tout proches amis.

Conclusion

Cette brève synthèse met en lumière, me semble-t-il, le caractère fondamentalement conservateur de la mosaïque syrienne. Héritière de la mosaïque hellénistique, elle s'est en définitive peu écartée de sa source. Certes, ni les changements, ni les innovations ne manquèrent mais ils furent surtout le résultat d'une évolution interne plus que d'apports étrangers, que ce soit dans le domaine de la technique, des schémas de composition, du vocabulaire ornemental ou des thèmes figurés. On ne s'étonnera pas qu'il en soit ainsi à Apamée, ville de la zone côtière, hellénisée depuis longtemps ou à Shahbā (Philippopolis), fondation impériale ; le phénomène est sans doute plus surprenant à Palmyre où l'art revêt dans la plupart de ses manifestations un caractère essentiellement oriental : pourtant là aussi, les pavements découverts s'inscrivent parfaitement dans la ligne de la mosaïque gréco-romaine classique, tant par les thèmes qu'ils illustrent que par le style dans lequel ceux-ci sont traités. C'est que l'art de la mosaïque est une création grecque qui n'a trouvé pour cette raison aucun point d'ancrage dans le substrat local ; et ce substrat local était d'ailleurs parfois lui-même occulté par l'influence déjà fort ancienne de l'hellénisme. Aussi pourrait-on dire en conclusion que, jusqu'à la fin du IVe s. tout au moins, la mosaïque romaine de Syrie était demeurée plus fidèle aux modèles qu'en Grèce même.

2 – *De Théodose à la conquête arabe*

2. 1 – MOSAÏQUES CONSERVÉES

Pour cette seconde partie, les datations assurées par des inscriptions ne manquent pas ; aussi a-t-on donné la préférence à un exposé chronologique de la matière.

La mosaïque de Maryamīn

La mosaïque des Musiciennes, découverte il y a une vingtaine d'années à Maryamīn (fig. 180, 181), constitue toutefois une exception à cet égard, tout autant par la qualité de son exécution que par le thème illustré ; elle fera pour cette raison l'objet d'un développement préliminaire.

Sur une estrade en bois, percée de trois trous qui en font un vaste résonateur, six jeunes femmes et deux enfants jouent de divers instruments : une joueuse de crotales, à gauche, la main levée, semble diriger le concert ; devant elle, deux garçonnets travestis en Eros actionnent de leurs pieds les soufflets de l'outre destinée à alimenter en air les tuyaux de l'orgue ; debout derrière l'instrument, l'organiste a commencé à jouer, la tête tournée vers le public ; de l'autre côté de l'orgue, se tient l'aulète ; immédiatement au-devant d'elle, une autre jeune femme frappe, à l'aide d'une baguette dans chaque main, une série de huit bols métalliques disposés sur une table au premier plan ; à l'extrême droite, un dernier groupe de deux musiciennes : une cithariste, assise devant son instrument, et une danseuse jouant des castagnettes. Toutes sont vêtues de luxueux atours rendus dans une gamme nuancée de tons clairs (beige, gris, rose) où tranchent par endroits des touches plus vives (vert émeraude, pourpre, brun foncé). Scène de concert bien digne d'orner le *triclinium* d'une demeure fastueuse : concerts et banquets étaient en effet liés, ainsi qu'en témoigne une miniature du manuscrit de la Genèse de Vienne. Le tableau central est encadré d'un rinceau d'acanthe sur fond noir, animé de scènes de chasse. Par son style raffiné – élégance des figures, grâce des attitudes, arrondi des contours, goût des étoffes somptueuses, surcharge décorative du rinceau – , la mosaïque de Maryamīn (ou le modèle dont elle s'inspire)



Fig. 180. Maryamîn, scène de concert.

s'inscrit dans le courant maniériste qui caractérise l'époque de Théodose. La frontalité presque systématique des figures et la spiritualité des visages, aux yeux largement ouverts dans une fixité hiératique, excluent de toute manière une date antérieure au tournant des IVe/Ve s. ; c'est ce que confirme aussi le caractère du tapis géométrique ornant l'abside du *triclinium* (lacis de cercles à motifs arc-en-ciel autour d'une demi-roue à rayons multicolores).

L'essor du répertoire géométrique

L'extraordinaire développement du répertoire géométrique constitue précisément le fait marquant de la fin du IVe s. La désaffection pour les compositions à pseudo-emblémas – et l'abandon par contrecoup de sujets proprement mythologiques – au profit de compositions unitaires où l'exubérance du décor géométrique de style arc-en-ciel envahit la surface des pavements s'était en fait annoncée dès le milieu du IVe s., on l'a vu (ensemble néo-platonicien sous la cathédrale), mais ce n'est qu'à l'époque de Théodose que finalement cette orientation triompha, avec l'apparition de commanditaires d'un nouveau type, les églises, à qui l'ancien répertoire figuratif n'offrait guère de ressource.

Trois monuments présentent des ensembles de pavements bien datés, qui constituent des repères chronologiques importants pour la fin du IVe s. : la grande église-*martyrion* de Qaûsiye, à Antioche (387), la synagogue d'Apamée (391/392) et l'église de Khirbet Mûqa en Apamène (394/395). Si les pavements de

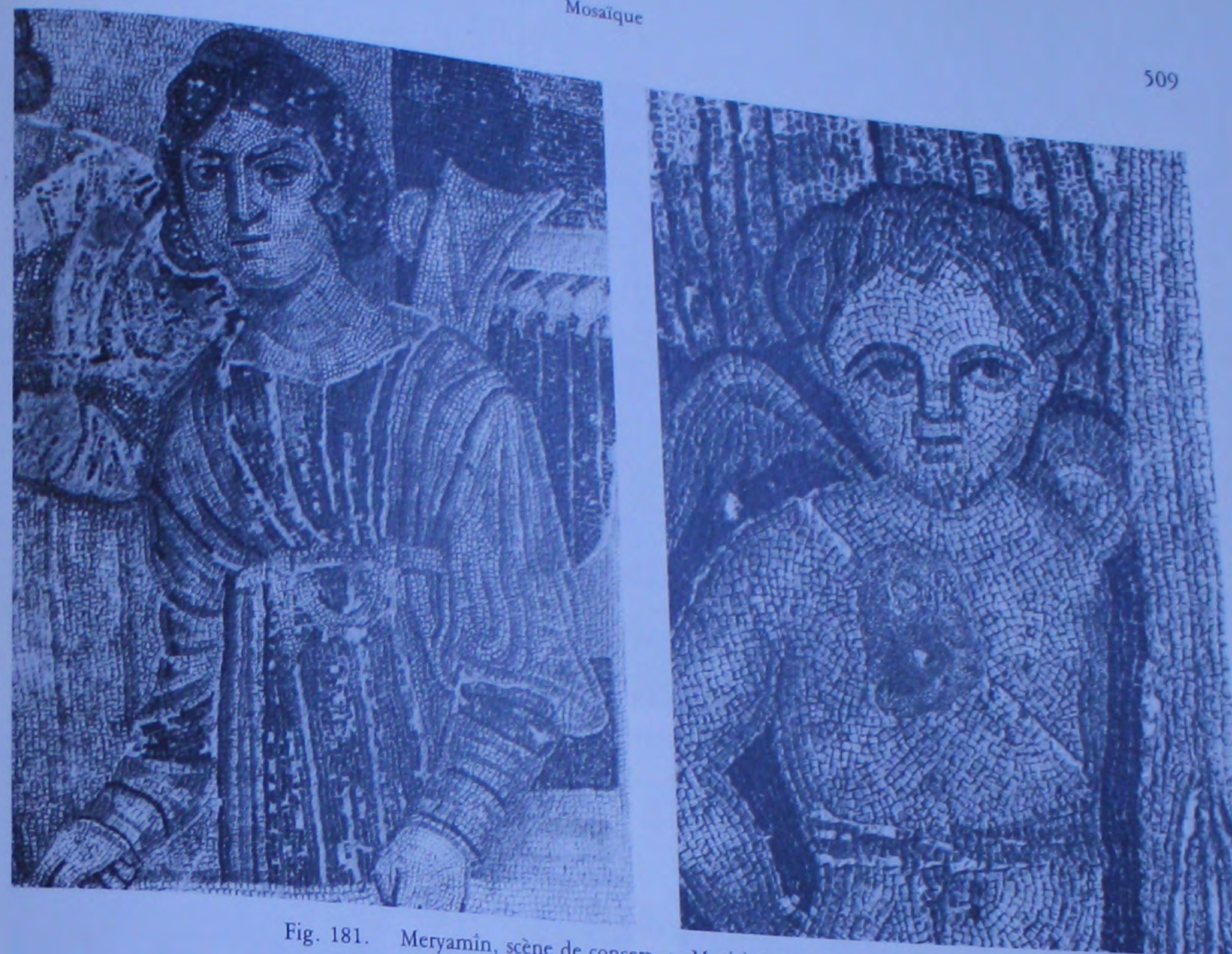


Fig. 181. Meryamîn, scène de concert. a : Musicienne – b : Garçonnet en Eros.

Qaûsiye et d'Apamée sont totalement aniconiques, ceux de Khirbet Mûqa par contre intègrent à la composition géométrique des motifs décoratifs non-géométriques : à l'intérieur des panneaux de formes variées que dessinent les évolutions savantes des câbles et des tresses, on trouve des canthares à godrons, des plantes fleuries et des oiseaux de toutes sortes (faisans, paons et cailles).

La découverte récente d'un nouvelle série de ce type, les mosaïques de l'église de Ḥama (Epiphania), mises au jour par A. Zaqzuq et datées de 415 par une inscription, permet de se faire une idée assez précise de la manière dont le décor géométrique a évolué en une trentaine d'années, depuis le *martyrion* de Qaûsiye. On peut ainsi constater que si certaines compositions de surface (la composition de croix et de carrés notamment, qu'on rencontre déjà vers 363 dans l'ensemble néo-platonicien d'Apamée et à Qaûsiye en 387) demeurent inchangées, les compositions à base de lacis et d'entrelacs, déjà présentes à la synagogue d'Apamée et à l'église de Mûqa, ont considérablement évolué : les bandeaux constitutifs du dessin, d'une ornementation très variée, se sont compliqués et resserrés au point de couvrir de leur réseau toute la surface à décorer ; les éléments animaliers ou végétaux, qui ne trouvent plus place dans ces compositions complexes, ne disparaissent pas pour autant mais, sortis de leur cadre, sont organisés séparément en composition libre.

Un dernier repère est fourni par le pavement – ou tout au moins une partie du pavement – de l'église de Rayyân, dans le J. Zawiyé : une dédicace, contenue dans un des médaillons du tapis central de la nef, donne la date de 417 ; une autre inscription, placée dans un entrecolonnement, à l'entrée du bas-côté nord,



Fig. 182. a : Deir ash-Sharqī, composition géométrique. – b : Qumhāne, tapis d'entrelacs. – c : Deir ash-Sharqī, composition géométrique et oiseaux. – d : Qumhāne, composition géométrique et paon.

situe la fin des travaux en 472. Il est difficile de savoir s'il s'agit ici d'une réfection postérieure ou si le
premier pavage de toute l'église a réellement pris plus de cinquante ans. Le tapis daté de 417 présente une
composition d'octogones développés ; ceux-ci apparaissent encore en d'autres endroits du pavement.

Autour de ces ensembles datés, on regroupera une série d'autres mosaïques, non datées, mais dont l'orne-
mentation atteste qu'elles appartiennent bien à la production de cette même période (fin IVᵉ/début Vᵉ s.). A
côté des mosaïques des thermes C et D d'Antioche que D. Levi avait déjà situées vers ce moment, on citera un
pavement bien conservé de la Maison aux pilastres d'Apamée – dont les motifs se retrouvent très précisément

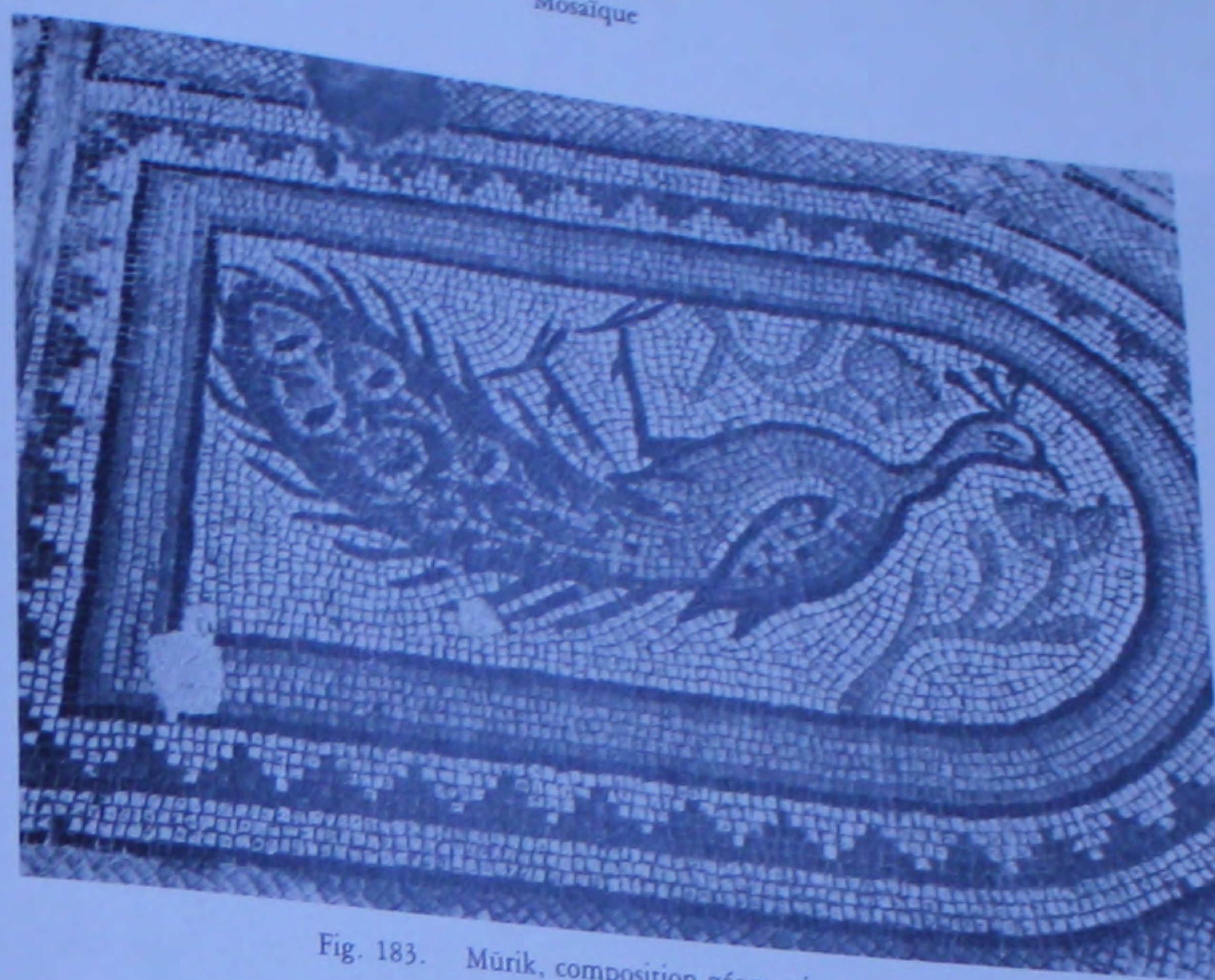


Fig. 183. Mūrik, composition géometrique et paon.

au *martyrion* de Qaūsiye – , les mosaïques du premier état de la basilique B de Ḥūarte, le décor en lacis de
cercles de l'abside de Maryamīn (mentionné ci-dessus), qui évoque directement la synagogue d'Apamée, les
pavements des églises de Deir ash-Sharqī (fig. 182,a. c), Mūrīk (fig. 183) – où se retrouvent des motifs pré-
sents à Mūqa, mais aussi déjà des oiseaux et des poissons en composition libre – et Qumhāne (fig. 182,b. d),
dont les tapis à entrelacs complexes évoquent plutôt les exemples de Ḥama. On notera également l'utilisation
à Deir ash-Sharqī et Qumhāne de la composition d'octogones développés, comme à Rayyān. C'est encore
dans le même esprit qu'à Mūqa qu'ont été exécutés les panneaux de la nef (partie ouest) de l'église de la
Citadelle à Dibsi Faraj, sur l'Euphrate : remarquons toutefois que les surfaces à décorer (cercles et rectangles)
sont ici beaucoup plus larges, ce qui permet une composition presque libre où plusieurs oiseaux prennent
place dans un médaillon. Un autre type de composition qui connaîtra un grand succès, le quadrillage diago-
nal orné de rosaces, se rencontre sur un pavement du premier état de l'église à atrium d'Apamée, daté par
l'étude architecturale des années 415/420. Les fines cordelettes qui constituent ici le quadrillage pourront être
remplacées par des tresses à deux brins, des lignes de fleurettes, des bandeaux arc-en-ciel (câbles) . . . ; quant
aux rosaces, elles cèderont souvent la place à toutes sortes de motifs, animaliers ou floraux. On trouve un
quadrillage de ce genre, orné de rangées d'oiseaux (outardes, pintades, colombins enrubannés), dans l'église
de Ṣorān où les dates fournies par des inscriptions s'échelonnent de 432 à 490, un autre à Umnīr, formé de
fleurettes et décoré de diamants et de croisettes. Toujours à Umnīr, les évolutions d'un câble déterminent
de grandes surfaces (carrés, losanges et cercles plus petits) où sont figurés divers animaux (ours, chien, tigre,
oiseaux . . .) ; des panneaux rectangulaires dans les encadrements montrent des scènes nilotiques (canards,
poissons, nélombos, barques avec amphores). Mais ce type de composition pourrait bien être plus tardif déjà.

C'est encore surtout les quadrillages et le répertoire géométrique qu'illustrent les mosaïques de l'église-
martyrion de Dibsi Faraj en 429.



Fig. 184. Ḥuarte, basilique B, paysage.

L'essor du répertoire animalier

Les repères chronologiques ne manquent pas non plus dans la deuxième moitié du Ve s. : portique de la Grande Colonnade d'Apamée, 469 ; église de Halawa en Osrhoène, 471 ; thermes de Serjilla, 473 ; complexe des deux églises de Ḥuarte au nord d'Apamée, 483 – 487. Ces témoignages nombreux d'une activité mosaïstique intense pourraient être mis en rapport, pour l'Apamène tout au moins, avec la phase de reconstruction consécutive au tremblement de terre désastreux qui ravagea la région en 458.

Les thèmes traités au portique de la Grande Colonnade d'Apamée en 469 révèlent un enrichissement, voire une orientation nouvelle du répertoire : ni motifs géométriques, ni quadrillages ; mais à côté de scènes empruntées à la vie quotidienne (paysan près d'une noria, caravane de chameaux), ce sont les représentations d'animaux qui dominent, animaux paisibles (moutons antithétiques de part et d'autre d'un palmier-dattier) ou scènes de poursuite (lions attaquant une antilope, lion dévorant un sanglier . . .), se déroulant dans un paysage stylisé ou sur le fond abstrait d'un semis de fleurettes. Le type de composition aussi a changé : il ne s'agit plus d'une succession de différents tapis mais d'une seule vaste composition, où les scènes se juxtaposent librement. Le même esprit a présidé à la décoration des thermes de Serjilla, où des poursuites d'animaux encadrent le médaillon central contenant l'inscription qui donne la date.

Dans les églises, les tapis géométriques n'ont pas complètement disparu mais sont réservés à des secteurs moins importants. A Halawa, l'abside est décorée d'animaux paisibles disposés symétriquement par rapport à

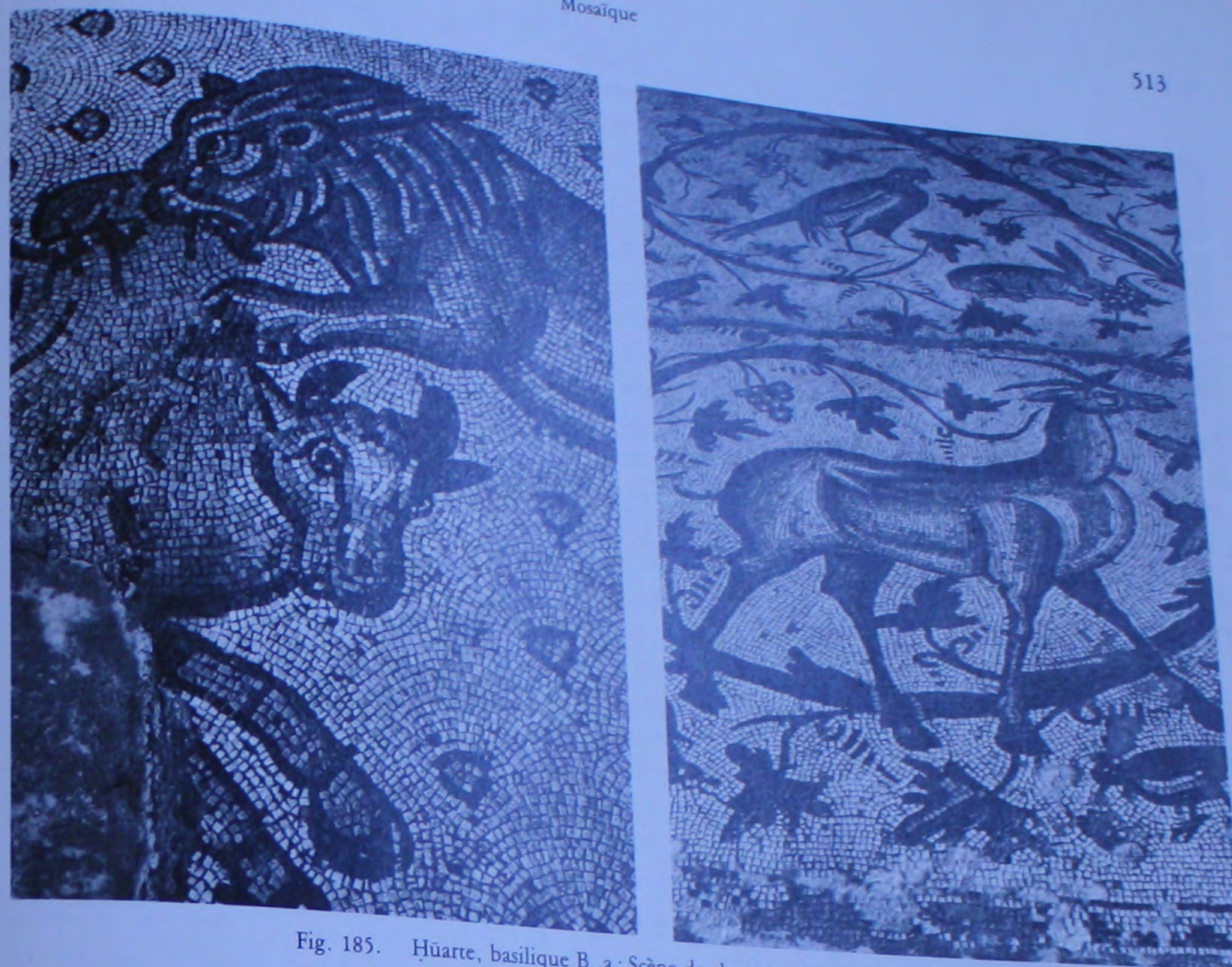


Fig. 185. Ḥuarte, basilique B. a : Scène de chasse – b : Décor de rinceaux.

un axe central marqué par la présence d'un phénix, tandis que dans la nef des scènes de poursuites semblent jetées, çà et là, sur un fond de fleurettes. Les mêmes thèmes se retrouvent encore dans les deux églises du prestigieux ensemble de Ḥuarte: combats d'animaux sur semis de fleurettes mais aussi, dans la nef centrale de la basilique A (ou *Michaelion*), animaux paisibles autour de la figure d'Adam, et dans le bas-côté nord, scène de la vie quotidienne (litière transportée par des mulets, sous la surveillance du muletier) succédant sans transition à des chasses d'animaux, le tout sur semis de fleurettes. La même fusion intime de fond abstrait et d'évocation de nature apparaît de manière frappante dans le bas-côté nord de la basilique B (ou basilique de Photius), où un étonnant paysage d'arbres fruitiers (figuier, grenadier) et de rochers stylisés est complètement intégré dans un semis de rosaces et de fleurs en boutons (fig. 184 ; 185,a). Par ailleurs, le motif des rinceaux de vigne (peuplés d'oiseaux ou d'animaux) s'échappant d'un canthare (fig. 185,b) connaît un succès de plus en plus large, en particulier pour l'ornementation des absides (basiliques A et B).

De ces ensembles datés servant de repères chronologiques, on rapprochera d'autres mosaïques qui présentent des caractères identiques et peuvent donc être attribuées à la même période, voire dans certains cas au même atelier. Au pavement du portique d'Apamée se rattachent ainsi la mosaïque des Amazones chasseresses (édifice « au *triclinos* », Apamée) et celle de Méléagre et Atalante (découverte fortuite dans la zone du théâtre, Apamée) ; cette dernière peut également être comparée, pour le rinceau d'acanthe qui lui sert de cadre, au

pavement de la nef de la basilique B de Ḥūarte. Certains tapis à thèmes animaliers, appartenant au premier état de cette même église (narthex et antichambre du baptistère) témoignent d'indéniables similitudes de facture avec le pavement du portique : l'utilisation d'un motif d'encadrement identique, tout à fait exceptionnel, pourrait même confirmer l'attribution des deux ensembles à un même atelier apaméen. C'est de la deuxième moitié du Vᵉ s. que datent également les mosaïques à semis, parfois ornés d'oiseaux, de l'église de la Citadelle à Dibsi Faraj et les tapis à animaux sur fond de fleurettes de l'église de Mazra' al-'Ulyā (fig. 186,b) (où sont attestés parallèlement de grands tapis géométriques assez simples). La représentation d'animaux sur semis de fleurs connaît le même succès pour l'ornementation des sols de maisons : on rappellera parmi les meilleurs exemples conservés la mosaïque du Cerf, qui a donné son nom à la demeure où elle a été découverte à Apamée, et la très célèbre mosaïque du Phénix à Antioche. A côté des sujets animaliers, le répertoire géométrique (compositions simples avec motifs de remplissage arc-en-ciel) est toujours apprécié dans les habitations privées ; au centre de la composition prend place le plus souvent une figure féminine, personnification visant à garantir la prospérité de la maison qu'elle décore (Gê, Tyché, *Ktisis*, *Ananeosis* . . .).

Le répertoire ne change guère au VIᵉ s., ainsi qu'en témoignent plusieurs ensembles datés. On retrouve au *martyrion* de St-Jean-Baptiste à Umm al-Ḥaratein (499/500) le motif du rinceau de vigne sortant d'un canthare et peuplé de taureaux et d'oiseaux comme décor d'abside, tandis que de grands animaux occupent la nef, en un premier tapis, au milieu de plantes, d'oiseaux et de fleurettes ; plus loin, au-delà d'un second tapis orné de vases, d'oiseaux et de cages, deux taureaux se font face symétriquement, de part et d'autre d'une vasque surélevée sur une colonnette. Les motifs nilotiques (poissons, canards, nélombos) sont généralement réservés aux encadrements. Ce sont encore les enroulements d'un rinceau de vigne peuplés d'animaux qui ont été choisis pour décorer un pavement du couvent de Frikyā (511) et la nef de l'église de Tell Hawwāsh (516) ; le bas-côté sud et le seuil du presbyterium de cette même église sont couverts de motifs empruntés au répertoire nilotique. On rencontre des thèmes très proches traités dans le même style au second baptistère de Ḥūarte daté par le nom de Stéphanos (Etienne), évêque d'Apamée vers 517.

La cathédrale d'Apamée, reconstruite vers 535 par l'évêque Paul, a été dotée surtout de pavements en *opus sectile*, vraisemblablement considérés comme plus luxueux à l'époque (on en trouve dans presque toutes les grandes demeures vers le même moment) ; les salles d'angle du tétraconque étaient toutefois revêtues de mosaïques dont l'une, bien conservée, représente des poursuites d'animaux, autour d'un médaillon contenant la dédicace de Paul.

C'est un exemple de production tout à fait locale qu'offre au contraire l'ensemble de mosaïques de l'église de Huwāt, non loin de Mhardeh (Ḥama), daté de 566/567 : de grands animaux, d'allure très stylisée, occupent la nef, plus ou moins affrontés selon l'axe médian ; entre eux, une série de motifs hétéroclites – plantes, oiseaux, rosaces, roues de tenture. . . – n'ont d'autre but que de remplir les vides (fig. 186,a). Dans l'un des bas-côtés réapparaît le schéma fréquent au Vᵉ s. d'animaux intégrés à un semis de fleurettes (ici lion attaquant un zébu) ; dans l'autre, une scène de chasse – de facture plus linéaire dans le rendu des animaux – fait suite à un grand cercle formé d'entrelacs, inscrit dans un carré ; le pavement d'une des chapelles reprend, à l'intérieur d'une bordure d'entrelacs, le motifs du rinceau de vigne (animé d'oiseaux) sortant d'un canthare (fig. 186,c). Ce même décor caractérise aussi la mosaïque d''Ain al-Bad (chapelle funéraire) que son style rapprocherait toutefois davantage des créations similaires de la fin du Vᵉ/début du VIᵉ s.

Enfin, bien qu'elles ne soient pas datées par une inscription, on tiendra compte aussi, en raison de leur style très particulier, des mosaïques qui ornaient l'église de Ma'rata. A côté de tapis géométriques d'une grande virtuosité où dominent les évolutions de tresses et de câbles, quelques panneaux figurent des scènes champêtres traitées avec maladresse mais non sans charme : un curieux chien juché sur l'arrière-train d'un sanglier et prenant appui de la patte arrière contre la bordure du tableau . . . ; un homme, les jambes de profil mais le corps et la tête de face, conduisant un mulet (ou un cheval ?) ; une jument richement caparaçonnée que tète son poulain (fig. 187,a) ; des moutons et, scandant la composition, des arbres dont le feuillage est

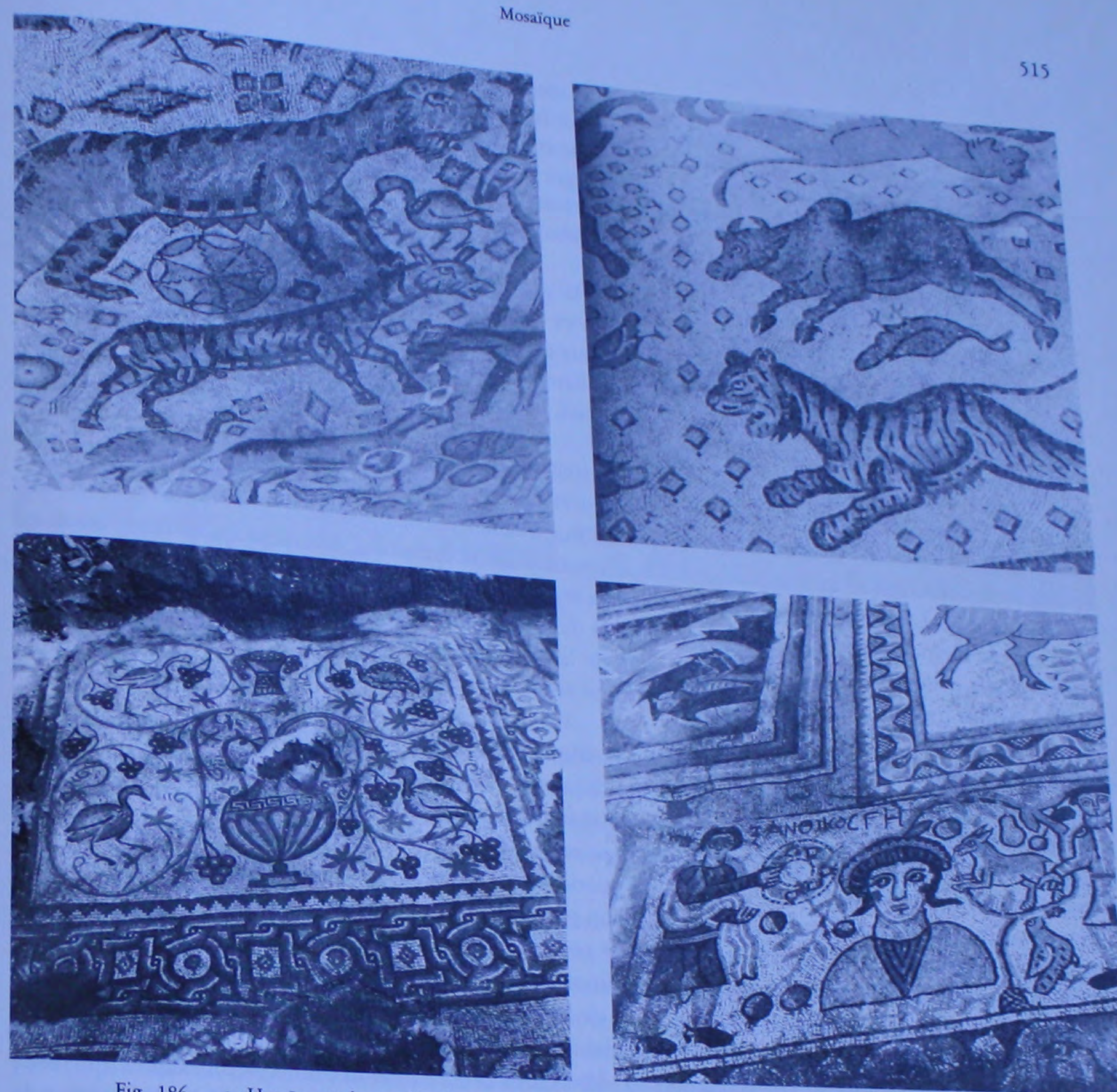


Fig. 186. a : Huwāt, catalogue d'animaux. – b : Mazra' al-'Ulyā, catalogue d'animaux. – c : Huwāt, décor de rinceaux. – d : Ma'rata, Gê et Xanthikos.

dessiné sur un fond noir en demi-cercle. Ailleurs, un rinceau d'acanthe complètement schématique, peuplé d'animaux ; dans un petit panneau isolé, un lion marchant, pareil à un emblème héraldique (fig. 187,b). Un autre panneau à animaux encore : deux moutons antithétiques de part et d'autre d'un palmier-dattier (?) ; une vache ; un troupeau de moutons, avec à nouveau le thème du petit animal tétant. Une mosaïque funéraire représentant le défunt, en vêtement sacerdotal, tenant un agneau dans les bras ; une figure de Gê couronnée par un petit bonhomme symbolisant le mois d'avril (*Xanthikos*) (fig. 186,d). Si les thèmes traités à Ma'rata ne s'éloignent pas trop du répertoire habituel (encore que la figuration de Gê et la récurrence de la figure humaine étonnent), le style de l'ensemble est par contre absolument unique en Syrie du Nord. On notera

les compositions aérées, sans semis de fleurettes ni motifs de remplissage, et surtout le rendu linéaire des figures animales : la primauté est donnée au dessin sur le volume, le corps n'est pas décomposé en différentes parties dont chacune serait considérée pour elle-même et délimitée par un large trait sombre (comme à Umm al-Haratein ou Huwāt par exemple) ; une simple ligne noire trace le contour de l'animal, le pelage étant exécuté dans une couleur presque uniforme sans la moindre ombre pour marquer la musculature. Ensemble étonnant, tardif assurément mais pour lequel, en l'absence de toute confrontation, on serait bien en peine de proposer une date.

C'est aussi une place à part qu'on réservera à la grande mosaïque de chasse du *triclinos* d'Apamée, très classique encore par son sens de la profondeur et du relief mais relevant cependant d'une esthétique nouvelle dans l'utilisation d'un fond blanc abstrait aux tesselles disposées en écailles, la réduction du paysage à l'essentiel, la position antithétique des deux cavaliers de part et d'autre du tigre dressé. Une inscription aux lettres maladroites, insérée à l'envers dans le seuil, fournit la date de 539 qui semble se référer plutôt à la réfection de la salle (« le *triclinos* a été rénové . . . ») qu'à la mosaïque elle-même. Cette dernière ne saurait toutefois remonter, comme je l'ai écrit en 1969, à la fin du IVe s. ni même au début du Ve. La mode des représentation de chasses ne se répand en effet en Syrie que vers le milieu du Ve s. ; quant au style encore classique de l'oeuvre, je le crois aujourd'hui plus révélateur d'un atelier que d'une époque. Or, cette mosaïque est unique dans la production apaméenne et ne se rattache à rien de ce qui précède ou de ce qui suit, ni dans la ville elle-même ni dans toute la région. La seule confrontation valable s'établit avec le pavement du Grand Palais à Constantinople (dont la date est également incertaine) ; aussi sera-t-on tenté de penser qu'elle peut être l'oeuvre d'un atelier venu de la capitale. Le caractère officiel (palais du gouverneur) qu'on a parfois reconnu à l'édifice « au *triclinos* », en raison de ses dimensions et de son plan, semble bien le confirmer.

Il faut enfin mentionner, pour terminer, les mosaïques de l'église St-Georges, à Deir al-'Adas dans le Hawrān, qu'une inscription de dédicace en grec date de janvier 1033 de l'ère des Séleucides (nouvelle lecture de J.-P. REY-COQUAIS), c'est-à-dire 722 ap. J.-C. Une autre inscription, également en grec, appelle la bénédiction de Dieu sur les mosaïstes qui ont travaillé là, Procope et son équipe. D'une grande diversité, le programme iconographique met en oeuvre des scènes de la vie quotidienne : chasse au lièvre, cueillette du raisin, capture d'oiseaux ou caravane de chameaux. Cette prédilection pour des thèmes de la vie rurale où la figure humaine joue un rôle essentiel, le style linéaire qui caractérise ces représentations et le soin particulier de l'exécution (tesselles plus petites utilisées pour les visages, par exemple) distinguent nettement ce pavement des ensembles de Syrie du Nord examinés jusqu'ici. C'est que le site de Deir al-'Adas se rattache en réalité à l'aire d'influence des ateliers de la province d'Arabie (notamment Madaba), qui avaient connu un développement très brillant tout au long des VIe et VIIe s. On soulignera la date étonnamment tardive de ces mosaïques qui sont pratiquement contemporaines du somptueux décor mural en pâtes de verre que le calife al-Walid Ier commanda pour la Grande Mosquée de Damas à des artisans byzantins.

2.2 – SYNTHÈSE

Notations techniques

Le changement qui se marque, à la fin du IVe s., dans la production des ateliers syriens s'explique certes par des facteurs extérieurs – nécessité d'un répertoire mieux adapté aux besoins et aux goûts d'une société en mutation – mais apparaît aussi comme le résultat d'une évolution interne de l'*opus tessellatum* lui-même. L'avènement d'une conception plus unitaire du pavement, vers le début du IVe s., avait peu à peu changé le statut du décor géométrique qui, de complémentaire, était devenu presque essentiel ; cette importance nouvelle accordée aux motifs abstraits avait entraîné une prise de conscience plus nette des possibilités propres de la mosaïque, inhérentes à la nature même et à la forme du matériau utilisé. Dans le style arc-en-ciel, la

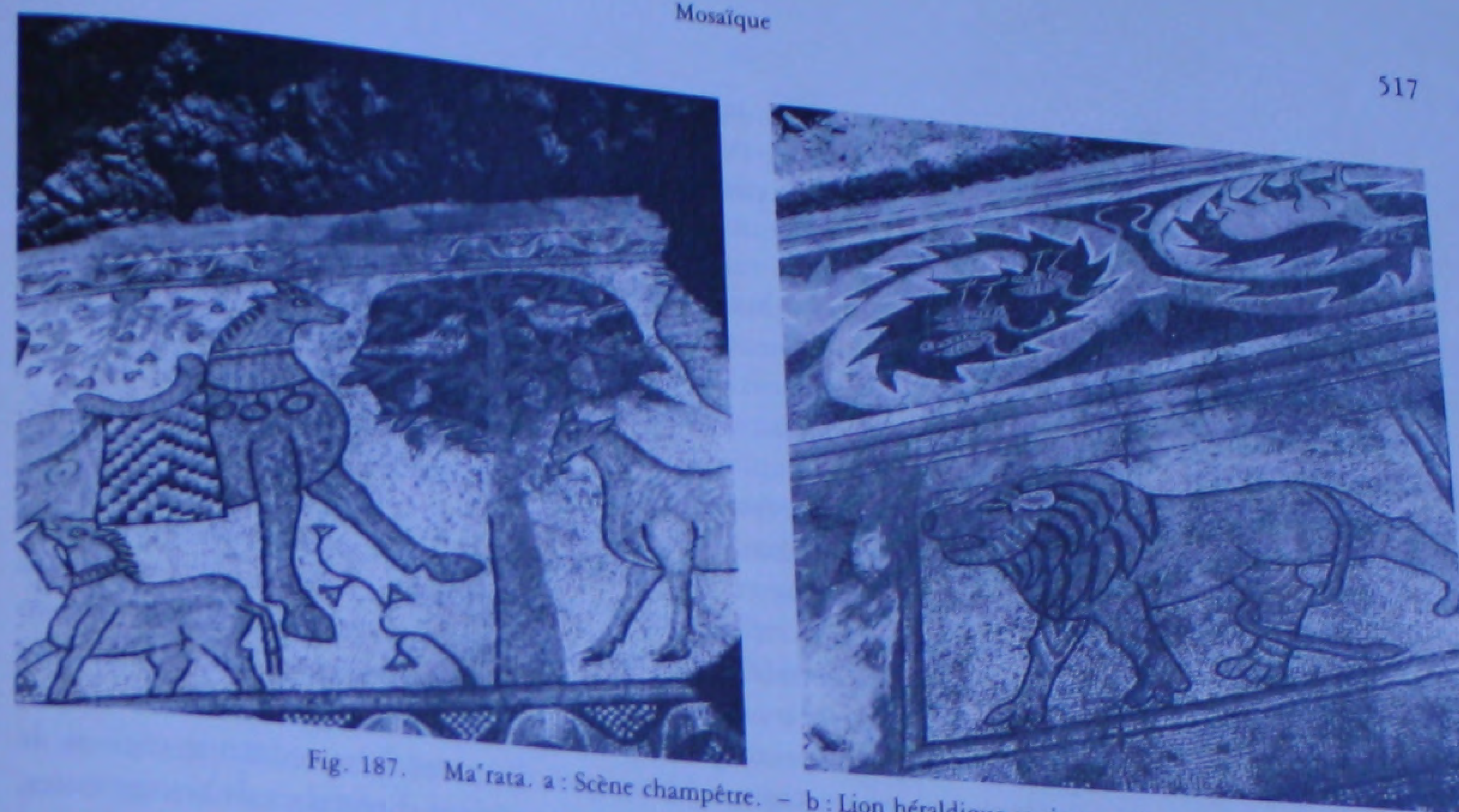


Fig. 187. Ma'rata. a : Scène champêtre. – b : Lion héraldique et rinceau d'acanthe.

prédominance est en effet accordée à la couleur sur le dessin : lignes – horizontales, verticales, obliques, croisées, brisées – de tesselles posées sur la pointe où l'alternance des coloris (le noir étant généralement juxtaposé au blanc pour accentuer l'impression de relief) fait vibrer la surface ; la tesselle n'est plus simplement l'instrument qui sert à « colorier » à l'intérieur d'un contour, elle est elle-même partie intégrante de toute la forme.

Mais cette indépendance que la mosaïque a désormais acquise par rapport à la peinture ne se manifeste pas seulement dans l'exécution du décor abstrait : certaines figures témoignent en effet de la virtuosité technique que pouvaient atteindre les artisans dans l'utilisation du matériau. La tête d'Amazone du panneau bien connu d'Apamée en offre un des meilleurs exemples et vaut qu'on s'y attarde : jouant à la fois de la forme et de la couleur des cubes, l'artisan – on pourrait dans ce cas précis parler d'un véritable artiste – , par un pointillisme subtil, fait vibrer la lumière à la surface de l'image et c'est de la seule juxtaposition des tesselles et de l'alternance calculée des coloris que naît le volume bouclé de la chevelure ; il en est de même du visage au modèle délicat, où l'on n'a pas eu recours cependant, à quelques exceptions près, à des tesselles plus fines.

L'habitude, traditionnelle au cours des siècles antérieurs, d'utiliser pour l'exécution du tableau central des tesselles plus petites que pour les bordures s'est d'ailleurs perdue, à partir du moment où le décor géométrique se généralise. Les cubes ont, en moyenne, 1 à 1,2 cm de côté, qu'il s'agisse de figures (humaines, animales ou végétales), de motifs géométriques ou d'un fond abstrait. Ce fond peut être constitué de rangées de tesselles disposées parallèlement aux bords du tableau (mosaïque de Méléagre et Atalante), comme il était de règle dans les pseudo-emblémas ; mais on trouve aussi une disposition en écailles (mosaïque des Amazones ; mosaïque de chasse du *triclinos*), souvent associée à un semis de fleurettes en ombelles (nef de l'église de Halawa) ou une disposition en diagonale liée à un semis de fleurettes rhomboïdales ou triangulaires (mosaïque du Cerf ; portique de la Grande Colonnade, Apamée).

On soulignera enfin que le module des tesselles ne constitue pas un critère de datation, comme on l'a cru parfois, mais soit un critère de qualité (la mosaïque des Musiciennes a été exécutée avec des cubes de moins

de 0,5 cm en moyenne) soit le signe d'une tradition d'atelier différente (les mosaïques très tardives de Deir al-ʿAdas s'inscrivent dans la tradition miniaturiste de l'école de Madaba, où l'utilisation de cubes très petits est de règle pour le rendu des figures et surtout des visages).

Composition

Avec la disparition du pseudo-embléma et l'essor du décor géométrique, l'évolution vers la mosaïque-tapis, ébauchée dès l'époque constantinienne par la monumentalisation du panneau central, atteint à la fin du IVe s. son point d'aboutissement : la tradition ancienne du tableau, issue de l'art hellénistique, est définitivement abandonnée au profit de la mode orientale du tapis, tandis que le goût du naturalisme cède le pas à une tendance plus exclusivement décorative.

Dans l'extrême variété des schémas qu'offre le répertoire géométrique, la prédilection se marque pour des compositions d'ensemble de type couvrant, extensibles à l'infini, associant tantôt octogones ou carrés diagonaux et croix (église de Ḥama), tantôt carrés diagonaux et orthogonaux (synagogue d'Apamée), carrés et losanges (Maison aux pilastres), carrés diagonaux et cercles (premier état de la basilique B de Ḥūarte), cercles grands et petits alternant entre eux. Octogones sécants (église de Mūqa) ou tangents (église de Rayyān) ne sont pas rares et le méandre (plat ou en relief, orthogonal ou oblique) couvre des surfaces entières de ses évolutions (*martyrion* de Qaūsiye). L'octogone développé (octogone entouré de carrés et de losanges ou demi-losanges) se rencontre fréquemment, utilisé en composition centrée (synagogue d'Apamée) ou couvrante (églises de Rayyān, Deir ash-Sharqī, Qumhāne). On mentionnera encore les compositions d'entrelacs de toutes sortes, également centrées (églises de Hama, Mūqa, Mūrīk, Qumhāne) ou couvrantes (entrelacs de coussins à Mazraʿ al-ʿUlya).

Le même esprit répétitif anime les compositions non-géométriques : les animaux et les éléments de paysage, toujours stylisés, sont traités comme de purs motifs décoratifs ; les arbres servent à scander la composition, en séparant les figures les unes des autres ; les motifs se répètent jusqu'à ce que l'espace à décorer soit rempli (portique d'Apamée ; basiliques A et B de Ḥūarte).

Quadrillages (église-*martyrion* de Dibsi Faraj), semis de fleurettes (basilique de la Citadelle, Dibsi Faraj ; mosaïque du Cerf, Apamée ; basiliques A et B de Ḥūarte) et rinceaux de vigne (basiliques A et B de Ḥūarte; chapelle funéraire d'ʿAin al-Bad ; couvent de Frikyā) appartiennent encore à ce même type de composition couvrante. Mais le mode d'utilisation de ces différents schémas peut aussi varier : si les salles de dimensions moyennes, dans les maisons, ont été généralement couvertes d'un seul tapis à la mesure de la salle (mosaïque du Cerf, des Amazones, à Apamée ; nombreux exemples à Antioche ; il en va de même des entrecolonnements dans les églises), les espaces plus vastes, salles d'apparat dans les habitations privées, nef ou bas-côtés dans les églises, ont parfois reçu plusieurs carpettes juxtaposées. Il en est ainsi notamment à Mūqa, Deir ash-Sharqī, Mūrīk, Qumhāne, Rayyān, Umm al-Ḥaratein ; dans les basiliques A et B de Ḥūarte, c'est au contraire la solution du tapis unique qui a été préférée. Dans la grande salle AI de la Maison aux pilastres, trois tapis géométriques différents juxtaposés sont pris dans un seul et même encadrement assez large, fait d'octogones sécants. Au portique de la Grande Colonnade, où l'espace à couvrir était particulièrement long, on a utilisé deux tapis, qui se distinguent par leur bordure ; mais à l'intérieur de chacun de ces tapis, certaines scènes ont été isolées par un cadre de refend.

Il n'est pas toujours aisé de déterminer la raison du choix de l'une ou l'autre de ces solutions : en réalité, elle a dû varier selon le type d'édifice envisagé. Dans les demeures privées, c'est probablement le désir d'éviter la monotonie qui a amené, pour l'ornementation d'une grande surface, à préférer la multiplicité des carpettes à une composition couvrante unique ; il est possible aussi, dans certains cas, qu'on ait voulu tenir compte au sol de la disposition des accès à la salle (dans l'exemple cité de la Maison aux pilastres, la tripartition du tapis répond à la tripartition de l'entrée). Dans les lieux publics ou de culte, l'organisation du décor dépendait nécessairement de la manière dont était financée l'entreprise ; en effet, quand un pavement était offert par

les fidèles, il est compréhensible qu'il ait été constitué de plusieurs tapis de dimensions et de motifs variables correspondant au choix de chacun des donateurs : c'est le cas notamment à la synagogue d'Apamée, où des inscriptions gardent le souvenir précis de ces différentes offrandes. Il en va de même à l'église de Rayyān, où plusieurs fidèles ont associé leur nom à l'exécution du tapis central de la nef ; dans les basiliques A et B de Ḥūarte aussi des inscriptions témoignent de dédicaces de mosaïques, ici particulièrement luxueuses, si l'on en juge par les dimensions et la qualité des tapis concernés. Parfois c'est la fonction liturgique qui, dans les églises, justifie la mise en place d'un tapis différent : ainsi le pavement du choeur comprend fréquemment deux décors distincts, celui de l'abside proprement dite et celui de la partie antérieure du presbyterium (à Mūqa, à la basilique A de Ḥūarte, à Tell Hawwāsh par exemple ; il ne s'agit toutefois pas d'une véritable règle puisque cette distinction n'existe pas à la basilique B de Ḥūarte); autre exemple : l'implantation d'un bêma dans la nef a pu influencer l'organisation du décor au sol (Deir ash-Sharqī).

Dans le cas du pavement du portique de la Colonnade à Apamée, où il s'agissait selon toute vraisemblance d'un travail unitaire exécuté aux frais de la ville, le choix de deux tapis d'inégale longueur doit sans doute être mis en relation avec les différentes boutiques qui ouvraient à l'arrière. Peut-être en était-il de même des subdivisions rencontrées à l'intérieur de chacun des tapis ; mais celles-ci peuvent tout aussi bien être le fait des artisans eux-mêmes, qui semblent avoir joui d'une très grande liberté dans l'exécution du travail. Au problème de l'orientation des figures, qui se posait en raison de la surface exceptionnellement longue et relativement étroite qu'ils avaient à décorer, ils ont également répondu de manière assez fantaisiste, variable selon les endroits : le plus souvent, c'est le point de vue du passant qui venait du centre de la rue qui a été considéré comme préférentiel, sans que toutefois celui de l'acheteur sortant des boutiques ait été complètement négligé ; certaines zones, plus rares, ont été composées selon un principe de répartition parfaitement équitable des motifs en fonction du double point de vision.

Dans les nefs d'églises, le décor est orienté pour le fidèle qui s'avance de l'entrée vers le choeur ; dans les bas-côtés, c'est la formule de la frise qui a été généralement appliquée, avec une succession des figures occupant tout l'espace à décorer, selon un point de vision unique à partir de la nef (basiliques A et B de Ḥūarte par exemple). Dans le cas d'une surface plus large, de type quadrangulaire (thermes de Serjilla ; nef de l'église de Mazraʿ al-ʿUlya ; chasses d'Antioche), les motifs sont orientés en fonction des quatre points de vision possibles à partir des côtés du carré.

Motifs décoratifs

Les motifs décoratifs qui remplissent les figures géométriques de la composition de base appartiennent pour la plupart au style arc-en-ciel. L'élément le plus typique de ce style est le bandeau arc-en-ciel, fait d'une série de lignes de tesselles posées sur la pointe, en dégradé de couleurs de l'extérieur vers le centre ; on lui réserve de préférence aujourd'hui l'appellation de câble, en raison de son aspect métallique et de l'impression de relief qu'il donne. Il apparaît le plus souvent en combinaison avec la tresse, l'onde, la ligne de calices tête-bêche dans les méandres de svastikas (église de Mūrīk) ou les compositions d'entrelacs (église de Qumhāne). L'utilisation des tesselles sur la pointe est de règle dans presque tous les motifs de remplissage du nouveau style : lignes, croix, chevrons, zigzags, tuiles, losanges, triangles, carrés. Les damiers de tout genre (carrés, losanges, parallélogrammes) jouissent d'un grand essor et les éléments en perspective (méandres de svastikas, lignes de solides, losanges en relief) connaissent un regain de succès. Certains motifs plus anciens encore, tels que quatre-feuilles, nattes, croix tressées, fleurons et noeuds de Salomon, sont toujours régulièrement utilisés.

Parallèlement à ce développement exclusivement géométrique se marque, dès la fin du IVe s. et de plus en plus nettement dans le courant du Ve s., une tendance à intégrer au sein des schémas géométriques des éléments neutres du répertoire classique traditionnel : canthares à godrons, plantes fleuries, oiseaux et animaux. Dans les compositions d'animaux dont la mode l'emporte vers le milieu du Ve s., les motifs de

remplissage favoris restent les plantes et les oiseaux (souvent enrubannés, à la perse), auxquels vient s'ajouter toute une variété de fleurettes et de rosaces (bas-côtés de la basilique A de Ḥūarte, par exemple).

Pour les bordures, beaucoup de motifs traditionnels restent en usage : postes, ondes, lignes de triangles dentelés, lignes de solides, tresses à deux ou plusieurs brins et guillochis de toutes sortes ; des motifs plus récents, tels méandres de svastikas et carrés, rubans ondés, lignes d'octogones et surtout de calices tête-bêche, reviennent fréquemment (églises de Deir ash-Sharqī, de Maʿrata ; mosaïque des Amazones) ; enfin de nouveaux motifs apparaissent, issus du développement des compositions d'entrelacs (chaînettes déterminant des cercles, des cercles et losanges, des cercles et carrés) ou de la complication de la tresse (chaînettes de carrés). Le rinceau d'acanthe peuplé de scènes de chasse, sur fond noir, garde par ailleurs toute la faveur du public (mosaïque des Musiciennes, de Méléagre et Atalante ; nef de la basilique B à Ḥūarte).

Thèmes figurés

A de rares exceptions près (mosaïque des Musiciennes ; quelques personnifications, *Megalopsychia, Ananeosis, Ktisis*, dans les maisons d'Antioche), la figure humaine n'est pratiquement plus représentée dans la première moitié du Ve s. ; elle réapparaît timidement par la suite, à la faveur de scènes de vie quotidienne (paysan près d'une noria, portique d'Apamée ; scène de portage, basilique A de Ḥūarte) ou de scènes de chasse (mosaïques des Amazones, de Méléagre et Atalante). Ces deux derniers pavements montrent bien comment des sujets mythologiques ne servent plus à cette époque que de prétexte à traiter un sujet à la mode, la chasse. L'Amazone figurée ici, couverte de bijoux, n'a plus rien de la vierge farouche, en tunique courte, de la mythologie classique. Il en va de même de Méléagre et Atalante ; de l'iconographie de base, un seul élément en effet demeure inchangé : l'arme qui, traditionnellement, caractérise chacun des héros, la lance pour Méléagre, l'arc (et le carquois) pour Atalante. Les personnages pour le reste ne sont plus représentés comme des héros antiques mais comme de jeunes nobles du Ve s., vêtus à la mode perse. On notera tout particulièrement la tiare sassanide qui coiffe Méléagre. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de souligner l'influence que la Perse sassanide exercera, dans le courant du Ve s., sur le répertoire de la mosaïque romaine en Orient ; toutes sortes de motifs, aisément reconnaissables, envahissent peu à peu les pavements : béliers à cornes divergentes (premier état de la basilique B à Ḥūarte; mosaïque du Phénix à Antioche), ailes éployées (exemples à Antioche), perruches et colombins enrubannés (mosaïques de Ṣorān, Umnīr, Ḥūarte, ʿAin al-Bad, Huwāt). Enfin, c'est sans doute aussi à l'influence de la Perse que l'on attribuera, partiellement tout au moins, l'engouement assez subit pour les représentations animales (en particulier, animaux passant sur semis de fleurettes) et les scènes de chasse.

Parmi les thèmes figuratifs dignes d'être retenus, on mentionnera aussi l'Adam de la basilique A de Ḥūarte, qui s'inscrit, sur le plan iconographique, dans la tradition classique des représentations d'Orphée parmi les animaux.

Style ; ateliers ; commanditaires

La mode en matière de pavements, à la fin du IVe s. et dans le premier quart du Ve s., est donc relativement bien connue. Le répertoire géométrique de style arc-en-ciel, tout à fait constitué vers 350, s'enrichit à la fin du siècle d'un goût nouveau pour le lacis et l'entrelacs ; parallèlement à cette évolution, se manifeste peu à peu l'habitude d'insérer des motifs végétaux et animaliers (oiseaux essentiellement) d'une grande légèreté dans les canevas géométriques. De cette fusion intime entre deux tendances complémentaires – somptuosité un peu lourde des compositions et grâce aérée des éléments décoratifs – naît donc un style équilibré, bien représenté dans différents ensembles de mosaïques répartis sur une aire géographique très vaste (Antiochène, Apamène, Dibsi Faraj en Euphratésie, mais aussi Zahrani en Phénicie ou Mopsueste en Cilicie). C'est toutefois au sein du groupe des églises d'Apamène qu'on relève le plus grand nombre de parallèles et le plus de cohésion, tant du point de vue des schémas de composition que du répertoire ornemental. On serait dès lors très tenté

d'attribuer ces différents ensembles à l'activité d'un même atelier mais les rapprochements ne sont cependant pas suffisamment significatifs pour permettre une certitude à cet égard. Ce qui est indéniable, c'est l'existence d'une « école » locale s'inscrivant, avec ses caractères propres, dans un courant plus large qui marquait d'un même style une vaste région.

L'activité de cette « école » d'Apamène est bien attestée aussi pour une époque plus tardive (deuxième moitié du Ve/début du VIe s.), quand la mode des tapis géométriques a fait place à un essor généralisé des cortèges d'animaux et des scènes de chasse. Les nombreux pavements découverts à Apamée même et dans les proches environs (Ḥūarte, Tell Hawwāsh) autorisent dans ce cas-ci à reconnaître, avec plus de précision, la facture d'un véritable atelier : on regroupera en effet autour du pavement du portique (469) non seulement les mosaïques des Amazones et de Méléagre et Atalante (selon la suggestion de C. Dulière) mais aussi la décoration à thèmes animaliers du narthex et de l'antichambre du baptistère de la « basilique ancienne » (premier état de la basilique B à Ḥūarte où a été utilisé un même motif d'encadrement, variante acanthisée du ruban ondé, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. La parenté d'exécution dans le rendu des animaux (ligne supérieure de l'oeil en accent circonflexe, forme très arrondie de la croupe, raideur des pattes antérieures) confirme du reste cette hypothèse. On notera de surcroît qu'un rinceau peuplé absolument identique encadre le panneau de Méléagre et Atalante et le tapis de la nef dans la basilique B. Enfin, l'absence de principe de composition ou d'enchaînement logique qui caractérise le pavement du portique se retrouve dans les deux basiliques de Ḥūarte: rappelons, dans le bas-côté nord de la basilique A, le passage sans transition d'une scène de poursuites d'animaux à une scène de portage et, dans le bas-côté nord de la basilique B, l'imbrication étroite d'un paysage réaliste et d'un semis de fleurettes. Ces brusques sauts d'un thème à un autre sont particulièrement suggestifs de la manière dont travaillaient les mosaïstes quand ils avaient de grandes surfaces à couvrir et qu'aucun plan d'ensemble ne leur avait été imposé : chacun choisissait un motif et le raccord se faisait vaille que vaille. . .

Une dernière confrontation : il semble bien, en raison d'une prédilection pour certains thèmes (aquatiques surtout) et d'une facture identique, que ce soit aussi un même atelier apaméen qui a oeuvré au second baptistère de Ḥūarte (env. 517) et à l'église de Tell Hawwāsh (516).

Un atelier pouvait évidemment travailler pour des commanditaires très variés : vu son caractère essentiellement ornemental, le nouveau répertoire s'adressait en effet à tout le monde. Ainsi, au moment du grand engouement pour les compositions géométriques, on constate une utilisation des mêmes schémas décoratifs pour les pavements d'une église de ville (Ḥama), d'églises ou de couvents de campagne (Mūqa, Qumhāne, Deir ash-Sharqī, Mūrīk), d'une synagogue (Apamée), de thermes (thermes C et D, Antioche) ou de demeures privées (Maison aux pilastres, Apamée ; abside de la mosaïque des Musiciennes, Maryamīn) ; plus tard, quand la mode sera aux représentations d'animaux, un répertoire identique servira au portique d'Apamée, aux thermes de Serjilla, dans les églises de Ḥūarte, de Halawa, de Umm al-Ḥaratein et dans certaines maisons d'Antioche ou d'Apamée. Le répertoire est devenu polyvalent et plaît aussi bien aux gens modestes dont quelques inscriptions ont gardé le nom dans les églises de campagne qu'aux mieux nantis qui décorent à grands frais une cathédrale ou leur maison : la différence se marquera alors dans l'habileté de l'atelier qu'ils choisissent. On ne peut comparer la mosaïque de l'évêque Paul aux pavements de Huwāt ou de Maʿrata.

Conclusion

La mosaïque romaine de Syrie, longtemps fidèle à la tradition classique, se trouve à la fin du IVe s., coupée de ses racines. Dans les églises qui, depuis les édits de Théodose, se multiplient un peu partout, le répertoire géométrique l'emporte ; il en vient même à évincer les sujets à caractère mythologique dans les édifices profanes.

Parallèlement à ce développement du décor géométrique se forme au même moment un nouveau répertoire iconographique inspiré de l'ancien recueil mais n'en retenant que les thèmes végétaux et animaliers

(thèmes nilotiques par exemple) et les personnifications d'idées abstraites (nombreux exemples à Antioche) ; il intégrera progressivement par la suite des éléments étrangers au répertoire classique, empruntés tantôt à la vie quotidienne, tantôt à l'art sassanide dont les produits – notamment les tissus et l'argenterie – semblent avoir été connus à Antioche dès le Ve s. Mais ce n'est pas seulement dans la transformation du répertoire que se marque, à la fin du IVe s., le passage à un art nouveau : l'optique fondamentalement décorative – et non plus descriptive ou narrative – dans laquelle sont traités les différents motifs a tout à fait changé elle aussi. La tendance naturaliste, avec sa volonté de rendre le relief et la profondeur, propre à la tradition hellénistique, a disparu : les figures, représentées en pleine frontalité et comme détachées de l'action dans laquelle elles sont engagées, n'ont plus de troisième dimension ; les animaux, d'un rendu toujours schématique, sont placés sur un fond blanc uniforme ou sur un semis de fleurettes, de conception parfaitement abstraite ; les éléments de paysage sont stylisés et traités comme des motifs décoratifs, servant à scander la composition ou à combler les vides.

Si certains ateliers ont conservé plus intacte la facture naturaliste traditionnelle – c'est le cas de l'atelier auquel on doit la grande mosaïque de chasse d'Apamée notamment –, ce naturalisme n'est en fait qu'une apparence : chaque groupe de personnages ou d'animaux, représentés avec ombres et relief, est utilisé comme un simple motif ornemental sur fond abstrait et l'oeuvre dans son ensemble relève de l'esthétique nouvelle.

L'héritage classique n'est toutefois pas complètement perdu sur le plan du répertoire : il suffit pour s'en convaincre d'évoquer l'étonnante scène d'une mosaïque de l'église de Ma'rata où sont figurés, dans un style naïf et maladroit, Gê et le mois de *Xanthikos* (avril), tous deux identifiés par une inscription grecque.

On pourrait multiplier les exemples mais en est-il un meilleur que celui des mosaïques murales de la Grande Mosquée des Omeyyades, où se retrouvent dans les architectures de fantaisie inspirées par les décors de théâtre comme un écho lointain des paysages idylliques de la peinture romaine? Dans les schémas séculaires du répertoire classique, les Omeyyades avaient en effet trouvé les moyens d'expression de leur vision personnelle : en se les appropriant, ils leur avaient insufflé une vie nouvelle et c'est sur cette ultime mutation que s'achève en Syrie l'histoire de la mosaïque antique.

Lieux de conservation des mosaïques citées

ALEP, Musée :
mosaïque de Mazra' al-'Ulyā

APAMÉE, Musée :
mosaïques d'Apamée (Socrate, Néréides, Amazones, Cerf, mosaïque de l'évêque Paul) ;
mosaïques d'Apamène (églises de Ḥūarte, Mūrīk, Qumhāne, Ṣorān).

APAMÉE, *in situ* :
mosaïque à polychromie restreinte, mosaïque de *triclinium* à décor géométrique, mosaïque des Dieux et des Sages, mosaïque de la Maison aux pilastres, du portique, de Méléagre et Atalante.

BOṢRÂ, Château :
mosaïques de Deir al-'Adas.

BRUXELLES, Musées royaux d'art et d'histoire :
mosaïques d'Apamée (Thérapénides, grande chasse du triclinos, portique, synagogue).

DAMAS, Musée National :
mosaïques d''Ain al-Bad, d'Apamée (portique, synagogue), de Ghillineh (dieu-fleuve), de Ḥūarte (bas-côté sud de la basilique A), de Palmyre (Cassiopée), de Shahbā (Aiôn, *Eutekneia*, Pélops).

ḤAMA, Musée :
mosaïque de Maryamīn.

ḤOMṢ, Musée :
mosaïque de Rastān.

MA'ARRET AN-NO'MAN, Musée :
mosaïques de Deir ash-Sharqī, de Frikyā, de Huwāt, de Ma'rata, d'Umm al-Ḥaratein, d'Umnīr.

PALMYRE, Musée :
mosaïques de la Maison d'Achille.

RAQQA, Musée :
mosaïques de Dibsi Faraj, de Halawa.

SHAHBĀ, Musée :
quatre mosaïques *in situ* (Orphée, Téthys, Noces de Dionysos et Ariane, Arès et Aphrodite) ; Dionysos ivre, les Trois Grâces.

SUWEIDĀ', Musée :
mosaïques de Shahbā (Vénus marine, Artémis au bain, Ploûtos, Banquet nuptial).

Les pavements de Khirbet Mūqa sont conservés *in situ* ; les mosaïques de Tell Hawwāsh sont, à ma connaissance, en dépôt provisoire dans les ateliers de restauration de la Direction générale des antiquités et musées à Damas.

Bibliographie

Ouvrages généraux

J. BALTY, *Mosaïques antiques de Syrie*, Bruxelles 1977.

J. BALTY, La mosaïque antique au Proche-Orient. I : Des origines à la Tétrarchie, dans : *ANRW* XII,2 (Berlin-New York 1981), p. 347 – 429.

J. BALTY, Les mosaïques de Syrie au Ve siècle et leur répertoire, *Byzantion* 54, 1984, p. 437 – 468.

Etudes particulières

Apamée

V. VERHOOGEN, *Apamée de Syrie aux Musées royaux d'art et d'histoire*, Bruxelles 1964.

C. DULIERE, *La mosaïque des Amazones*, Bruxelles 1969.

J. BALTY, *La grande mosaïque de chasse du triclinos*, Bruxelles 1969.

J. BALTY, Une nouvelle mosaïque du IVe siècle dans l'édifice dit « au triclinos » à Apamée, *AAS* 20, 1970, p. 81 – 92.

J. CH. BALTY, Nouvelles mosaïques du IVe siècle sous la « cathédrale de l'est », dans : *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1969 – 1971* (Bruxelles 1972), p. 163 – 184.

J. et J. CH. BALTY, Un programme philosophique sous la cathédrale d'Apamée : l'ensemble néo-platonicien de l'empereur Julien, dans : actes du colloque *Texte et Image* (Paris 1984), p. 167 – 176 (avec bibliographie antérieure).

J. BALTY, Mosaïque de Gê et des Saisons à Apamée, *Syria* 50, 1973, p. 311 – 347.

C. DULIERE, *Mosaïque des portiques de la Grande Colonnade*, Bruxelles 1974.

J. BALTY, *Mosaïques d'Apamée*, Bruxelles 1985.

Deir al-'Adas et Frikyā

S. ABDUL-HAK, Considération sur l'art en Syrie avant l'Islam. Art de la mosaïque en Syrie à l'époque chrétienne, *AAS* 11/12, 1961/62, partie arabe p. 61 – 67.

Dibsi Faraj

R. P. HARPER, Excavations at Dibsi Faraj, Northern Syria, 1972 – 1974 : a preliminary Note on the Site and its Monuments, *DOP* 29, 1975, p. 319 – 334.

Ḥūarte

M. T. et P. CANIVET, La mosaïque d'Adam dans l'église syrienne de Hūarte (Ve s.), *CArch* 24, 1975, p. 49 – 69.

M. T. et P. CANIVET, L'ensemble ecclésial de Hūarte d'Apamène : campagnes de 1973 à 1976, *Syria* 56, 1980, p. 65 – 98.

M. T. et P. CANIVET, Il complesso ecclesiale de IV – V secolo a Hūarte, *RACrist* 56, 1980, p. 147 – 172.

M. T. et P. CANIVET, Recherches en Apamène : Hūarte (IVe – Ve s.), *DaM* 1, 1983, p. 21 – 29 (avec toute la bibliographie antérieure).

M. T. et P. CANIVET, *Ḥūarte. Sanctuaire chrétien d'Apamène (IVe – Ve s.)*, Paris 1987.

Khirbet Mūqa

J. CH. BALTY, K. CHÉHADÉ et W. VAN RENGEN, *Mosaïques de l'église de Ḫirbet Mūqa*, Bruxelles 1969.

Palmyre

H. STERN, *Les mosaïques des maisons d'Achille et de Cassiopée à Palmyre*, Paris 1977.

Shahbā

E. WILL, Une nouvelle mosaïque de Chahba-Philippopolis, *AAS* 3, 1953, p. 27 – 48.

A.-J. FESTUGIÈRE, La mosaïque de Philippopolis et les sarcophages au « Prométhée », *La revue des arts* 7, 1957, p. 195 – 202.

J. CHARBONNEAUX, Aiôn et Philippe l'Arabe, *MEFR* 72, 1960, p. 253 – 272.

La peinture en Syrie

Janine Balty   Musée du Cinquantenaire Bruxelles

Les vestiges de cet art particulièrement périssable qu'est la peinture seraient pratiquement inexistants en Syrie pour la période romaine s'il n'y avait eu la découverte exceptionnelle des fresques de Doura-Europos.

Colonie militaire séleucide, fondée vers 300 par Séleucos Nicator, cette ville était tombée dès la fin du IIe s. av. J.-C. aux mains des Parthes ; prise en 115 de n.è. par Trajan mais évacuée presque aussitôt, elle ne devait être rattachée à l'empire romain qu'au moment de la conquête de Lucius Verus, en 165. Devenue dès lors forteresse romaine, elle le resta jusqu'au moment de sa destruction par le Perse Shapur Ier vers 256. C'est précisément pour tenter de résister à ces envahisseurs sassanides que les défenseurs de Doura avaient englobé dans le glacis du rempart – en les remplissant d'un blocage de briques – plusieurs édifices aux parois couvertes de peintures qui, protégées de cette manière, traversèrent ainsi les siècles et parvinrent jusqu'à nous.

Mais – fait paradoxal – ces témoignages, tout nombreux qu'ils sont, ne viennent guère éclairer notre connaissance de la peinture proprement romaine de la Syrie. En effet, soumise au pouvoir des Parthes pendant près de trois siècles, Doura n'avait été romaine que peu de temps (moins de cent ans) : aussi bien n'est-ce pas un art de tradition gréco-romaine que révèlent les documents conservés.

Mis à part l'important apport que constituent ces fresques, les vestiges sont rares, on l'a dit : quelques hypogées peints à Palmyre, un autre à Masyāf. En se fondant sur une comparaison avec la mosaïque, on peut évidemment supposer que dans les métropoles profondément hellénisées, telles Antioche ou Apamée, les ateliers de peintres étaient restés fidèles, au moins jusqu'à la fin du IVe s., aux principes de l'illusionnisme ; on n'en a guère de preuve toutefois car, ainsi qu'il arrive le plus souvent, les peintures murales ont disparu, même quand subsiste encore l'une ou l'autre partie des édifices qu'elles ornaient. C'est à peine si la fouille d'Apamée a livré quelques fragments, généralement tardifs et bien difficiles à déchiffrer ; et il n'en va pas autrement à Antioche.

Les témoins ne sont donc absolument pas représentatifs de ce que dut être la production dans l'ensemble de la Syrie : extraordinairement nombreux pour une petite ville frontalière de tradition parthe, ils manquent presque totalement pour des centres beaucoup plus importants de tradition grecque. Cette disparité fondamentale voue à l'échec toute tentative de synthèse ; aussi, se bornera-t-on ici à présenter successivement les principaux ensembles, en tâchant de dégager leurs caractères propres.

Doura-Europos

Des différents cycles peints, plus ou moins complets, que révéla la fouille tant de la zone du rempart que d'autres quartiers de la ville, on ne retiendra que les plus significatifs.





Fig. 188. Doura-Europos. a : Sacrifice de Conon. – b : Sacrifice de Julius Terentius.





Fig. 189. Doura-Europos. a : Tête de prêtre. – b : Tête d'adolescent.

Dans le temple de Bêl (appelé aussi temple des dieux palmyréniens) où l'immense figure du dieu lui-même, présentée à l'adoration des fidèles sur le mur de fond du *naos*, a presque entièrement disparu, l'image (en trois registres superposés dont le plus élevé est fragmentaire) du sacrifice offert par Conon fils de Nicostratos est au contraire bien conservée[1] et permet de se faire une assez bonne idée de l'atmosphère grandiose et intemporelle qui devait émaner de cet ensemble prestigieux (fig. 188, a). Deux prêtres, vêtus d'une longue robe blanche et coiffés d'un haut bonnet conique, accomplissent le sacrifice de l'encens, en présence de Conon, de ses enfants et petits-enfants (le nom de chacun est donné par une inscription grecque). Les personnages, d'une stature imposante, sont de face, les uns à côté des autres, immobiles et comme détachés de l'action dans laquelle ils sont engagés, devant un décor d'architecture auquel rien ne les relie ; seules les figures d'adolescents, placées de manière asymétrique au registre inférieur, rompent la monotonie de cette composition. Aux verticales répétées que constituent les hautes silhouettes des fidèles et les piliers lisses des architectures du fond répondent les horizontales finement serrées simulant tores et scoties des chapiteaux et de l'entablement : aucun détail inutile n'égare l'attention ; la même sobriété marque le choix des couleurs où domine la blancheur presque uniforme des vêtements. Contrastant étrangement avec cette volonté de simplification qui vise à l'expression de la transcendance, l'individualisation des visages ne peut manquer de

1. Damas, Musée National. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos, 1922 – 1923*, pl.XXXI.



Fig. 190. Doura-Europos. a : Décor de tuile. – b : Décor de tuile.

frapper : elle n'a pas été, me semble-t-il, suffisamment soulignée jusqu'ici. On se trouve en effet en présence d'une série de véritables portraits (fig. 189, a. b)[2] dont le rendu très sensible – dans le relief des arcades sourcilières et du nez, le dessin minutieux des yeux, le modelé des joues et de la bouche, la matière même des cheveux – tranche nettement sur l'exécution plutôt linéaire du reste. Cette fresque de Conon, sans doute une des plus anciennes du temple et de toute la peinture de Doura (qu'elle soit de la fin du Ier s., selon l'opinion généralement admise, ou des alentours de 180, comme l'a proposé récemment A. Perkins), est à coup sûr la plus extraordinaire qui soit parvenue jusqu'à nous. Les murs du *pronaos* étaient également ornés de peintures représentant pour la plupart des scènes de sacrifice : sacrifice de l'eunuque Otès et du notable Iabsymos, sacrifice du tribun Iulius Terentius (fig. 188, b), de la XXe cohorte palmyrénienne (cantonnée à Doura en 239). Figuré à l'avant du tableau, à côté du porte-enseigne, l'officier romain (désigné par une inscription latine), accompagné de ses troupes massées derrière lui, sacrifie à trois dieux militaires (sans doute la triade palmyrénienne Iarhibôl, Aglibôl et Malakhbêl), en présence des Tychés de Palmyre et de Doura. D'une composition relativement confuse et d'un dessin assez sommaire, cette oeuvre est dépourvue du sens du sacré immanent dans le sacrifice de Conon ; elle est intéressante cependant par le mélange assez complexe d'éléments gréco-romains et orientaux qu'on y retrouve[3].

C'est de l'époque romaine également que date la décoration peinte du *mithraeum*[4] : les petites scènes de la niche de culte illustrant divers épisodes de la vie du dieu sont d'exécution plutôt médiocre il est vrai mais les panneaux représentant, sur les longs murs du sanctuaire, la chasse de Mithra comptent parmi les plus animés de toute la peinture de Doura. A l'entrée de la niche, deux figures de prophètes rappellent davantage, par leurs proportions, le style monumental du temple de Bêl.

2. Cumont, *op. cit.* pl.XXXIV, XXXVIII.
3. New Haven, Yale Gallery of Fine Arts.
4. Yale Gallery.

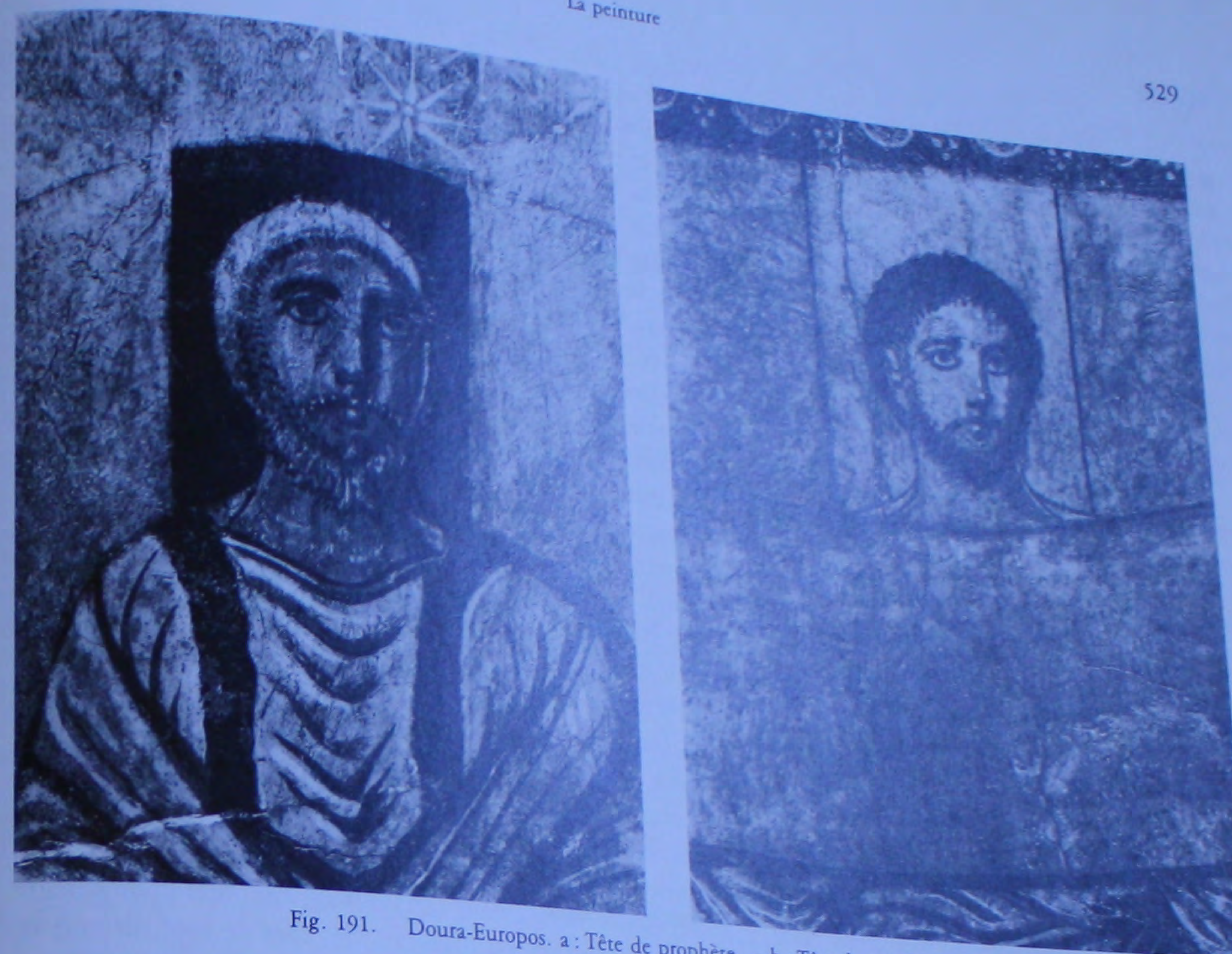


Fig. 191. Doura-Europos. a : Tête de prophète. – b : Tête de prophète.

Beaucoup d'autres oeuvres encore retiennent l'attention à des titres divers : les scènes de banquet et de chasse à l'onagre[5] qui ornaient la salle de réception de la Maison des peintures palmyréniennes (M 7 A), le Bon Pasteur et les miracles du Christ du baptistère chrétien[6], la Victoire ailée sur un globe provenant du *frigidarium* des thermes[7] ou l'Aphrodite de la Maison des Scribes[8] où se marque nettement, dans l'exécution même, l'influence de la tradition gréco-romaine. Mais le cycle le plus complet et le mieux conservé, c'est sur les murs de la synagogue que les fouilleurs de Doura l'ont découvert en 1932, au cours de la sixième campagne[9]. La salle, admirablement préservée par le glacis du rempart, a gardé jusqu'aux tuiles de son plafond, décorées de toutes sortes de motifs empruntés pour la plupart au répertoire classique (masques, couronnes, animaux, fruits, fleurs, symboles astrologiques) (fig. 190) ; une de ces tuiles porte la date de 244/245 de n.è. qui suffit à dater de ce moment l'ensemble de la décoration. Au bas du mur, une bande peinte où alternent imitations de marbres, animaux et masques, dans la tradition classique, donne l'illusion d'un socle courant tout autour de la salle ; le reste de l'espace est divisé en trois registres superposés par un ruban ondé, motif qui sert aussi

5. Yale Gallery.
6. Yale Gallery.
7. Damas, Musée National.
8. Damas, Musée National.
9. Damas, Musée National.

à séparer les différents panneaux au sein d'une même zone. Aux angles de la salle, de grands pilastres partant du socle montent jusqu'au plafond. L'insistance à marquer les césures ne peut échapper : la décoration est en effet conçue non comme un ensemble organique et structuré mais bien plutôt comme la juxtaposition de tableaux de grandeur variable, isolés les uns des autres. Même la hauteur des registres peut varier légèrement d'un mur à l'autre, dans une totale indifférence à l'alignement ou à la symétrie. Seul le secteur de la Torah, au centre de la paroi ouest, témoigne d'une certaine recherche dans la composition : quatre panneaux, disposés symétriquement deux à deux au-dessus de la niche, présentent chacun une imposante figure de prophète (fig. 191) et ont pour but essentiel de concentrer l'attention du fidèle sur la partie la plus sacrée de l'édifice. La plupart des autres tableaux sont narratifs, illustrant divers épisodes de l'histoire biblique, avec une prédilection pour les scènes où se manifeste directement l'intervention divine, toujours matérialisée par une grande main jaillissant du ciel. On ne trouve guère de longues séquences, la préférence étant donnée à la représentation d'événements ponctuels. Les personnages, généralement figurés de face et sans relief, dans une composition paratactique d'où l'action est pratiquement exclue, ont des gestes stéréotypés, des visages inexpressifs. Les scènes se déroulent sur un fond neutre uniforme (le plus souvent rose ou vert) qu'anime très rarement un élément de décor (lit, trône, autel, monument d'architecture, évocation de paysage), quand celui-ci est indispensable à la compréhension des faits. Un seul tableau, description en trois épisodes successifs de l'Exode et de la traversée de la Mer Rouge, avec une triple représentation d'un Moïse colossal, est traité dans un esprit totalement différent, qui privilégie le mouvement et le sens du paysage : nul doute qu'il ne faille l'attribuer à un artiste de plus grande envergure, à l'activité de qui on pourrait rattacher aussi l'imposante figure du Moïse au Buisson ardent. Plusieurs autres mains semblent avoir oeuvré à la réalisation de ce décor ; mais l'examen approfondi du problème d'attribution excède le cadre limité de la présente étude. Le style, à travers les différentes mains, est absolument étranger à l'illusionnisme grec, mais l'influence classique se marque néanmoins dans toute une série de détails iconographiques : éléments d'architecture (temples d'ordre corinthien, à frontons ornés de Victoires en acrotères), motifs décoratifs (masques de théâtre et panthères dionysiaques du socle, par exemple), vêtements mêmes dans certains cas ; on notera par ailleurs que la plupart des inscriptions sont également grecques. La palette, où dominent les tons de rose, de vert et de jaune, s'avère plus riche que dans tout autre monument de Doura.

A côté de ces quelques ensembles de la peinture murale, on retiendra aussi l'importante trouvaille de sept grands boucliers en bois peints, dont certains sont décorés d'une Amazonomachie ou d'une *Ilioupersis* [10], nouveaux témoignages de l'influence grecque sur le répertoire iconographique.

La peinture de Doura suscita, dès sa découverte, de nombreux commentaires car elle mettait en lumière l'existence, dans la province romaine de Syrie, d'un art tout différent de celui qui était révélé vers le même moment par les mosaïques d'Antioche. Se fondant sur cet art et sur les analogies qu'il présente non seulement avec la sculpture palmyrénienne mais aussi avec l'art de régions beaucoup plus orientales, telles l'Afghanistan ou l'Inde, M. Rostovtzeff, dans une étude restée célèbre, dégagea pour la première fois la notion d'un « art parthe », fondamentalement éclectique, qui procédait à la fois de l'Orient Ancien et de la Grèce et dont l'originalité essentielle résidait dans l'érection du principe de frontalité en règle absolue ; il préfigurait aussi, aux yeux de l'auteur, l'art de Byzance et du Haut Moyen âge occidental. La théorie de M. Rostovtzeff fut quelque peu nuancée par la suite mais, avec des aménagements et des restrictions, la notion d'« art parthe » demeura. On se demandera peut-être aujourd'hui si la part d'influence qu'aurait exercée cet « art parthe » sur l'art de Doura n'a pas été surévaluée parfois mais il est hors de question d'examiner ici ce problème complexe ; aussi se bornera-t-on à quelques remarques ponctuelles. La première porte sur le fondement même de la notion de frontalité. S'il est indéniable que la représentation frontale des personnages semble bien caractériser en propre l'« art parthe », il est cependant clair aussi que la frontalité peut apparaître dans des contextes très

10. Yale Gallery.

différents où sa raison d'être est presque toujours cultuelle ou funéraire, quand elle n'est pas simplement la marque d'un art plus populaire. Or, la plupart des peintures conservées de Doura appartiennent précisément à ce qu'on pourrait qualifier d'art religieux : c'est particulièrement évident dans le cas des scènes de sacrifice du temple de Bêl où l'on concevrait difficilement, pour les personnages, une attitude autre que frontale. Afin de se faire une idée meilleure de cet art de Doura, il faudrait donc disposer aussi de scènes plus essentiellement décoratives : il se fait qu'elles sont rares mais on notera que, quand elles existent (dans la représentation fragmentaire d'Aphrodite à la Maison des Scribes ou l'illustration d'une Amazonomachie et d'une *Ilioupersis* sur deux des boucliers de bois), elles témoignent d'un style infiniment plus proche de l'illusionnisme grec ; sans doute, le rendu du relief est-il peu satisfaisant et les corps manquent-ils de réelle structure, mais ne serait-ce pas là le signe d'une maladresse de facture plutôt que la preuve d'une véritable différence de style? Il ne s'agirait dans ce cas que d'un problème de niveau dans la qualité des ateliers.

Par ailleurs, dans la plupart des synthèses élaborées jusqu'ici sur l'art de Doura, on a généralement considéré la peinture comme un tout homogène, en insistant sur les caractères communs que présentaient les différents monuments. Il conviendrait, me semble-t-il, de souligner aussi les caractères distinctifs propres à chacun de ces monuments. L'écart est particulièrement frappant entre la représentation du sacrifice de Conon et l'ensemble des scènes décorant la synagogue : la première ressortit en effet à l'art de la grande peinture adaptée à de larges surfaces murales, les autres se situent au contraire dans la tradition « miniaturiste » de l'illustration de livres. Dans le *naos* du temple de Bêl, la décoration est soigneusement composée, d'une sobriété concertée visant à exprimer la toute-puissance du dieu et le sens du sacré ; dans la synagogue, au contraire, l'absence de composition crée une impression de confusion où l'attention du spectateur se déconcentre devant une série d'images, plus faites pour être regardées séparément qu'étalées sur une large surface : la présence du ruban ondé accentue encore les césures. C'est tout le problème de l'origine des modèles utilisés par les peintres de la synagogue qui est posé ici. La différence entre les deux monuments s'affirme davantage si l'on compare le rendu des visages (fig. 189, 191) : aux portraits finement individualisés des prêtres et membres de la famille de Conon s'opposent les visages tout à fait stéréotypés de l'autre ensemble. Les deux oeuvres sont complètement différentes à mon sens, tant par le contenu que par la forme et ne sauraient être envisagées sous un même angle de vue.

Enfin, il est parfaitement admis aujourd'hui que le lien qu'on a voulu voir autrefois entre l'art de Doura, ou l'art parthe de manière plus générale, et l'art de l'antiquité tardive est devenu caduque : car ce n'est pas sous l'effet d'une quelconque influence extérieure, orientale ou autre, qu'a pu s'opérer l'immense mutation qui marque l'art des derniers siècles de l'empire ; comme l'a bien montré R. Bianchi Bandinelli, tout le problème doit être envisagé dans un contexte socio-culturel et il apparaît dès lors clairement que c'est de l'intérieur même que l'art romain s'est modifié, avec l'accession au pouvoir d'une classe d'hommes nouveaux désireux d'imposer un art différent, qui leur est propre, un art plus populaire où la frontalité avait toujours constitué un mode de représentation privilégié. L'art de Doura n'a joué aucun rôle dans ce processus : on ne pouvait manquer de le rappeler ici.

Palmyre

Quelques tombes de Palmyre ont conservé leur décor de stuc peint : on retiendra tout particulièrement le plafond du tombeau-tour de Jamblique (83 de n.è.), orné de caissons stuqués, dans des tons de rouge, de bleu et de gris, à l'intérieur desquels se détache une figure ou un groupe mythologique (panthère, *Erotes*), en blanc sur fond bleu. Mais ce sont en réalité les hypogées qui offrent les témoignages les plus intéressants pour l'histoire de la peinture. Dans la tombe de Ḥairan, fils de Iaddai, une petite exèdre ajoutée à la construction initiale a été entièrement peinte : un aigle aux ailes largement éployées, dans différents tons de brun soulignés de rouge, occupe le centre du plafond ; à gauche, sur un fond de feuilles de vigne et de grappes de raisins, est

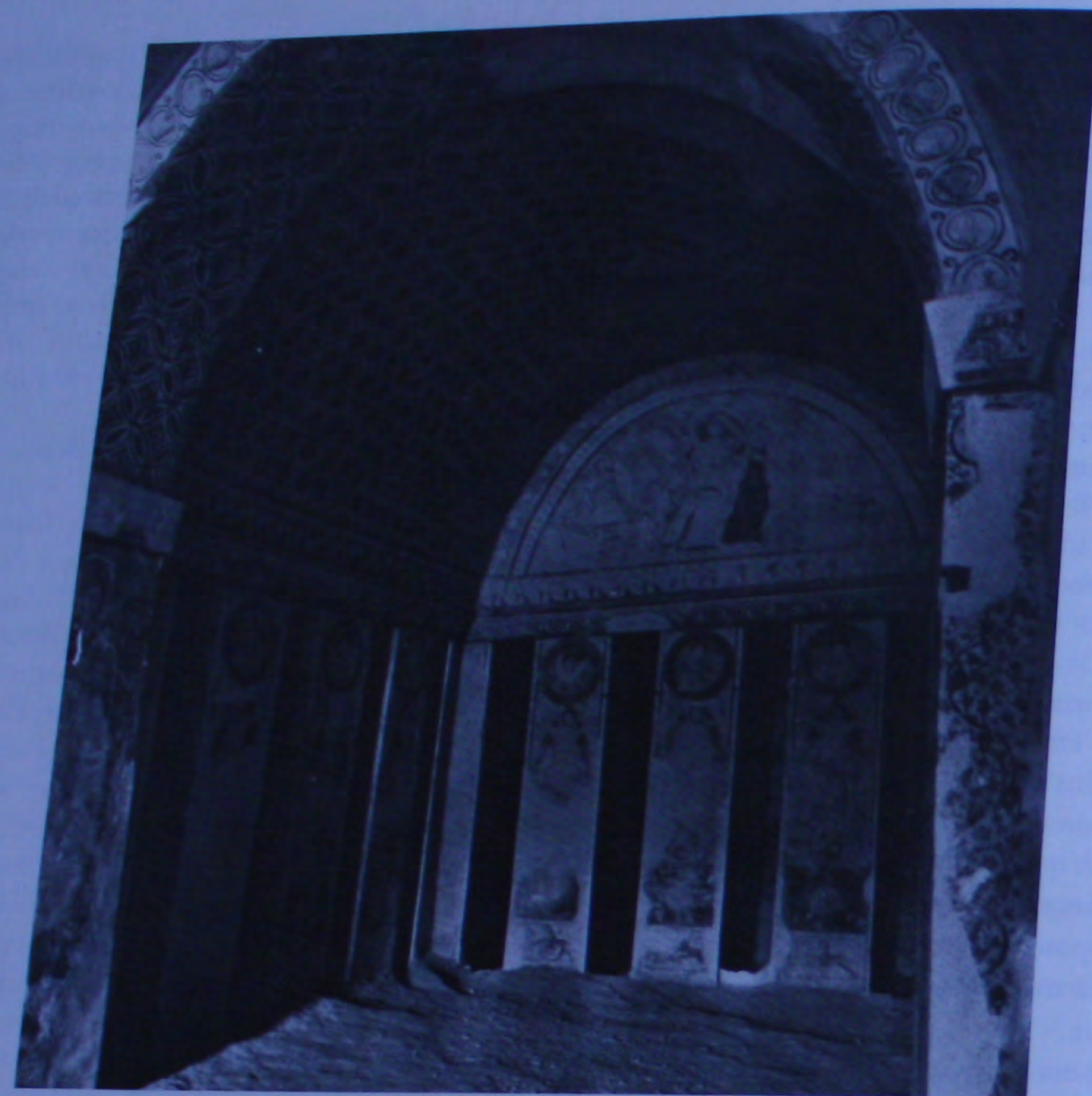


Fig. 192. Palmyre, tombe des Trois-Frères

représenté de face le défunt drapé dans une tunique ; une femme, la tête couverte d'un voile, lui fait face sur le mur de droite. Au fond, deux génies ailés, à bonnet phrygien, tiennent un médaillon figurant un portrait (sans doute à nouveau le défunt) ; dans les rinceaux de vigne qui ornent le bas du mur, une inscription donne la date de 149/150 ap. J.-C.

Un décor plus riche et plus varié caractérise une des exèdres de l'hypogée des Trois-Frères, à Magharat al-Jedidah dans la nécropole sud-ouest (fig. 192, 193). Placée dans l'axe de l'entrée principale, cette exèdre s'ouvre par un grand arc prolongeant deux pilastres, couverts sur leur face extérieure d'un rinceau de vigne d'allure particulièrement naturaliste ; à l'archivolte de l'arc, au contraire, des enroulements très stylisés et, à l'intrados, une série de cercles sécants. A l'intérieur de l'exèdre elle-même, l'imitation en peinture d'éléments architecturaux (frise de méandres en relief, denticules, têtes de poutres, oves) constitue l'ornementation du haut des murs tandis que le plafond, voûté en berceau, présente une série de faux caissons hexagonaux ; de fausses colonnes à chapiteaux corinthiens placées aux angles achèvent de donner l'illusion d'une structure architecturale. Un double socle marque le bas du mur tout autour de la salle : imitation d'*opus sectile* (cercle

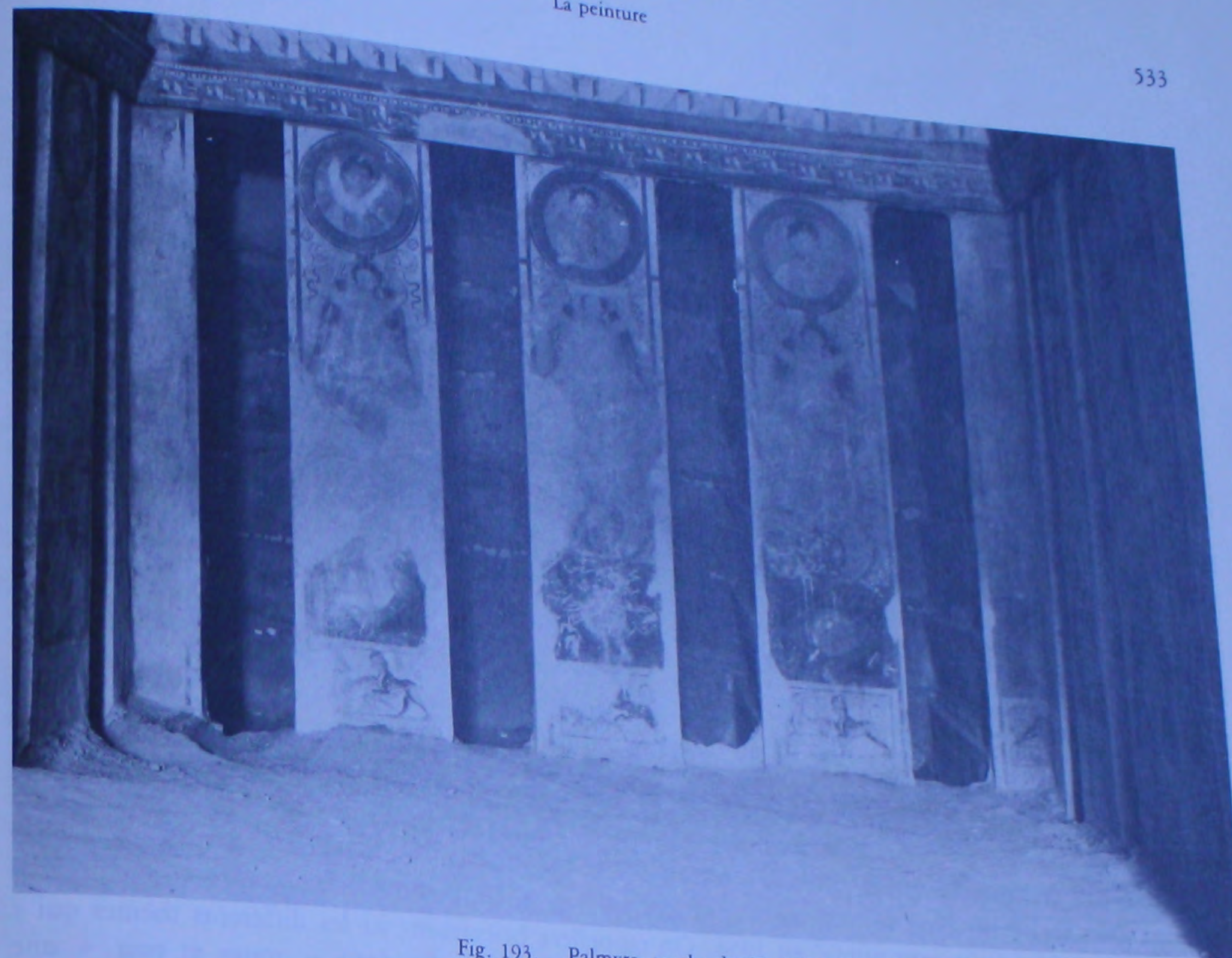


Fig. 193. Palmyre, tombe des Trois-Frères

inscrit dans un losange) d'une part, poursuites d'animaux et scènes nilotiques de l'autre. Sur les murs, entre les différents *loculi*, d'imposantes figures de Victoires ailées, debout sur un globe, portent de grands médaillons où sont représentés les bustes des défunts. C'est aussi une représentation de défunts qu'on trouve sur la face intérieure des pilastres d'entrée : deux jeunes femmes – dont l'une porte un enfant dans les bras – drapées dans un ample vêtement et coiffées d'un haut turban, sont représentées en pied, en pleine frontalité comme sur les reliefs funéraires. Deux autres tableaux se situent par contre tout à fait dans la tradition du répertoire mythologique gréco-romain : enlèvement de Ganymède, dans un médaillon au centre du plafond ; Achille à la cour du roi Lycomède, à la lunette du mur de fond. L'ensemble a été exécuté dans une gamme assez riche de tons vert, rouge, ocre et bleu. Plusieurs inscriptions, s'étalant de 142 à 259, témoignent de la longue occupation de cet hypogée dont certains *loculi* ont été vendus à diverses reprises. Aucune inscription ne se rapporte toutefois explicitement à la décoration peinte : aussi celle-ci a-t-elle été datée tantôt du début de l'existence de la tombe, autour de 142, tantôt de la fin, immédiatement avant 259, ou bien encore des environs de 191 une inscription mentionnant à cette date « les trois frères qui ont fait creuser *et décorer* cet hypogée ». Vu la relative rareté des décors peints dans les tombeaux de Palmyre, il paraît assez vraisemblable en effet que les propriétaires aient souhaité insister sur cette particularité de leur hypogée ; la date de 191 pourrait être retenue dans ce cas comme *terminus ante quem*.

On citera encore, toujours à Palmyre, l'exèdre de Maqqai – ajoutée en 229 à l'hypogée d'Atenatan – où se retrouvent, dans la décoration des murs, le thème de la Victoire ailée debout sur un globe et, comme ornement de plafond, la composition des cercles sécants. Une autre tombe enfin a conservé la représentation, rapidement esquissée en rouge sur fond clair, d'un Dionysos étendu sur un lit de banquet, une coupe à la main et la tête nimbée, sous une vigne chargée de grappes.

On a souvent rapproché la peinture de Palmyre de celle de Doura, la rattachant comme la sculpture à un courant artistique purement local. Cette prise de position relève à mon sens d'une confusion entre style et facture : s'il est indéniable en effet que ces décors des hypogées de Palmyre sont de facture provinciale, s'il est vrai que les artisans n'avaient visiblement pas été formés dans une des métropoles hellénisées de Syrie, l'influence de la tradition gréco-romaine me semble cependant prépondérante, tant dans le choix des thèmes que dans la volonté d'illusionnisme. Seules appartiennent à l'art proprement palmyrénien les représentations frontales, bidimensionnelles, des défunts (en buste ou en pied) ; les autres éléments du décor portent au contraire la marque assurée du style classique, même si les exécutants n'ont pas toujours su se montrer à la hauteur de leurs ambitions et reproduire avec habileté les modèles qu'ils s'étaient proposés. On pourrait donc dire que, contrairement à la sculpture qui reste dans la majorité des cas un art exclusivement oriental et à la mosaïque qui apparaît comme uniquement romaine, la peinture reflète assez bien le caractère ambivalent de Palmyre, entre Orient et Occident, à la fois profondément attachée à ses racines sur le plan cultuel et fortement influencée cependant, en particulier dans le domaine décoratif, par la civilisation gréco-romaine.

Masyāf

Dans une nécropole de la région de Masyāf, près du village de Kfeir Akid, un hypogée de plan très irrégulier, entièrement creusé dans le roc, avait gardé, lors de sa découverte en 1933, quelques vestiges intéressants de l'enduit peint qui recouvrait primitivement ses parois ; en outre, un des treize sarcophages qu'il contenait était également orné de peintures sur sa face extérieure. L'ensemble, laissé *in situ* et aujourd'hui détruit, avait été heureusement publié en 1954. On rappellera brièvement ici les différents thèmes qui y étaient illustrés. La cuve du sarcophage portait, cernée par un double bandeau – rouge et noir – une représentation de l'enlèvement de Perséphone : au centre, Hadès soutenant la jeune fille évanouie ; à droite, devant l'attelage conduit par un cocher, Hermès et Gê (identifiée par une inscription grecque) ; à gauche, Athéna tentant de s'interposer à l'enlèvement et, derrière elle, une des compagnes de Perséphone prenant la fuite. On ne manquera pas d'être frappé par les similitudes qui lient le sarcophage peint de Masyāf à toute la série des sarcophages à reliefs figurant la même scène : composition identique, mêmes personnages, même souci de rendre le mouvement et la profondeur. Indépendamment des représentations au flanc des sarcophages, le thème – funéraire par excellence – de l'enlèvement de Perséphone, avait été illustré déjà dans la tombe royale de Vergina en Macédoine et apparaît encore dans l'hypogée des *Nasonii* à Rome, au IIe s. : il s'inscrit donc dans une longue tradition et sa présence dans un modeste hypogée de la campagne syrienne est particulièrement révélatrice du degré d'hellénisation de cette partie du pays. Un autre thème, traité cette fois sur le mur du tombeau, est celui de Narcisse à la source (fig. 194)[11] : assis dans un paysage que symbolisent deux arbres au feuillage léger, le jeune chasseur se penche vers la fontaine, figurée sans doute sous les traits d'une nymphe, mais seule l'inscription ΠΗΓΗ (*pègè*) a survécu. Plus loin, dans un même paysage d'arbres, des enfants jouent aux billes : scène plus rare certes mais bien typique, elle aussi, du répertoire hellénistique. Certaines parois n'ont conservé qu'un décor floral : pampres ou champ de fleurs où évoluent des oiseaux. Même si la facture n'est pas toujours de grande qualité, l'ensemble du décor ne manque ni de charme, ni d'intérêt surtout : on n'oubliera pas en effet que, de toutes les peintures trouvées jusqu'ici en

11. Chapouthier, *Syria* 31, 1954, pl. XXII, 1.



Fig. 194. Masyāf, Narcisse à la source.

Syrie, celles-ci sont les seules véritablement romaines tant par le choix des thèmes que par le style. On en a récemment proposé une datation à l'époque antonine (H. Mielsch).

Apamée

Dans le domaine de la peinture, le site d'Apamée n'a livré que de rares vestiges. L'ensemble découvert sur le mur de fond du portique, lors des travaux d'anastylose de la colonnade du *cardo*, est le plus important. L'étude a révélé jusqu'à huit couches superposées d'enduit peint, où sont attestés trois systèmes décoratifs différents : imitation de placages de *giallo antico* pris dans un encadrement rouge pompéien ; motifs linéaires rouges sur fond blanc ; décor géométrique exécuté dans une gamme plus riche de tons vert, bleu, rouge, jaune, brun, noir et blanc. La relation chronologique qui lie entre eux ces différents systèmes n'est guère aisée à établir : la couche de surface remonte très vraisemblablement à l'époque des dernières restaurations de la ville, après les tremblements de terre du VIe s. ; l'enduit le plus ancien, celui qui a été directement appliqué sur la pierre du mur, pourrait être contemporain de la construction de la colonnade elle-même, dans la deuxième moitié du IIe s. ; les motifs linéaires rouges sur fond blanc, qui apparaissent sur plusieurs couches successives, caractériseraient donc les nombreuses réfections de l'enduit entre le IIe et le VIe s.

Un autre ensemble de fragments peints a été mis au jour au cours des dégagements de la Maison aux consoles (salle A – A'). La plupart appartiennent à des imitations de panneaux de marbre, de tons rouge foncé, rouge orangé et bleuvert ; quelques autres représentent un large rinceau à feuilles blanches évoluant sur un fond rouge sombre ; dans chaque enroulement, un petit âne, également blanc, lancé au galop vers la droite. Sur plusieurs fragments on distingue, sous la couche de peinture, l'incision assez profonde du dessin préparatoire dans l'enduit. On a également pu repérer, sur les claveaux de l'arc séparant la salle A de la salle A', la trace de grands médaillons (rouge foncé sur fond blanc), à l'intérieur desquels se détachait un buste présenté de face. A la décoration peinte se combinait un décor de *crustae*, ainsi que le démontrent quantité de petits éléments, de formes et de matériaux variés, découverts dans la même salle. Cette alternance des techniques confère à l'ensemble apaméen, en dépit de son état fragmentaire, un indéniable intérêt. C'est de la dernière restauration de la salle, dans le courant du VIe s., qu'on datera au mieux ces vestiges.

Dispersés de la côte à l'Euphrate, ces documents sont également, on le voit, bien espacés dans le temps, laissant entre eux de larges plages complètement vides. On ne saurait donc, sur des bases aussi fragmentaires, reconstituer un véritable panorama de la peinture romaine de Syrie.

Bibliographie

Doura-Europos

J. H. BREASTED, Peinture d'époque romaine dans le désert de Syrie, *Syria* 3, 1922, p. 177 – 206.

F. CUMONT, *Fouilles de Doura-Europos, 1922 – 1923*, Paris 1926.

M. I. ROSTOVTZEFF, Dura and the Problem of Parthian Art, *Yale Class. Studies* 5, 1935, p. 155 – 304.

M. I. ROSTOVTZEFF, *Dura and its Art*, Oxford 1938.

R. DU MESNIL DU BUISSON, *Les peintures de la synagogue de Doura-Europos*, Rome 1939.

C. H. KRAELING, *The Synagoge* (Excavations at Dura-Europos. Final Report VIII. 1), New Haven 1956.

D. SCHLUMBERGER, *L'Orient hellénisé*, Paris 1970.

A. PERKINS, *The Art of Dura-Europos*, Oxford 1973.

C. HOPKINS, *The Discovery of Dura-Europos*, New Haven-Londres 1979.

Palmyre

C. H. KRAELING, Color Photographs of the Paintings in the Tomb of the Three Brothers at Palmyra, *AAS* 11/12, 1961/62, p. 13 – 18.

M. A. R. COLLEDGE, *The Art of Palmyra*, Londres 1976, p. 83 – 87 (avec bibliographie).

Maṣyāf

F. CHAPOUTHIER, Les peintures murales d'un hypogée funéraire près de Massyaf, *Syria* 31, 1954, p. 172 – 211.

Apamée

L. REEKMANS, Fresques des portiques de la Grande Colonnade, dans : *Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1965 – 1968* (Bruxelles 1969), p. 117 – 123.

J. BALTY, La maison « à consoles » d'Apamée : rapport provisoire 1973 – 1974, *AAS* 32, 1982, p. 9 – 44.

Généralités

H. MIELSCH, Funde und Forschungen zur Wandmalerei der Prinzipatszeit von 1943 bis 1975, mit einem Nachtrag 1980, *ANRW* XII. 2 (Berlin-New York 1981), p. 244 – 247.

La sculpture grecque et la sculpture d'époque romaine impériale en Syrie

KLAUS PARLASCA FRIEDRICH ALEXANDER-UNIVERSITÄT, ERLANGEN

Les prédécesseurs

Les contacts du domaine syrien avec la sculpture grecque s'établirent déjà bien avant l'époque d'Alexandre. Il suffira de rappeler l'importante série de sarcophages sculptés du Ve et du IVe s. provenant de la nécropole royale de Sidon (Musée Archéologique d'Istanbul). Ces oeuvres comptent parmi les monuments les plus importants de la sculpture grecque qui nous soient parvenus[1]. De même les sarcophages anthropoïdes du domaine syrien – leur centre est également à Sidon – qui se rattachent à des modèles égyptiens, mais prennent place dans la tradition artistique grecque (fig. 195)[2]. Les exemplaires les plus anciens, datables du début du Ve s., ont encore manifestement été exécutés par des artistes grecs. Plus tard dans cette catégorie les oeuvres de travail purement grec seront plus rares. Parmi elles les exemplaires les plus récents appartiennent manifestement à la fin du IVe s[3]. Ailleurs l'activité de sculpteurs grecs, ou encore l'importation de leurs oeuvres, est attestée, apparemment à la fin du IVe s., par les reliefs de la « tribune d'Echmoun » de Sidon (fig. 196)[4].

La période hellénistique

Le territoire de l'actuelle République Arabe Syrienne constituait, à l'époque hellénistique, après la dissolution de l'empire d'Alexandre, une partie essentielle de l'Empire séleucide. Le territoire dont s'était emparé Séleucos Ier Nicator, un des plus puissants des diadoques, arrivait dans sa plus grande extension jusqu'aux frontières de l'Inde. Séleucos Ier choisit comme première capitale de son grand empire d'abord Séleucie du Tigre, en moyenne Mésopotamie. Mais, déjà après sa mort en 281 av. J.-C., la résidence fut transportée à Antioche, fondée en 300 av. J.-C., sur le cours inférieur de l'Oronte. De cette importante cité seul un très petit nombre de sculptures d'époque séleucide nous est parvenu. Cette situation est très différente de celle de l'Egypte, où est conservé un legs important de sculptures hellénistiques provenant de sa capitale Alexandrie. En Syrie sont conservées avant tout des répliques, le plus souvent de petit format, de la déesse tutélaire (Tyché) de la cité d'Antioche. L'original exécuté à une échelle colossale était une oeuvre d'Eutychidès, élève

1. KLEEMANN (1958) ; v. GRAEVE (1970) ; FLEISCHER (1983) ; SCHMIDT-DOUNAS (1985).
2. Hannover, Kestner-Museum 1958,7.
3. KUKAHN (1955) ; BUHL (1964).
4. STUCKY (1984) ; WILL (1976) ; WILL (1985).



Fig. 195. Fragment d'un sarcophage anthropoïde (Hannover, Kestner-Mus. 1958,7)

peu connu par ailleurs de Lysippe. Des représentations monétaires de cette déesse ont permis l'identification de nombreuses imitations de ce groupe. Tyché est assise sur un rocher, la jambe droite croisée par-dessus l'autre ; dans la main droite tendue, elle tient une gerbe d'épis. De la main gauche, la déesse s'appuie sur le rocher[5]. Sa tête est ornée d'une couronne crénelée et son pied droit est posé sur une figure masculine en train de nager, personnification du dieu-fleuve Oronte. Les exemplaires en petit format de ce groupe ne donnent naturellement qu'une image approximative des qualités formelles de cette importante création. Certaines variations dans les détails ont cependant en partie une autre origine. D'après les indications fournies par des émissions monétaires locales, de nombreuses autres cités eurent ultérieurement des divinités protectrices du même type. Ces « soeurs » de la Tyché d'Antioche se distinguèrent manifestement en certains points de leur modèle commun. Ainsi certaines statuettes ne reproduisent-elles pas la Tyché d'Antioche elle-même, mais une déesse urbaine syrienne analogue. A cette catégorie appartient avant tout le célèbre exemplaire du

5. Dohrn (1960) ; Parlasca (1961) ; Heidenreich (1966).

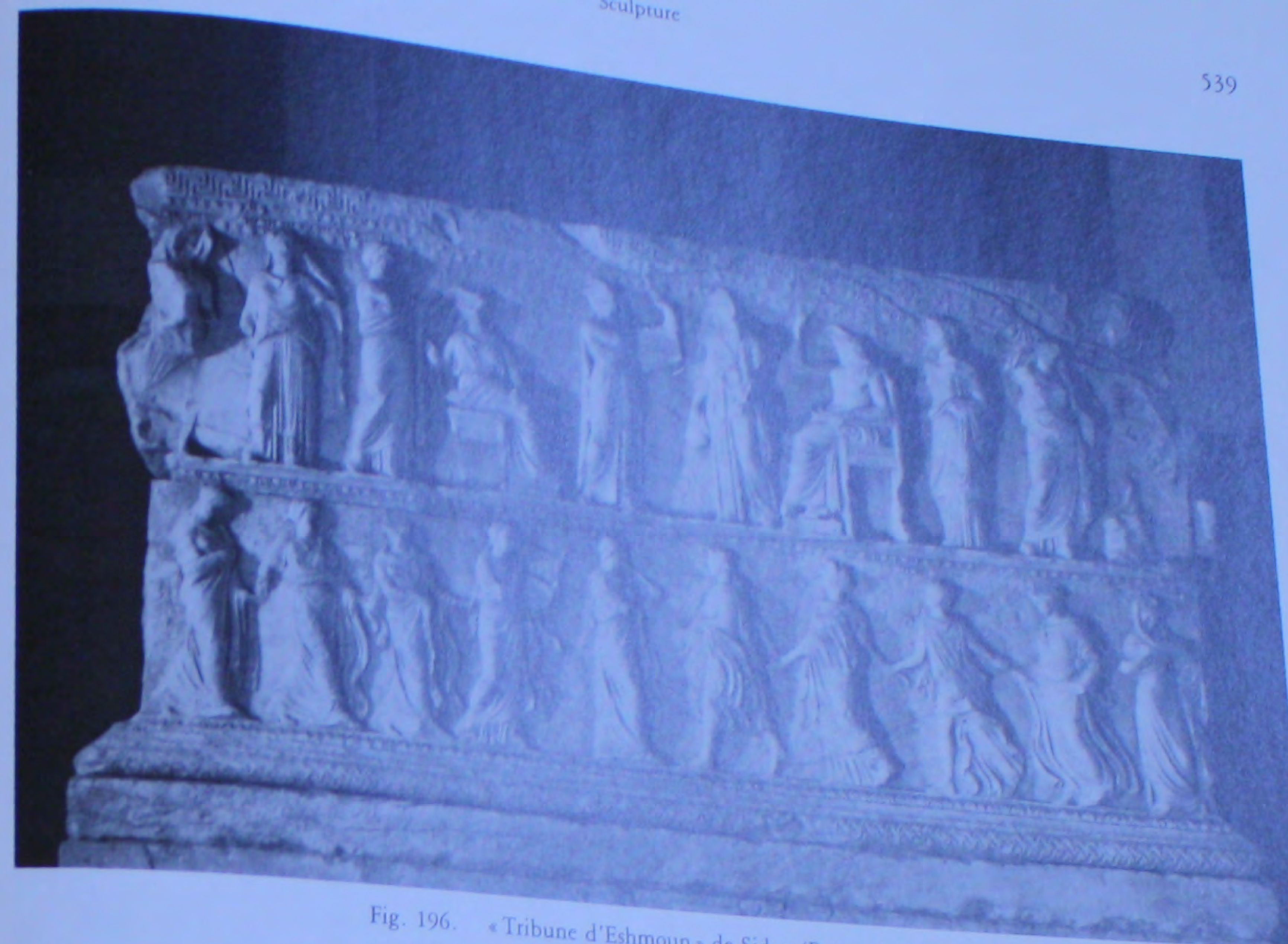


Fig. 196. « Tribune d'Eshmoun » de Sidon (Beyrouth, Mus. Nat.)

Musée du Vatican dans lequel la déesse tient une gerbe d'épis dans la main droite levée devant la poitrine (fig. 197, a). Plusieurs villes, surtout dans la zone sud du Levant, ont comme divinité tutélaire un type de statue debout. Ici encore la déesse apparaît avec une couronne murale, mais en chiton court. Des Tychai de ce genre sont attestées par exemple, pour Tyr et Césarée maritime, sur la côte de Palestine[6].

Un autre exemple d'image divine importante, de la même période à peu près, une statue d'Apollon de Bryaxis, se trouvait à Daphné, faubourg d'Antioche. Cette oeuvre attestée par des monnaies et quelques témoignages littéraires tardifs n'a été identifiée que très récemment d'une façon sûre dans le répertoire de représentations en ronde-bosse de ce dieu[7]. La statue représentait le dieu, au repos, comme citharède. Plus incertaine est l'identification d'une statue de bronze d'allure lysippéenne représentant un Héraclès de Byblos (fig. 197, b)[8] et de quelques oeuvres du même type avec une statue de culte de Tyr.

Une position particulière revient aussi au relief rupestre, également attesté par des textes, placé à flanc de montagne au nord-est d'Antioche, le Charonion, que fit exécuter Antiochos IV Epiphane (175 – 164 av. J.-C.)[9]. Le buste haut de 3,50 m, soit presque dix fois la taille normale, était visible de loin, depuis la ville. Le visage, très mutilé, ne permet pas de porter un jugement stylistique sur cette oeuvre remarquable.

En opposition frappante avec le domaine lagide on ne connaît pratiquement pas, en Syrie, de portraits de la famille royale séleucide. Plus généralement les rares têtes conservées de ces rois sont généralement sans

6. Seyrig (1972), pl. 2.
7. Linfert (1983).
8. Londres, B. M. Cat. Br. 827 ; Schick (1914).
9. Antioch I,83 sq. fig. 1 et 3.



Fig. 197. a : Tyche « d'Antioche » (Rome, Vatican) – b : Hercule de Byblos (Londres, B. M.)

provenance connue ou viennent d'autres régions du Proche-Orient[10]. Une heureuse exception est fournie par deux têtes découvertes il y a quelques années à Iskenderun (Alexandrette) et conservées au Musée d'Antakya[11]. Elles ont été identifiées d'une façon convaincante comme portraits de Séleucos Ier Nicator (311 – 281 av. J.-C.) ou encore d'Antiochos IX Cyzicène (114 – 95 av. J.-C.)[12]. Une tête d'une collection privée suisse provenant de la région d'Apamée représente peut-être un souverain séleucide ; peut-être est-il à identifier avec l'usurpateur Diodote Tryphon (145 – 139 av. J.-C.)[13]. D'une statue du fondateur de la dynastie nous gardons au moins, sur un relief palmyrénien, une libre réplique, datée de 159 de n.è., et provenant de Doura-Europos[14]. Des

10. Jucker (1980) ; Kyrieleis (1980).
11. 14318 ; 14319
12. Houghton (1984) ; La Rocca (1985).
13. Seyrig (1934), VI, 144 sq.
14. New Haven 1938. 5314 : Downey (1977), p. 14 sq. n° 4 pl. 3



Fig. 198. Tête d'une reine de al-Mīnā (Oxford, Ash. Mus.)

détails techniques, en particulier le type de la cuirasse caractéristique de l'époque hellénistique, montrent qu'il ne s'agit pas d'une représentation imaginée à l'époque impériale.

Une tête d'al-Mīnā (ville portuaire remplacée ensuite par Séleucie de Piérie, sur l'embouchure de l'Oronte) publiée comme Tyché d'Antioche, représente vraisemblablement, à mon avis, le portrait idéalisé d'une reine séleucide de haute époque hellénistique (fig. 198)[15]. Une telle interprétation peut s'appuyer sur la couronne avec merlons à degrés orientaux, héritage achéménide, qui se distingue nettement de la couronne murale caractéristique des Tychai. Deux torses de statues honorifiques hellénistiques en cuirasse proviennent de la Beqā' et de Chalcis du Belus[16]. Des limites du domaine syrien, de Doura-Europos sur l'Euphrate, viennent deux statues drapées féminines hellénistiques[17]. La statue, grandeur-nature, du temple d'Atargatis, malheureusement disparue entre temps, est sans aucun doute un portrait de travail local. Une autre figure, statue d'Aphrodite de demi-grandeur nature, provenant du temple d'Artémis[18], a été créée certainement dans un autre centre.

15. Oxford 1937. 435 ; Woolley (1938), 26, fig. 12.
16. Seyrig (1934), II,28 pl. 21,2 ; Seyrig (1985), p. 131.
17. Downey (1977), 44 sq. n°27 et 112 sq. n°108.
18. Paris, Louvre : AO 20126.

Comme originaux hellénistiques sont conservés aussi quelques rares reliefs : ainsi, par exemple, un exemplaire avec une scène cultuelle de Tyr[19]. De la période hellénistique on connaît différents reliefs funéraires et quelques stèles votives de Umm al-'Amed, près de Tyr. Dans ces oeuvres aussi, on peut distinguer sur des critères de qualité le travail de sculpteurs grecs de celui de leurs aides indigènes[20]. Une certaine image de la variété des types de la plastique hellénistique en ronde bosse, en grande partie perdue de cette région est donnée par les riches trouvailles de terres-cuites figurées de Kharāyeb près de Sidon[21].

La sculpture grecque idéalisée est représentée en Syrie par une série de copies d'époque impériale. La plus célèbre est la statuette trouvée à Ḥama, réplique du type dit d'Aspasie, d'après un original du milieu du V[e] s. av. J.-C.[22]. Il y a quelques années seulement on a trouvé à Palmyre la copie d'une Athéna attique[23] et à Lattakié une copie du Doryphore, oeuvre maîtresse de Polyclète[24]. Les modèles des deux oeuvres datent du 3[e] quart du V[e] s. Une série de sculptures de marbre, en majorité copies de marbres grecs, provient d'Apamée[25] des autres d'Antioche[26]. Un cas particulier est constitué par une statuette de calcaire d'une femme assise par terre provenant de Tripoli[27] et considérée comme une libre adaptation de la « Pénélope en deuil »[28]. Il en existe cependant différentes variantes, en partie indépendantes, de fonction funéraires. L'exemplaire parisien pourrait, lui aussi, être interprétée dans ce sens.

La période impériale

Remarques préliminaires

Depuis le début de l'époque impériale un ensemble de monuments de plus en plus nombreux est à notre disposition. En même temps on observe une différenciation géographique plus nette. Malheureusement les sculptures conservées sont réparties d'une façon très irrégulière. Ce n'est qu'à Palmyre, où l'on dispose d'un matériel provenant de fouilles particulièrement riche, que se dessinent, outre un groupement typologique, certaines tendances indiquant une évolution chronologique. Dans le Ḥawrān on trouve bien un vaste ensemble de sculptures mais leur répartition chronologique reste en grande partie inconnue (fig. 199, a. b)[29]. Les fouilles étendues de Doura-Europos ont également mis au jour un grand nombre de sculptures[30]. Elles sont très hétérogènes mais ont l'avantage de s'intégrer dans un spectre chronologique clair. Des autres régions de Syrie ne sont conservées généralement que des trouvailles isolées, souvent difficiles à dater d'une façon plus précise.

Une aide importante pour établir un classement chronologique est fournie par les monuments datés par des inscriptions. En règle générale il s'agit de reliefs votifs ou de stèles funéraires. Dans l'art palmyrénien il y a un nombre relativement important de trouvailles de cette catégorie et aussi, parmi elles, des reliefs d'une qualité remarquable, pouvant servir de références pour les problèmes de chronologie. Malheureusement le

19. Beyrouth, Amer. Univ. 4721 ; Seyrig (1934), VI, 125, pl. 2,1.
20. Dunand/Duru (1962), 160 sq pl. 77 sq.
21. Chéhab (1951).
22. Damas, Musée Nat. 2711/5380 ; Poulsen (1939).
23. Starcky/Gawlikowski (1985), pl. 13,1 ; Ruprechtsberger (1987), p. 264 fig. 5.
24. Damas, Musée Nat. 25663.
25. Schmidt-Colinet (1985).
26. Brinkerhoff (1970).
27. Paris, Cabinet des Médailles, Coll. de Luynes 121.
28. Eckstein (1959), fig. 16.
29. Cambridge inv. GR7 – 1979 ; Istanbul 2408 = Mendel n° 1399.
30. Downey (1977).



Fig. 199. a : Torso d'une statue cuirassée (Cambridge, Fitzw. Mus.). – b : Nike de Der'ā (Istanbul, Mus. Arch. 2408)

nombre d'oeuvres datées, reliefs et sarcophages, des autres régions est beaucoup plus faible[31]. De plus, leur qualité moyenne ne dépasse que rarement le niveau d'un art populaire d'artisans tailleurs de pierres. Souvent on dispose aussi comme repère du décor architectural de monuments datés.

31. Koch (1983) ; Koch/Sichtermann (1982), p. 560 – 572.



Fig. 200. a : Relief à buste fragmentaire (Copenhague) – b : Stèle avec rideau (Palmyre, Musée).

PALMYRE

Les riches trouvailles de Palmyre constituent de loin l'apport le plus important de sculptures pour la Syrie d'époque impériale. Elles représentent un ensemble relativement homogène qui reste sans parallèle dans l'Imperium Romanum. A l'époque impériale aucun autre centre n'a fourni un nombre même approchant de sculptures : plus de 1000 exemplaires sont connus jusqu'à présent. Dans cette perspective les sculptures de Palmyre ne sont comparables qu'aux portraits égyptiens peints dits du Fayoum[32].

Lorsque H. INGHOLT publia sa chronologie fondamentale de la sculpture palmyrénienne, ses phases les plus anciennes restaient encore en grande partie dans l'ombre. Se fondant sur la série de reliefs datés – à quelques exceptions près il s'agissait de bustes – il a organisé le matériel en trois groupes (I = 100 – 150 ; II = 150 – 200 ; III = 200 – 273). Naturellement cette périodisation assez schématique peut difficilement représenter plus que l'ossature d'une évolution : ses coupures réelles ne pouvaient évidemment pas être déterminées par les limites des siècles ou demi-siècles de l'ère chrétienne. Après avoir publié lui-même un fragment de buste d'un relief de Copenhague déjà daté de 58 ap. J.-C., H. INGHOLT décala le début de son groupe I vers 50 ap. J.-C.[33]. Ainsi, les autres périodes n'étant pas modifiées, fut attribuée à cette phase une longueur double de 100 ans. Malgré son caractère provisoire, la classification d'INGHOLT sert toujours de base à la datation. La question fondamentale de la validité des limites chronologiques de ses trois groupes et de leur définition n'a été qu'occasionellement remise en discussion par la suite[34]. Quelques années après la parution de l'ouvrage

32. INGHOLT (1928) ; COLLEDGE (1976) ; TANABE (1986).
33. INGHOLT (1930), fig. 8, ici fig. 200, a.
34. MAKOWSKI (1985), p. 107 sq.

d'INGHOLT, la problématique décisive avait déjà été reconnue par H. SEYRIG[35] qui ajouta quelques remarques conduisant plus loin. En revanche la contribution de M. MOREHART[36] ne fournit guère qu'un regroupement des sculptures les plus anciennes, connues à cette date, de cette civilisation d'oasis.

La multiplication notable des monuments connus permet, à présent, une analyse nettement plus différenciée. Le nombre des reliefs datés a augmenté notablement au cours des soixante dernières années. Il s'agit, en partie, de reliefs cultuels qui ne peuvent être utilisés que sous certaines conditions pour dater des sculptures funéraires. En outre, il est vrai, se sont ajoutés quelques reliefs à bustes et sarcophages. De plus on peut utiliser également des moyens indirects de datation. Ainsi on peut supposer que les sculptures les plus anciennes provenant d'installations funéraires datées sont approximativement contemporains de la date de construction. Nous ne disposons, il est vrai, que de témoignages très limités de cet ordre pour la phase la plus ancienne, c'est à dire essentiellement le Ier s. de n.è.

Une répartition typologique des sculptures funéraires indique clairement que les reliefs à bustes ne représentent pas le groupe le plus ancien. Celui-ci est constitué, comme on l'a reconnu depuis longtemps, par les stèles[37]. Les plus simples, et manifestement les plus anciennes, sont pour l'essentiel sans décor : elles portent éventuellement une inscription funéraire. Il manque des exemplaires datés épigraphiquement à une date haute dans cette série. C'est pourquoi l'on est réduit à des conjectures en ce qui concerne ses débuts. Les stèles un peu plus richement ornées de bordures et de divers motifs symboliques devraient être considérées comme un groupe relativement plus récent. Une stèle est datée de 140 – 141 ap. J.-C.[38]. Un exemplaire trouvé un peu plus à l'Ouest date de 115 ap. J.-C.[39] Le motif de base est le rideau suspendu, complété, sans doute ensuite, pas beaucoup plus tard, par des représentations figurées, le plus souvent la figure isolée du défunt (fig. 201)[40]. La signification du motif du rideau a été beaucoup discutée. Il apparaît souvent aussi sur des reliefs à bustes. Sur ces derniers il caractérise les figures représentées comme des défunts (une partie non négligeable de ces reliefs a été vraisemblablement réalisée déjà du vivant des personnages). L'interprétation la plus vraisemblable est que, dans le domaine palmyrénien, le motif du rideau est l'équivalent de la porte d'accès à l'au-delà. Ce motif de porte apparaît fréquemment dans l'art funéraire d'autres régions de l'empire[41].

La durée de vie relativement longue de stèles de ce type avec personnages debout est attestée par quelques exemplaires manifestement tardifs[42]. Leur style les distingue cependant nettement des exemplaires plus anciens ; particulièrement frappant est l'abandon du couronnement demi-circulaire, canonique pendant une longue période. D'après ce critère les plus anciens exemplaires de ce groupe de stèles figurées ont été créés encore dans le 2e quart du Ier s. ap. J.-C. Il est en tout cas indiscutable que stèles et reliefs à bustes ont été utilisés côte à côte, même si leur importance respective a varié, pendant plusieurs générations. Si l'on tient compte de l'ensemble des reliefs à bustes actuellement connus, on est conduit à bon droit à douter que le buste féminin fragmentaire de Copenhague (fig. 200, a) évoqué plus haut ait marqué le départ de l'évolution. A cette tête manquent entièrement les éléments archaïques de quelques autres reliefs, qui représentent nettement, avec leurs traits stylisés, une phase d'évolution plus ancienne. Un relief à bustes de type rare et de date haute à Erlangen[43] (fig. 202, a) montre un couple dans une forme de buste archaïque à demi-figures. Il est à dater encore de la 1re moitié du Ier s. ap. J.-C.

35. SEYRIG (1985), p. 283 sq.
36. MOREHART (1956).
37. PARLASCA (1976), p. 33 sq, pl. 1 – 6,1.
38. Palmyre Inv. Inscr. palm.,VIII, n°2 = BÖHME/SCHOTTROFF (1979), fig. 16,2, ici fig. 200, b.
39. PARLASCA (1981), p. 21, pl. 24,1 (Beyrouth, Amer. Univ.).
40. Erlangen I1156.
41. PARLASCA (1976), 39 et 41.
42. CHABOT (1922), pl. 27,1 ; 28,13 – 16.
43. Erlangen, Université I 1184 ; PARLASCA (1980).



Fig. 201. Stèle funeraire (Erlangen, Université)

L'ampleur des variations de la sculpture palmyrénienne est relativement limitée. Comme le montre un coup d'oeil sur les collections des plus grands musées, ce sont les reliefs à bustes utilisés comme plaques de fermeture des loculi qui dominent. De fait les sculptures conservées proviennent pour l'essentiel de tombeaux, et plus particulièrement de tombes à chambre souterraines (hypogées), dont les murs présentent des sépultures disposées les unes au-dessus des autres en plusieurs rangées. De tombeaux-tours, manifestement équipées d'une manière analogue à l'origine, seuls quelques fragments de sculptures ont été conservés, si l'on fait abstraction du décor architectural proprement dit. Ces tombeaux ont été, en effet, les plus exposés à la destruction et au pillage.

Outre les bustes isolés il existe encore différentes variantes créées pour répondre aux besoins particuliers du commanditaire, par exemple des reliefs doubles ou des bustes auxquels on a ajouté, à une échelle plus petite, des enfants. S'ajoutent aussi divers types de reliefs isolés ne dépendant pas d'un emplacement déterminé à l'intérieur du tombeau où ils sont placés. Ils montrent en partie des cadres moulurés. Ici encore dominent

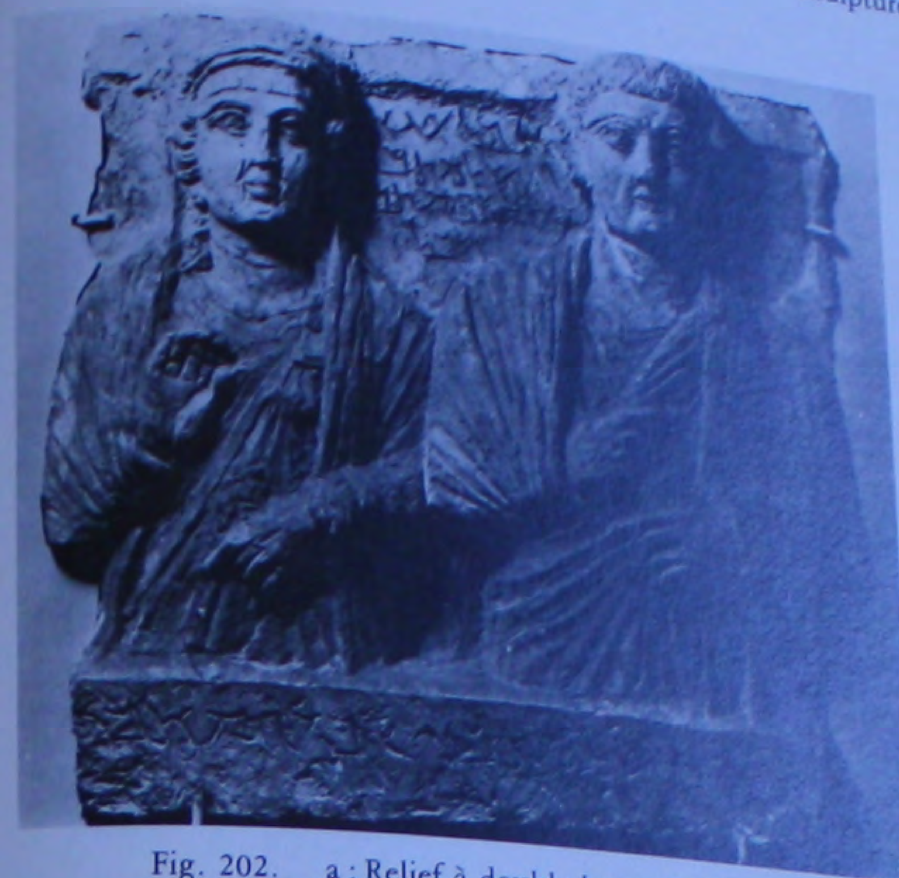




Fig. 202. a : Relief à double buste (Erlangen, Université). – b : Relief à buste d'un commerçant (Copenhague, Ny Carlsberg Glypt.)

des motifs funéraires, par exemple des scènes de banquet sous la forme courante du « banquet funéraire » (fig. 203)[44].

Du point de vue iconographique, ces reliefs sont étroitement liés avec des représentations à plus grande échelle des mêmes thèmes. Ces dernières ont en partie le caractère de tombes rupestres travaillées en relief. Il existait en outre des sarcophages normaux. Ces monuments, en général très luxueux, ont été souvent disposés dans des chambres latérales dans une combinaison par trois en forme de *triclinium* (fig. 204)[45]. Il s'agit alors exclusivement de sarcophages avec des groupes de figures placées sur le couvercle et regroupant, avec quelques exceptions, les maîtres du tombeau avec leurs femmes et leurs enfants[46].

La sculpture palmyrénienne nous offre aussi des indications limitées sur la structure sociale des Palmyréniens. Parmi les nombreux reliefs funéraires et sculptures de sarcophages on ne trouve, à l'exception des prêtres, que peu d'indications sur le métier ou la position sociale des défunts. Dans quelques cas des inscriptions ou le costume indiquent des officiers de cavalerie. A l'occasion, leur monture apparaît également comme protomé sur le fond du relief. On peut se demander si ce type d'interprétation est valable aussi pour des hommes en vêtements civils, par exemple dans le cas du beau relief à buste de la Glyptothèque Ny Carlsberg (fig. 202, b)[47]. Je pense qu'il y a là une différenciation consciente ; c'est pourquoi l'interprétation comme commerçant, maître ou conducteur de caravane, est indiquée. Deux reliefs fragmentaires de sarcophages montrent des commerçants avec un chameau ou encore à côté d'un bateau à voiles[48].

44. Cleveland 64. 359 ; Makowski (1985), 129 Nr. 4 ; Parlasca (1984 a), p. 285 fig. 2.
45. Exèdre de Maqqai : Colledge (1976), fig. 102.
46. Parlasca (1984 a), p. 290, fig. 7 et 10.
47. 2833.
48. Parlasca (1984 a), p. 290 sq, fig. 13.



Fig. 203. Relief de « banquet funéraire » (Cleveland, Museum of Art).

Un matériel sensiblement plus riche est disponible pour les prêtres. Ils sont nettement reconnaissables à leur couvre-chef en forme de *polos*. Celui-ci est déjà attesté pour des prêtres dans le domaine côtier phénicien, surtout à Tyr et Sidon, dès avant l'époque hellénistique[49]. Il existe d'autre part de nombreuses représentations de personnages offrant des sacrifices sur les reliefs votifs palmyréniens. Ils ne portent presque jamais de *polos*. Manifestement il ne s'agit ici que de laïcs qui ont dédié ces monuments. On peut supposer aussi que l'absence de *polos* signifie que le prêtre appartient à un culte différent. Cette question doit être examinée en liaison avec l'hypothèse que le *polos* apparaît surtout chez des prêtres de Bel[50]. Sans aucun doute tous les prêtres portant le polos étaient entièrement rasés. Sous le bord de leur couvre-chef on ne voit jamais de trace de cheveux. La barbe aussi manque entièrement. En revanche il ne semble pas qu'une règle vestimentaire stricte ait existé. Une partie des sculptures montre le prêtre dans une tenue orientale, dans d'autres représentations il porte une tenue avec l'himation grec (fig. 205, a)[51].

A Palmyre a été trouvé aussi un nombre limité de sculptures importées. A cette catégorie appartient d'abord une série de statues-portraits en marbre[52]. Ce n'est que très récemment, en 1975, qu'eut lieu la découverte spectaculaire d'une statue d'Athéna qui servait de statue de culte dans le temple d'Allat[53]. Considérée d'abord

49. PARLASCA (1982), p. 6 sq. pl. 1,1 ; 2,1 ; 3,1.
50. STUCKY (1973).
51. PARLASCA (1985), p. 349 et 351 sq. pl. 146,1 ; 147 ; 149,2 ; PARLASCA (1988), p. 219 sq. pl. 47,c. d.
52. PARLASCA (1985), p. 347.
53. Palmyre B 2302/8494 : STARCKY/GAWLIKOWSKI (1985), pl. 13,1 ; RUPRECHTSBERGER (1987), p. 264 fig. 5.

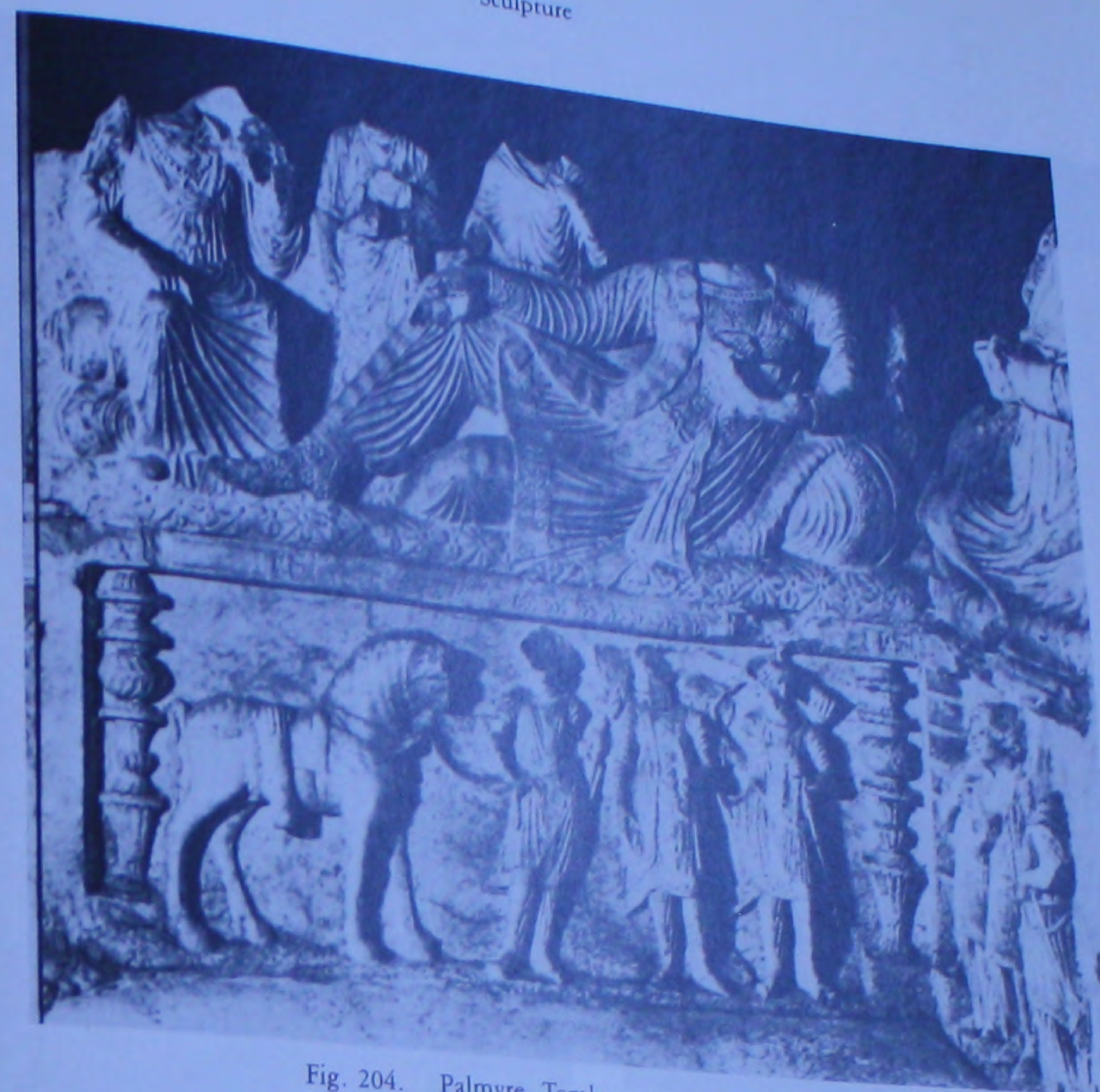


Fig. 204. Palmyre, Tombeau avec exèdre de Maqqai

comme une réplique de l'« Athéna Parthenos » de Phidias, elle est la copie d'une oeuvre analogue de la fin du V[e] s. Plus généralement les oeuvres en ronde-bosse ne se trouvent à Palmyre qu'en nombre relativement réduit. Les statues honorifiques autrefois placées sur les consoles de nombreuses colonnes bordant les rues principales, sur l'agora ou dans les sanctuaires, étaient en grande partie des bronzes importés. A l'exception de fragments infimes, elles sont passées à la refonte. De fabrication locale étaient entre autres, quelques statues funéraires, par exemple la transformation originale d'un type de statue drapée grecque (« La petite Herculanéenne ») de la tombe d''Alaine[54]. Plus rares encore sont à Palmyre les sculptures se rattachant à des thèmes religieux. Mais dans les petites agglomérations et sanctuaires campagnards de la région proche, la « Palmyrène », étaient conservés de nombreuses sculptures et reliefs votifs. Ils fournissent des indications intéressantes sur les différentes divinités du Panthéon palmyrénien et sur d'autres dieux vénérés dans la région. Le groupe de Jupiter héliopolitain de Ṣukhneh[55] est apparemment l'oeuvre d'un sculpteur palmyrénien. Le niveau artistique des reliefs ne dépasse en général pas la moyenne. Dans les exceptions il faut placer deux reliefs votifs du temple des Gaddé de Doura-Europos[56] manifestement réalisés à Palmyre. Ils sont datés par

54. Palmyre B 2287/8399 : SADURSKA (1975), p. 312 pl. 64 ; SADURSKA (1977), p. 105 sq. fig. 46 – 47 ; ici fig. 205, b.
55. Istanbul 2570 ; PARLASCA (1988 a), p. 242, pl. 1.
56. New Haven, Yale University Art Gallery 1938. 5313 et 5314 : DOWNEY (1977), p14 sq. n°4 – 5, pl. 3 ; PARLASCA (1984 b), p. 167, fig. 3 (ici fig. 206).





Fig. 205. a: Relief à buste d'un prêtre (Jérusalem, coll. privée). – b: Statue drapée du tombeau d'Alaine (Palmyre, Musée).



Fig. 206. Relief votif de Doura-Europos (New Haven 1938. 5313)

une inscription de l'année 159 de n.è. et frappent par leur sujet. Le roi Seleucos I[er] Nicator, fondateur de Doura, (respectivement la déesse Niké), couronne la divinité protectrice (Gad) de Doura (respectivement la Tyché des Palmyréniens). Cette dernière correspond au modèle statuaire de la célèbre Tyché d'Antioche. Comme sur de nombreux reliefs votifs, on a représenté, près du bord gauche, le fondateur – dans ce cas un prêtre – offrant le sacrifice de l'encens.

Pour juger la position de l'art palmyrénien, il est essentiel d'évaluer sa part « européenne » par rapport aux éléments autochthones orientaux. Cependant il ne faut pas oublier que les données varient considérablement entre les différents genres. L'apparence essentiellement romaine des temples a une signification claire. Elle indique que la composante occidentale ne doit nullement être sous-évaluée. La sculpture funéraire montre que le costume masculin est largement commandé par les habitudes vestimentaires romaines. On est frappé ici par le contraste avec le vêtement conservateur, oriental, des femmes. D'une manière générale il est difficile de déterminer si ces traits iconographiques ne font qu'exprimer la volonté de donner de soi une représentation officielle – par exemple en tant que citoyen « civilisé » et loyal de l'empire romain. Ce n'est pas la place ici d'examiner dans quelle mesure on peut déceler également des influences romaines concrètes sur les comportements culturels de la classe dirigeante de Palmyre.



Fig. 207. Menbij. a : Buste funéraire (Philadelphia) – b : Relief à buste (Damas, Mus. Nat. 3495)

Le reste de la Syrie

En dehors de Palmyre on trouve également, dans une densité moindre, des sculptures funéraires intéressantes et en particulier des reliefs. En relativement grand nombre on connaît des statues funéraires et des reliefs à bustes de Menbij (Hiérapolis) (fig. 207). A cette série appartient l'imposant buste de femme de la collection v. Oppenheim[57]. Ces sculptures appartiennent à un groupe à la diffusion plus large, dont le centre le mieux connu est Zeugma – Belkis sur l'Euphrate, dans la partie sud-est de l'actuelle Turquie. Les plus belles trouvailles de cette série à Menbij sont arrivées au Musée de Damas[58]. A côté de statues assises on trouve quelques exemples intéressants de reliefs à bustes. Ces sculptures ont été, à l'occasion, qualifiées de palmyréniennes, mais le matériau est différent de même que le style et l'utilisation exclusive du grec dans les inscriptions. Seul le vêtement des femmes trouve des parallèles caractéristiques à Palmyre.

57. Philadelphia, University Museum, L 51. 2 ; Müller (1927), pl. 2 (ici fig. 207, a).
58. Parlasca (1981), p. 9 sq. pl. 6 – 16, Parlasca (1982), n°192.



Fig. 208. a : Portrait de l'antiquité tardive (Philadelphia). – b : Buste féminin de Derāya (Damas, Mus. Nat. 3492/7380)

Quelques sculptures intéressantes ont été découvertes par H. Ingholt dans ses fouilles de Ḥama (Epiphaneia), avant tout dans la « tombe de Habbashi », qui récemment a été publiée dans sa totalité. On peut mettre l'accent sur une statue-portrait féminine, au Musée de Damas et sur un buste féminin daté par une inscription de 101 ap. J.-C., au Musée de Copenhague[59]. De Derāyah dans la région de Damas proviennent deux reliefs à bustes singuliers[60]. Sur l'un d'eux apparaît le motif rare, connu aussi à Palmyre, d'une femme allaitant un nourrisson (fig. 208,b).

Un groupe particulièrement caractéristique de sculptures est constitué par des oeuvres taillées dans le basalte local du Ḥawrān, dans le sud de la Syrie. Cette pierre noire, volcanique, est difficile à travailler, en raison de sa dureté[61]. De plus des caractéristiques stylistiques régionales confèrent à ces sculptures des traits particuliers. Leur dispersion géographique relativement large permet de parler ici d'une province artistique bien caractérisée. Particulièrement fréquentes sont, dans cette région, les statues de Niké. La singularité du style rend plus difficile leur datation. Très caractéristique est une statue remarquablement conservée de Minerve qui a été assimilée à la déesse locale Allath[62]. On pourrait considérer le drapé maniériste comme romain tardif mais le traitement des yeux fonde une datation au début de l'époque impériale. Une statue de Dusarès à Suweidā' représente une autre divinité majeure de la région[63]. Il faut ajouter entre autres des têtes

59. NM 8 A 10 : Ploug (1986), p. 85 sq, 79 sq (ici fig. 209,a).
60. Damas 3492/7380 et 3493/7381.
61. Abel (1956) ; Bolelli (1986).
62. Damas Musée Nat. 4219/10011 : Parlasca (1982), n°195.
63. Dunand (1934), pl. 7 n°42.





Fig. 209. a : Buste féminin de Ḥama (Copenhague, Mus. Nat.) – b : Stèle en forme d'Hermès (Boṣrà, Théâtre).

féminines avec une coiffure raffinée formée de boucles « anglaises »[64]. Dans les reliefs funéraires se distingue une forme particulière de stèles en forme d'hermès avec des bustes (Boṣrà : fig. 209,b)[65].

De différentes régions de Syrie proviennent des reliefs votifs offerts avant tout à des divinités indigènes. Conformément aux conditions locales il s'agit souvent de dieux cavaliers, que l'on connaît sous une forme analogue dans la Palmyrène.

Une place particulière parmi les reliefs cultuels est prise par les reliefs de Mithra. Ils montrent la scène caractéristique du sacrifice du taureau par le dieu avec diverses figures secondaires. La trouvaille la plus importante comporte deux reliefs cultuels datés par des inscriptions en 168 et 170/171 de n.è. du mithréum de Doura-Europos. Il s'agit ici d'offrandes d'un commandant des archers palmyréniens cantonnés à Doura. A Palmyre même on n'a pas trouvé jusqu'à présent de traces de ce culte[66].

L'origine iranienne du dieu conduit vers l'hypothèse que l'iconographie de ces reliefs doit avoir elle aussi son origine dans l'Est. On connaît de nombreux exemples de mithrea répandus à travers l'empire romain. Ils se regroupent en partie par ensembles géographiques. Des analyses récentes ont montré cependant que les exemples syriens de cette série dépendaient de leur côté de prototypes occidentaux. Ainsi le culte à

64. ABDUL HAK (1951), pl. 37,1 et 38,2 ; PARLASCA (1982), n°197.
65. DIEBNER (1982), fig. 45 – 46.
66. DOWNEY (1978) ; ROLL (1977).

mystères spécifique de Mithra n'est en Orient qu'une sorte de réimportation à laquelle ont contribué plus particulièrement des membres de l'armée romaine. En dehors des trouvailles de Doura il n'existe pas en Syrie d'exemplaires datables sur des critères autres que stylistiques. Or leur qualité relativement grossière rend plus difficile une évaluation stylistique. En raison de la longue survie de ce culte il n'est pas étonnant que nous possédions encore un ensemble de sculptures important de la fin du IV[e] s., découvert il y a plus d'un siècle à Sidon dans des circonstances encore obscures[67]. Trois sculptures portent des inscriptions dédicatoires datées d'après l'ère locale de 389 ap. J.-C.

Sinon, en Syrie, les découvertes de sculptures de l'antiquité tardive sont rares. La plus connue est le portrait de prince de la collection v. Oppenheim (fig. 208,a)[68]. L'évolution artistique de la période suivante est marquée par le riche décor architectural des monuments religieux paléo-chrétiens.

Bibliographie

S. et A. ABDUL HAK (1951) : *Catalogue illustré du département des antiquités gréco-romaines au Musée de Damas*, Damas.

A. ABEL (1956) : La statuaire hawranienne. Une branche provinciale de l'art romain tardif, *Annales de la Societé Royale d'Archéologie de Bruxelles* 49, 1956/57, p. 1 – 15.

A. BÖHME/W. SCHOTTROFF (1979) : *Palmyrenische Grabreliefs* (Liebieghaus Monographie 4), Frankfurt.

G. BOLELLI (1986), Le ronde-bosse de caractère indigène en Syrie du Sud, dans *Hauran I,2*, Paris 1986, p. 311 – 386.

H. TH. BOSSERT/R. NAUMANN (1951) : *Altsyrien*, Tübingen.

D. M. BRINKERHOFF (1970) : *A Collection of Sculpture in Classical and Early Christian Antioch*, New York 1970 (voir aussi compte rendue de K. PARLASCA, *ByzZ* 66, 1973, p. 420 – 423).

M. L. BUHL (1964) : Anfang, Verbreitung und Dauer der phönikischen anthropoiden Steinsarkophage, *Acta Archaeologica* 35, p. 61 – 80.

J.-B. CHABOT (1922) : *Choix d'inscriptions de Palmyre*, Paris.

M. CHÉHAB (1951) : Les terres cuites de Kharayeb, *BMBeyr* 10 – 11, 1951 – 54.

M. A. R. COLLEDGE (1976) : *The Art of Palmyra*, Londres (avec bibliographie détaillée).

S. DIEBNER (1982) : Bosra : Die Skulpturen im Hof der Zitadelle, *Riv. di Archeologia* 6, 1982, p. 51 – 71.

T. DOHRN (1960) : *Die Tyche von Antiochia*, Berlin.

S. B. DOWNEY (1977) : *The Stone and Plaster Sculpture* (Excavations at Doura-Europos, Final Report III,1,2), Los Angeles.

S. B. DOWNEY (1978) : Syrian Images of Mithras Tauroctonos, dans : *Etudes Mithriaques. Actes du 2[e] Congrès International, Teheran 1975* (Acta Iranica 1. Série vol. 4), p. 135 – 149, pl. 7 – 9.

H. J. W. DRIJVERS (1976) : *The Religion of Palmyra* (Iconography of Religions XV 15), Leyde.

M. DUNAND (1934) : *Le Musée de Soueïda*, Paris.

M. DUNAND/R. DURU (1962) : *Oumm el-'Amed. Une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris.

F. ECKSTEIN (1959) : ΑΙΔΩΣ, *JdAI* 74, 1959, p. 137 – 157.

R. FLEISCHER (1983) : *Der Klagefrauensarkophag aus Sidon* (Istanbuler Forschungen 34), Tübingen.

V. VON GRAEVE (1970) : *Der Alexandersarkophag und seine Werkstatt* (Istanbuler Forschungen 28), Tübingen.

R. HEIDENREICH (1966) : Zur « Tyche des Eutychides », dans : *Mélanges offerts à K. Michalowski*, Varsovie, p. 441 – 444.

A. HOUGHTON (1984) : The Portrait of Antiochos IX, *Antike Kunst* 27, 1984, p. 123 – 128, pl. 13 – 14.

A. HOUGHTON (1986) : A Colossal Head in Antakya and the Portraits of Seleucos I., *Antike Kunst* 29, 1986, p. 52 – 62, pl. 8 – 9.

H. INGHOLT (1928) : *Studier over palmyrensk Skulptur*, Copenhague.

H. INGHOLT (1930) : The Oldest Known Graverelief from Palmyra, *Acta Archaeologica* 1, 1930, p. 191 – 194.

I. JUCKER (1980) : Ein Bildnis Demetrios' II. von Syrien, *Hefte Archäol. Seminar Bern* 6, 1980, p. 22 – 30, pl. 8 – 11.

I. KLEEMANN (1958) : *Der Satrapen-Sarkophag aus Sidon* (Istanbuler Forschungen 20), Tübingen.

G. KOCH (1983) : Ein attischer Meleagersarkophag aus Arethousa in Syrien, *DaM* 1, 1983, p. 137 – 148.

G. KOCH/H. SICHTERMANN (1982) : *Römische Sarkophage* (Handbuch der Archäologie), Munich (surtout p. 560 – 572, fig. 551 – 582).

E. KUKAHN (1955) : *Anthropoide Sarkophage in Beyrouth und die Geschichte dieser sidonischen Sarkophagkunst*, Berlin (voir

67. WILL (1950).
68. Philadelphie L 51. 1 : MÜLLER (1927), pl. 1.

aussi le compte rendu de K. Parlasca, *Gnomon* 30, 1958, p. 458 – 464).

H. Kyrieleis (1980) : *Ein Bildnis des Königs Antiochos IV. von Syrien* (127. Berl. Winckelmannsprogramm).

E. La Rocca (1985) : Il principe ideale, *Bull. della Comm. Arch. di Roma* 90, 1985, p. 23 – 38.

A. Linfert (1983) : Der Apollon von Daphne des Bryaxis, *DaM* 1, p. 165 – 173, pl. 42 – 47.

K. Makowski (1985) : La sculpture funéraire palmyrénienne et sa fonction dans l'architecture sépulcrale – Recherches sur le banquet miniaturisé dans l'art funéraire de Palmyre, *Studia Palmyre'nskie* 8, 1985, p. 69 – 130.

M. Morehart (1956) : Early Sculpture at Palmyra, *Berytus* 12, 1956 – 58, p. 53 – 83.

V. Müller (1927) : *Zwei syrische Bildnisse römischer Zeit* (86. Berl. Winckelmannprogramm), Berlin.

K. Parlasca (1961) : Die Tyche von Antiochia und das sitzende Mädchen im Konservatorenpalast, *Jahrbuch des Röm.-Germ. Zentralmus.* 13, 1961, p. 84 – 95, pl. 38 – 42.

K. Parlasca (1976) : Probleme palmyrenischer Grabreliefs, dans : *Palmyre – Bilan et perspectives. Colloque de Strasbourg (18 – 20. 10. 73)*, Strasbourg 1976, p. 33 – 43, pl. 1 – 8.

K. Parlasca (1980) : Ein frühes Grabrelief aus Palmyra, dans : *Eikones. Festschrift H. Jucker*, Berne 1980, p. 149 – 152, pl. 50 – 51.

K. Parlasca (1981) : *Syrische Grabreliefs hellenistischer und römischer Zeit – Fundgruppen und Probleme* (3. Trierer Winckelmannsprogramm), Mayence 1982.

K. Parlasca (1982) : Römische Zeit, dans : E. Strommenger (éd.), *Land des Baal. Ausstellungskatalog Berlin*, Mayence, p. 186 – 226, N°. 171 – 215.

K. Parlasca (1984 a) : Probleme der palmyrenischen Sarkophage, *Marburger Winckelmann-Programme* 1984, p. 183 – 296.

K. Parlasca (1984 b) : Die Stadtgöttin Palmyras, *Bonner Jahrbücher* 184, 1984, p. 167 – 176.

K. Parlasca (1985) : Das Verhältnis der palmyrenischen Grabplastik zur römischen Porträtkunst, *Röm. Mitt.* 92, 1985, p. 343 – 356, pl. 145 – 152.

K. Parlasca (1988) : Ikonographische Probleme palmyrenischer Grabreliefs, *DaM* 3, 1988, p. 215 – 221.

K. Parlasca (1988 a) : Die Palmyrene – ihr geographischer Rahmen im Lichte der bildenden Kunst und Epigraphik, dans : *Géographie Historique au Proche-Orient, Notes et Monographies Techniques* n°23, Paris 1988.

G. Ploug (1986) : *The Necropolis*, dans : Hama III,3, Copenhague.

V. H. Poulsen (1939) : Die Verhüllte aus Hama und einige Vermutungen, *Berytus* 6, 1939, p. 7 – 18, pl. 1 – 3.

I. Roll (1977) : The Mysteries of Mithras in the Roman Orient : The Problem of Origin, *Journal of Mithraic Studies* 2, 1977/78, p. 53 – 68, pl. 6 – 9.

E. M. Ruprechtsberger (éd.) (1987) : Palmyra – Geschichte, Kunst und Kultur der syrischen Oasenstadt, Linz/Francfort.

A. Sadurska (1975) : Recherches sur la sculpture funéraire de Palmyre, *Archeologia Classica* 27, 1975, p. 301 – 316, pl. 59 – 65.

A. Sadurska (1977) : *Le tombeau de famille de 'Alainê* (Palmyre VII), Varsovie.

W. Schick (1914) : Zwei römische Kolossalstatuen und die hellenistische Kunst Syriens, *Neue Jahrbücher* 33, 1914, p. 18 – 56, pl. 1 – 3.

D. Schlumberger (1951) : *La Palmyrène du Nord-Ouest*, Paris.

A. Schmidt-Colinet (1985) : Skulpturen aus dem Nymphäum von Apamea/Syrien. Alte und neue Funde, *AA* 1985, p. 119 – 133.

B. Schmidt-Dounas (1985) : *Der lykische Sarkophag aus Sidon* (IstM. Beiheft 30), Tübingen.

H. Seyrig (1934) : *Antiquités Syriennes* I – VI, Paris 1934 – 1966.

H. Seyrig (1972) : Antiquités Syriennes. 100 : La Tyché de Césarée de Palestine, *Syria* 49, p. 112 – 115.

H. Seyrig (1985) : *Scripta varia – Mélanges d'archéologie*, Paris.

J. Starcky/M. Gawlikowski (1985) : *Palmyre*, Paris.

R. A. Stucky (1973) : Prêtres syriens. I : Palmyre, *Syria* 50, 1973, p. 163 – 180, fig. 1 – 13.

R. A. Stucky (1976) : Prêtres syriens. II : Hiérapolis, *Syria* 53, 1976, p. 127 – 140, fig. 1 – 3, pl. 5 – 6.

R. A. Stucky (1984) : *Tribune d'Echmoun. Ein griechischer Reliefzyklus des 4. Jahrhunderts in Sidon* (Antike Kunst, 13. Beiheft), Bâle (voir aussi le compte rendu de A. Linfert, *Bonner Jahrbücher* 185, 1985, p. 598 – 603).

K. Tanabe (éd.) (1986) : *Sculptures of Palmyra* (Memoirs of the Ancient Orient Museum, vol. 1), Tokyo.

E. Will (1950) : La date du Mithréum de Sidon, *Syria* 27, 1950, p. 261 – 259.

E. Will (1965) : La Syrie romaine entre l'Occident gréco-romaine et l'Orient parthe, dans : *8e Congrès Internat. d'Archéologie classique, Paris 1963*, Paris 1965, p. 511 – 526, pl. 128 – 130.

E. Will (1976) : Un nouveau monument de l'art grec en Phénicie : la « tribune » du sanctuaire d'Echmoun à Sidon, *BCH* 100, 1976, p. 565 – 574.

E. Will (1985) : Un problème d'Interpretatio graeca : Le pseudo-tribune d'Echmoun à Sidon, *Syria* 62, 1985, p. 105 – 124.

L. Woolley (1938) : Excavations at Al Mina, *JHS* 58, 1938, p. 1 – 30.

Les bijoux antiques du Musée National de Damas

BASHIR ZOUHDI MUSÉE NATIONAL, DAMAS

Le désir de se parer de bijoux peut être considéré comme une habitude orientale fort ancienne. Il semble avoir tenu dans l'ordre des préoccupations humaines une place assez importante.

En effet, de tout temps, les Syriens, ainsi que les autres Orientaux, sont connu comme grands amateurs de bijoux. La Syrie est toujours connue comme un des pays où fleurit l'art des bijoux. Dans les différentes régions de la Syrie à Alep, Boṣrà, Damas, Ebla, Ghuzlānieh, Hama, Homs, Idlib, Jawlan, Lattakié, Mari, Ma'arret an-No'mān, Palmyre, Qaraḥtā, Raqqa, Reṣāfah, Suweidā', Tafas, Ugarit... on a découvert des milliers de bijoux d'or, d'argent, de bronze, de fer, d'os, d'ivoire... conservés au Musée National de Damas.

Les collections de colliers, de bagues, de bracelets, de broches, de boucles d'oreille, de bandeaux funéraires... font du Musée National de Damas un des musées les plus riches en bijoux antiques. Ils sont à la fois l'objet de l'admiration des visiteurs et l'objet de recherches scientifiques et d'études spécialisées de la part des spécialistes. Les collections de bijoux du Musée National de Damas et la sculpture Palmyrienne et Hauranaise sont les meilleurs sources de nos connaissances sur les bijoux antiques.

Les sculptures de Palmyre confirment le goût des femmes palmyréniennes pour les bijoux de toutes espèces (boucles d'oreilles, colliers, broches, bracelets, bagues, bracelets de chevilles...). Les belles dames de Palmyre y sont représentées chargées de bijoux avec profusion (cf. fig.,b). C'est un témoignage de leur vie de luxe.

Les conceptions religieuses des anciens les amenaient à ensevelir leurs morts avec une partie de leurs biens les plus précieux. C'est ainsi que les tombes des anciens abondent en objets de parure funéraire. Les bijoux antiques sont donc parmi les objets archéologiques privilégiés. Pour leur valeur intrinsèque, les générations ultérieures les ont toujours bien conservé.

L'homme a bien exprimé, par ses oeuvres artistiques, ce qu'il aimait durant sa vie. Il a gardé ses oeuvres d'art qui prouvent la permanence de son génie créateur. Ses bijoux reflètent l'étincelle de sa création artistique et personnifient ses idées et ses conceptions esthétiques.

Les collections du Musée National de Damas sont une aide précieuse pour une étude approfondie de l'art des bijoux et des influences réciproques entre l'Orient et l'Occident aux époques grecque, romaine et byzantine. Ces bijoux confirment que les époques hellénistique, romaine et byzantine en Syrie furent pour les bijoux d'une importance et d'une richesse sans précédent. Les milliers de bijoux antiques découverts en Syrie reflètent la prospérité du travail de l'or, le goût artistique et la conception esthétique. Bien que les noms des créateurs de ces bijoux antiques nous soient inconnus, leurs oeuvres nous prouvent leur habilité professionnelle, leur expérience technique, leur goût artistique et leur culture esthétique et pratique.

L'homme a appliqué toute son ingéniosité pour créer de ses matériaux ses chefs d'oeuvre de la parure. Il fut toujours sensible aux bijoux qui expriment une distinction ou procurent la richesse qui fut toujours considérée comme un attribut de la puissance. Il fut également très superstitieux. Il a attribué à l'or, aux

pierres précieuses . . . des vertus exceptionnelles et des pouvoirs spécifiques. Ceci explique l'importance des bijoux comme des pièces-amulettes.

Les bijoux sont toujours considérés comme un privilège de classe. Ils sont des oeuvres de l'art de luxe mis au service de la divinité ou du pouvoir. Tout d'abord, c'était dans la dépendance des temples et des palais que l'art des bijoux s'est développé. Ensuite, les lieux de rencontre des bijoutiers se transformèrent en marchés de la bijouterie. Ces marchés des bijoutiers étaient toujours assez fréquentés par les rois séleucides, les riches et les voyageurs.

Avec les bijoux antiques du Musée National de Damas, nous pouvons constater une certaine disposition artistique commune qui a régné à une certaine époque. Nous pouvons constater que la création artistique a tiré son inspiration des sources différentes : spirituelles, naturelles, humaines . . . Les thèmes exploités par les bijoutiers-artistes semblent quelquefois l'écho lointain de motifs anciens et préférés. Le bijoutier-artiste désirait toujours forger un mode d'expression artistique et esthétique. C'est avec l'art des bijoux que le bijoutier-artiste a pu créer un nouveau langage artistique et esthétique qui a pu répondre au désir de sa société et à ses besoins sociaux, économiques, spirituels et esthétiques.

Les bijoux antiques avaient toujours le rôle important dans la vie sociale, économique, spirituelle et artistique. Ils ont été utilisés comme cadeaux, présents de mariage, récompenses . . . Leur importance explique l'expression « elle est parée comme une idole ». En effet, les bijoux ont toujours connu une faveur remarquable.

La circulation des bijoux antiques par les échanges, les voyages, les cadeaux, le commerce, les conquêtes entre les différentes régions du monde a contribué à créer des influences réciproques dans le travail de l'or. Ajoutons-y que les fouilles clandestines et le marché illégal des bijoux antiques compliquent notre travail scientifique, car il nous est impossible de pouvoir accorder notre pleine confiance aux informations données par ceux qui n'ont pas le sens de la responsabilité scientifique. Tout ceci explique la difficulté de sérier et de dater les bijoux antiques d'une façon sûre et précise.

La classification des bijoux antiques du Musée National de Damas

Les collections des bijoux antiques du Musée National de Damas peuvent être classés comme suit :

D'après la matière

- Les bijoux d'or : L'or fut toujours considéré comme le métal le plus noble.
- Les bijoux d'argent : Les boucles d'oreille, les broches, les bagues, les bracelets, les bracelets de chevilles . . . furent toujours des bijoux estimés.
- Les bijoux de bronze : Les bagues, les bracelets de chevilles . . . sont des bijoux des classes populaires.
- Les bijoux de fer : Les bagues . . .
- Les bijoux d'ivoire : Les bracelets, les bagues . . .

D'après ceux qui utilisent les bijoux pour leur ornementation

- Les bijoux féminins : Boucles d'oreille, broches, bagues, bracelets, bracelets de chevilles.
- Les bijoux masculins : Bagues.

D'après la technique (touchant la monture, le décor . . .)

- Les bijoux enfilés.
- Les bijoux articulés, ajustés . . .
- Les bijoux rigides ou fixes . . .

Il est à noter que la technique du travail de l'or découpé appelé *opus interrasile* était connue et pratiquée en Orient. Elle fut reprise par les orfèvres de l'époque romaine sous l'influence des Syriens au IIIe s.



Fig. 210. Bijoux du Musè National de Damas



Fig. 211. Bijoux du Musè National de Damas

D'après la qualité du travail

- Les bijoux d'un goût relativement fin ...
- Les bijoux d'un goût relativement grossier ...

D'après les vertus qu'on leur suppose

- Les bijoux d'ornement.
- Les bijoux-amulettes.

D'après la source d'inspiration

- Des bijoux se caractérisant par le goût de facture locale.
- Des bijoux se caractérisant par le goût commun.

D'après l'aspect

- Des bijoux d'or d'aspect monochrome.
- Des bijoux d'aspect polychrome, décorés de pierres précieuses ou d'incrustation colorées.

D'après la valeur

- Des bijoux ayant une valeur esthétique et artistique.
- Des bijoux ayant une valeur symbolique, iconographique (la croix, le visage du Christ, le visage de la Vierge, le visage d'un saint ou d'une sainte ...).

D'après la provenance

- Des bijoux provenant des tombes : Les tombes semblent assez riches et conservent un trésor des bijoux et des joyaux. C'est toujours par hasard que les paysans avaient l'habitude de découvrir quelquefois de beaux bijoux. Ils ont ainsi acquis une certaine expérience et s'intéressent à voir étinceler de l'or parmi les objets funéraires moins importants.
- Des bijoux antiques hérités par des ancêtres.

D'après le temps de son usage

- Des bijoux portés pendant la vie.
- Des bijoux funéraires et cérémoniels portés après la mort : masque, feuilles funéraires décorées de motifs végétaux ou stylisés ...

D'après la forme

La forme que leur imprime la création artistiques est assez variable. Elle va de la représentation réaliste avec les détails (la tête d'homme, de femme, d'animal ...) à la stylisation totale, c'est à dire d'un réalisme conscient à un symbolisme de signes (des cercles, des labyrinthes ...).

Les spécimens de bijoux antiques du Musée National de Damas.

Ce n'est pas le but de ce bref aperçu de montrer la totalité de nombreuses formes des bijoux antiques du Musée National de Damas, je dois me contenter de quelques explications et citer quelques spécimens de ces bijoux antiques.

Colliers

1. Collier tubulaire composé de deux parties entre lesquelles est une médaille ornée d'un camée en relief représentant un buste féminin de profil. Les couleurs naturelles du camée furent profilées pour montrer les détails. Il est à noter que les artistes de l'époque romaine ont excellé dans l'art du portrait. – fig.210,a.

2. Fragment de collier en or composé de 17 grains creux et de forme allongée. Prov. de Khisfin. – N° d'inv. : 10291.

3. Fragment de collier composé de huit petites feuilles d'or rectangulaires ornées de granulations. Prov. de Khisfin. – N° d'inv. : 19152.

4. Fragment de collier en or, composé de quatre petites feuilles d'or décorées de volutes. Prov. de Khisfin. – N° d'inv. : 10238.

5. Colliers d'or en chaîne plus ou moins compliquée. Quelques uns sont ornés de pierres précieuses (opale, cornaline, émeraude . . .).

6. Gorgerin (hausse-col) formé de trois joncs, large de 2,4 cm, circonférence extérieure de 28,5 cm. Prov. de Ḥomṣ, Tell Abū Ṣābūn. Il est à noter que le gorgerin n'était pas une parure habituelle. (N° d'inv. : 7153) – *Syria* 30, 1953, p. 17 s., pl. 7,2.

Boucles d'oreille

7. Boucle d'oreille en forme d'outre. La surface est ornée de granules et de grénetis – fig.210,f).

8. Paire de boucles d'oreilles dont une extrémité est en forme d'un lion ailé et à queue tordue. La geule paraît ouverte. D'après E. AKURGAL, le lion fut un motif oriental qui a exercé une certaine influence dans le domaine de la décoration – *AAS* 21, 1971, pl. 14,2.

9. Paire de boucles d'oreilles dont une extrémité est en forme d'une tête de déesse ou d'une belle femme. Le cou est couvert de grénetis – *AAS* 21, 1971, pl. 14,6.

10. Deux boucles d'oreilles composées d'un anneau orné d'une grande boucle couverte de grénetis formant des motifs géométriques et entourée de granules. Prov. Qaraḥtā, région de Damas – *AAS* 21, 1971, pl. 14,7.

11. Deux boucles d'oreilles composées d'un anneau orné de grenat, avec pendeloque globulaire couverte de légers grénetis et ornée de grenat. La soudure des granules et des grenats montre une parfaite perfection technique. Prov. Ṭafas – *AAS* 21, 1971, pl. 14,8.

12. Une paire de boucles d'oreilles composées d'un disque et d'une grande boucle couverte de fils enroulés formant des cercles et des motifs géométriques – *AAS* 21, 1971, pl. 15,10.

13. Une paire de boucles d'oreilles composées d'un anneau circulaire orné d'un motif floral surmonté d'une rosette au-dessus d'une plaquette en forme d'une divinité ailée (Victoire ?). A l'anneau est attachée une pendeloque en forme d' amphore à deux anses élégantes et à base carrée. Prov. : Ghuzlānieh, région de Damas – fig.210,c.

14. Une boucle d'oreille composées d'un anneau ouvert dont une extrémité est ornée d'une plaquette en forme d'une déesse (?) – *AAS* 21, 1971, pl. 15,12.

15. Une paire de boucles d'oreilles de forme globulaire, ornées d'un petit disque. Entre la boucle et le disque se voient quelques granules. – *AAS* 21, 1971, pl. 15,13.

16. Une paire de boucles d'oreilles de forme humaine schématisée. C'est un petit disque orné de fil enroulé formant deux cercles représentant les yeux et le nez. Le corps semble composé de granules et de grénetis qui dénotent une parfaite exécution de travail de l'or. Prov. Zawiyyeh. – fig.210,d.

17. Une paire de boucles composées d'un disque ayant l'aspect d'une rosette incrustée d'un petit grenat. A l'anneau est suspendu un pendeloque en forme d'un Eros ailé. – *AAS* 21, 1971, pl. 15,15.

18. Une paire de boucles d'oreilles composées d'un anneau couvert de deux rangs de granules. A côté d'une des deux extrémités se voit un grenat ornant la boucle et donnant une certaine harmonie de couleurs. – fig.210,e.

19. Deux boucles d'oreilles en forme d'un chameau à une bosse. Elles sont surmontées d'un anneau de suspension. Les détails sont indiqués par des grénetis. Elles devaient à l'origine être ornées de grenats. Prov. Ghuzlānieh, région de Damas. – fig.210,b.

20. Une paire de boucles d'oreilles en forme de S devait être ornée de perles (?). Il est à signaler que cette forme est considérée comme un des vieux motifs villanoviens. – fig.211,a.

21. Deux boucles d'oreilles dont l'une est formée d'un croissant orné de grenat et de granules disposées en forme de grappe de raisin. L'autre boucle d'oreille est en filigrane ajouré orné de grenat et de quatre chaînettes. Prov. Syrie du Sud. – fig.211,c.

22. Une paire de boucles d'oreilles ornées de boucles ajourées, de granules, d'émeraudes et de perles. – *AAS* 21, 1971, pl. 16,24.

23. Une grande boucle d'oreille en or creux. Prov. Ṭafas. – N° d'inv. : 1354.

24. Une paire de boucles d'oreilles en forme de croissant dentelé sur les bords et entouré de granules. Prov. al-'Al. – *AAS* 21, 1971, pl. 17,29.

25. Une belle paire de boucles d'oreilles ornées de colombes dont l'oeil est incrusté d'un grenat. La surface est couverte de granules et de grénetis de façon à former des motifs décoratifs. Prov. Deir al-Hajar. – fig.211,d.

Bagues

26. Bague en or ornée du buste de Tyché(?) dont la tête porte une couronne tourelée. – fig.211,b.

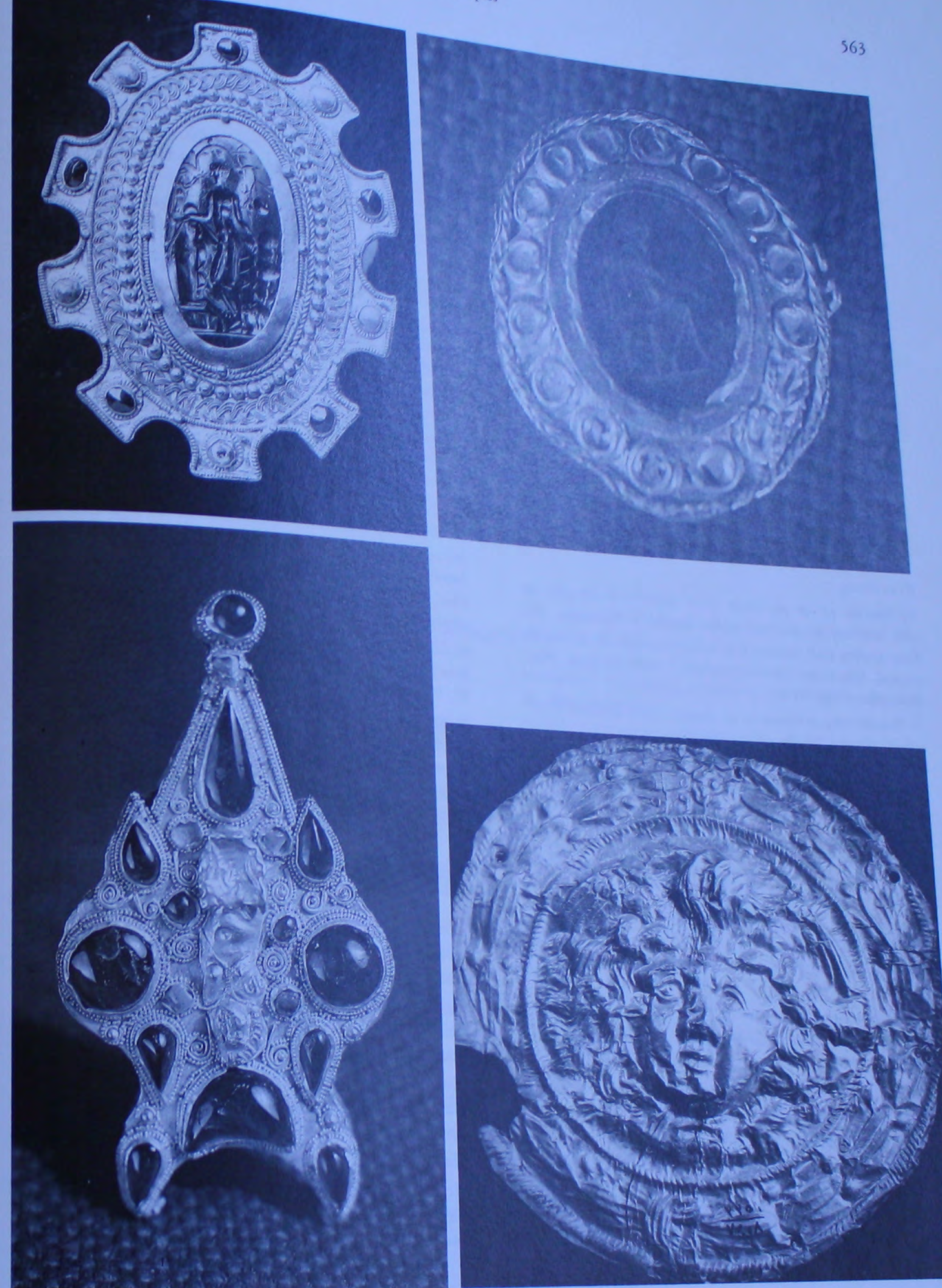


Fig. 212. Bijoux du Musè National de Damas

27. Bague-portrait en forme ovale. Le portrait en profil est du côté droit. Le visage est extrêmement expressif. L'oreille semble ornée d'une boucle circulaire. S'agit-il d'un portrait d'un gouverneur local? Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 236 ss, pl. 27,4. 6.

28. Bague double composée de deux anneaux contigus surmontés de chatons qui devaient être ornés de pierres fines. – Bague en or ornée d'un grenat et d'un émeraude dont les couleurs complètent l'harmonie avec celle de l'or. Prov. Ḥoms. – *AAS* 21, 1971, pl. 18,35.

29. Bague en forme de cachet, composée d'un anneau large orné au repoussé. Le chaton plat représente un cavalier(?). – Bague en or, composée d'un anneau large surmonté d'un disque et orné d'un grenat. – *AAS* 21, 1971, pl. 18,36.

30. Bague en or, la partie supérieure est large et ornée d'une petite pierre «oeil de chat». – Bague en or ornée d'une perle. – Bague en or en forme d'un «oeil prophylactique» surmontée d'un chaton d'or. Prov. Jawlān. – *AAS* 21, 1971, pl. 18,37.

31. Bague en or ayant une entaille en cornaline représentant l'image d'Apollon debout, nu, tenant dans la main gauche son arc, et dans la main droite une flèche. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 239 ss, pl. 27,2. 3. 5.

Bracelets

32. Bracelet en or en forme d'un serpent, il est plat du côté intérieur et plus ou moins bombé à l'extérieur. Des fines écailles sont incisées à la surface à partir de la tête du serpent. Une cavité circulaire marque l'orbite des yeux. Prov. Zawiyyeh. – fig. 211,e.

33. Bracelet serpentiforme en or, chaque côté a la forme d'une tête du serpent. La tige est torsadée. Prov. Ghuzlānieh, région de Damas. – fig. 211,e.

34. Bracelets en or à trois enroulements dont l'extrémité est en forme de disque. – fig. 211,e.

Bijoux divers

35. Un médaillon en or représentant un lion attaquant un taureau. – *AAS* 21, 1971, pl. 14,4.

36. Une amulette en or en forme d'une statuette de Tyché. Cette déesse du bonheur, de la fortune et de la chance, paraît debout, tenant à sa gauche une corne d'abondance. Prov. Tell Mennes. – fig. 211,f.

37. Une cornaline assez longue (8,4 cm) de forme de fuseau, décorée à ses extrémités par une tête de lion en or repoussé. La gueule ouverte semble tenir un anneau. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *AAS* 21, 1971, pl. 14,3.

38. Deux pendeloques ornées de quatre rangs de granules disposées dans le sens vertical. – *AAS* 21, 1971, pl. 15,17.

39. Une broche à intaille en cornaline gravée représentant Zeus assis. Prov. al-'Al. – fig. 212,b.

40. Broche en or de forme ovale, bordée d'une décoration dentelée avec des rubis(?) et des pierres céramiques incrustées. Au centre, sur une pierre verte entourée de granulations et de motifs géométriques en relief, est gravée une figure d'un jeune homme nu, debout et tenant une Victoire dans la main droite. Prov. Doura-Europos. – fig. 212,a.

41. Broche en or ornée de rubis(?), de grenats et d'émeraudes entourées de grénetis. Au milieu se voit une scène en relief représentant une déesse(?). Prov. Ḥama. – fig. 212,c.

42. Masque d'or, Prov. de Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 209 ss., pl. 26,1. 2.

43. Six feuilles d'or en forme circulaire représentant le visage de Méduse entouré d'un cadre orné de motifs empruntés à la nature. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 249. – fig. 212,d.

44. Quatre feuilles d'or représentant une Victoire funéraire debout. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 249, pl. 28,2.

45. Feuilles d'or en forme circulaire représentant le buste d'Apollon tenant son instrument de musique, la lyre. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 249, pl. 28,3.

46. Feuilles d'or en forme rectangulaire représentant un lion. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 29, 1952, p. 250.

47. Deux plaques d'or de forme rectangulaire représentant un oeil humain. Peut-on considérer ces plaques posées sur les yeux du mort comme l'équivalent d'un masque? – Un bandeau funéraire en or, orné au repoussé. Prov. Khisfīn. – Une épingle(?) d'or : l'aspect semble celui d'un bracelet serpentiforme. – *AAS* 21, 1971, pl. 17,32.

48. Une bulle d'or (diam. 4,2 cm) était suspendue au gorgerin dont nous avons décrit. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 30, 1952, p. 177 ss., pl. 7,2.

49. Bracelet(?) ou pendantifs(?) en chaîne d'or avec pierrerie, constitués par deux rubans plats faits de six chaînes d'or. Le ruban est orné sur toute sa longueur d'un rang de neuf grenats piriformes sertis dans de petites feuilles d'or dentelées . . . La finesse de son travail a atteint un haut degré de perfection. Prov. Ḥoms, Tell Abū Ṣabūn. – *Syria* 30, 1952, p. 20 s.

50. Scarabé en or de dimensions réduites. Prov. Ḥawrān. – N° d'inv. : 10317.

Bijoux en argent

51. Bracelet fait d'une large plaque avec au milieu la figure de la tête d'un homme.

52. Bague en argent ornée d'une pierre ovale en cornaline sur laquelle est gravée une scène représentant deux personnages debout. Prov. Ḥoms.

53. Grande bague avec anneau décoré d'un fil en spirale entourant une plaque ovale au milieu d'une petite tête de divinité radiée . . .

54. Broche avec une attache. – N° d'inv. : 3979,8735.

55. Fragment de disque orné sur le pourtour d'une bande de décoration ajourée et au milieu un buste de l'empereur (Septime Sévère ?) couronné levant la bras droit et portant le globe dans la main gauche. Diam. 5,5 cm. Prov. Syrie du Nord. – N° d'inv. : 10436.

56. Boucles d'oreille en argent ornées de grénetis.

Bijoux en bronze

57. Bagues en bronze dont la surface incisée représente une scène.

58. Bracelets en bronze. Les extrémités sont décorés d'une tête d'animal. Prov. Ḥoms. – N° d'inv. : 4239.

59. Bracelets serpentiformes en bronze.

60. Fibule à plaque discoïde pleine. Prov. de Ḥawrān. – N° d'inv. : 8844.

61. Fibule à plaque discoïde ajourée. – N° d'inv. : 7136.

Conclusion

Les bijoux antiques du Musée National de Damas forment des collections vraiment précieuses. Ils dénotent la dextérité des artisans anciens, leur expérience technique et leur conception esthétique. Ils confirment l'importance des bijoux en Syrie aux époques hellénistique, romaine et byzantine. Ils montrent le besoin de la société humaine dans sa vie sociale, économique et artistique. Ils prouvent que les ateliers des bijoutiers syriens ont connu un brillant épanouissement.

L'archéologie a quelque peu négligé cette branche importante de l'histoire de l'art. Les intéressantes publications des auteurs cités ci-dessous ont contribué à la vogue des études des bijoux antiques.

Les analogies avec les bijoux conservés dans les différents musées nous invitent à réfléchir aux influences culturelles entre l'Orient et l'Occident à travers l'histoire. On dit que l'architecture est le miroir de la civilisation. J'ajoute : les bijoux sont son ornement et son visage esthétique.

Bibliographie

S. et A. ABDUL-HAK, *Catalogue illustré du département des antiquités gréco-romaines au Musée de Damas*, Damas 1951.

CH. ALEXANDER, *Jewelry : The Art of the Goldsmith in Classical Times*, New York 1928.

P. AMANDRY, *Collection Hélène Statathos. Les bijoux antiques*, Strasbourg 1953.

E. BABELON, s. v. «Gemmae», dans : *Dict. des antiquités*, II, p. 1483.

L. DE BONCHAUD, s. v. «Aurum», dans : *Dict. des antiquités*, I, p. 574.

J. CHEHADE, *Untersuchungen zum antiken Schmuck in Syrien*, Diss. Berlin 1972.

J. CHEHADE, Zu Schmuckdarstellungen auf palmyrenischen Grabreliefs, dans : *Palmyra. Geschichte, Kunst und Kultur der syrischen Oasenstadt* (Linzer Archäologische Forschungen, 16), Linz 1987.

E. COCHE DE LA FERTÉ, *Les bijoux antiques*, Paris 1956.

B. DEPPERT-LIPPITZ, Die Bedeutung des palmyrenischen Grabreliefs für die Kenntnis römischen Schmucks, dans : *Palmyra. Geschichte, Kunst und Kultur der syrischen Oasenstadt* (Linzer Archäologische Forschungen, 16), Linz 1987.

R. A. HIGGINS, *Greek and Roman Jewelry*, Londres ••••.

H. HOFFMANN et P. F. DAVIDSON, *Greek Gold. Jewelry from the Age of Alexander*, Londres 1961.

D. MACKAY, The Jewelry of Palmyra and its significance, *Iraq* 11, 1949, p. 160 ss.

B. MUSCHE, *Vorderasiatischer Schmuck zur Zeit der Arsakiden und der Sassaniden* (Handbuch der Orientalistik 7 Abt. 1 Bd. 2,B Voderasien 5), Leiden 1988.

B. PFEILER, *Römischer Goldschmuck*, Mayence 1970.

E. POTTIER, s. v. «Inaures», dans : *Dict. des antiquités*, III/1, p. 446.

A. DE RIDDER, *Catalogue sommaire des bijoux antiques du Musée du Louvre*, Paris 1924.

E. SAGLIO, s. v. «Armilla», dans : *Dict. des antiquités*, I, p. 437.

B. SEGAL, *Museum Benaki. Katalog der Goldschmiede-Arbeiten*, Athènes 1938.

H. SEYRIG, Antiquités de la nécropole d'Emèse, *Syria* 29, 1952, p. 208 ss. et 30, 1953, p.••ss.

F. AL-'USH, A. JOUNDI et B. ZOUHDI, *Catalogue du Musée National de Damas*, Damas 1969.

A. G. WARD, Orfévrerie et bijouterie, *Archéologia* 25, 1968.

B. ZOUHDI, Les bijoux antiques et ses chefs d'oeuvres au Musée National de Damas, *AAS* 13, 1963, partie arabe p. 71 – 98.

B. ZOUHDI, Les influences réciproques entre l'Orient et l'Occident, d'après les bijoux du Musée National de Damas, *AAS* 21, 1971, p. 95 – 103.

La Syrie a l'époque hellénistique et romaine : mille ans de vie intellectuelle et artistique

ERNEST WILL MEMBRE DE L'INSTITUT, PARIS

L'Empire qu'Alexandre le Grand avait conquis était un empire multinational ; de son palais dans sa Perse natale, le Grand Roi dominait des peuples de langues et de traditions fort diverses ; il les dominait, ce qui ne veut pas dire qu'il les opprimait ; en particulier, il n'était question ni d'assimilation culturelle ou linguistique, ni de conversion religieuse ; il n'était question que de payer tribut et de fournir des contingents à l'armée du maître. Avec l'arrivée des Grecs la situation changea profondément ; il était question désormais de la prééminence d'une culture et d'une civilisation sur les autres ; il était question de participer à l'hellénisme, si l'on voulait être plus qu'un sujet parmi d'autres. A ses débuts la civilisation grecque n'était pas fondamentalement différente de ses grandes soeurs orientales plus anciennes et elle avait longtemps bénéficié de leur apport. A une certaine date cependant, l'hellénisme suivit une voie tout à fait nouvelle et, ce qui n'était pas moins important, les Grecs prirent conscience de leur différence au moment même où ils purent résister victorieusement à l'assaut des Perses. A Salamine, comme le dit le grand tragique grec Eschyle, comme le redit après lui l'historien Hérodote, l'Europe avait triomphé de l'Asie.

Ainsi se produisit un choc entre deux types de civilisation, celle des Grecs et celle des peuples du Proche-Orient et de l'Egypte, un choc en moyenne peu violent, si ce n'est quand, exceptionnellement, les Grecs prétendirent imposer l'hellénisme par la force, ainsi quand Antiochos IV tenta de faire renoncer les Juifs à leur monothéisme pour passer au paganisme grec. Pour le reste, participer à l'administration, entrer dans l'armée, faire du commerce, diriger la production sous toutes ses formes ne constituait sans doute pas un privilège exclusif des personnes d'origine grecque, mais signifiait s'helléniser à un degré quelconque, et naturellement cette hellénisation comportait à un certain niveau un changement de culture.

Ce qui facilita sans doute cette évolution – une évolution au reste très lente et qui ne fut jamais complètement achevée –, c'est la décadence ou du moins la stagnation des anciennes civilisations orientales au cours du premier millénaire av. n.è. ; les sommets atteints au millénaire précédent appartenaient au passé et ces formes de culture insuffisamment renouvelées n'étaient pas en mesure de lutter efficacement avec la civilisation grecque dans sa richesse, sa diversité, son dynamisme fondamental.

Au reste le prestige de cette dernière s'était fait sentir dès avant l'arrivée d'Alexandre. Bien entendu, il n'exista jamais, et même au moment de l'affrontement entre les Grecs et les Perses au Ve s., de fossé infranchissable entre le monde grec et celui de l'Orient ; l'activité économique avait ses lois propres et assurait bien des échanges. La côte syrienne comptait depuis une date ancienne une série d'installations qui englobaient un élément de population grecque, en partant d'al-Mīna à l'embouchure de l'Oronte jusqu'à Tell Sūkās au sud, en passant par Rās al-Basīt, l'antique Posideion. C'étaient là des établissements peuplés de petites gens,

mais rien n'illustre mieux le prestige de la civilisation hellénique dès cette date que les somptueux sarcophages tirés de la nécropole royale de Sidon (Saida), des pièces sorties de la main d'artistes grecs auxquels on fit appel au cours de deux siècles.

1 – Le problème de la langue

La conquête posa des problèmes d'envergure et tout d'abord celui de la langue. Les souverains perses ont usé dans leur administration, à côté de leur propre langue, le vieux perse, de l'araméen et ce dernier semble avoir fait office de langue internationale dans cet Empire aux populations très diverses. C'était en tout cas la langue de la Syrie, une langue sémitique qui, au cours de la première moitié du premier millénaire, avait supplanté ses semblables plus anciennes et qui était en train de faire disparaître l'hébreu et le phénicien, du moins comme langues parlées. Mais déjà se montrait à l'horizon une nouvelle rivale, sémitique toujours, et de grand avenir, l'arabe, sous des formes diverses : ainsi, dans la Syrie du Sud comme dans la Jordanie voisine, on parlait et l'on écrivait en nabatéen.

Avec Alexandre et ses successeurs la langue officielle fut le grec et cela pour mille ans ; les Romains même ne changèrent rien à cette prééminence réservant le latin à l'usage de l'armée et de l'administration impériale. Il est très difficile, impossible même s'il devait être question de s'exprimer en chiffres, d'évaluer la diffusion de la langue grecque, non pas en appréciant le rythme de cette diffusion ou sa force de pénétration, mais simplement en circonscrivant l'aire qu'elle occupa au fur et à mesure. Un point capital de ce processus était naturellement constitué par les villes, en premier lieu par les fondations séleucides, fondations nouvelles ou partielles. Pour la zone de la Tétrapole, qui constitua sans nul doute la base majeure de l'hellénisation de la Syrie, l'on peut estimer les colons d'origine grecque au départ à quelques dizaines de milliers, renforcés sans doute, du moins au cours du IIIe s., par des vagues plus ou moins importantes de nouveaux arrivants. De fait, une ville comme Antioche, tout comme Alexandrie d'Egypte, était une ville grecque ; ce qui n'exclut certes pas l'existence à côté des quartiers grecs d'autres de population autochtone. L'important était que tout ce qui comptait dans la ville parlait grec. En définitive, en Syrie comme dans le reste de l'Empire séleucide, l'usage de la langue grecque caractérisa sans doute très rapidement un niveau social plutôt qu'une origine ethnique.

Cette situation n'avait pas échappé aux observateurs antiques. Du temps de l'Empire romain, le principe est clairement formulé : être Grec veut dire participer à la culture grecque. Pour l'Empire encore, une petite contre-épreuve de cette situation nous est fournie par les inscriptions conservées. Dans la Syrie occidentale, où les textes sont en bonne partie funéraires et donc d'origine privée, ils sont rédigés en grec ; en Syrie du Sud, le nabatéen est présent à côté du grec et du latin ; à Palmyre enfin, l'araméen local tient pratiquement la balance ou l'emporte même sur le grec ; mais si l'on était sans doute assez normalement bilingue dans cette ville, le fait qu'elle n'avait jamais accueilli de colons grecs se fit sentir dans ce domaine comme dans d'autres. Corrélativement, comme on peut s'y attendre, la situation est l'inverse dans la vieille colonie séleucide de Doura-Europos ; si la ville n'avait pas compté à une certaine date une colonie palmyrénienne de quelque importance, le sémitique n'y tiendrait qu'une très faible place.

Il est permis de penser qu'au bout de quelques siècles le grec était bien installé dans les villes sans y être jamais parlé exclusivement. Le clivage social que nous avons noté se double là d'un clivage topographique : à la population urbaine hellénisée s'opposaient les masses rurales restées attachées à leurs origines ethniques autochtones. De fait, toutes les situations étaient sans doute possibles, en passant de ceux qui ne parlaient que grec à ceux qui ne savaient que le sémitique par toute sorte de stades intermédiaires.

Rien de plus éclairant à cet égard que l'histoire des débuts d'un écrivain très célèbre de ce temps, Lucien originaire de Samosate de Commagène, une province voisine de la Syrie : ce fils de petites gens, destiné à un métier manuel, n'ayant appris le grec qu'à un certain âge (sa langue maternelle était probablement l'araméen,

bien qu'il n'ait pas pris la peine de nous renseigner sur ce détail), voilà qu'il devient l'intellectuel représentatif de son époque, conférencier et essayiste célèbre dans tout l'Empire. Ne nous rappelle-t-il pas dans un petit opuscule bien fameux – et qu'on a tout de même quelques raisons de lui attribuer – comment, à la fin de son enfance, il a consacré, à la mode de ses ancêtres, sa première barbe à la Déesse syrienne dans son sanctuaire d'Hiérapolis (Menbij), et ceci dans un pastiche de l'ionien du grand Hérodote? Cette carrière de Lucien, qui se place à l'apogée de l'Empire, n'est pas sans antécédent lointain : comment ne pas citer dans ce contexte l'épitaphe composée pour lui-même par Méléagre de Gadara (aujourd'hui Umm Qeis en Jordanie) au Ier s. av. n.è.? La voici : « L'île de Tyr m'a élevé, mais la patrie qui m'a enfanté est la nouvelle Attique des Syriens, Gadara... Si je suis Syrien, quoi d'étonnant? L'unique patrie, étranger, c'est le monde que nous habitons ; un seul Chaos a produit tous les mortels »[1]. Voilà une profession de foi qui, formulée dès avant l'arrivée des Romains, sera celle de maint homme cultivé de l'Empire, cet Empire qui s'égalait à l'*oikouménè*, l'univers habité et civilisé.

2 – Permanences orientales

Cette victoire apparemment rapide de l'hellénisme trouve son explication non pas seulement dans ce qu'il apportait de nouveau, mais dans le recul ou la stagnation des anciennes civilisations orientales, nous l'avons indiqué déjà. Les grands textes p. ex., expression de ces civilisations, remontent à loin, au IIe millénaire encore, comme on le sait pour la Syrie même par les découvertes de Ras Shamra (Ugarit), et cela à de notables exceptions près, tels que les principaux livres de la Bible hébraïque et, là même, un fléchissement se fait sentir vers le milieu du Ier millénaire. Il est permis de penser qu'entre autres les guerres dévastatrices menées par les Assyriens ont porté des coups sévères et peut-être décisifs à une brillante tradition.

Tout comme Alexandre avait pu s'assurer la domination de l'immense Empire achéménide sans qu'un projet apparemment démesuré rencontrât de difficultés fatales, de même l'hellénisme triompha sans avoir à vaincre de résistances insurmontables.

Il est un domaine dans lequel on est prêt à reconnaître à l'Orient une influence en retour et une influence en définitive fatale à l'esprit profond de la Grèce et de Rome, celui de la religion. Ne seraient-ce pas les religions orientales qui auraient revivifié ou remplacé la religion de la cité moribonde? C'est ce que semble suggérer un ouvrage consacré à ces religions et à leur place dans l'Empire romain (parmi lesquelles figure curieusement aussi le culte de Bacchus). Cependant cette thèse ne peut être soutenue sans nuances. Ce sont plus exactement les religions dites à mystères qui sont venues répondre aux aspirations que les cultes traditionnels ne pouvaient plus satisfaire ; mais si Isis et Mithra sont des divinités orientales anciennes, leur culte avait aussi pris un tour tout nouveau, auquel l'astrologie et la philosophie grecques n'ont pas été étrangères. L'influence de l'Orient, dans la mesure où l'on peut lui reconnaître une place, s'est exercée sans doute de manière diffuse plutôt que par des rapports directs et précis. La Syrie, en tout cas, ne tient guère de place dans cette histoire. Elle a exporté, à vrai dire, à petite échelle, et par les soins de ses enfants engagés dans l'armée ou dans le commerce, sinon encore réduits à la condition servile, quelques unes de ses divinités propres. Ainsi Atargatis, la Déesse syrienne par excellence, s'était taillée dès l'époque hellénistique une place notable dans la Grèce propre, à Délos et à Phistyon en Etolie. Dans les mêmes conditions, du temps de l'Empire, les dieux de Palmyre apparaîtront ici ou là, loin de leur patrie, tout comme le Jupiter de Ba'albek (Héliopolis) ou celui de Doliché.

L'on se demandera ainsi si la spéculation philosophique telle qu'elle s'est développée au cours des premiers siècles de l'Empire n'a pas exercé une influence plus profonde que les cultes orientaux proprement dits. Le néo-pythagorisme et le néo-platonisme – et ces doctrines, on le verra, ont trouvé d'ardents défenseurs dans la Syrie et la Phénicie voisine – sont révélateurs du lent recul ou du moins de l'arrêt que marqua à partir

1. *Anthologie* VII, 417, trad. P. WALTZ.

d'une certaine date la pensée grecque dans sa marche vers le rationalisme. Mais Pythagore et Platon étaient bien des penseurs grecs et c'est la connaissance directe de leurs écrits qui a servi de base à leurs disciples du début de notre ère.

Et ainsi, si l'ont veut tenir compte des phénomènes historiques les plus importants dans le domaine de la pensée, on sera bien forcé de reconnaître que le rôle de la Syrie fut décisif dans un autre secteur : dans celui de la diffusion de la religion qui, à une certaine date, devint celle de l'Empire. N'est-ce pas à Antioche même que, selon leur propre tradition, ses fidèles prirent ou reçurent le nom de chrétiens? En tout cas, dès avant la destruction de Jérusalem par les légions romaines et davantage encore par la suite, Antioche servit le lieu de rencontre, de refuge, de base aux plus grands parmi les disciples, Pierre et Paul. Or, est-il besoin de le rappeler pour se détacher de ses racines trop étroitement judaïques, pour se transformer en religion universaliste, la nouvelle venue a dû recueillir dans ses rangs les masses païennes, les masses hellénisées de l'Empire. C'est bien à Antioche, et non à Jérusalem, que cette orientation décisive s'est imposée aux premiers disciples. Tout désignait ainsi la Syrie, sa capitale – dont le premier évêque avait justement été Pierre –, comme la résidence d'un des patriarches de l'Eglise d'Orient.

3 – Les hommes et les oeuvres

Antioche fut sans conteste une des grandes capitales du monde hellénistique ; elle ne fut cependant jamais l'égale de sa grande rivale, Alexandrie d'Egypte : rien n'atteignit jamais, au cours de cette période, au faste et à la splendeur de la capitale des Lagides ; rien non plus ne put disputer à cette dernière son rôle de capitale des arts et des lettres ; le Musée, avec ses écrivains et ses savants et sa bibliothèque unique au monde, n'avait son pareil nulle part. De fait, l'Empire séleucide était une structure très différente de celui des Ptolémées avec ses ressources concentrées et inépuisables ; les maîtres de la Syrie, eux, passèrent leur temps à essayer de tenir ensemble les lambeaux disparates d'un empire écartelé ; la guerre fut leur obligation première, plus que la protection des arts et des lettres.

Cette faiblesse première, Antioche ne réussit jamais à la dépasser ; et la Syrie dans son ensemble n'occupera pas la première place dans l'étonnante renaissance des lettres grecques que connurent les premiers siècles de l'Empire. Les plus grands noms de cette période – si l'on excepte celui de Lucien déjà nommé – se trouvent dans les pays voisins, l'Anatolie, l'Egypte et la Grèce notamment. De fait, l'Orient hellénisé constitue dans ce domaine un tout et il serait arbitraire de reconnaître une prééminence à l'une des grandes provinces. Ainsi l'on ne sera pas étonné que la description géographique de la Syrie qui nous est conservée est due à la plume de Strabon, originaire du Pont, dans son livre XVI, que l'histoire de la Syrie nous est transmise encore dans une large mesure, après le grand Polybe, par Diodore de Sicile, par Appien d'Alexandrie ou encore Dion Cassius de Nicée de Bithynie.

Nous sommes là, en vérité, un peu les victimes des hasards d'une transmission qui a sauvé certaines oeuvres de l'oubli en sacrifiant d'autres. On le regrettera sans nul doute pour le premier nom dont nous devons faire état, Posidonius d'Apamée (135 – 51 av. n.è.). Cet ami de Pompée et de Cicéron était une des intelligences les plus fermes et les plus ouvertes de son temps. Rien n'a échappé à sa curiosité : les problèmes géographiques avec un essai d'expliquer la formation des îles, l'ethnographie avec ses recherches sur les Celtes et les Germains qui ont sans doute servi à César comme à Tacite, l'histoire avec les 52 livres prolongeant celle de Polybe jusqu'à Sylla, la philosophie enfin, une philosophie stoïcienne à la fois orthodoxe et originale. Très semblable fut la carrière et l'oeuvre de Nicolas de Damas, un contemporain et ami d'Auguste et le conseiller d'Hérode. Là encore, peu de chose nous est parvenu d'une oeuvre immense : une histoire de l'Orient en 144 livres des origines à l'an 4 av. n.è., sans parler d'une Vie d'Auguste et d'une autobiographie. Cet esprit aux facettes multiples avait aussi écrit des pièces de théâtre et des ouvrages de philosophie d'inspiration aristotélicienne.

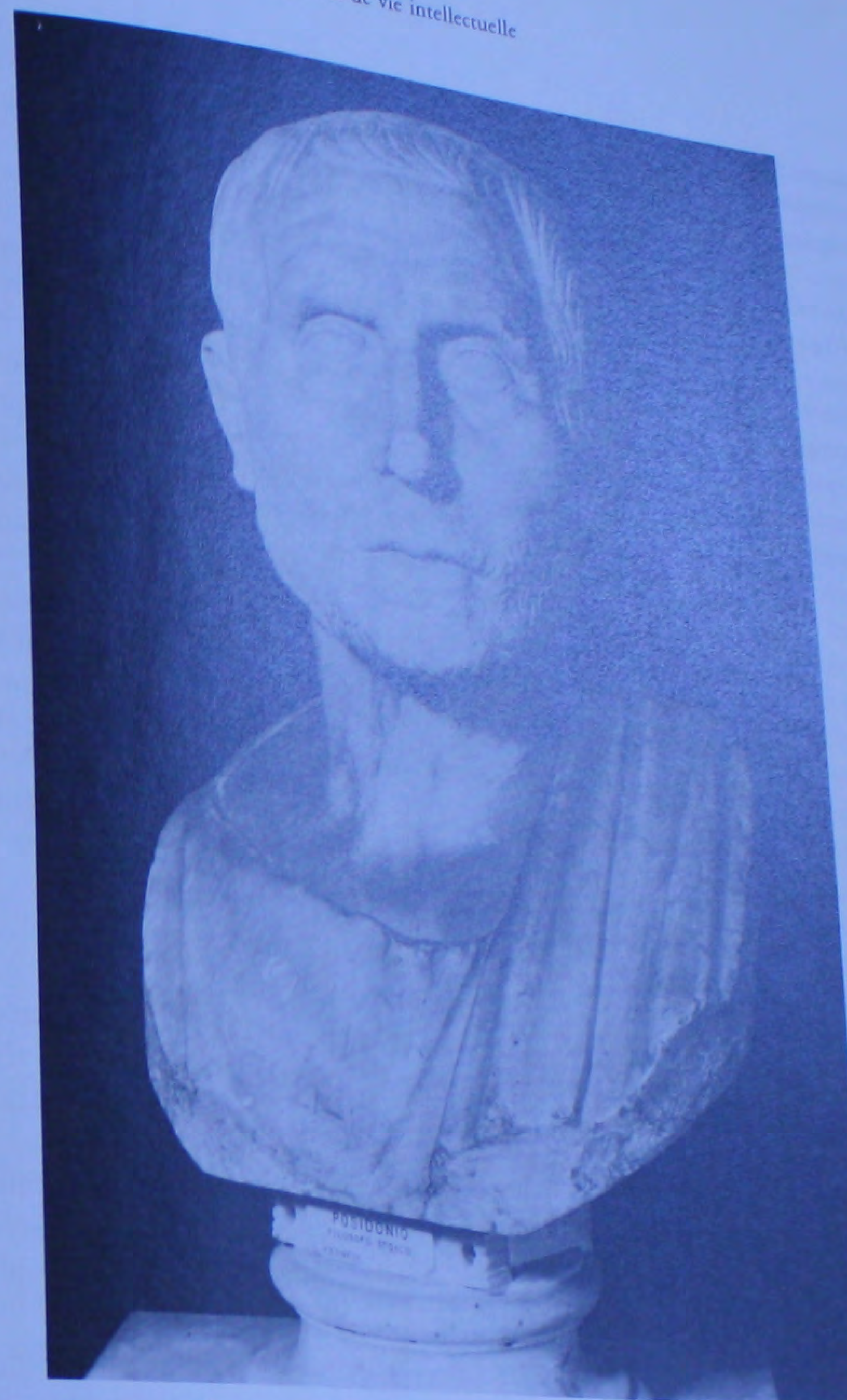


Fig. 213. Buste de Posidonius (Museo Nazionale, Naples)

A partir du IIe s. de n.è., la spéculation philosophique se place de plus en plus sous le patronage prestigieux de Platon et s'oriente de plus en plus aussi vers les problèmes religieux. Un des fondateurs du néo-platonisme fut un autre fils d'Apamée, Nouménios (entre 150 et 200), esprit curieux qui fait remonter les origines de la spéculation philosophique à Pythagore et à Moïse et considère que l'enseignement de Platon ne peut être dépassé. Mais les grands noms de la nouvelle doctrine sont ceux de Plotin d'Alexandrie (204 – 270) et de Porphyre de Tyr (233 – 304), mais dans l'oeuvre de ce dernier la tendance à un mysticisme sublime cède le pas au souci de la pratique religieuse dans ses détails concrets – tels que le respect des tabous alimentaires –

et à la polémique antichrétienne. Petit fait anecdotique, mais sans doute révélateur pour l'époque : c'est le chef de l'Académie d'Athènes, Longin, que Zénobie fit venir pour être son conseiller, pour son malheur : Aurélien, s'il épargna la reine après sa victoire, fit supplicier le penseur ; ainsi le militaire se vengea-t-il sur l'intellectuel.

La dérivation vers la mystique religieuse se trouva fâcheusement accentuée par l'oeuvre d'un autre Syrien, Jamblique de Chalcis, qui vivait à l'époque de Constantin ; le théurge Pythagore est de plus en plus considéré comme le grand maître et la magie acquiert droit de cité dans le monde de la pensée ; l'on sait à quel point l'empereur Julien, ce défenseur zélé du paganisme, fut séduit par ce genre de spéculations, mais ces aberrations ne pouvaient que favoriser le triomphe de la théologie chrétienne.

Le deuxième pilier, à côté de la philosophie, de la formation intellectuelle et morale de la classe dirigeante du temps de l'Empire à son apogée fut la rhétorique dont les représentants formèrent ce que l'on a l'habitude d'appeler la 2e sophistique. Curieusement, aucun des grands noms de cette discipline n'est celui d'un Syrien. Aussi bien l'épouse de Septime Sévère, l'impératrice Julia Domna, cette princesse d'origine syrienne, s'adressa-t-elle à l'Athénien Fl. Philostrate pour qu'il lui fasse le récit de la vie d'Apollonius de Tyane, ce thaumaturge que les ennemis du christianisme essayèrent d'opposer à la figure du Christ.

Il est d'autant plus remarquable que le dernier grand rhéteur de l'antiquité, Libanius (316 – 393), fut un fils d'Antioche, ville où il passa l'essentiel de sa vie à enseigner et à écrire et à laquelle il était passionément attaché. Ce personnage très officiel, ami de l'empereur Julien, était aussi indéfectiblement dévoué aux dieux de ses ancêtres, mais sans fanatisme ; ne fut-il pas, selon une certaine tradition chrétienne, le maître de Basile le Grand, de Grégoire de Naziance et de Jean Chrysostome? Il se considérait comme le défenseur émérite de la culture grecque, de cette *paideia* que des siècles de poètes, d'écrivains, d'orateurs, de philosophes avaient faite – une culture d'honnête homme – et son oeuvre représente sans nul doute l'un des derniers feux brillants de cette culture.

A cet esprit étincelant fait pendant l'intelligence solide d'un autre fils d'Antioche, Ammien Marcellin (340 – 400), collaborateur et ami de l'empereur Julien encore et son historien, qui nous a laissé précisément une histoire dans laquelle il prenait la suite de Tacite, mais dont seule la partie consacrée aux événements vécus par lui et son maître nous est parvenue. En dépit de son origine, Ammien Marcellin rédigea son ouvrage en latin : il était officier, en effet, épris de la grandeur de Rome, acharné à défendre l'Empire sur ses marches orientales – et le dernier grand historien de langue latine.

Cette culture hellénique, dont nous venons d'évoquer les représentants les plus remarquables, fut vivante en Syrie jusqu'à la fin : ne fut-ce pas le triste privilège d'un autre Syrien, Damascius (458 – 540), de se voir chassé de l'Académie d'Athènes, ce dernier haut-lieu du paganisme et de la philosophie helléniques, à laquelle il présidait, quand l'empereur Justinien en décida la fermeture en 529?

On ne saurait clore cette évocation de l'activité littéraire et philosophique sans faire une petite place à des oeuvres moins ambitieuses, mais accessibles à un public plus vaste. Nous avons conservé pour cette période une série de romans ; il s'agit bien sûr de ce genre de roman d'aventures, connu plus tard avec les épithètes de cap et d'épée et qui précéda en France et en Angleterre la naissance du roman moderne. Le canevas est toujours le même : nous prenons part au destin d'un couple d'amoureux qui, après des aventures multiples et invraisemblables, restés toujours fidèles l'un à l'autre, finissent par se retrouver. Ainsi à l'époque de Marc Aurèle, Jamblique, un Syrien d'origine imprécise, écrivit ses *Histoires babyloniennes* en seize livres conservés seulement par un résumé. Un siècle plus tard sans doute, Héliodore d'Emèse, auteur des *Histoires éthiopiennes* de Théagène et de Chariclée, joignit, comme ses semblables, une note d'exotisme au goût de l'aventure. C'étaient là les oeuvres qui faisaient frémir ou rêver dans les gynécées, où le triomphe assuré de la chasteté leur avait aisément donné droit de cité.

Il ne saurait ainsi y avoir de doute sur la profonde insertion de la classe dirigeante de la Syrie romaine dans la culture hellénique. Il faut le rappeler : aux yeux d'un Libanius, comme déjà pour Méléagre de Gadara, être

Hellène était synonyme d'être civilisé ; il n'y avait dans ce terme aucune connotation ethnique ou raciale : on ne naissait pas Hellène, on le devenait. Tout comme d'ailleurs, on pouvait revêtir la pourpre impériale que l'on fût Espagnol, Africain, Gaulois ou Syrien. Les hasards de l'histoire ont voulu que le millénaire de la fondation de Rome fut célébré par Philippe l'Arabe (249 – 253), originaire du petit bourg de Shahbā, qui faisait alors partie de la province d'Arabie, d'où son qualificatif ; ses parents, des Julii, étaient des notables de l'endroit, peut-être plus réellement araméens qu'arabes.

L'équation établie entre hellénisme et civilisation ne fut pas sans poser de graves problèmes aux premiers chrétiens ; la *paideia* d'un Libanius résultait d'un héritage plusieurs fois séculaire et fait d'une littérature imprégnée de paganisme et de pensée rationaliste ; mais le message de l'évangile était une «folie» pour les Grecs, selon une formule fameuse. Le problème se posa d'abord de façon aiguë à un apologète d'origine syrienne, Tatien (env. 130 – 200). Son *Discours aux Grecs* contient un réquisitoire virulent contre l'art et la philosophie grecques ; pour cet esprit rigoriste, le christianisme était une pensée plus ancienne et plus vraie que la sagesse grecque : Moïse n'a-t-il pas vécu avant la Guerre de Troie et avant Homère? Tout cela, au reste, est naturellement écrit en grec et use des artifices de la 2e sophistique.

Le début reprit de plus belle après le triomphe de la religion nouvelle ; mais la culture grecque l'emporta ; le christianisme se serait proprement sabordé s'il avait essayé d'évacuer ce prestigieux héritage au profit de celui de la seule Bible des Hébreux. Ainsi les horreurs et les inepties de la mythologie grecque ne furent plus senties que comme d'amusantes fables ou des imaginations poétiques, et il fut permis à des moines même de copier les chefs d'oeuvre très païens de la littérature grecque et de les conserver pendant les longes siècles du Moyen Age.

On pourrait soupçonner chez Tatien une réaction ethnique contre un hellénisme envahissant. Le fait est que la religion triomphante donna une vigueur nouvelle à la langue autochtone, l'araméen, appelée dès lors syriaque ; il fallait bien se faire entendre du peuple. C'est un contemporain de Tatien, Bardesane (152 – 222), originaire d'Edesse, la capitale du petit royaume voisin de l'Osrhoène (aujourd'hui Urfa), qui par ses poésies et ses écrits philosophiques remit sa langue maternelle en honneur ; mais Bardesane plaçait le christianisme comme règle de vie universelle au-dessus des différences ethniques et ce défenseur du syriaque ne manifesta aucune hostilité à l'hellénisme. Cependant le syriaque fut la langue préférée de l'hérésie monophysite des Jacobites qui, à partir du VIe s., disputaient la Syrie à l'orthodoxie imposée par Byzance, tout comme elle fut aussi celle des chrétiens de l'Empire perse, les Nestoriens. Mais ce n'est pas le lieu ici de faire une place plus grande à la littérature syriaque, pas plus qu'à la littérature chrétienne de langue grecque.

4 – La Syrie, une grande province de l'art impérial romain

Comme dans le domaine de la pensée et des lettres et de façon certainement plus apparente, les progrès de l'hellénisme furent continus et connurent une extension constante dans le domaine des arts.

Il reste difficile de juger de la situation pour ce qui est de la période hellénistique ; les documents font pratiquement défaut, plus encore pour les arts figurés que pour l'architecture. Pour cette dernière, ce sont des régions marginales et les pays voisin la Palestine, la Transjordanie, la Phénicie, la Mésopotamie et la Commagène, qui permettent d'entrevoir les grandes lignes d'une évolution. Les oeuvres qu'on a appelées gréco-orientales étaient certainement très répandues et la justification du terme vient de ce qu'il définit l'adoption de formes d'expression grecques et leur transformation par une inspiration qui reste fondamentalement orientale. Les fragments d'architecture qu'on a qualifiés d'archaïques découverts à Palmyre, rapprochés d'autres, mieux conservés fournis par la Syrie du Sud, illustrent bien cette situation.

Mais on ne saurait guère douter par ailleurs que les grands centres de la Syrie hellénistique, à commencer par Antioche, ont vu naître des monuments qui se placent dans la ligne générale de l'évolution de l'architecture hellénistique telle qu'elle nous est connue par des édifices encore visibles en Asie Mineure ou en Grèce même.

En Syrie, aucun monument de date hellénistique n'est parvenu jusqu'à nous, mais on peut reconnaître dans le temple de Bêl de Palmyre, consacré en 32 de n.è., le dernier fleuron de cette grande architecture ; ce qui sera le style proprement impérial ne s'imposera qu'au fur et à mesure au cours du Ier s. de n.è. et l'évolution sera caractérisée tout du long par un mouvement général d'uniformisation et par l'élimination des nombreuses formes aberrantes propres à l'époque précédente, comme par le retour à des formules plus classiques.

Sans doute les variantes régionales subsisteront-elles toujours ; les ateliers particuliers resteront actifs en Syrie du Sud, à Palmyre, à Apamée ou ailleurs et préserveront une marque d'originalité. Sans doute aussi, et ce n'est que normal, les traditions locales se feront-elles toujours sentir et dans l'emploi de certains procédés techniques et dans le choix de certains plans particuliers,notamment dans le cas des édifices religieux. On ne construit pas exactement de la même manière dans le Hauran et à Palmyre ; on maintient ici ou là des couvertures en terrasse ; l'adyton, sous des formes au reste variées, constitue un des éléments caractéristiques du temple syrien. Mais la banalisation des formules dans l'ensemble et dans le détail est non moins évidente au cours de cette période. En définitive l'architecture de la Syrie romaine est une grande architecture qui ne le cède en rien à celle des autres provinces, à celle de la capitale même, mais elle se distinguera toujours de cette dernière par ses antécédents hellénistiques ; l'Orient hellénisé dans ce domaine, comme dans d'autres, n'est pas une formule creuse. Mais il est non moins évident par ailleurs que cette architecture s'insère sans peine dans l'évolution générale de l'architecture de la période impériale constituant un excellent représentant de ce que l'on pourrait appeller « romain d'Orient », par opposition au « romain d'Occident ».

Il reste très difficile de parler de la sculpture hellénistique et romaine en Syrie. Les grandes oeuvres de cette période connues par la tradition ou par les découvertes sortent d'ateliers actifs en Egypte, en Anatolie, dans les îles grecques, en Grèce même ; Alexandrie, Rhodes, Ephèse, Athènes sont là de grands noms. Bien entendu, ce que l'on peut appeler la grande sculpture a tenu sa place dans les grandes villes syriennes, qu'elle ait été représentée par des oeuvres importées ou créés sur place par ces artistes ambulants dont le rôle ne saurait être sous-estimé dans l'antiquité. Somme toute, la découverte dans le sanctuaire d'Allath à Palmyre de la statue de marbre d'une Athéna de type post-phidiesque (fig. 214,a) éclaire de façon saisissante la situation – et ceci dans une ville qui paraissait jusque là un peu comme le domaine réservé d'une sculpture d'inspiration orientale, celle dite « *parthe* ».

Si l'on fait abstraction de celle-ci, qui n'est qu'un phénomène marginal en Syrie même, et plus réellement mésopotamien, les oeuvres qui sont parvenues jusqu'à nous donnent l'image d'une sculpture provinciale, bien représentée en particulier dans la Syrie du Sud. Les modèles sont fournis, qu'il s'agisse des thèmes ou du style, par la tradition gréco-romaine. Les artistes, par exemple, qui créèrent les nombreuses Victoires retrouvées dans le Ḥawrān, ces curieuses figures à la draperie mouillée, ont manifestement fait de leur mieux, même si leurs oeuvres restent loin derrière le modèle premier dont la virtuosité et le rendu vivant étaient la marque principale ; mais ces pièces gardent par ailleurs la saveur des oeuvres auxquelles on attribue l'épithète de « populaires ». D'autres enfin, pratiquement détachées des modèles gréco-romains, ont retrouvé le schématisme géométrique des créations dites « primitives ». Ainsi toute une stratification de niveaux de culture différents s'est conservée de la sorte ; mais l'existence même de cette stratification ne saurait surprendre. Il en va là comme dans le domaine de la langue ; le grec était maîtrisé de manière fort variable en passant de l'atticisme raffiné au parler rocailleux.

5 – *Pénétration et durée de la culture hellénique*

C'est sans doute un problème des plus delicat d'apprécier l'importance de tels niveaux dans un tableau d'ensemble, ou, pour formuler la question de manière un peu différente, cette civilisation hellénique, dont nous sentons la présence dans tous les domaines, a-t-elle vraiment, disons profondément pénétré dans les coeurs et dans les esprits? Dans quelle mesure a-t-elle pu façonner en quelque sorte le subconscient des



Fig. 214. a. Athéna du sanctuaire d'Allath à Palmyre. – b : Athéna du Ḥawrān

hommes de ce temps? Pour reprendre la comparaison avec la langue, nous avons estimé pouvoir dire, d'un côté, que la Syrie romaine était largement bilingue et, de l'autre, que le grec était non seulement la langue administrative officielle, mais aussi celle de la classe dirigeante. Cette conclusion peut-elle être étendue à ce que fut la culture de cette classe? Et il convient de souligner que la question ne peut être posée que de cette manière, si du moins nous voulons rester sur le terrain solide des données suffisamment établies.



Fig. 215. Shahbā, Mosaïque d'Euteknia.

Cinquante années de découvertes nous permettent aujourd'hui de connaître avec plus d'exactitude cette classe dirigeante dans son style de vie ; nous pouvons ici ou là, à Apamée, Antioche, Palmyre, pénétrer dans les demeures où s'est déroulée leur existence. Or ces demeures patriciennes répondent partout à un plan illustré tout autour de la Méditerranée orientale, celui de la maison à cour à péristyle de tradition grecque et l'on ne manquera pas d'être frappé en constatant qu'à certaines périodes de grande prospérité, quand les villages en Syrie du Nord, comme en Syrie du Sud, se meublent de maisons de pierre, le plan oriental traditionnel reparaît alors de façon constante.

Mais il y a mieux : nous pouvons nous faire une idée plus précise de ce qui fut le décor de ces maisons, le décor de la vie de leurs habitants. Et s'il est difficile d'ordinaire de restituer la structure détaillée de l'élévation de ces bâtiments – et pourtant, là aussi, des découvertes toutes récentes faites à Palmyre, celle de stucs décoratifs figurés du plus pur baroque romain sont bien révélatrices – nous disposons, au contraire, d'un témoignage très répandu et représenté par des documents bien conservés, le témoignage des mosaïques. Plus que tout autre forme d'art la mosaïque établissait un contact direct et quotidien entre l'homme de ce temps et ses valeurs culturelles et spirituelles ; le médium de l'image, si important dans la civilisation gréco-romaine, connut là une dimension nouvelle et exceptionnelle et ce médium parle un langage clair.

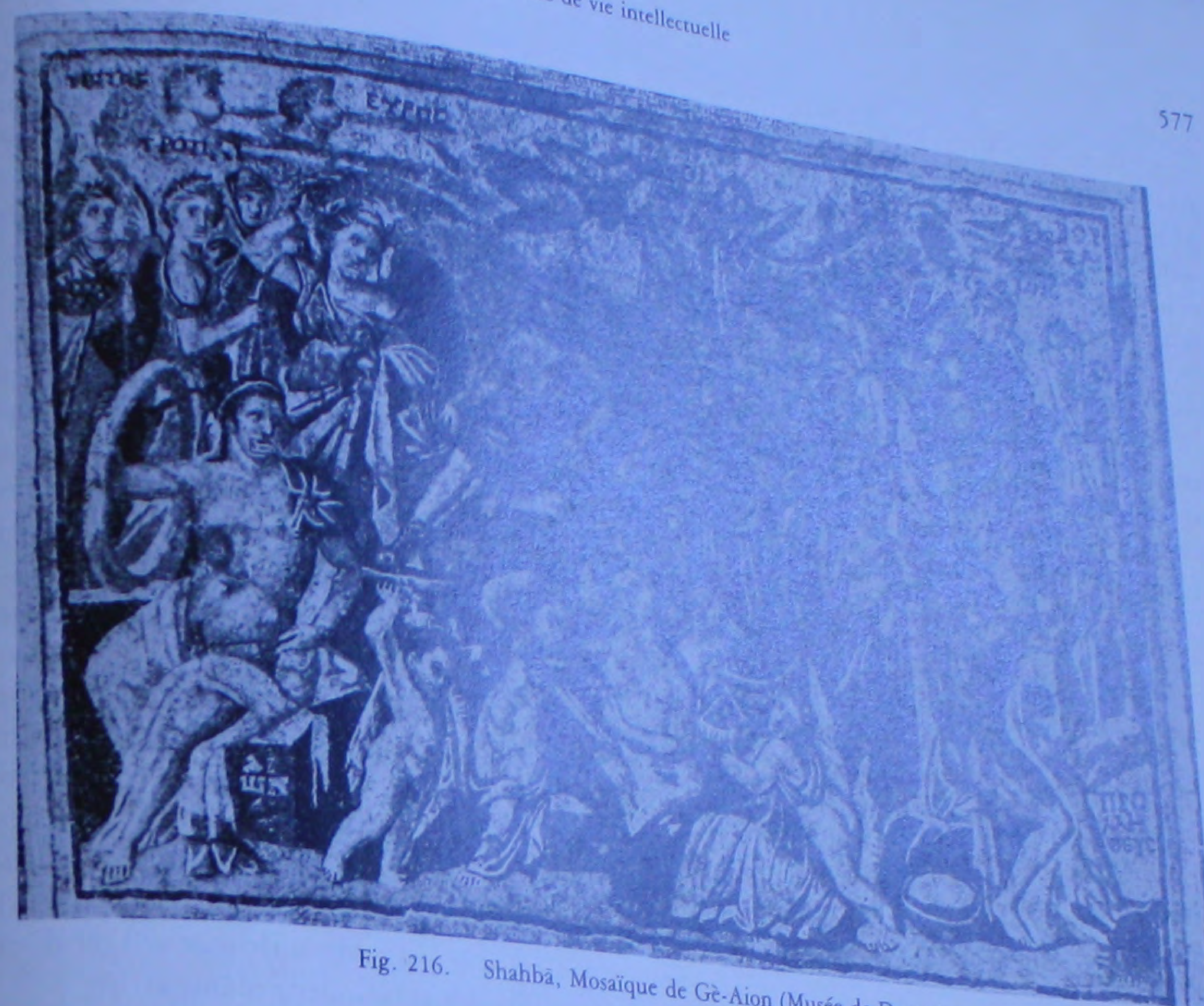


Fig. 216. Shahbā, Mosaïque de Gè-Aion (Musée de Damas).

Tous les grands sites syriens nous ont livré des mosaïques ; en tête vient se placer l'ample moisson d'Antioche, mais aujourd'hui Apamée, Ḥama, Palmyre, Shahbā (Philippopolis) nous offrent une image plus complète et dans l'ensemble homogène. Et rappelons, pour commencer, la place que la Syrie a manifestement tenue dans l'origine et la diffusion de cet art si caractéristique de la civilisation gréco-romaine ; n'est-il pas frappant que les mosaïques retrouvées en-dehors des frontières de l'Empire, plus vers l'est, sont des plus rares?

Pénétrons donc dans une de ces belles demeures syriennes. Les tableaux qu'il nous est donné d'y contempler ne sont jamais historiques et rarement réalistes ; une bonne tradition strictement grecque répugnait à cette entrée dans le temporel. Les membres de cette bonne société de l'époque impériale, nous ne les rencontrons que très exceptionnellement, ainsi dans le charmant panneau des dames musiciennes découvert près de Ḥama. La chasse même, ce privilège habituel des classes dirigeantes, garde le plus souvent un aspect mythologique et largement anonyme et les animaux en sont plus réellement les héros que les hommes. La vie de tous les jours n'est représentée que sporadiquement, ainsi dans la fameuse bordure topographique de la grande mosaïque de *Megalopsychia* de Yakto qui nous fait faire une promenade à travers les rues d'Antioche. Et tardivement, ici ou là, quelques chameaux avec leurs conducteurs rappellent le commerce des caravanes.

Bien sûr, la mythologie occupe une place prépondérante dans le répertoire, parfois dictée par la destination de la pièce décorée : d'où les sujets bacchiques propres aux salles à manger, les thèmes marins évocateurs de l'eau, ou les amours divines justifiant celles des hommes. C'est en définitive Dionysos le grand gagnant et,

avec lui, les Amours engagés dans des jeux divers. Mais, il convient de le souligner, le monde divin syrien ou syro-phénicien n'apparaît guère ; on peut juste mentionner Adonis et Aphrodite et, si l'on veut, Zeus et Europe, et c'est Isis, et non quelque divinité syrienne, qui a fourni les thèmes illustrés dans la maison d'un de ses adorateurs à Antioche. Un thème plus proprement syrien est sans doute celui du Jugement des Néréides mettant en scène l'histoire de Cassiopée, fille de Bêlos, dans deux versions, l'une à Palmyre, l'autre moins canonique, semble-t-il, à Apamée. Dans l'ensemble cependant, nous sommes en présence d'un répertoire très répandu à cette époque.

Une inspiration plus intellectuelle est sensible parfois, à Antioche notamment. Ce n'est pas un hasard si nous trouvons dans ce grand centre cinq tableaux empruntés à des tragédies d'Euripide et des tableaux qui illustrent des scènes d'une pièce et non pas simplement un épisode du mythe choisi par le poète et, dans deux autres panneaux, figure Ménandre, le grand poète comique lui-même. Quant à la maison de l'« homme de lettres », elle révèle des goûts plus personnels encore avec des thèmes empruntés à des romans, au reste mal connus de nous. Rare sans doute est le tableau des Thérapénides, les servantes d'Ulysse dansant au retour de leur maître à Ithaque. Plus banal est, au même endroit, le panneau montrant Socrate et les Sept Sages ou celui d'Orphée, le chantre dont les accents annoncent la vie éternelle, charmant les animaux.

Une note particulière, plus spécifiquement syrienne peut-être, est marquée par la place qu'occupent les personnifications, personnifications des vertus et des idées comme aussi des forces qui régissent la nature et l'univers. Voici p. ex. ce curieux tableau de Shahbā groupant trois matrones amplement drapées (fig. 215) : au centre, *Euteknia* trônant entre *Philosophia* et *Dikaiosynè* debout : « Bonne naissance », assistée de « Philosophie » et de « Justice » : c'est une profession de foi, de foi dans cette culture intellectuelle et morale de la *paideia* qui, comme dans l'abbaye de Thélème de François Rabelais, s'adresse à de jeunes gens « beaux, bien formés et naturés ». Autre sans doute est l'inspiration traduite par les figures de *Tryphè* (« Plaisir ») *Bios* (« Bonne vie ») et l'on peut spéculer sur le sens des figures, telles que *Dynamis* (« Puissance »), *Ananeôsis* (« Renouveau »), *Ktisis* (« Acquisition de la richesse »?), *Chrèsis* (« Usage de la richesse »?), et d'autres semblables, toutes représentées à Antioche comme encore *Megalopsychia* (« Grandeur d'âme »).

Le bonheur en ce monde est sollicité des dieux sous les espèces très matérielles de la fécondité et de la fertilité de la nature : les figures de la Terre (*Gè*), des Saisons (*Tropai*), du Temps renouvelé (*Aion*) sont fréquentes. Voici dans ce contexte le tableau grandiose retrouvé à Shahbā (Philippopolis) et composé, selon la méthode propre aux mosaïstes de ce temps, à l'aide de figures empruntées à d'autres ensembles et regroupées de manière nouvelle conformément au thème choisi (fig. 216). C'est un hymne à la Terre (*Gè*) installée dans l'axe même du panneau, au niveau du sol, selon un schéma traditionnel, mais portant le voile de la Déesse syrienne elle-même. N'est-elle pas, en effet, la mère de tout le genre humain comme le rappelle la partie droite de la composition où est illustrée la création du premier homme (*protoplastos*) : Prométhée le façonne avec une motte de glèbe, tandis qu'à l'arrière-plan Hermès amène pour l'animer Psychè, l'âme effarouchée. Mais Gè est aussi celle qui produit les fruits (*Karpoi*) qui, sous les traits de petits bambins, s'affairent autour d'elle, la terre nourricière qui bénéficie – tell du moins est le voeu de tout mortel – de l'appui des forces qui assurent la bonne marche de la nature : les quatre Vents, les génies de la rosée (*Drosoi*), les quatre figures des Saisons (*Tropai*) assistées d'Aion, le Temps renouvelé et cyclique, tenant la roue du zodiaque. Mais il faut aussi l'action de l'homme : derrière la Terre est installée – image unique à ce jour – la figure de *Georgia*, l'Agriculture, flanquée de Triptolème, le génie éleusinien, qui amène le boeuf du labour. Heureuse terre du Ḥawrān, un des greniers à blé de la Syrie, quand du moins les dieux assurent la paix ; les dieux et leur représentant sur terre, l'empereur. Selon une thèse séduisante, sinon entièrement certaine, la figure athlétique d'Aion, ceint d'un bandeau, installé sur la gauche, serait le portrait de Philippe l'Arabe lui-même, originaire de Shahbā, qui apparaîtrait ainsi comme le garant du bonheur perpétué. En tout cas, c'est un des thèmes bien établis de l'idéologie officielle de l'époque, celle qui lie le bonheur du monde, le bonheur de l'Empire et de ses habitants, à la chance et au succès du souverain.

Croira-t-on que le propriétaire de la riche demeure qu'ornait notre mosaïque, tout en sollicitant de la déesse majeure de son pays, l'assurance d'une prospérité durable, ait pu oublier ce que cette prospérité devait à la Paix romaine? A la date de cette pièce étonnante (2e moitié du IIIe s. sans doute), où pour le moins de graves menaces pesaient sur l'Empire et la Syrie, cette confiance n'était pas encore ébranlée et elle sera, somme toute, encore justifiée pendant près de quatre siècles. En tout cas, même les terribles secousses du VIe s. – tremblements de terre successifs, pestes et invasions perses répétées, joints aux tensions internes persistantes – n'ont pu ébranler de façon sensible une évolution qui marchait du même pas et dans le même sens que dans les autres provinces de l'Empire d'Orient.

Bibliographie

Littérature, philosophie, religion

W. v. Christ, W. Schmid et D. Stählin, *Geschichte der griechischen Literatur* II,2, Munich 1924.

B. P. Reardon, *Courants littéraires grecs des 2e et 3e siècles apr. J.C.*, Paris 1971.

J. Festugière, *Antioche paienne et chrétienne*, Paris 1959.

A. D. Nock, *Conversion : The Old and the New in Religion from Alexander to Augustine of Hippo*, Oxford 1933.

P. Brown, *Genèse de l'antiquité tardive*, Paris 1983.

Architecture

H. C. Butler, Architecture and Other Arts, dans : *PPUAES* II, Leyde 1916.

E. Will, dans : H. Seyrig, R. Amy et E. Will, *Le temple de Bêl à Palmyre*, Paris 1975, p. 147 – 224.

Sculpture

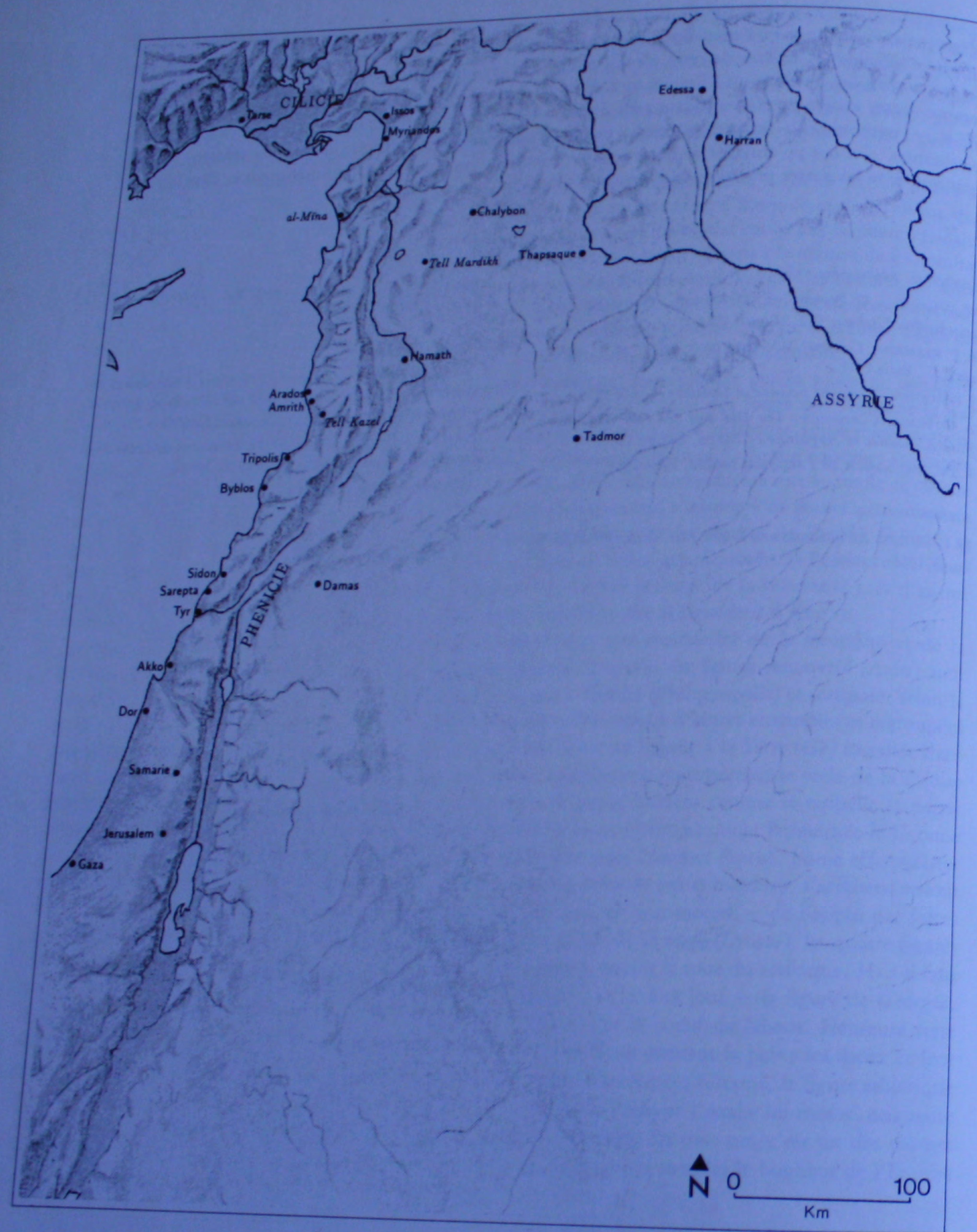
E. Will, La Syrie romaine entre l'Occident gréco-romain et l'Orient parthe, dans : *Rayonnement des civilisations grecques et romaines sur les cultures périphériques*, Paris 1965.

K. Parlasca, *Syrische Grabreliefs hellenistischer und römischer Zeit* (Trierer Winckelmannsprogramm 3), 1981.

cf. la bibliographie ci-dessus p. 555 s.

Mosaïques

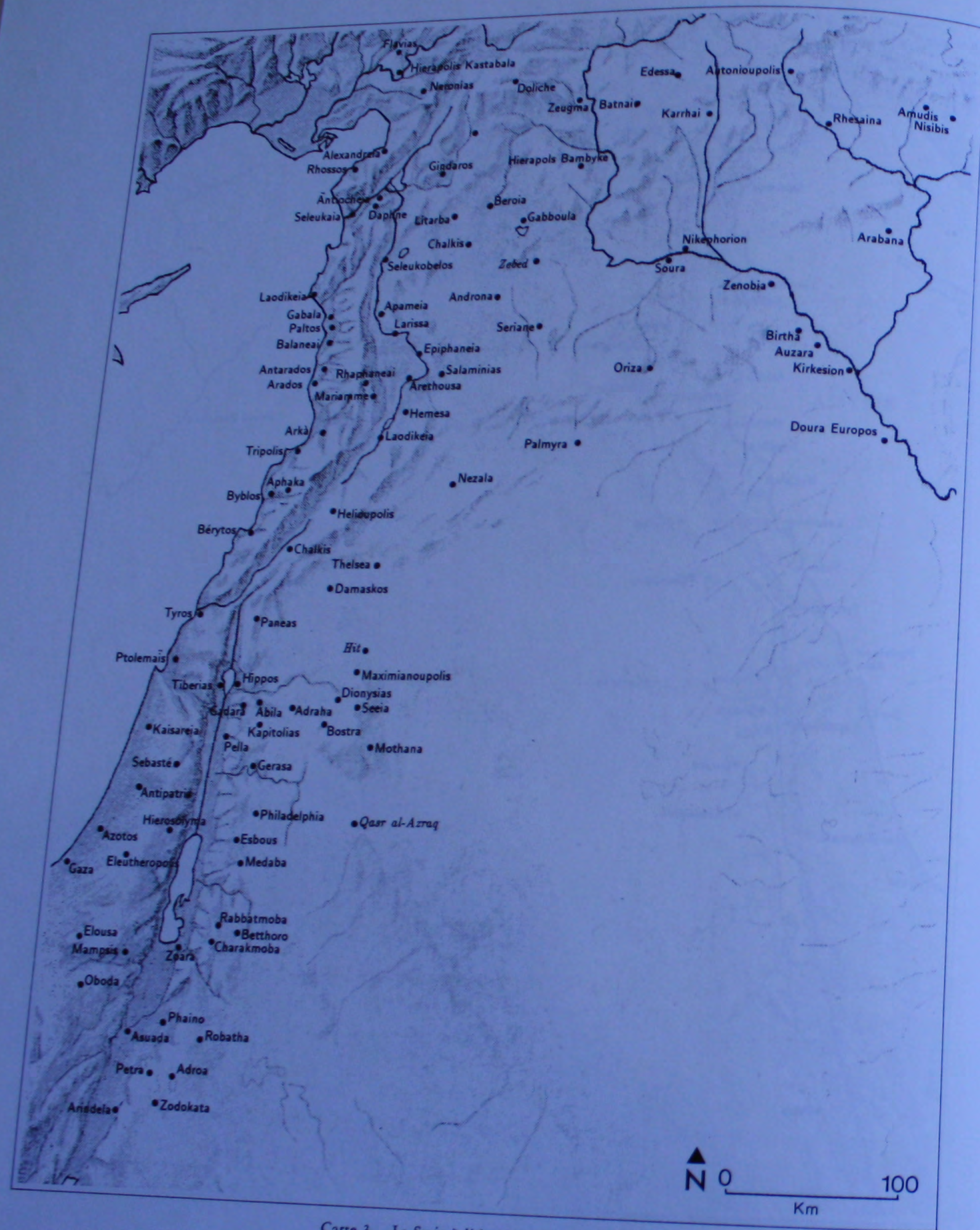
voir la bibliographie ci-dessus p. 523



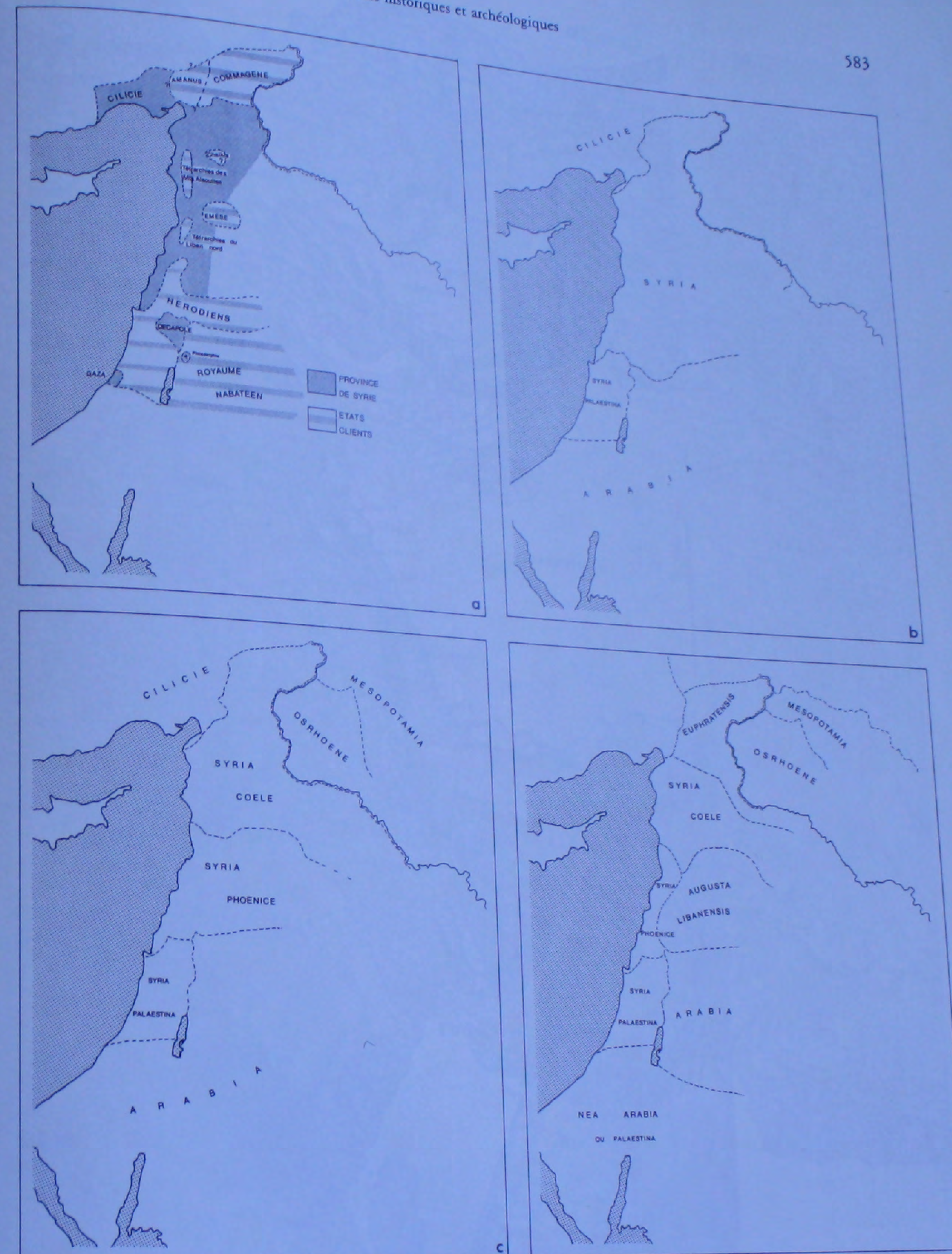
Carte 1. La Syrie à l'époque achéménide.



Carte 2. La Syrie à l'époque hellénistique.



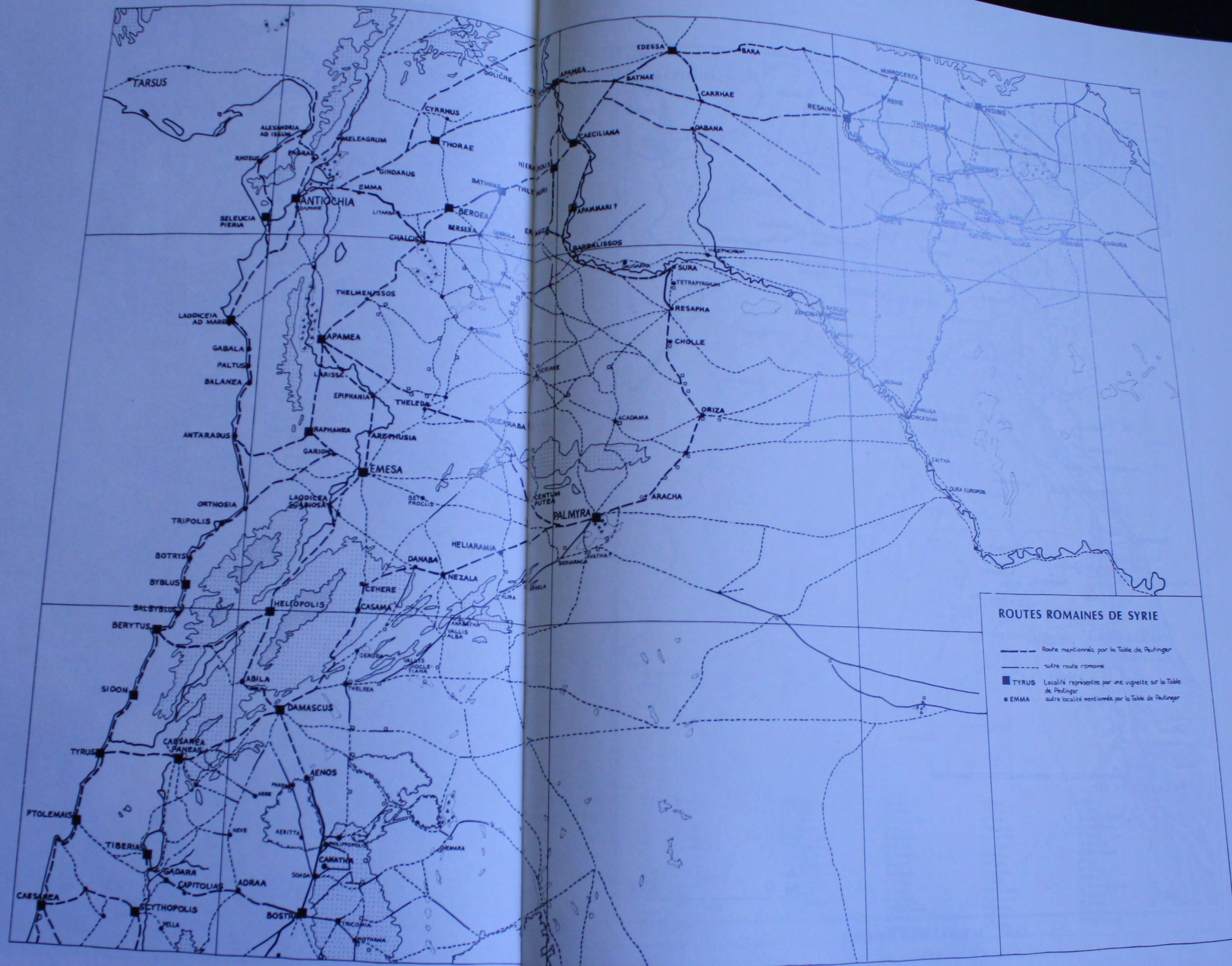
Carte 3. La Syrie à l'époque romaine.

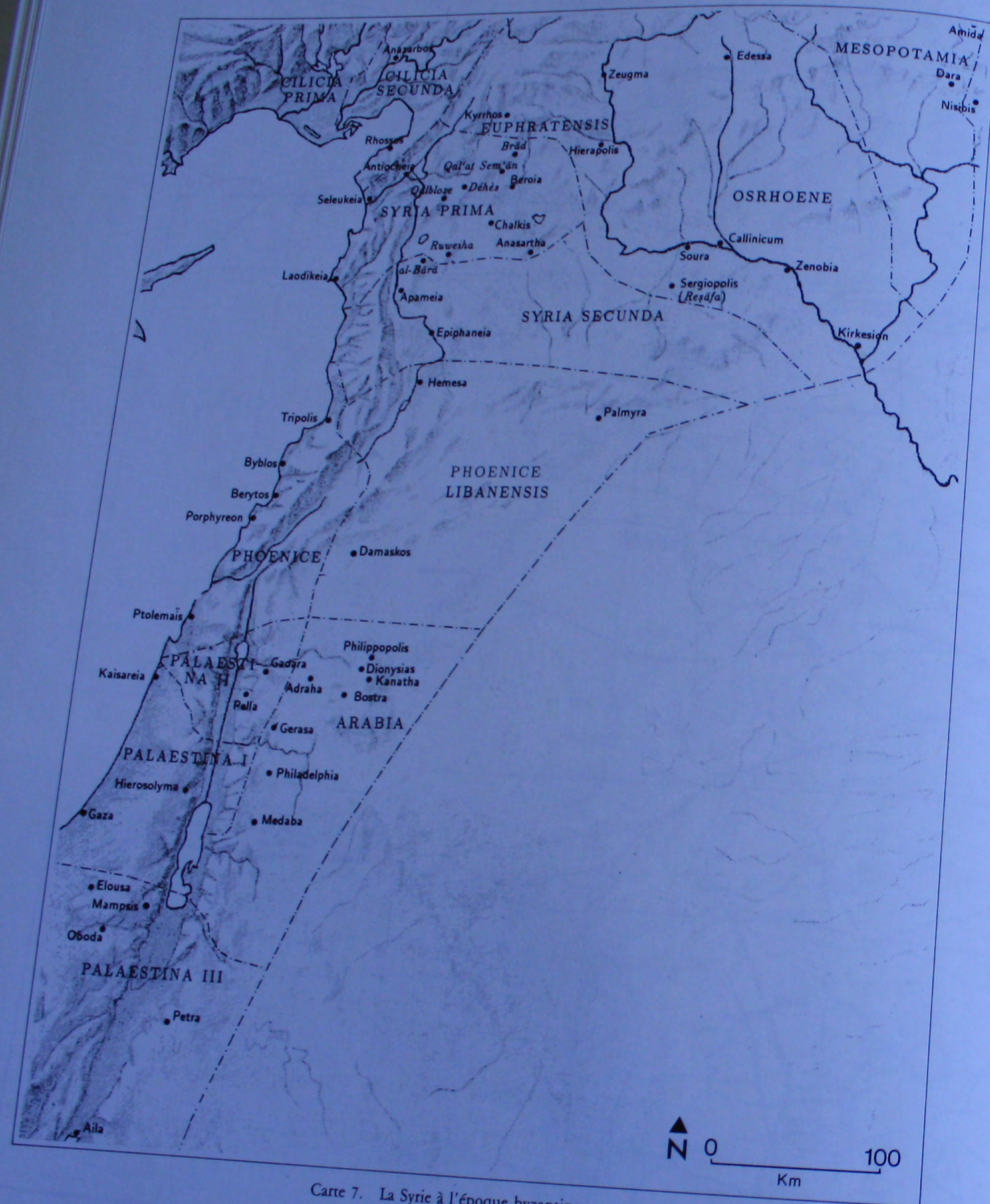


Carte 4. Les provinces romaines en Syrie. a : vers 14 ap. J.-C. – b : vers le milieu du IIe s. ap. J.-C. – c : vers 200 ap. J.-C. – d : au milieu du IVe s. ap. J.-C.

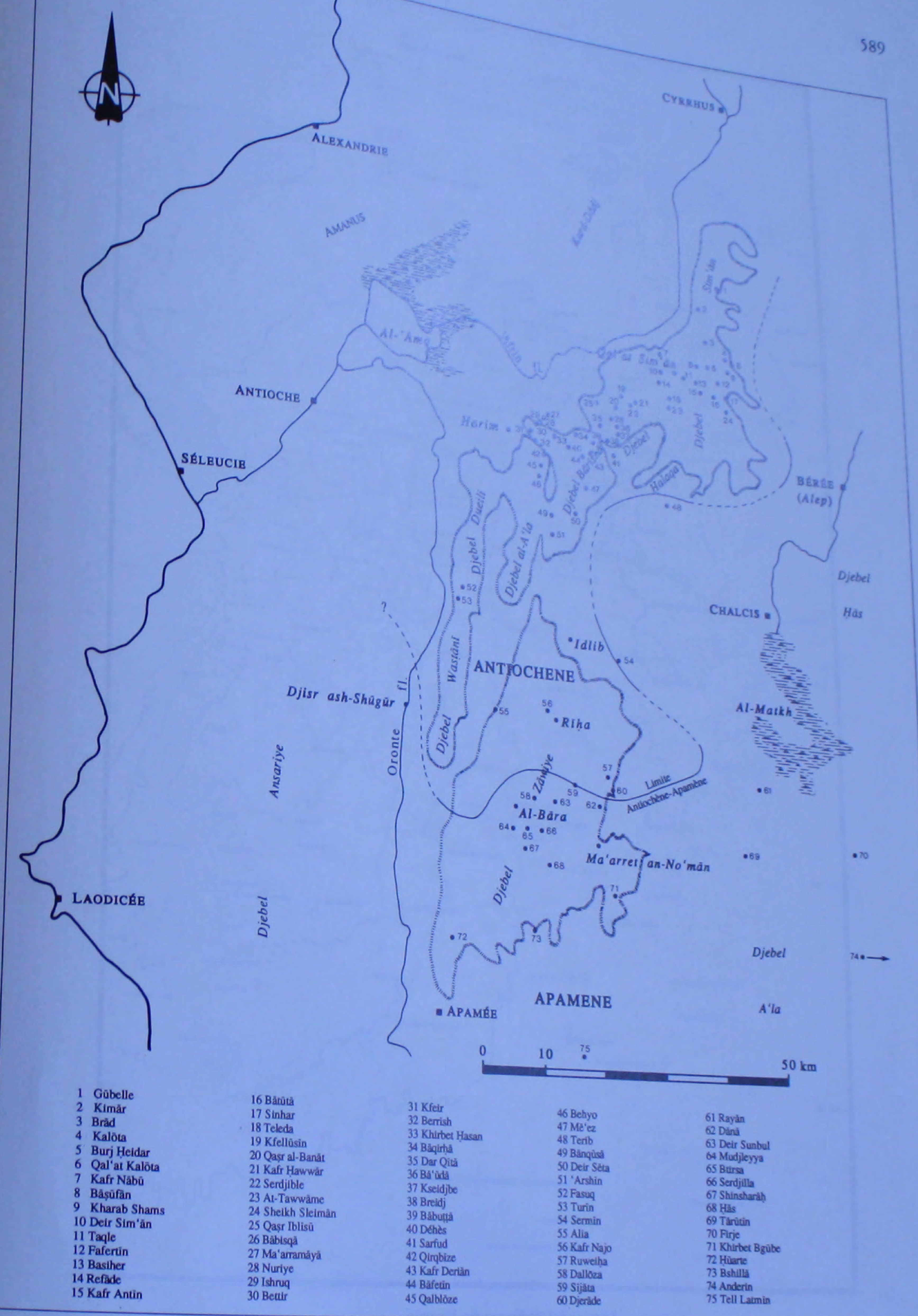

30
35
40
CAPPADOCE
ASIE MINEURE
Tyane
Portes
Ciliciennes
Karkemish
OSRHOENE
Edesse
Hierapolis
Nisibis
Séleucie
de Piérie
Antioche
Daphné
Alep
Apamée
Laodicée
Larissa
Hamat
Arétuse
Qatna
Emèse
CHYPRE
Soura
Résafa
Zenobia
Deir ez-Zor
Jayibeh
Khabour
Aracha
Palmyre
Nazala
Tripoli
Byblos
Béryte
Heliopolis
Sidon
Tyr
Omeir
Damas
Doura-Europos
Abou-Kemal
Anat
Bidjan
Umm es-Salabikh
MEDITERRANEE
0
50
100
250km
Hauran
Canatha
Bostra
Gerasa
Césarée
PALESTINE
Jerusalem
Gaza
Raphia
Philadelphia
al-Azraq
Rhinocolura
EGYPTE
Kerak
Zoara
Wadi Sirhan
Clysma
Petra
NABATEENS
ARABIE
DJAUF
Douma
Aila
M. ROUGE
25
40


50
55
60
40
ARMENIE
CASPIENNE
MEDIE
Mossoul
Ninive
Hatra
Arbèles
MESOPOTAMIE
EMPIRE PARTHE
Diyala
Ecbatane
IRAN
HIT
Baghdad
Ctésiphon
Séleucie
Babylone
Suse
ELYMAIDE
PERSIDE
Tigre
Euphrate
Charax
Phorat
CHARACENE
MESENE
GOLFE
PERSIQUE
30
N
0
200
Km
25
45
50
55
60


ROUTES ROMAINES DE SYRIE
Route mentionnée par la Table de Peutinger
autre route romaine
TYRUS Localité représentée par une vignette sur la Table de Peutinger
EMMA autre localité mentionnée par la Table de Peutinger
TARSUS
ANTIOCHIA
SELEUCIA PIERIA
LAODICEIA AD MARE
GABALA
PALTUS
BALANEA
ANTARADUS
ORTHOSIA
TRIPOLIS
BOTRYS
BYBLUS
BERYTUS
SIDON
TYRUS
PTOLEMAIS
CAESAREA
SCYTHOPOLIS
TIBERIAS
GADARA
CAPITOLIAS
ADRAA
BOSTRA
CANATHA
AENOS
DAMASCUS
ABILA
HELIOPOLIS
CAESAREA PANEAS
EMESA
RAPHANEA
ARETHUSIA
EPIPHANIA
LARISSA
APAMEA
THELMENISSOS
CHALCIS
BEROEA
CYRRHUS
THORAE
GINDARUS
EMMA
MELEAGRUM
PAGRAS
ALEXANDRIA AD ISSUM
DOLICHE
ZEUGMA
HIERAPOLIS
BATHNAE
CAECILIANA
APAMMARI ?
BARBALISSOS
SURA
TETRAPYRGIUM
RESAPHA
CHOLLE
ORIZA
ARACHA
PALMYRA
CENTUM PUTEA
HELIARAMIA
DANABA
NEZALA
CEHERE
CASAMA
LAODICEA SCABIOSA
OCCARABA
THELEDA
EDESSA
BATNAE
CARRHAE
DABANA
RESAINA
BARA
DURA EUROPOS

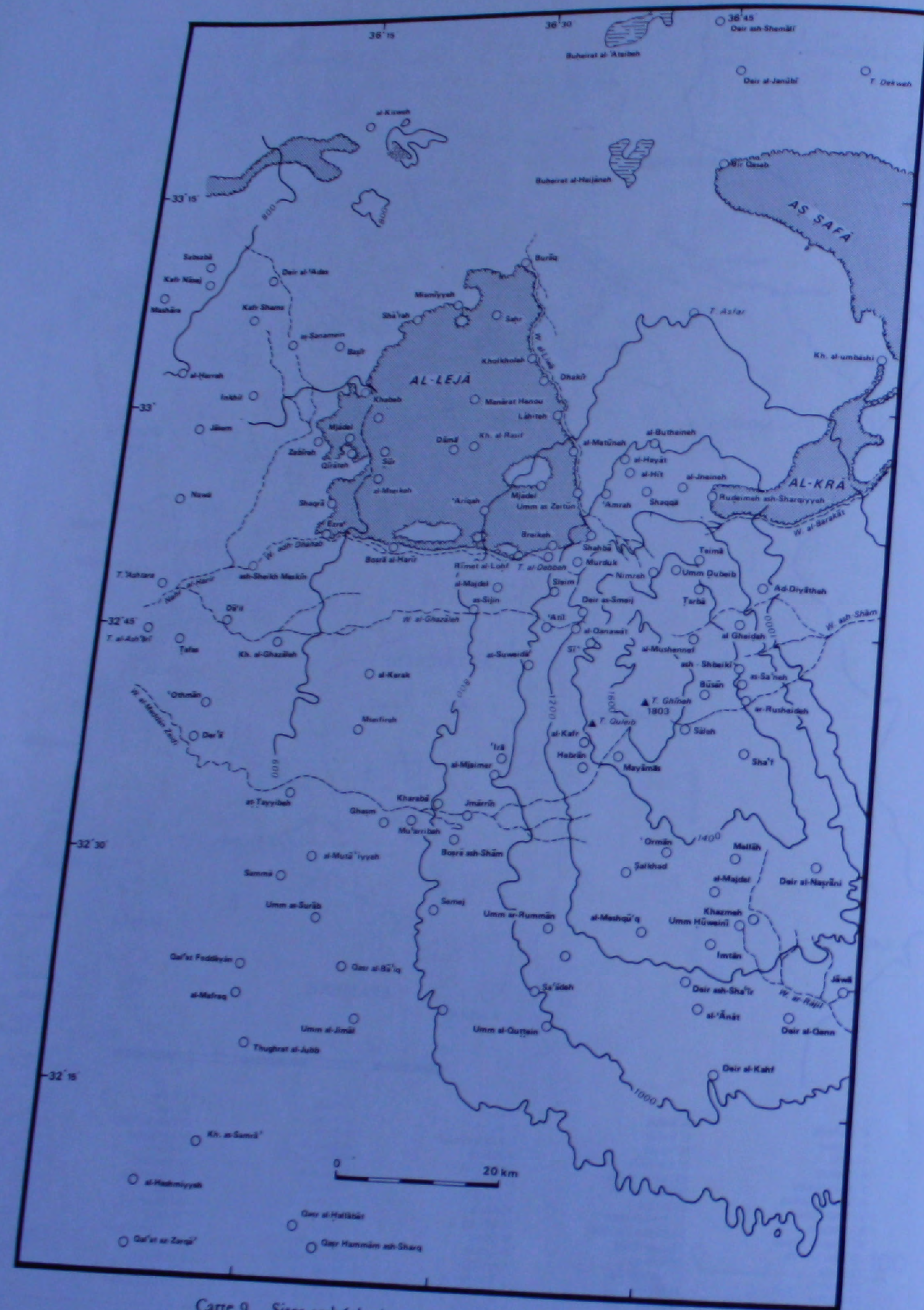


Carte 7. La Syrie à l'époque byzantine.



1 Gûbelle
2 Kimâr
3 Brâd
4 Kalōta
5 Burj Ḥeidar
6 Qal'at Kalōta
7 Kafr Nābû
8 Bâṣûfân
9 Kharab Shams
10 Deir Sim'ān
11 Taqle
12 Fafertin
13 Basiher
14 Refâde
15 Kafr Antin
16 Bâtûtâ
17 Sinhar
18 Teleda
19 Kfellûsin
20 Qaṣr al-Banât
21 Kafr Ḥawwâr
22 Serdjible
23 At-Tawwâme
24 Sheikh Sleimân
25 Qaṣr Iblisû
26 Bâbisqâ
27 Ma'arramâyâ
28 Nuriye
29 Ishruq
30 Bettir
31 Kfeir
32 Berrish
33 Khirbet Ḥasan
34 Bâqirḥâ
35 Dar Qitâ
36 Bâ'ûdâ
37 Kseidjbe
38 Breidj
39 Bâbuṭṭâ
40 Déhès
41 Sarfud
42 Qirqbize
43 Kafr Derlân
44 Bâfetin
45 Qalblōze
46 Behyo
47 Mē'ez
48 Terib
49 Bânqûsâ
50 Deir Sēta
51 'Arshin
52 Fasuq
53 Turin
54 Sermin
55 Alia
56 Kafr Najo
57 Ruweiḥa
58 Dallōza
59 Sijâta
60 Djerâde
61 Rayân
62 Dânâ
63 Deir Sunbul
64 Mudjleyya
65 Btirsa
66 Serdjilla
67 Shinsharâḥ
68 Ḥâs
69 Târûtin
70 Firje
71 Khirbet Bgûbe
72 Ḥûarte
73 Bshillâ
74 Anderin
75 Tell Laimin

Carte 8. Sites archéologiques de la Syrie du Nord.



Carte 9. Sites archéologiques du Ḥawrān.

Cartes 1 – 5 : Mise au point par M. Sartre, d'après un fond de carte de la Maison de l'Orient, Lyon.
Carte 6 : Mise au point par Th. Bauzou.
Carte 7 : Mise au point par J.-P. Sodini.
Carte 8 : Mise au point par J.-P. Sodini, d'après un fond de carte de la Maison de l'Orient, Lyon.
Carte 9 : Mise au point par J.-M. Dentzer, réalisation P.-M. Blanc et L. Nehmé, ERA n°20, Paris.

Carte 9 : Mise au point par J.-M. Dentzer, réalisation M. Syntès, CRA Valbonne.